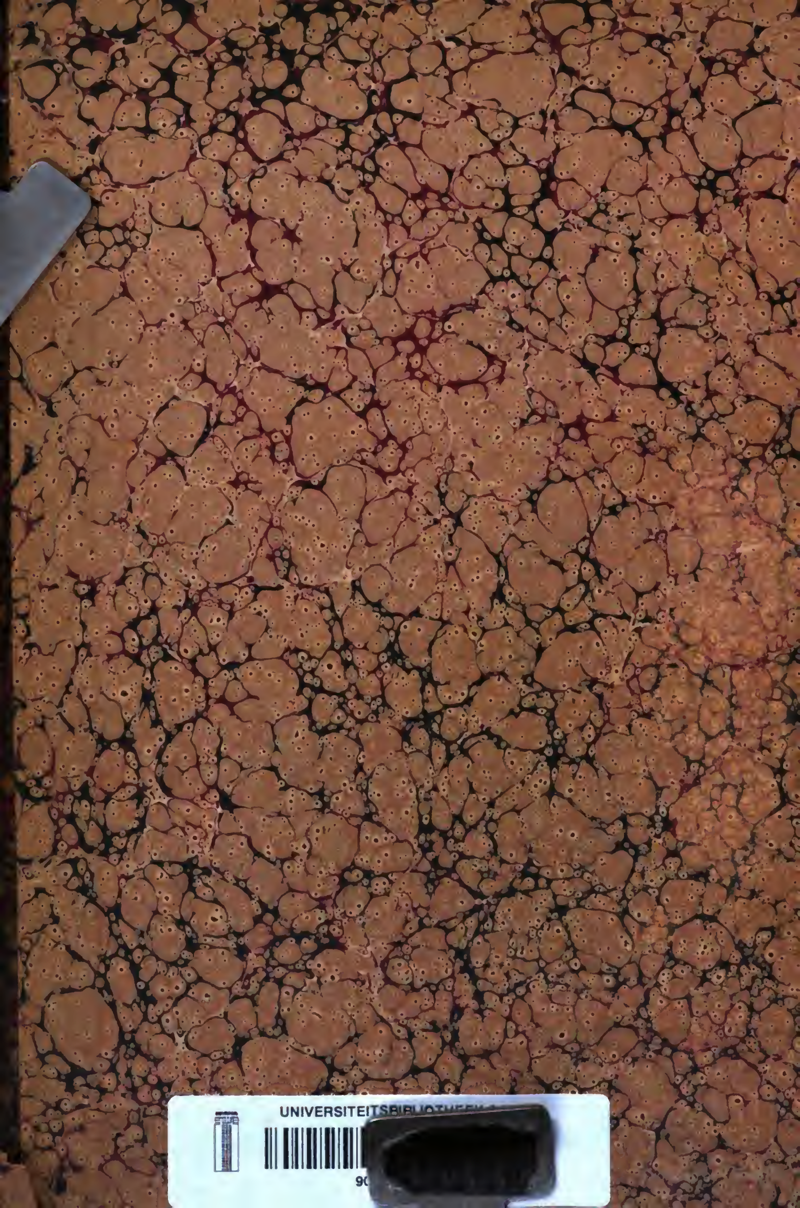
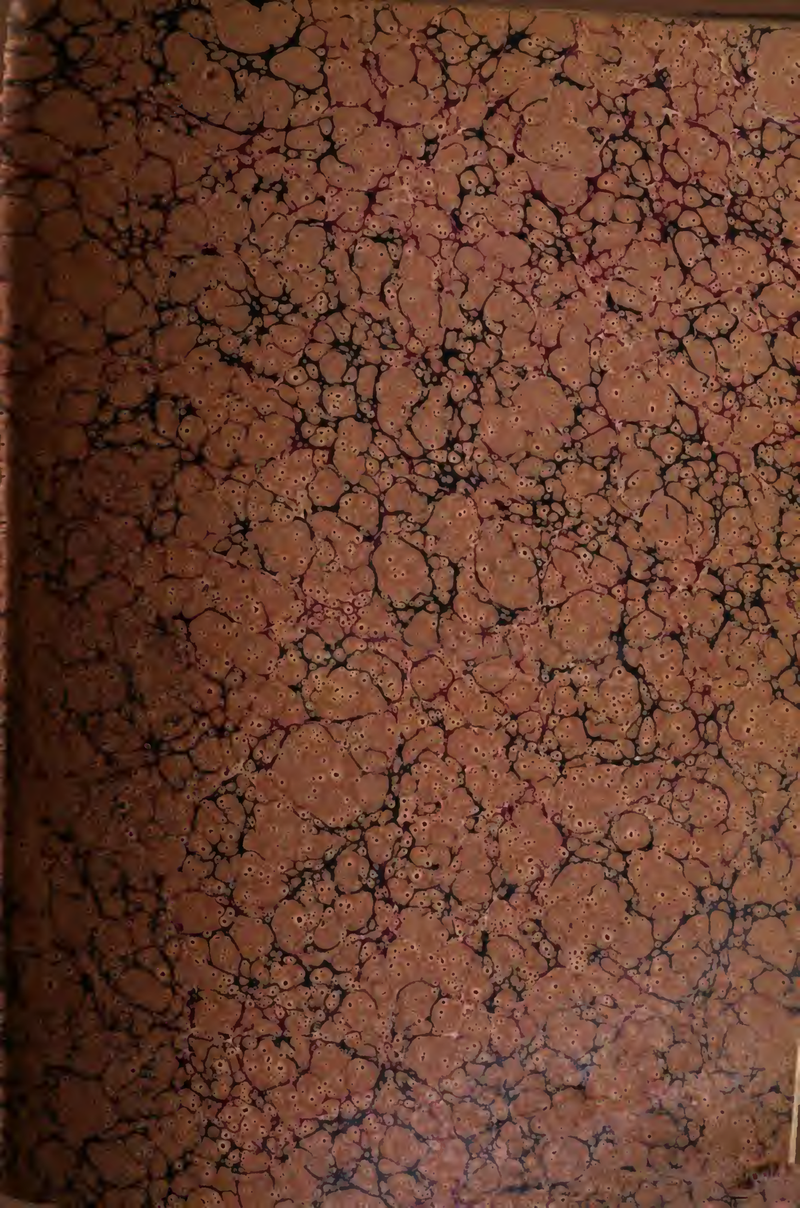






VIES

DES

PÈRES, MARTYRS

ET AUTRES PRINCIPAUX SAINTS.

TOME VI.



VIES
DES PÈRES, MARTYRS

ET AUTRES PRINCIPAUX SAINTS,

TIRÉES DES ACTES ORIGINAUX ET DES MONUMENTS LES PLUS AUTHENTIQUES,
AVEC DES NOTES HISTORIQUES ET CRITIQUES.

OUVRAGE TRADUIT LIBREMENT DE L'ANGLAIS

D'ALBAN BUTLER,

PAR L'ABBÉ GODESCARD, CHANOINE DE SAINT-HONORÉ.

NOUVELLE ÉDITION

ENTIÈREMENT REVUE ET AUGMENTÉE D'UN GRAND NOMBRE DE NOTES ET NOTICES NOUVELLES

PAR

M. le chanoine P. F. X. de Ram,

RECTEUR MAGN. DE L'UNIVERSITÉ CATH. DE LOUVAIN, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES,
DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

TOME VI.



BRUXELLES,

IMPRIMERIE DE M. VANDERBORGHT, LIBRAIRE,

MARCHÉ-AUX-POULETS, N° 26.

1849

VIES

DES PÈRES, DES MARTYRS

ET DES AUTRES PRINCIPAUX SAINTS.

1er NOVEMBRE.

—

LA FÊTE DE TOUS LES SAINTS,

VULGAIREMENT LA TOUSSAINT.

Cette fête a été instituée pour honorer tous les Saints qui règnent dans le ciel. L'Église s'y est proposé, 1° de rendre à Dieu des actions de grâces pour les bienfaits dont il a comblé ses élus; 2° de nous exciter à imiter leurs vertus, en nous mettant sous les yeux cette multitude de Saints de tout âge, de tout sexe, de toute condition, et en nous faisant contempler le bonheur ineffable dont ils jouissent, et auquel nous sommes appelés; 3° de solliciter la bonté céleste en faveur de ses enfants, par les mérites de ces puissants intercesseurs; 4° de mettre les fidèles à portée de réparer les fautes qu'ils peuvent avoir commises dans la célébration de chaque fête particulière, et de glorifier le Seigneur dans les Saints qu'ils ne connaissent pas, ou dont la fête n'a point de jour fixe parmi les fidèles. Que de reproches n'avons-nous pas à nous faire sur ce dernier article? Suppléons aujourd'hui par notre ferveur aux manquements occasionnés par notre lâcheté dans les autres fêtes de l'année, celle-ci les comprend toutes; elle est encore l'image de cette fête éternelle que Dieu lui-même célèbre dans le ciel avec tous les Saints. Unissons nos louanges à celles de ces bienheureux; bénissons le Seigneur avec eux, de ce qu'il leur a fait ressentir avec tant de tendresse l'effet de ses miséricordes, et de ce qu'en particulier il les a enrichis avec tant de magnificence de tous les trésors de la grâce (1).

(1) C'est la dédicace qui se fit à Rome, de l'église du Panthéon ou de la Rotonde, qui donna occasion à l'établissement de la fête dont il s'agit. Le Panthéon était un temple que Marcus Agrippa, favori d'Auguste, avait fait bâtir, et avait dédié à Jupiter le Vengeur. Il voulait par-là, suivant Pline, faire sa cour à l'empereur, qui venait de remporter la victoire à Actium sur Antoine et Cléopâtre. On l'appela Panthéon, soit parce qu'on y plaça la statue de Mars avec celles de plusieurs autres divinités, soit, comme le pense Dion, parce que la figure de ce temple représentait les cieux, appelés par les païens la *résidence de tous les dieux;* et c'est là l'étymologie du mot grec *Panthéon*.

Ce chef-d'œuvre d'architecture est un demi-globe, sa hauteur étant presque égale à sa largeur; il a cent cinquante-huit pieds de diamètre. Il n'y a ni piliers ni fenêtres; le jour n'y entre que par une large ouverture de forme ronde, qui est en haut et au milieu. Au-dessous et vis-à-vis est l'orifice d'un égout avec un couvercle de cuivre concave, et percé de plusieurs trous, pour recevoir la pluie qui tombe par l'ouverture d'en haut (Voyez le *Théâtre d'Italie*, t. IV p. 14, *et fig.* 57, 58, 59, *fol.).* Les réparations et les embellissements que l'on a faits dans l'intérieur de ce fameux temple, y ont apporté de grands changements; et il n'y a plus, pour ainsi dire, d'antique que l'extérieur.

Théodose-le-Jeune, qui monta sur le trône en 408, démolit tous les temples des idoles en Orient. Mais Honorius, son oncle, se contenta de les fermer en Occident; il voulut qu'on les laissât subsister comme un monument de l'ancienne magnificence de l'empire. L'état de discrédit où l'idolâtrie était tombée, ne donnant plus lieu de craindre d'en voir renouveler les superstitions, ces édifices, en quelques endroits, furent purifiés et changés en églises, et le vrai Dieu triompha des fausses divinités dans leurs propres temples.

Lorsque les Saxons, établis en Angleterre, reçurent la foi, saint Grégoire écrivant au roi Ethelbert, l. 11, *ep.* 66, *ol.* 60, p. 1165, l'exhorta à détruire les temples des idoles. Mais dans une lettre qu'il adressa depuis à saint Mellit, l. 11, *ep.* 76, *ol.* 71, p. 1176, t. II, *ed. Ben.*, il permit de les changer en églises.

Le pape Boniface IV fit purifier et ouvrir le Panthéon, et en 607 il le dédia sous l'invocation de la Sainte-Vierge et de tous les martyrs; ce qui lui a fait donner le nom de *S. Maria ad Martyres*. Il fut aussi appelé Rotonde. On faisait la fête de cette dédicace le 13 mai.

Vers l'an 731, le pape Grégoire III consacra une chapelle dans l'église de Saint-Pierre en l'honneur de tous les Saints; et depuis ce temps-là on a toujours célébré à Rome la fête dont nous parlons ici. Le pape Grégoire IV étant venu en France, l'an 837, sous le règne de Louis-le-Débonnaire, la

Dans cette fête, comme dans toutes celles que nous célébrons en l'honneur des Saints, le culte suprême se rapporte à Dieu, et le culte intérieur que nous rendons aux Saints a pour objet de payer le tribut de l'hommage souverain à Dieu seul, de qui les Saints ont reçu tous les avantages précieux dont ils jouissent; et lorsque nous les prions, nous ne leur demandons autre chose, sinon qu'ils intercèdent pour nous auprès du Seigneur. Les honorer donc, c'est honorer Dieu en eux et par eux; c'est honorer Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, le Sauveur du monde, le Roi des Saints, le principe de leur sainteté et de leur gloire; c'est dans son sang qu'ils *ont lavé leurs vêtements;* c'est à lui qu'ils sont redevables de leur pureté et de l'éclat de leur innocence. Nous regardons leurs vertus comme des copies de ce divin original, comme les images de ses propres vertus, qu'il a produites en eux par l'effusion de son esprit et de sa grâce. Il n'y en a aucune en effet qui n'ait été retracée par quelque Saint d'une manière particulière. Nous admirons sa vie cachée dans la solitude des anachorètes; sa pureté sans tache dans les vierges; sa patience ou sa charité dans ceux-ci; son zèle dans ceux-là; dans tous enfin, quelque degré de cette plénitude de toute vertu et de toute sainteté qui n'appartient qu'à lui. Non-seulement les vertus des Saints sont des copies de la vie et de l'esprit de Jésus-Christ; elles sont encore le prix de son sang; ce sont ses dons, ses grâces. En honorant les Saints, nous honorons celui qui est l'auteur de tout bien; en sorte qu'on peut dire que toutes les fêtes des Saints ont été instituées pour honorer Dieu et Jésus-Christ.

Quand nous célébrons les fêtes des Saints, et surtout celle qui nous occupe présentement, notre dévotion doit principalement consister à louer Dieu, et à le remercier de cette bonté infinie qu'il a fait éclater en faveur de ses élus. L'hommage que Dieu exige d'abord de nous, c'est la louange, le premier acte d'amour et de complaisance dans les adorables perfections de la Divinité. C'est pour cela que dans les psaumes, le plus parfait modèle des prières, il n'y a point de sentiments qui soient répétés plus souvent et avec plus d'ardeur, que ceux de l'adoration et de la louange. Ce sera l'emploi des bienheureux dans le ciel pendant toute l'éternité. En contemplant les perfections divines, ils s'embrassent d'une ardeur toujours renaissante et toujours nouvelle; aussi ne peuvent-ils cesser de s'unir au souverain bien de toutes les puissances de leur âme.

Combien de Saints de l'un et de l'autre sexe ont renoncé au monde et à ses plaisirs, pour se consacrer entièrement aux exercices de la louange, de l'amour, de la componction! C'est là que tous les serviteurs de Dieu puisent la force dont ils ont besoin pour avancer dans la vertu; ils y trouvent encore des délices ineffables. A la vérité ils ne sont point capables ici-bas de louer Dieu continuellement par leur voix ou par les affections actuelles de leurs cœurs; mais au moins tâchent-ils de le faire par la continuité de leurs désirs, et ils s'efforcent, par le motif qui anime leurs actions, de louer Dieu sans interruption par toute la suite de leur vie.

Nous le louons d'abord pour sa majesté, sa justice, sa sainteté, sa puissance, sa bonté, sa gloire. La joie que nous causent ses perfections sans bornes, nous porte à inviter toutes nos facultés, avec toutes les créatures, à le bénir; nous trouvons notre joie à être, pour ainsi dire, abîmés dans sa grandeur, avec laquelle nos louanges ne pourront jamais avoir aucune proportion, et que notre imagination ne pourra jamais nous représenter. Pour suppléer à notre faiblesse, nous avons recours à l'Agneau sans tache, qui nous a été donné pour être offert en holocauste d'un prix infini, et par l'oblation duquel la Divinité est dignement honorée.

Nous nous réjouissons encore dans la gloire que Dieu possède en lui-même, et qu'il tient de lui seul. Tirant de son propre fonds sa grandeur et son bonheur infini, il n'a pas besoin de nous, sa gloire intérieure est indépendante, et nos hommages ne peuvent l'augmenter : c'est en cela que consiste son souverain bonheur. Mais il y a une gloire extérieure qu'il reçoit de ses créatures; et quoiqu'il n'en ait pas besoin, elle n'en est pas moins un devoir indispensable; toutes les créatures sont tenues à un hommage extérieur, pour reconnaître sa puissance et sa sainteté. Nous ne le lui devons pas seulement pour sa grandeur et sa gloire : nous le lui devons encore pour sa bonté, sa sagesse et ses autres attributs, qu'il manifeste dans toutes ses œuvres. Comme nous ne sommes que des composés de ses

fête de tous les Saints s'y introduisit, et fut bientôt presque universellement adoptée. Voyez Jean Béleth, théologien anglais, qui florissait à Paris en 1328, *Rationale de divinis Officiis et Festivitatibus*, c. 127; Durand, évêque de Mende, lequel fut légat de Grégoire X au concile de Lyon, *Rationale divin. Officiorum*, l. 7, c. 44; Thomassin, *Traité des Fêtes;* Fronteau, *in Calend.*, p. 145.

Avant la dédicace de la Rotonde, on célébrait le premier mai la fête de tous les Apôtres.

Les Grecs célébraient une fête de tous les Saints, le dimanche après la Pentecôte. Voyez Smith. de *hod. statu Eccl. Græc.* p. 19, et Benoît XIV, *de festis in Diœces. Bonon. Op.* t. XIII.

miséricordes, nous sommes obligés de le remercier sans cesse de ce que, par une bonté toute gratuite, il nous a comblés de tant de bienfaits dans l'ordre de la nature et de la grâce.

Enfin, nous devons le louer et le remercier pour toutes les créatures qu'il a tirées du néant depuis le commencement du monde, et de toutes les merveilles qu'il a opérées en elles ou en leur faveur. De là vient que le Psalmiste et les prophètes racontent si souvent ses merveilles, et qu'ils invitent tous les êtres à glorifier le nom du Seigneur. Mais c'est surtout dans ses Saints que Dieu est admirable (2). C'est pour eux qu'il a formé ce monde, qu'il le conserve et le gouverne. Dans les révolutions des empires, dans la ruine ou la conservation des villes et des peuples, il a toujours eu vue le salut de ses élus. Par une dispensation secrète mais admirable de sa providence, *tout contribue au bien de ceux qui l'aiment* (3). Il abrégera pour eux *les jours mauvais* à la fin du monde (4). Souvent, pour la sanctification d'une âme choisie, il conduit une multitude innombrable de causes secondes, et les dirige aux fins qu'il s'est proposées. C'est pour ses élus qu'il a envoyé son Fils, que ce Fils qui lui est consubstantiel est né, a sacrifié sa vie sur une croix, a opéré tant de prodiges, accompli tant de mystères, institué tant de sacrements, établi sur la terre une Église qu'il ne cesse d'assister. Que d'œuvres admirables pour la justification d'un pécheur, pour la sanctification d'une âme! Aussi n'y a-t-il rien où éclatent davantage la bonté, la miséricorde et la puissance de Dieu. La création de l'univers ne peut être comparée avec le salut d'une âme, opéré par la rédemption de Jésus-Christ. Qui pourrait exprimer avec quelle tendresse le souverain Seigneur de toutes choses veille sur chacun de ses élus? De quels dons ne les orne-t-il pas? Il les élève à la dignité la plus sublime et la plus étonnante; il les associe à la compagnie de ses anges; il les fait cohéritiers de son Fils. Il a su, par son bras tout-puissant et tout miséricordieux, les affranchir de l'esclavage du démon, les arracher aux flammes de l'enfer; il les a purifiés de leurs souillures, et, par les ornements de sa grâce, il leur a communiqué une beauté ravissante. De quelle gloire ne les a-t-il pas couronnés! Et de quels moyens s'est-il servi? des ignominies, des tourments, des tentations, des épreuves de toute espèce.

Lazare, qui était ici-bas couvert d'ulcères, et auquel le mauvais riche refusait les miettes qui tombaient de sa table, est présentement assis sur un trône de gloire, et enivré de délices que l'œil n'a jamais vues et que l'esprit de l'homme n'a jamais comprises. De pauvres pêcheurs, qui étaient sur la terre le rebut du monde, sont assis à la droite de Jésus-Christ, pour juger le monde avec lui au dernier jour, et pour rendre témoignage à l'équité de la sentence qu'il prononcera contre les méchants. Telle est la gloire dont ils sont environnés, que nous pouvons bien nous écrier avec le Psalmiste : *O mon Dieu, vous comblez vos amis d'un honneur excessif* (5)!

Ces bienheureux citoyens de la Jérusalem céleste sont choisis des douze tribus d'Israël (6) et de toutes les nations, sans aucune distinction de Grec ou de Barbare. Ce sont des personnes de tout âge, parce qu'il n'y en a aucun où l'on ne puisse parvenir au ciel; il y en a de tout état, de toute condition; les uns ont vécu sur le trône, les autres dans l'obscurité; ceux-ci dans la profession des armes, ceux-là dans le commerce; il y a des magistrats, des ecclésiastiques, des moines, des vierges, des personnes mariées, des veuves, des esclaves, etc. Point de condition, en un mot, qui n'ait ses Saints. Mais comment se sont-ils sanctifiés? en remplissant chacun les devoirs de leur état; en se faisant des moyens de salut des circonstances ordinaires de la vie, de l'adversité comme de la prospérité, de la santé comme de la maladie, des honneurs comme des mépris, des richesses comme de la pauvreté. Voilà l'effet de cette miséricorde, qui sait diversifier à l'infini ses opérations (7). Le Seigneur a employé tous les moyens; il a mis tout en œuvre *pour montrer aux siècles à venir l'abondance et les richesses de sa grâce* (8). Aussi les esprits bienheureux ne cessent-ils de louer la puissance et la bonté divine, dont ils seront des monuments éternels. Chacun d'eux dira pendant l'éternité : *Je chanterai le Seigneur, parce qu'il a triomphé avec gloire, etc.* (9); et jetant leurs couronnes devant son trône, ils lui rapportent tout l'honneur de leurs victoires (10). « Il ne sait, s'écrient-ils, que couronner ses dons » en nous (11). » Nous sommes invités à nous joindre à l'Église militante, pour bénir et remercier le Seigneur de ce qu'il a comblé ses élus de tant de grâces. Mais nous devons en même temps le con-

(2) Ps. LXVII, 36. — (3) Rom. VIII, 28.
(4) Marc. XIII, 20.
(5) Ps. CXXXVIII, 16.
(6) Apoc. VII, 3, 4, etc.
(7) 1 Pet. IV, 4.
(8) Eph. II, 7.
(9) Exod. XV, 1, 2, 11, 13, 18.
(10) Apoc. IV, 11; Ps. CXV, 1.
(11) *Nil Deus in nobis præter sua dona coronat.*
S. Prosp. Carm. de Ingratis.

jurer d'avoir compassion de nous; de nous tirer par sa miséricorde de cet abîme de misères et de péchés où nous gémissons; de guérir les maladies de nos âmes, et de nous conduire par les saintes rigueurs de la pénitence à la félicité des Saints.

Mais pour nous exciter à obtenir cette félicité, nous ne devons jamais perdre de vue l'exemple des Saints; nous devons en augmenter sans cesse le désir en méditant sur la gloire qu'ils possèdent, et qu'ils brûlent de partager avec nous. Leur immortalité nous inspirera du mépris pour les honneurs frivoles de ce monde. La joie ineffable dont ils jouissent, qui satisfait tous leurs désirs, qui remplit toute la capacité de leur cœur, nous fera dédaigner les faux plaisirs de cette vie, et affronter les persécutions des méchants, et tout ce que l'on peut souffrir sur la terre. Pourrions-nous n'être pas transportés hors de nous-mêmes, lorsque nous pensons que, par la miséricorde divine, nous sommes capables de parvenir à un bonheur immense qui ne finira jamais? Comment alors ne pas renoncer à tout ce qui serait capable d'empêcher notre félicité, et ne pas saisir tous les moyens de nous en assurer la possession? Comment n'être pas enflammés d'un désir ardent de nous voir admis dans la société des amis de Dieu, pour être couronnés avec eux d'une gloire éternelle?

Un général, qui, de simple soldat, était parvenu aux premiers grades de la milice par sa valeur et sa conduite, aimait à s'entretenir familièrement avec les soldats qu'il commandait. Il leur disait qu'il avait porté le mousquet et fait sentinelle comme eux, qu'il avait mené un genre de vie tout semblable, et qu'il avait supporté les mêmes fatigues. Il leur racontait que dans les neiges il avait creusé des tranchées, porté des fascines; qu'il avait toujours été le premier à monter à l'assaut, à forcer un poste dangereux. Il entrait dans le détail des divers moyens qui l'avaient fait passer successivement par les grades de sergent, de lieutenant, de capitaine, de colonel et d'officier général. Il est difficile de concevoir combien les soldats étaient animés par de pareils discours, et quelle impression faisait sur eux l'exemple qu'ils avaient devant les yeux. Ils ne se plaignaient plus des fatigues ni des dangers; ils en faisaient un sujet de joie et d'ambition; chacun d'eux les regardait comme un moyen de s'avancer et de parvenir aux mêmes grades que le général. Ils n'ignoraient cependant pas que rien n'était plus incertain que l'objet de leurs espérances; que la plus petite promotion s'achète par les plus grands dangers; et que, quand ils auraient de leur côté les succès les plus heureux, les exploits les plus glorieux, la récompense et la distinction qu'ils avaient en vue était quelque chose de si extraordinaire, qui dépendait de tant de circonstances, et qui était si sujette aux caprices de la fortune, qu'ils ne devaient pas raisonnablement se la promettre. Le cas est tout différent dans l'affaire du salut. Le choix est dans notre propre cœur. Quelque immense que soit la gloire à laquelle nous aspirons, c'est Dieu lui-même qui nous invite à y prétendre, et qui veut bien être notre lumière et notre force. Nous sommes sûrs, avec le secours de sa grâce, laquelle ne nous manque jamais que par notre faute, de parvenir à ce bonheur qui n'aura point de fin, et qui surpasse toutes les pensées de notre esprit. Combien de Saints le possèdent déjà! Ils nous ont tracé par leurs exemples la route que nous devons suivre; ils étaient ce que nous sommes, voyageurs sur la terre; ils avaient la même nature. Élie, dit l'apôtre saint Jacques (12), était sujet aux mêmes infirmités que nous. Ils se sont cependant tous sanctifiés. En vain voudrions-nous alléguer les obstacles que nous avons à surmonter; les Saints se trouvaient dans les mêmes circonstances, et peut-être dans des circonstances plus délicates. Combien eurent à lutter contre les attraits de la volupté, contre les piéges de la grandeur, contre la séduction de la flatterie, contre l'injustice de leurs ennemis, contre les horreurs de la prison, contre la rage des persécuteurs, contre la cruauté des bourreaux? Non-seulement ils triomphèrent de toutes ces difficultés, mais ils en firent encore des moyens de salut; ils en devinrent plus attentifs à veiller sur eux-mêmes, plus fervents dans la prière, plus mortifiés, plus pénitents, plus appliqués à la pratique des bonnes œuvres.

Comment, encore une fois, nous excuserions-nous sur notre fragilité? Les Saints étaient pétris du même limon que nous; mais connaissant leur faiblesse mieux que nous ne connaissons la nôtre, ils évitaient tout ce qui était capable d'allumer le feu de leurs passions, ils fuyaient les occasions du péché, ils s'établissaient de plus en plus dans la pratique de l'humilité, ils puisaient sans cesse de nouvelles forces dans la fréquentation des sacrements et dans l'exercice de la prière. C'était par la réunion de ces différents moyens qu'ils triomphaient d'eux-mêmes et des ennemis du dehors. Il ne tient qu'à nous de faire usage des mêmes secours. Le sang de Jésus-Christ fut versé pour nous comme pour eux. La grâce du Sauveur ne nous manque pas; c'est nous qui lui manquons. Si les difficultés nous arrêtent, si les tentations nous effraient, si les ennemis,

(12) Ch. V, v. 17.

comme autant de monstres prêts à nous dévorer (13), se présentent sur la route, ne perdons point courage; au contraire, redoublons d'ardeur, en nous écriant avec Josué : *Le Seigneur est avec nous, que pourrions-nous craindre* (14)! Si le monde nous poursuit, souvenons-nous que les Saints l'ont combattu, et sont sortis victorieux de toutes ses attaques. Si nos passions sont violentes, Jésus-Christ nous a fourni des armes pour les soumettre et les tenir sous le joug. Que n'en ont pas souffert un grand nombre de Saints! Combien, avec Jean-Baptiste, ont résisté à leurs assauts par la vigilance, la mortification et la retraite! Dieu a permis que d'autres en fussent horriblement tourmentés; mais en même temps il soutenait leur ferveur, il leur faisait remporter la victoire sur ces ennemis du salut, et il les en rendait enfin les maîtres. Il y a des Saints dans le ciel qui eurent d'abord le malheur de fortifier leurs passions par des habitudes criminelles : de ce nombre fut Augustin; il vécut plusieurs années dans des désordres honteux; mais il eut enfin le bonheur de triompher de ses penchants, et de se consacrer à la pratique de la vertu. Il ne serait pas possible de compter ces saints pénitents, qui gémirent sous des chaînes plus pesantes que les nôtres, et qui les brisèrent en se faisant une courageuse violence. Si nous étions moins lâches, nous trouverions que les difficultés que nous alléguons ne sont souvent qu'imaginaires; nous ne redouterions plus les voies laborieuses de la pénitence; nous ne balancerions plus de faire ce que firent tant de Saints de l'un et de l'autre sexe, des vierges délicates, de jeunes gens d'une faible complexion et élevés dans la mollesse, des princes, des rois, et nous nous écrierions souvent, avec saint Augustin : « Pourquoi ne ferai-je » pas ce que tels et telles ont eu la générosité de » faire (15)? »

Ces exemples sont bien propres à nous encourager, et à faire taire tous les prétextes. Ne disons plus que l'exemple du Fils de Dieu est trop élevé au-dessus de nous. Considérons cette multitude innombrable de Saints qui nous invitent à porter le joug de l'Homme-Dieu, et qui nous disent avec saint Paul : *Soyez nos imitateurs, comme nous l'avons été de Jésus-Christ* (16). Ce sont des hommes qui nous étaient semblables en tout; ainsi notre lâcheté n'a plus d'excuse. Ils forment une nuée de témoins qui nous montrent par leur propre expérience, que la pratique de la perfection chrétienne est facile et pleine de douceur. Ils s'élèveront au dernier jour, et condamneront les pécheurs, qui se verront couverts d'une confusion inexprimable (17). Nous devons donc nous animer par leurs exemples; et en considérant souvent ces vainqueurs du monde, revêtus de robes d'immortalité, disons-nous souvent à nous-mêmes : Les Saints ont été mortels comme nous, faibles et sujets aux passions de cette misérable vie; si nous sommes fidèles à nos engagements envers Dieu, nous deviendrons bientôt les compagnons de leur gloire et de leur bonheur. Mais il faut pour cela que nous marchions sur leurs traces, c'est-à-dire, que nous portions notre croix, que nous renoncions au monde et à nous-mêmes, que nous menions une vie de travail, de prière et de pénitence. Nous sommes perdus, si nous marchons par une autre route. Il faut renoncer au monde et à la chair avec les Saints, ou s'attendre à être exclus du ciel avec les méchants.

Il n'y a qu'un Dieu, qu'un Sauveur, qu'un Évangile, qu'un paradis. Il n'y a qu'une loi, et elle est invariable. C'est une erreur bien dangereuse que de s'imaginer que les chrétiens qui vivent dans le monde ne soient point tenus de tendre à la perfection, ou qu'ils peuvent se sauver en suivant une autre route que les Saints. On aime à se persuader, d'après l'exemple du grand nombre, qu'il y a une espèce de voie mitoyenne pour aller au ciel. En conséquence de cette fausse persuasion, comme le monde ne pratique point l'Évangile, on tâche d'allier ses maximes avec celles du Sauveur, comme si elles n'étaient pas essentiellement incompatibles. On oublie, ou l'on feint d'oublier, que la règle tracée par Jésus-Christ oblige indistinctement tous ceux qui font profession de croire en lui. Il n'y a point de chrétien qui ne doive travailler à devenir parfait comme notre Père céleste est parfait, qui ne soit tenu de porter son image et de lui ressembler : ce n'est que par cette ressemblance que nous sommes véritablement ses enfants. C'est pour tous une obligation indispensable d'être animés de la vie et de l'esprit de Jésus-Christ. Il a attaché l'effet de ses promesses à cette condition; il nous l'a enseigné lui-même, et nous l'a fait enseigner par ses apôtres. Il n'y a à cet égard aucune différence entre les ecclésiastiques, les religieux et les personnes du monde. Encore une fois, la loi est générale; la différence n'est que dans les moyens; tous doivent se sanctifier et mourir au monde. Or, si l'on examine la vie de la plupart des chrétiens, y trouvera-t-on le crucifiement des passions? L'esprit de Jésus-

(13) Num. XIII, 34. — (14) Num. XIV, 9.
(15) *Tu non poteris quod isti et istæ?* S. Aug. Conf.
(16) I Cor. XI, 1.
(17) Dan. XII, 2.

Christ règne-t-il dans leurs cœurs, anime-t-il leurs actions? Ne remarque-t-on pas dans leur conduite les mêmes vices qu'on remarquait dans celle des païens : la médisance, l'envie, la colère, la vengeance, la vanité, l'amour du monde, l'orgueil, l'ambition? Ils voudraient en vain soutenir que ce sont des fautes de surprise; il est évident que ce sont des péchés d'habitude, et que ces passions tiennent le cœur sous leur empire. La moindre occasion les fait connaître tels qu'ils sont. Qu'ils ne se vantent donc plus de mener une vie régulière, de fréquenter les sacrements, de faire des aumônes; tout cela est imparfait : tant que le fondement de la piété leur manque, qu'ils ne sont pas mortifiés dans leurs passions, ils n'ont point ce véritable esprit du christianisme qui a caractérisé tous les Saints.

Le point le plus important pour un disciple de Jésus-Christ, est de bien comprendre qu'il doit d'abord mourir à soi-même. C'est la première condition requise pour être admis à l'école divine du Sauveur. Il faut pour cela se rendre maître de ses sens, par la pratique de la mortification extérieure. On doit y joindre le renoncement à sa volonté et le crucifiement de ses passions, sur la ruine desquelles on établira dans son cœur l'esprit d'humilité, de douceur, de patience et de charité. Chacun doit, selon le degré de capacité dont il est pourvu, méditer les motifs et les règles de ces vertus, et s'exercer à en produire des actes, tant extérieurs qu'intérieurs; il doit encore combattre les vices qui y sont opposés, et en réprimer continuellement le principe. En examinant les replis de son cœur, il découvrira ce qu'il y a de vicieux dans ses inclinations, et il se mettra en état de détruire le mal dans sa racine. C'est ainsi que nous parviendrons à mourir à nous-mêmes.

Mais ce n'est point encore assez. Fréquentons les sacrements; prions avec assiduité; lisons et méditons la loi sainte; exerçons-nous à la pratique des aspirations pieuses, afin d'unir nos âmes à Dieu. Cette union, jointe au crucifiement de l'amour-propre, formera en nous l'esprit de Jésus-Christ, le fera croître de jour en jour, et nous rendra les imitateurs des Saints. Il est vrai que l'accomplissement de ce double devoir demande une application soutenue, et que nous interrompions de temps en temps nos affaires temporelles. Mais que ne font pas les hommes pour se procurer les avantages et les satisfactions de cette vie? Ne feront-ils rien pour réformer leurs cœurs, et pour orner leurs âmes de vertus (18)? C'est là cependant leur principale affaire, de laquelle dépend le bon usage des biens dont ils jouissent ici-bas, ainsi que leur bonheur pour cette vie et pour l'autre.

On objecte que l'on n'est point capable de cette application soutenue qu'exige la sanctification du chrétien, et on s'excuse sur la dissipation qu'entraînent nécessairement les affaires de ce monde au milieu duquel on est obligé de vivre. On emploierait, dit-on, les moyens indiqués, si l'on était dans un désert ou dans un cloître. Mais les chrétiens qui raisonnent de la sorte se font illusion : au lieu d'attribuer leurs désordres à leur lâcheté, ils les rejettent sur l'état où la divine Providence les a placés. Nous conclurons, au contraire, que leur conduite serait encore plus irrégulière dans un cloître, qu'elle ne l'est dans le monde. Tout devient danger pour celui qui est dans de mauvaises dispositions. Hé! sur quel fondement voudrait-on affranchir les personnes du monde de l'obligation de dompter leurs passions, de renoncer au péché et de tendre à la perfection? Ne sont-elles pas tenues de sauver leurs âmes, et conséquemment d'imiter les Saints? Dieu n'est point contraire à lui-même; en ordonnant de tendre à la perfection, sa volonté était que l'état du plus grand nombre des hommes fût de vivre dans le monde. Il veut que toutes les places soient occupées dans le monde, et que les devoirs de chaque condition soient fidèlement remplis (19). Il n'exige donc point que les hommes quittent l'emploi qu'ils ont dans le monde; il exige seulement qu'ils se sanctifient par le détachement du cœur et par des motifs de religion. Aussi chaque état a-t-il des Saints, en supposant toutefois qu'on puisse l'exercer légitimement.

Dieu ne veut point non plus que l'on abandonne ses affaires temporelles; il ordonne, au contraire, d'en prendre soin. Le marchand doit s'appliquer à son commerce; le laboureur à la culture de la terre; le serviteur à son ouvrage; le maître à la conduite de sa maison et à l'administration de ses biens. Ce sont là des devoirs essentiels; ne les pas remplir, ce serait manquer à Dieu, à la société, à soi-même, à ses enfants, à sa famille. On se damnerait en les négligeant, quelque chose que l'on pût faire d'ailleurs. Mais il faut les sanctifier, ces devoirs, et se réserver des moments pour vaquer aux exercices de la religion. Nos actions ne peuvent avoir de valeur que par le motif qui les produit : il en est l'âme, il les détermine, il en forme le caractère, il en fait des

(18) *Vacat esse philosophum, non vacat esse christianum.* S. Eucher. ad Valer.

(19) I Cor. VII, 20; Ephes. IV, 1.

vertus ou des vices. Agissons-nous par un principe d'avarice, d'amour-propre, de sensualité? Il est alors facile de décider à quelle classe appartiennent nos actions. Voilà le poison qui gâte les vertus mêmes de ceux qui ne savent pas mortifier leurs passions. C'est pour cela que les anciens philosophes n'en eurent que de fausses. Aussi reçurent-ils dans ce monde leur récompense par les vains applaudissements des hommes. Le moyen donc de plaire à Dieu, est d'agir toujours avec une intention droite, et de se proposer pour fin sa gloire et l'accomplissement de sa volonté. On sanctifiera par-là tous ses travaux, toutes ses actions. Veillons surtout pour nous préserver du piége des passions; saisissons les occasions presque continuelles qui se présentent de pratiquer la vertu; nourrissons notre ferveur en rentrant de temps en temps en nous-mêmes, en élevant notre cœur à Dieu par de fréquentes aspirations.

Il serait inutile de s'excuser sur la rigueur et la difficulté du précepte. Dépend-il de nous d'élargir la voie que le Sauveur du monde nous a déclaré être étroite? Il y a sans doute des difficultés; mais avec du courage nous les vaincrons. Le ciel, qui a tant coûté aux Saints, ne nous coûterait donc rien? Se procure-t-on sans peine les avantages temporels? Et qu'est-ce, après tout, que les biens de ce monde? Mortifions donc nos penchants déréglés, et la doctrine de l'Évangile ne nous paraîtra plus si dure. La liberté et le vrai contentement de l'âme seront le fruit du renoncement à nous-mêmes; il produira en nous le règne de l'amour divin, et cette *paix du Seigneur, qui surpasse toute intelligence* (20), qui remplit la capacité du cœur, et que rien au monde ne peut nous ravir. Ce don précieux soutient les vrais fidèles au milieu des plus rudes épreuves. Il les console, il les anime, il leur fait trouver le centuple de ce qu'ils ont quitté pour Dieu. Ils s'écrient avec le Psalmiste : *Les méchants m'ont entretenu de choses vaines et fabuleuses, mais, ô mon Dieu! que cela est différent de votre loi* (21); *que les cris d'allégresse et de salut se fassent entendre dans les tabernacles des Saints* (22).

Comparons l'état du plus puissant monarque du monde, avec celui de l'humble serviteur de Dieu (23). La puissance, les richesses, les plaisirs constituent le bonheur imaginaire du monarque; les peuples s'empressent à lui obéir; ils préviennent jusqu'à ses désirs; la terre est en silence devant lui; à son ordre les armées marchent, dévastent les provinces, ou sacrifient leurs vies; il punit par un seul de ses regards, et distribue les faveurs à son gré, sans que personne ose lui demander compte de sa conduite; les princes mêmes n'approchent de lui qu'en tremblant; ils s'estiment heureux et honorés s'il daigne recevoir leurs hommages; ils cherchent à lire dans ses yeux, comme des esclaves, quelle espèce de sacrifice il exige d'eux. Voilà donc ce que le monde admire. Il n'y a que le serviteur de Dieu qui jouisse de l'indépendance et de la liberté. Il n'est occupé que de l'accomplissement de ses devoirs. Résigné dans les revers, il s'élève au-dessus de toutes les considérations humaines, parce qu'il est détaché du monde, sans toutefois que la charité l'empêche de prendre part à la prospérité de son prochain. Les injures ou les affronts ne peuvent le déconcerter; il les reçoit comme des moyens de s'avancer dans la vertu, et comme des effets de la sagesse, de l'amour et de la miséricorde de Dieu.

Les inquiétudes et les peines d'un roi augmentent à proportion de sa puissance; et cette puissance même rend ordinairement ses passions plus impétueuses. D'ailleurs, ne voyons-nous pas que sa grandeur et son bonheur dépendent des autres hommes, dont la faveur est si capricieuse? S'il veut régner en tyran, il est sûr d'avoir presque autant d'ennemis secrets, qu'il a de sujets; s'il veut se faire aimer par sa douceur et sa clémence, il trouvera un peuple aveugle et ingrat qui abusera peut-être de ses bienfaits. Jugeons par-là de la fragilité du pouvoir d'un roi. Mais ses richesses ont-elles plus de solidité, ou plutôt n'est-il pas le plus pauvre des hommes, puisque ses besoins sont plus grands et ses désirs plus insatiables? Le plus riche est celui qui a le moins de besoins, qui ne demande rien, et qui est content de la situation où il se trouve. Les plaisirs d'un roi sont moins vifs, parce qu'ils lui coûtent moins qu'aux autres hommes. En effet, les plaisirs du monde consistent principalement dans la poursuite, ou du moins la vivacité de la poursuite en augmente le prix. Qu'un roi ne soit pas vertueux, son cœur est le misérable jouet des passions qui le tyrannisent successivement; il est rongé par mille soins cuisants qui empoisonnent les plaisirs qu'il veut goûter. Aman, qui gouvernait l'empire de Perse sous le nom de son maître, coulait des jours remplis d'amertume, parce que le juif Mardochée refusait de fléchir le genou devant lui, à la porte du palais. C'est ainsi que le plus petit obstacle aux

(20) Phil. IV, 7.
(21) Ps. CXVIII, 85.
(22) Ps. CXVII, 15.

(23) Voyez le traité de saint Chrysostôme, intitulé : *Comparatio Regis et Monachi, ed. Savil.* t. VII p. 861, *ed. Ben.* t. I p. 116. On trouve la traduction de ce traité dans les œuvres de Blosius.

passions des méchants, les rend malheureux. Leurs plaisirs ne sont que vanité; la fausse joie que leur donne une satisfaction passagère disparaît bientôt pour faire place aux inquiétudes; et ces inquiétudes, pour n'être pas connues des autres hommes, n'en sont pas moins pénibles. Combien qui, placés au faîte des honneurs, sont à eux-mêmes un fardeau insupportable?

Concluons donc avec saint Chrysostôme, qu'on ne doit point chercher le bonheur dans les passions humaines : vérité qui de plus est confirmée par les oracles de la sagesse éternelle. La même autorité nous apprend qu'il n'y a de véritablement heureux que celui qui pratique la vertu : aussi le Sauveur donne-t-il le nom de *béatitudes* aux vertus dans lesquelles consiste le renoncement à nous-mêmes (24). Elles conduisent effectivement au bonheur, et nous procurent sur la terre celui dont nous sommes capables de jouir dans un état d'épreuves. Mais la récompense qui nous est réservée dans le ciel est telle, qu'elle n'a nulle proportion avec toutes les souffrances de cette vie. L'exemple des Saints nous montre la voie que nous devons suivre; la gloire dont ils jouissent anime notre espérance, excite notre ferveur.

« Il est de notre intérêt, dit saint Bernard (25), et » non de l'intérêt des Saints, que nous honorions » leur mémoire... Je ne pense jamais à eux, que je » ne sente naître en moi un ardent désir de leur » compagnie, de leur bonheur, de leur intercession. » Penser aux Saints, c'est en quelque sorte les voir; » par-là nous nous trouvons transportés par la meil- » leure partie de nous-mêmes dans la terre des » vivants, pourvu que l'affection accompagne nos » pensées. Là, les Saints sont présents en personne, » et nous ne sommes avec eux que par nos désirs. » Ah! quand serons-nous réunis à nos Pères! quand » serons-nous les concitoyens des esprits bienheu- » reux, des patriarches, des prophètes, des apôtres, » des martyrs, des vierges? Quand serons-nous as- » sociés au chœur des Saints? Le souvenir de cha- » cun d'eux est, pour ainsi dire, un nouvel aiguil- » lon, ou plutôt un flambeau qui augmente le feu » qui brûle nos âmes, qui nous fait soupirer avec » plus d'ardeur après le bonheur de les voir et de » les embrasser, en sorte qu'il nous semble que » nous sommes déjà au milieu d'eux. Du lieu de » notre exil, nous nous unissons par nos affections » à toute l'assemblée des Saints, considérant tantôt » celui-ci, tantôt celui-là. Quelle serait notre lâ- » cheté, si nos âmes ne s'élançaient pas au milieu » de cette troupe bienheureuse; si nos cœurs ne se » consumaient pas par des soupirs continuels? » L'Église des premiers-nés nous appelle, et nous » ne répondons point? Les Saints désirent ardem- » ment nous avoir avec eux, et nous les mépri- » sons?...... Prévenons avec toute l'ardeur dont » nous sommes capables, ceux qui nous attendent; » hâtons-nous d'aller à ceux qui souhaitent que » nous leur soyons associés. »

Le saint docteur parle ensuite du désir du bonheur des Saints, et du secours de leur intercession; puis il ajoute : « Ayez pitié de moi, ayez pitié de » moi, vous du moins qui êtes mes amis. Vous con- » naissez nos dangers, notre fragilité, notre igno- » rance et les piéges de nos ennemis. Vous savez » combien nous sommes faibles, et combien nos » ennemis sont furieux. Vous avez éprouvé les » mêmes tentations; vous avez triomphé des mêmes » assauts; vous avez échappé aux mêmes piéges. » Ce que vous avez souffert vous-mêmes, vous a » rendus compatissants.... Nous sommes membres » du même chef..... Votre gloire ne peut être con- » sommée sans nous. »

Saint Bernard insiste enfin sur le secours de l'intercession des Saints, qui est un autre avantage que nous retirerons de la célébration de leur fête. « Ce- » lui, dit-il (26), qui était puissant sur la terre, l'est » encore plus dans le ciel, où il est devant la face » du Seigneur. Si pendant sa vie mortelle il était » touché de compassion pour les pécheurs et priait » pour eux, comment ne prierait-il pas présente- » ment pour nous, et avec d'autant plus d'ardeur » qu'il connaît plus parfaitement nos besoins et nos » misères? Le ciel n'a point changé ses disposi- » tions, il n'a fait qu'augmenter sa charité. Quoique » impassible, il est toujours susceptible de compas- » sion. Placé devant le trône de la miséricorde, il a » pris des entrailles de miséricorde. »

SAINT CÉSAIRE, MARTYR A TERRACINE.

L'AN 300.

Il y avait à Terracine, en Italie, une coutume aussi barbare qu'impie. Elle consistait en ce que dans certaines occasions solennelles, un jeune homme faisait volontairement le sacrifice de sa vie à Apollon, la divinité tutélaire de la ville. Ses concitoyens, qui le caressaient depuis longtemps, finissaient par l'orner avec la plus grande magnificence,

(24) Matt. V.
(25) *Serm. S. de festo omnium sanct. n.* 5, 6.
(26) *Serm. in Vigil. SS. Petri et Pauli*, p. 987.

et dans cet état il sacrifiait à Apollon. Cette cérémonie achevée, il se précipitait dans la mer, où il était englouti par les flots. Césaire, qui était un saint diacre nouvellement arrivé d'Afrique, fut une fois témoin de cette horrible scène. Il ne put contenir son zèle, et il condamna hautement une superstition aussi abominable. Le prêtre de l'idole le fit arrêter sur-le-champ, et on le conduisit devant le gouverneur. Celui-ci ordonna qu'on se saisît de Césaire et du prêtre Lucien, qu'on les renfermât tous les deux dans un sac, et qu'on les jetât dans la mer. Cette sentence fut exécutée l'an 300, durant la persécution de Dioclétien. Nous apprenons de saint Grégoire-le-Grand (1), qu'il y avait à Rome une ancienne église dédiée sous l'invocation de saint Césaire. Elle était depuis longtemps ensevelie sous un tas de ruines, lorsque Clément VIII la fit rebâtir avec magnificence; il fit en même temps Sylvestre Aldobrandini, son petit neveu, cardinal-diacre de cette église. Saint Césaire est nommé avec honneur dans le sacramentaire de saint Grégoire, dans le martyrologe du septième siècle, publié par le P. Fronteau ; dans ceux de Bède, d'Usuard, etc. Ses actes donnés par Surius sont modernes et méritent peu de créance.

(1) L. 11, ep. 1.

SAINT BÉNIGNE,

APÔTRE DE BOURGOGNE, MARTYR.

DEUXIÈME SIÈCLE.

On croit, sur la foi de presque tous les martyrologes, que saint Bénigne était disciple de saint Polycarpe; qu'il vint dans les Gaules pour y prêcher la foi, avec saint Andoche et saint Thyrse, qui sont honorés le 24 septembre, et qu'ils exercèrent d'abord leur zèle à Autun, où ils baptisèrent la famille de Fauste, père de saint Symphorien. Bénigne passa à Langres, et de là à Dijon. Ses travaux apostoliques y furent suivis du même succès. Mais enfin son amour pour Jésus-Christ lui coûta le sacrifice de sa vie. On assure qu'il fut étendu avec des poulies; qu'on le déchira avec des nerfs de bœufs; qu'on lui enfonça des alènes sous les ongles; qu'on lui scella les pieds avec du plomb fondu, dans une pierre, qu'on voyait encore du temps de saint Grégoire de Tours; qu'en cet état on l'enferma avec des chiens furieux; qu'on le battit sur le cou avec des barres de fer, et qu'enfin on le perça d'un coup de lance. On l'enterra près du lieu où il avait souffert. Saint Grégoire, évêque de Langres, dans le diocèse duquel Dijon était alors, fit bâtir une église sur son tombeau. C'est l'origine de la célèbre abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, qui appartenait à la congrégation de Saint-Maur avant qu'elle eût été réunie à l'évêché de Dijon. Notre saint martyr est nommé en ce jour dans les martyrologes. Il y a d'autres jours marqués pour honorer la mémoire de la translation de ses reliques.

Voyez saint Grégoire de Tours, *de Gl. Mart.* c. 55; l'*Hist. de l'Égl. gal.* t. I p. 42.

SAINTE MARIE, ESCLAVE, MARTYRE.

TROISIÈME OU QUATRIÈME SIÈCLE.

Marie était esclave de Tertullus, sénateur romain. Elle professait le christianisme dès sa naissance, et elle était la seule de toute la maison de son maître qui connût Jésus-Christ. Elle priait beaucoup et jeûnait fréquemment. Les jours qu'elle consacrait spécialement au jeûne étaient ceux où les païens célébraient leurs fêtes impies. Cette pratique de dévotion lui attira des désagréments de la part de sa maîtresse; mais son exactitude et sa fidélité à remplir tous ses devoirs la firent chérir de son maître.

Les édits de Dioclétien contre la religion chrétienne répandaient alors la terreur de toute part. Tertullus employa tous les moyens possibles pour engager Marie à sacrifier aux idoles; mais rien ne fut capable d'ébranler sa constance. Ce sénateur, craignant de perdre son esclave si elle était dénoncée au préfet, et touché d'une compassion barbare, la fit fouetter cruellement, dans l'espérance de lui inspirer d'autres sentiments. Il lui fit ensuite passer trente jours dans un cachot obscur, où elle n'avait d'autre nourriture qu'autant qu'il lui en fallait pour ne pas mourir de faim. Marie trouva sa consolation et sa force dans la prière. Elle se réjouissait de n'avoir plus rien à espérer dans le monde, et de souffrir pour Jésus-Christ. A la fin, le juge fut informé de ce qui se passait. Il fit un crime à Tertullus d'avoir caché une chrétienne dans sa maison, et l'esclave fut remise entre ses mains. Dans l'interrogatoire que Marie subit, elle répondit avec modestie, mais avec fermeté. Lorsque le peuple l'entendit confesser qu'elle était chrétienne, il demanda à grands cris qu'elle fût brûlée vive. La Sainte, pendant ce temps-là, priait Dieu de lui donner du courage. Enfin elle dit au juge : « Le Dieu que je sers » est avec moi. Je ne crains donc point vos tour» ments, qui peuvent tout au plus m'ôter une vie » que je désire sacrifier pour Jésus-Christ. » Le juge

la fit tourmenter avec tant de cruauté, que le peuple, qui, un moment auparavant, demandait sa mort, ne put supporter cet horrible spectacle, et voulut qu'on mît fin à ses tortures. Pour prévenir les suites de cette émotion naissante, le juge ordonna aux licteurs de détacher Marie de dessus le chevalet. On la mit sous la garde d'un soldat. La Sainte, alarmée surtout du danger que courait sa chasteté, trouva le moyen de s'échapper et d'aller se cacher dans des rochers. Elle termina sa vie par une heureuse mort, mais non point par le glaive. Elle est appelée martyre dans le martyrologe romain et dans d'autres martyrologes, parce qu'on donnait souvent ce titre à ceux qui avaient généreusement souffert pour Jésus-Christ, comme nous l'apprenons de saint Cyprien et de quelques autres écrivains de l'antiquité ecclésiastique.

Voyez les actes sincères de sainte Marie, publiés par Baluze, *Miscel*, t. II p. 115, et les martyrologes de Bède, d'Adon, d'Usuard, etc.

SAINT AUSTREMOINE,

APÔTRE ET PREMIER ÉVÊQUE D'AUVERGNE.

TROISIÈME SIÈCLE.

Saint Austremoine (1) est un de ces sept illustres missionnaires qui vinrent dans les Gaules, vers le milieu du troisième siècle. Il fonda l'église d'Auvergne, dont il fut le premier évêque (2). Ce siége fut transféré depuis à Clermont (3). Le détail des actions de saint Austremoine nous est entièrement inconnu. On assure qu'il fut enterré à l'endroit où l'on a bâti l'abbaye d'Issoire, située dans la Basse-Auvergne, et qui appartient aux Bénédictins. On y conserve encore son chef. La plus grande partie de ses reliques se gardent dans l'abbaye de Mauzac, près de Riom, et à Pierre-Encise, autrement Saint-Ivoine, en Aquitaine. Le culte de saint Austremoine était fort célèbre en France, dès le huitième siècle. Ce Saint est nommé en ce jour dans le martyrologe romain.

Voyez saint Grégoire de Tours, *Hist.* l. 1, c. 30, et *de Glor. Confessor.* c. 30; Tillemont, t. IV; Baillet, etc. Mabillon a publié l'histoire de la translation des reliques de saint Austremoine à Mauzac, avec des remarques, *Sæc.* 3, *Ben. part.* 2.

(1) En latin, *Stremonius* ou *Strymonius*.

(2) On donnait alors le nom d'Auvergne à la ville principale et à la province.

(3) Vers le 8e siècle.

(4) Les auteurs du *Gallia Christ. nova*, t. XI, *q.* 12, observent judicieusement que le dragon de saint Romain de Rouen, ainsi que celui de saint Marcel de Paris, étaient originairement l'emblème du démon que ces Saints avaient vaincu en détruisant l'idolâtrie.

(5) Cave, *Hist. Lit.* t. I p. 530, et quelques autres écrivains attribuent cet ouvrage à Vénance Fortunat, qui, pour éviter la fureur des barbares en Italie, quitta Ravenne et vint s'établir à Tours par dévotion pour saint Martin. De là il fut appelé à Poitiers par sainte Radegonde, et on l'élut ensuite évêque de cette ville, sur la démission de Platon. Il mourut peu après l'année 600. On l'honore à Poitiers le 4 décembre. Il a laissé divers ouvrages qui prouvent qu'il avait du génie et une grande étendue de connaissances. Ces ouvrages sont, 1° une vie de saint Martin en vers, composée d'après l'élégante vie du même Saint, que Sulpice Sévère avait écrite en prose;

SAINT MARCEL, ÉVÊQUE DE PARIS.

CINQUIÈME SIÈCLE.

Saint Marcel naquit à Paris, de parents d'une condition médiocre. La pureté, la modestie, la douceur, la charité, la mortification furent les vertus qui le caractérisèrent dès son enfance. Toute sa conduite était si sainte, dit l'auteur de sa vie, qu'il paraissait n'avoir rien de commun avec le monde, et ne pas même connaître les penchants de la chair. La gravité de ses mœurs et ses progrès dans les saintes lettres le rendirent extrêmement cher à Prudence, évêque de Paris. Aussi ce prélat, sans avoir égard à la jeunesse de Marcel, l'ordonna-t-il lecteur de son église. On dit que depuis ce temps-là, notre Saint prouva, en diverses occasions, que Dieu l'avait favorisé du don des miracles. Il fut élevé ensuite à la prêtrise, et, après la mort de Prudence, tous les suffrages se réunirent pour le placer sur le siége de Paris. Comme il n'avait accepté cette dignité qu'en tremblant, il ne cessa de veiller sur lui-même avec la plus grande exactitude, et il s'acquitta de toutes ses fonctions avec un zèle infatigable. On lit dans sa vie, qu'il délivra le pays d'un serpent qui s'était retiré dans le tombeau d'une femme adultère. Mais celui qui a rédigé cette vie, écrivait près de 200 ans après la mort du Saint, ne vivait pas sur les lieux, et paraît fonder uniquement son récit sur une tradition populaire (4). Saint Marcel mourut au commencement du cinquième siècle, le 1er novembre, jour auquel il est nommé dans le martyrologe romain, quoiqu'on ne célèbre sa fête à Paris que le 3 du même mois. Il fut enterré dans un village qui était à un quart de lieue de la ville, mais qui en fait aujourd'hui partie, sous le nom de faubourg Saint-Marcel ou Saint-Marceau. Du temps de Louis-le-Débonnaire, ou de Charles-le-Chauve, on bâtit une église sous son invocation, laquelle, après diverses réparations, subsiste encore, et est desservie par un chapitre de chanoines. On en tira depuis ses reliques, pour les transporter dans la cathédrale, qui se glorifie de posséder ce précieux trésor.

Voyez, dans Surius, la vie de saint Marcel par Fortunat (5); Baillet, *Gallia Christ. nova, etc.*

SAINT AMABLE,

PATRON DE RIOM, EN AUVERGNE.

CINQUIÈME SIÈCLE.

Saint Amable naquit au village de Riom, qui est aujourd'hui une des principales villes de l'Auvergne. Les vertus éminentes qu'il pratiqua dès sa jeunesse lui méritèrent l'honneur d'être élevé au sacerdoce. Il paraît qu'il fut chargé du soin de l'église de Riom. Son évêque le fit venir ensuite dans la ville d'Auvergne, et l'attacha à son église. On pense que l'évêque dont il s'agit ici était saint Sidoine Appollinaire. Saint Amable mourut sur la fin du cinquième siècle. Son tombeau devint célèbre par plusieurs miracles, et saint Grégoire de Tours en rapporte quelques-uns dont il avait été témoin oculaire. Vers la fin du dixième siècle, son corps fut transporté de Clermont à Riom, et déposé dans l'église de Saint-Bénigne. Quoique la mort de ce Saint soit arrivée le premier novembre, on n'a jamais fait sa fête en ce jour, sans doute à cause de celle de la Toussaint. On la célèbre aujourd'hui le 11 juin.

Voyez saint Grégoire de Tours, *de Gloriâ Confess.*, c. 33; Baillet, et le P. Longueval, *Hist. de l'église gallic.*, t. II p. 190.

SAINT VIGOR, ÉVÊQUE DE BAYEUX.

VERS L'AN 536.

Saint Vigor, né dans l'Artois (*), fut un des disciples de saint Waast. Il quitta depuis sa patrie, vint dans la Neustrie, alors soumise aux Francs, et s'arrêta dans le territoire de Bayeux. Touché de voir l'idolâtrie régner encore dans ce pays, il travailla avec un zèle infatigable à la détruire; et ce zèle fut suivi des plus heureux succès. Après la mort de l'évêque de Bayeux, qu'on croit être saint Contest, il fut unanimement élu pour lui succéder. On lui attribue la fondation de trois monastères, entre autres celui de Cérisi. Il mourut, selon l'opinion la plus probable, avant le milieu du sixième siècle (**), et fut enterré sur le mont Phanus ou Chrismat (***), où était autrefois un prieuré de son nom. Il eut pour successeur Leucade, qui souscrivit au troisième concile d'Orléans, en 538. Saint Vigor est nommé dans le martyrologe, sous le 1er novembre, qui fut le jour de sa mort. On fait sa fête à Bayeux le 3 de ce mois. Il y a à Rouen une église paroissiale dédiée sous son invocation.

Voyez *Gallia Christ. nova*, t. XI p. 348; Baillet; le P. Longueval, *Hist. de l'égl. gal.* t. II p. 408; Trigan, *Hist. eccl. de Normandie*, t. I p. 87, 100, 102.

† SAINT FLORBERT ou FLORIBERT,

ABBÉ A GAND.

VERS L'AN 661.

On ne connaît pas avec certitude le lieu ni l'année où saint Florbert naquit. On ne sait même rien de particulier sur sa vie, si ce n'est ce qui est relatif à l'époque où il fut choisi par saint Amand, vers 639, pour diriger les deux monastères que celui-ci avait établis à Gand en l'honneur des saints Apôtres, dont le premier est connu sous le nom de

2° un recueil de poésies, divisées en onze livres. Parmi ces poëmes, il y en a de fort courts. Ils ont été publiés à Mayence par le P. Brower, jésuite. 3° Une explication de l'oraison dominicale, qu'on regarde comme le chef-d'œuvre de l'auteur; la communion journalière y est recommandée. Cette pièce a été imprimée dans la Bibliothèque des Pères et dans les *Ortodoxographa*, avec l'explication du symbole des Apôtres par le même auteur. 4° L'explication du symbole de saint Athanase, que Muratori a donnée dans ses *Anecdota latina*, p. 212. 5° Les vies de saint Germain de Paris, de saint Aubin, évêque d'Angers, de saint Paterne, évêque d'Avranches, de saint Amant, évêque de Rodez, de sainte Radegonde, de saint Remy, évêque de Rheims. Ces vies sont en général peu intéressantes, parce qu'elles sont dénuées de faits et surchargées de miracles. Il faut en excepter celle de sainte Radegonde, qui sert de supplément à une autre vie de cette Sainte, composée par une de ses religieuses, nommée Baudonivie. Voyez D. Rivet, t. III p. 464, et l'*Hist. Lit.* de Cave, de la seconde édition. On n'y retrouve point les fautes qui s'étaient glissées dans la première. Cave cependant n'est point exact dans cet article, puisque des deux Fortunat, il ne fait qu'une seule et même personne.

Il y a un autre Fortunat, qui fut évêque de Lombardie, et qui était originaire de Verceil. Son savoir lui fit donner le surnom de philosophe. Il vint en France un peu avant le premier. Peut-être avait-il été chassé par les Lombards. Il s'établit près de Chelles, et fut fort estimé de saint Germain, évêque de Paris, dans le diocèse duquel il vivait. Il mourut vers l'an 569. On l'honore sous le nom de saint Fortuné, le premier mai et le 18 juin. Le lieu où il fut enterré porte son nom, et on y conserve ses reliques. Il y a deux églises dédiées sous son invocation. C'est à ce Saint qu'on doit donner la vie de saint Marcel de Paris. Il l'écrivit à la prière de saint Germain, évêque de la même ville. Voyez les Bollandistes, sous le 18 juin; Dubois, *Hist. Eccl. Paris*, l. 1, c. 8; D. Rivet, *Hist. Lit. de la France*, t. III p. 298.

(*) Dans le territoire d'Arras : *in Atrebatensi territorio, ex parentibus nobilitate et fide pollentibus ortus est.* Voyez Ghesquière, *Acta SS. Belgii selecta*, t. II p. 93, n. 6.

(**) Ghesquière place sa mort vers l'an 536.

(***) Les actes disent *Phœnus*. Voyez Ghesquière, *op. cit.* p. 96. Son corps repose actuellement dans l'église de l'ancienne l'abbaye de Saint-Riquier près d'Amiens.

l'abbaye de Saint-Pierre ou du Mont-Blandin, et dont l'autre reçut dans la suite le nom de Saint-Bavon, parce qu'il fut illustré par la pénitence de ce Saint.

Ce fut donc dix ans environ après la fondation de ces monastères, que saint Florbert fut chargé de leur direction. Il s'en acquitta avec le plus grand zèle, suivant pieusement les traces de saint Amand, marchant constamment dans la présence du Seigneur, et ne négligeant rien pour conduire dans la voie de la vertu ses religieux, dont le nombre augmentait de jour en jour. Saint Amand lui avait aussi confié la mission d'annoncer la foi dans tout le territoire de Gand, et là aussi Florbert fit éclater un zèle sans bornes. Aussi ce fut lui qui travailla avec le plus grand succès à extirper l'idolâtrie et à fonder le christianisme dans cette contrée.

Après s'être exercé ainsi pendant vingt ans dans le service du Seigneur, il fut appelé à jouir de la béatitude éternelle vers l'an 661 (1). Son corps fut enterré

(1) Le docte et respectable M. J. J. Raepsaet a publié dans *le Messager des sciences et des arts des Pays-Bas*, 1re livr., 1829, une *Notice sur la pierre sépulcrale de saint Florbert, mort à Gand vers le milieu du septième siècle*. C'est M. De Bast, secrétaire de la Société des beaux-arts de Gand, qui a communiqué à l'auteur de la notice ce monument intéressant découvert dans les archives de la cathédrale de Saint-Bavon, à Gand. La pierre est de marbre blanc, et présente des vestiges de mortier ou de chaux, qui font présumer qu'elle a été maçonnée dans un mur ou dans un pavé; mais il est plus probable que c'est dans un mur, puisque l'inscription ne présente aucune trace du frottement des pieds que la pierre aurait subi pendant tant de siècles, si elle avait été scellée dans la pavé. Voici cette inscription :

I^I_C I
REQVIESCIT· FLOR
BERTVS· ABBA...:
GANDENSIS· CÆ
NOBII : OBEIIT VuI.
—
ID. OCTOB·

Cette inscription est un document précieux pour notre agiographie nationale. Les savants, longtemps partagés sur l'année de la mort de saint Florbert, s'accordaient encore moins sur le jour. Le savant Bollandiste Périer, dans son commentaire sur la vie de saint Bavon, et Mabillon se sont accordés à fixer l'époque de cette mort vers l'année 664, tandis que d'autres la placent vers l'année 659.

Après une longue dissertation, où l'auteur de la notice s'attache à prouver l'originalité de cette pierre sépulcrale, il en conclut qu'il ne reste aucun doute sur la mort du saint abbé qui eut lieu le 8 octobre, et que pour l'année, qui n'est point relatée dans l'inscription, c'est une des plus grandes preuves de son authenticité. En effet cette omission dans une inscription lapidaire du septième siècle est caractéristique. A cette époque on n'énonçait pas encore l'année, pas même dans les actes publics, ni dans les chartes royales. On peut donc se rapporter à l'autorité des Bollandistes qui ont fixé l'année 664, ou plutôt à celle de Ghesquière et de son collaborateur Corneille Smet, qui placent cette mort vers l'année 661. La découverte de cette pierre fournit à M. Raepsaet l'occasion d'entrer dans quelques détails sur un point d'histoire qui se rattache à celle de saint Florbert, l'origine de la ville de Gand, dont l'époque n'est pas encore exactement fixée. Sans parler des fables qui donnent pour berceau à cette ville un *Castrum Ganda*, bâti par Jules César, ou pour fondateur un *Gandarus*, qui existait 300 ans avant l'ère chrétienne, rêveries rejetées par la chronique de saint Bavon, ouvrage du douzième siècle, et adoptées par Sanderus, l'auteur s'attache à prouver la fausseté de l'opinion vulgaire, d'après laquelle la ville de Gand devrait son nom au monastère même de Saint-Bavon.

Dans des chartes et des chroniques du neuvième et dixième siècles, on trouve ce monastère désigné sous le nom de *Gant*, ou de *Gand*. De là, tous les écrivains postérieurs ont répété les uns après les autres, que l'abbaye de Saint-Bavon avait été bâtie dans le *Castrum Gandavense;* que ce monastère s'appelait *Ganda, Gent*, et qu'il a donné son nom à la ville de *Gand*. Tous ces auteurs n'auraient pas adopté et avancé ces erreurs, s'ils n'avaient point perdu toute tradition du gouvernement des Francs avant le huitième siècle.

Ces sortes de châteaux *(castra)* n'existaient point dans les Gaules au septième siècle; ils ne datent que de la naissance de la féodalité; du neuvième ou dixième siècle, époque à laquelle les gouverneurs et capitaines de ces châteaux devinrent héréditaires, sous le titre de *chatelains*, et qu'ils obtinrent aussi, à titre héréditaire et foncier, l'administration du territoire ressortissant du château; territoire auquel on donna le nom de *castellania*, et qu'ils avaient régi jusqu'alors, en qualité d'officiers du roi, comme lieutenants, *Vicarii*, du comte du *Pagus* ou province.

Sous la domination des Francs, et longtemps encore après, ces territoires étaient divisés en *Pagi majores, mediocres*, et *minores*, et ceux-ci subdivisés en *vicos, hameaux* ou *quartiers*.

Dans deux chartes, citées par le chanoine De Bast, dans son ouvrage sur l'ancienneté de la ville de Gand, Beaudemond, troisième abbé de Saint-Bavon, au septième siècle, appelle du nom de *Gandavum*, un *Pagus* situé sur le bord de l'Escaut, et dont les habitants sacrifiaient aux arbres, aux bois, etc. *Gandavum* est encore appelé *Pagus*, et non pas *Castrum* dans la charte de Louis-le-Débonnaire de l'année 816, *in Pago Gandensi*.

Ce n'est donc pas l'enclos seul du monastère de Saint-Bavon, qui, dans cette dernière charte, s'appelait *Gandavum, Genda, Gent*, mais c'était tout le *Pagus*, et le monastère de Saint-Bavon ne constituait pas le *Pagus Gandavensis*, mais il était situé dans ce *Pagus*, et n'en formait qu'un *Vicus* ou quartier.

M. Raepsaet pense que, quant au nom de *Gand*, donné par plusieurs chroniques au monastère de Saint-Bavon, ce mot n'indique ici que la situation et non pas un nom propre; c'est ainsi que l'on a conservé l'usage de désigner beaucoup d'abbayes et d'autres établissements par le nom même du lieu où ils sont situés.

D'après toutes ces notions, l'auteur croit pouvoir établir contre l'opinion vulgaire, d'abord qu'il n'existe aucune preuve qu'au septième siècle il y avait un *Castrum Gand, Gendt* ou *Gandavum*; et qu'ensuite il est faux que le monas-

dans l'église du monastère du Mont-Blandin, devant l'autel de saint Pierre, et y reposa environ trois cent quatorze ans, jusqu'à ce que, lors de la dédicace de la nouvelle église, Adalbéron, archevêque de Reims, le levât de terre vers l'an 975, et le plaçât dans un endroit convenable. Cependant les reliques de saint Florbert ne furent proprement et solennellement levées de terre qu'en 1049, où elles furent exposées à la vénération des fidèles par Baudouin, évêque de Noyon, en présence du comte Baudouin. Ces reliques furent brûlées, avec les corps de sept autres Saints, au seizième siècle, par les iconoclastes.

Voyez les *Acta SS. Belgii selecta*, t. III p. 339-344.

---

2 NOVEMBRE.

—

COMMÉMORATION DES MORTS,

AUTREMENT APPELÉE LA FÊTE DES AMES.

Les catholiques entendent par *purgatoire*, un état mitoyen où les âmes sont purifiées du péché par des peines temporelles (1). Mais où est le purgatoire? Qu'y souffre-t-on? Comment y souffre-t-on? Voilà des points sur lesquels l'Église n'a rien défini.

Cette doctrine d'un état où quelques péchés sont punis après la mort, par des peines temporelles, est liée avec les articles fondamentaux de la religion chrétienne. Les âmes qui sortent de cette vie, coupables de péché mortel, sont condamnées à des supplices éternels; comme celles qui en sortent dans la grâce de Dieu, ont pour partage une éternité de bonheur. Mais il peut arriver que quelques-unes de ces dernières aient encore des taches légères à expier, et par conséquent qu'elles ne puissent entrer immédiatement dans le royaume céleste. Leur pénitence, pour avoir été sincère, n'a peut-être pas en toute la perfection nécessaire; elles n'ont peut-être pas entièrement acquitté la dette qu'elles avaient contractée envers la justice divine : l'Écriture nous en fournit des exemples dans la personne de David (2), des Israélites qui moururent dans le désert (3), de Moïse et d'Aaron (4), du prophète qui fut mis en pièces par un lion (5). Il faut que cette dette soit acquittée dans cette vie-ci ou dans l'autre.

Certainement il y a des fautes vénielles qui ne méritent point la mort éternelle; mais si on ne les efface point dans ce monde par de dignes fruits de pénitence, elles seront punies dans l'autre. L'Écriture parle souvent de ces fautes vénielles, dont les justes ne sont point ordinairement exempts; et ils cesseraient d'être justes, si ces péchés légers où il est si facile de tomber par surprise, détruisaient en eux la grâce, ou leur faisaient perdre la charité (6). Ces fautes cependant empêchent une âme d'entrer dans le ciel, tant qu'elles ne sont point effacées. Il faut être parfaitement pur, pour paraître devant un Dieu qui est la sainteté même, et qui ne peut souffrir la moindre iniquité; c'est pour cela qu'il est dit du ciel, *qu'il n'y entrera rien de souillé* (7). Aussi voit-on les Saints ou les personnes pieuses s'examiner sans cesse pour apprécier leurs actions et leurs pensées; sonder les replis de leurs cœurs; s'accuser et se juger continuellement elles-mêmes; s'efforcer de rectifier leurs penchants par les œuvres de pénitence, par la participation aux sacrements; gémir tous les jours sur les souillures que leurs affections peuvent contracter. Quel est l'homme cependant qui veille assez sur lui-même, pour éviter toutes ces fautes de surprise qui sont presque imperceptibles? Quel est celui dont le cœur n'a point d'attachement désordonné, dans les actions duquel il n'entre ni relâchement, ni négligence, ni quelque autre défaut? Quel est celui dont la ferveur est assez grande, pour qu'il ne lui échappe rien de défectueux dans toute sa vie, ou assez parfait pour que le sang de Jésus-Christ qui nous est appliqué par tant de moyens, l'ait purifié de toute espèce de tache? Où sont ceux dans lesquels l'image de Dieu ne soit en rien défigurée? La Sainte-Vierge, par une grâce extraordinaire, fut préservée des fautes les plus légères pendant tout le cours de sa vie : mais comme elle seule a eu ce glorieux privilége, les plus grands Saints doivent avouer qu'ils pèchent tous les jours; ce qui est un motif pour eux de se relever aussitôt par la pratique de la componction et de la vigilance (8). Nous espérons de la miséricorde divine, que la pénitence efface les péchés véniels de sur-

tère de Saint-Bavon, qu'on croit bâti sur les ruines de ce *Castrum*, ait donné son nom à la ville de Gand, tandis qu'au contraire il est certain que cette ville a reçu son nom du *Pagus Gand* ou *Gent*, dans lequel elle était située.

Quoi qu'il en soit du nom, il reste toujours certain que la ville même doit son accroissement et sa splendeur, voire même son origine, à l'abbaye de Saint-Bavon, et Raepsaet est loin de le contester.

(1) Voyez Conc. Trid. *Sess.* 25; la Profess. de Foi de Pie IV; l'Exposition de la Foi, par Bossuet, et le Catéch. de Montpellier.

(2) 2 Reg. XIV, 10 et 13; ibid XXIV.

(3) Num. XIV.

(4) Num. XX, 24; Deut. XXXII, 51.

(5) 3 Reg. XIII.

(6) Prov. XXIV, 16; Jac. III; 2 Mall. XII, 36, etc.

(7) Apoc. XXI, 27.

(8) Prov. XXIV, 16.

prise; ceux même que nous ne connaissons point, sont virtuellement réparés par la componction, si elle est assez sincère et assez vive pour les détruire effectivement.

On ne doit pas raisonner de la même manière des péchés véniels de malice, ou qui se commettent de propos délibéré. Ils sont plus griefs, et ont des suites plus funestes, surtout quand ils se changent en habitude, et conduisent ordinairement au péché mortel. Il ne suffit pas de les éviter. Si nous ne sommes exacts à veiller sur nous-mêmes, si nous ne travaillons efficacement à soumettre tous nos penchants, nous avons de justes raisons de craindre que quelque affection désordonnée ne gâte le corps de nos actions, sans être suffisamment réparée par la pénitence; et voilà pourquoi les meilleurs chrétiens sont toujours dans la crainte, quand ils pensent au compte redoutable que nous rendrons à Dieu, même d'une parole inutile. Personne ne peut être justifié devant lui, que par un effet tout gratuit de sa miséricorde. Mais se trouve-t-il beaucoup de chrétiens, même parmi les plus fervents, qui remplissent assez parfaitement les conditions auxquelles cette miséricorde est promise, pour oser espérer qu'il ne reste plus aucune tache dans leurs âmes? *Seigneur,* s'écriait le Prophète-Roi, *n'entrez point en jugement avec votre serviteur; car aucun homme vivant ne peut être justifié en votre présence* (9).

Toute âme qui sort de ce monde avec quelque souillure, ou chargée de la moindre dette envers la justice divine, ne peut entrer dans le royaume de toute sainteté, jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement purifiée. C'est ce qui résulte de ce que nous avons dit précédemment. Mais on ne dira pas qu'un péché véniel, qui ne détruit point la grâce sanctifiante, doit être puni par des tourments éternels. Il faut donc conclure de là qu'il y a des péchés qui s'expient dans le monde à venir, et c'est, suivant la remarque de saint Augustin, ce que donnent à entendre ces paroles de Jésus-Christ : le péché *contre le Saint-Esprit ne sera remis ni en ce siècle, ni en l'autre* (10). Le Sauveur, en nous exhortant à nous accorder avec notre adversaire, fait mention d'un lieu de tourments, dont les âmes seront délivrées, après toutefois qu'elles auront payé jusqu'à la dernière obole (11). Celui, dit saint Paul (12), dont l'ouvrage soutiendra l'épreuve, sera récompensé; mais celui qui élèvera sur le fondement (qui est Jésus-Christ) un édifice de bois, de foin, de paille, ou dont les œuvres imparfaites et défectueuses ne seront point capables de soutenir l'épreuve du feu, sera sauvé, mais comme en passant par le feu. Il n'est parlé que du ciel et de l'enfer dans la sentence que le souverain Juge prononcera à la fin des siècles, parce qu'il n'y aura plus alors de purgatoire. Il est encore vrai de dire de chaque mourant, que de quelque côté que l'arbre tombe, il y restera toujours, parce que le sort de chaque âme doit être alors fixé pour une éternité de bonheur ou de malheur. Mais ceci n'exclut point un état de purgation avant le jugement dernier, et par lequel passeront quelques âmes distinées d'ailleurs à la vie éternelle. Cette doctrine du purgatoire sera prouvée avec plus d'évidence par la pratique générale où l'Église catholique a toujours été de prier pour les âmes des fidèles défunts.

Les membres dont l'Église de Jésus-Christ est composée, ou triomphent dans le ciel, ou combattent sur la terre, ou souffrent en purgatoire : de là les dénominations d'Église *triomphante,* d'Église *militante,* d'Église *souffrante.* La charité nous lie à tout le corps mystique de Jésus-Christ, et elle nous fait partager les misères et les afflictions, ainsi que le bonheur et les consolations de tous ceux qui y sont compris. La communion des Saints, que nous professons en récitant le Symbole, renferme une communication de biens, et un commerce mutuel entre tous les membres de Jésus-Christ. Nous l'avons ce commerce avec les Saints du ciel, lorsque nous remercions Dieu pour leurs triomphes et leurs couronnes, que nous implorons leur intercession et que nous en ressentons les effets; nous l'avons avec les âmes du purgatoire, lorsque nous sollicitons la miséricorde divine en leur faveur.

La prière pour les morts est un acte de piété, un acte de charité. On en trouve la preuve dans l'ancien Testament et dans la pratique de la synagogue judaïque. Les purifications usitées par rapport aux morts démontrent la persuasion où étaient les Juifs, que la dévotion des vivants procurait aux morts des secours spirituels (13). Judas Machabée envoya au temple douze mille drachmes d'argent, *afin qu'on offrît un sacrifice pour les péchés de ceux qui étaient morts, ayant de bons et religieux sentiments touchant la résurrection... C'est donc une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.* Ce passage est du second livre des Machabées (14), qui est regardé comme canonique par le compilateur des canons apostoliques, par

(9) Ps. CXLIII, 2.
(10) Matt. XXII, 32; S. Aug. *de Civ. Dei,* l. 22, c. 13.
(11) Matt. V, 25, 26.
(12) 1 Cor. III, 12, 13, 14. Voyez le Catéch. de Montpellier, t. II p. 342, *ed. lat.*
(13) 1 Cor. XV, 29; Eccles. VII, 37.
(14) XII, 43, 46.

Tertullien, saint Cyprien, saint Hilaire, saint Ambroise, saint Augustin, et par le troisième concile de Carthage. Il est vrai que quelques anciens l'appellent apocryphe; mais ils ne veulent dire autre chose, sinon qu'il n'était point dans le canon des Hébreux compilé par Esdras; ce qui ne doit point surprendre, puisqu'il fut écrit après ce temps. Au reste, Origène et saint Jérôme, qui lui donnèrent l'épithète d'*apocryphe,* le citent comme ayant une autorité divine. L'Église catholique le met au nombre des livres *deutéro-canoniques,* c'est-à-dire qui furent compilés après le temps d'Esdras, et dont les auteurs furent inspirés de la même manière que ceux des autres livres de l'Écriture (15).

Les écrits des premiers Pères prouvent que dès l'origine du christianisme, on a toujours cru dans l'Église qu'il y avait un purgatoire. Dans toutes les anciennes liturgies, il est fait mention de la prière et du sacrifice pour les morts. Saint Cyrille de Jérusalem, expliquant aux catéchumènes plusieurs endroits de la liturgie, leur dit (16), qu'on y prie pour l'empereur et pour tous les vivants; qu'on y nomme les martyrs et les Saints, afin de réclamer leur intercession; qu'on y fait enfin mention des fidèles défunts, afin de solliciter la miséricorde divine en leur faveur. « Nous nous souvenons, dit-il, » de ceux qui sont morts, premièrement des patriarches, des apôtres et des martyrs, afin que » Dieu reçoive nos supplications par leurs prières » et leur intercession. Ensuite nous prierons pour » nos pères et pour les évêques, et en général pour » tous ceux d'entre nous qui sont sortis de cette » vie, dans la ferme espérance qu'ils reçoivent un » très-grand soulagement des prières qu'on offre » pour eux dans le saint et redoutable sacrifice (17). » Saint Cyrille éclaircit ce qu'il vient de dire par la comparaison suivante : « Si un roi avait envoyé en » exil des personnes qui l'auraient offensé, et que » leurs amis ou leurs proches lui offrissent quelque » présent de grand prix, telle que serait une cou» ronne, pour apaiser sa colère, ne pensez-vous » pas que ce prince ferait grâce aux coupables, ou » du moins qu'il adoucirait leurs peines? C'est » ainsi que nous adressons à Dieu nos prières pour » ceux qui sont morts, quoiqu'ils soient pécheurs, » non pas en lui présentant une couronne, mais en » lui offrant Jésus-Christ même qui a été immolé » pour nos péchés, afin que celui qui est si bon et » si miséricordieux, leur devienne favorable ainsi » qu'à nous. » Toutes les anciennes liturgies s'accordent en ce point, sans en excepter même celles des sectes des chrétiens orientaux, quoique séparés de la communion de l'Église catholique depuis le cinquième ou sixième siècle (*).

(15) Quelques anciens n'ont douté de la canonicité des livres dont il s'agit, que parce que la tradition sur ce point n'avait point encore été éclaircie. Ce doute est également tombé sur quelques livres du nouveau Testament, que les protestants ne laissent pas d'admettre. Du moins ceux d'entre les protestants qui conviennent que l'auteur du second livre des Machabées est un historien très-digne de foi, doivent-ils reconnaître dans son récit la créance du grand-prêtre, recommandable par son zèle et sa vertu, celle des prêtres et des docteurs attachés au service du temple de Jérusalem, celle de la nation juive. Ils doivent avouer de plus que Jésus-Christ ne les a jamais repris sur ce point de leur créance. Frappé sans doute de ces réflexions, Jérémie Taylor, savant protestant, s'exprime ainsi, *Lib. Off. Proph.* l. 1. *sæc.* 20, *n.* 11, p. 343 : « Nous trouvons dans l'histoire » des Machabées, que les Juifs priaient et offraient des sa» crifices pour les morts; ce qui se prouve de plus par d'au» tres passages, ainsi que par la forme des prières usitées » pendant la captivité, et que nous avons encore. Ce qui » mérite une attention particulière, c'est que le Sauveur qui » réprouvait toutes les mauvaises doctrines, qui condamnait » les traditions des Scribes et des Pharisiens, qui combattait » leurs erreurs sur les morts et la résurrection, n'a pas dit » un mot contre la pratique publique dont nous parlons, et » l'a laissée telle qu'elle était. Celui qui venait nous déclarer » la volonté de son Père, n'aurait point agi de la sorte, si » cette pratique n'eût été innocente, pieuse et pleine de cha» rité; elle a été toujours universelle. On le prouve par des » témoignages formels de Tertullien, de saint Cyprien, etc.

(16) *Catech.* 19, *n.* 9, *p.* 328, *ed. Ben.*

(17) Ces paroles sont citées par Eustrate, qui florissait dans le sixième siècle, et par le moine Nicon. Voyez les notes des Bénédictins, *ibid.*

(*) Arnobe, parlant, l. 7, *adv. Gent.* de nos liturgies publiques, dit *qu'on demande à Dieu la paix et le pardon pour les rois, les magistrats, les amis et les ennemis, tant vivants que défunts.* Il y a dans les Constitutions apostoliques un fragment de liturgie fort ancienne, à laquelle Grabe, Hicks et Deacon ont emprunté plusieurs choses pour leurs nouveaux modèles de liturgies primitives, et que Whiston a prétendu qu'on devait mettre au nombre des écritures canoniques. On y lit ce qui suit : « Prions pour tous ceux qui » sont morts en paix. » *Const. Apost.* l. 8, c. 13. Voyez Le Brun, *Liturg.*

Holden, théologien catholique anglais, dont le jugement est assez imposant, s'exprime en ces termes *(Analys. fidei,* lib. 2, cap. 6) : « On conviendra sans peine, que des hommes » méchants et vicieux, qui ont vécu et persévéré pendant » plusieurs années consécutives dans toute sorte d'impiété, » mais qui, à l'heure dernière, ont obtenu la grâce de la pé» nitence, et trouvé merci devant le Père des miséricordes, » ont besoin d'une certaine purification pour extirper en » eux-mêmes les restes du péché et les mauvaises habitudes » qui ont prit racine au fond leur âme, et qu'un temps aussi » court n'a pas permis d'arracher entièrement et de déraci» ner jusqu'au fond. » Voyez Feller, *Catéchisme philosophique,* t. III p. 150.

Il est vrai que Luther nomme quelque part le purgatoire une *invention des prêtres,* et un *feu de mensonge;* mais ailleurs il soutient, qu'*on est obligé d'y croire fermement, et de*

Qu'on parcoure les anciens Pères, et on verra qu'ils sont tous formels sur ce point. Nous allons en citer quelques-uns. Clément d'Alexandrie, qui florissait l'an 200 de Jésus-Christ, assure que les hommes doivent expier les fautes légères par des peines qu'ils souffriront après la mort avant de pouvoir entrer dans le ciel (18). Tertullien dit, en parlant de certaines traditions apostoliques, qu'on offrait de son temps des sacrifices pour les morts, et aux fêtes des martyrs (19). « Une veuve, dit-il » ailleurs (20), prie pour l'âme de son mari défunt; » elle demande pour lui le repos, avec l'avantage » de lui être réunie, et elle offre des sacrifices les » jours anniversaires de sa mort. Si elle omet ces » choses, elle fait divorce avec son mari autant » qu'il est en elle. Selon saint Chrysostôme (21), » c'est une obligation pour un prêtre d'intercéder » auprès de Dieu pour les péchés des vivants et des » morts. Ce n'est pas inutilement, dit ailleurs ce » saint docteur (22), que nous nous souvenons des » morts dans la célébration des divins mystères, et » que nous prions pour eux l'Agneau qui a effacé » les péchés du monde, afin qu'ils puissent en rece- » voir du soulagement. Celui qui est à l'autel ne » crie point en vain : Prions pour ceux qui se sont » endormis dans le Seigneur. Ne manquons point » de secourir les défunts; le sacrifice est offert pour » la commune expiation du monde (23). »

Saint Augustin s'exprime ainsi dans son *Enchiridion* (24) : « On ne peut nier que les âmes des » morts ne soient soulagées par la piété de leurs » amis vivants, quand on offre le sacrifice du mé- » diateur, ou qu'on fait dans l'église des aumônes à » leur intention. Mais ces choses ne sont utiles qu'à » ceux qui, pendant leur vie, ont mérité qu'elles » leur fussent profitables...... Il y a une vie si

venir au secours des âmes trépassées par la prière, le jeûne et l'aumône. C'est ainsi qu'il assure, contradictoirement à d'autres allégations, *que Dieu fait encore aujourd'hui des miracles près des tombeaux et des corps des Saints; que chaque homme, chaque ville, chaque peuple a son patron particulier.* Voyez *Opp. Luth. Wittenb.*, t. V, fol. 161, t. VII, fol. 7; *Opp. Jenens.*, t. I, fol. 86, a; t. VIII, *in Conc. de cons. S. Pauli*, et t. I, fol. 165, a.

Parmi les Anglais, Montagu et Gummig se sont déclarés pour l'existence d'un purgatoire. Farbes, évêque d'Edimbourg, en a fait autant : il dit que c'est un usage très-ancien, et transmis par les apôtres mêmes, de prier pour les trépassés, que le rituel anglais de 1549 contient à ce sujet un très-beau modèle de prière. Scheidon, Blancford, Barrow, et, comme nous avons vu plus haut, Thorndick défendent aussi de leur côté les prières pour les morts. *(Tabcraud., loc. cit.*, p. 358, 420 et 421.)

Parmi les modernes, un théologien protestant, le docteur Less, a défendu cette doctrine dans sa *Christliche Religionstheorie*. Jung, dans sa *Theorie der Geisterkunde*, se prononce aussi en faveur du purgatoire, ainsi que du limbe et de l'intercession des Saints. Aussi on chercha à le faire passer pour fanatique.

Le savant docteur Scheid, historien de la maison de Brunswick et bibliothécaire à Hanovre, écrit ce qui suit à Büsching : « Mille fois j'ai réfléchi sur la question de savoir s'il n'y au- » rait pas dans l'autre monde une école préparatoire. Une » foule d'hommes sortent de cette vie, avant d'avoir com- » mencé à aimer Jésus-Christ, contre qui ils n'ont du reste » pas de haine. Or, ils n'ont pas été en état de parvenir à » cette sanctification, sans laquelle il n'est donné à personne » de voir le Seigneur. N'y aurait-il pas dans l'éternité, qui » conduisît tant d'hommes à ce point? etc. » (Büsching's *Beitrage von denkwürdiyen personen*, t. III p. 313.)

Les Juifs et les Mahométans adoptent encore aujourd'hui un tel état de purification, et ils croient que par la prière, que les premiers appellent *Kadisch*, et par la commémoration des morts, que les autres nomment *El-Kathme*, on peut venir au secours des trépassés.

Clément d'Alexandrie rapporte *(Stromat.* t. V p. 549), que les philosophes stoïciens soutenaient qu'après cette vie on passait par un état de purification, qu'ils appelaient ἐμπύρωσιν. La même idée servait de base à la doctrine pythagoricienne de la migration des âmes, d'après laquelle l'âme humaine, avant d'atteindre la béatitude parfaite dans l'autre vie, devait être purifiée. Si l'on en croit Eusèbe *(Præparatio evangelica)*, il faudrait aussi rapporter à cette même croyance ce que Zoroastre enseignait relativement à la migration des âmes par les douze signes du zodiaque, avant de participer à la félicité du ciel. Platon aussi disait que les âmes restaient enfoncées dans la boue et les ténèbres, jusqu'à ce qu'elles fussent entièrement pures. Dans le sixième livre de l'Énéide, où l'on raconte la descente d'Énée aux enfers, on expose également, avec beaucoup de détails, la doctrine d'un état de purification à subir dans l'autre vie. Les Indiens partagent aussi cette croyance, ainsi que celle qu'il faut venir au secours des trépassés par des sacrifices et des prières, et que par-là ils peuvent rentrer en grâce. *(Voyages* de Hafner, t. II p. 29, dans la *Bibliothèque* de Sprengel, t. XXXIX.)

(18) *Strom.* l. 7, p. 794, 865.

(19) *L. de Coron.* c. 3.

(20) *L. de Monog.* c. 10.

(21) *De Sacerd.*, l. 6, p. 424, *ed. Ben.*

(22) *Hom.* 51, *in* 1 *Cor.* t. X p. 393.

(23) Les protestants, qui ont traduit Dupin en Angleterre, observent que saint Chrysostôme dit dans sa trente-huitième homélie sur l'épître aux Philippiens, qu'il fût ordonné par les apôtres de prier pour les fidèles défunts, dans les redoutables mystères. On lit dans M. Thorndike, théologien protestant, *Just. Weights and measures*, c. 16, que « la pratique » de l'Église d'intercéder pour les morts dans la célébration » de l'Eucharistie, est si générale et si ancienne, qu'elle ne » peut avoir l'imposture pour fondement, ou que cette im- » posture doit avoir la même origine que le christianisme. »

Beausobre a prétendu dans son histoire du manichéisme, l. 9, c. 3, *not.*, que saint Cyrille de Jérusalem avait changé la liturgie sur le point dont il s'agit; mais il a été solidement réfuté par le savant P. Henri *a Porta*, dominicain, professeur à Pavie, *Append. ad Tractat. de Purgatorio.* Mediolani, 1758.

(24) C. 110.

» sainte, qu'elle n'en a pas besoin; et une vie si » coupable, qu'elle n'en retire aucun fruit. Le sa» crifice s'offre pour les Saints en actions de grâces; » il est propitiatoire pour ceux qui ont encore des » taches à expier. » Selon ce Père (25), la pompe funéraire n'est que pour la consolation des vivants; il n'y a que les prières, les sacrifices et les aumônes qui soient utiles aux morts. Il distingue les martyrs pour le repos desquels on ne prie point, mais aux prières desquels on doit se recommander (26).

Si nous remontons aux premiers siècles du christianisme, nous y verrons les fidèles demander avec ardeur qu'on prie pour eux, pour leurs parents ou leurs amis, lorsqu'ils auront quitté cette vie. On pourrait citer sainte Monique qui, étant près d'aller paraître devant Dieu, demandait pour son âme les suffrages de l'Église; on sait avec quel empressement saint Augustin sollicitait les prières des autres en faveur de ses parents défunts (27). Saint Éphrem, dans son testament (28), conjure ses amis de ne point l'oublier après sa mort, et de lui donner au contraire des preuves de leur charité, en offrant pour le repos de son âme des aumônes, des prières et des sacrifices, surtout le trentième jour. Nous apprenons de saint Athanase (29) qu'il avait prié avec ferveur pour l'âme de l'empereur Constant. Constantin-le-Grand voulut être enterré dans le porche de l'église des Apôtres (30), « afin d'avoir » part aux saintes prières, au sacrifice mystique et » aux divines cérémonies. » Après la mort de ce prince, une multitude innombrable de peuple offrit à Dieu pour son âme des prières accompagnées de soupirs et de larmes (31). Saint Paulin, ayant perdu son frère, le recommanda à la piété de ses amis, afin que par leurs prières ils procurassent à son âme de la consolation et du soulagement (32). Saint Ambroise écrivait à Faustin, qu'il s'affligeait excessivement de la perte de sa sœur : « Votre » sœur ne vous demande point des larmes, mais » des prières..... des sacrifices (33). » Dans son oraison funèbre de Théodose-le-Grand, il fait à Dieu cette prière : « Accordez à Théodose votre serviteur » un parfait repos, ce repos que vous avez préparé » à vos Saints (34).... J'aimai ce prince, et c'est pour » cela que je le suis jusque dans la terre des vi» vants. Je ne mettrai fin à mes larmes et à mes » prières, que quand il sera sur la montagne du » Seigneur, où ses bonnes œuvres l'appellent (35). » Les prières et les sacrifices pour les morts s'offraient quelquefois pendant trente, et même quarante jours (36).

L'histoire du vénérable Bède, la relation de sa mort, les lettres de saint Boniface, de saint Lul, etc., prouvent qu'anciennement les Anglais avaient un soin extrême de prier pour leurs frères défunts, pour ceux même qui étaient morts dans les pays éloignés (37). On fit le règlement suivant dans un concile des évêques soumis au siége de Cantorbéry, lequel fut tenu en 816, en présence de Kénulf, roi de Mercie, et des princes et grands officiers de sa cour (38). « Nous ordonnons qu'immédiatement après » la mort d'un évêque, on fasse pour lui des prières

(25) *Serm.* 182, *(ol.* 32), *de verb. Ap.* t. V p. 827, *et Bib. de curâ pro mortuis*, c. 1 et 18.

(26) *Serm.* 159, *ol.* 17, *de verb. Ap.* n. 1, t. V p. 765, *ed. Ben. Serm.* 284, p. 1183. La même doctrine sur la prière pour les morts se trouve en plusieurs autres endroits des ouvrages de saint Augustin, *Serm.* 280, p. 1134 *in Ps.* 37, n. 3, p. 295, *de Civ. Dei*, l. 21, c. 24. Il nous apprend, l. *de Hær.* c. 53, ainsi que saint Épiphane, *Hær.* 75, n. 3, qu'Aërius, prêtre arien, l'ayant attaquée, son hérésie fut condamnée par l'Église universelle. On peut voir encore sur le même sujet la vision rapportée dans les actes de sainte Perpétue, avec la Dissertation sur ces actes, par Orsi; Origène, l. 5, *contrà Cels.* p. 242, *Hom.* 28, *in Num. Hom.* 6 et 8, *in Exod.* etc.; Lactance, l. 7, *Instit.* c. 21.

(27) *Conf.* l. 9, c. 13, n. 36, etc.

(28) T. II, *ed. Vatic.* p. 230, 236.

(29) *Apol. ad Constant.* t. I p. 300.

(30) Euseb. *de Vitâ Constant.* l. 4, c. 60, p. 536, et c. 70, p. 562.

(31) Euseb. *ibid.* c. 71, 562.

(32) *Ep.* 35, *ad Delfin.* p. 223; *ep.* 36, *ad Amand.* p. 224, *etc.*

(33) *Ep.* 39, *ad Faustin.*, t. II p. 944, *ed. Ben.*

(34) *Da requiem perfectam servo tuo Theodosio, requiem illam quam præparâsti sanctis tuis*, n. 36, t. II p. 1207, *ed. Ben.*

(35) *Dilexi, et ideò prosequor illum usque ad regionem vivorum, nec deseram donec fletu et precibus inducam virum quò sua merita vocant, in montem Domini sanctum.* Ibid. n. 37, p. 1208. On peut voir aussi l'oraison funèbre de Valentinien, par le même Père, t. II p. 1193.

(36) Voyez saint Ambroise, *de obitu Theodosii*, n. 3, p. 1197, t. II. Le 3e, le 7e et le 30e jour étaient les plus solennels. Voyez Gavantus, *comm. in Missal. part.* 4, *tit.* 18, p. 273; les Constitutions apostoliques, l. 8, c. 42; Pallade, *Lausiac.* c. 26, etc.; Cotelier, *not. in Const. Apost. loc. cit.* De Ménard, *in Concord. Regul. et in Sacram. S. Gregor.* On lit dans saint Grégoire qu'il ordonna de chanter trente messes pour un moine, nommé Juste; que le trentième jour après la dernière messe, ce moine apparut à Coplosus, son prévôt, et lui dit : « J'étais dans les peines, et me voilà délivré. » *Dial.* l. 4, c. 55, t. II p. 466.

(37) Voyez les vies de ces Saints. Les fondations des églises, des monastères, des colléges, les donations, les monuments funéraires, les testaments, etc., prouvent que depuis Constantin, et surtout depuis le sixième et le septième siècle, la pratique de prier pour les morts est universelle dans l'Église. Voyez Fontanini, *de Vindiciis vet. codicum;* Le Mire *Donat. Belg.*, etc.

(38) C. 10, *ap. Spelm. Conc. Brit.* vol. I, p. 327; Johnson, *English. Eccl. Lawsand Canons*, vol. I, *ad an.* 816; *Con. Labbe*, t. VII p. 1489. Ce concile se tint à Cealchythe ou Celchythe.

» et des aumônes. Aussitôt que le signal aura été » donné dans l'église de chaque paroisse (39), que » les fidèles s'assemblent dans la basilique, et qu'ils » y chantent trente psaumes pour l'âme du défunt. » Qu'ensuite chaque prélat et chaque abbé chante » six cents psaumes; qu'il fasse célébrer cent vingt » messes; qu'il mette trois esclaves en liberté et » donne à chacun d'eux trois schellings; que tous » les serviteurs de Dieu jeûnent un jour. » Le concile veut encore que pendant trente jours on récite après les heures canoniales, un certain nombre de fois, l'oraison dominicale pour le défunt (40), et qu'on renouvelle l'obit le 30e jour; c'est-à-dire, que l'on chante la messe avec une grande solennité. Il ordonne aux fidèles de remplir ces devoirs de religion avec autant de fidélité, que s'il était question de quelqu'un de leur famille, afin que par la ferveur d'une intercession générale, ils puissent mériter le royaume éternel qui est commun à tous les Saints. Ce qui est ordonné ici pour les évêques, chaque famille le pratiquait pour ses parents; on faisait célébrer des messes pendant trente jours; on distribuait des aumônes pour le repos de l'âme des défunts, et ceux qui les recevaient allaient prier au tombeau des personnes mortes (41).

Depuis, il y eut un jour spécialement consacré à la prière pour les morts. En 998, saint Odilon, abbé de Cluny, institua dans tous les monastères de sa congrégation la fête de la Commémoration de tous les fidèles défunts, et la fixa au premier novembre. Elle fut peu de temps après adoptée par toute l'Église d'Occident. Le concile d'Oxford, tenu en 1222, la déclara fête de seconde classe, où l'on permettait seulement certains travaux nécessaires et importants. Dans quelques diocèses elle était de précepte jusqu'à midi. On la chômait tout le jour dans ceux de Vienne et de Tours et dans l'ordre de Cluny. En d'autres lieux, ce n'était qu'une fête de dévotion (42). Les Grecs ont fait longtemps la mémoire générale des morts, le samedi avant le carême et le samedi qui précède la Pentecôte; mais ils offraient le sacrifice, pour le repos des défunts, tous les samedis (43).

C'est donc, comme nous l'avons déjà observé, ***une sainte et salutaire pensée, que de prier pour les morts*** (44). Elle est sainte, parce qu'elle est très-agréable à Dieu. Parmi tous les sacrifices, il n'y en a point qui lui plaisent et qui l'honorent plus que ceux de la miséricorde et de la charité, surtout lorsqu'ils ont les âmes pour objet, et qu'ils sont offerts pour ceux que le Seigneur chérit. Or, les âmes qui souffrent en purgatoire sont destinées à être les héritières du ciel; la possession leur en est assurée; leurs noms sont écrits dans le livre de vie. Dieu qui les a comblées de ses dons les aime tendrement; il les regarde comme ses épouses; il désire les inonder d'un torrent de délices, et leur déployer toutes les richesses de sa gloire; mais sa justice s'y oppose encore et l'oblige à les laisser dans un lieu de bannissement et de douleur, jusqu'à ce que toutes leurs dettes soient acquittées. Tant qu'elles seront souillées de la moindre tache, sa sainteté les exclura de la bienheureuse patrie. Cependant, par une suite de son infinie miséricorde, il veut bien accepter les satisfactions que nous lui offrons pour elles; il nous invite à les soulager par nos prières, et à les soustraire aux coups de sa justice. Si la charité que nous exerçons sur la terre envers les malheureux, même envers les plus criminels, appartient si essentiellement à l'esprit du christianisme; si les aumônes les plus légères sont si magnifiquement récompensées, que ne fera pas pour nous Jésus-Christ, quand nous viendrons au secours de ses amis, de ses enfants qui souffrent des peines extrêmes? Les œuvres de miséricorde méritent, à ceux qui les exercent, les grâces les plus abondantes; et le souverain Juge, au dernier jour, leur décernera des couronnes immortelles. Mais, si l'on en excepte le salut qu'on procure au prochain par l'instruction et la prière, que peut-on comparer à la miséricorde qui nous fait secourir les âmes du purgatoire!

Au reste, la pratique de prier pour les morts n'est pas seulement utile à eux et à nous; elle est encore

(39) Anciennement le signal se donnait dans les églises avec une planche ou plaque de fer trouée, sur laquelle on frappait avec un marteau; cela s'observe encore chez les Grecs et chez les Latins, les derniers jours de la semaine sainte. Les cloches étaient connues en Angleterre avant ce temps-là, comme nous l'apprenons de Bède, *Hist.* l. 4, c. 23, *ad an.* 680; mais l'usage n'en était point universel.

(40) *VII Beltidum Pater noster.* Le *Beltis* était une espèce de rosaire ou de chapelet. Voyez la nouvelle édition du Glossaire de Henri Spelman, *verb.* Beltis.

(41) On en trouve la preuve sur plusieurs anciennes tombes et dans les vieux titres de quelques églises, qui ont échappé à l'injure des temps.

(42) Bzovius, *ad an.* 1294, attribue le *Dies iræ* au cardinal Ursini ou Frangipani; d'autres l'attribuent à Humbert, premier général des Dominicains, etc. Il est probable que cette prose a pour auteur quelque contemplatif qui n'a point voulu se faire connaître. Crashaw en a donné une bonne traduction en vers anglais, et le lord Roscommon en a beaucoup profité dans son admirable poëme du jugement dernier. (Voyez l'Essai sur Pope, par Warthon, p. 87.)

(43) Leo Allat. *de Dom.* p. 1462; Thomassin, *des Fêtes*; Benoît XIV, *de Festis SS. in diœces. Bonon.*

(44) 2 Mach. XII, 60.

pieuse en elle-même, et elle honore le Seigneur. Examinons qui sont ceux qui souffrent; cette seule considération suffira pour exciter notre ferveur. Ils appartiennent à Jésus-Christ comme nous; nous leur sommes unis par les liens de la charité et par la communion des Saints. Chacun d'eux est ce frère que nous devons aimer comme nous-mêmes. Nous sommes tous membres du même corps. Nous devons donc nous assister mutuellement. Qu'un membre souffre, dit saint Paul, les autres souffrent aussi. Quelle impiété, quelle cruauté ne serait-ce pas, que de voir son frère dans les flammes, sans lui tendre la main, et sans lui procurer quelque soulagement lorsqu'on le peut faire!

La dignité des âmes qui souffrent en purgatoire leur donne de nouveaux droits à notre compassion, et doit en même temps exciter notre vénération. Quoiqu'elles soient présentement éloignées de Dieu et renfermées dans des cachots brûlants, elles n'en sont pas moins du nombre des élus. Elles sont unies au Seigneur par la grâce; elles l'aiment par-dessus toutes choses; et au milieu des tourments qu'elles endurent, elles ne cessent de le bénir, de le louer, et d'adorer avec une parfaite résignation la sévérité de sa justice. Ce sont les âmes de ces vrais serviteurs qui ont vaincu le monde et l'enfer; ce sont des esprits bienheureux chargés de mérites et de grâces; ce sont les enfants de Dieu, les héritiers de sa gloire; ce sont des Saints; mais ils sont maintenant dans un état de souffrance, et notre imagination ne se peut rien figurer qui approche de leurs peines. Ils souffrent la privation de Dieu, laquelle, selon le concile de Florence, est le plus insupportable de tous les tourments. Jamais nous ne comprendrons quel supplice c'est pour une âme séparée de son corps, de s'élancer continuellement vers Dieu, qui est son centre, et de se sentir repoussée avec violence. C'est la plus rigoureuse de toutes les agonies.

Le feu du purgatoire, selon les Pères de l'Église, ne diffère point de celui de l'enfer. Il a été créé pour servir d'instrument à la vengeance divine; il a été allumé par le souffle de la colère de Dieu. Il a la vertu de tourmenter les esprits qui ne sont point revêtus de corps. A la vérité, il n'est pas de foi que le feu dont il s'agit ici soit un feu réel et matériel; mais c'est le sentiment le plus probable et le plus conforme à la tradition. « Le feu, dit saint » Thomas (45), tourmente même les damnés en en» fer, et les justes en purgatoire; la moindre peine » du purgatoire, ajoute-t-il (46), surpasse la plus » grande peine qu'on puisse souffrir en cette vie. » Saint Augustin s'exprime sur ce point de la ma» nière suivante : « Il est dit : *Il sera sauvé comme » par le feu*. Parce qu'il est dit : *Il sera sauvé*, on » méprise ce feu. Il sera cependant plus insuppor» table que tout ce qu'on peut souffrir en cette vie. » Vous savez combien les méchants ont souffert et » peuvent souffrir sur la terre; les hommes ver» tueux sont exposés au même sort. Quels tourments » les malfaiteurs ont-ils endurés, que les martyrs » n'aient pas souffert pour Jésus-Christ? et quelle » comparaison à faire entre ces tourments et ceux » dont nous parlons! Vous voyez cependant que les » hommes font tout au monde pour les éviter. A » combien plus forte raison doivent-ils pratiquer ce » que Dieu leur commande, pour échapper à ceux » du purgatoire (47)? Le feu du purgatoire, suivant » le vénérable Bède, sera infiniment plus intolérable » que tous les tourments de cette vie. » Ces paroles ne sont que la répétition de celles de saint Césaire d'Arles. « Quelqu'un dira peut-être : Je me soucie » peu du temps que je passerai en purgatoire, » pourvu que je parvienne à la vie éternelle. Mais à » Dieu ne plaise que l'on raisonne de la sorte. Tous » les tourments de cette vie ne peuvent être com» parés avec le feu du purgatoire. Et qui sait, d'ail» leurs, combien il y restera de jours, de mois, » d'années? On craindrait de mettre son doigt dans » le feu : comment ne craindrait-on pas d'être en» seveli un temps considérable dans les flammes » dévorantes (48)? » Ne croyons pas qu'il y ait dans la nature des peines suffisantes pour satisfaire la justice divine. Elle crée de nouveaux instruments qui font souffrir des tourments qu'il ne nous est pas possible de concevoir (49). Une âme, pour un péché véniel, souffrira plus que ne peut faire souffrir la complication des maladies les plus douloureuses; les tourments qu'elle endurera surpasseront les plus cruels supplices auxquels les malfaiteurs sont condamnés, toutes les tortures des martyrs prises ensemble. Voilà l'idée que les Pères de l'Église nous donnent du purgatoire.

Mais combien de temps les âmes resteront-elles en purgatoire? C'est ce que nous ignorons. De là vient que l'Église approuve les anniversaires perpétuels pour les morts. Il y a des âmes qui seront peut-être en purgatoire jusqu'à la fin du monde. A la vérité, il n'y aura plus d'état mitoyen entre le paradis et l'enfer, après le jugement universel; mais Dieu pourra à la fin du monde communiquer un tel

(45) *Suppl. qu.* 100, *a.* 2.
(46) *Ibid. a.* 3.
(47) S. Aug. *in Ps.* 37, t. IV p. 295.
(48) S. Cæsar. *Hom.* 1, p. 5, *vel in app. Op. S. Aug.* t. V.
(49) Voyez Bourdaloue, de la Rue, etc.

degré aux tourments des âmes, qu'elles acquitteront toutes leurs dettes en un moment. Car sa justice ne peut se relâcher de ses droits; et il faudra que nous payions jusqu'à la dernière obole. Il fut inexorable dans la punition de Moïse, son fidèle serviteur, dont la faute nous paraît si légère (50). Il le fut à l'égard de David, dont la pénitence avait été si sincère (51). Nous savons enfin comment il a traité son propre Fils, qui s'était fait notre caution (52); et cependant c'était le temps de la miséricorde. Mais après la mort, il ne laissera plus agir que sa justice, et il la déploiera dans toute sa rigueur.

Une circonstance qui doit particulièrement exciter notre compassion envers les âmes souffrantes en purgatoire, c'est qu'elles ne peuvent plus mériter, et qu'elles sont hors d'état de se procurer elles-mêmes le moindre soulagement. Les malades, les pauvres ont l'usage de la parole pour demander du secours; ils sont sûrs d'intéresser par la vue seule de leurs peines. Ils peuvent au moins implorer le Ciel, qui ne sera point sourd à leurs prières. Mais les âmes du purgatoire n'ont d'autre ressource que celle de la patience, de la résignation et de l'espérance. Elles ont beau faire entendre leurs gémissements; Dieu ne leur répond autre chose, sinon que sa justice doit être satisfaite, et que cette *nuit, où personne ne peut plus travailler, est arrivée pour elles* (53). C'est donc à nous qu'elles ont recours; comme elles n'ont point de voix pour se faire entendre, elles empruntent celle de l'Église et de ses ministres, qui sont les interprètes de leur douleur, et qui, pour nous attendrir en leur faveur, nous adressent de leur part ces paroles de Job : *Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous au moins qui êtes mes amis; car la main de Dieu m'a frappé* (54). Le pieux et savant Gerson les fait parler de la sorte (55) : « Priez pour nous, parce que nous sommes dans l'impossibilité de nous secourir nous-mêmes. Ce secours, il nous est permis de l'attendre de vous; ne nous le refusez pas. Vous, qui nous avez connus sur la terre, qui nous avez aimés, pourriez-vous nous oublier présentement? On dit communément que c'est au jour de l'affliction que l'on connaît un ami. Quelle affliction est comparable à la nôtre! Laissez-vous donc toucher de compassion. *Un cœur dur sera accablé de maux au dernier jour* (56). Soyez sensibles à vos propres intérêts, etc. »

Si les horribles cachots où sont détenues les âmes du purgatoire s'ouvraient sous nos pieds; si nous pouvions voir les tourments qu'elles endurent, quelle impression ce spectacle ne ferait-il pas sur nous? Que de larmes nous verserions, quel saisissement nous éprouverions à la vue de cette multitude innombrable de serviteurs de Dieu, qui sont nos frères en Jésus-Christ, qui souffrent des peines incompréhensibles? Il y a peut-être parmi eux quelques-uns de nos proches, de nos amis; car qui peut se flatter de sortir assez pur de cette vie, pour n'avoir plus besoin d'aucune expiation? Les jugements de Dieu sont impénétrables, et par cela même ils doivent nous faire trembler. Le Seigneur *jugera les justices*, et malheur à la vie de l'homme la plus exemplaire, s'il l'examine à la rigueur! Nous apprenons de saint Pierre que le juste sera à peine sauvé. A la bonne heure, que nous nous réjouissions en voyant des amis ou des parents vertueux mourir dans la grâce et la justice, et que nous espérions de la bonté divine qu'ils ont passé à la bienheureuse immortalité; mais sommes-nous sûrs qu'ils sont parfaitement purifiés de toute tache? Ne devons-nous pas, dans cette incertitude, les recommander avec ferveur à la bonté divine? Pourquoi ne dirions-nous pas avec saint Ambroise, dans son oraison funèbre de Valentinien-le-Jeune (57) : « Que l'on offre les saints mystères pour celui que nous regrettons. Prions avec ardeur pour le repos de son âme...... Peuple, levez les mains avec moi, afin qu'au moins par ce devoir, nous puissions donner quelque marque de notre reconnaissance pour les bienfaits que nous avons reçus (58). » Puis, joignant à ce prince, Gratien, son frère, qui était mort quelque temps auparavant (59), il dit : « Vous serez bienheureux l'un et l'autre, si mes prières peuvent quelque chose; je ne passerai aucun jour sans penser à vous; je ne prierai jamais sans me ressouvenir de vous; toutes les nuits vous serez l'objet de mes supplications; vous aurez part à tous mes sacrifices : si je vous oublie, puissé-je oublier ma main droite (60)! » Le saint docteur priait et offrait le sacrifice avec la même ferveur pour l'âme de son frère Satyre (61). Pensons, pour

(50) Deut. III, 24, 25.
(51) 2 Reg. XXIV, 15.
(52) Matt. XXVI, 36.
(53) Joan. IX, 4.
(54) Job. XIX, 21.
(55) *Querela defunctorum in purgatorio detentorum*, t. III p. 703, *ed.* Dupin.
(56) Eccles. III, 27.
(57) Ce prince fut massacré en 392, à l'âge de vingt ans, n'étant encore que catéchumène.
(58) *De obitu Valent.* n. 56, t. II p. 1189, *ed. Bened.*
(59) En 383.
(60) *Ibid. n.* 87, p. 1194.
(61) *De excessu fratris Satyri, n.* 80, p. 1135.

nous pénétrer des mêmes sentiments, que peut-être quelques-uns de nos parents et de nos amis sont en purgatoire à cause de nous; que peut-être ils sont punis pour un excès de tendresse envers nous, ou pour des péchés dont nous avons été l'occasion. Ce ne serait plus alors la charité seule, mais la justice qui nous ferait prier pour ces âmes.

Si les motifs que nous venons de rapporter ne suffisent point encore, soyons du moins touchés de notre propre intérêt. Quelle consolation ne sera-ce pas pour nous pendant l'éternité, d'avoir accéléré le bonheur des âmes du purgatoire! Quelle gloire pour nous d'avoir été capables de servir les amis de Dieu! De quelle reconnaissance ne seront-ils pas pénétrés après leur délivrance! Ils nous la témoigneront en priant pour nous, et en nous obtenant les secours qui nous sont nécessaires dans cette terre d'exil et de combats. Quand Joseph annonça à l'échanson de Pharaon qu'il recouvrerait sa dignité, il lui demanda sa protection, et le conjura de le faire sortir de la prison où ils avaient été enfermés ensemble; mais l'échanson, après son rétablissement, ne se souvint plus de Joseph (62). Il n'en est pas ainsi des âmes du purgatoire, dit saint Bernard (63); il n'y a que celles qui sont corrompues et vicieuses, où l'ingratitude puisse entrer. Ce vice ne se rencontre point dans les Saints, dont la bonté et la charité forment le caractère. Une fois entrés dans le ciel par nos prières, ils solliciteront pour nous les plus précieux dons de la grâce. Notre charité même nous rendra le Seigneur propice. *Ceux qui sont miséricordieux obtiendront miséricorde* (64). Nous retrouverons nous-mêmes après la mort ce que nous aurons fait pour les âmes du purgatoire. Dieu permettra que nous ayons une part plus abondante aux suffrages que l'Église offre continuellement pour ceux qui se sont endormis dans le Seigneur.

Nous avons indiqué les principaux moyens de contribuer à la délivrance des âmes du purgatoire : ce sont le sacrifice, la prière et l'aumône. De tout temps on a offert le sacrifice non sanglant pour les morts comme pour les vivants (65). « Ce n'est pas » en vain, dit saint Chrysostôme (66), que les Apôtres ont ordonné la commémoration des morts » dans les saints et redoutables mystères. Ils savaient quels avantages résultaient de cette pratique. Quand l'assemblée étend les mains avec les » prêtres, en présence de la victime sainte, quelle » force n'ont pas nos prières pour apaiser le Seigneur! Mais ceci n'est que pour ceux qui sont » morts dans la foi. »

(62) Gen. XL, 14.
(63) *Serm. 5, in Festo Omn. Sanct. n.* 11.
(64) Matth. V, 7.
(65) Voyez le Card. Bona, *Liturg.* l. 2, c. 14; Le Brun, sur les *Liturgies des quatre premiers siècles*, t. II p. 40, 41, 330, 408, etc.
(66) *Hom.* 3, *in Phil.* t. XI p. 217, *ed. Ben.*

SAINT VICTORIN, ÉVÊQUE ET MARTYR.

L'AN 304.

Saint Jérôme, en parlant de saint Victorin, dit qu'il fut une des colonnes de l'Église; qu'il composa des ouvrages fort utiles en latin; qu'on y trouve un grand sens, mais que le style en est bas et rampant; ce qui venait de ce que l'auteur, étant Grec de naissance, ne savait que médiocrement la langue latine. Victorin enseigna d'abord la rhétorique; et il est probable que ce fut dans quelque ville de la Grèce. Considérant ensuite que toutes les choses du monde ne sont que vanité, il consacra ses talents et ses travaux à la gloire de la religion. On le fit évêque de Pettaw dans la Haute-Pannonie, présentement le duché de Styrie.

Ce Père écrivit contre la plupart des hérésies de son temps; il composa aussi des commentaires sur une grande partie de l'Écriture. Il ne nous reste plus de ses ouvrages qu'un petit traité *de la Création du monde* (1), et un autre traité sur l'Apocalypse, qu'on trouve dans la Bibliothèque des Pères (2). Ce dernier ouvrage n'est point entier, et il y a des savants qui le croient interpolé. Saint Victorin florissait en 290. Il termina sa vie par le martyre; il paraît qu'il souffrit en 304.

Voyez saint Jérôme, *Cat. Vir. illust.* c. 74, *et Præf. in Isai. Ep. ad Magn.* Cassiodore, *de div. Lect.* c. 5, 7, 9; Tillemont, t. V; Fabricius, *Bibl. eccl. in S. Hier. Cat.* c. 74, *et Bibl. lat.* l. 4, c. 2, § 25; Cave, *Hist. litt.* t. I p. 148; Lelong, *Bibl. Sacr.* p. 1003.

SAINT MARCIEN, ANACHORÈTE EN SYRIE.

VERS L'AN 387.

Marcien, né dans la ville de Cyr, en Syrie, sortait d'une famille patricienne, et son père occupa les premières places de l'empire. Il fut élevé lui-même à la cour; mais il connut de bonne heure la vanité du monde, et il résolut d'y renoncer. Il quitta sa

(1) Cave a publié ce traité d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Lambeth, *Hist. Litt.* t. I.
(2) T. III, *Bibl. Patr.*

patrie et ses amis, et prit les mesures qui lui parurent les plus efficaces pour vivre entièrement inconnu aux hommes. Il se retira dans le désert de Calchis, en Syrie, sur les confins de l'Arabie, et se renferma dans une cellule si étroite et si basse, qu'il était obligé d'être toujours dans une posture gênante. Jamais il n'en sortait, et il n'avait de communication qu'avec le Ciel. Il partageait son temps entre le chant des psaumes, la lecture, la prière et le travail des mains. Il ne se nourrissait que de pain; encore en prenait-il en si petite quantité, qu'il n'assouvissait jamais sa faim. Cependant il n'était jamais plus d'un jour sans manger, afin d'avoir plus de force pour faire ce que Dieu demandait de lui. Il reçut le don de contemplation dans un degré si sublime, que des jours entiers passés dans cet exercice lui paraissaient des instants. La lumière surnaturelle qui fut la suite de ses communications intimes avec Dieu lui donna une connaissance expérimentale des grandes vérités et des mystères de la foi. Son cœur, n'étant rempli que de Dieu, était souvent inondé d'un torrent de délices et de consolations.

Malgré les précautions qu'il avait prises pour être inconnu aux hommes, sa sainteté le fit découvrir. Il consentit enfin à recevoir deux disciples, Eusèbe et Agapet. Ils logèrent dans des cellules peu éloignées de celle de leur maître. Ils chantaient le jour des psaumes avec lui, et le consultaient souvent sur les moyens de parvenir à la perfection. Peu à peu il se forma un monastère nombreux près de l'ermitage du Saint. Eusèbe en eut la conduite. Marcien traça lui-même le plan de l'institut, et se chargea de donner des instructions aux moines qui venaient fréquemment le visiter.

Flavien d'Antioche, Acace de Bérée, Isidore de Cyr, Eusèbe de Calcis, Théodore d'Hiéraple, les plus célèbres évêques de Syrie, vinrent un jour le voir ensemble, avec les principaux officiers et magistrats du pays. Lorsqu'ils furent arrivés à la porte de sa cellule, ils le prièrent de vouloir bien leur donner quelques instructions, comme il avait coutume de faire en pareil cas. Une compagnie aussi respectable alarma son humilité, et il garda quelque temps le silence. Comme on le pressait de parler, il dit en soupirant : « Hélas! Dieu nous parle tous les » jours par ses créatures et par le spectacle de cet » univers que nous voyons; il nous parle par son » Évangile et nous instruit de nos devoirs envers » nous-mêmes et envers le prochain. Il nous effraie » et nous encourage tout à la fois. Cependant nous » ne profitons point de toutes les leçons qu'il nous » donne. Que pourrait dire Marcien, lui qui, au mi» lieu de tant d'instructions touchantes, fait si peu » de progrès dans la vertu! » Les évêques avaient le dessein de l'ordonner prêtre; mais ils ne l'exécutèrent point, pour ne pas faire violence à son humilité.

Divers miracles augmentèrent encore la vénération qu'on avait pour le serviteur de Dieu. On bâtit des chapelles en plusieurs endroits, dans l'espérance qu'après sa mort on l'enterrerait dans quelqu'une. Marcien en ressentit une vive douleur, et il fit promettre à ses deux disciples d'enterrer secrètement son corps dans un lieu inconnu. On met sa mort vers l'an 387. Ses disciples tinrent la promesse qu'ils lui avaient faite. Quelques années après, on découvrit son corps, et on le renferma dans un cercueil de pierre. Son tombeau devint un lieu de grande dévotion, et il s'y opéra des miracles.

Voyez Théodoret, *Philot.* c. 2, et le martyrologe romain, sous ce jour.

---

† SAINT WILGAIN,

PATRON DE LENS, EN ARTOIS.

VERS L'AN 700.

Saint Wilgain (1), Anglais ou Breton de naissance et fils de parents illustres et pieux, paraît avoir été du nombre de ces personnes célèbres qui, au septième siècle, passèrent d'Irlande dans les Pays-Bas, et qui, soit dans leurs voyages, soit dans les endroits où ils se fixèrent, annoncèrent aux Belges la doctrine du salut et leur enseignèrent la morale chrétienne. Wilgain prêcha la foi pendant quelque temps dans les environs de Térouenne et d'Arras, et dans les environs de cette dernière ville il demanda à l'abbé de Saint-Vaast la permission de pouvoir demeurer dans une cellule près de ce couvent. Sa prière lui fut accordée, et il y resta jusque vers la fin du septième siècle, où il se réunit pour jamais à son Créateur. La sainteté de Wilgain ne tarda pas à être manifestée et confirmée par des miracles, au point que l'on commença à lui rendre un culte public, et que les habitants de la ville de Lens, en Artois (2), firent la demande de ses saintes reliques, et les ayant obtenues, les placèrent avec

(1) En latin *Vulganius*. Le solitaire anglais, nommé *Vulgan*, dont il est fait mention dans la notice de saint Mauguille, sous le 30 mai, ne serait-il pas le même personnage que le patron de Lens?

(2) *Lenense Castrum*, *Lendium* ou *Lensium* passe pour une des plus anciennes villes de l'ancien comté d'Artois. Elle est située à quatre milles de Douai et d'Arras.

respect dans leur église paroissiale et ci-devant collégiale, dédiée sous l'invocation de la très-sainte Vierge et de saint Wilgain (3). Cette translation se fit sans doute longtemps avant l'année 1050, attendu que Baudri (4) parle de cette translation et du culte de saint Wilgain, comme d'une chose existant depuis un temps immémorial.

Quelques auteurs pensent, sans cependant alléguer des preuves suffisantes, que saint Wilgain fut revêtu de la dignité épiscopale. Dans un ancien manuscrit de sa vie, que l'on conservait autrefois dans l'abbaye du Bec, à neuf milles de Rouen, on lisait un récit de divers miracles opérés sur son tombeau. A cause de la commémoration des morts, on ne célèbre sa fête à Lens que le 3 novembre, et cet usage s'observait aussi dans la plupart des anciennes abbayes de Bénédictins en Normandie, qui possédaient plusieurs portions des reliques de notre Saint.

Voyez le bréviaire de Saint-Ouen, du Bec, etc.; Molani, *Not. SS. Belgii*, p. 237, et les *Acta SS. Belgii selecta*, t. V p. 230-237.

---

3 NOVEMBRE.

—

SAINT MALACHIE, ARCHEVÊQUE D'ARMAGH.

Tiré de la vie de saint Bernard, l. 4, c. 4; de la vie de saint Malachie, écrite par saint Bernard lui-même, d'après ce qu'il savait personnellement et d'après les relations que l'abbé Congan lui envoya d'Irlande, t. II p. 665, *ad* p. 698, *ed. Mabil.*; des lettres de saint Bernard, *ad Malachiam Hiberniæ archiepisc. sedis apostolicæ legatum, ad fratres de Hiberniâ de transitu Malachiæ (ep.*341, *an.*1140; *ep.*356, *an.* 1141; *ep.* 374, *an.* 1148); des deux discours de saint Bernard, intitulés : *De S. Malachiâ*, et prononcés, l'un aux funérailles, et l'autre le jour de l'anniversaire du Saint. Voyez aussi la bulle de la canonisation de saint Malachie, publiée par D. Mabillon, *Op. S. Bernard.* t. III p. 1032. Les discours de saint Bernard sur saint Malachie occupent une place distinguée parmi ce que ce Père a composé de plus méthodique et de plus élégant. Il semble se surpasser lui-même quand il parle du saint archevêque d'Armagh. Le P. Maffei, jésuite, qui était bon juge en cette matière et qui a publié en italien soixante-quinze vies de confesseurs, écrites avec élégance, assigne le premier rang à la traduction de la vie de saint Malachie par saint Bernard.

L'AN 1148.

La décadence des mœurs et la confusion occasionnée par des guerres continuelles avaient presque entièrement éteint en Irlande l'esprit de religion et de piété. On y était retombé dans la barbarie et dans les vices grossiers qui ont coutume d'en être la suite. Ce fut alors que Dieu fit naître Malachie, qu'il destinait à rétablir, en quelque sorte, cette église dans son ancienne splendeur. Quelques auteurs irlandais lui donnent le surnom d'*O-Morgair*. Il eut Armagh pour patrie. Ses parents étaient d'une naissance illustre et en même temps fort vertueux. Sa mère surtout prit un soin extrême de l'élever dans la crainte du Seigneur. Lorsqu'il fut capable d'instruction, on le mit sous la conduite de maîtres recommandables par leur piété. Il étudia la grammaire à Armagh. Sa mère, qui ne le perdait point de vue, ne cessait de lui inspirer les plus vifs sentiments de religion; et ces sentiments se gravèrent dès-lors si profondément dans l'âme du jeune Malachie, qu'ils ne s'effacèrent plus dans la suite. Il était doux, humble, docile, modeste, fidèle à ses devoirs, porté à servir tous ceux avec lesquels il avait à vivre. On admirait sa tempérance, son amour pour la mortification, son éloignement pour tout ce qui faisait l'amusement de l'enfance; en sorte que, comme il surpassait ses condisciples par ses progrès, il l'emportait en vertu sur ses maîtres mêmes.

Pendant le cours de ses études, il évitait tout ce qui aurait pu se ressentir de l'affectation; ses pratiques extraordinaires de pénitence n'étaient connues que de Dieu; par-là il évitait encore le danger de la vaine gloire. Il ne restait point à l'église aussi longtemps qu'il l'aurait désiré; il se retirait dans des lieux écartés pour prier; et s'il lui arrivait de se livrer en priant à l'impétuosité de son zèle, il prenait garde qu'on ne l'aperçût. Dans les promenades qu'il faisait avec les jeunes gens de son âge, il se laissait un peu devancer par eux, afin d'avoir la liberté de s'unir à Dieu par des aspirations vives et enflammées.

Mais résolu d'apprendre le grand art de mourir à lui-même et de se consacrer entièrement au service de Dieu, il se mit sous la conduite d'Imar ou Imarius, qui menait la vie d'un reclus dans une cellule voisine de l'église d'Armagh, et qui avait une grande réputation de sainteté. Cette démarche de la part d'un jeune homme de qualité étonna toute la ville; plusieurs en firent le sujet de leurs railleries; d'autres l'attribuèrent à la mélancolie, ou du moins à la légèreté. Les amis du Saint en ressentirent une vive douleur et lui en firent de reproches amers. Ils ne pouvaient s'imaginer qu'avec une constitution si délicate et des espérances si bien fondées de réussir dans le monde, il prit le parti d'embras-

(3) Cette translation se célèbre à Lens le 21 mai.

(4) *In Chronico Cameracensi.*

ser un genre de vie, dont la pensée seule les effrayait, et qui d'ailleurs leur paraissait vil et méprisable. Malachie ne fut point ému de tout ce que dirent les censeurs de sa conduite. Il dut à sa douceur et à son humilité la victoire qu'il remporta sur le monde et sur lui-même. Pour se rendre digne d'aimer Dieu parfaitement, il se condamna, selon la remarque de saint Bernard, à vivre, pour ainsi dire, dans un tombeau; il se soumit à la règle d'un homme, bien différent de ceux qui veulent enseigner ce qu'ils n'ont jamais appris, et qui cherchent à se faire des disciples avant d'avoir eu des maîtres.

La docilité de Malachie, son amour pour le silence, sa ferveur dans la prière, son zèle pour les pratiques de la mortification, annoncèrent ses progrès dans la perfection. Il devint infiniment cher à son maître, et il édifia tous ceux qui avaient d'abord condamné sa conduite; les railleries se changèrent bientôt en admiration. Plusieurs même, touchés de ses exemples, embrassèrent le genre de vie qu'il avait choisi. Imar consentit à recevoir les plus fervents d'entre eux, et peu à peu il se forma une communauté. Malachie était le modèle de tous, quoiqu'il s'en regardât comme le dernier, et qu'il se jugeât indigne d'habiter parmi ces serviteurs de Dieu. Avec de pareilles dispositions, il ne pouvait manquer de parvenir à un degré sublime de perfection.

Imar, son supérieur, et Celse ou Ceillach, archevêque d'Armagh, crurent que la gloire de Dieu exigeait qu'il reçût les saints ordres. Ainsi, sans avoir égard à sa résistance, Celse l'ordonna diacre, et prêtre peu de temps après. Il n'avait que vingt-cinq ans lorsqu'on lui conféra la prêtrise, quoiqu'il fallût alors en avoir trente, suivant les canons; mais on trouva dans son mérite extraordinaire une juste cause de le dispenser de la règle générale. L'archevêque l'établit en même temps son vicaire pour prêcher la parole de Dieu au peuple, et il le chargea de travailler à déraciner les abus invétérés qui avaient horriblement défiguré la face de l'Église d'Irlande. Malachie remplit la commission dont il était chargé avec autant de zèle que de succès; les vices furent corrigés, les coutumes barbares détruites, les superstitions bannies, et l'on vit revivre partout la pratique des vraies maximes de l'Évangile. C'était comme une flamme au milieu des forêts, qui cause un incendie auquel rien ne résiste. Il fit plusieurs réglements pour l'observation de la discipline ecclésiastique; il rétablit dans toutes les églises du diocèse l'office canonial qui avait été interrompu, même dans les villes, depuis les invasions des Danois; et il y réussit d'autant plus facilement, qu'il avait bien appris dès sa jeunesse le chant ecclésiastique. Mais, ce qui était encore d'une plus grande importance, il rétablit l'usage des sacrements, et surtout celui de la pénitence et de la confirmation, qui depuis longtemps étaient fort négligés. Il prit aussi des mesures pour qu'à l'avenir les mariages fussent célébrés selon les règles de l'Église.

Le serviteur de Dieu craignit cependant de n'être point assez versé dans la connaissance des saints canons, pour exécuter le projet de réforme qu'il avait formé relativement à la discipline; et cette crainte lui donnait souvent des inquiétudes. Il obtint donc de son évêque la permission d'aller passer quelque temps auprès de Malchi, évêque de Lismore. Ce prélat, Anglais de naissance, avait été moine de Winchester; il était également renommé pour son savoir et sa sainteté, et on le regardait comme l'oracle de toute l'Irlande. Il reçut Malachie avec bonté, et l'instruisit de tout ce qui concernait le service divin et la conduite des âmes. Il le pria en même temps de ne pas priver l'église de Lismore des avantages qu'elle recevait de son ministère.

L'Irlande était alors divisée en plusieurs petits royaumes. Cormac, roi de Munster, fut détrôné par son frère pendant le séjour de notre Saint à Lismore. Dans son malheur, il eut recours à Malchi, non dans l'intention de recouvrer la couronne, mais pour apprendre de lui les moyens de sauver son âme. La nouvelle de son arrivée à Lismore s'étant répandue, l'évêque se prépara à le recevoir avec les honneurs dus à la majesté royale; mais le prince ne voulut point y consentir; il déclara qu'il renonçait pour toujours aux pompes mondaines; qu'il demandait à vivre parmi les chanoines, et à s'assurer, par la pénitence, la possession d'un royaume éternel. Malchi, après l'avoir instruit des conditions qu'exigeait le sacrifice qu'il avait projeté, lui assigna une demeure, et lui donna Malachie pour maître; du pain et de l'eau devaient faire sa nourriture. Cormac, animé par les exhortations de notre Saint, goûta les douceurs qu'on trouve dans le service de Dieu; la componction dont son cœur était brisé lui fournissait une source de larmes par lesquelles il purifiait continuellement son âme; il répétait sans cesse comme David, et avec de vifs sentiments de douleur et de confiance : *Voyez, Seigneur, ma bassesse et ma misère, et pardonnez-moi toutes mes offenses.* Ses prières furent exaucées au-delà de ce qu'il demandait. Il reçut les avantages temporels avec les dons de la grâce. En effet, un roi voisin, indigné qu'on eût outragé dans sa personne la majesté royale, entreprit de le remettre sur le trône. Il vint le chercher dans sa cellule; mais il ne put l'engager à entrer dans ses vues. Voyant qu'il ne pou-

vait le toucher par son propre intérêt, il fit valoir les motifs tirés de la religion et de la justice qu'un roi doit à ses sujets. Ses efforts furent encore inutiles. Malchi et Malachie se joignirent à lui, et représentèrent fortement à Cormac que la volonté de Dieu était qu'il ne résistât pas plus longtemps. Il se rendit donc, et remonta sur le trône dont il avait été dépouillé. Il conserva pour Malachie une affection qui ne se démentit jamais, et il l'honora toujours comme son père.

Peu de temps après, Celse et Imar rappelèrent Malachie à Armagh. L'abbaye de Bangor (1), située dans le comté de Down, était alors dans un état déplorable; les revenus en étaient possédés par un oncle du Saint, jusqu'à ce qu'il fût possible de la rétablir. L'oncle, après l'avoir résignée à son neveu, afin qu'il pût y faire revivre l'observation de la règle, s'y retira lui-même, et voulut se mettre sous la conduite de Malachie. Bangor prit bientôt une nouvelle forme. Cette maison, quoique moins nombreuse qu'elle ne l'avait été autrefois, devint une école célèbre de savoir et de piété. Le serviteur de Dieu la gouverna quelque temps, et, pour nous servir des termes de saint Bernard, il y fut, par sa conduite, une règle vivante, un miroir qui réfléchissait toutes les vertus, un livre ouvert où tous pouvaient apprendre les vraies maximes de la perfection monastique. Les austérités de la communauté ne suffisaient point à sa ferveur; il en pratiquait de particulières, dont il dérobait la connaissance, autant qu'il lui était possible. Plusieurs guérisons miraculeuses ajoutèrent un nouvel éclat à la réputation de sainteté dont il jouissait; mais sa vie, dit saint Bernard, fut le plus grand de ses miracles. Nous rapporterons le fait suivant, d'après le même Père (2).

Malachie avait une sœur qui mourut après avoir mené une vie mondaine. Pendant longtemps il recommanda son âme à Dieu dans la célébration du saint Sacrifice. Ayant cessé de le faire l'espace de trente jours, il fut averti en songe que sa sœur attendait dans le cimetière avec douleur, et qu'elle avait été trente jours sans nourriture spirituelle. Il reprit l'usage de prier pour sa sœur, et dit, ou fit dire tous les jours la messe à son intention. Quelque temps après, il lui sembla la voir à la porte de l'église, puis dans l'église même. Enfin, au bout de quelques jours, lorsqu'il était à l'autel, elle lui apparut dans la joie, au milieu d'une troupe d'esprits bienheureux; ce qui lui donna une grande consolation.

A peine eut-il atteint sa trentième année, qu'on l'élut évêque de Connor, aujourd'hui dans le comté d'Antrim. Il refusa d'acquiescer à son élection; mais Celse et Imar lui ordonnèrent de ne point écouter ses répugnances et de se soumettre; ce qu'il fit par obéissance. Les peuples confiés à son zèle étaient de vrais barbares, souillés de vices grossiers, et qui n'étaient chrétiens que de nom. Il les instruisit, et leur parla avec une douceur mêlée de sévérité. Quand ils ne venaient point à l'église, il allait les chercher, et les exhortait avec une bonté paternelle, et souvent avec larmes, à rentrer en eux-mêmes. Il offrait à Dieu pour eux le sacrifice d'un cœur contrit et humilié; quelquefois il passait les nuits en prières pour obtenir leur conversion. Il visitait les lieux les plus écartés de son diocèse, voyageant toujours à pied, et il supportait avec une patience admirable les affronts et les maux qu'il avait à endurer. Insensiblement les cœurs les plus endurcis se laissèrent toucher. Le saint et le fréquent usage des sacrements fut rétabli; des pasteurs zélés que le Saint s'associa bannirent l'ignorance et la superstition. On vit refleurir la piété de toute part. On regarda comme miraculeuse la conversion d'une femme tellement sujette à la colère, qu'elle était insupportable à tous ceux qui l'approchaient. Malachie, au rapport de saint Bernard, en fit la plus douce et la plus patiente de toutes les personnes de son sexe, en lui ordonnant, au nom de Jésus-Christ, de ne plus s'abandonner au même vice, et en lui imposant une pénitence proportionnée aux fautes qu'elle lui avait déclarées en confession. Depuis ce temps-là, rien ne fut capable de troubler la tranquillité de son âme.

Quelques années après, la ville de Connor fut prise et saccagée par le roi d'Ulster. Malachie, accompagné de cent vingt de ses disciples, se retira dans celle de Munster. Il y bâtit le monastère d'Ibrac, que les uns mettent auprès de Corck, et les autres dans l'île de Beg-erin, où Imar fit d'abord sa rési-

(1) L'abbaye de Banchor, appelée depuis Bangor, fut fondée par saint Comgall, vers l'an 555. On dit qu'il s'y trouva jusqu'à trois mille moines à la fois. Il en sortit au moins de nombreuses colonies qui fondèrent plusieurs monastères en Écosse et en Irlande. Saint Colomban, religieux de cette maison, en porta la règle en France et en Italie. Les pirates danois en détruisirent les bâtiments et massacrèrent 900 moines en un jour. Depuis ce temps-là elle fut ruinée jusqu'au rétablissement qu'en fit saint Malachie. On voit encore une petite partie des bâtiments construits par ce Saint, et les traces des anciennes fondations prouvent qu'ils avaient beaucoup d'étendue. Voyez la nouvelle *Hist. du comté de Down*, imprimée en 1744, p. 64; et Jacques Ware, *in Monasteriologiâ Hibernicâ*, p. 210.

(2) *Vita S. Malachiæ*, c. 5.

dence. Tandis qu'il gouvernait sa communauté en paix et qu'il en était l'édification par sa ferveur et son humilité, Celse, archevêque d'Armagh, fut attaqué de la maladie dont il mourut. Il désigna Malachie pour son successeur, et conjura tous ceux qui étaient auprès de lui, au nom de saint Patrice, fondateur du siége d'Armagh, de concourir efficacement à cette promotion, et d'écarter tout intrus. Il ne se contenta point d'une simple déclaration verbale, il écrivit encore à ce sujet aux personnes les plus puissantes du pays, notamment aux rois du haut et du bas Munster. Par-là il voulait abolir un abus scandaleux qui avait été une source de désordres dans les églises d'Irlande. En effet, la famille de Celse, une des plus distinguées du diocèse, était en possession, depuis deux cents ans, de s'emparer de l'archevêché d'Armagh, qu'elle regardait comme son héritage. Cet abus était allé si loin, qu'au défaut d'ecclésiastiques, on en confiait l'administration à des laïques, quelquefois à des personnes mariées de la même famille. Ces intrus jouissaient des revenus du siége, et traitaient en vrais tyrans les autres évêques de l'île.

Après la mort de Celse, on suivit ses intentions, qu'il avait si visiblement manifestées; Malachie fut élu canoniquement pour lui succéder. Maurice, qui était de la famille de Celse, n'eut aucun égard à cette élection, et prit possession de l'archevêché. Notre Saint ne voulut point faire valoir la légitimité de son droit, alléguant pour raison qu'il craignait les suites d'une démarche qui ne manquerait pas d'exciter des troubles et de faire peut-être répandre du sang. Trois ans se passèrent de la sorte. Enfin Malchi, évêque de Lismore, et Gilbert, évêque de Limerick, lequel était légat du pape en Irlande, assemblèrent les prélats et les grands de l'île pour remédier au scandale. On pressa Malachie de venir au secours du siége dont le gouvernement lui avait été confié, et on le menaça de l'excommunier s'il refusait plus longtemps de se rendre. Il se soumit donc, en disant toutefois à ceux qui composaient l'assemblée : « Vous » voulez ma mort, j'obéis dans l'espérance du mar- » tyre; mais c'est à condition que si les choses tour- » nent comme vous le désirez, j'aurai la permission, » lorsque l'ordre sera rétabli, de retourner à ma » première épouse et à ma pauvreté bien-aimée. » La condition ayant été acceptée, il commença d'exercer les fonctions d'archevêque dans toute la province. Il ne les exerça cependant pas dans la ville d'Armagh, où il ne voulut point entrer tant que vécut Maurice, de peur d'exciter une sédition. Celui-ci mourut deux ans après, sans le reconnaître, puisqu'il nomma Nigel son parent pour lui succéder. Mais le roi Cormac et les évêques de la province installèrent Malachie, qui fut reconnu pour le seul métropolitain légitime d'Irlande, en 1133, à la trente-huitième année de son âge. Nigel fut obligé de sortir d'Armagh. Sa fuite cependant ne rétablit pas la paix ; il emporta deux reliques pour lesquelles les Irlandais avaient une grande vénération, et le petit peuple s'imaginait que celui qui les avait en possession était le véritable archevêque. Ces reliques étaient un livre des évangiles qui avait appartenu à saint Patrice, et une crosse appelée le bâton de Jésus, qui était couverte d'or et ornée de pierreries. Nigel eut encore par ce moyen plusieurs partisans, et sa famille suscita diverses persécutions à Malachie. Un de ses principaux parents invita le Saint à venir dans sa maison, sous prétexte d'avoir une conférence avec lui; mais son dessein était de lui ôter la vie. L'archevêque, malgré tout ce que ses amis purent lui dire, se trouva au rendez-vous, dans la résolution d'affronter la mort pour le bien de la paix. Il n'avait avec lui que trois de ses disciples, qui étaient dans les mêmes dispositions. Mais il ne fut pas plus tôt au milieu de ses ennemis, qu'ils se sentirent désarmés par son courage et sa douceur toute céleste. Celui qui avait résolu de le massacrer lui rendit l'honneur qui lui était dû, et la paix fut conclue de part et d'autre. Quelque temps après, Nigel remit à Malachie le livre des évangiles et la crosse qu'il avait enlevés. Quant aux différents ennemis du Saint, plusieurs périrent misérablement par un juste jugement de Dieu.

La peste ravageant le diocèse d'Armagh, Malachie arrêta ce fléau par ses prières. Lorsqu'il eut retiré son église de l'oppression, il y rétablit le bon ordre et la discipline. Il ne pensa plus alors qu'à se démettre, comme on en était convenu; et il sacra pour le remplacer un vertueux ecclésiastique, nommé Gélase. Il retourna ensuite à son premier siége, qui était uni depuis longtemps à celui de Down. Il crut qu'il était de la gloire de Dieu de les diviser. Il sacra un évêque pour gouverner l'église de Connor, et réserva pour lui le diocèse de Down, qui était le plus petit et le plus pauvre. Il établit une communauté de chanoines réguliers, auxquels il se réunissait pour vaquer à la prière et à la méditation, autant que ses autres devoirs pouvaient le lui permettre. Il fit encore d'autres réglements très-utiles.

Le désir de les faire confirmer par le Souverain-Pontife, l'engagea à entreprendre le voyage de Rome. Il se proposait encore d'obtenir le *pallium* pour le siége d'Armagh et pour un autre siége métropolitain dont Celse avait formé le projet, mais

dont l'exécution n'avait point eu l'approbation du pape. Le premier était depuis longtemps privé de cet honneur, par la négligence et les abus qu'y avaient introduits ceux qui s'en étaient emparés contre les règles (3). Ce fut en 1139 que Malachie quitta l'Irlande. Il passa quelque temps à Yorck, avec un saint prêtre nommé Sycar. Étant en France, il visita l'abbaye de Clairvaux, où il fit connaissance avec saint Bernard, qui conçut pour lui autant de respect que d'affection. Il fut si édifié des grands exemples de vertu qu'il y vit, que, s'il en avait eu la liberté, il y aurait passé le reste de ses jours. Il continua malgré lui sa route pour aller en Italie. Lorsqu'il fut à Yvrée, en Piémont, il rendit la santé à un enfant qui était près de mourir. Arrivé à Rome, il se présenta au pape Innocent II, qui le reçut d'une manière honorable, mais qui lui refusa constamment la permission qu'il demandait de se consacrer aux exercices de la pénitence dans l'abbaye de Clairvaux. Le Souverain-Pontife confirma tout ce qu'il avait fait en Irlande, le fit son légat dans cette île, et lui promit le *pallium*. En revenant d'Italie, le Saint passa par Clairvaux, et donna, dit saint Bernard, une seconde fois sa bénédiction aux religieux de cette abbaye. Et comme il ne pouvait rester avec eux, il leur laissa son cœur et quatre de ses compagnons qui, après avoir fait profession, retournèrent en Irlande et fondèrent le monastère de Mellifont, qui donna depuis naissance à plusieurs autres du même ordre. Il se rendit à la prière que lui faisait le roi David, de prendre sa route par l'Écosse, afin de rendre la santé à son fils Henri, qui était dangereusement malade. Il dit au jeune prince d'avoir bon courage, et l'assura qu'il ne mourrait point cette fois; il jeta ensuite sur lui de l'eau bénite, et le lendemain Henri se trouva parfaitement guéri.

Malachie, en arrivant en Irlande, y fut reçu avec de grandes démonstrations de joie. Il s'acquitta avec autant de zèle que de fruit de la commission dont le pape l'avait chargé. Il tint divers synodes, et fit d'excellents réglements pour corriger les abus. Dieu continua de le favoriser du don des miracles. Saint Charles Borromée avait coutume d'en rappeler un à ses prêtres, lorsqu'il les exhortait à veiller pour que le sacrement de l'Extrême-Onction fût administré à temps aux malades. Voici de quelle manière saint Bernard le raconte (4). Une femme qui demeurait auprès de Bangor étant à l'article de la mort, on envoya chercher Malachie. Il vint, fit les exhortations convenables en pareil cas, et se mit en devoir de donner l'Extrême-Onction à la malade. Mais ses amis représentèrent qu'il valait mieux lui différer l'administration de ce sacrement jusqu'au lendemain matin, et qu'elle serait plus en état de le recevoir avec fruit. Le saint évêque se rendit à leurs représentations, quoique avec beaucoup de répugnance. Il fit le signe de la croix sur la malade, et se retira dans sa chambre. Mais au commencement de la nuit toute la maison est dans le trouble, ce ne sont que pleurs et gémissements. Les domestiques annoncent par leurs cris qu'ils ont perdu leur maîtresse. L'évêque court à la chambre de la malade, qu'il trouve morte effectivement. Il lève les mains au ciel, en disant avec douleur que lui seul est coupable d'un délai si funeste. Il se met en prières, et exhorte les assistants à se joindre à lui. Toute la nuit se passa de la sorte. Enfin, au point du jour, la malade donne des signes de vie, ouvre les yeux et reconnaît Malachie. Ceux qui étaient présents furent saisis d'étonnement, et leur douleur se changea en joie. Le Saint lui administra l'Extrême-Onction sans délai, croyant avec l'Église que ce sacrement avait été institué pour la rémission des péchés, et même pour le soulagement du corps du malade, selon qu'il lui est plus avantageux pour le salut. Cette femme recouvra la santé, passa le reste de ses jours dans la pénitence, et mourut depuis de la mort des justes.

Le saint évêque, pour exciter la piété, donna ses soins à augmenter la magnificence du culte extérieur. Il fit bâtir à Bangor une église de pierre, semblable à celles qu'il avait vues dans ses différents voyages. Il répara aussi la cathédrale de Down, célèbre par le tombeau de saint Patrice, et dans laquelle on transporta depuis les corps de saint Colomb et de sainte Brigitte (5).

Toujours animé du désir de rétablir l'Église d'Irlande dans sa première splendeur, il résolut de repasser en France pour voir le pape Eugène III

(3) Le siége métropolitain d'Armagh fut érigé par saint Patrice, en 444, selon les annales d'Ulster, citées par Jacques Ware. La grande église fut bâtie en 1262, par l'archevêque Patrice O-Scanlain, qui avait été religieux dominicain, et qui fit de grands biens à son siége. Elle était desservie par des chanoines réguliers de Saint-Augustin, qu'on dit avoir été fondés par Imar O-Hedagain, maître de saint Malachie O-Morgair. Le siége métropolitain, érigé par Celse, et dont saint Bernard ne dit point le nom, était peut-être celui de Tuam, qui obtint pour la première fois, en 1152, l'honneur du *pallium*.

(4) *In Vit. S. Malachiæ*, c. 2 (*ol.* 20), p. 686, *ed. Mabill. fol.*

(5) Le siége de Down fut uni de nouveau à celui de Connor, par Eugène IV, en 1441. Le mot *dun* signifie *montagne* dans la langue des Irlandais, des Bretons, des Saxons et des Gaulois. De là Dun-keran, Dun-gannon, Dun-garvan, etc. Dunelmum, Camalodunum Sorbiodunum, Lugdunum, Juliodunum, etc. Voyez Ware, *Antiq. Hibern.* c. 26, p. 206.

qui était venu dans ce royaume. Innocent II était mort sans avoir envoyé les deux *pallium* qu'il avait promis. Célestin II et Luce II étaient morts aussi en moins de dix-huit mois. Malachie, qui voulait terminer une affaire différée depuis si longtemps, assembla les évêques d'Irlande pour conférer avec eux. Ils le choisirent pour leur député auprès du Saint-Siége. Malachie prit sa route par l'Angleterre. Étant chez les chanoines de Gisburn, il guérit avec de l'eau bénite une femme affligée d'un horrible cancer. Avant son arrivée en France, le pape retourna à Rome; Malachie ne voulut point partir pour l'Italie sans avoir visité l'abbaye de Clairvaux. Ce fut au mois d'octobre 1148 qu'il y arriva. Saint Bernard et ses religieux le revirent avec la plus grande joie; mais cette joie ne fut pas de longue durée.

Malachie, ayant célébré la messe le jour de saint Luc, fut saisi d'une fièvre violente qui l'obligea de se mettre au lit. Les religieux s'empressèrent de lui procurer tous les secours dont il avait besoin; mais il les assura, en les remerciant de leur charité, que leurs soins n'auraient pas l'effet qu'ils en espéraient, et qu'il ne guérirait point. Il connaissait, selon saint Bernard, le jour où Dieu devait l'appeler à lui. Malgré son extrême faiblesse, il voulut aller à l'église, où il reçut les derniers sacrements, couché sur la cendre. Il conjura les assistants de lui continuer le secours de leurs prières après sa mort, leur promettant à son tour de se souvenir d'eux quand il serait avec le Seigneur. Il leur recommanda aussi toutes les âmes qui avaient été confiées à ses soins. Il expira tranquillement le 2 novembre 1148, à la cinquante-quatrième année de son âge. On l'enterra dans la chapelle de la Vierge, et ce furent des abbés qui le portèrent au tombeau. Parmi ceux qui assistèrent à ses funérailles était un jeune homme qui avait un bras paralysé, en sorte qu'il n'en pouvait faire aucun usage. Saint Bernard le fit approcher, et appliqua son bras malade sur la main du saint évêque. Le jeune homme fut guéri sur-le-champ (6). Le même saint docteur, dans son discours sur saint Malachie, dit à ses moines (7) : « Prions-le de nous protéger par » ses mérites, lui qui nous a instruits par ses exem- » ples et confirmés par ses miracles. » Ayant chanté à ses funérailles une messe de *Requiem* pour le repos de son âme, saint Bernard ajouta une collecte pour implorer le Seigneur par son intercession; il avait appris par révélation, à l'autel, qu'il était dans la gloire, comme Geoffroi son disciple le rapporte dans le quatrième livre de la vie qu'il a donnée de son bienheureux maître. Saint Malachie fut canonisé par une bulle de Clément III ou Clément IV, la troisième année de son pontificat. Cette bulle est adressée au chapitre général des Cisterciens (8).

Deux choses, dit saint Bernard (9), firent un saint de Malachie : une douceur parfaite et une foi vive. Par la première de ces vertus il était mort à lui-même; par la seconde, son âme était intimement unie à Dieu. Il est donc vrai de dire qu'il *se sanctifia par la foi et par la douceur* (10). Nous ne pouvons nous sanctifier nous-mêmes, qu'en faisant usage des mêmes moyens. Que saint Malachie fût parfaitement mort à lui-même, c'est ce que prouve la conduite qu'il tint par rapport au siége métropolitain d'Armagh : il ne le garda qu'autant qu'il y eut des dangers et des contradictions à essuyer; et il n'y eut pas plus tôt rétabli la paix, qu'il le quitta. Il était également mort au monde. N'en avons-nous pas la preuve dans son amour pour les souffrances et la pauvreté, dans ce dévouement volontaire où il vivait au milieu de la prospérité? toujours pauvre pour lui-même, il n'était riche que pour les pauvres, dit saint Bernard. Ce père trace en lui le caractère d'un véritable pasteur, en nous apprenant que l'amour-propre et le monde étaient crucifiés dans son cœur, et qu'il savait allier la solitude intérieure avec l'application aux fonctions du ministère. « Il paraissait vivre uniquement pour lui- » même, et il était si dévoué au service du prochain, » qu'on eût dit qu'il ne vivait que pour les au- » tres (11). L'accomplissement des différents devoirs » était en lui si admirable, que la charité ne pre- » nait rien sur ce qu'il devait au salut de sa propre » âme, et que le soin de sa propre sanctification ne » l'empêchait point de se livrer au service de ses » frères. En le voyant occupé des fonctions pasto- » rales, vous auriez cru qu'il était né pour les au- » tres, et non pour lui-même. D'un autre côté, en » considérant son amour pour la retraite et la con- » tinuité de son recueillement, vous l'eussiez pris » pour un homme qui ne vivait que pour Dieu et » pour lui-même. »

(6) S. Bern. *in Vit. S. Malach.* c. *ult.* p. 698.
(7) P. 1032.
(8) Mabil. *ibid.* p. 698.
(9) *Serm. de S. Malach.*
(10) Eccli. XI, 5.
(11) *Totus suus, et totus omnium erat,* etc. S. Bern. Serm. 2, de S. Malach. p. 1033.

SAINT HUBERT, ÉVÊQUE DE LIÉGE.

L'an 727.

Dieu, toujours admirable dans ses miséricordes, employa des voies extraordinaires pour faire passer saint Hubert, d'une vie toute mondaine, à une vie entièrement consacrée à son service. Mais on a débité tant de fables sur ses premières années, qu'il n'est pas possible de découvrir la vérité. On ne sait rien de certain sur ce qui le concerne, jusqu'au temps où il se mit sous la conduite de saint Lambert, évêque de Maestricht. On dit qu'il sortait d'une famille noble de l'Aquitaine; qu'il passa sa jeunesse à la cour de Thierri III, et que, selon toutes les apparences, il fut quelque temps au service de Pépin de Héristal, qui devint maire du palais d'Austrasie en 681. On dit aussi qu'il aimait la chasse avec passion, et qu'il se livrait aveuglément aux vanités mondaines, quand, touché par la grâce, il prit la résolution de ne plus vivre que pour Jésus-Christ.

Il choisit pour maître, dans les voies du salut, saint Lambert, qui avait une grande réputation de vertu. Sa ferveur, ses progrès dans la perfection et dans les sciences ecclésiastiques lui méritèrent l'honneur d'être élevé au sacerdoce. Bientôt après, le saint évêque l'associa au gouvernement de son diocèse.

Saint Lambert ayant été indignement massacré, Hubert fut unanimement élu pour lui succéder, en 708 ou 709. Notre Saint portait envie à son bienheureux maître, et il eût désiré terminer sa vie de la même manière. Les injures les plus atroces ne faisaient qu'enflammer son zèle pour le salut des pécheurs; il leur rendait le bien pour le mal, mais sans s'écarter jamais de la règle du devoir. Semblable à David, il gémissait sans cesse de ce qu'il était banni de la face du Seigneur, et des larmes abondantes coulaient perpétuellement de ses yeux. Rempli de charité pour les pauvres, il leur distribuait tous ses revenus; tout son temps était employé à l'exercice des fonctions épiscopales. Il travaillait avec une ardeur infatigable à détruire le vice et à extirper les restes de l'idolâtrie. Il prêchait l'Évangile avec tant de force et d'onction, que la parole de Dieu dans sa bouche était véritablement un glaive à deux tranchants. Le peuple accourait à ses sermons des lieux les plus éloignés. Sa ferveur, loin de diminuer, augmentait de jour en jour et se manifestait par la continuité de ses jeûnes, de ses veilles et de ses prières.

Il conserva toute sa vie une singulière vénération pour saint Lambert. En 720 il transféra son corps de Maestricht à Liége, sur le bord de la Meuse. Ce n'était alors qu'un village, mais il s'y est formé par la suite une ville considérable. Saint Hubert plaça les reliques du saint évêque de Maestricht dans une belle église qu'il fit bâtir à l'endroit même où il avait répandu son sang, et qui devint cathédrale lors de la translation du siége épiscopal de Maestricht à Liége, c'est-à-dire en 721 (1). Depuis ce temps, la ville de Liége, qui regarde saint Hubert comme son fondateur et son premier évêque, honore saint Lambert comme son principal patron.

La forêt d'Ardennes, si connue dans l'histoire, servait encore de retraite aux païens en plusieurs endroits (2). Saint Hubert, animé d'un zèle ardent, pénétra jusque dans les lieux les plus éloignés et les plus sauvages, et détruisit le culte des idoles. Comme il exerçait la fonction des apôtres, Dieu lui communiqua le don des miracles. L'auteur de sa vie rapporte le suivant, dont il avait été témoin oculaire. Le saint évêque faisait la procession des rogations avec son clergé; on y portait la croix avec les reliques des Saints, et on y chantait les litanies, selon l'usage de l'Église. Cette pieuse cérémonie fut troublée par une femme possédée du démon : mais Hubert lui imposa silence, et lui rendit la santé en formant sur elle le signe de notre rédemption. Dans un temps de sécheresse, il obtint encore de la pluie par ses prières.

Il fut instruit de sa mort par révélation, un an avant qu'elle arrivât. Il mit tout en ordre dans sa maison et redoubla de ferveur. Il visitait plus souvent les églises et les reliques des Saints; il allait surtout prier fréquemment au tombeau de saint Lambert et à l'autel de saint Aubin, afin de recommander son âme à Dieu par l'intercession de ces

(1) Saint Servais *(Servatius)* avait transféré ce siége de Tongres à Maestricht, en 382.—Voir, ci-dessus, la notice sous le 13 mai.

(2) Il y a sur les bords de la Meuse un petit district qui porte encore le nom du pays d'Ardennes.

L'ancienne forêt d'Ardennes était renfermée entre le Rhin et la Meuse. Selon quelques auteurs, elle s'étendait d'un côté jusqu'à la Champagne, et de l'autre jusqu'à l'Escaut. Du moins il paraît que ceux qui portent son étendue jusqu'à l'Artois, prennent le nom d'*Ardennes* pour quelque grande forêt. C'est ainsi que les Romains entendaient le mot *hercynie*. Ils donnaient ce nom à la forêt qui, traversant toute la Germanie, s'étendait depuis le Rhin jusqu'au Danube. Faute d'entendre le mot *hartz*, bois, dont *hartzen* est le pluriel, ils firent un nom appellatif de leur hercynie. La forêt Hartz ou d'Hercynie des modernes a trente milles anglais de large, sur environ soixante milles de long. Elle est située dans le Brunswick-Lunenbourg, la Thuringe, la principauté d'Anhalt et le pays de Hildesheim. Voyez l'Histoire naturelle de la forêt Hartz, par Behrens.

Saints. Ayant été consacrer une nouvelle église à *Fur*, qu'on croit être Terture, en Brabant, et qui est à douze lieues de Liége (*), il fit ses adieux à son peuple dans un discours qu'il prononça à l'occasion de cette cérémonie. Immédiatement après il fut pris de la fièvre, et se mit au lit. Il mourut le sixième jour de sa maladie, le 20 mai 727. Son corps fut porté à Liége et déposé dans l'église collégiale de Saint-Pierre (3). En 825, on le transféra, avec la permission de l'évêque et de l'empereur Louis-le-Débonnaire, à l'abbaye d'Andain, dans les Ardennes, laquelle est sur les frontières du duché du Luxembourg, et porte le nom du Saint (**). L'abbé de cette maison était seigneur d'un territoire qui comprend seize villages. Un grand nombre de pèlerins vont visiter la châsse de saint Hubert, qu'on invoque surtout contre la rage, et par l'intercession duquel il s'est opéré plusieurs cures miraculeuses (4). On célèbre la principale fête de ce Saint le 3 novembre, sans doute à cause de quelque translation de ses reliques.

Voyez la vie de saint Hubert, depuis le temps de sa conversion, laquelle a été écrite par un auteur qui l'avait connu particulièrement; l'histoire de la translation de ses reliques à Andain, par Jonas, qu'on croit être l'évêque d'Orléans de ce nom; et l'histoire anonyme de ses miracles, composée dans le onzième siècle. Toutes ces pièces ont été publiées par Mabillon, *Sæc. Ben.* 4, p. 293, etc. On peut voir aussi Le Cointe, *Annal. Fr.;* Le Mire, *Annal. Belg.;* Placentius, *Hist. Episc. Leod.* p. 272; Buxhorn, *Antiq. Leod.* p. 7; Foulon, *Hist. Leod.* p. 124, et *Gallia Christiana nova*, t. III p. 828 (****).

SAINTE WÉNÉFRIDE, VIERGE ET MARTYRE.

SEPTIÈME SIÈCLE.

SAINTE WÉNÉFRIDE ou WINÉFRIDE (1) eut pour père Thevith, qui était fort riche et l'un des principaux

(*) Le lieu où saint Hubert mourut ne se nomme pas *Terture*, mais bien Tervuren *(Fura ducis)*, près de Bruxelles. Voyez Van Gestel, *Hist. arch. Mechlin.*, t. II p. 64.

(3) L'ordre militaire des chevaliers de Saint-Hubert fut institué par Gérard V, duc de Clèves et de Gueldres, en mémoire de la victoire que ce prince remporta en 1444, le propre jour de saint Hubert, sur la maison d'Egmont, qui lui disputait ses états. Les chevaliers portaient un collier d'or, orné des attributs des chasseurs, et auquel était attachée une médaille représentant saint Hubert, laquelle tombait sur leur poitrine.

En 1685, le duché de Clèves passa par héritage au duc de Neubourg, qui fut fait électeur palatin du Rhin. Depuis ce temps-là, l'électeur palatin confère la dignité de chevalier de Saint-Hubert à des gentilshommes attachés à sa cour. Les chevaliers portent aujourd'hui un collier d'or avec une croix et une image de saint Hubert. Voyez *Statuta ordinis militaris sancti Huberti a Ser. Principe a Joan. Guil. comite palatino Rheni S. R. J. elect. renovati, an.* 1708. Voyez aussi Bonnanni, Schoonebeck, Bern. Guistiniani, et le P. Honoré de Sainte-Marie, dans leurs histoires des ordres militaires de chevalerie.

(**) Nous partageons l'opinion de M. le colonel Geoffroy qui pense que le corps du Saint se trouve encore caché dans un caveau de l'église de Saint-Hubert. Les preuves à l'appui de cette opinion sont réunies dans une série d'articles que M. Geoffroy a publiées dans *l'Observateur du Luxembourg* 1846, n. 14, 15, 16, 17 et 18.

(4) On doit implorer le secours du Ciel contre la rage avec d'autant plus d'ardeur, qu'on doit avoir peu de confiance dans les bains de mer et dans les autres remèdes ordinaires. Le nouveau secret qu'on a trouvé contre ce mal redoutable a réussi quelquefois; mais ce n'est rien moins qu'un remède infaillible. Cependant, comme la superstition se glisse facilement dans les pratiques les plus respectables par leur objet, il est du zèle des pasteurs de veiller avec le plus grand soin sur les pèlerinages à saint Hubert et sur les autres dévotions semblables, pour qu'il ne se passe rien qui soit contraire à l'esprit du christianisme. Voyez Thiers, *Traité des superstitions*, l. 6, c. 4; le P. le Brun, *Hist. crit. des pratiques superstitieuses*, l. 4, c. 4; Théophile Raynaud, *Op.* t. VIII, *tit. Cultus Sanctorum specialis*, p. 116; Benoît XIV, *de Canoniz.* t. IV, *ed. in fol. Tr. de miraculis*, l. 4, part. 1, c. 15, p. 172 (***).

(****) En 1621, le P. Roberti publia en latin une intéressante collection sur la vie de saint Hubert, 1 vol. in-4°. Voyez dans le *Courrier de la Meuse* du 21 sept. 1825, une notice du baron de Villefagne sur un Ms. de la vie de saint Hubert.

(1) Ce nom en anglo-saxon signifie *donneur, entremetteur de paix;* et en breton, *beau visage (Camd. remains*, p. 104). Il paraît que les Anglo-Saxons l'empruntèrent des Bretons, leurs voisins; car saint Winfrid changea depuis le sien en celui de *Boniface*, qui est latin, et qui a la même signification. Il ne se proposa dans ce changement que de substituer à un nom rude et difficile à prononcer un autre nom familier aux étrangers parmi lesquels il vivait. Les autres changements semblables, qui ne sont appuyés sur aucune raison, ne font que jeter de l'obscurité dans l'histoire. Ils n'ont souvent eu pour principe que la vanité, la petitesse d'esprit ou la singularité. De là, Mélancton pour Ertswert ou Blackland, Néander pour Newman, Torrentius pour Broocke, Paludanus pour Fenne, Sylvius pour du Bois, Capnion pour Reucklin ou Smoke, etc.

On ne peut guère douter de l'étymologie que nous donnons au nom de sainte Wénéfride, 1° parce qu'elle était Bre-

(***) La perpétuité de l'étole de saint Hubert, dit un auteur judicieux, est un prodige qui approche du miracle proprement dit, s'il n'en est un. Cependant il est incroyable combien on peut ôter de petites particules presque imperceptibles, sans qu'une chose paraisse diminuer, surtout si elle a une certaine longueur; et dès-lors la conservation de l'étole de saint Hubert exige d'autres preuves pour être regardée comme un vrai miracle. — Le P. Roberti, dans ses *Questiones Hubertinæ*, a satisfait à tout ce que le P. Le Brun a écrit contre les observances de ceux qui sont mordus par des bêtes enragées. Les pères Martène et Durand (dans leur *Voyage litt.*, liv. 3, p. 146) justifient aussi ces pratiques; mais il y a quelques explications peu naturelles, qui montrent l'embarras des explicateurs. En 1775, les moines de Saint-Hubert arrêtèrent de nouvelles lois plus simples et plus aisées à interpréter. Paquot, dans ses *Mémoires*, t. V p. 353, donne une notice très-curieuse de ces cérémonies et observances.

seigneurs du North-Wales (2). Ses parents désirèrent surtout qu'elle fût élevée dans la crainte de Dieu, afin que dans la suite la pureté de son âme n'eût rien à craindre de la corruption du monde.

Vers le même temps, saint Beunon, autrement appelé saint Bennon ou Benow, qui avait fondé plusieurs maisons religieuses en différents endroits, vint s'établir dans le voisinage. C'était un moine d'une rare vertu, qui avait été élevé au sacerdoce. On dit qu'il était oncle de Wénéfride, du côté de sa mère. Thevith ressentit beaucoup de joie de son arrivée. Il lui donna un terrain exempt de toutes charges, pour bâtir une église, et le pria de former sa fille à la piété chrétienne (3). Quand Beunon instruisait le peuple, Wénéfride se mettait à ses pieds pour écouter la parole de Dieu qu'il annonçait, et elle en était singulièrement touchée. L'amour du souverain bien croissant tous les jours dans son cœur, elle prit la résolution de consacrer à Dieu sa virginité. Ses parents y consentirent, et remercièrent le Seigneur de ce qu'il l'appelait à la perfection d'une manière si particulière. Elle fit d'abord vœu de virginité entre les mains de Beunon, qui lui donna le voile quelque temps après. Elle alla vivre avec quelques vierges dans un petit monastère que son père avait fait bâtir à peu de distance de Holy-Well (4).

tonne d'extraction; 2° parce qu'elle est appelée Wénéfride, Guenfride ou Guenwrea, dans les meilleurs Mss. et par les plus habiles antiquaires; 3° parce que l'auteur de sa vie, laquelle est dans la Bibliothèque cottonienne, la nomme la belle Wénéfride, *candida Wenefreda*.

(2) Thevith était fils d'Eluith, premier magistrat du North-Wales, et la première personne de ce pays, après le roi. L'éditeur anglais (J. F.) de la vie de notre Sainte par le prieur Robert, dit, par une mauvaise construction du texte, qu'Eluith second était alors roi, au lieu de dire comme l'auteur, qu'Eluith était la seconde personne après le roi. *Thevith qui fuit filius summi senatoris et à rege secundi, Eluith.*

(3) *Vit. Wenefr. in App. ad Lel. Itin.* t. IV p. 128, *ed. nov.*

(4) Nous allons examiner les objections que font quelques protestants sur cette histoire, et les réfuter par des observations sur le nom de notre Sainte et sur diverses circonstances qui sont dans sa vie. Nos adversaires allèguent le silence de Bède, de Nennius, du Dooms day-book, et de Giraldus Cambrensis. Mais, 1° Bède n'écrivit à la prière du roi que l'*Histoire ecclésiastique d'Angleterre*. S'il parle de ce qui concerne les Bretons, ce n'est qu'en passant, et comme par forme d'introduction. Il ne fait nulle mention de saint David, de saint Kentigern, ni de plusieurs autres Saints bretons qui sont fort célèbres. 2° Selon Cave et Tanner, Nennius écrivit son *Histoire des Bretons* vers l'an 620; mais Ussérius, p. 217, *et ed Galæi*, p. 95, qui avait vu les meilleurs Mss. de cet ouvrage, ne les met qu'en 858. Au reste, Nennius, qui est un historien fort peu exact, ne dit rien de cette partie du pays de Galles où vivait sainte Wénéfride. S'il est certain que Bède vivait avant la Sainte, il est du moins probable que Nennius n'a point conduit son histoire assez loin pour parler d'elle. 3° Le Dooms-day-book n'est qu'une simple description destinée à faire connaître l'état des familles et des terres. Un puits, une fontaine ou un prodige ne pouvaient être l'objet de cette description. D'ailleurs plusieurs lieux y sont omis, parce qu'ils étaient compris sous les fiefs voisins. 4° Giraldus Cambrensis, évêque de Saint-David, dans le South-Wales, écrivit son *Itinéraire de Galles* en 1188, et mourut en 1210. Il y avait avant ce temps-là des monuments certains sur sainte Wénéfride et sur Holy-Well. Des circonstances qu'on ne connaît point ont donné lieu à des omissions beaucoup plus importantes que celles dont il s'agit ici. Quant à Giraldus, il est fort superficiel, et n'est guère exact que dans le Brecknokshire, dont il était archidiacre. Il avait conçu, pendant son séjour à Paris, une haine implacable contre les moines de son siècle, quoiqu'il loue cependant leur institut et leurs fondateurs. Cette haine se décèle dans tous ses ouvrages, surtout dans son *Speculum ecclesiæ*, ou livre *de Monasticis Ordinibus*, qui se garde en Ms. dans la Bibliothèque cottonienne. Elle s'augmenta encore depuis, lorsqu'on lui eut fait perdre son évêché à Rome. Il y a toute apparence qu'il n'avait jamais visité la fontaine de sainte Wénéfride, ni le monastère voisin; peut-être aussi n'en parle-t-il point, parce que le prieur Robert et d'autres écrivains en avaient donné depuis peu la description. Que d'omissions ne trouve-t-on pas dans Léland lui-même sur ce point!

A la vérité, sainte Wénéfride n'est point nommée dans l'ancien calendrier de Saint-David; mais cela vient de ce que cette église, qui était dans le South-Wales, avait ses fêtes particulières. Cette omission n'est point dans les calendriers du North-Wales.

Il y a dans la Bibliothèque cottonienne une vie manuscrite de sainte Wénéfride, laquelle fut écrite peu de temps après la conquête de l'Angleterre par les Normands, qui y sont appelés Français, conséquemment vers l'an 1000. Il y est dit que le corps de sainte Wénéfride était alors à Guthurin.

Robert, prieur de Shrewsbury, donna une seconde vie de la Sainte en 1140. On y lit l'histoire de la translation des reliques de sainte Wénéfride à ce monastère, qui se fit en 1138. Robert, qui paraît fort sincère, ne rapporte que ce qu'il avait trouvé dans les mémoires tirés des monastères du North-Wales, et ce qui était fondé sur les traditions des anciens.

Ces deux vies furent écrites avant Giraldus Cambrensis. Robert n'avait point eu connaissance de la première, comme on le remarque aux différences essentielles qui sont entre l'une et l'autre dans quelques endroits.

La vie de sainte Wénéfride, qui est venue de l'abbaye de Ramsey et qui était entre les mains de Ware, et quelques autres vies manuscrites ont été en partie copiées de l'ouvrage de Robert. Mais les différences qu'on y trouve montrent assez qu'il devait y avoir alors encore d'autres mémoires.

La vie de la Sainte, qu'on lit dans Jean de Tinmouth, a été copiée par Capgrave. Ce n'est qu'un abrégé de l'ouvrage de Robert.

Il paraît qu'Alford et Cressy n'ont vu d'autre vie de sainte Wénéfride, que celle qui est dans Capgrave.

Fleetwood, évêque de Saint-Asaph, puis d'Ely, fait mention de toutes ces pièces dans sa *Dissertation* ou ses *Remarques contre la vie de sainte Wénéfride*. Ce docte antiquaire

Saint Beunon retourna ensuite dans le premier monastère qu'il avait bâti à Clunnock ou Clynog-Vaur, lequel était éloigné environ de quarante milles. Il y mourut peu de temps après. Son tombeau était célèbre dans le treizième siècle. On lit son nom dans le martyrologe anglais. Nous apprenons de Léland (5) que saint Beunon fonda un monastère de moines blancs à Clunnock-Vaur, dans un lieu qui lui fut donné par Guithin, oncle d'un des princes du North-Wales.

Après la mort de saint Beunon, sainte Wénéfride quitta Holy-Well, et passa quelque temps sous la conduite de saint Deifer. Elle se retira ensuite parmi les religieuses de Gutherin, dans le Denbigshire, où elle eut pour directeur le saint abbé Élérius, qui avait en ce lieu le gouvernement d'un monastère double. L'abbesse Théonie étant morte, elle fut choisie pour lui succéder. Voici ce que dit Léland (6) de saint Élérius. « Élérius était anciennement, et est encore aujourd'hui en vénération » chez les Gallois. Je conjecture qu'il étudia sur les » bords d'Elvi, où est présentement Saint-Asaph. » Il se retira depuis dans les déserts. Il est certain » qu'il bâtit un monastère double dans la vallée de » Cluide, et qu'il y eut un grand nombre de personnes de l'un et de l'autre sexe. Dans le monastère des femmes était la très-noble vierge Guenvrède, qui avait été élevée par Beunon, et à » laquelle Caradoc furieux fit couper la tête (7). » Léland ne dit rien de plusieurs miracles opérés en cette occasion, lesquels sont rapportés par Robert de Salop et par d'autres écrivains (8). Cependant on lit dans l'abrégé de la vie de sainte Wénéfride, inséré dans l'appendice au quatrième volume de la dernière édition de l'*Itinéraire* de cet auteur, qu'elle avait été ressuscitée par les prières de saint Beunon (9).

Sainte Wénéfride a le titre de martyre dans tous les calendriers. Les divers monuments que nous avons sur ce qui la concerne s'accordent sur le genre de sa mort. On y lit que Caradoc ou Cradoc, fils d'Alain, prince du pays, conçut pour elle une violente passion, et que ne pouvant la satisfaire, il coupa la tête à la Sainte, qui, pour conserver sa pureté, courait se réfugier dans l'église que saint Beunon avait fait bâtir à Holy-Well. Robert de Shrewsbury et d'autres auteurs ajoutent que la terre engloutit Cradoc à l'endroit même où il commit son crime; qu'il sortit du lieu où la tête de Wénéfride était tombée une fontaine miraculeuse que l'on y voit encore, fontaine dont le fond est rempli de pierres et de morceaux de rocher parsemés de veines

n'a point connu un sermon manuscrit sur cette Sainte, lequel paraît avoir été prêché à Derby, lorsqu'on célébrait sa fête le 22 juin, immédiatement après qu'il eut été réglé qu'elle serait chômée. On y trouve l'histoire abrégée de la vie et du martyre de notre Sainte, avec celle de divers miracles qui s'opérèrent à Shrewsbury par son intercession. Le discours dont nous parlons fait partie d'un manuscrit intitulé *Festivale*, et qui est un recueil de sermons sur les fêtes. Il est dans la belle bibliothèque de M. Martin de Palgrave, dans le comté de Suffolk.

On doit ajouter à ces autorités celle du témoignage et des monuments de toutes les églises du North-Wales, vers l'an 1000, lesquels fournissent une preuve certaine de la sainteté et du martyre de Wénéfride. Il y avait d'ailleurs dans ce temps-là des mémoires que nous n'avons plus. Gutryn Owen, cité par Percy Enderbie, p. 274, observe que, même dans le douzième siècle, on gardait les successions et les actes des princes de Galles dans l'abbaye de Conwey au North-Wales (dans le Caehernarvonshire) et dans celle de Stratflur au South-Wales (dans le Cardisganshire). Cette abbaye était de l'ordre de Cluny; il ne reste cependant plus aucune trace de ces monuments.

(5) *Itin.* t. V p. 14, *ed. Hearnianæ.*

(6) *Ibid.*

(7) Saint Élérius fut enterré dans l'église de Gutherin, qui depuis porta son nom; son tombeau y était en vénération lorsque Robert, prieur de Shrewsbury, écrivait. Il est nommé dans le martyrologe anglais sous le 14 juin. Il survécut à sainte Wénéfride. Quelques écrivains le regardent comme l'auteur original de la vie de la Sainte. (Voyez Tanner, *in Léland de Script.* p. 258; Vossius, *de Hist. Latinis*, p. 267; Pits, p. 109. Bâle, etc.) Mais l'évêque Fleetwood observe que Léland ne parle pas affirmativement de ce point.

(8) Dieu a souvent opéré de plus grands miracles que ceux dont il s'agit ici. Il y a un milieu à garder par rapport aux faits extraordinaires; il ne faut point les admettre légèrement, comme il faut les recevoir avec vénération lorsqu'ils sont bien attestés. Quant à Robert de Salop, il avait sans doute de bons mémoires, mais il parle aussi quelquefois d'après des bruits populaires. Nous ne connaissons point ses garants dans le récit des miracles opérés à l'occasion de la mort de sainte Wénéfride; ainsi chacun se décidera d'après le degré de créance qu'il croira devoir donner à cet auteur. Peut-être que quelqu'un, dans la persuasion que la Sainte n'avait point été à Gutherin avant son martyre, aura imaginé que la vie lui avait été rendue ensuite. On sait que des auteurs modernes ont avancé que saint Denis de Paris et d'autres martyrs étaient ressuscités, ou avaient survécu à leur propre mort, et qu'ils avaient porté leurs têtes dans leurs mains à certains lieux. Muratori, *Præf. in Spicil. Ravennatis, hist.* t. I part. 2, p. 527, fait à ce sujet une observation judicieuse. Les peintres, pour exprimer le genre de mort des martyrs, les représentaient avec des cercles rouges autour du cou, ou tenant leurs têtes dans leurs mains, comme pour les offrir à Dieu; le peuple aura pris à la lettre l'imagination des peintres; il aura inventé des histoires, et des écrivains crédules les auront adoptées sans examen. Encore une fois, ces miracles ne sont point impossibles à la toute-puissance divine; mais on ne doit les recevoir que quand il y a des motifs de crédibilité capables de frapper un esprit qui sait réfléchir.

(9) Voyez l'Itin. de Léland, ed. Hearn. *an.* 1744, p. 128.

rouges, et sur les bords de laquelle croît une mousse qui répand une odeur très-agréable (10). Ils disent encore que Wénéfride, ayant été ressuscitée par les prières de saint Beuuon, eut toujours depuis au cou un cercle rouge, qui était la marque du martyre qu'elle avait souffert. Il est vrai que ces faits ne sont point rapportés par des auteurs contemporains; mais de ce qu'ils ont pu manquer de critique en quelques circonstances, on ne peut rien conclure contre la sainteté de Wénéfride, ni contre le culte qu'on lui a toujours rendu à Holy-Well. Elle mourut le 22 juin, suivant l'ancien panégyrique cité dans les notes, et qui fut prêché le jour de sa fête. La plus ancienne vie de la Sainte met sa mort, ou plutôt ses funérailles, à Guthurin, le 24 juin. Voici ce qu'on y lit : « Le lieu où elle vivait avec de saintes » vierges était appelé Guthurin; elle y fut enterrée » le 8 avant les calendes de juillet, et elle y repose » dans le Seigneur. » Sa fête fut renvoyée au 3 novembre, probablement à cause de quelque translation de ses reliques. En 1391, Thomas Arundel, archevêque de Cantorbéry, ayant fait assembler son clergé, ordonna de la célébrer en ce jour dans toute la province, avec un office à neuf leçons (11), qui fut inséré dans le *bréviaire de Sarum*.

Le temps où sainte Wénéfride vivait n'est marqué

(10) Quelques protestants ont attribué l'origine de Holy-Well aux moines de Basingwerk, qui étaient dans le voisinage; mais ce monastère ne fut fondé qu'en 1131, par Randle, comte de Chester. En 1150, Henri II y fit des augmentations si considérables et le dota avec tant de libéralité, qu'il en est regardé comme le principal fondateur. Holy-Well était certainement un lieu célèbre de dévotion, et portait ce nom beaucoup avant cette époque.

Richard, deuxième comte palatin de Chester (qui fut noyé en 1120, lorsqu'il allait en Normandie), fit un pèlerinage à Holy-Well, et fut miraculeusement délivré du danger auquel il était exposé de la part d'une armée de Gallois. Ce fait est rapporté dans la vie de sainte Wérébürge, d'après Bradshaw.

Ranulbe ou Randle, neveu et successeur du comte Richard, dans sa charte de fondation de Basingwerk, de l'an 1131, donne à ce monastère *Holy-Well, Fulbrook*, et d'autres lieux. On lit *Holi-Well* dans la charte par laquelle Henri II confirma cette fondation, ainsi que dans une autre charte, donnée par Léwenille, prince de Galles, et par David, son fils, en 1240.

Ranulfe Higden, moine de Chester, en 1360, a inséré dans son *Polychronicon*, des rimes ou vers sur Holy-Well. On y trouve la description de la fontaine, des pierres teintes de rouge, des guérisons miraculeuses des malades, etc.

La fontaine de Sainte-Wénéfride est beaucoup plus remarquable que celle de Vaucluse, qui est à cinq lieues d'Avignon, et qui a été si célébrée. Cette dernière n'est autre chose qu'une rivière souterraine qui sort du pied d'une montagne. A Holy-Well, l'eau est si abondante et sort si régulièrement, que chaque minute en donne plus de cent tonneaux : car si on la laisse sortir, le bassin, qui en contient au moins deux cent quarante tonneaux, se trouve rempli en moins de deux minutes. Elle est si claire, que quoique le bassin ait plus de quatre pieds de profondeur, on voit facilement au fond les plus petits objets.

Le docteur Linden, habile médecin qui a demeuré longtemps sur les lieux, parle de cette fontaine dans son livre *On chalybeat Waters, on natural hot Baths*, imprimé à Londres en 1748, c. 4, p. 126. Il y dit que la mousse de couleur verte est d'une odeur agréable; qu'elle s'applique avec succès sur les plaies ulcérées, et qu'elle les guérit. Cette vertu, selon lui, vient de l'esprit végétatif que l'eau communique à la mousse. Le même médecin recommande Holy-Well comme un bain froid des plus utiles. Il s'appuie sur l'expérience de plusieurs siècles, et sur une multitude de guérisons de maladies dangereuses et opiniâtres, comme la *lèpre*, la *faiblesse des nerfs*, etc.

Personne n'ignore les effets salutaires des bains d'eau froide, ni la vertu des eaux minérales dans certaines maladies; et ces propriétés bienfaisantes se rencontrent dans plusieurs de celles qu'on appelle *Holy-Wells*. (Voyez la Transact. philos. n. 57, vol. V, p. 1160.) On doit néanmoins, dans l'usage des remèdes naturels, avoir toujours recours à Dieu, qui est le Médecin tout-puissant (2 *Paralip. XVI*, 12), et qui a communiqué aux créatures la vertu de guérir. Au surplus, on ne peut douter que le Seigneur ne se plaise quelquefois à déployer sa puissance d'une manière miraculeuse dans certains lieux de dévotion, et dans lesquels les reliques des Saints ou quelques autres objets de piété nous le rendent plus propice. Telle fut la piscine Probatique dont il est parlé dans saint Jean, c. 5.

Voici ce que disait saint Augustin, (*ep.* 78, *ol.* 137, t. II p. 184, *ed. Ben.*), après avoir ordonné au clergé d'Hippone d'envoyer un prêtre, nommé Boniface, prier dans une église que de saintes reliques avaient rendue célèbre : « Dieu, qui » a créé toutes choses, est en tous lieux, et il doit être adoré » partout en esprit et en vérité...... Mais qui pourrait expli- » quer l'ordre de la Providence dans la dispensation de ses » dons, et dire pourquoi il s'opère des miracles dans un lieu, » plutôt que dans un autre? Il n'y a personne qui ne con- » naisse la sainteté du lieu où est enterré le corps du bien- » heureux Félix de Nole, et nous-mêmes, nous avons connu » la même chose à Milan. Tous les Saints n'ont pas le don » de guérir, ni le discernement des esprits, I. *Cor. XII*, 30. » Aussi Dieu, qui distribue ses dons comme il le veut, a-t-il » réglé que telles choses ne se feraient pas dans toutes les » mémoires ou chapelles des saints. » Voyez le *Catéchisme de Montpellier, ed. lat.*, t. I p. 687, et t. II p. 953.

Il n'y a peut-être point eu dans le Nord, du moins pendant quelques siècles, de pèlerinage plus célèbre que celui de Holy-Well. On s'empressait d'y aller implorer la miséricorde divine par l'intercession de celle qui s'était sanctifiée en ce lieu, et qui avait glorifié le nom de Jésus-Christ. Diverses circonstances prouvent que plusieurs des guérisons qui s'y opérèrent furent véritablement miraculeuses; et c'est ce que confirment les réponses mêmes de l'évêque Fleetwood et des autres adversaires des catholiques. Quelques-unes de ces guérisons, rapportées dans la vie de la Sainte, furent opérées par la dévotion de personnes qui n'étaient point sur les lieux. Ne serait-ce pas insulter le bons sens, que de dire avec Fleetwood, qu'elles furent l'effet de l'imagination?

(11) Lindewoode, *fol.* 76; Jonson's Canons, t. II *ad an.* 1398.

dans aucune de ses vies; mais la plupart des auteurs qui ont parlé d'elle pensent, avec Alford et Cressy, qu'elle florissait sur la fin du septième siècle.

En 1138 on transféra ses reliques de Guthurin à Shrewsbury, et on les déposa dans l'église de l'abbaye des Bénédictins, qui avait été bâtie hors des murs de la ville, en 1083, par Roger, comte de Montgoméry. L'abbé Herbert obtint de l'évêque de Bangor (12), que cette translation se fit avec une grande solennité; c'est ce que nous apprenons de Robert, prieur du même monastère (13), lequel rapporte quelques guérisons miraculeuses qui furent opérées en cette occasion, et dont il fut témoin oculaire. La châsse de sainte Wénéfride fut pillée lorsqu'on détruisit les monastères en Angleterre.

Nous allons rapporter quelques miracles opérés par son intercession dans ces derniers temps. Roger Bodenham, chevalier de Bath, affligé d'une lèpre horrible, était abandonné des médecins, qui regardaient sa maladie comme incurable. Il se baigna dans la fontaine de Sainte-Wénéfride, en 1606, et il recouvra la santé. Il se fit catholique par reconnaissance, et donna un ample certificat de sa guérison, que plusieurs autres personnes signèrent. Jeanne Wakeman de Sussex avait le sein rongé d'un ulcère, et n'attendait plus que la mort; elle guérit en se baignant trois fois en une nuit dans la même fontaine. Ce fait, arrivé en 1630, fut attesté par elle et par son mari. Une pauvre veuve de Kidderminster, dans le comté de Worcester, était estropiée et retenue au lit depuis longtemps. Elle envoya une légère somme d'argent à Holy-Well, pour être donnée au premier pauvre qui s'y rencontrerait. Dans le moment où son aumône se distribuait à Holy-Well, elle se trouva pleine de santé à Kidderminster. Ce fait fut examiné et juridiquement attesté en 1631, par Jacques Bridges, qui fut depuis sherif de Worchester. Marie Newman, qu'on aurait prise pour un squelette, était réduite à un tel état de faiblesse, qu'elle ne pouvait marcher depuis huit ans. Elle eut inutilement recours à tous les remèdes qui lui furent indiqués en Angleterre, en France et en Portugal. Elle fut guérie la première fois qu'elle se baigna dans la fontaine de Sainte-Wénéfride. Roger Whelstone, quaker, près de Bromsgrove, fut guéri d'une paralysie de la même manière, ce qui le convertit à la foi catholique. Enfin, le cardinal Baronius marque (14) son étonnement sur les guérisons miraculeuses que lui raconta le pieux évêque de Saint-Asaph, vice-gérant du pape pour les fonctions épiscopales à Rome, et dont il avait été témoin oculaire.

Voyez la vie de sainte Wénéfride, par Robert, prieur de Shrewsbury, traduite en anglais, abrégée en plusieurs endroits, et augmentée en d'autres d'après divers auteurs. Cet ouvrage, où l'on désirerait plus d'exactitude, fut imprimé à Londres en 1635. Il est de deux Jésuites, qui y travaillèrent successivement. Le premier est Alford, dont le vrai nom était Griffith. La même vie reparut en 1712, avec quelques changements, et l'histoire des miracles opérés en ces derniers temps, par le P. Metcalfe, aussi jésuite. Lluyd, dans son catalogue des manuscrits gallois, parle de deux vies de sainte Wénéfride en cette langue, dont une appartenait à Humfroy, alors évêque d'Héréfort, et l'autre au collège de Jésus, à Oxford.

(12) L'évêché de Saint-Asaph, où Guthurin était situé, ne fut rétabli qu'en 1143.

(13) Il paraît que c'est le même qui fut fait évêque de Bangor en 1210.

(14) *Not. in Martyr. Rom. hâc die.*

SAINT PAPOUL, PRÊTRE, MARTYR.

TROISIÈME SIÈCLE.

Il est parlé de saint Papoul (1) dans les actes de saint Saturnin de Toulouse. Il y est dit qu'il partagea les travaux apostoliques de ce saint évêque, et qu'il prêcha la foi avec lui aux peuples qui habitaient le midi de la France dans le troisième siècle. La couronne du martyre fut la récompense de son zèle. Il souffrit vers le commencement du règne de Dioclétien, dans le Lauragais, petit territoire du Languedoc, qui est à neuf lieues de Toulouse. On y bâtit depuis une église avec une abbaye, qui ressentirent l'effet des libéralités de Charlemagne. Cette abbaye fut sécularisée et érigée en évêché par Jean XXII, en 1317. Le lieu où elle était située est devenu une ville assez considérable, connue sous le nom du Saint.

Les reliques de saint Papoul, renfermées dans une châsse précieuse, se gardent à Saint-Sernin de Toulouse.

Voyez Bosquet, *hist. eccl. gallic.*, l. 3, c. 29; Tillemont, t. III p. 302.

(1) En latin *Papulus*.

SAINT FLOUR,

PREMIER ÉVÊQUE DE LODÈVE.

VERS L'AN 389.

Quoiqu'on connaisse peu la vie de saint Flour (2), on ne doute point qu'il n'ait été le premier évêque de Lodève, et l'apôtre de cette partie du Languedoc.

(2) En latin *Florus*.

Il ne se contenta pas de prêcher dans la Gaule-Narbonnaise; il pénétra jusqu'aux Cévènes et jusque dans l'Auvergne. On met sa mort vers l'an 389. On bâtit une église à l'endroit où il avait été enterré. Saint Odilon y fonda une abbaye, dont Jean XXII fit un évêché. Les reliques de saint Flour sont dans la cathédrale de la ville de son nom, qui est dans la Haute-Auvergne, et dont il est patron. On célèbre sa fête en ce jour, et encore le 1er juin, qui fut sans doute le jour de sa translation.

Voyez du Saussay, et l'histoire de Lodève, par M. de Plantevit de la Pause, évêque de cette ville.

SAINT GUENAU,

SECOND ABBÉ DE LANDEVENEC, EN BRETAGNE.

VERS L'AN 570.

Saint Guenau, fils de Romale et de Lectice, l'un et l'autre distingués par leur noblesse, fut élevé dans le monastère de Landevenec, sous la conduite de saint Guignolé, qui en était le premier abbé. Il y prit l'habit dans la suite, et devint par sa ferveur le modèle de tous les frères. L'abbé, étant près de mourir, le désigna pour son successeur, et sa volonté fut suivie. Mais Guenau ne consentit à son élection que sur la promesse qu'on lui fit de lui rendre sa liberté au bout de sept ans.

Ce terme expiré, il passa en Angleterre avec douze religieux, dans l'espérance d'y vivre entièrement inconnu aux hommes; mais l'éclat de ses vertus et de ses miracles le fit bientôt découvrir. Il prêcha l'Évangile sur les côtes de l'Angleterre, et passa jusqu'en Irlande pour y faire connaître Jésus-Christ. Il retira un grand nombre d'âmes des ténèbres de l'idolâtrie, et arracha au vice une infinité de mauvais chrétiens. Il rétablit aussi la régularité dans plusieurs monastères qui avaient dégénéré de l'esprit de leur premier institut.

Il revint depuis en Bretagne, dans la crainte que la haute réputation de sainteté dont il jouissait ne lui inspirât des sentiments de vanité. Un seigneur du diocèse de Quimper, dans lequel était située l'abbaye de Landevenec, lui donna un emplacement pour bâtir un monastère. Il en fonda encore un autre dans l'île de Groie. Le désir d'une entière solitude le fit passer dans le pays de Cornouaille; mais il fut encore découvert, et obligé de recevoir des disciples, auxquels il bâtit un nouveau monastère. Il y mourut le 3 novembre, vers l'an 570, et fut enterré dans l'oratoire du monastère, qui n'était, à proprement parler, qu'un ermitage. Divers miracles rendirent son tombeau célèbre. Son corps fut levé de terre trois cents ans après, et déposé dans la nouvelle église du monastère. En 966, les moines, craignant les insultes des Danois qui étaient venus au secours du duc de Normandie, l'emportèrent et se joignirent à ceux qui venaient à Paris avec les corps de saint Magloire, de saint Samson, etc. On les déposa tous dans l'église de Saint-Barthélemi. Peu de temps après, le prévôt de Paris, nommé Teugdon ou Thiou, obtint celui de saint Guenau, qu'il porta en sa maison de campagne, située dans la paroisse de Courcouronne, au diocèse de Paris. On y bâtit une chapelle sous l'invocation du saint abbé. Mais comme ses reliques ne paraissaient point encore en sûreté, elles furent portées à Corbeil et placées dans une chapelle du faubourg Saint-Jacques. En 1007 on les transféra dans une église de la même ville, que le comte Bouchard avait fait bâtir sous l'invocation du Saint. Quatre chanoines furent chargés de desservir cette église dont Louis-le-Gros fit, en 1134, un prieuré de chanoines réguliers, dépendant de l'abbaye de Saint-Victor de Paris.

Saint Guenau est honoré à Vannes sous le nom de saint *Guenaël*, et la cathédrale de cette ville se glorifie de posséder une partie de ses reliques.

Voyez sa vie anonyme dans les observations de D. Ménard sur le martyrologe bénédictin; Baillet, sous ce jour; D. Lobineau, *Vies des Saints de Bretagne*, p. 80.

---

† SAINTE ODRADE, VIERGE.

HUITIÈME SIÈCLE.

Sainte Odrade fit au Seigneur le sacrifice de sa virginité, vécut dans une pureté angélique et fut enterrée au village d'Alem, qui appartenait autrefois au diocèse de Liége, mais qui fait partie aujourd'hui de celui de Bois-le-Duc : ce village est situé à deux lieues nord-est de cette ville. Notre bienheureuse vierge est honorée avec une dévotion particulière dans cette paroisse, et sa mémoire est en vénération dans tout le diocèse. Elle naquit au huitième siècle (1) à Baelen, village appartenant actuellement au doyenné de Gheel, dans l'archevêché de Malines. Ses reliques furent gardées et particulièrement honorées au couvent des Chartreux, qui demeuraient à Vugt, près de Bois-le-Duc, et qui, à cause des troubles du seizième siècle, se retirèrent près d'Anvers. Les mêmes reliques passèrent par la suite dans l'église de son lieu natal Baelen, où l'on célé-

(1) Et non au douzième siècle.

bre sa mémoire, comme aussi à Mierde et à Milligen, villages situés entre Gheel et Mol.

Voyez Molani *Nat. SS. Belgii*, p. 240, et *Katkolyk Meyerysch Memorieboek*, p. 216. Molanus assure que l'ancienne biographie de sainte Odrade a été perdue, et que celle qui existe n'a été rédigée qu'en 1304 d'après des traditions populaires et quelques anciens tableaux ou peintures. C'est sans doute cette vie qui a fait l'objet des recherches de Wichmans.

---

† SAINT PIRMIN, ABBÉ ET CHORÉVÊQUE.

Tiré de Ræss et Weis, t. XX p. 302. — Guillaume Eysengrein, *Catal. testium veritatis*, et Molanus, dans ses additions au martyrologe d'Usuard, font mention de deux biographies de saint Pirmin, l'une de Warmann, comte de Dellingen, moine de Reichenau, puis évêque de Constance, lequel mourut en 1034; l'autre de Henri, comte de Calw (1). Christophe Brower, dans ses *Viris illustribus sanctorum Germanorum*, cite une autre vie de saint Pirmin, qu'il attribue au moine Othlon; mais Mabillon, *Acta SS. Ordinis S. Bened. sæc. 3, part. II*, p. 136, réfute cette opinion et soutient que c'est la même que celle de Warmann. Voyez le savant bénédictin, *loc. cit.* p. 136-153, ainsi que Grandidier, *Histoire de l'Église de Strasbourg*, t. I p. 251 sqq.; p. 266 sqq., p. 298 sqq.

VERS L'AN 758.

Ce que l'on sait de saint Pirmin Pirinus ou Pyrminius (2), qui s'est rendu célèbre dans les contrées du Haut-Rhin, n'est en grande partie pas très-authentique, parce que nous ne possédons pas d'histoire contemporaine, et que les récits existants sont incohérents et incomplets. Le moine Warmann, qui écrivit sa vie vers l'an 1025, se plaint beaucoup de ce qu'on n'a point transmis ce qui concerne le temps et le lieu de sa naissance, ainsi que ses premières actions. Rhaban Maur (3) et Walafride Strabon (4), qui dans leurs vers ont chanté ses louanges, gardent un profond silence sur sa patrie. Tout ce qu'ils nous apprennent, c'est qu'il abandonna ses parents pour se livrer entièrement à la prédication de l'Évangile et au salut des âmes. Il n'est pas improbable cependant qu'il soit né dans les Gaules. L'Austrasie et l'Alsace furent le théâtre de ses travaux apostoliques.

Ce fut saint Pirmin qui établit la réforme dans la plupart des couvents de ces deux contrées. Il les parcourut en qualité d'évêque régionnaire, et y laissa des traces nombreuses de son zèle. Dans un diplôme de 727, le roi Thierri IV lui donne le titre d'évêque, et Hermannus Contractus celui de chorévêque. Son biographe met le siége de son évêché dans un endroit appelé Meltis (5); d'où quelques-uns, trompés par la ressemblance des noms, prétendent qu'il était évêque de Metz, d'autres de Meaux (6). Mais on ne trouve pas son nom dans les catalogues des évêques de ces deux villes, dont les siéges étaient alors remplis par des prélats dont les noms sont connus. D'ailleurs Warmann ne donne à Meltis que le titre de *castellum* (château), terme qui ne peut s'appliquer ni à Metz ni à Meaux. Grandidier pense que ce Meltis était le bourg que nous nommons aujourd'hui Meltesheim, situé dans le pays de Deux-Ponts, diocèse de Spire : car ce fut à deux petites lieues de là que Pirmin fonda, vers l'an 740, l'abbaye de Gemünd ou Hornbach, l'une de ses communautés les plus nombreuses et les plus florissantes.

Ce fut de Meltis que le Saint entreprit ses voyages apostoliques. Vers l'an 723, un riche seigneur allemand nommé Syntlaz l'invita à prêcher l'Évangile dans les contrées du Haut-Rhin. Pirmin alla aussitôt à Rome prendre la mission du pape, qui le recommanda au roi Thierri. Le nouveau missionnaire eut partout de grands succès : Syntlaz ayant offert de lui fonder un monastère, Pirmin choisit pour cet établissement une île du Rhin près du lac de Constance, et fonda, par la libéralité de Syntlaz et de

(1) Henri fut abbé de Reichenau depuis 1210 jusqu'en 1237.

(2) Autrement *Priminius.*

(3) Voici les vers de Rhaban :

Versus juxta corpus Permenii scribendi,

Permenius præsul, Christi confessor, et ipse
Hanc ædem inhabitat, consecrat atque locum,
Qui propter Christum præsentia gaudia mundi
Spernens, pauperiem elegit atque sibi,
Deseruit patriam gentem, simul atque propinquos;
Ac peregrina petens, æthera promeruit.
Gentem hic Francorum quæsivit dogmate claro,
Plurima construxit et loca sancta Deo.
Hic quoque nunc pausat deponens corporis artus,
Atque anima sursum regna beata tenet.
Adjuvat et quosque qui digne cœlestia quærunt,
Riteque conservat ipse suos famulos.

(4) Son éloge est aussi en forme d'épitaphe; nous le donnons d'après Canisius, *Antiq. lect.* t. VI :

Rhenus ab Ausoniis quo ducitur Alpibus, æquor
Miscet, in occiduis diffusus partibus; ingens
Illius in medio suspenditur insula fluctu,
Augia nomen habens; jacet hanc Germania circa.
Hæc solet egregias monachorum gignere turbas,
Primus in hac sanctus construxit mœnia præsul
Priminius, ternisque gregem protexerat annis.
Hujus quisque velit sanctam cognoscere vitam,
Ipsa sepulchra petat, satis ipse probabit in Hornbach.

(5) Pirminius obtinuit sedem episcopalem in Castello Meltis.

(6) Voyez Raderus, *Bavar. Sanct.* t. I p. 96.

plusieurs autres seigneurs, la célèbre abbaye qui fut ensuite nommée Reichenau, à cause des grandes richesses qu'elle possédait (7).

La réputation du Saint se répandit au loin en peu de temps, et Charles-Martel lui-même rechercha son amitié et seconda le serviteur de Dieu dans ses nobles efforts. Mais ces relations excitèrent la jalousie et la méfiance des ducs de l'Allemannie, et sous prétexte qu'il était trop dévoué à Charles-Martel, Théodebald, fils du duc Godefroi, qui commandait en Allemannie conjointement avec Landfried, lui signifia en 727 de sortir de ses états et de se retirer en Alsace. Mais avant de quitter son monastère de Reichenau, Pirmin pensa à se donner un successeur, et il choisit le moine Heddon, homme d'un mérite éminent, qui gouverna avec gloire le couvent pendant sept ans (8).

Pirmin ne laissa pas d'être toujours en relation avec l'abbaye de Reichenau, et Heddon n'eut rien plus à cœur que de mettre en pratique les règles et l'exemple du Saint. La réputation d'Heddon s'étendit dans toute l'Allemagne, et son crédit fut si grand, qu'il fut appelé de toutes parts pour rétablir la discipline dans les monastères. Heddon se rendit avec plaisir à des sollicitations qui faisaient honneur à son zèle et à sa sagesse. Il trouva dans son abbaye assez de sujets pour en former des colonies dans différentes parties de l'Allemagne; il en envoya à Mourbach en Alsace, à Pfeffers en Suisse et à Niederaltaich en Bavière (9). Mais sa réputation qui le fit connaître au loin, ainsi que l'estime et l'affection que lui accorda Charles-Martel lui attirèrent les mêmes désagréments qu'à saint Pirmin, en éveillant les soupçons des ducs allemands. Landfried l'aurait également chassé de son monastère, si Charles-Martel n'était entré alors en Souabe avec une armée, et n'eût défait ce duc (10). Toutefois Théobald, qui succéda à Landfried, relégua en 732 le pieux abbé au fond des Alpes dans le canton d'Uri, où il eut à souffrir pendant un an des maux inexprimables (11). Heddon fut élevé dans la suite sur le siége épiscopal de Strasbourg (12).

(7) L'abbaye de Reichenau fut unie vers le milieu du seizième siècle à l'évêché de Constance. Voyez Neugart et *Gallia christiana*, tom. V p. 981. On conservait à Saverne, dans les archives de l'évêché de Strasbourg, encore immédiatement avant la révolution française, l'original d'un privilége de Louis-le-Débonnaire, du 15 décembre 816, pour le monastère de Syntlazau ou Reichenau. Grandidier en a donné une copie exacte dans son *Hist. de l'Église de Strasbourg*, t. II p. CLXI, nº 89. La pièce porte cette suscription : *Diploma Ludovici Pii imperatoris concessum Heitoni episcopo Basiliensi pro monasterio Sintleozesaviæ, sive Reicheuau.* Heiton ou Heddon était aussi abbé de Reichenau.

(8) « Sanctus Pirminius ob odium Karoli a Theobaldo, Gotifridi ducis filio, ex Augia pulsus, Etonem pro se constituit abbatem, et ipse Alsatiam alia instructurus cœnobia petiit. » Hermanni Contracti *Chronicon. ad ann.* 727. Walafridus Strabo, *in Carmine ad Grimaldum Capellarum*, dit :

Postea septenis præsedit curribus Eto :
Tum sequitur binis laudandus Geba sacerdos.

Voyez Du Chesne, *Hist. Franc.*, t. II p. 649, et Mabillon, *Acta Sanctorum ord. S. Benedicti, sæc. IV*, part I p. 137.

(9) Hermannus Contractus, *ad ann.* 731. Voyez aussi Brusch, *De Monasteriis Germaniæ*, p. 9, et Jean Egon, *De viris illustribus Augiæ ditis, part.* 3, *cap.* 2, *ap.* Pez, *Thesaur. Anecdotorum*, t. I part. 3, p. 719.

(10) Voyez dom Bouquet, t. II p. 641 et 642.

(11) Hermannus Contractus *ad ann.* 732, où il est dit : « Eto, » Augiæ abbas, a Theobaldo ob odium Karoli in Uraniam » relegatus, sed eodem anno, pulso Theobaldo, a Karolo » restitutus est. »

(12) On date la promotion de Heddon de l'an 734. Après son élection, il remit à Géba le gouvernement de l'abbaye de Reichenau, et à Agoald celui de Münster, dont il avait dû aussi se charger dans ces temps difficiles. Disciple fidèle de saint Pirmin, il suivit les traces de son maître, et remplit scrupuleusement les instructions qu'il en avait reçues. Heddon était un des premiers prélats de son temps; il se distingua particulièrement en profitant avec prudence de la faveur des grands, par une libéralité sans bornes et par un zèle vraiment apostolique. Il parvint, par son activité infatigable, à faire observer les réglements utiles que les conciles de Germanie et de Lestines (dans le Cambresis) avaient prescrits aux églises et aux monastères, et engagea les abbayes de sa dépendance à se soumettre à la règle de saint Benoît.

L'abbaye de Schwarzach, qui était alors encore située en Alsace, sur une île du Rhin entre Drusenheim et Fort-Louis, près de l'endroit appelé aujourd'hui Kotzenhausen, et que l'on nommait *Arnulfoauga*, comme qui dirait l'île d'Arnoul, fut une des premières du diocèse de Strasbourg qui embrassèrent la règle de saint Benoît. Son fondateur fut le comte Ruthard, à qui ce pays appartenait. Il y mit pour premier abbé Saroard, un des disciples de saint Pirmin, qui y envoya lui-même plusieurs de ses religieux irlandais pour contribuer à cette fondation. L'évêque Heddon donna à Ruthard tous les secours et tous les conseils que méritait le zèle du fondateur. Il voulut même autoriser ce nouvel établissement par un acte solennel et authentique, daté de Strasbourg du 27 septembre 748, la septième année du règne de Childeric. Grandidier l'a fait imprimer dans son *Hist. de l'Église de Strasbourg*, tom. I, *Pièces justificatives*, nº 42, d'après l'original, qui se trouvait alors dans les archives de l'évêché à Saverne. Les priviléges que Heddon y accorde à l'abbaye de Schwarzach sont les mêmes que ceux accordés vingt ans auparavant à celle de Mourbach par l'évêque Widegern. La seule différence qui s'y trouve, c'est que celui-ci défend à l'évêque d'accepter aucun présent des moines de Mourbach, lorsqu'il sera invité à y conférer les ordres, ou à consacrer un autel, ou à faire la bénédiction d'un nouvel abbé; au lieu que Heddon soumet l'abbé de Schwarzach à donner à l'évêque, pour marque de sa dépendance, une crosse et des sandales.

Neuf évêques et trois abbés souscrivirent cet acte; plusieurs y prennent par humilité le nom de pécheurs; aucun n'ajouta le nom de son siége. Après Heddon, on lit les signa-

Pirmin continua à jouir de l'affection et de l'estime de Charles-Martel, qui l'aida toujours dans ses pieuses entreprises. On lui attribue l'établissement des monastères de Schuttern, Gengenbach, Schwarzbach, Maurusmünster et Neuweiler. On lit, il est vrai, dans Warmann, qu'il fonda ces couvents; mais il ne peut être question que de leur réforme, puisque toutes ces abbayes existaient longtemps avant saint Pirmin (13). Le comte Eberhard, fils d'Adelbert duc d'Alsace, qui faisait son séjour ordinaire dans le château d'Egesheim près de Colmar, qu'il avait fait bâtir, témoigna à notre Saint toute l'affection et la considération imaginables. Non-seulement il lui permit de fonder un couvent dans ses terres; il voulut encore concourir avec lui pour obtenir du roi Thierri la permission de s'y établir. Cette grâce lui fut accordée par un diplôme royal, daté de Gondreville, du 12 juillet 727 (14).

Pirmin choisit un désert riant, et se fixa près de Meerbach ou Mourbach, au-dessus de Colmar, au pied de la montagne. Au bout d'un an il quitta ce monastère, y laissant saint Romain pour abbé, et alla visiter d'autres abbayes pour y rétablir la discipline. L'absence de Pirmin refroidit l'affection qu'Eberhard avait pour lui; mais il lui rendit bientôt son estime; et étant devenu aveugle et se voyant sans postérité, il donna à ses biens une destination pieuse, et dota richement l'abbaye de Mourbach. Il fit entrer aussi dans son pieux dessein Luitfried, duc d'Alsace, et Emeltrude sa femme. L'acte en fut passé en 728 au monastère de Remiremont (15). L'évêque de Strasbourg Widegern, qui avait beaucoup contribué à cette transaction, avait déjà consacré l'église de Mourbach en 727 (16). Le 13 mai de l'année suivante, il confirma cette fondation dans un synode solennel tenu à Strasbourg (17). Dans l'acte, Wide-

tures de Baldobert, évêque de Bâle; de Deban, chorévêque et abbé de Honau; de Chrodegand, évêque de Metz; de Hiddon, évêque d'Autun; de Lul de Mayence, de Mégingaud de Wurtzbourg, de Godefroi de Cambray, de Remi de Rouen, de Wilfram de Meaux, de Gairon, abbé de Flavigny; d'Hipolyte, abbé de Saint-Oyan; de Jacob, abbé de Hornbach, et de Nithon, qui avait écrit cette charte. Il ne paraît pas que tous signèrent l'année même où elle fut rédigée, car Lul n'était pas encore évêque en 748. Il est probable aussi que ces évêques ne s'étaient pas assemblés pour cette signature, parce que leurs noms ne se suivent pas selon l'ordre et la dignité de leurs siéges. Du reste, la coutume des évêques, depuis le cinquième jusqu'au treizième siècle, de souscrire aux actes, quoique absents, est prouvée incontestablement par les auteurs du *Nouveau Traité de diplomatique*, t. V p. 1 sqq. On avait coutume encore, dans ces temps-là, pour donner plus de poids aux priviléges, de les envoyer aux évêques et aux abbés voisins pour les faire souscrire.

La libéralité du comte Ruthard ne s'étendit pas seulement à l'abbaye de Schwarzach. Comme il n'avait point d'enfants, il accorda, de concert avec son épouse Hirmengarde, que d'autres nomment Ilyrmenside, à l'église de Notre-Dame de Strasbourg tous les biens qu'il possédait dans la marche d'Ettenheim, Ettenheimwiller, Ringsheim, Kappeln sur le Rhin et Grafenhausen.

Trompés par la ressemblance des noms, les historiens du onzième siècle crurent que la marche d'Ettenheim tirait son nom de notre Heddon ou Eton : c'est de là que Wimpfeling *(Catal. episcop. Argentin.*, p. 18), Merian *(Topographia Alsatiæ*, p. 18 et 60), Crusius *(Annal. Sueric.*, p. 295) et plusieurs autres attribuent au même Heddon la fondation du couvent d'Ettenheimsmünster, quoiqu'il soit avéré que cette abbaye portait déjà ce nom du temps de Widegern, et selon toute probabilité elle le devait au duc Etichon. Quant à la libéralité de Heddon envers le couvent d'Ettenheim, nous en avons suffisamment parlé dans la vie de saint Landelin, sous le 21 septembre.

Heddon jouit de beaucoup de crédit auprès de Pépin, de Carloman et de Charlemagne. Malgré son grand âge, il suivit Charlemagne à Rome. Il lui fut redevable de beaucoup de donations faites à l'église de Strasbourg, et il répondit à cette générosité par un zèle et un attachement constant pour la famille royale. Il mourut le 8 mars 776, après avoir été évêque pendant l'espace de quarante-deux ans, et emporta au tombeau les regrets sincères de son église. Jacques Manlius, Crusius et Kleinlauel placent sa mort à 775; la *Gallia christiana antiqua* à 779; Koningshoven *(in editione Schilteri*, cap. 4, p. 240), Wimpheling *(de episcop. Argent.*, p. 20), Brusch *(de episcopat. German.* p. 59, et *de Monast. German.* p. 56), Bucelin *(Germania Sacra*, part. I). Ruyr, etc., la placent à l'année 780, et ne lui donnent que sept ans de siége. Cratepolius le fait assister même au concile d'Aix-la-Chapelle de 821. Mais Grandidier *(loc. cit., pièces justificatives*, n° 68 et 73) prouve d'une manière irréfragable qu'il était encore évêque en décembre 775, et que Remi l'était déjà depuis quelque temps en 778. Jean Egon le fait mourir le 8 mars, et lui donne le titre de *bienheureux*. Voyez *De viris illustribus Augiæ divitis*, part. I, cap. 9, *ap.* Pez, *Thesaur., Anecdot.*, t. I part. 3, p. 635. — Le nécrologe de Schwarzach le nomme au 3 juillet. Erchambaud dit de lui :

Præfuit hinc populo meritis vivacibus Heddo.

Il fut enterré dans le chœur de l'église de l'abbaye d'Ettenheimsmünster, où il avait choisi sa sépulture. Winpheling *(De episcopis argentin.* p. 20) assure qu'il a vu peint sur une des fenêtres de l'église le portrait de Heddon, présentant l'abbaye à la Sainte-Vierge, avec ces mots : *Heddo præsul Argentinensis ecclesiæ renovator hujus loci*; ce que Guilliman *(Habsburgiæ*, lib. 3, p. 84, *edit. Mediolan.*, et 113 *edit. Ratisbonensis*, et *de Episcopis Argentin.* pag. 113) nomme mal à propos son épitaphe. Voyez Grandidier, *Hist. de l'Église de Strasbourg*, t. I p. 278 à 297, d'où nous avons tiré cette note.

(13) *Fundare* est souvent pris dans les diplômes et les chroniques pour *restaurer* ou *augmenter considérablement* un monastère.

(14) Ce diplôme royal se trouve dans Grandidier, *loc. cit. Pièces justificatives*, n° 37.

(15) Il se trouve dans Grandidier, *loc. cit. Pièces justif.* n° 38.

(16) Bernardus de Pfirdt, *in chronologia abbatum Murbacensium, apud Lunig*, t. V, *Spicilegii ecclesiastici*, p. 240.

(17) L'acte se trouve dans Mabillon, *Annal. Bened.* t. II,

gern ordonna aux *moines pèlerins* (18), conformément à ce qui s'observait dans les monastères d'Agaune, de Lérins et de Luxeu, de vivre suivant les règles de saint Benoît et de saint Colomban. Il les exempte de toute obligation envers lui et ses successeurs, sans que qui que ce soit pût jamais exiger d'eux des présents ni en recevoir. Entre autres priviléges, il leur permit d'élire eux-mêmes leur abbé parmi eux, ou dans d'autres monastères établis ou réformés par saint Pirmin (19).

Nous avons vu que saint Pirmin fonda en 740 l'abbaye de Hornbach; ce fut un riche gentilhomme franc, nommé Wernher, qui y fit les donations nécessaires. Le Saint, par ses soins, maintint la communauté dans un état florissant, et forma de zélés ouvriers pour la vigne du Seigneur, jusqu'à ce qu'il reçût, le 3 novembre 754, le prix de ses travaux et de ses vertus. Il ne tarda pas à être honoré comme Saint. On lit son nom dans l'ancien martyrologe alsacien du neuvième siècle, publié par Lamey (20). Il est également qualifié du titre de Saint dans une charte de donation pour l'abbaye de Hornbach faite en 827 par Adelbert. Il fut enterré dans son monastère, où l'on a conservé ses reliques jusqu'aux dernières guerres de religion, où elles furent transportées à Insbrück (21).

On prétend que saint Pirmin fonda à Hornbach une école qui existe encore aujourd'hui dans le collége de Deux-Ponts. Cette abbaye se maintint avec gloire jusqu'en 1540, où tous les moines ainsi que l'abbé adoptèrent les nouvelles idées religieuses, à l'exception du frère sommelier, qui resta fidèle à l'ancienne foi (22). On croit que la petite ville de Pirmasenz, située entre Landau et Deux-Ponts, dans la Bavière rhénane, fut la première résidence de saint Pirmin, avant la fondation de l'abbaye de Hornbach, et que c'est de lui qu'elle tire son nom.

Nous possédons, sous le nom de saint Pirmin, un abrégé de toute la morale chrétienne (23). Le Saint commence par exposer la marche suivie

append., p. 702; Eccard, *Orig. Habsburg.*, p. 116; La Guille, *Hist. d'Alsace (preuves)*, p. 9; Lünig, *Spicil. eccles.*, t. IV p. 174, et t. V p. 953; Schöpflin, *Alsatia diplomatica*, t. I p. 10. — *Sed omnes corruptè*, dit Grandidier, qui en donne une copie exacte et correcte dans ses *Preuves justificatives*, nº 39. Ce diplôme est écrit en très-mauvais latin, comme tous les actes de cette époque. « Quo magis ruditatem, » dit à cet égard Schannat, *in Vindiciis archiv. Fuldensis*, p. 105, « illius sæ» culi et notariorum imperitiam sapiunt chartæ, hoc majoris » sunt fidei et auctoritatis. » Quant au style barbare de ce temps-là, voyez Mabillon, *De re diplomatica*, lib. 2, cap. 1, pag. 54 sqq. et *supplementa*, cap. 3, pag. 10 sqq. Charlemagne rendit à ce sujet un édit sévère, par lequel il fut ordonné aux notaires d'écrire correctement. Voyez Baluze, t. I, *col.* 421 et 725.

(18) On les appelait ainsi pour désigner leur première vocation, qui était d'aller en divers lieux pour y annoncer l'Évangile. C'est pourquoi on lit dans le diplôme de Thierri VI: *Venerabilis vir Perminius, gratia Dei episcopus nostris temporibus cum monachis suis, Deo inspirante, pro evangelio Christi peregrinatione suscepta*, etc. C'est pourquoi aussi le lieu de leur séjour s'appela dans le principe *Vivarius peregrinorum*.

(19) Les moines de Mourbach n'abusèrent point des exemptions que Widegern leur avait accordées; mais ils surent aussi les défendre contre les attaques dont elles furent l'objet. Cette abbaye ayant été incorporée par la suite au diocèse de Bâle, l'évêque de cette ville voulut, au quinzième siècle, porter atteinte à ses droits; il obtint même en 1447 un décret du concile de Bâle, qui la soumettait à la juridiction épiscopale. La cause fut portée à Rome : enfin l'évêque et l'abbé ayant nommé en 1450 pour arbitres Rodolphe de Ramstein et Arnold de Rosberg, ceux-ci se prononcèrent en faveur du couvent de Mourbach, et décidèrent qu'il conserverait ses droits primitifs, prérogative dont le prince-abbé a joui jusqu'à la suppression des couvents par suite de la révolution française. Mourbach a toujours compté parmi ses abbés les plus hautes et les plus grandes familles de l'Allemagne. Baldobert et Gerhoh furent élevés, au huitième siècle, l'un sur le siége de Bâle, l'autre sur celui d'Eichstadt. Saint Simpert, évêque d'Augsbourg, était abbé de Mourbach. (Voyez ci-dessus sous le 13 septembre.) Charlemagne gouverna lui-même cette abbaye après Simpert, et il en est nommé abbé dans deux chartes de 792 et 794. (Voyez Schöpflin, *Alsat. diplom.* t. I p. 57. Dans chacune il est dit : *Ubi Dominus rex Karolus pastor noster præesse videtur.*) Mourbach ne tarda pas de devenir une abbaye opulente; son abbé obtint le titre de prince d'Empire, et fut avec ceux de Fulde, de Kempten et Weissenbourg un des quatre qui avaient voix et séance particulière au-dessus de tous les abbés d'Allemagne. Cette abbaye a été souvent accordée à des cardinaux et à des évêques; elle compte parmi ses abbés quatre évêques de Strasbourg, des princes d'Autriche, de Rohan, de Fürstenberg et de Löwenstein. La noblesse d'Alsace y compte aussi des abbés, tels que des Andlau, des Schauenburg, des Haffner et des Rathsamhausen. (Grandidier, *loc. cit.* p. 259, notes *i* et *l.)* On y observa la règle de saint Benoît jusqu'au milieu du siècle dernier, époque où l'abbaye fut sécularisée et changée en un chapitre de chanoines nobles, par une bulle du pape Clément XIII, du 11 août 1764 (cette bulle se trouve imprimée dans Schöpflin, *Alsat. diplom.* t. II p. 518), et transférée à Gebweiler, petite ville qui n'en est pas éloignée.

Bernard de Ferrette, religieux capitulaire, puis prévôt de Mourbach, composa en 1705 le catalogue des abbés; mais il est fort inexact. Il est imprimé dans Lünig, *Spicilegium ecclesiasticum*, t. V p. 940.

(20) *Hist. et Commentar. academ. Electoralis Palatinæ*, t. I p. 295.

(21) Voyez Sudanus, *Basilea sacra*, p. 94.

(22) Voyez *Le collége de Deux-Ponts d'après sa fondation jusqu'à nos jours*. Deux-Ponts 1813.

(23) Mabillon tenait ce traité de l'abbaye de Notre-Dame-des-Ermites, et il ne doute point qu'il n'appartienne à saint Pirmin. Le manuscrit, qui porte le nom du Saint, remonte à une haute antiquité; le lieu où il fut conservé, situé dans un pays que le Saint illustra de ses prédications et d'autres caractères qui appartiennent au huitième siècle confirment la signature. A part quelques fautes de grammaire, le traité

par Dieu dans le gouvernement du monde, depuis la création jusqu'à la rédemption, d'après les Livres saints; il arrive ainsi à Jésus-Christ, le Sauveur du monde, dont il raconte la vie et les actions d'après les évangélistes. Il passe ensuite aux apôtres et à l'accomplissement de leur mission, avant laquelle, inspirés par l'Esprit saint, ils auraient composé le symbole qui porte leur nom, et fondé la constitution canonique de l'Église dans les évêques, les diacres et les prêtres et les autres ministres. Les hommes sont admis dans cette communion par le baptême, dans lequel ils renoncent pour jamais à Satan et à ses œuvres. Le symbole des apôtres est récité par le nouveau baptisé, ou bien par son parrain et sa marraine, chargés de le faire observer. Les nouveaux baptisés sont revêtus d'un habit blanc, en signe de la grâce de Jésus-Christ dont leur âme est ornée, et le chrême les oint pour la vie éternelle. En même temps le baptême les dispose à toutes les vertus et fait disparaître les germes des vices. Après avoir parlé contre le vice, il cite le canon des apôtres, qui défend de manger du sang et des viandes étouffées (24), d'où l'on voit qu'alors on observait encore ce canon. Il exhorte tous les fidèles à faire les oblations usitées, qui, outre les prémices des fruits et les dîmes, consistaient alors en cire, en huile et en fruits. Il s'élève avec force contre les superstitions de l'idolâtrie, anciens restes de la religion des Celtes, et entre autres contre le culte que l'on rendait à des pierres, à des arbres, à des fontaines (25). Il condamne aussi les sortilèges, les aruspices, les récits et les chansons déshonnêtes (26), les danses et les autres restes du paganisme, qu'il met indistinctement au nombre des œuvres de Satan.

Le Saint avertit les pécheurs qui depuis leur baptême sont tombés dans une faute mortelle, d'en faire une confession sincère au prêtre, et une véritable pénitence; de présenter ensuite leur oblation au prêtre dans le temps qu'il leur aura marqué, puis de recevoir la communion du corps et du sang de Jésus-Christ (27). Il exhorte tous ceux qui sont en état de péché mortel de ne pas recevoir cette communion avant de s'être confessés et d'avoir fait pénitence. Il ne veut pas non plus qu'on s'abstienne trop longtemps de la sainte Table (28). « Que celui » qui a péché contre Dieu, » dit-il, « se corrige sur- » le-champ par une confession et une pénitence » sincère, accompagnées de bonnes œuvres et d'au- » mônes, avant qu'une mort subite ne l'enlève (29). » Mais il ne suffisait pas de détourner l'homme du vice et des œuvres de ténèbres, il fallait encore lui enseigner la pratique des vertus chrétiennes. C'est ce que fit notre Saint. « Que l'homme injuste, » dit-il, « soit juste; que l'impur devienne pur, que le » superbe apprenne l'humilité, etc. Celui qui suit » fidèlement les préceptes de Dieu et y a foi, celui » qui les observe par de bonnes œuvres, celui-là » obtiendra le ciel par la puissance et la miséri- » corde divine; les méchants seront jetés dans le » feu éternel. » Il ajoute à cela des instructions particulières, appropriées aux diverses conditions, afin qu'elles puissent secouer le fardeau des péchés et se rendre dignes des récompenses éternelles.

---

† SAINTE ITHE,

COMTESSE DE TOGGENBOURG, RELIGIEUSE ET RECLUSE.

Tiré de Ræss et Weis, t. XX p. 280. — Canisius a donné l'histoire de la vie de sainte Ithe. C'est d'après lui que Weitzenegger a composé son petit livre intitulé *Itha von Toggenburg*. Il serait à désirer que son récit fût plus authentique (1).

TREIZIÈME SIÈCLE.

Sainte Ithe, Yde ou Judith, nommée aussi *Gutta*, vit le jour, vers le milieu du douzième siècle, au château de Kirchberg, situé sur l'Iller et appartenant au comte Hartmann de Kirchberg. Tout ce que l'on sait relativement à ses parents,

n'est pas indigne de Pirmin. Il est surtout intéressant par rapport à divers points de dogme et de discipline. Voyez Mabillon *Vetera Analecta*, p. 65 sqq., édit. in-fol.

(24) Nolite manducare morticinium, neque sanguinem, neque animalia, vel aves quas bestiæ, vel scanes, vel accipiter consumaverunt, si mortua inveniuntur.

(25) Noli adorare idola, non ad petras, neque ad arbores, neque ad angulos, neque ad fontes; ad trivios nolite adorare, nec vota reddere.

(26) Dans l'énumération des plaisirs défendus se trouve aussi le mot *ballationes*, qui s'est conservé dans celui de *ballades*.

(27) Ideo admoneo vos, ut quicunque Christianus post baptismum criminalem culpam fecit, puram confessionem ad sacerdotem donet, et veram pœnitentiam agat, et post actam pœnitentiam, tempore quo eis sacerdos constituerit, oblationem suam ad sacerdotem offerat, et corpus et sanguinem Christi communicare faciat.

(28) Nemo, cum capitalia peccata admiserit, antequam confessionem suam donet, et veram pœnitentiam agat per consilium sacerdotis secundum ordinem ecclesiasticum, corpus et sanguinem domini communicare non præsumat... Nullus Christianus a corpore et sanguine Christi se abstrahere vel prolongare patiatur.

(29) Quicunque contra præceptum Dei fecit, cito per puram confessionem et veram pœnitentiam cum operibus bonis et eleemosynis justis se emendet, antequam mors illum subito rapiat.

(1) Ce récit semble avoir plus d'un trait de ressemblance avec la legende de Geneviève de Brabant.

c'est qu'ils étaient animés de sentiments pieux et chrétiens, et qu'ils n'eurent rien tant à cœur que de donner une éducation chrétienne à leurs enfants.

Le comte Hartmann avait encore un frère, nommé Othon, qui ne lui était pas inférieur en piété. Comme l'un et l'autre prirent part aux expéditions pieuses que l'on faisait alors en Palestine, ils voulurent, avant leur départ, fonder une bonne œuvre à la gloire de Dieu; ils bâtirent à leurs frais et dans leurs propres terres le couvent de Bénédictins de Wiblingen, ainsi qu'une église, qui fut solennellement dédiée en 1099 par l'évêque Guebhard III de Constance. Le monastère fut peuplé par des religieux du couvent de Saint-Blaise. Un moine de cette dernière maison, nommé Werner, fut nommé abbé de la nouvelle communauté de Wiblingen. Les deux comtes l'avaient richement dotée, et avaient désigné dans l'église du couvent le tombeau de leur famille.

Cependant sainte Ithe était devenue une jeune personne aussi distinguée par sa beauté que par sa modestie et sa piété. La nature lui avait donné la bonté, la douceur, l'humilité et l'innocence. Le jeune comte Henri de Toggenbourg la vit pour la première fois, en 1197, au tournoi de Cologne, auquel, selon les mœurs du temps, elle assistait avec son père. Lorsque cet exercice de chevalerie, arrangé par le comte de Hanau, fut terminé, le comte Henri, en retournant à Toggenbourg, s'arrêta au château de Kirchberg, et sollicita la main de sainte Ithe. Quoiqu'elle eût préféré consacrer, comme vierge, sa vie au Seigneur dans la solitude, elle avait trop appris à estimer la vertu de l'obéissance envers ses parents, pour qu'elle voulût s'opposer à rien de ce qui ne lui paraissait pas être absolument un péché. La pénétration avec laquelle elle avait jugé le caractère du comte de Toggenbourg lui avait aussi inspiré des craintes vagues pour l'avenir; mais elle connaissait trop bien le sens de la maxime qui dit, que l'obéissance vaut mieux que le sacrifice. D'ailleurs son cœur n'ignorait pas le devoir de la confiance dans la miséricorde de Dieu. Elle était convaincue, que, soumise à la volonté paternelle de Dieu, elle ne pouvait rien éprouver dans la vie qui ne fût pour son plus grand bien; pourvu qu'elle eût toujours présents à l'esprit les saints commandements du Seigneur et qu'elle s'efforçât sans relâche à marcher dans ses voies, comme d'avoir toujours la conscience pure de péchés. Occupée de ces pensées, elle trouvait sa plus grande consolation dans la prière. Quel bonheur pour elle, d'avoir été élevée de bonne heure dans la crainte de Dieu et dans la pratique de la résignation, du triomphe sur soi-même, d'une modestie qui s'ignore et de l'humilité. Elle épancha en silence son cœur navré devant l'image du Dieu crucifié et de sa sainte Mère, et implora la force et le courage nécessaire pour porter avec patience la croix que l'on pourrait lui imposer. Ses parents, à qui le riche et jeune comte de Toggenbourg plaisait extraordinairement, ne parurent pas s'apercevoir de la tristesse secrète de leur fille, d'autant plus qu'elle la leur cachait autant que possible, pour ne pas les affliger. Cependant les noces furent encore célébrées la même année 1197 au château de Kirchberg. Le comte Henri fit présent à son épouse d'une bague nuptiale de haut prix, en signe de leur fidélité et de leur attachement conjugal. Lorsque les jours de fête furent passés, les jeunes époux se rendirent au château de Toggenbourg, en Suisse. Nous ne dirons pas combien le moment de la séparation fut douloureux pour Ithe. Elle semblait inconsolable, et demeurait suspendue en sanglottant au cou de sa mère, qui faisait tous ses efforts pour calmer sa fille chérie. Son père, presque courroucé de ces marques violentes de douleur avec laquelle sa fille se séparait de ses parents, l'exhorta sérieusement à se maîtriser et à modérer l'expression de ses sentiments. Ithe recueillit alors toutes ses forces, se recommanda aux prières de ses parents et de toute la maison paternelle, et partit, avec le comte son époux, pour le château de Toggenbourg, où ils arrivèrent au bout de quelques jours, au milieu des cris d'allégresse de ses habitants. Les jours d'épreuve ne vinrent que trop tôt pour la pieuse épouse. Presque chaque jour elle avait occasion de se convaincre combien peu son époux savait se maîtriser, et combien étaient violentes les explosions de sa colère. Sa douceur, sa prudente indulgence, le soin avec lequel elle évitait tout ce qui pouvait provoquer les fougueuses passions de son époux, étaient aussi exemplaires que sa patience, qui trouvait ici assez d'occasions de s'exercer. Cependant elle passait des jours heureux avec son époux qui, de même que toutes les personnes d'une humeur vive et fougeuse, était du reste d'un naturel bon et sensible. Elle connaissait parfaitement l'art de lui céder, et par sa douceur, son caractère aimant et soumis elle savait se concilier son affection et son estime. Chaque jour elle suppliait la Providence de guider ses pas de manière que la paix et la concorde ne fussent pas troublées dans sa nouvelle condition, et que son époux pût se garder de tout acte d'injustice, auquel l'emportement nous entraîne si facilement. Aussi souvent que ses occupations domestiques ou que le temps le lui permet-

taient, elle descendait du château pour assister au service divin dans l'église du monastère des Fischingen. De là elle se rendait aussi quelquefois à l'église de Notre-Dame-*in-der-Au*, ou dans une autre église du voisinage, pour y faire ses dévotions. C'est ainsi qu'elle fortifiait de plus en plus son cœur contre toutes les peines, déjà assez nombreuses dans son nouvel état.

Attentive à toutes les circonstances par lesquelles la volonté de Dieu semblait se manifester à son égard, elle regarda comme un effet de la miséricorde divine, de n'avoir pas d'enfants dans son mariage. « Dieu t'en aurait sans doute accordé, » disait-elle souvent en méditant sur sa situation, « si « la chose avait été salutaire à ton époux, à toi ainsi « qu'à tes enfants eux-mêmes. » Son imagination lui présentait alors diverses positions où elle pourrait se trouver avec ses enfants, à côté d'un homme aussi enclin à l'emportement. Combien n'y a-t-il pas de cas possibles, où sa passion aurait éclaté, et où ses enfants en seraient devenus les sanglantes victimes.

Quelle aurait été alors la terrible position du père et de la mère? Et quand même quelques-uns de ces enfants auraient échappé aux nombreux dangers de ces accès de colère, n'auraient-ils pas pu contracter, à un plus haut degré encore, ce travers de leur père, et devenir moins capables d'y résister? Ne seraient-ils pas devenus les êtres les plus malheureux? Et y a-t-il une peine du cœur comparable à ce qu'elle aurait eu à souffrir comme mère de tels enfants?

La pieuse Ithe s'abandonnait souvent à ces pensées, et elle finissait toujours par rendre grâces à la bonté paternelle de Dieu, qui n'avait pas voulu l'exposer à des épreuves aussi douloureuses. Sa piété lui montrait en même temps dans cette privation du titre de mère le devoir de tourner sa tendre bienfaisance vers tous ceux qui auraient besoin de ses secours. Comme elle ne pouvait voir la misère sans en être touchée, et que sa main charitable s'ouvrait pour tous les malheureux, elle se voua entièrement, avec la charité la plus active, au soulagement de tous les malheureux. Elle partageait ses heures entre la dévotion du cœur, la bienfaisance et la pratique de toutes les vertus qui sont l'ornement d'une femme sage et modeste.

Mais elle n'était pas seulement la tendre consolatrice de tous ceux qui souffraient autour d'elle, elle soignait aussi avec amour les intérêts de la religion et de la piété. Aussi tous ceux à qui elle commandait ou qui appartenaient aux personnes qui composaient sa maison, excités par son exemple autant que par ses pressantes exhortations, observaient strictement les commandements de Dieu et de l'Église, et s'acquittaient des pratiques de dévotion qui leur étaient prescrites. Elle exigeait et savait distinguer partout la modestie, la probité, la fidélité, la bonne foi, l'esprit de concorde et la piété. Mais quel que fût l'ordre qui régnait dans toute sa maison, quelque édifiant que fût tout ce qui l'entourait, il se trouva cependant parmi ses domestiques un monstre, Italien de naissance, qui était le favori et le confident du comte. Il s'appelait Dominiko, et jouissait auprès de son maître, à cause de son habileté dans certaines choses, d'un crédit qui égalait sa duplicité et sa flatterie. Ithe, qui ne connaissait pas le scélérat, croyant devoir, à l'exemple de son époux, le traiter avec une certaine distinction, il finit par croire que la pieuse Ithe éprouvait à son égard des sentiments qui étaient plus qu'une bienveillance ordinaire. Elle ne tarda pas, de son côté, de s'apercevoir, avec le tact propre à son sexe, des infâmes desseins de cet homme. Dès-lors elle usa envers lui de tant de prudence, d'une si imposante réserve, que lui, ne s'attendant pas à ce traitement, conçut une haine profonde contre sa maîtresse, sans pouvoir cependant dompter sa funeste passion. Sa hardiesse s'accrut, et il finit par songer à l'exécution des plans qu'il avait formés contre la vertu de la pieuse comtesse, et qu'il avait jusqu'alors renfermés dans son sein. Il les exécuta, après en avoir longtemps épié l'occasion, un jour, qu'Ithe allait à l'église de la vallée. Au milieu du bois qu'il fallait traverser pour se rendre du château à l'église, l'infâme l'épia, et comme elle marchait en prières et sans aucune suite, il l'assaillit et voulut s'emparer de sa personne. La Sainte lutta contre lui, implora à haute voix le secours du Ciel, et Dieu entendit son cri de détresse. Il lui envoya un protecteur dans la personne de l'écuyer Cuno, qui chassait dans le même bois, et qui accourut au secours de sa maîtresse. Il la délivra des griffes de ce scélérat italien, après avoir porté à celui-ci quelques coups vigoureux. A peine la tremblante Ithe se vit-elle en liberté, qu'elle se jeta à genoux et rendit grâces à Dieu et à la Sainte-Vierge de sa miraculeuse délivrance. Mais elle pria en même temps Cuno, qui menaçait le scélérat des châtiments les plus terribles, mérités par un semblable crime, de garder le silence sur tout ce qui s'était passé, et de pardonner à Dominiko, comme elle lui pardonnait elle-même. Elle exhorta ce dernier à renoncer à sa conduite criminelle et à implorer le pardon de Dieu pour le crime qu'il venait de commettre.

Cependant la Sainte fit en sorte que son époux ne remarquât pas de différence sensible dans sa ma-

nière d'agir à l'égard de l'Italien. D'un autre côté, elle témoigna à Cuno, qui avait été son sauveur, de l'estime et de la reconnaissance. Ces attentions n'échappèrent pas au scélérat. Il profita de la faveur dont il jouissait auprès de Henri, pour lui inspirer des soupçons contre la fidélité de son épouse, et lui faire remarquer sa conduite à l'égard de Cuno. Le faible et crédule Henri, enveloppé comme dans un filet par les mensonges et les flatteries de l'Italien, ajouta foi à ces insinuations perfides, et, tourmenté par une épouvantable jalousie, il devint le tyran de son épouse innocente. Elle se tut avec résignation, supporta avec patience les duretés et les accès de colère de son époux, et se contenta à en gémir en secret devant le Seigneur. Elle ne pouvait se rendre compte du changement qui s'était opéré dans le caractère du comte, parce qu'elle ne pouvait croire que celui qui l'avait poursuivie de ses coupables projets et de voies de fait, fût l'auteur de cette nouvelle calamité. Comment son âme innocente auraitelle pu soupçonner une si profonde perversité?

Elle continua à faire tous ses efforts pour ne pas donner à son époux la plus légère occasion de mécontentement. Elle traita de même son confident Dominiko avec sa bonté et son indulgence accoutumée. Mais cette conduite ne ramena ni l'un ni l'autre à de meilleurs sentiments; au contraire, la rudesse et l'aversion de Henri envers sa femme s'accrurent encore, de même que la méchanceté et la rancune de Dominiko.

La pieuse Ithe se renfermait de plus en plus dans la solitude avec sa douleur, et elle passait son temps en exercices de piété et travaillant à des ouvrages de femme. Par un beau jour de printemps il lui prit fantaisie de sortir de son armoire ses joyaux, et de suspendre ses habillements à la fenêtre pour leur donner de l'air. Elle étala ses bijoux sur une table placée auprès de la fenêtre, regarda en soupirant sa bague nuptiale et la posa sur la table la plus rapprochée de la fenêtre, qui était ouverte. Elle alla ensuite à d'autres affaires, et ce ne fut que le soir qu'elle rassembla ses robes et ses joyaux pour les serrer de nouveau. Quelle fut sa frayeur quand elle s'aperçut que sa bague de noces avait disparu de la table. Toutes les recherches qu'elle fit dans la chambre furent inutiles. Un corbeau du bois voisin, appelé Rabenstein, ou bien un choucas avait remarqué, en passant devant la fenêtre, le brillant anneau, était entré dans l'appartement vide et l'avait emporté avec son bec.

Ithe, dans son embarras, ne crut pouvoir mieux faire que de s'en remettre à Dieu et de lui confier les suites de cet événement. Elle ne parla à personne de ce qui s'était passé. Quelques jours ou quelques semaines après, le même Cuno chassait de nouveau dans la forêt; mais ne trouvant pas de gibier ce jour-là, et ne voulant pas rentrer les mains vides, il monta sur un sapin élevé, où il avait remarqué un nid de jeunes corbeaux. En s'emparant des jeunes, qui avaient déjà presque toutes leurs plumes, il vit au fond du nid quelque chose de très-brillant. Quel fut son étonnement de découvrir une bague d'or montée en pierres précieuses. Ce qui le surprit encore plus, ce fut de trouver un tel objet dans un nid. Il réfléchit cependant que les oiseaux de cette espèce aiment à détourner et à cacher particulièrement les choses qui ont quelque éclat; mais il ne pouvait soupçonner à quelle personne cette belle bague appartenait. Il la mit au doigt, et à son retour au château il la montra avec la plus grande candeur à ses connaissances, qui pensèrent, de même que lui, qu'il n'était pas nécessaire de parler de cette trouvaille à leurs maîtres.

Cuno continua donc de porter cette bague au doigt, jusqu'à ce qu'elle fut aperçue par l'Italien. Celui-ci l'examina attentivement et se fit raconter de quelle manière l'écuyer en était devenu possesseur. Il ne l'eut pas plus tôt reconnue pour ce qu'elle était, qu'il alla trouver, plein d'une joie maligne, le comte Henri, à qui il annonça, d'un air d'affection et de terreur, qu'il avait quelque chose à lui révéler. Le comte alarmé le pressa de s'expliquer, et demeura comme pétrifié lorsqu'il apprit de la bouche du scélérat que Cuno portait au doigt la bague nuptiale d'Ithe. Enfin il s'écria, en poussant un profond soupir : « Cela n'est pas vrai. Ithe est » incapable d'une telle action; je crois mieux la » connaître. » Dominiko s'offrit aussitôt de fournir la preuve de ce qu'il disait en amenant Cuno, afin qu'il pût voir de ses propres yeux la bague en question. Pendant qu'il allait chercher Cuno, Henri se rappela les avis qu'il avait reçus antérieurement de l'Italien sur la fidélité suspecte d'Ithe, et sur sa condescendance envers ce Cuno. En proie à la jalousie et à la colère, son tourment était si horrible, qu'à peine eut-il aperçu la bague qu'il se précipita plein de courroux sur l'innocent qui, voyant l'emportement de son maître, voulut prouver son innocence en racontant avec sincérité de quelle manière cette bague était tombée entre ses mains. Mais cette justification ne fit qu'exaspérer davantage le comte, qui ordonna, dans sa fureur, d'éloigner le malheureux de ses yeux, et de le faire descendre le rocher du château, attaché à la queue d'un cheval. Cet horrible supplice termina les jours de Cuno.

Après cela, Henri, toujours furieux, se précipita

dans l'appartement de sa femme, qui se leva dès qu'elle l'aperçut et alla au-devant de lui. Écumant de colère, il la repoussa et l'accabla tellement de reproches d'infidélité et d'abjection, que dans le principe la frayeur priva Ithe de l'usage de la parole. Le comte regarda ce silence comme une sorte d'aveu de sa faute, et sa fureur s'en accrut. Cependant Ithe, s'étant un peu remise, se jeta à ses pieds, et le supplia avec instance de vouloir au moins l'écouter, et de ne pas la condamner sans l'entendre. Lorsque le comte la somma avec colère de déclarer ce qu'elle avait fait de sa bague de noces, et qu'elle lui répondit qu'elle ne savait pas comment elle s'était égarée, mais qu'elle était innocente et pure de toute faute, il se jeta sur elle, la saisit par le milieu du corps, et la précipita par la fenêtre du château dans l'affreux précipice que l'édifice dominait. C'est ainsi qu'il croyait sauver son honneur et infliger le châtiment le plus convenable au crime supposé.

Dès ce moment la terreur et la confusion, la tristesse et la crainte remplirent le château, dont les habitants croyaient toujours entendre les plaintes déchirantes de Cuno, si cruellement assasiné, et les cris de détresse de la malheureuse comtesse, si chère à tout le monde. La nouvelle de cet événement terrible sema l'épouvante et la douleur dans tous les cœurs, et cependant personne n'osait témoigner l'intérêt qu'il y prenait, à cause du redoutable courroux du comte. Dominiko fut le seul de tous les gens du château qui ne montra ni tristesse ni consternation. Il jouissait, avec une joie infernale, de la vengeance qu'il avait tirée de ses ennemis. C'est pourquoi il persuada au comte d'annoncer publiquement que Cuno et Ithe avaient mérité la mort qu'ils avaient subie, et qu'en conséquence personne n'eût à les déclarer innocents, sous peine de partager le même sort.

En effet, tout ce qui venait de se passer était encore trop frais, et l'orage qui agitait l'esprit du comte encore trop violent, pour qu'il lui fût possible de réfléchir avec calme à la cruauté qu'il venait de commettre envers sa femme et Cuno. Du reste, quand même sa conscience aurait été alarmée par la pensée de son crime, l'infâme calomniateur qui l'y avait poussé ne le quittait pas, et, veillant sur lui avec plus de zèle que jamais, ne négligeait rien pour le fortifier dans la croyance qu'il avait agi avec justice, et qu'il n'avait fait que châtier des coupables.

Tandis que toutes les personnes du château croyaient la comtesse morte, la protection du Ciel lui avait cependant conservé la vie. Lorsqu'elle se fut un peu remise de sa chute et de son étourdissement, qu'elle se vit entourée de broussailles épaisses et qu'elle aperçut sur la pointe du rocher, à une élévation considérable, le château de Toggenbourg, elle se convainquit qu'elle était encore habitante de ce monde. Elle tomba à genoux, les mains levées au ciel, et adora l'inépuisable bonté divine qui l'avait si miraculeusement conservée. Ensuite elle rendit grâces à Dieu de ne pas l'avoir fait comparaître devant son tribunal sans lui donner le temps de s'y préparer et d'obtenir le pardon de ses fautes. Elle résolut de lui consacrer entièrement le temps qui lui restait encore à vivre, en le passant dans quelque retraite cachée, dans les pratiques de la piété. Comme sa chute n'avait eu d'autre suite que l'évanouissement momentané qu'elle avait éprouvé, elle regarda sa conservation comme un avertissement positif de consacrer le reste de sa vie à rendre grâces à Dieu du bienfait signalé qu'elle en avait reçu. Animée de ce pieux dessein, elle se mit en route, et pénétra toujours plus avant dans l'immense forêt qui s'étendait autour d'elle. Pleine de confiance dans la protection de Dieu, et ne cessant de rendre intérieurement hommage à sa bonté, elle oublia les lieux sauvages où elle se trouvait, et où elle était privée de toutes les commodités auxquelles elle était accoutumée. Lorsque la nuit vint, les horreurs croissantes du silence et de la solitude où elle était plongée ne la privèrent pas de son courage. Cherchant une couche commode, elle continua à marcher dans la forêt, et quand elle en eut trouvé une, elle s'agenouilla, remercia le Ciel, par une prière fervente, de sa conservation miraculeuse, se recommanda à la sainte garde de son Père céleste, et étendit ses membres fatigués sur quelques branches de sapin qu'elle avait arrachées. Le lendemain matin, elle sentit en s'éveillant de nouvelles forces et un nouveau courage pour continuer sa marche. Après avoir récité ses prières du matin et s'être de nouveau recommandée à Dieu, elle continua, quoique tourmentée maintenant par la faim, à avancer dans la forêt. Elle arriva enfin à un endroit où une source limpide, se précipitant d'un rocher, allait en murmurant répandre ses ondes entre l'herbe épaisse d'un ravin. Cet endroit lui plut. Non loin de la source, un gros sapin touchait presque la terre de ses branches, et ce fut là qu'elle résolut de se construire une hutte, aussi bien qu'elle le pourrait. Elle recueillit tout ce qu'elle put trouver dans les environs en branches d'arbres, rameaux, écorces et broussailles, et entreprit de se faire un abri contre les injures de l'air. Quelle fut sa joie de trouver dans le même endroit une quantité considérable de fraises et de mirtilles.

Pleine de reconnaissance, elle en cueillit autant qu'elle put, et en fit servir une partie à apaiser sa faim. Au milieu de ces travaux se passa la seconde journée. Elle était aussi parvenue à se faire une couche plus commode de feuillage et de rameaux tendres, et de donner à son lieu de retraite la forme d'une hutte, au moyen de branches plus solides et de perches que lui avaient fournies des arbres pourris. Quand la hutte fut achevée, elle forma une croix avec deux morceaux de bois. C'était-là son autel. Afin d'avoir des provisions pour l'hiver, elle fit sécher au soleil une quantité de mirtilles, de prunelles et d'autres fruits sauvages. Elle découvrit en même temps plusieurs autres racines et herbes mangeables. Les premières, elle les tirait de la terre avec un morceau de bois dur et pointu et les faisait sécher au soleil ainsi que les herbes. Elle essaya en outre de faire des nattes et des couvertures avec du jonc et l'écorce des arbres. Elle ramassa aussi une quantité considérable de mousse tendre pour s'en faire une couche, apprit à faire des paniers, et à ajouter sans cesse à la solidité et à la bonté de sa cabane. Quelque pénible que lui parût d'abord le long et rigoureux hiver, parce qu'elle ne pouvait sortir de sa hutte, et que, souffrant beaucoup du froid, elle était obligée d'en boucher toutes les ouvertures, la privation la plus sensible pour elle était cependant celle des consolations de l'Église et de la nourriture spirituelle de la sainte Table. Elle n'avait ni feu ni lumière, mais sa piété lui fit encore supporter ce mal avec patience. Entièrement consacrée à Dieu, s'abandonnant pleinement à sa protection, notre Sainte ne trouva plus de privation si insupportable, d'épreuve si rude, que sa patience et sa résignation ne fussent prêtes à les endurer. Elle avait si complètement oublié les hommes et leurs services, que ce fut précisément à cause de cela qu'elle reconnut son état actuel comme le plus convenable pour celui qui peut vivre en Dieu et avec Dieu. C'est pourquoi elle fit vœu de servir Dieu dans la solitude et la retraite jusqu'à la mort. En effet, elle passa près de dix-sept ans dans cette hutte, servant Dieu de cœur et se vouant sans réserve à toute espèce de mortifications et de privations.

Durant cette période, il se passa peu de chose au château de Toggenbourg, mais le cœur du comte était loin de jouir de quelque calme. Sa conscience ajoutait sans cesse aux reproches qu'elle lui adressait sur les cruautés exercées contre son épouse Ithe et Cuno. Il en vint au point que tous les faux-fuyants et les excuses dont il avait fait usage jusqu'alors, ainsi que les représentations que lui faisait son favori Dominiko pour justifier ses actes de violence, cessèrent de faire leur effet. La voix de la conscience s'éleva de plus en plus, et finit par imposer silence à tous les arguments spécieux avec lesquels la passion et la vengeance cherchaient à égarer sa raison. Henri fut à la fin tellement poursuivi et tourmenté par son crime, que le seul moyen de retrouver la tranquillité et la paix intérieure lui parut être de fuir formellement son château ainsi que le pays. Il exécuta ce dessein, après avoir envoyé son infâme conseiller Dominiko à Kirchberg, annoncer à la famille d'Ithe, que celle-ci avait entretenu un commerce illicite avec un valet, et que ce crime ayant été prouvé, l'un et l'autre avaient dû l'expier par la mort. Quelqu'incroyables que dussent paraître ces accusations aux parents de notre Sainte, l'assassin de l'innocence était trop puissant pour qu'il leur fût possible de lui demander raison de l'injustice qu'il avait commise. Ils furent donc forcés de supporter avec patience l'affront fait à toute la famille, et de remettre à Dieu le soin de justifier leur fille.

Henri, après avoir quitté le château de Toggenbourg, qui semblait brûler sous ses pieds, se jeta dans les plus bruyants plaisirs du monde, afin de s'étourdir; mais sa conscience le pourchassait comme un second Caïn de pays en pays, de jouissance en jouissance, et nulle part il ne put trouver le repos. Son angoisse intérieure finit par le faire rentrer dans son château, et le suivit jusque dans son appartement. Il évitait particulièrement la chambre qu'Ithe avait habitée, et où s'était passée la scène horrible qui faisait son tourment. Dominiko ne l'évitait pas moins; mais il ne trouvait le repos nulle part, ni dans le château, ni au dehors. C'est ainsi que la miséricorde divine disposait des événements, pour amener, de degré en degré, l'esprit récalcitrant de Henri et de Dominiko à reconnaître le crime dont ils s'étaient rendus coupables. Nous allons voir comment ils répondirent l'un et l'autre aux vues miséricordieuses de la Providence.

Pendant que le comte Henri parcourait l'Allemagne, dans le dessein de se distraire, Dominiko avait confié à un autre serviteur du château les fonctions de garde-forestier, exercées précédemment par le malheureux Cuno. Un jour que ce garde, selon son habitude, rôdait dans le bois de Rabenstein, à la quête du gibier, ses chiens pénétrèrent de plus en plus dans le taillis, et en les suivant il découvrit des traces de pas humains. Il fut très-étonné de trouver de pareils vestiges dans un lieu si sauvage et au milieu d'un si épais taillis. Il appela à lui ses lévriers, qui suivirent la piste, et tout-à-coup l'appelèrent devant une misérable

hutte adossée à un sapin. Le chasseur, qui était encore à une certaine distance, la prit pour un rocher. Quand il eut distingué ce que c'était, il crut qu'il y trouverait un ermite ou un anachorète. Il regarda à travers l'ouverture, et aperçut un être humain, couvert d'une manière étrange de lambeaux qui semblaient avoir appartenu à des habillements réguliers. Ce vêtement, qui laissait à nu les bras et les jambes, était cousu avec des filaments d'écorce d'arbre. C'était Ithe effrayée, qui implorait au fond de sa hutte la protection du Ciel. Le chasseur la considéra avec attention, et comme sa figure, malgré les progrès de l'âge, s'était encore assez bien conservée, il lui sembla avoir déjà vu ces traits quelque part. Il la salua, mais elle ne lui répondit que par un mouvement de la tête. En examinant de plus près les débris de ses vêtements, il lui sembla encore qu'ils devaient avoir appartenu jadis à une personne de haut rang. Enfin, après avoir pendant quelques moments encore contemplé en silence cette figure, il s'écria tout-à-coup : « Oui » c'est vous, c'est notre bonne comtesse Ithe! Que » Dieu vous ait sauvée d'une mort cruelle, et vous » ait si miraculeusement conservée jusqu'à présent, » c'est ce que l'on peut regarder comme incroya- » ble, mais c'est vous! Oui vous êtes l'innocente » épouse de notre comte! » Son émotion et ses larmes l'empêchèrent de continuer.

Ithe sortit de sa hutte en se courbant, car la porte en était très-basse, et avoua avec non moins d'émotion qu'elle était celle pour laquelle il la prenait. Le domestique lui ayant dépeint la déplorable situation d'esprit où se trouvait le comte, elle ne craignit plus de le faire informer qu'elle était encore en vie, quoiqu'elle ne le fît pas sans hésiter, et l'autre se hâta de retourner au château pour s'acquitter de sa mission. Il se dit en chemin, que si la convervation miraculeuse de son épouse ne guérissait pas le comte de ses soupçons injurieux, il n'était donné à personne de le convaincre. Il entra hors d'haleine dans l'appartement du comte, et s'écria en sons inarticulés plutôt que distincts : « Ithe est retrouvée! Elle est encore en vie, je l'ai » trouvée aujourd'hui dans le bois de Rabenstein! »

Dans les premiers moments le comte regarda son domestique comme insensé, et son rapport comme un rêve. Il était si peu vraisemblable que sa femme vécût encore, et que pendant tant d'années elle eût conservé ses jours sans le secours des hommes, qu'il ne cessa de demander itérativement au domestique, si réellement il avait trouvé dans ladite forêt une personne vivant en solitaire, si c'était Ithe, s'il l'avait bien reconnue. L'autre protesta que c'était bien réellement la comtesse qu'il avait trouvée dans une si misérable hutte, et couverte de haillons. Le comte, au comble de la surprise, et flottant entre la honte, le repentir, le soupçon et autres sentiments de ce genre, commanda le plus strict silence à son domestique et lui ordonna de le conduire sur-le-champ à cette hutte.

La pieuse comtesse, après s'être recommandée à Dieu par une fervente prière, sortit de sa retraite pour aller au devant du comte, dont elle attendait la visite. A peine l'eut-il aperçue, qu'il se jeta à ses pieds dans la plus vive agitation. Ce fut en versant un torrent de larmes qu'il la pria de lui pardonner son crime. Il se disait le plus grand des criminels, s'appelait assassin et homme pervers, qui s'était abandonné au plus absurde soupçon et aux calomnies d'un scélérat. Ithe mêla ses larmes aux siennes, et chercha, autant que sa propre émotion le lui permit, à le consoler et à le fortifier. Elle lui réitéra l'assurance sincère que jamais elle n'avait éprouvé de ressentiment contre lui, mais que Dieu l'avait voulu ainsi pour leur bien à tous deux. Quant à Dominiko, elle supplia le comte de ne pas se venger sur lui, mais de tout lui pardonner, afin d'obtenir lui-même le pardon de ses fautes. Quelque répugnance qu'éprouva le comte à y consentir, il finit par céder, et abandonna le vil criminel au bras vengeur de Dieu. Mais cela n'épargna pas à l'infâme le châtiment qu'il avait mérité. Dès qu'il apprit que la comtesse était retrouvée, ses noirs forfaits se présentèrent comme des vagues écumantes devant sa conscience épouvantée. Le désespoir s'empara de lui, il succomba à ses attaques, et termina par un suicide sa carrière souillée de crimes.

Le comte pressa son épouse de quitter aussitôt sa misérable retraite, et de retourner avec lui au château. Mais Ithe lui fit part du vœu qu'elle avait fait depuis longtemps, de servir Dieu dans la retraite, pour le remercier de l'avoir si miraculeusement conservée. Le comte, soutenu par son chapelain, renouvela ses instances le lendemain, mais elle lui déclara, après avoir consulté Dieu par la prière, qu'elle désirait obtenir une pauvre demeure dans l'endroit appelé *in-der-Au*, près de la chapelle de la Sainte-Vierge *am Hörnlein*, dans le voisinage du couvent de Fischingen. Le comte fut obligé de se rendre à ses vœux, et alors elle pria le prêtre d'écouter sa confession, et de lui faire goûter la nourriture de l'âme après laquelle elle soupirait depuis si longtemps. Cette sainte action terminée, le comte et le chapelain la prièrent de leur raconter l'histoire de la bague. Elle le fit à regret, parce qu'elle ne voulait pas parler du crime de ce monstre

de Dominiko. Le comte et le chapelain furent étonnés de la méchanceté de ce misérable, et leur vénération pour Ithe ne fit que s'en accroître.

Quand l'habitation qu'elle avait demandée fut achevée, elle y fut solennellement conduite, avec tous les ustensiles et meubles dont elle s'était servie jusqu'alors. Ses parents de Kirchberg, à qui Henri avait fait annoncer qu'elle était retrouvée, s'empressèrent de la venir voir. Ils pardonnèrent en vrais chrétiens au comte sa conduite injuste envers Ithe et sa famille.

Notre Sainte habita dès-lors sa nouvelle demeure, près de laquelle on avait formé un jardin qui lui fit beaucoup de plaisir. Elle y passa bien des heures à planter et à arroser les plantes potagères qu'elle cultivait pour son usage. Mais la plus grande partie de son temps continua à être consacrée aux exercices de piété, et à soulager les malheureux, à qui elle distribuait presque tout ce qu'on lui envoyait du château. Son genre de vie était encore entièrement le même; elle jeûnait, elle se mortifiait et passait la majeure partie de la nuit à prier. Elle assistait souvent au chœur dans l'église de Fischingen, où, si on en croit la tradition, elle se fit souvent conduire par un cerf portant une lumière entre son bois.

Après avoir passé plusieurs années dans sa cabane *in-der-Au*, et se voyant fréquemment troublée dans sa pieuse solitude par l'affluence des habitants des environs, qui venaient implorer son intercession, Ithe témoigna aux religieuses de Fischingen, où, selon l'usage du temps, avait été élevé un couvent de femmes à côté de celui des hommes, le désir d'être reçue parmi elles. On lui donna un appartement particulier, où elle servit Dieu dans l'humilité, la mortification et toutes les autres pratiques de piété, comme si elle avait réellement prononcé des vœux. Elle servit de modèle, par sa conduite exemplaire, à toutes les religieuses. Quels que fussent ses efforts, pour se conformer en toutes choses à la sainte volonté de Dieu, pour expier la plus légère faute par une pénitence sévère et dans les larmes, et pour approcher de plus en plus de la perfection; quelles que fussent déjà les mortifications de la chair et les austérités qu'elle pratiquait, tout cela, à la fin, ne lui suffit plus. Elle se fit construire une cellule très-petite et étroite, et s'y renferma. Elle vécut encore quelques années comme recluse, et mourut en odeur de sainteté. Ses ossements furent enterrés dans une belle tombe de pierre. A cause du grand nombre de malheureux soulagés et consolés par son intercession, elle fut honorée comme Sainte, et la confrérie érigée en son honneur et sous son nom fut solennellement confirmée.

† LE B. SIMON BALLACHI,

FRÈRE-LAI DE L'ORDRE DE SAINT-DOMINIQUE.

L'AN 1319.

Le B. Simon, fils de Rodolphe, comte de Saint-Archangelo, ville près de Rimini, en Italie, naquit vers le milieu du treizième siècle. L'Italie était alors déchirée par des factions politiques, qui se persécutaient avec une fureur sans bornes. Ces sentiments peu chrétiens furent enseignés de bonne heure à Simon lui-même, dont la naissance était si élevée, et il les nourrit dans son cœur jusqu'au moment où il fut éclairé de l'Esprit saint, et où il résolut de les fuir. Ce fut dans ce pieux dessein qu'à l'âge de 27 ans il se consacra au service de Dieu dans l'ordre de Saint-Dominique. Le couvent de Rimini conservait encore les impressions profondes qu'y avait laissées la vertu de saint Thomas d'Aquin et du saint martyr Pierre, qui y avaient demeuré l'un et l'autre. Ce fut cet esprit de sainteté qui arrêta son choix sur cette maison, où il se fit recevoir comme frère-lai. Quoique issu d'une famille illustre et neveu de l'évêque de Rimini, il ne voulut jamais consentir à accepter de l'avancement, et préféra une vie retirée en Dieu à toutes les distinctions auxquelles les hommes attachent du prix. Il remplit avec ardeur et humilité tous les devoirs de son état. Son attention, son zèle et sa soumission avaient quelque chose d'étonnant. Il avait porté au plus haut degré les vertus de l'abstinence et de la mortification. Son zèle pour le salut du prochain allait si loin, que souvent il parcourait la ville la croix à la main, instruisait les enfants dans les principes de la religion, et exhortait sévèrement, et presque toujours avec succès, les pécheurs à quitter le sentier du vice. Sa mort arriva en 1319, et sa réputation de sainteté était si générale, qu'on fut obligé de différer son enterrement au-delà du terme ordinaire, tant l'affluence du peuple était grande. Ses restes mortels furent transférés plusieurs fois depuis ce temps, jusqu'à ce que les habitants de Saint-Archangelo en fissent en 1817 la translation solennelle dans la cathédrale. Le pape Pie VII permit en 1821, sur le rapport de la congrégation des Rites, à l'ordre des Dominicains et au clergé du diocèse de Rimini de célébrer à l'avenir la fête du B. Simon. On honore sa mémoire le 3 novembre.

Voyez l'*Histoire des Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, par le Père Touron.

4 NOVEMBRE.

—

SAINT CHARLES BORROMÉE,

CARDINAL, ARCHEVÊQUE DE MILAN.

Augustin Valério, depuis cardinal-évêque de Vérone, et Charles Bascapé où *à Basilicâ S. Petri,* général des Barnabites, puis évêque de Novare, lesquels avaient eu le bonheur de vivre avec le Saint, ont écrit sa vie en latin avec beaucoup d'exactitude. Elle a été aussi écrite en italien, et d'une manière plus détaillée, par Pierre Giussano, prêtre de la congrégation des Oblats de Milan, qui avait également vécu avec le saint archevêque. D'après ces trois vies originales, on en a donné plusieurs autres, et l'on doit distinguer entre toutes, celle qui se trouve dans l'histoire de Milan, par Ripamont, et qui comprend huit livres de cet ouvrage. Ciaconius parle de saint Charles dans ses *Vitæ Pontif. de Cardin.* t. III p. 891. M. Godeau écrivit la vie du même Saint, à la sollicitation du clergé de France auquel elle est dédiée; elle serait plus utile si l'auteur fût entré dans un plus grand détail par rapport aux vertus et aux actions privées du Saint. On peut voir encore Vagliano, *Sommario delle vite degli Arcivescovi di Milano,* an. 1715, c. 126, p. 340; la vie du saint archevêque, par Jean-Baptiste Possevini, prêtre de Mantoue, *Lettera di Agata Sfondrata, Priora di S. Paolo in Millano alle Priora ed Angeliche di S. Marta di Cremona, per la morte di S. Carlo;* les *Sermones S. Caroli per Saxium,* t. V p. 292; les *Laudes S. Carolo tributæ, ibid.* p. 299; les notes ajoutées à la nouvelle édition de Giussano, par Oltrocchi, de la congrégation des Oblats, bibliothécaire de Milan, laquelle a été donnée en 1751 (*).

L'AN 1584.

SAINT CHARLES BORROMÉE, le modèle des évêques et le restaurateur de la discipline ecclésiastique dans ces derniers temps, était fils de Gilbert Borromée, comte d'Arone, et de Marguerite de Médicis, sœur de Jean-Jacques de Médicis, marquis de Marignan et neveu du cardinal Jean-Ange de Médicis, qui fut depuis pape sous le nom de Pie IV. La famille des Borromée, une des plus anciennes de la Lombardie, a produit plusieurs hommes célèbres dans l'Église et dans l'État. Le père et la mère du Saint se rendirent surtout recommandables par leurs vertus.

Le comte Gilbert se conduisit avec tant de sagesse pendant les guerres des Français et des Espagnols dans la Lombardie, qu'il sut se concilier l'estime des deux cours; et lorsque l'empereur Charles-Quint fut paisible possesseur du duché de Milan, il lui confia des emplois très-importants. Il avait une piété éminente, et il communiait tous les dimanches. Chaque jour il récitait à genoux l'office de l'Église; souvent il allait se renfermer dans une petite chapelle du château d'Arone, où il se revêtait d'un habit de pénitent, et passait plusieurs heures de suite à s'entretenir avec Dieu dans l'oraison. Comme il priait habituellement à genoux, il s'y était formé une espèce de calus. Ses fermiers et ses vassaux le regardaient comme leur père; il prenait soin de tous les orphelins, et il distribuait des aumônes si abondantes, que ses amis l'accusaient de faire tort à ses enfants. Mais il avait coutume de leur répondre que, s'il avait soin des pauvres, ses enfants trouveraient en Dieu un père qui pourvoirait à leurs besoins. Jamais il ne se mettait à table qu'il n'eût fait quelque aumône. Son amour pour la mortification égalait sa charité pour les pauvres. La comtesse Marguerite était, de son côté, le modèle de toutes les dames de qualité qu'il y avait à Milan. Elle s'abstenait de toutes visites dangereuses ou inutiles, et elle ne sortait presque jamais que pour aller à l'église ou dans quelque monastère.

De ce mariage naquirent six enfants, deux garçons et quatre filles : le comte Frédéric, qui épousa depuis la sœur du duc d'Urbin, et Charles, dont nous écrivons la vie; Isabelle, qui se fit religieuse dans le monastère dit des Vierges, à Milan; Camille, qui fut mariée à César Gonzague, prince de Malfetto; Jérônime, qui épousa le fils aîné du prince de Vénosa; et Anne, qui fut mariée à Fabricio, fils aîné de Marc-Antoine Colonne, prince romain et vice-roi de Sicile. Tous ces enfants furent les imitateurs de la vertu de leur père et de leur mère; mais on distinguait entre eux Anne et Charles, qu'un goût décidé pour la piété avait singulièrement unis. Ils avaient une sainte émulation pour les austérités de la pénitence. Anne, quoique engagée dans le monde, priait avec un recueillement qui étonnait tous ceux qui la connaissaient. Pour être en état d'assister les pauvres avec plus de libéralité, elle retranchait sur les dépenses de sa table, de ses habits et de son entretien. Ses vertus et la sainte éducation qu'elle donna à ses enfants la rendirent l'admiration de la Sicile et de toute l'Italie. Elle mourut à Palerme en 1582.

Charles, son frère, était né le 2 octobre 1538, dans le château d'Arone, situé sur les bords du lac Majeur (1), à quatorze milles de Milan. Dès son en-

(*) Voyez aussi : *Der heilige Karl Borromeus, kardinal der romischen Kirche und erzbischof von Mailand, etc.,* nouvelle édition de Jean-Michel Sailer, évêque de Germanikopolis et coadjuteur du diocèse de Ratisbonne, 1823, et l'*Histoire de saint Charles Borromée par Alexandre Martin,* édit. de Louvain 1847, 1 vol. in-12.

(1) Il y a dans ce grand lac, qui a trente-neuf milles de long sur cinq à six de large, une île fort agréable, où est située la *villa Borromeo,* qui appartient à la famille de ce nom.

fance il donna des preuves certaines de la sainteté à laquelle il désirait un jour parvenir. Il aimait les exercices de piété; il s'appliquait à l'étude, et ses amusements mêmes ne respiraient que l'amour du service de Dieu. Des inclinations si heureuses firent juger à ses parents qu'il était né pour l'état ecclésiastique, et il reçut la tonsure dès que son âge put le lui permettre. Le père cependant ne se détermina que d'après le choix de son fils; il respectait trop les lois de l'Église pour imiter ces parents qui décident de la vocation de leurs enfants sans consulter la volonté de Dieu, et qui ne se conduisent dans une affaire aussi importante, que par des vues purement temporelles ou par le propre intérêt de leur famille. Charles, malgré son extrême jeunesse, annonçait par sa modestie et par la simplicité de ses habits qu'il connaissait la sainteté de l'état qu'il avait embrassé.

Il n'avait encore que douze ans lorsque Jules-César Borromée son oncle lui résigna l'abbaye de Saint-Gratinien et de Saint-Félin. Cette riche abbaye, de l'ordre de Saint-Benoît, était dans le territoire d'Arone; et il y avait longtemps qu'elle était possédée en commende par des ecclésiastiques de la maison de Borromée. Charles, qui connaissait déjà les règles, représenta respectueusement à son père, qu'après avoir pris sur ses revenus de quoi fournir à son éducation et au service de l'Église, le reste appartenait aux pauvres, et que tout autre usage serait illégitime. Le comte pleura de joie en voyant de tels sentiments dans son fils. Il se chargea de l'administration des biens de l'abbaye pendant la minorité de Charles; mais il tenait un compte exact de toute la dépense, et il lui laissait la liberté d'employer le surplus en aumônes.

Charles apprit la grammaire et les humanités à Milan. Son père l'envoya ensuite à l'université de Pavie, où il étudia le droit civil et canonique, sous François Alciat. C'était un canoniste célèbre, que le Saint fit depuis élever au cardinalat. Il remplissait la chaire d'André Alciat, son prédécesseur, qui, selon M. de Thou, bannit le style barbare des écoles et des écrits des juristes. On sait combien l'étude du droit canonique est utile; les articles de la foi et la condamnation des hérésies y sont expliqués; souvent on y trouve mieux que dans certains traités de théologie morale, la décision des cas-pratiques et le développement des devoirs du christianisme. Rien de plus respectable que les autorités qui y sont citées : ce sont l'Écriture, la tradition, les canons des conciles, la loi naturelle. Cette étude, qui suppose une certaine connaissance du droit civil, est d'une grande importance pour ceux qui sont chargés de la conduite des âmes, et surtout pour les premiers pasteurs.

Comme Charles avait de la difficulté à parler, et que d'ailleurs il aimait à garder le silence, quelques personnes crurent qu'il avait peu de dispositions pour l'étude du droit. Il y fit cependant de rapides progrès, parce qu'il joiguait la solidité du jugement à une application soutenue. Il était, par sa piété, sa prudence et la régularité de toute sa conduite, le modèle des étudiants de l'université de Pavie. Une vigilance continuelle sur lui-même le préserva de tous les écueils. Plusieurs fois on tendit des piéges à son innocence; mais la retraite et la prière le firent triompher des attraits du vice. Il communiait toutes les semaines, à l'exemple de son père; il évitait les liaisons ou les visites qui auraient pu troubler ou déranger ses exercices de religion. Cet amour de la retraite ne l'empêchait cependant pas de recevoir avec beaucoup d'affabilité tous ceux qui désiraient lui parler. La mort de son père l'ayant fait revenir à Milan, en 1558, il mit ordre aux affaires de sa famille avec une sagesse surprenante, et retourna à Pavie. Son cours de droit achevé, il prit le grade de docteur vers la fin de l'année suivante.

Quelque temps auparavant, le cardinal de Médicis, son oncle, lui résigna une seconde abbaye, avec un prieuré. Il n'augmenta point pour cela sa dépense; il n'y eut que les pauvres qui gagnèrent à l'accroissement de sa fortune. Il n'avait même accepté ces bénéfices, que dans la vue de fonder un collége à Pavie. Lorsqu'il eut pris le grade de docteur, il revint à Milan. Ce fut dans cette ville qu'il reçut la nouvelle de l'élévation du cardinal de Médicis, son oncle, à la papauté. Cette élection se fit le 26 décembre 1559. Comme le nouveau pape était patricien de Milan, il y eut de grandes réjouissances dans cette ville, et l'on vint en cérémonie complimenter ses deux neveux. Charles ne donna aucun signe de joie extraordinaire en cette occasion. Il persuada même au comte Frédéric, son frère, de s'approcher avec lui des sacrements de Pénitence et de l'Eucharistie. Le comte fit le voyage de Rome pour aller complimenter son oncle; mais Charles resta à Milan, où il continua le même genre de vie.

Cependant le pape lui manda de venir à Rome et le retint dans cette ville. Il le fit cardinal le dernier jour de la même année; et le 8 février suivant, il le nomma archevêque de Milan, quoiqu'il ne fût que dans sa vingt-troisième année. Il le créa en même temps protonotaire, et le chargea du soin de rapporter les affaires de l'une et de l'autre signature. Le Saint mit tout en œuvre pour ne point accepter ces dignités, et il refusa constamment celle

de camerlingue, qui est la seconde et la plus lucrative de la cour romaine. Le pape le chargea encore de la légation de Bologne, de la Romagne et de la Marche d'Ancône; il le fit, de plus, protecteur de la couronne de Portugal, des Pays-Bas, des cantons catholiques de Suisse, des ordres religieux de Saint-François et des Carmes, des chevaliers de Malte, etc. La confiance que son oncle avait en lui était sans bornes, et il gouvernait en quelque sorte l'Église sous son nom. Mais s'il recevait de lui tant de marques d'affection et de tendresse, il les payait par un juste retour; il donnait aux affaires la plus grande attention; il les suivait avec zèle; il les discutait avec sagesse, et il en rendait la décision facile; en un mot, il était la consolation et l'appui du Souverain-Pontife dans toutes les peines et les difficultés qu'entraîne le gouvernement de l'Église.

La gloire de Dieu était la fin principale que Charles se proposait dans chacune de ses actions et de ses entreprises. On ne pouvait s'empêcher d'admirer son parfait désintéressement. Son impartialité n'était pas moins admirable; les considérations les plus puissantes n'influaient jamais dans ses jugements. Comme il est très-facile de tomber dans l'erreur, il avait toujours auprès de lui des personnes d'une prudence et d'une vertu reconnues, qu'il écoutait avec docilité, et sans l'avis desquelles il ne prenait aucun parti. L'État ecclésiastique le regardait comme son père; les provisions y furent toujours abondantes et à un prix qui ne grevait point les indigents. La justice s'y administrait avec autant de promptitude que d'intégrité. Les contradictions ne le rebutaient point; il écoutait toutes les plaintes et rendait à chacun ce qui lui était dû. La multiplicité des affaires ne l'empêchait point de les expédier, parce qu'il était infatigable, qu'il s'abstenait des amusements inutiles, et qu'il savait distribuer son temps avec sagesse. Il en trouvait encore pour la prière, pour l'étude et pour la lecture des livres de piété. Il aimait aussi à lire les anciens philosophes, et il avoua depuis qu'il avait beaucoup profité de l'*Enchiridion* d'Épictète.

Les gens de lettres, qui rapportaient leurs connaissances à l'utilité publique, trouvaient en lui un protecteur zélé; il excitait parmi le clergé l'amour des sciences relatives à la religion. Pour remplir cet objet et pour bannir en même temps l'oisiveté de la cour du pape, il établit au Vatican une académie composée d'ecclésiastiques et de laïques. Il s'y tenait de fréquentes conférences, dont le but était d'animer à la pratique de la vertu et de favoriser le progrès des bonnes études (2). Il sortit de cette académie, des évêques, des cardinaux, et un pape qui est Grégoire XIII. Ce fut là que le Saint vainquit, à la longue, la difficulté qu'il avait de parler; il acquit même l'habitude de s'exprimer avec facilité, ce qui depuis le rendit propre à prêcher la parole de Dieu avec fruit et avec dignité; et c'était ce qu'il avait toujours le plus désiré (3). Il perfectionna son style en lisant les ouvrages philosophiques de Cicéron, qu'il aimait beaucoup.

Charles, pour se conformer à l'usage de la cour de Rome, se logea dans un beau palais qu'il fit meubler magnifiquement. Il prit un équipage somptueux, et eut une table et un train proportionnés à son rang. Mais son cœur ne tenait point à cette pompe extérieure; ses sens étaient mortifiés au milieu du faste de la grandeur; sa douceur et son humilité n'en souffrirent aucune atteinte. Il ne vit que des dangers dans le crédit dont il jouissait et dans les honneurs qui l'environnaient. Attentif à veiller sur lui-même, il ne cherchait en tout que l'établissement du règne de Jésus-Christ. Il soupirait sans cesse après la liberté des Saints, et il n'y avait que l'obéissance au chef de l'Église qui pût le retenir à Rome.

Comme il ne lui était pas possible de gouverner par lui-même le diocèse de Milan, il demanda pour évêque suffragant Jérôme Ferragata, afin qu'il fît en son nom les visites nécessaires, et qu'il exerçât les fonctions épiscopales. Il nomma aussi vicaire-général un ecclésiastique d'une grande expérience, et qui joignait le savoir à la piété. C'était Nicolas Ormanetto, qui avait été déjà vicaire-général de Vérone, et qui avait depuis acccompagné le cardinal Polus dans sa légation d'Angleterre. De retour en Italie, il n'avait voulu d'autre place que celle de simple curé dans le diocèse de Vérone. Le saint archevêque, malgré toutes ces précautions, avait toujours des inquiétudes sur l'article de la résidence;

(2) Les conférences de saint Charles furent imprimées à Venise, en 1748, sous le titre de *Noctes Vaticanæ*. Le Saint leur donna lui-même ce titre, parce qu'il les tenait de la nuit, à cause de la multiplicité des affaires publiques qui l'occupaient tout le jour. Dans les premières années, on y discuta plusieurs points de littérature, de philosophie et d'histoire naturelle. Mais saint Charles voulut, après la mort du comte Frédéric son frère, qu'elles n'eussent plus pour objet que des matières de religion. Elles continuèrent pendant les cinq années qu'il passa à Rome. Celles qui sont imprimées traitent des huit béatitudes, de l'abstinence, des moyens de se prémunir contre l'impureté, la paresse, la vanité, etc. Il s'y trouve un discours admirable sur l'amour de Dieu, intitulé: *de Charitate*.

(3) Voyez Carolus à Basilicâ S. Petri, *in Vitâ S. Car. Borrom.* l. 1. c. 3, et Saxius, *in Præf. in Hom. S. Caroli*, t. 1.

il ne pouvait parfaitement se tranquilliser, quoique son éloignement de Milan ne fût point volontaire, et que ses occupations habituelles eussent pour objet le bien de l'Église universelle.

Sur ces entrefaites, le pieux et savant Barthélemi-des-Martyrs, archevêque de Brague, vint de Trente à Rome pour voir le Souverain-Pontife. Charles lui ouvrit son cœur, et lui communiqua ses perplexités comme à un vrai serviteur de Dieu qui était plus en état que personne d'éclaircir ses doutes par une sage décision. « Il y a longtemps, lui dit-il, que je » prie le Seigneur avec toute la ferveur dont je suis » capable de m'éclaircir sur l'état dans lequel je » vis. Vous voyez quelle est ma situation. Vous sa- » vez ce que c'est que d'être neveu d'un pape, et » neveu tendrement aimé. Vous n'ignorez pas ce » que c'est que de vivre à la cour de Rome. Les » dangers qui m'environnent sont innombrables; » mais ils ne me sont pas tous connus encore. Que » dois-je faire à l'âge où je suis, sans expérience, » sans autre secours que le désir d'obtenir la grâce » de Dieu? Je me sens un grand amour pour la » pénitence; je suis déterminé à préférer mon salut » à toutes choses; je pense quelquefois à rompre mes » chaînes et à me retirer dans un monastère, afin » d'y vivre comme s'il n'y avait que Dieu et moi » dans le monde. »

Ce discours fut accompagné d'un ton de candeur et de franchise qui charma l'archevêque de Brague. Celui-ci, pour tranquilliser le Saint, lui montra par des raisons solides, qu'il ne devait point quitter la place où la Providence l'avait appelé; que ses occupations, se rapportant au service de l'Église universelle, étaient dans l'ordre; qu'il devait rester auprès de son oncle, qui, à cause de son grand âge, avait besoin de secours; mais qu'il devait être dans la disposition d'aller gouverner son église en personne, aussitôt qu'il en trouverait l'occasion. Charles, qui sentait renaître le calme dans son âme, embrassa Barthélemi-des-Martyrs; il lui dit que Dieu l'avait envoyé à Rome pour lui, et qu'il était délivré du poids accablant qu'il avait eu jusqu'alors sur le cœur. Il ajouta, que connaissant désormais la volonté du ciel, il tâcherait de l'accomplir avec fidélité, et qu'il ne cesserait d'implorer le secours de la grâce qui lui était si nécessaire (1). Il savait, en effet, que la défiance de soi-même ne doit point dégénérer en pusillanimité; qu'il faut y joindre une ferme confiance en Dieu; que le Seigneur soutient ceux qu'il a destinés à travailler pour sa gloire; qu'il emploie souvent les instruments les plus faibles pour la réussite des plus grandes entreprises; que les pasteurs surtout sont en droit de dire avec l'Apôtre, *qu'ils peuvent tout en Celui qui les fortifie.*

Au mois de novembre de l'année 1562, Charles se vit enlever par une fièvre aiguë son frère unique, qui était à la fleur de l'âge et qui jouissait de la fortune la plus brillante. Il supporta une perte aussi cruelle avec une résignation surprenante; la vivacité de sa foi l'élevant au-dessus des sentiments de la nature, il adora secrètement les décrets de la Providence, tout rigoureux qu'ils étaient; et le malheur qu'il éprouvait lui fournit une nouvelle preuve de l'instabilité des choses humaines. Ses amis, le pape lui-même, le pressèrent de quitter l'état ecclésiastique et de se marier pour être le soutien et la consolation de sa famille. Mais il refusa de se rendre à leurs sollicitations; et, afin de s'en délivrer pour toujours, il reçut les ordres sacrés, et se fit ordonner prêtre avant la fin de la même année. Peu de temps après il fut fait grand-pénitencier et archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure. Ce fut dans le même temps qu'il fonda un collége à Pavie, pour l'éducation des jeunes clercs de Milan, et qu'il obtint diverses bulles relatives à la réformation de plusieurs abus qui s'étaient introduits dans la discipline ecclésiastique.

L'année suivante est mémorable par la clôture du concile de Trente (2), qui avait été souvent interrompu…

(1) Voyez Ripamont, *de Vitâ Caroli*, l. 2, c. 2. Sacy, *Vie de Barthélemi-des-Martyrs*, l. 2, c. 23, p. 263. Touron, *Hom. illust.* t. IV p. 638.

(2) La convocation du concile de Trente souffrit de grandes difficultés; on désespéra plus d'une fois de les vaincre. Ces difficultés venaient de plusieurs causes.

1° On présuma d'abord (et Luther le promettait) que quand le pape, les évêques et les universités auraient porté leur jugement sur la nouvelle doctrine, tout rentrerait dans l'ordre. Mais on s'aperçut bientôt que l'autorité ne ramènerait pas les errants, que les décisions d'un concile ne serviraient qu'à consommer leur schisme et à mettre le dernier sceau à leur séparation. Cette idée faisait beaucoup d'impression sur Clément VII.

2° Les princes chrétiens furent, pendant tout cet intervalle, divisés par des guerres presque continuelles. Par une suite de leurs défiances mutuelles, on ne pouvait s'accorder sur le lieu où se tiendrait le concile. C'était le cas de l'indiquer dans une ville de l'État de l'Église, qui ne devait être suspect à aucune des parties. Mais les protestants s'y opposaient, et l'empereur ne voulait pas leur déplaire.

3° A la vérité, les luthériens demandaient le concile; mais ils ne cherchaient qu'à répandre plus sûrement leurs erreurs à l'ombre d'un nom si respecté. Dans le fond, ils ne voulaient point de concile, ou ils le voulaient à des conditions qui allaient à renverser la constitution de l'Église. Ils demandaient en outre avec hauteur qu'on le tînt en Allemagne, où ils savaient bien que les évêques des autres nations ne viendraient pas. L'Allemagne était alors un théâtre sanglant de discordes, de séditions et de meurtres; les ecclésiastiques y

terrompu et repris. La dernière session se tint le 3 et le 4 décembre 1563. Les décrets des sessions précédentes, tenues sous Paul III, Jules III et Pie IV, y furent confirmés et souscrits par les quatre légats du Saint-Siége, par des cardinaux, trois patriarches, vingt-cinq archevêques, cent soixante-

étaient continuellement exposés à mille avanies, et leur vie y était dans un danger évident. De là cette multitude de négociations avec les princes et les luthériens, lesquelles donnèrent tant d'exercice à la sollicitude paternelle des Souverains-Pontifes pendant plus de vingt ans.

Pour convoquer le concile, Clément VII exigeait la paix entre les princes chrétiens et la soumission des protestants; mais il se relâcha sur cette dernière condition, quoiqu'on reconnût la justice, la nécessité même de la demande du pape. On est cependant parti de là pour le déchirer, en l'accusant de s'être opposé au concile et d'avoir toujours montré de la répugnance à le convoquer. Mais Charles-Quint et François Ier, avec lesquels il en avait traité par ses nonces, par lettres et de vive voix, ont rendu justice à son zèle et à la pureté de ses intentions.

Clément VII mourut le 25 septembre 1534, sans avoir recueilli le fruit des peines qu'il s'était données.

Le cardinal Farnèse lui succéda sous le nom de Paul III. Le nouveau pape pensa, comme il avait pensé n'étant encore que cardinal, qu'il fallait aller en avant, sans s'embarrasser ni des démêlés des princes, ni des chicanes des protestants; et il se flatta que tôt ou tard il réussirait. Il ne se trompa point; mais ce ne fut encore qu'après dix années de négociations et de convocations inutiles. Immédiatement après son exaltation, il reprit l'affaire du concile, il tint plusieurs consistoires, il écrivit un grand nombre de brefs, et envoya différents nonces tant aux catholiques qu'aux protestants. Rien ne le rebuta, ni les voyages, ni les refus, ni les mauvaises réceptions qu'on fit à ses envoyés.

En 1536 il donna une bulle par laquelle il indiquait le concile à Mantoue pour le 23 mai de l'année suivante. Cette bulle fut approuvée dans le consistoire, et publiée le 2 juin. Le pape envoya des légats et des nonces à tous les princes catholiques et protestants, pour leur notifier l'indiction du concile. Cette convocation n'eût point d'effet, parce que le duc de Mantoue exigeait absolument que le pape entretînt une garde militaire dans sa ville. Paul III, après bien des négociations, ne voulut point y consentir; il craignait qu'on ne publiât un jour que le but de la garnison avait été de tenir le concile dans la servitude. Il se trouva dans l'embarras, parce qu'il n'avait pas assez de temps pour informer la chrétienté de ce changement, avant le terme fixé pour l'ouverture du concile. Il tint un consistoire secret, où il appela les ambassadeurs des princes; il les pria de faire part à leurs maîtres des conditions sans lesquelles le duc de Mantoue ne voulait point recevoir le concile dans sa ville, des raisons qui l'empêchaient de les accepter, et de l'intention où il était de proroger la convocation jusqu'au premier novembre suivant. La bulle de prorogation fut publiée le 20 mai 1537.

Paul III fit ensuite proposer aux princes catholiques une des villes de l'état de Venise, après avoir obtenu le consentement de la république. Il publia le 8 octobre de la même année une bulle par laquelle il convoquait le concile à Vicence pour le premier mai suivant. Il nomma trois légats pour y présider : les cardinaux Campége, Simonette, Alexandre. Ces légats étaient connus par un mérite distingué; il n'y avait presque aucun genre de science où ils ne fussent très-versés : Simonette surtout excellait dans la connaissance du droit canonique. Ils se rendirent à Vicence; mais il n'y vint aucun évêque, et l'ouverture du concile ne put avoir lieu. Paul fut donc contraint de la suspendre jusqu'au jour qu'il indiquerait, et il publia la bulle de cette suspension le 25 avril 1538. Après la conférence de Nice avec l'empereur et le roi de France, il se vit encore obligé, sur les représentations de ces deux princes, de proroger l'ouverture du concile jusqu'à Pâque. Malgré tous ces délais, personne ne se rendit à Vicence. Le pape, craignant avec raison qu'on ne le soupçonnât d'amuser le monde par un concile imaginaire, résolut, dans le consistoire du 31 mai 1539, de le proroger pour un temps indéterminé, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il se présentât un moment favorable pour le célébrer. Il rappela dans la nouvelle bulle les soins qu'il s'était donnés et les obstacles qu'il avait rencontrés. Il promettait en même temps d'accélérer la célébration du concile, le plus qu'il lui serait possible.

Il se passa encore deux ou trois ans en négociations inutiles. Le pape offrit différentes villes, et en Italie, et en d'autres états. Les protestants les rejetèrent toutes, parce qu'ils voulaient absolument le concile en Allemagne. Paul de son côté insistait pour Cambrai, alors ville libre, parce qu'elle observait une exacte neutralité entre les puissances belligérantes. Enfin, dans la diète de Spire, tenue en 1542, il fit encore offrir Cambrai et Trente. Tous les ordres de l'Empire, à l'exception des protestants, acceptèrent cette dernière ville, située sur les confins de l'Allemagne, et feudataire de Ferdinand, archiduc d'Autriche. Mais on eut beaucoup de peine à la faire accepter par François Ier, qui ne voyait pas de bon œil le concile dans un fief d'Autriche.

Le pape ne perdit pas un moment; la bulle de convocation fut dressée, et signée le 22 mai, et publiée le 29 juin, fête du prince des apôtres. Le concile fut indiqué pour la fête de tous les Saints. Les cardinaux Parisi, Pool et Morone furent nommés pour y présider. A leur arrivée à Trente, ils trouvèrent si peu d'évêques, qu'on ne fit point l'ouverture du concile au jour marqué. Au commencement de l'année suivante, les deux Granvelle y arrivèrent avec la qualité d'ambassadeurs de l'empereur. Charles-Quint, voulant rejeter sur les autres le nouveau délai, écrivit au pape que les retardements du concile ne devaient pas lui être imputés, puisqu'il y avait envoyé des ambassadeurs. Paul lui répondit que c'était avec des évêques, et non avec des ambassadeurs qu'on tenait des conciles. Les deux ambassadeurs eurent ordre de se rendre ailleurs. Quelques prélats italiens, qui étaient arrivés, s'en retournèrent aussi. Le pape manda à Bologne les légats Pool et Parisi, pour délibérer sur le parti qu'il y avait à prendre. Après sept mois de séjour à Trente, les légats furent enfin rappelés, et les évêques déliés de l'obligation de rester plus longtemps dans cette ville. On remit à un temps plus favorable l'ouverture de l'assemblée.

La paix ayant été conclue entre François Ier et Charles-Quint, sur la fin de l'année 1544, on reprit l'affaire du concile. Les cardinaux del Monte, Cervin et Pool furent choisis pour y présider. En arrivant à Trente, ils n'y trouvèrent que l'évêque de Cava, envoyé par le pape en qualité de commissaire, pour faire des provisions. Il fallut donc encore attendre. Peu à peu arrivèrent quelques évêques et quelques ambassadeurs. La circonstance critique où se trouvaient les affaires de la religion en Allemagne porta le pape à donner un ordre précis de faire l'ouverture du concile le 3 mai; mais

huit évêques, trente-neuf députés de prélats absents, sept abbés, et sept généraux d'ordres religieux. Les difficultés qui survinrent et qui furent suscitées par l'empereur, par le roi de France, par le roi d'Espagne, etc., parurent plus d'une fois insurmontables; mais elles furent enfin levées, et on en fut

cet ordre n'eut point d'exécution, parce qu'on reçut des nouvelles peu favorables. L'empereur s'opposait d'ailleurs à l'ouverture du concile, et il n'y avait guère que des évêques italiens à Trente. Les prélats fatigués de ces nouveaux délais menaçaient de s'en retourner; il fallut toute l'adresse et toute la patience des légats pour les retenir. Cependant le pape résolut absolument, dans le consistoire du 6 novembre, de faire ouvrir le concile le 13 décembre 1545 : ce qui fut exécuté dans la cathédrale de Trente. Cornelio Musso, franciscain, évêque de Bitonto, le plus célèbre prédicateur de son siècle, fit le discours d'ouverture. Il s'y trouva quatre cardinaux, quatre archevêques, vingt évêques, cinq généraux d'ordre, Sébastien Pighino, auditeur de Rote, et les ambassadeurs du roi Ferdinand.

On se proposait dans le concile de condamner les nouvelles erreurs contre la foi, de travailler à la réformation des mœurs et de la discipline, de remettre en vigueur les anciens canons, et de faire de nouveaux règlements relatifs à cet objet. On discutait d'abord les matières dans des congrégations particulières; après cette discussion, elles étaient portées et examinées dans les congrégations générales, et enfin on prononçait définitivement dans les sessions. On convint, après plusieurs débats, de ne point séparer la discipline de la foi, et de faire suivre la condamnation des erreurs, des décrets pour la réformation des mœurs : la raison en est que les abus dans la pratique ont rapport à la plupart des points de doctrine. On explique d'abord la doctrine de la foi dans les chapitres; vient ensuite la condamnation des erreurs qui y sont opposées, et enfin les articles de foi définis dans les canons. Ce n'est pas qu'il y ait de nouveaux dogmes. La foi que nous professons est celle des apôtres, celle que l'Église a crue et enseignée dans tous les siècles.

Le P. Bernard Lami, de l'Oratoire, avait avancé que les chapitres du concile où est contenue l'exposition de la doctrine n'avaient pas une autorité égale à celle des canons; mais M. Bossuet le convainquit charitablement qu'il se trompait; il le reconnut, corrigea ce qui lui était échappé, et se rétracta, comme l'observe M. Languet, archevêque de Sens.

Dans plusieurs sessions, les décrets pour la réformation des mœurs et pour la discipline, surtout dans le clergé, suivent les chapitres et les canons de doctrine.

On ne décida rien dans les trois premières sessions, pour donner aux prélats le temps d'arriver. L'Écriture sainte, le péché originel, le libre arbitre, la justification, les sacrements en général, ceux du Baptême et de la Confirmation en particulier, sont la matière des quatre sessions suivantes.

Une maladie épidémique étant survenue à Trente, on parla de transférer le concile à Bologne. L'empereur était extrêmement opposé à cette translation, et fit faire de grandes menaces au légat Cervin, qu'il en croyait le principal auteur. Mais cela n'empêcha point qu'elle ne fût arrêtée dans la huitième session, tenue le 11 mars, et on partit de Trente dès le lendemain. Le décret de translation trouva quatorze opposants, tous sujets de l'empereur, à l'exception de l'évêque de Fiésoli. Les Espagnols eurent ordre de leur prince de rester à Trente. Cette translation, qui se fit à l'insu du pape, devint une source d'altercations et de protestations de la part de Charles-Quint, qui demandait qu'on remît le concile à Trente. Cependant on tint à Bologne la neuvième et la dixième session; mais on n'y décida rien. Ce n'est pas qu'on restât dans l'inaction; on prépara et on dirigea les matières qui furent décidées après la reprise du concile à Trente, sous le pontificat de Jules III. Les légats, voyant que le pape était extrêmement âgé, craignirent que, s'il venait à mourir pendant ses contestations avec l'empereur, les Espagnols ne s'arrogeassent le droit de nommer son successeur à Trente, où ils restaient toujours. Ils lui conseillèrent donc de suspendre le concile. En conséquence, il écrivit le 13 septembre 1547 au cardinal del Monte, de licencier les Pères du concile, ce qui fut exécuté le 17. Paul mourut le 10 novembre 1549.

Henri II, roi de France, favorisait la translation du concile à Bologne, parce que l'empereur dont il était ennemi y était extrêmement opposé. Comme il y avait très-peu de Français à Bologne, il y envoya quelques autres évêques de son royaume. Mais les prélats qui s'y trouvaient, craignant un schisme tant que le concile serait partagé en deux, n'osèrent faire aucune définition.

Au reste, quoique le concile n'ait pas été fort nombreux sous Paul III, c'est pourtant cette convocation qui a été la plus célèbre; et on peut dire que les définitions de la sixième session sur les matières de la justification sont le chef-d'œuvre du concile de Trente. On en doit principalement attribuer la cause au mérite distingué des évêques et des théologiens qui y assistèrent. Il y avait peu d'hommes dans l'Église qu'on pût comparer aux trois légats. Del Monte, évêque de Palestrine, était un savant canoniste qui s'était montré digne des plus grandes places. Cervin excellait dans tous les genres de connaissances. Il entretint pendant sa présidence un commerce de lettres avec les plus savants hommes de l'Europe, qu'il consultait sur les points difficiles. Pool, de l'aveu même des Anglais ses ennemis, était un profond théologien, vénérable par la sainteté de ses mœurs, par son humilité, par sa candeur et la douceur de son caractère. Ces belles qualités étaient encore rehaussées en lui par l'éclat de la naissance et par les persécutions de Henri, roi d'Angleterre, qui, non content de posséder le trône que le cardinal ou ses frères auraient dû occuper, n'avaient pas rougi de mettre sa tête à prix. On peut ajouter à ces trois hommes célèbres, le cardinal Pachéco, espagnol, le cardinal de Trente, Antoine le Filleul, archevêque d'Aix, Olaus Magnus, archevêque d'Upsal, Robert Vaucop, archevêque d'Armagh, Cornelio Musso, évêque de Bitonto, appelé *le bras droit du concile,* Marc Viguer, évêque de Sinigaglia, Bertani, évêque de Fano, Thomas Campège, évêque de Feltri, Achille de Grassi, Sébastien Pignino, Hercule Sévérole, Hugues Boncompagno, habiles canonistes; et parmi les théologiens, Jérôme Séripand, général des ermites de Saint-Augustin, Oléastar, portugais, Dominique Soto, André Véga, Jacques Laynez, Claude le Jay, Richard du Mans, Pélargue, Catharin, etc. En général, les Espagnols, tant du premier que du second ordre, étaient bons théologiens.

Le cardinal del Monte fut élu pape le 8 février 1550, et prit le nom de Jules III. Presqu'aussitôt après son exaltation, il s'occupa des moyens de rétablir le concile à Trente. Comme il était d'un caractère très-franc, on fut bientôt d'accord. La bulle pour reprendre le concile à Trente fut dressée par le pape lui-même sur la fin de l'année 1550, mais la publication en fut retardée à Rome jusqu'à ce que l'empereur l'eût vue et fait imprimer en Allemagne. On en agit ainsi à cause

relevable au zèle, à la prudence, et sans doute aux prières de saint Charles Borromée; il informa les évêques et les princes du mauvais état de la santé du pape, son oncle; et il employa des sollicitations si pressantes auprès d'eux, qu'il les détermina enfin à accélérer la clôture du concile.

des protestants qui paraissaient disposés à accepter le concile; et effectivement, quelque temps après, l'empereur offrit au pape leur soumission. Il faut en excepter Maurice, électeur de Saxe, qui demandait un concile indépendant du pape, et où ceux de la confession d'Augsbourg eussent voix délibérative. L'événement montra qu'en faisant semblant d'accepter le concile, les protestants cherchaient à amuser l'empereur pour le mieux tromper.

Le 4 mars 1551, Jules nomma pour présider au concile le cardinal Crescenzio, homme fort versé dans la science des lois. Il ne lui donna point de collègues dans la légation; mais il lui associa, en qualité de présidents, Sébastien Pighino, archevêque de Manfredonia, et Louis Lipponan, évêque de Vérone, tous deux très-expérimentés dans les affaires du concile. Il en agit ainsi par égard pour le corps épiscopal. Le légat se rendit à Trente le 29 avril. Il fut reçu, ainsi que les présidents qui l'avaient précédé, par le cardinal Madruce. Ils ne trouvèrent que treize évêques, presque tous dépendants de l'empereur. La première congrégation se tint le lendemain. On y proposa d'ouvrir le concile le 1er mai, mais d'attendre ensuite jusqu'au 1er septembre, pour donner aux évêques le temps d'arriver. Cette proposition passa après diverses contradictions. Cependant on vit arriver successivement un assez grand nombre d'évêques, entre autres les archevêques électeurs de Trèves et de Mayence. On tint six sessions : la onzième et la douzième, qui ne furent que préparatoires; la treizième et la quatorzième, dans lesquelles on exposa la doctrine de l'Église sur l'Eucharistie, la Pénitence et l'Extrême-Onction; la quinzième, dans laquelle on invita les protestants au concile, et on leur accorda des saufconduits. Dans la seizième, le concile fut suspendu à cause des guerres d'Allemagne.

Ce fut dans le commencement de l'année 1552 qu'éclatèrent les projets des protestants contre l'empereur Charles-Quint. Leur armée ayant dirigé sa marche vers Inspruck, ville peu éloignée de Trente, une partie des prélats prirent la fuite. Madruce, prévoyant que les vues des hérétiques pourraient bien être de se rendre maîtres de l'élite des évêques et des théologiens qui étaient à Trente, fit promptement avertir le pape que cette ville n'était point à l'abri d'une irruption. Jules suspendit le concile dans une congrégation consistoriale, tenue le 15 avril, et où l'affaire avait été mise en délibération. Les Impériaux éclatèrent en menaces dès que cette résolution fut connue. Les deux évêques présidents qui étaient seuls, parce que le légat Crescenzio était dangereusement malade, n'osèrent effectuer la suspension. Ils voulaient d'ailleurs qu'elle fût résolue par le concile même. L'affaire ayant été mise en délibération dans la congrégation générale du 24 avril, la suspension y fut arrêtée pour deux ans, à la pluralité des voix, du consentement même d'une partie des Impériaux et de l'ambassadeur du roi Ferdinand, frère de l'empereur. Cette résolution, ayant été portée dans la session tenue le 28, y fut confirmée. Douze Espagnols s'opposèrent au décret, en convenant toutefois de la nécessité où l'on se trouvait de proroger le concile. Ils agirent bientôt contre leur propre protestation, en pourvoyant à leur salut par la fuite. Charles-Quint lui-même sortit précipitamment d'Inspruck pendant les ténèbres de la nuit; et aussitôt la vile fut prise et pillée. La plus grande partie de sa cour le suivit à pied, faute de chevaux. Il ne se crut en sûreté que lorsqu'il fut arrivé sur les frontières du Frioul vénitien. Pour ne pas tomber entre les mains des protestants, le légat Crescenzio, qui était mourant, se fit transporter par l'Adige à Vérone, où il termina sa vie trois jours après.

Ainsi finit la reprise du concile à Trente. Sa suspension n'excita pas d'aussi grandes contestations qu'avait fait sa translation à Bologne, parce que le danger fut évident, et que la protestation des opposants se trouva en contradiction avec leur fuite précipitée.

La France n'eut point de part à cette reprise du concile, à cause des brouilleries qui survinrent entre le pape et Henri II, à l'occasion de la guerre de Parme. Jules fit pourtant tout son possible pour engager le roi à envoyer, nonobstant ces démêlés, les évêques de France à Trente; mais Henri n'en voulut rien faire. Il fit même protester contre le concile par Amyot, abbé de Bellozane, comme il avait déjà fait protester deux fois à Rome dans le consistoire.

La convocation du concile sous Jules eut moins d'éclat qu'elle n'en avait eu sous Paul III. Ce n'est pas qu'il n'y eût des évêques et des théologiens d'un grand mérite; mais les points qui y furent décidés avaient déjà été examinés à Bologne avec le plus grand soin, et roulaient sur des matières si rebattues, qu'il était difficile d'y ajouter quelque chose de nouveau.

Jules III mourut le 23 mars 1555, dans la soixante-huitième année de son âge et la sixième de son pontificat. Il eut pour successeur Marcel Cervin, autrefois son collègue dans la légation du concile. Il conserva le nom qu'il avait reçu au baptême. Il fut élevé sur le trône pontifical le 9 avril, le quatrième jour du conclave. On concevait de lui les plus grandes espérances; mais il mourut après 21 jours de pontificat. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans l'élection de Marcel II, comme dans celle de Jules III, c'est qu'ils furent portés l'un et l'autre sur la chaire de saint Pierre par la faction attachée aux intérêts de l'empereur.

Marcel II fut remplacé le 23 mai 1555 par le cardinal Caraffe, doyen du sacré-collége, aussi recommandable par sa science que par l'austérité de ses mœurs. Il prit le nom de Paul IV. Il eut du zèle, mais il manqua souvent de prudence. Les troubles qui agitèrent son pontificat l'empêchèrent de penser au concile. Il mourut le 18 août 1559.

Le cardinal de Médicis, âgé de 70 ans, lui succéda sous le nom de Pie IV, la nuit qui suivit la fête de Noël. Il reprit les négociations pour le rétablissement du concile à Trente; elles ne souffrirent pas de grandes difficultés de la part des princes catholiques. Seulement l'empereur et le roi de France désiraient qu'on se relâchât en quelque chose sur l'ancienne forme des conciles, pour se rapprocher un peu plus des idées des protestants. Ils espéraient que par-là on ramènerait plus facilement les hérétiques. Mais le roi catholique et plusieurs autres princes étaient bien éloignés d'y consentir. De là les difficultés qui donnèrent lieu à plusieurs conférences. Enfin tous les catholiques s'accordèrent pour remettre le concile à Trente. La bulle d'indiction fut publiée le 29 novembre 1560, et elle portait qu'on reprendrait le concile à Pâque prochain, *toute suspension levée*. Le pape fit partir des nonces pour la porter aux princes catholiques et hérétiques. Ils essuyèrent de grandes difficultés, et des avanies même, de la part de quelques protestants. On écri-

Cette vénérable assemblée ne se fut pas plus tôt séparée, que le saint archevêque se mit en devoir de faire exécuter tous les décrets qui y avaient été formés pour la réformation de la discipline. Ce fut par son conseil que le pape exhorta fortement les évêques à fonder des séminaires, conformément au

vit depuis aux patriarches d'Orient, de Moscovie, et jusqu'aux chrétiens d'Éthiopie, pour les inviter au concile. Enfin on ne négligea rien pour rendre l'assemblée aussi nombreuse qu'il serait possible. Pie IV choisit pour légats les cardinaux de Mantoue et Dupuy, auxquels il associa bientôt Séripand, Hosius et Simonette qu'il venait de décorer de la pourpre romaine. Il leur donna encore un nouveau collègue dans la personne de Marc-Sitique Altemps, son neveu. Les infirmités de Dupuy, qui se terminèrent par une mort prochaine, l'empêchèrent d'aller à Trente. Le cardinal de Mantoue et le cardinal Séripand, étant arrivés à Trente avant le terme fixé pour l'ouverture du concile, s'occupèrent à régler tout avec les officiers du pape. Hosius et Simonette arrivèrent aussi bientôt à Trente, et y trouvèrent un assez grand nombre d'évêques. Le pape leur avait écrit d'ouvrir le concile le jour de l'Épiphanie 1562. Il leur permit ensuite de retarder jusqu'au 18 janvier. La session tenue en ce jour, et qui fut la dix-septième, était composée de cent deux évêques, sans compter les cardinaux. On traita dans la dix-huitième du choix des livres, et on accorda un sauf-conduit aux protestants. Il n'y eut rien de décidé dans la dix-neuvième et la vingtième. La vingt-et-unième eut pour objet la communion sous les deux espèces; la vingt-deuxième, le Sacrifice de la messe; la vingt-troisième et la vingt-quatrième, les sacrements de l'Ordre et du Mariage. Le purgatoire, les images, l'invocation des Saints et les indulgences furent la matière de la vingt-cinquième, qui fut la dernière, et qui se tint le 3 et le 4 décembre 1563. Cependant les cardinaux de Mantoue et Séripand étant morts, le premier, le 2, et le second, le 17 mars 1563, Pie IV avait nommé, pour les remplacer, les cardinaux Morone et Navagier, qui se rendirent sur-le-champ à Trente.

Le concile finit par les acclamations qui furent composées par le cardinal de Lorraine, à l'imitation de celles des anciens conciles. Les présidents défendirent ensuite à tous les Pères, sous peine d'excommunication, de partir sans avoir souscrit ou approuvé par instrument public tous les décrets du concile. Les souscriptions montèrent au nombre de deux cent cinquante-cinq. On désirait ardemment que les ambassadeurs des princes souscrivissent aussi les décrets du concile, pour en mieux assurer l'acceptation dans leur pays; mais cela n'était pas facile, à cause des contestations sur la prééminence. Voici comment on s'y prit. On dressa quatre instruments publics. Le premier contenait l'acceptation des ambassadeurs ecclésiastiques, c'est-à-dire des ambassadeurs de Ferdinand, comme empereur, comme roi et comme prince héréditaire de Pologne, de Savoie, de Florence et de Malte. Sigismond de Thown, laïque, aussi ambassadeur de l'empereur, souscrivit sur la même feuille. Le second instrument contenait l'acceptation de Joachim, abbé de Vaud, comme ambassadeur de tout le clergé suisse. Le troisième renfermait l'acceptation des ambassadeurs de Portugal et de Venise; et le quatrième celle de Melchior Lussi, ambassadeur des cantons suisses catholiques. Le comte de Lune, ambassadeur d'Espagne, ne voulut signer que sur cette restriction, *pourvu que le roi catholique y consentît.* Il ne manqua que la signature des ambassadeurs de France, qui, quelque temps auparavant, s'étaient retirés à Venise sous prétexte de mécontentement.

Il ne restait plus, pour mettre la dernière main à cet ouvrage, que la confirmation du pape. Les Pères, à l'exception de l'archevêque de Grenade, avaient chargé les légats de la demander, ce qu'ils firent à leur retour à Rome. Le pape, dans le consistoire du 26 janvier 1564, approuva et confirma les décrets du concile, après avoir pris, selon la coutume, l'avis du sacré-collége. La bulle fut signée de tous les cardinaux; et pour éviter les interprétations arbitraires, elle faisait défense d'imprimer tous les décrets avec des gloses, le pape se réservant le droit d'éclaircir tout ce qui pourrait fournir matière à quelques doutes.

Si la troisième convocation n'eut pas la même célébrité que la première, on ne sait trop à quoi en attribuer la cause : car elle fut beaucoup plus nombreuse; d'ailleurs les prélats et les théologiens qui la composaient étaient des hommes du premier mérite.

Tous les légats, si on en excepte Altemps, qui était jeune encore, étaient l'élite du sacré-collége. Le cardinal de Mantoue joignait à une illustre naissance l'élévation du génie, l'étendue et la variété des connaissances. Il était d'ailleurs si aimé, que quand il parla de quitter la présidence du concile, toute l'assemblée et tous les princes de la chrétienté s'y opposèrent; l'empereur descendit jusqu'aux prières, et le pape lui ordonna de rester à Trente. A sa mort, toutes les personnes qui composaient le concile le pleurèrent, comme si chacun eût perdu son père.

Les cardinaux Séripand et Hosius étaient deux des plus célèbres théologiens de leur siècle. Le second avait de plus un talent rare pour la controverse : on voit par ses écrits qu'il avait une connaissance profonde de l'Écriture et des Pères, et qu'il joignait la solidité du jugement à la pénétration de l'esprit et à la netteté des idées. On admirait dans Simonette un grand canoniste; mais il était un peu trop attaché aux intérêts des papes. Morone et Navagier s'étaient fait connaître par leur prudence, et le premier était de plus fort versé dans les affaires du concile, en ayant été chargé plusieurs fois dans les diètes de l'Empire. Il serait trop long de nommer tous les évêques et tous les théologiens qui se distinguèrent dans le concile par leurs vertus et leurs lumières.

Si le cardinal de Lorraine ne fut pas le plus savant, il était au moins le plus éloquent. Il amena à Trente avec lui quatorze évêques, trois abbés et dix-huit théologiens, parmi lesquels on en comptait plusieurs d'un rare mérite; tels que Baucaire, évêque de Metz, Eustache du Bellai, évêque de Paris, Pierre Danès, évêque de Lavaur, Nicolas Maillard, doyen de la faculté de théologie de Paris, Simon Vigor, Claude d'Espence, Claude de Saintes, etc.

On distinguait parmi les évêques espagnols, Covarruvias, évêque de Castel-Rodrigue, Guerrero, archevêque de Grenade, Ayala, évêque de Ségovie, Antoine Augustin, évêque de Lérida, puis archevêque de Tarragone, qui s'est surtout rendu célèbre par un excellent ouvrage *sur la correction de Gratien.* On peut dire à peu près la même chose des évêques portugais, à la tête desquels on mettra Barthélemi-des-Martyrs, archevêque de Brague, connu par sa science et surtout par ses vertus. Les bornes de cette note ne nous permettent pas de faire une mention distincte de tous les théologiens de ces deux royaumes; mais nous ne pouvons nous dispenser de nommer au moins Pierre Fontidonio, Pierre Soto, Jean Villeta, Gaspard Cardillo, Alphonse Salmeron, François de

vœu du concile; et pour leur donner l'exemple, il en fonda un à Rome, dont la conduite fut confiée aux Jésuites (6). Pour prémunir plus sûrement les fidèles contre les nouvelles erreurs, Pie IV publia, en 1564, la profession de foi qui porte son nom, et que devaient souscrire tous ceux qui étaient

Torres, Diégo Payva, François Forero, George d'Ataïde, Melchior Coruelio, etc. Salmeron et de Torres étaient théologiens du pape, et le premier s'était trouvé aux trois ouvertures du concile.

Il était aussi venu à Trente des évêques et des théologiens distingués des autres royaumes et pays soumis à la domination espagnole, comme de Sicile, de Naples, de Sardaigne et des Pays-Bas. François Richardot, évêque d'Arras, Antoine Havet, évêque de Namur, et Martin Rithovius, évêque d'Ipres, amenèrent avec eux à Trente des théologiens habiles, entre autres Cornélius Jansénius, qui devint ensuite évêque de Gand, Jean Hessels, etc. (*) Fra-Paolo et le Courrayer sont donc des calomniateurs quand ils disent que les Pères et les théologiens du concile de Trente n'étaient que des scolastiques.

Les évêques italiens, qui excellaient dans la positive et dans le droit, en fournissent une nouvelle preuve. Tels étaient Sébastien Vanzio, évêque de Rimini; Jean-Baptiste Oslo, évêque de Riéti; Commendon, évêque de Zante; Campege, évêque de Feltri, et beaucoup d'autres sur lesquels on peut consulter Raynaldi et Pallavicini; Jean-Baptiste Castelli, Scipion Lancelloti, Hercule Sévérole, Hugues Boncompagno, et Gabriel Paleotti, officier du pape, dont plusieurs parvinrent aux premières dignités ecclésiastiques. Les généraux d'ordre, qui avaient voix délibérative dans le concile, étaient aussi versés dans la théologie, et savaient bien la positive. Il s'en trouva sept à Trente, qui tous souscrivirent les décrets du concile.

Il n'y vint que quelques évêques allemands; plusieurs envoyèrent quelques théologiens avec leurs procurations. Le concile admit leurs excuses. Ils représentèrent qu'ils ne pouvaient s'éloigner de leurs diocèses, à cause des séditions et des troubles qui régnaient dans le pays, et parce qu'ils ne pouvaient laisser leur troupeau à l'abandon dans une circonstance où il y avait tout à craindre de la part des ennemis de l'Église.

Il se trouva au concile six évêques de la Grèce, deux de Pologne, deux de Hongrie, un de Bohême, un de Croatie, trois d'Irlande, un d'Angleterre, savoir Thomas Godwel, évêque de Saint-Asaph, et trois d'Illyrie. Ces prélats étaient regardés par leurs collègues absents comme les représentants de ceux qui n'avaient pu assister en personne au concile, et tous ensemble reçurent les décisions doctrinales émanées de cette auguste assemblée.

On suivit dans plusieurs royaumes l'exemple que le pape avait donné en recevant les décrets du concile. Ils furent solennellement acceptés par le sénat de Venise, par la diète de Pologne et par le roi de Portugal. Mais le roi Philippe II, en les publiant dans l'Espagne, dans les Pays-Bas, en Sicile et à Naples, y mit une clause relative à certains points de discipline, pour conserver ses droits et ceux de son royaume (**). La réception des décrets en Espagne et en Portugal soumit au concile les pays occidentaux des deux mondes, une partie du Septentrion, les Indes orientales et plusieurs contrées de l'Afrique. Quant à l'Allemagne, le pape obtint de l'empereur Maximilien que les décrets du concile de Trente y seraient publiés; ils furent solennellement reçus dans la diète d'Ausbourg, à l'exception de *certains points de discipline*, dont les Allemands souhaitaient d'être dispensés. Ils l'ont pareillement été par les principales églises de la nation et par les différents conciles qui s'y sont tenus; de sorte que la réformation y est presqu'entièrement observée, excepté la défense de posséder plusieurs bénéfices incompatibles. On a prétendu par cette tolérance rendre les évêques-princes plus puissants, afin de les mettre en état de résister aux violences des hérétiques.

En France, la reine Catherine de Médicis en empêcha la publication légale, sous prétexte qu'on y condamnait les commendes et plusieurs autres coutumes autorisées par la discipline établie dans le royaume. (Pallavicini, l. 24, c. 11; de Thou, l. 35 et 37). Le clergé de France, dans son assemblée générale de l'année 1567, demanda la publication et l'exécution des décrets du concile. (Rec. général des affaires du clergé, Vitré, 1636, in-4°, t. II p. 14, etc.) Il réitéra ses sollicitations en 1596, 1597, 1598, 1600, 1602, 1605, 1606, 1609, etc. Henri IV envoya un édit au parlement de Paris sur cet objet, mais cette cour refusa de l'enregistrer. Toutes ces difficultés ne venaient que de certains décrets de discipline qui ne sont point conformes aux usages du royaume. Ce n'est pas qu'on n'observe en France la plupart des décrets de discipline faits à Trente; mais ils n'y ont force de loi que parce qu'il a plu au roi de les insérer dans ses ordonnances. Les conciles provinciaux ont aussi reçu la très-grande partie des règlements de discipline, et en ont recommandé l'exacte observation. Il paraît que la dernière tentative du clergé de France, pour en obtenir une publication légale, a été dans les états de l'an 1614 et 1615; ou du moins c'est la dernière qui ait eu l'éclat de la publicité (***).

Quant aux décisions dogmatiques, elles ont toujours été reçues en France avec le même respect que celles des conciles généraux : ainsi répondaient les rois aux représentations du clergé. C'est aussi ce que prouvent invinciblement les théologiens français d'après les écrits des évêques du royaume et de plusieurs autres graves auteurs. Charles du Moulin, successivement calviniste et luthérien, qui eut enfin le bonheur d'être converti par Claude d'Espence et qui mourut entre les bras de ce docteur en 1566, convient même (dans ses *consultations* sur la réception du concile de Trente)

(*) Nous avons fait connaître, dans un écrit, la part importante que le clergé de Belgique et spécialement les docteurs de l'université de Louvain ont prise au concile de Trente. Voyez *Mémoires de l'Académie royale de Bruxelles*, t. XIV p. 1841.

(**) Pour ce qui regarde la publication et l'acceptation du concile de Trente dans les Pays-Bas, on peut consulter notre dissertation : *De gemino opusculo circa jura Belgarum quod viro Cl. Petro Stockmans adscribitur*, qui se trouve à la fin des *Acta Z. B. Van Espen, auct. Backhusio*, Malines 1827, deuxième édit.; le *Synodicon Belgicum*, t. I p. 3-28, et la *Réfutation des Observations sur les libertés de l'Eglise belgique, par un catholique belge*, Alost, 1827, p. 19-33. Ce n'est pas dans l'écrit attribué à Stockmans, ni dans ceux de Van Espen, de Le Plat, ou de leurs copistes qu'on peut se faire une idée exacte de cette question.

(***) Voyez *Exposition de la conduite tenue par le clergé de France relativement à l'acceptation des décrets de discipline du concile de Trente*, dans le t. II p. 397-418 de l'*Echo des Vrais principes*, et la *Dissertation sur la réception du concile de Trente dans l'Eglise de France*, par M. l'abbé Boyer, dans son *Examen du pouvoir législatif de l'Eglise sur le mariage*, Paris, 1817.

(6) Ciaconius, *Vit. Pont.* t. III p. 880.

nommés à des bénéfices, à des dignités, etc. (7). Le concile avait recommandé au pape (8) de faire reviser le missel et le bréviaire, et de composer un catéchisme. Saint Charles se chargea de faire travailler à ce dernier ouvrage; et pour cet effet, il retint quelque temps à Rome le pieux et savant

qu'il n'y a point eu d'exception pour les décrets relatifs à la foi, à la doctrine, aux constitutions de l'Église et à la réformation des mœurs. Mais néanmoins, dit de Thou, l. 36, « ceux qui étaient d'avis de laisser au concile l'affaire de la » religion à décider, comme il était juste, offensés de cette » consultation, obtinrent du parlement de Paris que du Mou- » lin fût mis en prison, comme ayant de mauvais sentiments » en matière de religion, et comme ayant voulu porter les » peuples à la sédition par son écrit; » et dans la suite, il ne fut élargi par ordre du roi, qu'à condition qu'il ne pourrait plus rien faire imprimer sans la permission de S. M. Les objections de du Moulin contre le concile ont été solidement réfutées par Pierre-Grégoire de Toulouse, professeur en droit à Pont-à-Mousson. Cette réponse est à la tête de l'édition des œuvres de du Moulin, donnée à Paris en 1681, 5 vol. in-fol.

Nous avons parlé plus haut du mérite de la plupart de ceux qui assistèrent au concile de Trente. Au reste, on ne doit pas considérer simplement en elle-même l'autorité des théologiens de ce concile, il faut la considérer comme unie à celle des autres docteurs absents, qui approuvèrent tous les points de doctrine qui furent décidés. Si quelqu'un eût avancé des opinions contraires à l'enseignement commun, on n'eût pas manqué de lui appliquer cette règle si connue de Vincent de Lérins, que l'Église ne conforme point ses sentiments à ceux des particuliers, mais que ceux-ci sont obligés de suivre les sentiments de l'Église.

On objecte que les rois et plusieurs évêques n'avaient pas toujours des vues pures; qu'ils eurent souvent recours aux intrigues dans le concile; et qu'on ne peut conséquemment faire valoir l'inspiration du Saint-Esprit. Nous convenons que les passions exercent presque partout leur empire, et que l'ambition, la jalousie et autres vues semblables peuvent se glisser dans le sanctuaire sous de fausses couleurs. Mais l'objection qu'on fait ici a également lieu par rapport aux premiers conciles généraux : les protestants les reçoivent cependant, quoiqu'il paraisse qu'il y ait eu plus de ces vues particulières qu'à Trente, parmi quelques évêques. Au reste, nous avons observé, et le fait est certain, que le concile de Trente était une assemblée de prélats et de théologiens aussi célèbres par leur piété que par leur savoir. Qu'on suppose, tant qu'on voudra, des passions dans les hommes, que ces passions même aient agi, on n'en pourra jamais rien conclure contre les catholiques. En vertu de la promesse de Jésus-Christ et de la protection spéciale qu'il accorde à son Église, les pasteurs enseigneront toujours les vérités du salut, et la vraie foi subsistera jusqu'à la fin des siècles, sans qu'il soit nécessaire de recourir absolument à une inspiration. Il y a plus, c'est que les contestations qui s'élevèrent entre les rois et les évêques sont une preuve de la liberté qui régna dans le concile. Pie IV dit dans la bulle par laquelle il le confirma, qu'il avait laissé à l'assemblée la discussion des points de discipline, spécialement réservée au Saint-Siége. En un mot, la foi catholique est appuyée sur les promesses de Jésus-Christ à l'Église; et c'est d'après ce principe qu'elle a été et qu'elle sera transmise d'âge en âge dans toute sa pureté. Voyez Woodhead et Jenkes, sur le concile de Trente, ainsi que l'histoire de ce concile par le cardinal Pallavicini.

Ce dernier ouvrage, écrit en italien avec beaucoup d'élégance (****), a été composé contre l'histoire du même concile, par Fra-Paolo Sarpi, provincial des Servites de Venise. Ce dernier, qui devint consulteur et théologien de sa république, et qui dans le temps des démêlés de la seigneurie avec le Souverain-Pontife attisa autant qu'il put le feu de la discorde, a répandu dans son histoire plusieurs réflexions qui ne permettent pas de douter qu'il ne pensât comme les calvinistes en plusieurs points. On a voulu le justifier; mais ses lettres qu'on a recueillies depuis ont montré plus clair que le jour qu'il n'y avait que l'hypocrisie et le désir de conserver son crédit avec ses pensions, qui l'avaient empêché de déclarer ses véritables sentiments. Ses confrères mêmes l'avaient accusé plusieurs fois d'avoir une façon de penser hétérodoxe. Ceci lui attira de la part des papes des refus qui lui furent très-sensibles. On le proposa à deux reprises pour de petits évêchés, ceux de Mélopotamo et de Nona; mais, sur les soupçons bien fondés de ses liaisons avec les hérétiques et de la conformité de sa doctrine avec la leur, il fut constamment rejeté, malgré les vives instances de la république. Ces refus achevèrent d'envenimer son cœur. Sa haine pour le Saint-Siége devint si violente qu'il se livra, dans son histoire, aux satires les plus amères et aux calomnies les plus atroces. Le pape, les évêques, l'Église même ne se présentèrent plus à lui que sous les couleurs les plus odieuses. On doit juger de l'ouvrage par les dispositions de l'auteur. C'est cet ouvrage que le P. le Courrayer a traduit en français avec des notes. Il dit lui-même qu'il a travaillé dans le même esprit que le religieux servite, et il n'a que trop bien tenu parole. Il a ajouté de nouvelles erreurs à celles de Fra-Paolo, il en a commenté l'ouvrage, il en a développé les satires et les calomnies qui étaient déguisées dans l'original avec tout l'art possible. Il serait à souhaiter qu'on nous donnât en notre langue une traduction de l'histoire du concile de Trente, par le cardinal Pallavicini, qui a si bien montré les calomnies de Fra-Paolo contre la mémoire des papes, ainsi que le docteur Fiddes le reconnaît dans la vie du cardinal Volsey. Il en cite même un exemple très-frappant.

N. B. Elle existe en manuscrit, cette traduction française de l'histoire du concile de Trente par Pallavicini; il ne s'agit plus que de la faire imprimer. Elle a pour auteur M. l'abbé Lévéel, qui y a joint des notes aussi curieuses que savantes (*****).

(****) *Istoria del concilio di Trento,* Rome. 1656-57, 2 vol. in-fol. L'auteur en publia une seconde édition corrigée et augmentée, Rome 1664, 3 vol. in-4°. Elle a été traduite en latin par le P. Giattino. Anvers, 1672, 3 vol. in-4°.

(*****) « Le manuscrit original de la traduction de l'abbé Lévéel est (d'après une notice de M. Picot) en 6 vol. in-fol.; elle est faite sur la seconde édition de Pallavicino, in-4° et le traducteur y a joint quelques additions qu'il a trouvées dans l'édition de Milan, 1745. La traduction nous a paru plus fidèle qu'élégante. L'abbé Lévéel y a joint un grand nombre de notes, dont la plupart pourrait, ce me semble, être retranchées sans beaucoup d'inconvénient; et comme ces notes sont à peu près aussi étendues que le texte même, du moins dans le premier volume que nous avons sous les yeux, il en résulte que l'ouvrage, si on l'imprimait sans notes, serait beaucoup moins volumineux. Il serait à désirer sans doute que cette traduction fût publiée pour faire connaître en

(7) Labbe, *Conc.* t. XIV p. 944.

(8) *Sess.* 17 *in princ. et sess.* 25.

François Foreiro. C'était un religieux dominicain qui avait assisté au concile en qualité de théologien du roi de Portugal. Il fut aidé dans son travail par Léonard Marini, archevêque de Lanciano, et par Gilles Forscarari, évêque de Modène. Le catéchisme qu'ils composèrent est celui qu'on appelle catéchisme de *Trente*, catéchisme *Romain*, ou *ad parochos*. L'érudition, l'exactitude, la précision s'y trouvent réunies à l'élégance et à la pureté du style (9). Les connaisseurs portent le même jugement du style des actes de l'église de Milan, ou des conciles de saint Charles Borromée. Et c'est avec raison que le Saint ne négligeait point cette partie du discours; un langage barbare dégrade la sublimité des oracles de la religion, et ils paraissent presque tout différents, lorsque la dignité de l'expression répond à celle du sujet (10). Aussi notre Saint avait-il toujours auprès de lui des personnes recommandables, autant par leur savoir que par leurs vertus. Mais pour revenir au catéchisme du concile de Trente, il fut publié en 1566 (11).

Pendant que le Saint fut à Rome, il eut pour directeur de sa conscience le savant père Ribera, jésuite : c'était par ses conseils qu'il se conduisait dans ses différentes pratiques de piété. Il aimait aussi à s'entretenir avec Foreiro, qui passa une année à Rome avant de retourner en Portugal, et il avait en lui une grande confiance. Il s'associa quelques personnes instruites des matières de religion, et repassa avec eux ses études théologiques.

Il diminua son train et renvoya une partie de ses domestiques, mais après avoir donné une récompense honnête à chacun d'eux. Il se fit une loi de ne point porter de soie, et il en interdit aussi l'usage à ceux qui composaient sa maison : la somptuosité fut bannie de sa table : il jeûnait une fois la semaine au pain et à l'eau, et il faisait chaque jour deux méditations d'une heure. Rempli de tendresse pour son troupeau, il écrivait souvent à son grand vicaire pour le lui recommander, ce qu'il faisait de la manière la plus touchante. Il fit partir pour Milan quelques jésuites embrasés de zèle pour la gloire de Dieu, et

(9) Philipp. Buonamici, *de claris pontificiarum litterarum scriptoribus, ed Bened. XIV, an.* 1753.

(10) Idem. *ibid.*

(11) Quelques auteurs, avec Melchior Cano, *de locis Theologicis*, recommandent aux jeunes étudiants en théologie de lire le catéchisme romain et les actes de l'église de Milan, pour apprendre à bien parler latin sur les matières ecclésiastiques. Ce fut Julio Poggiani qu'on chargea de polir le style du catéchisme du concile de Trente. Ce savant était alors secrétaire de saint Charles Borromée. Il écrivait en latin avec autant d'élégance que Bende, Sadolet et Mauuce. Le P. Lagomarsini, jésuite de Rome, a prouvé, *Not. in Gratiani epistola ad card. Commendonum*, Romæ, 1756, contre Graveson, *Hist. Eccl.* t. VII p. 146, *edit. Venetæ, an.* 1740, et contre Apostolo-Seno, *Annot. in Bibl. eloquentiæ italiæ*, t. IX p. 451, *ed. Venetæ, an.* 1753, qu'on ne pouvait faire honneur à Paul Manuce du style de ce catéchisme.

Poggiani accompagna saint Charles à Milan, et mit en latin les actes du premier concile que tint le saint archevêque. Il mourut peu de temps après, à l'âge de 46 ans.

Le cardinal Carlo Rezzonico, depuis pape sous le nom de Clément XIII, recommande à tous les ecclésiastiques de lire assidument, après l'Écriture et les canons, les discours de quelques pères, notamment de saint Chrysostôme et de saint Charles Borromée, avec les actes de l'église de Milan et le catéchisme romain. Voyez sa *Breve Notizie per buona direzione dell anime*, imprimée à Trente en 1759, in-12.

Le même pape, dans le bref où il condamna, en 1761, l'*Exposition de la doctrine chrétienne de Mezengui*, exhorte fortement les pasteurs à lire le cathéchisme romain sur chaque article de la doctrine chrétienne, pour se mettre en état de l'expliquer aux fidèles.

Saint Charles prit également soin de la révision du *missel* et du *bréviaire romain*. Les rubriques, qui sont un recueil de règles relatives aux rites qu'on doit observer dans la liturgie, composaient anciennement un livre à part. Bochard, maître des cérémonies sous Innocent VIII, en donna la collection la plus exacte qui eût encore paru; elle fut imprimée à Rome dans la première édition du *pontifical*, en 1485, et insérée dans le missel imprimé à Venise en 1542. Saint Charles engagea le pape Pie V à faire mettre les rubriques dans le meilleur ordre possible, et il fut décidé, en 1570, qu'elles seraient insérées dans tous les missels.

France toute la malice et la mauvaise foi de Fra-Paolo. L'abbé Lévéel publia, en 1785, le prospectus de sa traduction, et demanda à l'assemblée du clergé d'en favoriser l'impression. Il intéressa aussi l'archevêque de Paris (M. de Beaumont) à son entreprise. Toutefois sa traduction n'a pas vu le jour. Lévéel était né au diocèse de Coutances en Normandie; étant venu à Paris, il fut successivement supérieur de la maison de la Trinité et chanoine de Saint-Marcel. Il se cacha pendant la terreur et mourut à Paris vers 1795, étant alors âgé d'environ 70 ans. » Voir la *Biographie univ.*, t. XXXII p. 451, et *l'Ami de la Rel. et du Roi*, t. XXX p. 78. M. Picot y parle encore de deux autres versions inédites du même ouvrage; celle de l'abbé Mallet, professeur de théologie à Navarre, mort en 1755, dont on n'a pas retrouvé le manuscrit, et celle d'un ancien jésuite du Dauphiné qui, en 1775, envoya à un libraire de Paris une traduction déclarée indigne de voir le jour, tant elle était pleine de contre-sens. On attribue encore une autre traduction à l'abbé Godon, chanoine de Rouen, qui n'osa pas mettre son travail au jour. Voir les *Mélanges de Vigneul Marville*, t. I p. 22. — Dernièrement une nouvelle traduction française a été publiée à Paris.

Le docteur en droit, Josse Le Plat, après avoir donné une belle édition latine des *Canons et Décrets du Concile de Trente*, Anvers, 1779, in-4°, avec une préface conforme aux sentiments de l'éditeur, publia une collection de pièces relatives à l'histoire de ce concile : *Monumentorum ad historiam Concilii Tridentini potissimum illustrandam spectantium Amplissima Collectio*; Lov. 1784-1787, 7 vol. in-4°. Cette collection est très-importante, mais il est à regretter que l'éditeur, par esprit de parti, y ait inséré plusieurs pièces inutiles, et par préférence celles qui nous viennent des ennemis du concile, tandis qu'il a omis un nombre considérable de monuments peu connus et dignes d'être réimprimés. Le docteur Van de Velde en avait fait une liste chronologique, en plusieurs cahiers, Ms. in-4°.

leur donna l'église de Saint-Vit, afin que, se fixant dans son diocèse, ils fussent plus à portée d'y répandre la lumière de l'Évangile.

Conformément aux vues du saint archevêque, Ormanetto jeta les fondements des bâtiments destinés à servir de séminaire; il publia le concile de Trente, tint un synode qui fut fort nombreux, et fit la visite des églises et des monastères de la ville : il visita aussi plusieurs églises de la campagne; mais il eut la douleur de voir que son zèle n'avait pas le succès qu'il désirait, et qu'il y avait des abus auxquels il ne lui était pas possible de remédier. Il écrivit à saint Charles pour lui demander la permission de s'en retourner à sa cure, et pour lui représenter qu'il n'y avait que lui qui pût rétablir l'ordre. Le Saint, vivement affligé, fit de nouvelles instances auprès de son oncle, et elles furent si pressantes qu'il obtint la liberté d'aller à Milan pour tenir un concile provincial et pour faire la visite de son diocèse. Avant son départ, le pape le créa légat *à latere* pour toute l'Italie.

Les princes étrangers avaient eux-mêmes une grande vénération pour saint Charles, et plusieurs lui en donnèrent des marques sensibles. Philippe II, roi d'Espagne, lui assura une pension considérable, et confirma en sa faveur la donation de la principauté d'Oria, qu'il avait faite au comte Frédéric Borromée, qui ne vivait plus.

Charles partit de Rome le 1er septembre 1565. Il s'arrêta quelques jours à Bologne, dont il était légat. Arrivé à Milan, il y fut reçu avec une joie et une pompe qu'on ne peut imaginer; le peuple s'écriait que c'était un autre saint Ambroise que le Seigneur lui envoyait. Il n'entra dans son palais qu'après avoir été faire sa prière dans la cathédrale. Il ne put se dispenser de recevoir les visites d'usage; mais il abrégea le cérémonial autant qu'il lui fût possible. Le dimanche suivant il fit à son peuple un discours fort pathétique. Peu de temps après il ouvrit son premier concile provincial; il s'y trouva deux cardinaux étrangers et onze suffragants de Milan. On comptait parmi ceux-ci Bernardin Scoti, cardinal de Trani, évêque de Plaisance; Gui Ferrier, évêque de Verceil, auquel saint Charles donna, dans son concile, le chapeau de cardinal, de la part du pape; le célèbre Jérôme Vida, évêque d'Albe (12); Nicolas Sfondrate, évêque de Crémone, qui fut depuis élevé sur la chaire de Saint-Pierre, et prit le nom de Grégoire XIV. Les suffragants qui ne purent venir envoyèrent des députés. Tout le monde fut surpris de la dignité et de la piété avec lesquelles le concile fut célébré par un jeune cardinal qui n'avait que vingt-six ans. On ne le fut pas moins de la sagesse des règlements qui s'y firent, et qui avaient principalement pour objet la réception et l'observation du concile de Trente, la réformation du clergé, la célébration de l'office divin, l'administration des sacrements, la manière de faire le catéchisme les dimanches et les fêtes dans toutes les églises paroissiales. Le pape, informé de tout ce qui s'était fait, écrivit à son neveu pour le féliciter (13).

Après la clôture du concile, Charles entreprit la visite de son diocèse. Il fut obligé d'aller à Trente par Vérone pour recevoir, au nom du pape, les sœurs de l'empereur Maximilien II : Barbe, mariée à Alphonse d'Est, duc de Ferrare, et Jeanne, mariée à François de Médicis, duc de Florence. Il accompagna la première jusqu'à Ferrare, et la seconde jusqu'à Fiorenzola dans la Toscane. Ce fut dans cette dernière ville qu'un courrier vint lui apprendre que le pape était dangereusement malade. Il partit aussitôt pour Rome.

A son arrivée, il sut des médecins que la maladie du Souverain-Pontife était mortelle. Il alla le voir sans délai. Il ne fut pas plus tôt entré, qu'il lui dit en lui montrant un crucifix qu'il tenait à sa main : « Très-saint Père, tous vos désirs et toutes vos pen» sées doivent se tourner vers le ciel. Voilà Jésus» Christ crucifié, qui est l'unique fondement de notre » espérance; il est notre médiateur et notre avocat; » il est la victime qui a été immolée pour nos pé» chés; il est la bonté et la patience même, sa miséricorde se laisse toucher par les larmes des pé» cheurs, et jamais il ne refuse le pardon à ceux » qui le lui demandent avec un cœur véritablement » contrit et humilié. » Il le conjura ensuite de lui accorder une faveur au-dessus de toutes celles qu'il avait jamais reçues de sa sainteté. Le pape lui dit qu'il lui accorderait tout ce qui serait en son pouvoir. « Ce que je vous demande, répliqua le Saint, » c'est que vous mettiez à profit le peu de temps » qui vous reste à vivre; que vous ne pensiez plus » aux choses de ce monde; que vous ne vous occu» piez plus que de l'affaire de votre salut, et que

(12) Vida, si connu par ses poésies latines, naquit à Crémone en 1470, fut fait évêque d'Albe dans le Monferrat en 1535, et mourut le 27 septembre 1566, à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Son *art poétique*, son *jeu d'Echecs*, sa *Christiade*, sont des poèmes excellents; on estime encore singulièrement quelques-unes de ses hymnes et de ses pastorales; mais on regarde le *Ver à soie* comme son chef-d'œuvre. Voyez de Thou, *Hist.* l. 38; Baillet, *Jug. des Sav.* t. III, et la vie de Vida, qui est à la tête de ses œuvres.

(13) Giussano, l. 1, c. 11; Raynald. *ad an.* 1565, n. 26; Ciaconius, t. III p. 892.

» vous vous prépariez, le mieux qu'il vous sera possible, au passage de l'éternité. » Le pape ayant reçu cet avis avec reconnaissance, le saint cardinal donna les ordres les plus précis pour que personne ne l'entretînt de choses étrangères à l'état où il se trouvait. Il ne le quitta point pendant toute sa maladie, afin de fortifier de plus en plus les sentiments dont il était pénétré. Il lui administra lui-même le saint Viatique et l'Extrême-Onction : le pape fut aussi assisté dans ses derniers moments par saint Philippe de Néri. Il mourut le 10 décembre 1565, à l'âge de soixante-six ans et neuf mois, après avoir siégé six ans moins seize jours. Il expira en prononçant ces paroles : *Seigneur, laissez présentement aller votre serviteur en paix.*

Quoique saint Charles eût beaucoup de crédit dans le conclave où l'on était assemblé pour élire un nouveau pape, il se comporta de manière à convaincre ses collègues qu'il ne cherchait que la gloire de Dieu et le bien de l'Église, et qu'il était supérieur à ces passions qui aveuglent si souvent les personnes même vertueuses, et qui gâtent quelquefois leurs bonnes actions. Il pensait d'abord à élire le cardinal Morone, qui s'était rendu très-recommandable à Trente par sa modération, son zèle et son expérience, ou le pieux cardinal Sirlet; mais se voyant arrêté par divers obstacles, il travailla de toutes ses forces à faire élire Pie V, quoiqu'il fût attaché aux Caraffes, et qu'il dût conséquemment ne pas aimer son oncle ni sa famille. Dans la lettre qu'il écrivit en cette occasion au cardinal Henri de Portugal, il lui mandait qu'en entrant au conclave, son principal soin avait été de veiller sur lui-même, et de bien examiner son cœur, afin qu'aucun intérêt humain n'influât sur son choix. Pie V, qui fut élu le 7 janvier 1566, mit tout en œuvre pour retenir notre Saint à Rome et pour lui faire accepter tous les emplois dont il avait joui sous le pontificat précédent; mais Charles, qui brûlait du désir de remédier aux désordres qui régnaient dans son diocèse, sollicita si vivement la permission d'y retourner, qu'elle lui fut accordée. Le pape lui demanda seulement quelques jours pour le consulter sur diverses affaires; il lui donna ensuite sa bénédiction et le laissa partir.

Le saint archevêque arriva à Milan au mois d'avril de la même année, et s'occupa avec le plus grand zèle de la réformation de son diocèse. Il commença par régler sa propre maison. Il pensait, et avec raison, qu'il aurait bien moins de difficultés à éprouver lorsqu'on verrait pratiquer dans son palais ce qu'il prescrirait aux autres. Le caractère épiscopal exigeant la plus grande perfection, il travailla d'abord à sa propre sanctification. Il pratiquait des austérités incroyables, malgré les fatigues qu'entraînent les travaux continuels d'une vie tout apostolique; ses jeûnes furent d'abord modérés, parce qu'il voulait endurcir son corps par degrés à la mortification. Il usait cependant de discrétion, afin d'être toujours en état de remplir ses fonctions. Pour exclure toute recherche de sa propre volonté, il prenait indifféremment pour sa nourriture la première chose qui se présentait. Plusieurs années avant sa mort, il se fit une loi de jeûner tous les jours au pain et à l'eau, excepté les dimanches et les fêtes, qu'il ajoutait au pain qu'il mangeait un peu de légumes ou quelques fruits. Il s'était interdit l'usage de la viande, du poisson, des œufs et du vin. En carême, il ne mangeait point de pain; il ne vivait que de fèves bouillies et de figues sèches. Son abstinence était encore plus rigoureuse dans la semaine-sainte. Pendant toute l'année il ne faisait qu'un repas par jour. Lorsqu'il étudiait à Pavie, il eut une longue maladie dont les suites se firent sentir longtemps; une pituite opiniâtre et violente dérangeait souvent sa santé; son abstinence l'en délivra sans aucun remède (14).

L'archevêque de Valence en Espagne et Louis de Grenade, pour lesquels le Saint avait une haute estime, lui écrivirent pour lui représenter de la manière la plus forte que son genre de vie était incompatible avec les travaux de l'épiscopat. Il répondit au premier que l'expérience lui avait fait éprouver le contraire; que quant aux fatigues du ministère, il ne pouvait arriver un plus grand bonheur à un évêque, que de donner sa vie pour le service de l'Église que Jésus-Christ avait acquise par son sang, et conséquemment qu'il ne devait pas écouter une fausse délicatesse, lorsqu'il s'agissait de l'accomplissement de ses devoirs. Il répondit à Louis de Grenade, que les Chrysostôme, les Spiridion, les Basile, et d'autres évêques dont les diocèses étaient fort étendus, avaient vécu dans la pratique continuelle des veilles et du jeûne, et que cependant plusieurs d'entre eux étaient parvenus à un âge avancé. Le pape Grégoire XIII lui adressa aussi un bref dans lequel il lui recommandait de modérer ses austérités. Le Saint le reçut à la fin du carême

(14) De là le proverbe de *remède du cardinal Borromée*, pour exprimer une abstinence longue et rigoureuse.

Louis Cornaro, noble Vénitien, fut guéri, par la sobriété, d'une complication de maladies qui avaient fait désespérer de sa vie, et vécut jusqu'à cent ans en ne prenant par jour que douze onces de nourriture. Il mourut à Padoue en 1566. Son traité des *Avantages de la sobriété* a été traduit en latin par Lessius, qui rétablit sa santé en suivant la même méthode, et qui mourut en 1625; on l'a traduit aussi en français.

qu'il avait passé en ne vivant que de figues sèches; il se permit par obéissance quelques petits adoucissements la dernière semaine. Il écrivit à Sa Sainteté, pour l'assurer de sa docilité; mais il lui manda en même temps qu'il savait par expérience qu'une vie sobre contribuait à la santé. Le Souverain-Pontife le laissa maître de vivre à l'avenir comme il le jugerait convenable; le Saint reprit ses austérités ordinaires, et les continua jusqu'à sa mort.

Mais les pratiques dont nous venons de parler ne suffisaient point encore à son zèle pour la mortification. Il portait continuellement un rude cilice; il dormait très-peu, et il passait dans la prière les nuits qui précédaient les grandes fêtes. Quand on l'exhortait à réparer par le sommeil les forces de la nature, il avait coutume de dire que Jean-Jacques de Médicis, son oncle, célèbre capitaine, et plusieurs autres généraux dormaient peu la nuit, et qu'ils le faisaient assis sur une chaise. « Est-ce qu'un évêque, » ajoutait-il, n'en pourrait pas faire autant, lui qui » est obligé de faire la guerre à l'enfer? » Il dormait assis, ou couché sur un lit fort dur, sans quitter ses habits. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que les évêques de la province obtinrent de lui qu'il prendrait d'une manière moins pénible le repos dont il avait besoin; il coucha depuis sur un lit couvert d'une paillasse, et dont la garniture respirait la plus grande pauvreté.

Sa patience à supporter le froid et les autres rigueurs des saisons était incroyable. Un jour qu'on voulait lui bassiner un lit, il dit en souriant : « Le » meilleur moyen de ne pas trouver le lit froid, c'est » de se coucher plus froid que n'est le lit. » L'évêque d'Asti, dans son oraison funèbre, s'exprime ainsi : « Il n'employait de ses revenus pour son propre » usage que ce qui lui était nécessaire pour acheter » un peu de pain et d'eau pour sa nourriture, et un » peu de paille pour son lit. Étant avec lui lorsqu'il » faisait la visite de la vallée de Mesolcina, contrée » extrêmement froide, je le trouvai qu'il étudiait » pendant la nuit, enveloppé d'une simple robe » noire tout usée et en lambeaux; je lui représentai » que c'était s'exposer à mourir de froid, que de ne » se pas mieux couvrir. Il me répondit en souriant : » Que voulez-vous dire, puisque je n'ai pas d'autre » robe? Celle que je suis obligé de porter le jour ap» partient à la dignité de cardinal; mais celle-ci est à » moi, et je n'en aurai point d'autre, tant pour l'hi» ver que pour l'été. »

De cet amour de la mortification naissait une humilité profonde, une douceur inaltérable, un parfait détachement de toutes les choses de la terre. Charles avait un tel mépris de lui-même que les dignités éminentes dont il jouissait sous le pontificat de son oncle ne lui inspirèrent jamais le moindre sentiment de vanité; il ne les regardait que comme un fardeau pesant, et s'il les accepta, ce ne fut que dans la vue de les faire servir à l'utilité de l'Église et au salut de son âme. Dans le succès de ses entreprises, il voulait qu'on ne lui attribuât que les fautes qu'il avait pu commettre.

Tout dans sa conduite respirait la pauvreté. Il fit ôter de son palais à Milan les statues, les tableaux et les tapisseries qui en faisaient l'ornement. Les armes de sa famille qu'on y avait mises avant son arrivée en furent également ôtées. Il ne laissa mettre sur les monuments qu'il éleva, que les armes de l'archevêché. Les habits que sa dignité l'obligeait de porter en cachaient de pauvres, qu'il appelait *les siens;* et ceux-ci étaient ordinairement si vieux et si usés, qu'un mendiant auquel ils furent offerts refusa une fois de les accepter. Il se passait, autant qu'il lui était possible, du secours de ses domestiques; et c'était une grande joie pour lui de servir les autres; il observait cependant de ne rien faire qui fût contraire à ce que sa dignité exigeait de lui.

Il recevait dans la prière des grâces et des consolations extraordinaires; mais il avait un soin extrême de cacher ces faveurs célestes. Il ne parlait de ce qui le concernait que quand il s'agissait de consulter les autres ou de se condamner lui-même. Ce n'était guère qu'avec les pauvres qu'il aimait à s'entretenir familièrement; il les recherchait pour les instruire, jusque sur les montagnes les plus désertes. L'évêque de Ferrare, ayant appris qu'il faisait la visite d'une vallée où il n'y avait que des malheureux, vint le voir pour s'entretenir avec lui. Il le trouva malade et couché sur un mauvais lit dans une cabane : ce spectacle le toucha si sensiblement, qu'il put à peine parler. Le Saint, qui s'aperçut de son embarras, lui dit qu'il était très-bien traité et beaucoup mieux qu'il ne méritait; le ton de voix avec lequel il s'exprima ne fit qu'augmenter l'étonnement de l'évêque.

S'il lui arrivait de manquer en quelque chose, il marquait sa reconnaissance à ceux qui l'en avertissaient. Il avait toujours auprès de lui deux prêtres remplis de prudence et de piété, qu'il avait chargés d'observer ses actions et de lui dire ce qu'ils y trouveraient de répréhensible; souvent aussi il priait les étrangers de lui rendre le même service.

On avait remarqué, dès son enfance, que la douceur formait son caractère; il était tellement maître de lui-même qu'il ne se mettait jamais en colère contre les jeunes gens de son âge. Cette vertu s'était depuis perfectionnée de jour en jour. Les injures

les plus atroces, les accusations calomnieuses envoyées contre lui au roi d'Espagne, divers traits de l'ingratitude la plus noire, ne furent point capables de troubler la paix de son âme. On publia des libelles diffamatoires pour flétrir sa réputation; il les brûla sans les lire et sans en rechercher les auteurs. Il garda constamment dans sa maison un prêtre qui saisissait toutes les occasions de critiquer sa conduite; il lui témoignait même beaucoup d'égards, et il lui assura une pension par son testament.

Sa langue était l'interprète de son cœur; toutes ses paroles et toutes ses actions portaient l'empreinte de la candeur et de la sincérité; ses promesses étaient inviolables: de là cette confiance sans bornes qu'on avait en lui. La droiture dont il faisait profession le rendait supérieur à toutes les considérations humaines. Il refusait avec fermeté ce qui lui paraissait injuste ou contraire aux règles; mais il accompagnait ce refus de tant de douceur, qu'on finissait par être de son avis.

Il se déchargea du soin de son temporel sur des économes d'une probité reconnue, et il examinait leurs comptes une fois tous les ans. Son désintéressement lui faisait même condamner les évêques qui n'étaient pas animés du même esprit. Il rappelait à cette occasion la prière de saint Augustin, qui demandait à Dieu d'ôter de son cœur l'amour des richesses, qui est incompatible avec l'amour de Dieu, et qui détourne de la pratique des exercices spirituels. Quand on lui parlait de jardins ou de palais, sa réponse était qu'un évêque ne doit penser qu'à se bâtir une demeure éternelle dans le ciel.

Lorsqu'il eut fixé sa résidence à Milan, il se réduisit au simple revenu de son archevêché, et à deux pensions, l'une qu'il s'était réservée sur les biens de sa famille, et l'autre que lui faisait le roi d'Espagne. Il résigna ses autres bénéfices, ou il les employa à fonder des séminaires et des colléges pour l'éducation de la jeunesse. Il céda le marquisat de Romagonora à Frédéric Ferrier, son parent, et les terres qu'il possédait dans le Milanez aux comtes de Borromée, ses oncles. A la vérité, la loi de la substitution l'empêchait d'aliéner ces terres; mais il aurait pu en conserver l'usufruit durant sa vie. Il vendit la principauté d'Oria, située dans le royaume de Naples, et on lui apporta dans son palais le prix de la vente, comme on en était convenu. Mais il ne put tenir contre la pensée d'un trésor déposé dans la maison d'un évêque; il fit sur-le-champ distribuer la somme tout entière aux pauvres et aux hôpitaux. La liste de distribution qu'on lui présenta excédant le prix de la vente de la principauté d'Oria, il dit que la méprise était trop à l'avantage des pauvres pour la réformer; ainsi rien n'y fut changé, et la distribution se fit en un seul jour. Lorsque les officiers de Philippe II, roi d'Espagne, se furent emparés du château d'Arone, qui était le titre le plus honorable de la maison de Borromée, il ne voulut faire aucune démarche pour le recouvrer.

D'après un tel désintéressement, il est aisé de juger que les pauvres étaient les vrais propriétaires de ce que lui restait de bien. A la mort de Frédéric, son frère, il vendit quantité d'effets précieux qui lui revenaient de sa succession, et les leur distribua. En arrivant à Milan, il vendit également sa vaisselle d'argent et ce qu'il pouvait avoir d'effets d'une certaine valeur, pour soulager les pauvres familles de son diocèse. Virginie de Rovéra, veuve du comte Frédéric, lui ayant légué en mourant une somme de vingt mille écus, elle fut aussi employée en aumônes. Jules Petrucci, son premier aumônier, tenait une liste exacte de tous les indigents de la ville de Milan, auxquels on distribuait chaque mois des secours abondants; indépendamment des sommes extraordinaires que le Saint demandait à ses économes, sans écouter les représentations qu'ils lui faisaient sur les profusions de sa charité, il ne voulait point qu'on renvoyât aucun pauvre sans l'avoir assisté.

L'hospitalité lui parut toujours un devoir indispensable pour un évêque; il recevait honnêtement toutes les personnes qui se présentaient chez lui; mais sa table était servie avec simplicité, quels que fussent ses hôtes. En même temps que les autres avaient la liberté de manger ce qu'ils jugeaient à propos, il suivait son attrait pour la mortification, faisant ce qu'il pouvait pour qu'on ne s'en aperçût point.

Sa libéralité se manifestait dans toutes les occasions; elle éclata surtout dans plusieurs monuments qu'il fit élever, et qui subsistent encore à Rome, à Milan, et dans plusieurs endroits de ce diocèse. Il fit embellir et rebâtir presque en entier l'église de Sainte-Praxède, à Rome, laquelle était son titre de cardinal. Il décora dans la même ville l'église de Sainte-Marie-Majeure, dont il était archiprêtre. Pendant sa légation de Bologne, il fit construire dans cette ville une fontaine et des écoles publiques, par les artistes les plus célèbres; mais ce fut surtout à Milan qu'il se distingua par des établissements qui avaient pour objet l'utilité de l'Église ou le bien de ses diocésains. Il décora la cathédrale et bâtit des maisons pour tous les chanoines, qui eurent par ce moyen un passage pour aller à l'église sans être vus de personne; il procura aussi des logements aux

autres ecclésiastiques qui étaient attachés au service de la même église. Il reconstruisit le palais archiépiscopal avec toutes ses dépendances. Le diocèse lui fut redevable de la fondation de cinq séminaires, dont deux étaient à Milan; de celle du couvent des Capucins, où il fit faire des logements pour les ecclésiastiques qui désiraient y faire des retraites; de celles des maisons des Théatins, des Oblats et des Jésuites. Il dota le noviciat de ces derniers avec les biens de son abbaye de Saint-Gratinien d'Arone. Nous ne finirions pas, si nous voulions parler des églises, des hôpitaux et des édifices publics qu'il répara ou qu'il embellit.

Il avait le plus grand soin de faire des revenus de son archevêché l'usage que prescrivent les canons. Il les divisa en trois parts : l'une pour l'entretien de sa maison, l'autre pour le soulagement des pauvres, et la troisième pour les réparations des églises. Il mettait sous les yeux de ses conciles provinciaux l'emploi qu'il en avait fait, disant qu'il n'en était que l'administrateur et l'économe.

Quoiqu'il aimât tendrement ses parents, il allait rarement les voir; et lorsqu'ils lui recommandaient quelque affaire, il l'examinait avec plus de soin encore, de peur de s'écarter de cette impartialité qui doit diriger toutes les décisions d'un évêque. Par le même motif, il ne prit aucun ecclésiastique de sa famille pour l'aider dans le gouvernement de son diocèse, et il tint une semblable conduite par rapport à la résignation des bénéfices qu'on lui avait conférés dans sa jeunesse. Il se chargea seulement de l'éducation de Frédéric Borromée, son cousin-germain, en le plaçant dans le collége qu'il avait fondé à Pavie (15).

Son attention à veiller sur ses paroles était singulière; il parlait peu et s'observait pour ne rien dire d'inutile. Il n'était pas moins attentif à l'emploi du temps; il le donnait tout entier à des occupations sérieuses. Il se faisait lire à table quelques livres de piété, ou il dictait des lettres et des instructions pendant ce temps-là. Lorsqu'il prenait ses repas en particulier, il mangeait et lisait tout à la fois, et il se tenait à genoux quand il lisait l'Écriture. Après dîner, il donnait audience à ses curés et à ses vicaires forains (16). Ces vicaires étaient au nombre de soixante, et leurs pouvoirs étaient fixés par une commission particulière; ils étaient pour la plupart des doyens ruraux. Ils tenaient des conférences fréquentes, et avaient inspection sur la conduite des curés de leur district, qu'ils avertissaient de leurs fautes; ils en référaient, si les circonstances l'exigeaient, à l'archevêque ou à son vicaire-général.

Lorsqu'il était en voyage, il priait ou il étudiait sur la route. Il n'avait d'autre récréation que celle que peut donner la diversité des occupations. Comme on lui représentait qu'un directeur pieux et éclairé voulait qu'on prît généralement sept heures de repos dans la nuit, il répondit qu'un évêque devait être excepté de cette règle. Quelques personnes l'exhortant à donner au moins quelques instants à la lecture des papiers publics, où il puiserait des connaissances qui pourraient lui être utiles dans l'occasion, il dit que l'esprit et le cœur d'un évêque devaient être uniquement employés à méditer la loi de Dieu, ce qu'il ne pourrait faire s'il remplissait son âme des vaines curiosités du monde, et que plus on les évitait, plus on était à Dieu.

Il se confessait tous les matins, avant de célébrer la messe, et faisait tous les ans deux retraites, avec une confession générale dans chacune. Il s'accusait des fautes les plus légères avec de vifs sentiments de componction, et souvent avec des larmes abondantes. Il eut pour confesseurs à Milan, le P. François Adorno, jésuite de Gênes, et le P. Alexandre Saulo, barnabite, qui fut depuis évêque de Pavie. Ces deux religieux, sous la conduite desquels le Saint fit différentes retraites, étaient singulièrement versés dans la connaissance des voies spirituelles. Mais il avait pour confesseur ordinaire Cryffrydh, gallois, chanoine et théologal de sa cathédrale (17).

(15) C'est le cardinal Frédéric Borromée qui fut un des plus grands ornements de l'Église. Il était fils du comte Jules-César, père du comte Gilbert, père de notre Saint. Il se montra le fidèle imitateur de saint Charles. Il fut sacré archevêque de Milan en 1595 et mourut en 1632. En 1609 il célébra le septième concile de Milan. Il a écrit plusieurs ouvrages de piété; on lui est redevable de la fondation de la célèbre bibliothèque ambroisienne à Milan, qui contient un grand nombre de livres tant imprimés que manuscrits, avec un grand nombre d'excellents tableaux et de monuments littéraires.

(16) *Vicarii foranei.*

(17) Saint Charles reçut avec bonté plusieurs prêtres anglais, qui s'étaient exilés volontairement pour la foi. Hugues Cryffrydh, prêtre gallois, était neveu du docteur Owen-Lewis, aussi du pays de Galles, lequel fut vicaire-général de Milan, et évêque de Cassano en Italie, après la mort du saint archevêque. Hugues devint depuis prévôt de Notre-Dame de Cambrai, et il vivait encore en 1600. Il donna le chapeau du saint cardinal à Harley, prévôt de Saint-Géry de la même ville; celui-ci en fit présent au collége anglais de Douai, en 1616, et il s'y garde dans un beau reliquaire. L'évêque Owen-Lewis fut envoyé en Suisse en qualité de nonce par Grégoire XII, et mourut à Rome en 1595. Voyez Ughelli, *Ital. sacr.* t. IX.

Ceux qui connaissaient son intérieur ne pouvaient assez admirer la pureté de son âme, la lumière merveilleuse qui lui découvrait les plus petites fautes, la vivacité de sa componction, et la profondeur de son humilité qui le portait à se regarder comme le dernier des hommes et la plus ingrate des créatures envers le Seigneur.

Un jour qu'il donnait la communion, il laissa tomber une hostie par la faute de celui qui l'assistait; il eut tant de douleur de cet accident, qu'il se condamna à un jeûne rigoureux de huit jours, et qu'il en passa quatre sans dire la messe. Si on en excepte cette occasion, il ne manqua jamais de célébrer la messe tous les jours, même en voyage et au milieu des plus grandes occupations; lorsque la maladie l'en empêchait, il se faisait donner la communion. Par respect pour Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie, il gardait le silence depuis le soir jusqu'au lendemain matin après son action de grâces. Il se préparait à offrir le sacrifice non-seulement par la confession, mais encore par la prière et la méditation; et il avait coutume de dire à ce sujet, qu'un prêtre ne devait point s'occuper d'affaires temporelles, avant qu'il eût rempli un devoir aussi important.

Il récitait toujours l'office divin à genoux et nu-tête. Pour mieux fixer son attention, il lisait tout son bréviaire, et ne disait rien par cœur : pratique qu'il recommandait à tout son clergé. Il n'omettait jamais aucune partie de l'office, même en maladie; la veille de sa mort il le fit réciter auprès de lui par son chapelain, qu'il suivit avec beaucoup de dévotion. Il disait, autant qu'il lui était possible, chaque heure canoniale à l'heure du jour à laquelle elle correspondait. Les dimanches et les fêtes il assistait à tout l'office dans sa cathédrale; et ces jours-là il passait un temps considérable à prier à genoux devant quelque autel particulier.

Il avait une grande dévotion pour saint Ambroise, pour les Saints honorés en son église, et surtout pour la Sainte-Vierge, sous la protection de laquelle il avait mis ses colléges. Il était aussi rempli de vénération pour les reliques des Saints. Il portait toujours un morceau de la vraie croix, enchâssé dans une croix d'or, avec une petite image de saint Ambroise. Il conservait aussi avec respect un petit portrait de l'évêque Fisher, qui fut mis à mort pour la religion sous Henri VIII, roi d'Angleterre (18).

La passion de Jésus-Christ était le plus cher objet de sa piété. Pendant son séjour à Rome, il passait souvent plusieurs heures de suite dans les lieux de dévotion. Étant resté une fois toute la nuit dans l'église de Saint-Sébastien-aux-Catacombes, il passa le jour suivant dans celle de Sainte-Agnès. Mais ce qui édifiait le plus, c'était le recueillement admirable avec lequel il priait. Son attention extrême à veiller sur ses sens lui rendait facile la pratique de l'union intime avec Dieu. On l'entendait dire quelquefois que le centre de ses délices était d'être au pied de l'autel. Quand la nécessité l'en tirait, il y laissait son cœur. Il s'acquittait de toutes ses fonctions avec une sainte gravité; et quelque longues que fussent les cérémonies, on ne remarquait rien en lui qui sentît la précipitation. Il résultait de grands avantages pour la religion de cet esprit de prière et de cet ardent amour de Dieu qui brûlait sans cesse dans son cœur. Ses paroles inspiraient aux autres une certaine joie spirituelle; elles lui gagnaient tous les cœurs, et enflammaient ceux qui l'écoutaient du désir de persévérer dans la pratique de la vertu, et de tout souffrir plutôt que de l'abandonner. Un seul mot de sa part embrasait de zèle les prêtres qui en avaient montré le moins jusque-là, et leur faisait affronter tous les dangers. Saint Philippe de Néri assura qu'il avait vu une fois le visage du saint archevêque brillant d'une lumière toute céleste (19). Charles ne cessait de recommander la pratique de la présence de Dieu, comme un des principaux moyens de parvenir à la perfection. Un gentilhomme l'ayant prié de lui tracer les règles à suivre pour faire des progrès dans la vertu, il lui donna cette réponse : « Celui qui

(18) Le pape Benoît XIV avait le plus grand respect pour la mémoire de l'évêque Fisher et de Thomas Morus, *l. de Canoniz. SS.* etc.

Le docteur Bailey a donné une vie de Fisher, qui n'est rien moins qu'exacte. La vie manuscrite de ce grand homme, qu'on trouve dans la bibliothèque de Norfolk, qui appartient à la société royale de Londres, fournirait de bons mémoires.

La vie de Thomas Morus ou More, par son petit-fils, est justement estimée. On estime aussi celle que Stapleton a donnée; mais on pourrait les perfectionner beaucoup d'après les écrivains anglais et étrangers, et surtout d'après les propres ouvrages de Morus.

Le cardinal Polus ou Pool, qui a eu tant de traits de ressemblance avec Fisher et Morus, n'a pas fait moins d'honneur à sa patrie et à son siècle. M. Philips, chanoine de Tongres, mort depuis peu, a donné sa vie en anglais. C'est un excellent morceau d'histoire qu'on se propose de traduire en français.

(19) Saint Charles avait une estime singulière pour saint Philippe de Néri et pour sa congrégation. Voyez les notes d'Ostrocchi sur la vie du Saint par Giussano, l. 3, c. 7, p. 260, 261.

Le même auteur a donné un livre *de fama et virtutibus S. Caroli.* On peut le consulter sur les vertus héroïques du Saint, principalement sur sa profonde humilité, l. 1, c. 21, p. 956, sur la paix et la tranquillité de son âme, que rien n'était jamais capable de troubler. *Ibid.* c. 22, p. 967.

» désire avancer dans le service de Dieu doit com» mencer chaque jour de sa vie avec une nouvelle » ardeur, se tenir en la présence de Dieu autant » qu'il lui est possible, et ne se proposer d'autre fin » dans toutes ses actions que la gloire du Sei» gneur. »

Presque tous ceux qui composaient la maison du saint archevêque étaient ecclésiastiques, et il ne confiait qu'à des clercs l'administration de ses propres affaires, ainsi que celle des affaires de son diocèse. Les prêtres étaient obligés de se confesser toutes les semaines, les autres se confessaient au moins une fois le mois, et communiaient de la main de l'archevêque; les prêtres disaient encore la messe tous les jours. Personne ne manquait à la prière du matin et du soir, ni à la méditation, ni à la lecture de piété qui se faisait régulièrement chaque jour. On ne mangeait point de viande les mercredis, ni pendant l'avent. Outre les jeûnes de précepte, il y en avait encore de marqués pour la veille de certaines fêtes. Les jours de jeûne on ne servait point de collation, et ceux qui avaient besoin de manger se contentaient d'une once et demie de pain. Lorsqu'un ecclésiastique de la maison du saint archevêque était pourvu d'un bénéfice, il voulait qu'il allât le desservir; il recommandait aux autres évêques de tenir la même conduite. Tous ceux qui lui étaient attachés avaient des honoraires honnêtes, afin qu'ils ne fussent point tentés de recevoir des présents. L'oisiveté était absolument bannie de sa maison; et lorsque quelqu'un n'était point occupé, il employait son temps à lire des livres de piété. Le Saint avait toujours auprès de lui des personnes d'un grand savoir et d'une grande vertu, qu'il consultait dans les affaires importantes, et il ne se décidait qu'après avoir imploré avec ferveur les lumières de l'Esprit saint. Aussi ses résolutions étaient-elles toujours marquées au coin de la sagesse et suivies d'un heureux succès. Son palais représentait l'image d'une communauté régulière, par les exercices qui s'y pratiquaient. Cette communauté donna douze évêques à l'Église, plusieurs nonces, et d'autres sujets en état de remplir les premières dignités ecclésiastiques.

Ormanetto, vicaire-général de Milan, avait deux assistants qui étaient aussi vicaires-généraux. Ils étaient à la tête du conseil que saint Charles avait établi pour la décision des affaires importantes. Cette forme d'administration fut depuis adoptée par d'autres évêques.

Le diocèse de Milan, lorsque Charles y arriva, était dans l'état le plus déplorable. Les grandes vérités du salut y étaient peu connues; les pratiques religieuses, défigurées par la superstition, avaient donné lieu à des abus grossiers. Les sacrements étaient négligés, et la plupart des prêtres, sans lumières comme sans mœurs, savaient à peine les administrer. Le désordre régnait dans presque tous les monastères. Saint Charles tint six conciles provinciaux et onze synodes diocésains, où l'on fit d'excellents règlements pour la réformation des mœurs, tant du clergé que du peuple. Il publia aussi pour le même objet des mandements et des instructions pastorales, que les pasteurs zélés ont depuis regardés comme des modèles accomplis en ce genre, et dont ils ont fait la règle de leur conduite. Saint Charles recueillit en un volume la première partie de ses conciles, qu'il fit paraître, non sous son nom, mais sous le titre d'*Actes de l'église de Milan*. Le reste, qui forme un second volume, ne fut publié qu'après sa mort (*). Il éprouva des difficultés pour l'exécution des décrets portés dans ses conciles;

(*) Le clergé de France, dans son assemblée générale de 1657, fit imprimer à ses frais les *instructions* de saint Charles Borromée *aux confesseurs*, et recommanda fortement l'observation des règles remplies de sagesse qui y sont contenues.

Le Saint fit traduire ses sermons en latin. Ils sont restés longtemps en manuscrit dans la bibliothèque ambroisienne. Mais le savant Joseph-Antoine Saxius, garde de cette précieuse bibliothèque, en a donné une belle édition à Milan, en 1747, 3 vol. in-fol. On y trouve de l'élégance et de la méthode, un style simple et naturel sans bassesse, un ton de douceur et de piété qui attache et touche singulièrement. Le style des discours que le Saint faisait au clergé dans ses synodes a plus de noblesse et d'élévation. Le cardinal Frédéric Borromée observe, *de episcopo concionante*, p. 133, que la perfection à laquelle le Saint sut parvenir par les efforts continuels qui lui firent vaincre un défaut naturel est la condamnation des pasteurs indolents. Voyez *S. Caroli Borr. Oper. fol. tom.* Augustæ 1758; *Ejusd. Instructiones pastorum*, 8° ibid. 1758; *Ejusd. Instructiones pro Confessoribus*, in-12, ibid. 1758.

On trouve, dans la *Vie de saint Charles Borromée*, publiée par J. M. Sailer, etc., 2me section, un recueil entier de très-beaux passages tirés de ses homélies. Nous en citerons quelques-uns : « Le sage aime mieux changer d'opinion, quand » la raison le commande, que d'y persévérer avec opiniâ» treté. (p. 12) *in Cœna Domini*. — Le devoir du pasteur est » d'étudier avec le plus grand zèle le genre de vie et les » mœurs de ses brebis; c'est là le sens des paroles que Jésus» Christ prononça immédiatement avant de parler des de» voirs des pasteurs : *Et il les appelle par leurs noms.* (p. 20) » Les partisans de l'erreur croient que *les bonnes œuvres* ne » conduisent pas à la sanctification *(justificatio)* de l'homme : » bien qu'ils voient que l'aveugle docteur de la loi n'a pas » ignoré ce principe. Car il dit : *Que faut-il que je fasse?* Et » non : *Que faut-il que je croie pour gagner la vie éternelle?* » A quoi le Seigneur répond : *Faites cela et vous vivrez*, et » non : *Croyez cela et vous vivrez.* (p. 60) *Dom.* XI, *p. Pent.*

mais il se roidit contre les obstacles, et joignant une fermeté inflexible aux autres moyens que lui suggérait un zèle rempli de douceur et de charité, il triompha des esprits les plus rebelles, et assujettit tout le monde à la règle, sans égard pour la qualité, le rang, ou les prétendus priviléges que certaines personnes voulurent alléguer.

La prédication étant un des moyens établis de Dieu pour la conversion des âmes, et le principal devoir d'un évêque, il s'y appliqua avec une ardeur infatigable. Une difficulté naturelle de parler semblait d'abord le rendre incapable d'exercer cette fonction du ministère; mais il la surmonta par la continuité de ses efforts. La composition lui coûtait aussi beaucoup de peine, quoiqu'il eût l'esprit excellent. On ne doit point attendre de lui ces traits extraordinaires, ces pensées brillantes, ces tours spirituels, cette abondance de fleurs qu'on admire dans les Basile et dans les Chrysostôme; mais il avait d'autres qualités qui le rendaient propre à annoncer la parole de Dieu avec fruit; il joignait à un grand désir du salut des âmes une piété tendre, une parfaite connaissance des maximes de l'Évangile, et des motifs qui en inspirent l'amour. Ses sermons étaient solides et pathétiques; il parlait avec une véhémence qui faisait une vive impression sur les esprits, et avec une onction qui pénétrait le cœur de ses auditeurs. Il prêchait les dimanches et les fêtes, et souvent deux ou trois fois le jour dans ses visites. « J'étais si vivement frappé, dit François » Bascapé, et des excellentes choses qu'il disait, et » de l'énergie avec laquelle il les disait, que je fai» sais tous mes efforts pour saisir sa manière et son » débit; mais cela ne m'était point possible : je » perdais bientôt de vue l'orateur sacré, tant j'étais » transporté des grandes vérités qu'il annonçait; » ses sermons, quoique longs, me paraissaient trop » courts, et j'étais toujours fâché lorsqu'ils finis» saient. » Plusieurs autres auteurs en rendent le même témoignage.

Le saint archevêque se fit un devoir de l'instruction des enfants; il était persuadé que c'était le moyen le plus efficace de perpétuer la connaissance et la pratique de la religion. Non content de recommander aux curés de faire le catéchisme dans leurs paroisses les dimanches et les fêtes, il établit encore un grand nombre d'écoles où l'on enseignait les premiers éléments du christianisme. Il y avait dans ces écoles des catéchistes, et le Saint leur donna de sages règlements pour diriger leurs instructions et les rendre plus utiles.

La congrégation des Barnabites, établie à Milan, possédait alors un grand nombre d'hommes versés dans les voies intérieures de la piété. Le Saint conçut pour eux autant d'estime que d'affection. Il les appelait pour diverses fonctions importantes, et trouvait en eux de fidèles coopérateurs de son zèle. Ce fut encore dans la vue de procurer de dignes ouvriers à la vigne du Seigneur, qu'il fonda tant de colléges et de séminaires, et qu'il institua en 1578 la congrégation des *Oblats de saint Ambroise*. C'étaient des prêtres séculiers qu'on appelait ainsi, parce qu'ils s'offraient volontiers à l'évêque pour travailler sous ses ordres, et qu'ils s'engageaient par un vœu simple d'obéissance à exercer toutes les fonctions auxquelles on voudrait les appliquer pour le salut des âmes (20). Saint Charles leur donna des règlements remplis de sagesse, tant pour les conférences qu'ils faisaient dans les différentes parties du diocèse de Milan, que pour leur gouvernement particulier et pour les exercices qui concernaient leur propre conduite. Il leur céda l'église du Saint-Sépulcre, et les logea dans un bâtiment contigu qui était commode. Plusieurs d'entre eux y faisaient leur résidence ordinaire, et on les appelait quand il se présentait quelque œuvre particulière qui intéressait la gloire de Dieu. Charles choisissait aussi parmi les Oblats de bons curés et de bons vicaires, et en employait d'autres à faire des missions. Il leur confia la conduite de son grand séminaire, que lui remirent les Jésuites auxquels il l'avait d'abord donné.

Il forma dans la ville de Milan une association de femmes pieuses qui tendaient à la perfection en s'assujettissant à des exercices réguliers de piété. Leurs exemples produisirent de grands fruits. Elles étaient assidues à l'église; elles assistaient, autant qu'il leur était possible, à tous les sermons qui s'y faisaient; elles étaient toujours occupées à quelque chose de sérieux ou d'utile, et s'interdisaient les

» — Celui qui approche souvent des sacrements et qui con» serve dans son cœur de la haine contre son frère ne porte » pas de fruits, il ne porte que des feuilles. (p. 83) *De* » *S. Matthæo.* — La vraie foi, humble dans son principe, » s'étend à mesure qu'elle croît. (p. 84) — Il y a quatre sortes » de gouvernement dont Dieu se sert dans les choses de la » terre : 1° le gouvernement divin, 2° le ministère des anges, » 3° le gouvernement de l'Église par les apôtres et leurs suc» cesseurs, 4° le gouvernement temporel par l'intermédiaire » des princes. (p. 87) *De S. Michaele.* — Ils sont bien à plain» dre ceux qui se contentent de se nourrir une fois par an » du pain des anges. (p. 162) *Dom. I, p. Pent.* — Rien n'est » plus facile que de vivre chrétiennement. (p. 242) *Dom. II,* » *p. Pent.* »

(20) Voyez Hélyot, *Hist. des Ord. Relig.* t. VIII p. 29; Giussano, l. 5, c. 24, p. 417.

vains amusements de leur sexe, comme contraires aux maximes de l'Évangile et aux engagements que nous contractons par le baptême. Ces saints engagements, elles les renouvelaient souvent, et invitaient les autres à marcher sur leurs traces.

Saint Charles, comme on l'a déjà observé, commença la visite de son diocèse par la ville de Milan. Plusieurs monastères de religieuses exemptes, prétendant ne dépendre que de supérieurs de leur ordre, refusèrent de le recevoir, et s'opposèrent aux règlements de réforme qu'il leur prescrivait. Il gémit de l'inutilité de ses pieux desseins, sans toutefois se décourager. Inaccessible à toutes les considérations humaines, il s'arma de fermeté, et il vit disparaître à la fin tous les obstacles qui avaient suspendu l'exécution du projet que lui avait inspiré son zèle pour la sanctification des vierges consacrées au Seigneur. Il y eut même des religieuses qui renoncèrent à leur exemption, et qui sollicitèrent des bulles pour se mettre sous la juridiction de l'ordinaire.

La réformation du chapitre de la cathédrale de Milan avait précédé toutes les autres. Les abus qui s'étaient introduits dans la célébration de l'office divin furent corrigés, et les chanoines obligés d'assister au chœur avec assiduité. Le Saint fonda trois nouvelles prébendes, une pour un théologien, dont la fonction était de prêcher tous les dimanches et de donner deux fois la semaine des leçons de théologie. La seconde fut destinée à un pénitencier auquel s'adressaient les personnes coupables de cas réservés, et qu'on était toujours sûr de trouver au tribunal de la pénitence. Il s'assemblait encore toutes les semaines avec ses quatre sous-pénitenciers, ainsi qu'avec des théologiens et des canonistes habiles : c'était dans ce conseil que se décidaient les difficultés que proposaient les curés et les autres ecclésiastiques du diocèse. La troisième prébende, appelée doctorale, fut donnée à un docteur en droit, qui enseignait le droit canonique aux jeunes clercs. L'archevêque fit encore réparer le chœur de son église, et publia divers règlements pour assurer au lieu saint le respect qui lui est dû.

Il eut en 1567 une contestation avec les officiers de justice. Voici quelle en fut l'occasion. Quelques personnes vivaient publiquement dans un commerce adultère, et gardaient chez eux leurs concubines. Le Saint les avertit charitablement de faire cesser le scandale ; ses remontrances ayant été inutiles, il fit emprisonner les coupables. Le sénat sévit contre les officiers de la cour archiépiscopale. Le bailli fut arrêté et condamné à une peine flétrissante qu'il subit dans la place publique. L'archevêque ne perdit rien de la tranquillité de son âme; mais il prononça les peines canoniques contre ceux qui avaient condamné l'officier de sa cour ecclésiastique. Les deux parties portèrent leurs plaintes au roi Philippe II. Ce prince ne voulut point juger, et renvoya au pape la décision de cette affaire. Un des membres du sénat alla plaider la cause de son corps; mais le duc d'Albuquerque, gouverneur de Milan, fut extrêmement affligé de la manière dont on avait traité l'officier de l'archevêque.

Ce fut dans ce temps-là que Charles entreprit la visite des vallées de Léventine, de Bregno et de Riparie. On était dans le mois d'octobre. Les trois vallées étaient soumises aux cantons suisses d'Uri, de Schwitz et d'Underwald; car le diocèse de Milan s'étendait dans les Alpes jusqu'au Mont-Saint-Gothard. Le Saint, pour ne point donner d'ombrage aux magistrats, les pria de lui indiquer un député qui l'accompagnerait dans leurs territoires respectifs; ce qu'ils firent d'une manière fort obligeante. Les vallées dont il s'agit avaient été jusque-là très-négligées; le désordre y régnait de toutes parts, et les prêtres étaient encore plus corrompus que le peuple. Charles traversa les neiges et les torrents, et gravit les rochers les plus inaccessibles, s'estimant heureux de souffrir pour Jésus-Christ, le froid, la faim, la soif et des fatigues continuelles. Il prêcha ou catéchisa partout. Il déplaça les prêtres ignorants ou scandaleux, et leur en substitua d'autres qui, par leur zèle et leurs lumières, fussent capables et rétablir la pureté des mœurs et la pratique de la religion. L'hérésie des zuingliens avait pénétré dans quelques parties de son diocèse; il en convertit plusieurs qu'il réconcilia à l'Église, et ne les quitta qu'après avoir pris de sages mesures pour rendre durable le triomphe de la foi.

Le lecteur apprendra avec plaisir de quelle manière notre Saint faisait ses visites. Il allait toujours à cheval ou à pied. Il n'avait jamais plus de six chevaux avec lui, et chacun de ceux qui l'accompagnaient faisait porter ce qui lui était nécessaire. Sa coutume était de loger chez les curés, quelque misérable que fût leur maison. Il mangeait ordinairement avec eux, et laissait les lits à ceux de sa suite. A dîner il se faisait servir le repas le plus frugal, ne voulant qu'un potage, un plat et quelques fruits. Comme il ne vivait que de pain et d'eau dans les dernières années de sa vie, il ne mangeait plus que dans sa chambre, et ne paraissait point à table. Quelques prêtres le précédaient pour disposer le peuple à la communion, qu'il administrait lui-même à tous ceux qui se présentaient. Il pourvoyait aux besoins spirituels et corporels des habitants de chaque paroisse; il en prenait un état, et voulait qu'on

lui mandât ensuite si les abus qu'il avait remarqués étaient véritablement corrigés.

Il entreprit en 1568 la réforme des *Humiliati* ou *Humiliés*, ordre dont il était le protecteur. Cet ordre avait été fondé dans le onzième siècle par quelques gentilshommes de Milan qui, du consentement de leurs femmes, firent les vœux de religion (21). Ils étaient tombés, au commencement du seizième siècle, dans un tel relâchement, qu'il n'y avait que cent soixante-dix religieux pour les quatre-vingt-dix monastères que possédait leur congrégation. Leurs supérieurs, qu'on appelait prévôts, faisaient de leurs revenus l'usage qu'ils jugeaient à propos, et vivaient sans règle. Saint Charles obtint du pape deux brefs, qui l'autorisaient à faire ce qu'il estimerait convenable pour les réformer. Il fit assembler pour cet effet un chapitre général à Crémone, où il publia des règlements propres à ramener la ferveur primitive de l'institut. Les religieux les reçurent avec plaisir; mais les prévôts et les frères convers refusèrent de s'y soumettre.

Le Saint, également autorisé par le pape Pie V, convoqua à Milan un chapitre de Franciscains conventuels pour travailler à la réforme des abus qui s'étaient introduits parmi ces religieux. Quelques frères, au nom seul de nouveaux règlements, poussèrent des cris de rage; ils coururent aux cloches, excitèrent un grand tumulte, et menacèrent de se porter aux dernières extrémités contre le cardinal, s'il osait exécuter ce qu'il projetait (22). Le Saint céda à l'orage pour l'instant, et se retira tranquillement; mais il reprit depuis son projet, qui fut exécuté dans toutes ses parties. Il unit en un seul corps plusieurs branches de Franciscains. Dans les différentes commissions dont il fut chargé par le Saint-Siége, il se montra toujours digne du choix du Souverain-Pontife. Le zèle, la piété, la prudence, le désintéressement caractérisèrent toutes ses démarches.

Dans la même année 1568, le saint cardinal tint un synode diocésain. Il suivit sa méthode ordinaire; c'était de se faire informer auparavant des besoins de son diocèse par ses vicaires forains, qui s'assemblaient pour conférer ensemble. Le synode dont nous parlons dura trois jours, et l'archevêque y fit deux discours par jour à ses curés, pour exciter leur zèle et leur piété. L'année suivante il tint son deuxième concile provincial. Il n'eut aucun égard aux prétextes qu'alléguait un évêque de la province, qui était cardinal, pour se dispenser d'y assister. Dans une autre occasion, il obligea aussi un évêque, qui était ambassadeur d'un prince, de venir au concile et de quitter même son ambassade qui ne pouvait s'accorder avec la résidence.

Ayant appris qu'un de ses suffragants avait dit dans une compagnie qu'il n'avait rien à faire, il lui rappela fortement les besoins de son troupeau et la multitude des devoirs de l'épiscopat. L'évêque se contenta de répondre froidement que le cardinal Borromée portait trop loin sa sollicitude. Le Saint, qu'une telle réponse affligea vivement, lui écrivit une longue lettre, dans laquelle il parcourait les différentes obligations d'un évêque, et il terminait chaque article par ces mots : « Est-il possible qu'un » évêque dise qu'il n'a rien à faire! » Un cardinal, évêque d'un petit diocèse, ayant dit que son siége était trop peu considérable pour exiger une résidence habituelle, Charles sentit son zèle s'enflammer, et il ne balança point de déclarer à ce prélat qu'une seule âme était d'un si grand prix, qu'elle méritait la résidence et tout le temps du plus grand homme de l'univers.

La tranquillité dont le saint archevêque avait joui quelque temps fut troublée de nouveau, et la tempête qui s'éleva contre lui fut plus violente que jamais. Reprenons les choses dès l'origine.

L'église collégiale de Sainte-Marie de la Scala, fondée par Béatrix de la Scala, femme de Barnabé Visconti, seigneur de Milan, se glorifiait de son exemption et de ses priviléges qui lui avaient été

(21) Hélyot, t. VI, se trompe certainement en plaçant 100 ans plus tard le premier établissement des Humiliés. Puricelli a prouvé dans ses *Monumenta basilicæ Ambrosianæ*, n. 375, etc., que cet ordre existait vers l'an 1055. Mais il faut distinguer trois différentes époques dans l'établissement des religieux dont il s'agit. On doit mettre en 1017 la retraite des gentilshommes lombards qui, sous le règne de saint Henri, couronné empereur en 1014, se réunirent en corps de congrégation, prirent le nom d'Humiliés, et ajoutèrent le vœu de chasteté à la pratique des pieux exercices qu'ils faisaient en commun. Cet institut subsista cent ans sans règle écrite. Saint Bernard, étant venu à Milan en 1134, lui en dressa une qui fut adoptée. Saint Gui de Milan était alors général des Humiliés. Ce fut là le second état de cet ordre. Le troisième date de saint Jean Oldrato, appelé vulgairement de *Méda*, du lieu de sa naissance, situé à dix milles de Côme. Il introduisit la règle de saint Benoît, fut ordonné prêtre, et fonda l'abbaye de Rondenario, dans le voisinage de la même ville de Côme. Il mourut à Milan en 1159, et il est honoré le 25 septembre dans le monastère des religieuses de cet ordre, qui subsiste encore. Après l'extinction des Humiliés, l'abbaye de Rondenario fut donnée, en 1589, aux clercs réguliers de Somascho ou Somasque. (Voyez saint Antonin, *part.* 2, *hist. tit.* 16, c. 23, et la vie de saint Jean de Méda, avec les remarques du P. Suyskens, l'un des continuateurs de Bollandus, *ad diem* 26 *Sept.* t. VII, *Sept.* p. 355.)

(22) Hélyot, *Hist. des Ord. Relig.* t. VI, c. 10, l. 21; Glussano.

obtenus du Saint-Siége par François Sforce II, duc de Milan, qu'elle comptait parmi ses plus insignes bienfaiteurs. Plusieurs chanoines de cette église menaient une conduite qui n'était nullement conforme à la sainteté de leur état. Charles consulta les plus habiles canonistes de Milan, et le pape lui-même, sur les moyens qu'il convenait d'employer pour remédier au mal. Tous lui répondirent qu'il avait, en qualité d'archevêque, le droit de faire la visite de cette église, et que, dans le cas où il trouverait des abus à réformer, il pouvait procéder contre les coupables. Le Saint alla donc à l'église de Sainte-Marie de la Scala, dans le dessein d'y faire sa visite de la manière prescrite par les canons. Mais on lui refusa l'entrée de la porte; la croix même qu'on portait devant lui, et qu'il avait prise dans ses mains pendant le tumulte, fut renversée. Un des chanoines fit sonner la cloche, et osa dire que l'archevêque avait encouru la suspense et les autres censures pour avoir violé les priviléges du chapitre. Le grand vicaire excommunia sur-le-champ les auteurs de l'insulte faite au premier pasteur. Sa sentence fut confirmée le lendemain par l'archevêque dans la cathédrale. Les juges royaux et le sénat prirent avec chaleur le parti des chanoines. Ils envoyèrent à la cour d'Espagne des mémoires violents, où ils accusaient l'archevêque d'ambition et de haute trahison, et où ils le représentaient comme usurpateur des droits du souverain, l'église de la Scala étant sous la protection et le patronage de Sa Majesté. D'un autre côté, le gouverneur de Milan écrivit au pape dans les termes les plus forts, et lui peignit le cardinal comme un traître qui méritait qu'on l'exilât. Le Souverain-Pontife répondit qu'il serait bien glorieux au cardinal de souffrir pour la gloire de Dieu; que son zèle n'avait d'autre objet que d'extirper le vice et les abus du milieu du sanctuaire; que la persécution qu'il éprouvait venait du démon, qui cherchait à empêcher l'effet de ses pieuses intentions. Cette réponse était conçue en termes un peu généraux, parce que le pape ne voulait se déclarer en faveur de l'archevêque qu'avec une certaine réserve. Au reste, il n'est pas facile de concevoir jusqu'à quel point les ennemis du Saint portèrent l'animosité. Charles ne leur opposait que la patience, et il ne parla d'eux qu'avec charité dans l'apologie de sa conduite, qu'il envoya à Rome et en Espagne. Sans cesse il priait pour ses persécuteurs, et gémissait sur leur aveuglement; il demandait encore à Dieu de ne pas laisser entrer le ressentiment dans son cœur. Enfin, le roi d'Espagne ordonna au gouverneur de Milan de révoquer un édit injurieux à la juridiction ecclésiastique qu'il avait publié; il lui ordonna encore de soutenir l'archevêque de son autorité, afin qu'il pût exécuter le pieux dessein qu'il avait formé de rétablir la régularité dans le chapitre de la Scala. Les choses changèrent alors de face; le gouverneur se réconcilia avec l'archevêque; le prévôt du chapitre, qui était le moins coupable, demanda et obtint l'absolution des censures qu'il avait encourues; les chanoines persistèrent encore quelque temps dans leur opiniâtreté, mais ils se soumirent à la fin, et furent absous par le Saint. Il se chargea même d'intercéder pour eux auprès du pape, qui voulait que les coupables fussent punis d'une manière exemplaire.

La contestation dont nous venons de parler n'était point encore finie lorsqu'on attenta à la vie du cardinal. Les Humiliés, parmi lesquels il avait établi la réforme, faisaient jouer mille ressorts pour en éluder l'effet. Voyant qu'ils ne pouvaient réussir, ils entrèrent en fureur. Trois prévôts de l'ordre résolurent la mort du réformateur, et le nombre des conspirations augmenta bientôt. Un prêtre du même ordre, nommé la Farina, promit, au moyen d'une somme d'argent, d'exécuter cet horrible complot. Il s'imaginait que le soupçon du crime retomberait sur quelques-uns des officiers du roi, qui étaient alors indisposés contre l'archevêque. Le 26 octobre 1569 il se posta à l'entrée de la chapelle du palais archiépiscopal, dans le temps où le Saint faisait la prière du soir avec sa maison. On chantait alors une antienne, et on en était à ces mots : *Non turbetur cor meum, neque formidet : Que mon cœur ne se trouble point, et qu'il ne craigne rien.* Le prélat était alors à genoux devant l'autel. L'assassin, éloigné seulement de cinq à six pas, tire sur lui un coup d'arquebuse, chargée à balle. Au bruit de l'instrument meurtrier, le chant cesse, et la consternation devient générale; Charles, sans changer de place, fait signe à tous de se remettre à genoux, et finit sa prière avec autant de tranquillité que s'il ne fût rien arrivé. L'assassin profite de cette occasion pour s'échapper. Le Saint, qui se croit blessé mortellement, lève les mains et les yeux au ciel pour offrir à Dieu le sacrifice de sa vie; mais s'étant levé après la prière, il se trouva que la balle qu'on lui avait tirée dans le dos était tombée à ses pieds, après avoir noirci son rochet. Cependant quelques grains de plomb percèrent ses vêtements et pénétrèrent jusqu'à la peau. Lorsqu'il se fut retiré dans sa chambre, on visita la partie blessée, et il s'y trouva une légère contusion avec une petite tumeur qui dura tant qu'il vécut. Ce qui prouva que Dieu avait visiblement protégé son serviteur, c'est qu'un autre plomb perça une table épaisse d'un pouce qui était

auprès de lui, et frappa la muraille avec beaucoup de force et de bruit (23).

Le duc d'Albuquerque, gouverneur de Milan, n'eût pas plus tôt appris cet accident, qu'il accourut chez l'archevêque. Il le pressa de lui permettre de faire des recherches dans son propre palais, afin de voir s'il n'y découvrirait pas le coupable. Mais le Saint ne voulut jamais y consentir. Il rendit au ciel de solennelles actions de grâces pour sa conservation, et alla passer ensuite quelques jours dans la chartreuse de Charignan, pour renouveler le sacrifice qu'il avait fait à Dieu de sa vie. *Le rochet de saint Charles* devint depuis un proverbe en Italie, pour exprimer une chose impénétrable. On le garde chez les Chartreux de Bordeaux; et la balle qu'on lui tira est dans l'église des Oblats de Milan.

Quelques-uns des Humiliés en dirent assez au Saint pour lui faire découvrir les auteurs de l'attentat commis contre sa personne; mais il ne voulut faire aucune recherche; et lorsqu'on lui parlait de ce crime, sa réponse était qu'il y avait eu trop de personnes opposées à la réforme, pour qu'il fût possible de connaître le coupable. Le juge cependant profita de certains mots échappés à quelques religieux de l'ordre des Humiliés; des soupçons le conduisirent insensiblement à la connaissance de la vérité. Les quatre auteurs du complot furent découverts et convaincus. Ils avouèrent tous leur crime avec les marques d'un sincère repentir. Deux qui étaient de familles nobles eurent la tête tranchée; les deux autres furent condamnés à être pendus. Le Saint, n'ayant pu leur sauver la vie malgré toutes les démarches qu'il avait faites en leur faveur, prit soin de leurs parents. Un cinquième, qui était moins coupable, fut condamné aux galères; mais on adoucit cette peine par égard pour le saint archevêque, et il obtint sa liberté après avoir passé quelque temps dans un monastère. Pie V, pour marquer l'horreur que lui causait un crime aussi atroce, éteignit l'ordre des Humiliés, et employa leurs revenus à des usages pieux. Charles eut beau s'intéresser en leur faveur; il ne fut point écouté.

L'événement que nous venons de rapporter prouva combien le saint archevêque était aimé de son peuple et respecté de toute l'Église : aussi les Ignace et les Chrysostôme n'eurent-ils jamais plus de tendresse que lui pour leur troupeau. Il supportait les travaux les plus pénibles et les dangers les plus évidents pour ses diocésains, dès qu'il s'agissait de leur salut; il regardait comme rien le sacrifice même de sa vie, s'ils en devaient retirer le plus petit avantage spirituel; toute sa conduite en est une preuve sensible.

Les assassins n'étaient point encore exécutés lorsque Charles retourna dans les trois vallées de son diocèse, situées dans les Alpes. Il profita de cette occasion pour faire une visite aux premiers magistrats de chacun des cantons catholiques des Suisses. Il enflamma par ses discours leur zèle contre les désordres qui faisaient le scandale de la religion.

La récolte ayant manqué en 1569, on éprouva l'année suivante une grande disette. Charles répandit des aumônes abondantes, et secourut, autant qu'il lui fut possible, les pauvres de son diocèse. Cette même année il assista à la mort le duc d'Albuquerque, et vint à bout d'abolir les désordres du carnaval, auxquels il substitua des processions, des prières publiques et d'autres cérémonies religieuses. Il fit encore de pieux établissements pour déraciner la mauvaise coutume qui s'était introduite de blasphémer le saint nom de Dieu.

Pie V étant mort en 1562, Charles fut obligé de faire le voyage de Rome, pour assister à l'élection du nouveau pape. Il concourut puissamment à celle du cardinal Buoncompagno, qui prit le nom de Grégoire XIII. Ce pontife, célèbre par la fondation de plusieurs colléges qui avaient pour fin la propagation de la foi, surpassa, s'il est possible, ses deux prédécesseurs en sentiments d'estime pour le cardinal Borromée. Il le retint quelque temps à Rome pour le consulter, et il le nomma visiteur apostolique des diocèses de tous ses suffragants. Trois ans après, Charles revint à Rome pour y gagner le jubilé, et il en fit l'ouverture à Milan, en 1576. Malgré tout son zèle il ne put empêcher les joûtes, les tournois et d'autres divertissements profanes. Il menaça son peuple de la colère du ciel, et lui prédit clairement le plus redoutable des fléaux.

Il était à Lodi lorsqu'il apprit que la peste faisait ressentir ses ravages dans le diocèse de Milan. Il s'était rendu dans cette ville pour assister à la mort de l'évêque diocésain, et il avait coutume de rendre le même service à tous ses suffragants. Arrivé à Milan, il alla visiter le lieu où les magistrats envoyaient tous les pestiférés, et il pourvut à tous leurs besoins, tant spirituels que corporels. D'après l'usage où il était de consulter dans tous les cas difficiles, il demanda à son conseil s'il devait rester où était la peste, ou bien se retirer dans quelque autre partie de son diocèse. La réponse fut qu'il devait prendre le second parti; et on l'appuya sur la nécessité de conserver une vie aussi précieuse que la sienne, surtout dans la triste circonstance où l'on se trou-

(23) Giussano, l. 2, c. 25; Oltrocchi, *Not. ibid.*; Ciaconius, *Vit. Pontif.* t. III p. 895; Ripamont. Voyez surtout la lettre du Saint sur cet événement, à Ormanetto.

vait. Non-seulement il ne se rendit point à cette décision, mais il soutint encore qu'un évêque, qui est obligé de donner sa vie pour son troupeau, ne pourrait sans prévarication l'abandonner dans les temps de danger. Le conseil convint que cela était plus parfait. « Eh! quoi donc, reprit le Saint, un » évêque n'est-il pas obligé de choisir ce qui est le » plus parfait? » Comme les fléaux sont la punition du péché, il exhortait son peuple à désarmer la colère du Seigneur par la prière et la pénitence. Il ordonna trois processions générales, auxquelles il assista nu-pieds, la corde au cou, et tenant dans ses mains un crucifix, sur lequel étaient continuellement fixés ses yeux baignés de larmes. C'était ainsi qu'il s'offrait à Dieu comme une victime pour les péchés de son peuple. Il prêchait presque tous les jours, et il ne cessait d'avertir ses coopérateurs de s'élever au-dessus de l'amour de la vie dans une telle circonstance. Il exhortait lui-même les malades, et leur administrait les sacrements. Il fit fondre sa vaisselle pour assister les pauvres qui étaient sans secours. Il donna tous ses meubles, sans en excepter son lit (24). Les magistrats blâmèrent les processions et les assemblées de piété que le Saint prescrivait, sous prétexte qu'elles serviraient à étendre la contagion. Mais il se justifia par l'exemple de saint Grégoire, de saint Mamert et de plusieurs autres grands évêques. Il ajouta que, quand les remèdes humains étaient inutiles, il fallait surtout avoir recours à ceux qu'offre la religion, et que les exercices de piété qui donnaient de l'inquiétude, loin d'augmenter le mal, le feraient cesser. Ce fut une véritable prophétie : en effet, le fléau épargna ceux qui assistèrent aux processions et ceux qui accompagnèrent l'archevêque lorsqu'il visitait les malades. Il ne mourut que deux personnes de sa maison; encore n'avaient-elles point été dans les lieux où il y avait des pestiférés. Le Saint fut bien vivement touché de l'endurcissement de quelques pécheurs qui ne voulurent point rentrer en eux-mêmes; affectant de se persuader que le plaisir et la joie étaient les plus sûrs moyens d'éviter la contagion, ils se retirèrent dans un lieu agréable près de la ville, où ils se livrèrent à toutes sortes d'excès et de débauches. Ils furent sourds aux avertissements de leur archevêque; mais ils ne jouirent pas longtemps de l'impunité; la peste gagna le quartier qu'ils habitaient, et ils périrent tous. Enfin, ce fléau, dont les ravages duraient depuis quatre mois, diminua en novembre, et cessa entièrement vers le commencement de l'année suivante. Le cardinal rendit à Dieu de solennelles actions de grâces pour la cessation de ce fléau, et ordonna des prières publiques de trois jours pour tous ceux qui étaient morts de la peste.

Les deux gouverneurs, qui remplacèrent successivement le duc d'Albuquerque, suscitèrent des contradictions au saint archevêque, tant pour l'abolition des désordres extravagants du carnaval, que pour la réforme des abus qui se passaient le premier dimanche de carême. Ils revinrent encore sur les processions ordonnées pendant la peste. Ils agissaient, comme l'observe Giussano (25), par l'instigation de quelques pécheurs incorrigibles, et par celle de ces hommes qui frondent tout ce qui tend à la réformation des mœurs. Après la mort du dernier de ces gouverneurs, le roi d'Espagne rendit publiquement justice à l'archevêque de Milan. Grégoire XIII donna aussi de grands éloges à son zèle et à sa prudence, et approuva tous les règlements qu'il avait faits. Le nouveau gouverneur de Milan, le duc de Terra-Nuova, estima, aima, respecta le Saint, et vécut toujours avec lui dans une parfaite intelligence.

Le cardinal Borromée fit deux fois la visite de tout son diocèse, et une fois celle de sa province. Ayant fait un voyage dans la Valteline et dans le pays des Grisons, il y ranima le véritable esprit de la religion; il confirma les catholiques dans la piété, et ramena plusieurs zuingliens à l'unité de l'Église.

Son zèle et sa charité lui firent élever un grand nombre de monuments utiles dans toute l'étendue de son diocèse. Nous dirons un mot de ceux dont nous n'avons point eu occasion de parler. Il fonda dans la ville de Milan un couvent de Capucines, où la fille de Jean-Baptiste Borromée, son oncle, fit profession, et mourut en odeur de sainteté; un monastère d'Ursulines pour l'instruction des pauvres filles, qui y étaient élevées gratuitement; un hôpital pour les pauvres, où l'on recevait tous ceux qui étaient dans le besoin; un autre pour les convalescents que l'on renvoyait du grand hôpital, etc. Les Oblats eurent la direction de ses colléges et de ses séminaires dans le diocèse de Milan. Quant au collége qu'il avait fondé à Pavie, il en donna la conduite aux clercs réguliers de Somascho, ainsi appelés d'un lieu de ce nom, situé entre Bergame et Milan, et où Jérôme Émiliani, noble vénitien, leur fondateur, avait établi la principale maison de sa con-

(24) Oltrocchi a donné une relation détaillée de la conduite édifiante que tint saint Charles pendant la peste, dans ses notes sur la vie de ce Saint par Giussano, l. 4, c. 2.... 14 *a* p. 278 *ad* p. 334.

(25) L. 5, c. 1, p. 402; l. 5, c. 7, p. 444; l. 6, c. 2, p. 471; l. 6, c. 5, 9 et 10.

grégation, en 1540, avec l'approbation du pape Paul III (26).

Quoique saint Charles préférât les devoirs généraux qui embrassaient le bien de son diocèse, et qu'il les remplît avec une grande fidélité, il trouvait encore beaucoup de temps pour la direction des particuliers, et il conduisait avec une prudence singulière les personnes qui s'adressaient à lui. Il ne se décidait qu'après un mûr examen; il n'était nullement crédule par rapport aux visions et aux extases, surtout dans les femmes dont l'imagination s'allume si facilement. Dans ces sortes d'occasions, il recommandait la pratique de l'obéissance et de l'humilité. Il y avait à Milan une jeune dame, du nombre de celles qu'on appelle *béates* en Italie, et qui font vœu de chasteté. Elle parlait beaucoup des faveurs extraordinaires qu'elle prétendait recevoir du Ciel. Le P. Adorno, qui les examina, les crut réelles. On pressa l'archevêque de venir voir cette femme; mais on ne put l'y déterminer : il ordonna même de renfermer la *béate* dans un monastère, donnant à entendre par-là qu'il regardait comme une illusion ce qu'on disait lui arriver. L'événement montra depuis qu'il ne s'était pas trompé. Il n'apportait pas moins de soin dans l'examen des miracles. Dans la vérification des reliques, il rejetait toutes celles dont l'authenticité n'est pas certaine; mais, d'un autre côté, il avait une grande vénération pour les véritables reliques, il en faisait la translation, et ornait les châsses dans lesquelles on les renfermait.

Il aimait, comme il le disait souvent lui-même, à assister les personnes mourantes. Ayant appris en 1583 que le duc de Savoie était tombé malade à Verceil et que les médecins désespéraient de sa vie, il partit sur-le-champ pour aller le voir, et il le trouva, pour ainsi dire, près de rendre le dernier soupir. Le duc, l'apercevant dans sa chambre, s'écria : *Je suis guéri.* Saint Charles lui administra la communion le lendemain, et ordonna les prières de quarante-heures pour son rétablissement. Le duc fut toujours persuadé qu'il devait, après Dieu, sa guérison aux mérites du Saint : aussi envoya-t-il depuis une lampe d'argent pour être suspendue sur son tombeau, en reconnaissance de ce bienfait.

Le Saint allait quelquefois faire ses retraites à Camaldoli et dans d'autres lieux solitaires. Il se plaisait surtout au Mont-Varalli, situé dans le diocèse de Novare, sur les frontières de la Suisse. Les mystères de la passion y sont représentés dans différentes chapelles, dont l'architecture est estimée, ainsi que celle de l'église, qui est desservie par les Franciscains. Il s'y rendit en 1584, avec le père Adorno, auquel il voulait faire sa confession annuelle, et qui devait lui proposer les points de ses méditations. Il avait prédit à plusieurs personnes que le moment de sa mort approchait : aussi, pendant sa retraite, redoubla-t-il de ferveur dans ses austérités et dans ses autres exercices. Il y parut plus que jamais absorbé en Dieu et dégagé de toutes les choses de la terre. L'abondance de ses larmes l'obligeait souvent de s'arrêter durant la célébration de la messe. Un évêque déposa depuis, qu'il vit un jour à l'autel son visage rayonnant de lumière, ce qui venait sans doute de la lumière intérieure qui remplissait son âme, et ce qui semblait être un présage de la gloire dont il allait être couronné. Le Saint passa la plus grande partie de son temps dans la chapelle dite *de la Prière au jardin*, et dans celle *du Sépulcre*. Là, il se mettait dans un état de mort avec le Sauveur, par un parfait renoncement à lui-même; il demandait avec instance que tout ce qui restait en lui de la vie d'Adam pût être entièrement détruit par la mort du Fils de Dieu.

Le 24 octobre il fut pris d'une fièvre tierce, qu'il cacha; le 26 il eut un second accès, et il abrégea ses prières, par l'ordre du P. Adorno. Il consentit aussi à laisser mettre un peu de paille sur les planches qui lui servaient de lit, et à prendre une nourriture plus analogue à son état. Le cinquième jour de sa retraite, il pria huit heures à genoux avec tant de ferveur, qu'il ne s'aperçut point de la longueur du temps. Il fit ensuite sa confession annuelle, et le lendemain, qui était le 29 octobre, il partit pour Arone et descendit chez le curé, où il prit une panade. Quoiqu'il fût nuit, il passa le lac pour aller mettre la dernière main à la fondation du collége d'Ascone. Il reposa un peu dans la barque, et expédia ses affaires le lendemain matin. Il retourna par eau à Connobio, malgré la fièvre qui était revenue. Le lendemain il se rendit à Arone, et comme c'était la veille de la Toussaint, il jeûna à son ordinaire. Il prit cependant les remèdes que les médecins lui avaient prescrits. Au lieu de loger au château, comme René Borromée son parent l'en pressait, il alla chez les Jésuites, où il passa la nuit assez tranquillement. A deux heures du matin, il se leva pour prier, selon sa coutume; il se confessa ensuite et dit la messe. Les médecins lui défendirent de sortir, parce que c'était le jour de la fièvre, et lui firent boire une grande quantité de tisane; mais cette tisane eut un effet tout contraire à celui qu'on attendait. La fièvre augmenta et devint continue.

(26) Hélyot, *Hist. des Ord. Relig.* t. IV, c. 53; Augustin Turtur. *in Vitâ Hier. Emiliani.*

Le jour des Morts, il se fit porter en litière à Milan; on appela les plus habiles médecins, et il promit d'exécuter fidèlement tout ce qu'ils lui prescriraient. Sa maladie fut jugée très-dangereuse. La fièvre ayant beaucoup diminué le lendemain, on conçut de grandes espérances. Charles ne donna aucun signe de joie à cette nouvelle; il continua ses exercices, en quoi il se faisait aider par des personnes pieuses, et surtout par les PP. Adorno et Charles Bascapé. Le redoublement de la fièvre s'annonça par des symptômes si fâcheux, que les médecins perdirent toute espérance. Il l'apprit avec une tranquillité surprenante, et demanda les sacrements de l'Église, qu'il reçut avec la plus grande ferveur. Il expira au commencement de la nuit du 3 au 4 novembre, en prononçant ces mots, *ecce venio*, voilà que je viens.

Par son testament, il laissa son argenterie à sa cathédrale, sa bibliothèque à son chapitre, ses manuscrits à l'évêque de Verceil, et institua l'hôpital général son héritier. Il régla ses funérailles, et ordonna qu'on les fît avec la plus grande simplicité. Il choisit pour sa sépulture un caveau qui était auprès du chœur, et ne voulut d'autre inscription que celle qui se lit encore aujourd'hui sur une petite pierre de marbre, et qui est conçue en ces termes : « Charles, cardinal du titre de Sainte-Praxède, archevêque de Milan, implorant le secours des » prières du clergé, du peuple et du sexe dévot, a » choisi ce tombeau de son vivant. » On y fit cette addition : « Il vécut quarante-six ans un mois et un » jour; il gouverna cette église vingt-quatre ans » huit mois vingt-quatre jours, et mourut le 4 novembre 1584. »

Peu de temps après sa mort, le P. Adorno eut un songe où il le vit environné de lumière et de gloire, et le Saint lui dit : « Je suis heureux : vous me » suivrez bientôt. » Adorno raconta ce fait à plusieurs de ses amis, et l'attesta une fois publiquement en prêchant. Il retourna à Gênes sa patrie, et y mourut peu de temps après en odeur de sainteté (27).

Il s'opéra plusieurs guérisons miraculeuses par l'intercession et par la vertu des reliques du serviteur de Dieu (28). En 1601, le cardinal Baronius, confesseur de Clément VIII, envoya au clergé de Milan un ordre de Sa Sainteté, pour qu'on substituât la messe du Saint à celle de *Requiem*, que Charles lui-même avait fondée à perpétuité dans le grand hôpital, et qui devait se dire tous les ans le jour anniversaire de sa mort. Neuf ans après, le vénérable archevêque fut canonisé solennellement par le pape Paul V (**). Ses reliques, renfermées dans une châsse très-précieuse, sont présentement

(27) Giussano, l. 7, c. 14.

(28) Giussano, l. 8.

(**) Nous communiquerons à nos lecteurs l'introduction, aussi belle qu'édifiante, de la bulle de sa canonisation : « Jésus-Christ, notre Seigneur, notre Sauveur, le Fils unique » de son Père éternel, qui a dit de lui-même qu'il agissait de » concert avec son Père, n'a jamais cessé de faire descendre » sa merveilleuse lumière sur la terre; il suscite, selon les » temps et les lieux, ses Saints, qui sont les compagnons de » sa gloire éternelle. C'est par ce moyen qu'il a toujours ré» pandu un miraculeux éclat sur sa sainte Église; non-seu» lement pour accroître sans cesse la gloire et la splendeur » de sa maison, mais aussi pour éclairer, par l'auréole qui » entoure les Saints, les ténèbres de la vie humaine, et pour » stimuler notre paresse, par l'exemple de nos frères, par » un témoignage présent, et placé pour ainsi dire sous nos » yeux.

» C'est ainsi que notre Seigneur, qui seul opère ces grands » prodiges, vient de nous donner une preuve de sa magni» ficence, et a résolu d'ériger, par le merveilleux effet de sa » grâce, une grande lumière sur le rocher apostolique, en » choisissant, dans le sein de la très-sainte Église romaine, » Charles, prêtre fidèle, serviteur dévoué, pour être le mo» dèle des pasteurs et l'exemple du troupeau. Il était appelé » à glorifier toute l'Église, et à édifier le clergé ainsi que le » peuple, par une innocence, comme celle d'Abel; par une » pureté, comme celle d'Énoch; par une patience à suppor» ter les peines et les travaux, comme celle de Jacob; par » une douceur, comme celle de Moïse; par une ferveur de » zèle, comme celle d'Élie : il devait donner l'exemple de la » mortification au milieu des plaisirs du monde, comme Jé» rôme; de l'humilité au milieu des plus grands honneurs, » comme Martin; de la sollicitude pastorale, comme Gré» goire; de la franchise d'opinion, comme Ambroise; de la » charité, comme Paulin. La tâche qu'il avait à accomplir » était d'exposer à nos yeux, d'une manière visible et palpa» ble, d'une manière propre à nous éclairer et à nous con» vaincre, un homme flatté et honoré par ses semblables, et » par conséquent crucifié au monde; un homme qui ne vi» vait que de la vie spirituelle, qui foulait aux pieds les » choses de la terre, qui ne s'occupait que des intérêts du » Ciel, et qui était chargé des fonctions d'un ange, mais qui » savait aussi imiter, d'esprit et d'actions, la vie d'un ange » sur la terre.

» C'est donc avec raison que la joie est dans nos bouches » et l'allégresse sur nos langues, au jour qui signale cette » solennité. Ce n'est pas par notre mérite, c'est par les im» pénétrables secrets de sa sagesse que le Tout-Puissant a » réglé il y a des siècles l'événement de ce jour, où nous» mêmes, son humble instrument, nous conférons, par notre » décision, les honneurs de la canonisation à Charles, prê» tre-cardinal, et lui imposons, ainsi qu'à la sainte Église ro» maine, qui fut sa seule épouse (et que nous gouvernons » par la volonté du Seigneur), une couronne nouvelle, en» richie de toute espèce de joyaux. Que cet acte solennel » serve à la confusion de tous ceux qui n'adorent que les » images de leur déplorable invention, et qui se font gloire » des idoles de leurs erreurs; mais les peuples pieux ne re» connaîtront que le Seigneur, ils ne confesseront que lui, et » son nom seul sera exalté.

» D'après l'antique usage de l'Église de Rome, et d'après » les préceptes augustes des saints canons, c'est par nos

dans une magnifique chapelle souterraine, bâtie sous la coupole de la grande église. L'autel de cette chapelle est d'argent massif, et la plus grande partie de la voûte est revêtue de plaques du même métal. On y entretient nuit et jour plusieurs lampes d'or et d'argent. On y voit aussi de riches présents, faits par des princes, des cardinaux et des évêques. Nous apprenons de Giussano (29) que ces présents, dans l'espace de huit années, montèrent à plus de cent cinquante mille écus d'or, indépendamment des étoffes précieuses et des autres ornements de la chapelle. C'est ainsi qu'est honoré sur la terre celui qui méprisa le monde pour Jésus-Christ.

Dieu suscita saint Charles Borromée pour faire revivre l'esprit ecclésiastique parmi le clergé. Les prêtres sont appelés *le sel de la terre;* et c'est à eux qu'il est réservé de préserver le monde de la corruption, en inspirant l'amour et la pratique des vertus chrétiennes. Mais comment les inspireront-ils, s'ils n'en sont eux-mêmes des modèles? De quoi leur servirait-il d'en connaître seulement les noms? Être détaché du monde, être mort à soi-même, aimer la retraite, être toujours occupé de la gloire du Père céleste : voilà ce qui caractérise les vrais ministres de la nouvelle loi. Tels furent les pasteurs qui formèrent tant de Saints. La réformation des mœurs du peuple dépend en grande partie de la réformation de celles du clergé. Il faut que le *jugement commence par la maison de Dieu* (30). Les clercs, comme l'annoncent et le nom qu'ils portent, et l'office qu'ils remplissent, doivent être séparés du peuple, non-seulement par leur éducation et leur ministère, mais encore par leur manière de vivre et de converser parmi les hommes. Mais s'ils ne prennent de sages mesures, l'esprit propre de leur état se perdra bientôt; à force de fréquenter le monde, ils en contracteront les vices, et on pourra malheureusement leur appliquer ces paroles du Prophète : *Le prêtre sera comme le peuple* (31).

SAINT VITAL ET SAINT AGRICOLE, MARTYRS.

L'AN 304.

Nous apprenons de saint Ambroise, qu'Agricole était un gentilhomme de Bologne qui, par ses vertus, se faisait aimer des païens mêmes, parmi lesquels il vivait. Il instruisit dans la religion chrétienne Vital, son esclave. Ils furent arrêtés l'un et l'autre durant la persécution de 304; c'est du moins l'opinion la plus probable. Vital fut le premier qu'on appliqua à la torture; il ne cessa de louer Dieu tant qu'il put faire usage de sa langue. Voyant enfin que tout son corps était couvert de sang et de blessures, il pria Jésus-Christ de lui donner la couronne qu'un ange lui avait montrée. Sa prière finie, il rendit l'esprit. On différa l'exécution d'Agricole, dans l'espérance que la vue du supplice de son esclave pourrait le faire changer de résolution; mais l'exemple de Vital ne fit qu'animer son courage. Les magistrats et le peuple entrèrent alors en fureur : on attacha le martyr à une croix, et on perça son corps d'une si grande quantité de clous, que le nombre de ses plaies surpassait celui de ses membres. Les deux martyrs furent enterrés dans le lieu qui servait de sépulture aux Juifs. Saint Ambroise les découvrit dans le voyage qu'il fit à Bologne, en 393, lorsqu'il fuyait les armes du tyran Eugène. Il prit un peu du sang qui était au fond du tombeau, avec la croix et les clous qui avaient été l'instrument du martyre d'Agricole. Julienne, veuve de Florence, lui demanda ces précieuses reliques pour enrichir l'église qu'elle avait fait bâtir dans cette ville, et dont le saint archevêque de Milan fit lui-même la dédicace.

Voyez saint Ambroise, *Exhort. ad Virginit.* c. 12, et saint Grégoire de Tours, *l. de Glor. Martyr.* c. 44.

SAINT CLAIR, MARTYR.

VERS L'AN 894.

Saint Clair, natif de Rochester, en Angleterre, quitta sa patrie, après avoir été ordonné prêtre, et passa dans les Gaules. Il s'arrêta dans le Vexin, au diocèse de Rouen, et y vécut plusieurs années dans la pratique des plus héroïques vertus. Souvent il sortait de la retraite qu'il s'était choisie pour aller prêcher les vérités du salut. Il mourut martyr de la chasteté, ayant été massacré par deux assassins qu'avait envoyés une femme qui n'avait pu le faire consentir à sa passion. On met sa mort vers l'an 894. Il est nommé en ce jour dans le martyrologe romain,

» brefs apostoliques que doit être solennellement proclamée » la sainteté de tous les serviteurs de Dieu qui s'en sont rendus dignes. C'est pourquoi nous avons jugé convenable de » rapporter brièvement les extraits suivants de sa vie, de ses » miracles et des débats auxquels cette canonisation a donné » lieu. »

Voyez la bulle, en latin et en allemand, dans l'ouvrage : *Der heil. Karl Borromeus, etc.* (par un anonyme), publiée par J. M. Sailer, etc., Augsbourg 1823, p. 132 sqq.

(29) L. 7, c. 18, p. 336.

(30) 1 Petr. IV, 17.

(31) Isa. XXIV, 2.

ainsi que dans celui de France. Son culte est célèbre dans les diocèses de Rouen, de Paris et de Beauvais. Le bourg où il souffrit le martyre, et qui porte son nom, est sur l'Epte, qui sépare la Normandie d'avec le Vexin français, à neuf lieues de Pontoise et à douze de Rouen. On y va en pèlerinage de tous les lieux voisins. Les fidèles visitent aussi par dévotion un ermitage où la tradition porte qu'il demeurait, et qui est auprès du bourg. Il y a dans le diocèse de Coutances, en Normandie, un autre bourg dit de *Saint-Clair*. On prétend que le Saint y fit sa demeure avant de se retirer dans le Vexin. L'abbaye de Saint-Victor, à Paris, célèbre la fête de saint Clair le 18 juillet, et en fait l'office avec octave. Le Saint est aussi patron titulaire d'une chapelle dépendante de l'église collégiale de Saint-Honoré, dans la même ville, et d'un grand nombre d'églises de Normandie (1).

Voyez ses actes dans Capgrave; du Saussay, Artur du Moustier, *Neustria pia*; et Trigan, *Hist. eccles. de Norm.*, t. II p. 201.

SAINT CHAMANT,

PREMIER ÉVÊQUE DE RODEZ.

CINQUIÈME SIÈCLE.

SAINT AMANT, vulgairement *saint Chamand*, eut la ville de Rodez pour patrie. Il entra de bonne heure dans l'état ecclésiastique. Ses vertus le firent placer sur le siége de Rodez. Il travailla avec un zèle infatigable à la conversion des idolâtres qui étaient encore en grand nombre dans son diocèse, et il en gagna beaucoup à Jésus-Christ par la force réunie de ses discours et de ses miracles. Il avait un attrait particulier pour les austérités de la pénitence, qu'il savait allier avec les fatigues des travaux apostoliques. Sa douceur et sa charité eurent aussi beaucoup de part aux conversions qu'il opéra. Il mourut vers la fin du cinquième siècle. Il est nommé en ce jour dans le martyrologe romain, qui a suivi ceux d'Adon et d'Usuard. Il eut pour successeur saint Quintien, qui voulut lever son corps de terre en 511; mais cette entreprise, selon saint Grégoire de Tours, ne fut point approuvée de saint Chamant, et il en fit des reproches à saint Quintien dans un songe.

Voyez la vie de saint Chamant par Fortunat de Poitiers, dont la meilleure édition est celle qu'a donnée le P. Labbe, *Bibl. Nov. Ms.* le *Gallia Chr. nova*, t. I p. 198; Baillet, etc.

SAINT JOANNICE, ABBÉ EN BITHYNIE.

L'AN 845.

JOANNICE, qui répara par la pénitence les désordres de sa jeunesse, parvint à une sainteté si éminente, que l'Église grecque l'a compté parmi les Saints les plus illustres de l'ordre monastique. Il naquit dans la Bithynie, et passa ses premières années à garder les pourceaux. Il s'enrôla depuis dans la compagnie des gardes de l'empereur Constantin Copronyme, ou de Léon surnommé Chazare, son fils et son successeur. Il était d'une constitution robuste et d'une intrépidité de courage à toute épreuve. Ses belles actions lui méritèrent des récompenses distinguées; mais sa foi ne put tenir contre le torrent de l'exemple. Il devint sectateur des iconoclastes, dont l'hérésie était alors protégée par la cour. Il eut cependant le bonheur de faire connaissance avec un saint religieux, qui, sous le règne de l'impératrice Irène, le retira tout à la fois du vice et de l'erreur. Touché d'une vive componction, il passa six ans dans la prière et la mortification, sans changer d'état dans le monde. Enfin, à l'âge de quarante ans, il quitta le service et se retira sur le mont Olympe en Bithynie, près de Pruse. Il demeura dans divers monastères pour se former aux pratiques de la perfection. Il apprit aussi à lire, et s'exerça à réciter le psautier par cœur. Sa prière était continuelle, et il avait toujours dans la bouche quelque aspiration pieuse. Il mena depuis la vie érémitique pendant l'espace de douze ans, après quoi il prit l'habit dans le monastère d'Ereste. Le don des miracles et celui de prophétie le rendirent célèbre dans tout l'Orient, ainsi que la prudence toute céleste qu'il avait pour conduire les autres dans les voies de la perfection. Il défendit avec zèle la doctrine de l'Église sur les saintes images, sous les règnes de Léon l'Arménien et de Théophile. Il eut beaucoup de part au triomphe que la vérité

(1) Quelques modernes ont imaginé un autre saint Clair, qu'ils font disciple de saint Nicaise de Rouen, et qu'ils supposent avoir été martyrisé sur le bord de l'Epte, peu de temps après son maître; mais cette opinion ne paraît appuyée sur aucun fondement solide. Voyez Trigan, *Hist. Eccl. de Norm.* t. II, etc.

Il y a un autre saint Clair, vulgairement appelé *saint Clars*, martyr en Aquitaine, et honoré le 1er juin; mais son histoire est fort obscure : les uns le font évêque, les autres le regardent comme simple prêtre. La ville de Lectour prétend avoir été le théâtre de son martyre. Son culte est célèbre dans plusieurs villes qui dépendent des métropoles de Bourges, de Bordeaux, d'Auch, de Toulouse. Voyez Baillet, etc.

remporta lorsque la pieuse impératrice Théodore proscrivit l'erreur des iconoclastes. Dans sa vieillesse, il se construisit une cellule près de son monastère, situé sur le Mont Antide, afin de s'y préparer au passage de l'éternité. Il mourut en 845, à l'âge de 116 ans, selon les uns, et de 80 ou de 90, selon les autres. Trois jours auparavant, il avait reçu une visite du patriarche saint Méthode.

Voyez sa vie publiée par Surius; Baronius et Baillet l'attribuent à Métaphraste; mais le P. Pagi la donne à un auteur anonyme. Le père Papebroch, *in Ephem. Gr. Mosch.* promet de meilleurs mémoires sur ce Saint, d'après Pierre et Sabas, qui étaient moines de sa communauté. Voyez Lambécius, t. VIII p. 266.

SAINT BRINSTAN, ÉVÊQUE DE WINCHESTER.

L'AN 934.

Saint Brinstan fut disciple de saint Grimbald. Ses vertus et ses lumières le firent placer en 931 sur le siége de Winchester, dont s'était démis le pieux évêque Trithestan, qui mourut l'année suivante. Il fut, selon Guillaume de Malmesbury, un prélat d'une sainteté éminente. Tous les jours il disait la messe pour les fidèles défunts. Pendant la nuit il récitait encore des psaumes dans le cimetière pour le repos de leurs âmes. Il ne laissait passer aucun jour sans laver les pieds à un certain nombre de pauvres qu'il servait ensuite à table lui-même. Lorsqu'il les avait renvoyés, il se mettait en prières, et donnait à ce saint exercice plusieurs heures de suite. Il mourut le 4 novembre 934, sans avoir éprouvé aucune maladie. Saint Elphége-le-Chauve lui succéda.

Voyez Guillaume de Malmesbury, *de Pontif.* l. 2 p. 242; Godwin, *de Episc. Angl.* etc.

† SAINT GRÉGOIRE, ABBÉ.

VERS L'AN 990.

L'abbaye de Borset ou Borcette, que les Allemands appellent *Burscheid* ou *Bordscheid* (Porcetum), n'était qu'à une petite demi-lieue d'Aix-la-Chapelle. La vallée de Borcette, si célèbre aujourd'hui par ses sources chaudes, n'était jusqu'au dixième siècle qu'un désert, retraite des sangliers qui lui ont donné son nom. Grégoire, fils de Nicéphore II, surnommé Phocas, empereur d'Orient, y bâtit un couvent d'hommes. Son père, pour affermir le pouvoir dans sa famille, avait donné la main de sa fille Théophanie au fils d'Othon, dit le Grand, qui lui succéda comme empereur d'Allemagne sous le nom d'Othon II, dit le Roux. Mais Grégoire préféra la solitude aux honneurs de ce monde, et se retira avec quelques compagnons à Borcette, dont il fut le premier abbé. Il vécut au dixième siècle, vers l'an 990. Les moines de son couvent furent dispersés plus tard par les événements du temps, et furent remplacés en 1220 par des religieuses de l'ordre de Cîteaux; c'est ainsi que cette maison devint une abbaye noble de filles, dont l'abbesse était autrefois princesse du Saint-Empire, et possédait la seigneurie de la commune de Borcette.

Voyez Molani *Nat. SS. Belgii*, p. 241; Fisen, *Flores eccl. Leod.*, p. 479; voyez l'Hist. de l'abbaye de Borcette (en allemand) par Quix, et le *Messager de Gand*, an. 1834, 2 l. p. 247.

† SAINT PERPÈTE ET SAINT ÉBREGISE,

ÉVÊQUES DE MAESTRICHT.

Tiré des *Acta SS. Belgii selecta*, t. II p. 316-330. Fisen, dans ses *Flores Eccl. Leod.* p. 478, et dans son *Hist. Ecclesiast. Leod.*, p. 82-85, donne un abrégé de la vie de saint Perpète. Les actes authentiques de ces deux Saints ne nous sont pas parvenus.

VERS L'AN 620 ET 622.

Après la mort de saint Gondulphe, qui, selon le sentiment le plus probable, reçut en 607 ou 608 le prix de ses vertus, le siége épiscopal de Maestricht fut occupé par saint Perpète, homme rempli de vertus, qui, dès ses premières années, semblait appelé à ces hautes fonctions. Le zèle et l'énergie avec lesquels il annonça la parole de Dieu lui avaient valu partout le surnom de *docteur des fidèles*. Après s'être consacré pendant près de treize ans au salut de ses brebis, il mourut de la mort des justes vers l'an 620, le quatrième jour de novembre, date que portent tous les martyrologes. Son corps fut enterré à Dinant, où son culte est très-célèbre, dans l'église de Notre-Dame (1). Nous avons la description de beau-

(1) Lors de la destruction de Dinant ordonnée par le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon (1466), on préserva heureusement la précieuse châsse qui renfermait les reliques de saint Perpète. Elle fut transférée à Bouvignes près de Dinant, qui n'en est séparée que par la Meuse.

Charles-le-Téméraire, qui avait invité les habitants des environs de Dinant à venir déraciner jusque dans ses fondements cette malheureuse cité, et à achever avec le marteau ce que l'épée et le feu avaient épargné, autorisa (par lettres du 4 mai 1472) les chanoines de la collégiale de Notre-Dame, *au lieu jadis appelé Dinant*, à réédifier leur église. Il leur avait déjà permis l'année précédente de quêter et mendier dans tous ses états. Ces faveurs donnèrent aux Dinantois l'occasion de réclamer la châsse de saint Perpète; mais les Bouvignois ne voulurent pas se dessaisir de ces précieuses dépouilles : ils soutinrent entre autres « *que la destruction*

coup de miracles opérés par son intercession en 1685 et les années suivantes. Des auteurs dignes de foi rapportent qu'on a vu pendant longtemps couler de l'huile du tombeau de saint Perpète (2).

Ce fut saint Ébregise qui succéda à saint Perpète sur le siége épiscopal à Maestricht. Les événements de sa vie sont tellement inconnus, que quelques auteurs le confondent avec saint Évergisle, évêque de Cologne (3), et par conséquent ne lui accordent pas le titre d'évêque de Maestricht. Mais ceux qui nous paraissent s'approcher le plus de la vérité distinguent Ébregise d'Évergisle, et le placent à la tête de l'église de Maestricht. Toutefois, son épiscopat ne fut pas long, attendu que son successeur, saint Jean l'Agneau, siégeait déjà en 624, comme l'a prouvé le savant Ghesquière (4).

---

5 NOVEMBRE.

—

SAINTE BERTILLE, ABBESSE DE CHELLES.

Tiré de sa vie, écrite peu de temps après sa mort, *ap. Mabill. Act. Ben.* t. III p. 21, et D. Toussaints du Plessis, *Hist. de Meaux*, l. 1, n. 47, 48, 50.

L'AN 692.

Sainte Bertille, issue d'une illustre famille du Soissonnais, vint au monde sous le règne de Dagobert I[er], et sa piété lui procura la vraie noblesse des enfants de Dieu. On la vit dès son enfance préférer l'amour des biens célestes à celui des créatures. Elle fuyait, autant qu'il lui était possible, les vains amusements du monde, pour ne s'occuper que d'objets sérieux, et surtout de la prière. Les douceurs qu'elle goûtait de plus en plus en conversant avec Dieu lui inspirèrent le dessein de renoncer entièrement au siècle. Comme elle n'osait s'en ouvrir à ses parents, elle consulta saint Ouen, qui crut devoir la confirmer dans sa pieuse résolution. Ils convinrent cependant l'un et l'autre, qu'ils prieraient quelque temps le Père des lumières, afin qu'il daignât manifester plus particulièrement sa volonté. Le Saint prit cette précaution, parce qu'il savait que rien n'est plus important que le choix d'un état de vie; qu'il est dangereux de ne pas marcher dans la voie assignée à chaque homme par la Providence; que l'amour-propre, par ses artifices, ne nous déguise que trop souvent les motifs qui nous font agir, et qu'il n'est pas rare que le démon ne se transforme en ange de lumière pour nous tromper plus sûrement.

Bertille, s'étant assurée que sa vocation venait du Ciel, ne balança plus à découvrir à ses parents ce qui se passait dans son âme. Ceux-ci, touchés des dispositions de leur fille, lui permirent de suivre les mouvements de la grâce. Ils la conduisirent au monastère de Jouarre en Brie, qu'avait fondé depuis peu le B. Adon, frère aîné de saint Ouen, et dans lequel il prit l'habit avec plusieurs jeunes gens de qualité (1).

Sainte Telchilde, qu'on croit avoir été professe de Faremoutier, gouvernait alors cette maison, dont elle était la première abbesse. Elle reçut Bertille avec empressement, et l'instruisit dans les voies de la perfection religieuse. La jeune novice, qui regardait la solitude comme un port assuré, remerciait sans cesse le Seigneur de ce que, par sa miséricorde, il l'avait soustraite aux tempêtes de la mer orageuse du monde; mais elle pensa qu'elle ne mériterait de devenir l'épouse de Jésus-Christ, qu'autant qu'elle s'efforcerait de le suivre dans la route pénible des humiliations et des renoncements qu'il avait tracés. Elle se mit donc au-dessous de toutes

» *de Dinant avait en lieu de l'autorité de notre saint Père le* » *pape*, qui requit pour la punir le feu duc (Philippe-le-Bon), » *comme bras séculier.* » Cet allégué était assurément faux, dit M. de Gerlache *(Révol. de Liége sous Louis-de-Bourbon*, p. 76): les Bouvignois n'auraient pu rapporter aucune preuve que le pape eût conseillé un pareil forfait. Aussi la cour de Malines, devant laquelle fut plaidé ce procès, ordonna par arrêt du 6 novembre 1475, à ceux de Bouvignes, de restituer aux Dinantois *les reliques de Monseigneur saint Perpète*, avec sa *fierte* (ou châsse), en telle valeur qu'ils les avaient reçues.

(2) Quoi qu'il en soit de ce fait, la chose ne nous paraît nullement invraisemblable. On connaît plusieurs Saints, des reliques ou du tombeau desquels on a vu couler de l'huile. Silvestre Aiossa a écrit un ouvrage sur ce sujet; Henschenius en parle, t. III de février, p. 563, *annot. d.* Voyez aussi: *Historia curationum quæ divinitus ope D. Perpetui, Leod. episcopi Dionanti contigerunt, cum descript. oppidi Dionantensis.* Liége 1601, in-4°. La même histoire a été imprimée en français, *ibid.* 1601, in-4°.

(3) Voyez ci-dessus, t. V p. 615.

(4) Voyez *Acta SS. Belgii selecta*, II, 424, n° 5, et ci-dessus t. IV p. 258.

(1) L'abbaye de Jouarre, située à quatre lieues de Meaux, fut fondée vers l'an 630. Au monastère d'hommes, saint Adon en joignit un de filles, suivant l'usage qui régnait alors. Le monastère de Rebais, que saint Ouen fonda vers le même temps à sept lieues de Meaux, était double aussi. Celui des hommes était le principal, et il est resté seul dans les siècles postérieurs. Ces maisons suivaient la règle de saint Colomban, qu'elles quittèrent depuis pour embrasser celle de saint Benoît. Bossuet, évêque de Meaux, attaqua juridiquement les exemptions de Jouarre et de Rebais, et soumit ces abbayes à la juridiction de l'ordinaire, sur la fin du dix-septième siècle. Voyez du Plessis. *Histoire de Meaux*, l. 5, p. 526, etc., t. I.

les sœurs, ne se jugeant pas digne de vivre parmi elles. La prudence et la vertu prévenant en elle le nombre des années, on lui confia successivement le soin de recevoir les étrangers, de pourvoir au soulagement des malades, et de veiller sur la conduite des enfants qu'on élevait dans le monastère. Elle s'acquitta si parfaitement de ces emplois, qu'on l'élut prieure pour aider l'abbesse dans le gouvernement des religieuses. Cette place fit briller sa ferveur d'un nouvel éclat. Son exemple animait toutes les sœurs; et elles auraient rougi de ne pas pratiquer toutes les observances que pratiquait leur prieure avec tant de fidélité.

Sainte Bathilde, femme du roi Clovis II, ayant fait reconstruire l'abbaye de Chelles, au diocèse de Paris, laquelle avait été fondée par sainte Clotilde, pria l'abbesse de Jouarre de lui envoyer quelques-unes de ses religieuses qui fussent en état, par leurs vertus et leur expérience, d'établir la régularité dans la nouvelle communauté (2). Bertille fut mise à la tête de la pieuse colonie, et désignée pour être première abbesse de Chelles, vers l'an 646 (3). Sa réputation se répandit bientôt au loin. Elle compta parmi ses religieuses plusieurs princesses étrangères. De ce nombre fut Héreswith, reine des Est-Angles. Elle était fille de Héréric, frère ou beau-frère de saint Edwin, roi des Northumbres. Elle épousa le pieux roi Anna, qui consentit qu'elle se séparât de lui pour renoncer au monde. Elle passa en France en 646, et mourut saintement à Chelles, où elle avait pris le voile. Sa fête est marquée au 20 septembre dans le martyrologe anglais de Wilson.

Sainte Bathilde, devenue veuve en 655, gouverna le royaume en qualité de régente; mais à la majorité de Clotaire III, son fils, c'est-à-dire en 665, elle se retira à Chelles, où elle prit l'habit. Elle vécut sous la conduite de sainte Bertille jusqu'en 680, que le Seigneur récompensa ses vertus par une heureuse mort.

Quelque nombreuse que fût la communauté de Chelles, et quelque qualifiées que fussent la plupart des religieuses qui la composaient, la paix n'y était jamais troublée. Toutes s'efforçaient, par une sainte émulation, de se surpasser les unes les autres en humilité, en douceur, en mortification, en charité. Bertille, qui voyait parmi ses filles deux grandes reines, ne cherchait à se distinguer que par son amour pour la perfection. Elle montrait par son exemple qu'on ne sait bien commander que quand on a appris à obéir. Cette heureuse disposition la préservait de l'orgueil et des vices qui en sont la suite ordinaire. Elle gouverna quarante-six ans, toujours avec la même vigueur et la même prudence. Les infirmités de la vieillesse, loin de diminuer sa ferveur, ne firent que l'augmenter. Elle mourut en 692.

Une personne qui a renoncé véritablement au monde en voit passer la figure devant ses yeux; elle méprise la frivolité de ses occupations; elle frissonne à la vue des scènes tragiques qu'il offre si souvent; elle redoute ses piéges; elle dédaigne ses promesses flatteuses; elle se défie de l'amorce de ses plaisirs qui conduisent tant d'âmes à une perte éternelle. Semblable à un homme qui est tranquille dans le port, elle contemple la fureur de cette mer orageuse, au milieu de laquelle les malheureux Égyptiens périssent après avoir lutté quelque temps contre les vagues qui les engloutissent. Il n'y a de sauvés du naufrage que ceux dont l'âme prend l'essor, et n'est point retenue par des affections terrestres et désordonnées.

SAINT LIÉ, SOLITAIRE DU BERRY.

VERS L'AN 534.

SAINT LÆTUS, vulgairement *saint Lié*, naquit dans le Berry, et passa les premières années de son enfance à garder les troupeaux de son père. Il entra fort jeune dans un monastère que gouvernait un saint abbé, nommé Trièce. Le désir d'une plus grande perfection l'en fit sortir dans la suite, et il passa dans celui de Micy ou de Saint-Mesmin, près d'Orléans. Il se lia d'une amitié fort étroite avec saint Avit, honoré le 17 juin. Ils se retirèrent depuis l'un

(2) Yepez, *Chron. de S. Ben.* t. II p. 410, met la seconde fondation du monastère de Chelles en 662; et Mabillon, *Act. Ben.* t. III p. 25, en 656; mais on ne peut admettre ces dates, puisque, suivant Bède, l. 4, c. 23, sainte Héreswith se retira à Chelles en 646; elle y était, au rapport du même auteur, lorsque sainte Hilde sa sœur prit le voile en Angleterre en 647, et elle y mourut en 680, après trente-trois ans de profession. Sainte Bertille, qui gouverna l'abbaye de Chelles quarante-six ans, ne mourut donc point en 702, comme Baillet et Mabillon l'ont conjecturé, mais en 692. Il suit encore de là que sainte Héreswith quitta l'Angleterre avant la mort du roi Anna son mari, arrivée en 654. Voyez D. du Plessis, *ibid.* p. 699.

(3) Le monastère de Chelles fut fondé auprès du palais où la plupart des rois de France firent leur principale résidence, depuis Clovis jusqu'à Charlemagne. On l'appelait *Kala* ou *Cala.* (Voyez Mabillon, *de re diplomaticâ*, l. 4, p. 25, et *Sæc.* 5, *Ben. part.* 1, p. 450; saint Grégoire de Tours, l. 5, c. 39.) Ce palais subsista encore plusieurs siècles après Charlemagne. Le roi Robert y fit assembler un concile en 1008. (Labbe, *Conc.* t. IX p. 787.) C'est sur les ruines de ce palais qu'a été bâtie la ville de Chelles qui subsiste aujourd'hui.

et l'autre dans une solitude de la Sologne. Saint Avit étant retourné à Micy, saint Lié alla se fixer dans le bois d'Inatoire, dit depuis la Forêt-aux-Loges, en Beauce. La réputation de sainteté dont il jouissait lui attira la visite de plusieurs solitaires d'une grande piété. Il fut aussi visité par l'abbé Trièce. On met sa mort vers l'an 534. On construisit dans la suite une chapelle sur son tombeau, et il s'est formé depuis, en ce lieu, un village considérable qui porte le nom du Saint. Ses reliques étaient dans l'ancienne collégiale de Pluviers, au diocèse d'Orléans. Il n'est pas certain que saint Lié ait été prêtre, quoiqu'il ait ce titre dans le martyrologe d'Usuard et dans le martyrologe romain.

Voyez Baillet, le P. Longueval, *Hist. de l'Église Gallic.* t. II p. 416, etc.

---

† LE B. RAYNIER,

DU BOURG DU SAINT-SÉPULCRE, CAPUCIN.

Tiré du suppl. de Ch. Butler, par l'abbé Tresvaux. — Voyez l'*Abrégé historique de la vie des Saints des trois ordres de Saint-François*, par le P. Ferot, t. III p. 291.

L'AN 1589.

Ceux qui voudraient juger les Capucins d'après les railleries des gens du monde, les calomnies des libertins et le mépris qu'ont affecté pour eux les prétendus philosophes, en auraient une idée tout à la fois très-fausse et très-injuste. De toutes les congrégations religieuses qui ont pris naissance dans les derniers siècles, il en est peu qui aient été plus respectables et plus utiles. Ce saint ordre a donné des exemples admirables d'un généreux mépris du monde, de la pratique exacte de la pauvreté évangélique, d'une austère pénitence et d'une ardeur apostolique pour le salut des âmes. Il a fourni un grand nombre de saints, d'habiles théologiens, de judicieux interprètes de l'Écriture sainte, de zélés missionnaires, de fervents prédicateurs, de sages directeurs, et des maîtres consommés dans la vie spirituelle (1). C'est à cette pieuse société qu'appartenait, par sa profession, le B. Raynier, du bourg du Saint-Sépulcre. Il naquit, dans cette ville de Toscane, de parents pauvres et vertueux, vers l'an 1510, et reçut au baptême le nom de *Sancti* ou *Saint*. Une éducation chrétienne développa si bien en lui ses heureuses dispositions, que, dès sa première jeunesse, il faisait ses délices de la prière. On raconte que, la quittant un jour pour faire rentrer dans l'étable un bœuf indocile, cet animal furieux l'enleva en l'air avec ses cornes. Sancti se remit de suite à l'oraison, sans que cet accident eût été capable de l'en distraire.

A deux mille pas de la ville qu'il habitait, se trouvait un couvent de Capucins appelé le Mont-Cassal. Le chemin pour y arriver était âpre et très-difficile. Cet obstacle n'empêchait point le saint jeune homme de s'y rendre toutes les nuits; et lorsqu'il y était parvenu, il se tenait à la porte de l'église pendant que les religieux récitaient les matines.

Une piété si fervente devait porter Sancti à la pratique des vertus les plus sublimes du christianisme. Rempli d'estime et d'amour pour la pureté, il désirait passer ses jours dans le célibat. La volonté de son père en décida autrement; à dix-huit ans il fut marié; mais Dieu, satisfait de l'obéissance de son serviteur envers ses parents, lui donna les moyens de conserver sa chasteté dans toute son étendue, en permettant que par une mort prompte son épouse lui fût enlevée. Dégagé de ses liens, il en chercha de plus durables; et ayant entendu publier les vertus d'un bienheureux de l'ordre de Saint-François, appelé Raynier, il résolut d'embrasser cet institut qui lui paraissait offrir tant de moyens pour parvenir à la perfection. S'étant présenté chez les Capucins, il y fut admis et reçut le nom de Raynier sous lequel il est connu.

Le démon, jaloux des progrès du nouveau religieux dans la vie spirituelle, agita son âme par de violentes tentations; mais Raynier, par la résistance qu'il y apporta, en sortit victorieux, et s'affermit ainsi de plus en plus dans la vertu. Plein de respect pour la règle à laquelle il s'était soumis, il l'observait dans tous ses points avec une grande exactitude. Rien ne lui paraissait impossible lorsqu'il fallait pratiquer l'obéissance, et l'on assure que par ce motif il fit une fois en six heures une route qu'un homme à pied n'eût pu faire en moins de trois jours. A cette obéissance entière il joignit l'humilité; et comme la réputation de sainteté dont il jouissait le rendait l'objet de la vénération publique, pour s'y dérober dans ses voyages, il sortait avant le jour des lieux où il avait passé la nuit, de crainte que le concours de peuple qui le suivait et les bénédictions qu'on lui donnait ne fissent entrer la vanité dans son cœur.

L'esprit d'oraison qu'il avait possédé dès sa jeunesse se développa en lui davantage; il l'éleva jusqu'aux ravissements, et remplit son âme des consolations les plus abondantes. Ainsi uni à Dieu, Raynier ne craignait point la mort; en ayant connu l'époque par révélation, il s'y prépara avec tranquil-

(1) Voyez, après la vie du B. Raynier, la Notice de la vie et des écrits du P. Ambroise de Lombez.

lité et ne négligea rien pour qu'elle répondît à la sainteté de sa vie. Ce fut à l'église qu'il voulut recevoir la communion en forme de viatique. Il se rendit ensuite à l'infirmerie, où on lui administra l'Extrême-Onction, et le même jour, vers la fin de complies, élevant les yeux au ciel, comme un homme absorbé dans la contemplation des choses divines, il rendit paisiblement son esprit à son Créateur, en 1589.

Le peuple, instruit de sa mort, vint en si grande foule au couvent qu'on fut obligé d'en fermer les portes; mais ayant par les fenêtres pénétré dans l'intérieur, il mit en pièces ses habits, pour conserver quelque chose d'un homme que l'on vénérait comme un Saint. Les vêtements dont on le couvrit successivement eurent un pareil sort, et le corps même ne fût pas resté entier, si l'évêque du lieu n'y eût mis ordre en le faisant enfermer. L'odeur suave qu'il exhala depuis ce moment et les miracles opérés par l'intercession de ce saint religieux firent songer à travailler à sa béatification. On s'en est occupé pendant longtemps; enfin, le pape Pie VII a autorisé son culte, et maintenant on l'Honore dans l'ordre de Saint-François.

NOTICE DE LA VIE ET DES ÉCRITS DU PÈRE AMBROISE DE LOMBEZ, CAPUCIN (1).

Le P. Ambroise de Lombez a été sans contredit un des écrivains ascétiques les plus distingués du XVIIIe siècle. Ses ouvrages, par l'heureuse réunion de l'exactitude, de la morale et de la pureté du style, ont acquis une réputation qui semble devoir se conserver longtemps. Il naquit à Lombez, ville autrefois épiscopale du Languedoc, le 20 mars 1708. Son nom de famille était La Peyrie. Éclairé de bonne heure sur la vanité et les dangers du monde, il prit la résolution de le quitter. Dès qu'il eut atteint sa seizième année, il embrassa l'état religieux. L'ordre qu'il choisit fut celui de Saint-François, et la congrégation celle des Capucins, société recommandable par l'esprit de pénitence et de ferveur qui l'a animée jusqu'à l'époque de sa destruction en France. La Peyrie y entra le 25 octobre 1724. Ce fut alors qu'il reçut, suivant l'usage établi, le nom d'Ambroise, joint à celui de sa ville natale. Les talents du jeune religieux, ainsi que son mérite, furent bientôt remarqués; il devint successivement professeur de théologie, gardien et définiteur, c'est-à-dire assistant du supérieur de la province. Il travailla avec beaucoup de zèle à la direction des âmes, fonctions qu'il remplissait avec une rare capacité et avec un égal succès. Il fut l'instrument dont Dieu se servit pour convertir un grand nombre de pécheurs, pour affermir les justes dans la pratique de la vertu, pour assurer les pusillanimes et ceux qui avaient une conscience trop timorée. Ce fut en faveur des chrétiens trop prompts à s'inquiéter et à se troubler dans la vie spirituelle què le P. Ambroise composa le meilleur de ses ouvrages et celui qui a fait sa réputation. Il est intitulé : *Traité de la paix intérieure.* L'auteur, ainsi qu'il le dit lui-même, entreprit son livre pour calmer les peines qui se rencontrent dans les voies de la piété. Ce livre, qui parut pour la première fois en 1756, se fit promptement remarquer par l'esprit méthodique qui y règne, par la pureté du style et par la douceur de la morale. Aussi les éditions se succédèrent-elles en peu de temps, et maintenant encore on les réimprime souvent. Peu de livres en ce genre méritent mieux l'estime du public et se font lire avec plus de plaisir. Les écrivains qui ont parlé des ouvrages ascétiques ont donné à celui-ci de grands éloges. Le savant évêque de Toulon, Albert Joly de Choin, en indiquant dans son *Rituel* le *Traité de la paix intérieure,* dit que c'est un des meilleurs livres qui aient paru sur cette matière. L'auteur des *Trois siècles de la littérature française,* Sabbatier de Castres, en fait également un élogo accompli. A cette première production, le père Ambroise en fit succéder une autre dans le même genre, c'est le Recueil de ses lettres spirituelles sur la paix intérieure.

Quoique ce recueil soit moins répandu que son Traité, il est néanmoins estimé et recherché des personnes de piété. Il paraît n'avoir été publié qu'en 1766, quoique l'approbation du censeur et la permission du supérieur général des Capucins soient de l'an 1765. Enfin, nous devons encore à la plume du P. Ambroise un troisième ouvrage qui a pour titre : *Traité de la joie de l'âme chrétienne,* tracé suivant le même plan que le Traité de la paix intérieure. Le pieux religieux, que le zèle de la sanctification des âmes avait rendu écrivain, soutenait par ses vertus la vérité des maximes qu'il exprimait dans ses livres avec autant de netteté que de précision, d'élégance que d'onction. On lui trouvait plusieurs traits de ressemblance avec le saint évêque de Genève. Il mourut en odeur de sainteté au couvent de Saint-Sauveur, près Barèges, le 25 octobre 1778, à l'âge de soixante-dix ans.

(1) Cette notice, rédigée par l'éditeur du supplément de Butler, a paru en tête de la nouvelle édition des *Lettres spirituelles du père Ambroise de Lombez,* publiée à Paris, par Méquignon Junior, en 1825.

---

6 NOVEMBRE.

SAINT LÉONARD, ERMITE EN LIMOUSIN.

Nous n'avons plus la vie originale du Saint, qui fut écrite peu de temps après sa mort, et dont Waleran, Saxon, évêque de Naümbourg, parle dans sa lettre à Gertrude, veuve de Henri, comte de Nordheim, *ap. Martène, ampl. collect.* t. I, *col.* 635. La plus ancienne qui existe aujourd'hui fut composée dans le Limousin, un peu avant le concile tenu à Limoges en 1031. Il est assez probable qu'elle a pour auteur Jordain de Laron, prévôt de Saint-Léonard, puis évêque de Limoges. Elle a été abrégée par Vincent de Beauvais, l. 21, *spec. hist.* c. 11; par Bernard Guidonis, *Specul. Sanctoral.*, par Monbritius, Surius, Haræus d'Utrecht, Sanctoro, etc. Cette même vie a été donnée en français, mais avec des additions qui n'ont d'autre autorité que celle d'une tradition populaire, par Jos. Chalard, Noblac, 1624; par le P. Bernardin, carme déchaussé, Limoges, 1681; par le P. Vanlaton, récollet, Douai, 1740. On a composé une autre vie de saint Léonard, d'après les leçons de l'office qu'on récitait en son honneur au quatorzième siècle dans l'église collégiale de Meun-sur-Loire; mais c'est une pièce sans critique, et dans laquelle on trouve bien des

détails hasardés, que n'adopteront pas légèrement ceux qui aiment la vérité. Voyez le Cointe, *ad an.* 546, et le bon ouvrage de M. l'abbé Oroux, chanoine de Saint-Léonard de Noblac, imprimé à Paris chez Barbou, en 1760, sous le titre d'*Histoire de la vie et du culte de saint Léonard du Limousin*, in-12.

SIXIÈME SIÈCLE.

Saint Léonard, que le peuple appelle saint Liénard, était un seigneur français qui jouissait d'une grande réputation à la cour du roi Clovis Ier. Dieu se servit de saint Remi pour le convertir à la foi; et il est probable que ce fut après la journée de Tolbiac. A peine eut-il connu les obligations que le christianisme impose à ceux qui le professent, et les récompenses promises aux fidèles disciples de Jésus-Christ, qu'il résolut de renoncer au monde et de quitter la cour, pour profiter des leçons et des exemples de celui auquel il était redevable du plus précieux des dons. Fidèle imitateur de son maître, il en retraça bientôt toutes les vertus, surtout le désintéressement, le zèle et la charité. Il prêcha la foi pendant quelque temps; mais craignant d'être rappelé à la cour, et d'ailleurs brûlant d'un désir ardent de se consacrer entièrement à Dieu dans la solitude, il partit secrètement et se retira dans le territoire d'Orléans.

A deux lieues de cette ville était le monastère de Micy, fondé en 508 par saint Euspice. Il avait alors pour supérieur saint Maximin ou Mesmin, dont il prit le nom par la suite. Maximin, neveu du fondateur, était renommé pour son éminente sainteté (1). Léonard se mit sous sa conduite, et fit profession à Micy, où il trouva des modèles de perfection, surtout dans son supérieur et dans saint Lié, qui embrassa depuis la vie monastique.

Après la mort de saint Mesmin, arrivée en 520, saint Lifard, son frère, qui avait renoncé au monde à l'âge de quarante ans, fonda un monastère à Meun-sur-Loire. Ce monastère, qui a subsisté jusqu'au onzième siècle, fut sécularisé en 1068, et changé en un chapitre de chanoines séculiers. Léonard, qui soupirait également après une solitude plus parfaite, quitta Micy vers le même temps. Il passa dans le Berry, où il convertit plusieurs idolâtres. Il gagna le Limousin, et fixa sa demeure dans la forêt de Pauvain, à quatre lieues de Limoges. Il se construisit un oratoire dans un lieu appelé Nobiliac ou Noblac. Des herbes et des fruits sauvages faisaient toute sa nourriture. Il fut pendant quelque temps inconnu aux hommes, et Dieu seul était témoin de l'austérité de sa pénitence. Son zèle l'ayant porté à instruire les peuples du voisinage, plusieurs de ses auditeurs furent singulièrement touchés de ses discours; il y en eut même qui se sentirent animés du désir d'imiter son genre de vie. Ils allèrent donc le trouver dans son désert, ce qui donna naissance à un monastère qui devint célèbre par la suite, et auquel on donna le nom de Noblac, puis de Saint-Léonard de Noblac (2). Le roi, pénétré de vénération pour notre Saint, dont les miracles répandaient au loin la réputation, lui fit don d'une partie considérable de la forêt où il vivait avec ses disciples (3).

Léonard, étant encore dans le monde, avait une grande charité pour les captifs et les prisonniers; il travaillait avec un zèle infatigable à leur procurer tous les soulagements dont ils avaient besoin, et surtout à les retirer du vice. Il obtint même la liberté à plusieurs d'entre eux. Il se rendit particulièrement recommandable par la même vertu, lorsque sa sainteté l'eut fait connaître au monde dans le Limousin. L'auteur de sa vie rapporte que quelques prisonniers furent miraculeusement délivrés de leurs chaînes par ses prières, et que le roi lui accorda, par un privilége spécial, de pouvoir quel-

(1) On peut voir, sur la fondation du monastère de Micy ou de Saint-Mesmin, le P. Longueval, *Hist. de l'Église Gall.*, t. II p. 241. Cet auteur dit que ce fut le premier monastère fondé par les Français. Voyez aussi l'abbé du Bos, *Hist. crit. de l'établissement de la Monarchie française*, t. II p. 237, ed. in-4o; Mabillon, *Sæc. 4, Ben.; la Gallia Christ. nova*, t. VIII, et la vie de saint Mesmin, sous le 15 décembre.

(2) Le P. Longueval se trompe en appelant ce lieu *le Noblet*. Baillet, *Topogr. des Saints*, p. 132, confond notre Saint avec saint Léonard, abbé de Celles en Berry, qui florissait en 542, et qui est honoré dans le diocèse de Bourges le 30 décembre. Il confond aussi Noblac avec l'abbaye de Nouailles, au diocèse de Poitiers, laquelle est encore appelée Nobiliac. Ce nom était commun à plusieurs autres lieux. Celui où fut bâtie l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras le portait. Ce mot donnait à entendre que le roi accordait au lieu dont il s'agissait les mêmes priviléges qu'à la noblesse, ou l'exemption de certaines taxes. Voyez Coulon, *Rivières de France*, t. I p. 323. Il signifiait au moins que le terrain était un don du roi. En France, les forêts appartenaient anciennement aux rois qui étaient passionnés pour la chasse et qui avaient des châteaux auprès des bois. Voyez le Beuf, *Diss. sur l'Histoire de France*, t. I p. 334.

On lit dans la vie de saint Léonard que Théodebert, fils de Thierri, roi d'Austrasie, donna le terrain dont nous parlons au saint ermite, en reconnaissance de ce que la reine, dans une couche très-laborieuse, avait obtenu par ses prières une heureuse délivrance. Voilà peut-être l'origine de la dévotion qui fait implorer l'intercession de saint Léonard pour les femmes qui sont en travail d'enfant.

(3) Le P. Le Cointe conclut de ce qui est dit des prédications de saint Léonard, qu'il était prêtre; mais ce caractère ne lui est donné nulle part. Le P. Papebroch observe qu'on le représente ordinairement en dalmatique, ce qui convient à un diacre, t. IV *Maii*, p. 624. Il est probable qu'il reçut le diaconat avant de quitter le monastère de Micy.

quefois les mettre en liberté. Ce fut vers ce temps-là que certains évêques et autres personnes illustres commencèrent à jouir du même privilége (4).

Le Saint, ayant comblé la mesure de ses bonnes œuvres, alla en recevoir la récompense dans le ciel, le 6 novembre, vers l'an 559. L'église dédiée sous son invocation à Noblac a été longtemps desservie par des chanoines réguliers; elle jouit encore d'un grand nombre de priviléges. Saint Léonard est patron de plusieurs églises de France, où il est honoré avec une dévotion particulière. Son culte n'était pas moins célèbre en Angleterre avant la prétendue réforme. Dans la liste des fêtes, publiée à Worcester en 1240, on voit que celle de saint Léonard était chômée jusqu'à midi; qu'on y était obligé d'entendre la messe, et que le labourage était le seul travail qui y fût permis (5). On invoque particulièrement ce Saint en faveur des prisonniers et des femmes en travail d'enfant. On lui attribue un grand nombre de miracles (6). On lit son nom dans le martyrologe romain et dans plusieurs autres, spécialement dans ceux de France et d'Angleterre (7).

La solitude a toujours fait les délices des vrais serviteurs de Dieu, parce que la retraite facilite les

(4) Quelques modernes attribuent à saint Léonard le privilége en vertu duquel les évêques d'Orléans délivrent tous les prisonniers, lorsqu'ils font leur entrée solennelle dans cette ville, pour prendre possession de leur siége. L'auteur de la *Dissertation sur le privilége des évêques d'Orléans* assure, p. 8, qu'il fut accordé par le roi Thierri, sur les représentations de saint Léonard; et il cite à ce sujet la vie de ce Saint publiée par Surius, où l'on ne trouve rien de semblable. Il est plus probable qu'on doit attribuer ce privilége à saint Agnan, évêque d'Orléans. Voyez Piganiol, *Description de la France*, t. X, n. 131.

(5) Spelman, *Conc.* t. II p. 358; les canons anglais de Johnson, *ad an.* 1362, n. 3.

(6) Un des plus éclatants miracles attribués à saint Léonard, est la délivrance de Martel, sire de Bacqueville, au pays de Caux, dans le quatorzième siècle. Il avait été fait prisonnier par les Turcs avec deux autres seigneurs français. La rigueur et la durée de sa captivité commençaient à lui ôter l'espérance de revoir jamais sa patrie. L'esclave qui avait soin de lui et à qui il avait souvent parlé de l'excellence de la religion chrétienne, l'avertit un jour que le lendemain on devait le condamner à mort. Aussitôt il se mit en prières, et invoqua pendant une partie de la nuit saint Léonard, avec la plus vive confiance, faisant vœu de bâtir une chapelle en son honneur, s'il le délivrait du péril dont il était menacé. Il s'endormit ensuite. A son réveil il se trouva miraculeusement transporté à l'entrée de la forêt de Bacqueville, ayant encore les fers aux pieds et aux mains. Il s'empressa de témoigner sa reconnaissance à son libérateur, et fit bâtir, sous l'invocation du Saint, une chapelle dans son château.

Ce fait est rapporté par un grand nombre d'historiens. Quoique plusieurs circonstances qui y ont été ajoutées n'aient peut-être pas la même certitude, la tradition des habitants du lieu, leur dévotion singulière pour saint Léonard, et divers monuments qui subsistent encore aujourd'hui, ne permettent pas de douter que le seigneur de Bacqueville n'ait dû sa délivrance à l'intercession du Saint. La procession qui se fait tous les ans le premier dimanche de novembre en est une preuve suffisante.

Cette note nous a été donnée par M. l'abbé Trochet, originaire de Bacqueville, curé de Somery au diocèse de Rouen.

(7) On peut voir le calendrier qui est à la tête du Ms. in-fol. intitulé *Scala Mundi*, lequel est dans la bibliothèque du collége anglais à Douai.

La plus grande partie des reliques de saint Léonard se garde encore dans l'église qui porte son nom à Noblac. Des lettres patentes, données par le roi Charles VII en 1442, prouvent que ce prince avait une grande dévotion pour notre Saint. Il lui recommanda son royaume avant d'entreprendre la guerre contre les Anglais; et après les victoires qu'il remporta sur eux, il envoya une châsse pour renfermer ses reliques. Cette châsse représentait le château de la Bastille de Paris. Le roi envoya aussi un petit coffret où il s'était fait représenter à genoux; le tout était d'argent doré et travaillé avec beaucoup d'art et de délicatesse. Lorsqu'on eut reçu ces pieux dons de la libéralité de ce prince, on y renferma le chef et quelques ossements du Saint; on mit le reste dans une autre châsse, aussi d'argent doré. Plusieurs églises ont obtenu quelques portions de ces reliques. On voit deux anciens reliquaires, qui contiennent des ossements de saint Léonard, dans la chapelle de son nom, à Pont-à-Raisse, près de Douai; c'est un lieu de dévotion célèbre, où l'on assure qu'il s'est opéré des miracles, dont quelques-uns sont rapportés par Arnold de Raisse, *in Gazophilacio Belgic.* p. 446, et par Vanlaton dans sa vie du Saint. On croit que les reliques dont il s'agit ici sont les mêmes que celles qui étaient chez les Cisterciennes de Flines, et que ces religieuses firent transporter à Pont-à-Raisse, pour n'être plus distraites dans leur solitude par le concours des pèlerins. Voyez Martène, *Voyage lit.* t. I p. 217.

Il y a deux autres Saints du même nom : saint Léonard de Vandruve ou de Corbigny, et saint Léonard de Dunois. Nous avons donné la vie du premier sous le 15 octobre. Nous ajouterons ici quelques détails sur ses reliques. Elles furent transférées à Tournus, et peu de temps après (vers 881) à l'abbaye de Corbigny. Voyez la chronique de Foulques, moine de Tournus; Juenin, *Hist. de Tournus, preuves*, p. 20, etc. Les calvinistes les brûlèrent à Corbigny, en 1562, et pillèrent le monastère. On ne sauva qu'une petite partie de ses reliques, qu'on garde dans la collégiale de Varzi, au diocèse d'Auxerre. C'est de là que sont venues celles qui sont présentement à Corbigny. Voyez *Gallia Christ.* t. IV, *col.* 478.

Saint Léonard de Dunois est honoré dans le diocèse de Blois, et nommé sous le 8 décembre dans l'ancien martyrologe d'Auxerre, qui est du dixième siècle. C'était un solitaire qui vivait dans le Dunois, et qui paraît avoir été à Micy dans le même temps que saint Léonard du Limousin; du moins donne-t-on deux Saints du nom de Léonard pour disciples à saint Maximin ou saint Mesmin, et il est fait mention de l'un et de l'autre dans d'anciens vers latins publiés par Mabillon, *Act. Ben. Sæc.* 1, p. 580. Les reliques de saint Léonard de Dunois se gardent encore dans l'église paroissiale bâtie à l'endroit où était sa cellule et où il fut enterré. Elles furent vérifiées par l'évêque de Chartres, en 1226; et par l'évêque de Blois, en 1748. Du Saussay confond ce Saint avec saint Evremond, patron de Creil, au diocèse de Beauvais, quand il dit que ses reliques furent brûlées à Creil par les calvinistes, dans le seizième siècle.

moyens de converser avec le ciel. C'est ce qu'on pourrait prouver dans l'ancienne loi, par la pratique des Nazaréens, des prophètes et de toutes les personnes qui faisaient une profession spéciale d'honorer le Seigneur; et dans la nouvelle, par l'exemple de Jésus-Christ et de tous les Saints. Isaac allait dans les champs lorsqu'il voulait méditer. Moïse était dans le désert quand le Seigneur se fit voir à lui. Le silence de la solitude arrête les égarements de l'esprit; la force et la vigueur de l'âme augmentent par le repos et le recueillement; et dans cet état de calme, on est plus capable de réfléchir sur soi-même, sur ses besoins, et de contempler les mystères de la religion, le bonheur de la patrie céleste, les fondements de l'espérance chrétienne. Ne nous trompons cependant pas, en attribuant ces avantages à la solitude purement extérieure; il s'agit principalement ici de la solitude intérieure, de celle qui nous dégage des soins du monde, qui nous affranchit de l'attachement à nos sens, qui bannit jusqu'aux pensées propres à nous distraire ou à nous jeter dans le trouble; autrement nous éprouverions plus de persécutions dans la retraite qu'au milieu des occupations de la vie la plus active. Mais la retraite est-elle praticable à un chrétien obligé de vivre dans le monde? Oui : qu'il n'aime ni l'esprit ni les maximes du monde; qu'il soit aussi recueilli que peut le lui permettre le genre de vie qu'il a embrassé; qu'il n'oublie jamais que le salut est la plus importante, et même l'unique affaire; qu'il évite les vains amusements, les conversations inutiles; qu'il emploie tous les jours, dans ceux surtout que l'Église a consacrés au Seigneur, un certain temps à la prière, à de pieuses lectures et à la méditation de la loi divine.

SAINT WINOC,

ABBÉ DE WORMHOUT, EN FLANDRE.

L'AN 717.

Parmi les Bretons qui passèrent dans les Gaules, dans la vue de se soustraire à la fureur des Anglo-Saxons, plusieurs profitèrent des calamités publiques pour s'attacher à la recherche des biens éternels. Aussi la Bretagne produisit-elle un grand nombre de Saints pendant quelques siècles. Winoc sortait d'une de ces familles bretonnes qui s'étaient établies dans la Bretagne, province de France. Il paraît qu'il était fils du roi Howel III et frère des rois Salomon et Judoc, ou Jose (1). On voit, par son exemple, combien il est utile d'avoir reçu une éducation chrétienne.

Il s'associa trois jeunes gentilshommes qui avaient les mêmes inclinations. Ils firent ensemble plusieurs pèlerinages, et visitèrent à Saint-Omer le monastère de Sithiu, connu depuis sous le nom de Saint-Bertin. La ferveur des religieux qui l'habitaient les frappa singulièrement, et ils se fixèrent parmi eux en prenant l'habit. Les noms des trois compagnons du Saint étaient Quadenoc, Ingenoc et Madoc (2).

Quelque nombreuse que fût la communauté, on y distingua bientôt Winoc. Quelque temps après, saint Bertin, abbé de Sithiu, envoya les quatre moines bretons former un établissement dans des marais du côté de la mer. Hérémar, gentilhomme flamand, leur donna une terre nommée Wormhout, et la charte de cette fondation existe encore aujourd'hui. Winoc fut mis à la tête de la nouvelle communauté. Après avoir construit avec les frères les cellules et l'église, il bâtit un hôpital pour les pauvres : leur vie se passait à servir Dieu et le prochain.

Le monastère de Winoc devint fort nombreux et répandait au loin la bonne odeur de Jésus-Christ. La réputation de sainteté dont jouissait l'abbé fut encore augmentée par les miracles qu'il opérait. Il était le plus humble des frères, et on l'eût pris pour le serviteur de tous. Son plus grand plaisir était d'aller servir les pauvres dans l'hôpital. Dans sa vieillesse même, il s'appliquait aux travaux les plus pénibles et les plus humiliants. Le désir ardent qu'il avait d'être réuni à Jésus-Christ fut enfin accompli le 6 novembre 717. Il fut enterré dans son monastère.

Le siècle suivant, les pirates danois ayant fait une descente sur les côtes de Flandre, les reliques du Saint furent portées à Sithiu. En 920 le comte Baudouin-le-Chauve fit construire ou fortifier le château de Berg pour défendre ses états contre les incursions des Barbares. Neuf ans après il y fonda un monastère de Bénédictins, sous l'invocation de saint Martin et de saint Winoc; les reliques de notre Saint y furent transférées. Les biens du monastère de Wormhout, qui n'était pas éloigné, furent unis à celui de Berg; et cette ville a été depuis appelée Berg-Saint-Winoc (3).

Voyez la vie du Saint, publiée par Mabillon, *Sæc. 3 Ben. part.* 1; Miræus, *Fast. Belg. et Chron. Belg.* Guicciardini,

(1) Voyez D. Morice, *Hist. de Bret.* t. I p. 22, *et not. ibid.* p. 785 et 818.

(2) Léland, *Itiner.* t. III p. 48, *Vit. S. Winoci.*

(3) Le monastère de Wormhout fut détruit par les Normands en 880; et plus tard remplacé par un petit prieuré dépendant de l'abbaye de Berg.

Descript. Belgic. Voyez surtout la dissertation de Ghesquière, dans ses *Acta SS. Belgii selecta*, t. VI p. 383 sq.

SAINT ILTUT,

ABBÉ DANS LE PAYS DE GALLES.

SIXIÈME SIÈCLE.

Iltut ou Elchut, issu d'une famille noble, naquit dans le comté de Glamorgan. Il servit quelque temps dans les armées du roi Arthur, dont il était parent, et s'y acquit une grande réputation par sa valeur. Saint Cadoc, abbé de Llan-carvan (1), qui avait été successivement disciple de saint Germain et de saint Dubrice, et qui était alors évêque de Llandaff, lui inspira le mépris du monde et l'amour de la vraie sagesse. Ayant reçu la tonsure, il passa plusieurs années sous la conduite de celui qui l'avait fait entrer dans la voie de la perfection, et se rendit fort habile dans les sciences ecclésiastiques. Il fonda depuis, dans le voisinage de Llancarvan, du côté de la mer, un monastère qui devint célèbre par son école, et qui prit le nom de Llan-Iltut ou Llantwit. On compta parmi ses disciples saint David, saint Samson, saint Magloire, saint Gildas, et plusieurs autres Saints dont quelques-uns furent élevés à l'épiscopat. Iltut joignait le travail des mains aux veilles, au jeûne et à la prière. Il remit à la fin la conduite de son école à Isham, un de ses disciples, afin de suivre plus librement l'attrait qu'il se sentait pour la retraite. Il passa trois ans dans une entière solitude, et y pratiqua des austérités extraordinaires. Le désir de visiter ses disciples et ses amis le fit passer dans la Bretagne quelque temps avant sa mort. Il était à Dol lorsque le Seigneur l'appela à lui, dans le sixième siècle (*). Il est encore patron titulaire d'une église du comté de Glamorgan, qu'il avait originairement fondée. Bale et Pits font mention de deux lettres doctrinales qu'il avait écrites; mais nous n'avons plus la plupart des ouvrages des anciens docteurs bretons; ils ont péri par l'injure des temps.

Voyez Usssérius, *Antiq. Eccles. Britan.*; les *Annales d'Alford*; Léland, *de Script.* p. 488, *édit. Tanner, an.* 1748.

(1) A trois milles de Cowbridge, dans le comté de Glamorgan.

(*) L'église de Landebaëron, dans l'ancien diocèse de Tréguier en Basse-Bretagne, croit posséder le chef de ce saint abbé, qu'elle conserve depuis un temps immémorial.

7 NOVEMBRE.

SAINT WILLIBRORD,

PREMIER ÉVÊQUE D'UTRECHT.

Tiré de sa vie, écrite par Alcuin et divisée en deux livres, l'un en prose et l'autre en vers, ainsi que d'une homélie et d'un poëme du même auteur en l'honneur du Saint. Voyez Bède, *Hist.* l. 5, c. 11, 12, et saint Boniface, *Epist.* 97. Voyez encore *Batavia sacra*, p. 36; Mabillon, *Annal. Ben.* l. 1 l. 18, § 4, et *Act. Sanct. Ord. S. Ben. sect.* 3, *part.* 1; Calmet, *Hist. de Lorraine*, t. III, *Pr. et* t. I, *Append.* Fabricius, *Salutar. lux Evang.* c. 19 p. 442 (*).

L'AN 738.

Saint Willibrord naquit vers l'an 658 dans le royaume de Northumberland. Il n'avait point encore sept ans lorsqu'on l'envoya dans le monastère de Rippon, gouverné alors par saint Wilfrid, qui en était le fondateur.

Son père se nommait Wilgis et vivait dans une grande piété. Il quitta le monde pour embrasser l'état monastique, et se fit depuis ermite. Dans sa vieillesse il prit la conduite d'une petite communauté qu'il avait fondée entre l'Océan et l'Humber. On l'honore parmi les Saints dans le monastère d'Epternac, au diocèse de Trèves, et il est nommé dans les calendriers anglais. Alcuin a donné sa vie.

Willibrord, en s'accoutumant de bonne heure à porter le joug du Seigneur, le trouva toujours depuis doux et léger. Pour mieux conserver les fruits de l'éducation qu'il avait reçue, il prit l'habit à Rippon, étant encore fort jeune. Les progrès qu'il fit dans la vertu et dans les sciences furent également rapides. A l'âge de vingt ans il obtint la permission de passer en Irlande, dans l'espérance d'y trouver encore plus de facilité pour se perfectionner dans les voies de la piété. Il se joignit à saint Egbert ou Ecgbright, et au B. Wigbert, que le même dessein y avait attirés. Il passa douze ans avec eux. Malgré la faiblesse de sa constitution, il surpassait ses compagnons par sa ferveur et sa fidélité aux devoirs qu'il avait à remplir. On ne se lassait point d'admirer son humilité, sa modestie, son affabilité, la douceur et l'égalité de son caractère.

Saint Egbert désirait depuis longtemps de prêcher l'Évangile aux idolâtres, à ceux surtout qui habitaient la Frise; mais on le fit renoncer à ce

(*) Voyez à la suite de cette notice les remarques du Dr Binterim sur le titre d'archevêque au moyen âge, et en particulier sur celui de saint Willibrord, et sur l'année de son ordination et de sa mort. On y rectifie quelques assertions de Butler.

projet, et on lui conseilla d'aller exercer son zèle apostolique dans les îles situées entre l'Irlande et l'Écosse. Il y établit la vraie manière de célébrer la Pâque, et mourut dans celle d'Hii, peu de temps avant que Bède entreprit d'écrire son histoire. Il est nommé dans les calendriers anglais sous le 24 avril. On trouve dans Bède le récit édifiant de ses austérités et des actions que son zèle et sa charité lui inspirèrent.

Pendant qu'Egbert travaillait à la gloire de Dieu, dans les îles, Wigbert annonçait Jésus-Christ dans la Frise. Il en revint après y avoir passé deux ans, sans que ses travaux eussent été suivis d'un grand succès. Egbert et ceux qui s'intéressaient à cette mission ne se découragèrent point; ils prièrent avec une nouvelle ferveur pour obtenir la conversion de tant d'âmes qui étaient menacées d'un malheur éternel. Willibrord, qui venait d'être ordonné prêtre et qui était âgé d'environ trente ans, témoigna un désir ardent de passer dans la Frise, et il en demanda la permission à ses supérieurs. Egbert, qui connaissait sa ferveur, son zèle et ses talents, ne douta point que ce désir ne vînt du Ciel; il acquiesça donc à sa demande, en l'exhortant à mettre en Dieu sa confiance. Saint Swidbert et dix autres moines anglais se joignirent à saint Willibrord.

Les Frisons habitaient anciennement une vaste étendue de pays sur les côtes de l'Océan germanique. Étant entrés dans la Gaule Belgique, ils s'emparèrent des provinces situées vers l'embouchure du Rhin, dont les Cattes, aussi Germains d'origine, étaient alors les maîtres (1). Parmi les peuples de la Germanie, aucun ne sut si bien maintenir sa liberté contre les Romains, que les Frisons. Suivant Procope (2), ils vinrent dans la Grande-Bretagne avec les Anglo-Saxons, et la situation de leur pays ne permet pas de douter qu'ils ne fussent de bons marins. On lit dans saint Ludger, que Swidbert et les autres missionnaires qui l'accompagnaient désirèrent, de préférence, de porter la lumière de la foi à ces peuples, parce que leurs ancêtres descendaient d'eux (3).

Saint Éloi, évêque de Noyon, avait prêché Jésus-Christ dans une partie de la Frise. L'Évangile leur avait été aussi annoncé par saint Wilfrid, en 678; mais ces premières tentatives avaient produit peu de fruit; en sorte que le vrai Dieu était presque entièrement inconnu dans la Frise lorsque saint Willibrord y arriva en 690 ou 691 (4). Il paraît certain que nos douze missionnaires abordèrent à Catwick (5), qui était à l'ancienne embouchure du Rhin (6). De là ils se rendirent à Utrecht, ville bâtie par les Romains au grand passage du Rhin (7). Ils furent bien reçus par Pépin de Héristal ou le Gros, maire du palais de France, qui depuis peu s'était emparé d'une partie de la Frise.

Willibrord crut devoir faire un voyage à Rome pour demander au pape Sergius sa bénédiction apostolique et une autorisation pour prêcher l'Évangile aux nations idolâtres. Le Souverain-Pontife,

(1) Les Romains regardaient les Cattes, et surtout les Bataves qui en faisaient partie, comme le peuple le plus courageux de la Germanie. Ils s'étaient établis dans l'île située entre les branches du Rhin. Ils se firent depuis un autre établissement parmi les Belges; mais l'arrivée des Frisons leur fit perdre leur nom, et on ne le trouve plus que dans deux villages appelés Catwick.

A l'arrivée des Frisons, les Bataves se renfermèrent dans une petite île formée par les rivières, dans une partie de la Gueldre, près de Nimègue, et qui est encore appelée Betawe, de leur nom.

Ce n'est que dans le onzième siècle que le nom de Hollande a été connu. On ne le donna d'abord qu'à un district fort petit, qui ne s'étendait pas au-delà de Dort. Il venait du village de Holland, et signifie terre basse, plate, creuse, marécageuse, *Holland*. Voyez Ant. Matthæus, *de Nobilitate*, l. 1, c. 12 p. 49, *et id. Analect.* 1. V p. 480.

Il y a aussi dans le comté de Lincoln en Angleterre une petite contrée appelée Holland. Voyez Camden.

Par la même raison, Watten en Artois, Watton dans la province de Norfolk, Wattun dans celle d'Yorck, où était un monastère de religieuses, signifie un lieu aqueux ou humide. Wattun est appelé en latin *humida villa*, par saint Aëlred, l. *de miraculo in sanctimoniali de Wattun inter* 10 *Script. Angl.*

(2) *De Goth*, l. 4, ch. 29.

(3) Saint Ludger, *in vitâ S. Swidberti.*

(4) Voyez Bosschaerts, *Diatriba de primis Frisiæ apostolis.*

(5) Voyez *Batavia sacra, Proleg.* § 7, p. 6.

(6) C'était là que les Anglais débarquaient pour leur commerce. Il y avait un château appelé *Turris Britannica*, que les Romains avaient fait bâtir pour défendre le port.

L'embouchure du Rhin a été comblée par les sables. L'ancien canal n'était point encore entièrement bouché en 1050, suivant le rédacteur de la chronique de Woerden *(Joan. à Leidis, in Chron. Belg. Ant. Matthæus, de Nobilitate*, l. 2, c. 4). Il passait par Arnheim, Rhenen, Utrecht, Leyden ou Leyde, et Catwick. Ce n'est plus maintenant qu'un ruisseau qui ne va point jusqu'à la mer, mais qui, à deux lieues au-dessous de Leyde, se perd dans les sables et se divise en deux ou trois branches. Les eaux du Rhin sont épuisées par quatre grands canaux, d'où sont formés, 1° le Wahal, qui, se séparant au fort de Schenk, va se perdre dans la Meuse; 2° le fameux canal de Drusus, qui se sépare au-dessus d'Arnheim, et tombe dans l'Issel; 3° le Leck, qui est à 8 lieues plus bas; 4° le Weck. La Meuse, grossie par le Wahal au-dessous de l'île de Bommel, prend alors le nom de Merwe; elle reçoit encore le Leck et le Weck, et va se décharger dans la mer au-dessous de Rotterdam, où elle reçoit le Rote.

(7) C'est pour cela que cette ville a été appelée *Trajectum ad Rhenum*, puis Trecht, et enfin Utrecht, d'Outrecht, ancien passage, et *Ultrajectum*, ou passage à la ville de Vulta, pour la distinguer de l'ancienne ville de Maestricht, ou passage sur la Meuse, *Trajectum ad Mosam*.

connaissant son zèle et sa sainteté, lui accorda les plus amples pouvoirs, et lui donna des reliques pour la consécration des églises qu'on ferait bâtir. Il repartit le plus tôt qu'il lui fut possible, tant il désirait gagner à Jésus-Christ cette multitude d'âmes qui étaient sous la puissance du démon.

Swidbert fut spécialement chargé de la conversion des Boructuaires, et en devint l'évêque. Il paraît que ce peuple habitait le territoire de Berg, une partie de celui de la Marck, et le pays voisin, du côté de Cologne.

Willibrord et les dix autres missionnaires prêchèrent la foi, avec le plus grand succès, dans cette partie de la Frise qui appartenait aux Français. Le nombre des chrétiens était si considérable au bout de six ans, que Pépin, de l'avis des autres évêques, envoya Willibrord à Rome avec des lettres de recommandation pour le pape, qui était instamment prié de l'honorer du caractère épiscopal. Inutilement le Saint voulut faire tomber sur un autre cette dignité; on n'eut aucun égard à ses représentations. Le pape Sergius le reçut avec de grandes marques d'honneur, changea son nom en celui de Clément, et le sacra archevêque des Frisons, dans l'église de Saint-Pierre. Il lui donna aussi le *pallium*, avec le pouvoir de fixer son siége en tel lieu du pays qu'il jugerait le plus convenable. Le Saint, après avoir passé quatorze jours à Rome, revint dans la Frise, et fixa sa résidence à Utrecht. Pépin lui fit présent du château royal du Viltaburg (8). Le saint archevêque bâtit à Utrecht l'église du Sauveur, dont il fit son siége métropolitain (9). Il répara aussi celle de Saint-Martin, que les païens avaient presqu'entièrement détruite (10). On pense qu'elle avait été construite par le roi Dagobert, à la prière de saint Wilfrid (11). Elle devint depuis cathédrale d'Utrecht, et fut desservie par des chanoines.

L'onction épiscopale sembla donner encore plus de force et d'activité au zèle de Willibrord. Deux ans après son sacre, c'est-à-dire en 698, les libéralités de Pépin et de l'abbesse Irmine le mirent en état de fonder l'abbaye d'Epternac, qu'il gouverna jusqu'à sa mort. Elle est dans le diocèse et à deux lieues de Trèves, et présentement dans le duché de Luxembourg (12). Le monastère de Horrea, dont Irmine, qu'on croit avoir été fille de Dagobert II, était abbesse, fut, au rapport d'Alcuin, miraculeusement délivré de la peste par saint Willibrord (13).

Pépin de Héristal avait beaucoup de vénération pour le saint apôtre de la Frise. Avant sa mort, il renvoya Alpaïs, sa concubine, dont il avait eu Charles-Martel, et se réconcilia avec Plectrude, sa femme (14). Dans son testament qu'il signa avec Plectrude, sa femme, il recommanda ses neveux à saint Willibrord, sans faire mention de Charles, son fils naturel. Il donna en même temps au Saint le village de Swestram, aujourd'hui Susteren, dans le duché de Juliers, à une lieue de la Meuse, lequel servit à doter un monastère de religieuses qui fut bâti en ce lieu (15).

Ce fut au mois de décembre 714 que mourut Pépin de Héristal. Pépin-le-Bref, fils de Charles-Martel, et qui fut depuis roi de France, était né quelque temps auparavant. Il reçut le baptême des mains de saint Willibrord, qui, suivant Alcuin, prophétisa en cette occasion, en annonçant que cet enfant surpasserait en gloire tous ses ancêtres. Charles-Martel devint bientôt maire du palais, et fut le premier guerrier et le plus grand homme d'état de son siècle. En 723 il donna les revenus dépendants du château d'Utrecht au monastère que saint Willibrord y avait fondé, et dont il voulait faire sa cathédrale (16). Saint Grégoire fut depuis abbé de ce monastère, qu'on sécularisa dans la suite des temps. Charles-Martel fit plusieurs autres donations à diverses églises fondées par le saint archevêque. Il lui abandonna la souveraineté de la ville d'Utrecht, avec ses dépendances et ses appartenances (17). Dans tous ces établissements, Willibrord ne se proposait que d'affermir et de perpétuer l'œuvre de Dieu.

Non content d'avoir planté la foi dans la partie

(8) Bède assure, *Hist.* l. 5, c. 11, que ce château était à Utrecht. Cluverius pense que c'était Wiltemburgh, qui est à trois milles et demi d'Utrecht. Au reste cette ville elle-même se nommait Vulta, ou ville des Vultes. Sigebert, *Chron. ad an.* 679.

(9) Saint Boniface, *epist.* 98, *ad Steph. Pap.*

(10) Voyez Bosschaerts, *in Diatriba, dissert.* 49.

(11) Voyez Heda et Beka.

(12) Voyez la charte d'Irmine dans Miræus, *Donat. piæ Belg.* et Bruschius, *Monast. Germ. Chron.* p. 141.

(13) Voyez la vie de sainte Irmine sous le 24 décembre.

(14) On accuse communément Pépin d'avoir eu cette Alpaïs pour concubine; mais des auteurs très-versés soutiennent qu'elle fut sa femme légitime avant qu'il épousât Plectrude. *Voyez* Longueval, *Histoire de l'Église gall.*, tom. VI p. 177 (**).

(15) Brower, *Annal. Trevir.* l. 7; Mabillon, *Annal. Ben.* t. II l. 19, § 72.

(16) Voyez son diplôme dans Heda, p. 28, le Cointe et Miræus.

(17) Voyez Heda, p. 28, et Buchelius, *in Hedam; et Alcuin,* l. 2, c. 51.

(**) Voyez aussi le mémoire de Dewez, dans le t. III p. 313 des *Mémoires* de l'académie de Bruxelles, et ci-dessus t. V p. 158, not.

de la Frise, dont les Français avaient fait la conquête, il pénétra dans celle qui obéissait à Radbod, prince ou roi des Frisons. Radbod était toujours opiniâtrément attaché à l'idolâtrie. Il n'empêcha cependant point le Saint d'instruire ses sujets, et il venait quelquefois lui-même l'entendre.

Willibrord passa dans le Danemarck; mais Ongend, qui y régnait alors, était un prince méchant et cruel; et son exemple, qui avait beaucoup d'influence sur ses sujets, mettait un obstacle presque invincible à leur conversion. Le Saint se contenta d'acheter trente enfants du pays, qu'il baptisa après les avoir instruits, et qu'il amena avec lui.

En revenant, il fut assailli d'une tempête qui le jeta dans l'île appelée Fositeland, aujourd'hui Amelandt, sur la côte de la Frise, au nord. Les Danois et les Frisons révéraient singulièrement cette île, qui était consacrée à leur dieu Fosite. Ils auraient regardé comme impie et sacrilége quiconque aurait osé tuer les animaux qui y vivaient, manger quelque chose de ce qu'elle produisait, ou parler, en puisant de l'eau à une fontaine qui y était. Le Saint, touché de leur aveuglement, voulut les détromper d'une superstition aussi grossière. Il fit tuer quelques animaux, que lui et ses compagnons mangèrent, et il baptisa trois enfants dans la fontaine, en prononçant à haute voix les paroles prescrites par l'Église. Les païens s'attendaient qu'ils allaient être punis de mort; mais voyant qu'il ne leur arrivait rien, ils ne savaient si c'était patience ou défaut de pouvoir de la part de leur dieu. Radbod fut transporté de fureur quand il apprit ce qui s'était passé. Il ordonna de tirer au sort trois jours de suite, et trois fois chaque jour, dans le dessein de faire périr celui sur lequel il tomberait. Dieu permit qu'il ne tombât point sur Willibrord; mais un de ses compagnons fut sacrifié à la superstition, et mourut martyr de Jésus-Christ.

Le Saint, ayant quitté Radbod, se rendit dans une des principales îles qui dépendent de la Zélande; c'était Walcheren; il y fit un grand nombre de conversions, et y établit plusieurs églises.

La mort de Radbod, arrivée en 719, lui laissa la liberté de prêcher dans toute la Frise. En 720 il fut joint par saint Boniface, qui passa trois ans avec lui avant d'aller en Allemagne. Bède, qui écrivit alors son histoire, parle ainsi de notre Saint (18) : « Willibrord, surnommé Clément, est encore vivant, » c'est un vénérable vieillard, évêque depuis trente-» six ans, qui attend les récompenses de la vie cé-» leste, après avoir généreusement combattu dans » la guerre spirituelle. » Il avait, suivant Alcuin, une figure agréable et pleine de dignité. Il était doux et toujours gai dans la conversation, sage dans ses conseils, infatigable dans les fonctions apostoliques, et en même temps attentif à nourrir et à fortifier son âme par la prière, le chant des psaumes, les veilles et le jeûne. Le même auteur, qui écrivait environ cinquante ans après la mort du Saint, assure qu'il fut doué du don des miracles. Il rapporte entre autres le suivant. Lorsque Willibrord prêchait dans l'île de Walcheren, où l'on a depuis bâti les villes de Flessingue et de Middelbourg, il trouva dans un village une idole fameuse, à laquelle le peuple offrait des vœux et des sacrifices. Transporté de zèle, il la renversa et la mit en pièces. Le prêtre de l'idole lui déchargea un coup de sabre qui ne lui fit aucune blessure. Ce malheureux fut bientôt après possédé du démon, et réduit dans l'état le plus déplorable.

Willibrord et ses compagnons, par leurs larmes, leurs prières et leur zèle, détruisirent le paganisme dans la plus grande partie de la Zélande et de la Hollande, et dans tous les lieux des Pays-Bas où saint Amand et saint Lebwin n'avaient jamais pénétré. Quant aux Frisons, qui avaient été jusque-là un peuple barbare, ils se civilisèrent peu à peu, et devinrent célèbres par leurs vertus, ainsi que par la culture des arts et des sciences. Saint Wulfran, archevêque de Sens, et d'autres ouvriers évangéliques, frappés de tant de succès, prièrent saint Willibrord de les associer aux travaux de ses missions.

Notre Saint choisissait avec beaucoup de soin ceux qu'il destinait à recevoir les ordres sacrés : il craignait que d'indignes ministres ne détruisissent tout le bien que la miséricorde divine avait opéré pour le salut des âmes. Il était aussi fort exact à s'assurer des dispositions de ceux qu'il admettait au baptême, afin de ne pas exposer nos augustes mystères à la profanation. Pour bannir l'ignorance et faciliter la propagation de l'Évangile, en éclairant les esprits et en adoucissant les mœurs, il établit à Utrecht des écoles qui devinrent fort célèbres (19).

Enfin Willibrord, se voyant parvenu à un âge fort avancé, prit un coadjuteur qu'il sacra évêque, pour le charger du gouvernement de son diocèse (20), et

(18) *Hist.* l. 5, c. 12.

(19) D. Rivet, *Hist. lit.* t. III p. 449.

(20) Il n'y eut plus d'archevêques à Utrecht après la mort de saint Boniface; ce siége passa sous la juridiction de l'archevêque de Cologne. Quelques temps après cependant, on y érigea un évêché; et les auteurs du *Batavia sacra* comptent soixante évêques d'Utrecht, jusqu'en 1559, qu'on y établit de nouveau un archevêché dont les évêques de Harlem, de Middelbourg, de Deventer, de Groningue et de Leeuwaerden devinrent suffragants. L'union ou confédération des États

se prépara dans la retraite au passage de l'éternité. Il mourut, suivant l'opinion la plus probable, en 738 (21). Alcuin et Raban Maur mettent sa mort le 6 novembre; mais il est nommé le 7 de ce mois dans les martyrologes d'Usuard et d'Adon, dans le romain, et dans celui des Bénédictins. Il fut enterré, comme il l'avait désiré, dans le nouveau monastère d'Epternac, et on y gardait ses reliques dans une châsse. On voit à Trèves, dans l'abbaye de Notre-Dame *ad martyres*, l'autel portatif dont le Saint faisait usage pour la célébration des saints mystères dans ses missions de Frise, de Zélande et de Hollande (22). Divers auteurs ont publié le testament de saint Willibrord (23), en faveur du monastère d'Epternac (24).

Un vrai pasteur, s'il a de la ferveur et du zèle, ne reste point dans l'inaction, tant qu'il peut consoler, instruire, exhorter, pleurer et prier pour les âmes confiées à ses soins, et qui sont sans cesse exposées au danger de se perdre éternellement. Il sait mettre de l'ordre dans sa conduite pour suffire à tout, et il remplit tous ses devoirs avec plus de facilité qu'on ne pourrait d'abord l'imaginer. Nous pouvons tous nous convaincre de cette vérité par l'expérience. Sans être pasteurs, nous avons une multitude d'obligations à remplir par rapport au prochain et par rapport à nous-mêmes; en sorte que tous nos moments doivent avoir une destination particulière. Ce serait une illusion dangereuse que de penser autrement. Il faut donc satisfaire à ces différentes obligations. Le temps ne nous manquera point; il est seulement à craindre que nous le perdions, soit par lâcheté, soit par défaut d'ordre dans notre conduite et de règlement dans nos actions.

---

† REMARQUES CRITIQUES

SUR L'HISTOIRE DE SAINT WILLIBRORD, ARCHEVÊQUE DES FRISONS (*).

§ I.

Sur le titre d'archevêque au moyen âge, et en particulier sur celui de saint Willibrord.

De même que les termes d'*archidiaconus*, d'*archipresbyter*, d'*archimandrita* signifient le premier des diacres, des prêtres, des moines, de même le mot *archiepiscopus* doit indiquer un évêque supérieur, ou le premier des évêques.

Eu égard à l'Église entière, ce titre appartient au Souverain-Pontife, qui est *episcopus episcoporum*, ou le premier évêque. Au quatrième siècle, ce titre se donnait aux patriarches, en leur qualité d'évêques

contre les Espagnols, formée à Utrecht en 1579, mit fin à cet établissement; et depuis la révolte des Provinces-Unies dans le gouvernement spirituel contre les catholiques, il n'y a plus que des évêques *in partibus infidelium*, avec le titre et les pouvoirs de vicaires apostoliques. Le premier fut nommé en 1602. L'attachement aux nouvelles erreurs excita de grands troubles en Hollande, du temps de Jean de Neercassel, évêque de Castorie, vicaire apostolique, qui mourut en 1686. Les troubles s'augmentèrent encore sous Pierre Codde, archevêque de Sébaste, son successeur. Il fut cité à Rome en 1700, et déclaré suspens en 1702, par Clément XI; il mourut en 1710, après avoir assuré qu'il avait toujours condamné les cinq propositions, mais sans avoir pu les découvrir dans l'*Augustinus* de Jansénius. Théodore de Cock, qui lui fut substitué en qualité de provicaire, fut banni par les États, et mourut à Rome. Gérard Potcamp fut fait vicaire apostolique en Hollande, en 1715, et mourut la même année. Les États ne voulurent point recevoir Adam Daemen, son successeur. On apprendra ce qui concerne le prétendu chapitre d'Utrecht et l'évêque de Babylone, que plusieurs papes excommunièrent successivement, dans l'histoire et la réfutation de leurs prétentions, qu'a publiées par ordre du cardinal d'Alsace, archevêque de Malines, le savant Hoynck Van Papendrecht, et dans *l'Hist. des Révolutions de l'église d'Utrecht*, par le comte Louis Mozzi, traduite de l'italien par M. le prof. Verduyn. Gand, 3 vol. in-8°.

(21) Il mourut, suivant le P. Pagi, en 739; suivant Mabillon, en 740 ou 741; suivant quelques autres auteurs en 745. On lit dans saint Boniface, *epist.* 97, *ad Steph. II, papam*, qu'il prêcha l'Évangile pendant cinquante ans, que Smith compte de son sacre, et Mabillon, de son arrivée dans la Frise; d'autres ne prennent point ces cinquante ans dans un sens rigoureux. Suivant Alcuin, saint Willibrord vint dans la Frise dans sa trente-troisième année, et vécut quatre-vingt et un ans; d'où il suivrait qu'il n'a prêché que quarante-huit ans; mais si saint Boniface veut parler des prédications de saint Willibrord en Irlande et dans les îles d'Écosse, qui durèrent deux ans, sa chronologie s'accordera avec celle d'Alcuin, et notre Saint sera mort en 738; ce qui est confirmé par la chronique d'Epternac, compilée d'après le nécrologe et les registres Mss. de ce monastère.

(22) Voyez Martène, *Ampl. Collect.* t. IV p. 505.

(23) Voyez le P. Ch. Scribanius, jés., dans son histoire d'Anvers; Miræus, Bosschaerts, et D. Calmet, *Preuves de l'histoire de Lorraine*.

(24) Bale, Pits, Swertius, *Athen Belg.* p. 701; Vossius, l. 2, *de l'Hist. lat.* c. 25; Tanner, *Bibl. Brit.* p. 776, attribuent à saint Willibrord des livres sur ses voyages, des canons, des homélies, des épîtres; mais Cave n'a point fait mention de ces pièces, qu'il a regardées avec raison comme supposées. On conserve à Epternac deux Mss. en lettres saxonnes qui furent apportés par saint Willibrord, dont l'un contient les quatre évangiles, copiés d'après l'original même de saint Jérôme, et l'autre, le martyrologe de saint Jérôme, que les Bollandistes ont fait graver dans leur ouvrage. A la marge du calendrier, il y a une note de la main même de notre Saint, et conçue en ces termes : « Clément Willibrord vint » en France d'au-delà de la mer en 690. Il fut, quoique in» digne, sacré par le pape Sergius en 695. Il est encore » vivant en la présente année 728. » Voyez D. Martène et D. Durand, *Voyage Littéraire*, p. 297 : Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. III p. 99.

(*) Trad. de l'allemand du docteur Binterim.

des principaux et des plus anciens siéges. (Voyez *Acta concilii Chalcedon. act.* 2, t. II, concil. Harduini, p. 275.) Dans la suite il passa aux premiers évêques de la province. Le primat était en même temps l'archevêque ; d'où ces paroles du pape Adrien : « Nullus archiepiscoporum, nisi qui primas » sedes tenent, appelletur Primas. » *(Capitula Hadriani*, pap., t. III, *concil. Harduini*, cap. 23, p. 206.) Lorsque les limites des provinces furent mieux marquées, ceux qui avaient été nommés *métropolitains* reçurent le titre *d'archevêques* (1).

Le titre d'archevêque désignait donc à tous égards un évêque supérieur, auquel d'autres évêques étaient subordonnés, et à qui l'ordre hiérarchique reconnaît une certaine primauté, attachée, non à la personne, mais au siége. L'Afrique seule faisait exception à cet égard, où le plus ancien évêque selon le sacre était en même temps archevêque, ou ce qu'on appelait *Senex*, c'est-à-dire *primas, archiepiscopus, episcopus episcoporum*. Saint Augustin, dans plusieurs de ses lettres, donne au premier évêque de la province le titre de *Senex* ; il dit, *epist.* 65 : « *Domino » beatissimo et venerabiliter suscipiendo Patri et » consacerdoti Seni Xantippo* (t. II, édit. Maurin. » p. 154). » Dans la lettre 209 il s'exprime en termes formels sur le sens qu'il attache à ce mot. « Habe» bam, » dit-il, « de quo cogitabam paratum pres» byterum, propter quem ordinandum sanctum *Se» nem,* qui tunc *primatum Numidiæ gerebat,* de » longinquo ut veniret, rogans litteris impetravi. » (P. 777.)

Au septième siècle, les papes conférèrent à quelques évêques, qui n'étaient pas métropolitains ou archevêques dans l'ordre hiérarchique, le *pallium*, soit parce qu'ils voulaient les distinguer à cause de leur mérite personnel, soit parce qu'ils les nommaient vicaires apostoliques. C'est ainsi que le *pallium* fut accordé par le pape Jean V à Aigilbert, évêque du Mans, en 685 ; par le pape Honorius I[er] à Paulin, par Zacharie à Egbert, tous deux évêques d'York ; par Serge II à Drogon et par Jean VIII à Wallon, tous deux évêques de Metz ; par Étienne IV à Théodulphe, évêque d'Orléans, etc. Cet acte leur conférait un certain privilége et les rendait indépendants des métropolitains, lors même qu'ils n'étaient pas nommés *Vicarii apostolici*. De là ces vers de Théodulphe *(epist. ad Modoinum*, dans Canisius, t. II, c. II, p. 64) :

Solius illud opus Romani præsulis extat,
Cujus ego accepi pallia sancta manu.

(1) Pour la différence qui existe entre la dignité d'évêque et celle de métropolitain, voyez Binterim, *Denkwürdigkeiten etc.*, t. III p. 269.

Ce privilége s'éteignait avec la personne, et ne passait pas au siége ni au successeur ; mais il valait aux évêques qui le possédaient le titre d'archevêque, quoiqu'ils n'eussent pas d'autres évêques qui leurs fussent subordonnés. C'était plutôt un titre d'honneur *(titulus honoris)* que de juridiction *(jurisdictionis)*, puisqu'ils n'en avaient pas. Les Grecs nomment ces évêques *αὐτοκέφαλοι*. On lit dans Nilus Doxopatrius, à propos du patriarcat de Jérusalem : « Praeterea autocephalos episcopatus viginti quin» que non habentes sub se episcopos. » (Voyez à ce sujet *Morini Exercitation. ecclesiast.* — *Schelstrate Antiquit.* — *De Marca Concord.* etc.)

Les papes ne donnaient pas seulement le *pallium* aux vicaires apostoliques dans les provinces déjà catholiques, mais aussi aux missionnaires apostoliques, envoyés avec qualité d'évêques dans les pays idolâtres. Le pape Grégoire II donna aux missionnaires envoyés en Bavière les instructions suivantes : « Ut consideratis locorum spatiis juxta gubernatio» nem unius cujusque ducis episcopia disponatis et » subjacentia singulis sedibus terminetis. Et si tres » aut quatuor aut majoris numeri visæ fuerint con» stitutæ sedes, reservato præcipuæ sedis loco pro » archiepiscopo residendo, adhibito trium episco» porum conventu, probabiles fide ac boni testimo» nii et eruditos sana doctrina viros ordinetis an» tistites ex authoritate B. Petri apostoli et in » subsequentis vigoris tradita dispensatione locis » eos creditis collocantes (t. I, concil. German. » p. 36.) » — Quoiqu'ils eussent une juridiction assez étendue, ce n'étaient pas des *archiepiscopi fixæ sedi adstricti*, comme nos archevêques d'aujourd'hui, mais des *archiepiscopi regionarii*.

Il y aurait donc, outre les archevêques que nous connaissons, trois autres sortes d'archevêques, savoir :

1° Archevêques qui étaient en même temps *vicaires apostoliques*, et qui avaient en cette qualité la direction de certains pays catholiques.

2° Archevêques régionnaires, qui annonçaient, en véritables apôtres, la foi dans les pays des infidèles, en suivant la règle que nous venons de citer.

3° Archevêques honoraires, qui n'en portaient que le titre, à cause du pallium qu'ils avaient reçu.

Une vive discussion s'éleva entre deux écrivains célèbres, Cave et Oudin, parce que celui-ci, dans la vie d'Egbert d'York, s'était servi de l'expression *archiepiscopus Eboracensis*. Cave remarque avec raison que York n'était pas alors un archevêché, mais un simple évêché. Oudin déclara que cette expression était une faute typographique, qu'il avait déjà signalée dans l'errata. *(Guillelmus Cavus in Hist. scriptor.*

ecclesiast. ad an. 732, *p.* 486, *me immerito arguit, quod illum archiepiscopum scripserim Cantuariensem, cum id typographiae mendum sit, in erratis correctum.)* Mais la faute typographique ne portait que sur le nom du lieu, Oudin ayant écrit *Cantorbéry* au lieu de York; c'est pourquoi la dispute continua. — Ce qui prouve suffisamment que York était un diocèse suffragant de Cantorbéry, c'est la dispute de Théodore de Cantorbéry avec Wilfride d'York; la plupart des auteurs anglais néanmoins donnent à Egbert d'York le titre d'archevêque, à cause du pallium qu'il avait reçu du pape, et quoique York ne fût pas alors un archevêché, Egbert pouvait cependant être archevêque *honoraire.*

Nous avons déjà remarqué, dans une dissertation critique sur saint Suitbert (2), que Butler s'est trompé en faisant de saint Willibrord un archevêque d'Utrecht. Il n'était pas question d'un archevêché honoraire ou régionnaire; car Butler dit formellement : « Le saint archevêque bâtit à Utrecht l'église du » Sauveur, dont il fit son siége métropolitain. » (Sous le 7 novembre.) Il dit dans la vie de saint Suitbert (sous le 1er mars), que le pape Serge Ier sacra saint Willibrord archevêque d'Utrecht (3). Ainsi Utrecht aurait été un archevêché au septième siècle. Qui ne sait, qu'il ne fut élevé à ce rang qu'au seizième siècle seulement? Il est vrai qu'on m'a opposé quelques auteurs du huitième siècle qui appellent saint Willibrord archevêque d'Utrecht. A cela je n'ai rien à redire, si l'on veut entendre par-là un archevêque régionnaire : dans ce sens il n'était pas archevêque d'Utrecht, mais des Frisons, ce que Butler n'a pas toujours distingué.

Pour placer cette question dans son véritable jour, voyons ce que disent à ce sujet les biographes de saint Willibrord. Le vénérable Bède rapporte (libr. V. hist. Anglor., cap. 12) : « Misit Pipinus, » favente omnium consensu, virum venerabilem » Willibrordum Romam, cujus adhuc pontificatum » Sergius habebat, postulans ut idem Frisonum » gentis archiepiscopus ordinaretur. » Serge acquiesça à la demande de Pépin, le sacra archevêque le jour de la fête de sainte Cécile, si on en croit Anastase *in vita Sergii*, et le nomma Clément. Ceci est confirmé par Alcuin, qui a écrit une vie détaillée de saint Willibrord. Il dit, ch. 7 : « Advocatus ve» nerabilibus in societate ministerii sacerdotibus, » publice in ecclesia beatissimi Petri principis apos» tolorum cum magna cum dignitate more aposto» lico ordinavit *archiepiscopum*, ac ordinato nomen » ei imposuit Clemens, suisque vestimentis sacer» dotalibus induit, eum, et sancto, quasi superhu» merali Aaron, Pallio dignitatis et indumento con» firmavit gloriæ. » (Apud Mabillon, sæcul. III Benedict. part. I, p. 566, édit. venet.) Ces deux rapports ne font aucune mention d'un siége fixe; Bède, au contraire, dit formellement, que Willibrord fut sacré archevêque des Frisons, ainsi archevêque régionnaire. Du reste, Serge ne pouvait pas convenablement sacrer notre saint missionnaire évêque d'Utrecht, puisque cette ville appartenait encore au prince Radbod, qui était ennemi du christianisme, et qui, en païen, persécuta les chrétiens toute sa vie. Voici ce qu'Alcuin raconte de Willibrord après sa consécration : « Tentavit idem vir Dei ultra » Francorum regni fines cœlestis vitæ flumina de» rivare. Nam tunc temporis regem Frisonum Rad» bodum cum sua gente paganum non timuit adire; » sed præfatus Frisonum rex virum Dei humilitatis » gratia benigne suscipiens, nullis tamen vitæ fo» mentis saxeum ejus cor emolire potuit; et dum » apud eum non posse fructificare agnovit, ad fero» cissimos Danorum populos iter evangelizandi con» vertit. »

Quelques années après, lorsque les armes victorieuses des Francs eurent chassé le roi des Frisons, et étendu les limites de leur empire, Willibrord put librement prêcher dans la Frise. Ce fut alors seulement qu'il se fixa à *Wiltaburg* ou Utrecht. Selon Bède, ce fut Pépin, mais selon Alcuin, Charles-Martel qui lui assigna cette ville comme siége épiscopal. On lit dans le premier, ch. 12 : « Do» navit ei Pipinus locum cathedræ principalis in » castello suo illustri, quod antiquo gentium illa» rum vocabulo Wiltaburg, id est oppidum Wilto» rum, lingua autem gallica Trajectum vocatur, in » quo ædificata ecclesia etc. »

Mais Alcuin dit, ch. 13 : « Contigit autem Pipi» num, ducem Francorum, diem obire, et filium » ejus Carolum regno patris potiri : qui multas » gentes sceptris adjecit Francorum, inter quas » etiam cum triumphi gloria Fresiam devicto Rad» bodo paterno superaddidit imperio. In qua tunc » gente S. Willebrordus positus est prædicator, » sedique episcopali in Trajecto castello delegatus » est. » Cet événement est rapporté de la même manière dans la vie de saint Willibrord écrite en vers (Canisius, t. II) :

. . . . Pipinus tempora vitæ
Præsentis complens, Carolo sua regna relinquit.
Qui mox nobiliter regales rexit habenas,
Amplificans fines, gentes superando triumphis
Externas etiam bello vicitque Fresones,

(2) Voyez ci-dessus, t. II p. 500.

(3) Cependant Butler dit aussi dans la Notice du Saint sous le 7 novembre, qu'il fut sacré archevêque des Frisons.

Et ferrata super illos carpenta subegit,
De manibus tulerat horum quoque frena tributi;
Tunc vir evangelicus remeans Willibrordus et illis
Verba ferens vitæ, sacro et baptismate tinxit.
Quos fidei donis primo sacer induit almis,
Et lux orta fuit residenti mortis in umbra.
Jamque diu populo verus sol Christus ubique
Eluxit, subito tenebris cedentibus atris.
Tunc data pontifici est Trajecto sedes in urbe.

Utrecht commence donc à être un siége fixe à partir de l'entière soumission des Frisons par Charles-Martel. Mais cela n'arriva que vers l'an 720, après la mort de Radbod. Car bien que les Frisons aient été battus sous Pépin et dans les premières années du règne de Charles et que Willibrord eût fait une riche moisson spirituelle dans les pays conquis, les chrétiens ne jouirent pas cependant d'un repos parfait, et les églises qu'ils avaient commencé à bâtir furent bientôt renversées. Radbod fit même essuyer à Charles une défaite complète en 716, et s'avança jusqu'à Cologne, détruisit la ville d'Utrecht et chassa les chrétiens. C'est ce qu'on lit dans la vie de saint Boniface, écrite par saint Wilibaud, ch. 4 : « Quoniam gravi ingruente Paganorum impetu hostilis exorta dissensio inter Karolum principem et Radbodum, regem Fresonum, populos ex utraque parte perturbabat, maximaque pars ecclesiarium Christi, quæ Francorum prius in Fresia subjectæ erant imperio, Radbodi incumbente persecutione ac servorum Dei facta expulsione, vastata erat ac destructa, idolorum quoque cultura exstructis delubrorum fanis lugubriter renovata. » (Tom. II, Canisii, p. I, pag. 237.)

Radbod resta maître de la Frise jusqu'à sa mort, qui arriva, selon les *Annales Nazariani, Petaviani* et *Tiliani*, en 719, l'année même où il avait fait de grands préparatifs pour faire une nouvelle invasion en France. Car on raconte ce qui suit dans la vie du saint abbé Erminon (Mabillon, sæcul. III, Benedict, p. 629) : « Cum completa esset malitia præfati viri Radbodi, cœpit adunare turbas gentilium exercitumque valde copiosum, cupiens irrumpere in Francorum terras, ut suam in eis ultionem exerceret. Hæc audientes Franci metuebant eum nimis, reminiscentes quod olim ab eo graviter vulnerati terga vertissent. Tunc misertus dominus servis, non permisit illum intrare in regnum Francorum, sed percussit eum et mortuus est. »

Après la mort de Radbod, les Frisons se rendirent, et les troupes de Charles occupèrent de nouveau le pays. Willibrord bâtit à Utrecht une église, qu'il dédia au Sauveur, et qu'il destina pour sa cathédrale. En 722, Charles donna diverses terres au saint évêque, et lui procura les moyens de bâtir à Utrecht un couvent avec une église, (Miræus, libr. II, *Diplomat. Belgic.*, p. 3. — *Heda, Histor. ultrajectin.* — *Chronicum magn. belgicum*, lib I, c. 19).

Il s'agit de savoir à présent, si Willibrord a fondé l'église d'Utrecht comme église archiépiscopale ou épiscopale. Dans tous les actes et toutes les anciennes chroniques, Utrecht figure comme église épiscopale. La lettre de saint Boniface au pape Étienne ne laisse pas de doute à cet égard. Aussitôt après la mort de saint Willibrord, l'archevêque de Cologne voulut faire valoir ses droits de juridiction supérieure sur l'église d'Utrecht. Boniface s'opposa à cette tentative de l'archevêque Hilger, non qu'Utrecht eût été élevé au rang d'archevêché, mais parce que ce nouvel évêché était sous la dépendance immédiate du Saint-Siége, et par suite exempt de la juridiction archiépiscopale. « Vult Coloniensis episcopus, » dit saint Boniface, « sedem supradicti Willibrordi prædicatoris sibi contrahere, ut non sit episcopalis sedes subjecta romano pontifici, prædicans gentem Fresonum. Cui respondebam, ut credidi, quod majus et potius fieri debeat præceptum apostolicæ sedis et ordinatio Sergii papæ et legatio venerandi prædicatoris Willibrordi, ut et fiat sedes episcopalis subjecta romano pontifici etc. »

La décision du pape n'est pas connue. Mais l'archevêque Hildegar de Cologne paraît avoir réussi dans ses prétentions; car Utrecht, dans toutes les notices ecclésiastiques, est cité comme diocèse suffragant de Cologne, et les évêques d'Utrecht figurent aux synodes de cette ville.

Aucun des successeurs ne s'est attribué le titre d'archevêque, mais ils signent tout simplement *Episcopus Ultrajectinus*. Willibrord lui-même porta constamment ce titre, comme le prouve son testament, dans Miræus, *Codex probation.* Nous savons aussi qu'Albéric, troisième évêque d'Utrecht, fut sacré par l'archevêque de Cologne. Saint Grégoire, le successeur immédiat de saint Willibrord, fut sacré par saint Boniface, en sa qualité de légat apostolique. Le pape Étienne ratifia cette consécration, et plaça ce Grégoire, comme successeur de Willibrord, sur le siége épiscopal d'Utrecht. « Gregorius a Stephano, apostolicæ sedis præsule et ab illustri et religioso rege Pipino suscepit auctoritatem seminandi verbum Dei in Fresonia, in qua primus S. Willibrordus cognomento Clemens archiepiscopus, in conversione gentis illius initiavit rudimenta Christianæ fidei cum discipulis suis; deinde, senescente eo in opere, et stabilito episcopatu in loco qui dicitur Trajectum, et migrante

» ad Dominum de hac luce successit S. Bonifa-» cius. » S. Ludger, évêque de Munster, auteur de la vie de saint Grégoire, dont nous avons tiré ce passage (Bollandistes, t. V, Augusti, p. 261), nomme partout saint Willibrord *archiepiscopum*, sur quoi le savant Bollandiste J. Stilting remarque : « Eodem » sensu, quo Bonifacius, vocatur archiepiscopus » necdum ulli sedi affixus, ab ipsomet pontifice, ut » videmus, vocatus archiepiscopus, quia ad gen-» tium conversionem ordinatus, nullique alteri sub-» jectus. Nam sedes Ultrajectina ab initio archie-» piscopalis non fuit etc. »

Le saint martyr Frédéric, huitième évêque d'Utrecht, a reçu, à la vérité, de l'auteur des Actes de son martyre, le titre de *Frisonicæ gentis archiereus*, que quelques-uns confondent avec celui d'*archiepiscopus*. Mais Ἀρχιερεὺς ne signifie autre chose que grand prêtre ou évêque; ce mot est composé de de ἄρχων τῶν ἱερέων, *princeps sacerdotum*.

§ II.

Recherches critiques sur l'année de l'ordination et celle de la mort de saint Willibrord.

Pour éclaircir l'histoire de saint Suitbert, l'auteur des *Vorzüglichsten Denkwürdigkeiten der christkatholischen Kirche* (4), a dû parler de l'arrivée de saint Willibrord en Frise et de son ordination, parce qu'il figure comme chef de la mission d'Egbert. Il plaça l'arrivée des missionnaires dans l'année 690 ou 691 (et non 761, faute typographique qui s'est glissée dans les *Denkwürdigkeiten*, t. V, 1re partie, p. 339), et l'ordination de saint Willibrord dans l'année 692, dans laquelle saint Suitbert aussi fut sacré évêque. L'auteur des *Denkwürdigkeiten* s'écarte en ceci de Butler, qui place l'ordination de saint Willibrord en 696 et celle de saint Suitbert en 698. Butler dit dans la vie de saint Suitbert, t. III, p. 303 de la nouv. édit. : « Le » pape Serge I ayant sacré à Rome, en 696, saint » Willibrord archevêque d'Utrecht, on représenta » de toutes parts à saint Suitbert qu'il devait aussi » se laisser ordonner évêque, afin d'être en état de » pourvoir plus facilement aux besoins des nou-» veaux convertis. Les raisons qu'on lui apporta » étaient si convaincantes, qu'il fut obligé d'ac-» quiescer à ce qu'on exigeait de lui. Il repassa » donc en Angleterre quelque temps après l'an-» née 697, et y fut sacré évêque régionnaire par » Wilfrid d'York, qui, étant alors chassé de » son siége, faisait des missions dans la Mercie. » D'après ce récit, l'ordination de Willibrord eut lieu deux ans avant celle de saint Suitbert. Il est vrai que Butler, en ce qui concerne l'époque de l'ordination de saint Willibrord, suit le vénérable Bède, mais s'en écarte entièrement touchant celle de saint Suitbert. Car Bède dit formellement, que Suitbert fut sacré évêque par Wilfrid, qui se trouvait dans la Mercie, parce que Berthwald, élu pour le siége de Cantorbéry, n'était pas encore de retour de la Gaule, où il avait été se faire sacrer (5). Bède avait déjà remarqué auparavant que Berthwald, élu le 1er juillet 692 archevêque de Cantorbéry, fut sacré le 29 juin 693 par Godwin, archevêque de la Gaule, et prit possession de son siége archiépiscopal le 31 août de la même année (6). — Il n'y a rien à objecter contre ces dates, fixées par Bède.

Comme la lettre dominicale de 693 était l'E, le 29 juin et le 31 août étaient réellement des dimanches; Godin (ou Godwin, selon Bède) était aussi alors archevêque de Lyon, si on en croit l'auteur de la vie de saint Bonitus (Bollandistes, t. I de janvier, p. 1074, au 15). L'ordination de saint Suitbert a donc certainement eu lieu, ou dans la dernière moitié de 692, ou dans la première de 693. Ce qui confirme encore ce fait, c'est que Wilfrid ne fut chassé de son siége et ne se trouvait dans la Mercie que vers la fin de 692. Car Eadmer, *in vita Wilfridi* (Bolland. t. III d'avril, p. 307, ou Mabill. sæcul. III, Benedict. t. III, Actor. part. I, p. 196, édit. Venet.) dit que Wilfrid, après avoir été rétabli sur son siége épiscopal par le pape Serge, en 687, y demeura en paix pendant cinq ans (7). Il fut donc expulsé pour la seconde fois vers la fin de 692. (Voyez aussi Bède, lib. V, cap. 20.) Altford, à la vérité, place le second exil de Wilfrid en 691. (*Annales Britanniæ*, t. I, ann. 691); mais Bède dit clairement, que Wilfrid fut réintégré la seconde année du règne du roi Alfrid, et qu'au bout de cinq ans il fut chassé une se-

(4) Voyez ci-dessus, t. II p. 4 et p. 300.

(5) Quem (Suitbertum) ordinavit reverendissimus Wilfridus episcopus, qui tunc forte patria pulsus in Mercionum regionibus exulabat. Non enim eo tempore habuit episcopum Cantia. Defuncto quidem Theodoro sed necdum Berthwaldo successore ejus, qui trans mare ordinandus ierat, ad sedem episcopatus reverso. Beda *Hist. Angl.* libr. V, cap. 12.

(6) Electus est in episcopatum anno dominicæ incarnationis sexcentesimo nonagesimo secundo, die primo mensis Julii, regnantibus in Cantia Wiehtredo et Suebhardo. Ordinatus autem anno sequente, tertio die Kalendarum Juliarum, dominica, a Godwino Metropolitano episcopo Galliarum, et sedit in sede sua pridie Kalendarum Septembrium, dominica. Beda *Hist. Angl.* lib. V, cap. 9.

(7) Per quinquennium in sui status dignitate mansit.

conde fois. Or la seconde année du règne d'Alfrid fut l'année 687; en y ajoutant cinq ans, il vient 692; ainsi le second bannissement de Wilfrid doit avoir eu lieu dans la septième année de ce règne ou en 692.

Si donc, comme dit Butler, Willibrord fut sacré avant Suitbert, ce sacre devrait tomber en 691 ou 692, date que donnent en effet quelques anciens historiens, comme nous le montrerons plus bas.

Dans la vie de saint Willibrord, Butler (sous le 7 nov.) passe sous silence l'année de son ordination; mais il admet, que Willibrord arriva chez les Frisons en 690 ou 691, et qu'il commença la mission sous les auspices de Pépin et de Plectrude (8); que bientôt après (ainsi en 692) il fit un voyage à Rome, pour obtenir du Saint-Siége des pleins pouvoirs et des reliques dans le but de dédier de nouvelles églises, et qu'enfin au bout de dix ans (ainsi en 697), il retourna à Rome à la demande de Pépin, pour y être sacré évêque.

L'auteur des *Denkwürdigkeiten*, sur l'autorité d'Alcuin (*in vita Willibrordi*), de Théofrid (*vita ejusd.*) et des *Monachi Mediolanenses* (*vita S. Adelberti, discipuli S. Willibrordi*), plaça l'ordination de saint Willibrord en 692 (*Denkw.*, t. V, 1re partie, p. 340.) Un savant ami qu'il a en Belgique (M. le professeur de Ram), et qui y publie une nouvelle édition de Butler, lui fit à ce sujet des observations critiques, qu'il jugea dignes d'un examen ultérieur.

Les opinions sont extrêmement partagées sur l'année de l'ordination et sur celle de la mort de saint Willibrord. On ne peut nier, que le Pseudo-Marcellin, qui publia au quatorzième siècle une vie de saint Suitbert (9), n'ait causé la plus grande confusion dans l'histoire et la chronologie des deux évêques Willibrord et Suitbert. Baronius, Altford et plusieurs autres savants annalistes lui ont accordé une confiance absolue; l'auteur du martyrologe gallican puisa aussi à cette source impure; il confond, de même que Marcellin, le prêtre et abbé Egbert avec Egbert, archevêque d'York, qui vécut au huitième siècle. Bollandus et Henschenius sont parvenus par leur critique à dévoiler l'imposteur, ce qui lui fit perdre toute autorité aux yeux des savants, et depuis il ne fut plus question de lui. Cependant l'auteur des présentes recherches ne conçoit pas comment Henschenius a pu dire dans le *Commentarius prævius ad vitam Adalberti diaconi* (t. V, junii, p. 95) : « Sancti Adalberti ætatem certius discimus ex ætate S. Willibrordi, qui cum » sociis circa annum DCCX, missus in Frisiam est, » et multis ibidem annis laboravit, usque ad annum » ejus sæculi XLIV. » N'y aurait-il pas ici une double faute typographique, de manière qu'au lieu de DCCX ou 710, il fallût lire DCXC et XXXIX au lieu de XLIV ou 44? Car Henschenius ne pouvait pas se tromper à ce point, lui qui dit clairement (annotata p. 99) : « Venerunt hi anno 690, » et plus loin, litt. E : « Consecratum a Sergio papa Romæ » Willibrordum anno 695 ostendimus ex propria » ejus scriptura, » (*in præfat. generali ad acta januarii*, p. XLVI). Le *Chronicon. S. Benigni Divionensis* (T. I, Spicileg. d'Achery) met aussi l'arrivée de saint Willibrord au commencement du huitième siècle; mais on voit par l'ensemble que ce n'est que par hasard qu'il rapporte l'histoire de cette mission, sans vouloir en préciser la date.

Le *Chronicon incerti auctoris* (dans Canisius, *Thesaur.*, *Monumentorum*, t. III, p. II, édit. Basnagii, p. 246) rapporte sous l'an 691 : « His temporibus Willibrordus, cognomento Clemens de Britannia in Gallias transiens, a Sergio papa in » episcopum Fresonum consecratur. » On lit aussi dans Hermannus Contractus, sous la même année : « Hoc tempore Willibrordus, qui et Clemens, a Ser» gio papa episcopus ordinatus, Fresonum gentem » ad fidem convertit. » (T. I, scriptorum Germaniæ Pistorii, p. 208). Dans l'édition de Canisius on trouve ces mots sous l'année 695 : « Vir sanctus Willi» brordus a Sergio papa archiepiscopus ordinatus » et Clemens vocatus, genti Frisonum verbum vitæ » prædicans plurimis saluti fuit. » (T. III, Canisii p. I, p. 258.)

Mais si l'on veut suivre le simple récit des biographes de saint Willibrord, c'est-à-dire Alcuin et Théofrid et le biographe de saint Adalbert, diacre

(8) Bède, *Hist.* lib. V, cap. 12, appelle la femme de Pépin Slichdedride. Nous ne savons si c'est une faute des copistes, ou si le nom de Plectrude se prononçait ainsi en anglais. Dans les histoires des Francs, on la nomme tantôt Plectrude, tantôt Blichtrude, tantôt Blichtride. Le *Continuator Fredegarii*, cap. 100; le *Chronicum Wirceburgens.* (Eckhard, *Francia orient.* t. I p. 807, et Baluzius, *Miscellan.* p. 501), Théofrid, *in vita S. Willibrordi* dans Surius, la nomment Blitrude. Même dans les actes dressés par Pépin et Plectrude, elle se nomme tantôt Plechtrude, tantôt Blitrude. Voyez la *Charta Pipini pro Suestrensi Monasterio*, dans Martène, *Collectio amplissima*, t. I p. 20 et 21. Cette diversité de noms n'est pas rare dans l'histoire du moyen âge.

(9) Butler cite, dans la vie de saint Willibrord, t. XI p. 181, édit. de Paris de 1818, une vie de saint Suitbert par saint Ludger. Cette vie n'est pas connue dans la littérature agiologique. Ne serait-ce pas une faute d'impression, par suite de laquelle on aurait mis *Ludgeri* au lieu de *Marcellini*? Il est vrai que dans la vie de saint Ludger par Altfried on parle d'un *libellus de vita Willibrordi*, mais on ne l'attribue pas à Ludger.

de saint Willibrord, il faut placer l'ordination de ce dernier en 692. Il est certain qu'il fit en cette année le voyage de Rome. Il ne paraît pas moins certain, que Suitbert, après le retour de saint Willibrord de Rome, se rendit dans le pays des Boructuaires. Il s'en suit, que si Willibrord, après son retour, n'avait pas encore été sacré évêque, la mission de Frise n'aurait pas eu d'évêque, ce qui importait le plus et ce qui était le motif qui avait fait partir Suitbert pour la Mercie et Willibrord pour Rome. D'un autre côté, tous les historiens racontent que Willibrord rapporta des reliques pour la dédicace des églises; mais à moins d'être évêque il ne pouvait dédier ni églises ni autels.

Ces motifs ont engagé l'auteur des *Denkwürdigkeiten* à placer l'ordination de saint Willibrord dans la même année que celle de saint Suitbert. Ils avaient donc été sacrés en même temps, Suitbert en Mercie, évêque régionnaire, par Wilfrid, Willibrord à Rome archevêque et légat apostolique pour la Frise par le pape. Mais un nouvel examen des faits l'a forcé d'abandonner cette opinion et de mettre l'ordination de saint Willibrord en 695. Les motifs nous les donnerons plus bas, après avoir passé en revue les opinions ultérieures des historiens.

On lit dans le très-ancien *Chronicon Wirceburgense* (dans Baluze et Eckhard), cité plus haut, sous l'année 694 : « Willibrordus a Sergio papa episco- » pus ordinatus Fresonum gentem convertit. » Marianus Scotus paraît ne pas avoir été bien d'accord avec lui-même sur ce point, car il annote l'ordination de Willibrord sous les deux années 693 et 694 à la fois. Il paraît cependant avoir tiré sa note mot à mot d'un chronologiste contemporain; c'est du moins ce qu'il faut conclure des mots *usque hodie*. Voici textuellement toute sa note : « Idem papa Ser- » gius ordinavit venerabilem virum Willibrordum » cognomento Clementem, Phrysonum genti epis- » copum in qua *usque hodie*, pro æterna patria de- » sudans, peregrinus multis virtutibus claruit. » Marianus qui composa ses livres au onzième siècle, ne pouvait pas dire *usque hodie* en parlant de saint Willibrord. Tout cela est tiré de Bède *de Sex ætat.* Sigebert de Gemblours est beaucoup plus exact en fixant les années de Willibrord, quoiqu'il ait écrit un siècle plus tard que Marianus. Il était Belge de naissance, et avait peut-être trouvé dans les archives de son convent des notices particulières. Il met l'arrivée de saint Willibrord en 692 : « Willibror- » dus cum sociis veniens ab Anglia sanctitate claret » in Gallia. » Le *Codex Lipsianus* cite les mêmes mots sous l'année 645, et Struvius remarque à ce sujet : « Uterque recte, vixit enim usque ad ætatis » suæ annum 95 : » nous dirons, nous : « Uterque » erroneè. » On pourrait cependant défendre en quelque sorte la donnée du codex de Sigebertus Ortelianus et de Miræus, qui ne dit pas précisement que Willibrord soit arrivé en 691, mais qu'il brillait principalement à cette époque : « Claret in Gallia. » On lit en outre dans Sigebert, sous 694 : « Pipinus » Radbodum, ducem Frisonum, bello vicit, et Wil- » librodum genti illi ad prædicandum dirigit, » et sous 697 : « Willibrordus a Sergio papa Clemens » agnominatus et ad prædicandum genti Frisonum » episcopus consecratus, ex dono Pipini principis » sedem episcopalem statuit in loco Vultaburch » dicto, qui nunc Ultrajectum dicitur, a nomine » gentis *Vultarum* et *trajecto* compositum, quasi » Vultarum oppidum. Nam Trajectum lingua gallica » oppidum dicitur. » Enfin sous l'année 739 il mentionne la mort du saint évêque. Réginon de Prüm paraît s'écarter d'une manière très-remarquable de tout ceci. On lit dans le premier livre de sa *Chronique :* « Anno dominicæ incarnationis DCXXII » (d'après l'édition de Pistorius, script. german. t. I, » p. 25, édit. III; ou *anno dom. incarn.* 632, d'a- » près l'édition Monumentor. historic. Germaniæ de » Pertz, t. I, p. 552), Leo augustalem dignitatem » arripiens Justinianum regno privavit eumque » exulem in Ponto servavit.... His temporibus vene- » rabilis vir Willibrordus, cognomento Clemens, de » Britannia gentis Anglorum, ob gratiam Evangelii » in Gallias transiens a Sergio papa episcopus Fre- » sonum consecratur, atque in eandem gentem ad » prædicandum dirigitur. » Quoique Réginon, du témoignage des critiques, auxquels se joint aussi Pertz dans la *præfat. ad Reginon* ait composé son premier livre principalement sur l'ouvrage de Bède *De sex ætatibus mundi*, et que le passage dont il s'agit se trouve aussi dans Bède, il s'écarte cependant du calcul chronologique de Bède et de la chrologie ordinaire de Denys. C'est la remarque qu'il fait aussi à la fin du premier livre, où il compare les règnes des papes avec ceux des empereurs. L'année 622 ou 632 de Réginon est, selon la chronologie ordinaire l'année 695, chose que confirme le détrônement de Justinien, qui eut lieu en effet en 695, et qu'il place dans la même année.

Il est surprenant que la plupart des annalistes, après avoir copié le vénérable Bède, ne le suivent pas cependant quand il s'agit de la chronologie de saint Willibrord. Dans l'ouvrage *De sex ætatibus mundi*, Bède réunit l'ordination de ce Saint au détrônement de Justinien, et comme cela arriva en 695, il doit en être de même de l'autre. Mais dans le cinquième livre de l'Histoire d'Angleterre, ch. 12, il

dit 696. « Quod ut petierat impletum est, anno ab » incarnatione Domini sexcentesimo nonagesimo » sexto. Ordinatus est autem in ecclesia sanctæ » martyris Cæciliæ die natali ejus, imposito sibi a » papa memorato nomine Clementis, et mox remis» sus ad sedem episcopatus sui, id est, post dies » quatuordecim ex quo in urbem venerat. » Le vénérable Bède a été suivi par la plupart des historiens subséquents; par Adon *in Chronic.*, Ubbo Emmius, Miræus, Beka et Héda, les auteurs de la *Batavia sacra* et de l'*Episcopatus Ultrajectinus*, Mabillon *in Annalib. Benedictin.* et *in Actis Sanctorum ordinis S. Bened.* On lit cependant sur le portrait gravé de saint Willibrord dans l'ouvrage *Episcopat. Ultrajectin.* ces paroles : « Consecratus est Romæ » a Sergio papa anno domini 697, obiit anno 736, » 7 novemb. ætat. 80. »

Les opinions sont aussi partagées sur l'année de sa mort que sur celle de son ordination. Les uns la placent en 736, les autres en 737, d'autres encore en 738. Pagi et Mabillon *(in Actis ordinis S. Bened.)* préfèrent l'année 739. D'un autre côté, Mabillon paraît hésiter dans les *Annal. Benedict.*, où il adopte l'année 740 ou 741.

Cette extrême divergence justifiera les détails où nous allons entrer. Voyons avant tout quelle en est la source. Elle provient selon nous des premiers biographes du Saint. Alcuin, qui en a laissé deux vies, l'une en prose, l'autre en vers, et après lui Théofrid, abbé d'Epternach, qui a étendu encore l'ouvrage d'Alcuin, ainsi que le biographe de saint Adalbert, diacre de saint Willibrord, n'admettent qu'*un* voyage de ce Saint à Rome, voyage qui eut lieu la seconde année de son arrivée en Frise. C'est à la même époque qu'il doit avoir été sacré par le pape Serge. Ceux qui s'en tiennent rigoureusement aux biographes précités, placent l'ordination en 692. Mais Bède, qui était contemporain de saint Willibrord, rapporte qu'il fit *deux* voyages à Rome, la première fois, peu de temps après son arrivée, pour obtenir du Saint-Siége la mission nécessaire etc. Il paraît que le Saint fit ce voyage de son propre mouvement; car on lit dans Bède « Primis sane tempo» ribus adventus eorum in Fresiam, mox ut com» perit Willibrordus datam sibi a principe licentiam » ibidem prædicandi, acceleravit venire Romam » cujus sedi apostolicæ tunc Sergius papa præerat, » ut cum licentia et benedictione desideratum evan» gelizandi gentibus opus iniret. » Il n'est pas dit » qu'il ait eu des compagnons dans ce voyage. — Le second voyage à Rome se fit :

a) — Quelques années après son arrivée;

b) — A la demande de Pépin;

c) — Du consentement de toute la mission;

d) — Avec une députation royale;

e) — Pour demander au pape la dignité épiscopale : voilà le récit détaillé de Bède (10). — Lequel mérite maintenant le plus de croyance? N'y eut-il qu'*un* voyage à Rome? Nous avons trois témoins pour l'affirmer; mais comme Théofrid a copié Alcuin, et que le biographe d'Adalbert s'en réfère aussi à Alcuin, ou au *Libellus de gestis Willibrordi*, ces trois témoins au fond n'en valent qu'un. Nous n'avons donc à concilier que deux autorités, celles d'Alcuin et de Bède, qui parle de deux voyages. D'après les règles de la critique, c'est Bède qui paraît mériter le plus de confiance; car il a vécu et écrit dans le pays même que Willibrord a quitté pour venir en Frise, et dans le même temps; il était peut-être ami du Saint, peut-être même en correspondance avec lui : il connaît avec tant d'exactitude le nombre de jours que Willibrord passa à Rome (11). Alcuin écrivit à peu près un siècle plus tard; il n'était peut-être pas encore né lorsque Willibrord mourut. Quelques-uns en font à la vérité un disciple du vénérable Bède; mais comme Bède mourut en 735, et qu'Alcuin vivait encore en 805, cette supposition est inadmissible. Il est plus probable au contraire qu'Alcuin n'a pas même connu le récit de Bède, ou du moins qu'il n'en a pas fait usage, sans quoi il ne s'en écarterait pas aussi sensiblement. Car Bède rapporte que Willibrord fut sacré dans l'église de Sainte-Cécile, le jour de sa fête; Alcuin au contraire fait célébrer cette cérémonie dans l'église de Saint-Pierre, sans en dire le jour.

Willibrord entreprit son second voyage à Rome dans l'automne (peut-être au commencement d'octobre) de l'an 695 et arriva à Rome au milieu de novembre; il fut sacré le 22 du même mois, qui était un lundi, le jour de la sainte Cécile, dans l'église de cette martyre, et repartit après un court séjour, c'est-à-dire au bout de quinze jours. En suivant cette chronologie, nous ne nous écartons pas de Bède, qui dit à la vérité : « Quod ita ut petierat » impletum est, anno ab incarnatione Domini sex» centesimo nonagesimo sexto; » cependant il ne veut pas indiquer par-là l'époque de l'ordination, mais celle où le désir de voir donner un évêque aux

(10) Postquam per annos aliquot in Fresia qui advenerant, docuerunt, misit Pipinus, favente omnium consensu, virum venerabilem Willibrordum Romam, cujus adhuc pontificatum Sergius habebat, postulans ut eidem Fresonum genti Archiepiscopus ordinaretur.

(11) Et mox remissus ad sedem episcopatûs sui, id est, post dies quatuordecim ex quo in urbem venerat.

Frisons fut rempli. Or Willibrord devenu évêque n'ayant été de retour en Frise qu'au commencement de 696, ce ne fut qu'à partir de cette époque que les vœux de Pépin furent remplis. Que l'on pèse les paroles de Bède : « Postulans, » dit-il, « ut eidem » Frisonum genti archiepiscópus ordinaretur; quod » ut ita petierat impletum est anno 696. » Plus loin il ajoute : « Ordinatus est autem in ecclesia sanctæ » Cæciliæ die natali ejus, » c'est-à-dire de l'année précédente 695.

Cette supputation s'accorde non-seulement avec les données de Bède dans son ouvrage *De sex ætatibus mundi*, mais encore avec celle que nous avons citée de l'histoire d'Angleterre. Car il dit à la fin du 12 ch. V, 6, qu'alors, au moment où il écrit, Willibrord est déjà 36 ans évêque (12). Or Bède écrivait cela en 731, comme il résulte du chapitre 24 (13); il faut donc que Willibrord ait été fait évêque en 695, car en retranchant 36 de 731 il vient 695.

C'est ainsi que la critique nous conduit en quelque sorte à un résultat extrêmement probable et intimement lié à toutes les circonstances accessoires. Cette probabilité se change en une complète certitude par la note autographe placée par saint Willibrord en tête d'un martyrologe de saint Jérôme qu'il avait copié. Voici cette note : « Au nom du » Seigneur. Clément Willibrord est venu de par de » là de la mer en France, l'an six cent quatre-vingt- » dix de l'incarnation de Jésus-Christ; et quoique » indigne, il fut sacré au nom de Dieu, évêque à » Rome par l'homme apostolique le pape Serge, » l'an de l'incarnation six cent quatre-vingt-quinze. » Mais à présent, l'an sept cent vingt-huit il se » porte bien au nom de Dieu (14). » Les mots *quamvis indignus* qui se trouvent dans cette note marginale ne permettent pas de douter que Willibrord n'ait écrit cette note lui-même. Bollandus remarque fort bien : « Quis illud *quamvis indignus* de alio » etiam vulgaris notæ homine dixerit, præterquam » de se? Deinde *nunc vero* indicat ipso vivente hoc » scriptum : quis esset ita imprudens et effrons, » qui de viro tanto et vivente scribere illud auderet » *quamvis indignus?* » (Praefatio generalis ad t. I januar. p. XLVI.) Butler parle aussi de cette note, dans une note de la vie du saint évêque.

Ainsi nous serions parvenus à connaître avec certitude l'année de l'ordination; il sera plus facile de nous entendre sur celle de la mort. La chronique du couvent d'Epternach, où saint Willibrord est mort, commence par ces mots : « Anno incar- » nationis Domini DCCXXXVIII, Indict. VII, mi- » gravit ex hoc mundo S. Willibrordus. » (Tome IV, Collection. ampliss. Martenii, p. 505.) Il est vrai qu'en 738 c'était la 6e *indictio;* mais elle n'allait que jusqu'au mois de septembre, où commençait la septième. Willibrord étant mort la nuit du 6 au 7 novembre, c'est avec raison qu'on dit *Indict. VII.* Le seul fait qui s'oppose à cette date, c'est la 67e lettre de saint Boniface, adressée au pape Étienne II, où il dit que Willibrord prêcha en Frise pendant cinquante ans. Or s'il est vrai que Willibrord a commencé son apostolat en 690, il faudrait, d'après le rapport de saint Boniface, ne le faire trépasser qu'en 740 ou même 741. Pour résoudre cette difficulté, quelques-uns y ajoutent les années que Willibrord prêcha en Irlande et en Écosse; mais cela est entièrement contraire au sens des paroles de saint Boniface, qui ne fait mention que du temps de sa prédication en Frise. Il est plus probable que Boniface, dans sa lettre au pape, a voulu se servir d'un nombre rond, d'autant plus que la durée de son saint ministère était ici une question accessoire. Cependant Théofrid, abbé d'Epternach, dans la vie du saint évêque, paraît placer sa mort en 739, et s'écarter en ce point d'Alcuin, son auteur et son guide, qui dit, dans la *Vita metrica :*

Qui postquam vitæ meritis perfectus in annis
Bis octena pius complevit lustra sacerdos
Ter quater et menses, mensis jam jamque novembris
Idibus octenis cœli migravit ad aulam.

Les *bis octena lustra* et *ter quater menses* font 81 ans. Si Willibrord est arrivé chez les Frisons dans sa 33e année, comme Alcuin l'a dit plus haut, il reste quarante-huit ans pour son saint ministère, et il mourut en 738. Théofrid ne place pas expressément sa mort en 739; mais Pagi et Mabillon concluent à cette année par celle que Théofrid donne pour la translation. Celle-ci arriva, selon Théofrid, *XII kalend. nov. anno progeniti Verbi MXXXI, a transitu ejusdem gloriosi patris CCXCII.* Si on

(12) Ipse Wilbrordus adhuc superest, longe jam venerabilis ætate, utpote tricesimum et sextum episcopatu habens annum.

(13) Hic est in præsentiarum status Britanniæ.... dominicæ incarnationis anno septingentesimo tricesimo primo.

(14) In nomine Domini. Clemens Willibrordus anno sexcentesimo nonagesimo ab incarnatione Christi veniebat ultra mare in Francia; et in Dei nomine, anno sexcentesimo nonagesimo quinto ab incarnatione quamvis indignus fuit ordinatus in Roma episcopus ab apostolico viro domino Sergio papa. Nunc vero in Dei nomine agens septingentesimum vigesimum octavum ab incarnatione Domini nostri Jesu-Christi, in Dei nomine feliciter.

retranche 292 de 1031, il reste 739. Mais Théofrid n'a compté que les années complètes écoulées entre la mort et la translation, sans tenir compte des mois excédants. Pour rendre son calcul exact il aurait dû dire 292 *ans, onze mois et quinze jours.*

SAINT AMARANTHE, MARTYR A ALBI.

On ne connaît point le détail de la vie et des actions de saint Amaranthe; mais on sait qu'il mourut pour la foi. Les uns mettent son martyre sous la persécution de Dèce; les autres l'attribuent à la barbarie de Chrocus, roi des Allemands, qui ravagea les Gaules sous les règnes de Valérien et de Gallien, et qui y fit périr un grand nombre de chrétiens. Amaranthe confessa la foi au village de Vians ou Vieux, près d'Albi. Dieu ayant permis que l'on découvrît son tombeau qui était resté quelque temps caché, la piété y attira les fidèles, et il s'y opéra plusieurs miracles. Saint Eugène de Carthage, que son attachement à la foi fit reléguer dans les Gaules par les Vandales, voulut mourir au pied du tombeau du saint martyr. On a depuis transféré les reliques de ces deux Saints dans la cathédrale d'Albi, qui est dédiée sous l'invocation de sainte Cécile. La fête de saint Amaranthe est marquée au 7 novembre dans les martyrologes d'Adon et d'Usuard, ainsi que dans le romain.

Voyez saint Grégoire de Tours, *de Glor. Mart.* c. 57; Baillet, sous le 7 novembre; le P. Longueval, *Hist. de l'Égl. gallic.*, t. I p. 152.

SAINT RUFFE, ÉVÊQUE DE METZ.

QUATRIÈME SIÈCLE.

Saint Ruffe, qui florissait vers la fin du quatrième siècle, fut le huitième évêque de Metz. Il se montra digne imitateur des vertus de ses prédécesseurs, qui sont honorés d'un culte public. La ville de Metz avait eu pour premier évêque saint Clément, Romain d'origine, qui était venu dans les Gaules vers le milieu du troisième siècle. Saint Céleste et saint Félix, qui l'avaient suivi à Rome, occupèrent successivement le même siége. Saint Ruffe est nommé sous le 7 novembre dans le martyrologe romain et dans d'autres martyrologes (1).

Voyez D. Joseph Cajot, bénédictin, *Antiquités de Metz*, imprimées en 1760, in-12, c. 7.

(1) D. Cajot, *loc. cit.* prouve que saint Clément n'a pu être envoyé de Rome par saint Pierre. Le nom du saint évêque se trouve dans un pontifical de la cathédrale de Metz, auquel on donne environ 800 ans d'antiquité. On voit par l'ancien cérémonial de la même église, qui est de l'an 1105, qu'on portait ses reliques à la procession du jour de saint Marc.

Saint Céleste est honoré le 14 octobre, et saint Félix le 21 février.

Saint Patient, quatrième évêque de Metz, honoré le 8 janvier, fonda, hors des murs de la ville, l'église de Saint-Jean l'Évangéliste. En 1193 on découvrit ses reliques dans l'ancienne église de Saint-Arnoul : elles sont encore dans une châsse, à côté du grand autel.

Saint Victor, successeur de saint Patient, parut avec éclat au concile de Cologne, en 346.

Saint Siméon, qui succéda à saint Victor, est honoré à l'abbaye de Sémones, où ses reliques furent portées en 770.

Saint Siméon fut remplacé par Sembace, prédécesseur de saint Ruffe. Voyez D. Cajot, *loc. cit.*

SAINT ENGELBERT,

ARCHEVÊQUE DE COLOGNE, MARTYR.

L'AN 1225.

Engelbert sortait d'une famille illustre. Il était fils d'Engelbert, comte de Berg, et d'une fille du comte de Gueldre. Il montra, dès son enfance, d'heureuses inclinations pour la vertu. Ses parents le destinèrent à l'état ecclésiastique et lui procurèrent de riches bénéfices, même avant qu'il pût connaître l'usage qu'il en devait faire. Dieu le préserva du danger auquel il était exposé. La lumière intérieure du Saint-Esprit l'éclairait peu à peu sur ses devoirs, et il en donna une preuve dans le refus qu'il fit de l'évêché de Munster.

Adolphe était alors archevêque de Cologne. Ayant abandonné le parti d'Othon de Saxe, qu'il avait élu lui-même roi des Romains, pour s'attacher à celui de Philippe de Souabe, qui n'était point agréable à Rome, il fut excommunié et déposé par le pape. On lui substitua Brunon, qui eut Thierri pour successeur; celui-ci fut ensuite déposé à cause de son attachement à Othon, que le pape avait excommunié pour avoir encouru son indignation.

Engelbert, qui était grand prévôt de l'église de Cologne, se déclara contre l'empereur Othon, excommunié, puis déposé par le pape, et prit le parti de Frédéric II, fils de l'empereur Henri VI, et alors roi de Sicile. Cette conduite le fit estimer à Rome; il fut élu archevêque de Cologne et sacré en 1215; il dissipa, surtout par sa prudence, les intrigues d'Adolphe, de Thierri et des autres partisans d'Othon qui s'opposèrent à son élection. L'emploi qu'il fit de sa puissance eut pour objet principal de maintenir les droits de son église, de protéger les faibles, de faire cesser les calamités publiques, d'inspirer la

crainte de Dieu et du prince. Mais il fallait qu'il passât par le feu des tribulations pour être purifié des taches qu'une vie trop séculière lui avait fait contracter.

Frédéric, comte d'Issembourg, son parent, s'était fait *avoué* ou défenseur de l'abbaye d'Essen; mais il ne s'était proposé que de piller les biens des religieuses; en sorte qu'elles étaient souvent obligées de se réfugier à Cologne pour implorer la protection des archevêques. Engelbert montra de la faiblesse, sans doute parce qu'il s'agissait de son parent. Le pape et l'empereur, informés de ce qui se passait, le chargèrent de remédier au mal, et même de destituer l'avoué s'il ne mettait fin à ses vexations et à ses rapines. Engelbert employa d'abord les voies de la douceur, et offrit même une pension considérable à son parent pour l'engager à se conduire conformément aux règles de l'équité. Ses démarches étant inutiles, il ne laissa point ignorer la commission dont il était chargé.

Le comte d'Issembourg devint furieux; il forma même le projet d'ôter la vie à l'archevêque de Cologne. Il mit dans son parti des seigneurs et des princes auxquels sa famille était alliée. Il ne laissa pas de se trouver au rendez-vous que l'archevêque lui avait donné à Zoest en Westphalie, pour aviser à quelques moyens d'accommodement. Il feignit même des vues pacifiques. On avertit Engelbert du danger que courait sa vie; mais il n'en fut point effrayé. Le lendemain matin il fit une confession générale de toute sa vie, pour se préparer à la mort, dans le cas où Dieu l'appellerait à lui. Il l'avait à peine achevée, que les évêques de Munster et d'Osnabruk, qui étaient entrés dans la conjuration de Frédéric, leur frère, vinrent le visiter. L'archevêque leur conta ce qu'il avait appris; mais ils tâchèrent de lui donner le change. Engelbert se rendit donc à Zoest, comme on en était convenu. Tout se passa bien à l'extérieur, et on promit de se revoir à la diète de Nuremberg. Frédéric savait que le jour d'après l'archevêque devait aller dédier une église à Swelm (1). Il posta des assassins sur la route. Les mesures étaient si bien prises, qu'Engelbert ne put éviter l'embuscade. Il fut percé d'un grand nombre de coups, et mourut en priant pour ses ennemis le 7 novembre 1225. On l'enterra dans l'église de Saint-Pierre de Cologne (*).

Dans la suite il s'éleva un couvent sur son tombeau. Isenbourg périt à Cologne le 18 novembre 1226, du supplice de la roue (**).

(1) Schwelm.

(*) Les assassins laissèrent le corps du saint prélat sur la place à demi nu. Un religieux d'Hemmerode, qui était dans la compagnie d'Engelbert et qu'il avait envoyé devant lui, revint sur ses pas et trouva le corps dans l'état que nous venons de marquer. Il le transporta à Schwelm, puis en l'abbaye de Vieuxmont, où, après l'avoir embaumé, il le revêtit des habits pontificaux et le conduisit enfin à Cologne, où l'on fit solennellement ses obsèques, sans toutefois l'enterrer, parce que son successeur Henri s'obligea par serment de poursuivre la vengeance de sa mort par toutes sortes de voies justes et raisonnables. Ce fut dans ce dessein qu'il porta le corps d'Engelbert à la diète de Francfort et au concile de Mayence, où il demanda justice contre les auteurs du crime qui dans la suite furent encore cités et condamnés au concile de Liége. — Voyez D. Le Nain, *Essai de l'hist. de l'ordre de Cîteaux*, t. VIII p. 458-476.

(**) Il s'éleva en 1818 et 1819, au sujet de l'histoire de saint Engelbert, des contestations dans le duché du Bas-Rhin. En 1818, un fonctionnaire prussien, nommé Rautert, publia une légende sous le nom de *Der Isenberg*, dans laquelle on impute des crimes horribles au pieux archevêque.

Le public catholique s'étant scandalisé de cette légende, où l'on dépeint sous les traits d'un vil criminel un homme que l'Église honore publiquement comme Saint, le clergé catholique d'Essen s'adressa au sénat criminel de Clèves, à l'effet d'obtenir la suppression des exemplaires de cette légende. Le sénat répondit « qu'il était permis à chacun de prendre une » vieille légende pour sujet d'un poëme, » et écarta ainsi la demande. Là-dessus, le clergé catholique résolut de réfuter la légende, afin de réparer d'une manière au moins le scandale. On publia donc un écrit intitulé : « Beleuchtung der » legende genannt *der Isenberg*, worin dem heiligen Märtyrer Engelbertus, Erzbischof zu Köln, die schwärzesten » Thaten angedichtet werden, wider den Verfasser derselben, dem Wunsche des ganzen katholischen Publicums » gemäss und zum Bessten der Armen herausgegeben von » der sämmtlichen Geistlichkeit der Stadt Essen und der » Umgegend. *Dorsten*, bei *Karl August Schuerholz*. »

Le clergé d'Essen, après avoir indiqué le but de la légende et prouvé par l'Écriture et la tradition la vérité du dogme relatif au culte des Saints, culte sur lequel la légende jette de la défaveur en dénigrant saint Engelbert, passe à la réfutation des inculpations dirigées contre le Saint. Les autorités que Rautert allègue sont : Stangelof. *Annal. circa Westphal.*; les *Annales* de Teschenmaker, la *Westphalische Geschichte*, et Aschenberg, *Taschenbuch für das Jahr* 1801. Mais les auteurs de la réfutation font remarquer que les savants que nous venons de citer et dont les trois derniers sont protestants sont loin de dire ce que la légende leur met à la bouche. Le protestant Aschenberg reproche à la vérité à saint Engelbert d'avoir été passionnément attaché à la cour de Rome, ami des moines, etc.; mais il avoue franchement que ses mœurs étaient pures et irréprochables.

A peine l'*Examen* (Beleuchtung) précité eut-il vu le jour, que Rautert adressa au premier sénat civil de la haute cour provinciale de Clèves une plainte contre le clergé d'Essen, à l'effet de le voir condamné à un emprisonnement ou à une amende, pour s'être servi dans ladite brochure de qualifications infamantes, telles que *le misérable, l'infâme allégation, impudent*, ce qui constituait injure. La haute cour provinciale jugea la plainte fondée, et condamna le clergé à un emprisonnement de huit jours, ou bien à une amende de dix écus, argent courant, par personne et aux frais, sans appel. Le clergé se composait de dix-neuf ecclésiastiques, ayant à leur tête M. Brockhof, official et chanoine de la ci-devant

Sa sainteté fut attestée par des miracles après sa mort. Il est dit de lui, dans le martyrologe romain, qu'il souffrit le martyre pour défendre la liberté de l'Église et pour avoir obéi à l'Église romaine.

Voyez sa vie par Césaire de Heisterbach, moine de Cîteaux, lequel vivait dans le même temps et dans le diocèse de Cologne. Elle a été publiée par Surius. Gilles Gelenius a donné à Cologne, en 1633, une autre vie de saint Engelbert, sous le titre de *Vindex libertatis ecclesiasticæ, et Martyr Engelbertus*. Voyez encore Baillet, sous le 7 novembre.

---

8 NOVEMBRE.

—

LES QUATRE COURONNÉS,

FRÈRES, MARTYRS A ROME.

Voyez Bosius et Aringhi, *Roma subter*. l. 3, c. 8; Baronius, *Annot. in Martyrol. Rom.* Tillemont, t. V, *Persécution de Dioclétien, art.* 49. Les actes de ces Saints ne sont point authentiques.

L'an 304.

Quatre frères qui occupaient à Rome des places de distinction et de confiance furent arrêtés durant la persécution de Dioclétien, pour s'être déclarés contre le culte des idoles. On les fouetta avec des escourgées de plomb, et on ne cessa de les frapper que quand ils eurent cessé de vivre. Ils furent enterrés sur la voie Lavicane, et connus d'abord sous le titre des *quatre Couronnés*. Leurs noms étaient Sévère, Sévérien, Carpophore et Victorius.

Le pape saint Grégoire-le-Grand fait mention d'une ancienne église dédiée sous leur invocation. Léon IV la fit réparer en 841, et on y transféra les reliques des saints martyrs, du cimetière où elles étaient sur la voie Lavicane. Un incendie ayant réduit cette église en cendres, Pascal II la fit rebâtir. On découvrit les reliques de nos Saints dans une voûte sous l'autel; elles étaient renfermées dans deux urnes, l'une de porphyre et l'autre de marbre serpentin. On mit le nouvel autel à la place de l'ancien. On retrouva les reliques des saints martyrs dans la même situation que sous le pontificat de Paul V.

On avait également enterré, dans le cimetière de la voie Lavicane, cinq autres martyrs, dont les noms étaient Claude, Nicostrate, Symphorien, Castorius et Simplicius. On dit qu'ils furent condamnés à mort, parce qu'étant sculpteurs de profession, ils avaient refusé de faire des idoles. Le pape Léon IV fit porter leurs reliques dans la même église, et on les y honore encore aujourd'hui avec celles des quatre Couronnés. Tous ces martyrs sont nommés dans les anciens martyrologes. L'église des quatre Couronnés est un ancien titre de cardinal-prêtre.

La rage des tyrans, qui étaient les maîtres du monde, s'arma vivement contre le Ciel; elle ne fit que propager la lumière de la foi qu'elle voulait éteindre. Les martyrs, par l'effusion de leur sang, rendaient à Jésus-Christ le plus puissant, le plus persuasif des témoignages. Les autres chrétiens, qui prenaient la fuite, devenaient les apôtres des contrées qui leur servaient de retraite. Saint Augustin les compare à des flambeaux qui, loin de s'éteindre quand on les secoue, s'allument et s'enflamment de plus en plus. La douceur des martyrs, la ferveur de

abbaye princière d'Essen, vieillard aussi respectable par son âge que par ses vertus. On y comptait en outre plusieurs autres chanoines et curés, ainsi que le père gardien des Capucins. On leur accorda un délai de dix jours, pendant lesquels ils avaient à payer ou à se constituer prisonniers. Ils résolurent unanimement de se laisser conduire en prison; mais l'indignation du peuple éclata, et avant l'expiration des dix jours l'official reçut de Clèves l'autorisation d'interjeter appel. On appela en effet au second sénat de Clèves, et on lui envoya en même temps la justification du clergé catholique.

L'arrêt arriva à Essen au commencement de septembre 1819. On y reconnaissait que le poème intitulé *der Isenberg*, et qui se qualifiait à tort de *légende*, était le produit de l'irréflexion, qu'il avait été composé sans la moindre circonspection; que l'auteur n'en avait pas calculé les conséquences désagréables et même nuisibles au plus haut degré; qu'il était dénué de toute vérité historique, et qu'on y cherchait en vain ce ménagement et cette délicatesse que le sujet réclamait à tant d'égards. Toutefois le sénat d'appel ne prononça aucune peine contre l'auteur de la légende, attendu que l'*animus injuriandi* n'était pas démontré, non plus que l'intention de miner le dogme de l'Église catholique romaine relatif au culte des Saints, et de rabaisser en général la considération due au clergé catholique. Celui-ci au contraire fut déclaré coupable, parce que dans l'*Examen de la légende, etc.*, il désigne un employé revêtu de fonctions publiques et importantes par le terme de *misérable*. Du reste, dit l'arrêt, bien qu'on ne doive pas supposer en général l'intention d'injurier, on ne saurait méconnaître ici, de la part des catholiques, dans le choix dudit terme, l'*animus injuriandi*. Cependant la peine fut commuée; il ne fut plus question d'emprisonnement, et l'amende fut réduite de moitié, c'est-à-dire à cinq écus de Berlin par personne, et ce « attendu que » tous les membres du clergé étaient des hommes d'une » réputation intacte, et n'ayant jamais été condamnés pour » cause d'injure; et qu'en outre la légende n'était que trop de » nature à exciter la juste indignation des appelants. » (Voyez *Literaturzeitung für katolische Religionslehrer*, année 1819, liv. de juillet, p. 129, et 1820, février, p. 209.)

Durant cette contestation il s'échangea bien des écrits, et les journaux qui se font une loi d'insulter les catholiques et leur Église ne manquèrent pas de payer leur tribut d'outrages. Toute cette désagréable affaire n'aurait pas eu lieu si l'auteur de la légende *der Isenberg* n'avait pas été inspiré par le désir du scandale.

leur piété, leur constance dans les tortures, convertirent un monde infidèle, et triomphèrent de l'opiniâtreté des plus implacables ennemis de la vérité. Mais quel jugement n'ont pas à redouter tous ces prétendus chrétiens de nos jours qui, par le scandale de leur vie, déshonorent la religion qu'ils professent, blasphèment le Christ qui les a sauvés, éloignent même les fidèles de la pratique de l'Évangile, et font ce qui est en eux pour qu'un monde chrétien redevienne infidèle?

SAINT WILLEHAD,

ÉVÊQUE DE BRÊME ET APÔTRE DE LA SAXE.

FIN DU HUITIÈME SIÈCLE.

Willehad, né dans le royaume de Northumberland, fut élevé dès son enfance dans les lettres et la piété. Son humilité, son amour pour la prière, l'austérité de sa vie, lui méritèrent l'honneur du sacerdoce. Il se reprochait son inaction, en considérant les travaux apostoliques de plusieurs de ses compatriotes qui avaient suivi saint Willibrord dans la Frise, et saint Boniface en Allemagne. Il se sentait enflammé d'un désir ardent d'aller faire connaître le vrai Dieu aux peuples barbares qui étaient encore plongés dans les ténèbres du paganisme. Son zèle fut universellement approuvé, et on lui permit de suivre sa vocation.

S'étant embarqué, il aborda dans la Frise vers l'an 772, et commença sa mission à Dockum, près du lieu où saint Boniface et ses compagnons avaient reçu la couronne du martyre, en 754. Le sang de ces généreux soldats de Jésus-Christ contribua beaucoup sans doute à amollir le cœur des Barbares, à dessiller leurs yeux et à les disposer à recevoir la foi. Willehad pria le Ciel de lui accorder la même couronne, et surtout d'arracher au démon tant d'âmes qui gémissaient sous l'esclavage de la superstition et du péché. Ses prières furent exaucées. Les infidèles écoutèrent ses instructions, et il en baptisa une grande multitude.

Il ne resta pas longtemps à Dockum; il passa l'Issel, et dirigea sa route vers le pays connu aujourd'hui sous le nom d'Over-Issel. Les habitants d'un village appelé Humark employèrent la voie du sort pour le faire périr lui et ses compagnons; mais la Providence les délivra de ce danger; elle dirigea le sort que les idolâtres croyaient soumis aux prétendues divinités qu'ils adoraient. Willehad alla prêcher dans le pays qu'on nommait alors Trentonia ou Drentia, et il y fit beaucoup de conversions; mais quelques-uns de ses disciples s'étant mis en devoir de démolir les lieux consacrés aux idoles, les païens en furent si irrités qu'ils résolurent de massacrer tous les missionnaires. Un d'entre eux déchargea un coup de sabre sur la tête de Willehad, avec tant de violence, qu'il la lui aurait abattue sans une protection spéciale de la Providence. On lit dans saint Anschaire que le sabre perdit sa force en coupant un cordon qui était autour du cou de notre Saint, et auquel était attachée une boîte de reliques qu'il portait toujours. Les idolâtres, surpris de ce qui venait d'arriver, conçurent de vifs sentiments de vénération pour le serviteur de Dieu. Willehad se rendit de là dans le pays où est présentement Brême, et il fut le premier missionnaire qui passa l'Elbe.

Les Saxons avaient étendu leurs conquêtes depuis l'Oder jusqu'au Rhin et à la mer d'Allemagne, et occupaient la plus grande partie des provinces septentrionales de la Germanie. Quoique divisés en plusieurs cantons ou tribus qui formaient des gouvernements distingués, ils suivaient tous les mêmes usages et les mêmes coutumes; et lorsqu'il s'élevait une guerre générale, ils se réunissaient sous un même chef. Saint Willehad prêcha sept ans l'Évangile à ce peuple; mais sa mission fut interrompue par la grande révolte des Saxons contre Charlemagne, qui arriva en 782.

Les incursions qu'ils avaient faites sur les terres de ce prince ne leur avaient point réussi jusqu'alors. Ils avaient été obligés de se soumettre et de payer un tribut en 772. Charlemagne, dans cette guerre, renversa la fameuse idole Irmensul, avec son temple qui était dans la forteresse appelée Ebresbourg, que les uns placent auprès du Weser, et les autres à quelque distance de Ratisbonne (1). Les Saxons tou-

(1) Suivant Tacite, l'idole Irmensul représentait Mercure. Spelman pense que c'était une colonne dédiée à Mars. C'était, au jugement de M. Tercier, un monument érigé en l'honneur du brave Arminius, qui défendit si bien la liberté de son pays contre les Romains, et qui a été si longtemps le sujet des chants et des romans parmi les Allemands. *Herman* signifie guerrier, et *Saul* ou *Sul*, comme on prononce en bas-saxon, signifie *colonne*. M. Tercier conjecture que d'*Irman* ou *Herman* on aura formé *Arminius*, qui ne sera plus un nom propre, mais un nom appellatif. Voyez la dissertation où ce savant montre que la langue teutonique ou allemande est de toutes les langues qu'on parle actuellement en Europe celle qui conserve le plus de vestiges de son ancienneté. *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, t. XXIV, *ad an.* 1751.

Rimius, dans son Histoire de la maison de Brunswick-Lunebourg, pense que Ehresbourg ou Ebresbourg est Stadsberg en Westphalie. Charlemagne emporta cette place après un long siége, et y trouva un riche butin. L'idole fut renversée. On enleva la colonne, et on la plaça dans une nou-

jours battus ne cessaient de se révolter. En 782 ils formèrent une ligue générale, dont Witikind fut le chef, et renouvelèrent leurs hostilités avec plus de fureur que jamais. Ils maltraitèrent les prédicateurs du christianisme, et mirent à mort tous ceux qui tombèrent entre leurs mains. On compte parmi ceux qui souffrirent alors le martyre, Folcard, prêtre, avec Emming qui l'accompagnait; Benjamin, Attreband, et Gerwal avec leurs compagnons.

Willehad, qui était à la tête de cette mission depuis sept ans, s'embarqua pour la Frise, afin d'échapper au danger qui le menaçait. Il profita de cette circonstance pour faire un voyage à Rome, dans la vue de faire connaître au pape Adrien l'état de sa mission. Il fut reçu d'une manière honorable par le chef de l'Église. De là il vint en France, et en attendant la fin de la guerre, il se retira dans le monastère d'Epternac. Il y passa près de deux ans dans le jeûne, les veilles et l'exercice de la contemplation. Rempli de vénération pour saint Willibrord, il allait souvent prier sur son tombeau. Il y copia les Épîtres de saint Paul et quelques autres livres. Il y rassembla ses coopérateurs que la guerre avait dispersés.

Witikind ayant reçu le baptême en 785 (2), et la paix étant rétablie dans la Saxe, saint Willehad retourna dans cette province. Il implora la protection de Charlemagne, qui lui permit de fixer sa demeure dans le Wigmore, entre le Wesel et l'Elbe. Comme il fondait tous les jours de nouvelles églises, il fut sacré évêque des Saxons le 13 juillet 787. Il fit alors sa résidence à Brême, qu'on croit avoir été fondée vers ce temps-là, et que ses archevêques enrichirent beaucoup depuis (*).

Le Saint, après son sacre, se sentit animé d'une nouvelle ardeur pour le salut des âmes et pour sa propre sanctification. Il ne vivait que de pain, de miel, d'herbes ou de fruits. Sa santé s'étant considérablement dérangée, le pape Adrien lui commanda de manger un peu de poisson. Il s'était interdit l'usage de toute liqueur enivrante. Il fondait en larmes pendant la célébration de la messe, et il la disait tous les jours, à moins qu'il ne lui survînt quelque empêchement extraordinaire. La lecture des livres saints et la méditation de la loi du Seigneur faisaient ses délices. Il avait coutume de réciter chaque jour le psautier tout entier, et souvent même plusieurs fois par jour (3). Il dédia sous l'invocation de saint Pierre, apôtre, la cathédrale qu'il fit bâtir (4). On ne pouvait, dans sa vieillesse même, lui faire interrompre ses fonctions, ni l'engager à modérer son zèle pour la mortification. Lorsqu'il était au lit de la mort, un de ses disciples lui dit en pleurant : « N'abandonnez pas sitôt votre troupeau : » vous le laisseriez exposé à la fureur des loups. Eh » quoi! répondit le Saint, vous voulez m'empêcher » d'aller à Dieu. Je recommande mon troupeau à » celui qui m'en a confié la garde, et qui, par sa » miséricorde, saura le défendre. » Il mourut dans un village de la Frise, appelé Blekensée, aujourd'hui

velle église que Charlemagne fit bâtir à Hildesheim. On l'y voit encore aujourd'hui, et on la couvre de cierges lorsque l'église est illuminée les jours de grandes fêtes.

(2) Voyez l'histoire de Witikind, par Crusius, in-fol., et *la Vie de Witikind-le-Grand, tige des maisons de Saxe et de Brandebourg*, etc., par M. Dreux du Radier, 1755, in-12.

(*) Les défenseurs de l'ancienne église constitutionnelle de France prétendaient, et de nos jours ceux qui réclament l'établissement des églises nationales prétendent encore que c'est uniquement à la puissance civile à établir les métropoles et les évêchés, et que la puissance ecclésiastique ne doit nullement y intervenir. Ils se sont empressés de fouiller, ou de faire fouiller dans l'antiquité, et d'en extraire tous les faits qui pourraient leur paraître favorables. Entre autres faits ils s'appuient sur l'érection de l'église de Brême en métropole, et ils avancent que Charlemagne le fit de son autorité privée. Au contraire, il est constant que Charlemagne ne fit rien ici sans le consentement de l'Église : cet empereur l'assure formellement dans l'acte d'érection; « c'est, » dit-il, encore par le précepte ou l'ordre du Souverain-Pon» tife Adrien, et le conseil de tous les évêques, que nous » avons confié à Willehad l'église de Brême avec toutes ses » dépendances. » *Adhuc etiam Summi Pontificis et universalis Papæ Adriani præcepto... omniumque qui affuere pontificum præcepto, eamdem Bremensem ecclesiam... Willehaldo... commisimus*. Ce mot *encore* (ADHUC) marque évidemment que tout ce qui précède dans ledit acte, comme l'élection, la dotation, la circonscription, etc., avait été entièrement réglé par le pape Adrien; et on est d'autant plus fondé à le dire, qu'il paraît certain que la nomination de Willehad était une des conditions imposées par le pape Adrien, et à laquelle il avait attaché son consentement. Si cela n'était point, Charlemagne, extrêmement jaloux de ses droits, n'aurait certainement pas dit que c'était par le précepte du pape Adrien *(præcepto Adriani)* qu'il nommait Willehad à la nouvelle métropole de Brême. — Dira-t-on peut-être avec les constitutionels de France que ce n'est que *par égard pour le Saint-Siége* que Charlemagne s'est servi de l'expression *præcepto Adriani?* que ce n'est là qu'une marque *de respect exagéré dans le terme?* — Ainsi, toutes les fois qu'il sera dit expressément que les princes ont sollicité le consentement de l'Église, lorsqu'ils désiraient ériger des évêchés et des métropoles, nos adversaires en seront quittes pour dire que les princes ne l'ont fait que *par égard* et par un *respect exagéré*. Voilà certes une manière bien commode et tout-à-fait nouvelle de se tirer d'embarras.

(3) On garde encore avec respect le psautier Ms. qui appartenait à Hildegarde, femme de Charlemagne, et dont ce prince fit présent à saint Willehad. Voyez Kollarius, *Analecta Vindobonensia*, t. I.

(4) Cette église fut faite de bois; mais Villoric, successeur de saint Willehad, la fit rebâtir en pierre.

Plexem. On porta son corps à Brême, et il fut enterré dans la cathédrale. Il remplit pendant trente-cinq ans les fonctions de missionnaire, et fut évêque pendant deux ans, trois mois et vingt-six jours. Il s'opéra plusieurs miracles à son tombeau. Saint Anschaire, son troisième successeur et premier archevêque de Hambourg (5), le mit au nombre des Saints par l'autorité du pape, et fit une translation solennelle de ses reliques.

Voyez la vie de saint Willehad par saint Anschaire, *ap. Mabillon, Annal. Ben.* l. 24, § 36, *etc.*; la *Batavia sacra,* p. 85; Adam de Brême, *Hist. Archiep. Bremens,* c. I p. 1; et Kollarius, dans les *Analecta Vindobonencia,* imprimés à Vienne en 1761, t. I.

SAINT GODEFROI, ÉVÊQUE D'AMIENS.

L'AN 1118.

Godefroi (1), né dans le territoire de Soissons, sortait d'une famille noble et vertueuse. Foulques son père, étant devenu veuf, prit l'habit monastique. Notre Saint n'avait encore que cinq ans lorsqu'on le mit sous la conduite de Godefroi, abbé du Mont-Saint-Quentin, qui l'avait tenu sur les fonts de baptême. Ce Godefroi était oncle de la B. Itte, comtesse de Boulogne et de Namur, mère de Godefroi et de Baudouin qui furent rois de Jérusalem.

Dès sa plus tendre jeunesse, le Saint se privait d'une grande partie de ce qu'on lui donnait pour sa nourriture, et le distribuait aux pauvres; souvent même il ne paraissait point au réfectoire, et se renfermait dans quelque oratoire, pendant le temps qu'on y passait, pour s'entretenir avec Dieu. Il consacrait quelquefois la plus grande partie de la nuit à ce saint exercice. Les larmes abondantes qui coulaient de ses yeux, dans la prière, annonçaient sa tendre piété et la vivacité de sa componction. A l'âge de 25 ans, l'évêque de Noyon l'ordonna prêtre. Il parut digne de cet honneur, non-seulement à cause de ses vertus, mais encore à cause des progrès qu'il faisait tous les jours dans l'étude de la religion. On n'écouta point son humilité, qui lui inspirait de l'éloignement pour le sacerdoce.

Peu de temps après, on lui confia le gouvernement de l'abbaye de Nogent, en Champagne. Cette maison, sous sa conduite, devint bientôt célèbre par sa régularité. Deux abbés, touchés des merveilles qu'on en publiait, s'y retirèrent pour y vivre en simples religieux dans une plus grande perfection.

Godefroi avait tellement acquis l'habitude de veiller sur lui-même, qu'il était absolument maître de tous ses sens. Jamais il ne prononçait une parole inutile; jamais ses yeux ne s'arrêtaient sur aucun objet sans nécessité. Son silence et sa modestie étaient des preuves sensibles de la continuité de son recueillement. Un jour qu'on lui servait à table quelque chose qui paraissait mieux assaisonné qu'à l'ordinaire, il en fit des plaintes. « Est-ce que vous » ne savez pas, dit-il, que la chair se révolte si on » la flatte? » Un concile entier le pressant de prendre le gouvernement de l'abbaye de Saint-Remi de Rheims, il s'avança au milieu de l'assemblée, et, après avoir cité les canons en sa faveur, il s'écria : « A Dieu ne plaise que je méprise une épouse pau» vre, et que je lui en préfère une riche. »

En 1103 on l'élut évêque d'Amiens; mais il fallut lui faire violence pour qu'il acquiesçât à son élection. Il entra nu-pieds dans la ville. Lorsqu'il fut arrivé à l'église de Saint-Firmin, il adressa au peuple, qui était présent, un discours fort pathétique. On retrouvait dans son palais la maison d'un vrai disciple de Jésus-Christ. Chaque jour il lavait les pieds à treize pauvres et les servait à table. Il s'opposait avec un zèle inflexible aux entreprises des grands, opiniâtrément attachés à leurs désordres. Il attaquait avec vigueur les abus qui régnaient dans son clergé; et, après avoir éprouvé bien des difficultés, il rétablit la réforme dans le monastère de Saint-Valeri. Célébrant les saints mystères le jour de Noël, en présence de Robert, comte d'Artois, qui tenait sa cour à Saint-Omer, il ne voulut point recevoir les offrandes, même des princes, parce que leur extérieur était trop mondain. Plusieurs sortirent de l'église, et y rentrèrent avec plus de simplicité pour n'être pas privés de la bénédiction du saint évêque. Il fut arrêté par une fièvre violente dans un voyage qu'il faisait à Rheims, pour conférer avec son métropolitain sur des matières importantes. Il reçut les sacrements de l'Église avec beaucoup de ferveur, et mourut le 8 novembre 1118, dans l'abbaye de Saint-Crepin de Soissons, où il fut enterré. Il est nommé dans le martyrologe romain.

Voyez sa vie par Nicolas, moine de Soissons, qui vivait dans le même siècle, *ap. Surium,* t. VI; Louvet, *Antiquit. Beliovac.* l. 4, c. 30, et Adrien de la Morlière, *Antiquit. Ambianens.* l. 1, où sont les vies des Saints d'Amiens; et l. 2, où est le catalogue des évêques de la même ville.

(5) Les siéges de Brême et de Hambourg restèrent unis depuis; mais les archevêques retournèrent bientôt résider à Brême.

(1) Godefroi, qui signifie *paix de Dieu* ou *bonne paix*, vient du mot teutonique *frid*, paix ou trève. De là Manfroi, Frédégonde, Alfred, etc.

† LE VÉNÉRABLE GRÉGOIRE,

ABBÉ DU COUVENT DE L'ERMITAGE.

L'AN 996.

On croit que ce saint homme descendait d'une famille royale d'Angleterre; du moins il était d'une très-noble origine. Il s'était consacré de bonne heure à la piété; dans son fervent amour envers Dieu, il s'était arraché dès sa jeunesse à tous les plaisirs du monde, à sa patrie, à ses parents, à sa future épouse, avait en secret quitté l'Angleterre avec deux autres jeunes gens, et s'était rendu à Rome dans un couvent du Mont-Célius, où il s'adonna pendant longtemps, dans la retraite, aux plus sévères pratiques de pénitence et aux œuvres de piété. Il reconnut enfin qu'il était appelé à autre chose, car trois fois il en fut averti par un ange. Il arriva, sans être connu de personne, au couvent de l'Ermitage. Sa conduite sainte, humble et entièrement détachée du monde, édifia tellement ses frères, qu'à la mort du bienheureux abbé Évrard il fut choisi pour lui succéder. Son zèle pour le maintien de la discipline et de la régularité monastique, sa piété sincère et son affabilité lui acquirent la vénération et l'estime de tous ceux qui le connaissaient. Il jouit particulièrement de toute la faveur des empereurs Othon II et Othon III, qui firent au couvent plusieurs donations en biens-fonds, et lui accordèrent plusieurs priviléges, tels que l'élection de l'abbé par les moines et plusieurs autres, et donnèrent une nouvelle sanction à des priviléges anciens. Ce fut à lui aussi que le pieux Guebhard, évêque de Constance, demanda quelques moines du couvent de l'Ermitage, pour peupler le monastère de Petershausen, qu'il avait fait bâtir à ses frais. Saint Wolfgang lui fut redevable de ces doctrines et de ces principes de piété chrétienne par lesquels il se distingua sur le siége épiscopal de Ratisbonne. Grégoire, qui savait apprécier les hautes qualités de son disciple et son zèle pour la gloire de Dieu, lui avait conféré d'abord la place de doyen du couvent; ensuite il l'avait envoyé annoncer la foi aux idolâtres Bavarois. Généralement honoré de son vivant, à cause de sa piété exemplaire, il fut regardé comme Saint après sa mort, qui arriva le 8 novembre 996.

Tiré de Ræss et Weis, t. XX p. 330.

(1) Gen. XXI, 33.
(2) Gen. XXVIII, 18, 22.
(3) Exod. LX, 9, 10.
(4) 2 Reg. VII; 3 Reg. VI. Voyez la dissertation de Calmet sur les temples des anciens.
(5) 1 Cor. XI, 22. *Vide* saint Augustin, saint Basile, saint Chrysostôme, *ibidem*.

9 NOVEMBRE.

—

DÉDICACE DE L'ÉGLISE DU SAUVEUR,

DITE COMMUNÉMENT DE SAINT-JEAN DE LATRAN.

Dès le commencement du monde, on a élevé des autels pour offrir à Dieu des sacrifices, et l'on a toujours regardé comme sacrés les lieux où ils étaient. Abel, Noé, Abraham et les autres patriarches y assemblaient de temps en temps leurs familles pour rendre au souverain Seigneur un culte solennel d'adoration.

Abraham planta un bocage autour de son autel, à Bersabée, afin que ce lieu fût plus retiré et plus propre à inspirer un respect mêlé d'une crainte religieuse (1). Jacob éleva un autel de pierre en Béthel, l'oignit d'huile, appela le lieu où il était *maison de Dieu*, et fit vœu de donner au Seigneur la dixième partie de tout ce qu'il possédait (2).

Quand Dieu fit connaître aux Juifs de quelle manière il voulait être honoré, et qu'il leur donna un corps complet de rites et de cérémonies, il leur commanda de construire un tabernacle mobile, un autel d'or pour brûler de l'encens, un autre autel pour les holocaustes, et il voulut que tout ce qui était destiné au service de son culte fût oint d'huile par voie de consécration (3). Il leur ordonna depuis de bâtir un temple; ce qui fut exécuté avec autant de respect que de magnificence (4).

On voit, par saint Paul, que dès la naissance du christianisme, les fidèles avaient dans leurs maisons des chambres séparées ou oratoires dans lesquels ils s'assemblaient pour prier et offrir le sacrifice (5). Il est souvent parlé dans les actes des assemblées religieuses des apôtres, lesquelles se faisaient dans le Cénacle ou chambre haute (6), qui paraît avoir été dans la maison de Jean Marc (7). Du temps de saint Jean l'Évangéliste on appelait *ecclesia*, église, le lieu où les fidèles s'assemblaient avec l'évêque (8). Suivant saint Clément de Rome (9), il y avait des lieux que Dieu avait spécialement destinés à son culte. On lit en divers endroits de saint Ignace qu'il y avait dans chaque église un autel et un évêque (10). Le lieu de l'assemblée des fidèles où se faisaient les renonciations usitées dans le baptême, où l'on offrait l'Eucharistie, etc., est

(6) Act. I, 13, etc.
(7) Act. XII, 12.
(8) *S. Joan. ap. Clement. Alex. et Euseb.* l. 3, c. 17.
(9) *Ep. I, ad Cor.* n. 40.
(10) *Ep. ad Magnes. et ad Philadel.*, etc.

appelé par Tertullien *église* ou *maison de Dieu* (11). L'auteur païen du dialogue intitulé *Philopatris* parle d'un lieu où s'assemblaient les chrétiens. Ce lieu, destiné au culte divin, leur ayant été contesté sous l'empereur Sévère, ce prince, au rapport de Lampride, le leur adjugea.

Saint Grégoire Thaumaturge fit bâtir plusieurs églises (12). Cet ancien docteur (13) et saint Denis d'Alexandrie (14) font une mention expresse de l'église. Saint Cyprien en parle souvent, et il la nomme quelquefois *maison du Seigneur*, ou *dominicum*. Nous apprenons d'Eusèbe (15) que, durant la paix dont jouirent les chrétiens depuis la persécution de Valérien jusqu'à celle de Dioclétien, les anciennes églises n'étaient point assez vastes pour contenir les fidèles, et que dans chaque ville on en fit bâtir de nouvelles beaucoup plus spacieuses. A la vérité, Origène (16), Minutius Félix et Lactance (17) disent que les chrétiens n'avaient ni temples ni autels; mais il est évident qu'ils n'entendaient autre chose, sinon que les chrétiens ne ressemblaient point aux païens, et qu'ils n'avaient ni temples pour les idoles, ni autels pour offrir des sacrifices sanglants. Lactance lui-même (18) parle d'une église chrétienne qui était en Phrygie, et que les païens brûlèrent avec tous les fidèles qui y étaient assemblés. Non-seulement il raconte la démolition de celle de Nicomédie (19), mais il dit encore que même dans les Gaules où régnait Constance, les églises furent détruites (20). Il ne pouvait se tromper sur ce dernier fait, puisqu'il était alors dans les Gaules avec le César Crispus; ainsi, lorsqu'Eusèbe dit (21) que Constance ne détruisit point d'églises, il a seulement entendu que ce prince ne donna point d'ordres positifs pour en détruire aucune; mais il n'osa s'opposer aux autres empereurs, et il n'empêcha point les magistrats qui haïssaient les chrétiens de mettre à exécution les édits de Dioclétien. Gildas (22) et Bède (23) assurent que les églises de la Bretagne furent détruites durant la persécution de Dioclétien, et qu'on les rebâtit quand les chrétiens ne furent plus poursuivis par les persécuteurs. On lit dans saint Optat (24) qu'il y avait quarante églises à Rome avant la dernière persécution; qu'elles furent enlevées aux chrétiens; mais que Maxence les leur rendit (25). C'est une ancienne tradition à Rome, que la maison du sénateur Pudens fut changée en église par saint Pierre, ou plutôt que l'apôtre établit un oratoire en ce lieu (26).

Constantin-le-Grand, que la victoire qu'il remporta sur Maxence, le 28 octobre 312, rendit maître de l'Italie et de l'Afrique, se déclara le protecteur des chrétiens. Licinius, qui régna en Orient jusqu'en 323, parut aussi d'abord les favoriser. Les chrétiens se mirent à bâtir de toutes parts des églises magnifiques. Eusèbe donne une description détaillée de celle de Tyr, que les habitants de cette ville commencèrent en 313, sous la direction de Paulin, leur évêque. Ces ouvrages furent interrompus en Orient par la persécution que Licinius renouvela en 319; mais après la défaite de ce prince, et surtout après le concile de Nicée, Constantin fit bâtir et décora à ses dépens un grand nombre d'églises, parmi lesquelles Eusèbe distingue celles de Nicomédie, d'Antioche, de Jérusalem, de Constantinople. Les riches ornements de l'église d'Antioche la firent appeler l'église d'or. Celle de Sainte-Sophie à Constantinople, qui fut achevée par Constance en 360, était dédiée à Jésus-Christ, la sagesse incréée. Justinien la fit rebâtir avec une grande magnificence (27). Constantin fonda aussi à Constantinople l'église des Douze-Apôtres. Quoiqu'elle fût très-élevée, les murailles, suivant Eusèbe (28), étaient revêtues de marbre, depuis le pavé jusqu'à la couverture; au-dessus était un lambris tout doré; elle était couverte de cuivre au lieu de tuiles.

On compte parmi les principales églises fondées par Constantin, celle du Sauveur, qui fut bâtie à Rome sur le Mont-Célius, à l'endroit où était le palais de Lateran, qui a donné le nom à cette partie de la montagne. Ce palais était l'ancienne maison de Publius Lateranus, riche sénateur que Néron fit mettre à mort comme complice de la conjuration de Pison. Constantin en avait hérité par sa femme Fauste, ce qui fit appeler cette église basilique Faustine, et plus communément basilique Constantinienne. L'empereur fit bâtir, pour servir de

(11) *De Cor.* c. 3; *de Pudicit.* c. 4; *de Idol.* c. 17; *adv. Valent.* c. 2.
(12) Voyez sa vie par saint Grégoire de Nysse.
(13) *Ep. Can.* c. 11.
(14) *Ep. Can.* c. 2.
(15) *Hist.* l. 8, c. 1.
(16) L. 8, c. *contrà Celsum.*
(17) *Institut.* l. 2, c. 2.
(18) *Institut.* l. 5, c. 11.
(19) *L. de Mort. Persecut.* c. 13.
(20) *Ibid.* c. 15.
(21) *Hist.* l. 8, c. 13.
(22) *De Excid. Brit. initio.*
(23) *Hist.* l. 1, c. 6 et 8.
(24) L. 2, p. 49.
(25) *S. August. in Brev. Collat. diei*, c. 18, etc.
(26) Voyez les vies des saintes Pudentienne et Praxède.
(27) Voyez l'histoire et la description de cette église, dans la *Constantinopolis Christiana* de Ducange, l. 3, p. 4 *ad* p. 52.
(28) *Vita Constant.* l. 4, c. 58.

baptistère à cette église, une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste, avec un second autel, sous l'invocation de saint Jean l'Évangéliste. Il dota ce baptistère d'un revenu considérable en maisons et en terres, non-seulement dans l'Italie, mais encore dans la Sicile, l'Afrique et la Grèce (29).

La grande dévotion que l'on avait à la chapelle de Saint-Jean fit perdre insensiblement à l'église son premier nom, et elle ne fut plus connue dans la suite que sous celui de Saint-Jean de Lateran ou Latran (30). C'était là que les papes faisaient leur résidence ordinaire. Mais Grégoire IX, à son retour d'Avignon, commença à résider à Saint-Pierre ou au Vatican. Cela n'empêche pas que la basilique de Latran ne conserve la prééminence sur toutes les autres églises de Rome ou de la chrétienté, et cette prééminence a été confirmée par les bulles de Grégoire IX et de Pie V, contre les prétentions des chanoines de Saint-Pierre. Les papes y officient certains jours de l'année. Benoît XIII fit réparer le magnifique palais de Latran, qui est contigu à cette église; mais comme l'air est malsain en cette partie de la ville (31), les papes font leur résidence ordinaire au palais du Vatican ou à celui de Monte-Cavallo.

L'église de Saint-Jean de Latran est appelée la principale, la mère, la maîtresse de toutes les églises. Il serait trop long de parler en détail des reliques précieuses dont elle est enrichie. Le pape Léon I établit parmi les chanoines qui la desservaient la règle que saint Augustin avait donnée en Afrique. En 1061, Alexandre II y mit des chanoines réguliers de la réforme de saint Frigidien de Luques, et voulut que l'église de Saint-Jean de Latran fût le chef-lieu de cette congrégation. Les chanoines de cette église portent toujours le nom de réguliers, quoique ceux de la réforme de saint Frigidien aient été transférés depuis longtemps à Notre-Dame *della Pace*. Ils ont été remplacés par des chanoines séculiers, qui prennent le titre de prélats, conformément aux constitutions de Sixte III, en 1456 et de Sixte IV, en 1483 (32).

Après avoir parlé de la fondation de l'église de

(29) *Anast. in Sylvestro*, c. 1.

(30) Voyez Giampiani, *de sacris ædificiis à Constantino extructis Romæ*. Pacciaudi pense, d'après d'anciennes inscriptions, que toute l'église, dès sa première fondation, fut dédiée sous l'invocation du Sauveur et de saint Jean-Baptiste. Il montre que Constantin fonda des églises à Ostie et à Albano, sous le nom de saint Jean-Baptiste, qui était aussi le patron titulaire de celles qu'on bâtit d'abord à Florence, à Milan et à Ravenne. Voyez Pacciaudi, *Antiquitates Christianæ de cultu S. Joan. Baptistæ*, c. 1, p. 12; Onuphrius Panvinus, *de præcipuis urbis Romæ Basilicis, Romæ*, 1520; Mario Crescembeni, *Istoria della Chiesa di S. Giovanni ante Portam Latinam*, l. 5, c. 3, *Romæ*, 1718; saint Bernard, *Serm. in nativ. et privilegiis S. Joan. Bap.*

(31) Les savants se sont exercés à rechercher pourquoi l'air est malsain dans ce quartier, présentement rempli de ruines, ainsi que dans la campagne de Rome, du côté de Civita-Vecchia, etc. Cela vient, disent-ils, de ce que ces lieux, autrefois extrêmement peuplés, sont aujourd'hui presque déserts, et de ce qu'on n'y allume point de feu, dont le propre est de purifier l'air des exhalaisons pestilentielles. Il y a quelques quartiers à Rome où l'air est fort salubre.

(32) Anciennement les chrétiens priaient souvent le visage tourné du côté de l'Orient. C'était un emblème de l'espérance qu'ils avaient de ressusciter avec Jésus-Christ. Par la même raison, le grand autel dans les églises était tourné vers l'Orient, et la principale entrée vers l'Occident. (Voyez *Constit. Apost.* l. 2, c. 57.) Cet usage admettait cependant des exceptions, suivant la nécessité ou quelques circonstances particulières. (Bona, *Liturg.* l. 1, c. 20, n. 4.) Dans la grande église d'Antioche, l'autel ne regardait point l'Orient, mais l'Occident. (Socrat. *Hist.* l. 5, c. 22.)

Les anciennes églises avaient un parvis environné de murailles; et on y voyait souvent, devant la principale porte, une fontaine ou citerne. Les personnes qui entraient dans l'église allaient s'y laver le visage et les mains. Cette cérémonie était un emblème de la pureté intérieure de l'âme. Tert. *de orat.* c. 11; saint Paulin, *ep.* 12, *etc.*

Devant l'entrée des églises était un porche ou cour ouverte, dans lequel se tenait la première classe des pénitents; chaque côté du porche formait ordinairement une espèce de cloître soutenu par des colonnes. Le concile tenu à Nantes en 658 permet, c. 6, d'enterrer les morts dans les parvis, le porche *exedra*, c'est-à-dire dans les bâtiments extérieurs, mais jamais dans l'église.

Les parties intérieures de l'église se divisaient anciennement de la manière qui suit : Celle qui était auprès de la porte se nommait *Narthex*. On y admettait les catéchumènes et les pénitents appelés *audientes*. *Narthex* signifie verge, bâton, ce qui désignait cette partie oblongue de l'église.

Venait ensuite la nef de l'église, *naos*, ou le corps de l'église. C'était là que priaient les laïques. Au fond de la nef se plaçaient les pénitents appelés *substrati*. Au milieu était l'*ambo*, pupitre ou jubé, assez large pour contenir plusieurs lecteurs ou chantres. Les évêques prêchaient ordinairement sur les marches de l'autel; mais saint Chrysostôme préférait l'*ambo*. (Voyez Vales. *in Socrat.* l. 6, c. 5.) Au-dessus de l'*ambo* étaient les pénitents appelés *consistentes*, ainsi que les laïques, rangés suivant leur sexe. Les femmes se plaçaient communément de chaque côté derrière les hommes. (Voyez *Constit. Apost.* l. 2, c. 57; saint Cyril. *præf. Catech.* c. 8; saint Chrysostôme, *Hom.* 74; *in Matth.*; saint Augustin, *de Civ.* l. 2, c. 28, et l. 22, c. 28.) Sainte Hélène se soumit à cette discipline, en priant avec les femmes. (Socrat. l. 1, c. 17.) Saint Charles Borromée la rétablit à Milan.

En Orient, l'empereur priait dans le chancel, et cette coutume subsista jusqu'à Théodose, auquel saint Ambroise en interdit l'entrée à Milan. Depuis ce temps-là le trône des empereurs fut placé dans Sainte-Sophie au haut de l'endroit où étaient les hommes, près du chancel. L'impératrice se plaçait au haut de l'endroit qu'occupaient les femmes. (Sozom. l. 7, c. 25.)

Le *bema* ou sanctuaire, que nous appelons chancel, parce qu'il est séparé du reste par une balustrade, *cancelli*, contenait l'autel, le trône de l'évêque et le siége des prêtres; et comme il se terminait en demi-cercle, cette partie se nom-

Saint-Jean de Latran, et à cette occasion, des églises bâties dès les premiers siècles du christianisme, nous allons parler maintenant de la dédicace de ces mêmes églises; c'est-à-dire des cérémonies religieuses qu'on a observées dans tous les temps en les consacrant solennellement au Seigneur.

Le temple de Salomon fut solennellement dédié au Seigneur, avec des prières et des cérémonies religieuses. Les chrétiens qui bénissaient leur nourriture, leurs maisons, et tout ce qui devait servir à leur usage, ne manquèrent pas de bénir, par une consécration spéciale, leurs oratoires et leurs églises. Durant les persécutions cependant, ils célébraient les saints mystères dans les prisons, dans leurs maisons et dans d'autres lieux cachés (33). Cette coutume de consacrer les églises avec autant de dévotion que de solennité avait sans doute son origine dans la tradition apostolique. Les évêques de la province et du voisinage s'assemblaient ordinairement pour assister à une cérémonie si auguste. Constantin convoqua tous les évêques de l'Orient pour la dédicace de l'église de Tyr et pour celle du Saint-Sépulcre, à Jérusalem (34). Saint Ambroise rapporte une prière qu'on récitait à la consécration d'une église (35); et nous voyons par les écrits des Pères qu'ils faisaient souvent des discours sur les fêtes de la dédicace des temples du Seigneur (36).

Les canons défendaient, sous les peines les plus sévères, de fonder une église ou un monastère sans l'approbation de l'évêque (37). L'empereur Justinien ordonne que l'évêque prie et plante une croix à l'endroit que l'on se propose de consacrer au service divin. Bède rapporte que saint Cuthbert, saint Chad et d'autres évêques d'Angleterre, passaient les nuits et quelquefois plusieurs jours de suite, dans le jeûne, les veilles et la prière sur le lieu où l'on devait bâtir une église ou un monastère.

On ne pouvait consacrer d'église ni d'autel sans quelques reliques de martyrs (38). On en mettait une partie ou sous l'autel, ou dans la pierre sur laquelle on offrait les divins mystères. Quoique les églises fussent consacrées à Dieu, on les dédiait cependant sous le titre, sous l'invocation et en l'honneur des Saints (39). Il en était de même des autels qu'on élevait à la mémoire des martyrs. Les anciens conciles ordonnent de les consacrer par l'onction du chrême et la bénédiction des prêtres (40). On

mait *absis*. Le rideau tendu à l'entrée du chancel dérobait la vue de l'autel aux catéchumènes et aux infidèles, et empêchait qu'on ne vît les saints mystères dans le temps de la consécration. C'est ce qui faisait dire à saint Chrysostôme, *Hom.* 3, *in Ephes.* « Quand on en est au sacrifice, quand Jésus-» Christ, l'agneau de Dieu est offert, quand vous entendez » donner le signal, réunissez-vous tous pour prier. Lorsque » vous voyez tirer le rideau, pensez que le ciel s'ouvre et » que les anges en descendent. »

On trouve le mot autel, *thusiasterion, ara, altare*, dans saint Ignace, *epist. ad Ephes.*, n. 1; *ad Tral.* n. 7; *ad Philad.* n. 4; *ad Magnes.* n. 7; dans saint Irénée, l. 4, c. 34; dans Origène, *Hom.* 10, *in Num.;* dans Tertullien, *de orat.* c. 4; *ad uxor.* l. 1, c. 7; *exhort. Castit.* c. 10; dans saint Cyprien, *passim;* dans saint Optat, l. 6; dans saint Augustin, saint Chrysostôme, etc. Le dernier de ces Pères le désigne plus souvent par les mots de *table mystique*, de *table redoutable*.

Anciennement les autels étaient de bois. (Saint Optat, l. 6, c. 14; saint Augustin, *ep.* 50, *ad Bonif.;* p. 84; saint Athanase, *epist. ad solit. vitam agentes*, t. I p. 887.) On lit dans quelques auteurs, que saint Sylvestre ordonna qu'ils fussent toujours de pierre; au moins ceci est-il ordonné par le concile tenu à Épône en 506, *can.* 26. On voit que les autels étaient de pierre, par la description qu'en donne saint Grégoire de Nysse, *de Bapt. Christi*, t. III p. 369.

Le *ciborium*, chez les Grecs, était primitivement un pavillon élevé au-dessus de l'autel, soutenu par quatre colonnes, et dont le haut se terminait en forme de tourelle. C'est ce que prouve du Cange, *not. in Paul. Silentiarium*, p. 569, contre Durand et d'autres auteurs, qui ont pensé que par ce mot on avait toujours entendu la *pyxis*, dans laquelle on gardait l'Eucharistie.

On gardait anciennement le Saint-Sacrement dans une colombe d'argent, suspendue au-dessus de l'autel, et que les Grecs appelaient *peristerion*, ou dans une armoire décente, à quelque distance du grand autel, comme on le voit encore en quelques abbayes. Le second concile de Tours, tenu en 567, ordonna de le garder dans une arche ou boîte, au pied de la croix de l'autel.

Les baptistères étaient d'abord des bâtiments extérieurs et vastes, comme on en peut juger par les églises de Constantin, et par ce qu'en disent Paulin, *ep.* 12, *ad Sever.;* saint Cyrille, *Cat. Mystag.* 1, n. 2; Sidoine Apollinaire, l. 4, *ep.* 15; saint Ambroise, *ep.* 33, *etc.* Ceci continua jusqu'au sixième siècle. Voyez Grégoire de Tours, l. 2, *Hist.* c. 21.

Tertullien dit que les adultes qu'on devait baptiser faisaient leurs renonciations devant l'autel, et qu'on les conduisait ensuite au baptistère, *de Cor.*, c. 3. Voyez le cardinal Bona, *Rer. Liturg.;* Le Brun, *Explicat. des cérémonies de la Messe;* Bingham, *Antiq. Eccl.* l. 8, vol. III; Bocquillot, *Traité historique de la liturgie sacrée*, l. 1 et 2.

(33) Eus. *Hist.* l. 7, c. 22; Ruinart, *in Act. Martyr. in S. Luciano, etc.*

(34) Eus. *in vitâ Constantini*, l. 4, c. 45; Socrat. l. 1, c. 28; Sozom. l. 2, c. 26; Théodore, etc.

(35) *Exhort. ad Virgines*, 15, n. 94, t. III p. 302; *ed. Ben.*

(36) Eus. l. 10, *Hist.* c. 4; *de vitâ Constant.* l. 4, c. 45; S. Gaudent. *Serm.* 17, *in Dedicat. Basilicæ;* S. Ambros. *Serm.* 89.

(37) *Conc. Bracar. I*, c. 37, *an.* 563; *Conc. Hybern. S. Patricii*, *can.* 23; *Conc.* t. I p. 1480; *Conc. Calced.* c. 4; Justinian. *Novel.* 131, c. 7.

(38) *De consecr. Dist.* 1, c. ALTARIA et *can.* PLACUIT. Voyez Azor. l. 10, c. 27; Barbosa, etc. S. Hieron. *adv. Vigilant.* t. IV p. 284, *ed. Ben. Codex can. Eccl. Afric. can.* 83; S. Gaudent. *Serm.* 17.

(39) S. Ambros. *epist.* 22, *ol.* 54 *vel* 84, *ad Soror.* n. 1 et 23.

(40) *Conc. Agath. an.* 506, *can.* 14; *conc. d'Epaone, an.* 517, *can.* 26.

imitait en cela ce qu'avaient fait les patriarches des Juifs par l'ordre de Dieu même.

Le monde, par sa corruption, est devenu le siége du démon (41). Les créatures qui l'habitent gémissent sous son empire et sont forcées de servir d'instruments à la malice des pécheurs; c'est pour cela que l'Église bénit tout ce qui est destiné au service divin. Il était défendu dans l'ancienne loi d'offrir des sacrifices ailleurs que dans le lieu qui serait choisi par le Seigneur, et qui depuis lui fut consacré d'une manière spéciale (42). Les chrétiens ont également des rites et des prières solennelles pour la consécration de leurs églises. Ils traiteraient de sacrilége quiconque oserait les profaner et y faire autre chose que ce qui a un rapport immédiat au culte divin.

Quoiqu'ils sachent que Dieu est partout, ils disent cependant qu'il réside particulièrement dans le ciel, parce qu'il y déploie sa gloire et sa magnificence avec plus d'éclat. Il honore de même nos églises d'une présence spéciale; il y est particulièrement disposé à recevoir le tribut public de nos hommages, à écouter nos prières, à nous combler de ses grâces les plus précieuses.

On connaît les priviléges dont jouissait le temple des Juifs; on sait quelles magnifiques promesses lui avaient été faites (43); aussi avec quelle frayeur religieuse les véritables Israélites ne l'honoraient-ils pas? Avec quelle sévérité n'étaient pas punis ceux qui le profanaient, ou qui même n'en respectaient pas les vases sacrés? Il n'y avait alors dans tout l'univers qu'un temple où l'on adorât le vrai Dieu, et les infidèles n'osaient y entrer; ils ne passaient point l'enceinte extérieure ou le parvis des Gentils. Les historiens juifs ont regardé la curiosité qu'avait eue Pompée de le considérer, lorsqu'il eut fait la conquête du pays, comme la cause des malheurs qui tombèrent depuis sur lui.

Les Juifs, c'est-à-dire les fidèles, se tenaient dans l'intérieur : ils voyaient offrir les sacrifices, mais à une certaine distance du lieu saint; encore ne pouvaient-ils entrer dans la partie du temple où il leur était permis d'adorer le Seigneur, qu'ils ne fussent purifiés de toute impureté légale par des ablutions et d'autres rites qui leur étaient prescrits. On trouve dans les rabbins des détails qui montrent jusqu'à quel point les Juifs respectaient leur temple; et la montagne même sur laquelle il était bâti (44). Quoique les lévites fussent consacrés au culte public, ils ne pénétraient point au-delà du lieu où l'on immolait les victimes. Il n'y avait que les prêtres qui eussent le droit d'entrer dans le sanctuaire ou le lieu saint; chaque semaine on en choisissait un par le sort, et c'était lui qui tous les jours offrait l'encens sur l'autel d'or. Quant au Saint des Saints, que Dieu sanctifiait par sa présence d'une manière plus immédiate et où l'on conservait l'arche avec les tables de la loi et la verge d'Aaron, le grand-prêtre seul pouvait y entrer, et il n'y entrait qu'une fois par an, le jour de la fête des expiations, pour y porter le sang des victimes immolées; mais il devait s'y préparer par des purifications particulières et solennelles; et le sang des victimes n'était offert que quand la fumée des parfums couvrait l'arche et le propitiatoire, appelé le siége de Dieu.

Qu'était cependant le temple de Salomon et le Saint des Saints? Des types de nos tabernacles sacrés, où l'on offre, non le sang des animaux, mais le sang adorable de l'Agneau sans tache. C'est donc aux chrétiens qu'il appartient véritablement de s'écrier : *Oui, le Seigneur est en ce lieu, et je ne le savais pas* (45).

Lorsque les Juifs firent la dédicace de leur temple, Dieu, pour leur faire respecter le lieu où il voulait qu'ils l'adorassent, *le remplit d'une nuée; en sorte que les prêtres ne pouvaient y demeurer, ni faire les fonctions de leur ministère, à cause de cette nuée, la gloire du Seigneur ayant rempli la maison du Très-Haut* (46). Le même miracle se renouvela quand on y offrit des victimes pour la première fois (47). On vit souvent un semblable prodige à l'entrée de Moïse et d'Aaron dans le tabernacle. Quand Dieu donna sa loi, Moïse lui-même fut saisi de frayeur; et celle du peuple était si grande qu'il n'osait approcher (48). Toutes ces choses n'étaient cependant que les ombres de nos redoutables mystères, où nous sommes purifiés par le sang précieux de Jésus-Christ; et ce sang est offert par nos mains (49) : fonction qui nous associe à *la compagnie de mille milliers d'anges, etc.*

Que penser après cela des immodesties et des irrévérences qui se commettent dans nos églises? Si nous les voyions profaner par des infidèles, nous serions saisis d'horreur; comment donc arrive-t-il que des chrétiens se rendent coupables des mêmes sacriléges, et qu'ils exposent par-là nos saints mys-

(41) Apocal. XVIII, 2.
(42) Deut. 12, 13.
(43) 2 Chron. vel Paralip. VII, 2, 14, 15, 16.
(44) Voyez Lamy, *Appar. Bibl.*
(45) Gen. XXVII, 16.
(46) 2 Paral. V, 14.
(47) 2. Paral. VII, 2.
(48) Hebr. XI, 21; Exod. XX, 18.
(49) Hebr. XI, 22.

tères aux blasphèmes des ennemis de notre religion? De quelle confusion ne seraient-ils pas pénétrés, s'ils étaient témoins du respect que les mahométans et les sauvages ont pour leurs mosquées et leurs pagodes? Est-ce que la connaissance de la vérité deviendrait un titre pour ne pas respecter ce qu'il y a de plus sacré dans la religion? La profanation du temple du Seigneur renferme une telle énormité, que Jésus-Christ, qui recevait les plus grands pécheurs avec tant de douceur, et qui supportait toutes les injures en silence, chassa de l'ancien temple avec indignation les vendeurs et les acheteurs (50). Quel exemple pour ses disciples! Si nous n'avons point d'autorité pour empêcher la profanation des églises, gémissons au moins d'un abus qui tend à détruire tout sentiment de religion.

Pour peu que nous ayons de foi, nous ne pouvons nous approcher du sanctuaire sans nous écrier : *Que ce lieu est terrible! C'est ici véritablement la maison de Dieu et la porte du ciel* (51)! Ne devons-nous pas y entrer comme nous aurions fait dans la nuée miraculeuse? Ne devons-nous pas nous imaginer entendre, avec Moïse, la voix qui sortait du buisson ardent : *N'approchez point de ce lieu; ôtez votre chaussure; car la terre sur laquelle vous marchez est sainte* (52)! Bannissons alors toutes pensées et toutes affections terrestres; mettons une garde à nos sens, lorsque nous nous présentons devant celui en présence duquel les cieux et la terre disparaissent, sans laisser aucune trace de ce qu'ils ont été (53). Cette présence remplit les séraphins d'un saint tremblement, et ils se voilent la face de leurs ailes (54). Les moines d'Égypte, pénétrés de ces sentiments, ôtaient leurs sandales, au rapport de Cassien (55), toutes les fois qu'ils s'assemblaient pour célébrer ou recevoir les divins mystères. Les Juifs s'inclinaient en entrant dans leur temple. Il paraît que c'est d'eux que les Grecs et les Orientaux ont emprunté l'usage où ils sont, depuis le commencement du christianisme, de s'avancer, en entrant au milieu de l'église, et de s'incliner vers l'autel, en répétant ces paroles du publicain de l'Évangile : *Seigneur, ayez pitié de moi, qui suis un pécheur.*

La coutume de prendre de l'eau bénite en entrant dans l'église est de la plus haute antiquité. L'usage en est recommandé par la tradition, comme la vertu en est attestée par divers miracles (56). L'ablution qui se fait avec l'eau bénite est l'emblème de la pureté de l'âme. Nous devons donc, en la prenant, concevoir de vifs sentiments de componction, et prier Dieu de nous purifier avec l'hyssope trempée, non dans le sang des boucs et des taureaux, mais dans le sang adorable de Jésus-Christ, qui peut seul nous conférer une sainteté parfaite, et nous rendre dignes de paraître en sa divine présence.

(50) Joan. II; Matth. XXI.
(51) Gen. XXVIII, 17.
(52) Exod. III, 5.
(53) Apocal. XX, 11.
(54) Isa. VI, 2.
(55) Instit. l. 1, c. 10.

(56) *Const. Apost.* l. 8, c. 29; *S. Epiph. Hær.* 30, *in vitâ Josephi Com. sub Constantino;* S. Hier. *in vitâ S. Hilarion;* Théodoret, *Hist. Eccl.* l. 5, c. 2 et 12; Beda, *de S. Germ. Antiss. Hist.* l. 1, c. 17. Voyez Pacciaudi, *de sacris Balneis*, c. 17, p. 172, *Romæ*, 1758, in-4°.

SAINT THÉODORE, SURNOMMÉ TYRON,

MARTYR A AMASÉE.

L'AN 306.

Saint Grégoire de Nysse prononça un beau panégyrique en l'honneur du saint martyr, le jour de sa fête et devant son tombeau. Il assure que c'était par son intercession que le pays venait d'être délivré des incursions des Scythes, qui avaient dévasté toutes les provinces voisines. Il témoigne une vive confiance en sa protection, et lui adresse cette prière : « Comme soldat, défendez-nous; comme martyr, » parlez en notre faveur, et obtenez-nous la paix... » S'il nous faut une plus puissante intercession, » réunissez-vous à vos frères martyrs, et tous ensemble priez pour nous. Mettez dans nos intérêts » Pierre, Paul et Jean, afin qu'ils intercèdent pour » les Églises qu'ils ont fondées. Puissent les hérésies s'éloigner à jamais de nous! Puisse la république chrétienne devenir, par vos prières et celles » de vos compagnons, un champ fertile! »

On voit dans le même panégyrique, que l'intercession de saint Théodore avait plusieurs fois mis les démons en fuite, et guéri les maladies; qu'on se rendait en foule à l'église dédiée en son honneur : qu'on en admirait la magnificence, et qu'on y voyait les combats du saint martyr peints sur la muraille; que les fidèles priaient prosternés devant ses reliques; qu'ils emportaient la poussière de son tombeau comme un trésor de grand prix, et qu'ils regardaient comme un bonheur inestimable d'appliquer sa dépouille mortelle sur leurs yeux, sur leurs bouches, sur leurs oreilles et sur les autres organes de leurs sens. « Fondant alors en larmes, » ajoute saint Grégoire, ils s'adressent au saint » martyr, comme s'il était présent; ils invoquent

» celui qui est devant Dieu, et qui obtient toutes les » grâces qu'il demande. »

Nous allons donner, d'après le même Père, le récit abrégé du triomphe de saint Théodore. Il naquit en Syrie ou en Arménie. Il était jeune, et nouvellement enrôlé dans l'armée romaine, lorsqu'il souffrit : ce qui l'a fait surnommer Tyron. La légion dans laquelle il servait fut envoyée dans le Pont pour y passer le quartier d'hiver. Elle se trouva à Amasée peu de temps après la publication des édits que donnèrent Maximien-Galère et Maximin, pour continuer la persécution excitée par Dioclétien. Notre jeune soldat était si éloigné de cacher sa foi, qu'il la portait, en quelque sorte, écrite sur son front. On l'arrêta pour le présenter au tribun de sa légion et au gouverneur de la province. Ceux-ci lui demandèrent comment il osait professer une religion que les empereurs avaient proscrite, sous peine de mort. « Je ne connais point vos dieux, leur répondit-il; » j'adore Jésus-Christ, fils unique de mon Dieu. Je » vous abandonne mon corps; vous pouvez le déchirer, le mettre en pièces, le livrer aux flammes. » Si mes discours vous offensent, coupez-moi la » langue. Dès que Dieu l'exige, je suis prêt à faire » le sacrifice de chacun de mes membres. » Les juges, affectant d'être touchés de compassion pour sa jeunesse, lui donnèrent du temps pour délibérer, et le renvoyèrent.

Théodore employa ce temps à demander à Dieu la grâce de la persévérance; et pour convaincre ses juges qu'il était inébranlable dans sa première résolution, il mit le feu à un temple de Cybèle, qui était au milieu de la ville, et le réduisit en cendres. Une impulsion extraordinaire l'avait porté à cette action. Les juges, devant lesquels il fut conduit une seconde fois, voulurent l'effrayer par les menaces, qui furent inutiles. La promesse qu'ils lui firent de l'établir prêtre de Cybèle n'eut pas plus de succès. Il leur dit même que de tous les idolâtres les prêtres étaient les plus misérables, parce qu'ils étaient les plus criminels. On le frappa cruellement de verges, et on l'étendit ensuite sur le chevalet, où son corps fut déchiré avec les ongles de fer. Il ne perdit rien de sa tranquillité pendant ce supplice : il parut même insensible à tout ce qu'il souffrait. On l'entendait répéter sans cesse ces paroles du Psalmiste : *Je bénirai le Seigneur en tout temps : je ne discontinuerai pas de chanter ses louanges.* Le gouverneur, après avoir fait l'essai de sa cruauté, le renvoya en prison, où Dieu, par le ministère de ses anges, le consola merveilleusement dans la nuit.

Théodore subit un troisième interrogatoire, et confessa Jésus-Christ avec le même courage. Le juge le condamna à être brûlé vif, ce qui fut exécuté en 306. L'opinion la plus probable est qu'il souffrit le 17 février, jour auquel il est honoré par les Grecs et les Moscovites; mais les Latins font sa fête le 9 novembre, d'après le sacramentaire de saint Grégoire, le martyrologe de Bède, etc. Le corps du saint martyr, que les chrétiens trouvèrent le moyen d'arracher aux flammes, fut porté à Brindes, dans le douzième siècle, et il s'y garde dans une châsse, à l'exception de son chef qui est à Gaïete. On prétend que l'ancienne église, qui porte son nom à Venise, a été bâtie par Narsès. Il y a à Rome une église collégiale dédiée en son honneur, et qui était originairement un temple de Romulus.

Voyez le panégyrique du Saint, par saint Grégoire de Nysse, t. II *ipsius Op.* p. 1002; *et ap. Ruinart, Act. sinc. Martyr.* Les actes donnés par Métaphraste s'accordent pour le fond avec ce qu'on lit dans saint Grégoire; mais ils ont été interpolés. Le père Papebroch promettait *(ad* 17 *Febr.)* de donner deux éloges de saint Théodore Tyron, l'un par Nicetas Paphlegonien, et l'autre par Nectaire de Constantinople. Lippoman et Surius ont publié le second en latin. Il y en a un manuscrit grec dans la bibliothèque impériale à Vienne, et Lambécius en fait mention dans son catalogue.

SAINT MATHURIN, PRÊTRE.

VERS L'AN 388.

Saint Mathurin, né dans le diocèse de Sens, connut, dès son enfance, la vanité des idoles, et embrassa le christianisme. A peine eut-il les yeux ouverts à la lumière de l'Évangile, qu'il abandonna tout ce qu'il possédait dans le monde, pour s'attacher uniquement à Jésus-Christ. Ayant été élevé au sacerdoce, il convertit un grand nombre d'idolâtres, parmi lesquels on comptait son père et sa mère. Chargé de mérites et de bonnes œuvres, il mourut quelque temps avant l'an 388. On porta son corps à Sens. On le transféra depuis au village de Larchant près de Nemours dans le Gâtinois. On bâtit en ce lieu, qui appartient au chapitre de la cathédrale de Paris, une église sous l'invocation du saint prêtre, où l'on voit encore une châsse qui renferme une partie de ses reliques, le reste ayant été brûlé par les huguenots en 1568. La dévotion y attire un grand concours de peuple, et l'on porte la châsse du Saint en procession aux paroisses voisines, le jour de l'ascension et le mardi après le 11 juin.

Il y a aussi à Paris une ancienne église dédiée sous l'invocation de saint Mathurin. Le chapitre de Paris la donna, en 1228, aux religieux de la sainte Trinité pour la rédemption des captifs; c'est de là qu'ils ont été appelés Mathurins, surtout en France.

Les habitants de la province du Gâtinois honorent saint Mathurin comme leur apôtre et leur patron. Sa fête a été fixée au 9 novembre, depuis que le premier du même mois est occupé par la fête de tous les Saints.

Voyez du Saussay, Baillet, *Gallia Christ. nova*, l'Histoire de l'église de Paris, et surtout les nouveaux bréviaires de Sens et de Paris. Les actes de saint Mathurin, donnés par Mombritius, ne méritent aucune créance.

SAINT VANNE, ÉVÊQUE DE VERDUN.

VERS L'AN 525.

Saint Vanne (1), qui avait embrassé de bonne heure la vie monastique, fut élevé sur le siége épiscopal de Verdun, vers l'an 498. La haute opinion qu'on avait conçue de sa sainteté fut confirmée par plusieurs miracles qu'il opéra. Il travailla vingt-six ans avec un zèle infatigable à la sanctification de son troupeau. Il mourut vers l'an 525, épuisé de fatigues et d'austérités.

Il s'est formé dans l'abbaye de Saint-Vanne à Verdun, en 1604, une célèbre congrégation de Bénédictins réformés de Lorraine. C'est de cette abbaye et de celle de Moyen-Monstier, dédiée à saint Hidulphe, qu'elle porte le nom de congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hidulphe. Les abbayes de Saint-Michel, de Saint-Hubert, en Ardennes, de Senones, de Saint-Avol, etc., ont embrassé cette réforme. Plusieurs maisons de Bénédictins de France désiraient aussi l'embrasser; mais les troubles de la guerre rendant l'union trop difficile, on établit une réforme sur le même plan. Elle commença dans l'abbaye de Saint-Augustin de Limoges, en 1613, et le pape Grégoire XV la confirma en 1627. Cette congrégation, connue sous le nom de Saint-Maur, comprenait 180, tant abbayes que prieurés, et était gouvernée par un général particulier. On comptait parmi les principales abbayes qui suivaient cette réforme, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Denys, Fécamp, Vendôme, etc. Il y a toujours eu une union fort étroite entre la congrégation de Saint-Maur et celle de Saint-Vanne et de Saint-Hidulphe, et leurs constitutions étaient à peu de chose près les mêmes.

Voyez Le Cointe, *Annal. Franc. ad an.* 498 *et* 525; et Calmet, *Hist. de Lorraine*. La vie de saint Vanne, publiée par Surius, n'est ni ancienne ni authentique.

SAINT BENEN,

ARCHEVÊQUE D'ARMAGH, EN IRLANDE.

CINQUIÈME SIÈCLE.

Saint Benigne ou Benen sortait d'une famille distinguée en Irlande. Son père logea chez lui saint Patrice; et le saint apôtre était dans sa maison lorsqu'il célébra sa première Pâque dans le voisinage de Taragh ou Themoria, qui était la principale demeure des rois d'Irlande. Le père de Benen fut récompensé de son amour pour l'hospitalité. Il connut le vrai Dieu, lui et toute sa famille. Benen, qui était alors fort jeune, conçut tant d'estime et d'affection pour celui qui l'avait tiré des ténèbres du paganisme, qu'il le pria de lui permettre de ne se séparer jamais de sa personne. Saint Patrice le prit avec lui, du consentement de ses parents, et en fit le compagnon inséparable de ses travaux apostoliques. Il prédit même qu'il serait un jour son successeur. Tous les auteurs des actes de saint Patrice parlent de saint Benen comme d'un personnage également illustre par sa sainteté et ses miracles. Après la mort du saint apôtre de l'Irlande, il fut placé sur le siége épiscopal d'Armagh, qu'il occupa dix ans. Il mourut dans le cinquième siècle (1).

Voyez Usserius, *Antiq.* p. 441 et 455.

---

10 NOVEMBRE.

SAINT ANDRÉ AVELLIN,

CLERC RÉGULIER THÉATIN.

Voyez *Historia Clericorum Regularium, auc. Jos. de Silos, Romæ*, 1658, 3 vol. in-fol. *Historia della Religione de Padri Chierici Regolari del Padre Gio Batista del Tuffo, Roma*, 1609, 2 vol. in-fol., et la vie du Saint par le P. de Tracy, théatin de Paris, avec celles de saint Gaëtan, du bienheureux Jean Marinon, du bienheureux Paul Burali d'Arezzo, par le même auteur, Paris, 1774, in-12. Les éditeurs allemands avaient sous les yeux un ouvrage très-étendu sur la vie de saint André Avellin, intitulé : *Leben des heil. Andreas Avellinus, vormals im Jhar* 1714 *zu Venedig von P. Don Cajetan Maria Magenis das erstemal welsch beschrieben, nochmals im Jhar* 1739 *zu Brescia aufs neue wieder aufgelegt, endlich ins reine Deutsche übersetzt, verbessert, vermehrt und mit Anmerkungen versehen*

(1) En latin, *Vitonus, Videnus*, et *Victo*.

(1) On lit dans Guillaume de Malmesbury que saint Benen, disciple de saint Patrice, quitta l'Irlande; qu'il mena plusieurs années la vie érémitique dans l'île de Feringmère ou Ferremère, près de Glastembury; qu'il y termina sa vie mortelle, et que ses reliques furent transférées à l'abbaye de Glastembury, sous le règne de Guillaume-le-Roux; mais il paraît que cet historien s'est trompé en confondant le Saint dont il parle avec l'archevêque d'Armagh, et saint Patrice de Glastembury avec l'apôtre d'Irlande. Voyez Guillaume de Malmesbury, *Lib. des Antiquit. Glaston.* Jean de Tinmouth, et Capgrave.

von *Don Johann Edelweck, regulirtem Priester.* Munich, 1765, 3 vol. in-4°.

L'AN 1500.

SAINT ANDRÉ AVELLIN naquit en 1521, à Castro-Nuovo, petite ville du royaume de Naples. Il fit paraître, dès son enfance, les plus heureuses dispositions à la vertu. Il avait toujours la crainte de Dieu devant les yeux, et il craignait jusqu'à l'ombre du péché le plus léger. Une physionomie heureuse exposa sa chasteté à de grands dangers; mais il en triompha par la prière, la vigilance sur lui-même, et la fuite des compagnies dangereuses.

Le désir qu'il avait de ne vivre que pour Dieu lui fit embrasser l'état ecclésiastique. Ses parents l'envoyèrent à Naples pour y étudier le droit civil et canonique. Son cours achevé, il prit le degré de docteur, et fut élevé au sacerdoce. Il plaida plusieurs causes dans la cour ecclésiastique; mais il trouva que l'emploi qu'il exerçait le portait trop à la dissipation et ne lui laissait pas assez de liberté pour vaquer à la prière et à l'oraison. Une faute dans laquelle il tomba servit à rompre entièrement les liens qui l'attachaient encore au monde. Un jour qu'il plaidait, il lui échappa un mensonge, dans un point, toutefois, qui n'était pas de grande importance. La lecture de ces paroles du Saint-Esprit : *la bouche qui profère le mensonge donne la mort à l'âme,* fit sur lui une impression si vive qu'il renonça pour toujours à la profession d'avocat, pour se consacrer uniquement à la pénitence et à l'exercice des fonctions du saint ministère. Il le fit avec tant d'ardeur, que toute sa conduite devint un modèle de vertu et de perfection.

L'archevêque de Naples, persuadé que personne n'était plus propre qu'André Avellin à conduire les âmes obligées par état à tendre à la perfection évangélique, lui confia la direction d'une communauté religieuse. Le zèle avec lequel l'homme de Dieu travailla à réformer les abus qui s'étaient introduits dans cette maison et à y rétablir la régularité, et surtout l'esprit de recueillement, lui attira bien des contradictions. Il se vit même en butte à la fureur de quelques personnes qu'il avait fait exclure des parloirs. Il échappa une fois à la mort dont il avait été menacé; une autre fois il reçut trois coups au visage. Il souffrit sans se plaindre; et il aurait fait volontiers le sacrifice de sa vie pour les intérêts de la vertu et pour la gloire de Dieu.

Enfin, brûlant de plus en plus du désir d'être entièrement mort au monde, il embrassa la règle des clercs réguliers, appelés Théatins, et se retira, en 1556, dans leur maison de Naples, qui faisait l'édification de toute la ville; elle était encore animée de l'esprit de ferveur de saint Gaëtan, mort en 1547. Il quitta le nom de Lancelot qu'il avait porté jusque-là, et prit celui d'André. Pour se mettre dans la sainte nécessité de devenir parfait, il fit deux vœux particuliers qu'on ne doit pas facilement permettre, d'après les règles de la prudence chrétienne, parce qu'ils peuvent devenir un principe de scrupules ou de transgressions; mais ils lui furent suggérés par un mouvement extraordinaire de la grâce. Le premier fut de combattre toujours sa propre volonté; le second, de tendre toujours, le plus qu'il serait en lui, à la perfection. On ne pouvait se lasser d'admirer son zèle pour les mortifications extérieures, et la sévérité avec laquelle il traitait son corps; mais ce qu'on admirait surtout en lui, c'était son amour pour l'abjection et son ardeur à détruire tout ce qui appartient au vieil homme. Il supporta, sans le moindre trouble, l'assassinat d'un de ses neveux; et non content d'empêcher qu'on ne poursuivît le meurtrier, il sollicita sa grâce avec les plus vives instances. Son exactitude à observer et à faire observer tous les points de la règle, lorsqu'il fut supérieur, égalait l'ardeur avec laquelle il cherchait à procurer en tout la gloire de Dieu. Il donnait à la prière et à la contemplation tous les moments qu'il pouvait dérober à l'exercice de ses devoirs ordinaires. De là cet esprit de ferveur et de charité qui rendait ses travaux si utiles aux âmes qu'il dirigeait. Le grand nombre de religieux et de séculiers qu'il conduisit à une éminente sainteté prouve qu'il possédait l'art de former des saints (*).

(*) Laurent Scupoli fut un de ses principaux disciples. Il était né à Otrante. Après avoir fait ses études, il revint chez ses parents, où il resta jusqu'à l'âge de quarante ans. Il s'adressa alors à saint André Avellin, qui lui donna l'habit dans la maison des Théatins de Naples en 1570. Lorsqu'il eut passé quelque temps dans la retraite, ses supérieurs voulurent qu'il exerçât le rare talent qu'il avait pour la prédication et la conduite des âmes. Il remplit plusieurs années ce double ministère; mais il fallait qu'il fût éprouvé. De violentes persécutions suscitées par la calomnie lui firent défendre de continuer ses soins au public. Il souffrit sans se plaindre, même avec joie, toutes les humiliations que lui causa la fureur de ses ennemis. Renfermé dans sa cellule, mort au monde et à lui-même, il mena une vie véritablement céleste, et se dévoua tout entier à l'exercice de la contemplation. Son habillement et tout son extérieur annonçaient son humilité et son amour pour la pauvreté. Son détachement de toutes les choses créées était si entier, qu'il ne paraissait plus tenir à la terre. Il composa dans sa retraite ce livre admirable, connu sous le nom de *Combat spirituel,* où l'on trouve des remèdes efficaces contre tous les vices, et les maximes les plus propres à conduire à une sublime perfec-

Le cardinal Paul d'Arezzo, successivement évêque de Plaisance et archevêque de Naples, avait une estime particulière pour notre Saint, et le consultait dans les affaires les plus importantes. Saint Charles Borromée avait pour lui les mêmes sentiments, et lui demanda quelques sujets formés de sa main, pour fonder à Milan une maison de Théatins.

André Avellin n'avait rien plus à cœur que la réformation du clergé; il voulait y rétablir cet esprit dont les apôtres avaient été animés. C'était dans la même vue qu'on avait institué tant d'ordres de chanoines et de clercs réguliers. Mais le relâchement s'y était introduit peu à peu, soit par la négligence des supérieurs, soit par cette pente qu'ont naturellement les hommes à s'affranchir de ce qui gêne leurs passions. On crut alors devoir établir des congrégations d'ecclésiastiques séculiers qui vivaient en commun, mais sans être liés par des vœux. Une des plus célèbres fut celle de Windesheim, fondée en Hollande par Gérard-le-Grand, qui mourut en odeur de sainteté en 1384. Florentius, son digne successeur, mit la dernière main à cette bonne œuvre. Elle fut continuée dans le même esprit par Jean Cacabus ou Kettle (**). Saint Charles Borromée se proposait d'introduire ce genre de

tion. Le style en est clair, concis, et il y règne une onction qui se fait bien plus sentir encore dans l'original italien que dans les traductions. L'auteur y montre que le renoncement, l'humilité, la défiance de soi-même, la confiance en Dieu, en sa bonté, en son amour et en sa miséricorde, sont le fondement de la vie spirituelle. C'est dans la lecture de ce livre que saint François de Sales puisa ce désir ardent de la perfection. Il le porta dix-huit ans avec lui; il en lisait quelque chose tous les jours avec un nouveau profit. De là les éloges qu'il en fait dans plusieurs de ses lettres. On ne connut l'auteur de cet ouvrage qu'après la mort de Scupoli, qui arriva le 28 novembre 1610, dans la maison des Théatins à Naples. Voyez l'*Histoire des clercs réguliers*, l. 6, part. 2.

On saurait à peine dire le nombre de toutes les éditions que l'on fit de cet ouvrage, tant dans la langue de l'original qu'en latin, en espagnol, en français, en allemand, etc. Parmi les traductions allemandes, on distingue particulièrement celle de l'éditeur des *Leitsterne auf der Bahn des Heils* (Mr Silbert), Vienne 1822, par l'onction, la facilité et l'élégante précision du style. L'auteur de cette excellente traduction a joint au *Combat spirituel* trois autres traités du même auteur : I. *Supplément au Combat spirituel*; II. *De la paix intérieure ou de la voie du ciel*; III. *De la manière de consoler les malades et de les préparer à une sainte mort.*

(**) On peut voir les vies de ces trois grands serviteurs de Dieu, écrites par Thomas a Kempis, chanoine régulier de Mont-Saint-Agnès, près de Zwol dans l'Overyssel. Il y fit profession en 1380, et y mourut en 1471, à l'âge de 91 ans. Il avait été élevé chez les clercs réguliers qui vivaient en communauté. A-t-il composé, ou a-t il simplement copié le livre de l'*Imitation?* Cette question est peu importante; elle a cependant donné lieu à un grand nombre d'écrits pour et contre. D. Thuillier a donné l'histoire de cette dispute dans une dissertation qui est à la tête des œuvres posthumes de Mabillon et de Ruinart. Il suffit de lire l'auteur de l'*Imitation*, pour se convaincre qu'il était moine, ou du moins membre d'un corps religieux. On ne peut donc attribuer cet ouvrage au célèbre Gerson, chancelier de l'église de Paris, comme l'ont fait Du Pin et d'autres auteurs.

L'abbé Valart a mis dans sa belle édition de l'*Imitation*, qui parut à Paris, chez Barbou, en 1758, une dissertation française, où il se déclare pour le sentiment de ceux qui prétendent que l'auteur de ce livre n'est point Thomas a Kempis, qui vivait dans le treizième siècle, mais Gessen ou Gersen, abbé d'un monastère de Bénédictins à Verceil. Il a été réfuté par un savant chanoine régulier de Sainte-Geneviève, dans une autre dissertation, où il est démontré que saint Antoine de Padoue n'eut point pour maître un abbé bénédictin, ou Jean Gersen, comme M. Valart l'avait avancé; mais Thomas, chanoine régulier de Saint-Victor à Paris, qui était alors abbé de Saint-André à Verceil, et qui était un habile professeur de théologie. Cet auteur montre qu'on doit peu compter sur l'autorité de ceux qui disent que Ludolfe de Saxe traduisit en allemand l'*Imitation de Jésus-Christ*, vers 1330; mais les raisons qu'il apporte pour prouver qu'on ne peut donner ce livre à l'abbé Gersen, qu'on ne connaît point, sont plus solides que celles qu'il emploie pour établir que Thomas a Kempis en est l'auteur.

Nous avons d'autres ouvrages de Thomas a Kempis, qui ne peuvent venir que d'un homme doué d'une éminente piété, et qui possédait dans le plus haut degré l'esprit de prière et de contemplation. C'est aux connaisseurs à juger si on y trouve le même style que dans l'*Imitation.* Les savants qui ont prétendu y remarquer des idiomes flamands et italiens, n'ont avancé que des conjectures. C'est pour se conformer à l'opinion la plus commune, et parce qu'aucun auteur n'a plus de droit que Thomas a Kempis, au livre de l'*Imitation*, qu'on le cite sous son nom.

Toujours est-il certain qu'il n'y a qu'un Saint qui ait pu le composer. Il s'est si bien caché dans sa retraite, qu'il a trouvé le moyen de vivre entièrement inconnu au monde. C'est le privilége du livre de l'*Imitation*, de faire des Saints. Toutes les personnes pieuses en font leurs délices, et ne peuvent se lasser de le lire. C'est l'effusion d'un cœur parfaitement rempli de l'esprit du christianisme. M. de Fontenelle l'a bien caractérisé, en disant dans la vie de Pierre Corneille : « C'est le livre le plus beau qui soit sorti de la » main d'un homme, puisque l'Évangile n'en vient pas. » Le combat spirituel en est comme la clef ou l'introduction (*).

(*) P. C. Dotter, conservateur de la bibliothèque du lycée impérial et royal d'Olmütz, a fait insérer à cet égard, en 1822, l'article suivant dans le *Literarischer Anzeiger* de Vienne : « Comme notre bibliothèque possède des exemplaires nombreux et surtout très-anciens de cet ouvrage, je me suis donné la peine de les comparer entre eux, et je présente en ce moment au public le résultat de mes recherches, et l'opinion à laquelle elles m'ont conduit.

» Je me hâte de rendre à la rédaction le tribut d'éloges qu'elle mérite, pour avoir, au milieu de cette foule de livres modernes qui viennent s'amonceler autour d'elle, jeté les yeux sur un livre aussi précieux des siècles passés, afin d'en rappeler la valeur à la mémoire des hommes. Un livre, en effet, qui surpasse tous les autres dans l'exposition des sublimes préceptes de l'Evangile, qui apprend au chrétien que sa vraie grandeur consiste dans son humilité; son mérite, sa dignité et sa richesse dans l'abnégation de soi-même; un livre qui l'instruit mieux que tout autre sur sa destination

vie parmi les chanoines de son église; mais la mort l'empêcha d'exécuter ce dessein. Il avait jeté les yeux sur les Théatins, pour fournir à son clergé des modèles de toutes les vertus ecclésiastiques, et le disposer ainsi peu à peu à prendre cet esprit qui doit caractériser les ministres du Seigneur.

morale, qui lui dévoile d'une manière admirable les voies secrètes de la Providence à l'égard des hommes; qui enflamme son cœur d'amour divin et y verse une consolation qui le fortifie au milieu des tribulations, un tel livre ne pouvait passer inaperçu; il inspire un trop vif intérêt pour ne pas éveiller le désir d'en connaître l'auteur.

» Trois grandes nations principalement se disputèrent l'honneur de le posséder dans leur sein, distinction dont il n'y a guère d'exemple dans les annales de la littérature. Chacune de ces nations fait valoir de bonnes raisons, et à en juger par les titres des exemplaires anciens de cet ouvrage que j'ai sous les yeux (de 1486 à 1499), le plus grand nombre porte le nom de Jean Gerson ou Garson, chancelier de l'université de Paris, que ses ouvrages et sa conduite pieuse avaient fait nommer *doctor christianissimus*, mais qui s'appelait réellement Jean Charlier. Le sujet de ce livre s'accorde assez bien aussi avec les ouvrages du chanoine régulier Thomas Hämmerken, autrement *Malleolus Hammerlein*, Allemand de nation, natif de Kempen. Et comme on avait lu, au rapport de certains savants, le nom de ce Thomas *a Kempis* sur l'un des plus anciens manuscrits, et que le livre semblait avoir été composé par un religieux, il parut aussi raisonnable de l'attribuer à Thomas a Kempis. Cette opinion devint peu à peu l'opinion générale; mais il y a des savants qui prétendent qu'il existe des manuscrits dont l'âge remonte au-delà de l'époque où vivait Thomas, et que celui-ci ne fit que mettre son nom sur un exemplaire copié par lui. Ceci paraît avoir été en effet l'usage du temps; car il y a dans notre bibliothèque un manuscrit qui commence par ces mots : « Incipit tractatus de imitatione Christi et contemptu » mundi, editus per quendam Carthusiensem, etc. » Ce qui pourrait faire croire que l'auteur est un Chartreux. A la fin de l'ouvrage on lit le nom du copiste : Benoît Amion, moine, 1490.

» Il est très-vraisemblable que le livre *de Imitatione Christi* parut dans la seconde moitié du XVe siècle, puisque Jean Gerson ou Thomas a Kempis, écrivains de ce temps, en furent regardés comme les auteurs. Pour attribuer ce livre remarquable à un auteur plus ancien, par exemple à Jean Gersen ou Gessen (et non Gerson), abbé de Verceil, que l'on dit avoir vécu vers le milieu du XIIIe siècle, c'est-à-dire deux cents ans plus tôt, il faudrait supposer qu'un tel trésor de morale ascétique est demeuré inconnu pendant deux siècles, et enfoui dans quelque coin, ou bien que les savants qui ont vécu avant le XVe siècle n'ont pas su apprécier le mérite de ce livre, et ne l'ont pas jugé digne d'en recommander la lecture à leurs contemporains, tandis que plus tard des papes, des évêques, des princes et des savants, des ecclésiastiques séculiers et religieux, l'ont tellement préconisé, qu'à les en croire, on ne saurait, après la Bible, mettre de meilleur livre entre les mains d'un chrétien.

» Quoi qu'il en soit, et quand même le nom de l'auteur devrait être à jamais ignoré, toujours est-il, qu'à en juger par le style de l'ouvrage, qui a été composé en latin, c'est aux Allemands que semble appartenir l'honneur d'en compter l'auteur parmi les leurs. Pour le prouver en peu de mots, je ne citerai que deux passages du livre, dont il résulte évidemment que ce ne fut ni un Français ni un Italien, mais un Allemand qui écrivit ce livre.

» Le premier se trouve dans le premier chapitre du premier livre : *Si scires totam bibliam exterius.*

» Il n'est personne qui, connaissant ces langues, ne soit obligé d'avouer que l'expression *scire exterius* n'est ni latine, ni française, ni italienne; mais uniquement allemande; car les Allemands disent : *auswendig wissen.* On lit à la vérité dans quelques éditions *mentetenus* ou *cordetenus* au lieu d'*exterius;* mais cela ne prouve rien sinon que l'on a regardé *exterius* comme n'étant pas du tout latin, et comme inintelligible à toute autre nation qu'aux Allemands. D'ailleurs les plus anciennes éditions et presque toutes les éditions modernes portent *exterius.* — L'autre passage appartient au second chapitre, qui contient plusieurs germanismes, et où on lit entre autres : *de se ipso nihil tenere,* en allemand : *von sich selbst nichts halten.* Dans une édition de Dillingen, de 1576, j'ai lu *censere* au lieu de *tenere.* On peut faire à cet égard la même remarque que pour *exterius.* Il y a encore d'autres variantes.

» Le style de l'ouvrage nous fournit donc la certitude qu'il est sorti de la plume d'un Allemand qui ne possédait pas parfaitement la langue latine : peu importe après cela que ce soit notre vénérable chanoine Thomas a Kempis ou même par impossible le bénédictin Jean Gersen, abbé de Verceil, en Italie. Car Gersen, qui s'écrit aussi Gessen, n'est pas un nom de physionomie latine, mais allemande; et serait-il impossible d'ailleurs qu'un bénédictin allemand eût été abbé en Italie? On sait que de tout temps il a été d'usage dans les couvents de transférer les religieux.

» C'est donc un Allemand, selon moi, qui est l'auteur du livre *de Imitatione Christi.* Mais il importe beaucoup moins de connaître l'auteur que le livre, où il est écrit : *Opto magis sentire compunctionem quam scire ejus definitionem.* » Tel est l'article de Mr Dotter.

Le *Litterarischer Anzeiger* ajoute : « Le cardinal Richelieu ayant ordonné d'en faire une édition de luxe (elle sortit des presses du Louvre, 1641 in-fol. sans nom d'auteur), la dispute s'engagea sur la question de savoir qui en était l'auteur, et les Bénédictins en ayant revendiqué l'honneur pour l'abbé Gersen, elle devint si violente, que le parlement se déclara en 1652 pour Thomas a Kempis. » Parmi le grand nombre d'écrits polémiques auxquels elle donna lieu, nous n'en citerons ici que quelques-uns des plus anciens, des plus importants et des moins connus :

C. E. Dupin, *Nouvelle bibl. des auteurs eccl.* in-4°. Paris 1700, t. XII p. 157-89.

Eus. Amort, *Scutum Kempense,* in-4°. *Col.* 1725, où se trouve aussi un catalogue critique des éditions. Voyez Gerbert, *Hist. nigr. Silvæ,* t. II p. 106.

Herb. Rosweidi *Vindiciæ Kempenses pro libello Thomæ a Kempis de Imitatione Christi, adversus Constantinum Cajetanum,* in-8°. Antv. 1621.

Joh. Launoii, *De auctore libr. de imit. Christi, in ejus Opp.* t. IV p. 1-87.

J. Mabillon, *Histoire de la contestation sur l'auteur du livre de l'Imit. de Jésus-Christ, dans les œuvres posth.* in-4°. Paris 1724, t. I p. 1-54; *cont. Fr. Delfau,* 55-76.

Vindiciæ, Kempenses, adversus I. P. Fr. Delfau, in-8°. Paris 1677.

Lettre écrite par M. D. L. R., dans le Mercure de France, 1744, p. 1522-33.

Dissertatio de auctore et historia libri de Imit. Chr. in Gersonii Opp. in-fol. Antv. 1706, t. I p. 50.

H. Metzleri *epistola, in Schelhornii Amœnit. litt.* t. XIII p. 265, 391.

W. Vogtii, *Conjecturæ de auctore Im. Christi, v. in Apparatu litt. Societ. Witteb.* 1718, t. II p. 376-98.

Virg. Valsechi, *G. Gersen sostenuoto auctore del lib. de Imit. Ch.* in-8°. Firenze, 1725.

Historische Nachricht von dem wahren Verfasser des Buches De Imitatione Christi, dans le *Hannov. Magazin,* 1760, p. 1607, 1761, 155-68.

Meusel, *Hist. lit. bibl. Magazin,* t. I p. 126.

Schröckh, *Kirch. Gesch.* t. XXXIV p. 305-59.

Meiner, *Leben berühmter Männer,* t. II p. 322.

M. Gence, *Considérations sur la question relative à l'auteur de l'Imitation, à la suite de la dissertation d'Ant. Alex. Barbier, sur soixante traductions françaises de l'Imit. de Jésus-Christ.* Paris 1812. Gence tâche de prouver que le véritable auteur est le chancelier Gerson. Celui-ci paraît être l'auteur de l'*Internelle consolation,* que Thomas a Kempis n'aurait fait que paraphraser plus tard en latin.

On peut dire que M. le prof. Malou a mis fin à toute discussion par son excellent ouvrage qui porte pour titre : *Recherches historiques et critiques sur le véritable auteur de l'Imitation de Jésus-Christ; examen des droits de Thomas a Kempis, de Gersen et de Gerson, avec une réponse aux derniers adversaires de Thomas a Kempis, MM. Napione, Cancellieri, de Grégory, Gence, Daunou, Onésime Le Roi et Thomassi, suivi de documents inédits;* Bruxelles 1848, in-8°.

L'édition des écrits de Thomas a Kempis, publiée à Utrecht chez N. Ketelaer et Ger. de Leempt, vers 1473, ne contient pas le livre *de l'Imitation.* La première édition fut publiée vers l'an 1471, Fol. August. Vindel., et porte pour nom d'auteur Thomas, qui mourut la même année. La première qui porte un millésime (in-4°. Venet. 1483) porte pour nom d'auteur Ger-

Le Saint fut appelé en différents endroits pour y établir des maisons de son ordre; et Dieu accordait partout d'abondantes bénédictions aux entreprises que formait son serviteur. Il voulut encore augmenter l'éclat de ses vertus par le don de prophétie et par celui des miracles.

Enfin, André Avellin, épuisé de fatigues et cassé de vieillesse, tomba en apoplexie au pied de l'autel lorsqu'il commençait la messe. Il répéta trois fois ces paroles, *introïbo ad altare Dei*, et il ne put aller plus loin. On lui administra les sacrements de l'Eucharistie et de l'Extrême-Onction, qu'il reçut avec la plus tendre piété. Il expira tranquillement le 10 novembre 1608, dans sa quatre-vingt-huitième année. On garde son corps à Naples dans l'église des Théatins de Saint-Paul. Saint André Avellin fut béatifié seize ans après sa mort. Clément XI le canonisa en 1712. La Sicile et la ville de Naples l'ont choisi pour un de leurs patrons (1).

Dieu se servit d'André Avellin pour conduire les âmes à la perfection, parce qu'il était mort à lui-même, parce qu'il était homme de prière. Jamais il ne parlait de lui-même; il ne voyait dans ses actions que sa faiblesse; ce qui l'entretenait dans un vif sentiment de sa bassesse et de son néant. Ceux qui parlent souvent d'eux-mêmes montrent par-là qu'ils sont dominés par l'orgueil, ou du moins par la vanité dont il est le père. Ils n'ont d'autre récompense à attendre que les vains applaudissements des pécheurs qu'ils reçoivent dans ce monde; encore l'encens dont ils sont si avides ne leur est-il point offert par la sincérité. Les orgueilleux deviennent méprisables à ceux même qui paraissent leur applaudir. Sainte Thérèse ne veut point que l'on s'adresse à des directeurs attaqués de cette passion; ils sont, dit-elle, trop dangereux pour les âmes. Ils y répandent le poison dont ils sont infectés; ils en bannissent le Saint-Esprit avec ses lumières et ses dons; car ce divin Esprit ne hait rien tant que l'orgueil et la vanité. Un chrétien, et à plus forte raison un ecclésiastique, doit mépriser le monde et se mépriser lui-même. Ce mépris est pour lui d'une obligation aussi stricte que la pratique de la charité, de la douceur et de l'humilité. Il n'est pas lié par des vœux, comme le clerc ou le chanoine régulier; mais il n'en est pas moins tenu

(1) Saint André Avellin a composé plusieurs ouvrages de piété qui ont été imprimés en cinq volumes in-4° à Naples, en 1733 et 1734.

Le premier volume renferme : 1° un traité de la prière; 2° une exposition de l'oraison dominicale; 3° des réflexions sur les prières les plus usitées dans l'Église en l'honneur de la Sainte-Vierge; 4° un commentaire sur l'épître de saint Jacques.

On trouve dans le second volume : 1° un traité du renoncement au monde; 2° des commentaires sur le psaume CXVIII et sur le psaume XLV; 3° un traité sur les huit béatitudes.

Des homélies sur les Évangiles de tous les dimanches de l'année et de tous les jours du carême forment le troisième volume.

Le quatrième contient un traité intitulé : *Les Exercices de l'esprit;* des méditations, des avis à une religieuse, une explication des dons du Saint-Esprit, une dissertation sur le péché originel.

Le cinquième volume est composé de divers traités, qui ont pour objet l'humilité, l'amour de Dieu et du prochain, la miséricorde de Dieu, et plusieurs vertus chrétiennes.

Nous avons aussi de saint André Avellin des lettres très-intéressantes qui ont été imprimées à Naples en 1732, en deux volumes in-4°. Voyez le P. de Tracy. Nous n'avons fait qu'abréger la notice qu'il a donnée des ouvrages de saint André Avellin.

son, de même que celle de Paris de 1489. Une belle édition de poche in-12, devenue rare, est celle de Leyde, *apud Elzevirios*, sans millésime (1652-54), payée par des bibliomanes jusqu'à 14 ducats. Il existe d'autres éditions des Elzévir de 1658 et de 1679. L'édition de Paris, Barbou, 1789, est très-correcte. Celle de Fr. Jos. Desbillons, Mannheim 1780, est très-estimée à cause de la dissertation qui y est jointe en faveur de Thomas a Kempis. Il existe une élégante édition intitulée : *Viator Christianus recta ac regia in cœlum tendens via etc., cum rec. et notis illustr. Jac. Merl. Horstius*, 2 vol. in-12, Paris 1804. Elle contient *De Imit.* et *de vera Sapientia;* c'est une contrefaçon, quant au titre et quant au livre même, de l'édition de 1645. — *Éditions de luxe :* Parisiis, Didot, 1789, in-4° et in-fol., à 200 exemplaires; et Parme, Bodoni, 1793, grand in-fol., à 162 exemplaires. Ces deux éditions ont le défaut d'avoir été faites sur celle de J. Valart (Paris 1758, 1764 et 1773), dont le texte était tronqué. On a fait en France et en Belgique plusieurs éditions de poche très-jolies en latin.

Une traduction flamande qui est aujourd'hui préférée à toutes les autres, est celle de M. le chanoine David, prof. à l'université de Louvain.

Quant aux traductions allemandes (la première fut publiée en 1486, Augsbourg, in-4°), la plus belle et la plus chère, mais non la plus importante et la plus fidèle, est celle de Mannheim 1818, in-4°. Celle de Sailer (1re édition 1790; 3e 1818) est diffuse et verbeuse; celle de Ph. Göbel (Leipz. 1820) a du mérite. Il est à regretter que Göbel en ait fait deux éditions, une pour les protestants et l'autre pour les catholiques, comme si l'original se prêtait à deux interprétations. La meilleure est sans contredit celle de J. P. Silbert, Vienne 1821.

Avant l'abbé Valart, le protestant Castalion avait déjà entièrement défiguré le livre de *l'Imitation de Jésus-Christ*, en éliminant tout ce qui n'était pas d'accord avec ses erreurs. C'est le quatrième livre *(de l'Eucharistie)* qui, comme on le pense bien, fut particulièrement maltraité. Les corrections grammaticales qu'il crut devoir lui faire subir en firent disparaître la simplicité, la dignité et l'onction. *Veræ pietatis gustum non habuit*, dit le P. Sommalius, *persuadendi efficaciam ademit, nervos virtutis incidit, denique ipsam quasi animam authoris elisit.*

Les meilleures éditions des œuvres complètes du B. Thomas a Kempis sont celles du jésuite Sommalius, 3 vol. in-8°, Anvers 1600 et 1615. Nous en avons une aussi en un vol. in-8°, Cologne 1680. Tous ses ouvrages respirent une piété douce, une onction et une simplicité entraînante, particulièrement le *Soliloquium animæ*, *Vallis liliorum*, *De tribus tabernaculis* (publiée récemment dans un beau format de poche, à Francfort-sur-le-Mein, par Maurice Lieber), *Gemitus et suspiria animæ pœnitentis*, *Cohortatio ad spiritualem profectum, etc.*

d'exprimer en lui cet esprit dont Jésus-Christ a donné l'exemple aux ministres de la loi nouvelle.

SAINT TRYPHON ET SAINT RESPICE,

MARTYRS EN BITHYNIE, ET SAINTE NYMPHE, VIERGE EN SICILE.

L'AN 250.

Tryphon et Respice naquirent en Bithynie, près d'Apamée. Ils furent arrêtés sous la persécution de Dèce, en 250. On les chargea de fers, et on les conduisit à Nicée, où Aquilin, gouverneur de Bithynie et préfet de l'Orient, faisait alors sa résidence. On les lui présenta après quelques jours de prison. Comme ils confessaient généreusement Jésus-Christ, un officier qui était auprès d'eux leur dit que quiconque refuserait de sacrifier serait brûlé vif, et les exhorta à avoir pitié d'eux-mêmes. « C'est ce que nous faisons, répondit Respice; nous » ne pouvons mieux avoir pitié de nous-mêmes, » qu'en confessant Jésus-Christ, le vrai juge qui » doit citer tous les hommes à son tribunal, pour » leur faire rendre compte de toutes leurs actions. » Aquilin leur représentant qu'ils étaient en âge de savoir ce qu'ils avaient à faire : « Oui, dit Tryphon, » aussi désirons-nous atteindre à la perfection de » la vraie sagesse, en suivant Jésus-Christ. » Le juge ordonna qu'ils fussent étendus sur le chevalet. Les deux martyrs, qui brûlaient de souffrir, ôtèrent eux-mêmes leurs vêtements et se présentèrent aux bourreaux avec joie. Ils montrèrent une patience et une tranquillité admirables pendant cette torture, qui dura près de trois heures. Ils n'ouvrirent la bouche que pour invoquer le Seigneur, pour louer sa miséricorde et sa puissance, et pour avertir le juge du danger auquel son aveuglement l'exposait. On les retira enfin de dessus le chevalet. Le gouverneur, s'étant levé pour aller à la chasse, ordonna qu'ils restassent exposés à la rigueur de la saison. On était en hiver et il faisait un froid excessif. Les pieds des deux Saints se fendirent et s'ouvrirent en plusieurs endroits, en sorte qu'ils ne pouvaient marcher ni se tenir debout sans ressentir des douleurs incroyables. Aquilin, de retour de la chasse, leur demanda quelles étaient leurs dispositions : leur réponse lui ayant fait connaître qu'ils persistaient dans les mêmes sentiments, il les renvoya en prison, mais en les menaçant de les traiter avec la plus grande rigueur.

Peu de jours après, le gouverneur partit pour aller visiter quelques villes de son département. De retour à Nicée, il se fit amener les deux confesseurs; il employa, pour les gagner, les promesses les plus flatteuses, et les pria même de sauver leur vie, tandis qu'il en était temps encore. « Nous ne » pouvons suivre vos avis, répondirent les deux » Saints; notre bonheur dépend de notre persévé- » rance à confesser le nom de Jésus-Christ. » Aquilin, se voyant vaincu, entra dans une grande colère; il fit percer les pieds de Tryphon et de Respice avec de gros clous, et ordonna qu'ils fussent traînés en cet état par la ville, en un temps extrêmement froid. Celui qui soutient la constance des martyrs leur inspira un courage supérieur à la malice de l'ennemi. Le gouverneur, surpris et confondu, les fit fouetter cruellement : il ordonna ensuite qu'on les déchirât avec des ongles de fer, et qu'on leur brûlât les côtés avec des torches ardentes. Les bourreaux imaginèrent en vain de nouveaux raffinements de cruauté, les deux Saints furent invincibles; ils ne cessaient de répéter cette prière : « Seigneur Jésus, pour lequel nous com- » battons, ne permettez pas que nous soyons vain- » cus par le démon; fortifiez-nous, rendez-nous » capables d'achever notre course, afin que vous » combattiez en nous et que vous vainquiez en nous. » Ils subirent le lendemain un nouvel interrogatoire, et furent cruellement battus avec des fouets armés de plomb. Enfin le gouverneur les condamna à être décapités, ce qui fut exécuté en 250.

Voyez leurs actes authentiques, quoiqu'ils ne soient point originaux, dans Ruinart, Tillemont, t. III, etc. Ceux que Métaphraste a donnés sont apocryphes.

Le martyrologe romain joint sainte Nymphe à nos deux martyrs, parce que les corps de ces trois Saints sont à Rome dans la même église. Nymphe était une vierge, née à Palerme, en Sicile. Durant l'invasion des Goths au cinquième siècle, elle se sauva en Italie; elle y servit Dieu dans une grande sainteté, et mourut en paix à Suane, en Toscane.

Les Grecs honorent saint Tryphon le premier février. Il y avait anciennement une église de son nom à Constantinople, près de celle de Sainte-Sophie (1). L'ancienne église du même Saint à Rome, étant tombée en ruines en 1604, fut unie à celle de Saint-Augustin, où est aujourd'hui une portion des reliques des trois Saints; mais la principale partie de ces reliques a été déposée sous le grand autel de l'église du Saint-Esprit *in Saxia*, qui appartient

(1) Voyez Assémani *Calend. univ. ad* 1 *Febr.* t. VI p. 112.

au grand hôpital de Rome. On appelle *Saxia* la rue qui est entre Saint-Pierre et le Tibre, parce que Charlemagne, après avoir vaincu les Saxons, y en plaça une colonie, pour qu'on l'instruisît dans la foi (2).

SAINT TIBÈRE ou TIBERY,

SAINT MODESTE ET SAINTE FLORENCE, MARTYRS DANS LA GAULE NARBONNAISE.

QUATRIÈME SIÈCLE.

Ces trois Saints souffrirent le martyre dans le territoire d'Agde, sous les empereurs Dioclétien et Maximien. Tibère était encore fort jeune, et on dit que son propre père devint son persécuteur. Il fut mis en prison avec un autre chétien nommé Modeste. Ils éprouvèrent tous deux les rigueurs de la faim, et furent appliqués à des tortures horribles. Les caresses et les menaces n'ayant pu ébranler leur constance, ils furent décapités. Une femme nommée Florence, qui s'était convertie à la vue de leur courage, partagea leurs combats et leur couronne. Le lieu de leur martyre, qu'on appelait Cesseron ou Cessarion, est entre Agde et Pezenas, environ à trois lieues de Beziers. On y bâtit un monastère en leur honneur, vers le huitième siècle. C'était encore à la fin du dernier siècle une abbaye régulière de Bénédictins au diocèse d'Agde. Les trois saints martyrs sont nommés en ce jour dans le martyrologe d'Adon et d'Usuard, ainsi que dans le romain.

Voyez Catel, *Hist. du Languedoc*, p. 279; Baillet, sous le 10 novembre, et D. Beaunier, *Rec. des abbayes*, t. II p. 492.

SAINT MILLES, ÉVÊQUE DE SUSE,

SAINT ABROSIME, PRÊTRE, ET SAINT SINA, DIACRE, MARTYRS EN PERSE.

L'AN 341.

Saint Milles, né dans la province des Razichites ou Razichéens, fut élevé à la cour de Perse, et occupa même un poste considérable à l'armée; mais ayant embrassé le christianisme, il se retira à Ilam ou Elam, près de Suse (1). Ses exemples et ses exhortations convertirent un grand nombre d'infidèles. Il consentit enfin de recevoir les saints ordres, pour le service de cette église naissante. Peu de temps après, il fut élu évêque de Suse, et sacré par saint Gadiabe, évêque de Lapéta, qui versa son sang pour la foi. Il montra un zèle infatigable pour la destruction du vice et de l'idolâtrie; mais peu en profitèrent : il fut même maltraité par les païens, qui souvent le traînèrent par les rues et les chemins, en l'accablant de coups et en lui faisant souffrir mille indignités.

La ville de Suse était riche : quoiqu'elle eût été pillée par Alexandre, elle était redevenue très-florissante. On y voyait encore l'ancien palais qu'on disait avoir été bâti plusieurs siècles auparavant, et qui était un des plus vastes et des plus magnifiques qu'il y eût dans l'univers; mais les vices qui marchent à la suite des richesses s'y étaient introduits : il y régnait une corruption effroyable. Les chrétiens, quoiqu'en petit nombre, n'observaient point les préceptes de l'Évangile, et se laissaient infecter par la contagion générale. Saint Milles, les trouvant incorrigibles, et considérant qu'il ne pouvait continuer de résider parmi eux, à cause de la fureur des persécuteurs et des tumultes d'une guerre civile, résolut d'abandonner la ville après avoir énoncé la vengeance divine à ses criminels habitants. Trois mois s'étaient à peine écoulés après son départ, que le roi Sapor envoya une armée avec trois cents éléphants, pour punir une révolte qui s'était formée à Suse, et dans laquelle les Elamites étaient entrés. Le général avait ordre de passer les habitants au fil de l'épée, de raser les maisons et les autres édifices, d'en détruire jusqu'aux fondations, de faire passer la charrue sur le terrain, et de l'ensemencer. Cet ordre fut rigoureusement exécuté. La ville cependant se releva dans la suite de ses ruines. C'était là que les rois de Perse avaient coutume de passer l'hiver depuis Cyrus; pour l'été, ils le passaient à Ecbatanes, où il faisait moins chaud.

Saint Milles, qui désirait voir les lieux saints et les serviteurs de Dieu, que leurs vertus rendaient célèbres, se mit en route pour aller à Jérusalem et à Alexandrie. Il ne porta avec lui que le livre des évangiles. Son voyage fut véritablement un voyage de piété, de pénitence et de recueillement. Étant en Égypte, il visita saint Ammonius, disciple de saint Antoine, père des *pleureurs*. C'est ainsi que les Perses appellent les moines, à cause de l'habit noir qu'ils portent. En retournant dans sa patrie, Milles visita saint Jacques de Nisibe, qui faisait bâtir alors sa grande église. De Nisibe, il passa dans l'Assyrie, où il acheta une grande quantité de soie, qu'il envoya à saint Jacques pour l'usage de son église.

(2) Voyez *Roma moderna*, p. 62; et Baron, *not. in Martyr. roman.*

(1) Suse ou Sus est capitale du Chusistan, qui comprend le pays des *Uxii*, ou Huzites, et celui de Lapéta, d'Ilam ou Elam (ainsi appelé d'Elam, fils de Sem. *Gen.* X, 20.) Voyez Assémani, *not. in hæc acta.*

Lorsqu'il fut arrivé à Séleucie et à Ctésiphon, il y trouva beaucoup de confusion et de désordres parmi les chrétiens. Le mal venait de l'orgueil et de l'arrogance de Papas, évêque du lieu, qui avait aliéné les esprits de ceux qui composaient le clergé, et qui, par sa conduite irrégulière, avait excité un schisme (2). On tenait alors un synode à Séleucie, pour réformer les abus introduits dans la discipline, et pour entendre les plaintes que plusieurs évêques formaient contre Papas. Saint Milles lui parla avec beaucoup de force et de liberté. « Pourquoi, lui » dit-il, méprisez-vous vos collègues? Avez-vous » oublié ce précepte de Jésus-Christ : Que celui qui » est le plus grand parmi vous soit comme un ser- » viteur (3)? Insensé, répondit Papas avec colère, » vous voulez m'instruire, comme si je ne savais » pas mon devoir? » Le Saint, prenant le livre des Évangiles, qu'il portait avec lui, le mit sur la table; puis, s'adressant à Papas, il lui dit : « Si vous rou- » gissez d'apprendre votre devoir de moi, qui suis » un misérable mortel, apprenez-le du moins du » saint Évangile. » Papas, ne se possédant plus de rage, frappe le livre de sa main, en s'écriant : « Parlez, Évangile, parlez. » Milles, effrayé de ces paroles impies, reprend le livre, et, après l'avoir appliqué respectueusement sur sa bouche et ses yeux, il dit à Papas : « L'ange du Seigneur vous punira de » l'outrage que vous avez fait à la parole de vie. La » moitié de votre corps restera sans mouvement, » et vous n'en mourrez point; vous vivrez encore » quelques années, pour être un exemple subsistant » de la justice divine. » A l'instant une paralysie attaqua la moitié du corps de Papas, et il tomba par terre (4). Un auteur moderne pense que cette paralysie put être produite par les transports de rage auxquels ce malheureux se livra (5); mais elle put être aussi l'effet de la vengeance divine qui se sert souvent des causes naturelles. L'événement dont il s'agit arriva en 314. Papas prit saint Siméon pour coadjuteur, et mourut en 326, un an après le concile de Nicée, auquel il fut représenté par un député, qui était saint Sciadustes ou Sadoth.

Saint Milles se retira dans le pays de Maisan, appelé Mesene par les Latins, sur l'Euphrate, et alla demeurer avec un ermite. Le seigneur de ce pays, malade depuis deux ans, recouvra la santé par les prières du Saint, et ce miracle fut suivi de la conversion de plusieurs infidèles. De là Milles retourna dans la province des Razichéens, où il baptisa un grand nombre de païens. Les édits sanglants du roi Sapor contre la religion chrétienne le firent arrêter en 341, par Hormisda Guphrizius, gouverneur de la province. Ses deux disciples, le prêtre Abrosime et le diacre Sina, eurent le même sort. On les chargea de chaînes tous trois, et on les conduisit à Maheldagdar, capitale des Razichéens. Ils souffrirent deux fois une cruelle flagellation, et rendirent inutiles, par leur constance, tous les moyens qu'on employa pour les faire sacrifier au soleil. Les trois confesseurs ne cessaient de louer le Seigneur dans leur prison.

Au commencement de l'année, c'est-à-dire en octobre (6), Hormisda faisait des préparatifs pour une grande chasse de bêtes fauves. La veille du jour marqué pour cette chasse, il envoya chercher Milles, et après plusieurs reproches, il le menaça de le tuer comme on tue une bête fauve dans les bois, s'il ne lui démontrait la vérité de sa religion. Le Saint lui

(1) Séleucie et Ctésiphon, bâties sur les rives opposées du Tigre, pouvaient être regardées comme une même ville. C'était la capitale de la Perse, sous la race saxanite. Les rois y faisaient souvent leur résidence. Ils résidaient aussi quelquefois à Lédan, capitale des Huzites, et fréquemment à Lapéta.

Bagdad, que les Sarrasins bâtirent sur les ruines de Séleucie, qu'ils avaient détruite quand ils firent la conquête du pays, est près de l'ancienne Babylone, sur l'Euphrate, dans la Chaldée. Strabon et Diodore de Sicile, qui écrivaient sous le règne d'Auguste, disent que ce lieu était presque désert. Eusèbe, *in Isai* XIII, dit aussi que c'était un désert de son temps. Suivant saint Jérôme, *in eund. textum*, les rois de Perse en avaient fait un parc, où ils renfermaient les bêtes fauves pour la chasse. Le juif Benjamin de Tudèle dans la Navarre, qui écrivait au douzième siècle, dit dans ses voyages, qu'il trouva Babylone entièrement détruite; qu'on voyait les ruines du palais de Nabuchodonosor; que le terrain était, à la lettre, la demeure des serpents, et qu'ils y étaient en si grand nombre, que personne n'osait en approcher. Les plus habiles critiques s'accordent aujourd'hui à dire qu'on ne peut précisément fixer le lieu où était Babylone.

Les archevêques de Séleucie prenaient le titre de *catholicos*, qui exprime une sorte de dignité patriarcale. C'est pour cela que leurs successeurs, qui ont embrassé le nestorianisme, sont appelés patriarches des nestoriens. Ils résident à Bagdad.

(3) Luc. XXII. 26.

(4) Jos. Assémani, *Bibl. Orient.* t. III *part.* 2, p. 320.

(5) Beausobre, *Hist. du Manich.* l. 2, c. 3 p. 184 et 185 (*).

(6) Les Chaldéens ont toujours commencé leur année le premier de ce mois.

(*) Nous convenons qu'on a raison de ne pas supposer de miracle, quand un phénomène s'explique mieux par des causes naturelles. Mais pourquoi, d'un autre côté, préférer l'hypothèse d'un concours merveilleux d'accidents possibles, plutôt que de reconnaître un événement merveilleux pour ce qu'il est? Lorsque le Prophète annonça au roi David la mort de son fils comme un châtiment miraculeux du Ciel, rien n'empêchait que celui-ci ne mourût par une cause naturelle; mais comment prouver que le Prophète n'a pas prédit l'avenir, et que la mort de l'enfant ne fut pas un châtiment pour des péchés commis par le père?

répondit avec modestie, mais avec fermeté. Le barbare gouverneur, interrompant son discours, tire son poignard, et le lui enfonce dans le côté; Narsès, frère d'Hormisda, lui perce aussi d'un coup de poignard le côté opposé. Le saint évêque mourut peu de temps après. Abrosime et Sina furent conduits sur le haut de deux collines qui se regardaient, et les soldats les lapidèrent. Le lendemain, les deux frères, poursuivant un cerf, s'entretuèrent; leurs corps restèrent sur la place jusqu'à ce que les bêtes et les oiseaux de proie en eussent dévoré les chairs (*). On ramassa leurs ossements pour les brûler, suivant la coutume des anciens Perses, qui a subsisté jusqu'au sixième siècle, et que les Mahométans, devenus maîtres du pays, abolirent (7). Les chrétiens ont toujours enterré leurs morts en Perse, comme dans les autres pays.

Les corps des trois martyrs furent portés au château de Malcan, et déposés dans un tombeau qu'on leur avait préparé. Les habitants du pays se crurent redevables à leur protection, de ce qu'ils ne furent plus exposés dans la suite aux incursions des Arabes Sabéens.

Nos saints martyrs souffrirent l'an 341, le 32 de Sapor II. Ce fut le 13 de la lune de novembre, qui était cette année le premier du même mois, suivant la supputation solaire. Ces Saints sont nommés dans le martyrologe romain avec plusieurs autres martyrs de Perse, sous le 22 avril. Les ménées des Grecs en font mention le 10 novembre, qui fut peut-être le jour où les chrétiens les enterrèrent.

Voyez leurs actes sincères écrits en chaldaïque, et publiés avec une version latine et des notes, par M. Étienne-Évode Assémani, *Act. Martyr. Orient.* l. I p. 66. Voyez aussi Sozomène, *Hist.* l. 2, c. 14; M. Jos. Assémani, *Bibl. Orient.* t. I p. 12; Le Quien, *Or. Christ.* t. II p. 1189.

SAINT JUSTE,

ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY.

L'AN 627.

JUSTE, Romain de naissance, était un pieux et savant religieux du monastère de Saint-Grégoire. Il fut envoyé en Angleterre en 601 pour partager les travaux apostoliques de saint Augustin. Trois ans après son arrivée, il fut sacré évêque de Rochester. En 624, il succéda à Saint-Mellit sur le siége archiépiscopal de Cantorbéry. Le pape Boniface, en lui envoyant le *pallium*, lui écrivit une lettre, où il le félicitait sur le grand nombre d'âmes qu'il avait gagnées à Jésus-Christ; il y louait sa patience et son zèle, et l'exhortait à persévérer jusqu'à la fin, pour ne pas perdre la couronne. Il sacra saint Romain, son successeur, à Rochester, et saint Paulin, premier archevêque d'Yorck. Il mourut le 10 novembre 627, et fut enterré avec ses deux prédécesseurs. Il est nommé en ce jour dans le martyrologe romain et dans celui d'Angleterre.

Voyez Bède, *Hist.* l. 1 et 2.

---

11 NOVEMBRE.

SAINT MARTIN, ÉVÊQUE DE TOURS.

Nous avons une excellente histoire de saint Martin, par saint Sulpice-Sévère son disciple. Jérôme de Prato a montré, *Dissert.* 1 p. 1151, qu'elle fut écrite après la mort du Saint, et non de son vivant, comme l'ont avancé Tillemont, Le Brun, Pagi, etc. L'auteur n'y parle point de la mort du saint évêque, parce qu'il en avait donné la relation dans une lettre à Bassula sa belle-mère, immédiatement après cet événement. On ne doit point être surpris d'y voir le nom de Constance pour celui de Constantin. Cette méprise et quelques autres du même genre doivent être attribuées aux copistes qui mettaient souvent des abréviations, surtout dans les noms propres. Huit ans après la mort de saint Martin, saint Sulpice-Sévère écrivit trois dialogues pour suppléer aux omissions de son histoire. Dans le premier, un certain Postumien rapporte divers miracles et plusieurs exemples édifiants des vertus, principalement de l'amour de la pauvreté et de l'obéissance aveugle des moines d'Égypte; dans le second et le troisième il raconte, sous le nom de Gallus, disciple de saint Martin, plusieurs traits remarquables de la vie de ce Saint. Quatre de ses lettres en contiennent d'autres. Celle à Bassula, sa belle-mère, qui vivait alors à Trèves, offre le détail des circonstances qui accompagnèrent la mort du saint évêque de Tours. Enfin, saint Sulpice-Sévère parle encore de saint Martin dans le récit de l'affaire des priscillianistes, par lequel il termine son histoire sacrée, l. 2, c. 50, 51. On lira avec plaisir, sur le même sujet, les notes que Jérôme de Prato a jointes à son édition des œuvres de saint Sulpice-Sévère, et ses dissertations sur la vie de saint Martin, t. I p. 1-149. Paulin de Périgueux, Fortunat de Poitiers, qui écrivaient, l'un en 461, et l'autre en 590, ont donné en vers, d'après Sulpice-Sévère, la vie de saint Martin, mais ils ont défiguré par une poésie agreste la belle prose de l'auteur qu'ils copiaient. Grégoire de Tours parle de saint Martin dans son histoire, l. 1 et 10. Il a donné de plus quatre livres des vertus et des miracles du

(*) Est-il possible, encore une fois, de méconnaître ici la vengeance de Dieu. Deux assassins, qui, altérés de sang et emportés par une passion barbare, avaient la veille poignardé un Saint, s'abattent réciproquement comme des bêtes fauves, en assouvissant un plaisir aveugle et inhumain! Presque toujours la cruauté porte avec elle sa récompense.

(7) Voyez Agathias, l. 2, p. 60.

même Saint, lesquels furent achevés en 594. Voyez Tillemont, t. X p. 309; l'histoire de saint Martin, par Nicolas Gervaise, imprimée à Tours en 1699, in-4°. L'abbé Gervaise, prévôt de Saint-Martin de Tours, puis évêque d'Horren, fut massacré avec les missionnaires qui l'accompagnaient, par les Caraïbes ou Cannibales, le 12 novembre 1729. Voyez encore la critique que D. Étienne Bradier, religieux de la congrégation de Saint-Maur, a faite de l'histoire de saint Martin, par l'abbé Gervaise, et qui a été imprimée sous ce titre : *La sainteté de l'état monastique, où l'on fait l'histoire de l'abbaye de Marmoutier et de l'église royale de Saint-Martin de Tours, etc. Tours*, 1700, in-12. Voyez Stolberg, *Geschichte der Rel. Jésu*, XIII, 102 sq.

L'AN 400.

Saint Martin, la gloire des Gaules, la lumière de l'Église d'Occident au quatrième siècle, naquit à Sabarie, ville de Pannonie, dont on voit encore les ruines sur la rivière de Gunez, dans la Basse-Hongrie, vers les frontières de l'Autriche et de la Stirie, à deux lieues de Sarwar, sur le Raab. Saint Grégoire de Tours met sa naissance en 316; Jérôme de Prato la met six ans plus tôt. Ses parents le portèrent, dès son enfance, à Pavie en Italie, où ils se retiraient; et il reçut dans cette ville sa première éducation. Son père, qui avait servi avec distinction, fut élevé au grade de tribun militaire.

Dès ses premières années, Martin parut animé de l'esprit de Dieu; et quoique sa famille fût idolâtre, il n'avait de goût que pour les exercices de piété. Il allait à l'église malgré ses parents, et il demanda à l'âge de dix ans d'être inscrit parmi les catéchumènes. On lui accorda la grâce qu'il sollicitait, et il s'en montra digne par son assiduité aux instructions qu'on faisait à ceux qui désiraient le baptême. Il conçut un si ardent amour pour le Seigneur, qu'à l'âge de douze ans il forma le projet de se retirer dans un désert, et il l'aurait exécuté, si la faiblesse de son âge ne s'y fût opposé. Penser à l'église et aux monastères, était la seule chose qui occupât son esprit et son cœur.

Cependant il vint un ordre de l'empereur qui obligeait les enfants des officiers et des soldats vétérans à porter les armes. Le père de Martin découvrit lui-même son fils, pour le forcer à suivre une profession qu'il jugeait préférable à toutes les autres. Ainsi Martin, qui avait quinze ans, prêta le serment militaire et entra dans la cavalerie. Il se contenta d'un seul domestique, qu'il traitait comme son égal, et auquel il rendait souvent les services les plus humiliants. Il sut se préserver des vices qui ne déshonorent que trop la plus noble des professions, et il gagna l'estime de tous ceux qui avaient à vivre avec lui, par sa charité, sa douceur et ses autres vertus. Sa patience et son humilité paraissaient au-dessus des forces de la nature humaine, quoiqu'il n'eût point encore reçu le baptême. Les affligés trouvaient en lui un consolateur; il soulageait les indigents, et ne se réservait de ses appointements que ce qui lui était absolument nécessaire pour sa subsistance. Saint Sulpice-Sévère raconte le trait suivant de sa charité pour les pauvres.

Un jour qu'il était en marche, au milieu d'un hiver si rigoureux que plusieurs personnes moururent de froid, il rencontra à la porte d'Amiens un pauvre presque nu qui demandait l'aumône aux passants. Voyant que ceux qui le précédaient n'avaient point regardé ce malheureux, il pensa que Dieu le lui avait réservé; mais il avait distribué tout ce qu'il possédait, et il ne lui restait plus que ses armes et ses vêtements. Que faire? Il coupe son manteau en deux; il en donne la moitié au pauvre, et s'enveloppe comme il peut avec l'autre moitié. Quelques-uns de ceux qui le virent en cet état se mirent à le railler; mais d'autres, frappés du motif qui l'avait fait agir, furent saisis d'admiration, et se reprochèrent secrètement de n'avoir pas assisté le pauvre. La nuit suivante, Martin vit en songe Jésus-Christ couvert de cette moitié de manteau qu'il avait donnée, et il l'entendit dire à une troupe d'anges qui l'environnaient : « Martin, qui n'est » encore que catéchumène, m'a couvert de ce vête» ment. »

Cette vision lui inspira un nouveau zèle pour la gloire de Dieu. Il demanda le baptême, qu'il reçut dans sa dix-huitième année. Il resta cependant encore près de deux ans à l'armée; il le fit à la prière de son tribun, avec lequel il vivait dans une étroite amitié, et qui lui avait promis de renoncer au monde quand le terme de sa commission serait expiré. Pendant cet intervalle, il ne pensa qu'aux obligations de son baptême, et il n'avait presque plus que le nom de soldat; il attendait avec la plus vive impatience le moment où il ne vivrait plus que pour Dieu.

Les Germains ayant fait une irruption dans les Gaules, on assembla les troupes pour marcher contre eux. Il y eut à cette occasion une distribution de largesses faites aux soldats. Martin, qui pensait à sa retraite, eut la délicatesse de ne pas vouloir participer à des récompenses qui supposaient une continuation de service. Il demanda donc que ce qui devait lui revenir fût donné à quelque autre, et il sollicita en même temps la liberté de ne plus servir que sous les étendards de Jésus-Christ. Comme on lui reprochait d'agir par la crainte de se trouver à la bataille qui devait se donner le lendemain, il ré-

pondit avec une sainte intrépidité : « Si c'est à la » lâcheté qu'on attribue ma conduite, je demande » à paraître à la tête de l'armée, sans armes, sans » bouclier et sans autre défense que celle du nom » de Jésus-Christ et du signe de la croix. Je me » précipiterai au milieu des escadrons les plus épais » de l'armée des ennemis. » La nuit même, les barbares demandèrent la paix. Martin obtint alors facilement sa retraite (1).

Il se retira auprès de saint Hilaire, qui fut élevé dans la suite sur le siége de Poitiers, en 353 ou 354. Ce grand évêque connut bientôt le mérite extraordinaire de Martin; il voulut, pour l'attacher à son diocèse, l'ordonner diacre; mais le Saint par humilité refusa cet honneur; il consentit seulement à se laisser ordonner exorciste. Il avait un grand désir de revoir ses parents qui étaient en Pannonie. Il obtint de saint Hilaire la permission de faire ce voyage, après avoir promis de revenir à Poitiers. Il tomba, en passant les Alpes, entre les mains d'une troupe de voleurs. Un d'entre eux levait déjà son sabre pour le tuer, mais un de ses compagnons lui retint le bras. Ils furent tous remplis d'admiration pour la modestie et l'intrépidité de Martin. Ils lui demandèrent qui il était, et s'il n'avait pas été saisi de frayeur; le Saint leur répondit qu'il était chrétien; qu'il n'avait jamais été plus tranquille que dans cette circonstance; qu'il connaissait la bonté du Dieu qu'il adorait; que ce Dieu protégeait ses serviteurs à la vie et à la mort, et que cette protection éclatait surtout dans les grands dangers. Il ajouta que pour eux ils avaient tout à craindre, puisque la vie criminelle qu'ils menaient les rendait indignes de la miséricorde de Jésus-Christ. Ce discours ne fit qu'augmenter l'admiration des voleurs. Celui qui avait voulu tuer le Saint le suivit, embrassa la religion chrétienne, se fit moine, et raconta depuis le fait qui avait donné lieu à sa conversion. Martin continua sa route par Milan. Il convertit sa mère et plusieurs autres personnes de Pannonie; mais il ne put déterminer son père à sortir des ténèbres de l'infidélité.

Étant en Illyrie, il combattit les ariens avec beaucoup de zèle. Ces hérétiques, qui n'étaient point accoutumés à trouver des contradicteurs, le maltraitèrent publiquement et le chassèrent du pays. Lorsqu'il fut en Italie, il apprit que les mêmes hérétiques opprimaient l'église des Gaules, et qu'ils étaient venus à bout de faire exiler saint Hilaire. Il se choisit une retraite auprès de Milan, et y pratiqua tous les exercices de la vie monastique. Auxence, arien furieux qui avait usurpé le siége de cette ville, fut alarmé du zèle que Martin faisait paraître pour la doctrine du concile de Nicée; il l'obligea de sortir du diocèse de Milan. Un vertueux prêtre, avec lequel le Saint avait fait connaissance, voulut l'accompagner. Ils allèrent se cacher l'un et l'autre dans une petite île appelée Galinaire, sur la côte de Ligurie ou de Gênes, près d'Albenga. Ils y vécurent dans une grande abstinence, ne se nourrissant que de racines et d'herbes sauvages. Il arriva une fois à Martin de manger une quantité considérable d'ellébore, plante qu'il ne connaissait point et qu'il ne savait pas être un véritable poison. Il en fut incommodé au point qu'il pensa mourir. Il mit sa confiance en Dieu, et ses prières lui méritèrent une prompte et entière guérison.

Ayant appris, en 360, que saint Hilaire retournait dans son diocèse, il se rendit à Rome dans l'espérance de l'y voir; mais le saint évêque était parti de cette ville quand il y arriva. Il se mit sur-le-champ en route et le joignit. Saint Hilaire le reçut avec les plus vives démonstrations d'amitié et le mena à Poitiers avec lui. Comme il connaissait son attrait pour la solitude, il lui donna un petit terrain appelé *Locociagum*, aujourd'hui Ligugé, à deux lieues de la ville. Martin y bâtit un monastère qui subsistait encore dans le huitième siècle. Il paraît que c'est le premier monastère qui ait été construit dans les Gaules. Parmi ceux qui y furent reçus était un catéchumène sur lequel notre Saint commença d'exercer le pouvoir qu'il avait d'opérer des miracles.

Martin était absent depuis trois jours pour des affaires qui concernaient la gloire de Dieu. Pendant cet intervalle, le catéchumène fut pris d'une fièvre violente, et mourut subitement sans avoir reçu le baptême. Martin, en arrivant, trouve ses moines dans une grande affliction et prêts à enterrer le mort. Il fond en larmes, et fixe les yeux sur le cadavre; puis, sentant une inspiration divine, il fait sortir tout le monde de la cellule : alors, comme un autre Élisée, il s'étend sur le mort, et prie quelque temps avec beaucoup de ferveur; il s'aperçoit que sa prière est exaucée; il se relève et reste auprès du mort qui commence à remuer ses membres, et ouvre enfin les yeux. On le baptise aussitôt, et il

(1) Jérôme de Prato suit une autre chronologie. Suivant cet auteur, saint Martin naquit en 310, ou au moins avant 314. Il fut reçu parmi les catéchumènes à dix ans, et enrôlé dans les troupes à quinze. Il paraît pour la première fois dans les guerres en 331, sous Constance. Il fut baptisé trois ans après; il resta encore deux ans à l'armée, étant uniquement soldat de nom; enfin, il obtint son congé de Julien, qui fut élevé à la dignité de César, et chargé, en 355, du commandement dans les Gaules, où il resta jusqu'en 361. Voyez Jérôme de Prato, *Dissert.* 4, t. I p. 256.

vécut plusieurs années depuis. Ce catéchumène ressuscité raconta que son âme, séparée de son corps, avait comparu devant le tribunal du souverain Juge, et avait été condamnée à une affreuse prison; mais que deux anges ayant représenté que Martin priait pour elle, le juge avait ordonné qu'elle allât ranimer le même corps. Le Saint rendit aussi la vie de cette manière à l'esclave d'un homme riche du voisinage qui s'était pendu.

Ces deux miracles ajoutèrent un nouvel éclat à la réputation de sainteté dont Martin jouissait. La ville de Tours voulut l'avoir pour pasteur. Saint Gatien, venu de Rome avec saint Denys de Paris, en 250, en avait été le premier apôtre et le premier évêque. Il gouverna cette église cinquante ans, selon saint Grégoire de Tours. Saint Lidoire lui succéda, mais après une vacance de plusieurs années. Ce saint évêque étant mort, il fut résolu de donner son siége à Martin. On l'élut vers l'an 371 ou 375, suivant Jérôme de Prato. Il fallut avoir recours à un pieux stratagème pour le tirer de son monastère. S'étant présenté à la porte, afin de donner sa bénédiction à un malade, on se saisit de lui, et on le conduisit à Tours sous bonne garde. Quelques évêques du voisinage, qui avaient été appelés pour assister à l'élection, avaient tâché d'exclure Martin, en disant qu'il ne convenait pas de conférer la dignité épiscopale à un homme dont l'extérieur était si commun et si négligé; mais un pareil discours ne servit qu'à les couvrir de confusion. La simplicité qu'ils blâmaient dans le serviteur de Dieu faisait son éloge. Martin fut installé dans la chaire épiscopale, à la grande satisfaction du peuple et du clergé.

Le nouvel évêque ne changea rien dans sa manière de vivre; il se logea dans une petite cellule près de l'église; mais comme il y était souvent interrompu par les visites qu'il recevait, il se retira dans un monastère qu'il fit bâtir dans le voisinage de la ville. C'est la célèbre abbaye de Marmoutiers, la plus ancienne qu'il y ait en France, et qui appartient à la congrégation de Saint-Maur. Le lieu où ce monastère fut bâti était alors un désert situé entre un rocher et la Loire, et l'on ne pouvait y arriver que par un chemin fort étroit. Martin habitait une cellule faite de bois; quelques autres moines en avaient de semblables, mais la plupart avaient pour demeures des trous creusés dans le roc. On voit encore une de ces espèces de cellules où l'on dit que saint Martin logea quelque temps.

On compta bientôt dans le monastère jusqu'à quatre-vingts religieux. Personne n'y possédait rien en propre. Il était défendu de rien vendre ou acheter, quoique les anciens moines eussent la liberté de tirer de leur travail de quoi pourvoir à leur subsistance. On employait les plus jeunes à copier des livres; les plus âgés ne s'occupaient que de la prière et des exercices spirituels. Tous ne sortaient de leurs cellules que pour aller à l'oratoire où l'on s'assemblait pour la prière publique. Ils mangeaient ensemble une fois le jour sur le soir. L'usage du vin était seulement permis aux malades. Leurs vêtements étaient grossiers, et faits ordinairement de poil de chameau. Il y avait cependant parmi eux plusieurs personnes de qualité qui avaient été élevées avec délicatesse. On tira un grand nombre d'évêques de ce monastère, parce que les villes désiraient avoir des pasteurs formés par saint Martin.

Malgré l'amour que le Saint avait pour la retraite, il n'en était pas moins exact à visiter son diocèse. Auprès de son monastère étaient une chapelle et un autel qu'on avait érigés sur le tombeau d'un prétendu martyr. La dévotion attirait un grand concours de peuple en ce lieu; mais saint Martin ne voulut point y aller prier qu'il n'eût constaté la vérité des reliques qu'on y vénérait. Les informations qu'il fit auprès des anciens de son clergé augmentèrent encore ses doutes. Il se rendit au lieu dont il s'agit avec quelques-uns de ses religieux. Étant sur le tombeau, il pria Dieu de lui faire connaître qui avait été en cet endroit; puis, se tournant à gauche, il vit un spectre hideux, auquel il commanda de parler. Le spectre dit son nom, et le saint évêque comprit que c'était un voleur supplicié pour ses crimes que le peuple honorait comme martyr. Il fut le seul qui vit le spectre; les autres entendirent seulement sa voix. Il fit démolir l'autel, et par-là il mit fin à la superstition (2). Cet exemple, ainsi que ceux de saint Grégoire-le-Grand et de saint Charles Borromée, doivent exciter la vigilance des premiers pasteurs sur le discernement des vraies reliques d'avec les fausses.

Il était réservé à saint Martin d'achever de détruire l'idolâtrie dans le diocèse de Tours et dans les autres parties des Gaules. Peu de temps après qu'il eût été élu évêque, il fut obligé d'aller à la cour de Valentinien I. Il est probable que ce voyage eut pour motif quelques affaires qui regardaient les temples des païens. Valentinien faisait sa résidence la plus ordinaire dans les Gaules. C'était un prince plein de bravoure, mais peu maître de ses passions : on l'accuse surtout d'orgueil et de dureté. Quoiqu'il eût montré du zèle pour le christianisme, sous le règne de Julien l'Apostat, il parut depuis en certaines occasions trop favorable à l'ido-

(2) Sulp. Sév. *in Vit. S. Martini*, c. 11.

lâtrie; on eut même lieu de croire qu'il était trop indifférent en matière de religion, et on cite en preuve le trait suivant, entre plusieurs autres. L'Église n'admettait les comédiens au baptême, que quand ils avaient quitté cette profession. Les païens craignaient que ceux-ci n'embrassassent le christianisme, parce qu'ils se voyaient enlever par-là des personnes qui contribuaient aux divertissements publics. Valentinien, pour entrer dans leurs vues, porta une loi qui ordonnait d'avertir les magistrats, lorsqu'un comédien demanderait le baptême en maladie, afin qu'ils le fissent visiter; et ceux-ci étaient autorisés à empêcher qu'on ne le baptisât, à moins que sa vie ne fût véritablement en danger (3).

L'empereur, informé que Martin venait solliciter en faveur de la religion chrétienne quelque chose qu'il était résolu de ne point accorder, défendit de le laisser entrer dans son palais. L'impératrice Justine, vendue au parti des ariens, mit tout en œuvre, de son côté, pour prévenir le prince contre le saint évêque. Ainsi, les tentatives que fit Martin deux ou trois fois, dans la vue d'obtenir une audience, n'eurent aucun succès. Il eut recours à ses armes ordinaires; il s'adressa au Ciel, joignant à la prière des mortifications rigoureuses. Le septième jour, un ange lui ordonna d'aller au palais sans rien craindre. Il obéit; les portes étant ouvertes, il entra sans éprouver de résistance, et parvint jusqu'à l'empereur. Le prince, furieux de ce qu'on lui avait permis d'entrer, ne daigna point se lever; mais il se leva bientôt malgré lui, parce que le feu prit à son siége (4). Persuadé que le pouvoir céleste était intervenu en cette occasion, il embrassa le Saint à diverses reprises, et lui accorda tout ce qu'il demandait, lui laissant à peine le temps d'expliquer l'objet de sa requête. Il lui donna plusieurs audiences, et l'admit souvent à sa table. Il lui offrit de riches présents lorsqu'il partit pour retourner dans son diocèse; mais le Saint les refusa avec modestie, pour ne point aller contre cet amour de la pauvreté dont il faisait profession. Ceci doit être arrivé avant l'année 375, dans laquelle l'empereur mourut.

Martin renversa les temples des idoles et fit abattre plusieurs arbres que les païens regardaient comme sacrés. Après avoir démoli un de ces temples qui était fort ancien, il se proposa de faire couper un pin qui était devant. Les prêtres et d'autres païens s'y opposèrent; ils y consentirent cependant à la fin, mais à condition qu'ils abattraient l'arbre eux-mêmes, et que Martin, qui avait tant de confiance au Dieu qu'il prêchait, resterait dessous, à l'endroit où ils le placeraient. Le saint évêque, qu'une inspiration divine conduisait dans ces événements extraordinaires, accepta la condition, se laissa lier et mettre du côté où l'arbre penchait; mais lorsque le pin tombant semblait devoir l'écraser, il fit le signe de la croix, et l'arbre tomba du côté opposé. Les spectateurs, frappés du prodige, demandèrent tous à être admis au nombre des catéchumènes par l'imposition des mains. Une autre fois, comme il allait détruire un temple dans le pays des *Ædui*, aujourd'hui le territoire d'Autun, les païens se jetèrent sur lui avec fureur, et l'un d'entre eux leva son sabre pour le tuer. Martin ôte son manteau, et présente son cou à ce malheureux. Le païen, miraculeusement effrayé, tombe à ses pieds et lui demande pardon. Son zèle l'exposa, dans plusieurs autres occasions, au danger de perdre la vie. Il bâtit des églises ou des monastères à la place des temples qu'il avait détruits, et continua d'opérer des miracles.

Étant à Trèves, il guérit une fille paralytique qui était près de mourir, en faisant tomber dans sa bouche quelques gouttes d'une huile qu'il avait bénie. Il délivra aussi du démon un esclave appartenant à Tétradius, qui avait été proconsul. En revenant de Trèves, il passa par Paris; il guérit un lépreux à la porte de cette ville, en l'embrassant et en lui donnant sa bénédiction. Il suffisait pour rendre la santé aux malades de leur faire toucher les fils des vêtements du saint évêque de Tours.

Lorsqu'il allait à Chartres, il passa par un village dont les habitants étaient idolâtres. Ils accoururent tous cependant pour le voir. Le saint évêque, touché d'une tendre compassion pour ce pauvre peuple, leva les yeux au ciel et pria Dieu de l'éclairer. Il leur parla ensuite des vérités du salut avec tant de force et d'onction, qu'on vit clairement que c'était le Saint-Esprit qui parlait en lui. Une femme qui venait de perdre son fils unique le lui apporta, en le suppliant d'obtenir du Dieu dont il était l'ami qu'il fût rendu à la vie. Martin, voyant qu'un miracle opéré en cette circonstance pourrait avoir des suites heureuses pour la conversion de ces bonnes gens, fit sa prière, ressuscita l'enfant en présence de tout le peuple, et le rendit à sa mère, qui fut tout à la fois remplie d'étonnement et de joie. Les habitants du village, frappés de ce miracle, s'écrient qu'ils adorent le Dieu de Martin; ils se prosternent à ses pieds; ils le prient de les instruire et de les préparer à la réception du baptême. Le Saint eut

(3) L. 1. *Cod. Theod. de Sen.* l. 15.

(4) Sulp. Sév. *Dial.* 2, c. 5.

plus de joie de la conversion de ces âmes, qu'il n'en aurait eu de tout avantage temporel.

Paulin de Nole, si connu par son éminente sainteté, fut attaqué d'un mal d'yeux très-violent, et une cataracte commençait à se former. Martin le toucha avec un pinceau, et la maladie disparut sur-le-champ. Il est probable que ce fait arriva à Vienne, où saint Paulin vit saint Martin avec saint Victrice, comme nous l'apprenons de sa lettre à ce dernier (5). On trouve dans saint Sulpice-Sévère l'histoire de plusieurs autres miracles opérés par notre Saint. Lorsqu'il chassait les démons, ce n'était point par des menaces et des commandements, comme les autres exorcistes; il prenait un rude cilice, il se couvrait de cendres; puis, se prosternant par terre, il priait avec ferveur, et les démons étaient forcés de se retirer. Il eut aussi, suivant Sulpice-Sévère, le don de prophétie, et fut favorisé d'un grand nombre de visions et de révélations. Sa prudence extraordinaire, qui éclatait surtout dans le discernement des esprits, était le fruit de son humilité profonde, de la parfaite pureté de son cœur, de son amour pour la prière et la contemplation : de là cette facilité avec laquelle il découvrait les illusions et les piéges de l'esprit de ténèbres.

Un jour qu'il priait dans sa cellule, le démon se fit voir à lui environné de lumière, revêtu d'habits éclatants, une couronne d'or et de pierres précieuses sur la tête, enfin avec un extérieur tout propre à tromper quiconque n'aurait pas été sur ses gardes; il lui dit deux fois qu'il était Jésus-Christ : mais comme l'humilité est un moyen efficace pour découvrir les artifices du malin esprit, qui n'est qu'orgueil, Martin ne tarda pas à être assuré que c'était l'ange de ténèbres qui lui apparaissait; il lui adressa ces paroles : « Le Seigneur Jésus n'a point dit qu'il » dût venir couvert de pourpre, ni couronné d'un » diadème; je ne regarderai donc jamais comme » Jésus-Christ celui qui ne me présentera point les » symboles du Sauveur souffrant, et qui ne portera » point sur son corps les marques de la croix. » A ces mots, le démon disparut, et laissa la cellule remplie d'une odeur insupportable.

Tandis que saint Martin était occupé de la propagation du royaume de Jésus-Christ, l'empire d'Occident fut agité par d'horribles secousses. Les légions romaines proclamèrent Maxime empereur dans la Grande-Bretagne, en 383. Maxime passa dans les Gaules, se fit reconnaître par l'armée, et établit à Trèves le siége de son empire. Il défit, près de Paris, Gratien, qui fut trahi par ses propres soldats, et assassiné à Lyon par Andragathius, le 25 août de l'année 383. Dans le même temps, les priscillianistes troublaient les églises d'Espagne et des Gaules (6).

(5) Sulp. Sév. *in Vita S. Martini*, c. 9.

(6) Marc, manichéen, étant venu en Espagne, de Memphis, ville d'Égypte, répandit le poison de ses erreurs dans la Galice. Il séduisit Agapé, femme de distinction, qui à son tour pervertit un rhéteur nommé Elpidus. Ce furent là les maîtres de Priscillien, qui donna son nom à la secte. Il était riche et d'une naissance distinguée. Il avait beaucoup d'esprit et d'érudition, et avait acquis une connaissance peu commune de la littérature profane. Mais enflé de sa science et du talent qu'il avait pour la parole, il était vain et attaché à ses propres idées. Il trouva le moyen de se faire beaucoup de partisans parmi le peuple, et même parmi les personnes de qualité. Il s'appliqua surtout à gagner les femmes. Un extérieur grave, mais modeste et obligeant, lui attira le respect de ceux qui le connaissaient. Voyez Sulp. Sév. l. 2, *hist.* c. 46-54; Prosper et Isidore, *in Chron.*

Les erreurs des priscillianistes ont été principalement connues, d'après saint Léon, *ep. ad Turib. ep.* 15, *ed. Quesn. ol.* 93; le premier concile de Tolède, t. II, *Conc.* p. 228; le concile de Brague, en 563, t. V, *Conc.* p. 35; saint Augustin, etc.

Les priscillianistes confondaient, avec Sabellius, les trois personnes de la Trinité, et s'exprimaient sur ce sujet en termes nouveaux et extraordinaires. Ils enseignaient que Jésus-Christ était fils unique de Dieu, en ce sens qu'il était seul né de Marie, et que Dieu avait plusieurs autres fils; que Jésus-Christ n'avait pris la nature humaine, n'était né et n'avait souffert qu'en apparence; que l'âme de chaque homme était une portion de la substance divine, et qu'elle existait avant d'habiter dans le corps; que le démon ou l'auteur du mal n'était point l'ouvrage de Dieu; qu'il était sorti des ténèbres et du chaos, et qu'il était mauvais de sa nature; en même temps qu'ils condamnaient le mariage et en rompaient les liens, ils autorisaient les plus grandes obscénités; ils donnaient le titre de sœurs adoptives aux femmes débauchées, complices de leur libertinage; ils recevaient l'ancien Testament, mais ils l'expliquaient d'une manière allégorique; aux livres du nouveau Testament ils joignaient de faux actes de saint Thomas, de saint André, de saint Jean, et deux autres ouvrages remplis de blasphèmes; l'un, intitulé *Memoria Apostolorum*, avait été écrit par Priscillien; l'autre, appelé *Libra* ou *le Livre*, parce qu'il était composé de douze questions, était attribué à Diclinius. Il leur était ordonné d'employer le mensonge et le parjure pour cacher leur doctrine, lorsque cela était nécessaire; et ils n'auraient pas fait difficulté d'abjurer, dans l'occasion, Priscillien et ses dogmes. Saint Augustin, ep. 237, n. 3, etc.

Priscillien séduisit deux évêques, Instance et Salvien. Higien, évêque de Cordoue, combattit d'abord avec vigueur ces deux prélats; mais il se laissa depuis gagner. Instance, Salvien, Épidius et Priscillien furent condamnés avec leur hérésie par le concile de Saragosse, auquel douze évêques souscrivirent, et qui fut tenu, non en 380, ainsi que Labbe, Hardouin, Pagi, Tillemont et Fleury l'ont avancé, d'après une fausse inscription, mais en 381, comme le cardinal d'Aguirre et Cacciari l'ont prouvé.

L'exécution de la sentence du concile fut confiée à Ithace, évêque d'Ossobona (anciennement siége épiscopal de la Lusitanie, et présentement Estombar, dans le royaume des Algarves). Ce prélat eut également ordre d'excommunier Higien, évêque de Cordoue. Isidore donne de grands éloges à l'éloquence d'Ithace; mais Sulpice-Sévère l'accuse, ainsi qu'Idace

Ces hérétiques renouvelaient diverses erreurs de Simon le Magicien, des gnostiques et des manichéens. Ils ne se faisaient point de scrupule de la dissimulation et du mensonge, et leur maxime favorite était qu'on pouvait jurer, et même se parjurer, pourvu qu'on ne trahît point le secret du parti. Ithace, évêque espagnol, le plus ardent de leurs accusateurs, alla trouver Maxime à Trèves. Il y fut joint par Idace, son collègue. Le nouvel empereur les reçut favorablement, et fit venir d'Espagne les chefs des hérétiques, pour les confronter avec leurs accusateurs.

Saint Martin se trouvait aussi pour lors à Trèves. Il y venait demander la grâce de plusieurs personnes, que leur attachement à Gratien avait fait condamner à mort. Parmi ceux qui étaient à la cour, le plus grand nombre cherchait à capter la bienveillance du prince, par les manéges de l'adulation. Mais le saint évêque de Tours sut maintenir l'autorité que lui donnait son caractère; il imita la fermeté de saint Ambroise, qui était venu en ambassade à Trèves, de la part de Valentinien II, frère de Gratien, lequel possédait toujours l'Italie. Quoique Martin fût sujet de Maxime, ce que n'était pas saint Ambroise, il montra une grande répugnance à communiquer avec ce prince; il refusa même longtemps de manger à sa table, en disant avec une sainte hardiesse, qu'il ne pouvait manger avec un homme qui avait dépouillé un empereur de ses états, et qui avait privé un autre de la vie. Maxime protesta qu'il n'avait accepté l'empire que parce qu'il y avait été forcé par l'armée; que ses incroyables succès paraissaient manifester la volonté de Dieu, et que de tous ses ennemis aucun n'avait perdu la vie, à moins qu'il n'eût été tué en combattant. Le Saint se rendit à la fin. Maxime en fut si satisfait, qu'il regarda ce jour comme un jour de fête. Il fit inviter en même temps les personnes les plus considérables de sa cour, entre autres son oncle et son frère, qui étaient comtes tous deux, et le préfet du prétoire. Martin fut placé à côté de l'empereur, et le prêtre qui l'accompagnait, entre les deux comtes. Au milieu du repas, un officier, selon l'usage, présenta la coupe à l'empereur. Maxime ordonna de la présenter à Martin, de la main duquel il comptait la recevoir; mais l'évêque ayant bu, la donna à son prêtre, comme à la personne la plus digne de l'assemblée. Cette action fut extrêmement applaudie de l'empereur et de toute sa cour.

L'impératrice, qui était toujours restée assise aux pieds du Saint pour écouter ses discours, voulut aussi le faire manger à sa table, et elle invita l'empereur à ce repas. Martin y consentit après beaucoup de résistance; car, quoiqu'il eût plus de soixante-dix ans, il ne conversait jamais avec les femmes, à moins que la nécessité ou la charité ne

son collègue, d'aimer la bonne chère, d'être haut et vindicatif, et de faire sa cour par une basse adulation. On appelle communément Idace évêque de Mérida; mais c'est pour avoir mal pris le sens de Sulpice-Sévère, qui, en parlant de ce prélat, dit qu'il était *emeritæ ætatis*, ou d'un âge avancé.

Instance et Salvien, se voyant condamnés, devinrent furieux, et ordonnèrent Priscillien évêque d'Avila. Ithace et Idace ne firent qu'aigrir les esprits par la violence de leurs procédés. Ils obtinrent enfin un rescrit de l'empereur Gratien, par lequel il était ordonné de bannir les hérétiques. Instance, Salvien et Priscillien résolurent de s'adresser au pape Damase. Ils firent des prosélytes en route, surtout à Auch dans l'Aquitaine. Ils gagnèrent entre autres Euchrocie, femme de Delphidius, poète et orateur célèbre, et sa fille Procula, qui eut, dit-on, un enfant de Priscillien. Le pape Damase refusa de les voir. Salvien mourut à Rome; les deux autres se retirèrent à Milan, où saint Ambroise les traita de la même manière que Damase; mais ils trouvèrent le moyen de gagner Macédonius, maître des offices. Celui-ci obtint un ordre de Gratien pour les faire rétablir dans leurs églises par le vicaire d'Espagne, et l'ordre fut exécuté.

Observons en passant que l'Espagne n'avait plus de proconsul commo autrefois, et qu'elle était gouvernée par un vicaire du préfet du prétoire des Gaules; Grégoire avait alors cette dignité. Ithace se retira auprès de lui, et le rendit favorable à sa cause. Il resta à Trèves sous sa protection, pour se soustraire à la fureur des ennemis qu'il avait en Espagne. Maxime, devenu maître de ce pays, prêta l'oreille à ses plaintes, et ordonna au vicaire d'Espagne d'envoyer Instance et Priscillien pour qu'on examinât leur affaire dans un concile à Bordeaux. Instance y fut condamné, mais Priscillien en appela à Maxime. Ils furent envoyés l'un et l'autre à Trèves, où était le nouvel empereur. Sulpice-Sévère remarque à ce sujet que le concile aurait dû condamner Priscillien par contumace, ou, si l'on devait se défier de quelques prélats, réserver le jugement à d'autres évêques, au lieu de renvoyer à l'empereur la décision d'une pareille affaire. Le concile craignit sans doute d'offenser un nouveau maître qu'il ne connaissait point encore.

Priscillien et ceux qui l'accompagnaient furent condamnés à mort et exécutés à Trèves. Leurs partisans d'Espagne les regardèrent comme des martyrs, et voulurent avoir leurs ossements, qu'ils vénérèrent comme des reliques.

Maxime fut défait par Théodose, en Italie, et tué à Aquilée en 388 ou 389. On fit alors le procès à Ithace, qui fut convaincu de sédition, et de n'avoir pas tenu la conduite que son caractère exigeait. Il fut banni en 389, et mourut dans son exil.

Honorius porta des lois sévères contre les priscillianistes d'Espagne, en 407 ou 408. La secte de ces hérétiques fut détruite par le zèle du saint pape Léon et de saint Turibe, évêque d'Astorga en 447, ou au moins par l'invasion des Mores. Voyez Simonis de Uries, *Dissertatio critica de Priscillianistis, eorumque factis, doctrinis et moribus, Ultrajecti*, 1745, in-4°; Fr. Girves, *Histor. Priscillianistarum, Romæ* 1749, in-8°; Tillemont, Orsi, et Cacciari, *Exercitationes in Opera S. Leonis, dissert.* 2, *de Priscillianistis*, p. 210. Voyez aussi Stolberg, *Geschichte der Rel. Jesu*, XII, 442 sq., et XIII, 59 sq.

l'y obligeât; mais il crut devoir en cette circonstance s'écarter de la règle générale; il avait d'ailleurs des grâces à demander, comme la délivrance de plusieurs prisonniers, le rappel d'un grand nombre d'exilés, et la restitution des biens qu'on avait injustement confisqués. L'impératrice voulut elle-même servir Martin à table.

Cependant saint Martin et saint Ambroise ne voulaient point communiquer avec Ithace ni avec les évêques qui leur étaient attachés, parce qu'ils poursuivaient criminellement les hérétiques. Ils savaient que l'Église avait eu toujours en horreur l'effusion du sang, de ceux même qui ne méritaient pas de vivre, et qu'elle n'avait jamais souffert que le clergé prît part à de semblables procédures. Aussi Martin reprocha-t-il continuellement à Ithace la conduite qu'il tenait, et le pressa-t-il de se désister de son accusation. Il pria également Maxime de laisser la vie aux coupables, alléguant pour raison qu'il suffisait qu'ils eussent été déclarés hérétiques et excommuniés par les évêques, et que d'ailleurs il n'y avait point d'exemple qu'une cause purement ecclésiastique eût été portée devant un juge séculier. Ithace, loin d'écouter les avis de l'évêque de Tours, l'accusa d'hérésie. C'était ainsi qu'il en usait à l'égard de ceux dont la vie lui paraissait trop austère. Pour Maxime, il fit attention aux remontrances de saint Martin; on n'entama point l'affaire des priscillianistes, tant que le saint évêque fut à Trèves : l'empereur promit même que les personnes accusées ne seraient point condamnées à mort.

Mais à peine Martin était-il parti de Trèves, que Maxime changea de sentiment. Il confia l'affaire des priscillianistes à Évode qu'il avait fait préfet du prétoire. Priscillien fut convaincu par son propre aveu de plusieurs crimes, comme d'avoir tenu des assemblées nocturnes avec des femmes de mauvaise vie, d'avoir prié nu, etc. Non-seulement Ithace fut son accusateur, mais il assista encore à la question qu'on lui fit subir (7). Il se retira cependant ensuite, et ne voulut point être présent lorsque la sentence de mort fut prononcée. Évode mit toute la procédure sous les yeux de Maxime, qui jugea Priscillien et ses complices dignes du dernier supplice; après quoi il prononça la sentence. Priscillien, Félicissime et Armius, ses deux clercs, un laïque nommé Latrocinius, et Euchrocie eurent la tête tranchée. Instance, qui avait été condamné par le concile de Bordeaux, fut exilé dans les îles de Silyne, au-delà de la Grande-Bretagne (8). Peu après on condamna à mort les diacres Afarinus et Aurélius : Tibérien fut aussi envoyé dans les îles de Silyne, après que ses biens eurent été confisqués. On punit plusieurs autres personnes pour leur attachement à la même cause (9).

Ithace et les évêques de son parti éprouvèrent la protection de l'empereur, en sorte que plusieurs de ceux qui désapprouvaient leur conduite, n'osaient les condamner. Il n'y eut qu'un évêque, nommé Théognoste, qui se déclara publiquement contre les ithaciens : ceux-ci engagèrent l'empereur à envoyer des tribuns en Espagne pour rechercher les hérétiques, avec ordre de priver de la vie et de leurs biens ceux qu'ils découvriraient. On croit que plusieurs innocents furent enveloppés dans cette proscription. Il suffisait en effet d'avoir l'air pâle ou un extérieur négligé, pour être soupçonné d'hérésie par les ithaciens.

Lorsque l'ordre dont nous parlons eut été expédié, on apprit que Martin revenait à Trèves, et qu'il était sur le point d'arriver. L'utilité de l'Église et la charité l'obligèrent d'y faire plusieurs voyages. Cette circonstance causa de vives alarmes aux ithaciens. Voyant que l'évêque de Tours ne voulait point communiquer avec eux, ils dirent à l'empereur que si l'autorité de Martin venait à l'appui de l'opiniâtreté de Théognoste, c'en était fait de leur réputation. Maxime représenta au Saint avec douceur que si les hérétiques avaient été condamnés par les juges séculiers, c'étaient pour leurs crimes. Comme Martin paraissait peu touché de ses représentations, et qu'il insistait sur ce que les évêques avaient provoqué la procédure, le prince se retira fort en colère, et ordonna de mettre à mort ceux dont le Saint venait de demander la grâce. L'évêque intercédait surtout en faveur du comte Narsès et du gouverneur Leucadius, qui n'avaient d'autre crime que leur attachement au parti de Gratien. Martin voulait encore prévenir l'envoi des tribuns en Espagne, et par-là sauver la vie, non-seulement aux hérétiques, mais même à plusieurs catholiques.

En refusant de communiquer avec les ithaciens, il se proposait d'empêcher les suites du scandale qu'ils avaient donné. D'un autre côté, comme ils n'avaient point été excommuniés, il ne violait aucun canon en communiquant avec eux. Quel parti prendra-t-il dans cette extrémité? Il va trouver l'empereur, auquel il promet de communiquer avec les ithaciens, pourvu que les personnes condamnées

(7) Latinus-Pacatus, *in Paneg. Theodose. Sen.* l. 1, fol. 202.

(8) Ces îles portaient anciennement le nom de Cassitérides. Elles s'appellent aujourd'hui Sorlingues.

(9) Sulp. Sév. *Hist.* l. 2, c. 51.

aient la vie sauve, et que les tribuns envoyés en Espagne soient rappelés. Ce qu'il demandait lui fut accordé. Le lendemain, les ithaciens devaient sacrer Félix, nouvellement élu évêque de Trèves. Martin communiqua avec eux en cette occasion. Le jour suivant, il partit de Trèves, mais en se reprochant la condescendance qu'il avait eue. Étant environ à deux lieues de la ville, il se mit en prières dans un bois près d'Audethanna, aujourd'hui Echternach. Un ange vint le consoler, en lui disant qu'il avait raison de s'affliger de sa condescendance; mais que la charité qui l'avait fait agir le rendait excusable (10). Sulpice-Sévère ajoute que le Saint disait à ses disciples, les larmes aux yeux, que depuis ce temps-là il éprouvait plus de difficultés, et était obligé de faire de plus longues prières qu'auparavant, pour chasser les démons. C'est ainsi qu'une faiblesse occasionne souvent la soustraction des grâces sensibles, jusqu'à ce qu'elle ait été réparée par la componction et l'humilité : souvent aussi ces soustractions ne sont que des épreuves dans les desseins de Dieu.

Saint Martin, arrivé à Tours, fut reçu par son peuple comme un ange tutélaire. Quoique avancé en âge, il ne diminua rien de ses austérités ni de ses travaux apostoliques. Il continua jusqu'à la fin de sa vie de confirmer par des miracles la doctrine qu'il prêchait. Nous apprenons toutes ces particularités de Sulpice-Sévère. Ce grand homme, en renonçant au monde, choisit d'abord pour le lieu de sa retraite une petite maison qu'il avait dans un village appelé Primuliac, et depuis Mont-Primlau, sur les frontières de l'Aquitaine ou du Languedoc (11). Il alla visiter Martin pour le consulter sur les affaires de sa conscience. A son arrivée, le Saint lui donna à laver, ainsi qu'à ceux qui l'accompagnaient; il leur fit servir un repas frugal, et il les entretint de matières spirituelles. Ses discours avaient pour objet de leur inspirer du mépris pour les plaisirs des sens, pour les vanités du monde et pour tout ce qui pouvait les empêcher de se donner entièrement à Jésus-Christ. Le soir il leur lava les pieds de ses propres mains.

Sulpice-Sévère observe que quoique saint Martin ne fût pas versé dans les lettres humaines, ses discours étaient clairs, méthodiques, pleins de force, d'énergie et d'onction; qu'il avait un talent particulier pour résoudre les questions les plus difficiles, une grande présence d'esprit pour répondre aux questions qu'on lui proposait sur les voies de la vie intérieure, et qu'il donnait toujours de sages conseils; que personne ne réfutait l'erreur et n'exposait la vérité d'une manière plus solide et plus persuasive; qu'on remarquait dans tous ses discours un grand fonds de bon sens, de connaissances, de pénétration; qu'il s'exprimait toujours avec une grande pureté de langage, ce qu'il mêlait à un ton de gravité, de modestie et d'humilité qu'on ne pourrait représenter; mais ses exhortations à la vertu tiraient de ses exemples et de ses miracles une nouvelle force, à laquelle personne ne résistait. Jamais on ne le vit en colère ni troublé de la moindre passion; il conservait la même égalité d'âme dans tous les événements. Toujours Jésus-Christ était dans sa bouche et dans son cœur. On ne se lassait point d'admirer son humilité, sa douceur, sa piété, sa compassion pour tous les hommes. Il ne voulait point juger le prochain; et autant qu'il lui était possible, il interprétait les actions d'autrui en bonne part. Lorsque ses ennemis cherchaient à lui nuire et le persécutaient, il se contentait de pleurer sur leurs péchés et ne se vengeait d'eux que par des bienfaits (12). Il ne perdait aucun instant de la journée; et souvent il passait les nuits à travailler ou à prier. Il couchait sur un cilice étendu par terre, et ne prenait de repos qu'autant que la nécessité l'y forçait. Au milieu de ses occupations extérieures, son cœur n'éprouvait aucune dissipation, et il s'était accoutumé à ne jamais perdre de vue la présence de Dieu. Tout ce qu'il rencontrait lui fournissait l'occasion de se sanctifier, ou de donner aux autres des leçons de vertu. Voyant un jour une brebis nouvellement tondue, il dit agréablement à ceux qui étaient avec lui : « Cette brebis a rempli le précepte de l'Évangile; » elle avait deux habits, elle en a donné un à celui » qui n'en avait point; faisons de même. » A la vue d'un homme couvert de haillons qui gardait des pourceaux, il s'écria : « Voilà Adam chassé du pa» radis; dépouillons-nous du vieil Adam, pour nous » revêtir du nouveau. » Une autre fois il arriva sur le bord d'une rivière où des oiseaux cherchaient à prendre du poisson : « Vous voyez, dit-il, l'image » des ennemis de notre salut : ils sont en embus» cade pour prendre nos âmes et en faire leur » proie. » Il ordonna aux oiseaux de se retirer, ce qu'ils firent à l'instant. Il inspirait à ses disciples les sentiments dont il était pénétré, afin que Jésus-Christ vînt dans leurs âmes, et que les trouvant dignes de lui, il y fît sa demeure. C'était par la

(10) Sulp. Sév. *Dial.* 3, c. 11, 12 et 13.
(11) Ce lieu n'est plus connu.
(12) Sul. Sév. *in Vitâ S. Martini*, c. 26, 27.

pratique des vertus que nous venons de rapporter, et surtout par son admirable pureté de cœur, que Martin avait acquis cette vraie science et cette éloquence toute céleste qui le rendaient si redoutable au prince des ténèbres.

Le saint évêque avait plus de quatre-vingts et peut-être même quatre-vingt-dix ans, lorsqu'il plut à Dieu de le récompenser de ses travaux. Il avait prédit sa mort longtemps avant qu'elle arrivât. Une division qui s'était élevée parmi le clergé de la paroisse de Caude, située à l'extrémité de son diocèse (13), lui fit faire un voyage en ce lieu. Il était accompagné, suivant sa coutume, de plusieurs de ses disciples. Il passa quelque temps à Cande, et y rétablit la paix; mais comme il se préparait à retourner à Tours, il tomba malade, et perdit tout à coup ses forces. Il fit assembler ses disciples, et leur dit que le moment de sa mort était arrivé. Ceux-ci, fondant en larmes, s'écrièrent tout d'une voix : « Mon père, pourquoi nous abandonnez-vous? A » qui laisserez-vous le soin de vos enfants? Les » loups ravissants tomberont sur votre troupeau. » Nous connaissons le désir que vous avez d'être » avec Jésus-Christ : mais votre récompense est as» surée; pour être différée, elle sera toujours la » même. Soyez touché de nos besoins, et considérez » les dangers au milieu desquels vous nous aban» donnez. » Martin mêla ses larmes aux leurs, et fit cette prière pour eux : « Seigneur, si je suis encore » nécessaire à votre peuple, je ne refuse point le » travail. Que votre sainte volonté soit faite. » C'est comme s'il eût dit, observe Sulpice-Sévère, la vieillesse, les fatigues n'ont point abattu mon âme; elle est encore prête, Seigneur, à soutenir de nouveaux combats, si vous l'y appelez; mais si vous ménagez ma faiblesse, et que vous me réunissiez à vous, soyez le gardien et le protecteur de ces âmes pour lesquelles je ne suis pas sans crainte. Il montrait, par cette prière, qu'il ne savait ce qu'il aimait le mieux, ou de quitter la terre pour aller à Jésus-Christ, ou d'y rester pour l'amour de Jésus-Christ. Nous apprenons aussi de là, lorsque nous demandons à Dieu des grâces temporelles, à nous soumettre à sa volonté avec une parfaite résignation, et à le prier de diriger toutes choses en nous et par nous pour sa plus grande gloire.

Malgré la fièvre qui le brûlait, saint Martin resta couché sur un cilice couvert de cendres, priant toute la nuit. Ses disciples offrirent de mettre sous lui un peu de paille, mais il le refusa. « Un chré» tien, disait-il, ne doit mourir que sur la cendre. » Malheur à moi, si je vous donnais un autre exem» ple. » Il avait toujours les yeux et les mains levés vers le ciel, et sa prière était continuelle. Comme on lui proposait de le tourner de l'autre côté, pour lui procurer quelque soulagement, il dit : « Permet» tez, mes frères, que je regarde le ciel plutôt que » la terre, afin que mon âme se dispose à prendre » son vol vers le Seigneur, auquel elle est sur le » point de se réunir. » Voyant ensuite le démon qui cherchait à l'effrayer, il lui adressa ces paroles : « Qu'attends-tu ici, bête cruelle! Tu ne trouveras » rien en moi qui t'appartient; le sein d'Abraham » est ouvert pour me recevoir. » Après avoir achevé ces paroles, il expira tranquillement le 6 ou le 11 novembre. L'opinion la plus probable est que ce fut en 400. Ceux qui assistèrent à sa mort virent son visage et son corps tout rayonnants de gloire (14).

Les habitants de Poitiers voulaient que la dépouille mortelle du serviteur de Dieu restât en leur possession; mais la ville de Tours l'enleva. Il s'y fit à cette occasion un concours prodigieux de personnes de tout état; il s'y trouva deux mille moines et un grand nombre de vierges. Tous pleuraient le saint évêque, quoiqu'on le crût dans la gloire. Son corps fut porté près du rivage, à six cents pas au-dessous de la ville de Tours, telle qu'elle existait alors (15). On le déposa dans un lieu qui, suivant Alcuin, faisait partie de l'ancien cimetière des chrétiens, où saint Gatien avait d'abord été enterré. Ce lieu, connu encore de nos jours par une chapelle qui existe de temps immémorial, fut appelé *la station de saint Martin*. Mais saint Brice fit transférer d'une manière honorable le corps de son saint prédécesseur dans une basilique à peu de distance de là, et il éleva son tombeau. Cette basilique fut dédiée d'abord sous l'invocation de saint Étienne, suivant l'usage des premiers siècles, de ne consacrer des temples qu'à la mémoire des martyrs; et la tradition s'en conserve encore par l'inscription (16) qui est au-dessus d'un autel adossé au tombeau de saint

(13) Au confluent de la Loire et de la Vienne, sur les frontières du Poitou et de l'Anjou.

(14) Sulp. Sév. *ep.* 3, *ad. Bassulam.*

(15) On bâtit une ville particulière autour de l'église où le corps de saint Martin fut transféré, et où son tombeau est encore présentement. Elle a eu longtemps son enceinte particulière; les tours et une partie des murs existent encore. On l'appela *Martinopole* ou *ville de Saint-Martin*, puis Château-Neuf, lorsqu'on y eut élevé une forteresse. Il y avait environ six cents pas de distance entre Tours et la ville de Saint-Martin, lesquelles se sont rapprochées par le laps du temps. L'enceinte commune des boulevards qui les réunit n'est que du temps de Henri IV.

(16) *Protomartyri.*

Martin. Mais le nom de ce célèbre Thaumaturge ne tarda pas à prévaloir parmi les fidèles qui venaient de toutes parts le vénérer (17). Bientôt la basilique ne parut plus assez grande pour les contenir, et saint Perpet, sixième évêque de Tours, en fit bâtir une plus vaste dans le même emplacement, et y fonda l'entretien d'une lampe.

La garde des reliques de saint Martin fut confiée dès-lors à un nombre choisi de ses disciples, qui secondaient la piété publique par le sacrifice et la prière. Ils s'occupaient encore à transcrire des livres propres à les bien instruire de la religion; ils travaillaient à leur sanctification, ainsi qu'à celle du prochain; ils vivaient en commun sous l'autorité des évêques, qui leur permirent dans la suite d'avoir des chefs particuliers (18). Le chapitre de saint Martin était composé de dix dignités, dont le roi de France avait la première, comme *abbé, chef et protecteur;* de quatorze prévôtés, qui étaient des personnats donnant préséance, et de cinquante titres de chanoines prébendés (19).

On ne peut exprimer jusqu'où l'on a porté la dévotion pour saint Martin en France et dans toute l'Europe. Il y avait un concours nombreux et continuel à son tombeau. Les huguenots pillèrent sa châsse et brûlèrent ses reliques; on sauva cependant l'os d'un de ses bras et une partie de son crâne, qui sont restés dans la même église (*). Avant la dispersion dont nous parlons, plusieurs églises avaient obtenu de petites portions des reliques du saint évêque, lesquelles se gardent encore (**). Il y en avait une au prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris. On voyait deux de ses dents à Saint-Martin de Tournai.

La cathédrale de Tours, bâtie par notre Saint, fut dédiée sous l'invocation de saint Maurice. Elle porte le nom de Saint-Gatien depuis 1096. L'évêché de Tours a été suffragant de Rouen, jusqu'à ce qu'il ait été érigé en métropole.

On gardait à Saint-Martin de Marmoutiers, près de Tours, une fiole qui contient une huile sacrée. Ce fut avec cette huile, et non avec celle de Rheims, que l'on sacra le roi Henri IV. Sulpice-Sévère rapporte (20) que saint Martin guérit plusieurs fois

(17) Maan, dans son histoire de l'église de Tours, suppose un monastère déjà établi, et des moines épars près du rivage où le corps de saint Martin fut porté. Mais il n'appuie ce fait que sur un ouï-dire, *ut ferunt.* Les anciens auteurs ne font mention, pour ce temps-là, que d'un seul monastère près de Tours, formé des nombreux disciples du Saint. C'est Marmoutiers, à deux mille pas du lieu où le corps de saint Martin fut déposé, et au-dessus de la ville de Tours. Il y en avait d'autres en divers lieux de la province; et le nombre des moines qui accompagnèrent le corps du Saint porte à le croire. La tradition est que le monastère qui s'établit autour de son tombeau fut composé d'un choix des disciples que saint Martin avait à Marmoutiers, et que cet établissement se fit sous saint Brice.

(18) Saint Martin, comme remarque Baronius, *ad an.* 328, n. 22, avait introduit le premier dans les Gaules l'institution mixte des clercs solitaires, que saint Eusèbe de Verceil avait commencée en Italie, et que saint Augustin imita en Afrique. Ils joignaient l'étude et l'exercice des fonctions extérieures aux vertus humbles des pénitents. Leur retraite du monde fit appeler leur habitation *monastère* ou *solitude;* mais ils ne s'en livraient pas moins à tout ce qui appartient au ministère apostolique. *Quelle ville, quelle église,* disait Sulpice-Sévère, *ne désire pas avoir ses prêtres du monastère de Saint-Martin?* Ce témoignage de l'auteur contemporain de sa vie est sans réplique. Il est d'ailleurs appuyé par une longue suite de monuments historiques, et par les ouvrages de saint Grégoire de Tours, où il est si souvent mention des clercs de l'église de Saint-Martin et des grands personnages qui y prenaient la cléricature. Il n'existe aucun acte qui prouve que ce clergé ait suivi d'autre règle que la sienne, règle non écrite, mais fondée sur des exemples et sur des usages conformes à la perfection évangélique. On supposerait donc gratuitement qu'il a été sécularisé. Sa première manière de vivre est devenue tout naturellement la vie canoniale, parce qu'elle était fondée sur les canons de l'Église relativement aux clercs, et les divers changements qu'elle a éprouvés ont été l'effet des changements successifs de la discipline ecclésiastique. L'ancienne confraternité du chapitre de la *noble et insigne église* de Saint-Martin, avec l'abbaye de Marmoutiers, première école de ses disciples en Touraine, confraternité qui s'est toujours conservée, même depuis que Marmoutiers a adopté la règle de saint Benoît, et l'occasion que les religieux et les chanoines ont eue de se donner réciproquement un asile et de se suppléer dans leurs églises, lors des incursions des barbares, avaient introduit dans le chapitre de saint Martin, pour l'administration intérieure et extérieure, quelques titres d'offices qui ont ensemble quelque rapport. Mais il n'en est pas moins certain que le chapitre de saint Martin n'a jamais suivi la règle de saint Benoît, à laquelle se soumirent d'abord bien des corps ecclésiastiques. Les bulles des papes, les lettres patentes de nos rois, les plus anciens statuts de ce chapitre, rien n'annonce l'introduction de la règle de saint Benoît; il y a même plusieurs preuves du contraire.

(19) Charles-le-Chauve, dans ses lettres patentes, appelle ce chapitre *nobilis congregatio.* On a toujours donné à l'église de Saint-Martin les titres de *noble* et d'*insigne.*

(*) Cette antique église, jadis si vénérable à tout l'univers chrétien, a disparu. Ses voûtes s'écroulèrent en 1797, et un préfet, fameux par son impiété, Pommereul, la fit détruire de fond en comble quelques années plus tard. L'espace qu'elle occupait est aujourd'hui une rue. On n'a conservé de ce monument que deux tours, celle de Charlemagne et celle du Nord. Les reliques du Saint sont maintenant dans l'église métropolitaine de Tours.

(**) On lit dans les *Legenden der Heiligen Gottes und verehrter Landespatrone von Osterreich, etc.*, p. 273, que dans la cathédrale de Saltzbourg il se trouve des ossements de saint Martin sous le troisième autel du côté de l'épître.

(20) *Dial.* 3.

des maladies avec de l'huile qu'il avait bénite, et que souvent cette huile se multiplia miraculeusement (21).

La dévotion des fidèles pour saint Martin fut considérablement augmentée par les miracles qui s'opérèrent à sa châsse, ou par son intercession, immédiatement après sa mort. On trouve le récit de quelques-uns de ces miracles dans saint Grégoire de Tours, dans Fortunat, etc.

On a dit que saint Martin avait été le premier Saint qu'on eût honoré publiquement dans l'église comme confesseur; mais il n'y a point de preuve solide de ce fait. Sans parler de sainte Pétronille, de sainte Praxède, de sainte Pudentienne, il est certain que saint Jean l'Évangéliste, sainte Thècle, et plusieurs autres Saints n'ont point été proprement martyrs.

Une humilité profonde, une douceur inaltérable, le renoncement à soi-même, le mépris des choses créées et l'amour des choses célestes, une union constante avec Dieu, par l'exercice de la prière et de la méditation des vérités de l'Évangile, une résignation absolue à la volonté divine : voilà le fondement sur lequel portait la vertu de saint Martin, qui fut le miracle du monde. De telles dispositions ne pouvaient qu'être accompagnées d'un amour ardent pour le prochain, et d'un zèle brûlant pour la gloire du nom de Jésus-Christ. Quel que soit notre état, nous devons pratiquer les mêmes vertus, autant que notre faiblesse nous le permet, afin de nous revêtir de l'esprit du Sauveur, et de former en nous la ressemblance avec ce divin modèle; autrement il ne nous reconnaîtra point au dernier jour, et ne nous admettra point dans la société de ses élus.

SAINT MENNE, MARTYR (*).

VERS L'AN 304.

Les édits de Dioclétien contre la religion chrétienne s'exécutaient rigoureusement en Orient lorsqu'on arrêta saint Menne. Il était Égyptien de naissance, et servait dans un corps de troupes romaines, qui était alors en quartier à Cotyée en Phrygie, près de la Scythie. Ayant confessé généreusement le nom de Jésus-Christ, il fut battu de verges et tourmenté sur le chevalet avec la plus grande barbarie. Enfin on le condamna à perdre la tête, et la sentence fut exécutée vers l'an 304, suivant l'opinion la plus probable. On porta son corps en Égypte. Son nom a toujours été célèbre dans les calendriers de l'Église, surtout en Orient. Il se trouve dans celui des Abyssins, sous le 11 novembre.

Voyez dans Surius la traduction des premiers actes de ce martyr, dont Falconius défend, p. 30, la vérité. Les seconds actes donnés aussi par Surius et attribués à Timothée, patriarche d'Alexandrie, en 380, méritent peu de créance. (Voyez Tillemont, t. V, dans Pierre d'Alexandrie, n. 4.) Lambécius, t. VIII p. 269, parle de troisième actes du même Saint. Voyez Fabricius, *Bibl. Gr.* t. VI p. 548.

Il y a un autre saint Menne, qui souffrit le martyre en Lybie, sous Maximien. Il est nommé sous le 10 décembre dans les martyrologes d'Orient et d'Occident. On lit dans Procope (1), que Justinien fit bâtir à Constantinople une église sous l'invocation de saint Menne, et que le corps de ce saint y avait été apporté d'Alexandrie. Baronius entend ce passage de saint Menne le Lybien; mais Joseph Assémani l'entend du soldat qui fut martyrisé sous Dioclétien. Les actes de saint Menne le Lybién, publiés par Surius, n'ont aucune autorité (2).

SAINT VÉRAN,

VULGAIREMENT SAINT VRAIN, ÉVÊQUE DE CAVAILLON.

SIXIÈME SIÈCLE.

Saint Vrain était originaire du Gévaudan. Dès son enfance, il montra que Dieu avait des desseins sur lui. Sa dévotion pour saint Privat lui fit passer en prière la nuit qui précédait la fête de ce saint

(21) On employait anciennement à des usages pieux, comme on aurait fait d'une relique, l'huile qu'on trouvait dans les tombeaux des Saints, et qu'on prenait aux lampes qui brûlaient devant leurs châsses; mais ceci ne doit pas être fait légèrement par les particuliers. Saint Grégoire-le-Grand envoya à la reine Théodelinde les huiles qu'il appelait de saint Pierre, de saint Paul, et de près de soixante-dix autres martyrs et confesseurs à Rome. Il envoya aussi quelques portions d'huile qu'il appelait de plusieurs centaines et de plusieurs milliers. (Voyez Muratori, *Anecd. lat.*, t. II; Mabillon, *Diss. des SS. inconnus*, c. 19, p. 103, *et app.* p. 174.) Paul Varnefrid attribue, *de Gest. Longob.* l. 2, c. 13, la guérison miraculeuse d'un mal d'yeux à l'application de l'huile de la lampe qui brûlait devant l'autel de saint Martin.

(*) Nous pouvons placer un martyr de ce nom parmi les Saints particulièrement honorés en Belgique, attendu que l'on croit généralement que son corps, peut-être celui du second de ces Saints, se gardait dans l'ancienne abbaye d'Orval. Voyez Raissii *Anct. ad Nat. SS. Belgii*, p. 338.

(1) L. 1. *de Ædif. Justin.* c. 9.

(2) Voyez une note sur les deux saints Menne, dans le Journal de Berne, *Comment. in Fastos Habessinos, an.* 1760, t. II p. 218. L'ancien calendrier romain, publié par Rosweide, met en Scythie le martyre du premier; mais il est visible qu'on y a confondu avec la Scythie cette partie de la Phrygie où était Cotyée.

martyr, dans l'église de Javoux. Le lendemain matin, il alla se jeter aux pieds de l'évêque pour lui demander la tonsure cléricale. Lorsqu'il l'eut reçue, il quitta son pays, et alla se cacher auprès de Cavaillon. Sa sainteté et ses miracles le firent bientôt connaître. Il passa en Italie, dans la vue de visiter les tombeaux des apôtres. Il revint en France quelque temps après. Le roi Sigebert, instruit de ses vertus, désira le voir, et le fit placer sur le siége épiscopal de Cavaillon, devenu vacant par la mort de Prétextat. Il assista au second concile de Macon, en 585, et eut beaucoup de part aux règlements qui s'y firent pour la discipline. Il fut du nombre des évêques envoyés à Paris, pour se plaindre au roi Clotaire II de l'assassinat de saint Prétextat de Rouen. Childebert II, rempli de vénération pour le Saint, voulut qu'il fût le parrain du prince Thierry, son fils, qui parvint depuis à la couronne. On ne sait plus rien de la vie de ce saint évêque. On lui attribue une lettre sur la chasteté sacerdotale, qui se trouve dans les actes des conciles. Il mourut le 11 novembre sur la fin du sixième siècle, et fut enterré dans une chapelle de la Sainte-Vierge, qu'il avait fait bâtir près de la fontaine de Sorge. On porta depuis son corps à Cavaillon. On le transféra dans la suite à Gergeau, au diocèse d'Orléans; c'est de là qu'est venue la portion de ses reliques, qu'on garde dans l'église paroissiale de son nom, au diocèse de Paris.

Voyez sa vie écrite par un auteur grave, *ap. Labbe, Bibl. Ms.* t. II; saint Grégoire de Tours, *Hist.* l. 8, c. 31, l. 9, c. 4, etc. Baillet, le père Longueval, *Hist. de l'Église gallic.* t. III p. 208, et le nouveau bréviaire de Paris, *ad diem* 12 *Novembr.*

Les martyrologes parlent de plusieurs Saints nommés Véran. 1° Saint Véran, qu'on donne pour successeur à saint Eucher sur le siége de Lyon.

Voyez Baillet, sous ce jour.

2° Saint Véran, évêque de Vence. Nous avons donné sa vie sous le 9 septembre.

3° Saint Véran, évêque de Châlons-sur-Saône. On a inséré dans sa vie plusieurs traits qui sont visiblement empruntés de celle de saint Véran ou de saint Vrain de Cavaillon.

Voyez Baillet, *loc. cit.*

SAINT ÉVODE,

VULGAIREMENT SAINT VOZY, ÉVÊQUE DU PUY.

La ville de *Ruessium*, capitale de l'ancien peuple appelé *Vellavi*, eut pour apôtre et pour premier évêque saint George, qui fut envoyé de Rome. Il est honoré le 10 novembre. On fait encore, le 29 décembre, la fête de la translation de ses reliques, qui furent portées au Puy, et qui s'y gardent renfermées dans une châsse, dans l'église qui porte le nom du Saint. On célèbre, le 24 février, la fête de saint Paulin ou saint Paulien, sixième successeur de saint George, et il est patron de l'église où reposent ses reliques. C'est de lui que l'ancienne ville de *Ruessium* a été appelée *Saint-Paulien*. Mais cette ville perdit bientôt sa splendeur, qui passa à celle du Puy. En effet, saint Évode, successeur de saint Paulien, bâtit à deux lieues de là, sur la montagne d'Anis ou d'Anicium, une église sous l'invocation de la Sainte-Vierge, laquelle devint célèbre, et où il transféra le siége épiscopal dans le sixième siècle. L'abbé Lebœuf met cette translation vers l'an 560 ou 570.

Voilà l'origine de la ville du Puy, capitale du Velai, qui fait partie du Languedoc, mais qu'on met communément dans la première Aquitaine. L'église du Puy avait de beaux priviléges, et conservait plusieurs monuments précieux (1).

(1) 1° L'évêque du Puy avait droit de porter le *pallium*. La bulle de Léon IX, de l'an 1050, qui l'accorde à Étienne II, évêque de cette ville, semble renouveler simplement une prérogative dont la concession était antérieure; quelques évêques des derniers siècles l'avaient ignorée ou négligée; mais M. Galard de Terraube, évêque du Puy (*), la fit revivre, après avoir essuyé d'abord à Rome des difficultés, qu'il finit par lever en communiquant le résultat des recherches qu'il avait faites à cet égard. Le chapitre du Puy, pour éterniser sa reconnaissance et le rétablissement du plus beau droit de ce siége, fonda à perpétuité une messe pour le respectable prélat.

2° L'église du Puy relevait immédiatement du Saint-Siége, et cette seconde prérogative remonte aux temps les plus reculés. Léon IX, dans sa bulle citée ci-dessus, la suppose déjà ancienne. M. de Conflans fut appelé, en cette qualité, au concile convoqué à Rome, en 1725, par Benoît XIII.

3° L'église du Puy avait l'honneur de compter parmi ses chanoines les rois et dauphins de France. Charles VII, après avoir été proclamé roi au château d'Espaly, près du Puy, assista aux premières vêpres de l'Ascension en habit de chœur. Louis XI, son fils Charles VIII, François I, assistèrent à l'office dans la même église et de la même manière. *In quâ ecclesiâ,* disent les lettres patentes de Louis XI, *nos et primogenitus noster pio famulatu habitum juxta morem defe-rimus.*

Priviléges. 1° Le plus singulier, comme le plus ancien de ces priviléges, c'était le jubilé accordé à l'église du Puy, lorsque la fête de l'Annonciation concourt avec le vendredi-saint. On conserve dans les archives un acte de Bernard de Ventadour, évêque du Puy, qui fonde un anniversaire pour le repos de l'âme de ceux que le jubilé et la présence de saint Louis avaient attirés dans cette église, et qui avaient été victimes de leur pieuse curiosité. Cet acte est de 1254; Grégoire XV accorda la prorogation de huit jours pour ce jubilé, sur la demande qui lui en fut faite par Louis XIII.

(*) Mort à Ratisbonne le 8 octobre 1804.

On ignore en quelle année mourut saint Évode. Il est honoré le 11 novembre. Il y a une église paroissiale de son nom au Puy, et on y garde la châsse qui renferme ses reliques (2).

Voyez Lebœuf, sur les antiquités du Puy. *Mém. de l'Acad. des Inscript.* t. XXV, *an.* 1759, p. 145, et D. Beaunier, *Rec. hist. des évêchés*, t. I p. 310.

SAINT THÉODORE STUDITE,

ABBÉ A CONSTANTINOPLE.

L'AN 826.

SAINT PLATON, abbé de Symboléon, sur le Mont-Olympe, en Bithynie, ayant été obligé de faire un voyage à Constantinople, y fut reçu comme un ange envoyé du ciel. Ses exemples et ses exhortations opérèrent de nombreuses conversions dans cette ville. Il fit cesser les haines et les divisions. Il attaqua le vice de toutes parts, et établit sur ses ruines le règne de la vertu. Peu de temps après son retour à Symboléon, l'illustre famille de Théoctiste, sa sœur, résolut de l'imiter en renonçant au monde. Elle fonda l'abbaye de Saccudion ou Saccude, près de Constantinople, en 781. Parmi ceux qui s'y retirèrent, personne ne montra plus de ferveur que Théodore, fils de Théoctiste, alors âgé de vingt-deux ans. L'année suivante, on obtint de saint Platon, mais avec beaucoup de difficulté, qu'il se démît de son abbaye, pour prendre le gouvernement du nouveau monastère. Théodore fit des progrès extraordinaires dans la vertu et dans les sciences qui avaient la religion pour objet; et lorsqu'en 794, saint Platon, son oncle, abdiqua le gouvernement de la communauté pour vivre en simple religieux, il en fut élu abbé d'une voix unanime.

L'empereur Constantin renvoya, l'année suivante, Marie sa femme légitime, quoiqu'ils habitassent ensemble depuis sept ans, et il épousa Théodote, proche parente de saint Platon et de saint Théodore. Les deux serviteurs de Dieu se déclarèrent hautement contre un semblable scandale. L'empereur désirait extrêmement de gagner Théodore, et il employa Théodote elle-même, dans l'espérance de réussir plus facilement. Celle-ci mit tout en œuvre, les présents, les promesses, les considérations tirées de la parenté; mais ses efforts n'eurent aucun succès. La démarche que fit l'empereur d'aller lui-même au monastère ne produisit pas plus d'effet;

2° Ce qui prouve l'ancienneté de l'église du Puy, c'est l'usage où elle était de nommer en titre de bénéfice un prêtre pour baptiser les enfants de toutes les paroisses de la ville, dans une chapelle adjacente et dépendante de la cathédrale. Il y a peu d'années avant la fin du dernier siècle, qu'on y voyait encore l'urne et la cheminée dont on se servait dans les temps primitifs du christianisme pour baptiser par immersion.

3° Il y avait dans les archives du chapitre une bulle de Clément IV, qui relève à perpétuité de l'interdit les quatre hebdomadiers, *ne in tantâ ecclesiâ fiat cessatio à divinis.*

Titres et décorations. 1° L'évêque du Puy était comte de Velay et de Brioude.

2° Les chanoines portaient la mitre lorsqu'ils officiaient les grandes fêtes. Un cérémonial du treizième siècle, qui en rappelle d'autres, parle de cet usage comme étant déjà ancien.

3° En 1426, Louis XI accorda aux chanoines le droit de porter ce qu'on appelle le petit-gris au camail de l'habit de chœur en hiver. Cette décoration était alors regardée comme une marque de dignité.

4° On ignore l'origine de *la lingarelle* ou espèce de petit scapulaire, que les chanoines portaient pendant l'octave de Pâques. Il paraît que cette décoration date du onzième siècle, et qu'elle fut accordée pour perpétuer le souvenir de l'évêque du Puy, nommé légat du Saint-Siége à la croisade. Cet évêque était Aymard de Monteil.

Reliques (**). 1° La sainte épine, donnée par saint Louis. On conserve précieusement la lettre de ce prince au chapitre.

2° Les ossements de saint Tertullien, prêtre de Rome, renfermés dans un magnifique reliquaire. D. Deschamps, bénédictin, historiographe d'Auvergne, examina ce reliquaire il y a quelques années, et reconnut par une inscription antique, qu'on n'avait pu déchiffrer jusqu'alors, qu'il venait du roi Lothaire.

3° Le trésor de l'église du Puy a été enrichi de plusieurs magnifiques reliquaires par Clément IV, Jean XXII, Charlemagne, Philippe-le-Bel, etc. On a de Philippe-le-Hardi une croix d'or qui renferme un morceau de la vraie croix.

Monuments. 1° Une charte de Charlemagne qui fonde à perpétuité dans l'église du Puy dix prébendes *de pauperie.*

2° Une Bible donnée par Théodulphe, évêque d'Orléans : elle est sur velin en lettres d'or et d'argent.

3° Un nouveau testament grec de la plus haute antiquité; on le croit de saint Jérôme, et il a en effet les caractères de ce siècle.

4° Une couronne d'or de Marguerite de Provence, femme de saint Louis.

5° Une couronne d'or de Charlemagne, ornée d'antiques fort curieux.

6° La chapelle de vermeil de Charles de Bourbon.

7° La couronne de Jean Stuart, duc d'Albanie.

8° Plusieurs étendards que Charles VII déposa dans l'église de Notre-Dame du Puy, après la victoire qu'il remporta sur les Anglais.

(2) La ville du Puy est appelée en latin *Anicium*, de la montagne d'Anis, et *Podium*, qui, dans la bonne latinité, signifiait *un balcon, un appui;* et dans les bas siècles, *une éminence, une hauteur.*

La seigneurie de saint Paulien, ou de l'ancienne *Ruessium*, appartient à la maison de Polignac. Le château dont elle porte le nom en est éloigné d'une lieue. De *Podium* on fit *Podemniacum*, et en changeant la troisième lettre de *Podemniacum* en L, pour adoucir la prononciation, on en a fait Polignac. C'est du moins une conjecture de Lebœuf, *loc. cit.*

(**) Ces reliques ont été presque toutes dispersées pendant la révolution.

ni l'abbé ni les moines ne se présentèrent pour le recevoir. Le prince, qui ne se possédait point de colère, ne fut pas plus tôt de retour à son palais, qu'il chargea deux officiers de se rendre au monastère, pour faire battre de verges Théodore et ceux de ses moines qui étaient le plus attachés à son parti. L'ordre fut exécuté sur l'abbé et dix moines, avec la plus grande cruauté; en sorte que le sang ruisselait de toutes parts sur leurs corps. Ils souffrirent tous sans se plaindre, et montrèrent autant de douceur que de patience. Ils furent ensuite exilés à Thessalonique. On défendit à qui que ce fût de les recevoir, ou de prendre soin d'eux, et cette défense empêcha les abbés du pays de venir à leur secours. Saint Platon fut renfermé dans l'abbaye de Saint-Michel.

Saint Théodore écrivit de Thessalonique les particularités de son voyage, et y joignit la relation de ses souffrances (1). Il écrivit aussi au pape Léon III, qui, dans la réponse qu'il lui fit, donna de grandes louanges à sa sagesse et à sa constance.

Cependant l'empereur fût détrôné par Irène, sa mère, qui avait gagné les principaux officiers. On lui creva les yeux; ce qui fut exécuté avec tant de cruauté, qu'il en mourut l'an 797. Irène régna seule pendant cinq ans, et rappela les exilés. Ainsi, Théodore revint à Saccudion, et y rassembla son troupeau dispersé. Mais voyant qu'il était exposé aux insultes des Musulmans ou Sarrasins, qui faisaient des incursions jusqu'aux portes de Constantinople, il prit la résolution de se retirer dans l'enceinte de la ville. Le patriarche et l'impératrice lui proposèrent de s'établir dans le monastère de Stude, ainsi appelé de son fondateur. Constantin Copronyme avait chassé les religieux qui l'habitaient. Théodore accepta la proposition qui lui était faite, et il eut la consolation de voir à Stude plus de mille religieux: c'est de ce monastère qu'il a été surnommé le *Studite*.

En 802, Irène fut privée de l'empire par Nicéphore, son premier trésorier, et renfermée dans un monastère de l'île Princesse. On l'envoya depuis dans l'île de Lesbos, où elle mourut en 803. Nicéphore avait pris la pourpre, le dernier jour d'octobre de l'année précédente. C'était un homme d'un caractère faux et dissimulé, vindicatif et cruel envers tous ceux qu'il soupçonnait être ses ennemis (2). Il se déclara hautement en faveur des manichéens ou pauliciens, qui étaient en grand nombre dans la Phrygie et la Lycaonie. Il se montrait entêté jusqu'à la frénésie de leurs oracles et de leurs superstitions. Il opprima les évêques et les monastères qui professaient la doctrine de l'Église catholique; et comme un de ses amis lui représentait qu'il s'était rendu odieux à tout l'empire par son avarice et son impiété, il lui fit cette réponse digne d'un tyran: « Mon » cœur est endurci; n'attendez jamais de Nicéphore » que ce que vous voyez. »

Étant prêt à marcher contre les Bulgares, en 811, il fit des tentatives pour s'attacher Théodore, qui lui avait généreusement reproché son impiété. Il lui envoya des officiers, qu'il instruisit de son projet. Le Saint leur parla comme il aurait parlé à l'empereur qu'ils représentaient: « Vous devez, dit-il, vous » repentir, et ne pas rendre le mal incurable. Vous » ne vous contentez pas de conduire les autres sur » le bord du précipice, vous les y jetez avec vous. » Celui dont l'œil voit toutes choses vous déclare » par ma bouche que vous ne reviendrez point de » cette expédition. » Nicéphore entra dans la Bulgarie avec des forces supérieures, et refusa d'accepter les propositions qui lui furent faites par Crummius, roi des ennemis. Ce barbare, au désespoir, résolut de vaincre ou de mourir. Il trouva le moyen de surprendre et d'enfermer Nicéphore, qu'il tua dans sa tente le 25 juillet de la même année. Le règne de cet empereur fut de huit ans et neuf mois. Plusieurs patriciens et la fleur de l'armée chétienne périrent en cette occasion. Le nombre des prisonniers fut considérable. Les Bulgares, qui étaient encore idolâtres, employèrent divers genres de supplices pour les faire renoncer au christianisme; en sorte qu'il y en eut plusieurs qui moururent pour la foi. Les Grecs les honorent comme martyrs le 23 juillet. Crummius fit faire une coupe du crâne de Nicéphore, et il s'en servait pour boire dans les occasions solennelles, suivant la coutume des anciens Scythes. Sthaurace, fils de Nicéphore, fut proclamé empereur; mais ayant été blessé dans la dernière action, il prit l'habit monastique, et mourut de ses blessures au commencement de l'année suivante.

Deux mois après la mort de Nicéphore, Michel Curopalate, surnommé Rangabé, qui avait épousé Procopie, fille de Nicéphore, fut couronné empereur. Il était magnifique, libéral, pieux et fort zélé pour la doctrine catholique. Il apaisa toutes les divisions qui troublaient l'église de Constantinople, et procura la réconciliation du patriarche Nicéphore avec saint Platon et saint Théodore. Il fit punir les pauliciens, et quelques-uns d'entre eux furent décapités. Mais le patriarche intercéda pour ces mal-

(1) *Ep.* 3.

(2) Voyez les chroniques de Théophane et de Nicéphore.

heureux, en représentant à l'empereur qu'il valait mieux s'attacher à les convertir, quoiqu'ils fussent coupables des plus horribles abominations. Ces hérétiques furent appelés pauliciens, d'un Arménien nommé Paul, qui se sauva de Constantinople en Cappadoce, où il établit une école. Il se prétendait inspiré, et il fut le chef de cette secte pendant trente ans; elle se divisa après sa mort en plusieurs branches, qui toutes donnèrent dans des impuretés qui font frémir d'horreur (3).

L'empereur Michel, ayant été défait honteusement par les Bulgares, forma le projet d'abdiquer l'empire. Léon l'Arménien, gouverneur de Natolie et fils du patrice Bardas, qui en fut instruit, prit des mesures pour s'assurer la pourpre. Il fut élu et proclamé empereur le 11 juillet. Michel, sa femme et ses enfants embrassèrent l'état monastique. Léon défendit Constantinople contre les barbares; mais ayant attenté à la vie de leur roi, à la faveur d'une entrevue qu'il lui avait demandée, ce prince, outré d'une telle perfidie, attaqua et prit Andrinople. L'archevêque et les habitants de cette ville furent menés captifs en Bulgarie. Ils y convertirent plusieurs idolâtres à la religion chrétienne. Le zèle avec lequel l'archevêque et trois cent soixante-seize autres prisonniers prêchaient l'Évangile, excita la colère du successeur de Crummius, qui les fit mettre cruellement à mort. Ils sont honorés comme martyrs chez les Grecs, le 22 janvier.

Durant tous ces troubles, Théodore jouissait des douceurs de la retraite dans son monastère, et faisait tous les jours de nouveaux progrès dans la vertu. Il aimait l'étude, mais il y joignait l'humilité, sans laquelle la science ne sert qu'à enfler d'orgueil. Il savait que l'humilité et la pureté de cœur éclairent l'esprit et purifient les affections; qu'il est impossible, suivant la remarque de Cassien (4), qu'une âme souillée obtienne le don de la science spirituelle, et qu'un cœur immortifié reçoive celui de la divine charité. La solitude de Théodore fut cependant troublée par un orage qui menaça l'Église d'Orient.

Léon l'Arménien s'était déclaré pour l'hérésie des iconoclastes, que Léon l'Isaurien avait établie en 725; il ordonna même au patriarche Nicéphore d'abolir le culte des saintes images. « Nous ne pou» vons, répondit le patriarche, changer les anciennes » traditions. Nous révérons les images, comme nous » révérons la croix et le livre des évangiles, quoiqu'il » n'y ait rien d'écrit sur ces objets. » Ce raisonnement était d'autant plus solide, que les iconoclastes convenaient qu'il fallait honorer et la croix et les évangiles. Cette fermeté du patriarche le fit dépouiller de son siége en 815. On ordonna un iconoclaste pour le remplacer. C'était Théodore Cassitère, écuyer de l'empereur, lequel avait été laïque jusque-là, et n'avait aucune des connaissances ni des qualités nécessaires à un évêque. Aussitôt après la déposition de Nicéphore, les ennemis des saintes images se mirent à les mutiler, à les briser, à les brûler, à les déshonorer par diverses sortes de profanations.

Saint Théodore Studite voulut réparer ce scandale autant qu'il était en lui. Il fit prendre les images à ses moines, pour qu'ils les portassent élevées dans leurs mains à la procession du dimanche des Rameaux. Ils chantaient en même temps des hymnes qui faisaient connaître leur foi sur le dogme attaqué par l'hérésie. Lorsque l'empereur eut été averti de ce qui s'était passé, il fit défendre au saint abbé, sous les peines les plus sévères, de réitérer la même action. Théodore ne diminua rien de son zèle pour l'honneur des saintes images. L'empereur l'exila en Mysie, avec ordre de le renfermer étroitement dans le château de Mésope, près d'Apollonie. Le zèle du Saint n'en fut pas moins actif. Ne pouvant plus encourager les catholiques de vive voix, il le faisait par ses lettres. L'empereur, qui découvrit sa correspondance, le fit renfermer dans la tour de Bonit, en Natolie. Il envoya depuis Nicétas, pour qu'il le fit fouetter en sa présence. Théodore se dépouilla lui-même de sa tunique, et présenta aux coups son corps, dont le jeûne avait presque fait un squelette. Ce spectacle toucha Nicétas de compassion; il se sentit même pénétré de vénération pour le serviteur de Dieu. Il affecta de vouloir exécuter seul la commission de l'empereur; il déchargeait plusieurs coups de fouet sur une peau de mouton, de manière que ceux qui étaient dehors l'entendissent; puis, tirant du sang de son bras, il en teignait les fouets, qu'il montrait en sortant de la prison. Il feignait aussi de paraître hors d'haleine, comme une personne fatiguée. Par ce pieux artifice, Théodore fut épargné; il continua d'écrire des lettres pour la défense des catholiques.

Les plus remarquables de ses lettres sont celles qu'il adressa aux patriarches et au pape Pascal. Il disait au Souverain-Pontife : « Prêtez l'oreille, pré» lat apostolique, pasteur que Dieu a établi pour » veiller sur le troupeau de Jésus-Christ; vous qui » avez reçu les clefs du royaume des cieux; vous » qui êtes la pierre sur laquelle l'Église catholique

(3) Voyez Théoph. Contin.

(4) *Collat.* 3. c. 10.

» est bâtie : car vous êtes Pierre, puisque vous remplissez son siége..... Venez à notre secours (5). » Le pape ayant excommunié Théodore et tous les iconoclastes, le Saint lui écrivit une lettre, où, après l'avoir félicité de son zèle, il lui dit : « Vous êtes » dès le commencement la source pure de la foi » orthodoxe; vous êtes le port assuré de l'Église » universelle, son asile contre les tempêtes de l'hé» résie, et la ville de refuge choisie de Dieu pour le » salut de ses enfants (6). » On voit par les lettres de Théodore et par d'autres monuments, que les cinq patriarches condamnèrent unanimement la nouvelle hérésie.

Théodore et Nicolas, son disciple, eurent le bonheur de convertir plusieurs iconoclastes. Mais ces conversions leur attirèrent les plus cruels traitements. On les suspendit tous les deux en l'air, et on leur donna à chacun cent coups de fouet : on les mit ensuite dans un cachot obscur et malsain, où personne n'avait la liberté de les voir. Ils y restèrent trois ans, et y souffrirent toutes les rigueurs du froid, de la faim et de la soif. Leurs gardes, qui les outrageaient continuellement, leur jetaient par un trou un petit morceau de pain. Théodore s'étonnait qu'ils ne fussent pas morts de faim et de misère, et n'attribuait la conservation de leur vie qu'à la miséricorde divine (7). Une de ses lettres fut encore interceptée. Le gouverneur de l'Orient eut ordre de le châtier sévèrement. En exécution de cet ordre, Nicolas, qui avait écrit la lettre de son maître, fut cruellement fouetté. On donna ensuite cent coups de fouet à Théodore, puis on revint à Nicolas. Les deux serviteurs de Dieu restèrent étendus par terre à demi morts. Nicolas, oubliant son état, vole au secours de son maître, qui était sans connaissance; et lorsqu'il fut revenu à lui-même, il pansa ses plaies. Théodore eut la fièvre et souffrit de grandes douleurs pendant trois mois. Il n'était point encore rétabli lorsqu'on l'envoya à Smyrne avec son disciple. Ils marchaient tout le jour, et passaient la nuit en prison. L'archevêque de Smyrne, iconoclaste furieux, tint Théodore renfermé dans un cachot sous terre pendant dix-huit mois, et lui fit donner cent coups de fouet. Quand on tira le Saint de sa prison pour l'envoyer à Constantinople, ce prélat ne rougit pas de dire qu'il souhaitait que l'empereur lui fit couper la tête, ou du moins la langue. La persécution finit la même année par la mort de celui qui en était l'auteur.

Michel, commandant d'un corps de troupes, dit des Confédérés, fut mis en prison par l'ordre de l'empereur, contre lequel il avait conspiré, et condamné à perdre la vie. Mais sur les représentations de l'impératrice, l'exécution de la sentence fut différée d'un jour, par respect pour la fête de Noël. Pendant cet intervalle, les complices de Michel remuèrent, et la nuit même de Noël ils assassinèrent l'empereur. On bannit toute sa famille dans l'île de Prote. On envoya chercher Michel dans la prison, et on le proclama empereur. Il était originaire de Phrygie, et fut surnommé le Bègue, parce qu'il avait de la difficulté à parler. Il avait été élevé dans une certaine hérésie qui était un mélange de judaïsme et de plusieurs autres erreurs. Cette secte observait la plupart des lois de Moïse; mais elle avait substitué le baptême à la circoncision. On y niait la résurrection, et on y soutenait que la fornication était permise. Michel méprisait les sciences, et n'avait de connaissances que celles dont se glorifie la dernière classe des hommes. Il affecta d'abord une grande modération envers les catholiques; mais bientôt après il leva le masque, et devint un de leurs plus ardents persécuteurs. Au commencement de son règne, il rappela les exilés, entre autres saint Théodore, qui souffrait depuis sept ans les horreurs de la prison. Ce saint homme écrivit au nouvel empereur, pour lui témoigner sa reconnaissance. Il l'exhortait en même temps à l'union avec l'Église de Rome, la première des églises, avec les patriarches, etc. Pendant qu'il retournait à Constantinople, il fut reçu partout avec de grands honneurs, et il opéra divers miracles sur sa route.

L'empereur se déclara aussi contre les saintes images, et annonça qu'il n'en souffrirait aucune dans Constantinople. Théodore lui fit à ce sujet des représentations; mais comme elles ne produisaient aucun effet, il quitta la ville, et se retira avec ses disciples dans la péninsule de Saint-Tryphon. Il y tomba malade au commencement de novembre. Le quatrième jour de sa maladie, qui était un dimanche, il se rendit encore à l'église pour y célébrer le saint sacrifice. Le mal allant toujours en augmentant, il ne put bientôt plus parler de manière à se faire entendre. Il dicta ses dernières intentions, en présence d'un grand nombre d'évêques et de personnes pieuses qui étaient venus le visiter. Son testament contenait d'excellentes leçons pour ses moines. Il leur recommandait de remplir tous leur devoir avec ferveur; de n'avoir absolument rien en propre; d'abandonner le soin du temporel à des intendants qui rendraient compte, et de ne s'occuper que de celui des âmes; d'éviter à table toute délicatesse, quand même il y

(5) *Ep.* 3. — (6) *Ep.* 34.

(7) *Ep.* 34.

aurait des étrangers; de ne point garder d'argent dans le monastère, et de donner aux pauvres tout le superflu; d'aller toujours à pied, et de n'avoir d'autre monture qu'un âne dans les longs voyages; de n'ouvrir jamais la porte du monastère aux femmes, et de ne parler à aucune qu'en présence de deux témoins; de faire des conférences spirituelles trois fois la semaine; de ne traiter aucune affaire sans avoir consulté le supérieur, etc. Telles étaient les règles qu'observaient alors les moines d'Orient, et il en est traité plus au long dans le grand catéchisme du Saint. Quand Théodore vit approcher sa dernière heure, il demanda qu'on lui lût les prières de l'Église, et reçut l'Extrême-Onction avec le saint Viatique. On alluma ensuite des cierges; puis les frères se plaçant au rond auprès de leur abbé, commencèrent les prières des agonisants. Ils récitaient le psaume 118 lorsque le Saint expira dans la soixante-huitième année de son âge. Il mourut le 11 novembre 826, dans la péninsule de Saint-Tryphon, sur la côte de Bithynie, près de Constantinople. Sa fête a été remise au lendemain par les Latins. Dix-huit ans après sa mort, son corps fut transporté au monastère de Stude.

Voyez la lettre circulaire de Naucrace, successeur de Théodore dans l'abbaye de Stude; la vie authentique du Saint par un anonyme (s); Théophane, *in Chronogr.*

(s) La vie de saint Théodore par le moine Michel, n'a point encore été publiée. Celle qu'on a imprimée est anonyme; et c'est par méprise qu'on a mis à la tête le nom de Michel, dans l'édition de quelques ouvrages du Saint, qui parut à Paris en 1686, et qui a été réimprimée à Venise en 1728.

Les ouvrages de saint Théodore Studite sont :

1° Deux *Testaments*. Le premier, qui est une lettre, *ep.* 22, fut écrit vers l'an 816. Le Saint réclame les prières des moines de Stude, et leur demande pardon des fautes qu'il a commises pendant son gouvernement. Il écrivit son second testament peu de temps avant sa mort. Après y avoir fait une profession de foi, il insiste sur les devoirs de la vie monastique, recommande l'observation de la règle de saint Basile, et charge son successeur de faire chaque semaine aux moines trois discours catéchétiques, ou conférences. La version latine de cette pièce par Livinéius, imprimée dans la Bibliothèque des Pères, t. XIV, *ed. Lugd. an.* 1677, est fort défectueuse. Celle du P. Sirmond a mérité l'approbation des savants. Le P. de la Baume l'a donnée dans son édition des œuvres de son docte confrère. Elle se trouve aussi dans les annales de Baronius.

2° Les *Stéliteutiques* ou invectives *Antirrhétiques*, etc., contre les iconoclastes. Théodore y fait voir que l'adoration proprement dite ou le culte de latrie, n'appartient qu'à Dieu, mais qu'il y a un culte inférieur qu'on doit aux Saints, culte relatif qui se rapporte, non aux images considérées en elles-mêmes, mais aux Saints qu'elles représentent.

3° Deux livres de *lettres*, et cent vingt-trois *épigrammes* en vers ïambes. Un éloge funèbre de saint Platon, publié par Lippoman, par Surius et par Henschénius, t. I *April.* p. 366, *et App.* p. 46. Un discours *sur l'Adoration de la Croix* au milieu du carême, donné par Gretzer, t. II *de Cruce*. Des panégyriques de saint Barthélemi et de saint Jean l'Évangéliste, que Combefis a fait imprimer, t. VII, *Bibl. prædicat.* Un discours sur la troisième découverte du chef de saint Jean Baptiste, publié par du Cange, dans son traité historique du chef du saint précurseur. Un hymne sur la croix, *ap. Gretzer loc. cit.* Le *canon* ou hymne en huit odes sur les saintes images, attribué à notre Saint par Baronius, *ad an.* 842, et par l'éditeur de la Bibliothèque des Pères, t. XIV, fut composé quelque temps après la persécution des iconoclastes. Il ne peut être l'ouvrage de Théodore, puisqu'il mourut avant la fin de cette persécution.

4° Les grandes et petites *Catéchèses*, qui sont le principal ouvrage de saint Théodore. Ce sont les instructions qu'il faisait à ses moines trois fois la semaine. La mauvaise version latine que Livinéius a faite de 134 ou 135 de ses Catéchèses, a été imprimée à Anvers en 1502, et insérée dans la Bibliothèque des Pères, t. XIV. Le P. Harduin en avait ramassé un plus grand nombre, qu'il avait aussi traduites en latin, et qui formaient un manuscrit de 4 volumes in-4°. (Qu'est devenu ce manuscrit?) Mais D. Tassin et D. Toussaint, bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, en ont fait une collection encore plus considérable; ils ont travaillé plusieurs années à une édition complète des œuvres de saint Théodore Studite, et on assure qu'elle est en état d'être imprimée. Il est à désirer que le public ne soit pas privé plus longtemps de ce trésor.

Les Catéchèses de saint Théodore offrent un recueil très-édifiant des observances, des maximes et des sentiments des anciens moines orientaux de l'ordre de Saint-Basile. On y trouve aussi un corps d'instructions solides pour arriver à la perfection chrétienne et religieuse.

Théodore condamna quelque temps avec trop de sévérité la conduite du saint patriarche Taraise, qui crut devoir user de condescendance en quelques occasions, et qui permit aux évêques iconoclastes de conserver leurs siéges, quand ils se convertissaient. Il se fit aussi d'abord un scrupule de reconnaître l'œcuménicité du second concile de Nicée, apprenant qu'il n'avait point été approuvé par l'évêque de Rome, l. I, *ep.* 38, *ad Arsen.* Mais lorsqu'il eut été instruit que l'Église d'Occident avait donné son suffrage, il écrivit pour prouver que le concile était œcuménique; il fit aussi l'éloge de l'orthodoxie et de la conduite du patriarche Taraise; il le mit au rang des saints Pères de l'Église, l. 2, *ep.* 127.

Les écrits de saint Théodore prouvent que l'auteur avait une grande étendue de connaissances. Son style, toujours approprié aux matières qu'il traite, est clair, concis, élégant, énergique. Il avait autant de pénétration que de justesse; ce qui lui faisait découvrir avec facilité les sophismes de l'erreur. Personne n'a écrit avec plus de solidité sur la question des images. Ses lettres seront toujours lues avec plaisir par ceux qui voudront connaître parfaitement la foi, la discipline, les mœurs de l'Église grecque dans les huitième et neuvième siècles. Voyez Cave, *Hist. lit.* t. II p. 8; Ceillier, t. XVIII p. 489 et suiv. Cave, qui était protestant, suit ses préjugés en parlant de la question des images.

† SAINT BERTUIN, ÉVÊQUE.

VERS L'AN 698.

Les anciens actes de ce Saint, qui ne sont pas entièrement dignes de foi, nous apprennent qu'il était né d'une famille noble en Angleterre, et qu'il fut élevé dans la vertu et dans les lettres par les moines d'un couvent nommé Othbelle. A la mort de l'évêque de cet endroit, il fut choisi malgré lui pour lui succéder. Tandis qu'il remplissait avec le plus grand zèle ses fonctions pastorales, un ange (dit-on) vint l'exhorter à se rendre dans la Gaule, dans une contrée entourée par la rivière la Sambre et la forêt de Marlaigne (1). Bertuin obéit, distribua ses biens aux pauvres, ne gardant pour lui que quelques reliques de Saints et quelques livres, et passa la mer avec un petit nombre de compagnons. La première nuit qu'il passa sur le continent, un ange lui apparut de nouveau, lui ordonna de partir pour Rome, et d'y passer deux ans dans la solitude, avant de se fixer dans l'endroit qui lui avait d'abord été indiqué. Il exécuta encore cet ordre du Ciel. Cet exercice de deux ans l'ayant fortifié de plus en plus dans la vertu, il retourna dans la Gaule, et arriva enfin à l'endroit qui était l'objet de ses désirs. Il y bâtit une cellule, et la sainteté de sa vie ne tarda pas à répandre un tel éclat, qu'une dame pieuse et puissante, nommée Roga, lui concéda la propriété du champ où il s'était établi. A la sollicitation d'autres personnes bienfaisantes, il y bâtit aussi une église, et peu de temps après un couvent, qui porta le nom de Malone ou Maloigne, situé à deux lieues de Namur. Un des principaux bienfaiteurs de Bertuin fut Pépin d'Héristal, qui régnait depuis 680 en Austrasie.

Saint Bertuin mourut vers l'an 698. On ne sait pas positivement si les premiers moines de Malone suivaient la règle de saint Benoît, où s'ils étaient des chanoines réguliers. Toutefois cette abbaye, soumise pour le temporel comme pour le spirituel au prince-évêque de Liége, avait adopté en 1147 la règle de saint Augustin, qu'elle garda jusqu'à la fin du siècle dernier.

Voyez *Acta SS. Belgii selecta*, t. V, 165-190.

---

(1) « Est locus in Gallia qui ex latere uno flumine, quod » Sambra vocatur, attingitur; ex altero silva Masligna voci- » tata vestitur. » — *Vita S. Bertuini*, t. V *Act. SS. Belgii select.*, p. 120. Cet endroit était situé dans l'ancien comté de Namur.

12 NOVEMBRE.

SAINT MARTIN, PAPE ET MARTYR.

Tiré de ses lettres, de Théophane, d'Anastase, *in Pontif. et ep. ad Martin. Narniens. episcop.* des annales de Baronius; de Fleury, l. 38, etc.

L'AN 655.

Martin, né à Todi, en Toscane, se rendit célèbre dans le clergé de Rome, par son savoir et sa sainteté. Il n'était encore que diacre, lorsque le pape Théodore l'envoya à Constantinople en qualité d'apocrisaire ou de nonce. Il y montra le plus grand zèle contre le monothélisme. Théodore étant mort, le Saint-Siége resta vacant près de trois semaines. Martin fut élu pour lui succéder, au mois de juillet 649. Dès le mois d'octobre suivant, il tint dans l'église de Latran un concile de cent cinq évêques contre les monothélites. On y condamna les principaux chefs de ces hérétiques, nommément Sergius et Pyrrhus, qui avaient occupé successivement le siége de Constantinople, et Paul qui l'occupait alors. L'Ectèse d'Héraclius et le Type de Constant y furent aussi condamnés. Le premier de ces édits contenait une exposition de la foi entièrement favorable à l'hérésie régnante. Le second était un formulaire qui imposait silence aux deux partis et qui défendait de parler d'une ou deux opérations en Jésus-Christ. « Le Seigneur, disent les Pères de Latran, nous a » commandé de fuir le mal et de faire le bien, mais » non de rejeter le bien avec le mal.... Nous ne pou- » vons abjurer tout à la fois l'erreur et la vérité. »

Olympius, chambellan de l'empereur Constant, fut envoyé en Italie en qualité d'exarque. Il avait ordre d'ôter la vie à Martin, ou de se saisir de sa personne, et de le faire conduire en Orient. En arrivant à Rome, il trouva le concile assemblé. Les moyens qu'il employa pour exciter un schisme n'eurent aucun succès. Il eut recours à la perfidie, dans l'espérance qu'elle lui réussirait mieux que la force ouverte. Il ordonna à un de ses écuyers de massacrer le pape, lorsqu'il lui administrerait la communion dans l'église de Sainte-Marie-Majeure. L'exécution de cet ordre paraissait d'autant plus facile, que le pape communiait chacun à sa place. L'écuyer ne l'exécuta cependant pas; il déclara même depuis qu'il avait été frappé d'aveuglement, et qu'il n'avait pu voir le pape. Olympius, que cet événement fit rentrer en lui-même, découvrit tout, et fit sa paix avec saint Martin. Il partit ensuite de Rome, et marcha contre les Sarrasins en Sicile : son armée y périt, et il mourut de maladie.

Théodore Calliope fut nommé exarque, et l'em-

pereur l'envoya en Italie avec Théodore Pellurus, un de ses chambellans. Ils eurent ordre d'arrêter le pape, qu'on accusait d'hérésie, parce qu'il condamnait le Type; on l'accusait encore de nestorianisme, mais avec aussi peu de fondement. Le nouvel exarque et le chambellan allèrent de Ravenne à Rome avec l'armée. Ils y arrivèrent le samedi 15 juin 653. Le pape, qui était malade, resta dans l'église de Latran, et envoya saluer l'exarque par quelques personnes de son clergé. Celui-ci demanda où était Martin (1), disant qu'il voulait *l'adorer* (2), ce qu'il répéta encore le lendemain. Deux jours après, Calliope l'accusa d'avoir caché des armes. Le pape dit qu'il pouvait se convaincre du contraire, en faisant faire une recherche dans son palais. La recherche fut faite, et il ne se trouva point d'armes. « Voilà, » dit alors le pape, comme on emploie toujours la » calomnie contre nous. » Une demi-heure après, les soldats l'arrêtèrent. Il était couché à la porte de l'église. Calliope fit voir au clergé un rescrit de l'empereur, qui portait que Martin devait être déposé comme indigne de la papauté. Mais le clergé s'écria : « Anathème à celui qui dira que le pape » Martin a changé quelque point de la foi, et à celui » qui ne persévère point dans la foi catholique jus- » qu'à la mort. Il n'y a point d'autre foi que la » vôtre, reprit Calliope, qui craignait la multitude, » et je n'en ai point d'autre. Nous vivrons et nous » mourrons avec lui, répliquèrent les évêques. »

Le pape fut mené de l'église à son palais. On l'en tira le 18 juin à minuit, et on le conduisit à Porto, où on l'embarqua pour Constantinople. Il aborda dans l'île de Naxos au bout de trois mois, et il y resta un an avec ceux qui le gardaient. Il eut longtemps à souffrir de la dyssenterie, à laquelle se joignit un dégoût pour toute espèce de nourriture. Les évêques et les habitants du pays lui ayant envoyé quelques provisions, les gardes s'en emparèrent, et chargèrent d'injures et de coups ceux qui les apportaient, en disant que quiconque montrait de l'humanité pour un tel homme, était ennemi de l'État. Martin fut moins sensible à ses propres souffrances qu'aux mauvais traitements qu'on avait fait éprouver à ses bienfaiteurs. Enfin, on le fit partir pour Constantinople, où il arriva le 17 septembre 654. Il y fut renfermé dans une prison, jusqu'au 17 du mois de décembre suivant. Voici ce qu'on lit dans une des lettres qu'il écrivit alors : « Il y a quarante-sept jours qu'on ne m'a donné » d'eau ni chaude ni froide pour me laver. Je suis » glacé de froid et dans une faiblesse extrême. Une » dyssenterie, qui m'a tourmenté sur mer et sur » terre, ne me permet pas de goûter aucun repos. » Mon corps est tout brisé et hors d'état de se sou- » tenir. Quand j'aurais de quoi me nourrir, je man- » querais des aliments que demande ma situation » actuelle, et j'ai du dégoût et de l'aversion pour » tout ce qui m'est donné. J'espère cependant que » Dieu, qui connait toutes choses, et qui doit bientôt » m'enlever de ce monde, voudra bien inspirer des » sentiments de pénitence à mes persécuteurs (3). »

Le 17 décembre, il comparut dans la chambre du sacellaire ou trésorier, en présence du sénat qui y était assemblé. On le transporta de là sur une terrasse, d'où l'empereur pouvait le voir de son appartement, et le sacellaire ordonna aux gardes de le dépouiller des marques de la dignité épiscopale. Le Saint, se livrant alors entre les mains du préfet de la ville, lui dit : « Saisissez-vous de moi, et me » mettez en pièces sur-le-champ. » Le préfet commanda aux assistants de lui dire anathème; mais il ne se trouva qu'environ vingt personnes qui obéirent. Les autres se retirèrent en baissant la tête et pénétrés de douleur.

Les officiers du magistrat, s'étant saisis de Martin, lui arrachèrent son *pallium* et le dépouillèrent de tous ses vêtements. Ils ne lui laissèrent que sa tunique, qui fut déchirée du haut en bas, en sorte que son corps nu fut exposé à la vue de ceux qui étaient présents. On lui mit un carcan de fer au cou, et on le conduisit en cet état du palais au milieu de la ville. On l'avait enchaîné avec le geolier, et on faisait marcher devant lui un bourreau tenant un glaive, pour donner à entendre qu'il était condamné à mort. A l'exception d'un petit nombre de personnes qui l'insultaient, tout le monde gémissait et fondait en larmes. Le saint pape annonçait, par son extérieur, le calme et la sérénité de son âme. Lorsqu'il fut arrivé au prétoire, on le renferma dans une prison avec des malfaiteurs. On l'en tira une heure après pour le mettre dans celle de Diomède. Il eut le corps tout meurtri de la violence avec laquelle on l'y fit entrer. L'escalier fut teint de son sang, et on crut qu'il allait expirer. On le plaça sur un banc, sans lui ôter ses fers; et comme l'hiver était alors très-rigoureux, il pensa périr de froid. Il n'avait auprès de lui aucun de ses amis ou même de ses serviteurs. Il ne se trouvait là qu'un jeune clerc qui l'avait suivi en pleurant. Le geolier était toujours enchaîné avec lui, et on n'attendait plus

(1) S. Martin, *ep.* 15; et *Anastas. in Martin.*

(2) *Adorer et saluer* signifiaient la même chose dans ce temps-là. On disait, longtemps auparavant, *adorer* l'empereur. *Gothofrod. ad. Leg. un. Cod. Theod. de præpositis sacri cubiculi*; Saumaise, *ad Hist. August.*

(3) *Ep.* 15.

que le moment de l'exécution. Martin lui-même désirait ardemment le martyre. Il eut cependant quelque relâche, et on lui ôta ses fers.

Le lendemain, l'empereur alla visiter le patriarche Paul, qui était malade, et lui raconta tout ce qui s'était fait à l'égard du pape. « Hélas, dit Paul » en soupirant, on veut donc encore augmenter ma » punition? » En même temps il conjura l'empereur de se contenter de ce que saint Martin avait souffert. Il mourut peu de temps après, mais sans rentrer dans le sein de l'Église. Pyrrhus, qui avait déjà occupé le siége de Constantinople, tâcha de le recouvrer. Durant son exil, il avait abjuré le monothélisme à Rome, sous le pape Théodore. On crut son changement sincère, et l'Église romaine, qui aimait à exercer l'hospitalité, pourvut à ses besoins; elle le traita même en évêque. L'empereur envoya Démosthène au sacellaire, afin qu'il sût de Martin si Pyrrhus avait abjuré de lui-même le monothélisme, ou s'il y avait été sollicité. Martin répondit qu'il avait fait abjuration de lui-même, mais que bientôt après, il était retombé dans l'hérésie. Démosthène lui ayant dit : « Considérez avec quelle » gloire vous viviez autrefois, et en quel état vous » êtes réduit présentement; mais vous ne devez vous » en prendre qu'à vous-même. Dieu soit loué de » toutes choses, répondit le saint pape. »

Martin resta près de trois mois dans la prison de Diomède, c'est-à-dire jusqu'au 10 mars 655, qu'il fut banni dans la Chersonèse Taurique. Il arriva le 15 mai dans le lieu de son exil. Il régnait une grande famine dans le pays. « On y parle de » pain, disait le saint pape dans une de ses lettres, » mais on n'y en voit point. Il est impossible d'y » vivre, à moins qu'on ne nous envoie quelques pro- » visions d'Italie ou du Pont (1). Non-seulement, » disait-il (2) dans une autre lettre, nous sommes sé- » parés du reste du monde, mais nous sommes même » privés de tous moyens de subsister. Les habitants » du pays sont tous idolâtres : ceux qui y viennent » en copient les mœurs; ils n'ont point de charité; » ils n'ont pas même cette compassion naturelle » qu'on trouve parmi les Barbares. Nous ne rece- » vons rien que par les barques qui viennent ici » chercher du sel; et je n'ai pu encore acheter » qu'un boisseau de froment, qui m'a coûté quatre » sous d'or. J'admire l'insensibilité de ceux qui ont » eu en Italie quelques rapports avec moi; ils m'ont » tellement oublié, qu'il semble que je ne sois plus » au monde pour eux. J'admire surtout ceux qui » appartiennent à l'Église de saint Pierre, pour le » peu de soin qu'ils ont de leur corps. Si cette » Église n'a point d'argent, elle peut du moins nous » envoyer quelques provisions de blé, d'huile et » d'autres choses nécessaires à la vie... Quelle » crainte peut empêcher ceux qui en sont membres » d'accomplir les commandements de Dieu sur le » soulagement des malheureux! Me suis-je montré » l'ennemi de l'Église ou de quelqu'un en particu- » lier! Je continue cependant de prier Dieu, par » l'intercession de saint Pierre, de les préserver » tous, et de les rendre inébranlables dans la foi » catholique. Quant à mon malheureux corps, Dieu » en aura soin. Le Seigneur est proche, pourquoi » tomberais-je dans le trouble et le découragement? » J'espère de sa miséricorde qu'il mettra bientôt » fin à ma triste vie. »

Les prières du saint pape furent exaucées; car il mourut le 16 septembre 655, après avoir siégé six ans, un mois et vingt-deux jours. On l'enterra dans une église de la Sainte-Vierge qui est peu éloignée de Chersonèse. Il se fit un grand concours de peuple à son tombeau. On porta dans la suite ses reliques à Rome, et on les y déposa dans l'église dédiée sous l'invocation de saint Martin de Tours. Les Grecs l'honorent le 14 avril; mais il est honoré par les Latins le 12 novembre, qui fut le jour de la translation de ses reliques à Rome.

Nous voyons, par les lettres du saint pape, qu'il avait une âme grande et supérieure à tous les coups de l'adversité. Elles sont bien écrites, et autant remplies de force que de sagesse. Le style en est noble, sublime, en un mot, digne de la majesté du Siége apostolique.

Les Saints méprisaient également les biens et les maux de cette vie, parce qu'ils avaient sans cesse devant les yeux la gloire éternelle dont seront récompensées les tribulations d'un moment. Méritons-nous le titre de chrétiens, nous que la moindre épreuve déconcerte et fait murmurer; nous qu'une excessive sensibilité rend ennemis de la croix de Jésus-Christ? En vain cependant espérons-nous le bonheur qu'il a promis à ses disciples, si nous ne portons les marques de ses souffrances, si nous ne pratiquons les vertus dont la tribulation est la mère. Considérons donc, comme les Saints, la félicité qui sera la récompense de notre patience; jetons encore les yeux sur notre divin Modèle : alors nous recevrons les souffrances, non-seulement avec résignation, mais encore avec joie; nous les recevrons même comme des grâces dont nous ne sommes pas dignes.

(1) *Ep.* 14.

(2) *Ep.* 7.

SAINT NIL,

ANACHORÈTE, PÈRE DE L'ÉGLISE.

VERS L'AN 450.

La noblesse, les honneurs, les dignités, les richesses ont rendu le nom de saint Nil moins célèbre que le mépris qu'il en fit pour l'amour de Jésus-Christ. Il trouva le moyen de rester tellement inconnu au monde dans sa retraite, qu'on ignore jusqu'au genre de vie qu'il menait dans le désert; et tout ce que nous savons de ce grand serviteur de Dieu se réduit à quelques circonstances générales. On pense communément qu'il était originaire d'Ancyre, en Galatie; et l'on juge, d'après ses écrits, qu'il avait reçu une excellente éducation, et qu'on avait pris encore plus de soin de le former à la vertu qu'aux sciences. Il serait difficile de fixer le temps où il choisit saint Chrysostôme pour maître; il parait que ce fut à Antioche, où la réputation du saint docteur put l'attirer lorsqu'il eut renoncé au monde.

Saint Nil épousa une femme digne de lui, et il en eut deux enfants. Il vivait d'une manière conforme à son illustre naissance, et l'empereur l'éleva à la dignité de préfet ou de gouverneur de Constantinople (1). Les vices qui régnaient à la cour d'Arcade alarmèrent la délicatesse de sa conscience, et lui firent craindre de participer à la corruption générale. Le désir de ne vivre que pour Dieu fit sur son cœur une impression si vive, qu'il résolut de quitter le monde pour toujours. Sa femme, qu'il aimait tendrement et qui avait pour lui une tendresse réciproque, voulut bien consentir à sa retraite (2), vers l'an 390. Il lui laissa le plus jeune de ses enfants, qui était une fille, bien persuadé qu'elle l'élèverait dans la vertu. Pour son fils, nommé Théodule, il l'emmena avec lui. Ils se rendirent tous deux dans le désert de Sinaï (3). Ils y pratiquèrent ensemble les exercices les plus parfaits de la vie monastique, et ils eurent de grands combats à soutenir contre les ennemis du salut. Saint Nil employa les moments dont il pouvait disposer à la composition de divers ouvrages qui sont parvenus jusqu'à nous, et qui seront un monument éternel de son éminente vertu et de son rare talent pour l'éloquence. Aussi les anciens en faisaient-ils le plus grand cas (4). La haute idée qu'on avait de la sainteté du serviteur de Dieu le faisait souvent consulter, et nous voyons, par ses lettres, que personne n'a jamais mieux connu que lui la morale de l'Évangile et les maximes de la vie intérieure.

Les ouvrages de saint Nil sont trop importants pour que nous ne les fassions pas connaître dans un plus grand détail; et les traits que nous allons en citer ne feront que rendre sa vie plus intéressante.

Dans le traité *de la vie monastique*, il montre, d'après des exemples tirés de l'ancienne loi, qu'il y a toujours eu des personnes qui, par un genre de vie particulier et un entier renoncement au monde, se sont appliquées à tendre à la perfection. La guerre spirituelle, dit-il, par laquelle nous domptons nos passions pour nous revêtir de l'homme nouveau, est l'art des arts; mais il faut que nous ne nous lassions jamais de combattre, et que nous persévérions dans la ferveur. Jésus-Christ est venu du ciel pour nous enseigner la voie qui conduit à la vraie sagesse, que les anciens philosophes n'ont pas connue. Les premiers chrétiens imitaient leur divin Maître en toutes choses; mais ce zèle se ralentit peu à peu. On vit alors quelques personnes quitter le monde, abandonner les richesses et les plaisirs pour réprimer plus facilement leurs passions et s'exercer plus sûrement à la pratique de toutes les vertus. Malheureusement cet état, si saint dans son origine, ne se soutint pas dans la même ferveur, et il fut déshonoré par les vices de ceux qui l'avaient embrassé. Le Saint s'élève avec force contre les désordres des moines, et il leur recommande, non-seulement dans le traité que nous analysons, mais encore dans ses autres ouvrages ascétiques, la pauvreté, l'obéissance, l'humilité, la paix et l'union.

Le livre *de la prière* renferme d'excellentes maximes. Nous devons premièrement, dit le Saint, demander le don de la prière et des larmes. Nous devons prier le Saint-Esprit de former dans nos cœurs ces désirs purs et ardents qu'il exauce toujours. Notre âme doit être aveugle et muette par rapport aux créatures, et notre cœur affranchi de tout attachement désordonné. « Si vous voulez prier » comme il faut, renoncez-vous vous-même à chaque » heure..... si vous êtes patient, vous prierez avec » joie..... si vous êtes théologien, ou si vous aimez » Dieu, vous possédez le grand art de la prière : et » si vous priez bien, vous deviendrez véritablement

(1) Stolberg regarde ce fait, non comme entièrement controuvé, mais comme apocryphe. *Gesch. der Rel. Jesu*, p. 229.

(2) Saint Nil, *Narrat.* 2, p. 15, 17.

(3) Allatius et Jos. Marie Suarez, qui se démit de l'évêché de Vaison pour aller demeurer à Rome, rapportent, sur l'autorité de certains Ms. grecs, que la femme et la fille de saint Nil se retirèrent dans un grand monastère de filles en Égypte. A cette occasion, Suarez donne la description de quatre semblables monastères d'Égypte, dont il est parlé dans les vies des Pères des déserts.

(4) Voyez Photius, *cod.* 201.

» théologien..... Comme la vue est le plus excellent » des sens, de même la prière est la plus divine des » vertus..... Lorsqu'en priant vous arrivez à une joie » au-dessus de toute joie, vous êtes parvenu à la » vraie prière. »

Les personnes du monde ne sont pas moins obligées de prier que celles qui sont spécialement consacrées au service de Dieu; mais leur prière ne peut être efficace, qu'autant qu'ils y joindront la tempérance, l'humilité, l'aumône, le mépris des choses de la terre.

Le Saint examine si l'état des anachorètes est préférable à celui des religieux qui vivent en communauté dans les villes. Il se déclare pour l'affirmative, en supposant toutefois que les anachorètes ont été bien éprouvés sous un maître expérimenté; car ils doivent s'attendre à trouver de grandes difficultés. Il avait passé lui-même par les plus violentes tentations; mais il les surmonta par la lecture, la prière, le chant des psaumes, de fréquentes génuflexions, par la patience, l'humilité et le signe de la croix (5). Il recommandait aux autres d'employer les mêmes armes, lorsqu'ils éprouveraient de semblables tentations (6). Il indique les remèdes propres à détruire tous les vices, dans ses traités *sur les mauvaises pensées, sur les péchés capitaux*, etc. Il insiste spécialement sur le danger de la vaine gloire et de l'oisiveté. On reconnait, dit-il, qu'un moine est infecté de ce dernier vice, lorsqu'il lève facilement les yeux de dessus son livre, pour regarder les objets qui l'environnent; lorsque le moindre bruit le fait courir à sa porte; lorsqu'il s'acquitte de ses exercices avec lâcheté ou avec précipitation; lorsqu'il abandonne ces mêmes exercices pour y en substituer de nouveaux, et qu'il commence beaucoup de choses sans en finir une seule; lorsqu'il cherche à savoir les nouvelles, et qu'il court çà et là, même sous prétexte de visiter les malades, puisqu'il agit moins par charité que dans la vue de trouver sa propre satisfaction. « Un moine qui ne se tient point » renfermé dans sa cellule, peut être comparé à une » branche sèche, plantée dans un désert, mais qui » ne pouvant prendre racine ne produira jamais de » fruit (7).... » Quant aux autres, dont la vaine gloire est le mobile, le Saint les compare à une ligue qu'on jette dans l'eau et qui disparaît à l'instant, et à une bourse percée qui ne tient rien de ce qu'on y met. La vaine gloire est comme un rocher caché sous les flots; et si nous venons à y échouer, c'en est fait de toutes nos vertus. « Quand on est sujet à ce vice, on » aime à prier en public; mais quand on l'a vaincu, » on prie plus volontiers et avec plus de plaisir en » secret. Un insensé fait voir ses trésors, et par-là » il excite la cupidité des voleurs. Ayez soin de cacher les richesses que vous possédez, jusqu'à ce » que vous soyez arrivé au terme, parce que le chemin où vous marchez est rempli de voleurs. C'est » alors que vous pourrez en jouir avec sûreté (8). »

Saint Nil eut aussi à souffrir dans le désert une épreuve bien douloureuse. Les Sarrasins, ayant massacré un grand nombre de moines de la solitude de Sinaï, enlevèrent Théodule, son fils, d'un monastère où il était alors, et l'emmenèrent avec d'autres prisonniers. Nil, qui ne trouvait point son fils, le chercha de toutes parts. Il tomba lui-même entre les mains des Barbares, qui cependant lui rendirent la liberté bientôt après. Enfin il retrouva Théodule à Eleuse, chez l'évêque de cette ville, qui avait eu la charité de le racheter. Ce prélat le lui rendit avec joie; mais il l'obligea de se laisser ordonner prêtre (9). Saint Nil avait alors cinquante ans. Il mourut dans un âge fort avancé, sous le règne de l'empereur Marcien. On ignore l'année et les circonstances de sa bienheureuse mort, ainsi que celle de son fils Théodule. Ses reliques furent portées du Mont-Sinaï à Constantinople, sous le règne de Justin-le-Jeune, et déposées dans l'église des Apôtres, suivant Nicéphore et les ménées.

Voyez Léon Allatius, *Diatrib. de Nilis et eorum scriptis*, à la fin de ses épîtres; Fabricius, *Bibl. Gr. ad Léon Allat. Diatrib. de Nilis, ad calcem vol. V*; Jos. Marie Suarez, *index Chron. de Vita S. Nili*, p. 650; Tillemont, t. XIV; Orsi, l. 28, n. 83, 84, 85, 89; Jos. Assémani, *in Gal.* t. VI p. 58.

NOTICE DES OUVRAGES DE SAINT NIL.

Nous nous contenterons d'indiquer le titre des ouvrages dont nous avons parlé dans la vie du Saint.

1. Traité *de la vie monastique*, ordinairement appelé l'*Ascétique*.

2. Traité *de la pratique de la vertu et de la fuite des vices*, autrement appelé *Péristerie*, d'une dame de ce nom, recommandable par ses vertus. C'est à peu près la même méthode que dans l'*Ascétique*.

3. Traité *de la pauvreté volontaire*, adressé à Magna, diaconesse d'Ancyre. C'est une suite de l'Ascétique.

4. Le *Manuel* est le même que celui d'Épictète, avec cette différence qu'on en a retranché ce qui sentait le paganisme. Il n'est point de saint Nil. On doit dire la même chose du *sermon de morale sur divers sujets de l'histoire de Paschon. et du sermon dogmatique*.

5. *De la préférence que l'on doit à la vie érémitique*. Nous avons dit dans la vie du Saint qu'il préférait la vie érémiti-

(5) *Lib. de Theodulo filio*, n. 8.
(6) *L.* 3, *ep.* 98.
(7) *De 8 Spirit. malignis*, c. 13, 14. — (8) *Ibid.* c. 16.
(9) S. Nilus, *Narrat.* 7, *de cœde Monachorum, etc.*

que à celle des moines qui vivent en communauté dans les villes.

6. *Traité à Euloge*, dont la lecture sera surtout utile aux moines.

7. *Traité sur les huit Esprits de malice*. Il y en a deux autres sur le même sujet, l'un donné par le P. Combefis, *Auct.* 3, p. 303, et par Bigot, *Pallad. Dial.* p. 356; l'autre imprimé parmi les *Monumenta Eccles. Græcæ* de Cotelier, t. III.

8. Traité *de l'Oraison*, distribué en 153 articles. Photius, *cod.* 201, en parle avec éloge.

9. Traité *des mauvaises pensées*. On y apprend les moyens de les dissiper.

10. Cinq recueils *de sentences*. Il n'est pas certain qu'ils soient l'ouvrage de saint Nil.

11. Sermon sur ces paroles de saint Luc : *que celui qui a un sac ou une bourse les prenne*, etc. Le Saint montre que ce passage doit s'entendre dans un sens spirituel.

12. Des *sentences*, imprimées en grec par les soins de Turrien, à Florence, en 1578, en latin, dans le tome II de la Bibliothèque des Pères, *édit. Paris*, 1624. Suarez ne les a point fait réimprimer, il n'a point donné non plus le traité suivant.

13. *Du massacre des solitaires de Sinaï, et de la captivité de Théodule*.

14. *Discours sur les Fêtes de Pâque et de l'Ascension*. Nous n'en avons plus que les extraits donnés par Photius, *cod.* 270.

Il y a d'autres écrits attribués à saint Nil, mais qui ne sont point de lui.

15. Un grand nombre de *lettres*, dont plusieurs sont très-intéressantes. Le Saint recommande fortement aux prêtres de recevoir les pécheurs avec bonté. Il rapporte que du temps des apôtres, un évêque nommé Carpus avait été repris par le Sauveur dans une vision, pour avoir usé d'une trop grande rigueur envers les pénitents, l. 2, *ep.* 190. Dans la lettre 61e du 4e livre, laquelle fut lue dans le second concile de Nicée, il blâme Olympiodore d'avoir fait représenter des figures d'animaux sur les murailles d'une église. Il veut qu'on ne représente que la croix dans le sanctuaire; mais il permet de placer autour de l'église des peintures des histoires de l'ancien et du nouveau Testament, afin que ceux qui ne savent pas lire apprennent par-là l'Écriture sainte. Les iconoclastes falsifièrent ce passage pour autoriser leur erreur. La lettre 62e du livre 4e fut lue aussi dans le concile de Nicée. Saint Nil y rapporte un miracle opéré en Galatie par l'intercession de saint Platon.

Joseph-Marie Suarez fit imprimer à Rome, en 1673, les ouvrages de saint Nil, à l'exception de ses lettres.

Le P. Pierre Poussines, jésuite, publia 355 lettres du Saint, à Paris, en 1657, in-4°. Léon Allatius en fit imprimer un nombre beaucoup plus considérable à Rome, en 1668, in-fol.

SAINT RENÉ, PATRON D'ANGERS.

L'histoire de saint René est mêlée de tant de fables, qu'il est difficile de découvrir la vérité. Plusieurs auteurs ont nié qu'il ait jamais occupé le siége épiscopal d'Angers; mais la tradition de cette église porte qu'il fut disciple de saint Maurille et évêque d'Angers; qu'il passa depuis à l'évêché de Sorrento, en Italie, et que ses reliques ont été rapportées de cette ville à Angers. On ignore en quel temps se fit cette translation. Il est au moins certain que le corps du saint évêque était à Angers dans le neuvième siècle. Il est présentement dans la cathédrale, où l'on honore saint René comme patron, conjointement avec la Sainte-Vierge. Sa principale fête se célèbre à Angers le 12 novembre. Le même Saint est honoré à Paris, dans l'église de Saint-Eustache et dans celle du collége de Navarre.

Voyez Baillet sous ce jour, et le père Longueval, *Hist. de l'Église gallic.* t. II p. 79.

SAINT ÉMILIEN,

VULGAIREMENT SAINT MILHAN DE LA COGOLLE (1), CURÉ ET SOLITAIRE EN ESPAGNE.

VERS L'AN 574.

Saint Milhan, né de parents pauvres, passa sa jeunesse à garder les troupeaux. A l'âge de vingt ans, il se mit sous la conduite d'un saint ermite, nommé Félix, qui demeurait à Bilibie, près de Najara. Lorsqu'il fut instruit des moyens de tendre à la perfection, il retourna à Vergeye, sa patrie, dans l'Aragon. Mais se voyant importuné par les visites de ceux qui le connaissaient, il se retira dans les montagnes de Disterces, qui s'étendaient jusqu'au pays des anciens Cantabres. Il y vécut dans la pratique des plus grandes austérités. L'éclat de ses vertus l'ayant fait connaître, l'évêque de Taraçone l'ordonna prêtre, et le força d'accepter la cure de Vergeye. Sa fidélité à remplir ses devoirs et sa charité envers les pauvres lui suscitèrent des ennemis. Quelques-uns de ses confrères qui ne l'imitaient pas résolurent de le perdre pour ne pas avoir sous les yeux un homme dont la sainteté les importunait. Ils vinrent à bout de prévenir contre lui l'évêque diocésain. Milhan fut obligé de quitter sa cure. Il se soumit à la volonté de Dieu, qui l'éprouvait, et retourna dans son ermitage, où il reprit avec joie son premier genre de vie. Il continua d'assister les pauvres, autant qu'il lui était possible, et de recevoir avec bonté ceux qui venaient le consulter. Il restait enfermé dans sa cellule pendant le carême, et ne voyait que la personne qui lui apportait à manger. Le don des miracles dont il fut favorisé donna une nouvelle célébrité à sa réputation. Il mourut dans un âge fort avancé, vers l'an 574, et fut enterré dans la chapelle de son ermitage. On présume que les religieux qui assistèrent à ses funérailles étaient ses disciples. Environ cinquante

(1) En latin *Æmilianus Cucullatus*.

ans après sa mort, on bâtit un monastère dans le lieu où étaient sa chapelle et son ermitage. Vers le milieu du onzième siècle, ses reliques furent portées dans la vallée où était l'infirmerie des religieux, et on y construisit un second monastère. Le corps du Saint y repose encore aujourd'hui. Ce monastère est présentement du diocèse de Calahorra, dans la vieille Castille, à trois lieues de la ville de Najara. On fait en ce jour la fête de saint Milhan, que les Bénédictins compte parmi les Saints de leur ordre.

Voyez sa vie par saint Braulion, évêque de Saragosse. Elle fut écrite peu de temps après la mort du Saint, et d'après les mémoires fournis par ses disciples. Mabillon l'a publiée avec des remarques. *Act. SS. Ord. S. Ben.* t. I. Voyez aussi Bulteau, *Hist. de S. Benoît*, t. I p. 301, et Baillet, sous le 12 novembre.

SAINT PATERNE,

MOINE DE SAINT-PIERRE-LE-VIF, MARTYR.

VERS L'AN 726.

Paterne, né dans le territoire de Coutances, montra dès sa jeunesse une ardeur incroyable pour la pratique de la pauvreté, des humiliations, et pour les austérités de la pénitence. Le désir d'être entièrement inconnu au monde lui fit abandonner le monastère de Saint-Pair d'Avranches, où il s'était retiré. Il passa quelque temps dans celui de Saint-Pierre d'Yonne, situé entre la rivière de ce nom et la Seine, du côté de Bray, au diocèse de Sens. Il se retira depuis dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif, qui en était peu éloigné. Mais les honneurs que lui mérita sa vertu lui en rendirent le séjour importun. Il résolut donc de retourner au monastère d'Yonne, dans l'espérance d'y vivre plus facilement dans l'obscurité. Dieu ne permit pas qu'il y arrivât. Il fut massacré dans la forêt de Sergines, par des voleurs qu'il exhortait à renoncer à leurs désordres. On met sa mort vers l'an 726. Il fut honoré comme martyr, suivant l'usage qui s'était introduit de donner ce titre aux personnes d'une vie sainte qui souffraient une mort violente et injuste. Ses reliques furent portées au dixième siècle dans le monastère de Saint-Sauveur-de-Bray-sur-Seine. Il est nommé en ce jour dans le martyrologe romain.

Voyez sa vie par un anonyme, que Mabillon a publiée avec des remarques, *Sec.* 3, *Ben.* Baillet, etc.

SAINT LEBWIN, PATRON DE DEVENTER.

VERS LA FIN DU HUITIÈME SIÈCLE.

Saint Lebwin s'appelait Liefwin dans la langue des Anglo-Saxons, parmi lesquels il était né. Il montra de bonne heure un grand attrait pour la prière, les veilles, la mortification et les œuvres de miséricorde. Quoiqu'il eût élevé l'édifice d'une solide vertu, il continua toujours de travailler à sa sanctification avec crainte et tremblement. Tous ceux qui le connaissaient, l'aimaient autant qu'ils le respectaient. On était frappé de je ne sais quoi de divin qui brillait sur son visage.

Lorsqu'il eut été ordonné prêtre, il passa dans la Basse-Allemagne pour partager les travaux de plusieurs missionnaires qui y prêchaient la foi. Il s'adressa à saint Grégoire, que saint Boniface avait choisi pour son vicaire, et auquel il avait confié l'administration du diocèse d'Utrecht. Il en fut reçu avec joie. On le chargea d'aller avec Marcellin ou Marchlem, disciple de saint Willibrord, annoncer l'Évangile dans le pays, présentement appelé Over-Yssel. Une dame, nommée Abachilde, le regarda comme un ange envoyé du ciel. Un grand nombre d'idolâtres se convertirent, et le saint missionnaire bâtit une chapelle sur le bord occidental de la rivière, à Hiulpe ou Wulpe, environ à une lieue de Deventer, vers l'an 772. Il eut beaucoup à souffrir de la part des païens, qui ne voulurent pas l'écouter; mais les persécutions ne purent ralentir son zèle.

Les Saxons, qui habitaient dans le voisinage, avaient coutume de tenir tous les ans une assemblée à Marklo, sur le Weser, pour y traiter des affaires publiques de leur nation. Lebwin s'y rendit, et se présenta revêtu de ses habits sacerdotaux, tenant une croix d'une main et le livre des évangiles de l'autre. Lorsqu'on allait offrir des sacrifices, il s'écria avec un ton de voix plein de force et de majesté : « Écoutez-moi tous, ou plutôt écoutez le Dieu » qui vous parle par ma bouche. Sachez qu'il est » le Seigneur, le Maître du ciel, de la terre et de » toutes les choses qui existent. Lui seul est le vrai » Dieu. » Il ajouta qu'il était son ambassadeur, qu'il venait le leur faire connaître, et il leur prédit que s'ils refusaient de l'écouter, ils périraient bientôt par les armes d'un prince que le même Dieu susciterait contre eux dans sa colère. A ce discours, plusieurs Saxons entrent en fureur, et s'arment de ce qu'ils rencontrent pour lui ôter la vie; mais le Saint, protégé du Ciel, passe au milieu d'eux, et s'échappe. Alors un des principaux de l'assemblée représenta, qu'ayant reçu avec humanité et même avec distinction les ambassadeurs des hommes, ils devaient au moins traiter de la même manière un ambassadeur de Dieu, et que la conduite qu'on venait de tenir ne manquerait pas d'attirer des malheurs sur la nation. Ces représentations firent

revenir les esprits; on convint de permettre au missionnaire d'aller et de prêcher partout où il voudrait.

Mais les Saxons ayant été depuis attaqués par Charlemagne, ils persécutèrent les chrétiens; ils vinrent jusqu'à Deventer, où ils brûlèrent l'église que le Saint y avait fait construire. Lebwin en fit bâtir une autre quand ils se furent retirés. Il termina sa vie au milieu des travaux apostoliques et des austérités de la pénitence, vers la fin du huitième siècle, et fut enterré dans son église de Deventer, où il s'opéra plusieurs miracles par la vertu de ses reliques. Bertulfe, vingtième évêque d'Utrecht, y fonda une église collégiale sous l'invocation du Saint.

Voyez la vie authentique de saint Lebwin écrite par Hucbauld, moine d'Elnon ou de Saint-Amand, sous le règne de Charles-le-Chauve; l'églogue composée en son honneur par Radbod, évêque d'Utrecht; la vie de saint Ludger, par Altfrid; Pagi, *Crit.* t. III p. 336; Mabillon, *Annal. Ben.* t. I; et *Batavia sacra*, p. 93.

SAINT MACAIRE, ÉVÊQUE EN ÉCOSSE.

VERS L'AN 787.

Une humilité profonde, un amour extraordinaire de la pauvreté montrèrent que saint Macaire était parfaitement détaché des choses de la terre. Il mérita par ses vertus l'honneur de l'épiscopat, et il remplit avec une exacte fidélité tous les devoirs d'un pasteur zélé. Il florissait sous le règne de Solvath, vers l'an 787. L'église cathédrale d'Aberdeen fut dédiée sous l'invocation de la Sainte-Vierge et de saint Macaire.

Voyez Lesly, l. 5, King, etc.

SAINT JOSAPHAT,

ARCHEVÊQUE DE POLOCZK.

L'AN 1623.

Saint Josaphat était un moine de saint Basile. On le plaça sur le siége de Poloczk, en Lithuanie, sur les frontières de la Moscovie. Cette église suivait le rit grec. Josaphat employa tous les moyens que son zèle put lui inspirer pour réunir les schismatiques à l'Église catholique. Mais il n'eut pas tout le succès qu'il avait lieu d'espérer. Il lui en coûta même la vie, et les schismatiques le massacrèrent le 12 novembre 1623. La congrégation des Rites déclara, par un décret en 1642, que son martyre était évidemment prouvé, et sa sainteté confirmée par plusieurs miracles. Urbain VIII approuva un office et une messe en son honneur pour tous les moines de l'ordre de Saint-Basile, et pour toutes les églises du diocèse de Poloczk.

Voyez la bulle d'Urbain VIII, datée de l'an 1643. *Bullar.* t. V p. 424, avec la relation de la vie du martyr et des miracles du Saint, donnée par Benoît XIV, *de canonis.* l. 3, *Append.* p. 801.

† SAINT LIVIN, ÉVÊQUE ET MARTYR.

La vie de saint Livin a été écrite par un auteur nommé Boniface, que quelques-uns ont pris mal à propos pour saint Boniface, archevêque de Mayence et martyr. Cet auteur ne vivait pas au douzième ni au treizième siècle, mais vers l'an 1007. Il a composé son récit en partie de documents authentiques, et en partie de contes absurdes. Son ouvrage fut publié par Nicolas Serarius et par Mabillon, *Acta SS. ord. S. Bened. sæc.* II, p. 433. sqq. Voyez aussi *Acta SS. Belgii selecta,* III. 96-140; Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. lit.*, t. XV, 43-47. L'*Hist. litt. de la France*, par D. Rivet, t. III p. 448 et p. 584, et la vie du Saint publiée par le père de Clercq, jésuite, Gand 1648, in-18.

L'AN 657.

Livin, né vers l'an 580, en Irlande, était fils d'un puissant seigneur, nommé Théagne, et d'Agalmie, dame vertueuse et issue de sang royal. Il fut élevé sous la conduite de son oncle maternel, qui se nommait Menhalch, et était archevêque. Ayant déjà fait des progrès dans les belles-lettres, et surtout dans la vertu, il entendit parler, vers l'an 598, du moine saint Augustin et des autres missionnaires italiens et français que le pape saint Grégoire-le-Grand avait envoyés à la conversion de l'Angleterre. Livin alla trouver saint Augustin, et demeura auprès de lui cinq ans et trois mois, attentif à profiter des instructions et des exemples de cet habile maître. Celui-ci, jugeant son disciple capable du saint ministère, l'ordonna prêtre, et l'employa aux travaux de la mission. Après la mort de cet apôtre de la Grande-Bretagne, arrivée le 26 mai 604, Livin repassa en Irlande, où l'on dit qu'il succéda à Menhalch, son oncle. On ne saurait déterminer toutefois jusqu'à quel point ce fait est authentique, attendu qu'on ne connaît pas la ville où était placé ce siége épiscopal (1). Quoi qu'il en soit, il est certain du moins que Livin fut élevé à l'épiscopat. Il connaissait l'étendue des devoirs attachés à cette dignité. S'appliquant avec beaucoup de zèle à instruire les peuples confiés à ses soins, il soutint ses prédications par l'austérité de sa vie, ne se nourrissant d'abord que d'herbes et de fruits sauvages, ne buvant que de l'eau et portant un cilice sous ses habits. Il

(1) Menhalch était probablement évêque régionnaire.

fut cependant obligé dans la suite de mettre des bornes à ses mortifications, et de manger du pain; mais pour en tempérer la saveur, il y mêlait de la cendre. Après ses fonctions épiscopales, il s'occupait à copier des livres, qu'il écrivait en beaux caractères, et il distribuait aux pauvres tout le profit qui lui en revenait (2). L'hospitalité était une de ses vertus favorites; il recevait chez lui les étrangers et les religieux, commençant toujours, suivant l'ancien usage, par leur laver les pieds.

Un mouvement intérieur, auquel il ne crut point devoir résister, l'ayant sollicité d'aller annoncer l'Évangile aux païens, il laissa le soin de son diocèse à son diacre Silvain, passa la mer et aborda dans les Pays-Bas. Après avoir parcouru plusieurs endroits des environs de Térouane, et peut-être même une partie de la Zélande, il vint en 655 à Gand (3), où il fut reçu avec beaucoup de charité par l'abbé saint Florbert et ses moines. Déjà le tombeau de saint Bavon était célèbre par des miracles. Livin, avant d'entreprendre la tâche qu'il s'était proposée, voulut se placer sous la protection du Ciel; à cette fin, il alla prier pendant trente jours sur le tombeau de saint Bavon, y célébrant chaque jour le saint Sacrifice de la messe. Après s'être aussi solennellement consacré au Seigneur, il commença à prêcher la parole de vie dans le pays d'Alost, qui faisait alors partie du Brabant. Il trouva à Houthem (4), entre Gand et Ninove, et dans les environs, des champs fertiles, un peuple robuste et bien fait de corps, mais presque entièrement dénué de toute connaissance du vrai Dieu, et livré, comme de vrais païens, à tous les vices. Ils le regardèrent comme leur ennemi quand il vint leur prêcher la parole de Dieu. « Le peuple impie et barbare du Brabant, » dit-il, « se lève contre moi avec une fureur sanguinaire. » Quel est donc le crime de celui qui vous annonce » la paix? Pourquoi me traitez-vous en ennemi, moi » qui vous apporte la paix? Mais votre cruauté fera » mon triomphe; elle me fera gagner la brillante « couronne du martyre (5). » C'est ce qu'il écrivait dans une épître en vers adressée à l'abbé saint Florbert, où il lui témoigne en même temps sa reconnaissance pour les vivres qu'il en avait reçus, tandis que ceux de Houthem le laissaient dans le plus grand besoin (6).

Livin n'eut pas seulement à craindre la fureur des païens, mais aussi les embûches de l'esprit malin. Un énergumène lui cria un jour : « Livin, servi» teur de Dieu, pourquoi êtes-vous venu dans mon » royaume? Si vous m'en chassez, je vous ferai sur» le-champ souffrir beaucoup de maux. » Le Saint, plein de confiance en Dieu, somma l'esprit infernal de quitter le possédé, et fit sur lui le signe de la croix. On vit alors, en présence d'un grand nombre de personnes, le démon abandonner sa proie. Le possédé, après être demeuré pendant une heure couché par terre, comme s'il eût été privé de vie, se leva, et proclama de tous côtés les louanges de celui qui l'avait délivré.

Deux femmes, touchées de ce miracle et de la sainteté de Livin, le prièrent de venir chez elles pour les instruire. L'une, nommée Chraphaïlde, avait un fils qui s'appelait Ingelbert, et qui depuis treize ans était privé de la vue. Livin le bénit en faisant sur lui le signe de la croix, et aussitôt il eut recouvré la vue. Le saint évêque alla prêcher aussi au village d'Esschen, situé à deux lieues de Grammont. Il y fut attaqué par ses cruels et ingrats persécuteurs, qui lui firent de nombreuses blessures, et finirent par lui couper la tête, le 12 novembre 657, vers midi (7).

Le corps du Saint fut inhumé à Houthem (8), où il resta jusqu'à ce que Thierri, évêque de Cambrai, le levât de terre, en 842. Erembold, abbé de Saint-Bavon, voulant mettre ces saintes reliques en sûreté, les transporta dans son monastère en 1007 (9). Radbod, évêque de Noyon et de Tournay, en fit, en 1083, une nouvelle translation, qui ne fut peut-être autre chose qu'une solennité particulière. En 1171 elles

(2) On conserve encore dans la cathédrale de Gand un précieux manuscrit in-folio, dans lequel saint Livin a écrit quelques parties du Nouveau Testament.

(3) Selon Périer, saint Bavon mourut en 654, date que l'on regarde comme la plus certaine. Henschénius place sa mort en 657; alors il faudrait reculer de quelques années l'arrivée de saint Livin.

(4) Autrefois *Holtem* ou *Holtam*.

(5) *Impia barbarico gens exagitata tumultu*
Hic Bracbanta furit, meque cruenta ferit.
Quid tibi peccavi, qui pacis nuntia porto?
Pax est quod porto, cur mihi bella moves?
Sed, quâ tu spiras, feritas fors læta triumphi
Atque dabit palmam gloria martyrii.

(6) *Hæc quoque dum scribo, properans agitator aselli*
Munere nos solito, pondere lassus, adit.
Ruris delicias affert, cum lactè butyrum,
Ovaque caseoli plena canistra premunt.

(7) Leur inhumanité ne fut pas satisfaite de la mort de saint Livin, ils tuèrent peu de temps après Chraphaïlde avec son enfant Brixius, que Livin avait baptisé, parce qu'elle disait publiquement qu'ils avaient commis une injustice en ôtant la vie au saint évêque. — Voyez *Acta SS. Belgii selecta*, III, 112, 29, et p. 113, 32.

(8) Ce village, ainsi que celui d'Esschen s'appellent communément Houthem-Saint-Livin et Esschen-Saint-Livin.

(9) Et non en 1020.

furent placées dans une châsse précieuse, par Gautier, évêque de Tournay. Cette châsse, ainsi que les reliques, furent pillées et détruites au seizième siècle par les hérétiques.

Les anciens martyrologes du neuvième siècle ne parlent pas de saint Livin; mais son nom se trouve dans celui de Rome, sous le 12 novembre. La translation de son corps se célèbre le 27 juin.

---

† SAINT CUNIBERT, ÉVÊQUE DE COLOGNE.

Tiré de Ræss et Weis, t. XX p. 352. — Voyez Surius, *ad 12 Nov.* p. 247; Le Cointe, *Annal. Franc. ad ann.* 625, n. 8; Flodobert, *Hist. Rem.*; Fredegar, *Hist.* c. 58; Gelenius, *de Coloniæ magnitud.*; Molani *Nat. SS. Belgii*, p. 252, et Baillet.

L'AN 663.

SAINT CUNIBERT, que d'autres nomment Hunebert, naquit de parents nobles et très-pieux, sur les bords de la Moselle, et se forma de bonne heure, par leur exemple et leurs leçons, aux vertus du christianisme. Quand il eut atteint l'âge viril, il devint diacre de l'église de Trèves, et se distingua en cette qualité par son savoir, son esprit de justice et la pureté de ses mœurs. A la mort de l'évêque Remède de Cologne, le diacre Cunibert fut élevé sur ce siége épiscopal, en considération de ses hautes vertus. Sa modestie et son humilité l'engagèrent à la vérité à refuser ces difficiles fonctions; mais le serviteur de Dieu se vit obligé de se rendre aux vœux unanimes du roi Dagobert, du clergé de Cologne et du peuple. Ceci arriva vers l'an 623, la seconde année du règne de Dagobert en Austrasie, et la quarantième de celui de son père Clotaire en France. Il n'est donc guère croyable qu'il ait été élevé à la cour de Dagobert, comme le prétendent quelques historiens; car il y avait déjà longtemps qu'il était diacre à l'église de Trèves, lorsque Dagobert fut élu roi d'Austrasie par son père Clotaire II.

Le saint évêque prit la part la plus active à toutes les affaires publiques. Il assista en 625, avec beaucoup d'autres prélats, au concile tenu à Reims (1), et fit paraître dans toutes les circonstances tant de sagesse et de piété, que le roi Dagobert ne fit plus rien sans le consulter, et l'honora même, après la mort de saint Arnoul, évêque de Metz, de sa confiance la plus intime. Saint Cunibert se vit ainsi chargé du poids des principales affaires du royaume, avec le B. Pépin, et ils s'acquittèrent de cette tâche à la satisfaction du roi et pour le plus grand bien du peuple. Aussi longtemps que Dagobert suivit leurs sages conseils, son règne fut si heureux, que la paix et la justice semblaient y avoir fixé leur demeure, et qu'il surpassa en éclat celui de tous les rois ses prédécesseurs (2). Le saint roi Sigebert eut particulièrement de grandes obligations au bienheureux évêque; car son père, devenu roi de toute la France, l'ayant placé encore enfant sur le trône d'Austrasie, les soins de notre Saint en firent un chrétien accompli et un roi parfait. Le B. Pépin était alors chargé de l'administration générale de l'empire des Francs, et Cunibert, ainsi que le duc Adalgise, étaient les conseillers du jeune roi d'Austrasie. Pépin et Cunibert furent toujours liés entre eux par l'amitié la plus étroite, et après la mort de Dagobert, ils dirigèrent en commun le gouvernement de l'empire d'Austrasie et l'éducation du jeune roi. La sainteté et la sagesse évangélique de Cunibert imprimèrent à toute l'administration une marche tout-à-fait chrétienne.

A la mort du saint roi Sigebert, Cunibert se retira dans son évêché, parce qu'il ne voulait pas être témoin de l'injustice que Grimoald, fils de Pépin et maire du palais, commit envers Dagobert, fils et héritier de Sigebert, en lui ôtant la couronne, pour la mettre sur la tête de son fils Childebert. Mais celui-ci ne jouit pas longtemps de sa perfidie; car Clovis II, frère de saint Sigebert, réunit de nouveau la monarchie des Francs sous le même sceptre. Lorsque, sous le règne de son fils Lothaire III, l'Austrasie forma de nouveau un royaume à part pour le jeune Childéric, il fallut que Cunibert, malgré son grand âge, se chargeât encore de la conduite de ce jeune prince. En considération des intérêts généraux de la Religion et de l'État, le saint évêque, quoique préférant ses fonctions pastorales à toutes les autres, prit néanmoins sur lui cette pénible tâche. C'est en raison de la position où il se trouvait alors, que dans les actes publics de ces temps-là on le voit toujours à la tête des autres évêques, quoiqu'en sa qualité d'évêque, il fût soumis à l'archevêque de Worms, qui était alors la métropole de la Haute-Germanie.

(1) Suivant Sirmond, ce concile fut tenu en 630; mais son opinion n'est pas généralement suivie. Il fut présidé par l'archevêque Sonnatius. On y vit plus de quarante évêques, entre autres saint Arnoul, évêque de Metz. — Voyez *Labbei collect. conc.*, t. V.

(2) Lorsque Clotaire établit son fils Dagobert roi d'Austrasie, il lui donna pour ministres les deux hommes les plus sages et les plus vertueux du royaume, le B. Pépin de Landen et saint Arnoul, évêque de Metz. Ce dernier avait toujours conservé le penchant qu'il éprouva dès sa jeunesse, de se consacrer entièrement à Dieu dans la solitude, et il accomplit ce dessein peu de temps après l'année 625.

Cunibert mourut le 12 novembre 663, et fut enterré dans l'église de Saint-Clément, qui s'appela dans la suite de Saint-Cunibert. Le Seigneur glorifia sa mémoire par plusieurs miracles. Son nom se trouve dans le martyrologe d'Usuard, de Wandalbert et dans le romain.

---

13 NOVEMBRE.

—

SAINT HOMMEBON, MARCHAND.

Tiré de sa vie, publiée par Surius, et de la bulle de sa canonisation.

L'AN 1197.

Saint Hommebon était fils d'un marchand de Crémone, en Italie. Le nom de sa famille était Tucinge. Celui de *Homobonus* ou de Hommebon qu'il reçut au baptême présageait ce qu'il devait être un jour. Destiné au commerce, il eut une éducation conforme à cette profession; il trouva dans les instructions et les exemples de son père des motifs de probité, de religion et de vertu. Dès son enfance il montrait une grande horreur pour l'apparence même de l'injustice, et il aurait mieux aimé perdre toute sa fortune, que de commettre le moindre péché. Il voyait dans son état une occupation que Dieu lui avait donnée; il en remplissait les devoirs par obéissance à la volonté du Ciel, par justice pour lui-même, pour sa famille et pour la société dont il était membre. Ses parents lui ayant proposé de se marier, il leur obéit, et s'unit à une femme vertueuse et capable de l'aider dans le gouvernement de sa maison. La régularité de tous ceux qui la composaient était une preuve de la vigilance et de la sainteté du maître.

Ce fut par ces différents moyens que le serviteur de Dieu se sanctifia dans sa profession. Il ne laissait échapper aucune occasion de pratiquer toutes les vertus chrétiennes dans un degré héroïque. Les contradictions qu'il avait à essuyer ne troublaient point la tranquillité de son âme; il les supportait avec douceur et avec humilité. Il ne répondait aux injures que par le silence ou des représentations pleines de bonté, auxquelles on ne résistait point. Il était si parfaitement mort à lui-même, qu'on disait dans Crémone qu'il était né sans passion.

Sa charité envers les pauvres ne connaissait point, pour ainsi dire, de bornes. Après la mort de son père, qui lui laissa des biens considérables, il augmenta encore ses aumônes. Il allait chercher les pauvres dans leurs cabanes, et en même temps qu'il les soulageait dans leurs misères, il les exhortait à se repentir de leurs fautes, et à mener une vie plus chrétienne. Sa femme lui faisait quelquefois des reproches sur ce que par ses aumônes excessives il appauvrissait sa famille; mais il lui répondait avec douceur que la meilleure manière de placer son argent était de le donner aux pauvres, qu'on lui faisait par-là produire le centuple, comme Jésus-Christ lui-même l'avait promis. On lit dans l'auteur de sa vie, que ses immenses charités furent souvent accompagnées de miracles, et que Dieu lui accorda le don de multiplier ce qu'il avait destiné au soulagement des malheureux.

Il joignait à la pratique de l'aumône celle de l'abstinence et de la mortification. Il savait allier les devoirs de son état à l'exercice de la prière. Il y donnait un temps considérable, et lorsqu'il paraissait distrait par les occupations extérieures, il unissait son âme à Dieu par des aspirations fréquentes; en sorte que tous les lieux où il se trouvait étaient pour lui des lieux d'oraison. Tous les jours il assistait dans l'église de Saint-Gilles à matines, qui se disaient à minuit, et il ne se retirait que le lendemain matin après la grand'messe. Sa ferveur était si exemplaire, surtout pendant le saint Sacrifice, que tous ceux qui le voyaient se sentaient pénétrés de la plus vive dévotion. Il restait quelque temps prosterné devant un crucifix, en attendant que le prêtre fût arrivé à l'autel. Ses exemples et ses discours convertirent un grand nombre de pécheurs. Il consacrait uniquement à la piété les dimanches et les fêtes, et il était en prières lorsque Dieu l'appela pour récompenser ses vertus.

Le 13 novembre 1197, il assista à matines suivant sa coutume, et resta à genoux devant le crucifix, jusqu'à ce que le prêtre commençât la messe. Au *Gloria in excelsis*, il étendit les bras en forme de croix. Peu de temps après, il tomba le visage contre terre. Ceux qui le virent en cet état crurent qu'il s'y était mis par dévotion. Mais quand on s'aperçut qu'il ne se levait point à l'évangile, on s'approcha de lui, et on remarqua qu'il ne vivait plus.

Sicard, évêque de Crémone, après avoir constaté l'héroïsme de ses vertus et la certitude de ses miracles, se rendit à Rome avec plusieurs personnes respectables pour solliciter sa canonisation. Le pape Innocent III le mit au nombre des Saints, et publia sa bulle en 1198. Le corps du serviteur de Dieu fut levé de terre en 1356, et transféré dans la cathédrale de Crémone; mais son chef est resté dans l'église de Saint-Gilles. Le célèbre Vida de Cré-

mone a composé un hymne en l'honneur de saint Hommebon, patron de sa patrie (1).

La confrérie des négociants de la ville de Lyon, établie dans l'église des Feuillants, a choisi le même Saint pour patron (2).

Les facultés et les besoins de l'homme prouvent qu'il est né pour le travail. La société d'ailleurs, dont il est membre, lui en fait un devoir. Il ne serait pas juste qu'en ne contribuant en rien aux charges communes, il profitât du travail des autres. Une vie d'amusements et de plaisirs est donc indigne d'une créature raisonnable, à plus forte raison d'un chrétien. Que l'on examine ceux qui n'ont point d'occupation sérieuse, et l'on verra que la vie même est un fardeau pour eux. Il faut de l'exercice à l'âme naturellement active, et nul homme ne peut être heureux s'il ne sait se faire un genre d'occupation. Mais ces réflexions ont encore plus de force quand on passe de l'ordre physique à l'ordre moral. Observons cependant que les professions qui portent au péché sont toujours défendues; mais les autres doivent être estimées à proportion de l'avantage qui en revient à la société, et des facilités qu'on y trouve pour pratiquer la vertu. On peut les sanctifier toutes, en les rapportant à Dieu, qui est la grande fin de toutes les choses créées. Chaque profession entre dans le plan général de la Providence, et c'est se rendre coupable, que de n'en pas remplir les devoirs. Il est vrai que les arts mécaniques ne tendent point de leur nature à perfectionner la raison, ni à produire la vertu; mais ils deviennent méritoires pour tous ceux qui les ennoblissent par des principes de religion, par la pratique des vertus chrétiennes. Au reste, ces vertus sont le fruit de la prière, de la méditation de la loi sainte et de la vigilance sur soi-même. Nous devons donc réserver toujours des moments pour ces pieux exercices, et leur donner même la préférence, s'il arrivait qu'ils fussent incompatibles avec quelques-uns des exercices de la vie ordinaire. Ces moments ne nous manqueront jamais : nous en trouvons bien pour nos amusements et nos plaisirs. Il faut que nous devenions des Saints, et ce n'est que par-là que nous le deviendrons.

---

(1) *Hymn.* 28, t. II p. 137.

(2) Voyez le livre intitulé : *Institution et Règlements de la confrérie des négociants de la ville de Lyon, établie dans l'église des RR. PP. Feuillants*, Lyon 1668, in-8°. On trouve dans ce livre un abrégé de la vie de saint Hommebon, la traduction de la bulle de sa canonisation, et l'hymne composé en son honneur par le poëte Vida.

SAINT GENDULFE, ÉVÊQUE.

On ne sait rien de la vie ni des actions de saint Gendulfe. On ignore même de quelle église il a été évêque. Mais on l'honore depuis plusieurs siècles dans le diocèse de Paris. On y expose son chef à la vénération des fidèles dans l'église cathédrale. La châsse qui renfermait le reste de ses reliques s'est gardé jusqu'à l'époque de la révolution dans le trésor de la même église. Voyez le nouveau bréviaire de Paris. On a confondu ce Saint mal à propos avec saint Genulfe ou saint Genou, qu'on fait premier évêque de Cahors, et qui est honoré le 17 janvier. On croit qu'après avoir souffert diverses tortures pour la foi, il se retira dans le Berri, et y mourut dans le lieu appelé depuis *la Celle de Saint-Genou*, au diocèse de Bourges.

Voyez Baillet et Longueval, *Hist. de l'Église gallic.* t. I p. 89.

SAINT MERRE OU MITRE,

MARTYR A AIX, EN PROVENCE.

Saint Grégoire de Tours, qui fait une mention honorable de saint Mitre, renvoie à l'histoire de sa vie; mais cet ouvrage n'est point parvenu jusqu'à nous. Il paraît que saint Mitre souffrit sous Dioclétien, à Aix, en Provence. On ajoute qu'il passa par diverses tortures, toutes fort cruelles; qu'elles ne furent point capables d'ébranler sa constance, et qu'il les supporta même avec joie. Il est le principal patron d'Aix, où on l'honore le 13 novembre. On trouve son nom dans les martyrologes en ce jour. Nous lisons dans saint Grégoire de Tours que Dieu glorifia le tombeau de saint Mitre par divers miracles.

Voyez saint Grégoire de Tours, *l. de Gloriâ Confessor.* c. 71; les martyrologes; Baillet, etc. Nous n'avons rien de bien authentique sur saint Mitre.

SAINT BRICE, ÉVÊQUE DE TOURS.

L'AN 444.

Brice, né à Tours, fut élevé dans le monastère et sous la conduite de saint Martin. Mais il tomba depuis dans le relâchement et l'orgueil, et il exerça longtemps la patience de son maître. Saint Martin prédit qu'il se convertirait et même qu'il serait son successeur. Ce fut vers l'an 400 qu'on l'élut évêque de Tours. Lorsqu'il eut reçu l'onction sacrée, il mena la conduite la plus exemplaire; mais

Dieu voulait lui faire expier ses fautes passées par les tribulations. Il permit qu'on attaquât sa réputation par la calomnie. Les choses en vinrent au point que le peuple le chassa de la ville. Il se rendit à Rome, où il passa plusieurs années; il triompha cependant par la patience de la malice de ses ennemis. Il fut rétabli sur son siége, qu'il gouverna avec une grande sainteté jusqu'à sa mort, arrivée en 444. Son culte était autrefois très-célèbre en France. Les protestants d'Angleterre ont laissé son nom dans leur calendrier.

Voyez saint Grégoire de Tours, *Hist.* l. 10, c. 31; Fortunat, Bede, Adon et Usuard.

SAINT ABBON,

ABBÉ DE FLEURY, MARTYR EN GASCOGNE.

L'AN 1004.

Abbon ou Albon était originaire de l'Orléanois. Il fut élevé dans le monastère de Fleury ou de Saint-Benoît-sur-Loire, et il y fit depuis profession. Il était savant pour son temps; mais il était surtout recommandable par ses vertus. Il passa en Angleterre, à la prière de saint Oswald, évêque de Worchester, qui avait été moine de Fleury, et fut mis à la tête de l'école du monastère de Ramsey. De retour à Fleury, il en fut fait abbé, et y établit la plus exacte discipline. La haute idée qu'on avait de ses lumières et de sa sainteté le faisait consulter de toute part. Il défendit fortement les droits de son abbaye contre l'évêque d'Orléans, et il composa sur ce sujet une apologie qu'il adressa aux rois Hugues Capet et Robert son fils. Le second de ces princes l'envoya à Rome pour traiter avec le pape d'affaires importantes à la France, et il eut à se féliciter du choix qu'il avait fait.

On rebâtit en 1003 le monastère de Squirs ou de la Réole, au diocèse de Bazas, lequel avait été détruit durant les incursions des Normands. Comme il était de la dépendance de Fleury, saint Abbon y fit un voyage pour y mettre la discipline. Il y retourna une seconde fois quelque temps après, toujours par le même motif. Une querelle qui s'éleva entre ses domestiques et les Gascons lui coûta la vie. Pendant qu'il tâchait de réunir les esprits et qu'il donnait même tort à ses domestiques, un Gascon le perça d'un coup de lance dont il mourut en 1004. Sa sainteté ayant été attestée par des miracles, on l'honora comme martyr. Sa fête est marquée en ce jour dans les martyrologes de France et dans celui des Bénédictins.

Voyez sa vie par Aimoin son disciple, *ap. du Bosc. Bibl. Flor.* Duchesne, Surius, Baillet, etc.

SAINT DIDACE,

RELIGIEUX DE SAINT-FRANÇOIS.

L'AN 1463.

Didace ou Diégo, qui est la même chose que Jacques en espagnol, était d'une famille peu considérable selon le monde, et eut pour patrie le bourg de Saint-Nicolas, au diocèse de Séville, dans l'Andalousie. Il se distingua dès son enfance par son amour pour Dieu et par la pratique des vertus chrétiennes. Il y avait auprès du bourg de Saint-Nicolas un saint prêtre qui menait la vie érémitique. Didace lui demanda et obtint la permission de se mettre sous sa conduite. Tout jeune qu'il était, il imita les austérités de son maître. Ils cultivaient ensemble un petit jardin, et s'occupaient à faire différents ouvrages en bois. Quelques années après, Didace fut obligé de retourner chez ses parents; mais le désir ardent qu'il avait de suivre les traces de Jésus crucifié lui fit bientôt abandonner le monde pour toujours. Il se retira dans le couvent des Franciscains de l'Observance, dit de Saint-François d'Arrizafa, et y prit l'habit en qualité de frère convers. On sait que la fonction des frères convers dans les communautés est de servir les religieux de chœur et de remplir les plus bas emplois du monastère.

Lorsque Didace eut fait profession, il fut envoyé avec un prêtre de son ordre dans les îles Canaries. Il y montra un zèle infatigable pour la conversion des idolâtres; et quoiqu'il ne fût que laïque, ses supérieurs le firent gardien d'un couvent qui venait d'être bâti dans une de ces îles, appelée Forteventura. Il s'offrait sans cesse en sacrifice au Seigneur par la mortification de sa chair et de sa volonté; et par ce martyre prolongé, il se préparait à verser son sang pour la foi, si l'occasion s'en présentait.

Ayant été rappelé en Espagne, il habita successivement divers couvents de son ordre, sans rien diminuer de sa ferveur. Il était tellement absorbé en Dieu, qu'il ne pouvait parler qu'à lui ou de lui. Son humilité et la vivacité de sa foi prouvaient qu'il était entièrement mort à lui-même et rempli de l'Esprit saint.

Il se rendit à Rome en 1450. C'était l'année où l'on venait de canoniser saint Bernardin de Sienne, franciscain, et la cérémonie de cette canonisation avait attiré à Rome près de quatre mille religieux du même ordre qui s'étaient réunis dans le célèbre couvent appelé *Ara-Cœli*. Didace avait accompagné Alfonse de Castro. Celui-ci fut attaqué dans le voyage d'une maladie dangereuse. Didace le servit nuit et jour avec un zèle et une charité admirables. Il rendit les mêmes services à plusieurs autres ma-

lades de son ordre, pendant le séjour qu'il fit à Rome. De retour en Espagne, il passa la plus grande partie de sa vie dans les couvents de Séville, de la Saussaye et d'Alcala de Henarez, en Castille. Il avançait de jour en jour dans les voies de la perfection, et il avait le talent d'inspirer les sentiments dont il était animé à ceux qui conversaient avec lui. Non content d'observer sa règle, il y ajoutait de nouvelles pratiques pour acquérir une ressemblance plus entière avec le bienheureux patriarche de son ordre. Il se mettait au-dessous de toutes les créatures; et cette humilité profonde produisait en lui une paix inaltérable. Il avait tellement maîtrisé ses passions, et il était si détaché de toutes les choses de la terre, qu'on ne remarqua jamais en lui aucun trouble, ni aucune de ces émotions qui échappent quelquefois à la nature, dans les âmes mêmes qui servent Dieu avec ferveur. Comme il n'avait d'autre volonté que celle du Seigneur, il se soumettait avec joie à tous les événements, et il bénissait également le ciel dans la prospérité et dans l'adversité. Il joignait aux macérations corporelles un amour extrême pour la pauvreté, qui se manifestait dans ses habits et dans tout son extérieur. Sa prière était continuelle : plus d'une fois il y eut des ravissements, et y reçut d'autres grâces extraordinaires. La passion du Sauveur était le plus cher objet de ses pensées et de ses affections; aussi méditait-il souvent sur cet adorable mystère, un crucifix à la main. Du sacrifice sanglant qui a été offert une fois sur la croix, il passait au sacrifice non sanglant qui se renouvelle tous les jours sur l'autel, et par-là son amour pour Jésus-Christ s'enflammait de plus en plus. Il ne pouvait se lasser d'admirer le prodige par lequel un Dieu devient dans l'Eucharistie la nourriture spirituelle de nos âmes. Plus il recevait ce Dieu fréquemment, plus il se sentait transformé en lui par l'effusion de cette charité dont il est le principe. Il avait aussi une tendre dévotion pour la Sainte-Vierge, qu'il honorait comme sa mère et son avocate.

Ce fut en 1463 qu'il tomba malade à Alcala, où il avait passé les dernières années de sa vie. Il redoubla de ferveur aux approches de sa dernière heure. Dans son agonie, il se fit apporter une corde qu'il mit à son cou; puis, fixant ses yeux baignés de larmes sur un crucifix qu'il tenait à la main, il demanda pardon à tous les religieux de la communauté qui étaient en prières autour de son lit. Il expira tranquillement le 12 novembre 1463. Divers miracles attestèrent sa sainteté avant et après sa mort. Un de ces miracles fut opéré sur D. Carlos. Ce prince en tombant s'était fait à la tête une plaie que les chirurgiens jugèrent mortelle. On apporta dans sa chambre la châsse du Saint, et à l'instant il fut parfaitement guéri. Philippe II, roi d'Espagne, père de D. Carlos, sollicita par reconnaissance la canonisation du serviteur de Dieu. Sixte V le mit au nombre des Saints, et publia sa bulle en 1588. Innocent XI fit insérer un office en son honneur dans le bréviaire romain, et assigna le 13 novembre pour le jour de sa fête, qui se célèbre cependant le jour précédent chez les Franciscains.

Voyez la chronique de l'ordre de Saint-François, par Marc de Lisbonne; l'histoire de la vie, des miracles et de la canonisation du Saint, que Pierre Galesini, protonotaire apostolique, et François Pegna, auditeur de Rote, rédigèrent par ordre du pape; l'*Historia Seraphica* de Sedulius, et les annales de Wadding.

SAINT STANISLAS KOSTKA,

NOVICE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

L'AN 1568.

La jeunesse est comme la fleur de l'âge, où la sainteté a des charmes et des avantages particuliers. Cette circonstance doit surtout exciter notre admiration pour le Saint dont nous allons parler, et qui dès ses premières années surpassa les personnes les plus favorisées des dons de la grâce.

Stanislas, fils de Jean Kostka, sénateur de Pologne, et de Marguerite Kriska, sœur du palatin de Mazovie, naquit au château de Rostkou le 28 octobre 1550. Sa mère lui inspira de bonne heure de tendres sentiments de piété. Le premier usage qu'il fit de sa raison fut de se consacrer à Dieu avec une ferveur au-dessus de son âge. On confia son éducation et celle de Paul, son frère aîné, à un gouverneur nommé Jean Bilinski, qui les suivit depuis au collége des Jésuites de Vienne. Stanislas avait alors quatorze ans. Comme il n'avait jamais eu de goût que pour la piété, il donnait tout son temps à la prière et à l'étude. Son amour pour la pureté et la crainte de tomber dans quelque péché l'avaient rendu fort circonspect dans le choix de ses amis. Les pensionnaires du collége de Vienne ne purent voir sans admiration sa modestie, sa ferveur et son recueillement en la présence de Dieu; il avait quelquefois des ravissements, et les larmes coulaient de ses yeux, même en public, avec une telle abondance, qu'il ne pouvait les retenir. Lorsqu'il sortait de ses communications avec Dieu, il était si rempli de son esprit, qu'il inspirait ses sentiments à ceux avec lesquels il conversait. Le feu de la divine charité brûlait dans son cœur avec tant d'ardeur, qu'il en embrasait ses compagnons; il aimait à les entre-

tenir de Dieu et des choses célestes, et ses discours avaient alors tant d'énergie, qu'il communiquait comme une partie de son âme à ceux qui l'écoutaient. Mais il fallait que sa vertu fût perfectionnée par les épreuves.

L'empereur Ferdinand mourut en 1564. Maximilien II, son successeur, ne montra pas le même zèle pour la religion. Il enleva aux Jésuites de Vienne la maison que Ferdinand leur avait prêtée pour loger leurs pensionnaires. Paul Kostka, qui avait deux ans plus que son frère, ne fut pas fâché de trouver cette occasion de jouir de sa liberté. Il engagea son gouverneur à prendre un logement dans la maison d'un luthérien. Comme il trouvait la condamnation de sa conduite dans celle de son frère, il conçut de l'aversion pour lui : bientôt il passa des injures aux mauvais traitements. Stanislas fut encore plus exposé de la part de Bilinski. Celui-ci, non content de se déclarer en faveur de Paul Kostka, employait les discours les plus insidieux et les plus plausibles pour détourner Stanislas de son genre de vie. Il prétendait qu'il devait plus donner au monde, et qu'un homme de sa qualité pouvait se sauver sans porter la dévotion si loin.

Stanislas découvrit le piége; il se tint sur ses gardes plus que jamais, et triompha, par un redoublement de ferveur, des assauts qu'on lui livrait. Il communiait tous les dimanches et toutes les fêtes solennelles, et se préparait à la communion en jeûnant la veille. Il n'allait jamais en classe le matin ou le soir, sans entrer dans l'église pour y adorer le Saint-Sacrement; chaque jour il entendait deux messes et faisait la méditation; il dormait peu, et se levait toujours à minuit pour prier; il portait souvent le cilice, et prenait de fréquentes disciplines; il ne voyait de compagnie qu'à table; et s'il échappait à quelqu'un des paroles contraires à la pudeur, il se retirait sur-le-champ. Lorsqu'il n'était ni à l'église ni au collége, il se renfermait dans sa chambre pour prier ou pour étudier, excepté quelques instants après le repas. On peut juger, d'après une telle conduite, quelles lumières et quelles faveurs il reçut du Saint-Esprit. Il apprit à se convaincre de plus en plus combien les maximes du siècle sont opposées à celles de l'Évangile, et combien se trompent grossièrement ceux qui prétendent se sauver en suivant les premières.

Il y avait deux ans qu'il souffrait les persécutions dont nous venons de parler, lorsqu'il tomba malade. Sa maladie devenant dangereuse, il demanda à recevoir le saint Viatique; mais le luthérien chez lequel il logeait ne voulut point consentir qu'on le lui apportât. Il mit même dans ses intérêts Bilinski et Paul Kostka. Stanislas, pénétré de douleur, réclama l'intercession de sainte Barbe, qu'on est dans l'usage d'invoquer dans les royaumes du Nord, pour obtenir une bonne mort et la grâce de recevoir les derniers sacrements. Sa prière fut exaucée. Il eut une vision où il lui sembla que deux anges lui donnaient la communion. Dans une autre vision, la Sainte-Vierge lui apparut, et lui dit que l'heure de sa mort n'était point encore venue, et qu'il devait se consacrer à Dieu dans la compagnie de Jésus. Depuis un an, il avait la pensée d'embrasser cet état; mais il n'avait osé s'en ouvrir à personne.

A peine eut-il recouvré la santé, qu'il fit part de son dessein au P. Magius, provincial d'une partie de l'Allemagne, lequel se trouvait pour lors à Vienne. Mais celui-ci n'osa le recevoir, de peur d'encourir l'indignation du père du Saint, qui avait formellement déclaré qu'il ne consentirait jamais que son fils fût religieux. Le cardinal Commendon était aussi à Vienne, en qualité de légat de Pie V. Stanislas le pria de s'intéresser pour lui auprès du provincial; mais il refusa de se mêler de cette affaire, par les mêmes motifs que Magius. Le Saint, abandonné des hommes, eut recours à Dieu. Il consulta son confesseur, et partit secrètement, après avoir toutefois écrit à son frère et à son gouverneur une lettre aussi tendre qu'édifiante. Il se rendit à Augsbourg, puis à Dilingen, où il conjura le P. Canisius, provincial de la Haute-Allemagne, de le recevoir. Canisius, pour éprouver sa vocation, lui ordonna de servir à table les pensionnaires du collége, et d'avoir soin de leurs chambres. Stanislas le fit avec tant de zèle et d'humilité, que les pensionnaires, qui ne le connaissaient pas, ne pouvaient revenir de leur étonnement. Trois semaines après, Canisius l'envoya à Rome. Stanislas s'y jeta aux pieds de saint François de Borgia, qui était général des Jésuites, et le conjura avec beaucoup d'instance de le recevoir; ce qui lui fut accordé. Au lieu de chercher à voir les curiosités de Rome, il fit sa retraite sans délai sous le maître des novices, et il y fut favorisé de plusieurs grâces extraordinaires. Il prit l'habit le jour de saint Simon et de saint Jude, en 1567; quelques jours après, on lui remit une lettre que lui écrivait son père, et qui annonçait un homme transporté de colère. Son père lui mandait que sa conduite déshonorait sa famille, que les Jésuites se repentiraient d'avoir concouru à ce déshonneur, et qu'il les ferait chasser de Pologne. La réponse du fils fut modeste et respectueuse; mais il ne dissimula pas la résolution sincère où il était de suivre sa vocation. Loin de témoigner le moindre trouble, il continua de remplir le devoir d'un fervent novice, et se reposa

tranquillement de tout sur les soins de la Providence.

Sa principale attention était de faire chacune de ses actions de la manière la plus parfaite, de remplir avec la plus exacte fidélité la volonté de Dieu, et de ne manquer à aucun point de sa règle. Il ne mettait d'autres bornes à ses mortifications que celles que lui prescrivait l'obéissance qu'il devait à son directeur. Il avait la même obéissance pour tous les supérieurs et pour ceux qui les représentaient. Sa simplicité lui faisait exagérer ses propres fautes, et il les jugeait toujours plus grandes qu'elles ne l'étaient dans la réalité; en sorte qu'on disait de lui qu'il était son propre calomniateur. Il n'aimait point à paraître en public, et on ne pouvait lui causer une plus grande peine que de le louer. Son humilité était d'autant plus admirable, qu'il évitait toutes les occasions d'être réputé humble par les autres. Toute sa vie était une prière continuelle. Son union avec Dieu était si intime, qu'au jugement de ses directeurs, il n'était jamais inquiété par les distractions. Les autres novices se recommandaient à ses prières, et il obtint à plusieurs des grâces signalées. Son amour pour Jésus-Christ dans l'Eucharistie était si ardent, que son visage paraissait tout en feu lorsqu'il entrait dans l'église. On le vit souvent en extase à la messe et après la communion. Les jours où il communiait, il ne pouvait parler que de l'excès d'amour que Jésus-Christ nous témoigne dans son adorable Sacrement; et les discours qu'il tenait alors étaient si touchants, que les pères, qui avaient le plus d'expérience dans les voies intérieures de la piété, ne se lassaient point de l'entendre.

Stanislas fut intérieurement averti que sa dernière heure approchait. Il dit à plusieurs personnes, au commencement du mois d'août, que tous les hommes étaient obligés de veiller, parce qu'ils pouvaient mourir chaque jour; mais que cette vigilance le regardait plus particulièrement, parce qu'il mourrait certainement avant la fin du mois. Quatre jours après, s'entretenant avec le père Emmanuël Sa sur la fête de l'Assomption, il répéta la même chose. « O mon père! s'écria-t-il dans un transport de dévotion, que ce fut un jour heureux pour les Saints, » que celui auquel la Sainte-Vierge entra dans le » paradis! Je suis persuadé qu'ils en renouvellent » tous les ans la mémoire aussi bien que nous par » quelques réjouissances extraordinaires, et j'espère » que je verrai la première fête qu'ils en feront. » Sa jeunesse et sa bonne santé empêchèrent qu'on ne remarquât cette prédiction. On s'aperçut cependant qu'il agissait comme devant bientôt faire le grand voyage de l'éternité. Le jour de saint Laurent, il se trouva indisposé vers le soir. Il ne put contenir la joie que lui causait déjà la vue de l'éternité bienheureuse. On le porta à l'infirmerie. En y entrant, il fit le signe de la croix sur son lit, et dit qu'il n'en relèverait point. Quoiqu'il n'eût d'abord qu'une fièvre intermittente, il continua d'assurer qu'il touchait à la fin de sa carrière mortelle. Le quatorze août, il dit le matin qu'il mourrait la nuit suivante. Un peu après midi, il perdit connaissance et fut couvert d'une sueur froide. Lorsque la connaissance lui fut revenue, il demanda le saint Viatique et l'Extrême-Onction : il les reçut, couché sur la terre, comme il l'avait désiré. Ensuite il pria tous les assistants de lui pardonner les fautes qu'il pouvait avoir commises envers eux, et fit de fréquents actes de contrition et d'amour. Enfin, après avoir dit qu'il voyait la Sainte-Vierge accompagnée d'une troupe d'anges, il expira tranquillement un peu après trois heures du matin, le 15 août 1568, sur la fin de la dix-huitième année de son âge, et dans le dix-huitième mois depuis son entrée au noviciat.

Sa sainteté et plusieurs miracles opérés par son intercession le firent béatifier par le pape Clément VIII, en 1604. Paul V approuva un office en son honneur pour les églises de Pologne; Clément X permit aux Jésuites de réciter cet office, et fixa la fête du serviteur de Dieu au 13 novembre, jour auquel son corps, trouvé sans aucune marque de corruption, fut transféré de l'ancienne chapelle dans l'église du Noviciat, fondée par le prince Pamphili. Saint Stanislas est, conjointement avec saint Casimir, patron du royaume de Pologne. Il est patron particulier des villes de Varsovie, de Posna, de Lublin et de Léopold. Les Polonais attribuent à son intercession le bonheur qu'ils ont eu d'être délivrés une fois de la peste, ainsi que plusieurs victoires remportées sur les Turcs, les Tartares et les Cosaques. On compte aussi plusieurs guérisons miraculeuses opérées par le même moyen. Nous en rapporterons une avec ses principales circonstances. Un novice de la maison des Jésuites de Lima eut une fièvre maligne au mois d'octobre. A la suite de cette maladie, il fut attaqué d'une paralysie qui le rendit perclu de la moitié de son corps, en sorte que la main et le pied du côté droit n'avaient plus aucun mouvement. Il lui vint un dégoût accompagné de fièvre et de symptômes si fâcheux, que les médecins jugèrent le mal incurable. Le 13 novembre, jour où l'on célébrait la fête de saint Stanislas, on appliqua une image du Saint sur le côté malade du novice, qui fut guéri à l'instant. D'autres novices, qui étaient présents, appelèrent tous les religieux de la maison, afin qu'ils fussent témoins du miracle. Celui qui

venait de recouvrer la santé se leva, prit ses habits, et alla remercier Dieu avec les autres dans une chapelle de saint Stanislas. Le lendemain on chanta solennellement le *Te Deum* en actions de grâces. La vérité du miracle fut attestée, d'après une information, par le vicaire-général de l'archevêché, par cinq médecins et un chirurgien, ainsi que par tous les Jésuites de Lima qui avaient vu le novice pendant sa maladie, et qui avaient été témoins de sa guérison.

Voyez la vie du Saint, par le père d'Orléans, nouvelle édit. Paris, 1752, in-12.

---

† SAINTE MAXELLINDE, MARTYRE.

L'AN 670.

Cette sainte vierge fut martyrisée en 670 (1), à Caudri, village aux environs de Cambrai. Dès ses plus tendres années elle avait fait au Seigneur le sacrifice de sa virginité, et elle n'eut d'autre soin que de se rendre agréable à son céleste Époux. Elle fut cependant promise en mariage par ses parents à un jeune gentilhomme nommé Harduin ; mais elle sut résister aux instances et aux promesses de tout genre qui lui furent faites, persista dans son premier dessein et avança constamment dans le chemin de la vertu. Un jour que ses parents étaient absents, Harduin apprit qu'elle était restée seule à la maison, et se faisant accompagner de quelques hommes, il s'y rendit pour l'enlever. Après s'être emparés par force de la maison, ils trouvèrent la jeune fille dans une armoire, où elle s'était réfugiée à la hâte. Ses larmes et ses prières furent inutiles : on l'entraîna avec violence, et comme elle continuait avec fermeté à déclarer qu'elle ne serait jamais à lui, Harduin entra en fureur et l'assassina cruellement, à un endroit où s'éleva plus tard une église. On raconte que son assassin fut frappé au même moment de cécité.

Trois ans après sa mort, son corps fut solennellement levé de terre par saint Vindicien, évêque de Cambrai. Son culte a toujours été très-célèbre dans le diocèse. Dans l'ancienne église métropolitaine à Cambrai on conservait une châsse de sainte Maxellinde avec un os de sa tête et l'épée avec laquelle elle fut martyrisée. Cette châsse ou fierte avait été renouvelée en 1750 (2). Ghesquière, dans ses *Acta SS. Belgii selecta*, III, 567-569, a publié sa vie, d'après un ancien manuscrit, commenté par Humbert Bévenot, bénédictin de l'ancienne abbaye de Saint-André à Château-Cambrésis.

(1) Et non en 692.

(2) Le Glay, *Recherches sur l'église métrop. de Cambrai*, p. 51.

---

† SAINT KILIEN, CONFESSEUR.

Tiré des *Acta SS. Belgii selecta*, t. III p. 591-594.

SEPTIÈME SIÈCLE.

Si on en croit la chronique d'Arras et de Cambrai (3), il existait à Aubigny, dans les environs d'Arras, une très-ancienne église collégiale, où saint Kilien (4) était particulièrement honoré et où reposait une partie de ses saints ossements. Sa fête se célèbre le 13 novembre, jour auquel elle se trouve aussi marquée dans les martyrologes. Les auteurs ne sont pas d'accord sur la dignité dont il était revêtu ; quelques-uns ne lui donnent que le titre de prêtre ; d'autres au contraire lui donnent constamment le nom d'évêque, opinion qui paraît très-vraisemblable, et qui nous autorise à le regarder comme évêque régionnaire.

On lit dans les actes de saint Faro, évêque de Meaux, et de saint Fiacre, tous deux contemporains de saint Kilien, que celui-ci, né en Irlande ou en Écosse, avait fait un pèlerinage à Rome, et qu'à son retour il vint à Meaux faire une visite à son parent Fiacre (5), avec qui il passa quelque temps dans la solitude. D'après son conseil et du consentement de saint Faro, Kilien commença à prêcher la foi dans le diocèse de Meaux et les contrées limitrophes. Dans la suite le même saint prélat l'envoya aussi annoncer la parole de vérité aux environs d'Arras, où il convertit un grand nombre de personnes, et termina saintement sa carrière. Saint Faro ayant gouverné le diocèse de Meaux depuis environ 627 jusqu'en 672, on peut en déduire à peu près l'époque de la mission de saint Kilien.

(3) Lib. II, cap. 18.

(4) Ce Saint n'est pas moins connu sous les noms de *Chilenus, Chillenus* et *Chilianus*.

(5) Saint Fiacre était d'une famille très-noble. On ne peut donc pas admettre le sentiment de Molanus, qui en fait un domestique du père de saint Kilien.

---

† LE B. SIARD,

ABBÉ DE MARIEN-GAERDE, EN FRISE.

L'AN 1230.

Le B. Siard, issu d'une famille noble de la Frise, a été le cinquième abbé de Marien-Gaerde. Jean,

son prédécesseur, se voyant près de mourir, avait demandé que Siard, qu'il connaissait parfaitement, fût élu pour lui succéder. Élevé à cette dignité, il brilla encore plus qu'auparavant par tous les genres de vertus. Ceux de Zeven-Wolden, dont les principales richesses consistaient en tourbières, lui avaient offert de leur propre mouvement quelques terres situées à Backeveen, où il fonda une nouvelle chapelle, qu'il nomma *Marien-Hof* (jardin de Marie). Il fut toujours très-charitable envers les pauvres, et son amour pour la contemplation était si grand, qu'il ne négligeait jamais l'occasion de leur recommander un si louable exercice de l'esprit. Le Seigneur lui accorda déjà de son vivant le don des miracles. Il termina saintement ses jours le 13 octobre 1230, la trente-sixième année de sa prélature.

Le pape Pie IV, par sa bulle de 1561, relative à l'érection du diocèse de Leeuwaerden, supprima l'abbaye de Marien-Gaerde, et en conféra les biens à ce nouvel évêché, ordonnant que neuf chanoines de cette abbaye passassent comme chanoines séculiers à la cathédrale de Leeuwaerden. Après que la religion catholique eut été détruite en Frise, par suite de la révolution du seizième siècle, une partie des reliques du B. Siard fut transférée à l'abbaye de Saint-Foillan en Hainaut, et une autre à l'abbaye de Tongerloo, où elles reposèrent jusqu'à la fin du siècle dernier.

La vie de notre Saint a été écrite par l'abbé Sibrand, son successeur. Voyez Le Paige, *Biblioth. Præmonstr. ordinis*, p. 331; *Heussenii hist. Episcopat. Leowardiensis*, p. 54, et *Sanderi Brabantia illustrata*, I p. 363-365.

---

† SAINT ANTONIN, SAINT ZEBIN,

SAINT GERMAIN ET SAINTE ANNATHAS, MARTYRS EN PALESTINE.

Tiré d'Eusèbe, *De mart. Palest.*, cap. 9. Voyez Baillet sous le 13 novembre; Tillemont, t. V p. 95; et Ruinart, *Act. Martyr. sincera*, p. 343, édit. in-4°.

L'AN 308.

La persécution des chrétiens, qui avait été excitée par les empereurs Dioclétien et Maximien-Hercule, fut de nouveau exercée dans les provinces de l'Orient par Galère, Maximien et César Maximin Daia. Le culte des idoles fut rétabli; il fut ordonné à tous les habitants, sans excepter les enfants et les esclaves, d'offrir des sacrifices et des oblations et de manger des viandes immolées. Tous les aliments devaient être aspergés d'eau lustrale ou d'eau de sacrifice, et tous ceux qui se présentaient dans un lieu public étaient forcés de s'en marquer le front. Toutes ces vexations, loin d'affaiblir la religion chrétienne, ne servirent qu'à faire augmenter le courage de ceux qui la professaient. Même plusieurs d'entre eux, sans y être appelés, se présentèrent devant le juge pour y rendre témoignage de leur croyance. Antonin, Zebin et leurs compagnons, se trouvant à Césarée, résolurent ainsi de se présenter au gouverneur Firmilien pendant l'heure du sacrifice et de s'y déclarer chrétiens.

Pénétrés d'un noble enthousiasme religieux, ils conjurèrent à haute voix le gouverneur d'abjurer ses erreurs, de renoncer aux superstitions du paganisme et de reconnaître le vrai Dieu, qui a créé le ciel et la terre. On leur demanda qui ils étaient, car leur apparition extraordinaire avait attiré sur eux tous les regards. Les disciples de Jésus répondirent avec assurance qu'ils étaient chrétiens. Firmilien, irrité au dernier point par cette hardiesse, les condamna à avoir sur-le-champ la tête tranchée, sans même leur faire appliquer la question. Il paraît, d'après ce que dit Eusèbe, qu'Antonin était revêtu de la dignité de prêtre, car l'expression dont il se sert ne paraît pas désigner simplement un privilége d'ancienneté.

Comme compagne de ces martyrs, nous est présentée la sainte vierge Ennathe, native de Scythople, ville près du lac de Génézareth; elle fut traînée devant les juges et condamnée. Un tribun nommé Maxys, homme violent et débauché, s'empara de la pieuse chrétienne, la traîna, dépouillée d'une partie de ses vêtements, par les rues de Césarée, en la faisant battre cruellement. Devant le juge la servante de Dieu montra par ses réponses et sa contenance un courage intrépide. Ne voulant point renoncer à sa croyance, elle fut condamnée à être brûlée toute vive, et remporta avec les Saints ci-dessus la palme du martyre. Les corps des martyrs furent livrés aux bêtes, et une garde fut placée pour empêcher les chrétiens qui auraient voulu les couvrir de terre. Par ces mesures cruelles, les environs de Césarée furent couverts des os et des restes de membres épars déchirés et traînés par les bêtes. Les ennemis mêmes des chrétiens furent si indignés de ces mesures, qu'ils les blâmèrent hautement comme étant injurieuses à la nature. Nos Saints souffrirent le martyre en 308.

---

† SAINT NICOLAS I, PAPE.

Tiré de Ræss et Weis, tom. XX p. 357. — Voyez Anastase, *Biblioth. Vita Nicolai P.;* Baronius, Fleury, Bérault-Bercastel et autres historiens de l'Église, ainsi que les collections des conciles, où se trouvent les lettres du saint pape.

L'AN 867.

Le pape Nicolas I, à qui plusieurs donnent le surnom de *Grand*, naquit à Rome de parents distingués, et fut élevé dans l'étude des sciences et dans les sentiments de la piété chrétienne. Ses vertus et ses connaissances le firent recevoir de bonne heure dans le clergé de Rome. Il fut fait sous-diacre par Serge II, et diacre par Léon IV. A la mort de Benoît III, qui arriva le 10 mars 858, Nicolas fut élu Souverain-Pontife, du consentement unanime du clergé et du peuple romain, et fut sacré le 25 du même mois, en présence de l'empereur Louis II, fils de Lothaire. Dès son avènement au Saint-Siége, il fit tous ses efforts pour procurer la paix et l'union entre les rois et les princes de la terre, persuadé que de là dépendait celle qu'il voulait maintenir dans l'Église. Dans cette intention il écrivit à Louis, roi de Germanie, frère de l'empereur Lothaire et du roi Charles-le-Chauve, pour les détourner d'une guerre projetée. L'année suivante, Michel II, empereur de Constantinople, lui envoya au sujet de la contestation soulevée entre Photius et saint Ignace une ambassade solennelle, pour le prier d'apaiser le schisme qui s'était formé à cette occasion dans l'Église de Constantinople. Le pape eut bientôt reconnu l'innocence d'Ignace, expulsé de son siége, et les intrigues de Photius, soutenu par de puissants protecteurs. Il envoya néanmoins des légats à Constantinople pour s'informer exactement de tout ce qui s'était passé, afin qu'il pût juger ensuite lui-même sur leur rapport. Il trouva que les sentiments de Photius étaient orthodoxes, mais qu'il n'avait pas de titre pour se faire considérer comme patriarche de Constantinople, attendu qu'il s'était emparé de ce siége d'une manière irrégulière. C'est pourquoi le pape désapprouva l'année suivante tout ce que Photius avait entrepris contre saint Ignace, qui était le patriarche légitime.

Ayant reçu vers le même temps les plaintes de ceux de Ravenne contre leur évêque Jean, qu'ils accusaient de diverses violences, il tint un concile dans l'église de Latran, pour entendre la cause et l'y juger. L'évêque ne comparut pas; il fut privé de son siége et exclu de la communion de l'Église. Il comparut, à la vérité, quelque temps après, accompagné d'officiers de l'empereur; mais ayant été cité à un nouveau synode, il n'eut rien de plus empressé que de fuir une seconde fois. Nicolas alla lui-même à Ravenne, à la prière des sénateurs et du peuple de cette province, pour remédier aux désordres que l'évêque y avait faits. Jean eut recours de nouveau à l'empereur, qui lui conseilla de se soumettre au pape et de se réconcilier avec lui. Celui-ci le reçut à sa communion et le rétablit sur son siége; il lui imposa seulement la condition de venir tous les ans au synode de Rome, et de n'ordonner évêques que des personnes élues à ces fonctions, de n'en rien exiger et de faire confirmer leur élection par le Saint-Siége.

En 862 il condamna de nouveau les erreurs des théopaschites, qui prétendaient que la Divinité était passible, et qu'elle avait actuellement souffert en la personne de Jésus-Christ. Cette hérésie renaissante fut étouffée par la vigilance et le zèle du saint pontife. L'Église de Constantinople lui donna en même temps de nouvelles inquiétudes. Les différends qui existaient entre Photius et saint Ignace n'étaient pas entièrement apaisés, et il se vit même réduit à l'extrémité de devoir condamner le concile tenu à Constantinople par trois cent dix-huit évêques, de blâmer la conduite de ses légats, et d'étendre de nouveau sa protection sur saint Ignace, pour le maintenir sur son siége.

Le scandale causé en Occident par le divorce du roi Lothaire avec la reine Thietberge sa femme, pour épouser Valdrade, commença dès la fin de la même année à partager les soins de notre Saint. Il envoya deux légats en France, et fit tenir à ce sujet un concile à Metz, au mois de juin 863. Lothaire vint à bout d'y faire approuver son divorce et son nouveau mariage, comme on avait fait au concile d'Aix-la-Chapelle l'année précédente. Nicolas trouva encore en cette occasion ses légats, les mêmes qui étaient revenus de Constantinople, prévaricateurs; c'est pourquoi il assembla un nouveau concile à Rome, cassa ce qui s'était fait dans celui de Metz, et condamna ses deux légats, avec Thietgand, évêque de Trèves, et Gonthier, évêque de Cologne, dont le premier était oncle et l'autre frère de Valdrade. L'union de Lothaire avec Thietberge fut déclarée valide, l'autre nulle et illicite. De tous les évêques du concile de Metz, il n'y eut que Thietgand et Gonthier qui entreprirent de défendre ce qu'ils avaient fait. Ils écrivirent contre la sentence du pape Nicolas, par une circulaire qu'ils envoyèrent aux évêques de France; mais Nicolas demeura ferme à maintenir son décret, et eut la satisfaction de voir ces deux adversaires du Saint-Siége abandonnés de tous les autres évêques. Gonthier s'endurcit dans

son obstination; mais Thietgaud revint et demanda pardon, sans néanmoins l'obtenir du pape, qui voulait obliger Valdrade de venir à Rome pour recevoir le sien. La coupable, en effet, se mit deux fois en chemin pour s'acquitter de ce devoir, mais changea chaque fois de volonté quand elle eut atteint les Alpes. C'est ce qui porta le pape à la déclarer excommuniée, et à obliger Lothaire à reprendre sa première femme. Mais celle-ci ne tarda pas à se voir tellement maltraitée, qu'elle se retira sous la protection de Charles-le-Chauve. Nicolas fit un dernier effort pour dissiper le scandale que cet odieux divorce causait dans l'Église, et assembla à cet effet un nouveau concile en 864; mais ce fut encore sans succès. Lothaire finit par promettre de venir à Rome faire une satisfaction qui fût capable de détourner l'excommunication qui le menaçait, sans toutefois tenir parole. Charles-le-Chauve et Louis de Germanie s'interposèrent à la fin, et cherchèrent à le ramener à son devoir par leurs instantes remontrances.

Vers le même temps, une autre affaire non moins importante vint réclamer en France la sollicitude pastorale du saint pape. Rotade, évêque de Soissons, avait été déposé par son métropolitain Hincmar. Il en appela au pape, et il vint à bout, non sans beaucoup de peine, de se voir rétabli sur son siége.

Parmi tant d'affaires épineuses, il ne lui arriva rien de plus agréable que la nouvelle qu'il reçut de la conversion des Bulgares, peuples qui habitaient le long du Danube, jusqu'à la mer Noire. Il reçut les ambassadeurs de leur roi Michel avec beaucoup de joie, et destina quelques évêques et d'autres missionnaires pour aller prêcher dans leur pays et y fonder de nouvelles églises. Il fit aussi une belle réponse aux consultations que le roi des Bulgares lui adressa au nom de ses sujets convertis. Le pape envoya avec ses ambassadeurs deux évêques, pour servir de nonces du Saint-Siége auprès de lui. Dans la réponse qu'il fit aux questions des Bulgares, le pape commence par enseigner au roi comment il doit s'y prendre pour punir ses ennemis. « Quant à ceux, dit-il, qui renoncent au christianisme après l'avoir embrassé, leurs parrains commenceront par les reprendre, ensuite on les dénoncera à l'Église, et s'ils continuent à s'obstiner, ils seront réprimés par la puissance séculière. Il ne faut user d'aucune violence pour convertir ceux qui demeurent dans l'idolâtrie. Contentez-vous de les exhorter, de les instruire, de n'avoir aucune communication avec eux, et de leur causer par-là une confusion qui leur devienne salutaire. Le baptême ne dépendant point de la vertu du ministre, si celui qui l'a donné l'a fait au nom de la Sainte-Trinité, quand même il ne serait pas prêtre, ceux qui l'ont reçu sont baptisés validement. Les jours solennels du baptême sont ceux de Pâques et de la Pentecôte; mais quand il s'agit de grandes conversions, il n'y a point de temps à observer, non plus que pour les personnes qui sont en péril de mort. Les Grecs ayant fait un crime aux Bulgares de ne pas joindre les mains en priant à l'église, le pape leur déclara que l'observation ou la non-observation de pareils usages n'était pas un péché, à moins que quelqu'un refusât obstinément de faire ce qui est observé par tous les autres.

» Quant aux prières et aux jeûnes que l'on peut faire pour obtenir la pluie en temps de sécheresse, on ne défend rien à personne; mais il vaut mieux que ce soit l'évêque qui les prescrive. Que les laïques aient chaque jour des heures fixes pour prier. Outre le dimanche, vous devez vous abstenir du travail les fêtes de la Sainte-Vierge, des Apôtres, des Évangélistes, de saint Jean-Baptiste, de saint Étienne, premier martyr, et des Saints dont la mémoire est célèbre chez vous. Ni ces jours-là, ni pendant le carême on ne doit rendre la justice publiquement. Il faut s'abstenir de viande tous les jours de jeûne, c'est-à-dire le carême qui précède Pâques, ceux d'avant la Pentecôte, d'avant l'Assomption de la Mère de Dieu et d'avant Noël. C'est aussi la loi, reprend le pape, de jeûner tous les vendredis et toutes les veilles de grandes fêtes. Pour le mercredi, vous pouvez user de viande comme aux jours ordinaires.

» Pendant le carême, comme aux autres époques de l'année, il vous est permis d'approcher tous les jours de la sainte Table; mais on ne doit pas, en ce saint temps, aller à la chasse, au jeu, ou se livrer à d'autres amusements, pas même donner de banquets ou faire des noces, et les personnes mariées doivent vivre en continence. Les guerres défensives sont autorisées en carême, ainsi que l'usage de toutes sortes d'aliments, sans égard aux statuts de l'ancienne loi. En l'absence d'un ecclésiastique, les laïques peuvent, avant de se mettre à table, bénir le repas avec le signe de la croix.

» Touchant les mariages, l'usage de l'Église romaine est qu'après les fiançailles et le règlement des conventions, les parties fassent leur offrande par les mains du prêtre, puis reçoivent la bénédiction nuptiale et le voile, qui ne se donne point aux secondes noces. Au sortir du lieu saint, elles portent sur la tête des couronnes, que l'on garde dans l'église. Mais il n'y a d'essentiel dans ces cérémonies que le consentement donné selon les lois. »

Les Bulgares avaient aussi consulté le pape sur des choses purement temporelles. Le pontife leur envoya à cet égard les lois romaines, sans cependant les leur laisser, de peur qu'ils n'en abusassent. Ils demandèrent ensuite son avis sur plusieurs usages qui existaient parmi eux, et même sur des pratiques superstitieuses, ce qui marque bien la simplicité de ce peuple. Le pape les satisfit sur toutes ces choses, selon la sainteté de l'Évangile. Quant à la manière de faire la guerre, il leur recommanda d'invoquer le secours du Ciel par des œuvres de piété chrétienne plutôt que par l'observance superstitieuse de certains jours, de certaines heures et d'autres formalités; de se confesser de leurs péchés à des prêtres, de recevoir la sainte Communion, et de ne pas suspendre les prières, même dans les camps. Au lieu de la queue de cheval qu'ils portaient pour enseigne militaire, il les engagea à prendre la croix; et dans les traités, qu'il leur recommande de garder fidèlement, il veut qu'ils jurent sur l'Évangile, au lieu de jurer sur l'épée, comme ils avaient fait jusque-là. Il les détourne aussi de traiter avec les infidèles, à moins que ce ne soit pour le bien de l'Église.

« Vous nous demandez, ajoute-t-il, si l'on peut ordonner chez vous un patriarche. Sur quoi nous ne pouvons rien décider, jusqu'à ce que nos légats nous rapportent quelle est dans vos états la quantité des fidèles. Nous allons vous donner un évêque, à qui nous conférerons les priviléges d'archevêque, lorsque le peuple chrétien sera augmenté; alors il établira des évêques qui auront recours à lui dans les grandes affaires, qui choisiront et sacreront son successeur après sa mort, sans qu'il soit nécessaire, vu le grand éloignement, de s'adresser pour cela à Rome. Mais avant de consacrer le corps de Jésus-Christ, il faudra qu'il reçoive le pallium du Saint-Siége, comme font tous les archevêques des Gaules, de la Germanie et des autres régions. Les églises vraiment patriarcales sont celles qui ont été fondées avec cette prééminence par les apôtres, c'est-à-dire les églises de Rome, d'Alexandrie et d'Antioche. Jérusalem et Constantinople portent bien ce nom, mais elles n'ont pas cette autorité. L'église de Constantinople n'a pas même été instituée par aucun des apôtres, et le concile de Nicée n'en fait pas mention. Mais parce que Constantinople a été nommée la nouvelle Rome, son évêque a été nommé patriarche par la faveur des princes plutôt que pour aucune bonne raison. L'évêque de Jérusalem, plus honoré par le concile de Nicée, suivant une ancienne coutume, n'est cependant qu'appelé évêque-patriarche par cet auguste concile. Du reste le patriarche d'Alexandrie est le premier après le pape. »

Le pape transmit aux nouveaux convertis les règles de la pénitence et le sacramentaire par les évêques qu'il leur envoya, parce que les laïques, disait-il, ne devaient pas les avoir entre les mains. Il ne veut pas non plus que des prêtres ou des ecclésiastiques soient jugés par des laïques; il réserve ce droit aux évêques. « Les églises, ajoute-t-il, sont des asiles pour les coupables qui s'y sont réfugiés. Quant à la pureté de la doctrine que vous désirez recevoir, afin de n'être pas induits en erreur par les différents chrétiens qui viennent dans votre pays, sachez que la foi de l'Église romaine a toujours été irréprochable et sans tache. Nous vous envoyons nos légats et nos instructions, où vous puiserez la saine doctrine, et jamais nous ne cesserons de prendre soin de vous, avec tout l'intérêt qu'on marque à cultiver les plantes les plus précieuses. Du reste, pourvu qu'on vous enseigne la vérité, il ne nous importe pas de qui elle vienne. »

Tout ce rescrit est un digne monument de la sagesse, de la charité, de la sollicitude pastorale et de la sainteté du grand pontife, sous lequel la nation bulgare se convertit au christianisme.

Cependant Photius, qui prétendait au titre d'évêque de Constantinople, soutint que les Bulgares étaient de la dépendance de son patriarcat, question qui s'échauffa encore beaucoup plus après la mort du pape Nicolas. Ce schisme, formé à Constantinople par Photius, continuait toujours par l'entêtement avec lequel ce dernier retenait une dignité injustement usurpée. Il était outré de ce que le pape l'avait fait rentrer, par un châtiment sévère, dans les bornes du devoir. Voulant user des moyens de violence contre le chef de l'Église, il persuada à l'empereur Michel d'assembler un synode où l'on pût excommunier le pape lui-même. Pour assurer l'effet de sa sentence, il employa les promesses pour déterminer l'empereur Louis en Occident à chasser l'évêque de Rome de son siége. Dans cette vue il envoya les actes de son concile en Italie; mais la mort de l'empereur Michel rompit toutes ses mesures. Le pape ne survécut pas beaucoup à ce prince, car il mourut le 12 novembre 867, après neuf années, sept mois et dix-neuf jours de pontificat. Il fut enterré dans le vestibule de l'église de Saint-Pierre au Vatican. Sa mémoire sera toujours révérée dans l'Église, par sa profonde connaissance des saints canons, par sa vigilance à les faire observer et par la dignité et la sainteté avec laquelle il sut faire respecter, dans des temps difficiles, les principes de foi, la morale et la discipline de l'Église. Le nom de ce digne vicaire de Jésus-Christ est

marqué au 13 novembre dans le martyrologe romain. Quoiqu'il n'ait point été mis au nombre des Saints de l'Église de Rome avant le seizième siècle, et que son nom ne se trouve dans le martyrologe romain que depuis le pontificat d'Urbain VIII, il a joui dans tous les temps d'une grande vénération.

---

14 NOVEMBRE.

—

SAINT LAURENT, ARCHEVÊQUE DE DUBLIN.

Tiré de sa vie, écrite peu d'années après sa mort et publiée par Surius, et de la bulle de sa canonisation par Honorius III. *Bullar. Rom.* vol. I p. 96, Voyez encore *Chron. Rotomag.* Wilkins, *Conc. Britan.* t. I p. 619, et le père Fontenai, *Cont. de l'Hist. de l'Église gallic.*, l. 31 p. 45.

L'AN 1181.

Laurent était le plus jeune des fils de Maurice O-Thuataile, prince riche et puissant de la province de Leinster en Irlande. Maurice profita de la naissance de son fils pour terminer ses querelles avec Donald, comte de Kildare. Il le pria de tenir cet enfant sur les fonts sacrés, et le fit porter à Kildare, afin qu'il y reçût le baptême. Lorsque Laurent était dans sa dixième année, son père le donna en otage à Dermith, roi de Méath (1). Ce prince se conduisit en barbare envers l'enfant qu'on lui avait remis, et le fit garder dans un lieu désert, où il fut traité avec la dernière inhumanité; sa santé fut bientôt réduite à l'état le plus fâcheux. Maurice, informé de tout, força Dermith à remettre son fils entre les mains de l'évêque de Glendenoch, qui eut soin de l'élever dans la piété, et qui le renvoya depuis à son père.

Maurice alla remercier l'évêque, et crut devoir mener avec lui Laurent, qui avait alors douze ans. Il dit au prélat qu'il avait quatre fils; que son dessein était d'en consacrer un au service de Dieu, et qu'il voulait en laisser le choix à la décision du sort. Laurent entendit ce discours. Charmé de trouver cette occasion de faire connaître ses sentiments, et jugeant d'ailleurs qu'il y avait de la superstition dans le projet de son père, il s'écria avec empressement : « Il est inutile d'avoir recours au sort. Je » ne désire rien tant que de prendre Dieu pour mon » héritage, en me dévouant au service de l'Église. » Maurice le prit alors par la main pour l'offrir au Seigneur; puis il le présenta à l'évêque, après l'avoir mis sous la protection de saint Coëmgen. Ce Saint, qui avait fondé le grand monastère de Glendenoch, était patron du diocèse de ce nom, qui fut depuis uni à celui de Dublin. Le maître prit un soin extrême de son disciple, qu'il voyait avancer chaque jour dans la pratique de toutes les vertus.

Laurent n'avait encore que vingt-cinq ans lorsque la mort enleva l'évêque de Glendenoch, qui était en même temps abbé du monastère. On l'élut abbé; mais il ne voulut point accepter l'épiscopat, alléguant pour cause de son refus la disposition des canons qui exigeaient qu'un évêque eût trente ans.

(1) Quelques auteurs l'ont appelé monarque de toute l'Irlande; mais c'est une méprise, et on en trouve souvent de semblables en d'autres parties de l'histoire du même pays. Les faits suivants sont prouvés par Ware. Dermith III, monarque d'Irlande, fut tué en 1073, par Conochor O-Melaghlin, roi de Méath. La monarchie passa à Tirdelvach O-Brien, roi de Muster, qui, en 1087, eut pour successeur son fils Maurice ou Moriertach O-Brien, mort en 1120. A celui-ci succéda Tirdelvach O-Connor, roi de Connogaught, qui mourut en 1138. Vint ensuite Maurice ou Moriertach O-Neil, qui ne vécut pas longtemps. Rodéric O-Connor, fils de Tirdelvach, roi de Connaught, recouvra la monarchie. Il fut enterré après sa mort dans le monastère de Cong. De son temps, Henri II, roi d'Angleterre, devint seigneur d'Irlande. Le parlement changea ce titre en celui de roi, sous Henri VIII, en 1541. Voyez Jacques Ware, *Antiq. Hiber.* c. 4.

Cet auteur traite de fabuleux tout ce que rapportent les historiens irlandais avant le règne de Nigialac, fils de Neil, monarque d'Irlande, lequel fut massacré en 465. Il est alors fait mention de la pentarchie ou division de l'Irlande en cinq royaumes, qui peut-être subsistait déjà depuis longtemps. On donnait le titre de monarque de l'île à celui des rois qui avait le plus de pouvoir. Aussi y avait-il peu de ces monarques qui ne périssent d'une mort violente. Le monarque de l'île faisait sa principale résidence à Temoria, aujourd'hui Tarah, dans la province de Méath. Brien, qu'on a prétendu descendre de Hibérius, fils aîné de Milésius, roi d'Espagne, et monarque de l'île en 1020, combattit courageusement contre les Danois. Cette maison produisit six rois d'Irlande, ou au moins de Cashel et de Limérick. Rodéric O-Connor, de la même maison, fut roi de Connaught, et le dernier monarque de l'île, qui se soumit à Henri II, roi d'Angleterre. Le traité qui fut fait alors, et que Hoveden a donné sous l'an 1175, porte que Rodéric conserverait le titre de roi, mais qu'il reconnaîtrait Henri comme son seigneur lige, et qu'il avouerait lui devoir le service en cette qualité. Henri envoya cependant Guillaume, fils d'Adelm, pour gouverner l'île en son nom. Ware, *loc. cit.* c. 4, cite, comme encore existant, le diplôme de la commission de Guillaume. On voit d'autres diplômes ou commissions des rois d'Angleterre Jean, Henri, etc., qui sont adressés aux rois de Connaught. Mais depuis la sixième année de Henri III, ces princes ne sont ordinairement appelés que rois de Thomond ou quelquefois de Limérick. Les pairs d'Irlande reconnaissent douze rois de Thomond ou de Limérick, de la maison d'O-Brien, depuis que l'Irlande a été soumise à l'Angleterre. Après l'extinction du titre de roi, Henri VIII créa comte de Thomond le plus proche héritier de la maison d'O-Brien, ce qui fut depuis confirmé par Édouard VI à perpétuité.

Il gouverna sa communauté, qui était fort nombreuse, avec une piété et une sagesse admirables; et durant les ravages d'une famine qui dura quatre mois, il devint, comme un autre Joseph, le sauveur du pays par ses immenses charités; mais Dieu voulut que sa vertu fût perfectionnée par les épreuves. De faux frères, qui ne pouvaient souffrir la régularité de sa conduite, ni le zèle avec lequel il condamnait leurs désordres, employèrent la calomnie pour noircir sa réputation. Il n'en repoussa les traits que par le silence et la patience. Ses ennemis furent confondus, et on rendit à sa vertu la justice qu'elle méritait.

Cependant Grégoire, archevêque de Dublin, mourut. On lui donna pour successeur Laurent, qui ne pouvait plus alléguer le défaut d'âge, parce qu'il avait trente ans. Il fut sacré par Gélase, archevêque d'Armagh. Il se fit un devoir de remplir ses obligations avec une application infatigable, et de veiller tout à la fois sur lui-même et sur son troupeau. Toujours il avait présent à l'esprit le compte qu'il devait rendre au souverain Pasteur des âmes confiées à ses soins. Il réforma d'abord les mœurs du clergé, et ne choisit que de dignes ministres. Ses exhortations pleines de force produisaient partout de grands fruits, et l'on eût rougi de ne pas pratiquer les vertus dont il donnait lui-même l'exemple.

Sa cathédrale, dite de la Sainte-Trinité, était desservie par des chanoines séculiers. Il les engagea, vers l'an 1163, à recevoir la règle des chanoines réguliers de l'abbaye d'Arrouaise, fondée dans le diocèse d'Arras, il y avait environ quatre-vingts ans, et qui jouissait d'une si haute réputation de sainteté, qu'elle devint le chef-lieu d'une congrégation nombreuse. Cet établissement du saint archevêque a subsisté jusqu'en 1541, que Henri VIII changea la communauté en chapitre. Laurent prit lui-même l'habit de chanoine régulier, et il le portait toujours sous celui qui était propre à sa dignité. Il mangeait au réfectoire, gardait le silence aux heures prescrites, et assistait à matines qui se disaient à minuit. Ordinairement il restait dans l'église jusqu'au jour, puis il allait prier pour les morts dans le cimetière. Jamais il ne mangeait de viande. Il jeûnait tous les vendredis au pain et à l'eau, et souvent il ne prenait ces jours-là aucune nourriture. Il portait un rude cilice, et prenait fréquemment la discipline. Indépendamment des malheureux qu'il assistait par ses aumônes, il nourrissait chaque jour dans son palais trente pauvres et souvent plus. Il avait le même zèle pour les besoins spirituels de son troupeau; il était surtout très-exact à leur annoncer la parole de Dieu. Pour ranimer sa ferveur, il passait de temps en temps quelques jours dans la solitude. Il se retirait ordinairement au monastère de Glendenoch, dont un de ses neveux était abbé; mais il logeait de préférence dans une grotte située à quelque distance du monastère, et dans laquelle saint Coëmgen avait autrefois vécu. Lorsqu'il sortait de la retraite, comme un autre Moïse qui vient de s'entretenir avec Dieu, il paraissait rempli d'un feu céleste et d'une lumière toute divine.

Malheureusement la plupart de ses diocésains avaient peu de piété, et il voyait ses soins perdus par rapport à eux. Ils étaient insensibles à la crainte des jugements de Dieu et à tous les motifs que le saint évêque faisait valoir; mais ils furent bientôt en proie aux calamités qu'il leur avait prédites. Le malheur public servit à purifier la vertu des bons chrétiens et à ramener au Seigneur un grand nombre de pécheurs qui avaient été jusqu'alors incorrigibles.

Diermeth ou Dermot, roi de Leinster, ayant ravi la femme du roi Méath, celui-ci implora la protection de Rodéric, monarque d'Irlande. Dermot fut dépouillé de ses états. Richard de Clare, communément appelé Strongbow, comte de Pembroke, vint à son secours avec plusieurs gentilshommes anglais, et ce qu'il avait de plus brave parmi ses vassaux. Il débarqua à Waterford, et fit la conquête d'une grande partie de l'Irlande. Dermot étant mort en 1172, Strongbow, institué son héritier, réclama le royaume de Leinster. Il prit Dublin, où il mit le feu, et massacra une partie des habitants. Durant ce désastre, Laurent s'occupa des moyens de pourvoir au soulagement des malheureux; il les exhortait tous à faire un bon usage de leurs afflictions, et il adoucissait leurs maux autant qu'il était en lui, en tâchant de fléchir les vainqueurs.

Cette conquête ne fut commencée que par quelques gentilshommes particuliers. Mais leurs succès donnèrent bientôt de l'ombrage à la cour d'Angleterre. Le roi d'Angleterre rappela Strongbow et ses associés; mais ceux-ci protestèrent que c'était au nom du roi qu'ils avaient conquis l'Irlande. Henri crut devoir passer dans cette île. Il vint à Dublin en 1172, et y reçut l'hommage de tous les princes, sans en excepter Rodéric, roi de Conaught, monarque d'Irlande; tous le reconnurent pour leur seigneur et pour leur souverain.

Quelque temps après, saint Laurent fut obligé de faire un voyage en Angleterre pour les affaires de son diocèse. A son arrivée, le roi se trouvait à Cantorbéry. Il alla l'y voir. Les moines de Crist'schurch le reçurent avec la distinction due à sa sainteté, et le prièrent de chanter la messe le lendemain. Laurent passa la nuit devant la châsse de saint Thomas

de Cantorbéry, auquel il recommanda le succès des affaires qui l'amenaient en Angleterre. Le lendemain, comme il allait à l'autel, un insensé, qui avait entendu parler de sa sainteté, lui déchargea sur la tête un coup si violent, qu'il fut renversé par terre. Sa folie était d'en faire un martyr et un autre saint Thomas. On crut que le coup était mortel, et tous exprimèrent leur douleur par leurs larmes. Le saint évêque, revenu à lui-même, demanda de l'eau qu'il bénit avec le signe de la croix, et voulut qu'on s'en servît pour laver sa plaie. Son sang s'arrêta sur-le-champ, et il dit la messe. L'auteur qui rapporte ce miracle et qui en fut témoin oculaire, assure qu'on remarqua après la mort du Saint, qu'il avait une fracture au crâne. Le roi voulut faire mettre à mort l'assassin; mais Laurent intercéda pour lui, et obtint sa grâce.

Le pape Alexandre III, pour procurer la réformation des mœurs et l'extirpation des hérésies, avait assemblé le troisième concile général de Latran, à Rome, en 1179. Il s'y trouva trois cents évêques. Saint Laurent y alla d'Angleterre, avec l'archevêque de Tuam et neuf évêques, cinq Irlandais et quatre Anglais. Il exposa au pape l'état de l'Église d'Irlande, en le priant de remédier aux désordres qui y régnaient, et d'en maintenir les libertés. Alexandre acquiesça à sa demande, il fit les réglements qu'il désirait, et le créa légat du Saint-Siége dans le royaume d'Irlande. Laurent partit de Rome, bien résolu d'exécuter avec zèle la commission dont il était chargé.

A son arrivée en Irlande, il trouva son diocèse affligé d'une famine cruelle qui dura trois ans. Il se fit une loi de nourrir tous les jours cinquante étrangers et trois cents pauvres. Cela ne l'empêchait pas de fournir aux besoins d'un grand nombre de personnes qui étaient dans l'indigence. Les mères qui ne pouvaient entretenir leurs enfants les exposaient à la porte du palais de l'archevêque, ou dans les lieux par lesquels il devait passer. Le Saint en prenait soin, et souvent il en nourrissait jusqu'à trois cents à la fois.

Dérouog, un des rois d'Irlande, avait offensé Henri II; Laurent fit un voyage en Angleterre, dans l'espérance de parvenir à les réconcilier; mais Henri ne voulut point entendre parler de paix, et il s'embarqua pour la Normandie immédiatement après l'arrivée du Saint. Laurent se retira dans le monastère d'Abingdon, où il passa trois semaines. Il partit ensuite pour la France, afin de faire de nouvelles tentatives auprès du roi d'Angleterre. Henri persista toujours dans son refus. Il se laissa cependant toucher à la fin, et Laurent obtint tout ce qu'il demandait. Le roi s'en rapporta même à lui sur les conditions.

Après avoir rempli la commission que la charité lui avait fait entreprendre, il tomba malade, et la fièvre qui le prit en chemin l'obligea de s'arrêter en route. Il se retira dans le monastère des chanoines réguliers de la ville d'Eu, qui est à l'entrée de la Normandie. Cette maison, qui était alors une dépendance de l'abbaye de Saint-Victor de Paris, appartient aujourd'hui à la congrégation de France. Le Saint dit en y entrant : *C'est là le lieu de mon repos pour toujours; j'y demeurerai, parce que je l'ai choisi.* Il se confessa à l'abbé, qui lui administra l'Extrême-Onction et le saint Viatique. Quelqu'un lui ayant proposé de faire son testament, il répondit : « De quoi me parlez-vous? Je remercie » Dieu de n'avoir pas un sou dans le monde dont je » puisse disposer. » Il mourut le 14 novembre 1181, et fut enterré dans l'église de l'abbaye. Thiebaud, archevêque de Rouen, et trois autres commissaires firent, par ordre du pape Honorius III, une information juridique sur plusieurs miracles opérés par l'intercession du saint archevêque de Dublin, et envoyèrent leur procès-verbal à Rome. Honorius canonisa le serviteur de Dieu en 1226, et il parle, dans sa bulle, de sept morts ressuscités. L'année suivante, le corps de saint Laurent fut levé de terre. La châsse qui le renferme se garde encore dans l'abbaye de Notre-Dame d'Eu, et est placée au-dessus du grand autel. On a donné quelques petites portions de ses reliques à d'autres églises. Celle de l'abbaye, où reposent les corps de plusieurs comtes d'Eu, de Ponthieu, etc., ainsi que ceux de plusieurs princes de la maison de Bourbon, est présentement divisée en deux vastes églises, dont l'une sert de paroisse et porte le nom de saint Laurent, qui est le principal patron de la ville. On y célèbre tous les ans trois fêtes en son honneur : l'une au mois de novembre, l'autre au mois d'août, et la troisième au mois de mai. A quelque distance de la ville est une chapelle bâtie à l'endroit où le clergé et les magistrats allèrent le complimenter lorsqu'ils eurent appris son arrivée. La ville d'Eu est remplie de monuments qui attestent sa vénération pour saint Laurent, et on n'y en voit plus aucun de Henri II, qui l'honora souvent de sa présence.

Si la vertu, le zèle, les prières et les miracles de saint Laurent ne touchèrent point plusieurs pécheurs endurcis, dont il désirait la conversion, nous ne devons pas nous en étonner. Nous savons que la plupart des Juifs, surtout des pharisiens, refusèrent d'écouter le Sauveur du monde. Si les travaux d'un pasteur étaient toujours suivis du succès, il ne pra-

tiquerait pas la patience qui conduit à la perfection et qui mérite la couronne. La perversité, la malice, l'opiniâtreté des pécheurs ne doit donc ni le troubler, ni le décourager. Plus leur aveuglement est grand, plus leurs maladies spirituelles paraissent désespérées, plus il est obligé de les supporter avec patience, et de prier avec ferveur pour leur salut. Il peut toujours espérer, tant que Dieu les laisse sur la terre. Peut-être n'aura-t-il pas toujours l'occasion d'exhorter; peut-être même la prudence le forcera-t-elle de dissimuler le mal pour un temps. Qu'il se prosterne alors devant le Père des miséricordes, et qu'il demande la conversion des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ.

SAINT DUBRICE, ÉVÊQUE EN ANGLETERRE.

VERS L'AN 512.

Au milieu de la corruption qui régnait parmi les anciens Bretons, avant l'invasion des Anglo-Saxons, Dieu suscita de saints pasteurs, qui, par leurs discours et leurs exemples, exhortaient leurs compatriotes à la pénitence. De ce nombre fut Dubrice, qui fit du South-Wales le principal théâtre de son zèle (1). Il était né dans l'île de Miserbdil, près la rivière du Guy, que les uns prennent pour l'Avon, dans les comtés de Warwick et de Worchester, et les autres pour la Wye, dans le pays de Galles. Quoi qu'il en soit, tous s'accordent à dire que le Saint se fit d'abord connaître dans la province appelée aujourd'hui Warwick; qu'il y expliqua sept ans les Écritures à Hentlau sur l'Avon, et qu'il ouvrit ensuite une seconde école à Moch-res sur la rivière de Wye, qui arrose les provinces de Brecknock, de Raddor et de Montmouth. Il lui vint des disciples de toutes les parties de la Bretagne, et il en compta jusqu'à mille. De ce nombre furent saint Samson, saint Théliau, et un grand nombre d'autres qui, s'étant rendus célèbres par leurs vertus et leur science, méritèrent d'être élevés à l'épiscopat. Les soins qu'il donnait à ses disciples ne l'empêchaient pas de s'occuper de sa propre sanctification et d'écouter le Saint-Esprit dans la solitude de l'oraison. Il fut sacré évêque de Landaff, par saint Germain, dans un synode tenu vers l'an 446. Lorsqu'on le transféra au siége archiépiscopal de Caërleon en 495, il eut saint Théliau pour successeur à Landaff. Dans un synode tenu à Brévi, en 512, il se démit de son archevêché en faveur de saint David, et se retira dans l'île de Barsey ou d'Euly, sur la côte de la province de Caërnarvon. Il y mourut peu de temps après, et y fut enterré. On lit dans Camden et dans d'autres auteurs, que vingt mille Saints, c'est-à-dire vingt mille ermites ou religieux furent enterrés dans la même île. Les reliques de saint Dubrice furent transférées depuis à Landaff.

Voyez les *Annales* d'Alford, l'itinéraire de Léland et la vie de saint Dubrice, que quelques auteurs prétendent avoir été écrite sur le registre de Landaff, de la propre main de saint Théliau. Nous avons une autre vie du Saint, qu'un moine bénédictin de Glocester écrivit en 1120, et que Warton a donnée dans son *Anglia Sacra*, t. II p. 654. Voyez aussi Ussérius, *Antiq. Brit.* p. 12, 238, 321; et D. Morice, *Hist. de Bret.* t. I, note 29, p. 957.

---

(1) On lit dans les antiquités du comté de Warwick par Dugdale, que saint Dubrice fixa quelque temps son siége épiscopal à Warwick; que, durant le temps qu'il y résida, il faisait des retraites fréquentes dans une agréable solitude sur le bord de l'Avon, environ à un mille de Warwick, laquelle fut depuis appelée Guy's-Cliff; qu'il y bâtit un oratoire, non sous l'invocation de sainte Marguerite, comme Camden l'avance, mais sous celle de sainte Marie-Magdeleine. Le même auteur cite les archives et une histoire manuscrite de Jean Rouss ou Ross, chapelain de ce lieu sous Édouard VI. On trouve dans cette histoire, que Hearne a publiée, des anecdotes curieuses; mais il y a aussi beaucoup de fables et de faits qui ne sont appuyés que sur des conjectures.

Guy's-Cliff a été ainsi appelé de Guy, fameux champion anglais, qui fit des prodiges de valeur contre les Danois, sous le règne d'Athelstan. On l'appelle communément comte de Warwick. On donnait cependant alors le titre d'calderman au principal gouverneur ou magistrat, et celui de comte ne fut introduit qu'après les Danois. Ses exploits ont été défigurés par les romanciers, ainsi que ceux du roi Arthur et de plusieurs autres anciens héros. Il renonça depuis aux honneurs et aux richesses, se mit sous la conduite d'un saint ermite qui vivait dans le lieu dont nous parlons, et passa le reste de ses jours dans la pénitence. Il mourut dans une cellule située dans le voisinage, en 929, à l'âge de 70 ans.

La tour de Guy à Warwick a été ainsi appelée de Guy-Beauchamp, comte de Warwick. On lui attribue faussement les monuments des autres comtes qui faisaient leur résidence dans cette tour, laquelle était une place forte, et que sa situation rendait fort avantageuse dans les guerres civiles. Guy-Beauchamp se fit aussi ermite.

D'autres ermites servirent Dieu dans la même solitude. On y voit encore des cellules et des croix taillées dans le roc.

Richard Beauchamp fonda une chapellenie à Guy's-Cliff, et Henri VI confirma cet établissement. L'église existe encore; mais elle sert à retirer les bestiaux, qui salissent de leurs ordures l'endroit même où était le grand autel. On voit dans la nef deux grandes statues de pierre; l'une représente Guy, et l'autre Colborn, fameux champion danois que Guy tua dans un combat singulier près de Winchester.

SAINT RUF, PREMIER ÉVÊQUE D'AVIGNON.

TROISIÈME SIÈCLE.

Il paraît que saint Ruf était Romain de naissance et qu'il florissait dans le troisième siècle. Quant aux actions de sa vie, elles nous sont inconnues. Il est nommé sous le 12 novembre dans les martyrologes de Bède, d'Adon, d'Usuard, et dans le romain; mais on célèbre sa fête à Avignon le 14 du même mois. On gardait ses reliques dans la cathédrale d'Avignon. Une célèbre congrégation de chanoines réguliers portait son nom (1).

Voyez les martyrologes, et *Gallia Christ. nova.*, t. I, *col.* 796.

SAINT SAENS,

ABBÉ AU PAYS DE CAUX EN NORMANDIE.

VERS L'AN 689.

Saint Philibert, abbé de Jumiéges, envoya quelques-uns de ses religieux en Irlande pour diverses œuvres de charité. Sinodius ou Saens, jeune Irlandais, fut si touché de leurs vertus, qu'il vint en France avec eux. Il entra dans le monastère de Jumiéges, et y prit l'habit. Il porta au plus haut degré de ferveur la mortification et l'humilité que l'on pratiquait dans cette maison, et il devint le modèle des Saints qui l'habitaient. La renommée le fit connaître à saint Ouen, archevêque de Rouen, et à la cour du roi Thierry III. Le prélat, aidé des libéralités du prince, fonda un nouveau monastère dans le pays de Caux, vers l'an 674, et voulut que saint Saens en fût le premier abbé. Il eut pour lui une tendre amitié; il le consultait dans les affaires les plus difficiles, et il le pria de l'accompagner dans un voyage de dévotion qu'il fit à Rome. Saint Saens mourut vers l'an 689. Son abbaye fut détruite au neuvième siècle, durant les guerres des Normands. Il y avait un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Vandrille, lequel portait le nom du Saint, ainsi que le bourg où il était situé et qui est à six lieues de Rouen. Outre ce prieuré, il y en avait un autre de Bénédictines. C'était en dernier lieu une abbaye de Cisterciennes, dite de *Notre-Dame de Saint-Saens.*

Voyez Ménard, *Observ. in Martyr. Ben.* p. 747, les vies de saint Ouen et de saint Philibert; Trigan, *Hist. Eccl. de Normandie*, t. I p. 261.

---

† SAINT ALBÉRIC ou ALBRIC,

ÉVÊQUE D'UTRECHT.

VERS L'AN 783.

Après la mort du saint abbé Grégoire, son neveu Albéric, qu'on nomme aussi quelquefois Albert, lui succéda dans la charge pastorale (2), comme dans sa vigilance, ses travaux et son zèle pour l'instruction de la jeunesse. On compta parmi ses principaux disciples Ludger, qu'il ordonna prêtre et qu'il envoya avec d'autres missionnaires pour extirper l'idolâtrie des Frisons. Il l'établit prédicateur dans le pays d'Oostergoo, dans la Frise occidentale, dans le même lieu où saint Boniface reçut la couronne du martyre.

Albéric mourut le 21 août vers l'an 783, lors de la révolte de Witikind, chef des Saxons. Selon l'opinion commune il fut enterré, ainsi que son prédécesseur, dans l'église de Saint-Sauveur à Utrecht. Cependant Heda et Molanus disent que ces prélats ont été inhumés à Susteren, dans l'abbaye de filles,

(1) La règle établie à Metz par saint Chrodegand fut reçue par la plupart des cathédrales de France dans le onzième siècle. Elle prescrivait la vie commune, sous des constitutions particulières, et l'obéissance à un supérieur; mais on l'abandonna peu à peu. Les chanoines d'Avignon entre autres cessèrent de la suivre. Quatre d'entre eux nommés Kamald, Odilius, Pontius et Durand, se retirèrent, du consentement de Benoît leur évêque et de leurs confrères, dans l'église de Saint-Juste, située auprès des murailles de la ville, et où l'on gardait les reliques de saint Ruf. L'évêque, le chapitre, et Bérenger, comte d'Avignon, leur cédèrent cette église par un acte daté du premier janvier 1038. Plusieurs chanoines fervents de différentes églises se joignirent bientôt à eux. Telle fut l'origine de la congrégation des chanoines réguliers, dite de Saint-Ruf. Elle a donné à l'Église quatre papes, plusieurs grands évêques et un nombre considérable de personnes distinguées par leurs vertus et leur savoir. Elle eut bientôt des établissements en France, en Italie, en Espagne, dans le Nord, en Grèce, à Tunis et à Alger. Sous le pontificat d'Adrien VI, un Anglais, qui avait été religieux de cet ordre et abbé de Saint-Ruf, fonda une maison du même ordre en Norwège, où il fut envoyé en qualité de légat. Les monastères de saint Ruf, près d'Avignon, ayant été détruits par les Albigeois, les chanoines allèrent, en 1140, s'établir dans un prieuré qu'ils possédaient à Valence en Dauphiné. Cette maison devint le chef-lieu de l'ordre, qui a toujours été gouverné par un abbé régulier. La congrégation de Saint-Ruf, n'ayant plus dans ces derniers temps un nombre suffisant de sujets pour fournir à la conventualité, fut supprimée. Les biens du chef-lieu furent unis; savoir, ceux de la mense abbatiale à l'évêché, et ceux de la mense conventuelle à la cathédrale de Valence. Voyez Miræus, *Orig. August.* c. 11; Colombi, *de Episc. Valent. et Dien. et de orig. ord. S. Ruf.* Chorier, *Histoire du Dauphiné*, t. II l. 2; De Catelan, *Antiq. de l'église de Valence*, p. 209, etc.

(2) Saint Grégoire était Français d'origine; et on devrait en conséquence rejeter entièrement l'opinion non fondée de quelques écrivains qui disent que saint Albéric était Anglais. — Voyez *Acta SS. ad* 26 *Martii*, pag. 645, in not. ad cap. 2.

fondée par saint Willibrord, dotée par le roi Zwendebold.

Voyez *Molani nat. SS. Belgii*, p. 254; *Heussenii Batavia sacra*, part. I p. 95; et Paquot, *Mém.* t. I p. 161. On trouve dans Miræus (*Diplom. Belg.* t. I p. 245) un diplôme de Charlemagne donné en 780, par lequel il fait « donation à l'église » de Saint-Martin à Utrecht, où le vénérable prêtre et prélat » Albéric est supérieur, du lieu appelé *Liesduine* (3), » qui comprenait tout le territoire de Eems. On pourrait conclure de cette pièce qu'Albéric n'était pas encore sacré évêque en 780, quoiqu'on prétende qu'il ait reçu l'ordination épiscopale à Cologne.

SAINT SÉRAPION,

RELIGIEUX DE LA MERCY, MARTYR A ALGER.

Tiré du Suppl. de Ch. Butler, par l'abbé Tresvaux.— Voyez l'histoire de l'ordre sacré, royal et militaire de Notre-Dame de la Mercy, rédemption des captifs, par les pères de la Mercy de la congrégation de Paris, 1 v. in-folio, Amiens 1685. Voyez aussi les leçons de l'office du Saint dans le propre de son ordre, et Benoît XIV, *de beatificatione servorum Dei*, etc., livre 2, chap. 24.

L'AN 1240.

Ce saint religieux vint au monde vers la fin du douzième siècle. Il était Anglais de naissance et suivit d'abord la carrière des armes. Le désir de combattre les ennemis de la foi le conduisit en Espagne, à la suite du duc d'Autriche, à l'époque où le pape Innocent III fit publier une croisade contre les Maures; mais il arriva trop tard pour prendre part à cette guerre, qui se termina par une victoire éclatante (1) que remporta sur les Mahométans Alphonse IX, roi de Castille. Sérapion, trompé dans son espoir, s'engagea au service de ce monarque et y passa plusieurs années. Un jour qu'il sortait de l'église, il rencontra dans la rue deux religieux de la Mercy, dont l'ordre venait d'être récemment institué par saint Pierre Nolasque. Les réponses qu'ils firent aux questions qu'il leur adressa le touchèrent tellement, qu'il résolut d'abandonner le parti des armes et de se consacrer à Dieu dans ce nouvel institut.

Il y fut reçu par le saint fondateur, qui lui communiqua tellement son esprit, que Sérapion devint bientôt un religieux parfait. On remarquait surtout en lui une grande sobriété, une ardeur soutenue pour la mortification, beaucoup d'attrait pour l'oraison et un zèle infatigable pour les esclaves. Sa sagesse et sa prudence le firent choisir plusieurs fois pour aller chez les infidèles traiter la rédemption des captifs; il s'acquitta avec succès de cette mission délicate. Saint Pierre Nolasque crut pouvoir lui confier ensuite la direction des novices, emploi dans lequel le serviteur de Dieu montra combien il était capable de conduire les âmes à la perfection. Parmi ses disciples, il compta l'illustre coufesseur saint Raymond Nonnat, avec lequel il s'entretenait souvent de la gloire et du bonheur du martyre. Ces deux âmes généreuses s'y excitaient l'une l'autre, et regardaient ce genre de mort comme le plus propre à leur assurer la possession de Jésus-Christ, qui était l'unique objet de tous leurs désirs.

L'espoir d'établir son ordre en Angleterre détermina Sérapion à retourner dans sa patrie; mais Henri III y régnait alors; et ce monarque, que l'histoire nous représente comme faible et malheureux pendant presque tout le cours de son règne, ne voulut pas favoriser une bonne œuvre qui cependant devait être si utile pour un peuple de navigateurs. Ce ne fut pas sans avoir couru de grands dangers que le saint religieux put parvenir jusqu'à Londres. Dans la traversée, il fut pris par des corsaires qui le dépouillèrent et le maltraitèrent. Son zèle l'ayant porté à les reprendre des blasphèmes qu'ils proféraient à tout moment et des désordres auxquels ils se livraient, ils s'irritèrent tellement contre lui, à cause de ses sages remontrances, qu'ils délibérèrent de le pendre au grand mât. Ils l'accablèrent de coups, et le croyant mort, ils le jetèrent à la mer. Dieu, qui l'assista visiblement dans cette circonstance, lui donna la force de gagner le rivage.

De l'Angleterre Sérapion passa en Irlande, où la haute idée que l'on conçut de ses vertus fit qu'on le traita avec un respect dont son humilité fut alarmée. Il quitta bientôt ce pays, après y avoir opéré un miracle, qui fut la résurrection du fils de l'un des principaux de l'île. Il se rendit ensuite en Écosse, et se présenta à la cour. La liberté évangélique avec laquelle il blâma les désordres qu'il y remarqua déplut à Guillaume dit le Lion, alors régnant. Il n'en fallut pas davantage pour attirer des persécutions au serviteur de Dieu, et pour l'obliger de retourner en Espagne.

(3) *Domanus ad basilicam* S. MARTINI, *quæ est constructa in Trajecto veteri.... ubi venerabilis vir* ALBERICUS *Presbyter atque electus Rector præesse videtur... villam nostram, nuncupante* LUSIDUNA, etc.

(1) Cette victoire fut le résultat d'une bataille fameuse qui se donna le 16 juillet 1212, dans un lieu appelé *Las Navas* de Tolosa. Les chrétiens y tuèrent plus de cent mille Maures et en firent un plus grand nombre prisonniers, tandis qu'ils ne perdirent que trente hommes environ. La protection du ciel, contre les efforts des infidèles, fut si visible dans cette rencontre, que l'Église d'Espagne en célèbre encore chaque année la mémoire par une fête qui est du rit double majeur et connue sous le nom du triomphe de la sainte Croix.

De nouveaux travaux attendaient le saint religieux. Son supérieur saint Pierre Nolasque, qui le reçut avec joie, l'envoya au bout de quelques jours en rédemption à Alger, avec un autre frère. Ils n'emportèrent avec eux que de faibles aumônes et ne purent racheter que quatre-vingt-sept esclaves espagnols. Ceux des autres nations, désolés de voir leur esclavage se prolonger, vont trouver Sérapion, et lui font une peinture affreuse de leur horrible situation, lui représentent les injures, les outrages et les tourments atroces auxquels ils sont exposés de la part de leurs maîtres barbares, le danger qu'ils courent de perdre la foi et la tentation qu'ils éprouvent d'apostasier, au moins extérieurement. Il n'en fallait pas tant pour toucher son cœur et l'attendrir sur le sort de ces infortunés chrétiens; la crainte de les voir renier Jésus-Christ était surtout ce qui l'occupait le plus. Pour prévenir un si grand malheur, il fut convenu entre le Saint et son compagnon, nommé Béranger, que celui-ci retournerait en Europe avec les Espagnols rachetés, qu'il y recueillerait de nouvelles aumônes, et que lui demeurerait à Alger pour y consoler les pauvres esclaves. Le serviteur de Dieu se dévoua donc à cette bonne œuvre si périlleuse, et il eut la consolation d'affermir tellement dans la foi ceux dont le salut lui causait tant de sollicitudes, qu'ils se montrèrent préparés à tout souffrir, et même la mort, plutôt que de renoncer à leur religion. Des Maures, touchés de sa charité, embrassèrent le christianisme. Mais ces conversions excitèrent la fureur du roi d'Alger, qui, pour l'empêcher de gagner de nouvelles âmes à Jésus-Christ, le fit jeter dans une obscure prison, où le saint religieux ne cessa pas de louer Dieu à haute voix; pendant les rudes bastonnades qu'il recevait, il ne craignait pas même de manifester son horreur pour la secte impie de Mahomet. Le roi, en ayant été informé, prononça contre lui une sentence de mort. Aussitôt il fut livré à la fureur de la populace, qui l'insulta de mille manières; puis on l'attacha à deux poteaux un peu éloignés, le bras droit et le pied gauche à l'un, le bras gauche et le pied droit à l'autre, donnant à son corps par cette posture violente la forme d'une croix. Ses bourreaux ne se contentèrent pas de ce tourment; afin de multiplier ses douleurs, il le coupèrent par morceaux. Au milieu de ces horribles souffrances, le saint martyr se tenait recueilli en Dieu, auquel il offrait ses maux avec des actions de grâces, le priant pour les pauvres chrétiens captifs que sa mort rendait inconsolables et demandant pour eux la résignation dans leurs peines. C'est en produisant ces actes de charité que ce fidèle imitateur de Jésus-Christ expira et alla recevoir dans le ciel la couronne immortelle qu'il avait méritée par sa constance. Sa bienheureuse mort arriva en 1240.

Plusieurs miracles opérés par l'intercession de saint Sérapion prouvèrent son crédit auprès de Dieu et contribuèrent à étendre son culte dans toute l'Espagne. Ce culte fut approuvé par Benoît XIII, le 14 juillet 1728. Son nom a été inséré dans le martyrologe romain, publié par l'autorité de Benoît XIV.

---

† LE B. JEAN LICCIS,

RELIGIEUX DE L'ORDRE DE SAINT-DOMINIQUE.

L'AN 1511.

Ce serviteur de Dieu naquit de parents pauvres, vers l'an 1397, dans une ville du diocèse de Palerme en Sicile. A l'âge de six mois, il perdit sa mère, et l'indigence de son père le privant des soins d'une nourrice, il n'eut d'autre aliment que du jus de grenades, jusqu'au moment où une femme pieuse, touchée de l'état d'épuisement dans lequel il était réduit, se chargea de l'allaiter, et reçut aussitôt la récompense de sa bonne action; car le mari de cette femme qui était obligé de garder le lit, parce qu'il était impotent, n'eut pas plutôt touché l'enfant qu'il se trouva délivré de son infirmité. Jean, dès son bas âge, se livra avec ardeur à la prière, jeûnait fréquemment et traitait rudement son corps. Parvenu à un âge plus avancé, il se rendit à Palerme, où, à la persuasion du B. Pierre de Gérémia, célèbre religieux de Saint-Dominique, il entra dans cet ordre, qu'il honora bientôt par ses vertus. Après avoir fait avec ferveur son noviciat, il fut admis à prononcer ses vœux, puis se livra aux études avec un grand succès, et enfin ses supérieurs le chargèrent d'annoncer la parole de Dieu. Il s'acquitta de cet emploi avec tant de bénédictions, et son éloquence était si puissante, qu'il excitait à la componction les cœurs les plus endurcis, et qu'il arrachait des larmes de repentir aux pécheurs les plus insensibles.

La charité de ce saint religieux pour le prochain, et son empressement à se rendre utile à tous lui gagnaient l'affection publique. A cette bienveillance chrétienne il joignait une tendre piété, qui se manifestait surtout lorsqu'il célébrait les saints mystères, pendant lesquels il répandait habituellement des larmes abondantes. Fidèle serviteur de la Sainte-Vierge, il contribua beaucoup à propager la dévotion du Rosaire. Sa ville natale ne possédant pas de couvent de frères prêcheurs, Jean, sans

autre appui que la Providence, entreprend d'en construire un, et, malgré plusieurs obstacles, il en vient heureusement à bout. Son mérite le rendait digne de gouverner ses frères; aussi fut-il longtemps prieur de la maison qu'il avait établie. Il devint ensuite provincial de Sicile, poste important qu'il occupa pendant plusieurs années et dans lequel il se fit remarquer par son zèle pour la discipline, sa grande prudence et sa tendre charité. Il vécut jusqu'à l'âge de cent quinze ans; arrivé au terme de cette longue carrière, il rendit paisiblement son âme à son créateur, au mois de novembre 1511, en baisant son crucifix et en produisant les actes d'amour de Dieu les plus fervents. On avait de sa sainteté une si haute idée, que, pendant trois jours que son corps resta exposé avant d'être inhumé, il se fit un concours extraordinaire de peuple qui venait vénérer la dépouille mortelle du Bienheureux. De nombreux miracles, opérés par son intercession, portèrent les fidèles à lui rendre un culte public, qui fut approuvé par Benoît XIV, le 25 avril 1753.

Tiré du Suppl. de Ch. Butler, par l'abbé Tresvaux. — Voyez les leçons du Bienheureux dans le bréviaire dominicain.

---

15 NOVEMBRE.

SAINTE GERTRUDE,

ABBESSE DE L'ORDRE DE SAINT-BENOÎT.

Tiré de ses révélations, et de sa vie composée d'après cet ouvrage, par D. Mège. Voyez aussi Cave, *Hist. Litt.* t. II p. 301, et surtout la vie de la Sainte, par Campacci, prêtre séculier de Venise, laquelle a été imprimée en cette ville en 1748, in-4°.

L'AN 1334.

Sainte Gertrude, issue d'une famille illustre, naquit à Eisleben ou Islèpe, au comté de Mansfeld, dans la Haute-Saxe. Elle était sœur de sainte Mechtilde. On la mit à l'âge de cinq ans chez les Bénédictines de Rodesdorf. Elle prit depuis l'habit dans cette maison, dont elle devint abbesse en 1294. L'année suivante elle se chargea du gouvernement du monastère de Heldefs, où elle se retira avec ses religieuses. Elle avait appris le latin dans sa jeunesse, ce que faisaient alors les personnes de son sexe qui se consacraient à Dieu dans la retraite, et elle parvint à bien écrire en cette langue. Elle avait aussi une connaissance peu commune de l'Écriture et de toutes les sciences qui ont la religion pour objet; mais la prière et la contemplation furent toujours son principal exercice, et elle y donnait la plus grande partie de son temps. Elle aimait surtout à méditer sur la passion et sur l'Eucharistie, et elle ne pouvait alors retenir les larmes qui coulaient malgré elle de ses yeux avec abondance. Lorsqu'elle parlait de Jésus-Christ et des mystères de son adorable vie, c'était avec une telle onction et de si vifs transports d'amour, qu'elle ravissait ceux qui l'entendaient. Elle était habituellement favorisée des dons extraordinaires que produit quelquefois l'union divine dans la prière; les ravissements et les extases lui étaient, pour ainsi dire, familiers. Un jour qu'on chantait à l'église ces paroles : *J'ai vu le Seigneur face à face*, elle vit comme une face divine d'une éclatante beauté, dont les yeux percèrent son cœur et remplirent son âme et son corps de délices qu'aucune langue ne pourrait exprimer (1).

L'amour divin qui la brûlait et la consumait, paraissait être l'unique principe de ses affections et de ses actions. De là ce crucifiement entier au monde et à toutes ses vanités. Elle domptait sa chair et détruisait en elle tout ce qui pouvait s'opposer au règne parfait de Jésus-Christ, par la pratique de l'obéissance et du renoncement à sa propre volonté, par les veilles, les jeûnes et l'abstinence. Elle y joignait une humilité profonde et une douceur inaltérable. Ce fut là le fondement de ces vertus admirables dont il plut au Seigneur de l'orner, et de ces grâces signalées dont il voulut bien la combler.

Quelque distinguée qu'elle fût par ses qualités personnelles et par les dons de la grâce, elle ne s'occupait que de la vue de ses imperfections, de sa bassesse et de son néant. Elle désirait que les autres la méprisassent autant qu'elle se méprisait elle-même, et elle avait coutume de dire qu'un des plus grands miracles de la bonté divine était qu'elle fût encore soufferte sur la terre. Loin d'être éblouie par la qualité de supérieure, elle se comportait comme si elle eût été la dernière servante du monastère; elle se jugeait même indigne d'approcher des sœurs. Son amour pour la contemplation ne lui faisait point négliger les devoirs communs. Elle avait soin encore de pourvoir à tous les besoins de ses filles, tant pour le corps que pour l'âme. Aussi les voyait-elle avec plaisir faire de nouveaux progrès dans les voies intérieures de la perfection.

Son amour pour Jésus-Christ lui faisait aimer tendrement la Sainte-Vierge, et chaque jour elle exprimait sa dévotion envers la Mère de Dieu en réclamant sa protection. Les âmes qui souffrent en

(1) *Insin. Divin.* l. 2, c. 22.

purgatoire étaient aussi l'objet de sa charité : elle demandait sans cesse à Dieu qu'il les fit entrer par sa miséricorde dans un lieu de rafraîchissement et de paix.

Sainte Gertrude a tracé le vrai portrait de son âme, dans le livre de ses *Révélations*. C'est le récit de ses communications avec Dieu et des transports de son amour. Cet ouvrage, après ceux de sainte Thérèse, est peut-être le plus utile aux contemplatifs, et le plus propre à nourrir la piété dans leurs âmes (2). La Sainte propose divers exercices pour conduire à la perfection. Ce qu'elle prescrit pour la rénovation des vœux du baptême a pour objet de porter l'âme à renoncer entièrement au monde et à elle-même, à se consacrer au pur amour de Dieu, à se dévouer à l'accomplissement de sa volonté en toutes choses. S'agit-il de la conversion d'une âme à Dieu, du renouvellement des saints engagements qu'elle a contractés avec le céleste Époux, de la consécration d'elle-même au Sauveur, par le lien inviolable de l'amour? Elle développe sur tous ces points les maximes les plus sublimes et les plus solides. Elle demande à Dieu de mourir absolument à elle-même pour être ensevelie en lui, en sorte que lui seul connaisse son tombeau, et qu'elle n'ait plus d'autres fonctions que celles de l'amour, ou celles que l'amour dirige. Ces sentiments sont répétés avec une variété admirable en divers endroits de l'ouvrage. Dans la dernière partie, la Sainte s'arrête principalement aux brûlants désirs d'être au plus tôt unie à l'objet de son amour dans la gloire éternelle; elle prie son Sauveur par toutes ses souffrances et par son infinie miséricorde, de la purifier de ses souillures et de toutes les affections terrestres, afin qu'elle puisse être admise en sa divine présence. Les soupirs par lesquels elle exprime l'ardeur de ses désirs pour être unie à son Dieu dans la béatitude, sont pour la plupart si célestes, qu'on les croirait moins d'un mortel que d'un habitant des cieux. C'est ce qu'on remarque particulièrement dans les exercices où elle conseille à l'âme dévote de prendre quelquefois un jour pour s'occuper sans interruption de la louange et de l'action de grâces, afin de suppléer aux défauts qui peuvent journellement se glisser dans l'accomplissement de ce double devoir, et de s'associer dans cette fonction, aussi parfaitement qu'il est possible, aux esprits célestes. Elle veut aussi que pour suppléer aux défauts qui n'accompagnent que trop souvent notre amour pour Dieu, l'âme emploie de temps en temps un jour entier à produire les actes les plus fervents de cette vertu.

Que n'aurions-nous pas à dire de la chasteté de sainte Gertrude? Aucune épouse de Jésus-Christ n'a jamais porté plus loin les précautions propres à conserver la pureté de l'âme et du corps. Il serait également trop long de rapporter tous les traits qui ont caractérisé sa confiance en Dieu. Elle ne voulait recevoir aucune consolation humaine, et elle attendait avec patience qu'il plût au Seigneur d'accomplir ses désirs; elle se réjouissait dans l'espérance et dans l'amour durant les temps d'épreuves. Être visitée du Saint-Esprit, souffrir la privation de ces visites, boire dans le calice de la passion du Sauveur, être dans la joie ou dans l'affliction, c'était pour elle une même chose, parce qu'elle était pleinement résignée à la volonté de Dieu.

Enfin arriva le moment où elle fut réunie pour toujours à son céleste époux; elle mourut en 1334, après avoir été quarante ans abbesse (3). Sainte Mechtilde, sa sœur, était morte quelque temps auparavant. Sa dernière maladie ne fut à proprement parler qu'une langueur de l'amour divin, tant furent délicieuses et ineffables les consolations dont son âme fut alors inondée. Plusieurs miracles attestèrent combien sa mort avait été précieuse devant le

(2) Le livre des *Révélations* de sainte Gertrude a été imprimé plusieurs fois. On doit distinguer les éditions données par Lanspergius, chartreux, qui mourut à Cologne en 1539, et par le célèbre Blosius, restaurateur de l'abbaye de Liessies, qui refusa l'archevêché de Cambrai, et mourut en 1566. Le même livre a été réimprimé à Paris en 1662, in-8°, sous ce titre, *Insinuationes divinæ Pietatis*, etc. Il reparut dans la même ville deux ans après, in-12, sous un titre un peu différent, et que nous rapporterons en entier : *Sanctæ Gertrudis V. Abbatissæ Ord. S. Benedicti Insinuationum divinæ pietatis Exercitia*. L'édition de 1662 est de D. Nicol. Canteleu, et celle de 1664 de D. Ant. Jos. Mège, religieux de la congrégation de Saint-Maur. En 1676, D. Mège fit imprimer aussi à Paris, in-8°, une traduction française de la vie et des révélations de sainte Gertrude.

On peut voir, sur les révélations attribuées à notre Sainte, Amort, chanoine régulier de la congrégation de Saint-Jean-de Latran, *Lib. de Revelationibus privatis, Augustæ Vindelis*. 1744, in-4°, à p. 49 ad p. 162.

(3) L'empereur Rodolphe I, de Hapsbourg, mourut en 1291; sainte Gertrude se mit en prières pour demander à Dieu un successeur de sa main, et Adolphe de Nassau fut élu le 2 janvier 1292, la Sainte n'étant point encore abbesse. *Insinuat.* l. 1, c. 3. Il paraît d'ailleurs par ses écrits qu'elle gouverna son monastère pendant quarante ans; d'où il suit qu'il faut corriger les dates assignées par Cave, D. Mège, etc. Voyez Campacci et Légipont.

L'empereur Rodolphe, ayant fait la conquête d'Autriche, donna l'investiture de ce duché à son fils Albert. C'est depuis ce temps-là que la maison des comtes de Hapsbourg, descendue des comtes de Thierstein, a porté ce nouveau titre. Albert I d'Autriche fut élu empereur après Adolphe de Nassau en 1298.

Seigneur. Il y a un office en son honneur dans le bréviaire romain, sous ce jour. Le *Lipsonographia*, ou catalogue des reliques qui se gardent dans le palais électoral de Brunswich-Lunebourg (4), fait mention d'une belle châsse qui renferme celles de sainte Gertrude.

Les exercices, par lesquels sainte Gertrude fit de si rapides progrès dans la perfection, avaient pour objet d'unir intimement son cœur à Dieu par les désirs les plus enflammés et les affections les plus pures; ils tendaient encore à écarter tous les obstacles qui auraient pu retarder cette union, en purifiant son âme par les larmes de la componction, par le renoncement aux satisfactions des sens, et par le sacrifice absolu d'elle-même. De là cette assiduité à la prière, pour obtenir la grâce de se résigner parfaitement au saint amour, en sorte qu'il ne restât plus rien d'humain en elle; qu'elle fût entièrement consumée par le feu de la charité, et que ce qu'il y avait de terrestre disparût comme la poussière que le vent emporte sans qu'elle laisse aucune trace (5). Les actes extérieurs du renoncement et de la charité, du zèle et des autres vertus, sont sans doute nécessaires; mais il faut surtout s'attacher aux exercices intérieurs par lesquels l'âme s'élève à Dieu, par l'amour, la louange, l'action de grâces, par lesquels, en un mot, elle travaille tous les jours à mourir à elle-même par de vifs sentiments d'humilité, de componction, de douceur, de patience, de mortification.

SAINT MALO,

AUSSI APPELÉ SAINT MACLOU ET SAINT MAHOUT, ÉVÊQUE D'ALETH EN BRETAGNE (1).

VERS L'AN 565.

Saint Malo était fils de Went ou Gwent; celui-ci était un seigneur breton qui vivait dans la province de Silures, laquelle porta depuis son nom, et s'appelle aujourd'hui Montmouth. Il fit bâtir Gastel-Went, présentement Chestowe, sur la rivière de Wye. Derwele sa femme était parente d'Ammon et d'Umbrafel, pères de saint Samson et de saint Magloire. Nous apprenons cette particularité des anciens actes de saint Malo (2).

Notre Saint vint au monde dans la vallée de Lann-Carvann, au comté de Glamorghan. Sa mère y était venue dans le dessein de visiter le monastère qui y avait été fondé par saint Cadoc, et dont saint Brendan était le troisième abbé. Il avait succédé depuis peu à Ellénius dans cette dignité.

Saint Malo fut baptisé par saint Brendan, qui se chargea dans la suite de le former aux sciences et à la piété. Le monastère de Lann-Carvann était devenu une école célèbre, surtout après la mort de saint Iltut. Saint Malo reçut les ordres sacrés, auxquels il fut présenté par saint Brendan. Il était prêtre lorsqu'il passa dans l'Armorique. On dit même qu'il fut sacré évêque régionnaire avant de quitter sa patrie. Il aborda dans une petite île qui n'était qu'un rocher, et où vivait un saint ermite nommé Aaron, qui était venu aussi de la Grande-Bretagne. C'est en cet endroit qu'a été bâtie la ville de Saint-Malo (3).

Quoique la ville d'Aleth fût soumise aux princes bretons de Domnonée et aux rois de France, qui professaient le christianisme, la plupart des habitants étaient encore idolâtres dans le temps dont nous parlons. Saint Malo, brûlant de zèle pour leur conversion, quitta sa solitude, et vint prêcher la foi aux infidèles du pays et au petit nombre de chrétiens qui s'y trouvaient. Il se proposait d'éclairer les uns et d'instruire les autres du véritable esprit de l'Évangile. Il commença sa mission sur la fin du règne de Judual, prince de Domnonée. Après la mort de Judual, la principauté fut partagée entre ses enfants. Judhaël, l'aîné, fut père de saint Judicaël, depuis roi de Domnonée. Haëloch ou Haëlou, le second, devint comte d'Aleth.

Saint Malo eut d'abord beaucoup à souffrir de ce prince, mais il vint à bout de dissiper les préventions qu'on lui avait inspirées, et il éprouva sa protection dans la pieuse entreprise dont il s'était chargé. Sa sainteté, soutenue par le don des miracles, triompha de l'opiniâtreté des pécheurs les plus endurcis. Il gouverna quarante ans l'église d'Aleth en qualité d'évêque. Jamais il ne cessa d'instruire par ses discours et ses exemples. Il travaillait également à sa propre sanctification par l'exercice d'une prière continuelle, ainsi que par la pratique des veilles, du jeûne et de la pénitence. Il savait mettre tous ses moments à profit. Dans ses voyages mêmes,

(4) Ce catalogue a été imprimé à Hanovre en 1713, in-fol.

(5) *Insinuat. Div.* p. 52.

(1) En latin *Machutus, Machutes, Maclovius, Macliavus.*

(2) Derwele n'était point sœur d'Ammon et d'Umbrafel, comme on le lit dans des copies interpolées des mêmes actes.

(3) Elle était séparée au sud-est de l'ancienne ville d'Aleth par un canal qui est à sec lorsque la marée est retirée, et à l'ouest et au nord par la rivière de Rance, qui vient là se jeter dans la mer. La ville de Saint-Malo est présentement jointe au continent par une petite langue de terre appelée le Sillon. La plus large des petites îles qui sont auprès est nommée Sezembre.

il parlait de Dieu ou récitait des psaumes à sa louange. Il convertit presque tous les païens de son diocèse et fit bâtir plusieurs églises. Après la mort d'Aaron, il se chargea du gouvernement du monastère qui s'était formé dans l'île, et qui était devenu fort nombreux.

Haëloch, comte d'Aleth, étant mort, quelques hommes méchants excitèrent contre lui une violente persécution; il fut même obligé d'avoir recours à la fuite pour échapper à leur fureur. Le vaisseau sur lequel on le reçut aborda sur la côte d'Aquitaine. Saint Malo gagna la ville de Saintes, où Léonce, qui en était évêque, lui donna de grandes marques de respect. Ayant été rappelé à Aleth peu de temps après, il prit des mesures pour se démettre de l'épiscopat. Il désigna saint Gudwal (4) pour son successeur, et retourna à Saintes, dans la vue de se préparer au passage de l'éternité. Il y mourut le 15 novembre vers l'an 565.

Ses reliques ont été longtemps déposées dans une église de son nom, située hors des murs de Saintes. On les transféra à Saint-Malo dans le neuvième siècle. La crainte des Normands les fit porter à Paris le siècle suivant; elles furent successivement déposées dans les églises du palais et de Saint-Magloire. Présentement elles sont en grande partie dans l'abbaye de Saint-Victor. Il y en a aussi quelques portions au séminaire de Saint-Magloire à Paris, ainsi qu'à Saint-Malo, à Saintes, à Rouen, à Pontoise, etc.

Le monastère de l'île d'Aaron fut changé en cathédrale, que desservirent des chanoines réguliers, lorsque le B. Jean de la Grille, évêque d'Aleth, y transféra le siége épiscopal, en 1141. Anne de Bretagne fortifia l'île, qui est aujourd'hui la ville de Saint-Malo, celle d'Aleth ayant été entièrement détruite (5).

Voyez la vie de saint Malo dans Surius, sous le 15 novembre; D. Lobineau, *Vies des SS. de Bretagne*, p. 126; D. Morice, *Hist. de Bretagne*, etc.

(4) Saint Gudwal était aussi originaire du pays de Galles. Il est honoré le 6 juin. Ses reliques furent portées, au dixième siècle, dans le monastère de Saint-Pierre de Gand, et elles s'y gardent avec une singulière vénération.

(5) Anne de Bretagne, qui épousa successivement Charles VIII et Louis XII, rois de France, mourut à Blois en 1514. Elle fut la mère des pauvres, et fit plusieurs fondations pieuses.

L'objet principal de cet ouvrage, qui est d'édifier les lecteurs, ne nous permet pas de passer sous silence Françoise, duchesse de Bretagne, qui vivait dans le même siècle. Elle était fille de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, et vint au monde en 1427. On l'envoya dès l'âge de quatre ans à la cour de Jean V, duc de Bretagne, dont elle devait un jour épouser le fils. Les instructions qu'on lui donna, et les exemples de piété qu'elle avait sans cesse devant les yeux, firent sur son âme les plus vives impressions. Elle épousa Pierre, fils du duc, qu'elle préféra au prince François I, son aîné, lequel succéda à son père en 1442. François étant mort huit ans après, le prince Pierre eut la souveraineté.

Françoise continua d'être fidèle à tous ses exercices de piété. C'était surtout pendant le saint Sacrifice de la messe que sa ferveur éclatait. Les douceurs qu'elle goûtait dans la prière étaient si grandes, qu'elle paraissait se faire violence lorsqu'elle quittait l'église pour aller remplir ses autres devoirs. Néanmoins elle était gaie dans le commerce de la vie, et elle savait rendre la dévotion aimable à tous ceux qui conversaient avec elle. Chaque jour elle donnait des audiences aux pauvres, qu'elle assistait par des aumônes, qu'elle consolait et instruisait par ses conseils et ses exhortations. Elle établit plusieurs hôpitaux pour les personnes attaquées de la lèpre, maladie alors commune, que les croisés avaient apportée de l'Orient.

La pieuse duchesse fut éprouvée quelque temps par la jalousie du prince son mari, que des hommes mal-intentionnés avaient prévenu; elle essuya même les plus cruels traitements de sa part; elle n'y opposa que la douceur et la patience, et par ces armes, elle triompha de la férocité de son mari. Le prince ouvrit les yeux, reconnut sa faute, devint le plus grand admirateur de sa vertueuse épouse, et se conforma depuis en tout à ce qu'elle désirait. Leur palais devint aussi régulier qu'un monastère. Tous les jours ils se levaient à quatre heures du matin; et, après avoir fait la prière dans leur oratoire, ils faisaient une heure de méditation, dont leur chapelain leur lisait le sujet. A six heures, ils entendaient la messe ensemble. Le duc allait ensuite à ses affaires. Françoise entendait toutes les autres messes, qui se disaient jusqu'à la grande, à laquelle elle assistait, soit à la cathédrale, soit à la paroisse, soit dans quelque communauté. Le reste de la journée était employé au travail, à des exercices de piété et aux œuvres de miséricorde.

La dévotion que Françoise avait pour le B. Vincent Ferrier lui faisait vivement désirer sa canonisation; aussi la sollicita-t-elle avec le plus grand zèle. Elle fit de pieuses fondations en divers lieux, notamment à Vannes et à Nantes. Le duc faisait souvent sa résidence dans la première de ces villes; mais il passait la plus grande partie de l'année à Nantes, où il avait un magnifique palais. C'était à Rennes que les ducs de Bretagne étaient couronnés et que se faisaient les cérémonies les plus solennelles. Françoise eut la douleur de voir mourir le duc son mari à Nantes, mais elle trouva de grands motifs de consolation dans les sentiments extraordinaires de piété qu'il fit paraître.

Artus III, comte de Richemont et connétable de France, fut le successeur du duc Pierre. Quoique grand oncle de son prédécesseur, il traita la duchesse douairière de la manière la plus indigne; il la dépouilla même des revenus qui lui avaient été assignés. Françoise souffrit avec patience et sans se plaindre. François II, fils de Richard, comte d'Étampes, qui devint duc de Bretagne en 1458, après la mort d'Artus, eut pour Françoise tous les sentiments qu'elle méritait, et lui rendit les arrérages de ses revenus.

La pieuse duchesse, devenue veuve, suivit son zèle pour les austérités de la pénitence et pour la pratique des conseils évangéliques. Elle méditait même le projet d'embrasser la vie religieuse. Elle passa quelque temps chez les pauvres Clarisses de Nantes. Elle se retira ensuite à son château de Rochefort; mais elle revenait quelquefois à Nantes, où elle

SAINT EUGÈNE, MARTYR.

Saint Eugène, disciple de saint Denys, premier évêque de Paris, souffrit le martyre peu de temps après son bienheureux maître, à Deuil en Parisis, et y fut enterré. On porta depuis son corps à l'abbaye de Saint-Denys. Nous lisons dans Mariana que ses reliques, du moins en partie, furent transférées l'an 1148 à Tolède en Espagne. C'est par erreur qu'on a confondu ce saint martyr avec le pieux et savant évêque de Tolède, qui a porté le même nom (1).

Voyez le nouveau bréviaire de Paris; Baillet, etc.

SAINT LÉONCE II, ÉVÊQUE DE BORDEAUX.

VERS L'AN 565.

Léonce, qu'on a surnommé le Jeune pour le distinguer d'un autre Léonce qui l'avait précédé sur le siége de Bordeaux, naquit à Saintes, vers l'an 510. Il sortait d'une des plus brillantes maisons de l'Aquitaine. Dans sa jeunesse, il servit dans la guerre contre les Visigoths en Espagne, et dans la Gaule Narbonnaise. On lui fit épouser Placidine, qui comptait parmi ses aïeux saint Sidoine et l'empereur Avit. L'intégrité de sa conduite, la pureté de ses mœurs, son amour pour la justice, sa piété, ses aumônes, le firent juger digne de l'épiscopat. Le peuple et le clergé de Bordeaux l'élurent pour pasteur, après la mort de saint Léonce I, ou l'ancien, vers l'an 541 (2). Il ne regarda plus dès-lors Placidine que comme sa sœur. C'était une femme d'une rare piété, qui ne connut plus son mari que pour participer aux bonnes œuvres qu'il entreprenait.

Léonce employa ses biens, qui étaient considérables, à construire et à doter un grand nombre d'églises, parmi lesquelles on doit distinguer celles de Saint-Martin de Tours et de Saint-Vincent d'Agen, dans ses terres, celles de Saint-Nazaire, de Saint-Denys et de la Sainte-Vierge, à Bordeaux, celle de Saint-Eutrope de Saintes, dans la ville de ce nom.

On trouve un Léonce de Bordeaux parmi les évêques qui assistèrent au quatrième concile d'Orléans. Il est probable que ce fut Léonce l'ancien. Quoi qu'il en soit, notre Saint, n'ayant pu assister au cinquième concile de la même ville, y envoya le prêtre Vincent. Il assista en personne au second et au troisième de Paris, qui se tinrent en 551 et 557. Il en assembla un de sa province à Saintes, en 565. On y déposa Émérius, évêque de cette ville, dont l'ordination n'était pas légitime, ayant été faite sans la participation du métropolitain, ce qui était contraire aux canons du dernier concile de Paris. On élut en sa place Héraclius, prêtre de Bordeaux. Lorsqu'on présenta l'acte de cette élection au roi Charibert, il entra dans une grande colère, chassa l'envoyé de sa présence, et l'exila. Il voulut qu'Émérius, qui n'avait d'autre titre qu'un décret du roi Clotaire, fût maintenu en possession du siége de Saintes, et les évêques qui avaient contribué à sa déposition furent condamnés à une amende. Cette affaire s'arrangea depuis; et saint Léonce lui-même reconnut Émérius pour évêque de Saintes. Il mourut vers l'an 565. On l'honore en ce jour à Bordeaux; mais on ne trouve point son nom dans les martyrologes. Quoique Placidius, sa femme, ait mené une vie très-sainte, il ne paraît pas qu'on lui ait jamais décerné un culte public dans l'Église.

Voyez Baillet, sous le 15 novembre; le P. Longueval, *Hist. de l'Égl. gallic.* t. II p. 464, t. III p. 11; *Gallia Christ. nova,* t. II p. 793.

---

fonda un hôpital. Elle souffrit une violente persécution de la part de son père, du roi de France, et de tous ses amis, qui voulaient lui faire épouser le prince de Savoie; mais à la longue, elle obtint qu'on ne la presserait plus sur cet article. En 1470, elle fit profession dans le monastère des Carmélites, qu'elle avait fondé près de Nantes onze ans auparavant. Elle en fut élue prieure en 1475. Le monastère fut transféré, en 1478, à Scoëts ou Coëts, près de Nantes, de l'autre côté de la rivière. Françoise d'Amboise y mourut en odeur de sainteté le 4 novembre 1485. On trouva son corps entier en 1495. On assure qu'il s'est opéré plusieurs miracles à son tombeau, que l'on visite avec une grande dévotion. Les évêques et les états de Bretagne ont souvent sollicité sa canonisation, et ils ont encore renouvelé leurs sollicitations en 1759. Voyez la vie de Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne, par M. Barin, vicaire-général de Nantes, laquelle a été imprimée à Rennes en 1704, in-12. Cet ouvrage est très-édifiant. Voyez aussi D. Lobineau, *Vies des SS. de Bretagne*, p. 314.

(1) Eugène de Tolède mourut en 657, après douze ans d'épiscopat. Ce prélat, qui se rendit recommandable par une sainteté éminente, présida au neuvième et au dixième concile de Tolède. Il est auteur de plusieurs épigrammes sur des sujets de piété et d'un poëme sur l'ouvrage de six jours, ou de la création, que le P. Sirmond publia en 1619. Saint Ildefonse, son successeur immédiat, parle de lui avec éloge.

Florès, *Spana Sagrada*, t. V, tr. 5, c. 3, p. 224, défend, avec les écrivains du pays, la tradition de l'église de Tolède, qui porte que saint Eugène dont nous parlons doit être appelé Eugène II, et que saint Eugène, disciple de saint Denys de Paris, prêcha la foi en Espagne; qu'il fut premier évêque de Tolède, et qu'il termina sa vie par le martyre dans cette ville.

(2) Il est honoré le 21 août.

SAINT PAVIN, ABBÉ DANS LE MAINE.

FIN DU SIXIÈME SIÈCLE.

SAINT PAVIN (1), né dans le Maine, quitta le monde dès sa jeunesse pour se consacrer à Dieu dans la retraite. On ne connaît point le nom du monastère dans lequel il se renferma. On l'en tira depuis pour le faire prieur de celui de Saint-Vincent, près du Mans, que saint Domnole, évêque diocésain, avait fait bâtir depuis peu. Il joignait à une sainteté éminente un talent rare pour la parole, avec le don de persuasion, en sorte que ses discours produisaient les plus grands fruits.

Saint Domnole, ayant fait bâtir un monastère avec un hôpital sous l'invocation de la Sainte-Vierge, entre la rivière de Sarthe et la terre de Beaugé, y envoya des religieux, dont il voulut que saint Pavin fût supérieur avec le titre d'abbé. Notre Saint y donna les plus grandes preuves de son humilité, de sa vigilance, de son zèle, de sa patience et de sa charité.

Il mourut le 15 novembre, sur la fin du sixième siècle. Il est nommé sous ce jour dans le martyrologe de France et dans celui des Bénédictins.

Voyez sa vie anonyme, que Mabillon a publiée avec des remarques, *sæc.* 1, *Ben.* Bulteau, *Hist. de l'ordre de Saint-Benoît*, t. I p. 273, et Baillet, sous le 15 novembre.

SAINT DIDIER,

VULGAIREMENT SAINT GÉRY, ÉVÊQUE DE CAHORS.

L'AN 654.

SAINT DIDIER naquit dans le territoire d'Albi, d'une famille noble de Gaulois, vers l'an 580. Il fut élevé avec ses deux frères, Rustique et Siagrius, à la cour de Clotaire II. Rustique, ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut fait diacre de l'église de Rodez, puis abbé ou maître de la chapelle du roi, et enfin évêque de Cahors. Siagrius fut comte d'Albi et premier magistrat de Marseille.

Didier fit de grands progrès dans les lettres, et s'acquit beaucoup de célébrité par son éloquence. Il fut fait trésorier de l'épargne, ou garde du trésor du roi, et il remplit cette charge avec un désintéressement admirable. Il vivait à la cour comme le religieux le plus exemplaire; les moments qu'il pouvait dérober à l'exercice de sa charge étaient consacrés à la prière, à la lecture des livres saints et à la méditation de la loi du Seigneur. Il s'interdisait tous les plaisirs profanes, dont le propre est de porter la corruption dans le cœur. Il s'animait de plus en plus à la vertu, par les conseils et les exemples de plusieurs saints personnages, qui étaient alors à la cour, comme saint Arnoux, saint Ouen, saint Éloi. Il se sentait encore fortifié par les instructions contenues dans les lettres que lui écrivait la pieuse Erchénéfrède, sa mère. Elle lui recommandait surtout de ne point perdre de vue la présence de Dieu, de l'aimer, de le craindre, d'éviter tout ce qui pouvait l'offenser; d'être fidèle au roi, d'aimer ceux avec lesquels il était obligé de vivre, et de les porter, par sa conduite, à glorifier le Seigneur.

Le roi Dagobert eut, comme Clotaire, son père, une grande confiance en Didier. Il le combla même de nouveaux honneurs. Il le donna pour successeur à son frère Siagrius, que la mort avait enlevé, à condition toutefois qu'il continuerait de rester à la cour. Peu de temps après, Rustique, autre frère de Didier, fut assassiné par quelques scélérats de Cahors. Un tel attentat fut puni comme il méritait de l'être. Lorsqu'on sut à Cahors que le roi verrait avec plaisir Didier succéder à Rustique, le clergé et le peuple s'empressèrent de le lui demander pour pasteur. Le brevet que le roi donna en cette occasion est trop remarquable pour que nous ne le rapportions pas.

« Dagobert, roi des Français, aux évêques, aux » ducs et à tout le peuple des Gaules. Nous devons » apporter nos soins à ce que notre choix soit » agréable à Dieu et aux hommes; et puisque le » Seigneur nous a confié le gouvernement des » royaumes, nous ne devons donner les dignités » qu'à ceux qui sont recommandables par la sa- » gesse de leur conduite, par la probité de leurs » mœurs, et par la noblesse de leur extraction. » C'est pourquoi ayant reconnu que Didier, notre » trésorier, s'est distingué par sa piété depuis sa » jeunesse, comme un véritable soldat de Jésus- » Christ, sous la livrée du monde, et que la bonne » odeur de ses mœurs angéliques et de la conduite » vraiment sacerdotale qu'il a tenue, s'est répandue » jusque dans les provinces éloignées, nous accor- » dons aux suffrages des citoyens et des abbés (2) » de Cahors, qu'il soit leur évêque. Nous croyons » que c'est le choix et la volonté de Dieu que nous » suivons, puisque nous nous faisons violence à » nous-mêmes, en nous privant d'un officier si né- » cessaire. Mais quelque chose qui puisse nous en

(1) En latin *Prædninus*.

(2) On doit entendre par *abbés* les supérieurs de communautés de clercs. Il n'y avait point encore de monastères à Cahors, suivant l'auteur de la vie du Saint.

» coûter, nous devons procurer aux églises des » pasteurs qui conduisent selon Dieu les peuples » que nous confions à leurs soins. C'est pourquoi, » suivant la demande des citoyens et notre propre » volonté qui s'accorde avec la leur, nous voulons » et ordonnons que Didier soit sacré évêque de Ca- » hors, afin qu'il prie pour nous et pour tous les or- » dres de l'Église; et nous espérons que, par le mé- » rite des prières d'un si saint pontife, Dieu nous » prolongera la vie. » Cet acte est du mois d'avril 629 (3).

Didier, devenu évêque, se livra tout entier à l'exercice des fonctions augustes dont il était chargé; il travaillait à détruire le vice et à établir le règne de la piété; il assistait les malheureux, et ne se servait du crédit qu'il avait que pour la gloire de Dieu et l'avantage des pauvres. Il décora les églises et en fit bâtir de nouvelles. Avant lui, il n'y avait point de monastère à Cahors, il en fit construire deux. Il choisit pour le lieu de sa sépulture le premier qui était peu éloigné de la maison épiscopale et dédié en l'honneur de saint Amand de Rodez. Plusieurs fidèles, à son exemple, fondèrent aussi des monastères, qui furent mis sous la règle de saint Colomban et de saint Benoit, qu'on tâchait alors de réunir, autant qu'il était possible. Il paraît que c'est par erreur qu'on a compté le monastère de Moissac parmi ceux qui furent alors établis; on en rapporte communément la fondation au temps de Clovis. Notre Saint étendit son zèle jusque dans l'Albigeois, et il y fit aussi de pieux établissements.

Son grand âge et ses infirmités l'avertissant qu'il approchait de sa fin, il fit son testament. Il légua tous ses biens à son église; mais il lui recommanda en même temps de pourvoir à la subsistance des pauvres qu'il avait nourris. Il mourut dans le territoire d'Albi, le 15 novembre 654. Son corps fut rapporté à Cahors et enterré dans l'église de Saint-Amant. Il s'est opéré plusieurs miracles à son tombeau. Il y a une église paroissiale de son nom à Cahors; mais son corps n'y est plus (4).

Voyez sa vie anonyme, écrite peu de temps après sa mort, dans le t. II *du Gallia Christ. vetus, et ap. Labbe, Bibl.* t. I et II; la dissertation de Mabillon sur l'année et le jour de l'ordination et de la mort du Saint, *Analect.* t. III; De la Croix, *Series et Acta Episcop. Cadurcensium*, p. 28; le *Gallia Christ. nova*, t. I p. 121; Baillet, sous le 15 novembre; le P. Longueval, *Hist. de l'Égl. gallic.* t. III p. 478 et suiv.

(3) Nous avons adopté la version du P. Longueval.

(4) L'évêché de Cahors était autrefois suffragant de Bourges; il l'est présentement d'Albi, qui a été érigé en métropole sous le règne de Louis XIV.

Il nous reste des lettres écrites par saint Didier, ou qui lui ont été écrites par les personnes les plus célèbres de son temps. Elles prouvent que le saint évêque était habile pour son siècle, mais elles prouvent en même temps qu'on avait alors perdu le goût de la bonne latinité. Voyez Duchesne, t. I p. 875.

SAINT LÉOPOLD, MARQUIS D'AUTRICHE.

L'AN 1136.

Léopold, quatrième du nom, et surnommé le pieux dès son enfance, était fils de Léopold III, et d'Itte, fille de l'empereur Henri IV. Par sa fidélité à écouter les instructions des ministres de Jésus-Christ et à méditer les saintes maximes de l'Évangile, il apprit que la religion était la même pour les princes et pour les particuliers, et qu'il n'y avait qu'une voie pour parvenir au salut. Aussi travailla-t-il de bonne heure à conformer sa vie à cette règle commune à tous les hommes. S'il eut soin, dans sa jeunesse, de cultiver son esprit par l'étude des sciences, il en eut plus encore de se préparer une éternité bienheureuse, en mortifiant ses passions et ses sens, en renonçant aux plaisirs du monde, en nourrissant son âme par la prière, en pratiquant toutes sortes de bonnes œuvres, en répandant surtout des aumônes abondantes dans le sein des pauvres.

Son père étant mort en 1096, il se crut encore plus spécialement obligé de procurer le bonheur d'un peuple nombreux, dont la Providence lui confiait le gouvernement. Les Autrichiens étaient alors aussi grossiers que superstitieux. Il fallut commencer par adoucir leurs mœurs et par les rendre raisonnables, afin de les disposer à devenir de fervents chrétiens (1). Léopold sentit combien cette entre-

(1) L'Autriche, anciennement comprise dans la Norique, faisait partie de la Pannonie lorsqu'elle devint la proie des Huns et des Avares. Charlemagne chassa ces peuples, et envoya des colonies dans le pays, ce qui le fit appeler *Osterriccha* et *Osterlandia*. De là *Austria*, Autriche, qui signifie *pays du midi*. Austrasie, en France, avait la même signification. Charlemagne et ses successeurs y établirent des gouverneurs sur les frontières pour empêcher les incursions des Huns, etc. La Haute-Autriche fut fréquemment soumise à la Bavière. L'empereur Othon I créa Léopold I marquis d'Autriche en 940. Saint Léopold fut le sixième marquis. Léopold V, son fils, fut aussi duc de Bavière. Il est la tige des ducs actuels de ce pays. Henri II, marquis d'Autriche, en fut créé premier duc par l'empereur Frédéric Barberousse.

Rodolphe, comte de Hapsbourg, qui possédait le comté de Brégentz, près de Constance, et l'Alsace, étant devenu empereur, entra en possession du duché d'Autriche en 1156, et en donna l'investiture à son fils Albert. Ce duché est toujours resté depuis en la possession de ses descendants. Voyez Bertius, *Rer. German.* Aventin, *Annal. Boïor.* et Raderus, *not. in S. Leopold.*

Les fiefs et les principautés féodales doivent leur établis-

prise était difficile; mais il ne se rebuta point. Il demanda à Dieu la sagesse dont il avait besoin, et il eut le bonheur de réussir au-delà de ses espérances. Il était affable; il tâchait de faire du bien à tout le monde, et il diminuait, autant qu'il lui était possible, les charges publiques. Son palais paraissait être devenu le siége de la vertu, de la justice et de la bienfaisance. Lorsqu'il était obligé de punir, il s'efforçait de persuader aux coupables que la sévérité dont il usait était juste et nécessaire, et il les exhortait à accepter en esprit de pénitence la peine à laquelle ils avaient été condamnés. Il pardonnait toutes les fois que la prudence ou le bien public le lui permettait.

Une guerre civile s'étant allumée entre l'empereur Henri IV, excommunié par le pape, et Henri V, son fils, Léopold se déclara en faveur du second, dont la cause parut alors moins odieuse à ceux qui l'avaient d'abord condamné. En prenant ce parti, il croyait agir par des motifs de justice et de religion : il y avait encore été déterminé par des autorités puissantes. Il paraît cependant, par le témoignage de Cuspinien (2), qu'il se repentit depuis de cette démarche, et qu'il fit une sévère pénitence pour l'expier. En 1106 il épousa une princesse digne de lui par ses vertus. C'était Agnès, fille de l'empereur Henri et veuve de Frédéric, duc de Suabe. De son premier mariage était sorti Conrad, qui fut depuis empereur, et Frédéric, père de Frédéric Barberousse. Agnès donna dix-huit enfants à Léopold; sept moururent en bas âge : les autres rendirent leurs noms célèbres par leurs vertus ou leurs grandes actions (*). Elbert, l'aîné de tous, mourut en Pannonie, peu de jours avant son père; il avait donné des preuves signalées de sa valeur et de son habileté dans le métier de la guerre. Léopold V succéda à son père, et régna aussi dans la Bavière. Othon, cinquième fils de notre Saint, fit de grands progrès dans les sciences à Paris, entra dans l'ordre de Cîteaux, devint abbé de Morimond, puis évêque de Freysingen, et accompagna l'empereur Conrad dans la Terre sainte. Il mourut à Morimond dans de grands sentiments de piété. Sa chronique, qui commence à la création, et ses autres ouvrages sont des monuments de son amour pour l'étude.

Agnès voulait avoir part à toutes les bonnes œuvres du marquis d'Autriche. Ils lisaient ensemble l'Écriture sainte; ils se levaient la nuit pour vaquer à la prière et à la méditation de la loi de Dieu. En 1127, Léopold fonda le monastère de Sainte-Croix, de l'ordre de Cîteaux, à douze milles d'Italie de Vienne, près du château de Kalnperg, où il faisait sa résidence. Il aurait désiré, ainsi que la pieuse marquise, pouvoir chanter continuellement les louanges du Seigneur au pied des autels; mais comme les obligations de leur état les retenaient dans le monde, ils fondèrent un monastère de chanoines réguliers, qui pussent à leur place remplir nuit et jour cette fonction angélique. C'est celui de Notre-Dame de Neubourg, à deux grandes lieues de Vienne (**). La marquise, par humilité, ne voulut point en poser la première pierre. Elle céda cet honneur à un prêtre. L'église fut consacrée par l'archevêque de Salzbourg, assisté des évêques de Passau et de Gurk. La fondation du monastère fut confirmée par le pape et par une charte de Léopold (3), que signèrent plusieurs seigneurs de grande qualité, en présence des évêques. Ceux-ci lancèrent de terribles anathèmes contre tous ceux qui oseraient usurper les droits et les terres du monastère, ou molester

sement aux Lombards d'Italie, et les Allemands l'adoptèrent après l'extinction de la puissance de ces peuples.

L'empereur Othon I rendit héréditaires les titres purement honorifiques. Le nom de Hertzog, que les Allemands donnent à leurs ducs, signifie un général d'armée. Primitivement les landgraves étaient des gouverneurs de provinces; les margraves, des gouverneurs de frontières ou de pays conquis; les burgraves, des gouverneurs de places particulières, mais d'importance. On donnait le titre de rhingrave au gouverneur du pays d'autour du Rhin, et celui de wildgrave au gouverneur de la forêt des Ardennes : ce dernier titre signifiant comte sauvage. Ceux qui désirent une notion plus étendue sur ces titres d'honneur peuvent consulter Selden, du Cange, etc.

(2) *In Austr. March.* p. 3.

(*) Les onze enfants qui survécurent étaient cinq filles et six garçons. Les premières épousèrent divers princes, et les autres se distinguèrent soit dans le monde, soit dans la religion. Albert, l'aîné de tous et vaillant guerrier, mourut six jours avant son père. Le second, Henri, surnommé *Jasomirgott*, succéda à Léopold III, qui, outre le margraviat d'Autriche, avait obtenu le duché de Bavière. Henri, ayant réuni à ces possessions le pays *ob der Ens*, releva la ville de Vienne, détruite depuis longtemps, et y transféra sa cour. Ernest, quatrième fils de notre Saint, mourut à l'âge de 18 ans. Othon le cinquième, devenu abbé de Morimond, puis évêque de Freysingen, accompagna l'empereur Conrad III dans la Terre sainte, composa une chronique qui commence à la création et finit à l'an de grâce 1146, écrivit deux livres sur les faits et gestes de l'empereur Frédéric I et plusieurs autres ouvrages, et mourut en 1188. Conrad, sixième fils de Léopold, fut d'abord abbé du couvent de Sainte-Croix, de l'ordre de Cîteaux, en Autriche, puis évêque de Passau, et enfin archevêque de Salzbourg. Il mourut en 1168, à Admont, en Styrie. Voyez *Legenden Heiliger Gottes und verehrter Landespatrone in Osterreich, etc.*, p. 280, Salzbourg 1822.

(**) On trouvera une description détaillée de ce monastère dans l'ouvrage *Neueste Geschichten und Beschreibungen der merkwürdigsten Gotteshäuser Stifte, etc. in der Osterreichischen Monarchie*, II, 169, Brünn 1822.

(3) Il y prend le titre de *Marchio Orientalis* pour celui de marquis d'Autriche.

les serviteurs de Jésus-Christ qui y vivaient sous la règle de saint Augustin.

Étienne II, roi de Hongrie, ayant fait une irruption dans l'Autriche, saint Léopold marcha contre ses troupes et les défit en bataille rangée. Les Hongrois revinrent quelques années après; mais leur armée fut si maltraitée par le marquis d'Autriche, qu'ils ne purent en conserver les restes que par une fuite précipitée.

A la mort de l'empereur Henri V, arrivée en 1125, plusieurs électeurs voulurent élever Léopold à la dignité impériale; mais ils ne réussirent point, et Lothaire II, duc de Saxe, fut élu. Il y avait aussi parmi les prétendants à l'empire, Conrad et Frédéric, qu'Agnès avait eus de son premier mariage. Leur ambition causa bien des troubles, auxquels Léopold ne prit aucune part. Il resta fidèlement attaché à Lothaire, qu'il accompagna dans son voyage d'Italie.

Enfin, après un règne glorieux, le marquis d'Autriche tomba dans la maladie qui le conduisit au tombeau. Il confessa ses péchés avec beaucoup de componction, et reçut les derniers sacrements avec les plus vifs sentiments de piété. Il mourut le 15 novembre 1136, et fut enterré dans le monastère de Neubourg. Tous les ans, au jour de son anniversaire et de celui de sa femme, la communauté faisait des aumônes extraordinaires à tous les pauvres qui se présentaient; mais ces distributions sont supprimées depuis longtemps (***). Dieu ayant glorifié son serviteur par divers miracles, le pape Innocent VIII le canonisa en 1485 (****).

Voyez la vie de saint Léopold, par Vite Eremperclit, que Raderus a publiée dans sa *Bavaria sancta*, t. III p. 145; l'Histoire de la fondation de Medlic, dont Lambécius a donné des fragments, *Bibl. Vindob.* t. II; le discours prononcé par François de Passau devant Innocent VIII, lorsqu'on sollicitait la canonisation du Saint, et dans lequel sont rapportés plusieurs miracles opérés par son intercession, *ap. Surium*. Voyez aussi d'autres monuments manuscrits cités par Raderus, et surtout l'*Historia sancti Leopoldi Austriæ Marchionis, per Hier. Pezium, Ord. sanct. Bened. Viennæ* 1747, in-fol.

---

† LE B. ALBERT-LE-GRAND,

DE L'ORDRE DE SAINT-DOMINIQUE, ÉVÊQUE DE RATISBONNE.

Tiré de Ræss et Weis, tom. XX p. 348. — Voyez Rodolphe Noviomangensis, *De vita Alberti Magni;* Trithème, *De scriptorib. eccles.*, c. 464; Henricus Gandavensis, *De scrip. eccl.*, cap. 25 p. 125; Matth. Rader. *Bavaria sancta*, t. II p. 311; Cave, *Hist. litt. script. eccles.*, voce *Albertus M.*; Petrus de Prussia; Altamura, *Bibliotheca Dominican.*, p. 49; Antoine Flaminius, *De Dominican. illustribus*, lib. 5; Jacques Quétif, *Biblioth. script. dominic.*, t. I p. 162 et 275; Séraphin Razzi, *Vite dei sancti del sacro ordine dè predicatori, cosi nomini come donne* (1), Florence 1577, in-4°, nouvelle édition augmentée *ibid.* 1588 (le récollet Jean Blancon de Toulouse a traduit cet ouvrage en français, sous le titre de *Vies des Saints et Saintes, Bienheureux et Hommes illustres de l'Ordre sacré de Saint-Dominique*, Paris 1616, in-4°); Hartzheim, *Biblioth. Colon.*, hac voce; J. A. Fabricius, *Biblioth. latina medii et inf. ævi*, h. v. *Magna bibliotheca ecclesiastica;* J. F. Reinmann, *Liter.*

(***) On distribuait autrefois à la fête de saint Léopold, à laquelle toute la cour assistait, de la viande, du vin et des médailles d'argent à l'effigie du Saint et de son épouse, ainsi que le pain appelé *Prügelbrod*, dont on ôtait la croute après la première cuisson, et que l'on remettait ensuite au four. Voyez les ouvrages cités ci-dessus, p. 171, dans les notes 2 et 3.

(****) Le jour de l'anniversaire du Saint, on expose à la vénération du peuple ses reliques dans une châsse d'argent, la tête parée du chapeau ducal et couchée sur un coussin de velours rouge. L'église est alors toujours remplie de fidèles tant de la ville que des environs.

(1) Séraphin Razzi, célèbre dominicain, naquit à Florence le 16 décembre 1531. Il fit de grands progrès dans la théologie, l'histoire et dans d'autres branches qui s'y rattachent. A tant de connaissances il joignait la modestie, la piété et l'humilité. Nous avons de lui les ouvrages suivants :

1° *De locis theologicis prælectiones*, Pérouse 1603, in-4°. Cet ouvrage est un extrait de Melchior Cano;

2° *La corona anglica, ovvero cinque libri ne' quali si tratta in lingua volgare della sostanzia degli angeli, della loro intellizione, della loro volonta, della loro erudizione et della loro administrazione, seguitando l'orme di Tomaso d'Aquino.*

3° *De incarnatione, collationes habitæ in generali studio perusino, anno* 1573;

4° *Cento casi di conscienza*, Florence 1578 et 1585, réimprimés plusieurs fois à Venise;

5° *Summa confessorum etc.;*

6° *Quattro libri sopra la sfera del mondo* etc., imprimés à Lucques;

7° Lezzioni sopra Tobia, Foligno 1569;

8° Des sermons en très-grand nombre;

9° *Un libro di laudi (senza poesie) con la propria musica*, Venise, 1563;

10° *Il rosario della madonna* etc. Florence 1583;

11° *L'innario dominicano, con le annotazioni in prosa*, Pérouse 1587, in-4°;

12° *Vite dei santi etc.;*

Ce dernier ouvrage contribua le plus à la réputation de l'auteur; il demandait des recherches infinies. L'auteur raconte que dans le cours seul de l'année 1572 il fit à pied plus de 900 milles d'Italie et parcourut la marche d'Ancône, la Romagne, la Lombardie, le Piémont, pour visiter les archives des églises et des monastères, les bibliothèques, les dépôts publics, et recueillir les matériaux nécessaires pour composer ces vies.

Il publia encore beaucoup d'autres ouvrages, dont la nomenclature se trouve dans la *Litteratura faventina* de Mitarelli.

Razzi écrivait avec facilité et assez d'élégance, soit en latin, soit en italien. Il atteignit un âge très-avancé et ne mourut qu'après 1613.

Gesch. der Deutschen, II, 207; Jacques Brucker, *Histor. critica philosophiæ*, III, 788 sqq. Natalis Alexander, *Hist. eccles.* t. XV p. 256, edit. Bingensis, etc.

L'AN 1280.

Le B. Albert naquit en 1193 ou en 1205, à Lauingen, sur le Danube, de l'illustre famille des seigneurs de Bollstædt, et reçut, à cause de ses éminentes qualités, le surnom de *Grand* (2). Adonné de bonne heure à l'étude des sciences, il s'acquit, par l'application et la prière, des connaissances étendues et variées (3). Il en puisa les premiers principes dans sa patrie, et se perfectionna à Paris et à Padoue. Dans la dernière de ces villes il entra en contact avec le B. Jordan, général des Dominicains, aux sollicitations duquel il se fit recevoir en 1222 ou 1223 dans l'ordre de Saint-Dominique.

Dès-lors on vit briller les connaissances d'Albert dans plusieurs chaires. Hildesheim, Ratisbonne, Cologne et Paris en jouirent successivement. Son regard pénétrait les mystères de la nature et découvrait les facultés de l'esprit humain jusque dans leurs dernières profondeurs. Les recherches et les doctrines d'Aristote étaient la base de ses leçons, et la divine révélation était le flambeau qui portait de la lumière dans les nombreuses questions que la raison humaine était impuissante à résoudre (4).

Des connaissances aussi variées et la grande réputation de science dont il jouissait ne portèrent aucune atteinte à l'humilité du pieux religieux. L'oraison était chez lui la source de toute consolation et de tous ses progrès dans les sciences. Souvent il renvoyait ses auditeurs à cette source divine, la seule où l'on puisse puiser la véritable sagesse. Lorsqu'il faisait ses leçons publiques à Cologne, il comptait parmi ses disciples saint Thomas d'Aquin, dont il révéla déjà alors à ses auditeurs les grandes qualités, qui n'avaient pas échappé à son regard exercé et profond. De Cologne ses supérieurs lui ordonnèrent de se rendre à Paris, où les sciences florissaient alors de leur plus grand éclat. Au bout de quelques années cependant il retourna en qualité de professeur à Cologne, où il fut suivi par un grand nombre d'élèves. Les écoles ne furent plus assez grandes dans cette ville pour contenir ceux qui voulaient l'entendre, et l'illustre professeur fut obligé de donner ses leçons en plein air.

Cette grande vénération, il en fut redevable en partie à ses vastes connaissances et au talent particulier qu'il possédait pour l'enseignement, en partie à son affabilité et à l'intérêt qu'il prenait aux progrès de ses disciples. Il ne brigua jamais la gloire, il ne cherchait que le triomphe de la vérité, qui, dans quelque branche que ce soit, conduit toujours à Dieu, pourvu qu'on sache l'apprécier.

La considération dont le savant religieux jouissait aux universités de l'Europe était égalée par l'affection que lui portaient ses frères. Ils l'élurent en 1254, à Worms, provincial d'Allemagne : il était déjà alors depuis plus de deux ans vicaire-général de son ordre, par la mort du supérieur général. Parcourant toute l'Allemagne à pied, dans son humilité évangélique, il répandit partout, par ses sages instructions, d'abondantes bénédictions. Il n'eut rien tant à cœur que de visiter toutes les maisons de l'ordre et de subvenir à leurs besoins. Vers cette époque, le pape l'envoya en Pologne pour y faire abolir le cruel usage de mettre à mort les enfants nés difformes, mission dans laquelle ses efforts furent couronnés de succès. En 1259, il rédigea, au chapitre de son ordre tenu à Valence et de concert avec quelques-uns de ses savants confrères, un règlement d'études pour son ordre, et obtint après cela la permission de se démettre de ses fonctions de supérieur général. Délivré de ce fardeau, il s'appliqua de nouveau tout entier à ses travaux scientifiques et à l'enseignement, à Cologne, et forma ainsi de dignes docteurs pour l'Église. Le siége épiscopal de Ratisbonne étant devenu vacant, un ordre du pape Alexandre IV le força, en 1260, de se rendre au vœu du chapitre et de se charger du gouvernement de cette église. L'humble religieux, dont le plus ardent désir était de vivre dans la retraite et de propager en paix la connaissance de la vérité par l'enseignement, se vit obligé d'abandonner la tranquillité du cloître et son école chérie, pour se placer dans une sphère pleine de distractions et pour aller diriger un diocèse. On ne saurait décrire la joie du clergé et du peuple de Ratisbonne, lorsqu'ils furent certains de posséder un pasteur aussi vénéré et aussi pieux

(2) Heumann présume qu'Albert fut surnommé *le Grand*, parce que son nom de famille était non-seulement Bollstædt, mais aussi Geart (*Act. phil.*, vol. III p. 756, note *a*, et en d'autres endroits). Quoi qu'il en soit, on le regarde universellement comme digne du surnom de *Grand*.

(3) Plusieurs auteurs racontent que, dénué de moyens, il ne fit dans le principe que peu de progrès dans la carrière de la science; mais qu'un jour, après une fervente prière, il se vit tout-à-coup doué comme par miracle des plus brillantes qualités de l'esprit.

(4) Ce qu'on raconte de sa connaissance dans les secrets de la nature provient peut-être de ce que dans ses recherches il fit des découvertes inconnues à ses contemporains. Il n'était pas rare à cette époque de voir un esprit profond obtenir, par ses connaissances, la réputation d'être initié à des sciences secrètes et même accusé de sorcellerie.

que leur évêque. On s'efforça à l'envi l'un de l'autre d'entourer sa réception de toute la pompe possible, afin de lui donner ainsi d'avance des preuves de l'amour qu'on lui portait. Mais se jugeant indigne de ces honneurs, il entra vers le soir incognito à Ratisbonne, passa la nuit chez les frères de son ordre et se rendit le lendemain matin sans éclat à la cathédrale. Le clergé et le peuple se réunirent alors avec joie autour de leur digne pasteur, dont on se promettait tant de bonheur et de prospérité.

Le nouveau prélat, qui connaissait ses saints devoirs dans toute leur étendue, chercha aussi à s'en acquitter parfaitement. Pour ne pas se laisser distraire par des soins temporels, il confia l'administration de ses revenus à un homme expérimenté, et se consacra uniquement à sa haute vocation. Il visita tout son diocèse pour connaître les besoins des communes et de leurs supérieurs spirituels, et pouvoir prendre les mesures convenables à cet égard. Voulant en même temps affermir les fidèles dans la foi et dans la voie du salut, il conféra partout le saint sacrement de la Confirmation. Son administration fit fleurir dans tout le diocèse de Ratisbonne la science du salut, la discipline, la vraie piété chrétienne et la pureté des mœurs. Chacun se félicitait d'un tel gouvernement, si différent de la confusion et des troubles auxquels d'autres diocèses étaient alors en proie.

Toutefois, le diocèse de Ratisbonne ne jouit que pendant deux ans de ce bonheur. Albert, qui ne s'était chargé de l'épiscopat et qui ne l'avait exercé jusqu'alors que par ordre supérieur, aimait trop la retraite, exclusivement consacrée à la pratique de la vertu et aux sciences, pour ne pas désirer de pouvoir y rentrer. D'ailleurs, de quelque côté qu'il portât ses regards au-dehors, il ne voyait que querelles et dissensions, dans lesquelles des évêques se trouvaient mêlés, et d'où sortaient souvent des luttes sanglantes. Aussitôt que le pape Urbain IV fut monté sur le trône pontifical, il sollicita d'être délivré de la prélature, qui était pour lui un si pesant fardeau, et cette faveur lui fut accordée. Pendant les deux années de son épiscopat, il s'opéra tant de bien dans l'église de Ratisbonne, que son nom fut longtemps gardé en précieuse mémoire.

Lorsqu'il fut permis à Albert de retourner dans son couvent, il se rendit à Cologne, et revit bientôt sa chaire entourée d'un grand nombre d'auditeurs distingués. Même des princes et des évêques s'estimaient heureux, lorsque, dans des cas douteux, ils pouvaient le consulter. A un âge déjà très-avancé, le saint docteur fit encore un voyage à Paris, pour y prendre la défense de son disciple saint Thomas, dont la doctrine était alors vivement attaquée. Par sa perspicacité et ses nombreuses connaissances, il sauva l'honneur du Saint, et réduisit ses adversaires au silence (s). Quelques années avant sa mort, sa

(s) On lit dans Tritbème, au sujet du B. Albert : « Non » surrexit post eum vir similis ei, qui in omnibus literis, » scientiis et rebus tam doctus, eruditus et expertus fuerit. » (*Lib. de script. eccles.*, où il cite ses ouvrages.) Aventin *(lib. 7 Annal. Bajor.)* nomme Albert le Varron de l'Allemagne, en le proclamant encore plus savant que Varron, et ajoute : « Nihil eum penitus fugit, omnia perfecte novit, naturæ se- » cundum Aristotelem verissimus interpres. Lege ejus dia- » lectica, mathematica, physica, méthaphysica, ethica, theo- » logumena. Et si fas est dicere, magica adeo exacta atque » exquisita haud aliter quam si uni dumtaxat operam navas- » set, cæteras ne attigisset quidem, adeo singula in suo ge- » nere absoluta sunt. Non minus Platonis, Epicuri, Pytha- » goræ, aliorumque philosophorum dogmata calluit, quam » Aristotelica. Primus latinorum quidquid in Græcis, Latinis, » Hebræis, Arabibus, Ægyptiis philosophis egregium fuit, » perscrutatus est. Primus apud Latinos in omnes Aristote- » lis, Euclydis, Petri Lombardi, aliorumque hujusmodi auc- » torum libros commentaria scripsit. Eloquentia summa suo » sæculo, eruditione etiam nostro præditus. » Cependant, quels qu'aient été le savoir et la sagacité extraordinaire du B. Albert, on ne saurait nier que ses subtilités ont beaucoup contribué à donner une fausse direction aux études théologiques. En revanche, ses efforts pour faire avancer les sciences naturelles, les mathématiques et la mécanique furent féconds en heureux résultats. On rapporte même qu'il avait fait une machine qui parlait, et que saint Thomas, effrayé de ce phénomène, brisa avec un bâton, au grand regret de son maître, qui y avait travaillé pendant trente ans.

Les ouvrages de ce célèbre docteur furent publiés en 21 volumes par un dominicain nommé Pierre Jammy, qui n'y mit pas la critique convenable. Car on lui a attribué plusieurs ouvrages qui ne sont pas de lui, mais qu'on a décorés de son nom pour les faire passer. Ceux qui veulent connaître les ouvrages tant imprimés que manuscrits d'Albert peuvent consulter la liste qu'en ont donnée Quétif et Echard. Nous la donnerons ici telle qu'elle se trouve dans Georges-Christophe Hamberger, *Zuverlassige Nachrichten von den vornehmsten Schrifstellern*, t. IV p. 647 sqq. Les ouvrages imprimés sont :

1. Commentaires sur les ouvrages de *logique*.
2. De *physique*.
3. De *métaphysique*.
4. D'*éthique* et de *politique*, et sur
5. Les dix-neuf livres d'Aristote *sur les animaux*, avec sept livres supplémentaires d'Albert.
6. Plusieurs écrits sur la physique, tels que *libri V de mineralibus, de vegetalibus et plantis, speculum astronomicum, in quo de libris licitis et illicitis.*
7. *Commentaires sur les psaumes*, sur Jérémie, le livre de Baruch, Daniël et les douze petits prophètes, les quatre évangélistes et l'Apocalypse.
8. *Sermones de tempore, sanctis et sacramento Eucharistiæ.*
9. *Commentarii in Dionysium Areopagitam.*

mémoire l'abandonna entièrement dans les sciences; mais il n'oublia pas les préceptes du salut; il les mit à profit, au contraire, pour son salut et pour celui des autres.

Le pieux serviteur de Dieu, soupirant sans cesse après la vie éternelle et exerçant sur lui-même une vigilance chrétienne, demeura fidèlement attaché à la vraie foi, et s'était constamment préparé à la mort. Il mourut à Cologne le 15 novembre 1280, dans la quatre-vingt-septième année de son âge. Ses dépouilles mortelles furent enterrées devant le maître-autel de l'église des Dominicains.

---

16 NOVEMBRE.

—

SAINT EDMOND,

VULGAIREMENT SAINT EDME, ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY.

Plusieurs auteurs ont écrit sa vie avec fidélité. Nous en avons une par Robert son frère, qui l'accompagna dans ses voyages à Rome. *Ms. in Bibl. Cotton. incipit B. Edmundus Cantuarencis.* Une autre a été composée par Bertrand, secrétaire du Saint, qui le suivit dans son exil, et qui ayant ensuite embrassé l'état monastique, devint prieur de Pontigny. D. Martène l'a publiée avec des remarques et des dissertations curieuses. *Thesaur. Anecd.* t. III p. 1775. Voyez aussi Matthieu Pâris; Nic. Trivet, *Annal.* 6 *Reg. ad an.* 1232 *et* 1240; Wood, *Hist. et Antiq. Oxon.* p. 9, 61; Godwin, *de præsilibus Angl.* p. 130, et les *Testimonia plu-*

10. *In libros quatuor magistri sententiarum.*
11. *Summa theologiæ.*
12. *Summa de creaturis.*
13. *Mariale s. super evangelium Missus est quæstiones CCXXX.*
14. *De laudibus B. Virginis libri XII.*

On a faussement attribué à Albert :

1. *Compendium theologicæ veritatis.*
2. *Tr. de conditione creaturæ rationalis.*
3. *Biblia Mariana.*
4. *De apprehensione et apprehensionis modis.*
5. *De alchymia libellus.*
6. *De secretis mulierum*, etc.

Voici une notice des diverses éditions de ses ouvrages :

B. Alberti Magni, Ratisbonensis episcopi, ordinis prædicatorum, opera omnia, edita studio et labore Petry Jammy, ejusd. ord. t. I-XXI, Lugd. Claud. Prost. 1651, fol.

Voyez *Cat. de la B. du R. Theol.* t. II p. 12.

La nomenclature de tous les livres contenus dans ces 21 volumes se trouve dans Quétif et Échard, ainsi que dans Fabricius.

Opera ad logicam pertinentia : per Joan. et Gregor. de Gregoriis fratres. Venet. 1494, fol.

Voyez *Orlandi Origine della stampa*, p. 37.

Il y a aussi une édition de Venise de 1500.

Commentarius in libros physicor. Venet. per Joh. de Forlivio, 1488, fol.

Voyez Maittaire, *Ann. typ.* t. I p. 494, ed. nov.

Cet ouvrage a été réimprimé à Venise en 1494 et en 1496.

Metaphysicorum libri XIII, Venet. op. octav. scot. 1498, fol.

Voyez Maittaire, *Ann. typ.*, t. I p. 680.

De animalibus. On lit à la fin : Hoc præsens Alberti Magni de rerum proprietatibus opus impressum per egregium virum D. Simonem Nicolai de Luca, hujus laboratorii dominum, Romæ millesimo CCCCLXXVIII, pontif. Sixti anno VII, die secund. April. fol.

Voyez Quétif et Échard.

De animalibus libri viginti sex. Impressum Venetiis per Joannem et Gregorium de Gregoriis fratres. Anno incarnationis Dominicæ millesimo quadringentesimo nonagesimo quinto, die XXI Maji. Regnante dño Augustino Barbadico inclyto duce Venetiarum, fol.

Libri V Mineralium, Paduæ, per Pet. Maufer, 1476, fol.

Voyez Maittaire, *Ann. typ.*, t. I p. 360, ed. nov.

Fabricius cite une édit. d'Augsbourg, 1519, et de Strasbourg, 1541, fol.

Habeo in hac pagina, amice lector, Alberti Magni Germani principis philosophi, de natura locorum librum mira editione et singulare fruge refertum, et jam primum summa diligentia revisum, in lucem editum, quem leges diligentius, vel si cosmographia vel physica profecisse te volueris. Argentorati, ex ædibus Matthiæ Schurerii, mense Januarii 1515. Ductu Leonhardi et Lucæ Alantse fratrum, in-4°.

Georges Taunsteller a le premier publié cet ouvrage en 1514 à Vienne; l'édition ci-dessus est une réimpression de celle-ci.

Speculum astronomiæ. Præmittuntur *ejusdem* auctoris libelli de virtutis herbarum, lapidum et animalium quorundam. Item de mirabilibus mundi et de quibusdam animalibus. De secretis mulierum liber scholiis auctus. Lugd. 1615, fol.

Voyez *Index libr. Bibl. Barberin.* p. 20.

Super primum sententiarum scriptum primum, cum indice articulorum. Tabula copiosa in 4 scripta Alberti Magni, sententiarum libros articulatim dilucidantia.

Scriptum secundum super secundo sententiarum. Ejusdem scriptum tertium sententiarum.

Scriptum quartum super quartum sententiarum. Basil. 1506, fol.

Voyez *El. Ehingeri Cat. Bibl. Augustan.*, p. 95.

Prima pars summæ Alberti Magni : alias dictæ, de mirabili scientia Dei. Cum directorio notabili sententiarum ex omni fere genere scibili studiosissime opposito. — Secunda pars. *(Cum directorio.)* Basileæ, ex officina industrii magistri Jacobi de Pfortzheim pridie Kalendis aprilibus, anni christiani 1507, fol.

Prima pars summæ *(de creaturis)* de quatuor coævis, una cum secunda ejusque est de homine. Venetiis impressa impensis Dni Andreæ Torresani de Asula : arte vero Simonis de luere XVI Februarii, 1498, fol.

rimum de sanctitate Edmundi Cantuar. Ms. in Bibl. Col. Corp. Christi, Oxon. n. 154.

L'AN 1242.

Edmond Rich était fils de Raynaud Rich, marchand d'Abington, dans le Berkshire. Sa mère se nommait Mabile. Ses parents étaient médiocrement pourvus des biens de la fortune; mais ils possédaient les vraies richesses, celles de la grâce. Raynaud, du consentement de sa vertueuse épouse, quitta le monde et se fit religieux dans le monastère d'Evesham. Mabile se chargea de veiller à l'éducation de ses enfants. Elle n'avait pas moins d'ardeur que son mari pour la perfection chrétienne. Elle pratiquait de grandes austérités et portait habituellement un rude cilice. Tous les jours elle assistait aux matines qui se disaient à minuit. Elle portait ses enfants à suivre le même genre de vie, autant que la faiblesse de leur âge pouvait le leur permettre. Par son conseil, Edmond récitait tout le psautier à genoux, les dimanches et les fêtes, avant de prendre aucune nourriture. Les vendredis il ne vivait que de pain et d'eau. Quels que fussent les exercices que Mabile recommandait à ses enfants, ils ne suffisaient point à la ferveur d'Edmond; il en avait de particuliers, mais qu'il cachait avec soin, en évitant toutefois l'attachement à son propre sens. Il ne connaissait point les singularités qui ont souvent pour principe l'humeur ou le caprice, et qui ne servent qu'à nourrir l'amour-propre. Il était doux, affable, docile, complaisant, et paraissait n'avoir d'autre volonté que celle de sa mère et de ses maîtres. On le voyait prévenir jusqu'à leurs désirs, en sorte qu'il était facile de remarquer qu'en lui l'obéissance était véritablement le sacrifice du cœur. L'éducation qu'il reçut lui rendit comme familière la pratique des vertus chrétiennes, de celles même qui coûtent le plus à la nature.

Edmond fit ses premières études à Oxford, et y donna des preuves de la beauté et de la pénétration de son esprit; mais il se distinguait principalement de ses condisciples par sa ferveur dans le service de Dieu. Son assiduité à la prière et son amour pour la retraite firent bientôt connaître les vertus dont son âme était ornée. Il n'avait pour amis que ceux dans lesquels il remarquait de l'inclination pour la piété. Il était encore jeune lorsqu'on l'envoya avec son frère Robert à Paris, afin qu'ils pussent l'un et l'autre y achever leurs études. Mabile, en se séparant d'eux, leur donna à chacun un cilice, et leur conseilla de le porter deux ou trois jours de la semaine, pour se prémunir contre les attraits de la volupté, qui sont si dangereux pour la jeunesse. Lorsqu'elle leur envoyait des vêtements ou d'autres choses nécessaires à leur usage, elle y joignait quelque instrument de pénitence, pour leur rappeler la nécessité de la mortification.

Quelque temps après, Mabile tomba malade, et comme elle sentait approcher sa fin, elle fit venir Edmond en Angleterre, afin de lui recommander d'établir son frère et ses sœurs dans le monde. Elle lui donna sa bénédiction avant de mourir. Edmond l'ayant priée de la donner à son frère et à ses sœurs, elle lui répondit qu'elle les avait bénis en lui, et qu'ils auraient d'ailleurs une part abondante aux bénédictions du Ciel.

Lorsqu'Edmond eut fermé les yeux à sa mère et qu'il lui eut rendu les derniers devoirs, il chercha à placer ses sœurs avec d'autant plus de soin, que leur beauté les exposait à plus de dangers. Mais si elles étaient belles, elles étaient encore plus vertueuses. Elles tirèrent bientôt leur frère d'embarras, en lui annonçant qu'elles désiraient embrasser l'état religieux. Il n'était plus question que de choisir un monastère; il en voulait un où régnât la plus exacte régularité. « Embrasser l'état religieux, disait-il (1), » c'est prendre un engagement particulier à la per» fection; mais vivre dans cet état d'une manière » imparfaite, c'est attirer sur soi une condamnation » plus rigoureuse. » En même temps qu'il évitait les monastères riches et qui tenaient un rang dans le monde, il évitait ceux où l'on exigeait une dot pour l'admission des postulantes (2). Après un mûr examen, il se détermina pour le petit couvent des Bénédictines de Catesby, dans la province de Northampton (3), où l'on observait la discipline la plus exacte. Ses sœurs s'y rendirent célèbres par la sainteté de leur vie, et y moururent après avoir été successivement prieures.

Edmond, déchargé du soin de ses sœurs, retourna à Paris pour y continuer ses études. Il avait fait autrefois vœu de chasteté perpétuelle, sous la pro-

(1) Saint Edmond, *in Speculo, c. 1, ex Eusebio vulgò Emiseno, potiùs Gallico.*

(2) Les canons regardent cette demande comme simoniaque, lorsque les monastères sont suffisamment rentés. Il est permis de recevoir ce qu'on donne en forme de présent; mais il n'est pas permis de rien demander pour l'admission, qui est quelque chose de spirituel, ni pour l'entretien du sujet, auquel le monastère est tenu dans le cas dont il s'agit.

(3) Speed s'est trompé en faisant ce monastère de l'ordre des Gilbertines. Tanner a relevé cette erreur dans sa *Noticia Monastica*, et a montré qu'on avait suivi la règle de saint Benoît dans le monastère dont il s'agit, depuis sa fondation jusqu'à sa destruction sous Henri VIII.

tection de la Sainte-Vierge; il le garda toute sa vie avec la plus parfaite fidélité; il veillait sur son cœur et sur ses sens avec une exactitude scrupuleuse, et s'interdisait tout ce qui aurait été capable d'y porter la moindre atteinte. Tous les auteurs de sa vie s'accordent à dire qu'il ne contracta jamais la plus légère souillure contre la pureté.

Au milieu de ses études, il avait soin d'élever son cœur à Dieu par de fréquentes aspirations; et pour lui faciliter encore cet exercice, il était toujours environné d'objets de piété. Quelque ardeur qu'il eût pour les sciences, il en avait encore plus pour acquérir la sainteté. La vertu sanctifiant ainsi ses études, la pureté de son cœur communiquait à son esprit des lumières qui augmentaient sa pénétration naturelle; il trouvait la solution des questions les plus difficiles; il savait découvrir et expliquer, avec une netteté admirable, les vérités les plus sublimes. Ses maîtres le regardaient comme un prodige de science et de sainteté.

Tous les jours il assistait à l'office de la nuit dans l'église de Saint-Méri; l'office fini, il y restait encore longtemps en prières. Il entendait la messe de grand matin : après quoi il se rendait aux écoles publiques, sans prendre de repos ou de nourriture. Il jeûnait souvent; mais les vendredis il jeûnait au pain et à l'eau. Il portait un rude cilice et mortifiait ses sens en toutes choses. Ce qu'il recevait pour son entretien était presqu'entièrement distribué en aumônes. Il vendit jusqu'à ses livres pour assister de pauvres étudiants qui étaient malades. Il passa plusieurs semaines auprès d'un d'entre eux; il le gardait avec charité nuit et jour, et lui rendait les services les plus humiliants. Rarement il mangeait plus d'une fois par jour, encore mangeait-il très-peu. Il ne dormait que sur un banc ou sur la terre nue, et il fut trente ans sans se déshabiller. Il avait un lit dans sa chambre, mais il ne s'en servait jamais, et c'était uniquement pour cacher ses austérités. Plusieurs années avant d'avoir reçu les saints ordres, il récitait chaque jour l'office de l'Église.

Lorsqu'il eut achevé son cours, il prit le degré de maître-ès-arts, et il enseigna publiquement les mathématiques. Il redoubla de ferveur dans la prière et la méditation, pour se prémunir contre la dissipation que cette science a coutume d'entraîner. Cette ferveur cependant souffrit à la longue quelque diminution. Une nuit, il lui sembla voir sa mère en songe; après avoir tracé devant lui quelques figures de géométrie, elle lui demanda ce que tout cela signifiait, et lui ajouta qu'il valait bien mieux faire de l'adorable Trinité l'objet de ses études. Depuis ce temps-là, il ne voulut plus étudier que la théologie. Il céda enfin aux importunités de ses amis, et se fit recevoir docteur en cette faculté. Les auteurs ne s'accordent point sur le lieu où il fut élevé au doctorat; ce fut à Paris suivant les uns, et à Oxford suivant les autres. Quoi qu'il en soit, il expliqua quelque temps l'Écriture sainte à Paris. Toutes les fois qu'il prenait dans ses mains le volume qui contenait les divins oracles, il le baisait respectueusement. Ayant été ordonné prêtre, il fut chargé de prêcher, et il s'acquitta de ce ministère avec autant de fruit que d'onction. Ses leçons publiques, et même ses conversations, portaient tellement l'empreinte de l'esprit de Dieu, qu'on ne pouvait l'entendre sans être édifié. Plusieurs de ses disciples devinrent célèbres par leur savoir et leur sainteté; sept quittèrent son école le même jour pour aller prendre l'habit dans l'ordre de Cîteaux. On comptait parmi eux Étienne, qui fut depuis abbé de Clairvaux, et qui fonda le monastère au collége des Bernardins à Paris.

Edmond, de retour en Angleterre, fixa sa demeure à Oxford, et y resta depuis 1219 jusqu'en 1226. Il y enseigna la logique d'Aristote, ce que personne n'avait encore fait jusqu'alors (1). Mais les travaux attachés à cette profession ne l'empêchaient pas de se livrer au ministère de la prédication. Les provinces d'Oxford, de Glocester et de Worcester furent souvent le théâtre de son zèle, et il y fit des missions qui opérèrent de grands fruits. Il refusa plusieurs bénéfices qu'on lui offrit successivement. A la fin, il accepta un canonicat et la trésorerie de la cathédrale de Salisbury; mais il en distribua le revenu aux pauvres, et à peine se réservait-il ce qui était nécessaire pour ses plus pressants besoins. Peu de temps après, le pape le nomma pour prêcher la croisade contre les Sarrasins, et l'autorisa en même temps à recevoir un honoraire de différentes églises où il devait prêcher. Le Saint remplit cette commission avec beaucoup de zèle, mais il ne voulut recevoir ni honoraire, ni même aucune espèce de présent. On dit que prêchant un jour en plein air, près de l'église de Worcester, il survint un orage qui épargna le lieu où était assemblé le peuple qui l'écoutait. Ses discours étaient si touchants, et il possédait si bien l'éloquence du cœur, que les pécheurs les plus endurcis se convertissaient. Guillaume, surnommé Longue-Épée, comte de Salisbury, menait depuis longtemps une vie très-opposée aux maximes du christianisme. Il n'approchait même jamais des sacrements. Ayant entendu un sermon de notre Saint et conversé quelques heures avec lui,

(1) Vood, *Hist. et Antiq. Oxon.* t. I p. 81, t. II, p. 9 et 81.

il se convertit si parfaitement, que depuis ce temps-là il ne s'occupa plus que de son salut.

Edmond forma plusieurs personnes au grand art de la prière : aussi était-il un habile maître dans les voies de la vie intérieure, et il est encore regardé comme un des plus célèbres contemplatifs de l'Église. Il voulait qu'on joignît à la prière l'esprit d'humilité et de mortification. Il inculquait en toute occasion la nécessité de la prière du cœur. « Cent » mille personnes, disait-il (5), tomberont dans l'il» lusion en multipliant leurs prières..... J'aimerais » mieux ne dire que cinq mots du cœur, et avec » dévotion, que cinq mille avec froideur, avec in» différence, et dont mon âme n'est point affectée. » *Célébrez les louanges du Seigneur avec intelli*» *gence* (6). L'âme doit ressentir ce que dit la langue. » Saint Edmond, dit un auteur moderne (7), s'ap» pliqua dès sa jeunesse à la contemplation des » vérités éternelles..... Il a si bien réuni en sa per» sonne, ce qui est très-rare, la science du cœur » avec celle de l'école, la théologie mystique avec » la spéculative, qu'ayant fait passer dans son cœur » les lumières de son esprit, il devint un parfait » théologien mystique, qui n'a pas moins éclairé » l'Église par la sainteté de sa vie que par cet écrit » admirable de spiritualité, qui porte pour titre *le Mi*» *roir de l'Église*, et dans lequel on trouve plusieurs » excellentes choses touchant la contemplation. »

Le pape Grégoire IX désigna saint Edmond pour remplir le siége de Cantorbéry, qui était vacant depuis longtemps. Le chapitre de cette église l'élut d'une voix unanime, et le roi Henri III, ayant donné son consentement, l'élection fut confirmée par le Souverain-Pontife. On envoya des députés à Cantorbéry pour informer le Saint de cette élection et pour le conduire à son troupeau. Edmond, qui ne savait rien de ce qui s'était passé, protesta contre la violence qu'on lui faisait. Il fallut toute l'autorité de l'évêque de Salisbury pour vaincre sa résistance. On le sacra le 2 avril 1234. Il continua toujours son premier genre de vie, sans craindre de s'exposer à la censure de quelques évêques qui n'étaient pas animés, comme lui, de l'esprit de Dieu. Sa principale occupation était de connaître les besoins spirituels et corporels de son troupeau, afin de pourvoir aux uns et aux autres. Il avait un soin particulier des jeunes filles qui n'avaient point de ressources; et, pour les mettre plus sûrement à l'abri du danger, il leur procurait un établissement. Il faisait une guerre déclarée aux vices; il maintenait la discipline avec une vigueur vraiment apostolique; il veillait sur ses officiers de justice, pour qu'ils remplissent avec intégrité les fonctions de leurs charges, et qu'ils n'abusassent pas de leur autorité pour opprimer les faibles. Pour réprimer plus efficacement les abus qui régnaient surtout parmi le clergé, il publia ses *Constitutions*, qui sont divisées en trente-six canons (8). La corruption était

(5) S. Edm. Cant. *in Speculo, Bibl. Patr.* t. XIII p. 362.

(6) Ps. XLVI.

(7) Le P. Honoré de Sainte-Marie, *Tradit. des PP. sur la contemplation, table hist. et chronol. des auteurs ecclésiastiques ou contemplatifs*, t. I p. 48.

(8) Elles ont été publiées par Lynwood, Spelman, Wilkins, Johnson et Labbe.

Dans le huitième canon, le Saint montre combien il craignait la simonie et le vice d'une honteuse cupidité dans les prêtres qui reçoivent des rétributions pour des messes. Celui qui sert à l'autel a droit de vivre de l'autel; il peut prendre, pour sa subsistance, l'honoraire que l'Église lui permet de recevoir, à l'occasion de certaines fonctions auxquelles cet honoraire est attaché, et lorsqu'il n'y a point de danger que le peuple soit détourné par-là de remplir des devoirs de religion. C'est par une suite de ce danger qu'il n'y a point d'honoraire attaché à l'administration des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, ni aux autres fonctions qui s'exercent fréquemment pour nourrir et entretenir la piété des fidèles. On se rendrait pourtant coupable de simonie, si on recevait l'honoraire comme le prix d'une messe ou de toute autre fonction spirituelle. Ce fut pour prévenir les abus de ce genre, ceux surtout qui pouvaient se glisser relativement aux trentaines et aux annuels pour les morts, que le saint archevêque publia le canon dont il s'agit, et que Lynwood et d'autres auteurs ont obscurci par leurs longs commentaires.

Il ordonna, dans le quinzième, de rappeler au peuple, tous les dimanches, à la messe de paroisse, les canons portés contre les parents dont les enfants sont étouffés; canons qui en certains cas les obligent à se retirer dans un monastère, d'autres fois à faire pénitence pendant trois ans, et même pendant sept, si la mort de leurs enfants a été occasionnée par l'ivrognerie ou par quelque autre péché. Voyez Johnson, *ibid. ad an.* 1236, t. II.

Dans le cinquième, saint Edmond, s'adressant aux recteurs, vicaires et autres prêtres préposés au gouvernement des paroisses, s'exprime ainsi : « Nous vous avertissons et » vous enjoignons expressément de vivre en paix avec tous » les hommes, autant qu'il dépendra de vous; d'exhorter » vos paroissiens à n'être qu'un même corps en Jésus-Christ » par l'unité de la foi et par le lien de la paix; d'apaiser tous » les différends qui s'élèvent dans vos paroisses; de terminer » toutes les querelles, autant que vous le pourrez, et de ne » pas permettre que le soleil se couche sur la colère d'aucun » de vos paroissiens. » Le préambule de ce canon fait voir jusqu'à quel point le saint archevêque aimait la paix.

« C'est un devoir pour nous, mes enfants, d'aimer la paix, » puisque un Dieu en est l'auteur, qu'il nous l'a recomman» dée, qu'il est venu pacifier le ciel et la terre, et que de cette » paix il fait dépendre celle qui est éternelle. »

La meilleure édition des *Constitutions* du saint archevêque de Cantorbéry est celle que Wilkins a donnée, *Conc. Brit. et Hibern.* p. 635.

Nous avons parlé plus haut du *Speculum Ecclesiæ*, ou *Miroir de l'Église*, par saint Edmond, lequel a été imprimé

alors trop grande pour que son zèle ne lui suscitât pas des ennemis. Une partie de son clergé, sans en excepter le chapitre de son église, se déclara contre lui, et tâcha de rendre inutiles ses pieux efforts. On l'accusait de scrupule (9). Mais ce qu'on traitait de scrupule, n'était autre chose que cette disposition qui porte les Saints à veiller sur eux-mêmes et sur toutes leurs actions; à ne connaître que l'Évangile pour règle de leur conduite; à résister au torrent des mauvais exemples et des coutumes perverses; à remplir les devoirs de leur place, malgré tous les obstacles que le monde leur oppose. Personne peut-être n'aimait plus la paix que saint Edmoud; mais il ne voulait pas l'acheter par une lâche et criminelle complaisance; il aima mieux être persécuté, même par ses amis, que d'approuver ou de tolérer des abus qui auraient exposé son salut éternel et celui des âmes confiées à ses soins. Au reste, la patience avec laquelle il supporta les persécutions devint pour lui une source de mérites. La tranquillité de son âme fut toujours inaltérable; il oubliait tout ce qui lui était personnel, et il ne pensait qu'à faire du bien à ses ennemis. Quand on lui représentait qu'il portait la charité trop loin à leur égard, il avait coutume de répondre : « Pourquoi les autres » me feraient-ils offenser Dieu, ou perdre la charité » que je dois avoir pour eux? S'il se trouvait quel- » qu'un qui voulût m'arracher les yeux, ou me pri- » ver de mes membres, il m'en deviendrait plus » cher, et je le jugerais plus digne de ma tendresse » et de ma compassion. » Il comparait les tribulations à un lait que Dieu préparait pour la nourriture de son âme. « L'amertume qu'elles peuvent renfer- » mer, disait-il, est mêlée de beaucoup de douceur; » c'est comme un miel sauvage qui doit nourrir » l'âme dans le désert de ce monde. » Il ajoutait « que Jésus-Christ nous avait enseigné, par son » exemple, à aimer nos persécuteurs et à recom- » mander leurs âmes au Père céleste. » Aussi les consolations qu'il recevait étaient-elles proportionnées à la grandeur de ses souffrances. C'était surtout dans la prière et la contemplation que Dieu se plaisait à lui faire goûter des douceurs ineffables. Un savant dominicain (10) apprit d'un de ses confrères et de plusieurs autres personnes qui avaient vécu avec le saint archevêque, qu'il reçut souvent des grâces extraordinaires, et qu'on le vit plusieurs fois en extase lorsqu'il était en prières. Tant d'éminentes vertus étaient jointes à une grande affabilité; il traitait avec bonté ceux qui approchaient de lui, et il voulait que sa table fût servie avec décence; mais il pratiquait en particulier des mortifications dont il dérobait la connaissance aux autres.

Quoique le Saint éprouvât tous les jours de nouvelles contradictions, il ne perdait rien de sa tranquillité. Le roi Henri III avait épuisé ses finances par une mauvaise économie et par ses prodigalités envers ses favoris. Il exigea de ses sujets des impôts exorbitants, et les ecclésiastiques ne furent pas plus ménagés que les autres. Il en vint même jusqu'à s'approprier les revenus des évêchés, des abbayes et des autres bénéfices qui étaient à sa nomination. Il les laissait longtemps vacants, et il imaginait des prétextes pour cacher le véritable motif de sa conduite. Lorsqu'il y nommait, son choix ne tombait que sur ses créatures et sur des personnes tout-à-fait indignes. Edmond, vivement affligé de ces désordres, reçut du pape Grégoire IX une bulle qui l'autorisait à nommer aux bénéfices qui ne seraient pas remplis après une vacance de six mois; mais cette bulle n'eut point d'exécution; le roi s'en plaignit, et elle fut révoquée. Le saint archevêque, craignant de paraître conniver à des abus qu'il ne pouvait réprimer, passa secrètement

dans le tome XIII de la Bibliothèque des Pères. On trouve cet ouvrage en Mss. dans plusieurs bibliothèques, notamment dans la bibliothèque bodléienne et dans celle du collége anglais à Douai; mais il y a des différences considérables dans ces Mss. Les uns ne sont que des abrégés, d'autres n'offrent qu'une traduction latine faite sur une version française par Guillaume Beaufu, religieux carme de Northampton. On voit dans la bibliothèque bodléienne d'autres ouvrages Mss. de saint Edmond, comme dix prières fort dévotes en latin; un traité sur les sept péchés capitaux et sur le décalogue en français; un autre traité qui a pour titre *The seven Sacrements briefli declared of Seynt Edmunde of Pountenie;* c'est-à-dire les sept sacrements brièvement expliqués par saint Edmond, etc. Voyez la bibliothèque de Tanner, V. Riche.

(9) Cette accusation a été répétée par Jonhson. L'archevêque Edmond, dit-il, était un homme fort scrupuleux. Mais qu'entend-il par scrupule? On en assigne plusieurs causes. En général le scrupule est un défaut, une faiblesse, souvent un vice, et il est toujours contraire à la perfection de la vertu. Les personnes qui commencent à servir Dieu avec ferveur tombent quelquefois dans le scrupule; mais il est aisé de les en guérir, lorsqu'elles sont humbles et dociles, et qu'elles se laissent conduire avec simplicité. Quelquefois le scrupule vient de la constitution même de la personne scrupuleuse, et c'est alors une épreuve bien pénible qu'il faut supporter avec patience. Il y a une autre sorte de scrupule qui a pour principe l'amour-propre et les passions. Il est ordinairement accompagné d'une opiniâtreté volontaire, et c'est une des plus dangereuses maladies de l'âme. Il y a donc une grande différence entre une conscience scrupuleuse et une conscience droite et timorée, telle qu'était celle de saint Edmond.

(10) Nicolas Trivet, qui a donné une bonne histoire des règnes de six rois d'Angleterre. Voyez *Annal. 6 Reg. Annal. ad an.* 1240.

en France, témoignant par-là combien il les improuvait. Il vint à la cour, où il fut très-bien reçu et de saint Louis et de toute la famille royale. La ville de Paris rendit aussi un témoignage éclatant à ses vertus.

De Paris, le Saint se rendit à l'abbaye de Pontigni, de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse d'Auxerre. On y avait autrefois reçu deux de ses prédécesseurs, saint Thomas, sous le roi Henri II, et Étienne Langton, sous le roi Jean. Il se livra dans cette retraite à l'exercice de la prière et aux pratiques de la plus austère pénitence. Il ne sortait que pour aller prêcher dans les villages voisins. Mais sa santé fut bientôt si dérangée, que les médecins jugèrent qu'il devait changer d'air. Il obéit, et se retira chez les chanoines réguliers de Soissy, près Provins en Champagne. Les moines de Pontigni fondirent en larmes en le voyant partir; mais il les consola, en leur disant qu'il retournerait chez eux à la fête de saint Edmond, martyr. Il entendait, sans doute, que son corps serait reporté ce jour-là à Pontigni, ce que l'événement justifia.

Comme sa maladie augmentait de jour en jour, il demanda à recevoir le saint Viatique. Il dit en présence du Saint-Sacrement : « J'ai cru en vous, » Seigneur : je vous ai prêché; j'ai enseigné votre » doctrine. Vous m'êtes témoin que je n'ai désiré » que vous sur la terre; et vous voyez que mon » cœur ne désire autre chose que l'accomplisse- » ment de votre sainte volonté. » Il passa le reste de la journée dans une ferveur admirable, et on aurait dit à la sérénité de son visage qu'il ne sentait plus son mal. Le lendemain il reçut l'Extrême-Onction; depuis ce moment-là il voulut avoir toujours un crucifix dans la main, et il ne cessait de baiser amoureusement les plaies du Sauveur. Ses larmes et ses soupirs attendrissaient tous les spectateurs, qui ne pouvaient douter, en le considérant, qu'il n'éprouvât de grandes consolations intérieures. La dévotion qu'il avait toujours eue pour le sacré nom de Jésus semblait redoubler à chaque instant. Il expira tranquillement à Soissy, le 16 novembre 1242, ayant été, selon Godwin, huit ans archevêque de Cantorbéry. On enterra ses entrailles à Provins; mais son corps fut reporté à Pontigni, où sept jours après on l'inhuma avec beaucoup de solennité. Plusieurs cures miraculeuses ayant attesté sa sainteté, Innocent IV le canonisa en 1247 (11). L'année suivante, on leva de terre son corps, qui fut trouvé entier, et dont les jointures étaient encore flexibles. On en fit solennellement la translation, en présence de saint Louis, de la reine Blanche sa mère, des princes, ses frères, Robert, comte d'Artois, Alphonse, comte de Poitiers, Charles, qui fut depuis comte de Provence et d'Anjou, et roi de Sicile; d'Isabelle de France, sœur du saint roi; du cardinal Pierre, évêque d'Albano; du cardinal Eude, évêque de Frascati, légat du Saint-Siége; des archevêques de Bourges, de Sens, de Bordeaux et d'Armagh; de saint Richard, évêque de Chicester, et d'un grand nombre de prélats, d'abbés et d'autres personnes de distinction. Les reliques du Saint sont encore dans cette abbaye, qui a pris le nom de Saint-Edmond de Pontigni.

Nous apprenons du sous-diacre Étienne, qui fut six ans secrétaire de saint Edmond, qu'il s'est opéré plusieurs miracles par l'intercession de ce Saint; miracles qui ont été vérifiés et approuvés par des évêques d'Angleterre. Cet auteur ajoute qu'il est aussi certain de leur existence, que s'il les eût vus de ses propres yeux. Il en rapporte un qui fut opéré sur lui-même.

Nous ne devons pas nous étonner des grands progrès que saint Edmond fit dans l'école de l'amour divin et dans la contemplation. Il avait appris à mourir parfaitement à lui-même. Il avait compris de bonne heure que le cœur de l'homme est rempli de corruption; qu'il est entraîné par mille affections désordonnées; qu'il est livré à des passions subtiles qui l'agitent successivement, qui se déguisent sous des formes séduisantes, et qui infectent souvent nos vertus de leur poison. Il savait que Dieu réprouve quelquefois des actions que le monde admire, et qu'ayant principalement égard aux dispositions intérieures, à la pureté et à la ferveur d'intention, les vertus les plus brillantes en apparence se trouvent souvent fausses à ses yeux et ne lui paraissent que des vices déguisés, que des fruits de l'amour-propre. De là, cet esprit d'humilité, de douceur, de patience, de componction, de renoncement et de prière, qui, en le détachant de plus en plus des choses terrestres, purifiait son cœur et le rendait digne de recevoir les précieuses influences de la grâce.

SAINT EUCHER, ÉVÊQUE DE LYON.

L'AN 450.

Personne, depuis saint Irénée, n'a fait plus d'honneur à l'église de Lyon que saint Eucher. Sa famille était fort illustre selon le monde. Le père et

(11) Voyez les divers témoignages sur sa sainteté et ses miracles, avec la bulle de sa canonisation; *ap. Martène*, t. III, *Anecdot.* p. 1851.

le beau-père de Valérien, son proche parent, occupaient les premières dignités de l'empire. Mais Eucher dut sa principale grandeur au mépris des richesses et des honneurs que lui assuraient sa naissance et ses rares talents. La beauté et la pénétration de son génie, l'étendue et la variété de ses connaissances, la force et la majesté de son éloquence, lui attirèrent l'admiration de tous les orateurs de son temps, et l'estime de tout ce qu'il y avait de grands hommes dans l'empire. Il eut de Galla, son épouse, deux fils, Salonius et Véran, qu'il envoya, encore fort jeunes, au monastère de Lérins, pour qu'ils y fussent élevés sous les yeux de saint Honorat et sous la conduite du célèbre Salvien, prêtre de Marseille : ils furent depuis élevés à l'épiscopat.

Eucher, dès son enfance, avait montré une piété extraordinaire, qui n'avait fait qu'augmenter avec l'âge. Dégoûté enfin des vanités du monde et effrayé des dangers qu'il y courait pour son salut, il résolut de l'abandonner. Il se retira, vers l'an 422, dans le monastère de Lérins, du consentement de sa femme qui, de son côté, se consacra dans la retraite au service de Dieu. Cassien, alors abbé de Saint-Victor de Marseille, adressa quelques-unes de ses conférences à Eucher et à Honorat, qu'il appelle les modèles admirables de cette maison de Saints.

Eucher, qui désirait mener une vie encore plus solitaire, quitta Lérins pour se retirer dans l'île de Léro, qui n'en est pas éloignée, et qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Honorat. Ce fut là qu'il écrivit son livre *de la vie solitaire*, où il fait le plus bel éloge de l'état des solitaires en général et en particulier du désert de Lérins, qui était alors habité par un grand nombre de Saints. Il écrivit aussi dans le même lieu, vers l'an 427, son traité *du mépris du monde*, qu'il adressa à Valérien, son parent. C'est un des ouvrages les plus estimés de l'antiquité ecclésiastique, soit pour la forme, soit pour l'importance des vérités qu'il contient (1). Il y est prouvé que le monde ne donne à ses partisans que de fausses joies; que ses honneurs, ses applaudissements, ses sociétés ne sont qu'une vaine pompe, qu'un véritable esclavage, et que personne ne pourrait s'y attacher, si on ne se laissait point aveugler par les passions. Le Saint représente d'une manière si frappante l'illusion, l'instabilité, le vide, le néant des biens terrestres, que le lecteur s'imagine voir passer le monde devant ses yeux, comme un fantôme, comme un éclair, qui se sont à peine montrés, qu'ils disparaissent pour toujours. « J'ai

(1) La latinité de cet ouvrage est presque digne du siècle d'Auguste. On y admire la douceur et la facilité du style, la beauté des tours, la noblesse des pensées, l'énergie de l'expression, la vivacité et le naturel des images, la clarté de la méthode : ce qui faisait dire à Érasme, que de toutes les productions des auteurs chrétiens, il n'en connaissait point de comparables à celle-ci. Du Pin, *Bibl.* t. IV p. 415, dit, en parlant de cet ouvrage de saint Eucher et du traité de la vie solitaire, « qu'ils ne le cèdent en rien pour la politesse et la » pureté du discours à ceux des auteurs qui ont vécu dans » les siècles où la langue latine était dans sa plus grande » pureté. » Godeau, *Hist. de l'Église*, t. III, édit. in-fol. sous l'an 441, va plus loin encore. Il donne les plus grandes louanges au livre *de la vie solitaire* et au traité *du mépris du monde*, qu'il assure être également admirables : « Toutes » les beautés de l'éloquence, dit-il, toutes les forces de l'esprit et du raisonnement y sont mêlées à un air de piété si » affectif, qu'il est impossible de les lire sans être touché du » désir de quitter la conversation des hommes pour jouir de » celle de Dieu. »

Nous allons donner de suite la notice des autres écrits de saint Eucher.

1. Des formules ou *principes de l'intelligence spirituelle*. Ce sont des explications de quelques endroits de l'Écriture que saint Eucher écrivit pour l'usage de Véran, le second de ses fils. Il est vrai qu'on n'y trouve ni la même élégance, ni la même beauté de style que dans les deux ouvrages précédents; mais le sujet ne le comportait pas, et la simplicité est le caractère distinctif de ce genre d'écrire.

2. Les *Institutions*, en deux livres, qui sont adressées à Salonius, autre fils du Saint. Cet ouvrage a également pour objet d'expliquer plusieurs difficultés qui se rencontrent dans l'Écriture sainte. Il est plus solide et plus utile que le traité des *formules* adressé à Véran.

3. Les actes du martyre de saint Maurice et de ses compagnons. D. Rivet, *Hist lit. de la France*, a démontré qu'ils avaient été écrits par saint Eucher. Chifflet les a publiés dans son *Paulinus illustratus*; mais l'édition qu'en a donnée D. Ruinart est plus correcte. Ceux que Surius et Mombritius ont fait imprimer paraissent avoir été compilés, d'après l'ouvrage de saint Eucher, par un moine d'Agaume du septième siècle, lequel y a fait des additions et des changements. Ce sont ces actes que Dubourdieu et Bornet ont attaqués.

4. Claudien Mamert cite une partie d'une homélie de saint Eucher sur l'incarnation. Il est probable que quelques-unes des homélies, publiées sous le nom d'Eusèbe d'Émèse, appartiennent à des évêques de l'Église gallicane qui florissaient dans le même siècle. Rien n'empêche qu'on ne les donne à saint Eucher.

5. Nous ne dirons rien des ouvrages attribués à ce saint évêque : nous nous contenterons de rapporter les titres des principaux : L'*abrégé de Cassien*; le *commentaire sur la Genèse*; le *commentaire sur le Livre des Rois*; les *lettres à Philon et à Faustin*; divers *discours*, etc.

Les ouvrages de saint Eucher, imprimés plusieurs fois séparément, ont été insérés dans la Bibliothèque des Pères.

Les traités *de la vie solitaire* et *du mépris du monde* ont été traduits en diverses langues. M. Arnaud d'Andilly a donné une traduction française du second de ces traités, et a mis à la fin du volume le texte latin. Cette traduction parut à Paris en 1672, in-12. Elle a été depuis réimprimée dans le recueil des œuvres de M. Arnaud d'Andilly, Paris 1675, in-fol.

» vu, dit-il, des hommes élevés au plus haut faîte » des honneurs et des richesses.... La fortune, prodigue en leur faveur, avait accumulé tous les » biens sur leurs têtes, sans leur donner même le » temps de les désirer; leur prospérité, parvenue à » son comble, ne laissait plus d'activité à leurs » passions. Mais ils ont disparu dans un moment; » leurs vastes possessions ont été dispersées, et » eux-mêmes ne sont plus. »

Valérien, auquel l'exhortation sur le mépris du monde est adressée, vivait au milieu des grandeurs. Il ne quitta point son premier genre de vie, s'il est le même que Priscus Valérien, auquel saint Sidoine Apollinaire adressa son panégyrique de l'empereur Avit, vers l'an 456. C'est le sentiment de quelques auteurs (2). D'autres pensent (3) qu'il s'agit de saint Valérien, qui se fit moine à Lérins, qui devint évêque de Cémèle, avant que ce siége eût été uni à celui de Nice; qui assista au concile d'Orange, d'Arles et de Riez, et qui mourut vers l'an 460 (4).

Saint Eucher, suivant Cassien (5), brillait dans le monde comme un astre par la perfection de sa vertu, et il fut depuis, par l'exemple de sa vie, un modèle pour l'état monastique. On le tira malgré lui de sa retraite, pour le placer sur le siége de Lyon, vers l'an 434. On vit en lui un pasteur fidèle, soupirant sans cesse après la céleste patrie, humble d'esprit, riche en bonnes œuvres, puissant en paroles, accompli en tout genre de sciences, et de beaucoup supérieur aux plus grands évêques de son temps. C'est le témoignage que rend de lui Claudien Mamert. Il assista au premier concile d'Orange en 441. On lui attribue à Lyon la fondation de plusieurs églises et d'autres pieux établissements. L'opinion la plus probable est qu'il mourut en 450 (6).

Saint Paulin de Nole, saint Honorat, saint Hilaire d'Arles, Claudien Mamert, saint Sidoine Apollinaire, et tous les grands hommes du même siècle recherchèrent l'amitié de saint Eucher. Ils s'accordent tous à faire de magnifiques éloges de sa vertu. Le saint évêque de Lyon se montra zélé défenseur de la doctrine de saint Augustin contre les semi-pélagiens (7).

Voyez Gennade, la chronique de Marcellin, Adon, Usuard, Théophile Raynaud, *Indiculus SS. Lugdunensium;* Tillemont, t. XV; Ceillier, t. XIII; Fabricius, *Bibl. Eccl. ad Gennad.* c. 63; D. Rivet, *Histoire littéraire de la France*, t. II p. 275-293. le *Gallia Christ. nova*, t. IV p. 24.

---

† SAINTE AGNÈS D'ASSISE,

VIERGE, DE L'ORDRE DE SAINTE-CLAIRE.

Tiré du suppl. de Ch. Butler, par l'abbé Tresvaux. — Voyez les *leçons de l'office, la vie de saint François d'Assise*, par le P. Chalippe, et *l'Abrégé de la Vie des Saints des trois ordres*, par le P. Férot, t. I p. 418.

L'AN 1253.

L'exemple est un des moyens les plus puissants pour porter les âmes à la pratique de la vertu. C'est peut-être à la générosité avec laquelle sainte Claire se consacra au Seigneur entre les mains de saint François, qu'Agnès, sa sœur, dut le courage de la suivre et le bonheur de parvenir au degré éminent de perfection auquel elle est arrivée.

Agnès naquit à Assise vers l'an 1196; elle appartenait à une bonne famille, et fut élevée dans la crainte de Dieu par Hortulane sa mère. Elle n'avait que seize ans lorsque sa sœur Claire, qui était son aînée, quitta la maison de leurs parents pour embrasser la vie pénitente sous la conduite de saint François. Cette démarche et les motifs qui l'avaient causée touchèrent si sensiblement Agnès, qu'au bout de seize jours elle se décida à aller rejoindre sa sœur et à partager avec elle les austérités de sa nouvelle profession. Claire, qui s'était retirée chez les Bénédictines de Saint-Ange près d'Assise, en attendant qu'elle eût une demeure particulière, apprit avec une grande joie la résolution d'Agnès, pour qui elle avait prié, et elle lui dit : « Je rends grâce » à Dieu de ce qu'il m'a tirée de l'inquiétude où » j'étais à votre sujet. »

La satisfaction qu'éprouvaient les deux sœurs de

(2) D. Rivet, *Hist. lit. de la Fr.*, t. II p. 280.

(3) Rosweidus, *not. in S. Eucher.* Jofredus, *in Nicæâ illustratâ, part* 1, *tit.* 7 p. 99, t. IX, *part.* 6, *ap. Grævium in Thesauro Antiq. et Hist. Ital.*

(4) Nous avons de ce saint Valérien vingt homélies que le P. Sirmond a publiées pour la première fois avec une épître parénétique aux moines.

(5) *Coll.* 11.

(6) Voyez Tillemont et D. Rivet.

(7) Antelmi, chanoine de Fréjus, a soutenu que saint Eucher, qui souscrivit le concile d'Arles en 524, celui de Carpentras en 527, et le second d'Orange en 529, n'était point évêque de Lyon, mais de quelque siége de la province de Vienne. Il est cependant appelé évêque de Lyon par l'auteur contemporain de la vie de sainte Consorce, vierge, qui florissait en Provence dans le sixième siècle, et qui est nommée dans le martyrologe romain, sous le 22 juin. Ce saint Eucher, second du nom, est fort différent de celui dont nous venons de donner la vie : il occupa le siége de Lyon depuis 525 jusqu'en 530. Voyez *Gallia Christ. nova*, t. IV p. 31, et Antelmi, *Assertio pro unico S. Eucherio Lugdunensi, Paris*, 1726, in-4°.

se trouver réunies, fut bientôt troublée par l'indignation que fit éclater leur famille, en apprenant la fuite d'Agnès. Douze entre les principaux de leurs parents accoururent dès le lendemain tout furieux au monastère de Saint-Ange. Ils feignirent d'abord de venir avec un esprit de paix; mais étant entrés et se tournant vers Agnès, car ils n'attendaient plus rien de Claire : « Qu'êtes-vous venue faire ici? lui » dirent-ils; revenez promptement au logis avec » nous. » Elle répondit qu'elle ne voulait point quitter sa sœur. Alors un chevalier, oubliant toute mesure, se jette sur elle avec furie, la frappe à coups de poing et à coups de pied, et la tire par les cheveux, tandis que les autres l'enlevaient entre leurs bras. Tout ce que put faire cette innocente brebis ravie par les loups, fut de s'écrier : « Ma chère » sœur, à mon secours, ne souffrez pas qu'on m'en» lève à Jésus-Christ. » Claire ne put la secourir qu'en priant Dieu avec larmes de la rendre constante et de réprimer la violence de ses ravisseurs. Cette prière fut suivie d'un effet miraculeux; car, comme les parents d'Agnès la traînaient à la descente d'une montagne, déchirant ses habits et couvrant le chemin de ses cheveux, parce qu'elle ne cessait point de leur résister, elle devint tout-à-coup si pesante, qu'il leur fut impossible de la lever de terre, même avec le secours de ceux qui accoururent des champs et des vignes. Ce prodige ne les toucha pas; au contraire, ils en devinrent plus obstinés, et un oncle d'Agnès, nommé Monald, leva le bras pour lui donner un coup dont il l'aurait tuée, si la puissance divine ne l'eût arrêté dans le moment par une extrême douleur qu'il sentit à ce bras et qui lui dura longtemps. Alors, malgré leur opiniâtreté, ils la laissèrent libre et se retirèrent.

Sortie victorieuse d'un si grand combat, Agnès, demi-morte, fut consolée par Claire, qui était venue sur le lieu de la scène et qui avait prié leurs parents de se retirer. Elles retournèrent toutes deux au monastère, où saint François, qui avait été instruit de l'événement, vint lui donner l'habit de religion. Il choisit un nouvel asile pour les deux sœurs, et leur indiqua une maison qui touchait à Saint-Damien, église qu'il avait autrefois réparée. Cette maison devint le berceau de l'ordre des Clarisses, qui depuis six siècles donne tant d'édification au monde chrétien.

Agnès, animée par les grands exemples de vertu qu'elle recevait de sainte Claire, fit des progrès rapides dans les voies de la perfection, et se rendit surtout recommandable par son amour pour les austérités. Jusqu'à la mort, elle porta un rude cilice. Sa nourriture journalière était le pain et l'eau. Tout le temps que son emploi lui laissait libre, elle le passait à la prière et à la contemplation; souvent elle y tombait dans des extases prolongées. Sainte Claire la vit un jour élevée de terre et ornée de trois couronnes; c'était à un moment où Agnès priait avec une ferveur très-grande dans un coin du chœur. L'on rapporte d'elle d'autres grâces extraordinaires qui prouvent la perfection de sa vertu.

Un nouveau monastère de Clarisses ayant été établi à Florence, saint François choisit Agnès pour le gouverner. Cette sainte fille y trouva plusieurs jeunes personnes de familles distinguées, que la grâce avait arrachées au monde; elle les forma, autant par ses exemples que par ses leçons, à la vie religieuse et à la pratique de l'institut austère qu'elles avaient choisi. Après avoir passé quelque temps dans ce monastère, elle revint à Assise, où elle termina sa sainte vie par une mort précieuse aux yeux de Dieu. Son bienheureux trépas arriva en 1253, trois mois après le décès de sainte Claire. Elle fut enterrée dans l'église de Saint-Damien, mais depuis son corps a été transporté dans le monastère attenant à l'église de Saint-Georges. Les miracles qui se sont opérés à son tombeau portèrent le pape Pie VI à permettre qu'on l'honorât d'un culte public. La congrégation des Rits fit connaître cette décision par son décret du 3 décembre 1777.

Heureuse la fille chrétienne que le Seigneur appelle à faire son salut loin du monde! bien plus heureuse encore celle qui, après s'être assurée des desseins de Dieu sur son âme, a le courage de s'élever au-dessus de la chair et du sang, de franchir les obstacles, et de se rendre docile à la voix de son divin Maître! que de chagrins elle s'épargne! que de consolations elle se ménage pour le temps! mais surtout quelle récompense elle s'assure pour l'éternité!

---

† LE B. JEAN-ANGE PORRO,

DE L'ORDRE DES SERVITES.

L'AN 1506.

Ce serviteur de Dieu était Milanais de naissance et appartenait à une famille noble. Après avoir passé sa première jeunesse dans une grande innocence de mœurs, il entra dans l'ordre des Servites, et fit, dès son noviciat, des progrès rapides dans la vertu. Il fut ensuite promu aux ordres sacrés, et les reçut avec une pureté de cœur, qu'on regarda comme un heureux présage de la sainteté avec laquelle il devait remplir les fonctions du ministère. Porté par attrait à la pratique du silence et affectionné à l'oraison, Jean-Ange, afin de vivre d'une manière plus par-

faite, quitta sa patrie et se rendit au mont Senario, lieu célèbre par le séjour qu'y firent, dans le treizième siècle, les saints fondateurs de son ordre. Là, il embrassa le genre de vie austère que suivent les ermites qui habitent cette montagne, et qui sont de la plus étroite observance. Il passa vingt ans dans cette retraite, et mérita d'être choisi pour supérieur de l'ermitage. Mais le désir d'une solitude plus absolue le détermina, au bout de quelque temps, à se retirer dans une des cavernes de la montagne, autrefois habitées par les premiers Pères de l'ordre. Uniquement occupé de Dieu dans ce lieu désert, il se livrait tout le jour à la prière et à la méditation des vérités du salut. On exprimerait difficilement combien était sainte la vie de ce parfait religieux, qui ne s'occupait qu'à mortifier son corps, à nourrir son esprit des pensées du ciel, à brûler de l'amour le plus ardent pour son divin maître, à rappeler dans sa mémoire le souvenir de la passion de Jésus-Christ et des douleurs de sa sainte Mère.

La sainteté du serviteur de Dieu le fit bientôt connaître, malgré le soin qu'il prenait de se cacher. Son supérieur général jugea plus d'une fois à propos de lui confier la charge importante de maître des novices, et la manière dont il s'en acquitta, prouva combien il était capable de former les jeunes religieux à la pratique de la vertu. Ses exemples et ses leçons contribuèrent puissamment à faire fleurir la régularité parmi les Servites, et les sujets qu'il avait dirigés, étant animés de son esprit et de ses sentiments, répandirent dans toute la contrée la bonne odeur de Jésus-Christ. Devenu prieur d'une maison de son ordre, il cultiva avec des fruits abondants de salut tout le pays situé entre Florence et Sienne; enseignant partout les vérités chrétiennes par de bons catéchismes, et opérant plusieurs miracles. Les peuples qu'il soulageait dans leurs infirmités, et qui se rendaient en foule près de lui, voulaient, par des marques d'honneur, lui témoigner leur reconnaissance; mais le serviteur de Dieu était trop ennemi de la gloire mondaine pour souffrir ces preuves de respect; il s'empressa de quitter un lieu où souffrait tant sa modestie, et de partir pour Milan, disant qu'il devait bientôt suivre au tombeau sa sœur, dont il avait appris la mort par révélation, et aller paraître devant le souverain juge pour lui rendre compte de toute sa vie. Il se mit donc en route, couvert seulement d'une méchante tunique de toile, qu'il avait lui-même façonnée, portant sur ses épaules la nourriture dont il avait besoin pour son voyage, et faisant toute la route à pied, malgré l'état d'épuisement dans lequel il se trouvait. A Cavacorta, bourg dans lequel il s'arrêta, les habitants le virent ravi en extase dans la ferveur de son oraison.

Jean-Ange arriva à Milan, tellement fatigué par la longueur du chemin et ses mortifications passées, qu'il ne semblait plus avoir que la peau et les os. Se dérobant à tous les regards, il alla se cacher dans une cellule, où il passa le reste de ses jours dans la méditation des choses célestes, et fit un grand nombre de miracles. Enfin, accablé par la maladie et la vieillesse, il mourut saintement, ainsi qu'il avait vécu, le 24 octobre 1506. Clément XII, dans le dernier siècle, approuva le culte rendu depuis longtemps à ce Bienheureux, et Clément XIII étendit son office à tout l'ordre des Servites, qui l'honore le 25 octobre.

Tiré du suppl. de Ch. Butler, par l'abbé Tresvaux. — Voyez les leçons dans le bréviaire de l'ordre.

---

17 NOVEMBRE.

SAINT GRÉGOIRE THAUMATURGE,

ÉVÊQUE DE NÉOCÉSARÉE.

Tiré de sa vie, écrite par saint Grégoire de Nysse, d'Eusèbe, *Hist.* l. 6, c. 25; de saint Jérôme, *in Catal.*; du discours prononcé par le Saint en présence d'Origène; de saint Basile, *l. de Spir.* c. 29, ep. 63, 64, 65. Voyez Tillemont, t. IV; Ceillier, t. III p. 307, etc.

L'AN 270.

Théodore, appelé depuis Grégoire, et surnommé Thaumaturge à cause de ses miracles, naquit à Néocésarée dans le Pont. Ses parents, distingués par leur fortune et leur rang, étaient engagés dans les superstitions du paganisme. Il perdit son père à l'âge de quatorze ans. Il commença dès-lors à découvrir le faible de l'idolâtrie; et à mesure que l'éducation développait et perfectionnait sa raison, il sentait augmenter ses doutes sur ce point. Les réflexions, occasionnées par les lumières qu'il acquérait tous les jours, le disposaient insensiblement à reconnaître l'unité d'un Dieu et la vérité de la religion chrétienne (1).

Sa mère lui fit suivre le plan d'éducation que son père avait tracé. On le destinait au barreau, où l'art oratoire était alors si nécessaire. Il eut les plus grands succès dans l'étude de la rhétorique, et il fut aisé de prévoir qu'il serait un jour un des plus célèbres orateurs de son siècle. Il apprit la langue latine, que devaient savoir ceux qui aspiraient aux premières dignités de l'empire. Ses maîtres lui con-

(1) S. Greg. Thaumat. *Orat. ad Orig.* p. 33.

seillèrent aussi de s'appliquer au droit romain, dont la connaissance ne pouvait que lui être très-utile, quelque état qu'il dût embrasser.

Grégoire avait une sœur qui fut mariée à l'assesseur du gouverneur de Césarée en Palestine. Son mari lui manda de venir le trouver. Elle fit le voyage aux frais de l'état, et eut la liberté de mener avec elle les personnes qu'elle jugerait à propos. Grégoire l'accompagna, ainsi qu'Athénodore, son autre frère, qui fut depuis évêque, et qui souffrit beaucoup pour le nom de Jésus-Christ.

De Césarée, les deux frères allèrent à Béryte, qui était dans le voisinagé, et où il y avait une célèbre école de droit romain. Peu de temps après ils revinrent à Césarée. Origène s'y était retiré vers l'an 231, pour éviter les poursuites de Démétrius, évêque d'Alexandrie. Ce grand homme y ouvrit une école, et sa réputation lui attira bientôt une foule d'auditeurs. Dans la première entrevue qu'il eut avec Grégoire et Athénodore, il découvrit qu'ils avaient l'un et l'autre une capacité extraordinaire pour les sciences et des dispositions rares pour la vertu. Il travailla donc avec un soin particulier à leur inspirer l'amour de la vérité et un désir ardent de parvenir à la connaissance et à la possession du souverain bien. Grégoire et son frère, charmés de trouver un tel maître, se mirent au nombre de ses disciples, et ne pensèrent plus à retourner à Béryte.

Origène commença par leur faire l'éloge de la philosophie, entendant par ce nom la vraie sagesse. Il leur fit observer que le premier pas que doit faire un être raisonnable est de se connaître soi-même; qu'on ne mérite pas ce titre, lorsqu'on ignore les moyens de parvenir à cette connaissance et de perfectionner ses facultés; que de plus il faut connaître les obstacles à surmonter, et quelles sont les actions permises ou défendues. Rien, disait-il, n'est plus ridicule pour un homme que de vouloir connaître tout ce qui est hors de lui-même, et d'ignorer ce qu'il y a de plus important pour lui, et ce qui doit faire son bonheur. Il doit donc tourner ses recherches du côté du vrai bien et du vrai mal, afin d'embrasser l'un et d'éviter l'autre. Origène traita ce point plusieurs jours de suite, mais sans avoir l'air d'un homme qui aime la dispute et qui cherche à embarrasser ou à confondre ses adversaires. Au contraire, il se comportait en homme qui ne se propose autre chose que de conduire ses disciples à la connaissance de ce qui peut faire leur bonheur; ses raisonnements étaient pleins de force, mais il les présentait avec tant de douceur, qu'il était impossible d'y résister. Grégoire et Athénodore, oubliant leur patrie et leurs amis, renoncèrent aux vues qu'ils avaient eues d'abord.

Origène, après avoir gagné leur confiance et fixé leur attention, examina leurs dispositions, pour bien s'assurer de la trempe de leur esprit. Tout étant ainsi préparé, il résolut de leur faire un cours réglé d'instructions. Sa méthode doit servir de modèle à tous les maîtres. Elle leur apprendra qu'il ne faut point commencer par établir sèchement les règles, mais qu'il faut montrer d'abord les raisons qui leur servent de fondement. Les disciples, une fois convaincus de l'importance de ces règles, ne trouveront plus rien que d'instructif et d'agréable dans l'étude qu'ils en feront.

Origène fit commencer par la logique son cours de philosophie. Cette logique avait pour objet d'enseigner à n'admettre et à ne rejeter aucune preuve légèrement, mais à faire examiner le fond d'un raisonnement, sans s'arrêter aux termes. A cette science succéda la philosophie naturelle, qui expose la puissance et la sagesse infinie de Dieu, et qui le fait adorer dans l'œuvre admirable de la création. Vinrent ensuite les mathématiques, qui comprenaient la géométrie et l'astronomie. Le but d'Origène dans ses leçons était d'élever les esprits de ses disciples au-dessus des choses de la terre, et de les enflammer du désir de se livrer à la recherche de la vérité. Ces études étaient entremêlées de lectures sur la morale. Saint Grégoire dit, en parlant de son maître, qu'il portait ses disciples à la vertu, autant par ses exemples que par ses discours; qu'il leur inculquait sans cesse que de toutes les connaissances celle d'une première cause était la plus précieuse comme la plus nécessaire, et que par-là il les conduisait à la théologie.

Il voulut que cette étude commençât par l'exposition de tout ce que les philosophes et les poètes avaient dit sur la Divinité. Il faisait observer ce qu'il y avait de vrai et d'erroné dans la doctrine de chacun : de là il concluait l'insuffisance de la raison humaine pour parvenir à la plus importante de toutes les connaissances, à celle de la religion. Il fortifiait cette conséquence par l'énumération des erreurs capitales dans lesquelles étaient tombés les plus fameux philosophes, de ces opinions monstrueuses qui se détruisaient les unes les autres, de ces systèmes qui se réfutaient eux-mêmes par leur absurdité et leur extravagance. Il lui fut alors aisé de faire comprendre à ses disciples que par rapport à la Divinité, nous ne pouvons nous en rapporter qu'à Dieu lui-même, qui a parlé par ses prophètes, et il leur expliqua les saintes Écritures. Grégoire et Athénodore furent si frappés de la lumière qui bril-

lait à leurs yeux, qu'ils se sentaient déjà dans la disposition de tout abandonner, pour ne plus s'occuper que de ce grand Dieu qu'ils avaient le bonheur de connaître.

Mais le feu de la persécution s'étant allumé en Orient, sous Maximin, Origène fut obligé de sortir de Césarée, en 235. Il resta caché cette année et les deux années suivantes. Grégoire se retira à Alexandrie, où il y avait deux fameuses écoles, l'une de médecine et l'autre de philosophie platonicienne. Sa conduite fut si régulière dans cette ville, que les étudiants devinrent jaloux de sa vertu, qu'ils regardaient comme une censure tacite de leurs déréglements. Ils se servirent, pour s'en venger, du ministère d'une infâme prostituée. Voici comment le fait se passa. Comme Grégoire s'entretenait sérieusement avec quelques savants de ses amis, on vit approcher une femme qui lui demanda le paiement de ce dont ils étaient convenus, donnant à entendre par-là que Grégoire avait eu des familiarités honteuses avec elle. Ceux qui étaient présents la regardèrent comme une calomniatrice, parce qu'ils connaissaient la vertu de Grégoire, et la repoussèrent avec indignation. Mais l'accusé, conservant toute la sérénité de son âme, pria un de ses amis de donner à cette malheureuse ce qu'elle demandait, afin qu'elle cessât de les interrompre, et qu'ils pussent continuer leur conversation. Quelques-uns de ses amis, choqués d'une telle complaisance, ne savaient que penser, et ils lui en firent des reproches. Mais les soupçons qu'on commençait à former sur son innocence furent bientôt dissipés. A peine la femme prostituée eut-elle reçu l'argent qu'on lui donna, que le malin esprit s'empara d'elle; renversée par terre, elle pousse d'affreux hurlements; sa bouche écume; elle s'arrache les cheveux, et l'on découvre dans l'agitation violente où elle est tous les signes d'une véritable possession. Grégoire, touché de commisération, invoque le Ciel en sa faveur, et elle est délivrée sur-le-champ (2).

Le séjour de Grégoire à Alexandrie fut de trois ans; il y demeura depuis 235 jusqu'en 238. La persécution ayant cessé, il retourna à Césarée pour y achever ses études sous Origène. Il passa cinq ans en tout dans l'école de ce grand homme. On ignore si Grégoire fut baptisé à Alexandrie, ou s'il ne reçut le baptême qu'après son retour à Césarée. Quoi qu'il en soit, il voulut, avant de quitter Origène, lui donner un témoignage public de sa reconnaissance, et il le fit dans un discours qu'il prononça en sa présence et devant un nombreux auditoire. Il y loue la sage méthode qui avait dirigé ses études; il y rend grâces à Dieu de lui avoir donné un si habile maître, et à son ange gardien de l'avoir conduit dans une telle école. Il y fait le plus beau portrait d'Origène, et il représente comme un véritable exil son éloignement de l'école de ce grand homme. Il y enseigne clairement, entre autres dogmes, le péché originel et la divinité du Verbe (3). Enfin, il le termine par prier son ange gardien de le conduire toujours dans ses voies (4).

Grégoire était à peine arrivé à Néocésarée, qu'Origène lui écrivit une lettre pleine de sentiments de tendresse; il l'y appelle *son seigneur très-saint et son véritable fils;* il l'exhorte à faire servir à la gloire de la religion tous les talents qu'il a reçus de Dieu; à n'emprunter des philosophes païens que ce qui peut contribuer à ce but, imitant en cela les Juifs qui employèrent les dépouilles des Égyptiens à la construction du tabernacle du vrai Dieu. Il lui recommande de joindre la prière à l'étude de l'Écriture sainte.

Les compatriotes de Grégoire s'attendaient à voir le fruit de ses études; les principaux d'entre eux le pressaient de briguer les premières places, et de faire usage de ses grands talents, qu'il avait cultivés avec tant de soin. Mais il abandonna tout ce qu'il possédait dans le monde, et se retira à la campagne dans un lieu solitaire, où il ne voulut converser qu'avec Dieu.

Phédime, archevêque d'Amasée et métropolitain de la province de Pont, résolut de le faire évêque de Néocésarée; il jugea que ses vertus et ses rares talents devaient faire oublier sa jeunesse. Grégoire, instruit de ce qui se passait, changea de demeure, et fut quelque temps à errer de solitude en solitude, pour empêcher qu'on ne le découvrît. Il se rendit cependant à la longue, mais ce fut à condition qu'on lui accorderait quelque temps pour se disposer à recevoir l'onction épiscopale. Ce terme expiré, il fut

(2) S. Greg. Nyss. *in vitâ Greg.*

(3) N. 34 et 35, p. 25, et Bengelius, *not. in* n. 37, p. 153, etc.

(4) Dupin dit, en parlant de ce panégyrique, que l'antiquité n'en offre point de plus beaux ni de plus élégants. Gérard Vossius, Casaubon, Fabricius, etc., en portent le même jugement. Bengelius, savant luthérien, en a donné une nouvelle édition avec des notes, laquelle fut imprimée en 1722, à Stuttgard, capitale du duché de Wurtemberg en Souabe; mais l'édition qu'en a donnée D. Charles Vincent de la Rue, t. IV, *op. Origenis, part.* 2, p. 55, est beaucoup plus exacte.

Les ouvrages qui nous restent de saint Grégoire Thaumaturge, et qui sont singulièrement estimés, même parmi les protestants, sont, 1° son panégyrique en l'honneur d'Origène; 2° son symbole; 3° son épître canonique; 4° sa paraphrase sur l'Ecclésiaste. Gérard Vossius les publia tous en 1604; mais l'édition de Paris de 1622 est plus correcte.

sacré, selon les cérémonies usitées dans l'Église.

Ce fut vers le même temps qu'il mit par écrit le symbole qu'il avait reçu. C'est une règle de foi concernant le mystère de la sainte Trinité (5). Nous lisons dans saint Grégoire de Nysse, que ce symbole lui fut donné dans une vision par la Sainte-Vierge, de la manière suivante. Une nuit que le Saint était dans une méditation profonde sur les mystères augustes de la religion, il aperçut un vénérable vieillard qui se dit envoyé de Dieu pour lui enseigner les vérités de la foi. A côté du vieillard était une femme qui paraissait au-dessus de la condition humaine; elle l'appela Jean l'évangéliste, et lui recommanda d'instruire le jeune homme des mystères de la vraie religion. Le vieillard répondit qu'il était prêt à obéir à la Mère de Dieu. Aussitôt il expliqua la doctrine céleste, et Grégoire la mit en écrit; ce qui étant achevé, la vision disparut. Le saint évêque en fit depuis la règle de ses instructions. Il laissa ce symbole à son église, qui s'y est toujours conformée, suivant saint Grégoire de Nysse; aussi a-t-elle eu le bonheur d'être préservée de toute hérésie, nommément de celle des ariens et des semi-ariens. C'est que ce symbole explique clairement la doctrine de l'Église sur la Trinité (6). Saint Grégoire de Nysse rapporte que de son temps l'original s'en gardait dans les archives de l'église de Néocésarée. Il est cité par saint Grégoire de Nazianze, par Rufin, et par plusieurs autres écrivains ecclésiastiques.

La ville de Néocésarée était grande, riche et peuplée; mais les habitants en étaient si corrompus et si attachés aux superstitions de l'idolâtrie, que la religion chrétienne n'avait pu y pénétrer, quoiqu'elle fût florissante en plusieurs endroits de la province de Pont. Saint Grégoire, brûlant de zèle et de charité, mit tout en œuvre pour remplir dignement les fonctions du ministère qui lui avait été confié. Un pouvoir extraordinaire d'opérer des miracles assura le succès de ses travaux. Nous allons rapporter quelques-uns de ces prodiges, d'après saint Grégoire de Nysse.

Le Saint, allant un jour de la ville dans le désert, fut surpris par un violent orage. Il entra, pour se mettre à l'abri, dans un temple d'idoles, qui était le plus renommé du pays à cause des oracles qui s'y rendaient. En y entrant, il fit plusieurs fois le signe de la croix, afin de purifier l'air. Il passa la nuit en prières avec son compagnon, suivant sa coutume. Le lendemain matin, il continua sa route. Le prêtre du temple étant venu pour son service ordinaire, les démons déclarèrent qu'ils ne pouvaient plus y rester, et que l'homme qui y avait passé la nuit les forçait de se retirer. Il tenta inutilement de les rappeler; il courut après le Saint, et le menaça de porter des plaintes contre lui aux magistrats et à l'empereur. Grégoire lui répondit tranquillement qu'il avait reçu de Dieu le pouvoir de chasser et de rappeler les démons à sa volonté. Le prêtre fut étonné de voir ses menaces inutiles et d'entendre dire au Saint qu'il pouvait commander aux démons. Alors sa fureur se changea en admiration, et il pria le Saint de faire l'essai du pouvoir divin qu'il prétendait avoir reçu, et d'ordonner aux démons de revenir dans le temple. L'évêque acquiesça à sa demande, et lui remit un morceau de papier sur lequel était écrit : *Grégoire à Satan; entre.* Le papier ayant été mis sur l'autel, et le prêtre ayant fait les oblations ordinaires, les démons rendirent leurs oracles comme auparavant. Ce qui se passait remplit le prêtre du plus grand étonnement. Il alla retrouver le Saint, et le pria de lui faire connaître le Dieu auquel obéissaient ceux qu'il adorait. Grégoire lui expliqua les principes de la religion chrétienne. Voyant que le mystère de l'incarnation le choquait, il lui représenta que cette grande vérité ne devait point être prouvée par le raisonnement humain, mais par les prodiges de la puissance divine. Alors le prêtre, montrant une grande pierre, demanda qu'il lui fût ordonné de changer de place, et de se transporter dans un lieu qu'il désignait. Grégoire donne l'ordre, et la pierre obéit par le pouvoir de celui qui promit à ses disciples que leur foi serait capable de transporter les montagnes. Ce miracle convertit le prêtre païen; il abandonna sa famille et ses amis pour devenir un véritable disciple de Jésus-Christ.

Les habitants de Néocésarée, qui entendirent parler des actions miraculeuses de Grégoire, eurent envie de voir un homme si extraordinaire, et ils le reçurent avec acclamation la première fois qu'il reparut dans leur ville; mais il passa au milieu de la foule du peuple avec modestie, sans faire attention à la circonstance, sans même lever les yeux.

Ses amis, qui étaient venus avec lui du désert, paraissant inquiets sur le lieu où ils logeraient, il leur reprocha leur peu de confiance en la protection divine : il ajouta qu'ils ne devaient point s'inquiéter de ce qui concernait leur corps, mais penser à leurs âmes, qui étaient infiniment plus précieuses, et auxquelles il fallait préparer une demeure dans le ciel. Cependant plusieurs personnes lui offrirent leurs maisons; il accepta celle de Musonius, un des ha-

(5) Lambécius en a publié une bonne version latine, qui est fort ancienne, d'après la copie dont le pape Adrien I avait fait présent à Charlemagne.

(6) Voyez Bullus, *Defens. fidei Nicænæ*, l. 2, c. 12.

bitants les plus distingués de la ville. Il prêcha le jour même, et convertit un nombre d'idolâtres suffisant pour former une petite église. Le lendemain matin, on lui présenta une foule de malades qu'il guérit. Le nombre des chrétiens devint considérable en fort peu de temps, de sorte que le Saint fit bâtir une église pour leur usage. Tous travaillèrent à cet édifice, ou contribuèrent de leur argent à sa construction. Malgré les édits portés pour la démolition des églises, et un tremblement de terre qui fit beaucoup de ravages à Néocésarée, le temple dont nous parlons ne fut point endommagé; il n'y eut pas même une pierre d'enlevée.

Le Lycus, appelé aujourd'hui Casalmac, qui prend sa source dans les montagnes d'Arménie, passait devant les murailles de Néocésarée. Il se débordait quelquefois avec tant d'impétuosité, qu'il enlevait les moissons, les troupeaux et les maisons avec leurs habitants. Saint Grégoire, ému de compassion, s'approche du fleuve, sur le bord duquel il enfonce son bâton. Il ordonne ensuite aux eaux, de la part de Dieu, de ne point passer cette borne, et elles obéissent. Il n'y avait point eu encore de débordement au temps qu'écrivait saint Grégoire de Nysse. Le bâton même prit racine et devint un grand arbre.

Le Saint étant en voyage, deux Juifs, qui connaissaient sa charité, eurent recours au stratagème suivant pour lui en imposer. L'un se couche par terre et contrefait le mort; l'autre feint de se lamenter, approche de l'évêque et lui demande de quoi enterrer son compagnon. Le Saint prend son manteau et le jette sur le prétendu mort. Lorsque Grégoire fut à quelque distance, l'imposteur court avec joie à son compagnon, et lui dit de se lever; mais il le trouve véritablement mort.

Les miracles et la sagesse du saint évêque lui attirèrent la plus grande réputation. On venait le consulter de toutes parts, et on s'en rapportait à sa décision, même dans les affaires civiles. Deux frères se disputaient un lac, qui faisait partie de la succession de leur père. Grégoire leur proposa inutilement divers moyens de conciliation, ils étaient tellement aigris, qu'ils résolurent de soutenir leur droit par la force des armes. Le jour fut pris pour venir sur les lieux vider la querelle. Le Saint, voulant prévenir l'effusion du sang, passa la nuit de la veille de ce jour en prières sur le bord du lac, qui le lendemain se trouva desséché. Par ce moyen, la dispute fut terminée. On voyait les restes de ce lac encore longtemps après.

Grégoire fut du nombre de ceux qui assistèrent à l'élection de l'évêque de Comane, qui se fit de son temps. Le peuple jetait les yeux sur des personnes recommandables par la naissance et les talents extérieurs, et qui avaient de la considération dans le monde; mais le Saint représenta qu'on devait faire moins d'attention à ces qualités, qu'à la vertu, à la sainteté et à la prudence. Nous pouvons donc, dit un de l'assemblée, choisir pour évêque Alexandre le charbonnier. Cet Alexandre était un homme d'une rare sagesse, d'une sainteté éminente et d'une profonde humilité, qui, après avoir renoncé à l'étude des sciences, vivait à Comane déguisé en charbonnier, et subsistait du travail de ses mains. Grégoire, ayant appris par révélation ce que c'était que cet homme, obscur en apparence, le fit amener; et ses réponses aux questions qu'on lui proposa convainquirent le peuple qu'il était autre qu'il ne paraissait être. On l'obligea ensuite à se faire connaître et à quitter ses vêtements pauvres, pour prendre ceux qui convenaient à la dignité épiscopale. Il gouverna son église avec autant de zèle que de sainteté, et donna sa vie pour la foi. Il est nommé dans le martyrologe romain, sous le 11 août.

Les miracles que nous venons de citer sont rapportés par saint Grégoire de Nysse. On trouve aussi dans saint Basile le récit d'une partie de ces mêmes miracles. Du temps de ces deux Saints, il n'y avait pas cent ans que le grand évêque de Néocésarée était mort. Ils avaient appris ce qu'ils en ont dit, de Macrine, leur aïeule, qui s'était chargée elle-même du soin de leur éducation, et qui, dans sa jeunesse, avait connu Grégoire Thaumaturge, et l'avait entendu prêcher. C'était, suivant saint Basile, un homme doué de l'esprit des prophètes et des apôtres. Toute sa conduite portait l'empreinte de la perfection évangélique; dans tous ses exercices de piété, il montrait le plus grand respect et le plus profond recueillement; jamais il ne priait que la tête découverte; il parlait avec modestie et simplicité; il avait en horreur le mensonge, l'artifice et ces détours qui ne s'accordent point avec la plus exacte vérité; il ne connaissait ni l'envie, ni l'orgueil; il haïssait souverainement tout ce qui pouvait blesser la charité ou donner la plus légère atteinte à la réputation du prochain. Toujours maître de lui-même, il ne se livrait jamais à la colère, il ne lui échappait pas même une parole qui annonçât de l'amertume.

Pendant la persécution de Dèce, qui commença en 250, saint Grégoire conseilla aux fidèles de son troupeau de prendre la fuite, et de ne pas s'exposer au combat, de peur qu'ils n'eussent point assez de courage pour résister aux ennemis de leur foi. Il eut la consolation de n'en voir aucun tomber dans

l'apostasie. Il se retira lui-même dans le désert, accompagné du prêtre idolâtre qu'il avait converti et qu'il avait élevé au diaconat. Les païens, qui surent qu'il était caché sur une montagne, envoyèrent des soldats pour l'arrêter; mais ceux-ci revinrent peu de temps après, et dirent qu'ils n'avaient rien vu que deux arbres. On ordonna de faire de nouvelles perquisitions. Celui qui en fut chargé trouva l'évêque et son diacre en prières; c'étaient eux que les soldats avaient pris pour des arbres. Persuadé qu'ils avaient échappé par miracle, il vint se jeter aux pieds de l'évêque, et après avoir embrassé le christianisme, il voulut être le compagnon de sa retraite et partager les mêmes périls. Les païens, furieux d'avoir manqué le pasteur, tournèrent leur rage contre le troupeau; ils saisirent ce qu'ils purent trouver de chrétiens, hommes, femmes et enfants, et les mirent en prison. Saint Grégoire, toujours caché dans le désert, vit en esprit les combats du martyr Troade. C'était un jeune homme distingué dans la ville, qui, après avoir souffert divers tourments, eut le bonheur de mourir pour la foi.

La persécution finit en 251, avec la vie de l'empereur. Grégoire revint à Néocésarée. Peu de temps après, il entreprit de visiter tout le pays. Il fit d'excellents règlements pour réparer les abus qui avaient pu s'introduire, et il institua des fêtes anniversaires en l'honneur des martyrs qui avaient souffert durant la persécution.

Un des jours spécialement consacrés au culte des divinités païennes, il se fit à Néocésarée un concours prodigieux; les infidèles s'y étaient surtout rendus pour assister aux jeux et aux spectacles qui se donnaient sur le théâtre. Mais la foule était si grande, que quelques-uns prièrent Jupiter de leur procurer de la place. L'évêque, qui en fut informé, dit qu'ils ne seraient pas longtemps à se plaindre de manquer de place. Effectivement, la peste fit sentir ses ravages et les étendit par tout le Pont. Ce fléau ne cessa à Néocésarée que par les prières du saint évêque. La plupart de ceux qui étaient encore idolâtres ouvrirent alors les yeux et crurent en Jésus-Christ.

La faiblesse du règne de l'empereur Gallien ayant enhardi les Goths et les Scythes, ils parcoururent la Thrace et la Macédoine. De là ils passèrent en Asie, où ils brûlèrent le temple de Diane à Éphèse; ils dévastèrent le Pont et plusieurs autres contrées, laissant partout des traces de leur fureur et de leurs cruautés. Durant ces temps de confusion, il se trouva des chrétiens qui, ayant été pillés par les barbares, pillèrent les autres à leur tour, et achetèrent des infidèles leur injuste butin. Un évêque consulta Grégoire sur l'espèce de pénitence qu'il fallait imposer à ces chrétiens. Le Saint écrivit alors son épître canonique, qui tient un rang distingué parmi les canons pénitentiaux de la primitive Église (7). On y lit ce qui suit (8) : « Que personne ne se trompe soi-» même, sous prétexte qu'il a trouvé une chose. Il » n'est point permis de faire usage de ce qu'on a » trouvé..... Si en temps de paix il nous est défendu » de chercher notre avantage aux dépens même » d'un ennemi, qui par négligence laisse ce qui lui » appartient; à combien plus forte raison sera-t-il » défendu de s'approprier ce que des infortunés » abandonnent par nécessité, et dans la vue de se » soustraire par la fuite à la fureur de leurs enne-» mis? D'autres s'imaginent faussement pouvoir » retenir ce qui appartient à un autre, parce qu'ils » l'ont trouvé sur leur propre fonds. Ainsi, parce » que les Borades et les Goths exercent des hosti-» lités contre eux, il leur sera permis de devenir » des Borades et des Goths à l'égard des autres? » Ceux, ajoute-t-il (9), qui, en restituant ce qu'ils » ont trouvé, accomplissent le précepte du Seigneur, » doivent le faire sans vues humaines, sans rien » demander ou exiger, sous quelque prétexte que » ce puisse être. » Cette maxime de justice est fortement inculquée par saint Augustin. Saint Grégoire Thaumaturge fait mention, dans son épître canonique, des différents ordres de pénitents.

En 264, il se tint un concile à Antioche pour condamner Paul de Samosate, qui avait été quatre ans évêque de cette ville. Cet hérésiarque enseignait entre autres erreurs, qu'il n'y avait qu'une personne en Dieu, et que Jésus-Christ était un pur homme (10). C'était, d'ailleurs, un homme d'une vanité et d'un orgueil insupportables; il faisait chanter dans l'église des hymnes en son honneur. Saint Grégoire Thaumaturge et Athénodore, son frère, sont nommés les premiers parmi ceux qui souscrivirent le concile. On n'y prononça point de censure personnelle contre Paul de Samosate, parce qu'il dissimula ses erreurs; mais il les renouvela depuis; et un second concile d'Antioche, qui s'assembla en 270, le condamna et le déposa. Il resta cependant maître de la maison épiscopale jusqu'en 272, que fut vaincue Zénobie, reine d'Orient, qui s'était déclarée sa protectrice.

(7) Voyez Bévéridge, *Can. Eccl. Gr.*

(8) *Can.* 4, 5.

(9) *Ibid. Can.* 10.

(10) S. Épiphane, *Hær.* 65; Eusèbe, *Hist. l.* 7, c. 27 et 30; *Conc.* t. 1 p. 855; S. Athanase, *de Synod. Arimin.* p. 691, 708, etc. Voyez Jablonski, *Dissert. de genuina Pauli Samos. sententiâ, Francofurti* 1736.

On ne sait pas précisément en quelle année mourut saint Grégoire Thaumaturge; l'opinion la plus probable est que ce fut en 270 ou 271, le 17 novembre. Sentant approcher sa dernière heure, il s'informa s'il y avait encore beaucoup de païens dans la ville; il ne s'y en trouva que dix-sept. Il leva les yeux au ciel, en soupirant de ce que la vraie religion n'était pas la seule de son diocèse. En même temps il remercia le Seigneur de ce que n'ayant trouvé que dix-sept chrétiens à son arrivée, il ne laissait en mourant que dix-sept infidèles. Il demanda la conversion de ceux-ci et la persévérance de tous les autres. Il fit promettre à ses amis qu'on n'achèterait aucun lieu particulier pour l'enterrer, et qu'on mettrait son corps dans le lieu destiné à la sépulture commune. « Ayant toujours » vécu, disait-il, comme étranger sur la terre, je ne » voudrais pas perdre ce titre après ma mort. Il ne » faut donc pas que j'aie une sépulture particulière. » Aucun lieu ne doit porter le nom de Grégoire. La » seule possession dont je sois jaloux, est celle qui » ne me fera soupçonner d'aucun attachement à » la terre (11). » Saint Grégoire Thaumaturge est nommé, sous le 17 novembre, dans tous les martyrologes d'Orient et d'Occident (12).

Les plus beaux génies qui aient existé, les hommes les plus recommandables par leur pénétration, leur jugement, l'étendue de leurs connaissances, qui étaient en même temps vrais, sincères, nullement dominés par l'intérêt des passions, dont l'éminente sainteté était regardée comme un prodige, déposent en faveur de la divinité du christianisme, en faveur de la certitude des miracles, qui, en le confirmant, en procurèrent l'établissement. Leur témoignage a d'autant plus de force, qu'il était plus désintéressé et rendu par des hommes dont toute la conduite portait l'empreinte de l'humilité, de la douceur et de la charité. Comment donc de prétendus philosophes viennent-ils nous dire aujourd'hui que le bon sens est exclusivement leur partage, et que plus un homme a de lumières et de génie, moins il croit à la religion chrétienne? Mais les efforts qu'ils font pour couvrir de ridicule cette religion sainte sont aussi insensés que sacriléges; les ténèbres qui les aveuglent sont formées par les nuages impurs qu'exhale la corruption de leur cœur. Qu'ils examinent avec impartialité les causes de leur incrédulité, ils verront qu'ils n'attaquent la révélation que parce qu'elle les condamne, et que l'intérêt seul de leurs passions éteint en eux le flambeau de la foi. S'ils renonçaient à leurs vices, et qu'ils pesassent avec droiture les motifs qui déterminent le chrétien et l'incrédule, leurs difficultés ne tarderaient pas à s'évanouir, et ils sentiraient toute l'évidence des preuves qui démontrent la divinité du christianisme. Les absurdités, les contradictions, les inconséquences, la mauvaise foi qu'on découvre dans leurs livres les plus vantés, feront toujours dire au chrétien que la raison n'est point pour eux, puisqu'ils en heurtent si visiblement les premiers principes. Quel est donc celui qui fait de la raison l'usage le plus légitime et le plus glorieux? C'est le fidèle qui se soumet à la révélation, dont la divinité ne peut être révoquée en doute par quiconque examinera de bonne foi les motifs de crédibilité qui lui servent de fondement.

SAINT DENYS, ÉVÊQUE D'ALEXANDRIE.

L'AN 265.

Saint Basile et les autres Grecs donnent ordinairement à saint Denys le titre de *Grand*, et saint Athanase l'appelle le *docteur de l'Église catholique*. Ses parents étaient riches et distingués dans le monde. Il paraît qu'il naquit à Alexandrie, qui était alors le centre des sciences; il parcourut avec succès les différentes branches de la littérature profane, et le désir qu'il avait d'apprendre le conduisit insensiblement à connaître le ridicule et l'impiété du paganisme, dans lequel il était né. Les épîtres de saint Paul, qu'il voulut lire, lui offrirent des charmes qu'il n'avait point trouvés dans les écrits des philosophes : son cœur fut touché, en même temps que son esprit était éclairé; enfin il quitta l'idolâtrie et se fit chrétien. Il nous apprend lui-même qu'il dut sa conversion à une voix qui se fit entendre à lui dans une vision, ainsi qu'à son amour pour des lectures réfléchies, et à l'impartialité avec laquelle il examinait les diverses opinions.

Son changement fut si parfait, qu'il ne voulut plus vivre que pour Dieu : il foula aux pieds toute la gloire du monde; il méprisa les avantages qu'il devait se promettre de sa naissance, de son mérite et des premières dignités. Il se mit au nombre des disciples d'Origène, qui tenait l'école des catéchè-

(11) Le passage qui contient une preuve si édifiante de l'amour de saint Grégoire pour la pauvreté est imparfait et tronqué dans les imprimés. Montfaucon l'a donné tout entier, *Bibl. Coisliana*, p. 180.

(12) La ville de Néocésarée, dont saint Grégoire Thaumaturge a été évêque, fut depuis érigée en archevêché. Les Grecs l'appellent présentement Nixar, qui est une corruption du nom primitif. Les Turcs la nomment Tocate. C'est le siége d'un beglierbey, ou gouverneur de province.

ses à Alexandrie; ses progrès dans la science de la religion et de la piété le firent élever au sacerdoce. Il fut chargé de la même école en 231, l'année qu'Éraclas, qui avait aussi exercé cet emploi, fut élu évêque d'Alexandrie. L'an 248, le cinquième de l'empereur Philippe, on le donna pour successeur à Héraclas, sur le siége de cette ville.

Le règne de Philippe avait été favorable aux chrétiens; mais la paix dont ils jouissaient fut troublée après l'exaltation de saint Denys. Une persécution, excitée par la populace d'Alexandrie, fit répandre dans cette ville le sang de plusieurs fidèles (1). Peu de temps après, Dèce massacra Philippe et prit la pourpre; la persécution devint alors générale et plus violente. On fit souffrir des tortures horribles aux chrétiens, sans distinction d'âge, de sexe et de rang. Plusieurs se sauvèrent sur les montagnes et dans les bois, où ils périrent de faim et de misère. Quelques-uns tombèrent entre les mains des Sarrasins, et furent condamnés à une servitude pire que la mort même. Mais de tous ces maux, il n'y en eut point qui toucha plus vivement le saint évêque, que l'apostasie de ceux qui s'étaient laissé vaincre par les tourments. Ce scandale fut cependant en quelque sorte réparé par la constance invincible du plus grand nombre et par la conversion miraculeuse de plusieurs païens. Il y en eut en effet parmi ceux-ci qui, ayant d'abord insulté les martyrs, furent tellement frappés de leur douceur et de leur courage, qu'ils déclarèrent tout à coup qu'ils étaient chrétiens, et prêts à souffrir les plus cruels supplices pour la religion qu'ils embrassaient. Deux firent cette déclaration en présence même du juge; et leur résolution courageuse le surprit et l'effraya tout à la fois. Ayant été condamnés, ils allèrent au lieu du supplice en remerciant Dieu et en se réjouissant du glorieux témoignage qu'ils rendaient à Jésus-Christ (2).

Ce fut au commencement de l'année 250 que les édits sanglants de Dèce furent publiés à Alexandrie. Le saint évêque ne négligea rien pour préparer au combat les soldats de Jésus-Christ. Sabin, préfet ou gouverneur d'Égypte, envoya un garde pour se saisir de sa personne; mais il échappa, en restant quatre jours caché dans sa maison, où le garde n'alla point, persuadé sans doute qu'il ne devait plus y être. Denys en sortit alors, comme nous l'apprenons de lui-même, dans la vue de trouver une retraite assurée. Dieu permit que les choses tournassent autrement; il tomba dans les mains des persécuteurs, avec ceux qui l'accompagnaient; et tous furent conduits à la petite ville appelée Taposiris. Une troupe considérable de paysans, informés de ce qui venait de se passer, prennent les armes et volent au secours de leur évêque. Ils se présentent aux gardes que la crainte fait fuir, et se rendent maîtres des prisonniers. Ils enlèvent de force l'évêque qui attendait la mort à chaque instant, et l'obligent de pourvoir à sa sûreté. Denys se retira dans un désert de la province de Marmorique en Lybie, et y resta caché avec les prêtres Pierre et Caïus qui l'avaient accompagné, jusqu'à la fin de la persécution, qui arriva au milieu de l'année 251. Durant cet intervalle, il ne cessa de veiller au soin de son troupeau, de ceux surtout qui souffraient pour la foi. Il leur envoyait des prêtres pour les consoler, et il leur donnait par lettres les instructions relatives à la situation où ils se trouvaient.

Saint Denys était de retour à Alexandrie lorsqu'il fut instruit du schisme formé contre le pape Corneille, et qui avait Novatien pour auteur. Cet antipape lui représenta son élection, comme ayant été faite selon les règles. Denys lui fit une réponse dont il n'eut pas lieu d'être satisfait. « Vous deviez, lui » disait-il, tout souffrir plutôt que d'exciter un » schisme dans l'Église. Mourir pour la défense de » l'unité de l'Église est aussi glorieux, et même selon moi plus glorieux, que de refuser aux dépens » de sa vie de sacrifier aux idoles, parce qu'il s'agit » alors du bien général de l'épouse de Jésus-» Christ.... Si vous ramenez vos frères à l'unité, » vous réparerez votre faute, vous la ferez oublier, » et vous mériterez de justes éloges. Si vous ne » pouvez gagner les autres, vous sauverez du moins » votre âme. » Le saint évêque écrivit plusieurs fois au clergé de Rome et aux confesseurs, qui, trompés par les apparences, s'étaient déclarés en faveur du schisme. Ses exhortations eurent le succès qu'il en espérait. Les confesseurs renoncèrent au schisme avant la fin de l'année : et comme Novatien enseignait que l'Église n'avait point le pouvoir de remettre certains péchés, il ordonna, pour témoigner l'horreur qu'il avait de cette hérésie, d'accorder la communion à tous ceux qui la demanderaient à la mort.

Fabien, évêque d'Antioche, paraissait incliner pour le rigorisme outré de Novatien envers ceux qui étaient tombés dans la persécution. Saint Denys lui écrivit plusieurs lettres à ce sujet. Il lui raconte dans une de ces lettres ce qui était arrivé à Séra-

(1) Voyez la vie de sainte Apollonie, sous le 9 février.

(2) Voyez *S. Dionysius, Ep. ad Fab. Antioch. ap. Euseb. Hist.* l. 6, c. 41, 42.

pion. C'était un vieillard qui avait eu le malheur de succomber aux tourments et de sacrifier. On l'avait exclu de la communion, et il était en pénitence depuis sa chute. Une maladie, dont il fut attaqué, fit craindre pour sa vie. Il fut trois jours sans parler et même sans connaissance. Étant enfin revenu à lui-même, il s'écria : « Pourquoi suis-je » retenu ici? Je demande à être délivré. » Il dit ensuite à son petit-fils encore enfant, d'aller chercher le prêtre; celui-ci était malade et hors d'état de sortir de sa maison. Il envoie l'Eucharistie par l'enfant, auquel il recommande de la détremper, pour la faire couler dans la bouche du vieillard. C'était l'usage, durant les persécutions de la primitive Église, de porter ou d'envoyer ainsi l'Eucharistie dans les maisons particulières. Lorsque l'enfant fut arrivé, Sérapion lui dit : « Le prêtre ne peut venir; » faites ce qu'il vous a ordonné, afin que je ne sois » pas retenu ici plus longtemps. » A peine eut-il reçu l'Eucharistie, qu'il expira en poussant un léger soupir. Dieu, suivant saint Denys, lui conserva miraculeusement la vie, afin qu'il ne fût pas privé de la sainte communion.

Le saint évêque eut la douleur de voir périr une partie de son troupeau par la peste qui commença en 250, et dont les ravages se firent sentir plusieurs années. Il procura à ceux qui furent attaqués de ce fléau tous les secours qui furent en son pouvoir. Il inspira le zèle dont il était animé, aux prêtres, aux diacres, aux laïques mêmes, et plusieurs moururent martyrs de la charité en cette occasion (3).

Quelques passages de l'Apocalypse mal entendus donnèrent lieu au millénarisme. Cette erreur consistait à croire que Jésus-Christ règnerait mille ans sur la terre avec ses élus avant le jour du jugement. Ceux qui pensaient avec Cérinthe que ce règne se passerait dans la jouissance des plaisirs sensuels furent toujours regardés comme des hérétiques abominables. Les catholiques millénaires prétendaient qu'il ne serait question que de plaisirs spirituels. L'Église toléra quelque temps cette opinion. Népos, pieux et savant évêque des Arsinoïtes, lequel mourut dans la communion catholique, répandit dans cette partie de l'Égypte la doctrine du millénarisme, entendue dans le dernier sens; il la défendit même par écrit dans deux livres, intitulés *des Promesses*. Saint Denys les réfuta. Il fit aussi un voyage dans le canton d'Arsinoé, où il eut une conférence publique avec Coracion, chef des millénaires. Il parla avec tant de solidité, et en même temps avec une telle douceur et une telle charité, que Coracion et ses partisans reconnurent qu'ils entendaient mal l'Écriture; que leur sentiment était contraire à la tradition, et qu'il fallait s'en tenir à la doctrine commune, qui n'était combattue que par quelques docteurs ou par quelques églises particulières.

Notre Saint travailla toujours avec zèle à maintenir la paix dans l'Église. Lorsque le pape Étienne menaça les Africains de les excommunier, parce qu'ils persistaient à vouloir rebaptiser les hérétiques, il lui écrivit les lettres les plus pressantes pour l'engager à suspendre l'exécution de cette menace. Saint Jérôme était mal informé lorsqu'il lui a attribué l'opinion des Africains, puisqu'au rapport de saint Basile (4), il admettait même le baptême des pépuzéniens, qui était rejeté en Asie. C'est que ces hérétiques, par une suite des variations communes à toutes les sectes, corrompaient dans certains lieux la forme essentielle du baptême, qu'ils retenaient en d'autres endroits (5).

Valérien ayant renouvelé la persécution contre les chrétiens, en 257, Émilien, préfet d'Égypte, fit arrêter saint Denys avec Maxime, prêtre, Fauste, Eusèbe et Quérémon, diacres, et un nommé Marcel, Romain de naissance. Lorsqu'on les eut conduits devant lui, il les pressa de sacrifier aux dieux conservateurs de l'empire : « Tous les hommes, répon» dit Denys, n'adorent pas les mêmes divinités. » Pour nous, nous adorons le vrai Dieu, qui a créé » tout ce qui existe, et qui a donné l'empire à Va» lérien et à Gallien. Nous lui offrons sans cesse des » prières pour la paix et pour la prospérité du règne » de ces princes. » Le préfet essaya vainement de leur persuader de joindre au culte de leur Dieu celui des divinités de l'empire. Enfin, il les exila à Képhron, en Lybie. Il défendit en même temps aux chrétiens de tenir des assemblées et d'aller aux lieux appelés cimetières, c'est-à-dire aux tombeaux des martyrs. Saint Denys convertit au christianisme les païens qui habitaient le pays où il avait été envoyé; mais le préfet donna ordre qu'on le conduisît, avec ses compagnons, à Colluthion, dans la Maréote. Par ce changement d'exil, le saint évêque se trouvait moins éloigné d'Alexandrie et plus à portée d'y avoir des correspondances pour l'instruction de son peuple. Pendant son exil, qui dura deux ans, il écrivit deux lettres pascales.

La captivité de Valérien, que les Perses firent prisonnier en 260, changea la face des affaires. Gallien, par des édits publics, rendit la paix à l'É-

(3) Voyez ce qui a été dit de ces généreux chrétiens, sous le 28 février; Eusèbe, *Hist.* l. 7, c. 22.

(4) *Ep. Can.* I.

(5) On peut s'assurer des vrais sentiments de saint Denys sur ce point, par les fragments de ses lettres, conservés par Eusèbe, l. 7, c. 22. Voyez aussi Fleury, l. 7, c. 35.

glise, et saint Denys eut la liberté de revenir au milieu de son troupeau; mais il éprouva que rien n'est stable dans ce monde, et qu'il faut s'attendre à un enchaînement de peines qui se succèdent sans interruption.

Le préfet Émilien, s'étant emparé des magasins d'Alexandrie, qui étaient comme le grenier de Rome, se fit proclamer empereur. Cette révolte attira sur la ville et sur le pays toutes les calamités qui sont la suite des guerres civiles. Heureusement Émilien fut défait par Théodote, que Gallien avait envoyé contre lui. On le conduisit à Rome, où il subit une mort ignominieuse.

Peu de temps après, Alexandrie fut plongée dans de nouveaux malheurs. Le domestique d'un magistrat eut une querelle avec un soldat pour une bagatelle. On l'arrêta et on le battit rudement pour l'injure qu'on prétendait avoir été faite au soldat. La populace s'émeut, et toute la ville est bientôt sous les armes. Des ruisseaux de sang coulent dans les rues, qui sont couvertes de corps morts. La conduite paisible des chrétiens ne les garantit point de la violence. La confusion était si grande, qu'on ne pouvait rester dans sa maison, ni en sortir sans danger.

Les hérésies qui troublèrent alors l'Église donnèrent un nouvel exercice au saint pasteur. Sabellius, de Ptolémaïde, en Lybie, disciple de Noët de Smyrne, renouvela les blasphèmes de Praxéas, en niant la distinction des personnes divines. Saint Denys, auquel appartenait le soin des églises de la Pentapole, avertit les auteurs de cette erreur du crime dont ils se rendaient coupables, et les pressa de revenir à l'unité de l'Église. Mais ils soutinrent leur doctrine impie avec opiniâtreté. Ils furent condamnés dans un concile tenu à Alexandrie en 261. Le pape Sixte II, qui siégea depuis 257 jusqu'en 259, avait été informé auparavant de l'hérésie de Sabellius par une lettre que saint Denys lui avait écrite et dont Eusèbe nous a conservé un fragment. Dans la lettre que le même Saint écrivit à Euphanor et à Ammonius sur le même sujet, il insista beaucoup sur l'humanité de Jésus-Christ, afin de montrer que le Père n'est point le Fils. Quelques personnes qui entendaient mal le saint évêque d'Alexandrie, lui prêtèrent une doctrine qu'il n'enseignait pas, et le calomnièrent auprès du pape Denys, successeur de saint Sixte. Ce Souverain-Pontife en écrivit à notre Saint, qui se justifia en faisant voir que, lorsqu'il disait que Jésus-Christ était une créature et qu'il différait du Père en substance, il ne parlait que de sa nature humaine. Ce fut la matière de son *apologie à Denys, évêque de Rome*. Il y démontrait encore que le Fils, quant à la nature divine, est de la même substance que le Père. Saint Athanase l'a fait voir clairement dans son livre de *l'opinion de Denys*. Notre Saint établissait aussi dans le même ouvrage la divinité du Saint-Esprit, et les passages que saint Basile en rapporte ne permettent pas d'en douter.

Malheureusement les écrits de saint Denys d'Alexandrie n'ont point échappé aux ravages du temps. Il ne nous en reste que quelques fragments, avec son épître canonique à Basilide. Cette épître tient un rang distingué parmi les anciens canons de l'Église. Le Saint y fait mention d'une difficulté qu'on proposait alors, et qui avait pour objet de savoir à quelle heure du matin on pouvait rompre le jeûne du carême, le jour de Pâques. C'est, dit-il, à minuit que le jeûne est censé finir (ce qui est décidé depuis longtemps quant au précepte de l'Église); néanmoins, comme il n'est ni naturel, ni ordinaire de manger alors, on ne pourrait le faire sans s'attirer le reproche d'intempérance. Il faut donc attendre le matin pour rompre le jeûne. Les chrétiens passaient alors en prières toute la nuit de la veille de Pâques. Le Saint parle des jeûnes de *superposition*, qui s'observaient la dernière semaine de carême. Quelques-uns jeûnaient les six derniers jours avant Pâques, sans prendre aucune nourriture; les autres jeûnaient plus ou moins de jours, selon leurs forces et leur dévotion, d'où il suit que ce jeûne extraordinaire n'était point de précepte. Saint Denys insiste encore dans son épître canonique sur l'extrême pureté de l'âme et du corps requise dans tous ceux qui approchent de la Table sainte et qui reçoivent le corps et le sang du Seigneur (6).

Quelque temps avant sa mort, il défendit la divinité de Jésus-Christ contre Paul de Samosate, évêque d'Antioche, qui joignait à l'hérésie un orgueil insupportable et beaucoup d'autres vices. Il fut invité au concile qui se tint à Antioche, en 264, contre cet hérésiarque. Son grand âge et ses infirmités ne lui ayant point permis d'y assister, il réfuta les nouvelles erreurs dans plusieurs lettres qu'il écrivit à l'église de cette ville, et dans lesquelles il ne salua point celui qui en était évêque (7). Paul, par son hypocrisie, évita pour lors la condamnation qu'il méritait, et resta encore quelque temps sur son siége. Saint Denys mourut à Alexandrie, vers la fin de l'année 265, après avoir gouverné son église,

(6) V. *Ep. Canon. S. Dion. Alex. inter Canones Ecclesiæ Græcæ, per Bereveqium.*

(7) Eusèbe, l. 7, c. 27, 29.

avec autant de sagesse que de sainteté, environ dix-sept ans. Sa mémoire, dit saint Épiphane, se conserva à Alexandrie par une église qui fut dédiée sous son nom, et encore plus par ses incomparables vertus et ses excellents écrits.

Voyez Eusèbe, *Hist.* l. 6 et 7; saint Jérôme, *in Catal.*, etc. Tillemont, t. IV; Cave, t. I, Ceillier, t. III p. 241.

SAINT AGNAN, ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

L'AN 453.

On croit que saint Agnan était originaire de Vienne dans la Gaule, et qu'il vécut quelque temps en reclus dans une cellule près de cette ville. Il se rendit depuis à Orléans, où il fut attiré par la réputation du saint évêque Euverte. Ayant été ordonné prêtre, il eut la conduite du monastère de Saint-Laurent des Orgerils, situé dans le faubourg d'Orléans, et qui n'est plus qu'un prieuré de Cluni. Saint Euverte, qui sentait sa fin approcher, le demanda pour successeur, ce qui lui fut accordé; il quitta l'administration de son diocèse, et mourut peu de temps après, c'est-à-dire le 7 septembre 391.

Saint Agnan justifia par sa conduite le choix qu'on avait fait de lui. Il fit rebâtir avec plus de magnificence l'église de Sainte-Croix, fondée par son prédécesseur. On lui attribue l'obtention du privilége qu'ont les évêques d'Orléans de délivrer tous les prisonniers à leur entrée dans la ville (1).

Il y avait près de soixante ans qu'il était évêque lorsque les Huns, conduits par Attila, vinrent mettre le siége devant Orléans. Il avait prévu l'orage, et avait fait le voyage d'Arles pour demander du secours au général Aëtius. Cependant les barbares pressaient le siége. Saint Agnan encourageait son peuple, et l'exhortait à mettre en Dieu sa confiance. Tous s'adressèrent au Ciel par de ferventes prières, dans l'attente du secours qui leur avait été promis. Enfin, lorsque tout semblait désespéré, les Romains, auxquels s'étaient joints les Visigoths, parurent, vainquirent et dispersèrent les barbares. On attribua cette victoire encore plus aux prières et à la prudence du saint évêque, qu'à la bravoure d'Aëtius, qui presque seul soutenait l'empire romain sur le penchant de sa ruine.

On met la mort de saint Agnan le 17 novembre 453. On l'enterra dans l'église de Saint-Laurent des Orgerils, d'où son corps fut depuis transféré dans celle de Saint-Pierre, qui a pris le nom du Saint. Il est nommé en ce jour dans les anciens martyrologes. Les huguenots pillèrent sa châsse en 1562, et brûlèrent ses reliques avec celles de plusieurs autres Saints qui reposaient dans le même lieu.

Voyez Baillet; *Gallia Christ. nova*, t. VIII p. 1411; le P. Longueval, *Hist. de l'Église gallicane*, t. I p. 404 et 405; t. II p. 67.

(1) Ce privilége est du moins fort ancien. Yves de Chartres, *Ep. ad Sanctium Aurelian.* en parle comme d'un usage qui de son temps avait déjà passé en coutume.

SAINT GRÉGOIRE, ÉVÊQUE DE TOURS.

L'AN 595.

George Florentius Grégoire fut le plus bel ornement de l'église de Tours, après saint Martin. Il sortait d'une des plus riches et des plus illustres familles d'Auvergne, où la piété semblait héréditaire. Léocadie, son aïeule, descendait de Vettius Epagatus, martyr de Lyon. Saint Gal, évêque de Clermont, était son oncle paternel. Armentaria, sa mère, était petite-fille de saint Grégoire, qui mérita par ses vertus d'être élevé sur le siége de Langres. Il vint au monde le 30 novembre 539. Il n'eut d'abord d'autre nom que George Florentius. On croit qu'il n'y ajouta celui de Grégoire que par respect pour la mémoire de saint Grégoire de Langres, son bisaïeul.

Il fut élevé sous la conduite de saint Gal, son oncle. Il ne donna qu'une application médiocre aux belles-lettres; mais il acquit une grande connaissance de toutes les sciences ecclésiastiques. Son oncle lui conféra la tonsure. Saint Avit, successeur de saint Gal, l'ordonna diacre.

Ayant été guéri d'une maladie dangereuse, il voulut, pour témoigner à Dieu sa reconnaissance, visiter le tombeau de saint Martin à Tours. Peu de temps après son départ de cette ville, le clergé et le peuple, qui venaient d'admirer sa piété, son savoir, son humilité, l'élurent pour remplacer le saint évêque Euphrone, que la mort leur enlevait. Les députés chargés de lui annoncer son élection le trouvèrent à la cour de Sigebert, roi d'Austrasie. Forcé de se rendre au vœu du diocèse de Tours, il fut sacré par Gilles, évêque de Reims, le 22 août 573. Il avait alors trente-quatre ans (1). Par son zèle, il fit fleurir la religion et la piété. Il rebâtit sa cathédrale, fondée par saint Martin, et plusieurs autres églises. Il défendit les franchises de celle de Saint-Martin, en refusant de livrer à Chilpéric le duc de Gontran, qui s'était retiré dans cet asile, qu'on regardait alors comme inviolable. Chilpéric s'était emparé de la ville de Tours après l'assassinat de Sigebert, et Gon-

(1) D. Rivet dit que saint Grégoire avait alors environ 30 ans; mais il est certain, par le témoignage même du Saint, l. 3 *de mirac. S. Martini*, c. 10, p. 1087, qu'il en avait 34. Voyez Ruinart, not. *ibid.*

tran avait mis Childebert II, fils de ce prince, sur le trône de son père. Le duc, qui craignait le ressentiment de Chilpéric, s'était renfermé dans l'église de Saint-Martin.

Le saint évêque de Tours assista au concile qui se tint à Paris en 577 contre Prétextat, évêque de Rouen, que Frédégonde, femme de Chilpéric, voulait perdre absolument. Il prit la défense de ce prélat, faussement accusé de divers crimes, reprocha à quelques évêques leur indigne complaisance pour la reine, et empêcha du moins que l'affaire ne fût portée aux dernières extrémités (2).

Frédégonde, dont la vengeance n'avait point été entièrement satisfaite, ne le pardonna point à l'évêque de Tours. Elle trouva un digne ministre de sa fureur dans Leudaste, comte de Tours. C'était un homme de néant qui, à force d'intrigues et de crimes, s'était élevé aux premières places. Il chargea Grégoire de diverses accusations qu'il rendit vraisemblables et dont il se vanta de fournir la preuve. Chilpéric convoqua une assemblée d'évêques à Berni, près de Compiègne (3), pour juger cette affaire. Grégoire y fut mandé comme les autres. On découvrit la calomnie, et on reconnut l'innocence de l'évêque de Tours. Ses accusateurs furent traités comme ils le méritaient, et Leudaste périt depuis misérablement.

Grégoire eut ensuite une dispute assez vive avec Félix, évêque de Nantes. Il s'agissait d'une terre de l'église de Tours que Félix voulait avoir. Celui-ci tomba malade peu de temps après, et résigna son évêché à Burgundio, son neveu, qui n'avait que vingt ans et qui n'était pas encore tonsuré. Grégoire refusa d'ordonner le résignataire, pour ne pas violer les canons qui défendaient de nommer à l'épiscopat quelqu'un qui n'était point engagé dans les saints ordres.

Nous croyons devoir rapporter ici un fait qui arriva à Berni. Un gentilhomme, nommé Daccon, fut condamné à mort pour crime de trahison. Il demanda un prêtre à l'insu du roi pour l'admettre à la pénitence. On lui accorda cette grâce : après quoi il fut exécuté. Ce trait prouve qu'on recevait une pénitence secrète, et qu'on se confessait à la mort (4). Il est encore une preuve de l'usage barbare qu'avaient anciennement les cours de justice en France de refuser aux criminels mourants la facilité de se réconcilier avec Dieu.

Saint Grégoire défendit la divinité de Jésus-Christ contre les juifs, les ariens et autres hérétiques. Il confondit les différents ennemis de l'Église, et en convertit plusieurs. Chilpéric, qui se piquait de savoir la théologie, fit un écrit où il détruisait quelques articles fondamentaux de notre foi. Il le fit voir à Grégoire, qui eut le courage de lui dévoiler ses erreurs et de les combattre (5). Il en témoigna le plus grand mécontentement; mais le saint évêque ne rabattit rien de sa fermeté. On ajoute que ce prince avait rédigé le projet d'un édit en faveur du sabellianisme, qui anéantissait la distinction des personnes divines de la Trinité; mais que saint Grégoire de Tours et saint Salvi d'Albi s'armèrent d'un zèle intrépide, et l'obligèrent à le supprimer (6).

Notre Saint savait allier la douceur avec le zèle. Tous ses diocésains étaient l'objet de sa sollicitude pastorale. Sa charité s'étendait à tous, et ses ennemis en éprouvaient les effets les plus sensibles. Les malheureux, ceux même qui paraissaient les moins dignes de compassion, trouvaient en lui un père et un défenseur. Des voleurs ayant pillé l'église de Saint-Martin, on les arrêta et on leur fit leur procès. Grégoire demanda leur grâce au roi; et comme personne ne se présentait pour suivre l'affaire, Chilpéric leur laissa la vie.

Les rois Childebert et Gontran donnèrent de grandes marques de confiance au saint évêque de Tours; il s'en servit pour assurer, autant qu'il était en lui, la paix entre ces deux princes. Il remplit toujours, avec autant de zèle que de capacité, les commissions importantes dont il fut chargé, et ne se proposa jamais que le bien de l'État et la gloire de la Religion.

Sainte Radegonde avait beaucoup d'estime pour Grégoire. Cette princesse étant morte en 587, dans le monastère de Sainte-Croix de Poitiers, qu'elle avait fondé, l'évêque de Tours fit la cérémonie de ses funérailles en l'absence de l'évêque diocésain. Sa mort fit naître un schisme dans le monastère. Clotilde, fille du roi Caribert, qui y était simple religieuse, voulut faire déposer l'abbesse pour se mettre en sa place. Elle avait plusieurs religieuses dans son parti, entre autres Basine, fille de Chilpéric; les choses furent portées à un point, qu'il fallut nommer une commission composée de plusieurs évêques pour terminer cette affaire. Grégoire fut du nombre des commissaires. L'innocence de l'abbesse qu'on voulait déposer fut reconnue. On condamna

(2) Voyez l'Hist. de ce concile dans la vie de saint Prétextat, sous le 24 février.

(3) Les historiens avaient traduit jusqu'à présent *Brennacum* par Braine sur Vesle, à trois lieues de Soissons; mais l'abbé Lebœuf a donné des raisons convaincantes pour Berni, près de Compiègne. Voyez la vie de saint Grégoire de Tours, par M. Levesque de la Ravallière.

(4) S. Greg. Turon. *Hist.* l. 5, c. 26; Mabil. *præf. in sæc.* 3, *Ben.* part. I, *obs.* 24, n. 98. — (5) Greg. Turon. *loc. cit.* c. 45.

(6) Voyez Velly, *Hist. de Fr.* t. I p. 122, édit. de 1757.

les religieuses qui s'étaient soustraites à son obédience, et on prononça contre elles la peine d'excommunication.

Saint Grégoire eut aussi de grandes liaisons de piété avec Ingoberge, veuve de Caribert, roi de Paris. C'était une princesse aussi vertueuse que charitable. L'évêque de Tours l'assista dans sa dernière maladie, et elle le nomma son exécuteur testamentaire. Elle mourut en 589.

La même année saint Grégoire obtint la conservation des privilèges de son église, qu'on attaquait; il sut en maintenir les exemptions par son zèle et sa fermeté.

L'auteur de l'ancienne vie de saint Grégoire rapporte que ce saint évêque fit, en 594, un voyage de dévotion à Rome (7); que le pape saint Grégoire-le-Grand le reçut avec honneur, et qu'il lui fit présent d'une chaîne d'or. Le pape, continue-t-il, en admirant les rares vertus de son âme, fut surpris de la petitesse de sa taille : « Nous sommes tels que Dieu » nous a faits, répondit l'évêque de Tours; il est le » même dans les petites et dans les grandes cho» ses; » donnant à entendre par-là que Dieu est l'auteur de tout le bien qui est en nous, et que c'est à lui seul qu'il faut en rapporter la gloire.

La sainteté de l'évêque de Tours fut attestée par divers miracles, dès son vivant. Il les attribuait par humilité à saint Martin et aux autres Saints dont il avait coutume de porter des reliques. Il mourut le 17 novembre 595, après plus de vingt ans d'épiscopat. Il ordonna, avant de mourir, qu'on enterrât son corps dans un lieu par où passaient tous ceux qui entraient dans l'église. Son but était qu'en foulant aux pieds son tombeau, on en perdît insensiblement le souvenir (*); mais son clergé érigea un monument en son honneur, à la gauche du tombeau de saint Martin (8).

Voyez les œuvres de saint Grégoire de Tours, publiés par D. Ruinart avec sa vie qui est à la tête de cette édition, et qui a été écrite par saint Odon, abbé de Cluni. Voyez aussi D. Rivet, *Hist. Lit. de la France*, t. III p. 372, et t. V, *Avertissement*, p. 111; Ceillier, t. XVII; Maan, *Hist. Eccl. Turon.*; le P. Longueval, *Hist. de l'Église gallicane*, t. III, et la vie de saint Grégoire de Tours, par M. Levesque de la Ravallière; *Mém. de l'Académie des Inscriptions*, t. XXVI p. 598, édit. in-4°.

(7) Le voyage de saint Grégoire de Tours à Rome est douteux, selon M. Levesque de la Ravallière. Suivant cet auteur, on ne cite point de garant de ce fait. 2° Si saint Grégoire eût fait ce voyage, n'en aurait-il pas parlé, puisqu'il n'a point manqué de marquer ceux qu'il fit dans la Gaule? 3° C'est de lui qu'on sait qu'il envoya un diacre à Rome; s'il y eût été lui-même, pourquoi n'en aurait-il rien dit?

(*) L'église métropolitaine de Tours possède encore quelques reliques du saint évêque.

(8) Saint Grégoire de Tours nous a laissé plusieurs ouvrages, dont voici la liste : 1° Deux livres *de la Gloire des Martyrs* : le second regarde principalement les miracles de saint Julien de Brioude.

2° Un livre *de la Gloire des Confesseurs*. C'est le récit des miracles opérés par l'intercession et les reliques de ces Saints dans les différentes parties de la France.

3° Quatre livres *des Miracles de saint Martin*.

4° Un livre *des Vies des Pères*. On trouve dans ce recueil la vie de saint Gal et celle de plusieurs autres Saints français. On a reproché à saint Grégoire de Tours d'avoir quelquefois rapporté des miracles dont la certitude n'était fondée que sur des bruits ou traditions populaires.

5° *L'histoire ecclésiastique des Francs*. C'est le principal ouvrage de saint Grégoire de Tours. Cette histoire est divisée en 16 livres. Elle comprend un intervalle de 174 ans, depuis l'établissement fixe des Francs dans quelques villes de la Gaule, sur les rives du Rhin. Elle est tout à la fois ecclésiastique et civile. On y trouve plusieurs traces des anciennes lois et coutumes des Gaulois et des Francs, qu'on chercherait inutilement ailleurs. Elle sera toujours lue avec plaisir par ceux qui veulent bien connaître l'origine et les commencements de la monarchie française, et qui ne se laissent rebuter ni par le défaut de méthode, ni par la négligence du style. Voyez les remarques de D. Ruinart, qui a donné une excellente édition des œuvres de saint Grégoire de Tours, laquelle parut à Paris en 1699, in-fol. (**).

(**) Une bonne traduction de l'*Histoire ecclésiastique des Francs* a été publiée par MM. Guadet et Taranne; Paris 1836, 4 vol. in-8°.

SAINT HUGUES,

ÉVÊQUE DE LINCOLN EN ANGLETERRE.

L'AN 1200.

NULLE part on ne jette avec plus de sûreté les fondements de la vie intérieure que dans la solitude; nulle part on ne se prépare mieux aux fonctions de la vie active et à conserver l'esprit de piété au milieu des distractions qu'entraîne le commerce des hommes. Ce fut dans le désert de la grande Chartreuse que saint Hugues apprit à maîtriser ses penchants, et qu'il amassa ce trésor de vertus qui firent de lui un digne ministre de Jésus-Christ.

Il était d'une des meilleures familles de Bourgogne, et vint au monde en 1140. Il n'avait point encore huit ans lorsqu'il perdit sa mère. On le mit alors dans une maison de chanoines réguliers, voisine du château de son père, qui avait servi avec distinction, et qui depuis se retira dans le même monastère, où il mourut dans le saint exercice de la pénitence. Hugues avait les plus heureuses dispositions, et il fit de grands progrès dans toutes les sciences auxquelles il s'appliqua. L'abbé du monastère le mit spécialement sous la conduite d'un

prêtre vénérable qui le dirigeait dans ses études et dans les voies de la vertu. Les leçons qu'il recevait firent sur son âme une impression profonde.

L'abbé était dans l'usage de visiter tous les ans la grande Chartreuse. Hugues, à l'âge de dix-neuf ans, fut nommé pour l'accompagner. La retraite et le silence de ce saint désert, la vie tout angélique des moines qui l'habitaient, lui inspirèrent un désir ardent d'embrasser leur institut. Les chanoines réguliers voulurent inutilement à son retour le dissuader d'exécuter la résolution qu'il avait prise; persuadé que Dieu l'appelait à un genre de vie plus parfait, il partit secrètement pour la grande Chartreuse, et y prit l'habit. Les combats intérieurs qu'il éprouva d'abord ne servirent qu'à purifier son âme, qu'à augmenter sa ferveur et sa vigilance; mais au milieu de ces épreuves, il recevait quelquefois des consolations qui en adoucissaient l'amertume. Enfin, la pratique de la mortification, jointe à une prière continuelle, éteignit les traits enflammés de l'ennemi du salut.

Le temps où il devait être élevé au sacerdoce approchant, un ancien père qu'il servait, suivant l'usage des Chartreux, lui demanda s'il voulait être prêtre. Il répondit avec simplicité que c'était la chose du monde qu'il désirait le plus. Le vieillard, qui craignait que cette réponse ne vînt de présomption et que Hugues n'estimât point assez la grandeur des fonctions sacerdotales, lui dit d'un air sévère : « Comment osez-vous aspirer à un degré » où les plus saints ne se laissent élever qu'en » tremblant et par contrainte? » Hugues, saisi de frayeur, se prosterne par terre, et demande pardon avec beaucoup de larmes. Le vieillard, touché de son humilité, le console, en lui disant qu'il connaît la pureté de son désir, et il lui annonce que non-seulement il sera prêtre, mais même évêque.

Il y avait dix ans que Hugues vivait retiré dans sa cellule, lorsqu'il fut élu procureur de son monastère. Il s'acquit une grande réputation de prudence et de sainteté, qui le firent connaître par toute la France.

Henri II, roi d'Angleterre, avait fondé à Witham, dans la province de Sommerset, la première Chartreuse qu'il y ait eu dans la Grande-Bretagne; mais cet établissement avait souffert de grandes difficultés, et il n'avait pas été possible d'y mettre la dernière main sous les deux premiers prieurs. Henri envoya Renaud, évêque de Bath, et d'autres personnes considérables à la grande Chartreuse, pour demander le moine Hugues, qui paraissait le plus propre à gouverner le monastère de Witham. Il y eut de grands débats par rapport à cette demande; on refusa d'abord d'y acquiescer; mais d'après les réflexions qu'on fit sur l'étendue de la charité chrétienne, qui ne doit pas se confiner dans une seule famille lorsque le bien général l'exige, il fut arrêté en chapitre qu'on déférerait aux désirs du roi d'Angleterre, et Hugues eut ordre de partir, quoiqu'il protestât que de tous ses frères il était le moins capable de répondre à la confiance du monarque anglais.

A peine eut-il débarqué en Angleterre, qu'il prit la route de Witham, sans se présenter à la cour. Son arrivée releva le courage du petit nombre de religieux qu'il y trouva. Le roi, l'ayant fait venir, lui donna mille marques de bonté; il lui fit divers présents et lui fournit tout ce qui était nécessaire pour achever le monastère. Hugues ne tarda pas à mettre la dernière main aux bâtiments; et on le vit y travailler lui-même avec les ouvriers. Son humilité, sa douceur et la sainteté de sa vie lui gagnèrent le cœur de ceux qui avaient le plus traversé ce saint établissement. La conduite édifiante du prieur et de ses religieux réconcilia les esprits avec leur institut; plusieurs même, touchés du désir de servir Dieu dans leur solitude, renoncèrent au monde pour les imiter, en sorte que la communauté devint nombreuse et florissante en fort peu de temps.

Les historiens rapportent que le roi, revenant avec son armée de Normandie en Angleterre, fut assailli d'une violente tempête. Le danger était si pressant, qu'on n'attendait plus rien de l'art des pilotes. Tous s'étant adressés au Ciel, Henri fit cette prière : « Grand Dieu, que le prieur de Witham sert » avec vérité, daignez, par les mérites et l'intercession de votre serviteur, jeter un regard de pitié » sur notre triste situation. » Cette prière faite, le calme succéda à l'orage, et le reste du trajet fut heureux. Cet événement augmenta beaucoup la confiance que le roi et la plupart de ses sujets avaient en la vertu du saint prieur de Witham.

Il y avait quelque temps que le siége épiscopal de Lincoln était vacant : Henri n'avait point voulu permettre qu'on le remplit; mais enfin il rendit au doyen et au chapitre de la cathédrale la liberté d'élire un évêque. Le choix tomba sur le prieur des Chartreux. Hugues allégua bien des raisons pour ne pas accepter; mais on n'y eut aucun égard, et Baudouin, archevêque de Cantorbéry, l'obligea de se laisser sacrer le 21 septembre 1186.

Le nouvel évêque commença l'exercice de son autorité par former un conseil, où il fit entrer ce qu'il y avait dans son clergé de plus pieux et de plus éclairé. Il rétablit la discipline ecclésiastique, et réforma les abus qui avaient pu se glisser parmi les

clercs. Ses discours et ses exhortations ranimèrent partout l'esprit de foi. Il savait, dans les conversations ordinaires, profiter des circonstances pour porter les autres à la vertu. Il était gai et affable; mais il conservait toujours un fond de gravité qui lui conciliait le respect. Lorsqu'il s'agissait de faire quelque fonction importante, il s'y préparait par de longues prières et par un jeûne austère. Il faisait une exacte recherche des pauvres, afin de pouvoir les assister; il allait fréquemment les visiter et il les consolait avec bonté. Il affectionnait surtout les lépreux, et on le vit plus d'une fois baiser leurs ulcères. Quelqu'un lui ayant dit un jour en plaisantant qu'il ne guérissait pas la chair des lépreux qu'il baisait, il fit cette réponse : « Le baiser de » saint Martin guérissait la chair des lépreux, et » moi je les baise pour guérir mon âme. » Lorsqu'il voyageait, il était si recueilli, qu'il ne jetait jamais les yeux sur ce qui se trouvait autour de lui. La ferveur avec laquelle il récitait les psaumes paraissait plus qu'humaine; aussi les sentiments qu'il y puisait donnaient-ils sans cesse à son âme une nouvelle force et une nouvelle vigueur. Sa ponctualité à réciter l'office divin était extraordinaire, et il lui arriva une fois de rester dans une auberge pour satisfaire à ce devoir, quoiqu'on l'avertît de partir promptement pour éviter la rencontre de voleurs qui infestaient le chemin par lequel il devait passer. Tous les ans il faisait au moins une retraite dans la Chartreuse de Witham. Il y suivait alors les observances de la règle, et n'était distingué des autres religieux que par les marques de la dignité épiscopale. Dans cette solitude, comme d'une tour élevée, il considérait la vanité des choses humaines, la brièveté de la vie et les profondeurs de l'éternité. Tournant ensuite les yeux sur lui-même, il examinait avec impartialité toutes ses actions et tous les mouvements de son cœur. Il se pénétrait de toute l'étendue de ses obligations, et prenait de sages mesures pour ne pas tomber dans le précipice, sur le bord duquel il était forcé de marcher. Le goût qu'il se sentait pour la solitude lui faisait regretter sans cesse son premier état; il tâcha même d'obtenir du Saint-Siége la permission de quitter le gouvernement de son diocèse; mais elle lui fut constamment refusée.

Le mépris qu'il avait pour les choses de la terre l'élevait au-dessus de toutes les considérations du respect humain. Il ne craignait point de donner des avis au roi, quoiqu'il n'aimât point à être contredit. Henri les recevait avec une sorte de respect; et s'il n'en profita pas toujours, ils le disposèrent au moins à faire un bon usage des afflictions que Dieu lui envoya depuis, et à renoncer à ses passions sur la fin de sa vie.

Quelque grande que fût la douceur de l'évêque de Lincoln, il savait être ferme dans l'occasion. Les forestiers ou officiers chargés de l'inspection des forêts du roi exerçaient une tyrannie barbare à la campagne. Ils mutilaient et mettaient même à mort quiconque avait tué ou blessé une bête fauve. Les paysans avaient la douleur de voir périr leurs moissons, sans pouvoir prendre des mesures pour les conserver. Sur le plus léger soupçon, on leur faisait subir l'épreuve de l'eau, si fortement proscrite par l'Église, et malheur à tous ceux auxquels le prétendu jugement de Dieu n'était point favorable. Les officiers du roi faisaient valoir des coutumes ou plutôt des abus qui se trouvaient fortifiés par des lois injustes et tyranniques (1). Quelques-uns d'entre eux se saisirent d'un clerc, et le condamnèrent à une amende considérable. Hugues s'en plaignit, et après une triple citation, il excommunia le chef de ces officiers. Cette action déplut beaucoup au roi. Il dissimula cependant son ressentiment. Quelque temps après, il demanda au saint évêque une prébende en faveur d'un de ses courtisans. Hugues répondit que ces places étaient pour les clercs et non pour les courtisans, et que le roi ne manquait pas de moyens pour récompenser ceux qui étaient attachés à son service. Henri le pressa aussi de lever l'excommunication prononcée contre l'officier; mais il déclara qu'il ne réconcilierait le coupable, que quand il reconnaîtrait sa faute, et qu'il donnerait des marques d'un repentir sincère. Henri envoya chercher l'évêque pour se plaindre de son ingratitude et de la manière dont il en agissait à son égard. Hugues lui représenta avec douceur qu'il n'avait cherché dans toute cette affaire que la gloire de Dieu et le salut de Sa Majesté, et que le roi s'exposait à perdre son âme s'il protégeait les oppresseurs de l'Église, ou s'il exigeait que les bénéfices fussent donnés à des personnes qui n'en étaient pas dignes. Henri, touché de ses représentations, parut satisfait. L'officier excommunié se montra pénitent et fut absous dans la forme usitée en pareil cas. Il devint depuis fort zélé pour l'accomplissement des devoirs de la religion, et l'un des plus fidèles amis de l'évêque de Lincoln.

Il était alors d'usage que le clergé fît présent au roi tous les ans d'un manteau précieux. On l'achetait avec les sommes qu'on levait sur le peuple, et les clercs partageaient entre eux l'argent qui restait.

(1) C'est ainsi que le savant et pieux Pierre de Blois, qui vécut quelque temps à la cour de Henri II, qualifie les lois forestières dont il s'agit ici.

Hugues abolit cet usage, après avoir obtenu du roi qu'il renoncerait au présent. Il changea aussi les peines qu'infligeait sa cour ecclésiastique, et qui consistaient principalement en amendes pécuniaires. Il en substitua d'autres qui devaient produire plus d'effet pour l'avantage de la religion. Il donnait également ses soins à la décence du culte extérieur; il acheva sa cathédrale (2).

Henri II mourut en 1198, après un règne de trente-quatre ans, et Richard I lui succéda. Hugues l'exhorta, comme son prédécesseur, à réprimer ses passions et à ne point opprimer ses sujets. Il défendit aussi avec une généreuse liberté les immunités de l'Église. Il tint la même conduite sous le roi Jean, qui monta sur le trône en 1199. Ce dernier prince l'envoya, en qualité d'ambassadeur, à la cour de Philippe-Auguste, roi de France, pour conclure la paix entre les deux couronnes; et la réputation de sainteté dont jouissait l'évêque de Lincoln ne contribua pas peu au succès de la négociation (3). Hugues, avant de quitter la France, voulut visiter la grande Chartreuse. Ayant logé durant la route dans une Chartreuse appelée *Arneria*, quelques moines lui demandèrent des nouvelles. Étonné de cette question, il leur répondit qu'un évêque, obligé par état de vivre dans le monde, pouvait quelquefois savoir des nouvelles et en parler, mais que cela était défendu à des religieux qui étaient morts au monde, et qui devaient ignorer ce qui s'y passait.

Il arriva à Londres lorsqu'on était sur le point de faire à Lincoln l'ouverture d'un concile. Il se proposait d'y assister, mais il en fut empêché par une fièvre qui le saisit, et qui, suivant l'auteur de sa vie, était la suite de son excessive abstinence. Il prédit sa mort, et s'y prépara par les exercices de la plus fervente piété. On lui administra le saint Viatique et l'Extrême-Onction le jour de saint Matthieu, mais il vécut encore jusqu'au dix-sept du mois de novembre suivant. Ce jour il fit réciter l'office divin dans sa chambre par ses chapelains, auxquels s'étaient joints plusieurs moines et plusieurs prêtres. Voyant qu'ils pleuraient, il les consola, et les pria chacun en particulier de le recommander à la bonté divine. Enfin, il se fit étendre sur une croix de cendres bénites, qu'on avait formée sur le plancher de sa chambre, et il expira en récitant le cantique, *Nunc dimittis*, l'an 1200 de Jésus-Christ, le soixantième de son âge et le quinzième de son épiscopat. On embauma son corps, et on le porta solennellement de Londres à Lincoln. Un grand nombre d'évêques, d'abbés et de personnes qualifiées assistèrent à ses funérailles. Jean, roi d'Angleterre, et Guillaume, roi d'Écosse, mirent le cercueil sur leurs épaules lorsqu'on le portait à l'église. Le second de ces princes, qui avait aimé le Saint tendrement, fondait en larmes (4). Trois paralytiques et quelques autres malades furent guéris à son tombeau. Il fut canonisé par Honorius troisième et quatrième du nom. Il est nommé en ce jour dans le martyrologe romain.

Voyez la vie de saint Hugues, par Adam, chartreux de Londres (5) en 1340, et l'abrégé de cette vie par un autre chartreux du même siècle; elle a été publiée avec des notes par D. Bernard Pez : *Bibl. Ascetica*, t. X p. 3. Il y a aussi une vie Mss. du Saint dans la Bibliothèque du Roi à Paris, V. M. DLXXV, 15.

---

(2) La cathédrale de Lincoln fut bâtie en 1085 par Remi, qui transféra dans cette ville en 1092 le siége de Dorchester. Elle fut brûlée trente-huit ans après. L'évêque Alexandre commença à la rebâtir, et la fit voûter en pierre. Saint Hugues y fit faire des augmentations et des embellissements considérables; il bâtit aussi le chapitre. La longueur de cette église est de quatre cent quatre-vingt-trois pieds de l'orient à l'occident, et de deux cent vingt-trois pieds du midi au nord. C'est un des plus beaux édifices gothiques qu'il y ait en Angleterre, après la cathédrale d'Yorck, qui a cinq cent vingt-quatre pieds et demi de longueur, sur deux cent vingt-deux pieds de largeur dans la croix. Il y avait autrefois beaucoup de maisons religieuses à Lincoln. On en voit encore les ruines dans des granges, des étables, etc.

(3) Voyez les articles de ce traité de paix dans les *Fœdera* de Rymer, t. I p. 118.

(4) Guillaume, roi d'Écosse, succéda à Malcolm IV en 1165, et hérita de son amour pour la religion. En 1174, Henri II, roi d'Angleterre, le fit prisonnier, et le tint longtemps renfermé dans la tour de Falaise en Normandie. Ce prince, ayant recouvré sa liberté, rétablit son royaume dans l'indépendance, et régna avec autant de bonheur que de gloire. Sa grandeur d'âme dans l'adversité ne fut pas moins admirable que sa modération dans la prospérité. Ces dispositions étaient une suite de sa haute piété. Il faisait ses délices de la méditation des choses célestes. Il fonda l'abbaye de Lendorik, sous l'invocation de la Sainte-Vierge, et celle d'Aberbrock ou Arbroth, de l'ordre de Cîteaux, en l'honneur de saint Thomas de Cantorbéry, qu'il avait connu dans sa jeunesse. Il fit rebâtir la ville de Perth, qui avait été presqu'entièrement détruite par une inondation. Sa pieuse mère, de concert avec lui, fonda un monastère de Cisterciennes à Haddington. Ce bon prince mourut à Sterling, en 1214, et fut enterré dans l'abbaye d'Arbroth, la plus richement dotée de toute l'Écosse. Hector Boëtius, Lesleÿ, etc., lui attribuent quelques cures miraculeuses. Quelques écrivains écossais l'ont nommé parmi les Saints de leur pays, sous le 4 avril, quoiqu'il soit mort le 4 décembre.

(5) Ce savant et pieux théologien conversait peu avec les hommes. Il se livra aux exercices de la contemplation jusqu'à l'âge le plus avancé. Il a laissé deux traités spirituels sur les avantages de la tribulation, qui ont été imprimés à Londres, en 1530; 2° les livres intitulés : *Scala Cœli attingendi, de Sumptione Eucharistiæ, Speculum spiritualium*, Mss. Voyez Tanner, p. 7. V. Adam, et les manuscrits de la bibliothèque de Westminster.

18 NOVEMBRE.

—

DÉDICACE

DES ÉGLISES DE SAINT-PIERRE ET DE SAINT-PAUL, A ROME.

L'ÉGLISE du Vatican, dédiée sous l'invocation de saint Pierre, est la seconde église patriarcale de Rome. On y conserve la moitié des reliques de saint Pierre et de saint Paul.

Les tombeaux des conquérants et des maîtres du monde sont depuis longtemps détruits et ignorés; il n'en est pas de même de ceux des martyrs. La vénération des fidèles, en les consacrant, en éternise la mémoire. Parmi les lieux que ces généreux soldats de Jésus-Christ ont rendu célèbres, on distinguera toujours cette partie du Mont-Vatican qui a été arrosée du sang du prince des apôtres, et qui est enrichie de ses précieuses dépouilles.

« Les tombeaux de ceux qui ont servi Jésus crucifié, dit saint Chrysostôme (1), l'emportent sur » les palais des rois, non pas toujours par la grandeur et la magnificence des bâtiments, quoique » sous ce rapport ils les surpassent quelquefois, » mais en des choses infiniment plus importantes, » et nommément par la multitude de ceux que la » piété y attire. L'empereur, quoique revêtu de la » pourpre, vient les visiter, et les honore par un » respectueux baiser. Humblement prosterné, il » invoque les martyrs et les conjure de prier Dieu » pour lui. Enfin, celui qui porte le diadème regarde comme une grande faveur du Ciel d'avoir » pour protecteur un pêcheur et un faiseur de » tentes, et il sollicite cet avantage avec la plus » vive instance. » Saint Augustin, ou l'ancien auteur d'un sermon qui lui a été attribué, s'exprime à peu près de la même manière. « On voit maintenant l'empereur se prosterner devant l'autel d'un » pêcheur, et les pierres précieuses de la couronne » brillent surtout là où l'on ressent avec plus de » profusion les bienfaits du pêcheur (2). »

On dit que saint Pierre fut enterré, immédiatement après sa mort, à l'endroit où il avait été martyrisé sur le Mont-Vatican (3), qui dans ce temps-là était hors des murs de la ville, et près du faubourg qu'habitaient les juifs. On porta ses reliques dans le cimetière de Calixte, d'où elles furent depuis rapportées au Vatican. Celles de saint Paul furent déposées sur le chemin d'Ostie, à l'endroit où est présentement l'église du nom de cet apôtre.

Dès les premiers temps, les chrétiens visitaient les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul avec une dévotion extraordinaire, et avec plus d'empressement encore que ceux des autres martyrs. Caïus, prêtre de Rome, célèbre par son savoir et son éloquence, qui florissait en 210, en parle ainsi dans son dialogue avec Proclus, montaniste (4) : « Je » puis vous montrer les trophées des apôtres. Soit » que vous alliez au Vatican, ou sur le chemin » d'Ostie, vous verrez les tombeaux de ceux qui, » par leurs prédications et leurs miracles, fondèrent cette église. » Dans le temps même des persécutions, les chrétiens allaient souvent prier aux tombeaux des martyrs ou dans les oratoires bâtis sur ces tombeaux, et ils avaient grand soin de les orner.

Constantin-le-Grand, après avoir fondé l'église de Latran, en fit bâtir sept autres à Rome, et un nombre plus considérable dans les autres parties de l'Italie. La première des sept de Rome, située sur le Mont-Vatican, fut dédiée sous l'invocation de saint Pierre. Il y avait eu précédemment au même endroit deux temples païens, l'un d'Apollon et l'autre de Cybèle, appelée la mère des dieux (5). L'empereur choisit ce lieu, parce que, comme nous l'avons observé, le prince des apôtres y avait souffert le martyre et y avait été enterré (6). L'église de Saint-Paul fut aussi bâtie sur son tombeau, qui était sur le chemin d'Ostie.

Toutes ces églises eurent des revenus annuels, qui montaient à dix-sept mille sept cent soixante-dix sous d'or, ce qui faisait alors une somme considérable. Elles avaient, outre cela, d'autres fonds qui provenaient des aromates d'Égypte et d'Orient. L'église de Saint-Pierre avait des maisons à Antioche et des terres aux environs de cette ville, ainsi qu'à Tarse, en Cilicie, à Tyr, en Égypte, près d'Alexandrie, dans la province de l'Euphrate, etc. Une partie de ces terres fournissait annuellement de quoi entretenir les lampes avec de l'encens et d'autres aromates, pour brûler dans les encensoirs. Anastase parle au long des vases d'or et d'argent que donna Constantin pour le service des mêmes églises : peut-être cependant confond-il les présents de cet empereur avec ceux qui furent faits depuis (7).

(1) *In 2 Cor. Hom.* 26, t. X p. 625, *edit. Ben.*

(2) S. Aug. *ol. Serm.* 28, *de Sanctis, nunc append. Serm.* 205, t. V p. 341, *edit. Ben.*

(3) Onuphrius, *de Septem Urbis Basilicis; della Sacrosancta Basilica, di S. Pietro in Vaticano, Romæ*, 1750; et le *Bullarium Basilicæ Vaticanæ*, t. I.

(4) *Ap. Euseb. Hist.* l. 2, c. 25.

(5) Voyez Bianchini, *Præf. in Pontific.* p. 72.

(6) Foggini, *de Romano S. Petri Itiner. exercit.* 17, p. 405.

(7) Anast. Bibliot. *in Sylvestro, ap. Muratori Script. Ital.*, t. III, part. 3, p. 105.

Les églises bâties par Constantin étaient de la plus grande magnificence et ne le cédaient point à ce que l'architecture avait produit de plus parfait dans l'empire. On en peut juger par la description que donne Eusèbe de l'église de Tyr, puisque ce fut sur ce modèle, qui était conséquemment d'une grande antiquité, qu'on construisit toutes les autres (8). L'église de Saint-Pierre du Vatican menaçant ruine, on commença à la rebâtir sous Jules II, en 1506; et Urbain VIII la dédia en 1626, le 18 novembre, jour auquel se célébrait la dédicace de l'ancienne église (9). On garde, soit sous les autels, soit dans l'église souterraine qui est fort vaste, les reliques d'un grand nombre de papes, de martyrs et d'autres Saints. Mais le plus précieux trésor qu'on y conserve, ce sont les reliques de saint Pierre et de saint Paul. Elles sont placées sous un magnifique autel, où le pape seul peut dire la messe. Tout autre prêtre ou prélat n'y célèbre qu'avec une commission spéciale du Souverain-Pontife. Le souterrain qui renferme les reliques des deux apôtres est connu sous le nom de *Confession de saint Pierre*, de *Limina apostolorum*. On y va en pèlerinage avec dévotion depuis les premiers siècles du christianisme.

Les églises ne sont dédiées qu'à Dieu, mais souvent sous l'invocation de quelque Saint : c'est pour exciter les fidèles à réunir leurs prières, afin d'implorer la miséricorde divine par l'intercession de tel Saint, et pour que les églises soient distinguées par différents titres. « Ce n'est point aux martyrs, » dit saint Augustin (10), que nous érigeons des » églises ou des autels, et que nous offrons le sacri- » fice, parce que ce ne sont pas les martyrs, mais » le Dieu des martyrs que nous adorons.... Enten- » dit-on jamais le prêtre, à l'autel élevé sur le corps » d'un martyr, lui adresser les mêmes prières qu'à » Dieu? Dit-il, Pierre, Paul, Cyprien, nous vous » offrons le sacrifice, lorsqu'il prie à l'autel de ces » Saints? Ne l'offre-t-on pas au Dieu qui a fait ces » Saints, hommes et martyrs, et qui a bien voulu » les associer dans le ciel au bonheur de ses an- » ges (11)? Nous ne bâtissons point d'églises aux » martyrs, comme à des dieux : nous leur érigeons » de saints monuments, comme à des hommes qui

(8) Dans les pays où l'on n'étudiait point l'architecture, les églises ressemblaient aux autres bâtiments. Sulpice-Sévère rapporte, « qu'étant dans les déserts de la Lybie, près de » Cyrène, il alla avec le prêtre chez lequel il logeait dans » une église faite de branches entrelacées ensemble, et qui » pour sa pauvreté ne différait point de la maison du prêtre, » où un homme pouvait à peine se tenir debout; mais les » hommes qui fréquentaient ces églises étaient des hommes » de l'âge d'or, et avaient les mœurs les plus pures. » Sulp. Sévère, *Dial.* 1, c. 2, p. 391.

Nous apprenons de Bède, *Hist.* l. 3, c. 4, qu'anciennement il n'y avait point d'églises de pierre dans toute l'Angleterre; que la coutume était de les bâtir toutes en bois, et que l'évêque Ninyas en ayant fait faire une de pierre, cela parut si extraordinaire, qu'on l'appela *Candida Casa*, Withern, ou l'Église blanche. Suivant le même auteur, l. 3, c. 25, Finan, second évêque de Lindisfarne, bâtit une église destinée à servir de cathédrale, non de pierre, mais de bois, et la fit couvrir de roseaux; ce ne fut que sous Eadbert, septième évêque de ce siége, qu'on en couvrit le toit et les côtés de lames de plomb. On a un exemple de cette manière grossière de bâtir anciennement en Angleterre, dans une partie d'une église qui est à un demi-mille d'Ongard en Essex. Les murs ne sont faits que de troncs d'arbres, de la hauteur d'un homme, et qui sont unis ensemble par du mortier en dedans; la couverture est de chaume. Voilà quelles étaient les églises que fréquentaient les Saints les plus illustres; mais leurs maisons n'étaient pas mieux bâties.

(9) L'église de Saint-Pierre du Vatican, ce chef-d'œuvre d'architecture, fut commencée par Bramante Lazari, qui mourut en 1514. Elle fut continuée par Raphaël d'Urbain, très-connu par son rare talent pour la peinture et pour l'architecture. A Raphaël succéda Michel-Ange Buonarotti, dont le nom sera à jamais célèbre parmi les peintres, les sculpteurs et les architectes. Ce fut lui qui fournit le dessin de la grande coupole, ainsi que des principales parties de l'église; en sorte que l'édifice, tel qu'il existe, a été presqu'entièrement construit d'après son plan. Il fut remplacé par Barozzi, auquel succédèrent Jacques de la Porta et Maderno. Ce fut Bernini ou le Bernin qui acheva l'église de Saint-Pierre sous Paul V. On peut voir, sur l'ancienne et la nouvelle église du Vatican, Fontana, *de Basilicâ Vaticanâ, Romæ*, 1694, 3 vol. in-fol. Ciampini, *de Templo Vaticano;* le *Roma sotterranea*, et Foggini, *de Romano S. Petri et Itin. Episcopatu, Romæ*, 1741, in-4°. Nous ne devons pas oublier de citer l'excellent ouvrage de M. l'abbé Maï, intitulé : *Les Temples anciens et modernes*, et qui a été imprimé à Paris en 1774, in-8°. L'article de Saint-Pierre de Rome y est traité avec autant d'exactitude que d'élégance et de goût. On lira aussi avec beaucoup de plaisir, sur le même sujet, *le Voyage d'Italie* de M. l'abbé Richard, et *le détail des plus intéressantes parties de la basilique de Saint-Pierre de Rome*, par M. Dumont.

L'église de Saint-Pierre de Rome, à compter du portail, a sept cents pieds anglais de long, sur cinq cent neuf pieds de large; celle de Saint-Paul de Londres en a cinq cent quatre-vingt-dix de longueur, sur deux cent cinquante de largeur, selon les dimensions prises par le père Christophe Maire, célèbre mathématicien.

L'église de Saint-Paul, sur le chemin d'Ostie, à cinq milles du *Forum* de Rome, était soutenue sur cent quarante piliers de marbre blanc qu'on a tirés des bains d'Antonin. On garde la moitié des reliques de saint Pierre et de saint Paul dans un caveau souterrain sous le grand autel. Cette église appartient à une riche abbaye de Bénédictins de la congrégation du Mont-Cassin (*).

(10) Voyez le catéchisme de Montpellier, t. II.

(11) S. Aug. l. 8, *de Civ. Dei*, c. 27, p. 217.

(*) L'église ayant été réduite en cendres par un violent incendie, peu de temps avant la mort de Pie VII, le pape Léon XII adressa, sous la date du 25 janvier 1825, une encyclique à tous les évêques, dans laquelle il invite la Chrétienté à concourir par des dons volontaires à la construction d'une nouvelle église dédiée à saint Paul.

» sont sortis de ce monde, et dont les âmes vivent » avec Dieu. Nous n'élevons point d'autels pour y » sacrifier aux martyrs; nos sacrifices sont offerts » au Dieu des martyrs, à notre Dieu (12). »

Constantin donna des preuves de sa religion et de sa piété, en fondant ce grand nombre d'églises dont nous venons de parler, et dans lesquelles il désirait que le nom du Seigneur pût être glorifié jusqu'à la fin des temps. Annonçons-nous les mêmes sentiments par notre recueillement et notre modestie dans nos saints temples, et par notre assiduité à les fréquenter? Dieu est partout, et partout nous devons l'honorer par l'hommage de notre cœur; mais dans les lieux qui lui sont consacrés, où ses ministres exercent les plus augustes fonctions, où ses fidèles serviteurs unissent leurs prières, nous le glorifions d'une manière plus éclatante, nous le disposons plus favorablement à nous exaucer, et cette union de prières que nous lui adressons lui fait une sainte violence.

(12) S. Aug. *loc. cit.* l. 22, c. 10, p. 673. Voyez ce point traité au long par Thomassin, dans sa *discipline de l'Église*, et parmi les protestants, par Hooker, l. 3 *de la police ecclésiastique*.

SAINT ALPHÉE,

SAINT ZACHÉE, SAINT ROMAIN ET SAINT BARULAS, MARTYRS.

La première année de la persécution générale de Dioclétien, la dix-neuvième du règne de ce prince, le gouverneur de Palestine, qui faisait sa résidence à Césarée, obtint de l'empereur la grâce de tous les criminels. C'était la coutume de délivrer ainsi les prisonniers, lorsqu'on célébrait les jeux des quinquennales, des décennales, des vicennales du prince, c'est-à-dire, des cinquième, dixième, vingtième années du règne de l'empereur. Les chrétiens furent exceptés de la grâce, et réputés plus indignes de vivre que les meurtriers et les autres scélérats.

Dans le même temps on arrêta Zachée, diacre de Cadare, au-delà du Jourdain, et on le conduisit chargé de fers devant le préfet. Il fut cruellement battu par ordre du juge, et eut tout le corps déchiré avec des peignes de fer. Les bourreaux le traînèrent ensuite en prison, où ils lui mirent les pieds dans les entraves jusqu'au quatrième trou, en sorte que son corps fut presqu'entièrement écartelé. Malgré cette horrible situation, il ne perdit rien de sa tranquillité, et il ne cessait nuit et jour de louer le Seigneur. Alphée, son parent, vint bientôt le joindre. C'était un homme de désir, c'est-à-dire, un homme qui avait l'esprit de prière dans un degré éminent. Il sortait d'une des meilleures familles d'Éleuthéropolis, et il exerçait dans l'église de Césarée les fonctions de lecteur et d'exorciste. Le zèle avec lequel il exhortait les fidèles à confesser généreusement Jésus-Christ le fit arrêter. Ayant confondu le préfet dans son premier interrogatoire, il fut mis en prison. Dans un second interrogatoire, on le battit de verges et on le déchira avec les crocs de fer; après quoi on le conduisit dans la prison où était Zachée, pour y être traité de la même manière. Ayant subi tous les deux un nouvel interrogatoire, ils furent condamnés à perdre la tête, le 17 novembre.

Eusèbe donne un abrégé de leurs actes dans son histoire des martyrs de Palestine; mais ces mêmes actes ont été publiés en entier, d'après l'original chaldaïque, par M. Étienne-Évode Assémani, *Act. Mart. Accid. t. II, p.* 177.

Saint Romain est un des plus illustres de ces martyrs. Eusèbe a joint son histoire à celle des autres, parce que, quoiqu'il ait souffert à Antioche, il était né en Palestine. Saint Chrysostôme prononça un panégyrique en son honneur à Antioche, le jour de sa fête (1). On trouve dans les œuvres de ce Père un autre panégyrique de saint Romain, qu'on croit être de quelque prêtre d'Antioche, qui vivait dans le même temps que saint Chrysostôme. Enfin nous avons un troisième panégyrique de ce Saint, parmi les homélies publiées sous le nom d'Eusèbe d'Émèse (2).

Romain était exorciste dans un village soumis à la juridiction de Césarée en Palestine. Lorsque le feu de la persécution fut allumé, il quitta le lieu de sa demeure pour aller exhorter les chrétiens à combattre courageusement contre les ennemis de leur religion. Il fit même un voyage à Antioche, dans la vue de soutenir ceux qui étaient exposés à des plus rudes épreuves. Étant à la cour du juge, que Prudence appelle Asclépiade, il s'aperçut que quelques prisonniers chrétiens paraissaient chanceler. Il les exhorta tout haut à persévérer dans leur foi, et les pria de penser au bonheur du ciel et aux tourments de l'enfer qui ne finiront jamais. Le juge, irrité de cette hardiesse, le fait arrêter, et après avoir ordonné qu'on lui déchirât le corps avec des fouets et des crocs de fer, il le condamne à être brûlé vif. Dioclétien, qui arriva sur ces entrefaites à Antioche (3), crut que ce supplice n'était point assez ri-

(1) T. II p. 611, *ed. Ben.*

(2) *Serm.* 50.

(3) Ruinart et Tillemont se sont trompés en disant que c'était Galère.

goureux; il ordonna qu'on en suspendît l'exécution, et fit couper la langue à Romain jusqu'à la racine. Le martyr ne perdit point pour cela l'usage de la parole. Il continua d'exhorter ses frères à n'aimer, à n'adorer que le vrai Dieu. Il ne cessait aussi de rendre grâces à Celui qui opère les miracles. L'empereur, pour le soustraire à la vue du peuple, le renvoya en prison. On lui mit les pieds dans les entraves, et on les étendit jusqu'au cinquième trou. Romain souffrit cette torture un temps considérable. Enfin on l'étrangla dans la prison, le 17 novembre, jour auquel saint Alphée et saint Zachée reçurent la couronne du martyre en Palestine; mais ils sont tous nommés sous le 18 du même mois dans les martyrologes des Grecs. Les Latins n'honorent que saint Romain en ce jour. Prudence demanda à Dieu (4), par l'intercession de ce Saint, la grâce d'être séparé d'avec les boucs, pour être placé à droite parmi les brebis. C'est aussi de Prudence que nous apprenons qu'un jeune enfant, nommé Barulas, confessa, à l'instigation de saint Romain, qu'il n'y a qu'un Dieu, et que c'est une impiété d'en adorer plusieurs. Il fut décapité, après avoir été battu cruellement. Sa mère ne cessa de l'encourager, et s'élevant par la foi au-dessus des sentiments de la nature, elle lui vit couper la tête avec tranquillité et même avec joie (5). Barulas, Barallaha, et par contraction Barlaha, signifie en chaldaïque *enfant* ou *serviteur de Dieu*. Dans l'ancien bréviaire de Tolède, ce saint martyr est appelé *Théodule*, mot grec qui a la même signification (6).

SAINT ODON, ABBÉ DE CLUNI.

L'AN 942.

Odon, né à Tours en 879, était fils d'Abbon, seigneur de grande qualité. Il passa ses premières années auprès de Foulques, comte d'Anjou, et auprès de Guillaume, comte d'Auvergne et duc d'Aquitaine, qui fonda depuis l'abbaye de Cluni. Il montra dès son enfance beaucoup d'amour pour la prière. Sa piété lui faisait regarder comme perdu le temps qu'il était forcé de donner à la chasse et aux autres amusements du siècle. A l'âge de dix-neuf ans il reçut la tonsure, et fut nommé à un canonicat de l'église de Tours. Il renonça alors à l'étude des auteurs profanes, et ne voulut plus lire que l'Écriture et les livres propres à nourrir dans son cœur la componction, la ferveur et l'amour divin. Il vint passer quatre ans à Paris pour y faire un cours de théologie. Étant retourné dans la ville de Tours, il se renferma dans une cellule pour se livrer uniquement à la prière et à la méditation des livres saints.

La lecture de la règle de saint Benoît acheva de le détacher du monde. Voyant combien sa vie était éloignée des maximes de perfection qui y sont tracées, il résolut d'embrasser l'état monastique; mais le comte d'Anjou refusa d'y consentir. Il resta donc encore près de trois ans dans sa cellule avec le compagnon qui suivait les mêmes exercices. Enfin, lassé des obstacles qu'il rencontrait, il se démit de son canonicat, et se retira secrètement dans le monastère de Baume, au diocèse de Besançon. Saint Bernon, qui en était abbé, lui donna l'habit en 909. Il n'avait emporté avec lui que sa bibliothèque, qui consistait en une centaine de volumes.

L'année suivante, l'abbaye de Cluni, qui venait d'être fondée, fut mise sous la conduite de saint Bernon, qui eut à la fois le gouvernement de six monastères. Après la mort de ce saint abbé, arrivée en 927, les évêques du pays obligèrent saint Odon à prendre la conduite de trois de ces monastères; savoir, Cluni, Massay et Déols (1). Il fit sa résidence dans le premier, qui devint bientôt célèbre par la régularité qui s'y observait et par la sainteté de ceux qui l'habitaient. Il y établit l'observance de la règle de saint Benoît dans toute sa pureté. Il recommandait surtout le silence, et disait à ce sujet que c'était une condition nécessaire pour se soutenir dans la solitude intérieure et pour converser avec Dieu. Après le silence, il recommandait l'obéissance, l'humilité et le renoncement à soi-même. Plusieurs monastères de différents pays embrassèrent sa réforme et se soumirent à sa juridiction; en sorte que la congrégation de Cluni devint bientôt aussi florissante que nombreuse. Mais cette austérité ne subsiste plus depuis longtemps, à cause des mitigations qui ont été successivement introduites. Les papes et les princes avaient une grande confiance au saint abbé. Ils le chargèrent de plusieurs négociations importantes, où sa prudence et sa piété lui assurèrent un heureux succès.

Odon avait une singulière dévotion à saint Martin; ce qui lui fit désirer de mourir à Tours. Ayant été attaqué d'une maladie dont il prévit qu'il ne guérirait point, il se fit porter dans cette ville, où il mourut le 18 novembre 942. Il fut enterré dans

(4) *Hymn.* 10, v. 1136, 1140, p. 145.
(5) Voyez sur saint Barulas, Ceillier, t. III p. 455, 456.
(6) Voyez M. Assémani, *in Calend. univ.* t. V p. 301.

(1) Cluni est à cinq lieues de Mâcon; Massay et Déols, autrement le Bourgdieux, sont en Berri.

l'église de Saint-Julien. Les huguenots ont brûlé la plus grande partie de ses reliques (*).

Voyez la vie de saint Odon, écrite par Jean, son disciple, dans la bibliothèque de Cluni, qu'ont publiée Marrier et Duchesne; Mabillon l'a fait réimprimer avec d'autres pièces relatives à l'histoire du Saint, *sæc.* 5, *Ben.*

SAINTE HILDE,

ABBESSE EN ANGLETERRE.

L'AN 680.

Hilde ou Hild eut pour père Héréric, neveu de saint Edwin, roi des Northumbres. Elle fut baptisée par saint Paulin, à l'âge de quatorze ans. La grâce qu'elle reçut alors fut toujours depuis présente à ses yeux, et elle la conserva sans tache. Ses pensées et ses désirs n'eurent plus pour objet que le royaume céleste. Dans la vue de suivre plus fidèlement sa vocation, elle abandonna sa patrie et se retira chez les Est-Angles, dont le pieux Annas, son proche parent, était roi. Elle avait voulu d'abord se retirer à Chelles, en France; mais la nouvelle de la mort de sainte Héreswide, sa sœur, qui servait Dieu dans ce monastère, la fit renoncer à ce projet. Saint Aïdan la détermina même à retourner dans le Northumberland, où elle s'enferma dans un petit monastère, situé sur la Wère. Un an après, on la fit abbesse d'une nombreuse communauté à Héortea ou Heterslie, et aujourd'hui Hortlepool (1). Elle fut choisie au bout de quelques années pour fonder un double monastère à Streaneshalch (2). Les Danois détruisirent les monastères de sainte Hilde, environ deux cent cinquante ans après sa mort. Celui de Streaneshalch fut rebâti en 1067, et donné aux Bénédictins, qui l'ont gardé jusqu'à la suppression des maisons religieuses en Angleterre.

Hilde, devenue célèbre par sa sainteté et par sa prudence dans la conduite des âmes, avait une sainte liaison avec plusieurs évêques, et surtout avec saint Aïdan. Les princes mêmes allaient souvent la consulter sur les affaires les plus difficiles et les plus importantes. Elle avait un rare talent pour rapprocher les esprits divisés et pour terminer les querelles.

Nous avons observé qu'elle fonda deux monastères à Streaneshalch, l'un pour des hommes et l'autre pour des femmes. Le premier produisit un grand nombre de prélats aussi distingués par leurs vertus que par leurs lumières. C'est de là que sortirent saint Bosa, saint Hedda, saint Jean de Béverley, saint Wilfrid. Ce dernier était encore dans sa solitude lorsqu'il réfuta Colman et les moines d'Écosse, qui erraient sur le jour où l'on doit célébrer la Pâque. Le monastère des religieuses n'était pas moins célèbre. Oswi, roi des Northumbres, le mit sous sa protection spéciale, et le combla de biens.

Ce prince, qui régnait depuis douze ans, avait vu plusieurs fois ses états dévastés par le cruel Penda, roi de Mercie. Les démarches qu'il fit pour gagner l'amitié de son ennemi furent inutiles. Enfin Penda, qui haïssait la religion chrétienne et qui avait massacré cinq rois qui la professaient (3), forma, quoiqu'à l'âge de soixante-dix-huit ans, le projet de s'emparer de tout le Northumberland. Oswi, qui était beaucoup plus faible, implora le secours du Ciel, et fit vœu de consacrer au Seigneur sa fille nouvellement née, et de doter quelques monastères. Ses prières furent exaucées; il remporta la victoire sur les Merciens et leurs alliés; Penda lui-même fut

(*) Son chef se conserve encore à l'Ile Jourdain, ville du diocèse d'Auch.

(1) Le monastère d'Héortea fut fondé par Heiu, qu'on croit être la première religieuse de Northumberland, et qui se retira depuis à Calcester, aujourd'hui Tadcaster (Bède, l. 4, c. 23). Léland et Cressy confondent Heiu avec sainte Bège ou Bees; mais cette dernière servait Dieu dans un autre endroit, et ne fonda aucun monastère. On en bâtit un en son honneur à Copeland, sous le règne de Henri I. Heiu fonda d'abord son monastère sur la rive septentrionale de la Wère. C'est par méprise que quelques auteurs l'ont confondue avec sainte Hilde.

(2) Depuis appelé Prestby à cause du grand nombre de prêtres qui y vivaient; c'est aujourd'hui Whitby dans le Yorkshire.

Anciennement le peuple s'imaginait que sainte Hilde avait changé en ce lieu les serpents en pierres, parce qu'on y voit un grand nombre de pierres qui ont la forme de serpents entrelacés, mais sans tête. Ces prétendus serpents sont des pierres naturelles qu'on appelle ammonites. Il y a aussi dans le même endroit des pétrifications de serpents, de poissons, etc. Woodward les regarde comme une preuve évidente d'un déluge universel. On peut voir les Transactions philosophiques, vol. 50, an. 1757, p. 228, sur les impressions de plantes qui se trouvent dans les mines de charbon en Angleterre, en France, en Saxe, en Bohême, etc. Plusieurs de ces plantes, qui paraissent avoir été fort belles, ne sont point connues des botanistes. Quelques-unes de ces impressions sont telles, qu'on reconnaît aisément les plantes qu'elles représentent. On en trouve de semblables dans les mines de fer du Shrosphire, du Yorkshire, etc. Il y a dans les fossilles (*ibid.* p. 396) des pétrifications de bois, d'ossements d'animaux, de dents et d'arêtes de poissons, de graines et de fruits de toute espèce. On a trouvé dans la terre, à une très-grande profondeur, des pétrifications de poissons et de bois inconnus dans les pays où elles sont. On peut consulter l'*Essai sur la théorie de la terre*, par Woodward, et les auteurs qui ont écrit sur l'histoire naturelle, et en particulier l'ouvrage de J. Antoine de Luc, intitulé : *Lettres physiques et morales sur l'histoire de la terre et de l'homme. Paris*, 1779.

(3) Ces rois sont Annas, Sigebert, Egric, Oswal, Edwin.

tué sur les bords de l'Aire, près du village de Seacroft, environ à trois milles de Leeds, dans la province d'Yorck (1). Cette bataille se livra en 655. La puissance d'Oswi devint alors redoutable à tous ses ennemis. En trois ans, il subjugua toute la Mercie et la plus grande partie du pays des Pictes septentrionaux. Conformément à son vœu, il consacra au Seigneur sa fille Elflède, et l'envoya à sainte Hilde, qui, du monastère d'Héortea, la fit passer dans celui de Streaneshalch. Il donna des biens considérables à ce dernier monastère. Ce prince, étant mort en 670, après un règne de vingt-huit ans, Ealflède, sa femme, qui était fille du saint roi Edwin, se retira à Streaneshalch, où elle finit ses jours dans les exercices de la vie religieuse.

Sainte Hilde mourut en 680, à l'âge de 63 ans. Elle en avait passé trente-trois dans l'état monastique. Elle fut remplacée dans le gouvernement de son monastère par Elflède, qui, après avoir servi Dieu avec ferveur pendant soixante ans, alla dans le ciel recevoir la récompense de ses vertus. Le corps de sainte Hilde fut porté à Glastenbury, lorsqu'on eut détruit le monastère.

Voyez Bède, *Hist.* l. 3, c. 24, 25; l. 4, c. 23; et le *Registrum de Witby*, cité par Burton dans le *Monasticon Eboracense*, t. I p. 69.

---

19 NOVEMBRE.

SAINTE ÉLISABETH DE HONGRIE,

VEUVE.

Nous n'avons plus sa vie qu'avait écrite Césaire, moine d'Heisterbach. Thierri de Thuringe, dominicain, qu'on croit être Thierri d'Apoldo, auteur de la vie de saint Dominique, a donné celle de sainte Élisabeth, qui est divisée en huit livres, et qu'on trouve dans les *Lectiones Antiquæ* de Canisius, t. V. Il y manquait un fragment que Lambécius, t. II, *Bibl. Vind.* a donné avec plusieurs pièces relatives à la canonisation de la Sainte. Sa vie, par Jacques Montanus de Spire, que Sédulius a publiée dans son *Historia Seraphica*, et que d'Andilly a abrégée, est tirée de l'ouvrage de Thierri : on a le détail de ses éminentes vertus dans la lettre que Conrad de Marpurg, son confesseur, écrivit peu de temps après sa mort au pape Grégoire IX. Voyez encore saint Bonaventure, *Serm. de S. Elisabetha*, t. V, et le t. II des Annales de Wadding, que le P. Fonseca a fait réimprimer à Rome avec des additions, en 1732, 18 vol. in-folio (*).

L'AN 1231.

ÉLISABETH, née en 1207, eut pour père André II, roi de Hongrie, et pour mère Gertrude, fille du duc de Carinthie. Vers le même temps, il naquit un fils à Herman, landgrave de Thuringe et de Hesse, qui fut nommé Louis. Le mariage du jeune prince et de la jeune princesse fut dès-lors arrêté. Le landgrave, pour donner à cet engagement plus de solidité, demanda qu'Élisabeth, qui n'avait encore que quatre ans, fût envoyée à sa cour. On confia le soin de son éducation à une dame recommandable par ses vertus. Cinq ans après, Herman mourut, et Louis, son fils, lui succéda.

Élisabeth, dès son enfance, parut singulièrement prévenue des bénédictions du Ciel; l'amour des créatures ne s'insinua point dans son cœur; et, quoiqu'au milieu des plaisirs, elle resta insensible à leurs flatteuses amorces. Son recueillement dans la prière tenait du prodige. Les fonds destinés à l'entretien de sa maison étaient presqu'entièrement employés au soulagement des pauvres. Elle montrait jusque dans ses récréations, qu'elle ne désirait rien tant que de pratiquer l'humilité et le renoncement évangélique. Souvent elle se renfermait dans sa chapelle, où elle priait dans la posture la plus respectueuse; et lorsqu'elle ne la trouvait point ouverte, elle se mettait à genoux à la porte, pour rendre au Seigneur l'hommage ordinaire de ses adorations. Elle se livrait à sa ferveur avec plus de liberté dans son oratoire, où personne ne la voyait. Elle avait une grande dévotion à son ange gardien, et, entre tous les Saints, à saint Jean l'évangéliste.

Elle fut élevée avec Agnès, sœur du jeune landgrave. Elles allaient ensemble à l'église; elles étaient parées de la même manière, et portaient chacune une couronne de diamants. Sophie, mère du landgrave, s'aperçut que quand les deux princesses entraient dans la maison du Seigneur, Élisabeth ôtait sa couronne; et comme elle lui demandait pourquoi elle agissait de la sorte, Élisabeth lui répondit avec simplicité qu'elle ne pouvait paraître avec des diamants sur la tête dans un lieu où elle voyait Jésus-Christ couronné d'épines. Agnès et sa mère, qui étaient bien éloignées d'avoir de pareils sentiments, conçurent du mépris et de l'aversion pour notre Sainte; elles lui dirent que, puisqu'elle avait si peu de goût pour vivre d'une manière conforme à son rang, elle n'avait d'autre parti à prendre que de se retirer dans un couvent. Les courtisans portèrent encore plus loin leurs discours et leurs réflexions; ils mirent tout en œuvre pour rendre la personne d'Élisabeth méprisable; elle n'est pas digne, disaient-ils, de l'alliance du landgrave; le prince, d'ailleurs,

(1) Bède, l. 3, c. 24, 25; Guillaume de Malmesbury, l. 1, c. 4; Toresby Duc. Leod, p. 143, 144, Monast. Angl. vol. I, p. 71.

(*) L'éminent travail de M. le comte de Montalembert sur la vie de sainte Élisabeth est connu de tout le monde.

ne l'aime pas; elle n'a d'autre parti à prendre que de retourner en Hongrie, pour y épouser quelque gentilhomme. Cette épreuve fut d'autant plus pénible pour Élisabeth, que le gouvernement était entre les mains de Sophie, en attendant que le jeune landgrave fût en âge de gouverner par lui-même.

Élisabeth profita de cette persécution en princesse chrétienne; elle se confirma de plus en plus dans le mépris des choses de la terre. Elle apprit à porter sa croix et à suivre Jésus-Christ par la pratique de la patience, de l'humilité, de la douceur et de la charité envers d'injustes persécuteurs. Son union avec Dieu n'en devint que plus intime; elle se soumettait avec résignation à sa volonté, dont l'accomplissement était l'unique objet de ses désirs.

Enfin le jeune landgrave revint après une longue absence, que le soin de son éducation avait occasionnée. C'était un prince accompli et fait pour paraître avec éclat sur le théâtre du monde. Mais ce qui le rendait encore plus estimable, c'était un amour sincère pour la piété. Les vertus d'Élisabeth, alors âgée de quatorze ans, la lui firent singulièrement estimer. Mais il la vit et lui parla rarement, même en public, jusqu'à ce que l'affaire de son mariage fût décidée. Il marqua autant d'indignation que de surprise, à l'occasion des bruits qu'on avait fait courir, et déclara que la vertu d'Élisabeth la lui rendait plus chère que tous les biens du monde. Il lui envoya de riches présents, entre autres deux cristaux qui s'ouvraient de chaque côté; dans l'un était un miroir et dans l'autre une image de Jésus-Christ fort bien travaillée. Le mariage se fit peu de temps après, et cette cérémonie donna lieu à des réjouissances publiques, où éclata la plus grande magnificence. La conduite du prince fut universellement applaudie; on rendit justice à Élisabeth, et on reconnut que les bruits qu'on avait fait courir étaient l'ouvrage de la calomnie ou de la malignité.

Élisabeth choisit pour directeur Conrad de Marpurg, prêtre vertueux et éclairé qui faisait beaucoup de fruit par ses prédications et qui était regardé comme le modèle des prêtres de son temps par sa ferveur, son désintéressement, son amour pour la mortification et la pauvreté. Elle ne voulut agir que par ses conseils dans tout ce qui avait rapport à son salut. Conrad vit bientôt que la princesse avait les plus rares dispositions pour la piété; aussi s'appliqua-t-il à les cultiver pour la conduire à la perfection chrétienne. Il l'encouragea à marcher dans les voies laborieuses de la pénitence; mais il fut plus d'une fois obligé de modérer son zèle pour les austérités corporelles. Le landgrave avait aussi une entière confiance en Conrad, et il voulut s'en rapporter à lui sur la nomination aux bénéfices ecclésiastiques.

Notre Sainte, du consentement du pieux landgrave, se levait pendant la nuit pour vaquer à la prière. Les dimanches et les fêtes elle se livrait tellement aux exercices de piété qu'elle n'avait pas un moment à donner à la parure. Le temps que n'emportait point la prière était employé aux œuvres de charité ou au travail; et ce travail consistait à carder ou à filer de la laine pour faire des habits aux pauvres et aux religieux de Saint-François. Les mystères de la vie et des souffrances du Sauveur faisaient le sujet le plus ordinaire de ses méditations. Elle possédait le grand art de rendre sa prière continuelle. Ses austérités surpassaient celles des reclus. Lorsqu'elle mangeait en public, elle se privait de ce qui pouvait flatter le plus sa sensualité; mais elle savait, par de pieux artifices, dérober aux autres la connaissance de ses mortifications. En particulier, elle n'usait que d'aliments grossiers, qu'elle prenait en fort petite quantité. Elle ne mangeait que ce qu'elle avait fait apprêter elle-même, pour être sûre qu'on n'avait rien mêlé à ses aliments qui fût contraire aux règles strictes de pénitence qu'elle s'était imposées. Elle vivait à ses propres frais, pour n'être point à charge au landgrave. Son aversion pour le faste et la parure était incroyable; dans certaines occasions cependant elle se prêtait à ce qu'exigeait son rang, par complaisance pour son mari. Le roi de Hongrie, son père, ayant envoyé des ambassadeurs, elle obtint du landgrave de paraître en leur présence sans habits somptueux; mais Dieu donna tant de grâce à sa personne, que la simplicité de son extérieur ne l'empêcha point de réunir tous les suffrages. En l'absence de son mari, elle ne portait que des habits grossiers, faits de laine qui n'avait point été teinte. Plusieurs de ses dames d'honneur imitèrent ses vertus; mais elles ne la suivaient que de bien loin : elle était inimitable, surtout dans la pratique de l'humilité et dans son ardeur à rechercher les humiliations les plus mortifiantes pour la nature. Elle aimait à servir les pauvres et les malades, et elle s'attachait de préférence à ceux qui avaient les infirmités les plus dégoûtantes.

Ses aumônes étaient sans bornes, et le landgrave laissait un libre exercice à sa charité. L'Allemagne ayant été affligée d'une cruelle famine en 1225, elle vint au secours de tous ceux qui souffraient de ce fléau. Le landgrave était alors dans la Pouille avec l'empereur. Lorsqu'il fut de retour, on lui porta des plaintes sur l'excessive profusion d'Élisabeth envers les pauvres; mais il la connaissait trop pour y ajouter foi. Il demanda si elle avait aliéné ses domaines. « Non, lui répondirent ses officiers. Eh bien!

» reprit-il, je ne puis blâmer ses charités : elles » attireront sur nous la bénédiction du Ciel. Il ne » nous manquera rien, tant que nous la laisserons » assister les pauvres, comme elle fait. »

Le château de Marpurg, où le landgrave faisait sa résidence, était bâti sur un rocher escarpé, en sorte que les infirmes ne pouvaient y aller. Élisabeth fit construire au bas de ce rocher un hôpital, où l'on avait soin de tous ceux qui avaient des maladies ou des infirmités. Elle les visitait souvent, et leur rendait les services les plus humiliants aux yeux du monde. Elle faisait élever à ses dépens un grand nombre d'orphelins et d'enfants qui n'avaient aucune ressource. Elle fonda un autre hôpital dans lequel il y avait habituellement vingt-huit pauvres. Tous les jours on distribuait à sa porte des provisions suffisantes pour en nourrir neuf cents. Elle en assistait beaucoup d'autres dans les différentes parties du landgraviat, en sorte que son revenu était véritablement le patrimoine des pauvres; mais la prudence dirigeait sa charité. Elle faisait travailler ceux qui étaient capables de travail, d'une manière proportionnée á leurs forces et à leur adresse. Le landgrave, aussi charmé qu'édifié de la conduite de sa vertueuse épouse, approuvait tout ce qu'elle faisait; il devint lui-même l'imitateur de sa charité et de ses autres vertus, ce qui l'a fait surnommer *le pieux* par les historiens. Il eut trois enfants d'Élisabeth, Herman, Sophie et Gertrude. Sophie épousa depuis le duc de Brabant. Gertrude se fit religieuse et mourut abbesse d'Aldembourg.

Cependant le landgrave se croisa pour passer en Palestine avec l'empereur Frédéric Barberousse. Son départ fut une épreuve bien sensible pour lui et pour Élisabeth; mais les sentiments de religion dont ils étaient animés les élevèrent au-dessus de ceux de la nature. Le landgrave alla joindre l'empereur dans le royaume de Naples. Mais lorsqu'il était sur le point de s'embarquer, il fut attaqué d'une fièvre maligne à Otrante. Il demanda les sacrements de l'Église, qui lui furent administrés par le patriarche de Jérusalem, et il mourut dans de grands sentiments de piété, le 11 septembre 1227. On lit dans l'histoire de Thuringe et dans celle des croisades (1), que sa sainteté fut attestée par plusieurs miracles. La nouvelle de sa mort remplit d'amertume le cœur d'Élisabeth. « Puisque mon » frère (elle appelait ainsi son mari) ne vit plus, je » mourrai á moi-même, au monde et à toutes ses » vanités. » Mais ce ne fut là que le prélude des tribulations qui l'attendaient.

(1) L. 10, p. 310, t. II.

L'envie, la haine, l'ambition, qui n'avaient osé se montrer du vivant du landgrave, se réunirent pour la perdre. On allégua d'abord pour prétexte qu'elle avait ruiné l'État par des aumônes excessives; qu'il était nécessaire de rétablir les finances épuisées; que le prince Herman, fils du feu landgrave, était trop jeune pour gouverner; qu'on devait choisir quelqu'un qui fût en état de protéger et d'étendre les domaines du landgraviat; et qu'il fallait pour cela jeter les yeux sur Henri, oncle d'Herman. Les grands trouvèrent le moyen de gagner le peuple. Henri prit donc possession du gouvernement. Son premier acte d'autorité fut de chasser Élisabeth. Non-seulement il lui refusa les choses les plus nécessaires à la vie; mais il fit même défendre à toutes les personnes de la ville de la recevoir et de la loger. La princesse souffrit ce cruel et injuste traitement avec une patience admirable; il ne lui échappa ni plaintes, ni murmures. Pleine de confiance en Dieu, elle sortit tranquillement du château avec ses femmes, et se retira dans une auberge, d'autres disent dans une chaumière. A minuit, elle se rendit dans l'église des Franciscains, pendant qu'on disait matines, et y fit chanter le *Te Deum* en actions de grâces de ce qu'elle avait été jugée digne de souffrir. Le lendemain, elle fit tous ses efforts pour trouver un logement; mais personne n'osa la recevoir, dans la crainte de déplaire à l'usurpateur et à ceux qui le soutenaient. Elle passa tout le jour dans l'église des Franciscains. Le soir on lui apporta ses enfants que Henri avait aussi renvoyés du château. Elle ne put retenir ses larmes en voyant ces innocentes victimes de la barbarie de leur oncle, qui n'étaient point encore en âge de sentir leur malheur, témoigner par leurs petits caresses la joie qu'ils avaient de voir leur mère. Un prêtre cependant la reçut dans sa maison, qui était fort pauvre, et il ne put lui donner qu'une misérable chambre pour elle, ses enfants et ses femmes. La fureur de ses ennemis la poursuivit jusque dans ce triste asile : elle fut forcée d'en sortir pour retourner dans l'auberge ou la chaumière dont nous avons parlé. Ainsi la mère de tant de pauvres manquait du nécessaire et se voyait dans le cas de solliciter pour elle-même les aumônes des autres. Une situation aussi déplorable ne prenait rien sur la tranquillité de son âme. Elle offrait à Dieu ses souffrances et ses humiliations; elle lui demandait la grâce de ne vivre, de ne respirer que pour lui, et les consolations intérieures qu'elle recevait donnaient à son courage une nouvelle activité. Elle eut même quelquefois des ravissements qui étonnèrent Hentrude, une de ses dames d'honneur, à laquelle elle était

tendrement attachée et qu'elle avait associée à ses pratiques de piété et de mortification.

L'abbesse de Kitzingen, au diocèse de Wurzbourg, tante maternelle d'Élisabeth, fut informée de tout ce qui se passait. Touchée des malheurs de sa nièce, elle lui fit offrir une retraite dans son monastère. Elle lui conseilla ensuite d'avoir recours à l'évêque de Bamberg, son oncle. C'était un prélat qui joignait la prudence à la charité, et qui avait beaucoup de crédit. L'évêque et les ecclésiastiques de son clergé qui étaient avec lui ne purent retenir leurs larmes en voyant Élisabeth. Le prélat lui fit donner une maison commode auprès de son palais. Comme elle était jeune et belle, il lui proposa de se remarier. Il crut qu'une nouvelle alliance était l'unique moyen qu'il y eût à prendre, pour qu'elle pût recouvrer ses droits et ceux de ses enfants; mais la Sainte lui répondit qu'elle ne se rendrait jamais à une semblable proposition; qu'elle voulait rester veuve et servir Dieu le reste de ses jours dans une chasteté parfaite.

Ce fut dans ce temps qu'on leva de terre le corps du feu landgrave, qui avait été enterré à Otrante. Les chairs ayant été entièrement consumées, on renferma les ossements dans un coffre fort riche, et on les transporta en Allemagne. Un grand nombre de princes et de seigneurs de la première qualité suivaient le cercueil, tous marchant en ordre, avec les instruments militaires qui étaient couverts de noir et qui ne faisaient entendre que des sons lugubres. Les seigneurs de chaque pays par où le corps passait se relevaient successivement. Pendant la nuit, on déposait le cercueil dans une église ou dans un monastère, et l'on y récitait des prières. Lorsqu'on fut près de Bamberg, l'évêque, avec son clergé et les moines, alla processionnellement au-devant de la pompe funèbre. La noblesse resta dans la ville avec Élisabeth pour la consoler. La vue du cercueil renouvela la douleur de la pieuse princesse. Cependant, quoique les larmes coulassent de tous les yeux dans l'église, elle sut commander à la nature; mais quand on vint à ouvrir le coffre où étaient les ossements de son mari, elle ne put tenir à ce spectacle, et sa tendresse la trahit. Réfléchissant ensuite sur elle-même, elle fit à Dieu le sacrifice de sa douleur, et le remercia de ce que dans sa miséricorde il avait appelé à lui un prince encore si jeune, pour l'introduire dans les tabernacles éternels. Le corps resta plusieurs jours à Bamberg, après quoi il fut conduit solennellement en Thuringe.

Élisabeth pria les seigneurs qui le suivaient de plaider sa cause, et d'engager son beau-frère à lui rendre justice. Elle ne l'accusa point des mauvais traitements qu'elle en avait reçus; elle les attribuait uniquement aux conseils qu'on lui avait donnés. Ceux qu'elle chargeait de ses intérêts promirent de ne rien négliger pour lui faire obtenir satisfaction. L'ardeur qu'ils montrèrent sur ce point était si vive, qu'Élisabeth fut obligée de modérer leur zèle. Elle exigea qu'ils n'employassent que d'humbles remontrances. Arrivés en Thuringe, ils représentèrent à Henri qu'il avait déshonoré sa propre maison, violé toutes les lois divines et humaines, et brisé les liens les plus sacrés de l'humanité. « Pensez, lui dirent-» ils, qu'il y a un Dieu qui voit tout. Quelle faute a » commis contre vous une femme que la faiblesse » de son sexe empêche de rien entreprendre, et qui » d'ailleurs est si remplie de vertus et de piété? Que » vous ont fait ses enfants, qui sont votre propre » sang? Leur âge tendre ne devrait-il pas parler en » leur faveur? » Quoique l'ambition eût endurci le cœur de Henri, il ne put résister à des représentations si solides, et qui lui étaient faites par les principaux barons du landgraviat. Il promit de rendre à Élisabeth son douaire et tout ce qu'elle était en droit de répéter; il promit même de remettre le gouvernement entre ses mains. La princesse, instruite de ce qui s'était passé, déclara qu'elle renonçait au gouvernement; mais elle demanda qu'il fût réservé à son fils. On la conduisit au château d'où elle avait été chassée, et Henri, non content de la traiter en princesse, cherchait les occasions d'entrer dans toutes ses vues. Mais sa tranquillité fut encore troublée, et les persécutions se renouvelèrent de temps en temps jusqu'à sa mort.

Le prêtre Conrad, qui l'avait suivie dans ses voyages, revint à Marpurg avec elle. Voyant l'aversion qu'elle avait pour les grandeurs de la terre et son amour pour la retraite, il lui permit de faire, en sa présence, vœu d'observer la règle du tiers-ordre de Saint-François, dont elle porta depuis secrètement l'habit sous ses vêtements ordinaires. Les revenus que produisait son douaire furent employés au soulagement des pauvres. Conrad étant obligé de résider dans la ville de Marpurg, elle choisit pour demeure une maison qui fut bâtie dans le voisinage, et elle y passa les trois dernières années de sa vie dans la pratique des plus héroïques vertus. Ses discours étaient réservés et modestes, et l'on remarquait à la manière dont elle s'exprimait en niant ou affirmant quelque chose, qu'elle craignait beaucoup de se méprendre. Elle parlait peu, et toujours avec gravité; Dieu était le sujet ordinaire de ses conversations; il ne lui échappait jamais une parole qui tendît à donner bonne opinion d'elle-même. Pleinement résignée à la volonté de Dieu, elle conservait

une parfaite égalité d'âme dans la prospérité et l'adversité. Elle fit vœu d'obéir à Conrad, son confesseur, et reçut de ses mains un habit grossier, fait de laine, à qui la teinture n'avait point ôté sa couleur naturelle. C'est ce qui a donné lieu au pape Grégoire IX, qui était en correspondance avec elle, de dire qu'elle portait l'habit religieux, et qu'elle s'était soumise au joug de l'obéissance. Élisabeth imitait donc la vie des religieuses, autant qu'il était en elle; mais elle ne quitta point l'état séculier, afin de pouvoir continuer ses aumônes. Conrad s'aperçut qu'elle avait un attachement trop sensible pour deux de ses femmes, Gute et Isentrude, ce qui pouvait retarder ses progrès dans la perfection; il lui proposa de les renvoyer. Elle obéit sans réplique, quelque douloureux que fût ce sacrifice. Elle préparait avec ses femmes la nourriture qu'elle prenait; elle ne vivait ordinairement que d'herbes et de pain, et ne buvait que de l'eau. Inutilement le roi de Hongrie, son père, voulut l'attirer à sa cour; elle aima mieux rester dans l'état d'humiliation et de souffrance où elle était. Les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle l'occupèrent jusqu'à ses derniers moments. Plus d'une fois ses exhortations convertirent des pécheurs endurcis. Elle puisait dans la prière la force dont elle avait besoin pour se soutenir dans cette vie mortelle, et elle y était souvent favorisée de grâces extraordinaires.

Lorsqu'elle sentit que sa fin approchait, elle redoubla de ferveur dans tous ses exercices. Par son testament, elle institua Jésus-Christ son héritier dans la personne des pauvres. Elle voulut, avant de recevoir les sacrements, faire une confession générale de toute sa vie; et jusqu'à son dernier soupir, elle ne cessa de s'entretenir des mystères de la vie et des souffrances du Sauveur. Sa bienheureuse mort arriva le 19 novembre 1231. Elle était dans la vingt-quatrième année de son âge. Son corps fut enterré dans une chapelle, près de l'hôpital qu'elle avait fondé. Plusieurs malades recouvrèrent la santé à son tombeau. Siffroi, archevêque de Mayence, constata juridiquement divers miracles opérés par l'intercession de la servante de Dieu, et en envoya la relation à Rome. Le pape Grégoire IX, après une longue et mûre discussion, la canonisa le jour de la Pentecôte, en 1235. Siffroi, étant informé de cet événement, désigna un jour pour la translation des reliques de la Sainte, et la cérémonie s'en fit à Marpurg l'année suivante. L'empereur Frédéric II voulut y assister; il enleva la première pierre du tombeau, et mit sur la châsse une magnifique couronne d'or, dont il fit présent. Le prince Herman, alors landgrave, et ses sœurs Sophie et Gertrude, assistèrent également à cette auguste cérémonie, ainsi que les archevêques de Cologne et de Brême, et un grand nombre de princes, de prélats et de seigneurs. Les reliques de la Sainte, renfermées dans une châsse de vermeil, furent placées sur l'autel dans l'église de l'hôpital (**).

Un moine de l'ordre de Citeaux affirma avec serment, que priant au tombeau de sainte Élisabeth, quelque temps avant la translation de son corps, il avait été guéri d'une palpitation de cœur qui le faisait beaucoup souffrir depuis quarante ans, et dont tous les remèdes possibles n'avaient pu le délivrer. Montanus rapporte plusieurs autres guérisons opérées au tombeau ou par l'intercession de la Sainte.

On garde une portion de ses reliques dans l'église des Carmélites à Bruxelles, et une autre dans la belle chapelle de la Roche-Guyon-sur-Seine. Il y en a aussi une portion considérable dans une châsse précieuse qui fait partie du trésor électoral de Hanovre (2).

Les femmes du tiers-ordre de Saint-François, qui est devenu ordre religieux longtemps après la mort de notre Sainte, l'ont choisie pour patronne, et s'appellent quelquefois religieuses *de Sainte-Élisabeth*. Cet institut est bien différent de ce que nous nommons communément tiers-ordre de Saint-François, et qu'embrassent des personnes pieuses de l'un et de l'autre sexe, qui vivent au milieu du monde.

La perfection ne consiste pas essentiellement dans la mortification, mais dans la charité. Le plus parfait est celui que la charité unit à Dieu d'une manière plus intime. Mais il faut que l'humilité et le renoncement à soi-même lèvent les obstacles qui s'opposent à l'amour divin, en retranchant les affections désordonnées et ces inclinations perverses qui entraînent le cœur vers les créatures. Le cœur ne peut être en liberté qu'autant qu'il est affranchi de

(**) Le landgrave Philippe de Hesse, l'un des premiers soutiens du luthéranisme, fit sortir, en 1539, les ossements de sainte Élisabeth de la châsse qui les renfermait, et les fit enterrer, avec la tête, que l'on gardait dans une armoire particulière, à un endroit de l'église connu seulement à peu de personnes. Il ne toucha pas cependant à la précieuse châsse, qui fut transférée à Cassel, en 1810, et rendue en 1814 à Marbourg, privée toutefois de presque tous ses ornements, que la tradition évalue jusqu'à 600,000 écus de l'empire. Voyez *Beobachtungen auf Reisen in und ausser Deutschland*, par D. August-Hermann Niemeyer, t. IV p. 72. L'auteur de cet ouvrage blâme le genre de vie de sainte Élisabeth. Nous n'entrerons pas avec lui dans des discussions à ce sujet, puisque plusieurs protestants même raisonnables ne veulent pas entendre parler des obligations qu'impose la perfection évangélique.

(2) Voyez le *Thesaurus reliquiarum electoris Brunswico-Luneburgensis, Hannov.* 1713.

l'esclavage des sens et qu'il n'est plus dominé par l'attachement aux choses créées. C'est alors que l'âme, avec le secours de la grâce, s'élèvera facilement à Dieu et s'attachera purement à lui. Une pierre qui tombe n'arrivera point à son centre, si elle est retenue par des obstacles insurmontables. De même une âme ne peut parvenir au pur amour de Dieu, tandis que les liens des attachements terrestres l'empêchent de s'élever. De là ces maximes, si souvent répétées dans l'Évangile et pratiquées par tous les Saints, sur la nécessité de mourir à soi-même par l'humilité, la patience, la douceur, le renoncement et l'obéissance. Mais rien ne contribue davantage à faciliter le crucifiement intérieur du vieil homme, que la résignation et la patience sous le poids des afflictions.

SAINT PONTIEN, PAPE, MARTYR.

L'AN 235.

Nous apprenons du calendrier de Libère, que ce saint pape siégea cinq ans. Il fut placé sur la chaire de Saint-Pierre après la mort de saint Urbain, arrivée en 230 (*). Alexandre Sévère régnait alors, et il laissait l'Église respirer en paix; mais Maximin l'assassina au mois de mai de l'année 235, et se fraya, par ce crime, une route au trône impérial. C'était un barbare, né en Thrace, et d'une taille gigantesque. Ses crimes, et surtout sa cruauté, lui firent donner les surnoms odieux de Busiris, de Typhon et de Phalaris, monstres qui avaient déshonoré l'humanité. Il commença son règne par une sanglante persécution contre les chrétiens. Saint Pontien fut banni dans l'île de Sardaigne, où il mourut la même année. S'il ne termina pas sa vie par le glaive, il mourut au moins de misère et du mauvais air du pays où il avait été relégué. Son corps fut rapporté dans le cimetière de Calliste, à Rome, et l'on croit communément que ce fut le pape saint Fabien qui fit cette translation. Saint Pontien est nommé dans les anciens martyrologes, sous différents jours. L'opinion la plus probable est qu'il mourut le 19 novembre.

Voyez Tillemont, t. III.

SAINT BARLAAM, MARTYR.

Saint Barlaam, né dans un village près d'Antioche, fut occupé dans son enfance aux travaux de la vie champêtre; mais il les sanctifiait par la pratique des vertus les plus héroïques, et se préparait ainsi à recevoir la couronne du martyre. Il n'avait d'autres connaissances que celles des maximes de l'Évangile, ce qui ne l'empêcha pas de confondre l'orgueil et la cruauté des maîtres du monde. Le zèle avec lequel il confessait le nom de Jésus-Christ le fit arrêter par les païens. Il fut renfermé dans les prisons d'Antioche, où il resta longtemps. Les prières qu'il offrait à Dieu dans la simplicité de son cœur lui attirèrent les grâces les plus abondantes et augmentèrent encore le désir qu'il avait de souffrir pour la vérité. Ayant été conduit devant le juge, celui-ci le railla sur son extérieur et son langage rustique; mais il fut étonné de sa grandeur d'âme et de son inébranlable constance. Il ne poussa pas un soupir, et ne laissa pas échapper une seule plainte pendant la cruelle flagellation qu'on lui fit souffrir. On l'étendit ensuite sur le chevalet, où presque tous ses os furent disloqués. Au milieu de ces tourments, il était si tranquille et si gai, qu'on eût dit qu'il était assis à un banquet délicieux ou sur un trône. Le juge le menaça de la mort, et fit exposer à ses yeux des glaives et des haches encore tous teints du sang des martyrs. Barlaam les considéra sans effroi; sa douceur et son air composé confondirent et déconcertèrent les persécuteurs. On le ramena en prison. Le juge, honteux d'avoir été vaincu par un pauvre paysan, chercha à inventer quelque nouveau genre de supplice pour venger ses dieux qu'il croyait outragés par la constance du martyr. Il eut recours à un moyen dont le succès lui parut assuré. On tira Barlaam de sa prison, et on le plaça devant un autel où étaient des charbons allumés pour brûler l'encens destiné au sacrifice. On lui étendit la main sur le feu, après l'avoir couverte d'encens et de charbons embrasés. On imaginait que la douleur lui ferait secouer la main, et que l'encens venant à tomber dans le feu qui était sur l'autel, on pourrait dire qu'il avait sacrifié. Le Saint, auquel l'ombre seule du crime faisait horreur et qui craignait de donner le moindre scandale, se laissa brûler la main sans vouloir la remuer. A la vue d'un tel courage, les railleries des païens se changèrent en admiration. Peu de temps après cette victoire, le soldat de Jésus-Christ fut appelé dans le ciel pour y jouir de la gloire qu'il avait méritée. Sa bienheureuse mort arriva, suivant l'opinion la plus probable, durant la première persécution de Dioclétien.

Voyez les panégyriques de saint Barlaam par saint Basile, t. II p. 138, et par saint Chrysostôme, t. II p. 681, les actes grecs du Saint donnés par Lambécius, t. VIII p. 277, et dont le P. Ballus a publié une traduction latine à Dijon, en 1720,

(*) Ou en 231.

in-12. Voyez aussi une homélie de Sévère, patriarche d'Antioche, qui se trouve dans un manuscrit chaldaïque, et qui est citée par M. Joseph Assémani, *Bibl. Or.* t. I p. 571.

SAINT PATROCLE, RECLUS EN BERRY.

L'AN 577.

Saint Patrocle, né dans le Berry d'une famille médiocre, garda dans sa jeunesse les troupeaux de son père. S'étant appliqué depuis à l'étude, il y fit de grands progrès. Il acheva de se former auprès d'un seigneur attaché à la cour de Childebert, roi de Paris. Sa mère, devenue veuve, le rappela, et lui proposa de se marier; mais il lui répondit qu'il avait d'autres vues, sans les lui expliquer. Il alla demander la tonsure cléricale à l'évêque de Bourges, qui se nommait Arcade. Le prélat, qui connaissait ses vertus et ses lumières, acquiesça à sa demande, et quelque temps après il l'ordonna diacre. Patrocle vécut d'abord dans la communauté des clercs. Animé du désir de mener une vie plus parfaite, il se retira dans le bourg de Néris, où il bâtit un oratoire en l'honneur de saint Martin, et s'occupa de l'instruction des enfants. Sa sainteté le fit bientôt connaître, et on lui amenait de toutes parts des énergumènes qu'il délivrait. Il résolut de quitter ce lieu pour se dérober à la connaissance des hommes. Il établit une communauté de religieuses auprès de son oratoire, et partit de Néris sans emporter autre chose que les instruments dont il avait besoin pour se construire une cellule dans le fond de quelque forêt. Il bâtit dans la suite le monastère de Colombières, environ à cinq lieues de sa nouvelle habitation; mais il en donna le gouvernement à un autre, afin de n'être pas obligé d'abandonner sa retraite. L'honneur qu'il eut d'être élevé à la prêtrise lui fit redoubler ses austérités. Il portait continuellement le cilice et ne buvait jamais de vin. Il ne vivait que de pain trempé dans l'eau avec un peu de sel. Il n'interrompait l'exercice de l'oraison que pour lire l'Écriture sainte ou s'occuper à quelque travail. Il mourut après avoir passé dix-huit ans de cette manière. On met sa bienheureuse mort vers l'an 577. Il fut enterré à Colombières, et il s'opéra divers miracles à son tombeau. Sa fête est marquée en ce jour dans le martyrologe gallican. Ce Saint est quelquefois nommé *saint Parre.*

Voyez saint Grégoire de Tours, *Vit. Patr.* c. 9, *et Hist. Fr.* l. 5, c. 10; et le P. Longueval, *Hist. de l'Égl. gallic.* t. III p. 99.

SAINT JACQUES, ERMITE EN BERRY.

L'AN 865.

Saint Jacques, issu d'une famille noble établie dans la Grèce ou dans le voisinage de Constantinople, embrassa la profession des armes avec cinq de ses frères, et s'y acquit une grande réputation par sa sagesse et son courage. L'empereur Léon l'Arménien le fit venir auprès de lui, et lui promit d'avancer ses frères; mais ceux-ci se rendirent indignes des bontés du prince par leur conduite déréglée. Quant à Jacques, il justifia la haute idée qu'on avait conçue de lui; il se faisait d'ailleurs aimer de tout le monde, et on ne pouvait lui reprocher que les défauts de son état, l'ambition et le désir de faire fortune.

Il avait un sixième frère, nommé Herpelin, qui avait embrassé la vie monastique et qui ne s'occupait que de sa sanctification. Ses éminentes vertus portèrent son évêque à l'ordonner prêtre. Il ne cessait de prier pour le salut de ses frères. Mais il se sentait une tendresse particulière pour Jacques, qui approchait plus de son âge et dans lequel il avait toujours remarqué plus de disposition à la piété. Il le pria de venir le voir. Il lui parla avec tant de force de la vanité des honneurs et des dangers auxquels on est exposé dans le monde, qu'il le désabusa des idées de fortune qui l'avaient occupé jusqu'alors. Jacques fut si touché, qu'il ne voulut plus retourner à la cour. Il se fit même religieux, et reçut le diaconat quelque temps après.

Les deux frères demeurèrent ensemble un ou deux ans; mais ils résolurent ensuite de quitter leur pays, d'aller à Jérusalem et à Rome, et enfin de se fixer en France, où il y avait alors un grand nombre de personnes célèbres par leur sainteté. La loi ne les excluant pas du droit d'hériter de leur famille, ils vendirent leurs biens et les donnèrent aux pauvres. Ils ne se réservèrent que ce qui était absolument nécessaire pour leur voyage. Ils s'embarquèrent à Constantinople, chacun sur un vaisseau différent. Celui où était Jacques fut jeté par la tempête sur les côtes d'Afrique. Mais on ne revit plus le vaisseau qui portait Herpelin. Jacques, ayant abordé en Sardaigne, y passa l'hiver. De retour à Constantinople, il s'informa vainement de ce qu'était devenu son frère. Quelque douloureuse que fût cette séparation, il se soumit à la volonté de Dieu qui en avait ordonné ainsi. S'étant embarqué de nouveau pour l'Italie, une seconde tempête le fit aborder à Jopé en Judée; il profita de ce malheur pour visiter les lieux saints. Lorsqu'il fut revenu à Constantinople, il demanda quelques secours à ses

amis, parce qu'il n'avait plus de quoi subsister. Le patriarche Jean, qui le connaissait, lui fournit les choses qui lui étaient nécessaires. Jacques s'embarqua pour la troisième fois et aborda à l'île de Corse, où les matelots le laissèrent sur le rivage, après l'avoir dépouillé de tout ce qu'il avait. Les habitants de l'île l'arrêtèrent comme un espion, et lui firent souffrir mille indignités pour tirer de lui l'aveu de son prétendu crime. A la fin, sa patience fit douter s'il était réellement coupable. On le conduisit à l'évêque, qui reconnut son innocence et le retint dans l'île pendant un an. Ce terme expiré, Jacques voulut partir pour Rome, et l'évêque lui donna des lettres de recommandation qui lui procurèrent accès auprès du pape. Il demanda la bénédiction du Souverain-Pontife, et obtint des reliques de plusieurs martyrs.

De Rome, il se rendit à Lucques, puis à Gênes, toujours dans le dessein de passer en France. Mais l'évêque de Gênes, instruit de son éminente piété, le retint dans son diocèse. Jacques y servit Dieu quatorze ans. Importuné par les visites de ceux qui venaient implorer le secours de ses prières, il résolut enfin de passer en France. La réputation de sainteté dont jouissait Fridégise, évêque de Clermont, lui fit choisir l'Auvergne pour le lieu de sa retraite. Il y mena quelque temps la vie érémitique. Il se retira depuis dans le Berry, et sur ce qu'on lui dit d'un monastère voisin de Bourges, où l'on gardait exactement la règle de saint Benoît, il s'y fit recevoir en qualité d'hôte. Il fut si édifié de la conduite des religieux, qu'il demanda et obtint la permission de demeurer avec eux. Il portait un rude cilice et ne buvait que de l'eau. Du pain dur et aigre faisait toute sa nourriture. Il y ajoutait cependant quelquefois de petits poissons; ce n'était ordinairement qu'en maladie qu'il se permettait l'usage des œufs et du fromage. Il couchait sur la terre nue, et ne consentait à coucher sur la paille que quand ses infirmités lui rendaient ce petit soulagement nécessaire.

Enflammé d'un désir ardent de suivre son attrait pour la pénitence et la contemplation, il prit la résolution de finir ses jours dans le désert. Il se construisit une cellule près de la rivière de Saudre, du consentement du comte Robert, seigneur du pays. Il bâtit aussi une chapelle pour y célébrer la messe; Jean son disciple, lui servait de ministre. Il passait presque tous les jours dans les bois, où il vaquait à l'oraison avec une ferveur merveilleuse. Comme il ne portait point de chaussure, ses pieds étaient quelquefois tout ensanglantés. Le comte Robert et sa femme lui envoyaient à manger tous les jours; mais il distribuait aux pauvres la plus grande partie de ce qu'il recevait. Il prédit sa mort, qu'on met communément en 865. On l'enterra dans la chapelle de son ermitage, où il se forma depuis un monastère. Ce n'est plus qu'un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges, qu'on appelle la chapelle d'Angillon, et qui est à sept ou huit lieues de Bourges, sur le chemin de Paris. Les miracles opérés à son tombeau donnèrent lieu à l'établissement de son culte en plusieurs lieux du Berry.

Nous n'avons plus sa vie, qu'avait composée un auteur contemporain, qui était peut-être Jean, son disciple. Celle que nous avons a été faite d'après la première, par un moine de Saint-Sulpice de Bourges. Mabillon l'a publiée dans ses *Acta SS. Odr. S. Bened. Sæc.* 4, *part.* 2, p. 144. Voyez Bulteau, *Hist. de S. Benoît*, l. 5, c. 8, t. II p. 387; Baillet, etc.

---

† LE B. TOTTO, ABBÉ D'OTTENBEUERN.

L'AN 815.

Totto descendait d'une famille d'Alemanie, et fut formé à la piété, dès sa tendre jeunesse, par ses pieux parents. Voulant continuer dans un âge plus avancé à servir librement le Seigneur et à guider son prochain dans les voies de la vertu, il se consacra, dans l'église de Vienne (en France), au ministère de l'autel. Lorsque, dans la suite, ses pieux parents fondèrent le couvent d'Ottenbeuern, vers l'an 764, il résolut de se dévouer entièrement au Ciel dans cette paisible solitude. Il céda son héritage au nouveau monastère, pour pouvoir, dans un complet renoncement au monde, se livrer sans contrainte à la poursuite des biens célestes.

L'humilité du pieux religieux l'aurait retenu toute sa vie parmi les derniers des frères de la communauté; mais ceux-ci l'élurent bientôt, en 767, pour leur abbé. Totto, par sa douceur et son affabilité, était fait pour gouverner et pour faire fleurir cette jeune pépinière. En ne suivant que son exemple, la communauté devait s'élever chaque jour à un plus haut degré de vertu. Il était assidu au service divin; regardant les pauvres comme les membres de Jésus-Christ, il les soignait avec une charité douce et prévenante, et il savait, par une administration sage, conserver et assurer les revenus de la communauté. Mais il était aussi sévère envers lui-même qu'il était indulgent et doux à l'égard des autres : il s'exerçait à toutes sortes de privations, pour étouffer en soi toute passion déréglée et faire triompher la vertu.

Un serviteur de Dieu aussi distingué ne pouvait manquer d'exercer de l'influence tant au loin que

sur ceux qui l'entouraient immédiatement, et la mort ne pouvait effacer sa mémoire. Aussi le pieux abbé, qui mourut le 19 novembre 815, ne cessa d'être vénéré par la postérité. Ses frères en religion enterrèrent son corps dans la partie de l'église appelée *Langhaus*, d'où il fut transféré en 1165 sous le maître-autel. Au seizième siècle, l'abbé Léonard réunit les restes mortels de Totto aux autres saintes reliques, qui furent enfermées plus tard dans une niche de l'église du couvent, laquelle se trouve à côté de l'autel de saint Martin.

Tiré de Ræss et Weis, t. XX p. 361. — Voyez les *Johrbücher von Ottenbeuern*, de Feyerabend, I, 108 et 193.

---

20 NOVEMBRE.

SAINT EDMOND,

ROI ET MARTYR EN ANGLETERRE.

Tiré de sa vie, composée d'après la relation de saint Dunstan, par Abbon, alors moine de Cantorbéry, puis abbé de Fleury, en France. Nous avons une autre vie du saint roi, écrite en vers par Jean Lydgate (1), moine de Saint-Edmondsbury, laquelle est dédiée à Henri VI. Tanner, qui donne l'énumération des manuscrits de cet ouvrage, a omis l'original qui fut présenté à Henri VI par l'auteur, et qui se garde dans la bibliothèque harléienne : c'est un des plus beaux manuscrits qui existent. On a aussi de Lydgate une relation des miracles de saint Edmond et des prières adressées à ce saint roi. Ces pièces, qui sont manuscrites, ainsi que plusieurs autres concernant le même Saint, se trouvent dans diverses bibliothèques, notamment dans celle de Norfolk, qui appartient à la société royale de Londres. Assérius a bien fait connaître les vertus du saint roi. *Annal. Brit. inter Scrip. Angl. per Gale*, p. 159, 160, 161. On peut voir encore l'Histoire des miracles opérés par l'intercession du même Saint, laquelle a été compilée par un moine de Saint-Edmondsbury, et que D. Martène a fait imprimer, *Script. ampliss. Collect.* t. VI p. 521.

L'AN 870.

DEPUIS Egbert, c'est-à-dire, depuis 802, les rois des Saxons occidentaux étaient monarques de toute l'Angleterre. Cela n'empêchait pas qu'il n'y eût des souverains en plusieurs endroits, mais leur puissance n'était pas absolument indépendante. Offa, par exemple, régnait sur les Est-Angles. Ce prince, voulant finir ses jours à Rome dans les exercices de la piété et de la pénitence, remit sa couronne à Edmond, qui n'avait encore que quinze ans, mais qui annonçait les plus heureuses inclinations pour la vertu, et qui descendait des anciens rois anglo-saxons de la Grande-Bretagne (2). Edmond, suivant les historiens de sa vie, fut placé sur le trône de ses ancêtres, et couronné le jour de Noël 855 au château de Burum, sur le Stour (3). Ses qualités morales et religieuses en firent le modèle des bons rois. On admirait dans un prince si jeune l'aversion la plus décidée pour les flatteurs; il voulait voir de ses propres yeux et entendre de ses propres oreilles, tant il craignait la surprise dans ses jugements, l'infidélité des rapports, et les manœuvres des passions humaines; toute son ambition était de maintenir la paix et d'assurer le bonheur de ses sujets. De là ce zèle pour faire administrer la justice avec intégrité, et pour faire fleurir la religion et les bonnes mœurs dans ses états. Il fut le père de ses sujets, et surtout des pauvres, le protecteur des veuves et des orphelins, le soutien et l'appui des faibles. Sa ferveur dans le service de Dieu rehaussait l'éclat de ses autres vertus. A l'exemple des moines et de plusieurs autres personnes pieuses, il apprit le Psautier par cœur, et pour cela il vécut pendant un an à son château de Hunstanton, qui n'est plus qu'un village de la province de Norfolk. Le livre dont il se servait s'est gardé religieusement à l'abbaye de Saint-Edmondsbury, jusqu'à la destruction des monastères en Angleterre (4).

Il y avait quinze ans que saint Edmond régnait lorsqu'il fut attaqué par les Danois. On lit dans la chronique de ces peuples (5) que Reguer Lodbrog, roi de Danemarck, ayant été fait prisonnier, fut tué en Irlande où il avait fait une invasion. Il eut pour successeur Harald Klag, qui, pour se soustraire à

(1) Lydgate était fort savant, et surtout très-versé dans la connaissance des belles-lettres. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages en prose et en vers, sur lesquels on peut consulter Tanner, *Bibl. Britan.* Il avait voyagé en France et en Italie. Chaucer fut son maître; mais il excella moins que lui dans la poésie. Les vers de Lydgate étaient si naturels et si coulants qu'on disait de lui que son esprit avait été formé et façonné par les muses elles-mêmes. Voyez les vies (anglaises) des poètes par différents auteurs, t. I.

(2) Blomfield, *in Norfolk*, prétend que saint Edmond était fils d'Alcmond, roi de l'ancienne Saxe en Allemagne, et qui fut adopté par Offa, son parent, lorsque celui-ci allait à Rome. Mais Lydgate et les meilleurs historiens d'Angleterre assurent qu'il descendait des anciens rois anglo-saxons des Est-Angles, et qu'il était né dans la Grande-Bretagne. David Chytræus, dans sa *Saxonia*, ne parle d'aucun roi de ce pays qui ait porté le nom d'Alcmond; il ne met pas non plus saint Edmond dans la liste des rois que l'ancienne Saxe donna à l'Angleterre.

(3) Appelé aujourd'hui Bures ou Buers. La cérémonie de son couronnement fut faite par saint Humbert, évêque des Est-Angles. Ce saint prélat fut traité comme son souverain par les Danois, qui lui firent souffrir la mort dans le même temps. On l'honorait anciennement en Angleterre avec le titre de martyr, le 20 novembre.

(4) Blomfield, *in Norfolk*, et Camden, *ibid. vol.* 1, p. 470.

(5) Elle a été publiée par Lindenbruch, avec Adam de de Brême, p. 26.

sa tyrannie, s'était retiré en Allemagne auprès de Louis-le-Débonnaire. Harald embrassa la religion chrétienne, mais il retomba depuis dans l'idolâtrie. Après lui régnèrent Syward III, Éric I et Éric II; le dernier fut converti sur la fin de sa vie par saint Anchaire. De son temps les fils de Regner Lodbrog soumirent la Norwège et ravagèrent l'Angleterre par leurs incursions (6). A la tête d'une armée nombreuse qu'ils avaient levée dans le Nord, ils exercèrent la piraterie. Hinguar et Hubba, deux de ces princes, et qui surpassaient en barbarie tous les pirates danois, débarquèrent en Angleterre, et passèrent l'hiver au milieu des Est-Angles. Ayant fait une trève avec cette nation, ils partirent dans l'été pour le Nord. Ils mirent à feu et à sang le Northumberland et la Mercie, en dirigeant leur marche par les provinces de Lincoln, de Northampton et de Cambridge. Par un excès de rage et de cruauté, et encore plus par haine pour le nom chrétien, ils détruisirent les églises et les monastères, et massacrèrent tout ce qu'ils trouvèrent de prêtres et de moines. Les religieuses de Coldingham, au-delà de Berwick, qui craignaient moins la mort que les outrages dont leur chasteté était menacée, se coupèrent le nez et la lèvre supérieure, à l'instigation de sainte Ebbe, leur abbesse, afin de n'offrir aux Barbares qu'un spectacle d'horreur. A la vérité on n'insulta point à leur pudeur, mais elles furent toutes massacrées. On compte encore parmi les monastères qui furent détruits alors, ceux de Bardeney, de Peterborough, d'Ely et de Huntington (7).

Edmond, comptant sur la foi des traités, avait cru ses sujets en sûreté, et ne s'était point préparé à la guerre. Mais comme il vit qu'il n'y avait rien de sacré pour les Barbares, il rassembla ce qu'il put de troupes, et marcha contre eux. Il battit une partie de leur armée près de Thetford. Cette perte fut bientôt réparée; l'armée des infidèles fut même renforcée par de nouvelles troupes. Edmond, qui était trop faible pour tenir la campagne et qui ne voulait pas prodiguer à pure perte le sang de ses sujets, se retira vers son château de Framlingham, dans la province de Suffolk (8). Les Barbares lui firent diverses propositions qu'il refusa d'accepter, parce qu'elles étaient opposées à la religion et à la justice qu'il devait à son peuple. Il aima mieux s'exposer à la mort que de trahir sa conscience. Pendant qu'il fuyait, les infidèles l'investirent à Hoxon, sur la Waveney. Il voulut inutilement se cacher; sa retraite fut découverte : on le chargea de chaînes pesantes, et on le conduisit à la tente du général. On lui fit de nouveau des propositions semblables aux premières; mais il répondit avec fermeté que la religion lui était plus chère que la vie, et qu'il ne consentirait jamais à offenser le Dieu qu'il adorait. Hinguar, furieux de cette réponse, le fit battre cruellement; après quoi, ayant ordonné de l'attacher à un arbre, il le fit déchirer à coups de fouet. Le saint roi souffrit ce barbare traitement avec une patience invincible et en invoquant le nom sacré de Jésus-Christ. Les infidèles, encore plus enflammés de rage, le laissèrent attaché à l'arbre, et, par un amusement digne de leur férocité, ils lui décochèrent une grêle de flèches dont son corps fut bientôt tout hérissé. Enfin il fut condamné par Hinguar à perdre la tête. Le Saint finit ainsi son martyre le 20 novembre 870. Saint Dunstan en avait appris les circonstances d'un témoin oculaire. Le lieu où se passa cet événement s'appelait alors Henglesdun; il se nomme aujourd'hui Hoxon ou Hoxne. On y bâtit depuis un prieuré de moines qui porta le nom du saint martyr.

Les infidèles portèrent le tête d'Edmond dans un bois et la jetèrent dans des broussailles; mais on la retrouva miraculeusement, et on l'enterra avec le corps à Hoxon. Peu de temps après, on transféra ces saintes reliques à Bedriksworth ou Kingston, appelé depuis Saint-Edmondsbury, parce que ce

(6) Les noms de ces princes étaient Éric, Orebic, Godefroy, Hinguar, Hubba, Ulfo, Biorno.

(7) On voit encore dans la cathédrale de Péterborough un monument de ce temps-là qu'on y a depuis transporté, et qu'on appelle Monks-Stone, *pierre des moines*. Il y a sur cette pierre la figure d'un abbé et celles de plusieurs religieux. Elle couvrait la fosse où l'on avait enterré quatre-vingts moines de l'abbaye de Péterborough, que Hinguar et Hubba massacrèrent en 870.

(8) Après la conquête, le château de Framlingham fut possédé, tantôt par le roi, tantôt par les ducs de Norfolk. Il passa en 1654 à la maison de Pembrock, à laquelle il appartient aujourd'hui. Les anciens murs extérieurs subsistent encore.

Le principal palais des rois est-angles était Keninghall, Kining ou King, ancien nom qui désignait le roi. Thetford, qui en était à douze milles, paraît avoir été la capitale du royaume. Ce lieu est présentement rempli de ruines de maisons religieuses. Le manoir de Keninghall a passé des Mowbrays aux Howards, ducs de Norfolk. Le duc Thomas y bâtit, au commencement du règne de Henri VIII, un magnifique château, connu sous le nom de palais du duc. Il est à peu de distance des ruines de l'ancien palais, où l'on trouve quelquefois en creusant des monnaies et d'autres antiquités. Lors du bill de proscription du duc, le roi se saisit de ce manoir. La reine Marie s'y retira lorsqu'elle fut appelée à la couronne. La reine Elisabeth y vécut aussi quelque temps. Les Howards en recouvrèrent la possession, et il appartient encore aujourd'hui au duc de Norfolk. Il est vrai que le grand château a été détruit; mais on en voit les ruines qui subsistent toujours.

lieu était le patrimoine particulier du saint roi, et non à cause de son tombeau (9). On bâtit une église en bois à l'endroit où il était enterré (10). La sainteté du serviteur de Dieu fut attestée par divers miracles. En 920, la crainte des Barbares fit porter ses reliques à Londres; elles y restèrent trois ans déposées dans l'église de Saint-Grégoire. On les reporta ensuite à Saint-Edmondsbury (11). L'église de bois dont nous avons parlé subsista jusqu'au temps du roi Cnute ou Canut, qui, pour réparer les outrages faits par son père Swin ou Swenon à ce lieu et aux reliques de saint Edmond, fonda en 1020 une nouvelle église et une abbaye en l'honneur du saint martyr, et les fit bâtir avec la plus grande magnificence (12).

Les historiens de la Grande-Bretagne font l'éloge le plus complet de saint Edmond. Ils relèvent surtout sa piété, sa douceur et son humilité (13). Les rois d'Angleterre l'honoraient comme leur principal patron, et le considéraient comme un modèle accompli de toutes les vertus royales. Henri VI, dans lequel on aurait désiré plus de connaissance des affaires, mais qui joignait une bonté de cœur admirable à un grand amour pour la religion, et qui fut éprouvé par tant d'afflictions, avait une dévotion singulière à saint Edmond. Aussi aimait-il à faire des retraites dans l'abbaye de Saint-Edmondsbury, et il y trouvait des consolations qu'il ne rencontrait point ailleurs.

Un concile national d'Oxford, tenu en 1122, mit la fête de saint Edmond au nombre de celles qui étaient d'obligation en Angleterre; mais elle ne se retrouve plus dans les constitutions de l'archevêque Simon Islep, qui supprima un certain nombre de fêtes en 1362 (14).

Un chrétien ne doit point être surpris de voir souffrir l'innocence; la prospérité est souvent un des plus terribles jugements que Dieu exerce sur les méchants. Elle les aveugle et les endurcit; elle est pour eux une occasion de s'enfoncer de plus en plus dans l'abîme de l'iniquité. D'un autre côté, le Seigneur conduit tellement les causes secondes, que les afflictions sont le partage des âmes dont il a principalement en vue la sanctification. C'est à l'école de la tribulation qu'on apprend parfaitement à mourir au monde et à soi-même, à pratiquer l'humilité, la patience, la résignation et la charité, vertus qu'on n'aurait ni connues ni pratiquées dans d'autres circonstances. Celui qui fait un bon usage de la tribulation devient facilement un Saint, et en fort peu de temps. L'occasion de souffrir et la grâce de bien souffrir sont de la part de Dieu un acte de miséricorde envers ceux qu'il aime, et c'est à cette miséricorde que les élus ont été et seront dans tous

(9) Bury en anglo-saxon signifie *cour, palais*. Voyez le dictionnaire topographique de l'Angleterre par Lambart, p. 33.

(10) C'était la manière de bâtir en ce temps-là. On enfonçait en terre de grands troncs d'arbres, sciés par le milieu, en sorte que le côté brut était en dehors. Ces troncs, d'une égale hauteur, se plaçaient à peu de distance les uns des autres. On en formait un tout, en remplissant les intervalles de terre ou de mortier. Au-dessus était un toit couvert de chaume. On ne doit point être surpris de cette simplicité. L'abbaye de Glastenbury, ce monument de la libéralité des plus puissants rois des West-Saxons, était construite de la même manière. Ce ne fut que longtemps après qu'on la rebâtit en pierres. On peut voir le plan de l'ancienne église de Saint-Edmond dans le recueil des antiquités de la province de Suffolk, publié par M. Martin de Palgrave. On trouve dans le même ouvrage des desseins de peintures antiques, des manuscrits et d'autres monuments curieux concernant l'abbaye de Saint-Edmondsbury.

(11) V. Assérius, *Annal. Britan. ab an.* 596, *ad an.* 914, *cum continuat. inter histor. angl. per Gale.*

(12) Léland, qui a vu cette abbaye dans sa splendeur, quoique alors expirante, s'exprime ainsi : « On n'a jamais vu » sous le soleil, ni une ville mieux située, ni une abbaye plus » riche, soit qu'on en considère les revenus ou l'étendue et » la magnificence. En voyant l'abbaye, on pouvait dire véritablement que c'était une ville. Il y avait un grand nombre » de portes, dont quelques-unes étaient de cuivre; on y admirait plusieurs tours élevées, et indépendamment de la » principale église qui était magnifique, trois autres églises » dans le même cimetière, toutes d'un travail achevé. » Ce témoignage vient d'un homme qui fut chargé par Henri VIII de visiter les abbayes et les églises d'Angleterre, pour en recueillir les antiquités. Mais il ne put remplir entièrement sa commission, ni mettre en ordre les recherches qu'il avait faites. Il mourut en 1552, après avoir vu les règnes de Henri VIII et d'Édouard VI.

Il ne reste de l'abbaye de Saint-Edmondsbury que des ruines qui étonnent encore, avec deux églises dans un cimetière. Celle qui porte le nom de Saint-Jacques fut achevée et mise dans l'état où elle est par Édouard VI. L'autre est l'ancienne église, dite de Sainte-Marie. Il y a plusieurs tombeaux antiques, mais endommagés pour la plupart, tels que ceux d'Alain, comte de Bretagne et de Richemond, neveu de Guillaume-le-Conquérant; de Marie, reine de France, sœur de Henri VIII, etc. On a enlevé les tombes de cuivre, sur lesquelles étaient des inscriptions. Henri VIII épargna l'église de Péterborough, parce que la reine Catherine sa femme y avait été enterrée. Il eût bien dû épargner également l'abbaye de Saint-Edmondsbury à cause de sa sœur. « Il est bien étrange, dit le docteur Brown-Willis, *Hist. des » abbayes mitrées*, vol. I, p. 142, que ce prince n'ait point » fait grâce au monastère de Bury, pour l'amour de sa sœur » Marie, reine de France, qui, après la mort de Louis XII » son premier mari, épousa Charles Brandon, duc de Suffolk, » et fut enterrée dans ce monastère. »

(13) Voyez Harpsfield, *sæc.* 9, c. 8; Capgrave, et les *annales* d'Alford, *ab an.* 920 *ad an.* 1010.

(14) V. n. 3.

les temps redevables de leur couronne. Nous avons à souffrir de nous-mêmes, de nos amis, de nos ennemis : nous sommes de toutes parts environnés de croix; mais nous les portons avec impatience et en murmurant. Nous montrons par-là que nous aimons nos passions, et nous faisons servir à multiplier nos péchés les moyens mêmes destinés à les détruire. Apprenons donc à bien porter ces petites croix journalières. Le bon usage que nous en ferons nous obtiendra la grâce de nous perfectionner dans toutes les vertus, ainsi que la force nécessaire pour ne pas succomber dans les grandes épreuves. Toute la vie de saint Edmond fut une préparation au martyre.

SAINTE MAXENCE,

VIERGE ET MARTYRE, EN BEAUVOISIS.

Sainte Maxence, vulgairement appelée *sainte Maixence* et *sainte Messence*, naquit en Écosse, et l'on croit qu'elle était issue du sang royal. S'étant retirée en France pour accomplir plus facilement le vœu qu'elle avait fait de garder sa virginité, elle vécut en recluse près de la rivière d'Oise. On assure qu'elle y fut découverte et massacrée par un malheureux qui avait inutilement tenté de lui faire violer son vœu, et qui l'avait poursuivie en France. Nous apprenons d'un des continuateurs de Frédégaire (1), que son culte était établi dans le septième siècle au passage de l'Oise, où il s'est formé une petite ville, connue sous le nom de *Pont-Sainte-Maixence*, à cause des reliques de la Sainte, qui y sont honorées avec beaucoup de vénération. Sa fête se célébrait le 24 octobre en Angleterre et en Irlande; dans quelques lieux particuliers de l'Angleterre, elle se faisait le 16 avril. C'est en ce jour que Wilson l'a marquée dans la seconde édition de son martyrologe anglais. La Sainte est honorée le 20 novembre dans l'Écosse et dans le diocèse de Beauvais, comme on le voit, tant par le bréviaire de Beauvais, que par celui d'Aberdeen.

Voyez Henschénius, t. II *April.*, p. 402; Adam, King et Hunter, *L. Ms. de feminis sanctis Scotiæ*.

(1) *Chron. contin.* p. 666, *ed. Ruinart.*

SAINT SYLVESTRE,

ÉVÊQUE DE CHALONS-SUR-SAÔNE.

SIXIÈME SIÈCLE.

Saint Sylvestre succéda, vers l'an 490, au B. Jean, évêque de Châlons-sur-Saône; ce fut sous sa conduite que saint Césaire d'Arles passa ses premières années. En 517, il assista au concile d'Epaone : son nom se trouve dans les souscriptions après ceux des métropolitains saint Avit de Vienne et saint Viventiol de Lyon, ce qui fait juger qu'il était des plus anciens évêques. Il mourut en paix, suivant Grégoire de Tours, après avoir gouverné saintement son église pendant quarante-deux ans. Nous apprenons du même auteur que les malades recouvraient la santé, en se couchant sur un lit tissu de cordes qui lui avait appartenu.

On ignora longtemps où son corps avait été enterré. Girbold, évêque de Châlons, le découvrit dans l'église de Saint-Marcel, avec celui de saint Agricole, vers l'an 878, et il en fit la translation. Il prit seulement une partie des reliques de saint Sylvestre, qu'il plaça sur l'autel de saint Pierre, avec le corps entier de saint Agricole, et il laissa le reste dans le tombeau de marbre qu'on avait trouvé. La fête du saint évêque de Châlons est marquée au 28 novembre dans les martyrologes d'Adon et d'Usuard, ainsi que dans le martyrologe romain.

Voyez Grégoire de Tours, *de gloriâ Confes.* c. 85; *l'illustre Orbandale, ou l'Histoire de Châlons-sur-Saône*, t. II; dans l'Appendice intitulé : *Vies de quelques Saints de Châlons*; *Gallia Christ. nova*, t. IV p. 865; et Baillet, sous le 20 novembre.

SAINT BERNWARD ou BERNARD,

ÉVÊQUE DE HILDESHEIM, EN BASSE-SAXE.

L'AN 1021.

Saint Bernward était issu d'une famille illustre d'Allemagne (*). Osdag, évêque de Hildesheim, s'étant chargé de son éducation, lui donna pour précepteur le bibliothécaire de son église, nommé Tagmar. Charmé de ses rares progrès dans les sciences (**) et la vertu, il lui conféra l'ordre d'exor-

(*) L'ancien commentateur saxon dit : « Van edelem *Bloide* der Sassen; » et plus loin : « Syn Vater was eyn edel Grave to Sommerschenborch in Sassen, *Didrich* genomt. »

(**) Son biographe Tagmar dépeint en ces termes son ardeur et ses progrès : « Sæpe totum diem inter equitatum » studendo attrivimus, nunc legendo non minus prolixam » lectionem, quam si in scholis ad hanc vacaremus; nunc » poëtizando per viam metro collusimus; inde ad prosaïcam » palestram alternantes exercitium; interdum simplici con» textu rationem contulimus, sæpe syllogisticis cavillationi» bus desudavimus. Ipse (Bernwardus) quoque me crebro, » etsi verecunde, acutis tamen et ex intimo aditu philoso» phiæ prælatis quæstionibus sollicitabat; tanta ergo felici» tate cupidum ejus ingenium mihi applaudebat : pene enim » nulla hora, ne refectionis quidem, desidiæ illum arguebat. » Et quanquam vivacissimo igne animi in omni liberali » scientia deflagraret, nihilominus tamen in levioribus ar» tibus, quas mechanicas vocant, studium impertivit. Pictu» ram etiam limate exercuit. Fabrili quoque scientia et arte

ciste. Bernward reçut les ordres sacrés de la main de Villigis, archevêque de Mayence. Le séjour qu'il fit à la cour d'Othon II donna un nouvel éclat à son mérite et à ses vertus. Il fut mis auprès du fils de ce prince en qualité de précepteur, et il lui rendit dans la suite des services importants. On l'élut évêque de Hildesheim en 993. Son exactitude à remplir les devoirs de l'épiscopat le fit chérir et respecter de ses diocésains. Après avoir donné le jour à l'exercice des fonctions pastorales, il employait une partie de la nuit à la prière et à la lecture. Il rétablit la discipline ecclésiastique, et fit fleurir les lois, les sciences et les arts. Les pauvres étaient sûrs de trouver en lui un père et un protecteur.

Le roi Othon III, son élève, qui fut couronné empereur en 996, continua de lui accorder sa confiance et de lui demander ses conseils dont il avait souvent reconnu la sagesse.

Bernward, étant prince temporel, pourvut à la sûreté de son peuple, et prit de sages mesures pour le mettre à l'abri des insultes de l'ennemi. Quelque grandes que fussent sa douceur et sa modestie, il savait soutenir ses droits avec fermeté. Il eut une dispute avec l'archevêque de Mayence au sujet du territoire de l'abbaye de Gandesheim, et elle fut terminée à son avantage. Après la mort d'Othon, il ne perdit rien du crédit ni de la réputation dont il jouissait. Il fut également honoré de la confiance de l'empereur saint Henri.

Pendant que le saint évêque était occupé à bâtir ou à réparer des églises et des monastères et qu'il cherchait tous les moyens de procurer la gloire de Dieu, il fut attaqué d'une maladie qui le fit beaucoup souffrir pendant cinq ans. Il la reçut comme une épreuve que Dieu lui envoyait pour purifier son âme. Il donna les biens qui lui venaient de son patrimoine au monastère de Saint-Michel, qu'il avait fondé, et il y prit l'habit la dernière année de sa vie. Il mourut le 20 novembre 1021, et fut enterré dans l'église du monastère de Saint-Michel. Le pape Célestin III le canonisa en 1194. Peu de temps après, on fit une translation solennelle du corps du saint évêque (1).

Voyez sa vie, commencée par Tagmar, son précepteur, et continuée par deux autres écrivains qui l'avaient connu. Elle a été publiée par Brower, *Sidera illustrata*, et par Surius.

SAINT FÉLIX DE VALOIS,

COLLÈGUE DE SAINT JEAN DE MATHA, INSTITUTEUR DE L'ORDRE DE LA SAINTE-TRINITÉ POUR LA RÉDEMPTION DES CAPTIFS.

L'AN 1212.

SAINT FÉLIX, dit de Valois, parce qu'il était de la branche royale de la maison de Valois (2), ou parce qu'il était né dans la province de ce nom, vint au monde en 1127. Il quitta le siècle où il avait des biens considérables, et se retira dans une forêt au diocèse de Meaux. Il choisit cette solitude dans la vue de vivre inconnu aux hommes, de ne penser qu'à Dieu, et de s'occuper uniquement de sa sanc-

» *clusoria (de Kunst de eddeln Steine in Gold odder Sülver* » *to flutende*, dit le traducteur saxon), omnique structura » mirifice excelluit, ut in plerisque ædificiis, quæ pompatico » decore composuit, post quoque claruit. »

(1) La ville et l'évêché de Hildesheim doivent leur splendeur à saint Bernward. Par le traité fait à Goslar en 1642, et confirmé par celui de Westphalie, les luthériens restituèrent aux catholiques neuf monastères de ceux dont ils s'étaient emparés. Ceux de Saint-Godehard et de Saint-Michel sont dans la ville de Hildesheim. Nous avons dit que le second avait été fondé par saint Bernward. Voyez la chronique de cette abbaye, publiée par Leibnitz, t. II, *Script. Brunswic.* p. 399, et par Meibomius, t. III, *Rerum German.* p. 577. On peut voir aussi la chronique du monastère de Saint-Godehard, fondé en 1132, environ 100 ans après celui de Saint-Michel, *ap. Leibnitz. ibid.* p. 404, avec l'histoire des persécutions que souffrirent les religieux de Saint-Michel, de la part des luthériens. Ce dernier ouvrage, écrit en allemand par D. Stolte, célérier de ce monastère, a été imprimé à Vienne en 1755, in-fol.

Parmi les monastères du diocèse de Hildesheim, restitués par les luthériens, nous distinguerons encore celui de Lampspring, bâti pour des religieuses en 847. Rigard, comte de Winzenburn, l'avait fondé en faveur de Richburg, sa fille, qui en fut la première abbesse. Il avait été sécularisé par les luthériens. Ferdinand, électeur de Cologne, administrateur de l'évêché de Hildesheim, le donna aux Bénédictins anglais, du consentement de la congrégation de Burfield. Le P. Clément Reyner, auteur d'un bon ouvrage intitulé : *Apostolatus Benedictinorum in Angliâ*, et imprimé à Douai en 1626, in-folio, en fut élu premier abbé en 1643. Il mourut le 17 mars 1651, dans l'abbaye de Saint-Michel de Hildesheim, où il avait fait un voyage. Voyez la chronique manuscrite de Lampspring, par Domson, dont Leuchfeld fait l'éloge, *Antiq. Gandesheim*, c. 25, p. 282, Legipont et Ziegelbaver, *Hist. Lit. ord. S. Benedicti*, t. III p. 383.

(2) Hugues, troisième fils de Henri I, roi de France, épousa Adélaïde, fille de Herbert, et fut par ce mariage comte de Vermandois, en 1102. Il fut, selon quelques-uns, grand-père de notre Saint, qui par humilité changea le nom de Hugues, qu'il portait aussi, en celui de Félix. Voyez le président Hénault, t. I p. 147, ed. de 1761, in-8°; Jofrédus, *Nicæa illustrat.*, part. I, tit. 12, p. 125 ; Baillet, etc. sont pour l'autre opinion. On objecte encore à ceux qui soutiennent la première, que dans le temps dont il s'agit, Raoult de Péronne était comte de Crépi et de Valois. (Voyez D. du Plessis, *Hist. de Meaux*, t. I p. 730.) Le père Anselme, dans son *Histoire générale de la maison de France*, fait descendre saint Félix de cette auguste maison, mais ses continuateurs ne pensent pas de même. Il est au moins certain qu'après Louis VII, les maisons de Dreux et de Courtenay étaient plus près du trône que celle du comte de Vermandois, Valois, Amiens et Crépi.

tification. Il joignait à la prière et à la contemplation les plus rigoureuses austérités de la pénitence.

La réputation de sainteté dont il jouissait attira depuis dans son désert saint Jean de Matha, qui lui demanda la permission de vivre sous sa conduite. Il ne tarda pas à s'apercevoir que son disciple était déjà fort versé dans la connaissance des voies intérieures de la perfection. La ferveur dont étaient animés les deux serviteurs de Dieu est presque incroyable. Nous ne répéterons point ce que nous avons dit dans la vie de saint Jean de Matha (3), de leurs jeûnes, de leurs veilles, de leurs vertus. Ils concertèrent ensemble le projet de fonder un ordre religieux pour la rédemption des captifs, et ils travaillèrent conjointement à en procurer l'exécution. Nous avons rapporté ailleurs (4) ce qui leur en coûta de peines et de fatigues pour obtenir du Saint-Siége la confirmation du nouvel ordre. Pendant les différents voyages que saint Jean de Matha fit à Rome et en Barbarie, saint Félix fut chargé du gouvernement des maisons de France (5). Il mourut dans la solitude de Cerfroi, le 4 novembre 1212, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans et sept mois. C'est une tradition de l'ordre des Trinitaires, que leurs saints fondateurs ont été canonisés par une bulle d'Urbain IV, en 1262; mais cette bulle ne se trouve nulle part. Quoi qu'il en soit, on célébrait la fête de saint Félix dans tout le diocèse de Meaux en 1219 (5). Alexandre VII déclara, en 1666, qu'on honorait ce Saint de temps immémorial. En 1679, Innocent XI transféra la fête de saint Jean de Matha au 8 février, et celle de saint Félix de Valois au 20 novembre.

Voyez Robert Gaguin, général des Trinitaires, mort en 1501, *Hist. Franc. in Philip. August.* et les chroniques du même ordre; Ciaconus *in Innocent. III;* François de Saint-Laurent, *Compendium vitæ SS. Joannis et Felicis;* Jofrédus, *Nicæa illustrata*, p. 125; D. Toussaints du Plessis, *Hist. de l'Égl. de Meaux*, l. 2, c. 116, 135, p. 172, etc.

---

(3) Voyez la vie de saint Jean de Matha, sous le 8 février. On y trouvera les principaux détails qui concernent celle de saint Félix.

(4) Voyez la vie de saint Jean de Matha, sous le 8 février.

(5) Ce fut saint Félix de Valois qui procura à son ordre l'établissement qu'il a dans la ville de Paris. La maison fut bâtie à l'endroit où était une chapelle de saint Mathurin, ce qui fit donner aux religieux le nom de *Mathurins*, qu'ils portent en France. Robert Gaguin, savant général de l'ordre, la fit reconstruire et agrandir. Les Trinitaires étaient quelquefois appelés *Frères-Rouges* en Angleterre : car, quoiqu'ils aient un habit blanc, ils portent sur leur scapulaire une croix de couleur rouge et bleue.

(5) Voyez dom Toussaints du Plessis, *Hist. de l'Église de Meaux*, t. II p. 255. Il cite un acte authentique, à l'autorité duquel il ne paraît pas possible de se refuser.

21 NOVEMBRE.

—

PRÉSENTATION DE LA SAINTE-VIERGE.

Les parents religieux ne manquent jamais de consacrer leurs enfants au Seigneur, avant et après leur naissance. Parmi les Juifs, on ne se contentait pas toujours de cette consécration générale. Quelques-uns offraient leurs enfants à Dieu lorsqu'ils étaient nés; ces enfants logeaient dans les bâtiments dépendants du temple, et servaient les prêtres et les lévites dans les fonctions saintes de leur ministère. Nous avons un exemple de cette consécration spéciale, dans la personne de Samuël et de quelques autres juifs. Il y avait aussi des appartements pour les femmes qui se dévouaient au service divin dans les temples. Du nombre de ces femmes furent Josabeth, femme de Joïada (1), et Anne, fille de Phanuël (2).

C'est une ancienne tradition que la Sainte-Vierge, dans son enfance, fut solennellement offerte à Dieu dans le temple (3); c'est ce qui a donné naissance à la fête qu'on célèbre aujourd'hui. On l'appelle Présentation, et les Grecs lui donnent souvent le nom d'*Entrée de la Sainte-Vierge dans le temple.* Il en est fait mention dans les plus anciens martyrologes, ainsi que dans une constitution de l'empereur Emmanuël, rapportée par Balsamon (4). Nous avons plusieurs discours sur cette fête, lesquels ont pour auteurs Germain, patriarche de Constantinople dans le treizième siècle (5); saint Turibe, patriarche de la même église; l'empereur Léon le philosophe (6); George, qui était, non archevêque de Nicomédie, comme l'avance Surius, mais chancelier (7) de l'église de Constantinople, etc. Elle passa des Grecs en Occident, et on la célébrait à Avignon en 1372 (8). Trois ans après, elle est nommée dans une lettre de Charles V, roi de France (9). Sixte-Quint ordonna, en 1585 (10), qu'on en récitât l'of-

(1) 4 *vel* 2 Reg. XI, 2 et II Paralip. *vel* Chron. XXII, 11.

(2) Luc, II, 3.

(3) Voyez S. Grég. de Nysse, *Serm. in Nat. Christi*, p. 779.

(4) *In nomocan. Photii, tit.* 7, c. 1.

(5) T. V. *Auctuar. Nov., per Combefis*, p. 1411.

(6) *Ibid.* t. I p. 1619.

(7) *Chartophylax.*

(8) *V. Papebroch, in mensem Nov. Muscovit.*

(9) Molanus, *addit. ad Usuard.* V. Canisius, l. 1 *de B. Maria V.* c. 12.

(10) Baronius, *Annot. in Martyrol. hâc die*, observe que dans l'Église latine les rituels exprimaient par le mot *pré-*

fice dans toute l'Église. Suivant Molanus, Pie II et Paul III l'avaient publié, et y avaient attaché des indulgences.

La consécration que la Sainte-Vierge fit d'elle-même à Dieu, lorsqu'elle fut capable de se servir de sa raison, nous rappelle une de nos obligations les plus étroites et les plus importantes. Tous les théologiens conviennent que le premier usage que tout homme doit faire de sa raison est de tourner son cœur vers Dieu par un mouvement d'amour; en sorte que si la foi divine lui est alors dûment proposée, comme il arrive aux enfants nés dans le christianisme, il est tenu d'y acquiescer surnaturellement, et de produire des actes de foi, d'espérance et de charité. Qui peut être assuré de n'avoir point omis un devoir aussi essentiel? Nous n'en pouvons juger que par les soins qu'on prit alors de notre éducation chrétienne.

Que les parents apprennent de là avec quelle attention ils doivent profiter des premières lueurs de raison qu'ils aperçoivent dans leurs enfants, pour les instruire des principaux mystères de la foi, ainsi que de l'obligation de prier, et pour leur donner l'intelligence des choses spirituelles, autant que la faiblesse de leur âge peut le permettre. Ces premiers fruits du cœur sont un sacrifice dont Dieu est infiniment jaloux, et qui a été figuré par l'oblation des premiers fruits, ordonnée par l'ancienne loi : ils sont un hommage par lequel nous reconnaissons que Dieu est notre Créateur et notre dernière fin. Avec quelle complaisance ne reçoit-il pas les dons d'un cœur orné des grâces de l'innocence baptismale, d'une âme où son image encore entière n'est défigurée par aucune tache? La grâce recouvrée par la pénitence est bien précieuse; mais elle n'a point le prix de l'innocence que le péché n'a jamais souillée. Une âme qui revient à Dieu, après avoir été l'esclave du vice, est bien moins heureuse que celle qui lui consacre ses premières affections, et qui lui fait hommage de ses premières facultés, avant que le monde les ait corrompues. Cette dernière lui offre un présent plus digne de son infinie sainteté, un holocauste qui ne peut manquer d'être très-agréable à ses yeux. Aussi de quelles faveurs ne la comblera-t-il pas, aucun obstacle ne pouvant arrêter les saintes profusions de son amour?

L'âme de Marie était ornée des grâces les plus précieuses, et en même temps qu'elle était l'objet de l'étonnement et des louanges de la cour céleste, elle était aussi l'objet le plus distingué des complaisances de l'adorable Trinité; le Père la regardant comme sa fille bien-aimée, le Fils comme une mère digne de lui, et le Saint-Esprit comme son épouse chérie. Comment donc le Seigneur n'aurait-il pas reçu, comme le plus agréable des sacrifices, la première présentation de la Sainte-Vierge, faite par les mains de ses parents et ratifiée par elle-même?

Consacrons-nous à Dieu sous sa puissante protection et en union de ses mérites. Nous avons peut-être raison de craindre que nous n'ayons négligé le devoir qui nous était imposé, lorsque nous avons été capables de faire usage de notre raison; ou si nous l'avons rempli, nous avons peut-être violé les engagements sacrés que nous contractâmes au baptême; mais ne perdons point confiance; la miséricorde de Dieu est si grande, qu'il ne rejettera point notre oblation, quoique tardive. Si nous voulons cependant qu'il l'accepte, il faut préparer nos cœurs et les rendre dignes de lui, en les purifiant de leurs souillures par la componction et la pénitence, en les détachant de toute affection désordonnée aux créatures, en les mettant dans la disposition de tout faire et de tout souffrir pour Dieu, afin que nous soyons entièrement à lui, et qu'il ne reste plus rien en nous qui appartienne au monde; veillons ensuite sur nous-mêmes pour conserver et augmenter la ferveur de notre consécration, renouvelons-la chaque jour, et tâchons de la rendre de plus en plus parfaite : en un mot, imitons Marie.

Elle fut la première qui leva l'étendard de la virginité : de là tant de vierges qui, à son exemple, se sont spécialement consacrées au Seigneur. Mais inutilement voudrait-on embrasser cet état, si on n'agissait point par les mêmes motifs que Marie. Il faut encore la prendre pour patronne, et comme elle aimer la prière, l'humilité, la modestie, le silence et la retraite. « Marie, dit saint Ambroise, ne » désirait point converser, même avec les autres » vierges; elle avait pour compagnie les saintes » pensées; elle n'était jamais moins seule que quand » elle paraissait l'être. Pourrait-on, en effet, regar- » der comme seule, celle qui avait avec elle tant de » livres pieux, tant d'archanges, tant de prophètes? » Elle fut troublée en voyant entrer l'ange Gabriël, » non pour n'être pas accoutumée à converser avec » les anges, mais parce qu'il se faisait voir à elle

sentation l'oblation de l'enfant Jésus dans le temple, laquelle fut faite par sa mère dans le mystère de la purification. Mais on ne peut confondre la *présentation de l'enfant Jésus* avec celle de la Sainte-Vierge. Il y avait longtemps que les Grecs célébraient la fête de celle-ci, lorsque les Latins l'adoptèrent, et ils s'y proposaient d'honorer la première consécration que la Sainte-Vierge avait faite d'elle-même au Seigneur.

» sous la forme d'un homme..... Nous pouvons juger » de là combien ses oreilles et ses yeux étaient » chastes. »

Marie vécut dans la retraite jusqu'au temps où elle épousa saint Joseph. Quelques-uns ont pensé qu'elle n'avait été que fiancée; mais on doit conclure des raisons alléguées par les Pères, qu'il y eut un véritable mariage. Voici, d'après saint Jérôme (11), les principales de ses raisons : 1° il était démontré, par la généalogie de Joseph, que Marie descendait de la tribu de Juda; 2° Marie étant mariée, n'était plus exposée à être lapidée par les Juifs, comme adultère, lorsqu'elle deviendrait mère; 3° destinée à fuir en Égypte, elle trouvait dans un époux, un consolateur et un appui. Le martyr saint Ignace, dit saint Jérôme, ajoute une quatrième raison, c'est que Dieu voulait que la naissance de son Fils fût cachée au démon. Voici comment s'exprime ce Père apostolique (12) : « Trois mystères que Dieu a opérés » dans le silence ont été cachés au prince du monde: » la virginité de Marie, l'enfantement de son fils, la » mort du Seigneur. » Ce n'était pas que Dieu craignît des obstacles à l'exécution de ses desseins; mais il voulut que ces mystères s'opérassent en silence, sans pompe et sans éclat, afin de triompher plus efficacement de l'orgueil et de l'enfer, le démon s'empressant lui-même de concourir au mystère de la croix.

Saint Augustin prouve (13), par le mariage de la Sainte-Vierge et de saint Joseph, que le consentement mutuel des parties suffit seul, pour qu'il y ait un véritable mariage, lorsqu'il a été contracté sans empêchement, et pour que la société des époux soit indissoluble.

L'exemple de Marie et de Joseph est une preuve de la sainteté de l'état du mariage. Les époux doivent se mettre sous leur protection, pour attirer sur eux les grâces du Ciel. On fait dans quelques églises particulières l'office des *Épousailles* de la Sainte-Vierge et de saint Joseph, le 23 janvier.

(11) *In cap. I, Mat.* p. 7, *ed Ben.*

(12) *Ep. ad Ephes.*

(13) L. *de Nuptiis et Concup.* c. 11, n. 13, p. 287, et l. *de Bono Conjug.* c. 18, n. 21, p. 322.

SAINT GÉLASE, PAPE.

L'AN 496.

Le pape Félix II ou Félix III, étant mort le 21 février 492, Gélase, originaire d'Afrique, mais né à Rome, lui succéda, et gouverna l'Église 4 ans, 8 mois et 18 jours. Il joignit au savoir et à une connaissance parfaite des coutumes et des usages ecclésiastiques, une grande pureté de mœurs, une humilité profonde, une vie austère et une libéralité peu commune pour les pauvres, vivant toujours pauvre lui-même, afin de pouvoir faire des aumônes plus abondantes (1). Facundus d'Hermiane, qui écrivait peu de temps après la mort de ce saint pape, dit que sa science et ses éminentes vertus le rendirent célèbre dans tout le monde chrétien (2). Gélase fit encore paraître autant de prudence que de fermeté pour le maintien ou le rétablissement de l'ordre et de la discipline.

Lorsqu'il eut été élevé sur la chaire pontificale, il ne voulut point envoyer de lettres de communion à Euphémius, patriarche de Constantinople, parce que celui-ci refusait d'effacer des dyptiques le nom d'Acace, un de ses prédécesseurs. On appelait dyptiques le registre qui contenait les noms des évêques morts dans la foi de l'Église, et dont on faisait mention à l'autel. Acace, à la vérité, n'avait jamais rejeté le concile de Calcédoine, mais il avait montré trop de complaisance pour les Eutychiens, et il avait communiqué avec Pierre, patriarche intrus d'Alexandrie qui professait l'eutychianisme, et avec les autres chefs de cette secte. Quant à Euphémius, il se montra zélé catholique; il fut depuis banni pour la foi par l'empereur Anastase, et il mourut à Ancyre, en 515. Les Grecs ont inséré son nom dans leur calendrier.

Le P. Alexandre montre que ni Euphémius ni Macédonius, son successeur, ne furent schismatiques. Car le refus que les papes leur firent des témoignages publics de communion qu'ils accordaient ordinairement n'était point une excommunication, et il ne regardait point leurs diocésains. C'est ce que prouvent les Bollandistes par des exemples tout semblables, et ils citent ceux de Flavien d'Antioche et d'Élie de Jérusalem, qui sont nommés dans le martyrologe romain. Ainsi le refus des papes n'annonçait qu'un mécontentement. Ces disputes avec les évêques des principaux siéges d'Orient cessèrent en 518; le nom d'Acace fut rayé des dyptiques sous le pape Hormisdas.

Gélase défendit avec force la primauté de son siége dans plusieurs de ses lettres (3) et dans le concile qu'il tint à Rome. Il fit voir que depuis l'établissement du christianisme, ce siége avait pris soin de toutes les églises du monde, et qu'on n'appelait point de ses jugements à une autre église. Sans cesse

(1) Voyez Denys le Petit, qui mourut avant l'année 556, *ep. nuncup. ad Julian.*

(2) Facund. Herm. *contra Mocian.*, p. 566.

(3) *Ep.* 4, p. 1169; *ep.* 8, p. 1185.

il rappelait les règles anciennes, celles surtout qui regardaient les ministres de la religion. Il veut qu'on fasse quatre parts des revenus de chaque église : une pour l'évêque, une pour le clergé, la troisième pour les pauvres, la quatrième pour la fabrique (4).

Plusieurs Romains, à la tête desquels était le sénateur Andromaque, voulurent rétablir la fête des Lupercales que Gélase avait abolie. Cette fête, célébrée en l'honneur de Pan, était accompagnée de débauches et d'extravagances grossières. Le saint pape en empêcha le rétablissement, et publia un ouvrage solide sur ce sujet, qu'il intitula : *Traité contre Andromaque.* Il ne montra pas moins de zèle contre l'hérésie des pélagiens et contre divers abus qui s'étaient introduits dans la Marche d'Ancône; il y extirpa la simonie, et défendit tout trafic aux ecclésiastiques, sous les peines les plus sévères.

Ayant appris qu'il y avait des manichéens cachés à Rome, il ordonna la communion sous les deux espèces. C'était un moyen sûr de découvrir ces hérétiques, qui s'abstenaient de l'usage du vin, le regardant comme impur. On fut longtemps sans s'apercevoir de leur affectation à ne point prendre la coupe, et ils recevaient indistinctement l'Eucharistie avec les catholiques, comme nous l'apprenons de saint Léon (5). Mais il ne leur fut plus possible de dissimuler après la loi portée, en 496, par Gélase, qui traite avec raison de sacrilége la division qu'ils faisaient dans l'Église par un motif superstitieux (6). Cette loi, qui tomba en désuétude quand le manichéisme fut aboli, montre que les fidèles avaient la liberté de communier sous l'une ou l'autre espèce; et la même pratique pourrait encore se prouver par d'autres exemples de ce siècle et des siècles précédents.

Suivant Gennade, le saint pape Gélase composa, entre autres ouvrages, des hymnes sacrées, à l'imitation de saint Ambroise; mais ces monuments de sa piété ne sont point parvenus jusqu'à nous.

On voit, par les lettres de saint Innocent Ier, de saint Célestin et de saint Léon, que l'Église de Rome avait un recueil de messes écrites avant Gélase. Le saint pape en fit sans doute la base de son *Sacramentaire* (7). On y trouve l'adoration solennelle de la croix, le vendredi-saint, et la conservation d'une partie de l'Eucharistie consacrée la veille pour la communion de ce jour; la bénédiction des saintes huiles; l'onction et les autres cérémonies usitées dans le baptême; la bénédiction de l'eau; les prières pour ceux qui entrent dans des maisons nouvelles; plusieurs messes pour les fêtes des Saints, qui expriment l'invocation de ces amis de Dieu et la vénération due à leurs reliques; des messes votives pour les voyageurs, pour obtenir diverses vertus, pour le mariage, pour le jour de la naissance, pour les malades, pour les morts, etc.

Ce fut en 494 que Gélase tint à Rome un concile composé de soixante-dix évêques, et dans lequel il publia le célèbre décret qui contient le catalogue des livres canoniques de l'Écriture, avec un autre catalogue des Pères orthodoxes, et un troisième des livres apocryphes, qui sont de deux sortes : les uns, comme les actes de saint George, sont entièrement forgés; les autres contiennent des faits vrais, et sont utiles en plusieurs choses; mais il y a des faussetés et des erreurs. Il faut conséquemment les lire avec précaution, ou du moins les exclure du canon des saintes Écritures.

On a toujours estimé dans l'Église les écrits qui nous restent de saint Gélase; le style en est élégant et plein de noblesse; mais on désirerait quelquefois qu'il fût moins obscur et moins embarrassé (8).

(4) *Ep.* 9. — (5) *Serm.* 4, *de Quadr.* t. I p. 217.

(6) *De Consec. Dist.* 2, c. 12.

(7) Il a été imprimé à Rome en 1680, d'après un manuscrit de 900 ans d'antiquité, par les soins du P. Tomasi, théatin, et depuis cardinal.

(8) Les écrits qui nous restent de saint Gélase, sont : 1° plusieurs *lettres*, avec des fragments de quelques autres lettres que nous n'avons plus.

2° Le traité du *Lien de l'Anathème*, dont l'objet est de montrer qu'Acace ne pouvait, après sa mort, être absous de l'excommunication.

3° Le traité *contre Andromaque*. Nous en avons parlé dans la vie du Saint.

4° Le traité *contre les pélagiens*.

5° Le livre *des deux natures en Jésus-Christ*, contre les nestoriens et les eutychiens. Il paraît être de saint Gélase, pape, et non d'un Gélase de Cyzique ou de Césarée, comme quelques-uns l'ont prétendu. Voyez Labbe, *de Script.*, t. I p. 342, et Ceillier, t. XV p. 315.

6° Le *Sacramentaire*, dont nous donnons une idée dans la vie du Saint.

Philippe Buonamici, dans son beau dialogue, *de claris Pontificiarum Litterarum Scrip.*, dédié à Benoît XIV, et imprimé à Rome en 1753, fait l'éloge des lettres de Léon I, de Félix III, de Gélase I, de Symmaque, et les met au-dessus des productions du même temps pour la force, la noblesse, l'élégance. Selon lui, la dignité du Saint-Siége est dégradée par le mauvais latin qu'on trouve dans une lettre importante à quelque prince. Il montre à cet égard autant d'indignation, que s'il voyait la magnifique *Nuit* du Corrège couverte de boue et foulée aux pieds. Cette *Nuit* est le fameux tableau de la Nativité, où tout est obscur, excepté l'enfant Jésus qui jette une lumière éclatante, par l'effet du contraste. L'original de ce tableau est à Reggio et non à Parme, comme quelques-uns l'ont avancé. On en a diverses copies, qui sont aussi d'une grande beauté.

Le saint pape mourut en 496, le 21 novembre, jour auquel il est nommé dans le martyrologe romain, ainsi que dans ceux de Bède, d'Usuard, etc.

Voyez les ouvrages de saint Gélase et les conciles; Anastase, *in pontificali, ap. Muratori*, t. III p. 125; Ceillier, t. XV p. 288.

SAINT COLOMBAN, ABBÉ.

L'AN 615.

Colomban ou Colom, de la province de Leinster, en Irlande, naquit vers le milieu du sixième siècle. Il y avait alors dans ce pays un grand nombre de moines recommandables par leur savoir et leur sainteté; en sorte que l'Irlande était tout à la fois une île de Saints et le séjour des sciences ecclésiastiques. On courait en foule dans les monastères pour s'y instruire et s'y former à la piété. On avait une vénération singulière pour ceux qui les habitaient. Ils menaient une vie retirée, et joignaient à la contemplation les plus rigoureuses austérités de la pénitence; non-seulement ils évitaient les distractions qu'entraînent les affaires du siècle, mais ils fuyaient, autant qu'il leur était possible, le commerce des hommes, afin de pouvoir converser plus librement avec Dieu et avec les esprits célestes.

De tous les monastères d'Irlande, le plus célèbre était celui de Benchor, dans le comté de Down. Il avait été fondé par saint Congel, vers l'an 530; et il s'y rassembla, sous la conduite de ce Saint, un grand nombre de fervents serviteurs de Dieu, qui, dans un corps mortel, menaient une vie véritablement angélique. Ils labouraient eux-mêmes la terre, et se livraient à d'autres travaux qu'ils savaient allier avec la prière et la contemplation. Ils s'appliquaient aussi à l'étude, et ils avaient dans saint Congel un modèle de toutes les sciences qu'ils devaient acquérir. Leur règle était empruntée de celle de saint Basile et des moines de l'Orient.

Colomban, après avoir appris les premiers éléments des sciences sous saint Sinellus à Cluain-Inys, se retira dans le monastère de Benchor, et y prit l'habit. Il y vécut plusieurs années dans les plus austères pratiques de la mortification. Les progrès qu'il fit dans les sciences qui avaient la religion pour objet furent si rapides, qu'il en fut en quelque sorte regardé comme l'oracle. Il composa, étant encore fort jeune, un commentaire sur les Psaumes, afin qu'en éclaircissant les difficultés qui se trouvent dans ces divins cantiques, ils pussent, lui et ses frères, les réciter avec plus de ferveur.

Animé d'un désir ardent de renoncer plus parfaitement au monde et à tous les biens qui auraient pu l'attacher à la terre, il résolut, comme Abraham, de passer dans une contrée étrangère. Il communiqua son dessein à saint Congel, en le priant de lui donner sa bénédiction et de lui permettre de partir. Le saint abbé fit d'abord quelques difficultés, parce qu'il craignait de perdre un religieux d'un si rare mérite. Il acquiesça cependant à sa demande, dans la persuasion que Colomban agissait par une inspiration surnaturelle, et qu'il ne se proposait que la plus grande gloire de Dieu. Notre Saint partit de Benchor avec douze autres moines. Il était alors âgé d'environ trente ans. Il passa dans la Bretagne et de là dans la Gaule, où il arriva vers l'an 585.

Son zèle s'enflamma quand il vit la discipline ecclésiastique méconnue : ce qui venait en partie des incursions des Barbares, en partie de la négligence de quelques évêques. Les saintes règles de la pénitence n'étaient pas plus observées. Colomban prêcha dans tous les lieux où il passa, et la sainteté de sa vie ajouta beaucoup de force à ses instructions. Son humilité était si profonde, qu'il se mettait au-dessous de ses compagnons : ils n'avaient tous ensemble qu'un cœur et qu'une âme : on admirait leur modestie, leur mortification, leur douceur, leur patience et leur charité. Si quelqu'un tombait dans la plus petite faute, ils se réunissaient tous pour indiquer le moyen de la réparer. Tout était commun parmi eux. Leur exemple inspirait la piété dans tous les lieux où ils passaient.

La réputation de Colomban parvint bientôt à la cour du roi de Bourgogne. C'était Gontran, et non Sigebert, comme quelques auteurs l'ont prétendu. Il pria Colomban de se fixer dans son royaume, et lui permit de bâtir un monastère dans tel endroit qu'il voudrait choisir. Le Saint se détermina pour le château d'Anegrai, qui n'offrait plus que des ruines, et qui était situé dans le désert de Vosge (1). Ce fut là qu'il bâtit son premier monastère, qui n'existe plus depuis longtemps. Cette maison fut bientôt trop petite pour recevoir tous ceux qui demandaient à vivre sous la conduite du serviteur de Dieu. Il bâtit à huit milles de là un second monastère, connu sous le nom de Luxeul, et qui devint le chef-lieu de son ordre (*). Colomban fonda un troi-

(1) Dans la partie montagneuse de ce qu'on appelle présentement Lorraine.

(*) Quoique dans le septième siècle tous les monastères cultivassent les lettres, tous n'y eurent pas le même succès et n'y acquirent pas la même réputation. Celui qui se rendit le plus illustre en ce genre, comme en piété, fut sans contredit l'abbaye de Luxeul. L'école en devint si célèbre qu'on y allait de toutes parts s'y faire instruire, les clercs et les

sième monastère, environ à trois milles de Luxeul. On l'appela Fontaines, parce qu'il était situé dans un lieu où il y avait beaucoup de sources. Ce n'est plus qu'un prieuré dépendant de Luxeul. Ces maisons avaient un supérieur particulier, et Colomban résidait dans chacune successivement. Il faisait fréquemment à ses moines des discours ou instructions sur les devoirs de leur état, et il nous en reste seize qui sont imprimés dans la bibliothèque des Pères (2). On y admire une grande connaissance des choses spirituelles, une piété tendre, une onction singulière et une doctrine plus qu'humaine, suivant l'expression d'un auteur contemporain (3). En parlant du mépris du monde, le Saint s'exprime ainsi : « O vie » passagère, combien d'hommes n'as-tu pas trom- » pés, séduits, aveuglés! si je considère la rapidité » de ta fuite, tu ne me parais rien : ton existence » n'a guère plus de réalité qu'une ombre. Ceux » qui s'attachent à toi ne te connaissent point : tu » n'es véritablement connue que de ceux qui mépri- » sent tes plaisirs; quand tu te montres, tu dispa- » rais, comme si tu n'étais qu'un fantôme. A quoi » puis-je te comparer, qu'à la course légère d'un » voyageur, au vol rapide d'un oiseau, à un nuage » qui n'a point de consistance, à une vapeur qui se » dissipe à l'instant? etc. »

Il paraît que saint Colomban n'avait pas négligé l'étude des belles-lettres dans sa jeunesse. Nous avons de lui des poésies sur des sujets de morale et de piété, qui prouvent qu'il était bon poète pour le siècle où il vivait, et qu'il n'ignorait ni l'histoire profane, ni même la mythologie (4).

Mais celui de tous ses ouvrages qu'on estime le plus, c'est sa *Règle*, qui est un vrai traité de la profession monastique (5). Elle porte sur l'amour de Dieu et du prochain, dont le précepte est général; et ce fondement soutient tout le reste de l'édifice spirituel que le Saint veut élever. Il inculque l'obéissance, la pauvreté, le désintéressement, l'humilité, la chasteté, la mortification des sens et de la volonté, le silence et la sagesse qui font discerner le bien d'avec le mal; il fortifie les instructions qu'il donne sur les différentes vertus par des passages de l'Écriture et par le développement des grands principes de la morale. Les moines ne mangeront que sur le soir, et ne vivront que d'herbes et de racines, auxquelles ils joindront un peu de pain. La nourriture sera cependant proportionnée au travail. Ils mangeront tous les jours, afin de conserver les forces dont ils ont besoin pour remplir tous leurs devoirs. Les jeûnes, les prières, les lectures, le travail sont prescrits pour chaque jour. Le nombre des psaumes et des versets qu'il faut réciter à chaque partie de l'office est exactement marqué. Saint Colomban ajoute qu'il a reçu ces règlements de ses pères, c'est-à-dire des moines d'Irlande. On fléchissait les genoux à la fin de chaque psaume, et indépendamment de la prière publique, il y en avait de particulières qu'on récitait dans sa cellule. Mais le Saint recommandait surtout la prière du cœur et l'union continuelle de l'âme à Dieu (6).

La règle de saint Colomban est suivie de son *Pénitentiel*. C'est un recueil des pénitences qu'on imposait aux moines pour les différentes fautes où ils tombaient, quelque légères qu'elles fussent. Quiconque manquait de répondre *Amen* aux prières qui se disaient avant et après le repas, recevait six coups de fouet. On faisait subir la même pénitence à celui qui rompait le silence au réfectoire, qui souriait à l'office, etc. On recevait cinquante coups de fouet pour avoir parlé avec humeur ou répliqué au supérieur. Il y avait des fautes qui étaient punies de deux cents coups de fouet, mais on n'en donnait pas plus de vingt-cinq à la fois. On imposait une pénitence aux moines qui, après avoir fini leur tâche, ne demandaient pas de travail, ou qui faisaient quelque chose sans l'ordre du supérieur. Outre ces pénitences, il y avait encore des jeûnes, des austérités, des humiliations extraordinaires. Lorsque les moines sortaient de la maison ou y entraient, ils demandaient la bénédiction du supérieur, et se présentaient devant la croix; ils faisaient le signe de la croix sur tout ce qui servait à leur usage avant d'y toucher, et l'omission de cette pratique était punie de six coups de fouet (7). Il y a un autre *Pénitentiel* de saint Colomban, dans lequel sont contenues les pénitences canoniques qu'il fallait imposer pour toutes sortes de péchés et à toutes sortes de personnes.

La règle du saint abbé s'observait dans plusieurs grands monastères, et on la suit encore dans quel-

moines des monastères étrangers, comme les autres. Il en sortit plusieurs élèves pour remplir des chaires épiscopales, et encore un plus grand nombre qui furent abbés d'autres monastères, où ils établirent des écoles sur le modèle de Luxeul qui en fut ainsi la mère. — Voyez. *Hist. litt. de la France*, t. III p. 437 sq.

(2) T. XII p. 921.

(3) *Ap. Mabil. Act. Ben.* t. II p. 80, n. 11.

(4) Les poëmes de saint Colomban sont imprimés dans Goldast, sous le titre de *Paranæticorum veterum;* dans les *Collectanea sacra* de Patrice Fleming, et dans la Bibliothèque des Pères de l'édition de Lyon.

(5) Saint Benoît d'Aniane a inséré la règle de saint Colomban dans son recueil des règles monastiques.

(6) *Pœnit.* c. 19.

(7) *Prolog. in Pœnit.*

ques-uns, conjointement avec celle de saint Benoit (8). Dans les premiers temps de l'institut, les moines de saint Colomban ne vivaient que d'herbes et d'écorces d'arbres. Ils furent quelquefois réduits à la nécessité la plus extrême, et Dieu vint alors à leur secours d'une manière miraculeuse. C'était la coutume de notre Saint de se préparer à la célébration des grandes fêtes, en passant quelque temps dans la plus entière solitude; il se retirait pour cet effet dans une caverne située à quelques milles du monastère.

Saint Colomban célébrait la Pâque le quatorze de la première lune après l'équinoxe du printemps, quoique ce jour tombât le dimanche, et en cela il suivait la coutume des Irlandais. Les évêques de France l'en reprirent. Il consulta sur ce sujet le pape saint Grégoire. Dans la lettre qu'il lui écrivit, il insista sur l'autorité de saint Anatolius, évêque de Laodicée en 280, et sur la pratique des Occidentaux, c'est-à-dire des Irlandais (9). Cette première lettre fut suivie d'une seconde; mais saint Grégoire ne répondit ni à l'une ni à l'autre, ce qui fait présumer qu'elles ne lui parvinrent point. Vers le même temps, environ douze ans après son arrivée en France, saint Colomban écrivit aux évêques français, assemblés en concile. Après leur avoir rappelé leurs devoirs et leur avoir recommandé les vertus d'humilité et de charité, il les priait de permettre que chacun s'en tînt à sa propre coutume sur le temps où l'on devait célébrer la Pâque. Saint Grégoire étant mort en 604, Sabinien et Boniface III occupèrent successivement le Saint-Siége, l'un, cinq mois et dix-neuf jours, l'autre, huit mois et vingt-trois jours. Colomban leur écrivit, comme il avait fait à saint Grégoire (10). Mais un orage qui s'éleva contre lui, l'obligea de sortir du royaume de Bourgogne.

Childebert, qui mourut en 596, laissa deux fils, Théodebert et Thierri. Le premier fut roi d'Austrasie, le second de Bourgogne; ou plutôt, Brunehault, leur grand'mère, régnait sous leur nom. Thierri avait beaucoup de vénération pour saint Colomban, qui demeurait dans ses états, et il allait souvent le visiter. Le saint abbé le reprit de ce qu'il vivait avec des concubines, et le pressa de contracter un mariage digne de lui. Le prince promit de se corriger et de suivre ce conseil. Brunehault, qui craignait qu'une reine ne lui fît perdre le crédit qu'elle avait sur son petit-fils, conçut une grande colère contre Colomban. Son ressentiment fut encore augmenté par le refus que fit le Saint de donner sa bénédiction aux enfants naturels du roi. « Ils ne peuvent, dit-il alors, hériter de la couronne; ils sont le fruit de la débauche. » Quelque temps après, Brunehault se présenta pour entrer dans le monastère de Colomban; mais il lui en refusa l'entrée, parce qu'il s'était fait une loi de ne la permettre à aucune femme, pas même aux hommes qui vivaient dans le siècle. La colère de cette princesse ne connut plus de bornes, et elle résolut de se venger (11).

Cependant le roi ne tenait point la promesse qu'il avait faite de renvoyer ses concubines. Colomban lui écrivit une lettre, où il lui faisait des reproches sévères, et le menaçait de la peine de l'excommunication, s'il ne changeait pas de conduite. Brunehault profita de cette occasion pour aigrir le roi contre le Saint, et elle réussit. Colomban fut exilé d'abord à Besançon. Deux gentilshommes eurent ordre ensuite de le conduire à Nantes, et de ne le point quitter, qu'il ne se fût embarqué pour l'Irlande. Ceci se passa en 610. Il paraît que ce fut de Nantes que le Saint écrivit une lettre aux moines de Luxeul, où il les exhortait à la patience, à l'union et à la charité. Il s'embarqua, mais des vents contraires forcèrent le vaisseau de rentrer dans le port. Il se retira auprès de Clotaire II, qui régnait dans la Neustrie, et lui prédit qu'il serait maître de toute la monarchie française en moins de trois ans; prédiction qu'il avait déjà faite sur la route, en deux ou trois occasions. Il passa par Paris et par Meaux, et vint à la cour de Théodebert, qui le reçut avec bonté.

Soutenu de la protection de ce prince, il partit avec quelques-uns de ses disciples qui étaient venus le joindre, pour aller prêcher l'Évangile aux infidèles qui habitaient près du lac de Zurich. Il fixa sa demeure dans une solitude voisine de Zug. Les habitants du pays étaient aussi cruels qu'adonnés aux superstitions du paganisme. Colomban leur prêcha le vrai Dieu. Un jour qu'ils se préparaient à faire un sacrifice, ayant aperçu une cuve pleine de bière au milieu du peuple, il leur demanda ce qu'ils prétendaient faire. Ils lui répondirent que c'était une offrande destinée à leur dieu Wodan (12).

(8) Voyez Fleury, l. 35, n. 10, et Ceillier, t. XVII.

(9) *Ep. I, Bibl. Patr. Lugd.* t. XII.

(10) Mabil. *Act. Ben.* t. II p. 21.

(11) Mabil. *Act. Ben.* t. II p. 18, 20; Fredeg. *Chron.* n. 36.

(12) Mallet montre dans son introduction à l'histoire de Danemarck, p. 30, 54, etc., qu'Odin ou Wodan était un Scythe qui vint des palus Méotides dans la Scandinavie, environ soixante-dix ans avant Jésus-Christ, et qui fut un grand conquérant. Sa femme se nommait Frigga ou Freia. Thor fut le plus vaillant de ses fils. Si on veut bien connaître ces trois principales divinités des Norwégiens, des Germains et des Celtes, il faut lire M. Mallet sur l'*Edda*, ou livre de la mythologie des Islandais, qui fut écrit dans le onzième siècle.

Colomban souffla sur le vase, qui se brisa sur-le-champ avec grand bruit, et la bière fut entièrement répandue. Il profita de la surprise où il voyait les Barbares, pour les exhorter à quitter leurs superstitions. Plusieurs se convertirent et reçurent le baptême; d'autres qui, après avoir été baptisés, étaient retournés à l'idolâtrie, rentrèrent sous le joug de l'Évangile. Saint Gal, se livrant à son zèle, mit le feu aux temples païens, et jeta dans le lac tout ce qu'il s'y trouva d'offrandes; il présumait l'approbation du peuple qui annonçait des dispositions si heureuses. Mais cette action irrita tellement ceux qui persistèrent dans l'idolâtrie, qu'ils résolurent d'ôter la vie à saint Gal, et de chasser saint Colomban de leur pays, après l'avoir battu de verges. Les saints missionnaires, informés de leur dessein, se retirèrent à Arbonne, sur le lac de Constance. Ils y furent reçus par un vertueux prêtre, nommé Villemar, qui leur fit connaître une vallée agréable, située au milieu des montagnes, et où se voyaient les ruines d'une petite ville, appelée *Brigantium;* c'est aujourd'hui Bregentz. Colomban et ses compagnons trouvèrent dans ce lieu un oratoire dédié sous l'invocation de sainte Aurélie; ils se construisirent des cellules tout autour. Le peuple, au milieu duquel ils se fixaient, avait eu anciennement connaissance du christianisme; mais il était retombé dans l'idolâtrie, et il avait placé dans l'oratoire même trois images de cuivre doré, et les adorait comme les dieux tutélaires du pays. Saint Gal, qui en savait la langue, annonça Jésus-Christ, et fit un grand nombre de conversions; il mit ensuite les idoles en pièces, et les jeta dans le lac. Colomban aspergea l'église d'eau bénite, et tournant autour avec ses disciples, en chantant des psaumes, il en fit la dédicace. Il dit la messe sur l'autel, après y avoir fait des onctions et placé dessous des reliques de sainte Aurélie. Le peuple montra une grande joie, et chacun retourna chez soi, bien résolu de ne plus adorer que le vrai Dieu.

Colomban resta près de trois ans à Bregentz, et y fonda un monastère (13). Quelques-uns de ses disciples travaillaient au jardin; d'autres avaient soin des arbres fruitiers; ceux-ci étaient pêcheurs, et le saint abbé faisait des filets. Pendant qu'il s'occupait de cet établissement, la guerre s'alluma entre les rois Thierri et Théodebert. Le second de ces princes fut défait. Ayant été livré à son frère par ses propres sujets, il fut envoyé à Brunehault, sa grand'mère, qui l'obligea de prendre les ordres. On le mit à mort peu de jours après.

Colomban, voyant Thierri maître du pays où il s'était retiré, et persuadé que sa vie n'y serait point en sûreté, passa en Italie avec plusieurs de ses dis-

(13) C'est là l'origine du célèbre monastère, appelé en latin *Augia major* ou *Brigantina,* aujourd'hui Mereraw, et le plus ancien de l'Allemagne. Il est situé près de Bregentz, au diocèse de Constance. Saint Colomban, qui en fut le premier fondateur en 610, y vécut trois ans avec saint Gal, saint Eustase, Sigebert, Babolan, etc. C'est présentement une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, dans la Souabe. D. Ransperg, prieur de cette maison, en a écrit les annales; il en a donné aussi une histoire abrégée depuis l'an 611 jusqu'à l'an 1728. On en trouve l'extrait dans le cinquième tome du *Gallia Christ. nova.* En 1754, le Saint-Siége accorda à cette abbaye le privilége de faire la fête de saint Colomban du rit double de première classe, avec octave. Il a de plus une indulgence plénière pour ceux qui en visitent l'église. Voyez Légipont, *Hist Litter. Ord. S. Ben.* t. IV, p. 539.

Le monastère dont nous venons de parler ne doit point être confondu avec celui qui est appelé en latin *Augia dives,* et vulgairement Richenaw. Ce dernier, bâti en 724 dans une île du Rhin de ce nom, au diocèse de Constance, eut pour fondateur saint Firmin, qui en fut le premier abbé, et qui forma cet établissement avec les libéralités et la protection de Charles-Martel. Plusieurs rois de France en augmentèrent considérablement la dotation. L'empereur Charles-le-Gros y est enterré. L'abbaye ayant été unie à l'évêché de Constance en 1540, la communauté n'est plus composée que d'un prieur et de douze moines.

Deux autres monastères portent le nom d'*Augia :* 1° Meissenaw ou Minder-Auw, en latin *Augia minor.* Il est sur la rivière de Schuff, près de Ravensberg, et fut fondé, en 1145, par Gébizon, de l'illustre maison de Habspurg; 2° Veissenaw ou *Augia alba Suevorum,* fondé dans le même temps et sur la même rivière, à trois lieues du lac de Constance.

Ces monastères, excepté le dernier, qui appartient à l'ordre de Cîteaux, sont de la congrégation des Bénédictins de Souabe. Les constitutions qui s'y observent avec la règle de saint Benoît furent rédigées par Christophe Butler, abbé de Sweilfeld, en 1671.

Le premier des monastères de Souabe est Kempten, en latin *Campoduna,* lequel fut fondé au milieu du huitième siècle. Il est à dix-huit lieues sud-ouest d'Augsbourg. Hildegarde, femme de Charlemagne, l'enrichit considérablement. L'abbé de ce monastère a le titre d'archimaréchal de l'empire, et a voix à la diète impériale, après celui de Fulde.

La célèbre abbaye d'Elwang en Souabe, fondée dans le huitième siècle, fut sécularisée en 1460, et convertie en une église collégiale, dont le prévôt a voix dans la diète de Souabe, comme l'abbé l'avait anciennement.

Les autres principales abbayes de Bénédictins, situées en Souabe, ou qui appartiennent à la congrégation de Souabe, sont Weingarten, à une petite lieue de Ravensberg; Saint-Ulric et Sainte-Afre à Augsbourg; Fultenback, Fuessen, Deggingben, Nérbeisheim, au même diocèse; et dans celui de Constance, Petershausen, Sweifeld, en latin *ad duplices aquas,* à une lieue et demie du Danube et à dix lieues au-dessus de Ulm; Blanbeuren, Ochsenhausen, Isnsi, etc.

On compte encore les monastères de Saint-George de Willingen, de Saint-Trutpert, ainsi appelé de son premier abbé, qui était frère de saint Rupert de Saltzbourg, lequel est honoré à Fribourg; de Saint-Pierre dans la Forêt-Noire en Brisgaw, près de Fribourg; Gegenbach, dans le diocèse de Strasbourg; Elchingen, près du Danube, à une lieue au-dessous de Ulm.

ciples. Saint Gal, retenu par la fièvre, ne put l'accompagner : il bâtit depuis le monastère qui porta son nom, à quelque distance de celui qu'avait fondé son bienheureux maître.

Ce fut en 613 que notre saint abbé arriva en Italie, où Aigulfe, roi des Lombards, le reçut avec joie. Aidé de la protection de ce prince, il fonda le célèbre monastère de Bobio, dans un désert au milieu des montagnes de l'Appennin, près de la rivière de Trébia. Il fit bâtir aussi, sous l'invocation de la Sainte-Vierge, un oratoire, dans le voisinage duquel était une caverne, où il se retirait pendant le carême et en d'autres temps de l'année; il ne paraissait alors au monastère que les jours de fêtes et les dimanches.

L'affaire des *trois chapitres* ou écrits, que le cinquième concile de Constantinople et le pape Vigile avaient condamnés comme favorisant le nestorianisme, faisait alors beaucoup de bruit en Italie. Les évêques d'Istrie et quelques-uns d'Afrique prirent la défense de ces écrits avec tant de chaleur, qu'ils firent un schisme en se séparant de la communion du pape et de l'Église catholique. Les Lombards prenaient leur parti, sous prétexte que la condamnation des *trois chapitres* entraînait celle du concile de Calcédoine. Ils agissaient ainsi parce qu'ils n'étaient pas bien instruits de ce qui s'était passé, et qu'ils jugeaient d'après des relations vagues ou infidèles. Au reste, cette ignorance du véritable état des choses ne doit pas surprendre. L'Occident n'avait presque point de commerce avec l'Orient; on y entendait peu la langue grecque, et ce qui se faisait chez les Orientaux n'était connu que très-imparfaitement par la plupart de ceux qui habitaient l'Occident. Le pape Grégoire-le-Grand toléra la conduite de ces derniers, et surtout des Lombards, dont l'erreur venait d'ignorance; il continua de communiquer avec eux, espérant que, les faits étant éclaircis, ils ne refuseraient plus de rendre hommage à la vérité. Il leur écrivait, il leur envoyait même des présents; il entretenait une grande correspondance avec le roi Aigulfe et la reine Théodelinde, recommandables par leur zèle et leur piété, qui avaient retiré les Lombards de l'arianisme et fondé des églises et des monastères.

Saint Colomban, qui ne connaissait l'affaire des *trois chapitres* que d'après ce que lui en avaient dit les Lombards, se déclara en faveur de ces écrits. Cédant aux sollicitations d'Aigulfe et de Théodelinde, ses protecteurs, il écrivit au pape Boniface IV une lettre où il prenait fortement la défense des *trois chapitres*, et s'élevait contre le pape Vigile, prétendant que ce Souverain-Pontife avait condamné le concile de Calcédoine, et était tombé dans la même faute que Libère, qui avait souscrit une formule de foi favorable aux ariens. Sa lettre même, dit un célèbre protestant (14), prouve qu'il n'était pas bien instruit de l'affaire qu'il traitait. Elle fournit encore une preuve du zèle de Colomban pour l'honneur du siége apostolique, et de la résolution où il était d'y rester inviolablement attaché (15). Il persista dans les mêmes sentiments jusqu'à la mort, et ne se joignit jamais aux schismatiques d'Istrie.

En France, Thierri mourut quelques mois après l'assassinat de Théodebert, son frère, et eut pour successeur son fils Sigebert, encore enfant, sous le nom duquel régna Brunehault, son aïeule. Clotaire, lui ayant déclaré la guerre, le fit prisonnier avec ses deux frères, et condamna Brunehault à souffrir une mort cruelle. Il devint par-là maître de toute la monarchie. Se rappelant la prédiction de Colomban, il lui fit proposer par Eustase, abbé de Luxeul, de revenir en France. Le Saint répondit qu'il ne pouvait quitter l'Italie, et il écrivit en même temps au roi pour l'exhorter à mener une vie plus chrétienne. Clotaire, pour lui donner une marque de son estime, accorda sa protection au monastère de Luxeul, dont il augmenta considérablement les revenus.

Le saint abbé, au rapport de Jonas, son historien, combattit avec autant de force que de succès les ariens qui étaient parmi les Lombards, et il composa contre leur hérésie un savant ouvrage qui est perdu depuis longtemps. Il mourut à Bobio, le 21 novembre 615. Il dit dans son poème sur Fédolius, qu'il paraît avoir écrit peu de temps avant sa mort, qu'il était dans sa dix-huitième olympiade (**); conséquemment il avait alors au moins soixante-douze ans. Les Bénédictins français l'appellent dans leur bréviaire un des principaux patriarches de la vie

(14) Cave, *Hist. Litt.* t. I p. 543.

(15) Bower conclut de la lettre de saint Colomban, que les moines irlandais ne furent point désabusés par rapport aux *trois chapitres*, par la lettre que saint Grégoire-le-Grand écrivit sur ce sujet en 592. Mais la lettre du saint abbé fut écrite en 613, un an avant la mort de Boniface IV, et il avait quitté l'Irlande vers l'an 585. (Voyez Mabil. *Annal. Ben.* t. II.) D. Rivet montre par la même lettre et par le silence de toutes les parties, que saint Colomban se conformait alors au décret du concile de Nicée sur la célébration de la Pâque, et que les moines de Luxeul faisaient la même chose. Ceci se prouve encore par le silence des moines rebelles d'Italie, qui firent diverses objections contre la règle du Saint dans le concile de Mâcon, et qui n'auraient pas manqué de relever ce point, si Colomban n'eût pas célébré la Pâque de la manière prescrite par le premier concile général. Voyez Hélyot, t. V p. 70.

(**) *Nunc ad Olympiadis ter senæ venimus annos.*

monastique, surtout en France, où la plupart des monastères suivirent sa règle jusqu'au règne de Charlemagne. On reçut alors partout celle de saint Benoît, pour garder l'uniformité. On honore saint Colomban dans plusieurs églises de France, d'Italie, etc. (***). Il est nommé en ce jour dans le martyrologe romain (16).

Voyez sa vie par Jonas, abbé de Luxeul en 650; D. Rivet, *Hist. Lit. de la Fr.* t. III p. 505; Hélyot, t. V p. 65; Ceillier, t. XVII p. 462.

---

† SAINT ALBERT,

ÉVÊQUE DE LIÉGE ET MARTYR.

Fort peu d'années après la mort d'Albert, il eut pour historien un clerc qui avait été attaché à sa maison ou à son service *(familiaris et domesticus)*. Outre les détails qui concernent la vie du Saint, détails dont l'auteur a une connaissance immédiate et dont il se donne souvent pour témoin oculaire, on lui doit quelques renseignements qui peuvent servir à l'histoire des villes de Liége et de Reims. Il parle d'un tournoi qui eut lieu près de Reims le mardi 24 novembre 1192 et qui attira un très-grand nombre de gentilshommes français. Dans cet endroit et dans quelques autres l'auteur se considère comme étranger à la France. Il nous fait connaître cinq amis particuliers du prélat, savoir l'abbé de Lobbes et quatre chanoines de Liége, dont l'un, nommé Siger, fut témoin de l'assassinat. La manière dont la vie parle de ces cinq personnages ne permet pas de supposer qu'aucun d'eux soit l'auteur de cette narration, à moins qu'elle n'ait été modifiée postérieurement. Ceux qui l'ont attribuée à Gilles d'Orval, qui rédigeait vers 1240 une histoire de Liége, n'ont pas assez observé que ce chroniqueur, en y insérant cet article, annonce lui-même qu'il l'emprunte d'un commensal du saint martyr, d'un auteur contemporain dont il ne fait que transcrire, abréger ou amplifier le récit.

Cette vie a été publiée en 1610 par Aubert Miræus *(Vita et martyrium S. Alberti Cardinalis, auctore anonymo ejus domestico, in historia quam scripsit Ægidius Leodiensis.* Antverpiæ 1610, in-fol.) Elle se retrouve dans les *Gesta Pontificium Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium* de Chapeauville, t. III p. 134-184; et parmi les preuves de l'*histoire des Cardinaux français*, de Duchesne, t. II p. 149-166. Louis d'Attichi l'a aussi fait entrer dans le t. I p. 252 de ses Fleurs de l'histoire des Cardinaux, Paris 1660, in-fol. André Soto en a publié une traduction espagnole sous le titre suivant : *La Vida, etc.;* Christophe Beys en a donné une traduction française, imprimée à Lille en 1613, in-8°. On peut considérer comme une autre version française du même texte le livre intitulé : *Le portrait du vrai pasteur, ou histoire mémorable de saint Albert, évêque de Liége, par G. D. R. Sr d'Escœuvres*, Paris 1615, in-8°. Voyez aussi Molani *Nat. SS. Belgii*, p. 250; Ciacconius, *De vitis roman. pontif. et card.*, t. I, col. 1164-1165; Haræi *Annales Belg.* t. I p. 250, 252, 255; Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I p. 136; Fleury, *Hist. ecclés.* XV, § 38, p. 542, édition in-12; le *Propre de Liége*, édit. 1805; Baillet, sous le 21 novembre, et Foullon, *Hist. Leod.*, t. I p. 287-294. M. le prof. David a publié dernièrement en flamand un excellent travail sur la vie de saint Albert (Louvain 1844 in-8°).

L'AN 1192.

Le saint martyr Albert naquit en 1159 à Louvain, à l'ancien château connu sous le nom de *Castrum Cæsaris*. Il était fils de Godefroi III, comte de Louvain, et de Marguerite de Limbourg (1). Le jeune Albert se consacra de bonne heure au service de Dieu, dans le clergé de l'église cathédrale de Liége. Son mérite seul le fit élever jusqu'au rang d'archidiacre de la Campine. L'opinion que tout le monde avait de sa vertu le fit élire d'un consentement général du clergé, de la noblesse et du peuple, pour succéder à l'évêque Raoul, mort le 5 août 1191, au retour d'un voyage qu'il avait fait à la Terre sainte. Rien n'était plus canonique que cette élection; elle fut traversée néanmoins par Baudouin, comte de Hainaut, qui vint à Liége, escorté d'un grand nombre de soldats, pour faire élire Albert de Reyteste ou Rhetel, son cousin, qui était grand prévôt de l'église de Saint-Lambert, homme sans talents et sans mérite, et qui n'avait rien qui le distinguât que sa naissance. Ce rassemblement de troupes servit bien les projets d'Albert de Reyteste, et accrut tellement son parti, qu'il se vit nommé évêque. Il croyait avoir encore un autre moyen de s'élever au-dessus de l'évêque légitime; c'était le crédit de l'empereur Henri VI : il s'en flattait à cause que l'impératrice était sa nièce. Dans cette espérance il alla trouver ce prince, avec des lettres de recommandation du comte Baudouin.

L'empereur, ravi d'avoir un tel rival à opposer à

(***) La petite ville de Locminé, au diocèse de Vannes, possède quelques reliques de saint Colomban, qu'elle honore comme son patron.

(16) Les comtes de Douglas, barons de Castella, originaires d'Ecosse et établis en Italie depuis le huitième siècle, ont marqué une grande dévotion pour saint Colomban. Voyez, sur cette dévotion, ainsi que sur le monastère de Bobio et l'église de Sainte-Brigide à Placentia ou Plaisance, Sansovino, *della origine de fatti delle famiglie illustri d'Italia. In Venetia*, 1581.

(1) Ce Godefroi III porte chez les auteurs contemporains le titre de duc de Louvain, parce qu'il était duc de la Basse-Lorraine. Le titre de duc de Brabant, qu'on ne donnait aux comtes de Louvain qu'en vertu d'un ancien usage, qui datait de Godefroi Ier, fut employé pour la première fois dans un acte public vers l'an 1190, par Conrad, évêque de Mayence, qui nomme Godefroi III, et son successeur Henri Ier, ducs de Brabant. — Godefroi fut marié deux fois. Il eut de son premier mariage avec Marguerite de Limbourg Henri Ier et notre Albert; sa seconde femme Ismène, fille du comte de Loz, lui donna aussi deux fils, Guillaume seigneur de Perwez, et Godefroi. — Voyez *Origine des ducs de Brabant*, par De Vaddere, 2e partie, p. 336-340.

Albert de Louvain, à qui il ne voulait pas de bien, à cause de la haine qu'il portait à son frère Henri Ier, duc de la Basse-Lorraine, le reçut avec de grands témoignages d'amitié et de bienveillance, dissimulant adroitement l'aversion qu'il avait pour un sujet si indigne de l'épiscopat. D'un autre côté, il ne reçut point mal les députés que lui avait envoyés Albert de Louvain, et promit de terminer le différend au commencement de février suivant.

Cependant le comte de Hordstad, que ses services rendus à l'empire rendaient tout-puissant auprès de l'empereur, lui persuada que par la nomination d'Albert de Louvain la puissance de son frère Henri ne ferait que s'agrandir, et que, vu l'incapacité d'Albert de Reyteste, il fallait élire un autre évêque. Le comte lui présenta son frère Lothaire, prévôt de Bonn et chanoine de l'église de Liége. Cet homme, indigne déjà de la prélature, s'en rendit plus indigne encore, en donnant à l'empereur trois mille marcs d'argent pour faciliter sa cause. L'empereur n'eut pas honte de recevoir ce prix de sa faveur, et pour surprendre moins le public, il créa d'abord Lothaire archichancelier de l'empire en deçà des Alpes, puis le nomma à l'évêché de Liége, et se prépara à lui en donner l'investiture.

Albert de Reyteste ainsi trompé, puis abandonné des siens, se vit obligé de renoncer à sa brigue. Il céda ses prétentions à Albert de Louvain, l'évêque légitimement élu, et se joignit aux principaux de l'église et de la ville, pour en demander la confirmation à l'empereur. Mais Henri fut sourd à toutes les remontrances, et déclara qu'il prétendait user de son droit sur les églises de l'empire, comme en avait usé son père Frédéric, et donna en vertu de cette prétention l'investiture de l'évêché de Liége à Lothaire.

Tout le clergé de Liége y forma opposition. Albert lui-même protesta devant l'empereur contre une si criante injustice, et soutenant toujours que son élection était canonique, il se mit en devoir de défendre les droits et les libertés de l'Église, par toutes les voies légitimes qui lui seraient ouvertes. Il en appela au Saint-Siége, et par cette action il irrita l'empereur au point que ce prince fit tenir les portes de la ville fermées pendant plusieurs jours. Il usa de tant de violence pour intimider les chanoines, que plusieurs se laissèrent vaincre par la peur. Mais voyant qu'Albert était inébranlable dans sa résolution, et que ceux qui demeuraient attachés à son parti se moquaient de ses menaces, il se crut obligé de leur rendre la liberté, pour ne pas se rendre plus odieux encore par des voies si tyranniques. Cependant il n'oublia rien pour gagner ceux qui étaient demeurés insensibles à ses menaces, et il y réussit de telle sorte, que le duc de Lorraine même parut se relâcher, ou se rebuter des difficultés qu'il y avait à soutenir son frère.

Albert, sans perdre courage, partit pour Rome. Il se déguisa comme un pauvre domestique, parce que les chemins étaient occupés par les soldats de l'empereur. Le pape Célestin III lui fit un accueil très-amical, et ayant examiné toute son affaire conformément aux canons, il le déclara légitimement élu. Appréciant ses rares vertus, il le nomma cardinal-diacre de la sainte Église romaine, et lui donna des lettres de recommandation aux archevêques de Cologne et de Reims, afin qu'il pût être sacré par l'un ou par l'autre.

Albert arriva heureusement à Reims, dans la société du comte de Châlons-sur-Marne, et fit publier sa confirmation, sans appréhender l'indignation de l'empereur. Il fut ordonné prêtre, aux quatre-temps de septembre 1192, par l'archevêque de Reims, et quelques jours après il fut sacré évêque.

Immédiatement après cette cérémonie, Guillaume, archevêque de Reims, partit pour le pèlerinage de Saint-Jacques en Galice. Albert perdit ainsi un puissant protecteur, et se vit accablé en même temps de plusieurs autres maux, qu'il supporta néanmoins avec une admirable patience. Il se vit aussi abandonné du duc Henri, son frère, et de presque tous ses amis; car l'empereur, s'étant rendu à Liége, avait menacé le duc de le faire mourir s'il ne retirait pas sa protection à son frère : ceux qui se montraient disposés en sa faveur, ou qui voulurent obéir à l'ordre du pape, éprouvèrent de cruelles vexations et furent dépouillés de leurs biens.

Pendant ces conjonctures funestes, Albert se consacrait aux exercices de piété, attendant avec patience qu'il plût à Dieu de rendre le calme à son église. Mais trois infâmes gentilshommes, voulant faire leur cour à l'empereur, partirent pour Reims, et étant allés voir Albert, feignirent d'avoir été bannis par l'empereur, et ajoutèrent qu'ils n'avaient pu s'empêcher de venir rendre leurs devoirs à leur pasteur légitime. Il leur montra beaucoup d'amitié, sans se douter en rien de leur perfidie. Chaque jour ils assistaient à sa messe, pour mieux s'insinuer dans sa confiance. Le 24 novembre 1192, ils l'accompagnèrent pour aller à l'abbaye de Saint-Remi, et saisirent cette occasion pour exécuter leur dessein criminel. Un assassinat atroce termina les jours d'un homme dont les regards n'exprimaient que la douceur, qui portait la charité sur les lèvres et dans

son cœur, dont toute la personne annonçait une pureté d'ange, et dont toute la vie n'était qu'une pratique continuelle de vertus évangéliques. D'après la faveur que l'empereur Henri montra dans la suite aux assassins, on crut pouvoir conclure, que s'il n'avait ordonné le forfait, il avait au moins consenti à l'exécution. Dès que le bruit de cet assassinat fut arrivé à Liége, toute la ville en fut émue. L'évêque intrus se vit obligé de se réfugier, d'abord à Huy, puis à la cour de l'empereur. Peu de temps après il mourut misérablement. Il en arriva autant, si on en croit l'histoire, aux assassins, sur lesquels s'appesantit la main de Dieu : ils périrent tous d'une mort honteuse.

Le saint corps d'Albert fut rapporté solennellement à Reims et enterré dans la métropole parmi les sépultures des archevêques : son tombeau fut glorifié par plusieurs miracles. Le pape Innocent III, successeur de Célestin, le qualifia déjà de *bienheureux*, en écrivant au duc de Carinthie quelques années après, et Sanderus (2) rapporte que le pape Clément VIII inséra son nom dans le catalogue général des Saints. L'archiduc Albert obtint en 1612 le corps du saint martyr, et le fit transférer à l'église des Carmélites à Bruxelles, pour lesquelles lui et son épouse avaient fondé un magnifique couvent. Lorsqu'en 1783 ce monastère fut supprimé par Joseph II, les religieuses se retirèrent au couvent des Carmélites de Saint-Denis, près de Paris, et emportèrent avec elles les reliques de saint Albert, qu'à leur retour aux Pays-Bas, en 1790, elles rapportèrent à Bruxelles. Elles reposèrent alors pendant quelque temps sous le maître-autel de leur nouveau couvent, qui fut bientôt détruit par les révolutionnaires français. Après cette seconde suppression, les Carmélites se réunirent dans une maison bourgeoise à Bruxelles, et placèrent les reliques de saint Albert dans leur oratoire. Récemment (en 1822) S. A. C. l'archevêque de Malines, François-Antoine, prince de Méan, autorisé par un décret du Saint-Siége du 11 septembre 1821, accorda des parcelles assez considérables de ces reliques à la cathédrale de Liége et à l'église paroissiale de Saint-Pierre à Louvain. A cette occasion il y eut une grande solennité dans cette dernière ville.

---

(2) *Brabantia illust.*, II, 347. — Son nom se trouve ainsi marqué dans le martyrologe romain, sous le 24 novembre : « A Reims, saint Albert, évêque de Liége et martyr, qui souffrit pour la défense des libertés de l'Église. »

22 NOVEMBRE.

—

SAINTE CÉCILE, VIERGE ET MARTYRE.

L'AN 230.

Le nom de sainte Cécile a toujours été fort célèbre dans l'Église. Il fut inséré dans le canon de la messe dès les premiers temps du christianisme. On le lit aussi dans les sacramentaires et les calendriers les plus anciens. Les mêmes monuments font également mention des saints Valérien, Tiburce et Maxime, qui souffrirent le martyre avec la servante de Dieu.

Sainte Cécile était Romaine et issue d'une famille noble. Elle fut élevée dans les principes de la religion chrétienne, et elle en remplit toujours les devoirs avec la plus parfaite fidélité. Elle fit vœu dans sa jeunesse de rester vierge toute sa vie, mais ses parents l'obligèrent à entrer dans l'état du mariage. Celui qu'on lui donna pour époux était un jeune seigneur nommé Valérien. Elle sut le gagner à Jésus-Christ, en le faisant renoncer à l'idolâtrie. Peu de temps après, elle convertit aussi Tiburce, son beau-frère, et un officier nommé Maxime. Valérien, Tiburce et Maxime furent arrêtés comme chrétiens et condamnés à mort. Cécile remporta la couronne du martyre quelques jours après.

Les actes de ces Saints, qui ont peu d'autorité, les font contemporains du pape Urbain I, et mettent conséquemment leur martyre vers l'an 230, sous Alexandre Sévère. A la vérité, cet empereur était favorable aux chrétiens; mais cela n'empêcha pas que les païens n'en fissent mourir un grand nombre sous son règne, soit dans des émeutes populaires, soit par la cruauté particulière des premiers magistrats (1). Ulpien, qui exerçait la fonction de premier ministre, se montra l'ennemi déclaré du christianisme et le persécuta jusqu'à sa mort. Il fut assassiné par les gardes prétoriennes qu'il commandait. D'autres mettent le martyre de sainte Cécile et de ses compagnons sous Marc-Aurèle, entre les années 176 et 180.

Les corps de ces Saints furent enterrés dans une partie du cimetière de Calixte, laquelle prit depuis le nom de Sainte-Cécile.

Il y avait à Rome, dans le cinquième siècle, une église dédiée sous l'invocation de cette Sainte, et dans laquelle le pape Symmaque tint un concile

(1) Voyez Tillemont, *Hist. des Emper. in Alex. art.* 18, et *Hist. de l'Égl.* t. III, *in S. Urban.* p. 260; Orsi, l. 6, n. 39.

en 500. Cette église tombant en ruines, le pape Pascal I la fit rebâtir. Il désespérait d'abord de trouver le corps de la Sainte. On pensait que les Lombards, qui avaient enlevé plusieurs corps saints des cimetières de Rome, lorsqu'en 755 ils assiégèrent cette ville, n'avaient pas épargné celui de sainte Cécile; mais on rapporte que le pape, assistant un dimanche à matines dans l'église de Saint-Pierre, s'endormit, et eut un songe dans lequel il apprit de sainte Cécile elle-même que les Lombards avaient inutilement cherché son corps et qu'ils n'avaient pu le trouver. On le découvrit donc dans le cimetière qui portait le nom de la Sainte. Il était enveloppé dans une robe d'un tissu d'or, et on trouva aux pieds des linges teints de sang. Le corps de Valérien était avec celui de sainte Cécile. Le pape les transféra dans la nouvelle église avec ceux de saint Tiburce, de saint Maxime, et des saints papes Urbain et Luce, qui reposaient dans le cimetière de Prétextat, attenant à celui de notre Sainte, et également situé sur la voie Appienne (2). Cette translation se fit en 821.

Le pape Pascal fonda en l'honneur de ces Saints un monastère près de l'église de Sainte-Cécile, afin que l'office divin pût s'y célébrer nuit et jour. Il orna cette église avec beaucoup de magnificence, et y fit de riches présents. Sur un des ornements était représenté un ange couronnant sainte Cécile, saint Valérien et saint Tiburce.

Cette église est un titre de cardinal-prêtre. Elle fut rebâtie par le cardinal Paul-Émile Sfondrate, neveu du pape Grégoire XIV (3), et décorée avec une richesse qui étonne les spectateurs. On retira les reliques de nos Saints de dessous le grand autel, pour les mettre dans un magnifique caveau, connu aujourd'hui sous le nom de *Confession de Sainte-Cécile*. Outre cette église appelée *in Trastevere*, ou au-delà du Tibre, il y en a encore deux autres à Rome qui sont dédiées sous l'invocation de sainte Cécile.

En 1466, Jean Geoffroi, cardinal-évêque d'Albi, obtint du pape Paul II, pour son église, dont sainte Cécile est patronne, l'os d'un des bras, et une partie de la mâchoire de cette Sainte, avec quelques autres reliques des saints Urbin, Valérien et Tiburce. En 1767, Mgr le cardinal de Bernis, archevêque de la même ville, sur la demande qui lui en avait été faite par Mgr de Cérisi, évêque de Lombez, a accordé, de concert avec son chapitre, une portion de l'os du bras de la sainte martyre à l'église paroissiale d'Acquigny, au diocèse d'Évreux, laquelle l'honore aussi comme sa patronne. Cette relique y est renfermée dans un riche reliquaire.

Nous apprenons des actes de sainte Cécile, qu'en chantant les louanges du Seigneur, elle joignait souvent la musique instrumentale à la musique vocale. C'est pour cela que les musiciens ont choisi cette Sainte pour patronne. Il est certain qu'on peut faire servir la musique au culte divin : les psaumes et les cantiques répandus dans les livres saints, la pratique des Juifs, celle des chrétiens ne permettent pas d'en douter. Par-là nous pouvons nous associer aux esprits célestes, dont les chants ineffables exprimeront éternellement l'adoration, l'amour et la reconnaissance. La joie spirituelle de nos cœurs se manifeste par la musique, qui d'ailleurs peut nous exciter à la dévotion, quand nous éprouvons les sentiments exprimés par les sons ou les paroles. Si nous sommes obligés de consacrer à Dieu nos voix, nos organes, nos facultés, les créatures qui servent à nos usages, comment ne les emploierions-nous pas à exalter les perfections de la Divinité? Comment ne seraient-ils pas quelquefois un moyen de faire connaître extérieurement les affections de notre âme? Saint Chrysostôme décrit, avec son élégance ordinaire, les bons effets que produit la musique sacrée, et montre qu'une psalmodie dévote est très-efficace pour allumer dans l'âme le feu de l'amour divin (4). Elle a, dit saint Augustin, la vertu d'exciter de pieuses affections et d'échauffer le cœur par la divine charité (5). Le saint docteur rapporte qu'après sa conversion, il ne pouvait entendre chanter à l'église, que des larmes pleines de douceur ne coulassent de ses yeux en abondance (6); mais il déplore en même temps le danger qu'il y a de se livrer trop au plaisir de l'harmonie, et il avoue en gémissant qu'il lui était arrivé quelquefois d'être plus touché de la musique que de ce qui était chanté (7). Saint Charles Borromée, dans sa jeunesse, n'avait d'autre délassement que la musique; mais c'était une musique grave, et qui avait rapport à celle de l'Église. Il faut que ceux qui cultivent cet art pour s'amuser, prennent garde d'y donner trop de temps, et on doit éviter de l'enseigner aux enfants dès la première jeunesse. C'est que la musique enchante les sens, dissipe l'esprit, et le rend incapable d'occupations sérieuses. Quant à celle qui est molle, efféminée, on doit la fuir avec horreur. Elle est le poison de la vertu, la corruptrice des âmes.

(2) Anastas. in Paschali I, *ap. Murat.* t. III p. 215, 216.

(3) Il était oncle du cardinal Célestin Sfondrate, auteur du *Nodus Prædestinationis dissolutus*, si connu et si souvent cité dans les écoles.

(4) S. Chrys. *in Ps.* 41, t. V p. 131, *ed. Ber.*

(5) S. Aug. *ep.* 55, *ol.* 118, *ad Januar.* c. 18, t. II p. 142.

(6) S. Aug. *Confes.* l. 9, c. 6; l. 10, c. 33.

(7) *Ibid.* l. 10, c. 33.

SAINT PHILÉMON ET SAINTE APPIE.

FIN DU PREMIER SIÈCLE.

Saint Philémon était un riche bourgeois de Colosses, en Phrygie. Il avait été converti, soit par saint Paul, quand cet apôtre prêcha à Éphèse, soit par Épaphras, disciple de saint Paul, lequel annonça le premier l'Évangile dans la ville de Colosses. Il fit en peu de temps les plus grands progrès dans la vertu; sa maison devint comme une église par la piété de ceux qui la composaient, et par les exercices de religion qui s'y faisaient. Il paraît que c'était là que se tenait l'assemblée des fidèles.

Onésime, esclave de Philémon, ne profita point des bons exemples qu'il avait sous les yeux; il en vint même jusqu'à voler son maître : après quoi il s'enfuit à Rome. Dieu permit qu'il trouvât dans cette ville saint Paul, qui y était prisonnier pour la première fois. L'Apôtre, qui se faisait tout à tous, dans la vue de gagner tous les hommes à Jésus-Christ, le reçut avec la tendresse d'un père, et fit paraître à son égard d'autant plus de compassion, que ses plaies étaient plus profondes. Il le convertit et le baptisa. Il eût bien voulu le garder avec lui parce qu'il lui aurait été utile dans la circonstance où il se trouvait; mais il ne crut pas devoir le faire sans le consentement de celui auquel il appartenait. Il aurait d'ailleurs privé Philémon du mérite d'une bonne œuvre qu'il attendait de sa part. Il renvoya donc Onésime avec une lettre pour Philémon.

Rien de plus tendre, de plus persuasif, de plus noble, de plus apostolique que cette épître. Saint Paul prend le titre de prisonnier de Jésus-Christ pour toucher plus efficacement le cœur de Philémon et pour le rendre plus favorable à sa prière. Il joint à lui Timothée, qui était bien connu de Philémon. Il appelle ce dernier son bien-aimé, son coopérateur dans les travaux de l'apostolat. Quant à Appie, femme de Philémon, l'Apôtre l'appelle sa chère sœur, à cause de sa foi et de sa vertu. Il intéresse aussi au succès de sa demande toute l'église de Colosses, Achippe, qui la gouvernait pour Épaphras, alors prisonnier à Rome, et l'église domestique, ou les fidèles de la maison de Philémon. Il leur souhaite la grâce et la paix, ce qui était sa salutation ordinaire. L'éloge qu'il fait de Philémon est digne d'un Saint. Il loue sa foi, sa charité, sa libéralité pour tous les fidèles; il lui témoigne son affection, en l'assurant qu'il se souvient toujours de lui, et qu'il le recommande à Dieu dans toutes ses prières. Il lui donne le titre de frère, et lui dit qu'il a été le consolateur et le bienfaiteur de tous les Saints qui se sont trouvés dans l'affliction.

Enfin, il en vient au point qu'il se proposait. S'il parle avec autorité, c'est en même temps avec modestie. Comme apôtre, dit-il à Philémon, il pourrait lui commander au nom de Jésus-Christ; mais il se contente de le prier par ses travaux, son âge, ses chaînes. Celui pour lequel il intercède, il le porte dans son cœur; c'est son fils, il l'a engendré dans ses chaînes. Il adoucit par ses expressions l'énormité du crime d'Onésime, et fait valoir les services qu'il lui a rendus. Il offre en dédommagement du vol de l'esclave les obligations que lui a le maître. Il conclut sa lettre par le conjurer au nom de cette fraternité qui les unissait en Jésus-Christ.

Une telle recommandation ne pouvait manquer d'avoir son effet. Philémon accorda la liberté à Onésime, lui pardonna son crime, et le renvoya à Rome pour servir saint Paul. L'Apôtre en fit un digne coopérateur dans l'Évangile.

Les Latins et les Grecs honorent en ce jour, ou le jour suivant, saint Philémon et sainte Appie. Quelques Grecs disent que saint Philémon souffrit le martyre.

† SAINT AUTBODE.

L'AN 690.

Saint Autbode reçoit un culte particulier au village de Vaucourt, à deux milles environ d'Arras, où il est honoré comme patron le vingt-deuxième jour de novembre. On rapporte qu'il était originaire d'Irlande, ou de la vieille Écosse, qu'il annonça l'Évangile dans l'Artois, le Haiuaut et la Picardie, et qu'il mourut de la mort des bienheureux à Laon, en 690.

Voyez Ghesquière, *Acta SS. Belgii selecta*, IV, 599.

---

23 NOVEMBRE.

SAINT CLÉMENT, PAPE, MARTYR.

Voyez Tillemont, t. II p. 162; Ceillier, t. I p. 598; Wake, Pagi, *ad an.* 100, n. 2; Schelestrate, *Ant. illustr. Diss.* 3, c. 2, p. 340; *Adnotatores in Anastas. Bibl.* t. II p. 55, *edit. an.* 1723; Orsi, t. I, l. 2. Stolberg, *Gesch. der Rel. Jesu*, VII, 271 (*).

L'AN 100.

Saint Clément, fils de Faustin, était Romain de naissance, mais juif d'extraction; du moins il se

(*) Il faut lire aussi ce qu'Édouard Herzog a écrit sur saint Clément de Rome et sur son épître aux Corinthiens, Breslau 1823.

dit lui-même de la race de Jacob (1). Il fut converti à la foi par saint Pierre et saint Paul. Son attachement à ces apôtres fut si constant, et il les assista dans leur ministère avec tant de zèle, que saint Jérôme et d'autres Pères lui donnent le titre d'*homme apostolique*. Saint Clément d'Alexandrie l'appelle *apôtre* (2). C'était, suivant Rufin (3), *presque un apôtre*.

Quelques auteurs prétendent que sa conversion ne doit être attribuée qu'à saint Pierre, qu'il trouva à Césarée avec saint Barnabé. Quoi qu'il en soit, il suivit saint Paul à Philippes, en 62, et y partagea les souffrances de cet apôtre. Nous apprenons de saint Chrysostôme (4), qu'il fut en plusieurs occasions, ainsi que saint Luc et saint Timothée, le compagnon des voyages, des travaux et des dangers de saint Paul. Cet apôtre (5) l'appelle son coopérateur, et le met au nombre de ceux dont les noms sont écrits dans le livre de vie; privilége bien supérieur au pouvoir de commander aux démons (6).

Saint Clément suivit saint Paul à Rome. Il y entendit aussi prêcher saint Pierre, et il fut instruit à son école, au rapport de saint Irénée (7) et du pape Zozime. Tertullien dit (8) que saint Pierre l'ordonna évêque. Quelques-uns entendent par-là qu'il fut fait évêque des nations, pour aller prêcher l'Évangile en différentes contrées. D'autres pensent avec saint Épiphane (9), que saint Pierre le fit son vicaire à Rome, et qu'il lui conféra le caractère épiscopal, afin qu'il pût le remplacer, lorsque ses fréquentes missions l'obligeraient de s'absenter. D'autres enfin croient qu'il pût être d'abord évêque de l'église des juifs qui étaient à Rome.

Saint Pierre et saint Paul ayant terminé leur vie par le martyre, saint Lin fut mis sur le siége de Rome, et gouverna l'Église pendant onze ans. Saint Clet lui succéda. On plaça saint Clément sur la chaire apostolique, en 89, ou plutôt en 91. Il siégea, suivant le calendrier de Libère, neuf ans, onze mois et vingt jours.

Il y eut de son temps, parmi les fidèles de Corinthe, une division qu'il appelle lui-même *impie et détestable*, et qui ressemblait à celle que saint Paul avait apaisée dans la même église. Il se forma un parti qui se révolta contre des prêtres saints et irréprochables, et on en vint jusqu'à les déposer. Clément leur écrivit une lettre, au nom de l'Église de Rome, et il paraît que ce fut en 96, peu de temps après la mort de Domitien (10). On faisait, dans les premiers temps du christianisme, une estime singulière de cette lettre, et Eusèbe (11) la qualifie d'ouvrage admirable. On la mettait immédiatement après les livres canoniques de l'Écriture sainte, et on la lisait dans les églises (12).

Saint Clément, au commencement de sa lettre, se sert des expressions les plus propres à lui concilier la bienveillance des Corinthiens. Il s'excuse sur ses malheurs de n'avoir pu plus tôt fixer son attention sur leur demande et leur funeste division (**); puis il leur rappelle l'édification que donnait leur conduite, lorsqu'ils étaient sans orgueil, qu'ils aimaient mieux obéir que gouverner, donner que recevoir; lorsque, contents de l'état où la Providence les avait placés, ils écoutaient avec soin la parole de Dieu, et que, brûlants de zèle pour faire le bien, les dons du Saint-Esprit se répandaient sur eux avec plénitude. Il témoigne la douleur qu'il ressent de ce qu'ils ont abandonné la crainte du Seigneur, pour se livrer à l'orgueil, à la jalousie, au schisme, et il les exhorte de la manière la plus pathétique à quitter ces vices, parce que ceux qui en sont infectés n'appartiennent point à Jésus-Christ; ce divin Sauveur ne s'étant pas montré avec faste sur la terre, mais avec humilité. Il leur met devant les yeux la

(1) *Ep.* I, *ad Cor.*
(2) *Strom.* l. 4.
(3) *De adulter. lib. Orig.*
(4) *Prol. in I Tim. et Hom.* 13 *in Phil.*
(5) Phil. IV, 3.
(6) Luc, X, 17.
(7) L. 3, c. 3.
(8) *Præsc.* c. 32.
(9) *Hær.* 27, c. 6.
(10) Voyez Patricius, Junius, *Annot. in ep. Clem.;* Cotelier, p. 82; Ceillier, etc. Cependant Dodwel, *Append. ad.* c. 6, *Dissert. ad Pearson*, p. 319; Cave, *Hist. Lit.* t. I p. 28; Wake, p. 12, 13, etc. Grabe, *in Spicil.* p. 243, etc., pensent que saint Clément écrivit cette lettre pendant la vacance du siége de Rome, après le martyre de saint Pierre et de saint Paul, et que ce fut pour cela qu'il écrivit au nom de l'Église romaine. Ils ajoutent, pour appuyer leur opinion, que le Saint, au commencement de sa lettre, c. I, parle de troubles qui paraissent avoir rapport à la persécution de Néron; qu'il donne comme récent le martyre de saint Pierre et de saint Paul, c. 5; qu'il fait mention, c. 41, du service lévitique dans le temple des Juifs, comme subsistant encore, et qui fut aboli en 70. Enfin, continuent-ils, il est dit dans la même lettre, c. 59, que Fortunat, qui vint apporter à Rome la nouvelle du schisme, était un ancien disciple du temps de saint Paul. I *Cor.* XV, 16.
(11) *Hist.* l. 3, c. 16. Voyez saint Irénée, *ap. Euseb.* l. 5, c. 6; saint Jérôme, *in Catal.* c. 15; Photius, *col.* 126.
(12) On trouve cette lettre dans l'ancien manuscrit de la Bible, dit Alexandrin, que Cyrille Lucar envoya à Jacques I, roi d'Angleterre. Patricius Junius, garde de la bibliothèque de ce prince, la fit imprimer à Oxford en 1633.
(**) Édouard Herzog fait remarquer à ce sujet, dans l'écrit que nous avons cité plus haut, p. 251, qu'il résulte de cela que les fidèles de Corinthe écrivirent à l'Église de Rome, le centre de toutes les Églises orthodoxes.

douceur et la patience du Créateur envers les êtres qu'il a tirés du néant; la docilité de ces mêmes êtres à sa volonté; la soumission avec laquelle les cieux, la terre, l'océan et les mondes qui sont au-delà (13), exécutent les ordres du souverain Seigneur. Si nous considérons, dit-il, combien Dieu est proche de nous, et qu'aucune de nos pensées ne lui est cachée, nous devons éviter de faire ce qui est contraire à sa volonté, et honorer ceux qu'il a placés au-dessus de nous. Nous devons modérer notre langue, et l'assujettir par l'amour du silence. « Élevez vos enfants dans ces sentiments; ayez soin » de leur apprendre quel est le pouvoir de l'humi- » lité et de la charité auprès de Dieu, et quelle est » l'excellence de la crainte du Seigneur. » Ce qui semble montrer que quelques Corinthiens avaient de la peine à croire la résurrection. Le Saint montre qu'elle est facile à la toute-puissance divine; ce qu'il éclaircit par divers exemples tirés de la nature. Il cite la résurrection du phénix en Arabie, qui est reconnue depuis longtemps pour fabuleuse; mais on la croyait alors, sans en excepter même les plus beaux génies (14). Il était donc permis de faire usage de cette opinion, pour donner plus de jour à un raisonnement. Au reste, quelle qu'ait été la façon de penser de saint Clément sur ce sujet, il n'est point assez important pour qu'on s'y arrête (15). Le Saint veut qu'on évite la paresse et la négligence, parce qu'il n'y a que celui qui travaille qui ait droit de vivre. « Nous devons donc faire avec zèle » toutes sortes de bonnes œuvres; car le Créateur » et le Seigneur de toutes choses se plaît dans ses » propres ouvrages. »

La dernière partie de la lettre de saint Clément contient une exhortation pathétique à l'humilité, à la paix et à la charité. « Que chacun, dit-il, garde » l'ordre et le rang où il a été placé par le don de » Dieu; que celui qui est fort prenne soin du fai- » ble; que le faible respecte le fort; que le riche » assiste le pauvre, et que le pauvre bénisse Dieu de » ce qu'il veut bien pourvoir à ses besoins. Que » l'homme sage fasse paraître sa sagesse, non en » paroles, mais en bonnes œuvres. Que celui qui est » humble ne parle jamais de lui-même, et ne fasse » point montre de ses actions..... Que celui qui est » chaste n'en conçoive point d'orgueil, sachant que » ce n'est pas de lui-même qu'il a le don de conti- » nence (16). Les grands ne peuvent subsister sans » les petits, ni les petits sans les grands.... Dans le » corps humain, la tête ne peut rien sans les pieds, » ni les pieds sans la tête. Le corps ne peut se pas- » ser du service des plus petits membres (17). » Ainsi, le saint pape enseigne que ceux qui occupent les dernières places dans l'Église peuvent être les plus agréables à Dieu (18). Il rappelle aux pasteurs et aux supérieurs qu'ils doivent être dans le tremblement et l'humilité, et ne se proposer que la gloire de Dieu. « Prions, dit-il, pour tous ceux qui sont » divisés, afin qu'obtenant la modération et l'humi- » lité, ils se soumettent, non à nous, mais à la vo- » lonté de Dieu (19). »

Fortunat, dont parle saint Paul (20), était venu de Corinthe à Rome pour informer le Saint-Siége de la malheureuse division des Corinthiens. Saint Clément le renvoya avec quatre autres personnes, qui étaient chargées de revenir promptement. « Hâtez- » vous, mandait-il aux Corinthiens, de les faire re- » partir, afin que nous apprenions plutôt que le » schisme a cessé parmi vous; que vous jouissez de » cette paix que nous désirons tant, que nous de- » mandons sans cesse par nos prières, et que nous » puissions nous réjouir du rétablissement du bon » ordre. »

Nous avons un long fragment d'une seconde épître de saint Clément aux Corinthiens. Il paraît, par le témoignage de saint Denys de Corinthe (21), que les anciens Pères ne l'estimaient pas moins que la première, et qu'on la lisait également dans plusieurs églises (22). L'auteur y exhortait les fidèles à mépriser le monde avec ses faux plaisirs, à ne point perdre de vue les biens qui accompagnent la pratique de l'Évangile, à aimer la vertu, et à rechercher cette paix que doivent suivre des délices ineffables dans une autre vie. Il montre que le fondement de la vie chrétienne porte sur la mortification des passions.

Il y a deux autres épîtres de saint Clément, adressées aux eunuques spirituels, ou aux vierges, et qui

(13) Les anciens appelaient nouveaux mondes, les Iles Britanniques et les autres lieux séparés de leur continent par de grandes distances et de vastes mers.

(14) Voyez Tacite, *Annal.* l. 6, n. 28, etc.

(15) Voyez Teutzelius, *Dis. Select. de Phœnice*, p. 33; et n. 16, p. 45.

(16) *Ep. I, ad Cor.* n. 38.

(17) *Ibid.* n. 37.

(18) Épictète, philosophe païen, fortifie la vérité de cette maxime par un exemple tiré d'une pièce de théâtre. On n'examine point, dit-il, qui fait le rôle de prince ou de mendiant; on ne considère que la manière dont l'acteur joue, et on applaudit à celui qui a le mieux joué son personnage.

(19) N. 56.

(20) I Cor. XVI, 15.

(21) *Ap. Eus.* l. 4, c. 23.

(22) Ce fragment a été aussi trouvé dans le manuscrit Alexandrin de la Bible.

ont été découvertes depuis peu (23). C'est d'elles que parle saint Jérôme (24), quand il dit de certaines lettres de notre saint pape : « Dans les épîtres que » Clément, successeur de l'apôtre Pierre, écrivit » (aux vierges), le discours presque entier roule sur » l'excellence de la virginité (25). » Ces lettres ne sont point indignes de celui dont elles portent le nom. On y trouve l'explication des conseils que donne le grand Apôtre sur le célibat et la virginité; cet état y est fortement recommandé, sans préjudice toutefois de l'honneur dû au mariage, qui doit aussi être regardé comme un état saint. Saint Clément insiste encore sur la nécessité d'éviter toute familiarité entre les personnes de différent sexe, et toutes les occasions capables de porter à l'incontinence (26).

La persécution de Domitien donna lieu à saint Clément de faire éclater sa patience et sa sagesse. Les fidèles respirèrent sous Nerva, mais son règne fut très-court. La tempête recommença sous Trajan, qui, dès son avénement au trône impérial, refusa aux chrétiens la liberté de tenir des assemblées. Il alluma le feu de la troisième persécution générale, l'an 100 de Jésus-Christ : ce qui fut d'autant plus affligeant pour l'Église, que, sous plusieurs rapports, ce prince se rendit recommandable par sa modération et son amour pour la justice. On ne peut guère douter que saint Clément n'ait été du nombre de ceux qui versèrent leur sang pour la foi. Rufin (27), le pape Zozime (28) et le concile de Bazas, tenu en 452 (29), lui donnent expressément le titre de martyr. Il est mis aussi au nombre des martyrs dans l'ancien canon de la messe de l'Église romaine. Il y avait à Rome, dans le huitième siècle, une célèbre église de Saint-Clément, qui était un des titres ou paroisses de la ville. René, légat de saint Léon au faux concile d'Éphèse, était prêtre du titre de notre Saint. Il n'y avait dans ce temps-là que les martyrs qui donnaient des titres aux églises (30).

(23) M. Jacques Wetstein les trouva dans un manuscrit syriaque du nouveau Testament, en 1752. Il les fit imprimer avec une version latine, la même année, et réimprimer en 1757. On en donna une traduction française, accompagnée de notes critiques, laquelle parut en 1763. La version latine de M. Wetstein est jointe à cette traduction, qui a pour auteur Étienne-François Boistard de Prémagny, avocat et ancien substitut en la cour des aides de Normandie, ancien échevin de la ville de Rouen, secrétaire de l'académie royale des sciences, belles-lettres et arts, et juge en celle de l'Immaculée Conception de la même ville. Voyez les *Annonc. de la prov. de Norm.* an 1766, n. 9, 33 et 36.

(24) L. 1, *adv. Jovinian.* c. 7, p. 327.

(25) Ce texte de saint Jérôme a donné de l'humeur au docteur Cave. Il accuse le saint docteur de vouloir faire passer pour des lettres entières une ou deux périodes de la première épître de saint Clément, dans lesquelles se trouve l'éloge de la virginité. *Hist. Lit.* t. I p. 29, *ed. noviss.* Cette accusation a été répétée par le docteur Grabe, *Spicil. sæc.* I, p. 262; mais ces deux savants ne l'auraient pas formée, s'ils avaient connu les deux lettres découvertes depuis peu, et que saint Jérôme avait en vue dans le passage dont il s'agit.

Henri Venema, luthérien d'Allemagne, a attaqué l'authenticité de ces deux lettres; mais il a été réfuté par M. Wetstein. Voyez les actes de Leipzig, janvier 1736.

M. Wetstein reconnaît que saint Clément n'a point pensé comme Luther sur le célibat : « mais, dit ce savant protestant, » on n'a point prouvé que le pape ait eu tort de penser ainsi. » Qu'un homme en effet se prive lui-même de ce dont il » pourrait jouir légitimement, et cela pour se livrer plus par- » faitement et plus librement au soin de l'Église, on ne voit » pas pourquoi il n'aurait point à espérer une grande ré- » compense dans la vie future. » Voyez les actes de Leipzig, *loc. cit.*

(26) Nous avons plusieurs ouvrages qui ont été faussement attribués à saint Clément. Tels sont, 1° les *Récognitions*, qui parurent vers le milieu du second siècle, et dont Origène fait mention. On y trouve le récit d'un prétendu voyage, et de prétendues conférences de saint Pierre. Les ébionistes y insérèrent leurs erreurs.

2° Dix-neuf homélies appelées *Clémentines*, publiées par Cotelier, sous le titre de *Fausses Clémentines*. L'imposteur avait de l'esprit et de l'érudition.

3° Les *Canons apostoliques*. Ce recueil fut fait dans le troisième siècle, d'après les différents conciles qui s'étaient tenus jusqu'alors, de ceux même tenus en Afrique par les rebaptisants. Voyez Bévéridge, *in can. Ecc.* Grabe, *in Spicil.* t. I p. 290; Nourry, *in Appar.* t. I; Cotelier, *Patres apostolici*, et surtout Fontanini, *Hist. Lit. Aquil.* l. 3, c. 10, p. 324.

4° Les *Constitutions apostoliques*, qui sont presque du même temps que les *Canons apostoliques*. Elles sont citées par saint Épiphane, *hær.* 45, 85; mais elles ont été falsifiées depuis ce temps-là. C'est le recueil des règlements des premiers siècles, où l'auteur emprunte quelquefois le personnage des apôtres. La liturgie qui s'y trouve est une des plus anciennes que l'on connaisse. Voyez Ceillier, t. XIII p. 643.

Nous ne croyons pas devoir nous arrêter au rêve de Wiston, qui a pour objet de ranger ces écrits contrefaits parmi les livres canoniques de l'Écriture.

(27) *De adulterat. lib. Orig.*

(28) *Ep.* 2, *an.* 417, p. 945, *ed. Coustant.*

(29) *Conc. Vasens. can.* 6, t. I, *conc. ed. Hard.* p. 1788.

(30) On lit dans Eusèbe que saint Clément sortit de cette vie la troisième année de Trajan, de Jésus-Christ, 100. Cette façon de s'exprimer a fait conclure à quelques auteurs que la mort du saint pape avait été naturelle. Mais saint Clément, *ep. ad Cor.* n. 5, dit, en parlant de saint Paul, qu'*il sortit de ce monde*. On ne doute cependant pas du martyre de l'apôtre. On objecte encore que saint Télesphore est le seul des papes qui ont siégé avant Éleuthère, auquel saint Irénée, l. 3, c. 3, donne le titre de martyr. Ce doit être une omission, quoiqu'on n'en sache pas la cause, puisqu'il y a eu d'autres papes martyrs que saint Télesphore. Saint Irénée fait mention de l'épître de saint Clément aux Corinthiens, et ne dit rien de celles de saint Ignace, qu'il cite cependant quelquefois.

L'empereur Louis-le-Débonnaire ayant fondé, en 872, l'abbaye de Cava, dans l'Abruzze, à quatre milles de Salerne, l'enrichit de reliques de saint Clément, pape et martyr, que le pape Adrien lui avait envoyées, et elles y sont encore aujourd'hui (31). L'ancienne église de Saint-Clément, qui est à Rome, et dans laquelle saint Grégoire-le-Grand prêcha plusieurs de ses homélies, conserve toujours une partie des reliques de ce Saint. Quoique Clément XI l'ait fait réparer, on n'a point touché à l'ancienne structure, qui est celle des premières églises des chrétiens (32).

Il y a des reliques de saint Clément dans les églises de Saint-Marcel, de Saint-Séverin et du Val-de-Grâce, à Paris; mais il n'est pas bien certain que ces différentes reliques soient du saint pape de ce nom. Quoi qu'il en soit, notre Saint est l'ancien titulaire de Saint-Marcel, et second patron de l'église paroissiale de Saint-Séverin.

Saint Clément fait consister l'esprit du christianisme dans un parfait détachement des choses créées. « Nous devons, dit-il (33), regarder les cho-» ses de ce monde comme indignes de nous, et ne » pas les désirer....... Le siècle présent et le siècle » à venir sont ennemis. Nous ne pouvons les aimer » tous les deux. Il faut donc opter, puisque nous » ne pouvons nous attacher à l'un sans renoncer à » l'autre. Soyons convaincus qu'il vaut beaucoup » mieux haïr les choses présentes, qui sont méprisables, de peu de durée et corruptibles, et recher-» cher les biens à venir, qui sont vrais, solides et » nullement sujets à la corruption.... Ayons du » courage, sachant que nous sommes appelés à » combattre..... Courons dans la lice, pour rem-» porter une couronne immortelle...... Voici ce que » dit Jésus-Christ : Conservez vos corps purs et vos » âmes sans tache, afin que vous puissiez parvenir » à la vie éternelle. »

SAINT AMPHILOQUE,

ÉVÊQUE D'ICÔNE, EN LYCAONIE.

VERS L'AN 394.

Saint Amphiloque, qui tient un rang distingué parmi les pères du quatrième siècle, était intime ami de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze, quoiqu'il fût beaucoup plus jeune qu'eux. Il sortait d'une famille noble de Cappadoce. Dans sa jeunesse, il étudia la rhétorique et le droit; il plaida depuis avec un grand succès, et se fit singulièrement estimer par sa probité. Lorsqu'il exerçait la fonction de juge, saint Grégoire de Nazianze lui recommanda les affaires de plusieurs de ses amis (1).

Notre Saint était jeune encore, quand, par l'avis de saint Grégoire, il quitta le monde pour aller servir Dieu dans la retraite. Il paraît que ce fut avant l'année 373 (2). Il choisit pour demeure un lieu solitaire de la Cappadoce, nommé Ozizale. Le pays était si aride, qu'il n'y venait point de blé. Saint Grégoire de Nazianze en fournissait à son ami, qui à son tour lui envoyait des fruits et des légumes du jardin qu'il cultivait. Amphiloque avait avec lui son père, qui était âgé et infirme, et il remplissait à son égard les devoirs d'un fils tendre et respectueux.

Sa liaison avec saint Basile était fort étroite, en sorte que quand le saint docteur fut fait archevêque de Césarée, Amphiloque l'aurait suivi volontiers, si deux obstacles ne l'en eussent empêché. Premièrement, il ne pouvait s'éloigner d'un père auquel sa présence était nécessaire. Secondement, il appréhendait que l'archevêque ne l'engageât dans les fonctions du ministère ecclésiastique. Il l'évita donc, lorsqu'il le vit métropolitain de la province (3). Mais Dieu, qui l'appelait à la conduite des âmes, ménagea tellement les circonstances, qu'il ne put prévoir ce qui devait lui arriver. Il se trouva à Icône dans le temps que l'église de cette ville n'avait point de pasteur. Icône était la capitale de la seconde Pisidie, autrement appelée Lycaonie. Lorsqu'on sut qu'Amphiloque était dans le pays, le clergé et le peuple l'élurent évêque d'une voix unanime. Amphiloque, qui ne s'attendait point à cet événement, résolut de prendre la fuite; mais il ne lui fut pas possible d'exécuter son projet. Saint Basile regarda son élection comme un effet extraordinaire de la Providence; il lui écrivit à ce sujet une lettre (4), où il l'exhortait à s'opposer fortement aux vices et aux hérésies, à corriger les abus, à ne jamais conniver au mal, à gouverner lui-même, et à ne pas se laisser gouverner par les autres. Il fallut quelque temps pour consoler Amphiloque, et pour

Est-on en droit de conclure de là que le saint évêque d'Antioche n'a écrit aucune lettre?

Nous avons des actes grecs du martyre de saint Clément dans la Chersonèse Taurique, lesquels existaient du temps de saint Grégoire de Tours; mais ils sont apocryphes. Voyez Tillemont, Orsi, etc.

(31) Voyez *Chron. Casauriense, ap. Murat. inter Ital. rerum Script.* t. II part. 2, p. 776.

(32) Elle est divisée en trois parties, qui sont le narthex, l'ambo et le sanctuaire. Voyez Ficoroni, le *Vestigiadi Roma antica* (an. 1744) c. 14, p. 23.

(33) *Ep. 2, ad Cor.* n. 5, 6, 7.

(1) S. Greg. Naz. *ep.* 19, 106, 160.

(2) Voyez S. Bas. *ep.* 150.

(3) Voyez S. Basile, *ep.* 162.

(4) Saint Basile, *ep.* 161.

lui rendre la tranquillité que la crainte de l'épiscopat lui avait ôtée. Son père fut extrêmement affligé de sa promotion, parce qu'il se voyait privé d'un secours sur lequel il avait compté dans sa vieillesse; il s'en plaignit à saint Grégoire de Nazianze, qu'il soupçonnait avoir concouru à l'élection de son fils.

Amphiloque, ayant été sacré en 374, alla voir saint Basile à Césarée; il y prêcha devant le peuple, qui témoigna la plus grande satisfaction de l'avoir entendu. Dans les affaires difficiles, il consultait l'archevêque de Césarée, qui lui répondait avec modestie, et lui parlait comme un disciple aurait pu faire à son maître. Saint Basile l'invita à revenir à Césarée pour la fête de saint Eupsychius; mais notre Saint ne put se rendre à cette invitation. Une maladie l'empêcha de se rendre aussi à une troisième invitation, en 375. Saint Basile, qui fut dangereusement malade quelque temps après, lui recommanda le soin de son église, dans le cas où la mort l'enlèverait.

L'année suivante, saint Amphiloque tint un concile à Icône, contre les macédoniens, qui niaient la divinité du Saint-Esprit. Il assista, en 381, au concile de Constantinople assemblé contre ces hérétiques, et à un autre concile qui fut convoqué dans la même ville, en 383. Une loi donnée par l'empereur Théodose, en 381, le représente comme un des centres de la foi catholique en Orient.

Nous apprenons de Théodoret (5), que saint Amphiloque, étant à Constantinople, pria Théodose de porter une loi qui défendit aux ariens de tenir leurs assemblées, et de blasphémer le Fils de Dieu : ce que l'empereur n'accorda point, sous prétexte qu'un tel parti serait trop rigoureux. Il alla quelque temps après au palais. Ayant trouvé Théodose avec son fils Arcade, proclamé auguste depuis peu, il salua le père, et parut ne point faire attention au fils. Théodose témoigna sa surprise et son mécontentement. « Eh quoi ! dit Amphiloque, vous ne pouvez souffrir » une injure faite à votre fils, et vous souffrez ceux » qui déshonorent le Fils de Dieu ! » L'empereur, frappé de cette réponse, porta une loi que nous avons encore, et qui proscrivait les assemblées des ariens, des eunomiens, des macédoniens, des manichéens; le prince étendit depuis cette défense aux apollinaristes.

Théodoret nous apprend encore que saint Amphiloque montra beaucoup de zèle contre une autre hérésie qui commençait à faire des progrès. C'était celle des messaliens, autrement appelés euchites ou prieurs, de deux mots, l'un grec, et l'autre syriaque, qui ont la même signification. La secte de ces fanatiques, qui causèrent de grands troubles dans l'Église, avait pris naissance en Mésopotamie. Ils faisaient consister toute l'essence de la religion dans la prière seule; ils rejetaient les autres pratiques de piété, et même l'usage des sacrements. Ils demeuraient à la campagne avec leurs femmes et leurs enfants, et menaient une vie oisive et vagabonde. La nuit et le matin ils s'assemblaient dans leurs oratoires, qui étaient ouverts par le haut pour y chanter des cantiques spirituels et réciter des prières, surtout l'oraison dominicale (6). Suivant saint Épiphane, ils prenaient à la lettre les textes où l'Écriture exhorte les fidèles à vendre tous leurs biens, et à prier sans interruption. Ils prétendaient avoir des visions, et recevoir des lumières extraordinaires, ce qui venait de leur imagination échauffée, quoique Dieu puisse permettre que les illusions du démon produisent quelquefois des effets qui paraissent tenir du prodige. Enfin, ce que nous lisons dans les anciens concernant ces fanatiques, nous prouve qu'ils avaient beaucoup de ressemblance avec ceux qu'on a vus en France et en Angleterre. Saint Amphiloque les fit condamner dans le concile de Side en Pamphilie, auquel il présida, et il composa, pour les réfuter, plusieurs savants ouvrages (7).

Saint Grégoire de Nazianze appelle saint Amphiloque un pontife irréprochable, un ange, un héros de la vérité. Nous savons, par le témoignage du même père, que le saint évêque d'Icône procura la guérison à des malades, par ses prières, par l'invocation de la Sainte-Trinité, et par l'oblation du sacrifice. Il n'est plus fait mention de lui après l'an-

(5) *Hist.* l. 5, c. 16.

(6) Voyez, sur les messaliens ou massaliens, saint Épiphane, *hær.* 80; saint Jérôme, *procem. in dial. adv. Pelag.*, etc. Joseph Assémani, *Bibl. Orient.* t. I p. 128; t. IV p. 171, *Euthymii Zigeleni, Panoplia, tit.* 26, et *Victoria et triumphus de secta Messalianorum, ap. Tollium; insignia itinerarii Italici*, p. 106; Hermenopilus, *de Sectis*, p. 570.

(7) Il ne nous reste des écrits de saint Amphiloque que de longs fragments, cités par les conciles d'Éphèse et de Calcédoine, par Théodoret, Facundus, saint Jean Damascène, Photius, etc. Les huit sermons que lui attribue Combefis sont indignes de sa plume, et sont évidemment d'un auteur qui a vécu plus tard. Peut-être sont-ils d'Amphiloque de Cyzique, ami de Photius, lequel florissait en 860. La vie de saint Basile, attribuée à notre Saint, paraît être l'ouvrage d'un Grec moderne, et ne mérite aucune créance. On reconnaît dans le poème à Séleucus, qui contient le catalogue des livres canoniques, le style de saint Grégoire de Nazianze, qui pourrait l'avoir écrit pour saint Amphiloque, quoique ce père ait aussi donné un catalogue des livres saints qui composent l'Écriture, dans son trois cent trente-huitième poème.

née 394. Il paraît qu'il mourut vers ce temps-là, dans un âge fort avancé. Les Grecs et les Latins l'honorent le 13 novembre.

Voyez D. Ceillier, t. VII p. 307.

SAINT DANIËL,

ÉVÊQUE AU PAYS DE GALLES.

L'AN 545.

On doit se former une haute idée de la sainteté de Daniël, d'après la vénération singulière que les églises de la Grande-Bretagne avaient pour sa mémoire. Il florissait au commencement du sixième siècle. En 516 il fonda un collége au monastère, près du canal de la mer qui sépare l'île d'Anglesey du pays de Galles. Peu de temps après, une ville fut bâtie en cet endroit par le roi Mailgo, qui avait fourni aux frais du tombeau de saint David. On l'appela, suivant Ussérius, Bancor ou Bangor, à cause de la beauté du chœur du monastère. Saint Daniël, premier évêque de ce lieu, fut sacré par saint Dubrice. Il assista au concile de Brévi, mourut en 545, et fut enterré dans l'île de Bersey. La cathédrale de Bangor est dédiée sous l'invocation de saint Daniël. Le Nève n'a pu découvrir les noms d'aucun évêque de cette ville, jusqu'au douzième siècle (1).

Voyez les antiquités d'Ussérius, c. 14, p. 274, et le docteur Brown Willis, sur les cathédrales.

† SAINTE WULFETRUDE, VIERGE.

L'AN 670.

Grimoald, maire du palais, fils et successeur du B. Pépin de Landen et frère de sainte Gertrude et de sainte Beggue, posa les bases de ce pouvoir immense que les maires du palais s'attribuèrent dans la suite, ne laissant presque autre chose aux rois qu'un titre honorifique et l'apparence extérieure de la royauté. Il avait donné, du temps de saint Sigebert, roi d'Austrasie, plusieurs preuves de piété; mais immédiatement après la mort de ce prince, il se laissa séduire par l'ambition, et la couronne, qui n'appartenait qu'à Dagobert (2), fils de saint Sigebert, il la plaça sur la tête de son propre fils Childebert. Une injustice aussi révoltante ne demeura pas impunie : Grimoald fut livré à Clovis II, roi de Bourgogne et de Neustrie, et mis à mort en 656 à Paris.

La haine de la famille royale contre Grimoald s'étendit à ses enfants, et particulièrement à sa fille Wulfetrude (3), religieuse au couvent de Nivelles, auprès de sa tante Gertrude. On voulut en faire sortir Wulfetrude, et confisquer les biens du couvent; mais le Seigneur protégea si bien sa servante Gertrude et sa communauté, qu'en peu de temps l'inimitié se transforma en amitié, et la persécution en protection.

Sainte Gertrude, sentant approcher sa fin, avait remis à Wulfetrude les soins du couvent. Elle se mit donc à l'administrer, trois mois avant la mort de sa tante, arrivée en 659, et devint ainsi la seconde abbesse de Nivelles, dignité dont elle demeura revêtue jusqu'en 670, où elle mourut, dans la trentième année de son âge et la onzième de son administration. Wulfetrude avait été élevée au couvent dès sa plus tendre jeunesse, et à cette époque on pouvait déjà à seize ans entrer en religion : on regardait moins à l'âge qu'à la maturité des mœurs. Du reste, on instruisait au couvent de Nivelles de jeunes filles, lors même que leur intention n'était pas d'embrasser la vie monastique.

Voyez *Acta SS. Belgii selecta*, t. III p. 13 et 589-591; et Daniël, *Hist. de France*, t. II p. 44.

† SAINT TRON ou TRUDON, PRÊTRE.

L'AN 693.

Il y avait encore beaucoup d'idolâtres dans la Hesbaie (4), lorsque saint Tron illustra ce pays par l'éclat de ses vertus. Il naquit, vers l'an 628, de parents distingués par leur naissance et jouissant d'une fortune considérable, mais animés aussi d'une piété remarquable. Il montra dès sa jeunesse un si ardent désir de la béatitude céleste, qu'il regardait avec mépris tous les biens de la terre, et distribuait aux pauvres tout ce qu'il pouvait. Les jeunes gens de son âge et de sa condition le sollicitaient souvent de prendre avec eux le divertissement de la chasse; mais le seul désir de notre Saint était de faire des progrès dans les sciences spirituelles. Quand la mort lui eut enlevé ses parents (5), il alla trouver saint Remacle, qui se trouvait à Zepperen,

(1) Voyez le Nève, *Fasti Anglic.* p. 23.

(2) Voyez sa vie sous le 23 décembre.

(3) Autrement *Wilfetrude* et *Wolfetrude*.

(4) *Hasbaniensis pagus*, divisé autrefois en quatre comtés. Voyez Wastelain, *Descript. de la Gaule Belgique*, p. 192-199.

(5) Sa mère, la B. Adèle, est enterrée au village de Zeelem près de Diest, qui lui appartenait. On y garde une partie de ses reliques, et l'autre à Saint-Tron. — Voyez *Acta SS. Belgii selecta*, t. V p. 3, num. 3, p. 30, not. *b*, et p. 31, not *g*.

à un mille environ de Saint-Tron, et pria avec la plus profonde humilité ce prélat, de lui dire ce qu'il avait à faire pour servir Dieu.

Saint Remacle envoya Trudon à Metz, auprès de saint Clou, évêque de cette ville, en lui disant : « Offrez vos biens temporels au martyr saint Étienne, » par les mains de l'évêque Clou, et sollicitez ce » dernier de vous instruire dans les saintes Écritu- » res. » Saint Tron suivit ce conseil et résolut de partir incontinent pour Metz. Après son départ, ceux qui se trouvaient près de l'évêque se mirent à parler de lui avec beaucoup de mépris, parce qu'il s'était présenté avec de mauvais habits, et ils s'étonnèrent que l'évêque l'eût reçu avec amitié et respect. Remacle, les ayant entendus, les censura sévèrement pour n'avoir jugé de son mérite que par son extérieur. « Ce jeune homme, » dit-il, « vaut mieux » aux yeux de Dieu que nous ; priez le Seigneur » pour que par les mérites de Trudon vous obte- » niez le pardon de vos péchés. » Ainsi parla ce saint prélat, parce que Dieu lui avait fait connaître les grandes destinées de notre Saint.

Le saint évêque de Metz lui fit un accueil non moins amical ; il le fit instruire dans les sciences cléricales, et l'éleva à la dignité de prêtre. Quelque temps après, saint Clou le renvoya dans sa patrie, disant qu'il devait aller travailler dans les terres qu'il avait offertes à saint Étienne, pour gagner encore beaucoup d'autres serviteurs au Seigneur.

De retour dans sa patrie, il commença par aller voir son père spirituel saint Remacle, qui demeurait alors à Tongres. Celui-ci le reçut avec joie ; il s'aperçut aussitôt des grands progrès qu'il avait faits dans la connaissance de la loi de Dieu, et lui donna la mission d'annoncer la foi par tout son diocèse, de célébrer le saint service dans toutes les églises, et de bâtir une église dans ses terres, conformément au vœu qu'il en avait fait dans sa jeunesse. Trudon dédia cette église au saint martyr Quentin et au saint confesseur Remi ; elle fut élevée dans un endroit nommé *Sarchinium*, près de la rivière la Cisindre. Il instruisit les peuples d'alentour dans les choses du Ciel, il réprimanda les orgueilleux, enseigna la bonne voie à ceux qui étaient égarés, et aux riches le bon usage de leurs biens terrestres. Son exemple excitait chacun à la pratique des vertus qu'il recommandait. Il opéra de la sorte de nombreuses conversions ; plusieurs jeunes gens de naissance vinrent le trouver pour apprendre de lui l'art de mépriser les biens du monde, afin de suivre la bannière de Jésus-Christ. En peu de temps il se vit entouré d'un grand nombre de disciples zélés, pour lesquels il fit bâtir son couvent : celui-ci ne devait pas servir seulement de retraite pour les solitaires, mais aussi d'école où la jeunesse pouvait se former à la fois aux sciences et à la piété. Ce monastère, appartenant à l'évêché de Liége, observait la règle de saint Benoît, quoiqu'on ne sache pas avec certitude si dans le principe et du temps de saint Tron c'était un couvent de moines ou de chanoines réguliers. C'est ce même couvent, connu sous le nom de Saint-Tron, qui donna naissance à la ville qui porte aujourd'hui ce nom. Le saint prêtre fonda un autre monastère, près de Bruges, en Flandre, qui fut converti en abbaye de filles, et qui porta aussi le nom de Saint-Tron.

Notre saint fondateur mourut en 693. Peu de temps après sa mort, son tombeau devint célèbre par de nombreux miracles, et en 880 son corps fut solennellement levé de terre par Francon, évêque de Liége.

Saint Tron est nommé dans la plupart des martyrologes. Sa vie fut écrite par Donat, diacre de l'église de Metz, au huitième siècle.

Voyez Baillet sous le 23 novembre et les *Acta SS. Belgii selecta*, V, 1-69, et *Vita S. Trudonis Confessoris apud Hasbanos, auctore Gerardo Moringo*. Louvain 1540, in-4°.

---

† SAINT GRÉGOIRE,

ÉVÊQUE DE GERGENTI, EN SICILE.

D'après sa vie dans Métaphraste et dans Surius, p. 437. Voyez aussi Baillet sous le 23 novembre.

SIXIÈME SIÈCLE.

GRÉGOIRE naquit vers la fin du règne de l'empereur Justin Ier, dans une bourgade du territoire d'Agrigente, aujourd'hui Gergenti, ville considérable de la Sicile, sur la côte méridionale. Ses parents, qui étaient aussi charitables que riches et vertueux, le firent instruire avec grand soin dans les lettres et la piété chrétienne, et le laissèrent, vu les dispositions précoces de son esprit, entrer dans la cléricature dès l'âge de douze ans. A peine le germe de la vertu fut-il développé dans ce jeune homme plein d'espérances, qu'il entreprit un voyage dans la Terre sainte, afin que, rapproché du berceau de la chrétienté, il pût puiser dans les monastères d'Orient le véritable esprit de la science du salut et de la perfection. Après s'être exercé quelque temps à la discipline monastique dans une des maisons religieuses de Jérusalem, il fut fait diacre par le patriarche du lieu, que l'on croit être Eustache ou Macaire II. De la Palestine il se rendit à Constantinople, où il fut témoin de tout ce qui se

passa au cinquième concile œcuménique. On dit même que d'après le commandement des pères de l'assemblée, il y parla, et fut généralement admiré à cause de son talent oratoire. A son retour en Sicile il se voua au service de l'église de Gergenti, où il fut ordonné prêtre. A la mort de l'évêque Théodore, sa vertu et ses capacités lui avaient acquis une célébrité si bien fondée, qu'il fut appelé par le clergé et par le peuple à le remplacer. Ce ne fut qu'après bien des violences et une longue résistance de sa part qu'il se laissa imposer les mains. La vigilance et la charité avec laquelle il s'acquitta de toutes ses fonctions de l'épiscopat fit voir que c'était Dieu même qui l'avait appelé à ce haut ministère, et l'avait doué de tant de qualités distinguées, afin de remplir avec éclat, et pour le bien de l'Église de Dieu et de l'humanité, la charge qui lui avait été confiée. Pour que sa vie ne s'écoulât pas dans une tranquillité et sécurité trop grande, Dieu permit à quelques malintentionnés de mettre sa patience et son humilité à l'épreuve. Nous ne savons quel fut le sujet de leurs accusations; mais nous voyons que le pape Grégoire-le-Grand s'interressa à sa cause et qu'il en voulut connaître lui-même (1). En 593 le vicaire de Jésus-Christ écrivit à Maximien, évêque de Syracuse, pour lui demander les points d'accusation. Celui-ci cependant traîna l'affaire en longueur et augmenta par là les souffrances, mais aussi les mérites de l'évêque de Gergenti. Ce retard obligea le saint pape de récrire à Maximien, pour le presser de lui envoyer toutes les informations de ce procès, afin de le terminer et de faire cesser le scandale qu'il causait dans la province. Si l'on peut se rapporter à ce que dit l'auteur de la vie de notre Saint, une femme de mauvaise vie aurait été instiguée par les ennemis du saint évêque, afin d'accuser celui-ci d'avoir eu des habitudes criminelles avec elle. Ses délateurs étaient Sabin et Crescentin qui, fâchés, comme le dit le biographe, de ce que Grégoire leur avait été préféré dans la nomination à l'épiscopat, le firent traduire devant le tribunal de l'exarque de l'Italie; son jugement fut renvoyé au pape. Cependant le Saint fut gardé dans une étroite prison, poursuivi par l'outrage et la calomnie, jusqu'à ce que le pape, dans un synode de plusieurs évêques, le déclarât innocent et le renvoyât absous. Ses délateurs furent condamnés au bannissement, mais par l'intercession du saint évêque leur peine leur fut remise. La femme accusatrice se soumit à une pénitence exemplaire. Baillet, cependant, tient toute cette histoire pour très-suspecte. Ce qui est certain, c'est que le bienheureux prélat mourut d'une sainte mort. Nous ignorons s'il survécût au saint pape Grégoire. Le martyrologe romain marque sa fête au 23 novembre. Lorsque l'auteur de sa vie parle des monothélites, il paraît confondre notre Saint avec un second Grégoire, qui fut aussi évêque de Gergenti, sous le pape Agathon, et qui assista l'an 680 au concile de Rome, qui était de 150 évêques.

(1) *Epist.* 12, *Lib.* 2.

---

24 NOVEMBRE.

SAINT JEAN DE LA CROIX,

PREMIER CARME DÉCHAUSSÉ.

Tiré de sa vie, qui est à la tête de ses œuvres; de la vie de sainte Thérèse par Villefore, t. I p. 292, 318; t. II p. 132. Voyez la vie du Saint par le P. Honoré de Sainte-Marie et par le P. Dosithée de Saint-Alexis, tous deux religieux du même ordre. La seconde, qui est beaucoup plus étendue que la première, a été imprimée à Paris en 1727, 2 vol. in-4°. Voyez aussi la vie de saint Jean de la Croix par Collet, prêtre de la congrégation de la Mission, Paris, 1769, in-12.

L'AN 1591.

Saint Jean, dont la famille portait le nom d'Yépez, était le plus jeune des enfants de Gonzales d'Yépez. Il naquit, en 1542, à Fontibère, près d'Avila, dans la Vieille-Castille. Sa mère lui inspira de bonne heure une tendre dévotion pour la Sainte-Vierge : aussi mérita-t-il d'être délivré de plusieurs dangers, par une protection visible de celle qu'il invoquait avec tant de ferveur.

Sa mère, devenue veuve, resta sans secours, chargée de trois enfants en bas âge; elle se retira avec eux à Médina. Jean fut envoyé au collége pour y apprendre les premiers éléments de la grammaire. Peu de temps après, l'administrateur de l'hôpital, qui avait été témoin de sa piété extraordinaire, le prit avec lui, dans la vue de l'employer au service des malades. Jean s'acquitta de cet emploi avec un zèle beaucoup au-dessus de son âge : sa charité éclatait surtout dans les exhortations qu'il faisait aux malades, pour leur inspirer les sentiments dont ils devaient être pénétrés. Il pratiquait en secret des austérités incroyables, et continuait en même temps ses études dans le collége des Jésuites.

Lorsqu'il eut atteint sa vingt-unième année, il prit l'habit chez les Carmes, à Médina, et ce fut sa dévotion pour la Sainte-Vierge qui le détermina de préférence pour cet ordre religieux. Jamais novice ne montra plus de soumission, d'humilité, de fer-

veur et d'amour de la croix. Son zèle, loin de diminuer après le noviciat, ne cessa de prendre de nouveaux accroissements. Ayant été envoyé à Salamanque pour faire sa théologie, il continua d'y pratiquer des austérités extraordinaires. Il voulut loger dans une cellule étroite et obscure qui était au fond du dortoir. Un ais creusé, qui ressemblait à un cercueil, lui servait de lit. Il portait un cilice si rude, que le moindre mouvement mettait son corps tout en sang. Ses jeûnes et ses autres mortifications avaient quelque chose d'incroyable. Tels furent les moyens qu'il employa pour mourir au monde et à lui-même; mais en même temps l'exercice continuel de la prière, auquel il se livrait dans le silence et la retraite, faisait prendre l'essor à son âme. La maxime fondamentale de perfection, dont il faisait la règle de sa conduite et qu'il établit depuis dans ses écrits, était que celui qui veut être parfait doit commencer par faire toutes ses actions en union avec celles de Jésus-Christ, désirant de l'imiter et de se revêtir de son esprit. Il doit, en second lieu, mortifier ses sens en toutes choses, et leur refuser tout ce qui ne peut point être rapporté à la gloire de Dieu. Il aurait voulu n'être que frère convers; mais ses supérieurs refusèrent d'y consentir.

Son cours de théologie, qu'il avait fait avec succès, étant achevé, il fut ordonné prêtre. Il avait alors vingt-cinq ans. Il se prépara à la célébration de sa première messe, par de nouvelles mortifications, par de ferventes prières et par de longues méditations sur les souffrances de Jésus-Christ, afin d'imprimer dans son cœur les plaies précieuses du Sauveur, et d'unir au sacrifice de l'Homme-Dieu, celui de sa volonté, de ses actions et de toute sa personne. Les grâces qu'il reçut de cette première célébration des saints mystères augmentèrent encore en lui l'amour de la solitude. Il délibéra sur la pensée qui lui était venue d'entrer dans l'ordre des Chartreux.

Sainte Thérèse, qui travaillait alors à la réforme du Carmel, eut occasion de faire un voyage à Médina-del-Campo. Ce qu'elle avait entendu dire de notre saint religieux lui inspira le désir de le voir et de s'entretenir avec lui. Elle lui dit que Dieu l'avait appelé à se sanctifier dans l'ordre de Notre-Dame du Carmel; qu'elle était autorisée par le général à établir deux maisons réformées pour les hommes, et qu'il devait être le premier instrument que le Ciel employerait à cet important ouvrage. Peu de temps après, elle fonda son premier monastère d'hommes dans une maison pauvre du village de Durvelle. Jean de la Croix s'y retira. Deux mois s'étaient à peine écoulés, que quelques autres religieux vinrent l'y joindre. Ils renouvelèrent tous leur profession, le premier dimanche de l'Avent, en 1568. Telle fut l'origine des Carmes déchaussés, dont l'institut fut approuvé par Pie V et confirmé en 1580 par Grégoire XIII. Les austérités de ces premiers Carmes réformés étaient portées si loin, que sainte Thérèse crut nécessaire de leur prescrire une mitigation. L'odeur de leur sainteté se répandit bientôt dans toute l'Espagne. Sainte Thérèse fut obligée de fonder trois autres monastères, le premier à Pastrane, le second à Manrèse, et le troisième à Alcala. Elle transféra celui de Durvelle à Manrése.

L'exemple et les exhortations de Jean inspiraient aux autres religieux l'esprit de retraite, d'humilité et de mortification. Son amour pour la croix éclatait dans toutes ses actions, et il l'augmentait tous les jours, en méditant sur les souffrances de Jésus-Christ. Il travaillait sans cesse à former en lui une ressemblance parfaite avec Jésus-Christ crucifié. Pour purifier entièrement son cœur, Dieu le fit passer par les plus rigoureuses épreuves, tant intérieures qu'extérieures; et c'est la conduite qu'il tient ordinairement à l'égard des âmes qu'il destine à une sainteté éminente et qu'il veut combler de grâces extraordinaires.

Le Saint, après avoir goûté les douceurs de la contemplation, se vit privé de toute dévotion sensible. Cette sécheresse spirituelle fut suivie du trouble intérieur de l'âme, de scrupules et du dégoût des exercices de piété, que le serviteur de Dieu n'abandonna cependant jamais. En même temps, les démons l'assaillirent par les plus violentes tentations, et les hommes le persécutèrent par la calomnie; mais les scrupules et la désolation intérieure furent les plus terribles de toutes ses peines. Il semblait au Saint voir l'enfer ouvert et prêt à l'engloutir. On trouve dans son livre intitulé *la Nuit obscure* une description admirable des angoisses que cet état fait éprouver. Elles sont connues plus ou moins des âmes contemplatives; cette épreuve a coutume de précéder la communication des grâces spéciales que Dieu leur accorde. Ce fut par là que Jean de la Croix parvint à ce dénûment, à cette pauvreté d'esprit, à ce renoncement à toutes les affections terrestres, à cette entière conformité à la volonté de Dieu, qui est fondée sur la destruction de la volonté propre, à cette patience héroïque, à cette courageuse persévérance. Les rayons de la lumière divine percèrent enfin les ténèbres dont le saint religieux était environné, et il se trouva comme transporté dans un paradis de délices. Mais de nouvelles ténèbres succédèrent aux premières; les

peines intérieures et les tentations qui les accompagnèrent furent si violentes, que Dieu parut avoir abandonné son serviteur et être devenu insensible à ses soupirs et à ses larmes. Il tomba dans une tristesse si profonde, qu'il serait mort de douleur, si la grâce ne l'eût soutenu. Le calme revint et fut suivi de consolations. Jean de la Croix sentit alors plus que jamais l'avantage des souffrances, et surtout des épreuves intérieures; il comprit combien elles servaient à purifier l'âme de ses imperfections; toujours recueilli, parce qu'il était toujours en la présence de Dieu, son cœur brûlait du feu de la divine charité : il était enflammé d'un ardent désir d'imiter Jésus souffrant, de porter sa croix, de partager ses humiliations, de servir le prochain pour l'amour de lui : rien ne lui paraissait devoir résister à son courage; il jouissait d'une paix inaltérable, et souvent il était élevé dans les transports d'amour à l'union divine, ce qui est le plus sublime degré de la contemplation. Quelquefois les douceurs de cet amour faisaient sur son âme une impression si vive, qu'elle était comme plongée dans un torrent de délices, sans cesser cependant d'éprouver la peine qu'il appelle la blessure de l'amour. Il explique ceci lui-même, en disant qu'il paraît à l'âme dans cet état, qu'elle est blessée par des traits de feu qui la laissent se consumer tout entière d'amour; et elle est si enflammée, qu'il lui semble qu'elle sort d'elle-même, et qu'elle commence à devenir une nouvelle créature.

La vie de Jean de la Croix offre une vicissitude continuelle de croix et de privations, de visites et de faveurs célestes. Jamais il n'en reçut d'extraordinaire, qu'elle n'eût été précédée de quelque grande tribulation. Telle est au reste la conduite que tient la Providence à l'égard de ceux qui doivent parvenir à une éminente sainteté. Dieu, par les visites sensibles de sa grâce, excite une âme à courir dans les voies de son amour, comme il perfectionne sa vertu par les tribulations. C'est ainsi que le diamant reçoit son lustre et son éclat, du marteau et du ciseau de celui qui le travaille.

Sainte Thérèse se servit utilement de Jean de la Croix pour le succès de la réforme qu'elle établissait. Elle éprouvait de grandes difficultés de la part du couvent d'Avila, où elle avait fait sa première profession. L'évêque de cette ville crut qu'il était nécessaire qu'elle en fût prieure, du moins pour retrancher les fréquentes visites des séculiers. Il y envoya Jean de la Croix en 1576. Il eut bientôt engagé les religieuses à renoncer au parloir et à corriger tous les abus que doit proscrire une vie de retraite et de pénitence. Il prêchait avec tant d'onction, qu'on venait de toutes parts l'entendre avec empressement. Plusieurs personnes du monde lui confièrent la direction de leur conscience.

Mais Dieu l'affligea par de nouvelles peines, en permettant qu'il trouvât des persécuteurs dans ses propres frères. Les anciens Carmes s'opposaient à la réforme; et quoiqu'elle eût été entreprise par sainte Thérèse, de l'agrément et avec l'approbation du général, ils la traitaient de rebellion contre l'ordre. Aussi dans leur chapitre tenu à Placentia, condamnèrent-ils Jean de la Croix, comme un fugitif et un apostat. Des officiers de justice, venus de leur part, l'enlevèrent tumultueusement du couvent et le traînèrent en prison. Mais connaissant la vénération dont le peuple d'Avila était pénétré pour lui, ils le firent conduire à Tolède, où il fut renfermé dans une cellule, qui ne recevait le jour que par une ouverture très-étroite. Pendant les neuf mois qu'il y resta, on ne lui donna pour nourriture que du pain, de l'eau et quelques petits poissons. Il recouvra cependant la liberté par le crédit de sainte Thérèse et par une protection visible de la Mère de Dieu. Il fut favorisé, durant sa captivité, des plus abondantes consolations du Ciel, ce qui lui faisait dire depuis : « Ne soyez point étonné si je montre tant d'amour » pour les souffrances : Dieu m'a donné une haute » idée de leur mérite et de leur valeur, lorsque » j'étais en prison à Tolède. »

A peine eut-il été mis en liberté, qu'il fut établi supérieur du petit couvent du Calvaire, situé dans un désert. En 1579, il fonda celui de Baéza. Deux ans après on lui confia la conduite du couvent de Grenade. On l'élut, en 1585, vicaire provincial d'Andalousie, et premier définiteur de l'ordre en 1588. Ce fut dans le même temps qu'il fonda le couvent de Ségovie. Les divers emplois qu'il exerça ne lui firent jamais rien diminuer de ses austérités. Il ne dormait que deux ou trois heures chaque nuit, et passait le reste en prière devant le Saint-Sacrement. On ne se lassait point d'admirer son humilité, son amour pour l'abjection, sa ferveur et son zèle dans tous ses exercices, et un désir insatiable de souffrir. « Nous voyons, disait-il ordinairement, » par l'exemple de Jésus-Christ et des martyrs, que » souffrir pour Dieu est le caractère distinctif de » l'amour divin. Les persécutions sont des moyens » pour parvenir à la connaissance du mystère de la » croix, une condition nécessaire pour comprendre » la sagesse de Dieu et son amour. » Ayant un jour entendu Jésus-Christ lui demander quelle récompense il désirait de ses travaux : « Seigneur, répondit-il, je n'en veux point d'autre que de souffrir » et d'être méprisé pour votre amour. » Le nom seul

de croix le fit tomber en extase, en présence de la mère Anne de Jésus. Il y avait trois choses qu'il demandait souvent à Dieu : la première, de ne passer aucun jour de sa vie sans souffrir quelque chose; la seconde, de ne point mourir supérieur; la troisième, de finir sa vie dans l'humiliation, la disgrâce et le mépris. La vue seule d'un crucifix suffisait pour lui donner des ravissements d'amour et le faire fondre en larmes. La passion du Sauveur était le sujet ordinaire de ses méditations, et il recommandait fortement cette pratique dans ses écrits. Sa confiance en Dieu lui fit donner plusieurs fois aux pauvres ce qui lui était nécessaire à lui-même, et il en fut récompensé par des grâces miraculeuses. Il appelait cette confiance en Dieu le patrimoine des pauvres, et surtout des personnes religieuses. Le feu de l'amour divin brûlait tellement son cœur, que ses paroles en embrasaient ceux qui l'écoutaient. Tout absorbé en Dieu, il fallait qu'il se fît violence pour s'entretenir d'affaires temporelles, et quelquefois il était incapable de le faire, lorsqu'il venait de prier. Alors il s'écriait comme hors de lui-même : « Prenons l'essor, élevons-nous en haut; » que faisons-nous ici, mes chers frères? Allons à » la vie éternelle. » Son amour pour Dieu se manifestait en certaines occasions par des traits de lumière qui éclataient sur son visage. Une personne de distinction en fut un jour si frappée, qu'elle prit sur-le-champ la résolution de quitter le monde pour entrer dans l'ordre de Saint-Dominique. Une dame qui se confessait à lui éprouva la même impression pour la même cause; elle renonça tout à coup aux parures mondaines, et se consacra à Dieu dans la retraite, au grand étonnement de toute la ville de Ségovie. Son cœur était comme une immense fournaise d'amour qu'il ne pouvait contenir en lui-même, et qui éclatait au-dehors par des signes extérieurs dont il n'était pas le maître. On n'admirait pas moins son amour pour le prochain, surtout pour les pauvres, les malades et les pécheurs; il était rempli d'affection et de tendresse pour ses ennemis, et il leur rendait toujours le bien pour le mal; il était rigide observateur de la pauvreté, afin de se préserver de tout attachement aux choses terrestres. Tout l'ameublement de sa cellule consistait en une image de papier, une croix faite de jonc, et un lit très-grossier. Il choisissait le bréviaire et l'habit les plus usés. Le profond sentiment pour la religion, dont il était pénétré, lui inspirait un respect extrême pour tout ce qui appartenait au culte divin. Par le même motif, il tâchait de sanctifier toutes ses actions. Il passait la plus grande partie du jour et de la nuit en prières, et souvent devant le Saint-Sacrement. Enfin, il pratiquait la vraie dévotion dont il a lui-même tracé le caractère, en disant qu'elle est humble et ennemie de l'éclat; qu'elle aime le silence et fuit l'activité; qu'elle se défait de tout attachement; qu'elle hait la singularité ou la présomption; qu'elle se défie d'elle-même; qu'elle suit avec ardeur les règles saintes et communes. L'expérience dans les choses spirituelles, et plus encore la lumière du Saint-Esprit, lui avaient communiqué le don de discerner les esprits, et il n'aurait pas été facile de lui en imposer sur ce qui venait ou ne venait pas de Dieu. Il découvrit plus d'une fois que de prétendues visions sur lesquelles on l'avait consulté n'étaient que des illusions.

Dans le chapitre de l'ordre, tenu à Madrid en 1591, Jean de la Croix dit avec liberté son avis contre les abus que quelques-uns des chefs toléraient ou voulaient introduire. Il n'en fallut pas davantage pour réveiller les mauvaises dispositions où l'on était à son égard. On le dépouilla de tous les emplois qu'il avait dans l'ordre. Le Saint se vit avec joie réduit à l'état de simple religieux. Il se retira dans le couvent de Pegnuela, situé dans les montagnes de Sierra-Moréna, et fort solitaire (1).

Il plut à Dieu de consommer la vertu de son ser-

(1) Ce fut dans cette solitude que Jean de la Croix mit la dernière main aux traités mystiques qui composent le recueil de ses ouvrages, imprimés en 2 vol. in-4°.

Les deux premiers ont pour titre : *De la Nuit obscure* et *de la montée du Carmel.* Il y est traité des épreuves intérieures et des angoisses, par lesquelles une âme est purifiée des affections terrestres et disposée à la prière surnaturelle.

Dans les autres, intitulés : l'*Exposition des Cantiques* et *la vive flamme d'amour*, l'auteur explique les coopérations du Saint-Esprit dans les impressions surnaturelles, et tous les degrés de l'union divine dans la prière. On ne peut décrire les communications secrètes d'une âme dans cet état, et il n'y a que ceux qui les ont éprouvées qui soient capables de s'en former une idée. C'est pour ces personnes que le Saint a écrit les ouvrages dont nous parlons. Ils leur seront sans doute utiles; mais ils pourraient devenir nuisibles à ceux qui ne sont point dans le même cas et qui sont facilement les dupes de leur imagination; ils le deviendraient surtout aux enthousiastes, qui abusent de ce qu'ils n'entendent point pour étayer leurs illusions.

D'après les maximes des docteurs les plus expérimentés de la théologie mystique, nous apprendrons à connaître les avantages des épreuves intérieures, qui sont plus rigoureuses que les tribulations extérieures et même que les travaux et les croix d'une vie apostolique. C'est par-là que Dieu conduit au parfait crucifiement de l'amour de soi-même les âmes qu'il veut combler de faveurs spéciales. Mais ces grâces extraordinaires ne sont point nécessaires pour la sainteté la plus parfaite; il en résulterait même de grands dangers, si elles n'étaient jointes à l'obéissance et à l'humilité. Lorsque ces effets extraordinaires ne produisent point de progrès dans la vertu et que ceux qui les éprouvent ne sont

viteur par une seconde épreuve qui lui vint encore de la part de ses propres frères. Jean de la Croix regardait comme un bonheur son exil à Pegnuela. Il excusait les auteurs de sa disgrâce, et il empêchait ses amis d'écrire au père vicaire général, pour lui faire connaître les injustices dont il était la vic-

point parfaitement humbles, on doit les regarder comme des illusions. Il faut en juger d'après la règle que donnait saint Paul par rapport aux dons extérieurs communs dans la primitive Église. Personne ne doit désirer ni rechercher les grâces dont nous parlons : ce serait présomption. Quand on est favorisé, il y aurait de l'orgueil à s'estimer meilleur que les autres, ou à se préférer à eux. Il ne faut point se reposer en elles, mais dans la pratique de la loi divine, dans l'obéissance et dans l'humilité. Soyons enfin persuadés qu'on ne va au ciel que par les croix et les tribulations; mais que Dieu, par sa miséricorde et par condescendance pour notre faiblesse, en adoucit l'amertume par sa présence et par les consolations qui en sont la suite.

On doit, en lisant les livres de piété, être en garde contre les erreurs des faux mystiques, c'est-à-dire des quiétistes et des semi-quiétistes.

Michel Molinos fut l'auteur de l'hérésie et du fanatisme des quiétistes. C'était un prêtre espagnol qui s'acquit à Rome la réputation d'un grand directeur. Il publia un livre intitulé *la conduite spirituelle*, où il prétendait établir un système de contemplation parfaite; sa doctrine peut se réduire à trois chefs. 1° La contemplation parfaite est un état où l'âme ne raisonne point; elle ne réfléchit ni sur Dieu, ni sur elle-même, mais elle reçoit passivement l'impression de la lumière céleste, sans exercer aucuns actes, étant dans une inattention et une inaction entières. C'est ce que Molinos appelle *quiétude*. Ce principe est visiblement faux et illusoire. Quelles que soient les impressions ou communications spirituelles, quelqu'affranchie que l'âme soit des sens, quelqu'élevée qu'on la suppose au-dessus des objets extérieurs qui agissent sur les organes, elle exerce toujours son entendement et sa volonté par des actes d'adoration, d'amour, de louanges, etc. C'est un point démontré d'après les maximes et le témoignage de sainte Thérèse et de tous les vrais contemplatifs.

2° Molinos enseigne qu'une âme, dans l'état de parfaite contemplation, ne désire rien, pas même son propre salut, et qu'elle ne craint rien, pas même l'enfer. Cette doctrine, qui entraîne les conséquences les plus pernicieuses, est hérétique. Le précepte et l'obligation constante d'espérer le salut par Jésus-Christ est un article de foi. C'est une folie et une impiété de prétendre qu'une indifférence totale est un état de perfection. La sollicitude qui tombe sur les choses de devoir, ne serait donc plus un précepte? L'homme pourrait donc être déchargé de l'obligation de cette charité qu'il doit à Dieu et à lui-même, et par laquelle il est tenu au-dessus de toutes choses de désirer son salut, le règne éternel de Dieu dans son âme et de travailler à mériter l'un et l'autre?

3° C'est tomber également dans l'hérésie, que de dire avec Molinos, que dans l'état qu'il appelle de parfaite contemplation, l'usage des sacrements et la pratique des bonnes œuvres deviennent indifférents, et que les représentations et les impressions les plus criminelles qui arrivent dans la partie sensitive de l'âme sont étrangères à la partie supérieure, et ne sont point des péchés; comme si la partie sensitive de l'âme ne devait point être soumise à la partie raisonnable ou supérieure; comme si l'âme devait être indifférente à ce qui se passe en elle. Quelques-uns ont avancé que Molinos en était venu jusqu'à ouvrir la porte aux abominations des gnostiques; mais d'autres le justifient sur ce point, et soutiennent qu'il n'a pas admis cette horrible conséquence. Voyez le P. d'Avrigny, le P. Honoré de Sainte-Marie, etc.

En 1687, Innocent XI proscrivit soixante-huit propositions extraites du livre de Molinos, comme respectivement hérétiques, scandaleuses et blasphématoires. L'auteur lui-même fut condamné à Rome par l'inquisition; il rétracta ses erreurs, et mourut en prison en 1696. Voyez d'Argentré, *Collect. Judiciorum de novis erroribus*, t. III, part. 2, p. 402, et Steyaert, *Prop. damnat.* p. 1.

Le semi-quiétisme devint fameux par le nom de Fénélon, qui en prit quelque temps la défense. Madame Guyon publia deux ouvrages intitulés, l'un, *Moyen court et facile de faire oraison*; l'autre, *Cantique des Cantiques de Salomon, interprété selon le sens mystique*. Le bruit qu'ils firent détermina Louis XIV à donner un ordre pour qu'elle fût renfermée dans un monastère. Peu de temps après on lui rendit la liberté. Ce fut alors qu'elle fit connaissance avec le célèbre Fénélon. Elle publia l'*ancien Testament avec des explications; sa vie*, écrite *par elle-même*, et d'autres ouvrages qui décelaient de l'esprit et une imagination exaltée. Elle soumit sa doctrine au jugement de Bossuet, qui passait pour le théologien le plus exact de la France. L'évêque de Meaux, le cardinal de Noailles, Fénélon, nouvellement nommé archevêque de Cambrai, et Tronson, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, furent chargés d'examiner ses livres. Ils dressèrent après cet examen trente-quatre articles contenant les vraies maximes sur la vie spirituelle, et les signèrent à Issy, en 1695. Ils sont connus sous le nom d'*articles d'Issy*. Voyez d'Argentré, *Collect. Judiciorum de nov. error.* t. III; Du Plessis, *Hist. de Meaux*, t. I p. 492; d'Avrigny, *Mem. Chr.*, t. III et IV.

Durant les conférences qui se tinrent à ce sujet, Bossuet et Fénélon eurent de fréquentes disputes pour et contre l'amour désintéressé, ou de pure bienveillance. Le second prit jusqu'à un certain point la défense de madame Guyon. Enfin il publia, en 1697, ses *Maximes des Saints*, où il avançait une espèce de semi-quiétisme. Les clameurs qui s'élevèrent à cette occasion attirèrent à l'auteur la disgrâce de Louis XIV, et le livre des *Maximes des Saints* fut condamné par Innocent XII, le 12 mars 1699. Fénélon se soumit avec docilité, et condamna lui-même son propre ouvrage. Cette soumission le couvrit de gloire aux yeux de ceux qui connaissent la vraie grandeur d'âme, et qui savent d'apprécier les motifs qui dirigèrent alors sa conduite. Le pape censura vingt-trois propositions extraites du livre des *Maximes des Saints*, comme respectivement téméraires, pernicieuses dans la pratique, et erronées; mais aucune ne fut qualifiée hérétique.

La principale erreur des semi-quiétistes consiste à croire que dans l'état de parfaite contemplation, l'âme est tellement anéantie devant Dieu et tellement résignée à sa volonté, qu'il lui est indifférent d'être damnée ou sauvée. On voit que cette erreur monstrueuse détruit le précepte de l'espérance chrétienne. Les préceptes divins ne sont point contraires les uns aux autres; ils se tiennent et se fortifient mutuellement. Ce serait un blasphème de prétendre que Dieu permettant le péché, comme proviseur universel, nous pouvons nous y complaire lorsqu'il est commis par les autres. Dieu ne damne

time. Il avait pour principaux ennemis deux religieux de l'ordre qui avaient un grand crédit, et qui étaient d'autant plus redoutables, qu'ils cachaient leurs mauvaises dispositions sous l'apparence du

personne que pour le péché et l'impénitence finale. Ainsi, quand nous adorons la justice et la sainteté de Dieu, nous devons rejeter le péché avec la plus vive horreur, et craindre la damnation comme le plus grand des maux, la grâce nous mettant en état d'éviter l'un et l'autre. Que devient donc cette prétendue résignation, dont la pensée seule fait frissonner la piété? On ne trouve point de pareils blasphèmes dans sainte Thérèse, saint Jean de la Croix, etc. S'il y a des expressions peu exactes dans les ouvrages de quelques mystiques, comme dans ceux de Bernières et dans la traduction italienne du livre de Boudon, intitulé *Dieu seul*, il faut les corriger, d'après les maximes de la sainte théologie.

Pour revenir à Fénélon, il avait été trompé par une édition falsifiée des *Entretiens spirituels* de saint François de Sales, que Drobet donna à Lyon en 1628. Sainte Françoise de Chantal et Jean-François de Sales, alors évêque de Genève et frère du Saint, portèrent leurs plaintes à Louis XIII sur cette falsification. Le privilége accordé pour l'édition dont il s'agit fut révoqué par des lettres patentes données la même année et datées du camp de la Rochelle. Cœursillys fit imprimer à Lyon en 1629 les vrais entretiens spirituels de saint François de Sales, par ordre de sainte Françoise de Chantal. Cela n'a pas empêché que l'édition falsifiée n'ait reparu plusieurs fois. C'est de cette édition que Fénélon se servit, ce qui donna lieu à Bossuet de l'accuser de falsifier l'ouvrage du saint évêque de Genève. Voyez le *Journal de Trév.* 1755, *Juillet*, p. 1609.

La distinction de l'amour de *chaste désir* et de *bienveillance* est fameuse dans l'école : par le premier, la créature aime Dieu, comme son propre bien, c'est-à-dire dans la vue de jouir de lui, ou parce qu'elle possédera Dieu et trouvera en lui son parfait bonheur; ou en d'autres termes, parce que Dieu est le bien de la créature en cette vie et en l'autre. Par l'amour de *bienveillance*, la créature aime Dieu purement pour l'amour de lui-même, ou parce qu'il est infiniment bon en lui-même. Ce second amour est appelé amour pur, amour désintéressé, amour de charité. Le premier amour est d'un ordre inférieur, et il appartient, selon plusieurs théologiens, à l'espérance, et non à la charité. Il y en a qui soutiennent qu'il ne peut arriver à un tel degré de perfection, qu'il soit un amour de Dieu au-dessus de toutes choses; la raison qu'ils en apportent, c'est que celui qui aime Dieu purement parce qu'il est son propre bien, ou à cause de la jouissance de Dieu, ne l'aime point pour la bonté incréée de Dieu même, qui est le motif de la charité; il ne l'aime pas plus qu'il n'en aime la jouissance, quoiqu'il ne fasse point de semblable comparaison; il ne forme pas non plus, soit directement, soit interprétativement, d'acte par lequel il n'aime pas Dieu plus qu'il n'en aime la possession, ce qui serait criminel et extrêmement contraire à l'ordre. Ainsi cet amour est bon; il est d'obligation; il fait partie de l'espérance; il dispose l'âme à l'amour de charité.

Bossuet reconnaît la distinction des motifs de l'amour de chaste désir et de bienveillance; mais il dit qu'on ne peut former d'acte du second, qu'il ne renferme expressément un acte du premier, parce que personne ne peut aimer aucun bien sans désirer en même temps de le posséder ou de s'unir à lui; parce que personne ne peut aimer le bien d'un autre purement comme le bien d'un autre. Ceci est vrai dans le sens où le bien d'un autre détruirait ou exclurait l'amour de son propre bien. De là vient que *l'habitude* de l'amour de bienveillance doit renfermer *l'habitude* de l'amour de désir, mais l'acte de l'un peut être et est souvent exercé sans l'acte de l'autre; parce que le bien est aimable en lui-même et pour lui-même; et c'est le sentiment commun des théologiens. Cependant l'opinion de Bossuet, qui prétend qu'un *acte* d'amour de bienveillance ou de charité est inséparable d'un *acte* d'amour de désir, n'a point été censurée. Elle a été depuis défendue par le P. Honoré de Sainte-Marie, dans sa *traduction sur la contemplation*. Noris a été plus loin encore dans sa seconde lettre sur l'amour divin, puisqu'il a soutenu que les créatures, en aimant Dieu, ne considèrent dans ses perfections que leur propre bien.

On conseilla à Fénélon de faire diversion, en attaquant à Rome les sentiments et les livres de Bossuet, et en le convainquant de détruire la charité pour établir l'espérance. Mais le pieux archevêque de Cambrai ne voulut plus user de récrimination *contre un frère*. Comme on l'exhortait à se tenir en garde contre les artifices des hommes, que l'expérience lui avait si bien appris à connaître, il fit cette belle réponse : *Moriamur in simplicitate nostrâ :* mourons dans notre simplicité. M. de Glaville, auteur du *traité du vrai mérite*, observe à l'occasion de cette célèbre dispute, que le public accusa quelques-uns des adversaires de Fénélon, d'avoir manqué de charité dans la conduite qu'ils tinrent, et que si Fénélon erra dans la théorie, ce fut un excès de charité qui l'emporta trop loin.

Au reste, l'archevêque de Cambrai profita de cette dispute pour se confirmer dans la pratique de la simplicité, de l'humilité, du détachement des choses de ce monde. On fut surpris du degré de perfection où il porta ces vertus.

Nous ne parlerons point ici de la distinction des motifs de notre amour pour Dieu dans la pratique; ces sortes de questions ne produisent aucun fruit, et peuvent devenir dangereuses. Ce qui doit nous intéresser, c'est de mourir de plus en plus à nous-mêmes, de purifier nos cœurs, d'appliquer notre entendement à la contemplation des perfections divines et des mystères de la foi, de consacrer nos affections au saint amour, et d'en produire les différents actes. En blâmant les extravagances des faux mystiques, nous ne devons point craindre les excès dans la pratique de l'amour divin. Cet amour ne saurait aller trop loin, puisque, suivant saint Bernard, la mesure de notre amour pour Dieu, c'est de l'aimer sans mesure. Les transports de *pur* amour ne nous égareront point, tant que nous serons conduits par l'obéissance et l'humilité. Dans les disputes qui s'élèvent sur ces matières, il faut prendre garde de perdre la charité, de se laisser aller à l'envie et à l'orgueil, de s'écarter des règles de la modération. Il n'est malheureusement que trop ordinaire de voir les plus beaux génies s'embarrasser dans des subtilités, aux dépens de la vertu, quelquefois du bon sens et de la raison même.

On peut voir, sur le quiétisme, les ouvrages que Bossuet a composés sur cette matière, et principalement ses *mystici in tuto*, où cet auteur est plus exact sur cette matière que dans quelques-uns de ses autres écrits. Voyez aussi les *Mémoires historiques et dogmatiques du père d'Avrigny*, t. III et IV; D. Toussaints du Plessis, *Hist. de l'église de Meaux*, t. I p. 485; et les différentes vies de Fénélon (*).

(*) Voyez surtout les vies de Fénélon et de Bossuet, par le cardinal de Bausset.

zèle. Enflés d'orgueil à cause de leur savoir et des applaudissements qu'ils s'attiraient par leurs sermons, ils avaient sécoué le joug de la règle, et ne remplissaient plus leurs devoirs. Jean de la Croix, étant provincial d'Audalousie, les reprit souvent de ce désordre. Voyant l'inutilité de ses représentations, il usa de son autorité; il leur défendit de prêcher et de sortir de leur couvent. Mais au lieu de se soumettre avec docilité, ils conçurent une haine implacable contre leur supérieur. Ils regardèrent le traitement qu'ils subissaient à juste titre comme l'effet de l'injustice. Ils se plaignirent hautement des entraves qu'on mettait à leur zèle, affectant que Dieu ne bénit les fonctions du saint ministère qu'autant qu'elles sont accompagnées de la défiance de soi-même et d'une humilité profonde. Cette présomption les précipita dans d'autres excès plus criminels encore, et qu'ils tâchaient de pallier sous le nom de vertu.

Un d'entre eux, profitant de la disgrâce actuelle du Saint, publia dans toute la province qu'il avait des raisons suffisantes pour le faire chasser de l'ordre, et il peignait sa conduite sous les couleurs les plus odieuses. Jean de la Croix ne répondit autre chose aux accusations intentées contre lui, sinon qu'il souffrirait avec joie les peines qu'on lui infligerait. On l'abandonna bientôt. Tous craignaient de paraître avoir quelque commerce avec lui, pour ne pas être enveloppés dans la même disgrâce. Il n'avait d'autre consolation que la prière, où il puisait les grâces qui lui faisaient supporter ses souffrances avec patience et même avec joie. La vérité cependant se fit jour, et l'innocence triompha. Le Saint, pendant cette épreuve, reçut du Ciel les faveurs les plus signalées : il comprit, par sa propre expérience, qu'une âme qui sert Dieu est toujours dans la joie, et qu'elle ne cesse de chanter avec une nouvelle ardeur et un nouveau plaisir, de nouveaux cantiques d'amour et de jubilation (1).

Il se livra tout entier dans sa retraite à la pratique des austérités et à l'exercice de la contemplation. Enfin, il tomba malade, et il ne put longtemps cacher son état. Comme il ne trouvait point de secours à Pegnuela, son provincial lui proposa de quitter cette maison, et lui laissa la liberté de se retirer soit à Baëza, soit à Ubéda. Il semblait naturel qu'il choisît le couvent de Baëza, et parce qu'il y aurait été fort commodément, et parce que le prieur était son ami intime. Il préféra cependant celui d'Ubéda qui était pauvre, et que gouvernait un des deux religieux dont nous avons parlé. Ce fut l'amour des souffrances qui détermina son choix. La fatigue du voyage augmenta considérablement l'inflammation qu'il avait à une jambe et qui fut bientôt accompagnée d'ulcères. Il fallut en venir à des opérations douloureuses qu'il supporta sans se plaindre et même sans pousser un soupir. La fièvre d'ailleurs ne lui permettait pas de goûter un moment de repos. Au fort de ses peines, il baisait son crucifix et le pressait sur son cœur. Le prieur, oubliant à son égard tout sentiment d'humanité, le traitait de la manière la plus indigne : il défendait aux autres religieux d'aller le voir. Il changea l'infirmier, parce qu'il le servait avec charité; il le renferma dans une petite cellule, et ne lui parlait que pour l'accabler de reproches outrageants. Il ne lui fournissait que ce qui était absolument nécessaire pour ne pas mourir, et lui refusait les adoucissements qu'on lui envoyait du dehors. Jean de la Croix souffrit ce barbare traitement avec joie. Pour perfectionner son sacrifice, Dieu l'abandonna quelque temps à cet état de désolation intérieure qu'il avait autrefois éprouvé; mais son amour et sa patience n'en devinrent que plus héroïques.

Le provincial, étant venu au couvent d'Ubéda, apprit avec indignation ce qui se passait. Il fit ouvrir la porte de la cellule où était le serviteur de Dieu, en disant qu'un pareil modèle de vertus ne devait pas seulement être connu de ses frères, mais du monde entier. Le prieur d'Ubéda reconnut l'indignité de sa conduite, demanda pardon au Saint, reçut avec docilité ses instructions, et ne cessa de déplorer depuis ses égarements passés.

Quant à Jean de la Croix, nous ne pouvons mieux peindre ce qu'il éprouva dans ses derniers moments, qu'en rapportant ce qu'il dit de la mort d'un Saint (2). « Le parfait amour de Dieu rend la mort agréable, » et y fait trouver les plus grandes douceurs. Ceux » qui aiment ainsi meurent avec de brûlantes ar- » deurs, et quittent ce monde avec un vol impétueux, » par la véhémence du désir qu'ils ont de se réunir » à leur Bien-Aimé. Les fleuves d'amour qui sont » dans leur cœur sont prêts à se déborder pour » entrer dans l'océan d'amour. Ils sont si vastes et » si tranquilles, qu'ils paraissent être alors des mers » calmes. L'âme est inondée d'un torrent de délices, » à l'approche du moment où elle va jouir de la » pleine possession de Dieu. Sur le point d'être af- » franchie de la prison du corps presqu'entièrement » brisé, il lui semble qu'elle contemple déjà la gloire » céleste, et que tout ce qui est en elle se trans- » forme en amour. » Deux heures avant sa mort,

(1) Saint Jean de la Croix, *Vive flamme d'amour*, p. 525.

(2) *Vive flamme d'amour*, p. 506.

notre Saint récita tout haut le psaume *Miserere* avec ses frères. Il se fit lire ensuite une partie du livre du Cantique des Cantiques; et pendant cette lecture, il ressentait les plus vifs transports de joie. A la fin il s'écria : *Gloire à Dieu!* puis, pressant le crucifix sur son cœur, il dit : *Seigneur, je remets mon âme entre vos mains*, et expira tranquillement le 14 décembre 1591, à l'âge de 49 ans, après en avoir passé vingt-huit dans la vie religieuse.

Sainte Thérèse dit, en parlant de lui dans ses lettres et dans ses autres ouvrages, qu'il était un Saint, même avant d'avoir embrassé la réforme; que c'était une des âmes les plus pures de l'Église; que Dieu lui avait communiqué de grands trésors de lumières, et que son entendement fut rempli de la science des Saints.

Dieu le glorifia, après sa mort, par plusieurs miracles, dont un fut opéré en 1705 sur une religieuse de l'Annonciade, à Neuf-Château, en Lorraine. Cette fille était attaquée d'une paralysie. Elle fit à saint Jean de la Croix une neuvaine, à la fin de laquelle elle fut guérie. L'évêque de Toul constata juridiquement la vérité de ce miracle.

Le serviteur de Dieu fut canonisé par Benoît XIII, en 1726, et sa fête fut fixée au 24 novembre dans le bréviaire romain. Son corps se garde à Ségovie.

On trouve dans sa vie, par le père Dosithée de Saint-Alexis, l'histoire de ses révélations et de ses miracles, avec une notice exacte de ses écrits et de sa théologie mystique.

L'esprit du christianisme est l'esprit de la croix. Les chrétiens doivent vivre et mourir sur la croix, ou du moins dans l'esprit de la croix. Jésus-Christ nous a mérité toutes les grâces que nous recevons, en souffrant pour nous, et c'est en souffrant avec lui que nous nous en rendons dignes. Aussi le Sauveur a-t-il déclaré que les afflictions seraient le partage de ses plus fidèles serviteurs, en leur annonçant toutefois qu'il les en dédommagerait au centuple par ses consolations. La Sainte-Vierge, les apôtres et les plus grands Saints ont bu dans cette coupe, à proportion du degré de faveur auquel ils devaient être élevés. L'éminente sainteté est toujours précédée par de rudes épreuves. Citons des exemples plus récents. M. Henri Boudon, archidiacre d'Évreux, qui fit de si grands progrès dans la vie intérieure, comme on le voit par son *règne de Dieu dans une âme* et par ses autres ouvrages, fut calomnié, persécuté par son propre évêque, et chassé avec une telle ignominie, que personne, pour ainsi dire, n'osait plus lui donner l'hospitalité. Il éprouva de plus les angoisses de la désolation intérieure qu'il a décrites d'après sa propre expérience, dans ses *saintes voies de la croix*. N'oublions pas un autre contemplatif du dernier siècle, M. de Bernières-Louvigny, gentilhomme de Normandie et trésorier de France à Caen. Il fut dans la vie spirituelle le maître de M. Boudon et de plusieurs autres ecclésiastiques, qui devinrent célèbres par une rare piété; brûlant de zèle pour la propagation de l'Évangile, il envoya des missionnaires dans les Indes orientales et occidentales, ainsi que dans d'autres régions étrangères. Il parvint, quoique laïque, à la perfection de la vie intérieure; et les moyens qu'il employa pour y parvenir furent une humilité profonde, un entier détachement de la terre, l'exercice continuel de la prière et de la méditation. Mais cette préparation aux grâces sublimes qu'il reçut aurait encore été imparfaite, s'il n'eût passé par le feu des tribulations, et si, par le bon usage qu'il en fit, il n'eût achevé dans son cœur le crucifiement du vieil homme. On peut dire la même chose de tous les Saints; mais ils trouvaient dans la divine charité de quoi se payer avec usure de tout ce qui leur en coûtait. L'amour est à lui-même sa propre récompense; c'est un feu qui est son propre aliment (**).

(**) Il convient de rappeler à cette occasion l'admirable sœur laie, morte, il y a quelques années, à Dülmen. Elle aussi eut à souffrir des maux inexprimables et de nombreuses persécutions, pour pouvoir se montrer digne épouse de Jésus-Christ. Voyez sa vie et ses méditations sur la passion de notre Seigneur, publiées en allemand par le célèbre Clément Brentano, et traduites en français, par M. de Cazalès.

SAINT CHRYSOGONE, MARTYR.

QUATRIÈME SIÈCLE.

L'Église a inséré le nom de saint Chrysogone dans le canon de la messe. Ce saint martyr fut arrêté à Rome et décapité à Aquilée, durant la persécution de Dioclétien. Il est nommé dans l'ancien calendrier de Carthage du cinquième siècle, ainsi que dans tous les martyrologes d'Occident, écrits depuis ce temps-là. Il est fait mention de l'église dont il est titulaire à Rome, dans un concile tenu par le pape Symmaque, et dans des lettres de saint Grégoire-le-Grand. Cette église est un titre de cardinal-prêtre. On y garde le chef de saint Chrysogone dans une belle châsse; mais le corps du Saint est à Venise.

SAINTE FLORE ET SAINTE MARIE,

VIERGES ET MARTYRES EN ESPAGNE.

L'AN 851.

Sous le règne d'Abdéramène II, roi des Sarrasins de Cordoue, en Espagne, Flore, née d'un père mahométan mais d'une mère chrétienne, fut élevée secrètement dans la véritable religion. Son propre frère la cita devant le cadi ou juge de la ville. Ce magistrat la fit battre de verges. On lui frappa aussi la tête de tant de coups, qu'on lui découvrit le crâne en plusieurs endroits. On la mit ensuite entre les mains de son frère, afin qu'il la fît renoncer au christianisme. Elle trouva le moyen de s'échapper et de se retirer auprès d'une sœur à Ossaria. Quelque temps après sa retraite elle revint à Cordoue, où elle alla prier publiquement dans l'église du saint martyr Asciscle. Elle y trouva Marie, sœur du diacre Valabonse, lequel avait reçu depuis peu la couronne du martyre. Ces deux vierges, remplies de zèle pour la foi, convinrent de se présenter elles-mêmes à la cour du cadi. Elles furent renfermées dans un cachot obscur, où l'on ne laissait entrer que des femmes impies et corrompues. Saint Euloge, qui était aussi alors en prison, leur envoya son *exhortation au martyre*. Le cadi leur fit subir un nouvel interrogatoire, et les condamna à perdre la tête; la sentence fut exécutée le 24 novembre 851. Ces deux Saintes sont nommées dans le martyrologe romain.

Voyez saint Euloge, *Memor.*, l. 2, c. 8.

SAINT POURÇAIN, ABBÉ EN AUVERGNE.

VERS L'AN 540.

Saint Portien, vulgairement *saint Pourçain*, passa les premières années de sa jeunesse dans l'esclavage. Ayant depuis obtenu sa liberté, il prit l'habit dans un monastère voisin de la demeure de son maître. Ses éminentes vertus lui en firent donner le gouvernement après la mort de l'abbé. Son amour pour la pénitence éclata dans les austérités extraordinaires qu'il pratiqua. Thierri, roi d'Austrasie, porta le ravage dans l'Auvergne en 520. Saint Pourçain alla le trouver pour lui demander la liberté des prisonniers. Le prince le reçut avec respect et acquiesça à sa demande.

Le serviteur de Dieu mourut fort âgé, vers l'an 540, et sa sainteté fut attestée par divers miracles, au rapport de saint Grégoire de Tours. Son monastère prit son nom, et donna naissance à la ville de Saint-Pourçain, en Auvergne, au diocèse de Clermont. Ce monastère ne subsiste plus depuis longtemps. A la fin du dernier siècle il y avait encore un prieuré, soumis à l'abbaye de Tournus, en Bourgogne.

On gardait une partie des reliques du saint abbé dans l'église de Saint-Martin à Laigle, en Normandie; le reste est dans l'église qui porte le nom du Saint, en Auvergne. Notre Saint est nommé en ce jour dans le martyrologe romain (1).

Voyez saint Grégoire de Tours, *de Vit. Patr.* c. 5; Baillet, etc.

---

† SAINT SARIUS, PRÊTRE.

SEPTIÈME SIÈCLE.

Ce saint prêtre et confesseur ne florissait pas au sixième ni au onzième siècle, mais, selon le sentiment le plus probable, au septième. On l'honore particulièrement à Lambres (2), village près de Douay, où l'on dit qu'il naquit d'une famille riche. Il est encore aujourd'hui le patron du village, et une grande partie de ses reliques y repose. On y célèbre sa fête le vingt-troisième jour de novembre, et en d'autres endroits le 24 du même mois.

Voyez la dissertation de Ghesquière dans les *Acta SS. Belgii selecta*, t. V p. 190-197.

---

25 NOVEMBRE.

SAINTE CATHERINE, VIERGE ET MARTYRE.

Voyez Jos. Assémani, *in Cal. Univ. ad* 24 *Nov.* t. V p. 375.

QUATRIÈME SIÈCLE.

Sainte Catherine, appelée par les Grecs *Æcatherine*, glorifia Jésus-Christ en confessant généreuse-

(1) Jacques Branche, dans ses *Vies des Saints d'Auvergne*, met à ce même jour la fête de saint Protais, reclus ou religieux de Combronde, prieuré dépendant de l'abbaye de Menat, en Auvergne. Il n'est connu que par ce qu'en dit saint Grégoire de Tours dans la vie de saint Pourçain.

Usuard met aussi en ce jour la fête de saint Romain, prêtre de Blaye, au diocèse de Bordeaux, dont parle saint Grégoire de Tours, et dont Sigebert de Gemblours dit un mot dans sa chronique. Il fut disciple de saint Martin de Tours. Sigebert place sa mort en 385. On l'invoquait au sixième siècle contre les tempêtes et les naufrages. Saint Grégoire de Tours assure qu'étant en danger sur la Garonne, il fut sauvé par l'intercession de saint Romain. Voyez Baillet, etc.

(2) *Lambrensis villa.*

ment la foi à Alexandrie, sous Maximin II. On ne peut guère compter sur ce que portent ses actes, parce qu'ils ont été considérablement interpolés ou corrompus. On lit dans le ménologe de l'empereur Basile, qui les a suivis, que sainte Catherine était du sang royal; qu'elle avait de rares connaissances; qu'elle confondit une assemblée de philosophes païens, avec lesquels Maximin l'obligea de disputer; que ces philosophes se convertirent, et que, persistant dans la profession du christianisme, ils furent brûlés tous ensemble. Les actes de la Sainte ajoutent qu'elle fut attachée sur une machine composée de plusieurs roues, garnies de pointes très-aiguës, mais que quand on voulut faire agir les roues, les cordes se brisèrent miraculeusement, en sorte que la Sainte fut délivrée, et qu'on la condamna ensuite à perdre la tête.

Le savant Joseph Assémani pense que ce qu'Eusèbe rapporte d'une vierge, que toutefois il ne nomme pas, convient à sainte Catherine. « Il y avait » à Alexandrie, dit cet historien (1), une femme » chrétienne distinguée par ses richesses et son il» lustre naissance. Elle eut le courage de résister à » la brutalité du tyran Maximin, qui se faisait un » jeu de déshonorer les autres femmes de la ville. » Elle joignait aux avantages dont elle jouissait » dans le monde un savoir peu commun. Mais la » vertu et la chasteté lui parurent préférables à » tout. Quoique le tyran n'eût pu réussir à la sé» duire, il ne voulut point la condamner à mort; il » se contenta de la dépouiller de ses biens et de » l'envoyer en exil. » Maximin fut défait par Licinius en 313, et s'enfuit à Tarse, où il périt misérablement.

Les chrétiens qui gémissaient en Égypte sous le joug cruel des Sarrasins découvrirent le corps de sainte Catherine, vers le huitième siècle. Il fut porté dans le monastère que sainte Hélène avait fait bâtir sur le mont Sinaï, en Arabie, et que l'empereur Justinien avait considérablement augmenté et embelli (*). Falconius, archevêque de San-Severino, parle ainsi de cette translation (2) : « Il est dit que » le corps de la Sainte fut porté par des anges sur » le mont Sinaï; ceci veut dire que les moines de » Sinaï le portèrent dans leur monastère, pour l'en» richir de ce précieux trésor...... On sait qu'on a » souvent désigné l'habit monastique par un habit » angélique, et qu'anciennement les moines étaient » appelés *anges* à cause de la sainteté de leurs fonc» tions toutes célestes. » Depuis ce temps-là, il est plus fréquemment parlé de la fête et des reliques de sainte Catherine. Saint Paul de Latre, anachorète, célébrait la fête de cette Sainte avec une dévotion et une solennité extraordinaires.

Dans le onzième siècle, Siméon, moine de Sinaï, vint à Rouen pour recevoir l'aumône annuelle de Richard, duc de Normandie. Il apporta avec lui une portion des reliques de sainte Catherine, qu'il laissa dans cette ville. On garde encore dans l'église du mont Sinaï la plus grande partie de la dépouille mortelle de la sainte martyre (3).

L'érudition peu commune de sainte Catherine,

(1) *Hist.* l. 8, c. 14.

(*) Voyez la description de l'état de ce monastère dans les voyages de Thomson, t. II, et le *Nouveau Conservateur Belge*, t. V p. 37.

On lit dans un ouvrage d'Ernest-Frédéric-Charles Rosenmüller, intitulé *Das alte und neue Morgenland*, t. I p. 258, une description du mont Sinaï et de son couvent, dont nous donnerons une traduction. « Au milieu de la contrée vaste, » sauvage et montagneuse, entourée par les deux bras du » Golfe Arabique, s'élève, entre le 27e et 28e degré de lati» tude septentrionale, une montagne qui se divise, à une élé» vation assez considérable au-dessus de sa base, en deux » autres montagnes, dont la hauteur dépasse celle de toutes » les montagnes environnantes. La plus haute s'appelle au» jourd'hui *Mont-de-Sainte-Catherine*, mais l'autre porte le » nom de *Sinaï* et d'*Horeb*. Pourquoi cette dernière, au pied » de laquelle se trouve le célèbre couvent de Sainte-Cathe» rine, a-t-elle deux noms? C'est ce qu'on apprend quand » on en a parcouru les détails. Après avoir gravi la plus » grande partie de la montagne et avoir traversé successive» ment deux portes taillées dans le roc, on arrive à une » plaine assez longue, mais étroite, où, parmi quelques au» tres chapelles, se trouve aussi celle d'Élie. Là, la montagne » se divise en deux pointes; l'une au nord, du côté par lequel » on monte en partant du couvent de Sainte-Catherine; » l'autre au midi. La première, qui est la moins élevée, s'ap» pelle le mont Horeb; l'autre, dont on n'atteint le sommet » qu'au bout d'une heure, en partant de la chapelle d'Élie, » s'appelle Sinaï, et par les Arabes *Dschebel Musa*, c'est-à» dire mont de Moïse.

» Quant au couvent de Sainte-Catherine, bâti presque en» tièrement en pierres de taille, et nommé aussi le couvent » du mont Sinaï, il est situé au pied du mont Horeb, vers le » nord-est, dans une vallée profonde, entre deux rochers » appelés Saint-Jean et Saint-Existome, et, à ce qu'on pré» tend, à l'endroit où Moïse aperçut la forêt ardente. Il est » habité par des moines grecs, placés sous un archevêque » qui y a sa résidence. Le monastère est entouré de murs » épais; la porte en est toujours fermée, ou même murée, à » cause des Arabes; de sorte qu'on ne l'ouvre que lorsqu'il » s'agit d'introniser un nouvel archevêque. On y entrait et » on en sort par une fenêtre élevée d'environ trente pieds » au-dessus du sol; on se sert à cet effet d'un panier, attaché » à une poulie. C'est aussi par cette voie que l'on descend » du grain, de la farine et du pain pour les Arabes, qui vien» nent en demander chaque jour. » — Voyez les *Voyages* de Della Valle. I, 116 sqq.; Pocock, *Beschreibung des Morgenlands*, I, 214; Niebuhr, *Reisebeschreibung*, I, 247 sqq.

(2) *In commentariis ad Capponianas Tabulas Ruthenas*, *Romæ*, 1755, p. 36.

(3) Voyez la description de l'église du monastère du mont Sinaï, dans les voyages de Pocock, t. I p. 140, in-fol.

l'esprit de piété par lequel elle la sanctifia, le bon usage qu'elle fit de ses connaissances, l'ont fait choisir dans les écoles pour la patronne et le modèle des philosophes chrétiens. Après la vertu, le plus beau et le plus précieux ornement de l'esprit humain est la science qui perfectionne toutes les facultés naturelles. On voit des gens se plaindre de l'infidélité de leur mémoire; mais si on a soin d'exercer cette faculté, surtout dans la jeunesse, on la rendra capable de cette mesure de connaissances qui sont au moins nécessaires. Mais les instituteurs doivent s'attacher à ne mettre dans la mémoire des enfants que des choses excellentes, ou qu'il est indispensable de savoir. Comme l'entendement est la lumière de l'âme, il faut l'exercer et l'étendre par l'acquisition des sciences solides et utiles. De toutes nos facultés, le jugement est la plus estimable, celle qui gouverne et dirige les autres. Il est donc nécessaire de le former par des études bien faites, par la réflexion, par l'expérience, ce qui produira la justesse et le goût du vrai. Par ces différents moyens, l'âme contractera l'habitude de se roidir contre la paresse naturelle à l'homme, et deviendra capable d'occupations sérieuses. C'est sans doute la volonté du Créateur, que tous ses ouvrages acquièrent le degré de perfection dont ils sont susceptibles; et si cette perfection dépend de notre travail et de notre industrie, nous ne pourrions les refuser sans crime. Est-il quelque chose qui nous intéresse davantage que notre âme, qui fait la dignité de notre être, et qui est le chef-d'œuvre de ce monde créé? Si l'on veut bien connaître les effets et la nécessité de la culture, qu'on compare les sauvages avec les nations policées. Qu'on laisse un champ en friche, il ne produit que des ronces et des épines; mais qu'on le cultive, il se couvre de fruits. Il en est de même de notre âme. La culture qu'on lui donne doit être cependant appropriée aux conditions, aux états, aux circonstances. Il y a des études qui ne sont que pour certaines personnes; la théologie, par exemple, ne convient en général qu'à ceux qui sont chargés de l'enseignement. Observons toutefois que les femmes, étant destinées à former les premières années des enfants, doivent bien savoir la religion et en connaître toutes les vérités pratiques. Elles peuvent joindre à cette connaissance celle de l'histoire et des ouvrages de littérature, pourvu qu'elles les rapportent à la religion, et qu'elles donnent toujours la première place aux livres et aux exercices de piété (**).

---

† SAINT MOYSE ET SAINT MAXIME,

PRÊTRES, MARTYRS, ET PLUSIEURS AUTRES CONFESSEURS A ROME, SOUS DÈCE.

VERS L'AN 251.

Moyse et Maxime, prêtres de l'Église romaine sous le pontificat de saint Fabien, furent arrêtés pour la foi avec plusieurs autres chrétiens, dont les principaux étaient Nicostrate et Rufin, diacres, Célérin, Urbain, Sidoine, Macaire, surnommé aussi Célérin, Calphurne et Augende. Ils restèrent longtemps en prison, et quelques-uns d'entre eux confessèrent généreusement Jésus-Christ. On voit par leurs lettres à saint Cyprien et par celles que saint Cyprien leur écrivit alors, qu'ils avaient une union intime avec cet illustre évêque. Dans une lettre qu'il adresse à saint Moyse, à saint Maxime et aux autres confesseurs à Rome, il les félicite de leur captivité, il s'étend sur la gloire du martyre, et les loue de la fermeté qu'ils montrent à observer la discipline. « C'est confesser le Seigneur, » dit-il, « c'est mériter le titre de martyr de Jésus-Christ, que de demeurer dans toutes les circonstances inviolablement fidèle à ses promesses. Car vouloir témoigner contre le Seigneur et travailler à détruire les préceptes du Seigneur; vouloir se servir de la grâce que l'on a reçue comme d'une arme contre celui qui l'a donnée, et se révolter en quelque sorte contre lui, c'est confesser Jésus-Christ et renier l'Évangile (1). »

Les confesseurs de Carthage sollicitant avec trop de vivacité la réconciliation des chrétiens qui étaient tombés dans la persécution, ceux de Rome leur représentèrent que leur charité n'était pas assez éclairée, et qu'elle portait une atteinte préjudiciable à la discipline de l'Église. Saint Cyprien les remercia de leur zèle.

Ce Père de l'Église reçut des chrétiens tombés une lettre dans laquelle ils ne rougissaient pas de

(**) Le génie n'est point le partage exclusif des hommes; bien des femmes ne le leur cèdent point sous ce rapport: elles seraient donc capables d'étudier les sciences les plus sublimes. Nous citerons entre autres exemples la célèbre Hélène-Lucrèce Cornaro, Vénitienne, qui réunissait presque tous les genres de connaissances, et qui reçut le grade de docteur en théologie à Padoue, en 1678; mais si elle fut le prodige de son siècle par son savoir, elle ne le fut pas moins par l'austérité de sa vie et son extraordinaire piété. Du reste, l'Histoire ecclésiastique nous fait connaître une foule de femmes versées dans les sciences et saintes en même temps. Ce serait sans doute une louable entreprise, si un homme instruit se chargeait de réunir ces illustrations scientifiques dans une espèce de galerie historique. — (1) *Epist.* XXV.

déclarer, au nom de l'Église, qu'ils insistaient sur leur réconciliation. Le saint évêque leur fit une réponse pleine de dignité. « Notre Seigneur, » dit-il, « dont nous devons suivre les préceptes et les avis, » en déterminant la dignité de l'évêque et la con- » stitution de son Église, s'exprime en ces termes : » *Et moi aussi je vous dis que vous êtes Pierre, et* » *que sur cette pierre je bâtirai mon Église; et les* » *portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.* » *Et je vous donnerai les clefs du royaume des cieux;* » *et tout ce que vous lierez sur la terre sera aussi lié* » *dans les cieux; et tout ce que vous délierez sur la* » *terre sera aussi délié dans les cieux* (2). Depuis » cette époque, l'Église a toujours reposé sur ses » évêques et a été dirigée par eux. Et cela étant » fondé sur la parole divine, je suis surpris de l'au- » dace de quelques-uns d'entre vous (savoir les » chrétiens tombés), qui m'écrivent au nom de » l'Église, tandis que l'Église se compose de l'évê- » que, du clergé et des fidèles. Que la miséricorde » et la toute-puissance de Dieu ne permettent pas » qu'un petit nombre de chrétiens tombés soit ap- » pelé l'Église, tandis qu'il est écrit : *Dieu n'est pas* » *un Dieu des morts, mais des vivants* (3). Nous sou- » haitons que tous redeviennent vivants, et nous » appelons leur réhabilitation de nos prières et de » nos soupirs. Mais si quelques hommes tombés » prétendent être l'Église, si l'Église est chez eux » et en eux, que nous reste-t-il à faire que de les » implorer de daigner nous recevoir dans leur com- » munion? » Il les exhorte ensuite à l'humilité, à la paix et à la modestie, et, en mémoire de leurs transgressions, à ne plus écrire au nom de l'Église, convaincus que c'est à l'Église qu'ils écrivent. Il leur raconte que quelques autres chrétiens tombés lui avaient écrit récemment, mais avec humilité, avec douceur et dans la crainte du Seigneur; que ces hommes avaient auparavant accompli de grandes choses dans l'Église, et qu'ils ne s'en étaient jamais vantés devant Dieu, parce qu'ils s'étaient rappelés ces paroles qu'il avait prononcées : *Lorsque vous aurez accompli tout ce qui vous est commandé, vous direz : Nous sommes des serviteurs inutiles; nous n'avons fait que ce que nous étions obligés de faire* (4); que ces mêmes chrétiens, quoique munis de billets des martyrs, lui avaient cependant écrit qu'ils reconnaissaient profondément leur transgression, qu'ils en éprouvaient un repentir véritable, qu'ils accompliraient leur pénitence, qu'ils n'insisteraient pas avec audace et impatience sur la réconciliation, mais qu'ils attendraient son retour. « Dieu m'est té- » moin, ajoute-t-il, combien ces sentiments me font » éprouver de joie, Dieu qui daigne montrer dans » l'humilité de ces hommes ce que de semblables » serviteurs peuvent obtenir de sa grâce. Je fais des » vœux, mes très-chers frères, pour que votre santé » soit toujours bonne, et qu'après cette correction » que vous inflige le Seigneur, vous viviez en paix » et en repos. Adieu (5). »

Cependant il reçut une lettre des prêtres Moyse et Maxime, des diacres Nicostrate et Rufin, et des autres martyrs de Rome qui languissaient avec eux dans les cachots. Ils y protestent avec chaleur de leur admiration, de leur estime et de leur amour, tant à cause de toute sa conduite en général, que par l'inébranlable fermeté avec laquelle il avait arrêté les impatientes sollicitations des chrétiens tombés, et s'était opposé à la présomption de quelques prêtres, qui, de leur autorité privée, les avaient reçus dans la communion de l'Église (6).

Saint Cyprien reçut aussi, peu de temps après, du clergé romain deux lettres pleines de douceur fraternelle et de dignité apostolique. Dans une lettre subséquente adressée au saint prélat, on lit entre autres : « Qu'il soit loin de l'Église romaine » de perdre ses droits par une lâche indulgence, et » de détruire la dignité de la foi en brisant les liens » de la sévérité. » Après avoir justifié par la force des circonstances la rigueur dont il usait dans ce moment, il ajoute : « Ranimons-nous, veillons sur » nous, armons-nous réciproquement par la prière! » prions pour ceux qui sont tombés, afin qu'ils se » relèvent; pour ceux qui sont debout, afin qu'ils » ne se laissent pas entraîner à tomber! Prions » pour que les tombés, apercevant l'énormité de » leur transgression, acquièrent la conviction qu'il » ne leur convient pas de solliciter un remède pré- » cipité. Qu'ils frappent à la porte, mais qu'ils ne la » forcent pas! Heureux s'ils savent donner de la » modestie à leur prière, de la pudeur à leurs sol- » licitations; s'ils savent pratiquer une humilité » nécessaire et une patience active! Si le Seigneur » est miséricordieux, en revanche il est sévère. Il » est écrit : *Je vous ai remis tout ce que vous me* » *deviez, parce que vous m'en avez prié* (7); mais il » est écrit aussi : *Quiconque me renoncera devant* » *les hommes, je le renoncerai aussi moi-même de-* » *vant mon Père, qui est dans les cieux, et devant*

(2) *Matth.* XVI, 18, 19.
(3) *Matth.* XXII, 32.
(4) *Luc.* XVII, 10.
(5) *Epist.* XXVII. Stolberg, *Geschichte der rel. Jesu.* IX 87 et 88.
(6) *Epist.* XXVI. — (7) *Matth.* XVIII, 32.

» *ses saints anges* (8). Dieu a fait le ciel, mais il a » fait aussi l'enfer (9). »

Enfin la liberté fut rendue à nos saints confesseurs. Mais quelques-uns eurent le malheur de se laisser séduire par les discours artificieux de Novat, le principal auteur du schisme formé par Novatien contre le saint pape Corneille. Maxime, Nicostrate, Urbain, Sidoine et Macaire devinrent schismatiques. Moyse, qui resta constamment attaché à l'unité, fut arrêté de nouveau, et souffrit le martyre vers l'an 251. Il est nommé le 25 novembre dans le martyrologe romain.

Les confesseurs tombés dans le schisme ouvrirent enfin les yeux, d'après les lettres qu'ils reçurent de saint Denys d'Alexandrie et de saint Cyprien : le dernier leur adressa son livre de *l'Unité de l'Église*, pour achever de les éclairer. Ils reconnurent leur faute, et obtinrent le pardon qu'ils sollicitaient, avec l'abolition de tout le passé. Le pape Corneille convoqua son clergé, ainsi que cinq évêques présents à Rome, et l'on délibéra dans un concile sur leur demande en réadmission. On introduisit ensuite les confesseurs, qui étaient le prêtre Maxime, Urbain, Sidoine et Macaire, avec plusieurs autres qui s'étaient joints à eux ; ils abjurèrent solennellement leur erreur, et demandèrent humblement leur pardon et l'oubli du passé.

Corneille fit part au peuple du retour des confesseurs, et aussitôt on vit accourir un grand nombre de frères, en présence desquels les premiers s'exprimèrent en ces termes : « Nous savons que Corneille a été élu par Dieu et par Jésus-Christ » évêque de la sainte Église catholique. Nous » avons été égarés par des paroles captieuses et » perfides. Quoique nous parussions être en communion avec un homme séparé de l'Église et répandant l'erreur, notre cœur ne cessa jamais » d'appartenir sincèrement à l'Église. Car nous ne » l'ignorons pas : il n'y a qu'un Dieu, qu'un Rédempteur, que nous avons confessé, et qu'un » Esprit-Saint, et qu'il ne peut y avoir qu'un évêque dans l'Église catholique. »

Tous les assistants furent touchés jusqu'aux larmes ; ils rendirent grâces à Dieu et embrassèrent les confesseurs, comme s'ils n'eussent fait que sortir de leur prison dans ce moment là. Maxime reprit par ordre du pape sa place parmi les prêtres, et la réception de tous les autres fut accompagnée des cris d'allégresse de tous les chrétiens (10).

Le pape saint Corneille rapporte lui-même tout ceci dans une lettre qu'il chargea l'acolyte Nicéphore de porter à Carthage à saint Cyprien et à l'Église d'Afrique, pour leur apprendre cet heureux événement (11).

Les quatre confesseurs que nous avons nommés plus haut annoncèrent de leur côté à saint Cyprien, qu'ils étaient rentrés dans la communion de Corneille et de tout le clergé romain (12).

Le saint prélat exprime la joie que lui fit éprouver cette nouvelle dans une lettre adressée au pape Corneille, et dans une autre lettre très-affectueuse aux confesseurs. On y lit entre autres : « Lors même » qu'il semble y avoir de l'ivraie dans l'Église, il ne » faut pas que notre foi ni notre charité en soient » affectées au point de s'ébranler. Faisons nos efforts pour devenir du froment pur. L'Apôtre dit : » Dans une grande maison il n'y a pas seulement » des vases d'or et d'argent, mais aussi de bois et » d'argile ; les uns servent à un usage honorable, » les autres à une fin honteuse. Appliquons tous » nos soins, mes très-chers frères, à devenir des » vases d'or ou d'argent ! Il n'appartient de casser » les vases de terre qu'au maître qui a reçu une » verge de fer. Que nul n'ose ce qui ne fut donné » qu'au Fils par le Père, ni ne s'imagine pouvoir » s'emparer du van dans l'aire pour purifier le » grain, ou séparer selon les lumières de son intelligence humaine l'ivraie du froment. Cet orgueilleux entêtement et cette criminelle audace n'appartiennent qu'à un zèle insensé. C'est pourquoi, » portant nos regards sur les voies du Seigneur, et » considérant la clémence et la miséricorde de » Dieu, nous aussi, après avoir tout mûrement pesé, » nous avons observé entre nous la mesure qui » convient (13). » Leur conversion fut un grand sujet de joie pour saint Cyprien et le saint pape Corneille. On croit que Maxime remporta la couronne du martyre, et que c'est de lui que parle le martyrologe romain sous le 19 novembre. Quant à Urbain, Sidoine et Macaire, on ne sait ce qu'ils devinrent après leur réunion à l'Église.

Voyez leurs lettres, avec celles de saint Cyprien et de saint Corneille, *in Op. S. Cypr.*, et Tillemont, t. III et IV de ses mémoires pour l'histoire ecclésiastique ; Stolberg, *Gesch. der Rel. Jesus* IX, 86 sqq.

---

(8) *Matth.* X, 33 ; *Marc.* VIII, 38, et IX. *Luc.* 26.
(9) *Epist.* XXXI ; Stolberg, *loc. cit.* 90 et 91.
(10) Stolberg, *loc. cit.* 115 et 116.
(11) *Epist.* Cornelii ad Cyprian. XLVI.
(12) *Epist.* L.
(13) Stolberg, *loc. cit.* 117 et 118.

† SAINT FINTAN,

RELIGIEUX DE L'ORDRE DE SAINT-BENOÎT, ET ERMITE.

L'AN 878.

Ce Saint, de même que deux autres du même nom (1), était Irlandais de naissance, de la province de Leinster. Né d'une famille noble en 800 (2), il passa ses premières années dans l'innocence, sous les yeux de ses pieux parents. Quand il eut atteint l'âge de l'adolescence, et qu'il se fut fortifié dans la foi et préparé à supporter les maux de la vie, des malheurs de divers genres ne tardèrent pas à l'atteindre. Il avait une sœur du même âge et aussi pieuse que lui; elle tomba dans la captivité des Normands, qui ravagèrent si souvent l'Angleterre et l'Irlande. Les parents affligés excitèrent par leurs larmes le généreux jeune homme à entreprendre quelque action héroïque : Fintan partit accompagné d'un interprète, pénétra, avec une rançon considérable, dans les hordes sauvages des ennemis, qui l'arrêtèrent et le transportèrent chargé de fers dans le vaisseau le plus proche, où il passa misérablement un jour et une nuit, sans recevoir aucune nourriture. Dieu cependant toucha le cœur de ses ennemis, qui renvoyèrent le jeune homme avec sa sœur.

Peu de temps après, les Normands firent de nouvelles incursions en Irlande, et notre Saint n'échappa à la mort que par une faveur particulière de la Providence. La main de Dieu le sauva pareillement dans un combat qui se livra entre deux princes irlandais, et où Fintan fut obligé de prendre les armes pour son souverain. Ce fut grâces aux sentiments pacifiques dont il était animé et à sa prudence, que les deux partis ennemis se réconcilièrent et que la tranquillité fut rétablie. Mais comme il avait joué dans cette circonstance un rôle si important et si décisif, les ennemis lui gardèrent une rancune implacable, et dressèrent des plans pour se débarrasser de lui. Il fallut recourir, pour accomplir une action aussi noire, à la méchanceté la plus astucieuse. Ils simulèrent l'amitié et l'affection, et sous prétexte de resserrer encore les liens de la concorde, ils l'invitèrent à un festin, et gagnèrent en même temps les pirates normands qui croisaient dans le voisinage, pour qu'ils servissent d'instrument à leur perfidie. Au jour fixé pour la réunion et au signal donné, les brigands se précipitèrent soudain dans la salle du repas, se saisirent de leur innocente victime et l'entraînèrent chargée de chaînes vers le rivage de la mer. Le noble jeune homme fut exposé en vente sur le marché public, et en peu d'heures il passa par les mains de quatre maîtres, jusqu'à ce qu'il demeurât dans la possession d'un barbare, qui le garda parce qu'il était sur le point de mettre à la voile. En route il s'éleva entre deux bâtiments une dispute, dans laquelle Fintan sauva son maître, lequel, pour le récompenser, l'affranchit de ses fers et lui fit espérer un meilleur avenir.

Un jour ces marins jetèrent l'ancre près d'une île, et Fintan obtint la permission d'aller l'examiner. Soupirant ardemment après sa liberté, il se cacha dans une caverne, où il se crut à l'abri de toutes les recherches que l'on pourrait faire. Il erra pendant trois jours de tout côté pour chercher une issue; mais se voyant enfermé par les flots de la mer de toutes parts, on dit qu'il les traversa à la nage et qu'il atteignit les côtes de l'Écosse. Il chercha un asile pendant plusieurs jours; le troisième il aperçut quelques hommes, qui le conduisirent dans la ville voisine, auprès de l'évêque, qui avait autrefois fait ses études en Irlande (3). Il demeura deux ans dans ce pays, et y fit plusieurs voyages et pèlerinages.

Dans la petite île où il avait abordé, Fintan avait fait le vœux de visiter les tombeaux des Apôtres. Avec les sentiments d'une reconnaissance filiale il prit congé de son bienfaiteur et s'embarqua dans un vaisseau qui faisait voile pour les Gaules. Débarqué dans ce pays, il se rendit à Tours, au tombeau de saint Martin, et de là il traversa une partie de la France et de l'Allemagne, la Lombardie et l'Italie, et arriva enfin, après bien des fatigues, au terme de ses désirs.

Ses dévotions finies, il revint par les Alpes rhétiennes, et arriva au couvent de Pfeffers en Suisse, où il s'arrêta pendant quelque temps. De là la Providence le conduisit au château du comte de Wolfen, que l'on regarde comme le troisième fondateur de l'abbaye de Bénédictins de Rheinau, près de Schaffhouse. Mais on ne peut pas dire où il tenait alors sa résidence. Wolfen, touché des vertus du pèlerin, le garda quatre ans auprès de sa personne, après quoi il le fit entrer en 851, qui était la cinquante-unième année de l'âge du Saint, dans le couvent de Rheinau.

Chaque jour voyait s'accroître la réputation de saint Fintan. Il passa les cinq premières années au milieu de ses frères, et il offrit à toute la commu-

(1) Voyez leurs notices sous le 17 février et le 21 octobre.

(2) L'exactitude de cette date résulte d'anciennes inscriptions, d'après lesquelles ce fut à l'âge de 51 ans que le Saint prit l'habit au monastère de Rheinau, en Suisse.

(3) Le nom de ce prélat et celui de la ville dont il s'agit sont également inconnus.

nauté un modèle d'obéissance, d'humilité et de pureté. La discipline était alors quelque peu affaiblie à Rheinau, mais la présence du Saint suffit pour tout ranimer. Ses frères s'efforcèrent de marcher sur ses pas et de le suivre au moins de loin. Sévère à l'excès envers lui-même, Fintan était compâtissant et charitable envers son prochain. La première année, avec la permission de son abbé, il donna le quart de son pain aux malheureux; la seconde année la moitié, et la troisième les trois quarts, de sorte qu'après cela il ne gardait plus que le quart pour lui-même. Il se mortifiait encore par d'autres actes de pénitence. Quand les frères allaient coucher, il ne restait au lit que jusqu'à ce qu'ils fussent tous endormis; alors il se rendait à l'église et passait le reste de la nuit devant l'autel. Il avait une dévotion particulière pour la Sainte-Vierge, qui était la patronne de l'abbaye de Rheinau; c'est pourquoi tous les titres, tous les actes et toutes les donations appartenant au chapitre portaient cette devise : *Au Dieu tout-puissant, en l'honneur de la sainte Vierge Marie*, et que la maison elle-même se nommait *le couvent de la sainte Vierge Marie de Rheinau*.

La biographie de saint Fintan rapporte qu'une nuit, tandis qu'il se livrait à ses prières accoutumées, l'ennemi des hommes lui apparut sous une forme épouvantable, menaçant de dévorer le serviteur de Dieu; mais que celui-ci le mit en fuite en faisant le signe de la croix, et passa ensuite toute la nuit, les bras étendus, en oraison et en actions de grâces (4). Les veilles et la prière étaient en général les traits saillants de la conduite de notre Saint. Ces vertus lui valurent aussi des faveurs extraordinaires, particulièrement des apparitions célestes et des ravissements extatiques.

En 853 et 854, Wolfen alla visiter ses terres dans la Lombardie, et fit de là un voyage à Rome pour placer sous la protection du Saint-Siége et des Apôtres le monastère nouvellement rétabli de Rheinau. Le pape Léon IV lui donna beaucoup de reliques, entre autres la tête et l'os du bras du saint martyr Blaise, évêque de Sébaste, en Arménie. Chargé de ce trésor, il revint en Suisse en 855, pour en enrichir Rheinau. La nuit qui précéda l'arrivée de ces reliques, Fintan était plongé à l'église dans une fervente prière. Alors, à ce qui est écrit, le saint évêque lui apparut dans une vision, et l'âme du serviteur de Dieu fut inondée d'un ravissement céleste. Après cet événement, il plaça beaucoup de confiance dans la protection de ce Saint, et reçut par son intercession plusieurs grâces du Seigneur.

Ses progrès dans la vie spirituelle étaient déjà si grands, qu'il ne tenait plus à la terre que par le corps, et que son plus ardent désir était de s'unir entièrement à Dieu. C'est ce qui lui inspira l'idée de s'enfermer dans une cellule, et il en demanda la permission à son abbé. Celui-ci se rendit à ses désirs et lui fit bâtir une cellule, sur la gauche du couvent, vers le nord (5). Fintan entra dans cette nouvelle habitation vers la fin d'août de l'année 856, pour y terminer sa carrière terrestre dans la plus sévère pénitence. Sa cellule avait deux fenêtres, donnant l'une du côté de l'église et l'autre au nord sur le Rhin. C'est par cette dernière qu'il recevait sa nourriture et la distribuait aux pauvres. Il pratiquait en même temps les œuvres spirituelles de la miséricorde; sa cellule était le refuge de tous les affligés; il versait de cordiales exhortations, des consolations paternelles dans tous les cœurs, et le baume vraiment céleste de ses paroles guérissait toutes les blessures.

Il passa de la sorte encore vingt-deux ans, partagé entre le jeûne, la veille, la prière et la bienfaisance. Le Seigneur permit néanmoins, que même dans sa cellule solitaire il fût visité par de cruelles épreuves, afin que, purifié par le feu des tribulations, il pût un jour se présenter d'autant plus digne aux yeux de Celui devant lequel les anges eux-mêmes sont imparfaits.

Lorsque la cellule appelée *An-der-Alb*, située dans la Forêt-Noire, eût été donnée et incorporée à l'abbaye de Rheinau par un noble chevalier appelé Siegmar, l'abbé de Rheinau y envoya de temps en temps quelques-uns de ses religieux, pour y faire le service divin et répandre dans les environs l'esprit de piété (6). Quelque temps après, il s'agit d'y transférer les reliques de saint Blaise, et ce fut notre ermite que l'on chargea de cette translation. Cette cellule fut le berceau de la célèbre abbaye princière de Saint-Blaise de la Forêt-Noire, qui a formé, sur-

(4) Accidit ut quadam nocte, consuetudinariis incumbens orationibus, dæmonem in similitudinem hominis cujusdam miræ magnitudinis, ore aperto, linguaque emissa, manibus expansis, oculis minacibus videret, et cum in eum impetum facere vellet, facto signo crucis evanuit.

(5) Cette cellule, située en dehors de l'église, y était cependant adossée de manière qu'il pouvait entendre et comprendre tout le service divin. Aujourd'hui on voit presque à la même place l'autel de saint Fintan, dans l'intérieur de la nouvelle église; car elle fut agrandie de moitié lorsqu'on la renouvela, pour pouvoir y renfermer la cellule du saint ermite.

(6) Les cellules semblables à celle *An-der-Alb* portaient le nom de *Congregatio minor*, selon l'expression de saint Benoît, dans la règle de son ordre; ou celui de prieuré, comme on les appela plus tard; elles renfermaient au moins six religieux, vivant en communauté et observant la règle.

tout dans ces derniers temps, un grand nombre de savants (1).

Après s'être acquitté de sa mission, saint Fintan se renferma de nouveau dans sa cellule, pour se préparer à l'éternité. Épuisé par les nombreuses mortifications auxquelles il se livrait, et déjà dé-

(1) Nous devons une mention honorable sous ce rapport à l'abbé Gerbert, aussi distingué par sa piété que généralement estimé pour ses connaissances étendues. Nous saisirons cette occasion pour donner une notice de ses ouvrages.

Martin Gerbert, né à Horb dans la Forêt-Noire en 1720, entra dans l'ordre de Saint-Benoît, où il se distingua par son vaste savoir et ses vertus. Devenu prince-abbé du célèbre monastère de Saint-Blaise, il ne relâcha rien de son application à l'étude, en même temps qu'il consacra une vie laborieuse et édifiante au bien de sa maison et de ses sujets. Ses nombreux ouvrages prouvent des connaissances rares et variées. Nous allons en donner la nomenclature, selon l'ordre dans lequel ils furent composés (celle de Feller, *Dict. hist.* art. GERBERT, est fort incomplète), en y ajoutant quelques remarques bibliographiques :

1° *Apparatus ad eruditionem theologicam*, Fribourg 1754. La seconde édition, revue et augmentée, parut en 1764, in-8°, sortant des presses établies au monastère de Saint-Blaise. L'auteur y expose en quinze chapitres quelles sont les sciences que le théologien doit posséder, s'il veut répondre à sa vocation. En parlant de l'étude des antiquités ecclésiastiques, études si négligées dans beaucoup de pays, il dit entre autres, chap. VIII : « Si a me (quemadmodum a maximo » illo rhetore Demosthene quæsitum legimus) repetitis vicibus quis sciscitetur, quid præstantissimum summeque necessarium (theologo) existimem, quod ille de actione in » oratoria, ego de historiæ et antiquitatis ecclesiasticæ in » theologia usu sim in responsis daturus. Quæso, qua delectatione ac voluptate perfundi oportet animum, dum » cognoscit ac perquirit ecclesiæ christianæ natales et incunabula, progressus et incrementa, fidei propagationes, ecclesiarum fundationes, episcopalium sedium, metropoleon » institutiones, jura et successiones harumce hierarchiarum; regimen denique ac ordinem ecclesiasticum, certamina et palmas confessorum, pietatem et sanctimoniam » reliquorum christianorum, rigorem pœnitentium, fervorem et evangelicarum virtutum studium omnium, præsertim pastorum curam, labores et sollicitudinem in republica » ecclesiastica adornanda, causis ac negotiis tractandis, apud » religiosum cleri conventum aut synodales patrum concessus; ubi fides constituta, mores christiani formati, ritus, » disciplina ac divina officia ordinata conspiciuntur. Quis » non demiretur divinæ circà ecclesiam suam providentiæ » opera? Dum ea enascens et e tot difficultatum fluctibus » eluctans conspicitur, totum mundum occupare, suoque » splendore collustrare, hinc emicante fidelium pietate, illinc » corruscantibus in doctoribus pastoribusque morum, doctrinæ, eruditionis radiis, quibus ecclesiam illuminârunt : » fulgore in æternis relictis ingenii monumentis, etiamnum » oculos perstringente. Undenam theologus nisi his ex fontibus doctrinam suam haurire debet? »

A propos de l'étude des Pères, il dit : « Voilà les sources » avec lesquelles le théologien doit arroser ses prairies, où il » doit aller puiser l'esprit des saintes Écritures, les preuves » et les explications des dogmes, les trésors religieux, le savoir varié et la véritable science chrétienne, dont leur esprit » doit s'armer et se recréer. Puisque la foi chrétienne n'est » fondée ni sur des inventions nouvelles ni sur les conceptions qu'enfante l'esprit humain, mais nous a été transmise » depuis Jésus-Christ et les apôtres par le canal non interrompu de la tradition, ce n'est aussi que par ce canal que » nous pouvons nous assurer de la pureté constante de ces » dogmes; car ce sont les Pères qui, appliqués nuit et jour » à l'investigation des saintes Écritures et de la loi de Dieu, » nous ont conservé et légué les vrais fondements de la parole de Dieu. »

2° Martini Gerberti et Remigii Kleesati *XXIV offertoria solemnia in festis Domini, B. Virginis et Sanctorum.* Opus I. Augsb. 1747, in-fol.

3° *Theologia vetus et nova circà realem præsentiam Christi in Eucharistia*, Fribourg 1755. Cette doctrine y est prouvée historiquement avec beaucoup d'érudition.

4° *Principia theologiæ exegeticæ; præmittuntur prolegomena theologiæ universæ.* Saint-Blaise 1757. On y trouve un guide sûr pour l'interprétation des saintes Écritures, et l'auteur nous avertit d'être en garde contre la profane exégèse moderne.

5° *Praxis regulæ S. P. Benedicti, ex gallico in latinum versa.* Saint-Blaise 1757, 2e édition, Augsb. 1772, in-8°.

6° *Principia theologiæ dogmaticæ juxta seriem temporum et traditionis ecclesiasticæ digesta*, Augsbourg et Fribourg 1758.

7° *Principia theologiæ symblicæ*, Augsbourg et Fribourg 1758, in 8°. C'est un récit et une interprétation théologico-historique du symbole des apôtres.

8° *Principia theologiæ mysticæ ad renovationem interiorem et sanctificationem christiani hominis.* Augsbourg et Fribourg 1758. Cet ouvrage traite de sujets fort importants. On lit surtout avec beaucoup de plaisir la troisième et dernière section, où il est question des différentes conditions de la société chrétienne.

9° *Principia theologiæ moralis juxta principia et legem evangelicam.* Ibid. même année.

10° *Principia theologiæ canonicæ quoad exteriorem ecclesiæ formam et gubernationem.* Saint-Blaise 1758 in-8°. Les purs principes du droit canon sont développés dans cet ouvrage; aussi tout jeune théologien pourra-t-il s'en servir avec fruit.

11° *Principia theologiæ sacramentalis*, in-8°, Augsbourg et Fribourg 1759.

12° *Principia theologiæ liturgicæ quoad divinum officium, Dei cultum et sanctorum.* Augsbourg et Fribourg 1759.

13° *Dissert. de recto et perverso usu theologiæ scholasticæ*, 1759.

14° *Dissertatio de ratione exercitiorum scholasticorum, præcipue disputationum, cum inter catholicos, tum inter hæreticos, in rebus fidei*, 1759.

15° *Demonstratio veræ religionis veræque ecclesiæ*, 1760.

16° *De legitima ecclesiæ potestate circa sacra et profana*, 1761.

17° *De communione potestatis ecclesiæ inter summos ecclesiæ principes pontificem et episcopos*, Saint-Blaise 1761.

18° *De radiis divinitatis in operibus naturæ, providentiæ et gratiæ*, Saint-Blaise, 1762, 3 vol. in-8°.

19° *De eo quod est juris ecclesiastici et divini in sacramentis, præsertim confirmationis.* On peut considérer comme supplément de cet ouvrage : *De selectu theologico circà effectus sacramentorum*, Saint-Blaise 1761.

20° *Iter alemannicum; accedit italicum et gallicum*, 1765.

gagé en quelque sorte des liens du corps, il attendit avec calme l'heure où il devait paraître devant le tribunal de Dieu. Il mourut à l'âge de soixante-dix-huit ans, le 15 novembre 878. Avant comme après sa mort il se fit beaucoup de miracles par son intercession. Son corps fut enterré dans l'église abbatiale de Rheinau, où ses reliques se conservent encore aujourd'hui avec vénération (s).

Immédiatement après sa mort, Fintan fut honoré comme Saint. Lorsqu'en 925 le monastère fut réduit en cendres, par suite des ravages des Hongrois, ce culte fut interrompu pendant quelque

21° *De festorum dierum numero minuendo, celebritate ampliando*, Saint-Blaise 1765.

22° *De peccato in Spiritum sanctum in hac et altera vita irremissibili* 1766. C'est une explication ex professo du texte connu de saint Matthieu, XII, 31 etc. L'auteur y a ajouté une paraphrase de l'épître de saint Paul aux Hébreux.

23° *Codex epistolaris Rudolphi I, Rom. regis, locupletior ex M. S. biblioth. Cæsar. Vindobon. editus ac illustratus. Præmittuntur fasti Rudolphini etc.* Saint-Blaise 1772, in-fol., superbe édition.

24° *De veteri liturgia alemannica*, 2 vol. in-4°, Saint-Blaise 1776.

25° *De cantu et musica sacra a prima ecclesiæ ætate usque ad præsens tempus*, 2 vol. in-4°, Saint-Blaise 1776. Ce livre passe pour un chef-d'œuvre aux yeux de tous les connaisseurs.

26° *Dæmonurgia*, Saint-Blaise et Ulm 1776, in-4°.

27° *Monumenta veteris liturgiæ Alemannicæ, ex antiquis M. S. codicibus etc.*, Saint-Blaise et Ulm 1777 et 1779.

28° *Feierliche Übersetzüng der Kaizerlichen, Koniglichen auch herzochlich osterreichischen hochsten Leichen, aus ihren Grabstatten Basel und Konigsfelden in der Schweiz, nach dem fürstlichen Stifte S. Blasien auf dem Schwarzwalde, den 14 Wintermonat* 1770. Saint-Blaise 1771, in-fol. — Le même ouvrage en latin, Lindau 1772, in-4°. — Nouvelle édition sous le titre de *Crypta San-Blasiana nova principum Austriacorum etc.* Saint-Blaise 1758, in-4°.

29° *Scriptores ecclesiastici de musica sacra potissimum ex variis Italiæ, Galliæ et Germaniæ codicibus manuscriptis collecti et nunc primum publica luce donati*, 3 vol. in 4°, Saint-Blaise 1784. Feller a omis cet important ouvrage.

30° *De Rudolpho Suevico, Comite de Rhinfelden, duce, rege, deque ejus illustri familia etc.* Saint-Blaise 1785, in-4°.

31° *Solitudo sacra, seu exercitia spiritualia octo vel decem dierum ex doctrina etc.* Augsbourg 1787, in-8°.

32° *Jansenisticarum controversiarum ex doctrina S. Augustini retractatio*, Saint-Blaise 1791, in-8°.

33° *Nabuchodonosor somnians regna et regnorum ruinas a theocratia exorbitantium. Prodromus ecclesiæ militantis*, Saint-Blaise 1791, in-8°.

34° *Ecclesia militans regnum Christi in terris in suis fatis repræsentata*, 2 vol. in-8°, Saint-Blaise 1789. L'auteur en fit un extrait italien, qu'il traduisit en allemand sous le titre de *Abwechselndes Glück und Unglück der Kirche Jesu durch alle Jarhrhunderte etc.* Augsb. 1792, in-4°.

35° *Observationes in sæculum christianum III et IV*, Saint-Blaise 1793, in-8°.

36° *De periclitante hodiernæ ecclesiæ statu, præsertim in Gallia* 1793, in-8°.

37° *Historia Nigræ sylvæ*, 3 vol. in-4°, très-estimée.

OUVRAGES POSTHUMES.

1° *De Sublimi in evangelio Christi juxta divinam verbi incarnati œconomiam*, 3 vol. Saint-Blaise 1793.

2° Troisième édition, corrigée, de la *Numotheca principum, quæ est pars 1 et 2 tom. II Monumentorum Domus Austriacæ*, du P. Marcq. Herrgott; *ibid.* 1791, in-fol.

3° *Observationes in Bertholdi seu Bernoldi, Constantiensis Presbyteri, opuscula, ex ejus scriptis collectæ et illustratæ;* ante Ussermanni Monumentorum res alemannicas illustrantium tomum II (Saint-Blaise 1792 in-4°), p. 1-51.

« Tous ces ouvrages respirent une érudition vaste et variée, sagement dirigée et employée, une logique exacte, la plus pure orthodoxie, une grande piété, un zèle brûlant, » dit Feller. Son administration, ses voyages, sa conversation douce, intéressante, instructive, l'ont fait connaître et estimer autant que ses profondes études. La piété et l'humilité s'étaient admirablement unies chez lui avec la science et le plus rare mérite. Il a retracé dans un degré éminent les utiles travaux et les vertus qui distinguaient l'ordre célèbre dont il faisait partie.

Rien ne peut exprimer la douleur qu'il ressentit à la vue des maux qui vinrent fondre sur l'Allemagne; et il déplora plus d'une fois, soit dans la chaire, soit dans ses écrits, ce libertinage de la pensée qui commença à dominer dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, et qui déchira le sein même de l'Église catholique. Le savant et pieux abbé en parle de la manière la plus touchante dans son livre *De legitima ecclesiæ potestate circa sacra;* mais il espère en même temps que l'Église, qui a triomphé de tant de persécuteurs, triomphera également de ses derniers, plus dangereux peut-être que ceux des premiers siècles, qui l'avaient attaquée avec le glaive. *Quod de persecutionibus ethnicorum professa est antiquitas, id de insultibus hæreticorum etiam verum fit, ecclesiam inde novam florem, decorem et amplitudinem nancisci. Id quod etiam speramus, dum jam dolentes cernimus ipsos ecclesiæ filios ad concutiendam ecclesiasticam auctoritatem proruentes, imbibitis protestantium latenter principiis* (loc. cit., lib. II, cap. 3).

Voyez Zapf, *Literarische Reisen, Trauerrede auf Gerbert*, par J. B. Weiss, capitulaire de Saint-Blaise, *ibid.* 1793, in-4°. — *Sechste Beilage der Freiburger Zeitung*, par le prévôt Mader de Crötzingen; Schlichtegrol, *Necrolog. auf das Jahr* 1793, t. II p. 1-23; Koppe, *Juristischer Almanach auf das Jahr* 1794, p. 413-418, *Nicolai's Reisen*, t. XII p. 64-68; *Meusel's Lexicon*, etc.

(s) Le couvent de Bénédictins de Rheinau, situé dans une île du Rhin près de Schaffhouse, fut fondé en 778 par Wolfhart ou Guelfe-le-Grand, le premier des Guelfes, si célèbres dans l'histoire. Lorsque les fils de Louis-le-Débonnaire se révoltèrent contre leur père, à propos de Charles-le-Chauve, leur demi-frère et fils de Judith, qui était fille de Guelfe-le-Grand, l'abbaye de Rheinau, comme institution guelfienne, éprouva de grands désastres. Wolfenus, le petit-fils du fondateur, la rétablit en 845, après le traité de Verdun. Guelfe-le-Grand ayant fondé Rheinau, et son fils Ethiko l'ayant agrandi et achevé, Wolfen en est regardé comme le troisième fondateur et restaurateur.

temps, jusqu'à ce que saint Conrad, évêque de Constance, le rétablit vers l'an 934. Cette abbaye acquit beaucoup d'éclat au onzième siècle, et saint Fintan fut canonisé par le Saint-Siége, avec Meinrad, Othmar (9), Weibrath (Wiborada) et d'autres. Vers le même temps on composa un office particulier en son honneur, que l'on récite encore aujourd'hui, et depuis sa fête fut solennellement célébrée tant à Rheinau que dans les abbayes de Schaffhouse, Zwiefalten, Reichenau, Zurzach et Saint-Gall. Son nom se trouve dans plusieurs martyrologes.

Tiré de Ræss et Weis, t. XVII p. 268. — On croit que la vie de saint Fintan fut écrite par un auteur contemporain. (Voyez Mabillon, Goldast, Le Cointe, etc.) Après lui, plusieurs savants ont célébré sa mémoire, entre autres l'abbé Roman Effinger, et le père Déodat Müller, tous deux bénédictins de Rheinau. La dernière biographie du Saint a pareillement pour auteur un religieux de cette maison; elle est intitulée : *Der heilige Fintan, ein Muster der christlichen Vollkommenheit, etc.* 1795. Cet ouvrage est écrit avec beaucoup de soin, mais le style en est diffus et affecté.

---

† SAINT MERCURE,

MARTYR DE CÉSARÉE EN CAPPADOCE.

VERS L'AN 259.

Le nom de ce Saint est célèbre dans les annales de l'Église de Cappadoce. Il était fils d'un officier d'armée, qui était de la Scythie, province de l'empire romain. A l'exemple de son père, il suivit la profession des armes, s'éleva, par sa valeur, jusqu'au commandement des troupes, et y acquit de la réputation. Accusé de christianisme devant l'empereur Dèce, il reçut à Césarée, en Cappadoce, une couronne bien plus glorieuse que celle qu'il aurait pu remporter par les exploits les plus éclatants. Quelques-uns mettent sa mort à l'an 250 ou 251, du vivant de Dèce; mais Baillet (1) doute s'il n'aurait pas plutôt souffert sous l'empereur Valérien, vers l'an 259.

Les Grecs honorent sa mémoire le 25 novembre, quoiqu'on voie son nom au 24 dans quelques-uns de leurs ménologes. Sa fête était chez eux fort célèbre, avant qu'on n'y eût connaissance de sainte Catherine, et on lui avait destiné le principal office du jour; mais il n'y tient plus que le second rang, depuis le neuvième ou le dixième siècle.

Les Grecs rapportent des choses fort extraordinaires de ce martyr : nous nous contenterons d'en rapporter une seule, parce qu'elle a beaucoup contribué à l'éclat de son culte dans tout l'Orient. C'est une vision que l'on attribue à saint Basile-le-Grand, lorsqu'il n'était encore que prêtre. Si l'on en croit Jean Malela d'Antioche, qui vivait à la fin du sixième siècle, et la chronique pascale (2), qui est l'ouvrage de plusieurs auteurs anciens, saint Basile vit en songe les cieux ouverts, la nuit même que mourut l'empereur Julien l'Apostat. Jésus-Christ lui parut assis sur un trône, et saint Mercure debout auprès de lui, vêtu d'une cuirasse. Il lui sembla entendre Jésus-Christ qui commandait à saint Mercure d'aller tuer Julien, l'ennemi des chrétiens. A cet ordre, Mercure disparut de devant ses yeux; et peu de temps après il le vit paraître de nouveau, s'écriant que Julien était tué selon les ordres qu'il en avait reçus (3). Ce fait, quoique accompagné de deux circonstances fausses, qui sont que Basile aurait été évêque alors et que Julien aurait été tué la nuit, est déjà très-suspect par le silence de saint Basile lui-même et celui de saint Grégoire de Nazianze.

Les Russes honorent aussi un saint Mercure, à qui ils attribuent une défaite des Tartares (4).

L'Église latine a connu et honoré pendant longtemps des martyrs du nom de Mercure; mais nous ne savons pas si celui de Cappadoce a été de ce nombre; il ne fut introduit dans le martyrologe romain que plus tard, quoiqu'il ne laissât pas d'être connu en Occident longtemps auparavant. L'église de Mayence célèbre sa mémoire le 25 novembre, et il se trouve dans son *proprium* une leçon particulière pour lui, dans laquelle, on ne sait pour quel motif, il est ajouté foi à la tradition de la vision de saint Basile.

Voyez Baillet, sous le 25 novembre. L'histoire de saint Mercure, telle que la racontent les Grecs, est entremêlée de beaucoup de fables.

---

(9) Nous n'avons pas cependant de preuve authentique de la canonisation de saint Othmar par le Saint-Siége.

(1) *Vies des Saints*, sous le 25 novembre.

(2) Voyez Pagi, *ad ann.* 363, § 4, *et Chronicon pascale*, an. 363, édition de Ducange.

(3) Voyez Hermant, *Vie de saint Basile*, II, 224; Baronius, *ad an.* 363, § 56; Tillemont, *Hist. des Empereurs*, IV, 549-700; le Bollandiste Baertius, t. II *Junii*, p. 914.

(4) Bolland. *die* 14 *Junii*, p. 914.

26 NOVEMBRE.

—

SAINT PIERRE,

ÉVÊQUE D'ALEXANDRIE, MARTYR.

Tiré d'Eusèbe, de Théodoret, etc. Voyez Tillemont, t. V; Ceillier, t. IV p. 17; Orsi, t. IV, l. 10.

L'AN 311.

Eusèbe (1) appelle saint Pierre d'Alexandrie l'excellent docteur de la religion chrétienne, le principal et le divin ornement des évêques; il nous apprend qu'il se rendit admirable par sa vertu, par l'étendue de son savoir et par une profonde connaissance des saintes Écritures.

Pierre fut placé sur le siége d'Alexandrie, après la mort de Théonas, arrivée en 300; il gouverna son église avec une éminente sainteté, et montra autant de courage que de prudence pendant la violente persécution de Dioclétien et de ses successeurs. Plus le danger était grand, plus il faisait paraître de ferveur et de zèle pour les saintes rigueurs de la pénitence. Ainsi la persécution, qui effraya plusieurs évêques et plusieurs ministres inférieurs de l'Église, ne diminua rien de son attention à veiller sur son troupeau; elle ne fit que rendre sa charité plus active et plus généreuse. Il priait sans cesse et pour lui et pour les âmes confiées à ses soins. Il exhortait les fidèles à mourir tous les jours à leurs passions, afin de se disposer à mourir pour Jésus-Christ. Par ses paroles et ses exemples, il consolait et fortifiait les confesseurs; il fut le père de plusieurs martyrs, qui scellèrent leur foi par l'effusion de leur sang. Sa sollicitude embrassait toutes les églises de l'Égypte, de la Thébaïde (2) et de la Lybie, qui étaient sous sa juridiction.

Mais malgré le zèle et les soins du saint évêque d'Alexandrie, il se trouva des chrétiens dans lesquels l'amour du monde prévalut, et qui trahirent lâchement leur religion, pour échapper à la mort. Quelques-uns combattirent d'abord avec courage, et souffrirent de cruelles tortures; mais ils cédèrent à la fin. D'autres, qui avaient enduré les rigueurs de la prison, se laissèrent effrayer à la vue des supplices, et reculèrent honteusement. Ceux-ci se présentèrent eux-mêmes à l'ennemi, et cédèrent ensuite la victoire. Ceux-là, pour pallier leur apostasie, envoyèrent des païens sacrifier en leur nom, ou prirent des billets des magistrats, portant qu'ils avaient sacrifié, quoiqu'ils ne l'eussent pas fait. La plupart de ceux qui étaient tombés rentrèrent depuis en eux-mêmes; le saint évêque, dans son épître canonique (3), distingua les différentes espèces d'apostasie, et imposa une pénitence pour chacune.

Mais de tous les apostats, aucun ne scandalisa plus l'Église que Mélèce de Lycopolis, dans la Thébaïde. Quoiqu'il se fût déjà rendu coupable de divers crimes, on ne pensa pour lors qu'à son apostasie. Saint Pierre crut devoir assembler un concile. Mélèce, y ayant été convaincu d'avoir apostasié et d'avoir commis d'autres crimes, fut déposé. Le coupable, loin de se soumettre avec humilité et de chercher à rentrer en grâce par un repentir sincère, se mit à la tête d'un parti de mécontents, propres à seconder ses vues. Pour justifier sa révolte et pour en imposer au public, il affecta un grand zèle pour la discipline; il publia diverses calomnies contre l'évêque d'Alexandrie et contre son concile; il en vint jusqu'à dire qu'il avait quitté la communion de Pierre, parce qu'il était trop indulgent envers ceux qui étaient tombés, en les réunissant à l'Église avec trop de promptitude et de facilité. Toutes ces manœuvres donnèrent naissance à un schisme qui prit le nom de son auteur, et qui dura cent cinquante ans. Mélèce tâcha, par ses artifices, de surprendre notre Saint; et s'il ne réussit pas, il mit au moins le trouble dans toute l'Église d'Égypte. Il méconnut l'autorité de son métropolitain, il ordonna des évêques contre la disposition des canons, et en plaça un dans le diocèse d'Alexandrie. Il ne fut point inquiété pendant un certain temps par rapport à ses usurpations, parce que saint Pierre avait été obligé de se cacher pour se soustraire à la fureur de la persécution.

Arius, alors membre du clergé d'Alexandrie, donna des preuves de son orgueil et de son caractère turbulent, en épousant le parti de Mélèce; mais il le quitta quelque temps après, et saint Pierre l'ordonna diacre. Il se déclara de nouveau en faveur des méléciens et blâma hautement la conduite de saint Pierre, qui avait excommunié ces schismatiques. Le saint évêque connaissait trop la nature du cœur humain et la trempe du caractère d'Arius, pour compter que ce diacre se convertirait sincèrement, tant qu'il serait dominé par l'orgueil. Il le retrancha donc de la communion de l'Église, et ne voulut jamais révoquer sa sentence.

Pierre composa divers ouvrages que nous n'avons

(1) *Hist.* l. 9, c. 10.

(2) Ou Haute-Égypte.

(3) *Ap. Beveridge inter canones ecclesiæ Græcæ. Item Labbe, Conc. t. I.*

plus. Les conciles d'Éphèse et de Calcédoine offrent quelques passages de son livre *de la Divinité* (4). Il nous est resté aussi quelques fragments de son traité de la Pâque (5).

Nous apprenons de saint Épiphane (6) que saint Pierre fut emprisonné pour la foi, sous le règne de Dioclétien, ou plutôt de Galère-Maximien; mais il recouvra sa liberté quelque temps après. Maximin Daia, César en Orient, renouvela, en 311, la persécution, qui fut cependant beaucoup diminuée, d'après une lettre que Galère écrivit la même année en faveur des chrétiens. Cela n'empêcha pas que Maximin, étant venu à Alexandrie, ne fît arrêter le saint évêque de cette ville, et ne le condamnât à mort, sans observer aucune formalité. Les prêtres Fauste, Dion et Ammonius furent décapités avec leur pasteur. On peut juger d'après ce que dit Eusèbe, que Fauste dont il s'agit ici est le même que celui qui était diacre de saint Denys, et qui fut le compagnon de son exil (7).

Les canons de l'Église, parmi lesquels on a inséré la lettre canonique de saint Pierre d'Alexandrie, sont un recueil de règlements respectables, formés par les pasteurs les plus expérimentés et les plus saints pour la conduite des fidèles; ils sont fondés sur la loi naturelle et sur les maximes de la religion, qui souvent y sont éclaircies et développées. La connaissance en est surtout nécessaire aux ecclésiastiques. « Rien n'excuse d'une faute que » l'on commet, parce que l'on ignore les choses » qu'on doit savoir par état (8). » Ainsi un ecclésiastique auquel les décrets de l'Église universelle, et à plus forte raison les statuts de son propre diocèse sont inconnus, surtout dans ce qui concerne les devoirs propres au clergé, est coupable de négligence et d'une ignorance affectée; et les fautes qui en sont la suite en deviennent plus grièves, suivant une maxime de morale bien connue. Après avoir étudié l'Écriture sainte et les vérités dogmatiques et morales de la religion, il faut qu'il acquière une connaissance suffisante du droit canonique, relativement à ce qui regarde la conduite des mœurs. Cette obligation est indispensable pour quiconque est chargé du gouvernement des âmes, et elle a plus

(4) *Conc. Ephes. act.* 1, p. 508; *act.* 7, p. 836 (*Conc.* t. III); *Conc. Chalced. act.* 1, p. 28.

(5) Voyez du Cange, *præf. in Chron. Pasch.* n. 7, p. 4 et 5.

(6) *Hær.* 68.

(7) Combefis a donné deux sortes d'actes du martyre de saint Pierre, les uns publiés par Surius, et les autres par Métaphraste; mais ils ne méritent aucune créance; ils se contredisent et ne s'accordent ni avec Eusèbe, ni avec Théodoret.

(8) Le droit canonique est fondé *(pour certaines matières)* sur le droit civil, et il en suppose les décisions dans certains cas. On prendra une connaissance suffisante du second en lisant l'*extrait* de Corvinus; Vinnius, sur les *institutes;* quelques parties du *Syntagma juris universi per Petr. Gregorium,* et surtout les *lois civiles de Domat.*

Quant au droit canonique, on doit en commencer l'étude par l'*institution* de Fleury (*). On lira ensuite les *Décrets des conciles généraux* et de quelques conciles particuliers, surtout de ceux de son pays; l'abrégé des conciles de Cabassut, deuxième édition in-fol., l'*Epitome juris pontificii* d'Antoine Augustin, et son livre *De emendatione Gratiani,* dont Baluze a donné une bonne édition. Il faudra lire, après cela, quelques bons commentateurs sur les *décrétales,* comme Fagnan, Gonzalès, etc. On s'instruira des *nouvelles lois ecclésiastiques,* en étudiant les décrets du concile de Trente, des conciles de Milan, et de quelques autres conciles tenus dans ces derniers temps. On lira encore avec fruit les Bullaires de Clément XII et de Benoît XIV, avec les *Collectanea Bullarii* de Barbosa. Van Espen développe supérieurement l'origine de chaque point de discipline; mais il n'est point toujours exact (**). On estime le *droit ecclésiastique français* de Louis d'Héricourt; il peut servir de plan général aux ecclésiastiques qui veulent donner tous les jours quelque temps à cette étude, et qui n'ont point de maître pour les diriger (***). Ceux qui manquent de temps ou de livres peuvent se contenter de quelque bon abrégé. Le livre de Cabassut, intitulé *Theoria et praxis juris canonici,* est exact. Celui de Pichler sur la même matière est solide, clair et plus agréable à lire; mais il est trop relâché par rapport à l'usure; et le P. Concina, dominicain, l'a réfuté par ordre de Benoît XIV. Il n'y a personne qui, en suivant la méthode que nous traçons, ne puisse acquérir avec facilité, même sans maître, la connaissance du droit canonique, celle du moins qui est nécessaire dans les circonstances où il se trouve (****).

Ce serait un vrai scandale que de voir des ministres de la religion, attentifs à s'instruire des droits de leur place pour les maintenir dans l'occasion, négliger d'apprendre ce qui concerne leur ministère pour en remplir saintement les fonctions. Les lois qu'ils ignorent ont été cependant rédigées pour réprimer le vice, pour mettre un frein aux passions, pour prémunir le clergé contre l'esprit du monde, et pour empêcher le relâchement qui conduit toujours à la corruption des mœurs et à la perte de la religion parmi les laïques (*****). C'est d'après ces considérations que nous avons cru devoir insérer ici cette note, dont l'objet est si intéressant. Nous espérons qu'en faveur du motif qui nous a déterminés, le lecteur ne la trouvera point déplacée.

(*) Dans les *Nouveaux Opuscules de l'abbé Fleury* (publiés en 1807 par l'abbé Emery), on voit à quel point il était revenu de ces anciennes idées parlementaires qui dominent dans son *Institution au droit canonique.*

(**) Voir *Acta Z. B. Van Espen, etc., auctore Backhusio. Mechl.* 1827; et *P. Goraerts opuscula adversus Espenii doctrinam de placeto regio, etc.,* Lov. 1830.

(***) Voir *Code ecclésiastique français, d'après les lois ecclésiastiques de d'Héricourt, par Henrion.* Paris 1829, 2 vol. in-8°; et les écrits de MM. Affre, Carré et Delcour sur l'administration temporelle des paroisses.

(****) Pour l'enseignement et l'étude du droit canonique, on se sert aujourd'hui généralement des *Institutions* de Devoti. Voir *Le Nouv. Conserv. Belge,* t. V p. 276.

(*****) Sur l'extrême importance qu'il y a aujourd'hui pour les catholiques d'avoir du droit ecclésiastique des notions justes et exactes, voyez l'*Echo des Vrais Principes,* t. VII p. 102.

ou moins d'étendue selon le degré que l'on occupe dans la hiérarchie.

SAINT BASLE, ERMITE EN CHAMPAGNE.

L'an 620.

Saint Basole, vulgairement appelé *saint Basle*, sortait d'une famille riche et noble, établie dans le Limousin. Le désir de vivre uniquement pour Dieu lui fit abandonner sa patrie. Il vint à Reims, sous prétexte de visiter le tombeau de saint Remi, auquel il avait beaucoup de dévotion. Il connaissait d'ailleurs Gilles, évêque de cette ville, qui avait autrefois logé chez ses parents. Ce prélat, touché des dispositions où il voyait le serviteur de Dieu, lui promit de l'assister en tout, et lui laissa la liberté de choisir une retraite dans son diocèse. Basle prit l'habit dans le monastère de Verzy, bâti depuis peu, à trois lieues de Reims, et où il n'y avait encore que douze religieux. Il s'y distingua par sa ferveur, ainsi que par son amour pour la mortification et la pauvreté. Un zèle extraordinaire pour la perfection le conduisit dans le désert. Il se fixa sur une montagne voisine et s'y construisit une chapelle, avec une cellule dans laquelle il vécut quarante ans. Il y eut de violents assauts à soutenir contre le démon; mais il en triompha par la prière et le jeûne. Il mourut le 26 novembre, vers l'an 620, et fut enterré dans la chapelle de son ermitage. Divers miracles, opérés par son intercession, rendirent son nom célèbre. Balsème, son neveu, qui s'était retiré auprès de lui, fut l'héritier de sa cellule et de sa pénitence. On l'a confondu quelquefois avec saint Balsème ou Baussenge, patron de Rameru, en Champagne, mort vers l'an 407, et honoré le 26 août. Le monastère de Verzy fut transféré à l'ermitage de saint Basle, au milieu du septième siècle. Les reliques du saint ermite s'y sont toujours conservées avec vénération.

Voyez sa vie par un anonyme, *Ap. Mabil. Act. SS. Ord. S. B. sæc.* 2, it. *sæc.* 4, part. 2, p. 137; Bulteau, *Abrégé de l'Histoire de l'ordre de Saint-Benoît*, t. I p. 288; Baillet, etc.

SAINT CONRAD, ÉVÊQUE DE CONSTANCE.

L'an 976.

Conrad devint par sa sainteté le plus bel ornement de l'illustre maison des Guelfes d'Allemagne, qui a produit tant de princes célèbres par leurs exploits militaires. Quelques auteurs donnent à cette maison l'origine la plus ancienne. Elle prit le nom de Guelfes (1) sous le règne de Charlemagne. Conrad, abbé d'Ursperg, qui en a donné la généalogie, loue la piété des princes et des princesses qui en sortirent, ainsi que leur attachement religieux au Saint-Siége (2). Guelfe Ier, fils d'Isenbart, comte d'Altorff, épousa Irmentrude, belle-sœur de Charlemagne et fondatrice de l'abbaye des Bénédictins

(1) Quelques auteurs le font venir du nom romain *Catulus*, dont les Allemands ont fait *Catiline*. D'autres disent que Charlemagne, félicitant le comte d'Altorff sur la naissance de son fils, l'appela son jeune Guelfe, ce qui détermina le père à donner ce nom à son fils. Voyez, sur ces étymologies et sur quelques autres, la collection de Leibnitz.

La maison des Guelfes fut entée sur celle d'Este, par le mariage d'Azon d'Este avec l'héritière des Guelfes.

Les *Actii*, famille romaine du temps de la république, se retirèrent à Este ou Ateste. C'est de là qu'on fait descendre la maison d'Este, appelée en latin *Atestina domus*.

Henri d'Este fut créé par Charlemagne prince de Tréviso et margrave ou marquis d'Este. Ses descendants furent souvent vicaires de l'empire en Italie, et augmentèrent considérablement leurs possessions. Boniface, un d'entre eux, devint margrave de Toscane, et posséda les territoires de Ferrare, de Plaisance, de Mantoue, de Modène, de Reggio, de Parme, de Lucques, d'Ancône et de Spolette. Mathilde, sa fille et son héritière, épousa Godefroi, duc de Lorraine, et après la mort de celui-ci, Guelfe VI, duc de Bavière. Elle légua une grande partie de ses états au Saint-Siége. Voyez *Vita Mathildis comitissæ, a Denizone scripta, ap. Murat. Script. Ital.* t. V p. 244; *ejusdem chartula donationis bonorum suorum factæ ecclesiæ romanæ*, p. 384.

C'est d'Azon d'Este, quatrième du nom, qui vivait au milieu du onzième siècle, que descend la maison actuelle de Modène. Ottoberto, issu de cette maison d'Este, passa en Allemagne avec l'empereur Othon I, en 963. Dans le siècle suivant, Azon, un de ses descendants, épousa la fille unique de Guelfe II, et sœur de Guelfe III. Ce dernier étant mort, il hérita des domaines que cette famille possédait dans la Souabe, et les laissa à son fils Guelfe IV, comte d'Altorff, que l'empereur Henri IV fit depuis duc de Bavière. Toute sa postérité prit le nom de Guelfe.

Henri, surnommé *le Lion*, de cette maison, fut duc de Bavière et de la Haute et Basse-Saxe. Il réunit à ses domaines les états héréditaires de cinq maisons. Ayant remporté plusieurs victoires sur ses ennemis, il fut proscrit par l'empereur Henri Ier dans la diète de Wurtzbourg, en 1180. Il recouvra dans la suite les duchés de Brunswick et de Lunebourg, avec d'autres domaines entre l'Elbe et le Wéser, que ses descendants ont toujours possédés depuis. La Bavière passa à Othon, comte de Wittelesbach, duquel descendent les maisons aujourd'hui régnantes de Bavière et du Palatinat. Voyez le recueil des historiens de Brunswick, par Leibnitz, qui visita pour son travail les monastères et les bibliothèques d'Allemagne; et les *Origines Guelphicæ*, par Schaldius, historiographe de la maison de Brunswick-Lunebourg, lesquelles ont été imprimées à Hanovre en 1750, 2 vol. in-fol.

(2) Abbas Usperg. *in Chron. ad an.* 1126; Brushchius *monaster. Germ. Chronol.* fol. 158.

d'Altorff (3). Judith, fille de Guelfe Ier, fut mariée à Louis-le-Débonnaire, et elle est fameuse dans l'histoire des troubles qui arrivèrent alors. Deux de ses frères devinrent ducs de Bavière. Conrad-Rudolfe, et Henri, son fils, furent successivement comtes d'Altorff. Ce dernier fonda le monastère d'Altonmunster. Il laissa deux fils, Conrad, dont nous donnons la vie, et Rudolfe, qui fut le quatrième comte d'Altorff (4).

Conrad annonça dès son enfance qu'il serait un Saint. On l'envoya à la célèbre école qui florissait alors à Constance, sous la conduite de l'évêque de cette ville (5). Plein de mépris pour les choses du monde, il se livra au service de Dieu avec une ferveur extraordinaire. Son sérieux décelait la profonde impression que la pensée de l'éternité faisait sur son âme; il n'était cependant ni triste ni mélancolique. Sa gaieté était la suite de cette paix intérieure que les événements de la vie ne troublent jamais. La simplicité chrétienne relevait toutes ses actions; son humilité et sa piété donnaient à toute sa conduite un certain air de dignité qui n'appartient qu'à la vertu, et qui est bien supérieur à celui que donnent les grandeurs humaines. Ceux qui approchaient de lui se sentaient pénétrés d'un respect mêlé de confiance et d'affection, tant son affabilité et sa charité avaient de charmes.

Peu de temps après qu'il eut été ordonné prêtre, il fut pourvu de la prévôté de la cathédrale de Constance, qui était la première dignité de cette église. L'évêque, nommé Noting, étant mort en 934, on l'élut d'une voix unanime pour le remplacer; mais il fallut un temps considérable pour le déterminer à acquiescer à son élection. Saint Ulric, évêque d'Augsbourg, qui avait contribué principalement à le faire élever à l'épiscopat, le visitait souvent pour s'entretenir avec lui. L'amitié qui les unissait tous deux était si tendre et si sainte, qu'ils semblaient n'avoir qu'une âme.

Conrad, qui ne voulait plus posséder que Dieu dans le monde, échangea ses biens avec son frère, contre des terres situées dans le voisinage de Constance, et qu'il donna à sa cathédrale et aux pauvres. Il avait fait bâtir auparavant dans la ville trois églises sous l'invocation de saint Maurice, de saint Paul et de saint Jean l'Évangéliste.

Les croisades ayant rendu fréquents dans ce siècle les voyages de Jérusalem, l'évêque de Constance visita trois fois les lieux saints : et ces voyages devinrent pour lui de vrais pèlerinages, par les sentiments de pénitence et de piété qui les lui firent entreprendre.

Il évitait le commerce du monde, autant qu'il lui était possible; il le regardait comme une perte de temps, et comme l'ennemi de cet esprit de recueillement et de componction qui doit caractériser un homme destiné à exercer tous les jours les plus augustes fonctions. On ne pourrait exprimer jusqu'où il portait le respect pour l'adorable Sacrement de l'autel. Les pauvres trouvaient en lui un père et un consolateur. Son zèle pour l'instruction de son troupeau était infatigable; il n'y avait aucune partie de son devoir qu'il ne remplit avec la plus parfaite exactitude. Il mourut en 976, après 42 ans d'épiscopat, et fut enterré dans l'église de Saint-Maurice. Il s'opéra à son tombeau plusieurs miracles, dont on trouve l'histoire dans la chronique de Constance. Le pape Calixte II le canonisa vers l'an 1120. Saint Conrad est nommé en ce jour dans le martyrologe romain.

Voyez sa vie publiée par Leibnitz, *Script. Brunswicens.* t. III p. 1; l'Histoire de l'illustre maison de Guelfes, *ibid.* t. II p. 785, et Raderus, *Bavaria sancta,* t. I p. 101.

(3) Guelfe III, comte d'Altorff, ayant été créé duc de Carinthie, transféra le monastère d'Altorff dans son propre palais, situé sur une montagne voisine, appelée Weingarten ou des Vignes. L'abbaye de Weingarten, *monasterium Vinearum,* est à une petite lieue de Ravensberg, à quatre et demie du lac de Constance, et à une demi-lieue d'Altorff en Souabe, et non près de Nuremberg ou d'Altorff en Franconie, comme le disent Audifret et la Martinière. On ne doit pas non plus confondre cet Altorff avec la ville d'Altorff, capitale du canton de Uri en Suisse. Weingarten, la seconde abbaye de Souabe, est dans le diocèse de Constance et sous la domination de la maison d'Autriche. Les revenus de cette abbaye furent considérablement augmentés par Guelfe IV, duc de Bavière, et par sa femme Judith, fille naturelle du roi d'Angleterre. Guelfe V, qui mourut sans postérité, y fut enterré dans la chapelle de saint Oswald, avec son père, sa mère et son grand-père. Henri, son frère et son successeur dans le duché de Bavière, étant devenu veuf en 1224, remit le gouvernement de ses états à son fils Guelfe VI, et se fit religieux à Weingarten. Voyez Bruschius, *Histor. Cœnobii Vinearum;* Manlius, *ejusdem Cœnobii Descriptio,* et Buccelinus. Ce dernier, p. 92, dit que le monastère dont nous parlons fut d'abord fondé par saint Alton, Écossais, d'où lui vint le nom d'Altorff, mais qu'il fut fondé de nouveau par les Guelfes.

(4) Rimius l'appelle Henri II, contre l'autorité de l'abbé d'Ursperg, qui connaissait particulièrement cette illustre maison, et qui puisa ce qu'il en dit dans les monuments originaux.

(5) La ville de Vendonissa ou Vendich, près de Baden, ayant été détruite par Childebert II, roi de France, en 594, le siége épiscopal, qui y avait été fondé par saint Bert, vers l'an 490, fut transféré à Constance, ville ainsi appelée de l'empereur Constant.

SAINT NICON, SURNOMMÉ MÉTANOITE.

L'AN 998.

Nicon, né dans le Pont d'une famille noble, s'enfuit secrètement dans sa jeunesse et alla se renfermer dans le monastère dit de Pierre-d'Or. Il y mena douze ans une vie très-austère, et y apprit à mourir parfaitement à lui-même. L'amour dont il brûlait pour Dieu et l'esprit de componction dont il était pénétré donnaient une telle onction à ses discours, que ceux qui l'entendaient parler des choses du ciel se sentaient vivement touchés. Ses supérieurs, témoins du fruit extraordinaire que produisaient ses instructions publiques et particulières, le destinèrent à prêcher la parole de Dieu au peuple. Ils l'envoyèrent en qualité de missionnaire dans l'Arménie, d'où il passa dans l'île de Crète, qui était alors soumise aux Sarrasins. La pénitence était le sujet ordinaire de ses discours, et, à l'exemple de saint Jean-Baptiste, il avait coutume de les commencer par ces mots, *faites pénitence,* ce qui le fit surnommer *Métanoïte* (1). Il eut la satisfaction de voir un grand nombre de pécheurs revenir sincèrement à Dieu, et de renouveler la face du christianisme partout où il exerçait son zèle. Pour rendre les conversions solides, il exhortait les pénitents à éviter toutes les occasions du péché, à s'affermir dans la pratique des bonnes œuvres, et à faire fructifier les semences de piété que la grâce avait fait germer dans leurs âmes. L'onction avec laquelle il expliquait les maximes les plus austères de l'Évangile les faisait paraître aimables, même aux Mahométans. Il prêcha près de vingt ans dans la Crète, et rétablit l'ordre dans toutes les églises de cette île. Il passa ensuite en Europe, et annonça l'Évangile dans le Péloponèse, l'Achaïe, l'Épire et les autres contrées de la Grèce. Il mourut dans un monastère du Péloponèse, en 998. Son nom se trouve en ce jour dans les calendriers grecs et latins (*).

Voyez sa vie authentique, que Baronius a donnée en abrégé dans ses Annales, t. X; D. Martène l'a publiée en entier, *Ampliss. Collect. Script.,* t. VI p. 838.

(1) D'un mot grec qui signifie *faites pénitence.*

(*) Nous avons de lui un Traité sur la religion des Arméniens que Cotelier a donné en grec et en latin; et on conserve dans la bibliothèque royale de Paris deux exemplaires des *Pandectes des choses saintes,* qui renferment plusieurs sermons de saint Nicon.

SAINT SILVESTRE GOZZOLINI,

ABBÉ D'OSIMO, INSTITUTEUR DES SILVESTRINS.

L'AN 1267.

Saint Silvestre naquit en 1177 à Oslmo ou Osmo, environ à quatorze milles de Lorette. Il étudia le droit et la théologie à Bologne et à Padoue. Devenu chanoine d'Osimo, il ne connut plus d'autre occupation que la prière, les lectures pieuses et l'instruction du prochain. Le zèle avec lequel il s'élevait contre le vice lui suscita des ennemis. Son propre évêque, qu'il avait averti de quelques négligences, devint son persécuteur : ces épreuves ne servirent qu'à purifier son cœur, et le disposèrent à recevoir de nouvelles grâces. La vue du cadavre d'un homme qu'on avait admiré pour sa beauté acheva de le détacher du monde. Il partit secrètement d'Osimo, et se retira dans un désert situé à trente milles de cette ville. Il avait alors quarante ans. Quelques personnes pieuses s'étant retirées auprès de lui, il bâtit, en 1231, le monastère de Monte-Fano, à deux milles de Fabriano, dans la Marche d'Ancône. Il prescrivit à ses disciples la règle de saint Benoît dans toute sa pureté. Ce ne fut qu'en 1248 que le pape Innocent IV approuva le nouvel institut. L'ordre des Silvestrins se propagea en peu de temps, et il avait vingt-cinq maisons en Italie lorsqu'il perdit son bienheureux père. Saint Silvestre mourut le 26 novembre 1267, à l'âge de 90 ans. Ses enfants furent les héritiers de son amour pour la pénitence et la prière. Il s'opéra plusieurs miracles à son tombeau. On lit son nom en ce jour dans le martyrologe romain.

Voyez sa vie par Fabrini, quatrième général de l'ordre des Silvestrins, dans le *Breve Chron. della congr. de monachi Silvestrini,* et Hélyot, *Hist. des ordres relig.* t. VI p. 170.

† SAINT OTHMAR,

ABBÉ DE SAINT-GALL, EN SUISSE.

L'AN 759.

Après la mort de saint Gall, ses disciples demeurèrent réunis dans la cellule qu'il avait bâtie, continuèrent comme auparavant le service divin, formèrent à la vertu les pieux pèlerins qui venaient visiter le tombeau du saint abbé, et suivirent en tout la règle de saint Colomban, réunissant la prière avec le travail des mains et la lecture avec l'enseigne-

ment. L'un d'entre eux était préposé à toute la communauté et portait le nom de *sacristain* ou de *curé (pastor)*; leur habitation fut appelée du nom de leur bienheureux maître *cellule de Saint-Gall*. Saint Magnus fut le premier successeur de saint Gall; mais il n'y resta pas longtemps, et partit pour aller prêcher l'Évangile aux Souabes : il eut pour successeur le diacre Étienne et le prêtre Magulfe (1), sous lesquels le bruit des miracles de saint Gall se répandit dans presque toute l'Allemagne. Les dons y affluaient de toutes parts, du Brisgau (2), de la Souabe (3) et même ceux de Godefroi (4), duc des Allemans. Malgré ces abondantes ressources, l'institution ne put s'accroître considérablement, parce que la Thurgovie était trop souvent affligée du fléau de la guerre.

Lorsqu'après le meurtre du roi Dagobert II, la Thurgovie et l'Austrasie refusèrent de reconnaître le maire du palais Ébroïn comme régent, celui-ci, au rapport de Walafride Strabon, entra en 680 avec une armée dans ce pays, ravagea tout sur son passage, massacra les hommes et emmena les femmes et les enfants en servitude. Un grand nombre, pour échapper à la fureur d'Ébroïn, pénétrèrent dans la solitude; les ennemis les y suivirent et arrivèrent jusqu'à la cellule de Saint-Gall, où ils dépouillèrent les religieux; ils découvrirent une fosse où les Arboniens avaient réfugié ce qu'ils avaient de précieux; ils ouvrirent le tombeau du saint abbé et en jetèrent le corps.

Boso, successeur de Jean sur le siége épiscopal de Constance, informé de ces tristes événements, se rendit en hâte à la cellule, enterra de nouveau le corps du Saint et fournit aux religieux délaissés quelques objets d'habillements.

En 709, année où Pépin d'Héristal était en guerre avec les fils de Godefroi d'Allemanie, les Francs visitèrent de nouveau la cellule de Saint-Gall et en emmenèrent tous les habitants comme esclaves.

Victor, comte de Rhétie, se disposait à y faire une troisième incursion; poussé par une piété mal entendue, il voulait enlever le corps de saint Gall, afin d'attirer par-là les pèlerins dans son pays; mais des mesures convenables, prises à temps, firent échouer son projet.

Notre Saint, qui était un des disciples de saint Gall, commença vers cette époque à se faire connaître davantage.

Saint Othmar ou Audomar était du pays des Allemans, que l'on a depuis appelé la Souabe. Il avait un frère aîné, qui le mena dès son enfance à Coire, ville principale d'une partie de la Rhétie, et le mit au service du comte Victor (5). Comme il avait beaucoup de dispositions pour les sciences, le comte lui permit de s'appliquer à les étudier. Ce fut peut-être à cette époque qu'il s'attacha à saint Gall, à moins qu'on ne l'ait appelé son disciple, parce que dans la suite il lui succéda comme supérieur de sa communauté. Ayant les mœurs fort réglées et toutes les inclinations portées à la vertu, il fit des progrès étonnants dans la voie de la perfection, et fut bientôt jugé digne du sacerdoce.

Le comte Victor, qui tenait fort à cœur de posséder un homme si précieux et si vertueux, lui fit donner en 720 la cure de Saint-Florin à Ramunsch ou Remosch, au pays des Grisons; il y édifia son église autant par son instruction que par son exemple, et on y vit mûrir en peu de temps des fruits magnifiques de vertu, et d'autant plus durables, qu'ils avaient été cultivés avec pureté, désintéressement et charité.

Le mérite d'un pasteur aussi éclairé ne pouvait rester longtemps ignoré. Un gentilhomme du voisinage, nommé Waltram (6) ou Gaudran, qui avait hérité la grande solitude située entre les diocèses de Coire et de Constance, que l'on appelait Thurgovie et où se trouvait l'ermitage de Saint-Gall, entendit parler avec beaucoup d'éloge du serviteur de Dieu. Dans le dessein, maintenant que les incursions avaient cessé, de faire un meilleur usage des quêtes et aumônes des fidèles qui se faisaient au tombeau de saint Gall, et de fonder au lieu de cet ermitage un monastère plus régulier, il eut la pensée d'attirer le prêtre Othmar, persuadé qu'il serait très-propre à faire réussir son entreprise. Le comte Victor y donna les mains, et Othmar y consentit également, dans la vue de parvenir à une plus grande perfection.

Waltram, pour mieux affermir l'ouvrage de piété

(1) Ce dernier est mentionné dans plusieurs actes sous le nom de *Magulfus, presbyter et pastor S. Galluni*.

(2) En 670, Ebon donna à cette communauté beaucoup de terres, des vignobles et même des serfs à Bötzingen, Laufen, Bottingen et une partie de l'église de Röteln. Voir Ildefonse d'Arx, *Geschichte von saint Gallen*, I, 21.

(3) Aloin donna en 680 à la cellule de Saint-Gall plusieurs terres situées à Otterschwang *(Athorniswanc)* et à Greisbeuren sur la Schuss *(Gundilhespuria)*. *Ibid.*

(4) Goldast, *Rerum Allem. script.* t. I.

(5) D'Arx présume que celui-ci n'est pas le même que le comte Victor qui voulait enlever les reliques de saint Gall.

(6) Waltram porte dans les actes le titre de *tribunus* (juge criminel). La contrée de Hefenhofen porta encore longtemps après lui le nom de *Waltramshuntar, Centena Waltrami*. Voyez Ildefonse d'Arx, *loc. cit.* p. 25. Rotmonten doit avoir appartenu à ce comte, puisqu'il a échangé son nom contre celui de *Waltramsberg*. En 779, sa fille Waldrade fit don à Saint-Gall de quelques terres de Romishorn.

qu'il entreprenait, alla trouver Charles-Martel, et lui céda la propriété de l'Ermitage, en le priant d'en donner l'administration au prêtre Othmar. Charles agréa cette proposition, et envoya à Othmar une somme considérable, pour le mettre à même de construire un édifice régulier pour le monastère. Notre Saint y assembla incontinent les religieux que la guerre avait dispersés, et sa communauté se trouva formée et soumise à la plus sévère discipline, avant même que les bâtiments fussent achevés. La protection de Charles-Martel fit prospérer ce monastère tant pour le spirituel que pour le temporel. Les pauvres et les malades étaient reçus dans un hôpital établi à côté du couvent, et Othmar lui-même les servait avec une patience et une charité angélique.

Après la mort de Charles-Martel, les habitants de Saint-Gall ne furent pas moins favorisés de son fils Pépin. Celui-ci, à la recommandation de son frère Carloman, qui avait visité ce monastère en passant, pour aller en Italie se faire religieux, lui accorda des priviléges et des lettres de protection, et lui assigna des revenus assurés pour son entretien. Pépin mit lui-même, dit-on, entre les mains de saint Othmar la règle de saint Benoît, pour être substituée à celle de saint Colomban, et lui recommanda de faire en sorte, que ceux qui avaient l'honneur de garder les reliques de saint Gall donnassent aux autres religieux l'exemple d'une exacte régularité. C'est à quoi notre Saint travailla de tous ses efforts, remplissant tous les devoirs d'un véritable pasteur, et se rendant lui-même un modèle de perfection pour ses disciples. Il ne leur commandait jamais rien qu'il n'eût commencé par faire lui-même. Il pratiquait une rigoureuse abstinence en mortifiant ses sens et en crucifiant sa chair. Dans le temps où le jeûne est plus particulièrement recommandé, il passait deux jours sans manger; son humilité paraissait dans toute sa conduite; sa modestie lui faisait fuir la louange qui vient des hommes, et lorsqu'il était obligé de faire des voyages, il n'avait qu'un âne pour toute monture. Comme la pauvreté était le patrimoine de son choix, il aimait tendrement les pauvres comme ses frères. Souvent on le voyait rentrer dans le cloître sans tunique, parce qu'il s'en était dépouillé pour en revêtir quelque misérable. Un jour étant retourné à la cour de Pépin, qui avait été fait roi de France après l'abdication du dernier des Mérovingiens, il en reçut une somme fort considérable (soixante livres d'argent) pour subvenir aux besoins de sa communauté; mais il en distribua la meilleure partie à des pauvres qu'il rencontra au sortir du palais.

A cette occasion, Pépin assigna à saint Othmar vingt et un hommes libres dans le Brisgau, pour qu'ils eussent à payer à l'abbaye de Saint-Gall les contributions qu'ils versaient annuellement dans le trésor royal. Il garantit en même temps au couvent le droit d'élire librement son abbé, et interdit à ses fonctionnaires toute espèce d'influence sur cette élection.

D'autres donations encore furent faites pendant cette période. En Alsace, Podal céda au monastère ses terres de Habsheim, Kembs et Raudolsweiler (7), qui étaient si considérables, qu'un village alsacien (Othmarsheim) qui y était compris porta le nom de notre Saint (8). Dans le Brisgau, Othmar reçut de Gotzbert les terres de Warmbach, Herten, Markhof, Minselen et Wiler, et de Strackfried les terres d'Egringen, Aniukhofen et Mühlheim. Dudar, près de Baselangst, fit don de ses biens héréditaires de Lollingen, Augen et Corberio (9). L'abbaye reçut des donations semblables en Souabe, savoir à Bettenweiler, de la part de Rinolf; en Thuringe, à Achhausen et à Altstadten près de Morsburg, de la part de Mothar; à Bechingen et à Wilzingen sur le Danube, près de Riedlingen, de la part de Lutger, et à Busenheim dans le Baar, de la part de Walchar. Dans la Thurgovie elle reçut de Petto des terres situées à Duttenberg; de Rothbald les terres de Rickenbach, Wila, Ziberwangen, Wangen, Tussnang, Schlatt, Bussenberg et Weziken; du prêtre Lazare celle de Diezikofen, et de Hettini celle de Helfenschwyl. Dachalinde vendit à Othmar, pour le prix de trente escalins d'or, ses possessions de Grebatschwyl en Gossau. Mais les plus riches donations furent celles de Beata et de son fils Landbert, près du lac de Zurich. Ce dernier céda publiquement, devant le tribunal d'Illnau et de Kraftsthal, à l'abbaye de Saint-Gall, toutes ses possessions d'Illnau, Efertiken, Mesiken, Brunggen, Madeschweil, Missnang, Tegerschwangen, Hünwil, Dürnten, Bareschweil, Lozelsee, Utznache et Lützelau. Sa mère vendit à Othmar le couvent de Lützelau, sur le lac de Zurich, avec tous ses revenus, pour soixante-dix escalins d'or et cinq chevaux harnachés, sous la réserve toutefois d'un certain usufruit, quand elle serait de retour de Rome, où elle se rendait en pèlerinage. Le Saint n'accepta toutes ces fondations que dans la vue d'augmenter le patrimoine des pauvres.

(7) D'après l'acte : *Habuchinesheim, Campiduna Chambiz, Rodulfviare.* Ild. d'Arx, I, 25.

(8) Schœpflin, *Alsatia illustr.* I, 74.

(9) Ces trois endroits, dit l'histoire de Saint-Gall, ont depuis changé de nom. De *Lollingen* on paraît avoir fait *Nollingen*, de *Corberio Horburg* et d'*Angoma Angin* ou *Auggen*. (p. 26.)

Jusqu'à cette époque, le bienheureux abbé avait coulé des jours assez calmes; il semblait qu'il ne manquât plus à sa vertu que les épreuves de la persécution, pour la perfectionner et la consommer par les souffrances. Dieu ne permit pas que son serviteur fût privé d'un bienfait que le monde regarde comme une calamité.

Warin, juge provincial de la Thurgovie, et Rudhart, qui avait la même qualité dans le pays de Baar, s'emparèrent de la plus grande partie des biens de l'Église, et principalement de celle de Saint-Gall. Othmar en adressa des plaintes à Pépin, qui leur ordonna aussitôt de restituer les biens qu'ils avaient enlevés. Mais comme ils étaient loin de la cour, ils crurent pouvoir impunément se dispenser d'exécuter l'ordre du roi. Le Saint se disposa alors à porter lui-même au pied du trône l'expression de ses justes griefs. Ses ennemis l'épièrent, le firent arrêter par quelques soldats, et pour couvrir de quelque couleur de justice l'outrage qu'ils lui faisaient, ils recoururent à la plus noire calomnie. Ils gagnèrent un misérable moine, nommé Lambert, qui devait, dans un synode, accuser notre Saint d'avoir abusé d'une femme. Othmar, que son grand âge et plus encore une intégrité de mœurs reconnue de tout le monde semblaient assez justifier, avoua qu'il était grand pécheur devant Dieu; mais soutint qu'il n'avait pas commis le crime qu'on lui imputait. Mais Sidoine, évêque de Constance, que Warin et Rudhart avaient gagné, le démit de ses fonctions et le condamna à la réclusion. Le Saint se soumit patiemment à cette sentence, parce qu'il regardait comme inutile de faire des représentations ou de vouloir prouver son innocence.

Il fut enfermé d'abord dans le château de Bodman (10), où on lui fit passer quelques jours sans lui donner aucune nourriture, et il y serait mort de faim, sans l'industrieuse charité d'un religieux qui trouva moyen de lui porter secrètement à manger. Un gentilhomme du pays, nommé Gotzbert, obtint de ses ennemis de pouvoir le transférer dans l'île de Stein ou Rheinstein (11) sur le Rhin, qui était près d'une terre où il demeurait. Dans cette solitude, Othmar se consacra à tous les exercices de mortification, jusqu'à ce qu'il passât à la gloire et à la félicité éternelles, pour y recevoir la couronne de justice, réservée à tous ceux qui ont été injustement persécutés. Sa mort arriva le 16 novembre 759, après avoir gouverné pendant trente-neuf ans l'abbaye de Saint-Gall. Il était âgé de soixante-huit ans.

Dix ans après sa mort, ses disciples allèrent, du vivant encore des assassins de l'innocent abbé, dans l'île de Rheinstein (12), où il avait été enterré comme un criminel; ils ouvrirent son tombeau, et ayant trouvé son corps entier sans corruption, ils l'apportèrent processionnellement à Saint-Gall, où de brillants miracles attestèrent la sainteté du serviteur de Dieu. Il se fit une translation de ses reliques en 830, lorsqu'on les plaça derrière le grand autel de la nouvelle église, que l'on bâtit dans l'abbaye sous le nom de saint Pierre. Ce ne fut néanmoins que vers l'an 864 que son culte fut publiquement établi, lorsque Salomon, évêque de Constance, leva de terre ses reliques avec solennité, pour les exposer à la vénération du peuple. Le martyrologe romain moderne fait mention de notre Saint au jour de sa mort. D'autres citent son nom sous le 26 octobre, qui est un des jours auxquels ses reliques furent levées de terre. Eckehard-le-Jeune dit (13) qu'Othmar fut canonisé par le pape.

Le saint abbé vivait encore lorsque ses ennemis partagèrent entre eux les biens de l'abbaye de Saint-Gall. Warin garda les fermes de Thuringe, de Marchhof et d'Engen; Rudhart prit Andelfingen et Utznach. Le couvent de Lützelau fut également enlevé. Milon, l'avoué de l'abbaye, reçut Heimbach, près de Dornhan dans le Wurtemberg, pour prix de son silence. L'évêque Sidoine s'empara du reste; il incorpora l'abbaye à son diocèse et lui donna pour supérieur un moine de Reichenau, nommé Jean. Les religieux de Saint-Gall durent se soumettre à toutes ces spoliations, quoique plusieurs d'entre eux fussent issus de maisons considérables de la Rhétie. On raconte que l'évêque Sidoine, étant venu à Saint-Gall pour punir les moines mécontents de ces vexations, mourut d'une dyssenterie, et que le faux témoin Lambert fut frappé dans le même temps d'une paralysie générale, qui le força de ramper par terre (14).

Après la mort de Warin, le juge provincial Isambert, son fils, commença à dédommager le couvent de Saint-Gall des torts que lui avait faits son père. Il lui fit don en 798 de plusieurs terres situées à Affeltrangen (15), à Wisendangen, à Rossrüti, à

(10) Bodman *(Potamo)* était anciennement un château qui était souvent la résidence des rois; c'est de lui que le lac de Constance porte en allemand le nom de *Bodensee*.

(11) On l'appelle aussi *Werd*, mot qui dans l'ancienne langue germanique signifie *île*.

(12) La prison de cette île fut convertie en chapelle, appartenant à la paroisse d'Escherts. Voyez Jacob de Voragine, *in vita S. Othmari*.

(13) *In cas. S. Galli*.

(14) Walafride Strabon et Eckehard.

(15) Aujourd'hui Sainte-Marguerite en Thurgovie.

Wilen, à Zugwil et à Ganterschwil; et les religieux n'en étant pas encore satisfaits, parce que les biens donnés en restitution étaient loin d'égaler ce qu'on leur avait pris, il leur donna encore, pour mettre fin à leurs plaintes (16), toutes les autres propriétés qu'il avait à Ganterschwil-Toggenburg, à Oetwil, à Seehen près de Winterthur, à Kirchheim en Souabe sur l'Eitrach, à Buch près de Schaffhouse et à Libtingen près de Stokach. Les terres d'Undelfingen et de Heimbach furent aussi rendues dans la suite, en vertu d'un diplôme de Louis-le-Débonnaire de 817. Les successeurs de Rudhart, savoir le roi Conrad Ier et le comte Rodolphe firent, à Saint-Gall, solennellement amende honorable à saint Othmar pour le crime de leurs ancêtres, et enrichirent l'abbaye de nombreuses donations.

Elle eut toutefois à soutenir les luttes les plus opiniâtres contre quelques-uns des évêques de Constance qui succédèrent à Sidoine, avant qu'elle parvînt à récupérer ses priviléges (17). Ce fut à la bienveillance de l'empereur Louis-le-Débonnaire qu'elle fut, sous ce rapport, le plus redevable durant cette période.

Tiré de Ræss et Weis, t. XVII p. 296. — Voyez Walafride Strabon, dans Mabillon, *Act. sanct. ord. S. Bened.;* Baillet, au mois de novembre, mais particulièrement *die Geschichte von S. Gallen*, t. I, Ire section, par Ildefonse d'Arx, que nous avons beaucoup consulté.

---

† SAINT ALYPE,

DIT LE CIONITE, AUTREMENT LE STYLITE, SOLITAIRE EN PAPHLAGONIE.

SEPTIÈME SIÈCLE.

Alype, qui fut surnommé Cionite ou Stylite, pour avoir demeuré plus de cinquante ans sur une colonne comme saint Siméon et les autres Stylites, était d'une petite ville de la province de Paphlagonie, nommée Adrianople, qu'il ne faut pas confondre avec Andrinople, ville célèbre de la Thrace. Il fut mis dès son enfance par sa mère sous la discipline de Théodore, évêque du lieu, qui l'éleva dans le sanctuaire comme un autre Samuël. Il fit de grands progrès dans la piété par les exercices qui lui furent prescrits; c'est ce qui le fit élever au diaconat par un des successeurs de Théodore, qui le fit aussi économe de son église.

Le désir de s'avancer dans la perfection évangélique lui fit distribuer tout son patrimoine aux pauvres et embrasser la vie solitaire. Dégagé de tous les liens de la terre, il se retira sur une montagne aux environs de la ville, où il bâtit une petite église en l'honneur de sainte Euphémie de Chalcédoine. Il y demeura deux ans renfermé dans une cellule étroite, jusqu'à ce que se trouvant trop importuné des visites qu'il était contraint de recevoir, il prit le parti de monter sur une colonne, au haut de laquelle il se fit une espèce de loge. Il était âgé pour lors de trente-deux ans.

Sa loge, dans le principe, était recouverte d'un toit, qu'il y avait mis pour se garantir des injures de l'air; mais, après s'y être accoutumé, il ôta ce

(16) *Ut querelas quas contra me habetis per singula loca in Durgaug contra me non repetatis*, est-il dit dans l'acte relatif à cette donation.

(17) Saint-Gall était regardé à cette époque, à cause de ses nombreux revers, comme le plus pauvre et le moins considérable de tous les couvents de l'empire : « Ad cellam S. Galli, » quæ cunctis locis imperii latissimi pauperior visa est et » angustior. » *(Monachus sangallensis, de gestis Caroli Magni, ap. Canisium, ed. Basn.)* L'empereur Charlemagne n'en put trouver de plus mauvais pour servir de prison à son fils, le nain bossu Pépin, qui avait tenté en 792 d'assassiner son père et son frère. Il fut cependant transféré plus tard à Prüm, où il mourut en 811. Voyez *de gestis Caroli Magni*, Sigebert de Gemblours, Hepidanus, Marianus Scotus, etc.

Toutefois, la Providence protégeait visiblement le monastère de Saint-Gall, qui continua à s'illustrer par tant de saints et savants hommes, qu'un auteur, parlant de cette maison il y a déjà plus de neuf siècles, s'écriait :

« *Continet hoc sanctum sanctorum millia templum*, ut totus » obstupescas, si Gallos, Magnoaldos, Theodoros, Othmaros, » Notgeros, Eusebios, Isones, Ratpertos, Tutilones, Gerardos, » Walafridos, Hermannos tanta in una cœli, imo terræ portione exsplendescere videas sidera, quæ toti terrarum orbi » suffecissent. » Voyez Gabriël Bucelin, bénédictin de Weingarten, *Germania, topo-chrono-stemmato-graphica sacra et profana*, August. Vindel. an. MDCLV, in-fol., p. 37, *Germaniæ sacræ*. Voyez aussi ce que nous avons déjà dit dans la vie de saint Gall sous le 16 octobre. Saint-Gall a fourni un grand nombre d'évêques, qui illustrèrent différents siéges d'Allemagne et d'Italie, entre autres ceux de Constance, de Coire, de Spire, de Worms, etc. Les nombreux savants qui en sortirent forment également une série très-honorable. Aussi on ne peut trop regretter que par suite des dernières révolutions, qui ont détruit tout ce qu'il y avait de grand et d'utile, cette célèbre abbaye ait été entraînée dans la ruine générale. Ces événements sont trop connus pour qu'il soit besoin de les rappeler ici. Nous nous croyons obligés néanmoins de payer à cette occasion le juste tribut d'éloges au zèle honorable et à la noble et mâle fermeté du dernier prince-abbé de Saint-Gall, homme aussi pieux qu'éclairé, qui alla choisir sa demeure dans la célèbre maison de Muri, au canton de Thurgovie, parmi des religieux de son ordre, et que la vénération générale accompagna dans sa retraite.

toit et soutint ainsi toutes les rigueurs des saisons. Quelque désagréable que ce fût pour lui, il ne put empêcher que le peuple ne s'assemblât autour de sa colonne, pour le consulter sur les affaires du salut et entendre ses instructions. Ce misérable séjour fut considéré dans toute la contrée comme le siége de la sagesse, où l'on allait demander conseil dans toutes les difficultés, et comme celui de la paix, où toutes les inimitiés se réconciliaient. Mais ses actions persuadaient encore plus que ses paroles.

Les exhortations du serviteur de Dieu engagèrent un grand nombre de personnes à renoncer au siècle, pour pratiquer à son exemple les conseils évangéliques. Ceux que leur vocation retenait dans la carrière des affaires publiques, il les fortifia dans la vertu et les mit à même de se sanctifier au milieu des dangers. Ceux qui voulaient se vouer sans partage au Seigneur se mirent entièrement sous sa direction, et Alype se vit obligé de former trois communautés, dont la première se composait de reclus, qui vivaient au pied de sa colonne et qui chantaient l'office divin avec lui; l'autre était de moines, renfermés dans un cloître à quelque distance de là; la troisième était une communauté de religieuses, qui gardaient un silence et une clôture exacte, sans jamais se laisser voir à aucun homme. La discipline qu'il fit observer dans ces communautés fit l'admiration de tout le monde, et son école était si estimée, qu'on venait lui enlever ses disciples de toutes parts pour les faire évêques.

Alype vécut cinquante-trois ans sur sa colonne, et fut malade pendant treize ou quatorze ans, forcé de demeurer toujours couché sur le côté. Jamais une seule plainte n'échappa de son cœur, et quand on lui témoignait de la compassion, il se contentait de dire : *Dieu est juste et il châtie avec justice.* Son nom devint principalement célèbre sous l'empereur Héraclius, qui commença à régner en 610. On ne sait point l'année de sa mort. Les Grecs et les Moscovites font sa fête le 26 novembre; ces derniers, dans quelques-uns de leurs calendriers, l'appellent Olympe au lieu d'Alype. Il est appelé dans le martyrologe romain saint Stylien.

Voyez Surius, p. 546, Bulteau, *Hist. des monast. d'Orient*, p. 775, et Baillet sous le 26 novembre.

---

27 NOVEMBRE.

—

SAINT MAXIME, ÉVÊQUE DE RIEZ.

Tiré de sa vie, par Dynamius, patrice, gouverneur de Provence, puis receveur des revenus du Saint-Siége dans les Gaules, comme nous l'apprenons de saint Grégoire, l. 3, ep. 33. Cet ouvrage est dédié à Umbricius, successeur de Fauste sur le siége de Riez, lequel mourut ermite en 601. Voyez Fauste dans son *Elogium*, que dom d'Attichi, évêque de Riez, publia en latin et en français en 1644, Tillemont, t. XV; Fabricius, *Bibl. mediæ et infimæ latinitatis*, l. 5, vol. II, p. 209; D. Rivet, *Hist. lit. de la France*, t. II p. 337.

L'AN 460.

SAINT MAXIME naquit à Decomer, en Provence, appelé présentement Chateau-Redon, près de Digne. Ses parents, recommandables par leur piété, l'élevèrent dans la pratique de la vertu et dans l'horreur du vice. Il apprit dès son enfance à mortifier ses passions, et se rendit maître de tous ses penchants. Sa vertu se perfectionnait à mesure qu'il avançait en âge. Un extérieur intéressant, une douceur inaltérable de caractère, une âme généreuse, une extrême affabilité, le firent estimer de tous ceux qui le connaissaient; mais il veillait en même temps sur lui-même, pour se prémunir contre les dangers qu'entraîne le commerce du monde. Il menait une vie retirée dans la maison de son père; il consacrait la plus grande partie de son temps à la prière, à des lectures et à des études sérieuses. Le désir des choses célestes fit sur son esprit et sur son cœur une impression si vive, qu'il foula aux pieds tous les avantages que lui promettait sa naissance, et prit la résolution de vivre dans une continence perpétuelle. Il passa de la sorte quelques années dans le monde, sans se laisser conduire par ses maximes. A la fin il rompit les chaînes qui l'y retenaient; et, après avoir distribué ses biens aux pauvres, il se retira dans le monastère de Lérins, gouverné par saint Honorat. Ce saint abbé ayant été élu archevêque d'Arles, en 426, Maxime fut chargé de la conduite du monastère. Nous apprenons de saint Sidoine (1), que cette maison parut acquérir un nouveau lustre sous son second abbé, et que les religieux s'apercevaient à peine de la sévérité de la règle, tant ils obéissaient avec zèle et avec joie. Le don des miracles dont Maxime fut favorisé et la réputation que sa sainteté lui avait faite attirèrent à Lérins une foule prodigieuse de peuple. L'abbé quitta le monastère, et alla passer quelque temps dans une forêt de l'île, malgré la rigueur de la saison où l'on était alors. Il paraît que la principale raison de sa retraite fut la connaissance qu'il eut qu'on voulait le faire évêque de Fréjus. Croyant n'avoir plus rien à craindre, il reparut à Lérins.

Mais Dieu le destinait au gouvernement de son

(1) *Carm.* 16, v. 113.

Église. Il y avait environ sept ans qu'il était abbé de Lérins lorsqu'on l'élut pour remplir le siége de Riez en Provence. A peine eut-il été informé de son élection, qu'il prit la fuite. On trouva le moyen de le découvrir, et on le força d'accepter l'épiscopat. Les habitants de Riez, d'où sa famille était originaire, le regardèrent comme un citoyen de leur ville. Ils le reçurent en même temps comme un ange envoyé du ciel, à cause de son éminente sainteté (1).

Maxime continua de porter le cilice et d'observer la règle monastique, autant que les fonctions épiscopales pouvaient le lui permettre. Il conserva le même amour de la pauvreté, le même esprit de pénitence, la même humilité; mais sa patience et sa charité eurent plus d'exercice que dans le cloître, parce qu'il était chargé d'un peuple nombreux qu'il fallait conduire au ciel.

Il nous reste encore quelques-uns de ses sermons. Trois ou quatre de ceux qui ont été publiés sous le

(1) Saint Maxime eut pour successeur à Lérins, puis à Riez, Fauste, Breton de naissance. Mais était-il de l'Armorique, qu'on a depuis appelée Bretagne, où de l'île de la Grande-Bretagne? C'est ce que nous ne savons pas. Il prit l'habit à Lérins vers l'an 420, et on lui en confia le gouvernement en 433 ou 434. Il fut le troisième abbé de ce monastère. On l'éleva sur le siége de Riez après la mort de saint Maxime, entre les années 454 et 462. Il eut beaucoup de part à ce qui se fit par rapport à Lucide, prêtre de Provence, qui tomba dans le prédestinatianisme, en niant la coopération du libre arbitre avec la grâce. Il tâcha de le détromper dans les lettres qu'il lui écrivit et dans les conférences qu'il eut avec lui. Mais, voyant l'inutilité de ses efforts, il le dénonça au concile d'Arles, que Léonce, évêque de cette ville, assembla entre les années 461 et 484. Lucide y rétracta solennellement ses erreurs en présence de trente évêques qui composaient l'assemblée, et parmi lesquels on comptait saint Euphrone d'Autun, saint Patient de Lyon, saint Mamert de Vienne, et Fauste de Riez. Il renouvela cette rétractation, et y fit même des additions dans un concile qui se tint à Lyon sous saint Patient, quelque temps après. Elle a été publiée par Canisius, *Lec. Ant.* t. I p. 352, et dans la collection des conciles de Labbe, t. IV p. 1041, 1044. On la met communément vers l'an 474. Il ne paraît pas qu'on puisse révoquer en doute l'existence des deux conciles dont nous venons de parler, quoiqu'ils ne soient connus que par les lettres de Fauste. Ces lettres furent publiques dans le temps, et Fauste ne se serait pas exposé à un démenti général. Il parle surtout du concile d'Arles dans une lettre à l'évêque Léonce qui y présida. *Bibl. Patr.* t. VIII p. 524.

Nous avons de Fauste des lettres, des sermons et des traités polémiques contre les ariens et les prédestinatiens. Il est aussi auteur de plusieurs homélies qui ont été imprimées sous le nom d'Eusèbe d'Émèse. Voyez Martène, *Anecdot.* t. V p. 57, 60, et t. VII p. 118; *Bibl. Patr.* t. VI p. 629; Stilting, § 16, p. 711.

Fauste, dans sa lettre au diacre Gratus, le reprend de plusieurs erreurs dans lesquelles il était tombé, surtout par rapport à l'incarnation et à la maternité divine de la Sainte-Vierge. Il loue, sur les points qu'il défendait, les écrits de saint Augustin; mais il dit en même temps que plusieurs savants (ce qu'il entend des semi-pélagiens) les blâmaient en plusieurs autres choses.

La lettre à Lucide contre le prédestinatianisme contient elle-même des erreurs, et le semi-pélagianisme y est enseigné; il l'est plus clairement et plus fréquemment dans les deux livres *sur la grâce et sur le libre arbitre*. Tillemont, Ceillier, etc., disent même que ces deux livres ont pour objet spécial d'établir cette hérésie contre saint Augustin. On pourrait assurer cependant que Fauste s'y proposait principalement d'y réfuter Lucide. Voyez les passages extraits par Noris et par les théologiens qui ont écrit l'histoire des semi-pélagiens, ou qui ont réfuté leurs erreurs. Voyez aussi Ceillier, t. XV p. 171, et Rivet, *Hist. lit. de la Fr.* t. II p. 585, *ad* p. 619, et l'avertissement qui est à la tête du tome III.

Les ouvrages de Fauste furent censurés avec ceux de Cassien par le pape Gélase, t. IV, *Conc.* p. 1265, et rejetés par le pape Hormisdas sur les matières de la grâce, *ep.* 70, *ad possessorem*, p. 1532. Les évêques africains bannis en Sardaigne les condamnèrent ouvertement comme favorables au semi-pélagianisme, *ep. synodica Africanorum ad Scythas, inter opera S. Fulgentii*, p. 286. Ils ont également été condamnés par saint Fulgence, qui écrivit pour les réfuter; par saint Isidore de Séville, *de Script. Eccles.* c. 14; par saint Adon de Vienne, *Chron. ad an.* 492; par saint Césaire d'Arles, par saint Avit, et par les églises tant de l'Orient que de l'Occident, comme l'observe Baronius, *Annal.* t. VI, *ad an.* 490.

Fauste écrivit un livre *du Saint-Esprit* contre les macédoniens. On l'a souvent imprimé sous le nom de Paschase, qui fut diacre de l'Église romaine sous les papes Anastase et Symmaque, t. VIII, *Bibl. Patr.* p. 807. Fauste écrivit aussi des lettres contre les ariens. Son zèle à combattre ces hérétiques le fit exiler par Euric, roi des Goths, en 481. Il fut rappelé trois ans après. On met sa mort vers l'an 493.

Quelques maîtres du sacré palais et les inquisiteurs de Rome ont ordonné d'effacer l'épithète de *Saint* que Fauste avait dans quelques livres. Mais cela n'a pas empêché qu'on n'ait continué de l'honorer en cette qualité à Lérins et dans les diocèses de Riez et de Cavaillon, où son culte est établi de temps immémorial. Baronius, informé de cette circonstance, rétracta, *in addendis*, t. X, *Annal.* p. 961, ce qu'il avait dit de la mauvaise foi de Fauste, t. VI, *ad an.* 490; mais il persista dans la censure qu'il avait faite de sa doctrine. Quelques auteurs ont essayé de justifier Fauste de l'accusation de semi-pélagianisme. Voyez Simon Bartel, dans l'apologie de Fauste, à la fin de l'histoire chronologique des évêques des Riez, et surtout le P. Stilting, § 9, p. 677. Le savant Bollandiste soutient que Fauste ne tomba jamais dans les erreurs des semi-pélagiens, et qu'au contraire, il soutint toujours la nécessité de la grâce, proprement dite, pour le commencement de la foi. Cette opinion paraîtra sans doute une nouveauté et surprendra les lecteurs. On ne peut en effet disconvenir que Fauste ne soit tombé dans l'erreur des semi-pélagiens; et l'unique moyen de le justifier est de dire que le point dont il s'agit n'avait point encore été expressément défini par l'Église, comme il le fut dans le second concile d'Orange en 529.

On peut voir, sur Fauste de Riez, Ceillier, t. XV p. 157; Rivet, *Hist. lit. de la Fr.* t. II p. 585, 591, et *Avert.* sur le t. III; Bollandus, sous le 16 janvier, et le P. Stilting, qui a donné une longue histoire de la vie de Fauste, avec des dissertations apologétiques et littéraires, sous le 28 septembre, t. VII de ce mois, qui est le XLVII des *Acta Sanctorum*.

nom d'Eusèbe d'Émèse lui appartiennent (3). Le premier, qui se trouve parmi ceux de Fauste de Riez, passe également pour être de lui (4).

Saint Maxime assista au concile de Riez, en 439, au premier d'Orange, en 441, et à celui d'Arles, en 454. Il mourut le 27 novembre, quelque temps avant l'année 462. Son corps se garde dans la cathédrale de Riez, dédiée sous l'invocation de la Sainte-Vierge et de saint Maxime (5).

Apprendre l'art de bien vivre et de se revêtir de Jésus-Christ, voilà quelle fut l'étude des Saints. Ils en firent leur occupation dans la retraite et dans le monde. C'est en effet la fin de l'homme et l'unique voie qui puisse le conduire au bonheur dans cette vie et dans l'autre. Il n'y a, suivant le langage de l'Écriture, d'autre science que celle-là; toute autre science est appelée vanité, folie. Ce n'est pas que les connaissances humaines n'aient leur utilité; mais elles ne sont rien en comparaison de la science du salut. Il y a plus; c'est que si elles ne sont dirigées par celles-ci, et qu'elles ne s'y rapportent pas, elles précipiteront dans des erreurs aussi grossières que dangereuses. On apprend la science du salut en se rendant docile aux instructions de l'Église, en faisant des lectures pieuses, en méditant la loi du Seigneur, en ouvrant à la doctrine céleste son cœur comme son esprit. La pratique des vertus l'imprimera profondément dans nos âmes. Les disciples d'Emmaüs écoutèrent attentivement le Sauveur, mais ils n'eurent l'intelligence de ses discours que par l'exercice de la charité. *Jésus-Christ apprit l'obéissance par les choses qu'il souffrit.* Ainsi les vertus se perfectionnent par les actes qu'on en produit, surtout dans les temps d'épreuves.

(3) Cave, *Hist. lit.* t. I p. 422.

(4) D. Rivet, *Hist. lit. de la Fr.*, t. II p. 360.

(5) On a quelquefois confondu saint Maxime de Riez avec saint Maxime de Vime en Artois, qu'on appelle saint Mans à Abbeville, et saint Masse à Boulogne-sur-Mer, où il est honoré comme patron, avec octave. Il y a dans l'église de Saint-Wulfran d'Abbeville une belle châsse qui renferme une portion considérable de ses reliques. On garde son chef et quelques-uns de ses ossements à Ypres; l'église d'Antoing, près de Tournai, possède aussi une portion de sa dépouille mortelle. Du Saussay et Baillet se sont trompés en avançant qu'il y avait une portion de ses reliques à Vernon en Normandie; ils auront sans doute pris saint Maxime de Vime pour saint Maxime ou saint Mauxe d'Acquigny. On découvrit les reliques du premier à Vime, près de Saint-Omer, le 13 décembre 953. Elles furent visitées, en 1165, par Milon II, évêque de Térouenne, et par les évêques d'Amiens et de Noyon. Il est honoré comme évêque et confesseur, et sa fête se célèbre le 27 novembre. Ce jour, marqué dans le martyrologe d'Usuard pour la fête de saint Maxime de Riez, l'aura probablement fait choisir pour celle de saint Maxime de Vime. On transféra à Térouenne, le 4 décembre, une portion des reliques du second de ces Saints. Voyez Chastelain. *Mart. Univ.* p. 817.

SAINT JACQUES L'INTERCIS,

MARTYR EN PERSE.

L'AN 421.

Saint Jacques était de la ville de Beth-Lapéta en Perse. Sa naissance, ses richesses, ses rares qualités, les places qu'il occupait, les grâces qu'il tenait du roi, avaient rendu son nom célèbre. Tous ces avantages devinrent pour lui une tentation dangereuse, et il y succomba. En effet, le prince ayant déclaré la guerre au christianisme, il eut la lâcheté de sacrifier, à la faveur de son maître, la vraie religion qu'il avait jusqu'alors professée (1).

Sa mère et sa femme ressentirent une vive douleur de sa chute; elles sollicitèrent sa conversion avec ferveur, et lui écrivirent la lettre suivante, après la mort du roi Isdegerte, sous lequel il avait apostasié : « Nous savons depuis longtemps que » vous avez renoncé à l'amour du Dieu immortel, » pour conserver la faveur du prince, avec les biens » et les honneurs de ce monde. Mais qu'est devenu » celui à la faveur duquel vous avez attaché un si » grand prix? Le malheureux, il a subi la destinée

(1) La mort de Sapor II, arrivée en 380, mit fin à la grande persécution de Perse, qui durait depuis quarante ans. L'Église fut assez tranquille sous les règnes d'Artaxerxès II, de Sapor III, de Varanes ou Vararanes IV, d'Isdegerde I. Le premier de ces quatre princes régna quatre ans, le second cinq ans, le troisième onze ans, et le quatrième vingt-un ans.

Isdegerde fut celui qui parut le plus favorable aux chrétiens. Il suivait même quelquefois, dans le gouvernement de son empire, les conseils de saint Maruthas de Mésopotamie, et d'Abdas, évêque de la ville royale, comme l'appellent Théodoret et Théophane. Mais le zèle indiscret d'Abdas, qu'on ne peut justifier, fit changer ce prince sur la fin de son règne. L'évêque mit le feu à un temple de païens : Isdegerde lui ordonna de le rebâtir aux frais des chrétiens; Abdas refusa d'obéir, et on sent qu'il n'aurait pu rebâtir le temple sans concourir positivement à l'idolâtrie. Le roi, irrité de son refus, le condamna à mort, et alluma encore le feu d'une cruelle persécution, qui continua depuis l'an 421 jusqu'à l'an 427, que Vararanes V, son fils et son successeur, fut défait par les troupes de l'empereur Théodose-le-Jeune, et obligé de rendre la paix à l'église de Perse. C'est ce que nous apprenons de Bar-Ebræus, communément appelé Abulfarage, et des autres écrivains syriens; et leur récit s'accorde avec ceux de Théodoret, de Cyrille, auteur de la vie de saint Euthyme, et des historiens grecs qui étaient contemporains ou qui vivaient dans le voisinage de la Perse.

Étienne Assémani dit avoir vu en Orient les actes sincères de plusieurs martyrs qui souffrirent durant la persécution de Vararanes V; mais il n'a pu se procurer que ceux de saint Maharsapor et de saint Jacques l'Intercis.

» commune, il n'est plus que poussière. Vous n'avez » plus de secours à espérer de sa part; il ne pourra » vous délivrer des supplices éternels. Sachez que » si vous persévérez dans votre crime, la justice » divine vous condamnera à ces supplices, comme » elle y a déjà condamné le roi votre ami. Quant à » nous, nous ne voulons plus avoir aucun com- » merce avec vous. »

La lecture de cette lettre fit sur Jacques la plus forte impression; il réfléchit sur l'énormité de sa faute, et fut effrayé à la pensée du jugement auquel il devait s'attendre de la part du souverain Juge. Il ne parut plus à la cour, s'éloigna de tous ceux qui auraient pu le séduire, et renonça pour toujours aux avantages qui avaient occasionné sa perte. Le roi, informé de son changement, le fit venir. Jacques confessa glorieusement qu'il était chrétien. Vararanes furieux lui rappela toutes les grâces dont son père l'avait comblé, et lui reprocha son ingratitude. Au nom du père du roi, le confesseur dit tranquillement : « Où est maintenant ce prince? qu'est-il devenu? » Ces paroles augmentèrent la fureur du roi, qui menaça le Saint de le condamner à une mort cruelle et prolongée : « JAC- » QUES. Toute espèce de mort n'est qu'un sommeil. » *Puissé-je mourir de la mort des justes* (2)! VARA- » RANES. La mort n'est point un sommeil; elle est » un objet de terreur pour les grands et pour les » rois. JACQUES. Oui, sans doute, elle effraie les rois » et tous ceux qui méprisent la Divinité, parce que » *l'espérance des méchants périra* (3). VARARANES, » prenant ces paroles pour lui « Quoi, misérable, » vous nous appelez méchants, vous qui n'adorez » ni le soleil, ni la lune, ni le feu, ni l'eau, ces » illustres productions de la Divinité? JACQUES. Je » ne prétends point vous outrager, en vous accu- » sant; mais je dis que vous donnez aux créatures » le nom incommunicable de Dieu. »

Le roi, ne se possédant plus de colère, fit appeler ses ministres et les juges de l'empire, pour délibérer sur le nouveau genre de mort qu'on ferait souffrir à un homme qui offensait de la sorte les divinités du pays. Il fut arrêté que, si le prétendu criminel n'abjurait le christianisme, on l'attacherait au chevalet, et qu'on lui couperait les membres les uns après les autres. La sentence n'eut pas plus tôt été publiée, que toute la ville accourut pour voir une exécution si extraordinaire. Les chrétiens offrirent à Dieu de ferventes prières, pour qu'il daignât donner à son serviteur la grâce de la persévérance.

Lorsque Jacques fut arrivé au lieu du supplice, il demanda quelques instants qui lui furent accordés. Se tournant alors vers l'Orient, il se mit à genoux et pria avec beaucoup de ferveur, les yeux élevés au Ciel. Les bourreaux s'approchèrent ensuite de lui, et déployèrent devant ses yeux les instruments qui devaient servir au supplice. Ils lui saisirent la main, et lui étendirent le bras avec violence. Mais avant de le frapper, ils l'exhortèrent à obéir au roi, pour se délivrer des tourments cruels qu'il était sur le point de souffrir. Les spectateurs fondaient en larmes, en considérant sa naissance, les places qu'il avait occupées, sa jeunesse, la noblesse et la majesté de son extérieur. On le pressait de la manière la plus touchante de dissimuler pour le moment sa religion, qu'il pourrait ensuite professer. « Cette mort, répondit le soldat de Jésus-Christ, » cette mort qui se présente à vous sous un appa- » reil si terrible, est bien peu de chose, quand il » s'agit de se procurer une vie éternelle. Puis, s'a- » dressant aux bourreaux, il leur dit : Pourquoi » restez-vous dans l'inaction? Que ne commencez- » vous à exécuter l'ordre que vous avez reçu? » Ceux-ci lui ayant coupé le pouce droit, il fit cette prière : « Sauveur des chrétiens, recevez cette » branche de l'arbre. Il est vrai que cet arbre pour- » rira; mais il reprendra sa verdure, et je suis as- » suré qu'il sera couronné de gloire. » Le juge désigné par le roi pour assister à l'exécution ne put retenir ses larmes. Il se mit à crier au martyr avec les autres spectateurs : « Vous en avez assez fait » pour votre religion; ne laissez pas mettre en piè- » ces un corps délicat comme le vôtre. Vous avez » des richesses : donnez-en une partie aux pauvres » pour le salut de votre âme; mais ne mourez pas » de cette manière. La vigne, répondit le Saint, est » dans un état de mort pendant l'hiver, mais elle » revit au printemps. Comment le corps de l'homme, » quoique mis en pièces, ne revivrait-il pas? » Lorsque les bourreaux lui eurent coupé l'index, il s'écria : « *Mon cœur s'est réjoui dans le Seigneur, et* » *mon âme a été transportée dans le salut qu'il* » *m'a procuré* (4). Recevez, Seigneur, cette autre » branche. »

On s'aperçut alors de la joie dont son âme était inondée, et qui se manifestait jusque sur son visage. A chaque doigt qu'on lui coupait, il rendait grâces à Dieu. Les bourreaux passèrent de la main droite à la gauche. Cependant les juges le conjuraient d'avoir pitié de lui-même et de sauver sa vie. « Vous » ne savez donc pas, leur répondit le Saint avec » douceur, que celui-là n'est pas digne de Dieu,

(2) Num. XXIII, 10.

(3) Prov. X, 28. — (4) Ps. XV, 9.

» qui, après avoir mis la main à la charrue, regarde » en arrière? » Les bourreaux lui coupèrent successivement les doigts des deux pieds. Il louait le Seigneur à chaque amputation, et faisait paraître une nouvelle joie. Voyant qu'il n'avait plus de doigts ni aux mains ni aux pieds, il dit tranquillement aux bourreaux : « Maintenant que les branches sont » tombées, abattez le tronc. Ne vous laissez point » toucher de compassion pour moi; car mon cœur » s'est réjoui dans le Seigneur, et mon âme s'est » élevée vers Celui qui aime les petits et les hum- » bles. » On lui coupa ensuite les pieds, les mains, les bras, les jambes et les cuisses. Son tronc, privé de tous ses membres, vivait encore et continuait à bénir le Seigneur. Enfin, un des gardes lui abattit la tête, et finit par là son martyre. Le genre de supplice qu'il souffrit lui a fait donner le surnom d'*Intercis*.

Saint Jacques fut martyrisé le 27 novembre, l'an de Jésus-Christ 421, le deuxième du règne de Vararanes. Les chrétiens offrirent une somme considérable pour avoir la liberté d'enlever ses reliques, mais on les leur refusa. Ils profitèrent depuis d'une occasion qui se présenta de les enlever secrètement. Ils ramassèrent ses membres épars, et les renfermèrent avec le tronc dans un coffre ou une urne. « Nous implorâmes tous la protection du bienheu- » reux Jacques, » dit l'auteur de ses actes, qui fut témoin oculaire de ce qui se passa. Les fidèles enterrèrent le saint martyr dans un lieu que ne connurent point les païens. Son nom est célèbre chez les Perses, les Syriens, les Cophtes, les Grecs et les Latins.

Voyez ses actes sincères, écrits en chaldaïque, et publiés avec une version latine et des notes par M. Étienne-Évode Assémani, *Act. Mart. Orient.* t. I p. 237; la traduction grecque de ses actes, copiée par Métaphraste, etc., a été interpolée; voyez aussi M. Joseph Assémani, *Bibl. Orient.* p. 181 et 402 *it. in Calend. Univ.*, t. V p. 387; et Orsi, l. 27, nº 6, t. XII p. 19.

SAINT MAHARSAPOR, MARTYR EN PERSE.

L'AN 421.

Maharsapor était un prince de Perse, que ses vertus et son zèle pour la foi rendaient encore plus recommandable que son illustre naissance. Il fut arrêté avec Narsès et Sabutaca, dès le commencement de la persécution excitée par le roi Isdegerde. Ces deux derniers remportèrent la couronne du martyre, après avoir enduré diverses tortures. Ils furent condamnés par Horsmisdavarus, qui de l'esclavage était parvenu à la dignité de juge, et qui avait des mœurs dignes de la bassesse de son extraction.

Maharsapor subit plusieurs interrogatoires, et fut appliqué à la question. On le laissa languir trois ans dans une prison infecte où il souffrit toutes les rigueurs de la faim. Ce terme expiré, on le conduisit de nouveau devant le juge, qui, le trouvant inébranlable dans la confession de Jésus-Christ, ordonna de le jeter dans une fosse obscure et d'en fermer l'ouverture. Quelques jours après, des soldats ouvrirent cette fosse; ils trouvèrent le corps du martyr sans vie, mais environné de lumière et à genoux, comme si le Saint eût été en prières. C'était dans cette posture que Maharsapor avait consommé son sacrifice, l'an de Jésus-Christ 421, et le deuxième de Vararanes.

Voyez M. Étienne-Évode Assémani, *Act. Mart. Orient.*, t. I p. 234.

SAINT EUSICE,

ERMITE, PUIS ABBÉ DE CELLE, EN BERRY.

VERS L'AN 542.

Eusice était originaire de Périgueux. Ses parents, qui étaient extrêmement pauvres, le vendirent à l'abbé de Percy, monastère du diocèse de Bourges (1). Après avoir servi quelque temps la communauté, il fut reçu lui-même au nombre des moines. Devenu prêtre, il obtint la permission de se retirer dans quelque lieu solitaire. Il fixa sa demeure dans le Berry. Il prédit au roi Childebert Ier, qui marchait contre Amalaric, roi des Visigoths, qu'il reviendrait victorieux, et cette prédiction eut son accomplissement. Le saint ermite fit depuis bâtir, à l'endroit où était son ermitage, un monastère qui prit le nom de *Celle*, et il y reçut un grand nombre de disciples. On met sa mort vers l'an 542. Childebert fit bâtir une église sur son tombeau. La fête de saint Eusice est marquée en ce jour. On l'honore sous le nom de saint Ysis dans l'église de Saint-Marcel à Saint-Denys, en France.

Voyez son ancienne vie par un anonyme; *ap. Labbe, Bibl. nov. Mss.* t. II; Du Chesne, *Script. Franc.* t. I; saint Grégoire de Tours, *de Gloria Conf.* t. I; Baillet, sous le 27 novembre; Longueval, *Hist. de l'Église gallic.*, t. II p. 376, 377, 378.

SAINT ACAIRE, ÉVÊQUE DE NOYON.

Acaire ou Achaire prit l'habit dans le monastère de Luxeu, alors gouverné par saint Eustase, succes-

(1) Valois croit que c'est aujourd'hui le prieuré de Percy ou Parcy, au diocèse d'Autun, dépendant de l'abbaye de Fleury.

seur de saint Colomban. On l'en tira pour le placer sur le siége de Noyon, vers l'an 621, après la mort de saint Évroul (*), évêque de cette ville. Il fut en même temps chargé du diocèse de Tournai, qui, depuis saint Médard, était uni à celui de Noyon. Il trouva de grands secours dans le zèle de saint Amand, qui n'était encore qu'évêque régionnaire. Il lui obtint la protection du roi Dagobert, afin de lui donner plus d'autorité sur le peuple de Gand et des pays voisins. Il mourut en 639, et eut saint Éloi pour successeur. On l'enterra dans l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul, hors les murs de la ville. On célèbre sa fête le 27 novembre, que l'on regarde comme le jour de sa mort.

Voyez la vie de saint Eustase de Luxeu, par Jonas, moine de Bobio, et celle de saint Amand de Maestricht, par Baudemond; le Vasseur, *Annales de l'Église de Noyon*, p. 420; Baillet, sous le 17 novembre, et *Gallia Christ. nova*, t. IX p. 985 (**).

† LE B. LÉONARD DE PORT-MAURICE,

FRÈRE MINEUR DE L'OBSERVANCE.

Tiré du Suppl. de Ch. Butler, par M. l'abbé Tresvaux. — Voyez le *Décret de la béatification*, *les Leçons de l'office*, et le livre italien qui a pour titre : *Actions, Vertus et Dons du B. Léonard de Port-Maurice*, par le P. Joseph-Marie de Masserano, 1 vol. in-4°, Rome, 1796.

L'AN 1751.

PORT-MAURICE, ville de la côte de Gênes et du diocèse d'Albenga, fut le lieu de la naissance de ce grand serviteur de Dieu. Il y vint au monde le 20 décembre 1676, et reçut les noms de Paul-Jérôme au baptême. Dominique Casanuova, son père, était capitaine de navire marchand, jouissait d'une fortune honnête et s'était rendu recommandable par sa piété. Devenu veuf de bonne heure et obligé par sa profession à faire de fréquentes absences, il confia à l'un de ses frères Paul-Jérôme, encore enfant. Ce frère, homme respectable par son âge et plus encore par ses vertus, remarqua bientôt avec admiration des indices certains de la sainteté future de son jeune neveu. Il ne remarquait en lui rien de puéril; mais au contraire un recueillement, une piété, une ferveur même qui le comblait de consolation. En effet, cet enfant de bénédiction mettait son plus grand plaisir à fréquenter l'église pour y prier avec ardeur. S'il parlait à ses camarades, ce n'était que pour les exciter à la vertu, pour les engager à conserver avec soin leur innocence et leur inspirer la dévotion envers Marie. Il les invitait à l'accompagner dans les pèlerinages qu'il faisait à une chapelle de la Sainte-Vierge, située à quelque distance de la ville; il marchait à leur tête, pieds nus, afin, disait-il, d'apaiser la colère de Dieu, qui se manifestait alors par de fréquents tremblements de terre dont tout le pays était effrayé. Lorsqu'il se trouvait avec ses condisciples, il montait sur une éminence, et là, faisant l'essai de la vie apostolique par laquelle il devait dans la suite produire tant de fruits, il les prêchait, leur expliquait les vérités de la foi; et non-seulement cette troupe d'enfants lui prêtait une attention soutenue, mais même des personnes d'un âge plus avancé l'écoutaient avec plaisir et prévoyaient dès-lors les grands biens qu'il devait opérer dans l'Église.

Paul-Jérôme, à l'âge de douze ans, quitta son pays natal pour aller demeurer chez un autre oncle paternel qui habitait Rome et qui se nommait Augustin. Cet oncle, homme sage et pieux, songea de suite à développer les heureuses inclinations qu'il voyait dans son neveu; il lui fit commencer ses études et lui choisit un bon confesseur. Les progrès du jeune serviteur de Dieu dans la science et dans la piété furent si sensibles, qu'au bout de deux ans on le trouva capable d'entrer au collége Romain. Il y eut pour maître le père Tolomei, jésuite, que son savoir ainsi que ses vertus ont rendu célèbre, et qui fut depuis cardinal. Sous ce maître habile, ses talents naturels se développèrent, et il acquit dès-lors cette éloquence si nécessaire pour produire des fruits de salut par la prédication. Mais au milieu des travaux littéraires auxquels il se livrait avec succès, il ne négligeait pas ses pieux exercices. Il approchait des sacrements dans les congrégations et les oratoires où l'on célébrait quelque fête. Les jours de vacances, il allait chez un ami avec lequel il ne parlait que de Dieu ou des objets de leurs

(*) On ne connaît pas au juste le prédécesseur immédiat de saint Acaire. Les catalogues des évêques de Noyon et Tournai contiennent les noms de trois prélats, dont on ne peut pas déterminer l'ordre de succession. Ce sont Gondulphe, dont on ne connaît que le nom; Evroul, qui n'est aussi connu que de nom, et à qui Butler donne néanmoins le titre de Saint, et Crasmare, qui siégeait déjà en 574, et qui reçut de grandes marques de faveur de Pépin, roi de Paris, pour les services qu'il lui avait rendus dans sa fuite. On trouve dans les *Diplomata Belgica* (t. I p. 6) l'acte de donation de Chilpéric; cette même pièce se retrouve plus complète dans le t. II p. 1310. Papebrochius le regarde comme apocryphe. (*Propylæum antiquarium circa veri ac falsi discrimen in vetustis membranis. Act. SS.* Aprilis, t. II p. XXVIII, num. 122).

(**) Le savant Ghesquière a donné aussi, dans ses *Acta SS. Belgii selecta*, une dissertation sur le culte rendu à saint Acaire; il fait ressortir en même temps quelques erreurs qui se trouvent dans le *Proprium Trevirense* et dans le bréviaire de Noyon (t. II p. 331-335).

études. Modeste, humble, dévot, studieux et diligent, jamais, assurait depuis cet ami, Paul-Jérôme, dans des relations familières qui durèrent entre eux pendant cinq ans, ne dit aucune parole, ni ne fit aucune action qu'on pût regarder comme un péché.

Le Seigneur ménagea bientôt à son jeune serviteur de nouvelles grâces, en le conduisant à l'oratoire du père Caravita, réunion de piété qui existe à Rome, et qui a pour but d'exercer à divers actes de vertu ceux qui en font partie. Il n'y fut pas longtemps sans se faire remarquer de ses supérieurs, qui reconnurent bientôt en lui un talent particulier pour gagner les âmes à Dieu et qui le placèrent en conséquence dans la division qu'on appelait *des Apôtres*, dont la fonction était de rechercher les ignorants et de les instruire des vérités du salut. Ce soin qui lui fut donné de s'occuper de la sanctification des autres ne lui fit pas oublier la sienne propre; et voyant, par les relations qu'il avait avec ce monde, combien il y était difficile de se sauver, il prit la résolution de le quitter et d'embrasser l'état religieux. Un grand obstacle s'opposait à l'exécution de son pieux dessein; son oncle était un homme chrétien; mais jugeant en séculier de cette vocation, il faisait tous ses efforts pour l'en détourner; il n'y put néanmoins réussir, et Paul-Jérôme finit par triompher de toutes les difficultés qu'il eut à vaincre. Un spectacle qu'il eut un jour devant les yeux fut bien propre à l'affermir dans sa détermination de se retirer du siècle et de se consacrer à Dieu. Il avait pour ami un pieux habitant de Rome, qui lui proposa de le mener au sermon, et le conduisit sur une place où se trouvait suspendu au gibet un criminel qu'on venait d'exécuter. Se tournant vers lui, cet homme de bien lui dit : « Mon fils, voilà le » sermon; quiconque vit mal est tôt ou tard atteint » par la justice divine, car lorsqu'un homme n'a » pas la crainte de Dieu, il est capable de commet» tre toutes les iniquités possibles. »

Tandis que Paul-Jérôme se disposait à se consacrer au Seigneur, il vit passer sur une place de Rome deux religieux dont l'extérieur pénitent et la modestie angélique firent sur lui une grande impression. Les ayant suivis, il apprit qu'ils étaient Franciscains réformés du couvent appelé la Retraite de Saint-Bonaventure; c'en fut assez pour le déterminer à donner la préférence à cette maison. Il s'y présenta donc, et ayant été admis, il prit l'habit religieux le 2 octobre 1697, et reçut en même temps le nom de Léonard. Dirigé successivement par deux maîtres remplis de l'esprit de Dieu, le jeune novice, déjà préparé par une vie pure aux vertus de son nouvel état, marcha sans relâche à grands pas dans les voies de la perfection. Il y fit tant de progrès par sa fidélité constante à répondre aux inspirations de la grâce, que, dans un âge plus avancé, il appelait lui-même l'année sainte celle de son noviciat, et se plaignait de ne plus retrouver la ferveur qui l'animait alors. Sa profession eut lieu le 2 octobre 1698, et dès qu'il eut prononcé ses vœux, il fut appliqué à l'étude de la théologie. On admira bientôt non-seulement ses succès dans cette science, mais aussi sa grande régularité, qui le rendait très-fidèle observateur de tous les points de la règle et très-exact à suivre tous les exercices de piété établis dans le couvent. « Si, pendant que nous sommes » jeunes, disait-il quelquefois à ses confrères, en les » exhortant à la même fidélité, nous faisons peu de » cas des petites choses, nous nous permettrons de » manquer aux points les plus importants, lorsque » nous serons avancés en âge et que nous aurons » plus de liberté. » Si, par sa conduite, il servait de modèle, par de tels discours il animait les autres religieux à la pratique de la vertu. « Espérons en » Dieu, avait-il coutume de dire, et, avec le secours » de sa grâce qui ne manque jamais, surtout lors» qu'on la demande avec humilité et confiance, » nous pouvons non-seulement être bons, mais » même devenir des Saints. »

Embrasé d'amour pour Dieu et de zèle pour le salut du prochain, Léonard se sentit un grand désir de travailler à la conversion des infidèles et fut sur le point d'accompagner à la Chine M. de Tournon, qui fut depuis cardinal; mais le Seigneur, qui voulait qu'il évangélisât les peuples d'Italie, ne permit pas que ce projet pût se réaliser, ce que le serviteur de Dieu regardait comme un châtiment de ses péchés. Dès la fin de son cours d'études, il devint professeur de philosophie, et commença à s'exercer à la prédication. Ses premiers essais furent si heureux qu'on prévit dès-lors les succès qu'il devait obtenir dans la suite. Ordonné prêtre bientôt après à Rome, il prit la sainte habitude de se confesser chaque jour, et la conserva le reste de sa vie. Les travaux de la classe, joints à ses austérités, altérèrent tellement sa santé, qu'il fut obligé d'aller d'abord à Naples, puis à Port-Maurice, son pays natal, afin d'essayer de la rétablir. Ce fut dans cette dernière ville qu'il fit connaître et qu'il mit en vogue la pratique de dévotion appelée le chemin de la croix, exercice très-salutaire et que les Souverains-Pontifes ont enrichi d'un grand nombre d'indulgences. Le saint religieux ayant, au bout de quelque temps, recouvré ses forces par l'intercession de la Sainte-Vierge, il se livra tout entier au travail des missions et à la conversion des pécheurs, ainsi qu'il

en avait fait le vœu. Ce fut dans le diocèse l'Albenga qu'il commença sa vie apostolique, et sa première mission fut celle d'Artalla. Il l'entreprit seul, et la continua sans le secours d'aucun collaborateur. Chaque soir, il revenait nu-pieds à son couvent, et, malgé ses fatigues, il conserva le reste de ses jours l'usage de marcher déchaussé; très-peu de temps avant sa mort, Benoît XIV l'obligea de porter des sandales. Un jour qu'il rentrait assez tard, il s'aperçut qu'un homme le suivait, en poussant de profonds soupirs; il se retourne et interroge cet homme qui, se mettant alors à genoux, lui dit : « Mon Père, vous avez à vos pieds le plus grand » pécheur qui soit sur la terre; » et en prononçant ces paroles, il pleurait amèrement. Léonard attendri lui répondit aussitôt : « Et vous, mon fils, vous avez » trouvé en moi, tout misérable que je suis, un père » qui sera pour vous plein de tendresse. » Il encourage ce pécheur à se convertir, écoute avec bonté sa longue confession et lui procure enfin la paix de l'âme en le réconciliant avec Dieu.

Telle fut constamment la conduite du saint religieux envers les âmes qu'il eut à ramener dans la voie du salut, pendant ses nombreuses missions. On ne peut dire combien de pécheurs il retira de leurs égarements. Presque toute l'Italie fut successivement témoin de ses travaux et de ses victoires sur le péché. La Toscane, où il fut appelé par le grand-duc Côme III, Lucques, les États romains, Naples, Gênes et l'île de Corse admirèrent tour à tour son zèle infatigable et la puissance de ses paroles. Un heureux changement s'opérait dans les mœurs partout où il prêchait. Son éloquence pleine de douceur et sa vie pénitente étaient les grands moyens qu'il employait pour assurer ses succès. Il acquit une si grande réputation dans toute l'Italie, qu'il devint l'objet de la vénération publique. Côme III, grand-duc de Toscane, avait pour lui tant de considération qu'il voulut bien, à sa prière, faire reviser le procès d'une fille qui, ayant été condamnée à mort, allait être exécutée, et qui, trouvée ensuite innocente, dut la vie à cet acte de charité du Bienheureux.

Mais, en travaillant à la sanctification des fidèles, le zélé missionnaire ne négligeait pas son propre salut; il se renfermait souvent dans une solitude, où il vivait pour Dieu seul. Il avait une haute estime pour le livre des Exercices de saint Ignace; et, afin d'en étendre l'usage, il obtint du grand-duc de Toscane, admirateur de ses vertus, une maison dans les environs de Florence, où il assemblait souvent les fidèles qui désiraient s'occuper plus particulièrement, dans le recueillement et le silence, de leurs intérêts spirituels. Ils y suivaient, sous sa direction, les exercices de la retraite selon la méthode prescrite par ce grand Saint.

Plusieurs confréries durent leur établissement à Léonard de Port-Maurice; il en institua une dans l'église de Saint-Théodore à Rome, en l'honneur du sacré Cœur de Jésus. Les noms de Jésus et de Marie étaient souvent dans sa bouche : afin d'y rappeler l'attention, il voulait qu'on les inscrivît dans des endroits exposés aux yeux du public. Il recommandait fortement la pratique de la méditation sur la passion du Sauveur, et, pour la propager, il fit élever à Rome, dans l'amphithéâtre de Vespasien, connu sous le nom de Colisée, de petites chapelles dans lesquelles sont représentées toutes les souffrances du Sauveur, depuis sa prière au jardin des Olives jusqu'à sa mort sur le Calvaire. En plusieurs villes il institua aussi l'adoration perpétuelle de Jésus-Christ dans le saint Sacrement.

Il y avait quarante-quatre ans que le serviteur de Dieu continuait ses utiles travaux, et il était désormais usé par les fatigues. Il retourna à Rome pour la dernière fois, et se retira dans son couvent de Saint-Bonaventure, afin de s'y préparer à la mort. Il la prévoyait et l'annonça, comme étant prochaine, à son compagnon. Sa faiblesse était si grande, qu'il fallut le descendre de voiture et le porter à l'infirmerie, à son arrivée au couvent. A peine fut-il entré qu'il se confessa, et demanda le saint Viatique. Il le reçut avec une ferveur si grande, et s'entretenait avec notre Seigneur d'une manière si affectueuse que tous les assistants en furent vivement touchés. Après avoir été pendant quelque temps recueilli en Dieu, il eut la visite du médecin, qu'il pria de ne pas lui ordonner de manger de la viande, tant il était jaloux d'observer jusqu'à la fin l'abstinence qu'il gardait depuis tant d'années! Tout occupé de son âme, le saint malade priait sans cesse et s'adressait à la Sainte-Vierge, comme s'il l'avait eue présente. Enfin, le mal faisant des progrès sensibles, on lui administra l'Extrême-Onction, qu'il reçut avec les sentiments de la dévotion la plus parfaite. Bientôt après, il rendit paisiblement et sans aucun effort son esprit à son créateur, à l'âge de près de 75 ans, le 26 novembre 1751.

Benoît XIV gouvernait alors l'Église; ayant été informé de la mort du père Léonard, il dit : « Nous » avons beaucoup perdu; mais nous avons gagné un » protecteur dans le ciel. » Le peuple se porta en foule pour rendre ses derniers devoirs au serviteur de Dieu, et il fallut employer des soldats pour contenir la foule. Ses obsèques furent très-solennelles.

et avant de l'inhumer, on constata que son corps était resté flexible. Plusieurs miracles ayant prouvé sa sainteté, Pie VI, qui l'avait personnellement connu et qui le révérait, le mit au rang des bienheureux le 19 juin 1796.

Il nous reste plusieurs ouvrages de ce saint missionnaire, entre autres *le Manuel Sacré, les Avertissements utiles aux Confesseurs, le Chemin du Paradis*, petit livre plein d'onction, et *des Règlements*, très-sages pour les missions. Ses œuvres ont été publiées en 2 volumes à Venise.

---

† SAINTE ODE, VIERGE.

VERS L'AN 726.

SAINTE-ODENRODE est un des plus anciens villages de l'évêché de Bois-le-Duc; sainte Ode, de qui il tire son nom, y mourut vers l'année 726. Elle était, dit-on, fille d'un prince écossais, et était venue par dévotion, vers l'année 710, visiter le tombeau de saint Lambert à Liége, où, d'après d'anciens témoignages, elle recouvra la vue d'une manière miraculeuse. Elle passa le reste de sa vie à Rode dans la plus grande sainteté. Son tombeau fut bientôt renommé par des miracles. On y bâtit d'abord une chapelle en bois, puis une belle église collégiale qui fut détruite en 1583 par les protestants hollandais pendant les troubles du seizième siècle (1).

Les restes de sainte Ode furent levés de terre en 1099 et exposés à la vénération des fidèles par Otbert, évêque de Liége. Dans l'évêché de Bois-le-Duc on célèbre sa fête le 27 novembre.

On trouve dans les *Acta SS. Belgii selecta*, t. VI p. 587 633, une bonne dissertation d'Isfride Thys; voyez aussi *Oudheden en gestichten van s' Hertogenbosch*, p. 377; *Katholyk meyerysch memorie boek*, p. 447; et Foppens, *Hist. Episcopat. Sylvæduc.* p. 170.

---

† SAINTE BILHILT,

FONDATRICE DU COUVENT D'ALTMUNSTER A MAYENCE.

SEPTIÈME SIÈCLE.

Sous le règne de Clovis II il y avait à Hochheim (2) sur le Mein deux époux chrétiens et pieux, de haute naissance; ils se nommaient Ibère et Méchilde (3), et jouissaient dans tous le pays d'une haute considération, à cause de leurs richesses et de leur origine. Au milieu des horreurs que le paganisme encore très-répandu dans ces contrées entretenait et commettait, l'œil de Dieu, plein de miséricorde, était ouvert sur cette pieuse famille; il la bénit de trois filles, dont l'aînée s'appelait Bilhilt (4), la seconde Hildegarde et la plus jeune Renilde. Les deux dernières se vouèrent au célibat et brillèrent par leur zèle et leur piété. Faute de renseignements suffisants, nous ignorons si elles terminèrent leurs jours dans la maison paternelle ou ailleurs.

Bilhilt, dont on peut placer la naissance en 625 ou 626 (5), fut conduite, dans son enfance, à Wurtzbourg, chez une cousine, où elle fut mise au nombre des catéchumènes, mais ne put, à ce qu'on raconte, sans toutefois en dire la raison, parvenir à recevoir le baptême (6). Ce fut dans cette ville, où elle fut obligée de passer quelques années, les incursions des Huns l'empêchant de retourner chez ses parents (7), qu'elle posa les premiers fondements de la conduite vertueuse qu'elle tint dans la suite.

(1) On lit, au sujet de ce chapitre et de ceux d'Oirschot et de Boxtel, qu'ils firent une protestation contre quelques décisions du deuxième synode provincial de Malines, tenu à Louvain en 1574, laquelle fut rejetée et censurée par l'assemblée des évêques. Voyez *Synodicon Belgicum* in-4°, t. I p. 215-216.

(2) Nous examinerons plus bas s'il s'agit ici de l'endroit appelé communément *Veits-Hochheim*, de son patron saint Vit, et situé non loin de Wurtzbourg, ou de Hochheim *près de Mayence*, si célèbre par son vin.

(3) Quelques auteurs écrivent *Mechtilde*, d'autres *Mathilde, Mechtride*, etc.

(4) Ou *Bilehilt*, en latin *Bilhildis*.

On lit dans une vie latine de la Sainte que dans sa jeunesse elle porta le nom de sa mère, et qu'elle ne prit celui de Bilhilt que vers la fin de sa vie. Ignace Gropp réfute cette opinion avec des arguments assez plausibles, *Collectio novissima scriptor. et rerum Wirceburg.* I, 768, not. *k*.

(5) Gropp, *loc. cit.*, p. 769, not. *p*.

(6) *Catechumena ibidem facta, qua prœpediente causa ignoratur, Baptismi donum non attigit*, dit le plus ancien biographe.

(7) Ibi ex repentino incursu Hunnorum, qui copioso exercitu manuque valida regionem illam invaserunt, morari ad tempus coacta est.

Au témoignage de saint Grégoire de Tours, les Huns sortirent fréquemment de la Pannonie et inondèrent l'Allemagne. Ils commandaient aux Vandales et aux Slaves en Carinthie et en Bohême, ainsi qu'aux peuples voisins jusqu'à la Saale en Thuringe. En 623 les Vandales se rendirent indépendants et choisirent Samo pour roi; cependant quelques écrivains leur donnent encore le nom de Huns après cette époque.

Le roi Dagobert fit en 630 la guerre aux Carinthiens; mais il fut repoussé, après avoir éprouvé une perte considérable. Les Slaves, connus aussi sous le nom de Huns, se montrèrent, après cette victoire, souvent en Thuringe. C'est ce qui força Dagobert d'y établir Radulphe, avec le titre de duc, pour avoir constamment l'œil sur ces peuples vagabonds et les repousser. En 631 et 632, les Vandales ravagèrent deux fois la Thuringe; mais en 633 Radulphe les défit, ce qui délivra la Thuringe, qui comprenait alors aussi la Franconie actuelle et quelques autres contrées voisines, des agressions des Huns ou des Slaves jadis soumis aux Huns. Voyez George von Eckhart, *Comment. de rebus Franciæ orient.* t. I, 187, sqq.

Rendue à la maison paternelle, elle se consacra avec beaucoup d'ardeur à la piété, et ses qualités du corps comme celles de l'âme la firent demander en mariage par un duc nommé Hettan. Mais celui-ci étant encore adonné à l'idolâtrie, et Bilhilt préférant d'ailleurs pouvoir servir le Seigneur dans l'état de virginité, cette demande la contraria extrêmement (8). Son père cependant, qui espérait que par ses qualités aimables elle convertirait le duc au christianisme, la pressa de consentir à cette union. Dans ces entrefaites Ibère mourut, et les sollicitations du duc Hettan devenant toujours plus vives, l'union conjugale fut enfin conclue. Bilhilt pouvait être âgée de 16 à 17 ans quand son époux l'emmena dans ses domaines.

Peu de temps après son mariage, le duc fut obligé d'entrer en campagne, soit à l'occasion des différends qui s'étaient élevés entre les maires du palais en Bourgogne, soit pour prendre part aux démêlés des rois de Neustrie et d'Austrasie (9). Avant son départ, il permit à sa femme de passer le temps de son absence chez ses parents. Accompagnée d'une suite brillante, elle arriva chez sa mère, à Hochheim (10); mais la nuit du jour suivant elle s'embar-

(8) Erat in ejusdem regionis confinio dux quidam gentilis Hettan, miræ industriæ vir, bellicis, præclarus factis, opum et rerum temporalium possessor copiosus.

Dans l'ancienne biographie latine, Hettan porte le titre de duc de Thuringe, et tout fait croire qu'il était fils de Radulphe, dont nous avons parlé dans la note précédente. Herbelo dit qu'il résidait à Babenberg ou Bamberg. Mais la chose n'est pas croyable, d'abord parce que cette contrée était au pouvoir des Vandales et des Slaves, et ensuite parce que l'origine de Bamberg ne remonte pas au-delà de l'année 804, comme l'a prouvé André Goldmeyer, dans Ludwig, *script. Bambergens.* Ignace Gropp pense que Hettan, pour ne pas perdre de vue l'ennemi, résidait aussi quelquefois à Wurtzbourg, dans la Thuringe actuelle. Voyez *Collectio novissima script. et rerum Wirceburg,* I, 778 sq. George Von Eckhart partage à peu près la même opinion. Jean-Pierre Schunk au contraire croit que ce Babenberg se trouvait ou dans la Wetterravie, ou dans l'Odenwald, ou dans quelque autre contrée de la Franconie d'alors, et non en Thuringe, attendu qu'il est plus probable, d'après les récits, que la guerre qui éclata à cette époque se fit entre les rois de Neustrie et d'Austrasie, et que Hettan dut prendre part à la campagne comme vassal de ce dernier. Voyez *Beitrage zur Mainzer Geschichte,* I, 144. Quand on adopterait cet avis comme plus fondé que l'autre, toujours est-il que Schunk donne des limites trop étroites à la Thuringe de ce temps-là, ainsi qu'il résulte de la note précédente.

(9) Gropp se prononce pour la première hypothèse, et ses raisons ont du poids *(loc. cit.* p. 770); Eckhart et Schunk adoptent l'autre, dans laquelle le duc aurait pris les armes pour Sigebert, roi d'Austrasie; car il est dit dans la biographie : *Regio jussu in expeditionem iturus.*

(10) Les biographes, tant anciens que plus récents, ne conçurent jamais le moindre doute sur la situation de ce Hochheim, où Ibère doit avoir possédé un château et de grands biens; tous le prirent pour le village actuel de Veitshöchheim ou Veitshechen près de Wurtzbourg, en Franconie. Le D. Jean-Pierre Schunk, ci-devant vicaire de l'abbaye noble de Saint-Alban à Mayence, puis chanoine de la cathédrale de la même ville, mort le 6 août 1814, est le premier, à ce que nous savons, qui souleva cette question dans ses *Beitrage zu Mainzer Geschichte* (1788), t. I, c. 137, et se prononça pour Hochheim, situé à un petit mille au-dessus de Mayence. Nous rapporterons aussi brièvement que possible les arguments qu'il fait valoir en faveur de son opinion, et dont plusieurs ne sont pas sans poids, et nous les accompagnerons de quelques observations.

1° On peut démontrer, l'histoire en main, qu'au septième siècle Wurtzbourg et ses environs n'appartenaient pas à la Franconie, mais à la Thuringe. Ce ne fut qu'en 740 que l'on commença à donner à la Franconie d'aujourd'hui le nom de *nova Francia,* et plus tard encore qu'on la désigna au nom de *Franconie orientale (Francia orientalis).* « *Hodierna nostra Franconia in temporibus Thuringia audiebat,* regni » austrasiani celebris pars. Post annum 740 *Francia nova* » dicta est; ac demum *Francia orientalis* et *Franconia.* » Nous citons Gropp lui-même, *loc. cit.* p. 768, not. *c.* Il n'est pas moins avéré que du temps de sainte Bilhilt et même quelques siècles plus tard, le pays de Mayence faisait partie de la Franconie, et que ce pays s'étendait sur la rive gauche du Rhin jusqu'au Hundsrük et aux Vosges. Au milieu du douzième siècle encore Mayence portait le titre de *capitale des Francs, Moguntia, Francorum metropolis.* (Trithème, *Chron. Hirsaug. ad an.* 1162.) Or Veitshöchheim, à l'époque où florissait sainte Bilhilt, n'ayant pas appartenu à la Franconie, mais à la Thuringe, tandis que Hochheim près de Mayence en faisait et continua à en faire partie pendant près de six siècles encore, celui-ci nous semble devoir être regardé comme le lieu de naissance de la Sainte plutôt que l'autre.

2° Toutes les biographies de sainte Bilhilt rapportent, que dans un petit bateau elle se rendit, en *une seule* nuit, sur le Mein, de Hochheim à Mayence. Ceci pouvait se faire en quelques heures, en partant de Hochheim près de Mayence, où jadis le Mein, ou du moins un bras de ce fleuve, baignait le pied de la montagne; mais qu'elle ait fait en une seule nuit les vingt-quatre milles (d'Allemagne) qui séparent Veitshöchheim de Mayence, cela est incroyable. Gropp en reconnaît lui-même l'impossibilité, c'est pourquoi il a recours au miracle : « Navigatio Hochhemio Moguntiam una nocte confecta, *SS. Angelorum ministerio tribuendum* » *(loc., cit.* p. 771, not. *cc*—). Schunk ajoute à ce sujet : « Il n'était pas » même besoin de miracle pour sauver sainte Bilhilt; car en » prolongeant sa course de trois ou quatre jours, elle était » sûre d'arriver à sa destination. Et s'il faut absolument un » miracle, pourquoi les anges ne l'ont-ils pas immédiate- » ment transportée de chez elle à Mayence? etc. » Mais cette observation est mal placée, puisque nous ne pouvons sonder les desseins de Dieu. Schunk dit encore : « L'ancien biogra- » phe latin ne parle pas de miracle; il dit seulement que » Bilhilt s'embarqua sur le Mein, quo la même nuit elle ar- » riva, avec un bon vent, à Mayence. Il abandonne le reste » au lecteur, sans doute parce qu'il ne voit rien de merveil- » leux à ce qu'une personne ait fait la nuit deux milles sur » le Mein. » Cette remarque est inexacte pour autant qu'elle pose en fait que l'ancien biographe se soit prononcé pour Hochheim près de Mayence plutôt que pour Veitshöchheim, lui qui place son Hochheim dans la Franconie orientale *(in*

que sur le Mein et arrive le lendemain matin à Mayence. Ici elle donna le jour à un fils, qu'elle eut la douleur de voir mourir peu de temps après. Bilhilt se soumit avec résignation à la volonté de Dieu, et le remercia de l'avoir jugée digne d'une si grande épreuve.

La pieuse femme n'eut dès-lors rien plus à cœur que d'avancer dans la voie de la perfection, selon les lumières de la grâce divine qui lui seraient accordées. Le jeûne, la prière et les veilles furent pour elle des boucliers puissants contre les attaques de la sensualité. En peu d'années elle s'éleva, dans son obscure solitude, au plus haut degré des vertus chrétiennes (11). Cependant elle reçut la nouvelle de la mort de son époux; elle supporta ce nouveau coup du sort avec une courageuse résignation et adora la main du Tout-Puissant, sans lequel aucun événement ne saurait s'accomplir.

Bilhilt résolut maintenant de se consacrer entièrement au service du Seigneur et de passer les plus belles années de sa vie dans une continence virginale. Elle fonda dans cette vue, du consentement de son oncle l'évêque, le couvent d'Altmünster (12) à Mayence, où elle finit ses jours en odeur de sainteté. Il est impossible de déterminer d'une manière certaine l'année de sa mort. Sa fête se célèbre dans le diocèse de Mayence le 27 novembre. On possède encore un testament de sainte Bilhilt, mais il porte beaucoup de traces de falsification. On rapporte aussi qu'une reine, peut-être Imnechilde, épouse de Sigebert, lui fit présent d'un suaire. Les religieuses d'Altmünster prétendaient être en possession de la moitié, qui passa, après la suppression de ce couvent, à l'église de Saint-Emméran à Mayence, où on la montre encore. L'autre moitié s'est gardée jusqu'à la révolution française dans la cathédrale de Mayence, mais nous ignorons ce qu'elle est devenue depuis.

Les plus anciennes biographies de sainte Bilhilt sont écrites en latin; l'une est en vers, l'autre en prose. La dernière, qui est incomplète, a pour auteur Herbelo. Elles se trouvent toutes les deux dans Gropp. Jean-George d'Eckhart pense qu'elles furent composées au douzième siècle, ou bien au commencement du treizième. Il en existe en outre cinq ou six en langue allemande, dont l'une est de Gropp. Toutefois, on ne sait pas grande chose de certain sur cette Sainte, attendu que nous n'avons pas de sources contemporaines.

Tiré de Ræss et Weis, t. XVII p. 344. — Voyez Eckhart, *Commentarii de rebus Franciæ orientalis*, I, 221-226; Ignace Gropp, *Noviss. collect script. Wirceb.* I, 765 sqq.; Christian Joannis, *Rerum Mogunt. script.* t. I, *vita S. Bilehildis.*

---

† SAINT VIRGILE, ÉVÊQUE DE SALTZBOURG.

L'AN 780.

SAINT VIRGILE, né en Irlande, s'y fit universellement respecter par ses vertus et son savoir. Ayant passé en France, sous le règne de Pépin (1), ce prince lui donna de grandes marques de vénération et le

Francia orientali), tandis que le pays de Mayence ne portait pas ce nom, ni du temps de sainte Bilhilt, ni de celui de l'auteur latin, mais seulement celui de *Francia*. Au surplus, il est presque aussi incroyable, dans l'hypothèse de Hochheim près de Mayence, que la Sainte ait eu besoin d'une nuit tout entière pour faire deux lieues, avec un vent favorable *(ventorum flatu secundo)* et en descendant le courant, et qu'elle ne soit arrivée qu'au lever de l'aurore *(sequentis diei aurora rutilante)*, à moins qu'on ne suppose un miracle en sens contraire.

3° Sainte Bilhilt possédait aux environs de Mayence des biens considérables, notamment les pâturages appelés *Sur-le-Bruch*, qu'elle donna à la ville de Mayence, et d'autres terres qu'elle légua au couvent d'Altmünster. On ne lit nulle part qu'elle en ait possédé près de Wurtzbourg. Dans ce cas elle en aurait certainement fait don à son propre couvent; or il n'existe aucun acte constatant qu'Altmünster ait eu autrefois des propriétés près de Wurtzbourg.

4° Hochheim près de Mayence est très-favorablement situé pour un château comme on les construisait dans ce temps-là, et l'on trouve en effet des traces d'une espèce de château-fort, du côté du nord, aux environs de *Ziehbrunnen* (puits).

5° L'argument le plus important contre Veitshöchheim est peut-être celui-ci. Bilhilt encore enfant, si on en croit les biographies, fut conduite chez sa cousine à Wurtzbourg, et fut obligée, à cause de l'invasion des Huns, d'y demeurer plusieurs années, parce qu'on ne pouvait la ramener à ses parents. Ceci montre sans doute qu'elle en était plus éloignée que d'une lieue ou d'une lieue et demie environ, autrement ils auraient certainement pu la voir dans l'intervalle, et la ramener sans danger à la maison. Mais en admettant Hochheim près de Mayence, la chose s'explique facilement.

Schunk allègue encore quelques autres arguments de moindre ou de nulle importance.

Quoi qu'il en soit, nous ne pensons pas que ces raisons suffisent pour contre-balancer l'antique tradition, qui se prononce pour Veitshöchheim. Il est peu sûr, en général, de tirer des arguments de circonstances accessoires, consignées dans une biographie écrite plus de 500 ans après la mort de la Sainte.

(11) Son ancienne biographie allemande dit que la Sainte avait dans sa maison une chapelle dédiée à sainte Walburge, grossière bévue historique, attendu que sainte Walburge ne vécut que longtemps après, sous saint Boniface.

(12) *Altum monasterium gloriosæ Virginis Mariæ*. Le dernier électeur, Charles-Frédéric d'Erthal, supprima ce couvent.

(1) Pépin n'était alors que majordome de Neustrie; mais les maires du palais ayant alors tout le pouvoir royal entre les mains, Carloman et Pépin sont nommés rois avant de porter la couronne royale.

retint deux ans auprès de sa personne. Il ne consentit à son départ que quand il l'eut fait placer sur le siége de *Juvare*, appelé depuis Saltzbourg, vers l'an 745 ou 746, et selon d'autres en 766 (2); et il écrivit en sa faveur à Odilon ou Utilon, duc de Bavière, son ami et son beau-frère.

On croit que Virgile fit vers cette époque un voyage à Rome, et qu'à son retour s'éleva entre lui et saint Boniface la contestation que l'on connaît (3). Quelques savants ont prétendu que le Virgile qui eut ce démêlé avec l'apôtre d'Allemagne ne fut pas le même que l'évêque de Saltzbourg dont nous célébrons la mémoire; mais le savant Hansiz prouve d'une manière irréfragable que c'est la même personne (4).

Virgile, effrayé de l'étendue de ses devoirs, chargea l'évêque Dabda (5), qu'il avait emmené d'Irlande avec lui, de faire les fonctions épiscopales pendant deux ans, ne se réservant que le ministère de la prédication. Il consentit enfin cependant à se laisser sacrer. Il fit reconstruire avec magnificence l'église du monastère de Saint-Pierre de Saltzbourg, dont il avait été quelque temps abbé, et y transféra le corps de saint Rupert, fondateur de son siége. Cette église devint depuis cathédrale. Il dédia aussi l'église d'Altottingen.

Virgile baptisa à Saltzbourg Chétimar et Vétune, qui furent successivement ducs de Carinthie, et il envoya dans ce pays des missionnaires qui, sous la conduite de l'évêque Modeste, y plantèrent la foi. Lorsqu'il eut mis ordre aux affaires de sa propre église, il fit la visite de la Carinthie et pénétra jusqu'aux frontières des Huns, ou jusqu'au confluent de la Drave et du Danube. Peu de temps après son retour dans son diocèse, il fut attaqué de la maladie qui le conduisit au tombeau. Il mourut le 27 novembre 780. Il s'était préparé avec beaucoup de ferveur au passage de l'éternité. De tous les saints évêques de Saltzbourg, dont Canisius a donné les vies, il n'y en a point qui ait plus enrichi l'église de cette ville que saint Virgile. Grégoire IX le mit au nombre des Saints en 1332.

Tiré de Ræss et Weis, t. XVII p. 333. — Voyez sa vie, publiée par Canisius, *Ant. lect.*, et par Mabillon, *Act. Ben.* IV, 320. Voyez aussi Hansiz, *Germania sacra*, t. II, *in vita S. Virgilii*, pp. 77 à 97.

(2) Nous avons dit dans la vie de saint Boniface, sous le 5 juin, qu'il était plus probable que l'élévation sur le siége épiscopal eut lieu en 766. Hansiz se prononce pour l'année 745 et fait valoir quelques arguments contre l'autre chronologie. (*Germania sacra*, II, 78.)

(3) Ce débat fut occasionné par la rebaptisation, attendu que quelques prêtres qui ne connaissaient pas la langue latine ne prononçaient pas bien la formule usitée en cette circonstance, disant par exemple : *Baptizo te in nomine Patria et Filia et Spiritu sancta.* Le pape Étienne, dans un bref adressé à l'apôtre d'Allemagne, déclare ce baptême valide, pourvu que l'erreur *ne* soit que dans la prononciation. Nous transcrirons textuellement la réponse du Saint-Père : « Virgilius et Sidonius religiosi viri, apud Bojoariorum provinciam degentes, suis nos literis visitarunt. Per quas intimaverunt, quod tua Reverenda Fraternitas eis injungeret christianos denuo baptizare. Quod audientes nimis sumus conturbati et in admirationem quandam incidimus, si habet ut dictum est. Retulerunt quippe, quod fuerit in eadem provincia sacerdos, qui *latinam* linguam penitus ignorabat, et dum baptizaret, nesciens *latini* eloquii infringens linguam diceret : *Baptizo te in nomine Patria et Filia et Spiritu sancta*, ac per hoc tua Reverenda Fraternitas consideravit rebaptizare. Sed, sanctissime Frater, si ille qui baptizaret, non errorem aut hæresin introducens, sed pro sola ignorantia, *romanæ* locutionis infringendo linguam, ut supra fati sumus, baptizans dixisset, non possumus consentire ut denuò baptizentur. Quia, quod tua bene compertum habet sancta Fraternitas, quicunque baptizatus fuerit ab hæreticis *in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti*, nullo modo rebaptizari debeat, sed per solam manus impositionem purgari debeat. » *Epistolar. S. Bonifacii, epist. LXII, edit. Würdtweinii.*

L'éditeur de la lettre ajoute (*ibid.* not. *a*) : « Sæpe hoc e gentium variarum pronuntiatione, imo ex ejusdem etiam gentis vario dialecto fit, ut eadem verba aliter et aliter pronuntientur. Nam ut explicandi causa exemplorum aliquid sit, sonare videtur Anglus e vulgo aliquis : *in nomine petris;* Westphalus : *in nomine patris*, etc.; Trevirensis, *in nomine patris et filieii*, et hodie Suevorum quidam ad vocabula plerumque addunt *a*, ut pro *nein neina*, pro *Swibelu Swibela* et similia, uti *Constantienses*, *Uberlingenscsque* norunt. Licet igitur ex recta et germana *latinæ* linguæ pronuntiatione dicendum non sit *in nomine Patria*, etc., tamen ex ignoratione, simplicique aut dialecti aut illiterate loquentis usi, illud idem tunc et ibi valebit, ac si diceret *in nomine Patris*, etc.; et forte si nos priscorum latinorum aliquos latine loquentes hodie audiret, vix intelligeret, ut ostendit libro *de pronunt.* Lipsius. »

Plus tard Virgile eut encore un débat avec saint Boniface au sujet des antipodes, dont les détails se trouvent dans Hansiz, *loc. cit.*, p. 82, sq.

(4) Voyez *Germania sacra*, II, 79, sqq.

(5) Ce Dabda ou Dobda est appelé par quelques-uns *Dabda græcus* (Freher, *Script. rer. Bohem.*); en d'autres endroits ces deux mots se trouvent réunis en *Dabdagræcus*, ou *Dabdagreus*. Aventin et Hund le nomment *prêtre grec*. Selon toute apparence, il n'était autre, comme le croit Hansiz, que le *Dabda*, *Dabdanus* ou *Dadanus* qui assista au concile tenu en avril 742 par saint Boniface. Pagi donne à ce Dadan le titre d'évêque régionnaire. Le Cointe en fait le successeur de saint Willibrord sur le siége d'Utrecht. Hund et Velser disent que saint Virgile lui donna l'île de Chiemsee, où il fonda une école savante. Il est possible que sa connaissance de la langue grecque lui ait valu le nom de *græcus*, mais ce ne fut pas le fait d'être Grec de naissance, attendu qu'il était indubitablement Irlandais d'origine.

Voyez Hansiz, *loc. cit.* p. 80.

28 NOVEMBRE.

—

SAINT ÉTIENNE-LE-JEUNE, MARTYR.

Tiré de ses actes sincères, recueillis avec soin quarante-deux ans après sa mort, par Étienne de Constantinople; de Cédrenus et de Théophane. Voyez Ceillier, t. XVIII p. 521, et M. Joseph Assémani, *in Calend. Univ.* t. V p. 389.

L'AN 764.

SAINT ÉTIENNE, surnommé *le Jeune* ou *du Mont-Saint-Auxence*, est un des plus célèbres martyrs qui versèrent leur sang pour la foi, durant la persécution des iconoclastes. Il naquit à Constantinople en 714, et fut consacré à Dieu pendant qu'il était encore dans le sein de sa mère. Ses parents étaient riches, et surtout recommandables par leur vertu. Ils choisirent pour leur fils les maîtres les plus habiles, et lui inspirèrent dès l'enfance de grands sentiments de piété. On lui donna une connaissance parfaite de la foi catholique : ce qui, joint à l'amour des devoirs de la religion qu'on lui faisait pratiquer, le préserva dans la suite du poison des nouveautés profanes.

Léon l'Isaurien avait par un horrible sacrilége pillé plusieurs églises. Il joignait à ce crime et à beaucoup d'autres celui de l'hérésie, en attaquant le respect dû aux saintes images. Pour établir son erreur, il excita contre les catholiques une cruelle persécution. Les parents d'Étienne prirent la fuite, à l'exemple de plusieurs autres, afin de ne pas s'exposer au danger d'offenser Dieu en restant dans le pays. Mais ils voulurent avant leur départ mettre en sûreté la foi de leur fils, qui avait alors quinze ans; ils le placèrent dans le monastère du mont Saint-Auxence, qui était peu éloigné de Calcédoine. L'abbé lui donna l'habit, et l'année suivante il l'admit à la profession monastique. Étienne montra une ferveur incroyable dans l'accomplissement de tous ses devoirs. Il fut d'abord chargé de fournir chaque jour au monastère les provisions nécessaires pour la communauté.

Son père étant mort quelque temps après, il fut obligé de faire un voyage à Constantinople. Il vendit ses biens et en distribua le prix aux pauvres. Il avait deux sœurs, dont une était religieuse à Constantinople; il emmena l'autre en Bythinie avec sa mère, et les mit toutes deux dans un monastère. Rentré dans la solitude, il fit sa principale occupation de la méditation de l'Écriture sainte et des commentaires de saint Chrysostôme sur ce livre divin.

Après la mort de Jean, abbé du monastère, Étienne fut unanimement choisi pour lui succéder, quoiqu'il n'eût que trente ans. Ce monastère n'était autre chose qu'un amas de petites cellules éparses çà et là sur la montagne, une des plus hautes de la province. Étienne, comme son prédécesseur, habita dans une cellule fort étroite, située sur le sommet de la montagne. Il y sanctifiait par la prière le travail des mains, qui consistait à copier des livres et à faire des filets. Par ce travail, il gagnait de quoi subsister. Il fournissait encore à quelques besoins du monastère et des pauvres. Une peau de brebis faisait tout son vêtement, et il portait continuellement une ceinture de fer. Le nombre de ses disciples devint bientôt très-considérable. Une veuve de qualité, qui changea le nom qu'elle portait dans le monde en celui d'Anne, se mit aussi sous sa conduite, et il lui fit prendre le voile dans un monastère de filles qui était au bas de la montagne. Quelques années après, Étienne se fit substituer Marin dans le gouvernement de la communauté, afin de mener une vie encore plus solitaire et plus pénitente. Il se retira dans une autre cellule écartée et beaucoup plus étroite que celle qu'il avait habitée jusque-là. Il pouvait à peine s'y tenir debout ou couché. Ce fut à l'âge de quarante-deux ans qu'il s'enferma dans cette espèce de tombeau.

L'empereur Constantin Copronyme, trop fidèle imitateur de son père Léon, continua d'attaquer le culte des saintes images. En 754 il fit assembler à Constantinople un prétendu concile qui fut tout composé d'évêques iconoclastes. On y condamna l'usage des saintes images, comme un reste d'idolâtrie (1); et on employa la persécution dans toutes les parties de l'empire, pour forcer les catholiques à souscrire à ce décret impie. L'empereur traita les moines avec plus de rigueur encore, parce qu'il craignait d'éprouver de leur part plus de résistance à ses volontés. Il était surtout jaloux d'obtenir la souscription d'Étienne, que sa sainteté avait rendu célèbre, et dont l'exemple devait avoir tant d'influence sur les autres. Le patrice Calliste fut chargé de l'aller voir, et d'employer tous les moyens possibles pour le gagner. Ses efforts furent inutiles, et il s'en retourna d'autant plus confus, qu'il s'était flatté de réussir. Constantin, outré des réponses d'Étienne, qui lui furent rapportées, renvoya Calliste au monastère avec une troupe de soldats, qui avaient ordre d'arracher le Saint de sa cellule. Ils le trouvèrent si affaibli par le jeûne, qu'il n'avait pas la force de se soutenir sur ses jambes. Ils furent donc obligés de le porter au pied de la montagne,

(1) *Conc.* t. VII p. 401.

où ils le firent garder. On suborna des témoins pour l'accuser d'avoir eu des habitudes criminelles avec la veuve Anne dont nous avons parlé. Cette femme protesta qu'elle était innocente, et ne cessa de répéter qu'Étienne était un Saint. Sur le refus qu'elle fit de se prêter aux vues du prince, on la condamna à une cruelle flagellation; on la renferma ensuite dans un monastère de Constantinople, où elle mourut peu de temps après de ses souffrances.

Mais l'empereur voulait absolument trouver une occasion pour se défaire d'Étienne. Il engagea un de ses courtisans, nommé George Synclet, de lui tendre un piége. Il avait défendu de recevoir des novices dans les monastères : cette défense lui fournit un prétexte. George, étant allé au mont Saint-Auxence, se jeta aux pieds d'Étienne, et le conjura de lui donner l'habit. Le Saint connut qu'il vivait à la cour parce qu'il était rasé, l'empereur ayant défendu de porter la barbe à ceux qui étaient attachés au service de sa personne; il refusa donc de l'admettre, et allégua la défense faite aux monastères par le prince. L'imposteur ne se rebuta point; il renouvela ses instances, se donnant pour un homme persécuté et dont le salut était en grand danger; enfin, ce qu'il demandait lui fut accordé; mais peu de temps après son admission, il s'enfuit à la cour avec son habit monastique. L'empereur le fit paraître ainsi vêtu dans l'amphithéâtre où l'on avait assemblé le peuple à dessein. Le prince ameute lui-même la populace par des invectives contre Étienne et contre l'ordre monastique; elle dépouille George de son habit, qu'elle met en pièces et foule aux pieds. Une troupe de soldats ont ordre d'aller au mont Saint-Auxence, d'en chasser les moines, de brûler le monastère et de raser l'église. Étienne est enlevé de sa prison et conduit sur le bord de la mer, où l'on ajoute mille outrages au traitement le plus barbare. Les soldats le firent ensuite embarquer dans le port de Calcédoine et le conduisirent dans un monastère de la petite ville de Chrysopolis, près de Constantinople. Calliste et plusieurs évêques iconoclastes y vinrent avec un secrétaire d'état et un autre officier, pour lui faire subir un interrogatoire. Les sentiments de bonté qu'ils affectèrent d'abord se changèrent bientôt en fureur. Le Saint ne perdit rien de sa fermeté. Il osa demander à ceux qui étaient venus l'interroger, comment ils osaient qualifier leur conciliabule, de concile général, tandis que tout s'y était fait sans la participation de l'évêque de Rome, et contre la disposition des saints canons. Il leur représenta encore que leur prétendu concile n'avait point eu l'approbation des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem. Enfin, il démontra la légitimité du culte que l'Église rend aux saintes images. Les ennemis de la vérité furent tellement confondus, que Calliste, de retour à Constantinople, dit à l'empereur : « Nous sommes vaincus, seigneur; on ne peut » résister au savoir ni aux raisonnements de cet » homme : d'ailleurs, il méprise la mort. » Constantin, qui ne savait comment assouvir sa fureur, bannit le Saint, et désigna pour le lieu de son exil l'île de Proconèse, dans la Propontide. Étienne y fut joint par plusieurs de ses moines, et les miracles qu'il opéra, en augmentant la réputation de sa sainteté, multiplièrent le nombre des défenseurs des saintes images.

Cette circonstance mortifia sensiblement l'empereur; aussi ordonna-t-il au bout de deux ans de charger de fers le saint abbé, et de le renfermer dans une prison à Constantinople. Quelques jours après son arrivée, il fut conduit devant Constantin. Il prit en sa présence une pièce d'argent, et demanda quel traitement mériterait celui qui foulerait aux pieds l'image de l'empereur qui y était empreinte. L'assemblée s'écria qu'il faudrait le punir rigoureusement. « Et quoi! dit le Saint, c'est un » crime énorme d'outrager l'image d'un empereur » mortel, et on pourra jeter innocemment au feu » celle du roi du ciel? » Le prince le condamna quelques jours après à être décapité; mais il suspendit l'exécution de la sentence pour faire souffrir au martyr un genre de mort plus cruel. Ayant délibéré quelque temps, il ordonna de le remettre en prison, et de l'y battre de verges jusqu'à ce qu'il mourût. Ceux qui furent chargés de cette barbare exécution n'eurent point le courage de l'achever. L'empereur, apprenant qu'Étienne vivait encore, s'écria : « Personne ne me délivrera donc de ce » moine? » Aussitôt une troupe de scélérats, excités par quelques courtisans, courent à la prison, se saisissent du saint abbé, lui attachent les pieds à des cordes et le traînent dans les rues de la ville; plusieurs lui jettent des pierres ou le frappent avec des bâtons. Un de ces furieux lui décharge sur la tête un coup si violent, qu'il lui fait sauter la cervelle. On continua d'insulter son cadavre, jusqu'à ce que ses membres fussent mis en pièces, et que ses entrailles avec toute sa cervelle fussent répandues par terre.

Théophane met le martyre de saint Étienne en 757; mais Cédrénus, qui paraît avoir été mieux instruit, le place en 764.

Les martyrs, livrés à la rage des tyrans et aux horreurs d'une mort cruelle, paraissent au monde les plus malheureux de tous les hommes; mais aux

yeux de la foi, rien n'est plus glorieux ni plus digne d'envie que leur sort. Qu'y a-t-il en effet de plus grand, de plus noble pour un chrétien, que d'aimer ceux qui le haïssent et le persécutent injustement; que de prier pour leur bonheur éternel et temporel; que de sacrifier tous les avantages du monde; que de souffrir tout, plutôt que de violer les commandements du Seigneur? Mais ce courage, cet amour de Dieu, ce zèle pour sa gloire, les faisons-nous paraître dans notre conduite? Les remarque-t-on du moins dans ces épreuves journalières dont notre vie ne peut être exempte? Examinons-nous de bonne foi, et voyons de quel esprit nous sommes animés. Si ce n'est pas de l'esprit de la foi, travaillons sans délai à le mériter, pour qu'à l'avenir nos affections, nos désirs, nos actions puissent en porter l'empreinte.

SAINT JACQUES DE LA MARCHE,

RELIGIEUX DE SAINT-FRANÇOIS.

L'AN 1479.

Ce Saint eut pour patrie la petite ville de Montbrandon, dans la Marche d'Ancône (1), province de l'État ecclésiastique en Italie. Ses parents étaient d'une condition médiocre, mais fort vertueux; ils l'élevèrent dans de grands sentiments de religion. Un prêtre du voisinage lui enseigna les éléments de la langue latine, et il était encore très-jeune lorsqu'on l'envoya à l'université de Pérouse. Il y fit de si rapides progrès dans les lettres, qu'un gentilhomme de Florence crut devoir lui confier l'éducation de son fils. Ce gentilhomme s'applaudissait tous les jours du choix qu'il avait fait. Frappé de la vertu et de la prudence de notre Saint, il lui proposa de l'accompagner à Florence, et il lui procura un poste considérable dans cette république.

Jacques de la Marche, pour se préserver des dangers qu'on court dans le monde, vivait dans le recueillement et la prière. Il trouvait tant de charmes dans cette sainte pratique, qu'il résolut d'embrasser un genre de vie plus parfait. Ayant eu occasion de passer près d'Assise, il alla faire sa prière dans l'église de Notre-Dame des Anges ou de la Portioncule. La ferveur des religieux de Saint-François qu'il y vit, l'édifia tellement et fit sur son âme une impression si vive, qu'il leur demanda l'habit. Les frères acquiescèrent à sa demande, et l'envoyèrent faire son noviciat dans le couvent dit des Prisons, près d'Assise. Il y jeta les fondements de cette éminente sainteté à laquelle il parvint dans la suite, et qui ne se démentit jamais. Son noviciat achevé, il revint au couvent de la Portioncule. Il ne laissa, pendant quarante ans, passer aucun jour sans prendre la discipline. Toujours il portait ou un rude cilice, ou une ceinture de fer armée de pointes. Il ne dormait que trois heures chaque nuit, et il employait le reste à la prière et à la méditation. Il s'interdit l'usage de la viande, et il mangeait si peu, qu'on ne concevait pas comment il pouvait vivre. Tous les jours il disait la messe, et il le faisait avec une dévotion admirable. Son amour pour la pauvreté allait si loin, que c'était pour lui un sujet de joie que de manquer du nécessaire. Les habits les plus grossiers et les plus usés étaient ceux qu'il portait de préférence. Il sut durant toute sa vie conserver une inviolable pureté; il ne conversait avec aucune femme, que quand la nécessité ou la charité l'exigeait. Son obéissance n'était pas moins digne d'admiration; elle était prompte et entière dans les moindres choses. Son zèle pour le salut des âmes paraissait n'avoir point de bornes; tous les jours il instruisait le peuple ou les religieux de son ordre. Ses discours étaient simples, mais pleins de force et d'onction. Un sermon qu'il prêcha à Milan fit entrer dans la carrière laborieuse de la pénitence trente-six femmes débauchées. Ayant été élu archevêque de cette ville, il prit la fuite. On l'eut bientôt rejoint; mais il obtint à force de prières qu'on le laisserait exercer les fonctions de simple missionnaire. Il accompagna saint Jean Capistran dans quelques-unes de ses missions en Allemagne, en Bohême et en Hongrie; et il fut envoyé trois fois dans ce dernier royaume par les papes Eugène IV, Nicolas V et Calixte III. Le don des miracles ajouta un nouveau lustre à sa sainteté; il en opéra plusieurs à Venise et en d'autres lieux. Il rendit la santé au duc de Calabre et au roi de Naples, attaqués de maladies dangereuses.

Il s'éleva alors une grande dispute entre les Franciscains et les Dominicains. Il s'agissait de savoir si le sang de Jésus-Christ, qui fut séparé de son corps durant sa passion, était toujours resté hypostatiquement uni au Verbe. Le Saint fut déféré à l'inquisition, comme ayant soutenu la négative; mais il sortit de cette affaire avec honneur. Il mourut dans le couvent de la Trinité, près de Naples, le 28 novembre 1479, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Son corps se garde à Naples, dans l'église de Notre-Dame de la Neuve, et la châsse qui le renferme est dans une chapelle de son nom. Il fut béatifié par Urbain VIII, et canonisé en 1726 par Be-

(1) L'ancien *Picenum*.

noît XIII, qui avait été témoin oculaire d'un miracle opéré par son intercession.

Voyez la vie du Saint par Marc de Lisbonne, évêque de Porto, et par Sanazar, qui l'a écrite en vers. Voyez aussi sa vie française, par le père François Lachère, religieux du même ordre, Paris, 1728, in-12, et celle de Benoît XIII, par Touron, t. VI.

---

† SAINT GRÉGOIRE III, PAPE.

Tiré du bibliothécaire Anastase, *Vita Gregorii* III. Voyez Fleury, Bérault-Bercastel, Natalis Alexander, et Baillet, sous le 29 novembre.

L'AN 741.

Après la mort du pape saint Grégoire II, arrivée en janvier 731, le clergé et le peuple romain choisirent le prêtre Grégoire pour lui succéder. Celui-ci avait déjà travaillé avec succès dans la vigne du Seigneur, et s'était distingué par sa douceur, son humilité, sa charité et sa science. Véritable père des pauvres, il soulageait tous les malheureux, et se privait souvent de son nécessaire pour les secourir. Les veuves trouvèrent en lui un consolateur, les orphelins un père et les captifs un libérateur. Il s'était rendu le directeur de tous ceux qui voulaient sérieusement se donner à Dieu, et qui parvinrent par son exemple et ses préceptes à un haut degré de vertu. Il fut sacré le jour de la Chaire de saint Pierre, et dès ce moment il travailla aux moyens de pourvoir aux besoins de toute l'Église.

Il commença par faire des efforts pour protéger la foi en Orient, attaquée dans sa pureté par l'iconoclaste Léon l'Isaurien. Ses lettres étaient fortes et pleines d'une énergie extraordinaire; mais le légat n'osa pas les remettre à l'empereur, c'est pourquoi cette légation n'eut point d'effet. Aussi le légat, à son retour, fut puni de sa lâcheté comme il l'avait mérité.

A peine Grégoire fut-il monté sur le siége pontifical, que Boniface, l'apôtre de l'Allemagne, reçut les réponses qu'il avait demandées sur les consultations adressées au Saint-Siége, et fut mis en état de répandre de plus en plus la foi et de l'affermir. La seconde année de son pontificat, le pape envoya le prêtre Grégoire à Constantinople, avec les mêmes lettres et d'autres encore du concile de Rome, qu'il avait assemblé contre les iconoclastes. L'empereur Léon, exaspéré par ces énergiques réclamations, fit emprisonner le légat, et renouvela avec plus de violence qu'auparavant la guerre qu'il faisait aux défenseurs des saintes images. Il envoya même une armée en Sicile, pour faire saisir tous les biens que l'Église romaine y possédait, et pour se venger de diverses manières du pape, de Rome et de l'Italie.

Cependant Grégoire, sans se laisser effrayer, faisait embellir d'images de Saints les églises et les chapelles qu'il élevait ou qu'il réparait. Il assembla un nouveau concile dans l'église de Saint-Pierre au Vatican, où se trouvèrent beaucoup de prélats distingués et tout le clergé romain, avec la noblesse et le peuple de la ville. On y excommunia tous ceux qui détruisaient les saintes images, ou en rejetaient le culte. On en dressa une constitution à part, et le pape l'envoya à l'empereur d'Orient, afin de le porter à rétablir les saintes images par tout l'empire. Mais le légat n'arriva pas jusqu'à Constantinople; il fut arrêté en Sicile, et resserré dans une étroite prison, qu'on lui fit garder pendant l'espace de près d'un an.

Ces violences ne purent toutefois rebuter le pape, ni l'empêcher de remplir fidèlement les devoirs qui lui incombaient en sa qualité de pasteur de l'Église et de gardien de sa doctrine. Il opposa une fermeté tout apostolique aux funestes efforts de l'empereur, et lui envoya l'année suivante un nouveau légat, qui ne fut pas plus heureux que le précédent. En même temps le pape, voulant témoigner le respect qu'il portait aux reliques des Saints, fit bâtir une grande chapelle dans la basilique de Saint-Pierre, pour les y conserver et les vénérer. Il y établit par le même motif une fête générale en l'honneur du Sauveur, de la Sainte-Vierge, des apôtres, des martyrs et de tous les serviteurs de Dieu, et y fit célébrer un service solennel.

Tandis que sa sollicitude se portait de la sorte vers l'Orient, il ne perdait pas de vue les besoins de l'Allemagne, mais il érigea plusieurs siéges épiscopaux, et seconda de sa puissance apostolique saint Boniface dans son grand œuvre de la conversion des peuples.

Cependant le pape et le peuple romain se virent réduits à de fâcheuses extrémités, lorsque Luitprand, roi des Lombards, poursuivant Trasamond, duc de Spolette, qui s'était réfugié à Rome, assiégea cette ville et pilla l'église de Saint-Pierre au Vatican. Il ne voyait point, dans toute la terre, d'autre prince de qui il pût attendre du secours que Charles-Martel, maire du palais et alors régent du royaume de France. Après de longues instances, le secours qu'il sollicitait lui fut enfin promis, et il voyait déjà avec joie le jour où Rome serait délivrée des maux que les Lombards faisaient peser sur elle, quand Charles-Martel mourut. Cinq semaines après, lui-même le suivit au tombeau, le 28 novembre 741.

Il avait gouverné l'Église pendant dix ans et à

peu près neuf mois, avec fermeté, avec une grande sainteté et au milieu de diverses tribulations. Son corps fut enterré dans l'église de Saint-Pierre au Vatican. On attribue à ce Saint, outre ses sept épîtres, un recueil de canons pénitentiaux, que plusieurs auteurs toutefois regardent comme un ouvrage plus récent que le pontificat de Grégoire III. Son nom ne se trouve pas dans l'ancien martyrologe romain; le moderne en fait mention sous le 28 novembre.

---

† SAINT SOSTHÈNE,

DISCIPLE DE SAINT PAUL.

PREMIER SIÈCLE.

L'Église honore en ce jour celui des disciples de l'apôtre saint Paul, dont le nom se trouve à la tête de la première épître aux Corinthiens, comme d'un associé de la mission évangélique de ce saint apôtre. On y lit : « *Paul, apôtre de Jésus-* » *Christ, par la vocation et la volonté de Dieu, et* » *Sosthène son frère, à l'Église de Dieu qui est à Co-* » *rinthe, aux fidèles que Jésus-Christ a sanctifiés, et* » *que sa vocation a rendus saints, et à tous ceux qui,* » *en quelque lieu que ce soit, invoquent le nom de* » *notre Seigneur Jésus-Christ, qui est leur Seigneur* » *comme le nôtre* (1). » Mais en quelques endroits, il est pris pour Sosthène, qui avait été auparavant disciple de Jésus-Christ, l'un des septante-deux, selon ce qu'on en croyait du temps de l'historien Eusèbe (2); en d'autres on le fait passer pour Sosthène, qui avait été chef de la synagogue des Juifs, dans la ville de Corinthe, en Achaïe. Celui-ci avait succédé probablement à Crispe, que saint Paul avait converti avec toute sa maison. Les juifs de la ville, irrités des progrès que l'Évangile faisait parmi les circoncis, se saisirent de l'apôtre et le traînèrent au tribunal de Junius Gallion, proconsul d'Achaïe, devant lequel ils l'accusèrent de corrompre ou d'empêcher le culte de Dieu prescrit par la loi qu'ils suivaient (3). « *Et Paul,* » disent ensuite les Actes, « *étant près de parler pour sa défense, Gallion dit aux Juifs : O Juifs, s'il s'agissait de quelque injustice, ou de quelque mauvaise action, je me croirais obligé de vous entendre avec patience; mais s'il ne s'agit que de contestations de doctrine, de mots et de votre loi, démêlez vos différends comme vous l'entendrez, car je ne veux point m'en rendre juge. Il les fit retirer ainsi de son tribunal. Et tous ayant saisi Sosthène, chef d'une synagogue, le battaient devant le tribunal, sans que Gallion s'en mît en peine.* »

La première épître aux Corinthiens ne fut écrite que trois ans après cet événement, c'est-à-dire en l'année 56; c'est ce qui a fait croire à quelques auteurs, que le compagnon de saint Paul était plutôt le chef de la synagogue dont il est parlé au commencement de cette épître, que le disciple de Jésus-Christ, dont nous n'avons, au surplus, point d'autre connaissance que celle qu'Eusèbe nous en donne.

Les Grecs font sa fête le 8 décembre et lui donnent le titre d'apôtre. Ils le qualifiaient aussi premier évêque de Colophon, en Asie. Les Latins honorent sa mémoire depuis le neuvième siècle, comme il résulte des martyrologes d'Adon et d'Usuard. Le premier a marqué sa fête au 28 novembre, où il le qualifie disciple des apôtres, et au 11 juin, où il l'appelle disciple de saint Paul. Le martyrologe romain met aussi sa fête au 28 novembre, en faisant remarquer qu'il s'agit de celui qui avait été chef de la synagogue de Corinthe.

Voyez Tillemont, t. I, et Baillet en ce jour.

(1) I Corinth. 1 et 2.
(2) *Hist. eccles.* lib. II, cap. 12.
(3) *Actes des Apôtres*, XII, 12.

---

29 NOVEMBRE.

SAINT SATURNIN,

ÉVÊQUE DE TOULOUSE, MARTYR.

Tiré de ses actes sincères, publiés par Surius et par Ruinart, et cités par saint Grégoire de Tours. Voyez Tillemont, t. III p. 297; Calmet, *Hist. de Lorraine*, l. 3, p. 130; Rivet, *Hist. lit. de la Fr.*, t. 1 p. 306; Raynal, *Hist. de Toulouse*, 1759, in-4°, p. 16, et l'*Hist. de Languedoc*, par les PP. Devic et Vaissel, t. I.

L'AN 250.

Saint Saturnin, vulgairement appelé *saint Sernin*, vint de Rome prêcher la foi dans les Gaules. Il y fut envoyé par le pape saint Fabien, vers l'an 245, quelque temps après l'arrivée de saint Trophime, premier évêque d'Arles. Ce fut en 250, sous le consulat de Dèce et de Gratus, qu'il fixa son siége épiscopal à Toulouse, capitale des Tectosages, dont Jules-César avait fait une colonie romaine.

Nous apprenons de Fortunat (1) que saint Saturnin convertit un grand nombre de païens par ses prédications et ses miracles. C'est tout ce que nous savons de lui, jusqu'au temps de son martyre.

L'auteur de ses actes, qui écrivit environ cinquante ans après sa mort, rapporte qu'il assemblait

(1) L. 2, c. 9.

son troupeau dans une petite église, et que le capitole, le principal temple des idoles, était sur le chemin qui conduisait de sa demeure à son église. C'était dans ce temple que se rendaient les oracles; mais la présence du Saint, qui passait par-là, rendit les démons muets. Les prêtres, persuadés que le silence de leurs dieux n'avait point d'autre cause, épièrent le moment où Saturnin passait, se saisirent de sa personne, et le conduisirent dans le temple, en lui déclarant qu'il fallait, où qu'il sacrifiât pour réparer son impiété prétendue, ou qu'il l'expiât dans son sang. « Que me proposez-vous, répondit » le Saint avec une généreuse liberté? J'adore un » seul Dieu, et je suis prêt à lui offrir un sacrifice » de louange. Vos dieux ne sont que des démons : » ils sont bien plus jaloux du sacrifice de vos âmes » que de celui de vos victimes. Pourrais-je les crain- » dre, eux que je fais trembler devant un chrétien? » Cette réponse excita la fureur des idolâtres. Ils firent souffrir au Saint toutes les indignités qu'un zèle aveugle peut inspirer. Enfin, ils l'attachèrent par les pieds à un taureau qu'on avait amené pour le sacrifice. L'animal qu'on avait irrité traîna le martyr avec tant de violence, qu'on vit bientôt la cervelle sauter de la tête, et les entrailles sortir du corps. Mais son âme affranchie de ses liens s'envola dans le royaume de paix et de gloire. Le taureau continuant de le traîner, ses membres se détachèrent, et les rues furent teintes de son sang. La corde s'étant rompue, le tronc du Saint resta dans la plaine, qui était hors des portes de la ville. Deux femmes chrétiennes ramassèrent ce qu'elles purent retrouver de son corps; puis, l'ayant renfermé dans une bière, elles le mirent dans une fosse profonde, pour le dérober plus sûrement aux insultes des païens. Les reliques de saint Saturnin restèrent en cet état jusqu'au règne de Constantin-le-Grand.

Hilaire, alors évêque de Toulouse, fit bâtir une petite chapelle sur le corps de son saint prédécesseur. Sylvius, évêque de la même ville, vers la fin du quatrième siècle, jeta les fondements d'une église magnifique en l'honneur du saint martyr; Exupère, son successeur, l'acheva, en fit la dédicace, et y transféra les reliques du saint apôtre de Toulouse. Ce précieux trésor s'y garde encore avec vénération.

Quelques-uns diffèrent le martyre de saint Saturnin jusqu'à la persécution de Valérien, en 257; et ils s'appuient sur ce qu'il est dit qu'il fonda une église nombreuse, et qu'il bâtit un temple au vrai Dieu. Mais nous répondons que tout cela put se faire dans l'espace de cinq ans. Nous ne pensons donc pas qu'on doive rejeter l'ancienne tradition de l'église de Toulouse, laquelle place le martyre de saint Saturnin sous le règne de Dèce, en 250 : tradition d'ailleurs confirmée par plusieurs écrivains estimables (2).

Le martyrologe romain fait mention d'un autre saint Saturnin en ce jour. Celui-ci fut décapité à Rome pour la foi, avec saint Sisinius, sous le règne de Dioclétien, en 304, et fut enterré à deux milles de la ville, sur la voie Nomentane.

L'esprit dont furent animés les premiers apôtres des différentes nations nous donne l'idée d'un vrai disciple de Jésus-Christ. Qu'était-ce qu'un chrétien dans ces heureux temps? C'était un homme vivement pénétré du sentiment de son néant, courageux cependant et magnanime dans son humilité; un homme que son détachement des choses créées élevait au-dessus du monde; qui maîtrisait ses sens par la mortification, et qui était mort à lui-même; qui n'avait d'autre intérêt que celui de la gloire de Jésus-Christ; qui était doux et affable, patient, rempli de tendresse et de charité pour le prochain, brûlant de zèle pour la religion, toujours prêt à voler dans les régions les plus éloignées, pour porter la lumière de la foi aux infidèles, et à verser son sang pour la défense de la vérité du christianisme. De telles dispositions constamment soutenues par une vie qui y était conforme, sont quelque chose de plus grand et de plus étonnant encore que les signes extérieurs et les miracles. Quelle merveille, si les hommes que nous venons de dépeindre ont converti un monde idolâtre, ont soumis au joug de l'Évangile des cœurs attachés à la terre et plongés dans toutes sortes de vices, ont enfin fait aimer et pratiquer une religion qu'ils prêchaient encore plus efficacement par leurs actions que par leurs discours!

SAINT BRANDON, ABBÉ EN IRLANDE.

Saint Brandon ou Brendan, fondateur du monastère de Birre, dans le comté de King, ne doit point être confondu avec saint Brendan, fils de Findloga, qu'on honore le 16 mai. La confusion serait d'autant plus facile, qu'ils furent l'un et l'autre disciples de saint Finian de Cluainiraird.

Saint Brendan de Birre était lié d'une étroite amitié avec saint Colomkille. On dit que ce fut par le conseil du premier, que le second choisit pour sa retraite l'île de Hy.

Saint Adamnan rapporte, dans la vie de saint

(2) Voyez l'Histoire de Languedoc, par D. Devic et D. Vaisset, note 30, p. 621.

Colomkille (1), que cet abbé, étant en prières dans son monastère de Hy, fut instruit par une vision du moment où saint Brendan mourait en Irlande, et qu'il ordonna à Dormit, son disciple, de tout préparer, afin qu'on célébrât la messe pour la *nativité* de l'abbé Brendan. Il entendait par le mot de *nativité* le passage de notre Saint à la vie éternelle. « La nuit dernière, ajouta-t-il, j'ai vu les cieux » s'ouvrir tout à coup, et les chœurs des anges venir » au-devant de son âme avec une lumière si éclatante, que toute la terre en était remplie. »

Saint Brendan est patron titulaire de la cathédrale d'Ardfert (2), dans le comté de Kerry. Il était né dans ce pays, et avait reçu sa première éducation sous l'évêque Ert. Il continua ses études sous saint Finian, et les acheva dans la Connacie, où il eut pour maître saint Jarlath, évêque de Tuam. Ware avait en sa possession une longue prière attribuée à saint Brendan, qui commençait par cette invocation de la Sainte-Trinité : *Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit.*

Voyez Jacques Ware, Ussérius, et l'Histoire naturelle et civile de Kerry, p. 198.

---

† SAINT RADBOD, ÉVÊQUE D'UTRECHT.

L'AN 918.

Radbod, l'un des plus savants hommes et l'écrivain le plus poli de son temps, naquit quelques années après le milieu du neuvième siècle. Ses parents du côté paternel étaient Francs, et aussi respectables par leur piété qu'illustres par leur naissance. Il eut pour mère une arrière-petite-fille de Radbod, duc des Frisons (3), dont elle lui fit donner le nom au baptême. Il passa sa première jeunesse à Cologne, sous la discipline de l'archevêque Gonthier, son oncle maternel ; mais les fâcheuses affaires que s'attira ce prélat par la trop grande part qu'il prit au divorce du roi Lothaire, obligèrent le jeune Radbod à quitter cette ville. Sur l'avis de ses parents et de quelques amis, il alla à la cour du roi Charles-le-Chauve, non par un motif d'ambition, comme presque tous les autres jeunes seigneurs qui recherchaient les honneurs et les dignités du siècle ; mais à dessein de s'instruire dans les sciences qu'on enseignait avec grand soin à l'école du palais. Le philosophe Mammon ou Nannon était alors à la tête de cette école (4), et avait plusieurs élèves de mérite, entre autres Étienne et Mancion, qui furent depuis élevés à l'épiscopat (5). Il régnait une noble émulation parmi ses condisciples ; mais Radbod, quoique plus jeune que les autres, ne leur cédait en rien pour le travail et l'assiduité à l'étude. Il y fit de grands progrès dans les sciences, et n'en fit pas de moindres dans la vertu. L'on admirait dans toute sa conduite la prudence et la gravité d'un vieillard, et surtout une grande modestie. Tant d'excellentes qualités lui attirèrent

(1) L. 3, c. 15.

(2) Ert, évêque de Kerry, siégeait probablement à Ardfert. C'était le principal siége de ce pays, quoiqu'il ait été tenu en *commende* avec celui de Limerick, même après le rétablissement de Charles II. Les évêques d'Ardfert ont été appelés évêques, quelquefois de Kerry, quelquefois de Jarmuan. Ardfert, en irlandais, signifie *lieu merveilleux sur une éminence*, ou *montagne des miracles*. Voyez Smith, dans son Histoire naturelle et civile de Kerry, p. 198.

(3) Mort en 719.

(4) Mannon possédait tous les arts libéraux et passait pour un des premiers philosophes de son temps. Quelques auteurs, altérant un peu son nom, ont cru le devoir nommer Nannon. Valère André *(in Bibl. Belgica,* t. II p. 898) le fait naître à Staveren en Frise ; d'autres au contraire présument qu'il est né en France, ou en Bourgogne, parce que ce sont les seuls théâtres où Mannon a brillé. Dès l'année 870 il se trouvait prévôt de l'abbaye de Condat, nommée depuis Saint-Claude au mont Jura : selon toute apparence il y avait reçu son éducation et embrassé l'état monastique. Il assista la même année au concile qui se tint à Vienne en Dauphiné, sous saint Adon, et en impétra la confirmation d'un privilége en faveur de son monastère. Après avoir dirigé l'école du palais pendant les dernières années du règne de Charles-le-Chauve et sous Louis-le-Bègue, sur ses vieux jours il retourna à son monastère de Condat, où il continua à partager son temps entre les exercices de piété et l'enseignement des lettres. Il y mourut saintement. On ignore l'année de sa mort ; mais on ne peut guère la placer plus tard que vers l'an 892. Il paraît que Mannon laissa plusieurs manuscrits : Valère André avance qu'il avait commenté les livres du ciel et du monde avec l'éthique d'Aristote, ainsi que les Lois et la République de Platon ; il ajoute que ces commentaires se trouvaient autrefois en manuscrits dans les bibliothèques de Hollande et de Frise. Voyez Rivet, *Hist. litt. de la France*, t. V p. 657.

(5) Mancion devint évêque de Châlons-sur Marne, vers l'an 893. Il assista au sacre d'Hervéus, archevêque de Reims, l'an 900, et mourut l'an 908. Il avait eu pour compétiteur Berthaire, prêtre que le clergé et le peuple avaient élu du consentement du roi Eudes ; mais il ne fut point sacré. — Vers la même époque, en 886, le siége de Châlons-sur-Saône était occupé par Étienne, qui abdiqua en 889, et que l'on ne doit pas confondre avec Étienne, évêque de Liége, que l'on croit avoir été le disciple de Mannon. Ce prélat traitait avec aisance les sciences divines et humaines ; il était éloquent dans ses discours, édifiant dans ses mœurs ; il possédait la musique et le chant ecclésiastique. Sous un tel maître l'école de Liége devint plus florissante que jamais, et ce qu'il fit en sa faveur contribua puissamment à y conserver, pendant le dixième et onzième siècle, l'amour des lettres et une suite de savants distingués. Parmi les disciples, formés par l'évêque Étienne, on remarque Hilduin, archevêque de Milan, et Rathère, qui parvint à l'évêché de Liége en 954. Voyez ci-dessus, t. V p. 307 et 424 ; it. Villenfagne, *Recherches sur l'histoire de la principauté de Liége*, t. II p. 205.

la bienveillance du prince et la vénération de tout le monde.

Après la mort de Charles-le-Chauve, Radbod suivit la cour de Louis-le-Bègue, son successeur, où il continua ses études sous Mannon. Il fit ensuite un voyage dans son pays, et puis s'attacha à l'abbé Hugues, fils de Conrad et l'un des plus grands seigneurs de son temps, qui mourut à Orléans en 887. De tous les gens de lettres qui étaient à la suite de ce seigneur, personne ne passait pour avoir plus de savoir que Radbod.

Son mérite était si connu à Utrecht, qu'on le choisit, vers la fin de l'année 899, pour évêque de cette ville (6). On eut beaucoup de peine à vaincre la résistance que son humilité et la crainte des dangers attachés à l'épiscopat lui inspirèrent. Pour remplir avec plus de dignité et de zèle les fonctions épiscopales, il se proposa pour modèle de sa conduite celle de ses saints prédécesseurs, et à leur exemple il embrassa la vie monastique. Ses jeûnes et ses autres austérités, sa charité envers les indigents, son détachement des choses terrestres et son amour pour les biens futurs sont au-dessus de tout éloge.

Le soin qu'il donnait à sa propre sanctification ne lui fit pas négliger celle des peuples confiés à ses soins. Attentif à leurs besoins spirituels, il se fit un devoir capital de visiter souvent ses ouailles et de leur faire de fréquentes instructions. Après avoir gouverné son église pendant environ dix-neuf ans, il mourut à *Othmarsen*, le 15 novembre 918 (7). Son corps fut inhumé solennellement dans l'église de Saint-Lebwin à Deventer, où il avait momentanément transféré son siége après la dévastation d'Utrecht (8).

Sa vie a été écrite par un auteur presque contemporain, qui vécut dans le dixième siècle, et qui appartenait au clergé de l'église d'Utrecht. Voyez Surius, *ad* 29 Nov., p. 615; Mabillon, *Acta SS. Ord. S. Ben.* t. VII p. 25; Id. *Annal. Ben.*, t. III, lib. 40, § 26; Van Heussen, *Batav. sacra*, p. 119; Rivet, *Hist. litt. de la France*, t. VI p. 158 et 208, dont la présente notice est extraite en grande partie, et Paquot, *Mémoires litt.*, t. II p. 425. — Ce qui nous reste des écrits de saint Radbod se réduit à certain nombre de petites pièces en prose et en vers, parmi lesquelles on remarque, 1° un fragment ou extrait de chronique qui suppose un ouvrage plus étendu : ce fragment sur l'an 900, imprimé dans l'histoire des évêques d'Utrecht par Heda, p. 71, et dans les Actes des SS. Bénédictins du P. Mabillon, t. VII, p. 26, confirme l'époque de trois événements publics arrivés vers la même année : l'ordination de Radbod, la mort de Foulques, archevêque de Reims, et celle du roi Zwentebold; — 2° *Sermo de S. Suitberto;* — 3° *Carmen allegoricum de S. Suitberto;* — 4° *Homilia de S. Lebuino;* — 5° *Ecloga ecclesiastica*, à la louange du même Saint; — 6° *Tomellus, seu sermo de vita et meritis paradoxæ virginis Christi Amalbergæ;* — 7° *Laudes S. Martini liber unus* (on croit que c'est l'office dont l'église d'Utrecht s'est toujours servie depuis); — 8° quelques épigrammes et hymnes. Une notice détaillée de tous ces écrits se trouve dans Rivet et Paquot.

(6) Cette élection eut lieu après la mort d'Egilbolde, arrivée le 25 novembre 899. Ce prélat, dont l'administration paraît avoir été bien courte, n'est pas mentionné par plusieurs écrivains parmi les évêques d'Utrecht, et même on le confond quelquefois avec Odibalde ou Odilbolde, son prédécesseur. En effet, lorsqu'on lit avec attention la vie d'Egilbolde et celle d'Odibalde, l'on est tenté de croire avec Miræus et Mabillon que ces deux noms doivent se rapporter à une seule et même personne.

(7) On est partagé sur l'année précise de sa mort. Les uns la placent en 916, d'autres la renvoient à l'une des trois années suivantes. Mabillon préfère l'époque de 918. On nous a conservé l'épigramme suivante que Radbod fit en recevant le saint Viatique, apparemment dans sa dernière maladie; on pourra y remarquer sa foi vive sur le mystère de l'Eucharistie et des traits de son talent pour la versification :

Esuries te, Christe Deus, sitis atque videndi
Jam modo carnales me vetat esse (edere) *dapes.*
Da mihi te vesci, te potum haurire salutis;
Unicus ignotæ tu cibus esto viæ.
Et quem longa fames errantem ambescit in orbe,
Hunc satis vultu, Patris imago, tuo.

(8) On lui attribue le don de prophétie et plusieurs miracles. Dans les *Officia SS. Archiep. Ultrajectensis et Episcopatuum suffraganeorum*, p. 100, sous le 29 novembre, on rapporte le trait suivant : « Cùm verò Dani Ultrajectum vastassent, Daventriæ ad tempus resedit *(S. Radbodus)*. In Frisiam ad creditum sibi gregem visitandum et erudiendum se conferens, Danos in via ei occurrentes, ad fidem et meliorem frugem convertere conatus est. Qui cùm mala pro bonis redderent, et mortem inferre minarentur, anathemate ab ipso notati, delapso cœlitùs igne, aliisque cladibus, ad unum omnes absumpti sunt. » On assure que saint Radbod fit plusieurs prédictions à Baudri ou Baldric, fils du comte Rixfried, qui devint son successeur immédiat, et qui remit dans son ancien état l'église d'Utrecht, ruinée par les Danois. Il avait été le premier maître de saint Bruno, archevêque de Cologne.

---

† SAINT SATURNIN

ET LE DIACRE SAINT SISINNE, MARTYRS.

QUATRIÈME SIÈCLE.

Saint Saturnin fut martyrisé à Rome pendant la persécution de Dioclétien. Sa mémoire est très-célèbre, quoique l'histoire de sa vie et de son martyre soit aussi incertaine que peu connue. On nous le représente comme un vénérable vieillard, condamné pour la foi de Jésus-Christ à tirer du sable et à l'apporter à Rome; et on dit qu'il était assisté dans ce rude travail par saint Sisinne, diacre de l'Église de Rome. Ce lent supplice ne termina pas leurs jours aussi promptement que le désirait leur juge. C'est pourquoi il donna un nouvel ordre de jeter en pri-

son les serviteurs du vrai Dieu, et leur fit trancher la tête quelque temps après. Un chrétien retira secrètement les corps des saints martyrs, et les enterra dans un champ qu'il possédait sur la voie Salarienne.

Le culte de saint Saturnin paraît avoir commencé incontinent après sa mort. Le calendrier romain, qui fut dressé vers le milieu du quatrième siècle, fait mention de saint Saturnin, mais place son tombeau sur le cimetière de Thrason, qui faisait partie de celui de Priscille, et qui fut appelé du nom de Saint-Saturnin. Dans des martyrologes plus récents, Sisinne figure à côté de Saturnin; dans d'autres ce dernier se trouve seul, sans son compagnon de martyre.

Il y avait anciennement à Rome une église de Saint-Saturnin; mais détruite par un incendie, elle ne fut plus relevée. Les restes des Saints furent transférés en partie dans celle de Saint-Pierre-aux-Liens. Les ossements de saint Sisinne furent déposés dans l'église de Saint-Martin-des-Monts à Rome. Les Minimes de Paris prétendaient posséder les reliques de saint Saturnin, et les Carmélites du diocèse de Soissons une partie de celles de saint Sisinne; mais cela n'a jamais été prouvé d'une manière suffisante.

Voyez Baillet, sous le 29 novembre.

---

30 NOVEMBRE.

—

SAINT ANDRÉ, APOTRE.

Les actes du martyre de saint André sont regardés comme apocryphes par Tillemont, etc.; mais le P. Alexandre, *Hist. Eccl.* t. I, soutient qu'ils sont authentiques. M. Woog, professeur d'histoire et d'antiquités à Leipzig, a adopté cette opinion dans les savantes dissertations qu'il a publiées en 1748 et 1751. Comme l'autorité de ces actes est contestée, nous nous bornerons à recueillir ce que les auteurs sacrés et les Pères ont dit du saint apôtre.

L'AN 69.

SAINT ANDRÉ était de Bethsaïde, petite ville de Galilée, sur le bord du lac de Génésareth. Son père, pêcheur de profession, se nommait Jonas ou Jean. Il était frère de Simon Pierre, sans qu'on sache lequel des deux était l'aîné. Ils eurent depuis leur maison à Capharnaüm, et Jésus logeait chez eux lorsqu'il prêchait dans cette ville.

Ce qui doit donner une grande idée de la vertu de saint André, c'est que quand saint Jean-Baptiste commença sa mission dans le désert, il ne se contenta pas d'aller l'entendre comme les autres; il devint son disciple, et se pénétra de ses instructions, pour les mettre plus parfaitement en pratique. Cela ne l'empêchait pas d'exercer la profession de son père qu'il avait embrassée.

Il était présent lorsque saint Jean-Baptiste, voyant passer Jésus, qu'il avait baptisé la veille, s'écria : *Voici l'agneau de Dieu* (1). L'ardeur et la pureté de ses désirs, et sa fidélité à l'accomplissement de la loi, lui méritèrent l'intelligence de ces paroles mystérieuses. Il quitta Jean-Baptiste sans délai, avec un autre disciple du saint précurseur, pour suivre Jésus, qui les attirait l'un et l'autre par les liens invisibles de sa grâce. Le Sauveur, ayant vu en se retournant qu'ils le suivaient, leur demanda *ce qu'ils cherchaient.* Ils répondirent qu'ils désiraient savoir où il demeurait. Jésus leur répliqua qu'ils pouvaient *venir et voir.* Il ne restait plus que deux heures de jour, qu'ils passèrent avec lui; plusieurs Pères disent qu'ils y passèrent aussi la nuit suivante. « O qu'ils » passèrent un heureux jour, une heureuse nuit, » s'écrie saint Augustin (2)! Qui pourrait raconter » ce qu'ils apprirent de la bouche du Sauveur? Pré- » parons-lui une demeure dans nos cœurs, afin qu'il » puisse y venir et converser avec nous. » Il n'y a point de langage propre à exprimer la joie et la consolation qu'éprouva saint André dans cette circonstance, et il n'y a que les âmes auxquelles Dieu se communique dans la contemplation qui puissent s'en former quelque idée. Le saint apôtre comprit que Jésus était le Messie, le Sauveur du monde : aussi prit-il la résolution de s'attacher à lui pour toujours; il fut le premier de ses disciples, ce qui l'a fait surnommer par les Grecs *protoclet,* ou *premier appelé.*

André, qui aimait tendrement Simon, son frère, s'empressa de partager avec lui le trésor précieux qu'il avait découvert. Il l'amena à Jésus, afin qu'il pût aussi le connaître. Le Sauveur l'admit également au nombre de ses disciples, et lui donna le nom de Pierre. Les deux frères restèrent un jour avec Jésus pour entendre sa divine doctrine, après quoi ils retournèrent chez eux. Depuis ce temps-là, ils s'attachèrent à Jésus; mais ils ne le suivaient pas continuellement, comme ils firent dans la suite. Lorsqu'ils l'avaient entendu, ce qui arrivait fréquemment, ils allaient exercer leur profession et vaquer à leurs affaires domestiques.

Jésus, voulant prouver par ses œuvres la divinité

(1) Joan. I, 36.

(2) T. VII, in Joan. n. 9; t. III p. 345.

de sa doctrine, fit son premier miracle aux noces de Cana, en Galilée. Pierre et André étaient présents avec la Sainte-Vierge. Jésus, allant célébrer la Pâque à Jérusalem, s'arrêta quelques jours dans la Judée et baptisa dans le Jourdain. Pierre et André baptisèrent aussi par son autorité et en son nom.

Jésus revint en automne dans la Basse-Galilée. Ayant vu Pierre et André qui pêchaient dans le lac, il les appela pour toujours au ministère évangélique, et leur dit qu'il les ferait *pêcheurs d'hommes*. Les deux frères abandonnèrent aussitôt leurs filets pour le suivre, et ne se séparèrent plus de lui. L'année suivante, le Fils de Dieu forma le collége des apôtres. Les évangélistes mettent Pierre et André à la têtes des autres.

Peu de temps après, Jésus se rendit à Capharnaüm, et logea dans la maison de Pierre et d'André. A leur prière, il guérit de la fièvre la belle-mère de Pierre, en la prenant par la main et en ordonnant à la fièvre de la quitter.

Jésus, touché de compassion pour cinq mille personnes qui l'avaient suivi dans le désert, ne voulait point les renvoyer qu'il n'eût rassasié leur faim. Philippe lui représenta que deux cents deniers de pain ne suffiraient pas pour tant de monde; mais André, dont la foi paraît avoir été plus vive, dit qu'il se trouvait là un jeune homme qui avait cinq pains d'orge et deux petits poissons, en ajoutant toutefois que c'était peu pour une si grande multitude. Mais il ne doutait pas que Jésus, s'il le jugeait à propos, ne pût faire éclater sa puissance en cette occasion. Il savait qu'il était bien supérieur à Élisée, qui avait nourri cent hommes avec vingt pains (3).

Lorsque Jésus était à Béthanie dans la maison de Lazare, des Grecs, que la fête de Pâque avait attirés à Jérusalem, s'adressèrent à Philippe pour avoir le bonheur de le voir. Philippe ne voulut rien faire seul. Il parla à André, et tous deux prévinrent leur divin Maître, qui accorda à ces étrangers la grâce qu'ils demandaient. Ceci est une preuve du crédit que notre Saint avait auprès du Sauveur. Aussi le vénérable Bède lui donne-t-il le titre d'*introducteur auprès de Jésus-Christ;* il mérita, dit-il, cet honneur, parce qu'il avait amené Pierre au Fils de Dieu.

Jésus ayant prédit la destruction du temple de Jérusalem, Pierre, Jean, Jacques et André lui demandèrent en particulier dans quel temps s'accomplirait cette prédiction, afin de pouvoir avertir leurs frères d'échapper au danger.

Après l'ascension de Jésus-Christ et la descente du Saint-Esprit, saint André, suivant Origène (4), prêcha l'Évangile dans la Scythie. Sophrone, qui écrivait peu de temps après saint Jérôme et qui a traduit en grec le catalogue des hommes illustres et quelques autres ouvrages de ce Père, le fait aussi apôtre de la Sogdiane et de la Colchide. Théodoret dit (5) qu'il passa dans la Grèce. On lit dans saint Grégoire de Nazianze (6), qu'il prêcha particulièrement en Épire; dans saint Jérôme (7), qu'il porta le flambeau de la foi en Achaïe; dans saint Paulin (8), que prêchant à Argos, il réduisit les philosophes au silence; dans saint Philastre (9), qu'il vint du Pont dans la Grèce, et que de son temps la ville de Sinope se glorifiait d'avoir son vrai portrait, et la chaire dans laquelle il avait annoncé la parole de Dieu.

Les Moscovites sont persuadés que saint André a porté l'Évangile dans leur pays, jusqu'à l'embouchure du Boristhène, jusqu'aux montagnes où est aujourd'hui la ville de Kiow, et jusqu'aux frontières de la Pologne (10). Si les anciens, en faisant la Scythie le théâtre des travaux du saint apôtre, ont voulu parler de la Scythie européenne, leur témoignage serait favorable aux prétentions des Moscovites. Suivant les Grecs (11), il s'agit de la Scythie au-delà de Sébastopolis, dans la Colchide; il pourrait aussi être question de la Scythie européenne, puisqu'au rapport de ces mêmes Grecs, saint André planta la foi dans la Thrace, et particulièrement à Bizance, aujourd'hui Constantinople; mais il n'y a rien dans l'antiquité qui puisse donner des lumières sur ce point.

Plusieurs calendriers parlent de la fête de la chaire de saint André à Patras en Achaïe. On convient que ce fut dans cette ville que le saint apôtre donna sa vie pour Jésus-Christ. Nous lisons dans saint Paulin (12), qu'après avoir pris beaucoup de peuples dans les filets du Sauveur, il confirma la foi qu'il avait prêchée par l'effusion de son sang dans la même ville. Il fut crucifié, suivant saint Sophrone, saint Gaudence et saint Augustin. Saint Pierre Chrysologue dit (13) que ce fut sur un arbre; le faux Hippolyte ajoute que cet arbre était un olivier. Dans l'hymne de saint Damase, il est dit simplement que saint André fut crucifié, et la manière dont il le fut n'est point exprimée.

On rapporte que le Saint, voyant sa croix de

(3) 2 Reg. IV, 4.
(4) *Ap. Euseb.*
(5) *In Ps. CXVI.*
(6) *Or.* 33.
(7) *Ep.* 148.
(8) *Car.* 24.
(9) *C.* 88.
(10) V. Sigism. Herbersteinius et Culcinius, ad 30 *Nov.*
(11) *In Synaxærio et Menæis.*
(12) *Carm.* 24, 25. — (13) *Serm.* 133.

loin, s'écria (14) : « Je vous salue, croix précieuse, » qui avez été consacrée par le corps de mon Dieu » et ornée par ses membres comme avec des riches » pierreries..... Je m'approche de vous dans de vifs » transports de joie : recevez-moi dans vos bras. O » croix salutaire, qui avez été embellie par les » membres du Seigneur! je vous ai ardemment » aimée; il y a longtemps que je vous désire et que » je vous cherche. Enfin mes vœux sont accom- » plis; recevez-moi dans vos bras, en me tirant » du milieu des hommes, et présentez-moi à mon » maître. Que celui qui s'est servi de vous pour me » racheter puisse me recevoir par vous. » Saint Bernard, à l'occasion du désir ardent de saint André pour la croix, s'exprime de la manière suivante (15) : « Quand il vit de loin la croix qu'on » avait préparée pour lui, il ne changea point de » visage; son sang ne se glaça point dans ses veines; » ses cheveux ne se dressèrent point; il ne perdit » point la voix; on n'aperçut ni tremblement dans » son corps, ni trouble dans son âme; en un mot, » il n'éprouva aucune des faiblesses ordinaires en » pareille circonstance. Le feu de la charité qui brû- » lait dans son cœur se manifestait par sa bouche. »

En 357, on transféra de Patras à Constantinople le corps de saint André avec ceux de saint Luc et de saint Thimothée, et on les déposa dans l'église des Apôtres que Constantin avait fait bâtir quelque temps auparavant. Saint Paulin et saint Jérôme parlent des miracles qui furent opérés en cette occasion. Nous apprenons de saint Ambroise, de saint Gaudence, etc., que les églises de Milan, de Nole, de Bresce, etc., reçurent dans le même temps quelques portions de ces reliques. Après la prise de Constantinople par les Français, le cardinal Pierre de Capoue porta les reliques de saint André en Italie, et les déposa dans la cathédrale d'Amalfie, où elles sont restées depuis (16).

L'opinion la plus commune est que la croix de saint André était formée de deux pièces de bois qui se croisaient obliquement par le milieu, et qu'elle représentait la figure de la lettre X. Il est certain qu'on a quelquefois fait usage de ces sortes de croix (17); mais il ne l'est pas que celle de saint André ait eu la forme dont il s'agit.

Suivant les archives du duché de Bourgogne, la croix de saint André qu'on apporta d'Achaïe fut placée dans le monastère de Waume, près de Marseille. On l'en retira pour la transporter à l'abbaye de Saint-Victor de la même ville avant l'année 1250, et on l'y voit encore. Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne et de Brabant, en obtint une partie qu'il renferma dans un reliquaire de vermeil, lequel fut porté à Bruxelles. Ce prince institua, en l'honneur du saint apôtre, l'ordre des chevaliers de la Toison d'Or, qui ont pour marque distinctive la croix dite de Saint-André ou de Bourgogne (18).

Les Écossais honorent saint André comme le principal patron de leur pays. Les historiens de cette nation racontent qu'un certain abbé, nommé Régulus, apporta de Patras, en 369, ou plutôt de Constantinople, quelques années après, des reliques du saint apôtre, et qu'il fit bâtir pour les recevoir une église avec un monastère connu sous le nom d'*Abbernety*, à l'endroit où est présentement la ville de Saint-André (19). Ussérius prouve qu'on venait des pays étrangers en pèlerinage à cette église, et que les moines qui la desservaient furent les premiers qu'on appela Culdées (20). Peu de temps après l'année 800, Hungus, roi des Pictes, donna des biens considérables à la même église, en action de grâces de la victoire qu'il avait remportée sur les Northumbres. Kenneth II, roi des Scots, ayant défait les Pictes et entièrement détruit leur puissance dans le nord de la Bretagne, en 845, répara et dota richement l'église de Saint-Régulus ou Reuil, dans laquelle on prétendait avoir un bras de saint André (21).

(14) Voyez ses actes, saint Pierre Damien, saint Bernard, etc.

(15) *Serm. 2, de S. Andræâ*, n. 3.

(16) Voyez Ughelli, *Ital. Sacra*, t. VII.

(17) Gaspard Sagittarius, c. 8, p. 45, et Gretser, *de Cruce*, l. 1, c. 2, *Oper.* t. I.

(18) Voyez le P. Honoré de Sainte-Marie, et surtout le savant M. Woog, qui a joint à son édition des actes de saint André une bonne notice des ordres et sociétés ou confréries instituées en l'honneur de saint André.

(19) Combefis, not. ad *Hippolyt.*, p. 32, t. I, *ed. Fabricii.*

(20) Voyez Usserius, *Antiq.* c. 15, p. 345, et Fordun, *Scot. Chr.* l. 2, c. 26.

(21) L'abbaye dont nous venons de parler a donné naissance à la ville de Saint-André dans le comté de Fife. Elle était dans un état très-florissant lorsque l'évêque Henri Wardlow y établit une université en 1412, établissement qui fut confirmé par le pape. Cette université acquit un nouvel éclat sous Jacques Kennedy, successeur de Wardlow, qui fut régent du royaume durant la minorité de Jacques III. Le patrice Graham, qui remplaça Kennedy, fit décider à Rome que l'archevêque d'Yorck n'avait point de juridiction sur le siége de saint André. Il fit encore ériger ce dernier siége en archevêché. Voyez Jacques Balfour, et le catalogue de plusieurs évêques d'Écosse, par Robert Keith, lequel a été imprimé à Edimbourg, en 1755.

Les chanoines réguliers succédèrent aux Culdées dans le monastère de Saint-André, qui devint une filiation de l'abbaye de Scône. L'abbé de cette maison avait au parlement la préséance sur tous les abbés d'Écosse. Voyez l'*Histoire des maisons religieuses d'Écosse*, par Robert Keith, p. 237.

Il y avait cependant en Écosse deux abbayes plus célèbres que celle de Saint-André : l'abbaye de Scône sur le Tay, à

Notre saint apôtre, en conversant avec Jésus-Christ, détacha son cœur de toutes les affections terrestres, et y alluma le feu de l'amour divin. Nous nous disons souvent à nous-mêmes que nous voulons mériter cet amour, qui est le plus précieux des trésors, et qui fait notre gloire et notre bonheur; mais ces désirs sont illusoires, si nous ne prenons pas les moyens de parvenir à ce qui en est l'objet. Pensons-nous qu'il faut commencer par nous établir dans la pratique du renoncement et de l'humilité? que nous devons tout quitter, à l'exemple des apôtres, c'est-à-dire abandonner en esprit ce monde au milieu duquel nous vivons, et mourir à nous-mêmes, avant que le Sauveur daigne converser familièrement avec nous, qu'il nous honore de ses saintes caresses, et qu'il nous communique ses grâces les plus précieuses? Non-seulement cette disposition de l'âme est nécessaire; mais nous devons encore nous appliquer à la perfectionner tous les jours. Moins nous tiendrons au monde, plus nous avancerons dans le divin amour. Cette vertu, qui est la reine de tous les autres, qui en est l'âme et la forme, il faut l'entretenir par la prière, le recueillement et la méditation de la loi du Seigneur; il faut encore l'exercer par des actes extérieurs, surtout par ceux de la charité fraternelle et par la pratique des œuvres de miséricorde.

SAINT NARSÈS,

ÉVÊQUE, ET SES COMPAGNONS, MARTYRS.

QUATRIÈME SIÈCLE.

La quatrième année de la grande persécution excitée par Sapor II, Narsès, évêque de Sciabarcadat, capitale de la province de Beth-Germa, en Perse, fut arrêté avec Joseph, son disciple, lorsque le roi était dans cette ville. On les conduisit l'un et l'autre devant le prince. Sapor, adressant la parole à Narsès, lui dit : « Je suis touché de votre air vénérable et de vos cheveux blancs, ainsi que de la bonne mine de votre jeune pupille. Vous êtes les maîtres de conserver votre vie. Adorez le soleil, et je vous comblerai de biens et d'honneurs; car, je vous le répète, vous m'inspirez un vif intérêt. » Vos caresses, répondit le bienheureux Narsès, ne peuvent que nous affliger, elles sont un piége, elles ont pour objet de nous attacher à un monde perfide. Vous même, qui jouissez de tous les avantages de ce monde et qui les promettez aux autres, qu'en pensez-vous? sont-ils autre chose qu'un songe qui s'évanouit? ne ressemblent-ils pas à la rosée du matin, qui est séchée en un instant? Quant à moi, qui suis plus qu'octogénaire, et qui sert le vrai Dieu depuis mon enfance, je conjure ce même Dieu de ne pas permettre que je lui devienne infidèle en adorant le soleil, qui est l'ouvrage de ses mains. Si vous ne m'obéissez pas sur-le-champ, dit le roi avec colère, je vais vous livrer aux bourreaux. Eussiez-vous, répliqua Narsès, le pouvoir de nous faire souffrir plusieurs morts, nous ne pouvons vous obéir. » Alors le roi prononça la sentence, et les deux martyrs furent remis entre les mains des bourreaux. Une multitude innombrable de peuple les suivit au lieu du supplice. Narsès ayant jeté les yeux autour de lui, Joseph lui dit : « Voyez comme ce peuple vous regarde; il attend que, suivant la coutume, vous lui donniez la permission de s'en aller, et que vous vous retiriez dans votre maison. » L'évêque répond à son disciple en l'embrassant : « Que vous êtes heureux, mon cher Joseph, d'avoir évité les piéges du monde et d'être entré avec joie par la porte étroite qui conduit au royaume céleste. » Joseph et son bienheureux maître furent décapités le 10 de la lune de novembre, en 343.

Plusieurs autres chrétiens souffrirent vers le même temps. Jean, évêque de Beth-Séleucie, fut mis à mort dans le château de Beth-Hascita, par l'ordre d'Ardascirus, prince de Perse, et qui était peut-être fils de Sapor. Isaac, prêtre de Hulsar, fut lapidé

un mille au-dessus de Perth, où les rois étaient couronnés, et où l'on gardait la chaise royale de marbre qui est présentement à Westminster, et l'abbaye appelée Holy-Rood-House, dédiée sous l'invocation de la sainte Croix. Ces deux maisons suivaient l'institut des chanoines réguliers. Ces religieux, dont l'ordre devint très-florissant, furent substitués aux Culdées dans presque tous les monastères d'Écosse.

Dumfermling et Coldingham étaient les principaux monastères que les Bénédictins avaient en Écosse. Le premier, situé dans le comté de Perth, avait été commencé par Malcolm III, surnommé Canmore. Plusieurs rois y furent enterrés. On y gardait la châsse de sainte Marguerite. Le monastère de Coldingham était dans le comté de Berwick. Il fut rebâti par le roi Edgar, qui mit des moines à la place des religieuses qui l'avaient habité primitivement. Voyez Keith, *ibid.*

L'ordre des chevaliers de Saint-André est attribué par les Écossais au roi Achaïus, qui florissait dans le huitième siècle. Il était presque tombé dans l'oubli lorsque le roi Jacques VII résolut de le faire revivre. Le collier de cet ordre est formé de fleurs de chardons entrelacées de feuilles de rue; à ce collier pend une croix de saint André, avec cette devise : *Nemo me impunè lacessit.*

hors des murs de Beth-Séleusie, par l'ordre du président d'Adatgusnasaph. Le prince Ardascirus, étant vice-roi d'Adiabène, fit mettre à mort Papa, prêtre d'Helmine, dans le château de Gabal. Le même prince ordonna à des femmes de Beth-Séleucie, qui avaient apostasié, de lapider un jeune ecclésiastique nommé Uhanam. Guhsciatazades, eunuque du palais d'Ardascirus, ayant refusé de sacrifier au soleil, Vartranes, prêtre apostat, eut ordre de le massacrer de sa propre main. Mais celui-ci se sentit tellement saisi de frayeur à la vue du martyr, qu'il fut un temps considérable sans oser le frapper. Le Saint lui dit : « Comment, vous qui » êtes prêtre, venez-vous pour m'ôter la vie? Mais » je me trompe en vous donnant la qualité de » prêtre. Remplissez votre commission; mais pen- » sez à votre apostasie et à la fin tragique de Judas. » Vartranes, d'une main tremblante, lui porta enfin un coup mortel. Les martyrs, dont nous allons rapporter les noms, étaient laïques. Sazanes, Marès, Timée et Zaron versèrent leur sang pour la foi dans la province des Huzites. Bahuta, qui était une femme de qualité de Beth-Séleucie, fut mise à mort par l'ordre du président : Tècle et Danacha, vierges de la même ville, souffrirent le martyre peu de temps après. Tatona, Mama, Mazachia et Anne, aussi vierges de Beth-Séleucie, furent exécutées hors des murs de Burchata. Sapor fit massacrer trois autres vierges de la province de Beth-Germa, savoir, Abiata, Hatès et Mamlacha.

Voyez les actes sincères de ces martyrs, *ap. Steph. Assemani, Act. Martyr. Orient.* t. 1 p. 97.

SAINT SAPOR,

ÉVÊQUE DE BETH-NICTOR; SAINT ISAAC, ÉVÊQUE DE CHARCHA; SAINTS MAHANÈS, ABRAHAM ET SIMÉON, MARTYRS.

L'AN 339.

La trentième année du roi Sapor II, les mages accusèrent les chrétiens auprès de ce prince. « Bientôt, lui dirent-ils, on n'adorera plus le soleil, ni » l'air, ni l'eau, ni la terre, car les chrétiens les » méprisent et les insultent. » Sapor irrité renonça à un voyage qu'il avait dessein de faire à Aspharèse, et publia un édit par lequel il était ordonné de mettre en prison tous les chrétiens dont on pourrait se saisir. Mahanès, Abraham et Siméon furent les premiers qu'on arrêta. Le lendemain les mages dirent au roi : « Sapor, évêque de Beth- » Nictor, et Isaac, évêque de Beth-Séleucie, bâtis- » sent des églises et séduisent beaucoup de monde(1). » J'ordonne, répondit le roi transporté de colère, » qu'on fasse une recherche des coupables dans » tous mes états, et qu'on les interroge sous trois » jours. » On fit partir des cavaliers qui coururent nuit et jour, et emmenèrent ceux surtout que les mages avaient accusés. On les renferma dans la même prison que les confesseurs qu'on avait déjà arrêtés. Le lendemain de l'arrivée de ces nouveaux chrétiens, Sapor, Isaac, Mahanès, Abraham et Siméon furent conduits devant le roi, qui leur dit : « Ne savez-vous pas que je suis issu du sang des » dieux? Je sacrifie cependant au soleil, et je rends » au feu les honneurs divins. Vous autres, qui êtes- » vous pour désobéir à mes lois, pour mépriser le » soleil et le feu? Nous ne connaissons qu'un seul » Dieu, et nous n'adorons que lui, répondirent les » martyrs tout d'une voix. Est-il, répliqua le roi, » un dieu meilleur que Horsmidate, et plus fort » qu'Aramane irrité? Et qui d'ailleurs ignore qu'on » doit adorer le soleil (2)? Nous ne connaissons

(1) Le mot *beth*, qui est chaldaïque, signifie *montagne*. Les deux villes dont il s'agit étaient bâties sur des montagnes situées en Assérie.

(2) Les actes de nos saints martyrs, et ceux de quelques autres martyrs de Perse, prouvent qu'indépendamment du bon et du mauvais principe, les anciens Perses de la secte des mages adoraient comme des divinités inférieures les quatre éléments, et surtout le feu. Ils doivent servir à rectifier les inexactitudes et même les faussetés qui se trouvent dans l'histoire de la religion de ce peuple, donnée par Prideaux, Samuel Clarck et Ramsay.

Le docteur Hyde a donné un ouvrage rempli d'érudition *sur la Religion des anciens Perses*. On y voit de quelle manière Zoroastre la purgea de ce qu'elle avait de grossier. C'est la plus ancienne idolâtrie qu'on connaisse. On y admettait l'unité et l'immensité d'une divinité suprême. Le feu, qu'on avait adoré grossièrement jusqu'à Zoroastre, n'était regardé que comme un ministre et un instrument de la divinité. Zoroastre retint un culte du feu, mais plus raffiné. Il voulait qu'on adorât Mythras ou Myhir, le feu céleste du soleil : il laissa aussi subsister le feu perpétuel; mais il abolit plusieurs des rites qu'on avait observés jusqu'alors dans le culte de cet élément.

On convient que les Guèbres de Perse, qui forment un peuple pauvre et méprisé, descendent des mages. On donne aussi la même origine aux Parsis ou anciens Perses qui, pour se soustraire à la fureur des Mahométans, s'enfuirent dans l'Inde. Ils prétendent avoir encore leur ancienne religion, quoiqu'ils vivent au milieu des Indiens Idolâtres. Ils se sont dispersés jusqu'au voisinage de Surate et de Bombay.

» qu'un seul Dieu qui a créé toutes choses, reprit » le saint évêque Sapor : nous adorons aussi Jésus-» Christ son Fils. » Le roi ordonna de le frapper sur la bouche : ce qui fut exécuté avec tant de cruauté, qu'on lui fit sauter toutes les dents; ensuite on lui meurtrit le corps, et on lui brisa les os à coups de bâtons; après quoi, il fut chargé de chaînes. Isaac ayant comparu, le roi lui reprocha la hardiesse qu'il avait eue de bâtir des églises; mais rien ne put ébranler sa constance. Il donna ordre à plusieurs des principaux de la ville, que la crainte avait fait apostasier, de l'emporter et de le lapider. Le bienheureux Sapor triompha de joie à la nouvelle de sa mort. Deux jours après il mourut en prison de ses plaies. Le prince barbare, pour s'assurer de sa mort, lui fit couper la tête et ordonna qu'elle lui fût apportée. On amena les trois autres prisonniers. Leur persévérance à confesser Jésus-Christ transporta le roi de rage. Mahanès fut écorché depuis le haut de la tête jusqu'au nombril, et expira dans ce supplice. Abraham eut les yeux percés avec un fer rouge, et mourut deux jours après. Siméon fut enterré jusqu'à la poitrine et tué à coups de flèches. Les chrétiens enterrèrent secrètement ces saints martyrs, qui souffrirent en 339.

Voyez Étienne-Évode Assémani, *Act. Mart. Orient.*, t. I p. 229, et Jos. Assémani, *Bibl. Orient.* t. I p. 184, et t. III, part. 2, p. 748.

Saint Jean, évêque de Beth-Séluc ou Beth-Séleucie, mourut aussi pour Jésus-Christ, mais avant les martyrs dont nous venons de parler. Il souffrit sous Ardascirus, gouverneur d'Adiabène, frère du roi Sapor II, la septième année de la persécution excitée par ce prince.

Voyez Sozomène, l. 2, c. 13; et Jos. Assémani, *Bibl. Orient.* t. I p. 189.

SAINT TUGDUAL,

VULGAIREMENT SAINT TUGAL, ÉVÊQUE DE TRÉGUIER, EN BRETAGNE.

VERS L'AN 553.

Saint Tugdual eut pour patrie l'île de la Grande-Bretagne. Ayant passé dans l'Armorique, il fonda dans le comté de Léon un monastère connu sous le nom de Lan-Pabu. Il fonda ensuite celui de Trécor. Quelque temps après, ce second monastère fut érigé en évêché, qui prit dans la suite le nom de Tréguier. On élut, de concert avec Childebert, roi de Paris, saint Tugdual pour le gouverner, vers l'an 532. Le saint évêque s'attira par son zèle la persécution des méchants. Il mourut le 30 novembre vers l'an 553. Il y a en France plusieurs églises dédiées sous son invocation. On l'honore principalement en Bretagne, à Laval et à Chartres. Les Bretons l'appellent vulgairement saint Pabut (1). La chapelle de l'ancien collége fondé à Paris pour le diocèse de Tréguier était dédiée sous son nom.

Voyez Lobineau, *Vies des Saints de Bretagne*, p. 56; Baillet, etc.

SAINT TROJAN, ÉVÊQUE DE SAINTES.

L'AN 532.

Saint Trojan, ou *saint Troyen*, fut élevé vers l'an 511 sur le siége épiscopal de Saintes, ville de la seconde Aquitaine. Nous apprenons de saint Grégoire de Tours qu'il fut célèbre par ses vertus et ses miracles, et que même dès son vivant on conservait les franges de ses habits aussi précieusement que des reliques. Ses lumières lui avaient aussi acquis une grande réputation. Eumérius, évêque de Nantes, ayant trouvé dans son diocèse

On appelle Dustoors leurs principaux moghs ou mages, qui sont préposés aux cérémonies religieuses.

Grose, dans son *Voyage aux Indes orientales*, imprimé à Londres en 1757, nous apprend que la religion ou réforme de Zoroastre ne satisfit ni la grossièreté du peuple, ni la cupidité des Dustoors, et qu'elle s'éloigna dans la suite de sa pureté originelle. Suivant le même auteur, qui parle d'après les Parsis, tous les livres de Zoroastre sont perdus, sans qu'on sache comment ils ont disparu. Ce peuple n'a plus que le Zend ou Zendavastaw, écrit en ancien persique, et qu'on prétend avoir été compilé de mémoire par Erda-Viraph, un des principaux mages. Il y en a un extrait ou une traduction en persique moderne, dont l'auteur est le fils de Melik-Shadi, qui vivait il y a environ 250 ans, et qui est intitulé *Saud-dir*, ou les *cent portes*. Grose assure qu'Erda-Viraph fit des changements et additions considérables à la doctrine primitive de Zoroastre. On doit conclure des observations qu'il fait à ce sujet, que Hyde et Beausobre s'appuient trop sur les coutumes et les dogmes des descendants des mages. Si le sentiment de Grose est vrai, on espère en vain découvrir, parmi les Guèbres des Indes, le Zend original écrit par Zoroastre lui-même.

Suivant le docteur Hyde, le Zend existe dans les Indes. Il est en langue persique et en caractères anciens. Le Pé-Zend ou commentaire sur le Zend, est dans une langue moins ancienne, et écrit avec des caractères qui sont aussi moins anciens. Suivant Grose, le Zend qui existe est un ouvrage moderne, et ne représente point la véritable doctrine de Zoroastre. Il n'est pas possible de décider lequel des deux a raison. Le point n'est pas encore suffisamment éclairci; il faut de nouvelles lumières, et on ne peut les attendre que du temps.

(1) Pabut signifie la même chose que *papa*. Ce titre n'était point réservé au pape du temps de notre Saint. Les Bretons le donnèrent à saint Tugdual, afin d'exprimer la vénération qu'ils avaient pour sa vertu.

un enfant qui ne se souvenait pas d'avoir été baptisé, mais seulement d'avoir eu la tête enveloppée d'un linge, le consulta sur ce qu'il devait faire. Le Saint, après lui avoir fait observer que le linge dont cet enfant avait eu la tête enveloppée, était un signe équivoque, lui donna cette décision : « Il est or- » donné que quiconque ne se souvient point d'a- » voir été baptisé, si personne ne peut prouver » qu'il l'ait été, doit recevoir au plutôt le baptême, » de peur qu'on ne nous demande compte de cette » âme, si elle demeure privée de ce sacrement (1). » Il mourut au plus tard en 532, puisqu'Ensèbe, son successeur, assista au second concile d'Orléans, tenu en 533. Il fut enterré auprès de Bibien ou Vivien, un des premiers évêques de Saintes, au tombeau duquel il s'opérait fréquemment des miracles. Il est nommé en ce jour dans le martyrologe romain et dans ceux d'Adon et d'Usuard.

Voyez saint Grégoire de Tours, *de Gloriâ Confessor.* c. 59; Baillet, sous le 30 novembre, et le P. Longueval, *Hist. de l'Église gallicane*, t. II p. 468.

---

† SAINT ACCA, CONFESSEUR.

L'AN 740.

Saint Acca était lié d'une étroite amitié avec le vénérable Bède, qui en parle en plusieurs endroits de son histoire, mais ne dit nulle part qu'il soit venu d'Angleterre en Frise avec saint Willibrord, dont il s'occupe cependant assez souvent.

Il est avéré toutefois que saint Acca est venu en Frise et qu'il y demeura pendant quelque temps avec saint Willibrord. Mais il semble résulter du récit de Bède (2), que ce fut à l'époque où saint Acca accompagna son maître Wilfride dans son dernier voyage à Rome.

Saint Acca mourut évêque de Hagulstad, en 740.

Voyez *Batavia sacra*, p. 47.

---

(1) Le linge dont on enveloppait la tête des nouveaux baptisés est remarquable : c'est sans doute à cause de l'onction du saint chrême, comme on fait encore aujourd'hui à la confirmation en plusieurs endroits. Voyez le P. Longueval, *Hist. de l'Égl. gallic.*, t. II p. 468.

(2) *Hist. gent. Anglor.* t. V, c. 21.

† SAINTE HUNNE.

SEPTIÈME SIÈCLE.

Saint Déodat, évêque de Nevers, pendant son séjour en Alsace (3), fit connaissance avec un riche seigneur du pays, nommé Hunon, qui demeurait à Hunaweyer, grand village entre Ribeauviller et Reichenweyer, dans la Haute-Alsace (4). Hunne, son épouse, était alliée au duc Adalric ou Atticus, si on en croit Gebwiller, dans la vie de sainte Odilie (5). Sa piété et sa charité la rendirent recommandable aux yeux de Déodat; sa tendresse pour les pauvres, en qui elle honorait notre Sauveur lui-même, allait si loin, qu'elle leur rendait les plus humbles offices, et passait souvent des jours entiers à laver leurs linges, ce qui lui fit donner le nom de sainte *Lavandière* (6).

Elle eut un fils, que le saint évêque de Nevers baptisa, et auquel il donna le nom de Déodat. Ses parents le vouèrent au Seigneur, et on dit qu'il mourut en odeur de sainteté religieux de l'abbaye d'Ebersmünster (7).

Hunne ne borna pas ses bontés au lieu de sa résidence; elle étendit sa libéralité à des contrées plus éloignées. Comme elle ne considérait ses richesses que comme un bien que Dieu lui avait confié, elle partagea en deux parties les biens qu'elle avait à Singolsheim et à Mittelweyer, et en donna une moitié au monastère d'Ebersmünster, et l'autre, avec ses biens d'Ungersheim, à celui de Jointure (8). Hunne fut canonisée en 1520, à la sollicitation d'Ulric, duc de Wurtemberg, par le pape Léon X (9), et son corps fut exposé à la vénération publique le 15 avril de la même année. Ses reliques furent profanées et dispersées dans la guerre des Rustaux, en 1549, par les habitants de Hunaweyer, lorsque ceux-ci abandonnèrent la foi catholique.

Dans les catalogues de Ferrarius et d'Arthur du Monstier, qui placent sa fête au 15 avril, notre Sainte est nommée incorrectement Huva, et les Bollandistes (10) en font, plus mal à propos encore, une compagne de sainte Ursule.

Tiré de Ræss et Weis, t. XX p. 375. — Voyez Grandidier, *Histoire de l'Église de Strasbourg*, t. I p. 371 sq.

(3) Voyez sa vie dans les Bollandistes, t. III de juin, et ci-dessus, t. IX p. 15.

(4) Richerius, *in chronico Senoniensi*, lib. I. p. 6.

(5) P. 102.

(6) Voyez De Ruyr, *Antiquités de la Vosge*, 2e partie, livre II, p. 113 et 114.

(7) Voyez De Ruyr, *ibid.* lib. I, p. 94, et lib. II, p. 115; Herculanus, cap. 8 *apud Hugo, Monument. sacræ antiq.* t. I p. 181. Voyez aussi Albrecht, *History von Hohenburg*, p. 98.

(8) *Chronicon. Novientense*, § 10.

(9) Voyez De Ruyr, *Antiquités de la Vosge*, 2e part. l. II, p. 116 et 117; Jean Herculanus, *De antiq. vallis galileæ*, cap. 6, *apud.* Hugo, *in Monument. sacræ antiq.* t. I p. 180; Le Cointe, *Annal. eccl. Franc.*, t. IV p. 113.

(10) *Act. Sanct.*, t. II d'avril, p. 370.

1er DÉCEMBRE.

—

SAINT ÉLOI, ÉVÊQUE DE NOYON.

Tiré de sa vie, écrite treize ans après sa mort par saint Ouen, son intime ami. On la trouve dans le recueil de Surius; mais on doit préférer l'édition qu'en a donnée D. d'Achéry, *Spicil.* t. V p. 157. Levesque l'a traduite en français, avec les homélies du Saint, et cette traduction fut imprimée à Paris en 1693, in-8°. Voyez Fleury, l. VIII et IX; D. Rivet, *Hist. litt. de la France*, t. III p. 595, et Ceillier, t. XVII p. 682. — Voyez aussi la Dissertation et les notes de Ghesquière sur la vie de saint Éloi, dans les *Acta SS. Belgii selecta*, III 194-331.

L'AN 659.

Saint Éloi était fils d'Eucher et de Terrigie, et naquit à Chatelac (*), à deux lieues de Limoges, vers l'an 588. Son nom et celui de ses parents montrent qu'il sortait d'une famille romaine établie dans les Gaules. Ceux dont il reçut le jour étaient riches et vertueux. Il fut élevé dès son enfance dans la crainte de Dieu. Comme il marquait beaucoup d'adresse pour différents ouvrages, on le mit chez un orfèvre nommé Abbon. C'était le maître de la monnaie de Limoges; il jouissait d'une grande réputation pour son industrie, sa probité et son amour pour la religion. L'ardeur avec laquelle Éloi cultiva ses talents naturels le fit bientôt exceller dans sa profession. Les qualités de son esprit, ses vertus, sa piété le rendirent encore plus recommandable, et le firent aimer de toutes les personnes qui avaient le bonheur de le connaître. On ne se lassait point d'admirer sa franchise, sa prudence, sa douceur, son penchant à obliger. Il parlait avec facilité et d'une manière agréable; mais toujours avec modestie. Il édifiait surtout par son exactitude à remplir tous les devoirs du christianisme. Il assistait régulièrement aux offices de l'église et aux instructions qui s'y faisaient. Il avait soin de graver dans sa mémoire les oracles de l'Écriture sainte; il les méditait ensuite profondément, afin d'en pénétrer son âme et d'en faire la règle de sa conduite.

Quelques affaires l'ayant appelé en France, c'est-à-dire, en-deçà de la Loire, il fit connaissance avec Bobon, trésorier de Clotaire II à Paris. Le prince, auquel le trésorier vanta son habileté, le chargea de faire un siége ou trône qui annonçât une magnificence royale et qui fût orné d'or et de pierres précieuses. Éloi fit deux trônes au lieu d'un de la matière qu'on lui avait fournie. Le roi fut aussi satisfait de la délicatesse du travail, que frappé de la probité de l'ouvrier. Il le fit maître de la monnaie, et on voit encore son nom sur plusieurs monnaies d'or qui furent frappées à Paris sous les règnes de Dagobert I et de Clovis II, son fils (1). Il voulut qu'il demeurât dans son palais; et comme il reconnaissait en lui une capacité extraordinaire, il lui donna beaucoup de part dans sa confiance. Le crédit qu'il avait à la cour ne l'empêcha pas d'exercer sa profession; il se plaisait surtout à faire de belles châsses pour les reliques des Saints. Il orna avec magnificence les tombeaux de saint Martin de Tours et de saint Denys, évêque de Paris (2). Ce fut lui qui fit les châsses de saint Quentin, des saints Cresçin et Crespinien de Soissons, de saint Lucien, de saint Piat, de saint Germain de Paris, de saint Sévérin, de sainte Geneviève, de sainte Colombe, etc.

Ses travaux ne prenaient rien sur ses exercices de piété. En travaillant, il avait toujours un livre ouvert devant lui; il y jetait fréquemment les yeux pour s'instruire de la loi de Dieu et s'entretenir dans la ferveur. Sa chambre était remplie de livres pieux, parmi lesquels l'Écriture sainte occupait le premier rang; il passait un temps considérable à la lire, après la prière et la psalmodie. La corruption qui règne ordinairement dans les cours n'infecta point son innocence. Il n'y avait pas longtemps qu'il était auprès du roi, lorsqu'il forma la résolution de mener une vie encore plus austère et plus fervente. Il fit à un prêtre une confession générale de toute sa vie, et s'imposa une rigoureuse pénitence (3). D'abord, quand il paraissait à la cour, il portait des habits précieux, et quelquefois même de la soie, qui était alors fort rare : on le voyait avec des vestes brodées en or, des ceintures et des bourses ornées d'or et de pierres précieuses; mais il avait un rude cilice sous ces riches vêtements. Lorsqu'il se fut donné plus parfaitement à Dieu, il distribua aux pauvres tout ce qu'il avait de précieux, et il porta depuis des habits si simples et si grossiers, qu'il avait souvent une corde pour ceinture. Le roi lui donna quelquefois ses propres vêtements; mais tout ce qu'il recevait était converti en aumône. Sa charité pour les indigents ne connaissait point de bornes. Si quelqu'étranger demandait sa maison, on lui répondait : « Allez dans une telle rue, et à l'endroit où vous » verrez une troupe de pauvres. » Il y en avait toujours un grand nombre qui le suivaient. Il leur dis-

(*) Le lieu de naissance de saint Éloi est appelé *Cadaillac* par Longueval, dans son *Hist. de l'Église gallic.*, III 593.

(1) Voyez l'*Hist. des monnaies par le Blanc*, p. 50, 54, et Fleury, l. 37, n. 28.

(2) *Vit. S. Eligii*, c. 32; du Chesne, *Franc. Script.* t. I p. 578; n. 20.

(3) *Vit. S. Eligii*, c. 7.

tribuait ou leur faisait distribuer par ses domestiques de la nourriture et de l'argent. Tous les jours il en nourrissait plusieurs dans sa propre maison; il les servait lui-même et mangeait leurs restes. Il leur présentait du vin et de la viande, quoi qu'il s'en fût interdit l'usage. Souvent il jeûnait deux ou trois jours de suite. Quelquefois, l'heure étant venue et la table mise, il n'avait rien à donner aux pauvres, parce qu'il avait distribué auparavant tout ce qu'il possédait. Il mettait en Dieu sa confiance, et il trouvait des ressources dans les libéralités du roi ou de quelques personnes pieuses. Il faisait enterrer les malfaiteurs, et montrait beaucoup de zèle pour le rachat des captifs. Quand il savait qu'on devait vendre des esclaves en quelque lieu, il s'y rendait, et souvent il en achetait jusqu'à cent à la fois : il achetait surtout des esclaves saxons qu'on vendait par grandes troupes. Il les mettait en liberté, et leur laissait le choix de retourner dans leur pays, ou de rester avec lui, ou de se retirer dans des monastères. Il prenait un soin particulier de ces derniers. Un des esclaves saxons, qu'il avait formé à la piété, parvint à une vertu si éminente, qu'il est honoré parmi les Saints sous le nom de saint Théau, le 7 janvier.

Plusieurs de ses domestiques chantaient avec lui l'office canonial, le jour et la nuit. On nomme entre eux Bauderic, son affranchi; Tituen, son valet de chambre, qui était de la nation des Suèves et qui remporta la couronne du martyre (**); Buchin, qui avait été païen, et qui fut depuis abbé de Ferrières; André, Martin et Jean, qui par ses soins devinrent clercs. Plusieurs reliques de Saints étaient suspendues au haut de sa chambre. Il priait sous ces reliques, prosterné sur un cilice; il lisait ensuite, mais il interrompait fréquemment sa lecture, en levant les yeux au ciel, en soupirant et en versant une grande abondance de larmes. S'il arrivait que le roi le mandât et qu'il lui envoyât même message sur message, il ne venait point qu'il n'eût achevé ses exercices de piété. Jamais il ne sortait de sa maison sans prier et sans faire le signe de la croix. La première chose qu'il faisait en rentrant était de prier. Il était de grande taille : il avait la tête belle, le teint rouge, les cheveux frisés naturellement. La simplicité et la prudence éclataient dans ses regards. Par l'innocence et la régularité de sa conduite, il faisait bien plus sûrement sa cour au roi, que les autres par les manéges et les bassesses de l'adulation.

(**) Parmi les disciples de saint Éloi nous ne trouvons pas un martyr du nom de *Tituen*, mais bien saint Théau ou Tillo, prêtre, dont nous avons donné la notice sous le 7 janvier, t. I p. 60.

Clotaire étant mort en 628, Dagobert, son fils et son successeur, eut la même estime pour saint Éloi. Il avait une si haute idée de sa sagesse et de sa vertu, qu'il le consultait préférablement à son conseil, sur les plus importantes affaires de l'État. Il lui demandait aussi des conseils pour sa conduite particulière. Éloi saisissait toutes les occasions d'inspirer au prince des sentiments de justice, de clémence et de religion. La liberté avec laquelle il s'expliquait ne déplaisait point au roi; elle le rendait même plus cher et plus respectable à son souverain. Le crédit dont il jouissait excita la jalousie des courtisans, et particulièrement de la partie de la noblesse, dont les vices déshonoraient la religion : ils employèrent la calomnie pour noircir sa réputation; mais elle ne leur réussit point, et elle ne servit qu'à donner un nouveau lustre à la vertu du serviteur de Dieu. Dagobert n'en eut que plus de vénération pour lui, et il le combla de biens. Éloi n'en devint pas plus riche. Les libéralités du roi étaient employées au soulagement des pauvres ou à de pieux établissements. Le premier de ces établissements fut la fondation de l'abbaye de Solignac, à deux lieues de Limoges. Elle fut bâtie sur un terrain donné par le roi. Le Saint, après l'avoir dotée, y fit venir des moines de Luxeuil, qu'il laissa sous l'inspection de l'abbé de ce monastère. La nouvelle communauté devint fort nombreuse en peu de temps. On y compta jusqu'à cent cinquante religieux qui travaillaient à différents métiers, et qui vivaient dans une ferveur admirable.

Dagobert donna aussi à Éloi une belle maison dans la ville de Paris. Le Saint en fit un monastère de religieuses, qu'il mit sous la conduite de sainte Aure, honorée le 4 octobre. On y vit jusqu'à trois cents filles. Le monastère ne subsiste plus depuis longtemps. Le revenu en a été uni à la mense archiépiscopale de Paris, et une partie de la maison a été donnée aux Barnabytes (1). Lorsque le Saint eut achevé les bâtiments de son monastère, il s'aperçut qu'on avait pris un pied de terrain plus que le roi n'en avait accordé. Pénétré de douleur et de remords, il vint se prosterner devant le prince, et il lui demanda pardon avec beaucoup de larmes, comme s'il eût été coupable d'un grand crime. Dagobert, surpris et édifié, récompensa sa vertu en doublant sa première donation. Après qu'Éloi se fut retiré, il dit à ses courtisans : « Voyez combien sont exacts » et fidèles ceux qui suivent Jésus-Christ. Mes offi-

(1) Voyez M. Jaillot, *Recherches crit. hist. et topographiques sur Paris*, t. I, quart. I, p. 18.

» ciers et mes gouverneurs m'enlèvent sans scru- » pule des terres entières, tandis qu'Éloi tremble » d'avoir un pouce de terrain qui m'appartienne. » Comme il était alors défendu d'enterrer les morts dans les villes, le Saint plaça le cimetière de ses religieuses hors des murs de Paris. Il y fit bâtir une église sous l'invocation de saint Paul; et c'est aujourd'hui une paroisse considérable.

Le roi était irrité contre les Bretons qui troublaient la paix par leurs fréquentes incursions. Il leur envoya Éloi, dans l'espérance que personne n'était plus propre que lui à faire quitter les armes aux mécontents, et à faire cesser des dévastations dont le peuple était la malheureuse victime. Éloi s'acquitta de cette commission avec un succès qui justifia la confiance du souverain. Il détermina même Judicaël, prince des Bretons, à venir à Paris pour apaiser plus efficacement la colère du roi (5).

Dagobert, voulant employer le Saint dans les affaires les plus importantes, exigea qu'il lui prêtât serment de fidélité, comme il se pratiquait en pareil cas. Éloi, par délicatesse de conscience, ne crut pas devoir se rendre à la proposition du roi : il ne pensait pas avoir une raison suffisante pour faire un serment. Il s'excusa quelque temps pour ne pas déplaire à son souverain. Dagobert l'ayant pressé de nouveau, il continua de s'excuser avec beaucoup de larmes. A la fin, le prince connut le motif de ses délais, ou plutôt de son refus; il loua sa délicatesse, et la regarda comme un gage plus sûr de sa fidélité que tous les serments.

La piété d'Éloi et la crainte d'offenser Dieu qu'il montrait dans toute sa conduite firent la plus vive impression sur saint Ouen. C'était un jeune seigneur qui vivait à la cour et qui n'avait encore que douze ans. Il résolut de suivre les exemples qu'il avait sous les yeux. Il se lia donc étroitement avec saint Éloi, et leur amitié devint plus intime et plus tendre de jour en jour. Quoiqu'ils fussent laïques l'un et l'autre, ils faisaient l'édification de la cour. Ils travaillaient aussi avec zèle à maintenir la pureté de la foi et l'unité de l'Église. Éloi procura la convocation d'un concile à Orléans contre certains hérétiques. Il fit chasser de Paris une troupe d'impies qui dogmatisaient dans cette ville. De concert avec saint Ouen, il attaqua la simonie qui était fort commune en France, depuis le malheureux règne de Brunehault. Ces deux serviteurs de Dieu comptaient parmi leurs amis saint Didier et saint Sulpice, qui vivaient aussi à la cour, et dont l'un fut depuis évêque de Cahors et l'autre archevêque de Bourges. Tous ces grands hommes s'animaient à la vertu par leurs exemples mutuels, et pratiquaient le christianisme dans toute sa perfection. Les évêques, zélés pour la gloire de l'Église, les crurent appelés à la conduite des âmes. Ils résolurent donc de les faire élever à l'épiscopat.

La mort de saint Achaire (6), arrivée en 639, faisait vaquer les siéges de Noyon et de Tournai, qui avaient été unis, en 512, sous l'épiscopat de saint Médard. Ils comprenaient la Haute-Picardie et toutes les provinces situées entre ce pays et l'embouchure du Rhin. On demanda saint Éloi pour les gouverner. Peu de temps après, saint Ouen fut élu évêque de Rouen. Clovis II, successeur de Dagobert, son père, aurait bien voulu les retenir auprès de sa personne, à cause des services qu'ils étaient en état de lui rendre; mais il les céda pour le bien spirituel des diocèses dont la conduite leur était confiée. Saint Éloi, tremblant à la vue de l'épiscopat, demanda quelque temps pour se disposer à recevoir les ordres, et pour s'instruire des devoirs qu'il avait à remplir. Saint Ouen fit la même demande, et se retira dans ce dessein au-delà de la Loire. Ils furent sacrés l'un et l'autre à Rouen, le dimanche avant la semaine des Rogations, en 640. De Rouen, saint Éloi se rendit à la cour prendre congé du roi, et pour partir pour Noyon. La principale raison qui l'avait fait élire évêque était l'état déplorable où se trouvaient les districts de Gand et de Courtrai, qui faisaient partie de ce diocèse. Les habitants en étaient encore païens, et si barbares, qu'ils ne voulaient pas même qu'on leur prêchât l'Évangile.

Éloi ne crut pas que sa nouvelle dignité dût rien changer à son premier genre de vie; il augmenta, au contraire, ses austérités et ses veilles. Il montra la même humilité, le même esprit de pauvreté, le même amour pour la prière, la même charité pour les pauvres et les malades, qu'il continua de servir de ses propres mains. Il avait régulièrement douze pauvres à sa table, certains jours de la semaine. Il aimait à se trouver confondu avec eux, et à leur rendre les services les plus humiliants. Il n'était pas moins admirable par son zèle pour le salut des âmes. La première année de son épiscopat fut employée à la réforme du clergé et à l'établissement d'une exacte discipline. Il s'occupait ensuite des moyens de procurer la conversion des infidèles qui

(5) Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. II, observe, d'après la vie de saint Éloi, que le palais du roi était alors à Gentilly, un des plus beaux lieux des environs de Paris. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village marécageux et désagréable.

(6) Voyez sa vie plus haut, sous le 27 novembre.

habitaient aux environs d'Anvers, des Saxons et des Suèves, et surtout des habitants des districts de Gand et de Courtrai (***).

Saint Amand, sacré évêque régionnaire en 626, avait planté la foi dans le voisinage de Gand, sous la conduite de saint Acaire, évêque de Noyon. Dix ans après, saint Omer fut fait évêque des Morins. Mais la plus grande partie de la Flandre fut principalement redevable à saint Éloi d'avoir été éclairée des lumières de la foi. Il prêcha dans les territoires d'Anvers, de Gand et de Courtrai. Les habitants, qui avaient la férocité des bêtes sauvages, étaient à chaque instant prêts à le mettre en pièces. Il continuait toujours de les instruire, et il eût désiré remporter la couronne du martyre. Il témoignait une tendresse particulière à ceux qui avaient refusé longtemps de l'écouter : il avait soin de leurs malades; il les consolait dans leurs afflictions; il les assistait dans leurs besoins; enfin il employait tous les moyens qu'une charité ingénieuse peut suggérer pour vaincre leur opiniâtreté. Ces barbares prirent peu à peu des sentiments plus humains; ils furent touchés du désintéressement, de la bonté, de la douceur, de la vie mortifiée du saint évêque; ils commencèrent à l'admirer, et bientôt ils voulurent être ses imitateurs. Ceux qui s'étaient convertis engageaient les autres à écouter leur pasteur; on les voyait, après l'avoir entendu, courir à leurs idoles pour les renverser, et à leurs temples pour les détruire. Ils revenaient ensuite et demandaient le baptême. Éloi les éprouvait ordinairement une année, avant de leur administrer ce sacrement. En élevant leurs esprits aux choses célestes, il adoucissait la férocité de leur caractère; il leur apprenait à mépriser les plaisirs et les biens créés, à rectifier leurs penchants, à se dépouiller de leurs vices, à renoncer aux inimitiés, à la haine, à la vengeance, et à s'aimer les uns les autres. Toujours il joignait les prières et les larmes aux reproches et aux menaces. Sa douceur était sans faiblesse, et son zèle sans aigreur et sans dureté. Il baptisait à Pâques les catéchumènes qu'il avait instruits et disposés pendant l'année, sans aucune distinction d'âge; il n'avait pas moins de soin des pécheurs qui étaient tombés après

(***) Saint Ouen, dans la vie de saint Éloi, rapporte que ce Saint a annoncé la foi aux Anversois, aux Frisons, aux Suèves, aux Gantois, aux Courtraisiens, aux Flamands. Dom Bouquet (*Rerum Franc. Script.* t. III p. 457) avec d'autres savants, remarque que la Flandre au siècle de saint Éloi n'avait point de limites fort étendues, et qu'elle ne contenait que les cantons de Bruges, de l'Écluse, de Damme, d'Ardenbourg, de Middelbourg et d'Ysendyke. Il s'ensuit que les habitants de ce qu'on appelle maintenant Bruges furent instruits dans la religion par saint Éloi. Il y a plus, nous voyons dans un ancien abrégé de l'écrit de saint Ouen, que ce qu'il avait nommé *Municipium Flandrense*, y est appelé *Municipium Brugense*. Ce fait est confirmé par l'ancien chronographe d'Aldenbourg cité par Vredius, *Flandr. Ethn.* p. 415. Selon les annales de Meyerus, saint Éloi consacra à Bruges l'église de Saint-Sauveur qu'il y avait fait construire par ordre du roi Dagobert. *Fama tenet*, dit le P. Buzelin dans ses Annales, p. 64, *Eligium Brugis S. Salvatoris templum opere materiato struxisse, cujus loco pulcherrimum aliud ex lapidibus quadratis conspicitur.*—Voyez les *Acta SS. Belg.* t. III p. 328.

Mabillon (*Acta SS. Ord. S. Ben. sæc.* 2, p. 397) cite un Ms. du monastère de Compiègnes où il est dit : *Ad memoratum Pontificem* (Amandum) *qui morabatur in Castro, cujus vocabulum est Gandavum, repedavit.* Voyez la notice de saint Floribert, sous le 1er novembre.

Courtrai, *Cortoriacum*, lorsque saint Éloi y vint prêcher l'Évangile, était déjà un municipe; c'est-à-dire un lieu fortifié avec une juridiction. Voyez les *Acta SS. Belg.* t. III p. 229 et 236, not. 3.

Anvers reçut les lumières de l'Évangile par les prédications de saint Amand. Saint Éloi est aussi un de ses apôtres. Le monument le plus ancien où il en soit parlé est sa vie par saint Ouen.

Bucherius, dans son *Belgium Romanum lib.* 1, *cap.* 20, *p.* 49, tache de prouver que, lors de la transplantation des Suèves en-deçà du Rhin, par ordre d'Auguste, et exécutée par Tibère, on leur a assigné quelques demeures en Flandre. Il pense que Sueveghem fut du nombre, et après avoir allégué quelques motifs, il confirme son opinion par le nom même de *Sueveghem*, qui signifie *la demeure des Suèves :* en effet dans l'ancienne langue flamande et allemande la terminaison *ghem* (ou *hem, heim, ham*) est toujours employée pour désigner une *station, demeure* ou *habitation*, et même, selon Kilianus, la patrie, ou le *lieu natal*. Bucherius ajoute encore qu'en 1637, on déterra à Sueveghem environ 300 médailles romaines depuis Auguste jusqu'à Commode. — Il y a entre Courtrai et Bruges un village à peu près du même nom, appelé *Zuevezele* ou *Zwevesael*. Il paraît donc assez vraisemblable, sans cependant vouloir fixer l'époque de leur arrivée, que les Suèves ont habité la Flandre. Saint Éloi a même été obligé de s'associer un certain *Tileunus* (Saint Tillo ou Théau), parce qu'il parlait la langue des Suèves, *quia Suevus erat*. Il y a plus, les Annales Belgiques (*apud du Chesne in chron. de gestis Normannorum, t. II Script. Franc. p.* 524) racontent qu'en 880 les Normands sortant de la forteresse de Courtrai, qu'ils avaient construite, battirent à plate-couture les Ménapiens et les Suèves. — Voyez les *Act. SS. Belgii, t. IV p.* 200; De Bast, *Antiquités, etc.*, p. 97.

Pour ce qui concerne la Zélande, où saint Éloi annonça également la foi, on doit aussi entendre une partie de la Flandre maritime, entre-coupée de rivières, dont le sol paraît avoir été autrefois plus bas qu'il ne l'est aujourd'hui.

Saint Amand et saint Omer avaient prêché la foi aux habitants des Flandres. Mais comment vient-il que si peu de temps après ces apôtres il fallut dans la personne de saint Éloi un nouveau missionnaire? Ces peuples étaient-ils retombés dans leurs anciennes erreurs? Non, mais de nouveaux colons du nord venaient sans cesse s'établir dans ces belles et fertiles contrées, et en expulsaient souvent les anciens habitants.

le baptême; mais il s'armait de fermeté contre ceux qui ne voulaient point quitter leurs habitudes criminelles. Semblable à un médecin charitable et à un père tendre, il n'abandonnait point les pécheurs opiniâtres; il les traitait comme des frénétiques, contre lesquels on ne doit point s'irriter, et qu'il faut guérir malgré eux. Cette conduite, pleine de prudence, ne l'empêchait pas de maintenir les règles de la pénitence et les lois de la discipline ecclésiastique. Il recevait avec bonté ceux qui venaient confesser leurs péchés, et ne négligeait rien pour rendre leur conversion solide. Il exhortait tous les fidèles en général à fréquenter les églises, à donner l'aumône, à mettre les esclaves en liberté, et à pratiquer les autres bonnes œuvres prescrites par le christianisme. Il engageait plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe à embrasser la vie monastique.

Les dangers n'étaient point capables d'arrêter l'activité de son zèle. Il prêcha le jour de saint Pierre près de Noyon, et il s'éleva fortement contre les danses, qui étaient pour le peuple l'occasion de plusieurs désordres. Son discours excita un mécontentement presque général : on murmura, et des murmures on en vint aux menaces. L'année suivante, il prêcha à pareil jour sur le même sujet, avec encore plus de force qu'il n'avait fait la première fois. Les pécheurs incorrigibles déclarèrent ouvertement qu'il devait prendre garde à sa vie. Les officiers du seigneur du lieu, abusant de leur autorité, soulevèrent tout le pays contre lui. Le saint évêque eut recours aux derniers remèdes; il retrancha les coupables de la communion des fidèles, et les livra à satan. Cinquante d'entre eux furent frappés de Dieu, et offrirent le spectacle visible de ses jugements. Mais étant depuis entrés dans des sentiments de pénitence, Éloi leur procura une entière guérison. Il guérit encore, au rapport de saint Ouen, d'autres personnes attaquées de diverses maladies. Il fut aussi favorisé du don de prophétie. Il prédit que la monarchie française serait divisée entre les trois fils de Clovis II, et réunie ensuite sous Thierri, le plus jeune des trois. Cette particularité est rapportée par saint Ouen, qui écrivait avant l'entier accomplissement de la prédiction (7).

Le même auteur nous apprend que saint Éloi assemblait le peuple tous les jours, et qu'il l'instruisait avec un zèle infatigable (8). Il nous a donné des fragments de plusieurs de ses sermons, réunis en un seul discours. Le style en est clair, simple et peu chargé d'ornements, mais touchant et pathétique. Le saint évêque empruntait souvent des passages entiers de saint Césaire, suivant ce qui se pratiquait en France dans ce temps-là. Il insiste souvent sur les promesses du baptême et sur l'obligation de vivre d'une manière conforme à ce que l'on croit. Il recommande l'aumône, l'invocation des Saints, la fuite des superstitions qui étaient alors en usage; et parmi ces superstitions, il compte la distinction des jours heureux et malheureux, ainsi que la coutume de célébrer le premier jour de l'an par des festins et des divertissements profanes. Il exhorte les fidèles à prier, à participer au corps et au sang de Jésus-Christ, à recevoir l'Extrême-Onction en maladie, à se munir toujours du signe de la croix, dont il montre l'efficacité (****). Les dix-sept homélies, qui ont été imprimées sous son nom

(7) *Vit. S. Elig.* l. 2, c. 31; Fleury, l. 40, n. 9.

(8) *Vit. S. Elig* l. 2, c. 14.

(****) Un savant écrivain protestant, le docteur Robertson (*Hist. de Charles V*, t. I p. 39 et t. II p. 89, édit. 1771), avance que les nations barbares, en embrassant le christianisme, ne firent que changer l'objet de leur culte, sans en changer l'esprit, et qu'au lieu d'aspirer à la sainteté et à la vertu, ils crurent remplir toutes les obligations qui leur étaient imposées en observant scrupuleusement des cérémonies extérieures et puériles. Pour prouver cette assertion entièrement contraire aux traditions historiques, il rapporte ce qui suit : « Toutes les pratiques et maximes religieuses des siècles » d'ignorance sont une preuve de ce que j'avance. J'en vais » produire un témoignage remarquable, tiré d'un auteur » canonisé par l'Église de Rome. C'est saint Éloi, évêque de » Noyon, qui vivait au septième siècle. *Celui-là est bon chré-* » *tien*, dit-il, *qui fréquente souvent les églises; qui présente* » *le sacrifice offert à Dieu sur l'autel; qui ne goûte point des* » *fruits de sa propre industrie, avant que d'en avoir consacré* » *une partie à Dieu; qui, à l'approche des saintes fêtes, vit* » *chastement, même avec sa femme, pendant plusieurs jours,* » *afin de pouvoir s'approcher avec une conscience pure de* » *l'autel de Dieu; et qui enfin peut répéter le Credo et la* » *prière du Seigneur. Rachetez donc vos âmes de la des-* » *truction, tandis que vous en avez les moyens en votre pou-* » *voir; offrez des dons et des dîmes au clergé; venez plus* » *souvent visiter les églises; implorez humblement la protec-* » *tion des Saints; car si vous observez ces choses, vous pourrez* » *paraître en assurance au tribunal du juge éternel, le jour* » *qu'il vous appellera à lui, et vous direz : Donne-nous, ô Sei-* » *gneur, car nous t'avons donné!* Dacher. *Spicileg. vet. script.* » *vol. II, p. 93.* » — Voici ce que le docteur Lingard dit (dans ses *Antiquités de l'Église anglo-saxonne*, p. 553-556) de l'assertion de Robertson. « Il ne sera peut-être pas hors de propos de signaler ici une erreur à laquelle l'autorité de noms respectables a donné une apparence de vérité. Ce fut longtemps la mode de décrier le clergé du moyen-âge : entre les griefs réels ou supposés qui lui ont été reprochés, on l'accuse de n'avoir estimé la religion que comme une source de richesses temporelles; et pour justifier l'inculpation, on nous ramène perpétuellement à la définition d'un bon chrétien, attribuée à saint Éloi. »

Voici l'histoire de cette définition. Dachery avait délivré des vers et des toiles d'araignée un vieux manuscrit contenant la vie de saint Éloi; il la publia dans son *Spicilegium*, et elle tomba entre les mains de Maclaine, traducteur anglais

dans la Bibliothèque des Pères (9), ne sont point de lui; elles sont d'un moine qui fut depuis évêque (10). Nous avons encore la charte de la fondation de l'abbaye de Solignac par saint Éloi (11).

Ce saint évêque gouvernait son église depuis dix-neuf ans et demi, lorsque Dieu lui fit connaître que sa dernière heure approchait; il prédit sa mort à ses disciples quelque temps avant de tomber dans la maladie qui le conduisit au tombeau. Voyant qu'ils fondaient en larmes, il leur dit : « Ne vous attristez » point, mes enfants, vous devez plutôt me féliciter. » Il y a longtemps que je soupire après la fin de » cette vie, et que je désire être délivré des misères » de ce monde, dont le poids m'accable. » La fièvre dont il fut pris n'interrompit point sa prière. Le sixième jour de sa maladie, il envoya chercher ses disciples, et leur fit une exhortation pathétique à la vertu. Lorsqu'il les vit baignés de larmes, il ne put retenir les siennes. Il pria Dieu de ne pas les abandonner, et de leur procurer un saint pasteur. Il expira tranquillement en récitant le cantique *Nunc dimittis*, etc., le premier décembre 659, à l'âge de soixante-dix ans et quelques mois.

A la nouvelle de sa maladie, la reine Bathilde partit de Paris avec les princes ses enfants, les seigneurs de sa cour et une suite nombreuse; mais elle le trouva mort en arrivant. Elle baigna son corps de larmes, et fit tout préparer pour qu'on le portât dans son monastère de Chelles. D'autres voulaient le faire porter à Paris; mais le peuple de Noyon ne permit point qu'on lui enlevât la dépouille mortelle de son pasteur; en sorte que cette ville possède encore aujourd'hui la plus grande partie des reliques du saint évêque. Sa mort fut suivie de plusieurs miracles que saint Ouen rapporte. On lit dans le même auteur que saint Éloi, dans une vision, avertit de sa dernière heure l'abbesse sainte Aure, que la peste emporta avec cent soixante de ses religieuses, en 666.

La reine Bathilde ayant, peu de temps après, vendu tous ses ornements pour les donner aux pauvres, en excepta ses bracelets d'or dont elle fit faire une croix qui fut mise à la tête du tombeau de saint Éloi. Elle fit faire aussi, pour couvrir le même tombeau, un dais d'or et d'argent qu'on nommait *repa*. Les grands, à son exemple, y offrirent une grande quantité d'or et de pierreries. Comme ces ornements avaient beaucoup d'éclat, on les couvrait en carême d'un linge brodé de soie. On s'aperçut qu'il dégouttait de ce linge une certaine liqueur; on le pressa dans un vase, et cette liqueur servit à guérir plusieurs maladies (12). On voit ici la coutume de couvrir pendant les jours de pénitence, ce qu'il y avait de plus brillant dans l'église (13).

Saint Éloi devint un Saint en vivant au milieu du monde et à la cour. C'est qu'il ne fut point du monde, et qu'il se préserva de ses piéges par une fidélité constante aux exercices de la religion. Il faisait quelquefois attendre le prince pour achever ses exercices, et il n'aurait pas voulu lui être attaché à d'autres conditions. Quand on est dans le monde, il faut converser avec les hommes; c'est un devoir que prescrivent l'honnêteté, l'amitié, la charité. Mais comment rendre la conversation chrétienne? Premièrement, elle doit porter l'empreinte de la sincérité, et ne pas consister en de pures formules. Les hommes pleins de l'amour d'eux-mêmes ne connaissent pas la vraie charité; cette vertu n'est point faite pour des cœurs que les passions tyrannisent. Aussi leurs protestations d'amitié ne sont-elles souvent qu'hypocrisie, qu'un manége opposé à la simplicité évangélique. Secondement, on ne

de Mosheim. Cet écrivain en parcourut le contenu d'un œil curieux, et en choisit un passage qu'il ajouta comme un document précieux au texte de l'historien allemand; c'était le *caractère du bon chrétien;* et l'on faisait consister ce caractère à payer les redevances à l'Église et à observer quelques pratiques extérieures de dévotion, qualités qui, comme Maclaine le fait remarquer plus en détail, pouvaient contribuer à remplir les coffres du clergé, mais non satisfaire les préceptes de l'Évangile *(Mosheim, Cent. VII, part. 2, cap. 3)*. La note de Maclaine fut acceptée avec reconnaissance par les préjugés de ses lecteurs; et Robertson, qui l'a réimprimée, lui avoua publiquement les obligations qu'il lui avait pour la découverte d'un passage si important. Dès cet instant ce passage a occupé une place très-distinguée parmi toutes les invectives qu'on a publiées contre le clergé des premiers siècles, et la définition du *bon chrétien* a été répétée mille fois par la crédulité des écrivains et de leurs lecteurs.

Mais si l'on consulte le document original, on découvre que le saint évêque de Noyon a été indignement calomnié, et qu'au lieu de sa doctrine réelle on n'en avait offert au public qu'un extrait choisi à dessein. Il est vrai que saint Éloi exige que le bon chrétien paie les redevances à l'Église; mais il veut aussi qu'il vive en paix avec son prochain; qu'il pardonne à ses ennemis; qu'il aime ses semblables comme lui-même; qu'il observe les préceptes du décalogue, et qu'il remplisse avec fidélité les engagements qu'il a contractés à son baptême. *Non ergo vobis sufficit, charissimi*, dit-il, *quod christianum nomen accepistis, si opera christiana non facitis. Illi enim prodest, quod christianus vocatus, qui semper Christi præcepta mente retinet, et opere perficit; qui furtum scilicet non facit, qui falsum testimonium non dicit, qui nec mentitur nec perjurat, qui adulterium non committit, qui nullum hominem odit, sed omnes sicut semetipsum diligit, qui inimicis suis malum non reddit, sed magis pro ipsis orat, qui lites non concitat, sed discordes ad concordiam revocat.*

(9) T. XII p. 300.

(10) Ceillier, p. 686; D. Rivet, p. 598.

(11) Voyez Mabillon, *Act. Ben.* t. II p. 1091, 1092.

(12) S. Audoen. *Vit. S. Elig.* c. 40; du Cange, *in Glossar. V. Repa.* — (13) Voyez Fleury, l. 39, n. 26.

doit pas donner un temps trop considérable à la conversation; on doit également craindre qu'elle ne soit une source d'amusements vains et frivoles. S'il est nécessaire de recevoir des visites inutiles, on doit chercher du moins à les abréger, pour éviter la perte du temps. Les discours des gens du monde ne tendent pour l'ordinaire qu'à entretenir les passions, et l'on peut dire des hommes en général, que le langage de la vérité ne leur est guère connu. Ayons donc soin de nous entretenir avec nous-mêmes par la lecture et la méditation de la loi du Seigneur. Plus nous sommes exposés à entendre le langage perfide du monde, plus nous devons nous rendre attentifs à la voix de la vérité. Il n'y a que l'orgueil et la vanité du monde qui l'empêchent de se faire entendre, et qui ont établi un langage qui n'est pas le sien. Pensons enfin que saint Éloi et plusieurs autres Saints ont trouvé le moyen, même à la cour, de converser avec le ciel et avec eux-mêmes. Aurions-nous encore quelque excuse à alléguer?

SAINT LÉONCE,

ÉVÊQUE DE FRÉJUS, EN PROVENCE.

VERS L'AN 432.

Saint Léonce, né à Nisme en Languedoc, était frère de saint Castor, évêque d'Apt, que l'Église honore le 21 septembre. Ayant été élevé sur le siége de Fréjus, il édifia par le spectacle des plus éminentes vertus. Il engagea saint Honorat, son ami, qui voulait mener la vie solitaire, à se fixer dans son diocèse, et il lui désigna l'île de Lérins. Honorat y bâtit un monastère qui devint depuis très-célèbre, et qu'il gouverna jusqu'au temps où il fut élu archevêque d'Arles.

Cassien, fondateur de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, dédia ses dix premières conférences à Léonce de Fréjus, vers l'an 425. Quelques auteurs ont cru que les conférences de Cassien furent dédiées à un autre évêque, nommé aussi Léonce, mais différent de notre Saint. Ce sentiment ne paraît point appuyé sur des preuves solides (1).

On compte saint Léonce de Fréjus parmi les évêques des Gaules, auxquels les papes Boniface et Célestin I écrivirent pour des affaires importantes. La lettre du premier concernait les mesures à prendre dans la cause de Maxime de Valence, contre lequel on avait porté des plaintes graves au Saint-Siége. Il s'agissait dans celle de Célestin d'imposer silence aux semi-pélagiens, qui attaquaient la doctrine de saint Augustin sur la grâce.

Léonce mourut vers l'an 432; ainsi le pape saint Léon ne peut avoir eu dessein de lui conférer la primatie dont il voulait dépouiller Hilaire d'Arles. La lettre d'ailleurs qu'il écrivit à ce sujet aux évêques de la province de Vienne est de l'an 445 (2). Notre Saint est honoré en ce jour dans les diocèses de Fréjus et d'Apt. On lui a donné quelquefois le titre de martyr, mais sans aucun fondement (3). On l'a aussi confondu avec Léonce d'Arles et avec d'autres évêques du même nom.

Voyez Tillemont, t. XII p. 468; Baillet, sous le 1er décembre; *Gallia Christ. nova*, t. I p. 420; Girardin, *Hist. de la ville et de l'église de Fréjus*, t. II p. 40 et suiv.

SAINT CONSTANTIEN,

SOLITAIRE DANS LE MAINE.

VERS L'AN 562.

Saint Constantien, né en Auvergne, vécut dans une grande ferveur dès sa jeunesse. Ayant quitté son pays, il se retira dans le monastère de Micy, près d'Orléans. Il y trouva saint Frambourg, son compatriote, qui avait passé quelque temps dans la solitude d'Ivry, près de Paris (1). Le désir d'une plus grande perfection leur inspira depuis à l'un et à l'autre la résolution de chercher quelque désert écarté, où ils fussent inconnus au monde. Ils s'arrêtèrent dans la forêt de Javron, au pays du Maine. Saint Innocent, évêque du Mans, obligea depuis Constantien à recevoir les saints ordres, afin qu'il pût être utile aux habitants des villages voisins. Son zèle, sa douceur, ses exemples et ses prières opérèrent un grand nombre de conversions. Il continua ses missions sous saint Domnole, successeur de saint Innocent.

La réputation de sainteté dont il jouissait le fit connaître par toute la France. Clotaire I alla le visiter, et se recommanda à ses prières lorsqu'il passa par le Maine, en 560. Ce prince portait la guerre en Bretagne, où l'on appuyait la révolte de Chramme,

(1) Voyez Girardin, *Hist. de la ville et de l'église de Fréjus*, t. II p. 65.

(2) Voyez Antelmi, *de initiis ecclesiæ Forojuliensis*. Il paraît prouver solidement que saint Léonce de Fréjus mourut vers l'an 432 ou 433.

(3) Le P. Louis Dufoer, jésuite, a donné un livre intitulé: *S. Leontius, episcopus et martyr, suis Forojuliensibus restitutus*, lequel fut imprimé à Avignon en 1636. Le titre seul annonce quel est le sentiment de l'auteur; il est cependant porté à croire qu'il y a eu deux évêques de Fréjus du nom de Léonce; d'autres savants ont pensé de même. Voyez Girardin, *loc. cit.* p. 45. — (1) Voyez sa vie sous le 15 août.

son fils. Le Saint lui prédit qu'il remporterait la victoire. Il employa les présents que lui fit le roi à fonder un monastère qui a subsisté longtemps, et qui est aujourd'hui un prieuré simple, dépendant de l'abbaye de Saint-Julien de Tours.

Il ne paraît pas que saint Constantien ait survécu longtemps à Clotaire, qui mourut en 562. On l'enterra dans l'église de Javron, et son corps y resta jusqu'aux incursions des Normands. On garde une partie de ses reliques dans l'abbaye de Breteuil, au diocèse de Beauvais. On l'honore dans le Maine le premier décembre, qu'on croit être le jour de sa mort; mais sa fête ne se célèbre que le 2 du même mois dans le diocèse de Beauvais.

Voyez sa vie par un auteur presque contemporain, et écrite d'après la relation des disciples du Saint. Le père Le Cointe a publié cette pièce dans ses Annales. Voyez aussi Baillet, etc.

SAINT DOMNOLE, ÉVÊQUE DU MANS.

L'AN 581.

Domnole (1), dont on ignore la patrie, était frère de saint Audouin, qui fut évêque d'Angers avant saint Lézin. On dit qu'il fut abbé de Saint-Laurent près de Paris (2). On lui a reproché de s'être attaché à Clotaire, roi de Soissons, du vivant même de Childebert, roi de Paris et de Neustrie. Clotaire, pour le récompenser des services qu'il lui avait rendus, le fit proposer pour l'évêché d'Avignon; mais Domnole refusa de l'accepter. Quelque temps après, il fut élu pour succéder à saint Innocent sur le siége du Mans. Il était alors à Rome. Pendant son absence, Siffroi, qui avait été chorévêque sous saint Innocent, s'empara du siége vacant; mais cet intrus fut chassé dès que Domnole parut. Les vertus qu'il fit paraître lui méritèrent la réputation d'un des plus grands évêques de son temps; et s'il avait donné de mauvaises impressions contre lui par son attachement à Clotaire, qui n'était point son souverain, sa vie édifiante les effaça bientôt. Il eut pour amis saint Germain de Paris et plusieurs autres prélats recommandables par leur sainteté. Sa charité pour les pauvres était immense. Tous les moments que n'emportait point l'exercice des fonctions épiscopales, il les employait à l'étude ou à la prière. Il se faisait lire des livres de piété pendant ses repas. Il consacrait à l'oraison une partie des nuits, et macérait son corps par des jeûnes rigoureux; il avait une dévotion si tendre, surtout à l'autel, qu'il n'offrait point le saint sacrifice sans répandre des larmes.

Il fonda l'abbaye de Saint-Vincent du Mans, où il mit des moines fervents, et il acheva celle de Saint-George, commencée par son prédécesseur. Il fonda encore un monastère et un hôpital entre Beaugé et la Sarthe, et il en donna la conduite à saint Pavin, qui était prieur de l'abbaye de Saint-Vincent. De temps en temps il faisait des retraites dans quelques-uns de ces monastères, principalement dans ceux de Saint-Vincent et d'Anille ou de Saint-Calais. En 566, il assista au second concile de Tours, célèbre par les beaux règlements qu'on y fit. Deux ans après, il se trouva à la dédicace de l'église de Nantes.

Accablé d'infirmités, il choisit l'abbé Théodulphe pour le remplacer; mais ce choix ne put avoir lieu. On lui donna malgré lui Baldégisile, maire du palais du roi Chilpéric. Il mourut quarante jours après, le premier décembre 581, environ la trente-sixième année de son épiscopat. Il fut enterré, comme il l'avait demandé, dans l'abbaye de Saint-Vincent, et on y conservait ses reliques. On garde son chef dans l'église de Chaume, en Brie, et on y honore le saint évêque sous le nom de saint Dôme. On fait sa fête dans le Maine le premier décembre et le 16 mai.

Voyez sa vie écrite par un auteur contemporain, et publiée avec des remarques par Papebroch, t. III *Maii;* les actes des évêques du Mans donnés par Mabillon, *Analect.* t. III; le Corvaisier de Courteilles, *Hist. des évêques du Mans;* Baillet, etc.

SAINT AGIRIC,

VULGAIREMENT SAINT AIRI OU AGRI, ÉVÊQUE DE VERDUN.

L'AN 588.

Saint Agiric naquit dans le diocèse de Verdun, vers l'an 517. Il vécut dans le monde jusqu'à l'âge de trente ans; mais il y suivit avec fidélité les maximes de l'Évangile. Résolu de se donner entièrement à Dieu, il reçut la tonsure cléricale des mains de Désiré, successeur de saint Vanne sur le siége de Verdun. Ayant été ordonné prêtre, il servit cette église avec autant de zèle que de fruit. Devenu évêque de Verdun après la mort de Désiré, il fit éclater toutes les vertus qui caractérisent un saint pasteur. Fortunat de Poitiers et saint Grégoire de Tours lui donnent les plus grands éloges. Il se rendit surtout recommandable par sa charité envers les pauvres, par la connaissance qu'il avait de l'Écriture sainte,

(1) On ne sait pourquoi le vulgaire l'appelle *saint Tannoley* et *saint Ariolet.*

(2) C'est aujourd'hui une des plus considérables paroisses de cette ville.

par son assiduité à instruire son peuple, par son zèle pour la décence du culte divin.

On lit dans saint Grégoire de Tours, qu'il découvrit l'opération du démon dans une femme qui séduisait le peuple par de prétendus oracles, et qu'il la fit chasser non-seulement de son diocèse, mais de toutes les terres du royaume d'Autrasie.

Saint Agiric était parrain du roi Childebert; aussi eut-il beaucoup de crédit sur l'esprit de ce prince. Il avait d'abord obtenu de lui la grâce du général Gontran-Boson, qui avait manqué de respect à Childebert et à la reine Brunehault; mais il ne put l'arracher depuis aux coups de la justice. Il vit aussi assassiner dans sa propre chapelle Bertefroi, qui s'était révolté; ce qui le toucha surtout dans ce dernier événement fut la profanation du lieu saint. Il mourut le premier décembre 588, après trente-huit ans d'épiscopat, et fut enterré dans la chapelle de Saint-Martin, qu'il avait fait bâtir. On joignit depuis à cette chapelle un monastère qui prit le nom de saint Agri (*).

Voyez saint Grégoire de Tours, *Hist. Franc. passim;* Fortunat de Poitiers, l. 3, *Carm.* 29, 30, *al.* 27, 28; Baillet, etc.

---

† SAINT MARIN ou MAURIN,

ÉVÊQUE, ET SAINT THÉCLAN OU DÉCLAN, DIACRE.

Parmi les Écossais ou Irlandais qui accompagnèrent en Bavière saint Virgile, évêque de Saltzbourg, se trouvèrent aussi Marin ou Macerin, évêque (peut-être évêque régionnaire), et son diacre (1) Théclan ou Déclan. Lorsque quelques-uns des compagnons de saint Virgile partirent pour la Carinthie et la Styrie afin d'y planter la foi, Marin et Théclan, habillés en pèlerins, selon l'usage du temps quand on voyageait en pays étrangers, se rendirent dans la contrée de Freysing, et prouvèrent aux habitants qu'ils étaient de véritables missionnaires, en les guidant par leurs paroles et leur exemple dans la voie de la foi et de la vertu. Voilà tout ce que nous savons touchant leur vie : on ignore même l'année de leur mort. Le ci-devant monastère de Neustift, près de Freysing (2), était autrefois en possession de leurs ossements, et célébrait leur mémoire le premier décembre.

Voyez Hundius, *Metropolis Salisburgensis*, II, 364; Rader, *Bavaria sancta*, II, 114; Brusch, *De Germaniæ monaster.*, p. 183; Canisius, IV, 494.

(*) La révolution ayant détruit ce monastère, qui était une abbaye de Bénédictins, les reliques du saint évêque furent portées en 1792 à l'église cathédrale, où elles sont encore conservées.

(1) Hund le nomme *prêtre*.

† SAINT LUL,

PREMIER ABBÉ D'ILMUNSTER, EN BAVIÈRE.

Le prêtre Lul était aussi, comme les deux Saints précédents, au nombre des compagnons de saint Virgile; il fonda sur l'Ilm un monastère pour des religieux qui voudraient se consacrer dans la retraite au service du Seigneur. Il en fut lui-même le premier abbé.

C'est Thaddée, abbé des Écossés, près de Saint-Jacques à Ratisbonne, qui rapporte ce que nous venons de dire (3); il ne paraît pas avoir su quelque chose de plus positif touchant ce Saint. La mémoire de saint Lul est très-vénérée dans la vallée de l'Ilm. Ce Lul serait-il le même que le saint archevêque de Mayence de ce nom, dont on célèbre la fête le 16 octobre? Dans cette hypothèse, on ne pourrait déterminer l'époque où il fut abbé d'Ilmunster; car ce monastère fut fondé en 745, par les trois frères, les comtes Othon, Albert et Oggar. Or l'archevêque de Mayence ne fut ordonné prêtre qu'en 751; il alla ensuite à Rome, et dès son retour il fut choisi par l'apôtre d'Allemagne pour lui succéder. Il faudrait supposer, ce qui n'est pas probable, qu'il gouverna ce couvent n'étant encore que diacre. Il est donc plus exact d'admettre deux Saints qui ont porté le nom de Lul.

Tiré de Ræss et Weis, t. XVII p. 425. — Voyez Rader, *Bavaria sancta*, II, 114; Hund, *Metropolis Salisburgens.*, II, 288, et *Legenden der Heiligen in Baiern*, p. 135.

---

2 DÉCEMBRE.

SAINTE BIBIANE, VIERGE ET MARTYRE.

Tiré de ses actes qu'on a malheureusement défigurés par des interpolations. Voyez Anastase, *in Simplicio;* Baronius, *Annot. in Mart. Rom.* Bosius et Aringhi, *Roma subter.* l. 3, c. 37.

L'AN 363.

Nous apprenons d'Ammien-Marcellin, historien païen du quatrième siècle et attaché au service de Julien l'Apostat, que cet empereur établit Apronien gouverneur de Rome, en 363, et qu'Apronien, étant en route pour venir dans cette ville, eut le malheur de perdre un œil. Il attribua cet accident au pouvoir

(2) Henri, duc de Bavière et d'Autriche, et son frère Othon, évêque de Freysing, fondèrent ce couvent en 1141, en l'honneur des saints apôtres Pierre et Paul. Leur frère Conrad, archevêque de Saltzbourg, y a également contribué.

(3) Canisius, IV, 474.

de la magie; et dans cette folle persuasion, il résolut d'exterminer les magiciens, pour satisfaire tout à la fois sa vengeance et sa superstition. Sous le nom de magiciens, on comprenait les chrétiens, à cause des miracles qu'ils opéraient dans les premiers siècles de l'Église. On compte sainte Bibiane parmi les martyrs qui souffrirent alors.

C'était une vierge, native de Rome, qui vivait dans une grande sainteté. Flavien, son père, chevalier romain, et Dafrose, sa mère, étaient des chrétiens fort zélés. Flavien fut arrêté et dépouillé d'un emploi considérable qu'il avait dans la ville. On lui brûla le visage avec un fer rouge, et on le bannit à Aqua-Pendente, qu'on appelait alors *Aquæ Taurinæ*. Il y mourut peu de jours après des suites de ses tourments. Dafrose fut renfermée quelque temps dans sa propre maison. Enfin on l'en tira par l'ordre d'Apronien, et on la conduisit hors de la ville pour lui couper la tête.

Bibiane et Démétrie sa sœur, ayant perdu ceux dont elles avaient reçu le jour, se virent privées de tout ce qu'elles possédaient dans le monde. Elles éprouvèrent pendant cinq mois toutes les rigueurs de la pauvreté; mais elles firent un saint usage de cette épreuve. Apronien s'était flatté de vaincre leur constance par la misère : il se trompa; il les fit donc comparaître devant lui. Dieu permit que Démétrie, après avoir généreusement confessé sa foi, tombât morte aux pieds du juge. Apronien fit remettre Bibiane entre les mains d'une méchante femme, nommée Rufine. Celle-ci, voyant l'inutilité des artifices qu'elle avait employés pour séduire la Sainte, eut recours aux plus indignes traitements. Ils n'eurent pas plus de succès que les caresses. Apronien, confus et furieux d'être vaincu par une jeune vierge, la condamna à mort. La sentence portait que Bibiane serait attachée à un pilier et battue avec des fouets garnis de plomb, jusqu'à ce qu'elle expirât. Elle souffrit ce supplice avec joie, et mourut sous les coups des bourreaux. On laissa son corps exposé, pour que les bêtes la dévorassent. Mais un saint prêtre, nommé Jean, l'enleva secrètement au bout de deux jours, et l'enterra pendant la nuit près du palais de Licinius. Les chrétiens érigèrent une chapelle sur son tombeau, lorsqu'ils eurent la liberté de professer leur religion. En 465, le pape Simplice y fit construire une belle église, laquelle fut appelée *Olympina*, du nom d'une dame pieuse qui avait payé les frais de la construction. Honorius III la fit depuis réparer. Comme elle tombait en ruines, dans la suite des temps, on l'unit à Sainte-Marie-Majeure. Urbain VIII la fit rebâtir en 1628, et il y plaça les reliques des saintes Bibiane, Démétrie et Dafrose. Elles avaient été découvertes dans le lieu qu'on a quelquefois appelé cimetière de Sainte-Bibiane.

La seule affaire qu'ait un chrétien dans le monde et qui puisse le rendre parfaitement heureux, c'est de chercher Dieu, de soupirer après la possession de sa grâce et de son amour, et de se soumettre en tout à sa sainte volonté. Avec cette disposition, le chrétien s'élève au-dessus de toutes les choses créées, et s'unit à l'objet éternel et immuable de sa félicité. Il reçoit avec reconnaissance les biens de ce monde, et il les quitte sans regret, lorsque Dieu en exige le sacrifice. La crainte même de les perdre le touche moins que la crainte d'y attacher son cœur. Pour se préserver de cette attache qui n'accompagne que trop souvent l'abondance, il se fait une pieuse habitude de prier, de méditer la loi du Seigneur, et de pratiquer les autres bonnes œuvres que prescrit l'Évangile. Mais le détachement du monde, quelque sincère qu'il soit, ne peut se conserver sans les plus grandes précautions; il faut l'entretenir et le perfectionner par la disposition actuelle de sacrifier tout ce que nous possédons, dans le cas où Dieu le demanderait; et cette disposition doit être accompagnée de vifs sentiments de foi et de charité. Elle sera récompensée dans cette vie de consolations et de grâces abondantes, et d'un poids immense de gloire dans le siècle à venir.

SAINT EUSÈBE, PRÊTRE;

SAINT MARCEL, DIACRE; SAINT HYPPOLYTE ET LEURS COMPAGNONS, MARTYRS A ROME.

L'AN 256.

Hyppolyte était un chrétien de Rome, qui vivait retiré dans une grotte auprès de cette ville. Ses lumières l'avaient rendu célèbre. Ses instructions engageaient plusieurs païens à embrasser la foi. Il les présentait ensuite au pape saint Étienne, qui les baptisait. L'empereur Valérien en fut instruit. Saint Étienne, l'ayant appris d'Hyppolyte lui-même, vit bien qu'il fallait se préparer à la persécution, et que le prince n'était plus aussi favorablement disposé pour le christianisme, qu'il l'avait été au commencement de son règne. Il exhorta les fidèles à s'armer de courage, pour soutenir les épreuves auxquelles ils seraient bientôt exposées; à s'occuper de la conversion de leurs parents et de leurs amis qui étaient encore idolâtres, et à les lui amener pour recevoir le baptême.

Hyppolyte avait une sœur nommée Pauline. Elle avait épousé Adrias, dont elle avait eu un garçon

et une fille, Néon et Marie. Quoiqu'Hyppolyte eût élevé et instruit son neveu et sa nièce, ils n'étaient point encore baptisés. Il les retint auprès de lui, afin de faire venir le père et la mère. Ils y vinrent en effet; mais la crainte les empêcha de se faire chrétiens. Le prêtre Eusèbe et le diacre Marcel leur parlèrent avec beaucoup de force, sans pouvoir dissiper leurs préjugés. La nuit suivante, Eusèbe baptisa un enfant paralytique, qui fut guéri en recevant le baptême. Ce miracle convertit Adrias et Pauline. Saint Étienne, après s'être assuré de la sincérité de leur conversion, les baptisa avec leurs enfants au nom de la Trinité, et leur administra les sacrements de la Confirmation et de l'Eucharistie. Ils se retirèrent ensuite dans la solitude de saint Hyppolyte, qui était une sablonnière voisine de Rome. Eusèbe et Marcel s'y tinrent cachés avec eux. Adrias ne sortait que pour aller distribuer son bien aux pauvres.

L'empereur ayant ordonné d'arrêter tous ces chrétiens, le greffier Maxime se chargea de la commission. Mais il en fut sévèrement puni par la possession du démon. Il eut recours à ceux qu'il avait voulu livrer aux persécuteurs. Les Saints se mirent en prières, et il fut guéri. Il demanda le baptême par reconnaissance, et on le conduisit à saint Étienne, qui l'instruisit et le baptisa. Il resta encore quelques jours auprès du saint pape.

Valérien apprit de Maxime même sa conversion, et la liberté avec laquelle il l'entendit parler contre les idoles le transporta de colère. Il le fit jeter du haut du pont dans le Tibre. Eusèbe trouva le corps du martyr, et l'enterra le 20 janvier dans le cimetière de Caliste. Son tombeau se voyait encore dans les Catacombes du temps de Baronius; mais son corps n'y était plus. On l'honore le 2 décembre avec les autres saints martyrs dont nous parlons ici.

Adrias, Pauline et leurs enfants furent arrêtés avec Eusèbe, Hyppolyte et Marcel. On les renferma tous dans la prison de Mamertin. On les en tira trois jours après pour les effrayer par la vue des tourments. Ils les méprisèrent et restèrent inébranlables. Pauline expira entre les mains des bourreaux; Eusèbe et Marcel furent décapités le 20 octobre. Hyppolyte, diacre de l'Église romaine, et différent de notre Saint, enleva leurs corps, ainsi que celui de sainte Pauline, et les enterra dans le lieu qui leur avait servi de retraite à un mille de Rome, sur la voie Appienne.

Adrias et ses enfants furent appliqués à la question avec Hyppolyte. Pendant qu'on tourmentait Néon et Marie, leur père les encourageait à souffrir. On ne les entendait prononcer que ces paroles : *Jésus-Christ, assistez-nous*. Adrias et Hippolyte subirent entre autres supplices celui des torches ardentes. Néon et Marie furent décapités en présence de leur père. On les enterra le 27 octobre, auprès de saint Eusèbe et de saint Marcel. Adrias et Hippolyte furent battus avec des fouets garnis de plomb jusqu'à ce qu'ils expirassent. Le diacre Hyppolyte les enleva la nuit, et les enterra auprès des autres, le 9 décembre. On assure que les corps de saint Hyppolyte, de saint Adrias, de sa femme et de ses enfants sont présentement à Rome, dans l'église de Sainte-Agathe.

Sainte Martane ou Marthe, et sainte Aurélie, sa fille, que le martyrologe romain joint à nos saints martyrs, étaient parentes de saint Adrias. Elles vinrent de Grèce à Rome, neuf mois après, et apprirent avec joie qu'il avait donné sa vie pour la foi. Elles veillèrent et prièrent nuit et jour à son tombeau pendant treize ans, et y furent enterrées le 10 décembre.

Voyez Tillemont, qui a donné l'extrait des actes des saints martyrs, t. IV p. 29 et suiv. Quoiqu'il ne les juge pas entièrement authentiques, il les croit cependant anciens et estimables à bien des égards.

---

† LE B. JEAN DE RUYSBROECK,

PRIEUR DE GROENENDAEL.

L'AN 1381.

JEAN DE RUYSBROECK, ainsi nommé parce qu'il était de Ruysbroeck (1), naquit l'an 1294. Étant, dès son enfance, d'un caractère doux et complaisant mais peu attaché à tout ce qui l'environnait, à l'âge de quatorze ans (2), il quitta sa mère qu'il ne revit plus depuis, quoiqu'elle vécût encore plusieurs années, et il se rendit à Bruxelles chez Jean Hinckaert, son parent, chanoine de premier rang de l'église de Sainte-Gudule (3). Ce fut par ses soins que le jeune

(1) Ce village, qu'on appelait anciennement *Ruschebroeck* et *Ruselbroeck*, est situé sur la Senne entre Hal et Bruxelles, à une lieue et demie de cette dernière ville. C'était une seigneurie qui appartenait autrefois à la famille de Taye, ensuite à celle de Witthem, plus tard à celle de Mérode, et en dernier lieu au comte d'Yves, baron d'Ostiche, etc. L'église paroissiale est dédiée à la Sainte-Vierge, et le patronat en appartenait autrefois à l'abbé du Saint-Sépulcre de Cambrai. — Van Gestel, *Hist. Archiep. Mechl.* t. II p. 136.

(2) Selon d'autres, à onze ans.

(3) Lambert, nommé aussi Baudri, comte de Louvain et de Brabant, fit consacrer le 16 novembre de l'année 1047, par Gérard, évêque de Cambrai, une nouvelle église construite sur le Molenberg à Bruxelles. Elle fut dédiée sous

Ruysbroeck commença ses études dans l'école de cette ville; mais au bout de quatre ans, ayant à peine bien appris les fondements de la grammaire latine, il renonça à l'étude des lettres pour se livrer entièrement à celle de la sagesse divine et à la pratique de la vertu. Pendant ce temps il s'était préparé pour recevoir les ordres. A l'âge de vingt-quatre ans il fut ordonné prêtre, et dès-lors il s'adonna avec une nouvelle ardeur à la vie contemplative. Parlant peu et négligeant presqu'entièrement son extérieur, il s'attira souvent le mépris des gens du monde qui ne savaient pas apprécier une vie si extraordinaire.

Reçu, depuis quelque temps, parmi le clergé de Sainte-Gudule, il devint bientôt vicaire ou chapelain de la même église (4). Vers cette époque, une femme nommée Blommardine, répandait dans Bruxelles les erreurs des béguards; elle avait composé en faveur de cette secte infâme plusieurs écrits, où elle traitait de *l'esprit de liberté* et de l'amour impur, qu'elle honorait du nom *d'amour séraphique*. Beaucoup de gens tombèrent dans ses piéges, et la croyaient si sainte qu'ils disaient qu'elle marchait entre deux séraphins lorsqu'elle allait à la communion. Ruysbroeck s'opposa de bouche et par écrit aux doctrines pernicieuses que cette femme impudente répandait dans le public, et il parvint à l'empêcher de porter la séduction plus loin (5).

Jusqu'ici Ruysbroeck avait vécu en commun avec son parent Jean Hinckaert et Franco de Couwenberg, chanoine de Sainte-Gudule du second rang, personnages illustres par la sainteté de leur vie et l'intégrité de leurs mœurs. Mais en 1343, ils quittèrent la ville et leurs bénéfices dans le dessein de se livrer d'une manière plus particulière encore au service du Seigneur, et ils allèrent trouver l'ermite Lambert, à Groenendael dans la forêt de Soignes (6). Cette paisible solitude eut tant d'attrait pour eux, que Lambert leur céda sa place, après qu'Hinckaert

l'invocation de Saint-Michel, et on y transféra le corps de sainte Gudule. C'est à cette occasion qu'elle prit le nom de Saint-Michel et Sainte-Gudule. Lambert y fonda un chapitre de douze chanoines, et se réserva, à lui et à ses successeurs, la collation de ces prébendes ainsi que celle du doyenné. L'acte de cette fondation se trouve dans Miræus, *Diplom. Belg.* t. I p. 57. En 1226, le duc Henri I fonda dans la même église un second chapitre de dix chanoines, auxquels il donna les dîmes de la Hulpe et de Dieghem. Dans l'acte de cette fondation *(ap. Miræum in Diplom. Belg.* t. I, cap. 80), le duc parle de cette église de la manière suivante : *quæ ad voluntatem nostram et admonitionem, de novo reædificari incæpit, etc.* On commença donc en ce temps à rebâtir l'église de Sainte-Gudule, telle que nous la voyons présentement; mais elle ne fut achevée qu'après l'an 1273. C'est à cause de ces deux fondations que les chanoines de l'ancien chapitre de Sainte-Gudule étaient divisés en deux classes, ceux de la première fondation ou du premier rang, et ceux de la seconde fondation ou du deuxième rang.

(4) Ses biographes disent, qu'il fut *premièrement prêtre et vicaire de l'église de Sainte-Gudule;* et Bayle, dans son *Dict. hist. et crit.*, en voudrait déduire qu'il fut successivement *vicaire* et *curé* de cette église. Mais on ne trouve nulle part que Ruysbroeck ait été chargé de gouverner comme curé la paroisse de Sainte-Gudule; il était simplement vicaire ou chapelain, nom que l'on appliquait spécialement aux prêtres habitués et desservants dans les chapitres. Les chapelains des chapitres étaient les vicaires, portionnaires, demi-chanoines, semi-prébendés, mensionnaires, habitués, bénéficiers et autres, que les chanoines titulaires avaient eu soin d'établir dans leurs églises pour être soulagés dans le chant et le service divin. Dans beaucoup d'églises, les chapelains avaient une autre origine; mais dans toutes, ils avaient été placés pour être les substituts et les coadjuteurs des chanoines. D'après les dispositions des conciles, ils devaient être prêtres ou dans les ordres sacrés. Voyez Du Cange, *in Gloss. verbo* CAPELLANI; Durand de Maillanc, *Dict. du droit can.*, et Binterim, *Die vorzüglichsten Denkwurdigkeiten der Christ. Katholischen Kirche*, t. V p. 375.

(5) La secte de Blommardine fut appelée la secte des esprits-libres *(liberorum-spirituum).* Tirant son origine d'un gnosticisme grossier, elle s'adonnait à toute espèce d'immoralité, et s'accordait à peu près avec celle des fratricelles, des béguards et autres sectes impures condamnées au concile général de Vienne en Dauphiné, en 1311. Ruysbroeck s'était opposé avec beaucoup de succès au progrès de cette secte contagieuse, et avait converti un grand nombre de ceux qui en étaient devenus les victimes. Cependant il paraît qu'elle prolongea, sous un autre nom, son existence au-delà de cette époque, attendu qu'en 1410 on envoya à Bruxelles des prêtres du couvent de Groenendael, pour la combattre par leurs sermons, et qu'en 1411 Pierre d'Ailli, évêque de Cambrai, procéda juridiquement contre les partisans d'une secte détestable qui s'était répandue dans Bruxelles sous le nom d'*hommes d'intelligence*. Elle avait deux chefs, le frère Guillaume de Hildernissem ou Hildernisse, carme, né à Malines vers l'an 1358, et un laïque sans lettres, âgé d'environ 60 ans, nommé Gilles le Chantre. Ces *hommes d'intelligence* étaient gnostiques de nom et d'effet; ils avaient beaucoup de rapport avec les turlupins, les adamites et les béguards, et même il semble qu'on pourrait les confondre avec les picards, d'autant plus que Gilles le Chantre était originaire de la Picardie. Voyez dans le t. II p. 277 des *Miscellanea* de Baluze, *Errores sectæ hominum intelligentiæ, et processus factus contra fratrem Wilhelmum de Hildernissem, ordinis B. Mariæ de Monte Carmeli, per Petrum de Alliaco, episcopum cameracensem, anno Christi M. CCCC. XI;* et les *Mémoires* de Paquot, t. VIII p. 94.

(6) Groenendael *(Val-Vert* ou *Vauvert)* est situé à deux lieues de Bruxelles, sous la paroisse de Hoolaert, ancien patrimoine des ducs de Brabant. Jean de Busco, issu de la famille de nos ducs, y avait établi un ermitage dans une vallée; le duc Jean II lui en donna le domaine en 1304, comme il conste par l'acte de donation qui se trouve dans Van Gestel, *Hist. Archiep. Mechl.* t. II p. 78, et dans Sanderus, *Brabantia illustr.*, t. II p. 16. Busco y vécut dans une profonde solitude, et y finit saintement ses jours. Il eut pour successeur Arnoul de Diest, et ensuite le susdit Lambert.

lui eut bâti un autre ermitage à Boetendael (7), et qu'ils résolurent d'y ériger un monastère. Ils y bâtirent une chapelle qui fut consacrée, le 17 mars de l'année 1344, par Mathias, évêque de Trébizonde et suffragant de Cambrai (8). Ils continuèrent d'y vivre en commun avec quelques nouveaux compagnons qui étaient venus s'associer à leurs exercices de piété, et d'y porter leurs habits cléricaux. Enfin, à l'exhortation de Pierre de Salicibus, abbé de Saint-Victor de Paris, ils embrassèrent le 10 mars de l'année 1349 la règle des chanoines réguliers de saint Augustin, en présence de Pierre André, évêque de Cambrai (9). Le lendemain de la cérémonie, ce prélat nomma Franco prévôt (10), et Ruysbroeck prieur de la nouvelle communauté. Quant à Hinckaert, comme il était fort âgé et valétudinaire, il continua à vivre parmi eux en portant son habit de clerc et sans se faire chanoine régulier. On le considère comme le quatrième ermite de Groenendael.

Ruysbroeck redoubla de ferveur pour remplir dignement la charge qui lui avait été confiée; il fit fleurir dans son monastère une sainteté exemplaire (11), et porta même une réforme salutaire dans plusieurs autres congrégations de chanoines réguliers : celle de Windesheim et le monastère de Château-Landon lui eurent sous ce rapport les plus grandes obligations (12). Malgré les occupations multipliées qui lui venaient du dedans et du dehors, il tâchait néanmoins de s'appliquer continuellement à la prière. Il disait tous les jours la messe, et continua de le faire jusque dans son extrême vieillesse, hors le cas de maladie ou d'autre empêchement grave. Pour exciter ses confrères au travail des mains, il ne dédaigna point de se livrer quelquefois lui-même aux travaux les plus difficiles et les plus bas de la maison. Par une union intérieure avec Dieu, il sanctifiait non-seulement ses prières et ses travaux, mais encore les actions même animales, comme le boire, le manger, le dormir, et celles qui paraissaient les plus indifférentes. Rapportant tout à l'amour de Dieu, il s'étudiait à se tenir dans le recueillement, dans le calme, dans une certaine solitude intérieure et dans une extrême attention, pour ne rien perdre des instructions et des avertissements que Dieu lui donnait. Il semblait avoir acquis l'habitude d'agir en tout par l'esprit de la grâce. L'union divine était le motif de toutes ses actions et le centre de tous ses désirs.

Quoiqu'il fût peu lettré et qu'il eût acquis simplement, par la voie de l'expérience, la connaissance la plus élevée de la théologie mystique, on le regardait d'autant plus comme un homme inspiré et particulièrement favorisé du ciel qu'il paraissait moins instruit. Au rapport de Henri Pomerius son confrère, il avait coutume de noter sur ses tablettes, dans la solitude des bois, les pensées qui lui étaient suggérées, et il les dictait à sa rentrée au monastère (13). Sa réputation attira auprès de lui beaucoup

(7) Cette cession fut approuvée par Gui de Vantadour, évêque de Cambrai, et par Jean III, duc de Brabant, dont le diplôme se trouve dans Sanderus, *op. cit.* t. II p. 17. Lambert se retira dans son nouvel ermitage de Boetendael (*Val-des-pénitents*), situé sous la paroisse d'Uccle. Après sa mort, les Frères-Mineurs et quelques ermites y demeurèrent alternativement, jusqu'à ce qu'enfin cet endroit fût assigné en 1467 aux Frères-Mineurs de l'étroite observance. Voyez Van Gestel, *op. cit.* t. II p. 104.

(8) Il appartenait à l'ordre des Carmes et était chanoine de l'église de Sainte-Gudule de Bruxelles, où il mourut en 1359. Dans le nécrologe du monastère des Carmes de cette ville on lit le passage suivant : *Diem clausit Bruxellis, et ad summam aram conditur Rev. ac Ex. D. P.* MATHIAS DE COLONIA, *Episcopus, S. Theol. doctor. Sorbonicus, de hoc conventu meritissimus : disponente numine, ut, ubi dum vixit, meritorum palestram ibidem emensi laboris ac vitæ consequeretur bravium.*

(9) Transféré de l'évêché de Clermont à celui de Cambrai, qui était venu à vaquer en 1348, il fit, le 1er juin en 1348 ou 1349, entre les mains de l'archevêque de Reims, le serment de fidélité à son église. La dernière date, si elle est juste, nous ferait croire que la cérémonie en question aurait aussi été faite par l'évêque de Trébizonde.

(10) Il mourut en 1386.

(11) Ceux qui s'y distinguèrent par la sainteté de leur vie furent Jean Curegemius, mort en 1358 (Voir Sanderus, *op. cit.* t. II p. 36), et Jean de Leeuwis, surnommé *le bon cuisinier*, natif d'Affighem; il était d'une humilité parfaite, mais riche et élevé dans la sagesse céleste. La notice de ses vertus et de ses écrits se trouve dans Sanderus, *op. cit.* t. II p. 35 et 37; Raissius, *Auct. ad Nat. SS. Belgii*, p. 9, et Wichmans, *Brabantia Mariana*, p. 804.

(12) On conservait à Château-Landon un vol. MS. de lettres de Ruysbroeck. Voyez la vie de saint Séverin, t. I p. 378 not. 2. — En 1409 il se forma, avec le consentement de Pierre d'Ailli, évêque de Cambrai, une congrégation sous le nom de Groenendael, comprenant les monastères de Val-Rouge ou *Roo-Clooster*, de Corsendonck dans la Campine, de Bethléem près de Louvain, de Grobbendonck, autrement le *Trône de Sainte-Marie*, près de Herenthals, et de Sainte-Barbe de Tirlemont; mais vers l'an 1417 ils s'unirent à la congrégation de Windesheim qui venait d'être approuvée par le pape. Voyez Van Heussen, *Hist. episc. Daventriensis*, p. 126, et *Miræi Diplom. Belg.*, t. III p. 444.

(13) Ruysbroeck n'a écrit qu'en flamand, parce que le latin lui était peu familier. On gardait à Groenendael ses œuvres MSS. en trois volumes, sur velin. Les deux premiers volumes contenaient tous ses écrits en flamand; le troisième quelques traités traduits en latin, sans doute par Jean Thierri de Schoonhoven, religieux du même monastère, mort en 1341. Feu M. Willems, qui se distingua par l'étendue de ses connaissances littéraires, trouva dans la bibliothèque de Gand un MS. contenant quelques traités de Ruysbroeck

de personnes nobles et puissantes de l'un et de l'autre sexe qui venaient le consulter pour les affaires de leur salut; plusieurs docteurs lui rendaient visite dans le même but, et il en venait de Strasbourg, de Bâle et d'autres villes du Rhin. Jean Thaulère, docteur en théologie de l'ordre de Saint-Dominique,

M. Willems déclare que le flamand de ce saint personnage est très-pur et très-clair.

Aucun de ses écrits ne fut imprimé avant l'année 1538; on vit paraître alors à Bologne le livre suivant : *Joannis Ruisbroici Libelli duo; primus de septem gradibus scalæ divini amoris, seu vitæ sanctæ; secundus de perfectione filiorum Dei, primùm editi operâ Nicolai Bargilezii*, in-8°. Depuis Laurent Surius recueillit tous ses écrits, les traduisit en latin et les publia sous le titre suivant : *D. Joannis Rusbrochii sanctissimi divinissimique contemplatoris opera omnia : a R. P. Laurentio Surio carthusiano ex Belgico idiomate in latinum conversa. Coloniæ* 1549 in-fol.; *ibid.* 1552 in-fol.; *it. ibid.* 1609, in-fol., édition qui est préférée aux deux premières et à celle qui a encore été publiée à Cologne en 1692, in-fol. Paquot donne la description suivante de l'édition de 1609 :

Après une dédicace de Gérard Van Hamont, prieur de la Chartreuse de Cologne, à Jean Valon, prieur de la Grande-Chartreuse, une préface de Surius et un recueil de témoignages en faveur de Ruysbroeck, suivi de sa vie, rédigée par Surius d'après celle qui avait été écrite par un religieux de Groenendael, on y trouve les écrits suivants :

P. 15. I. *Totius vitæ spiritualis summa.*

P. 18. II. *Speculum æternæ salutis.*

P. 65. III. *Commentaria.... in tabernaculum fœderis, et cuncta ad id pertinentia.* Ruysbroeck y traite aussi de l'agneau pascal, des animaux purs et impurs, etc. Dans le MS. flamand, trouvé par M. Willems, à la fin de cet ouvrage il se trouve un article assez étendu par rapport aux mœurs, dans le XIV[e] siècle.

P. 303. IV. *De præcipuis quibusdam virtutibus libellus.*

P. 346. V. *De fide et judicio tractulus insignis.*

P. 356. VI. *De quatuor subtilibus tentationibus, per quas bona pars hominum ad vitia pertrahuntur, etc.*

P. 364. VII. *De septem custodiis libellus.* C'est un règlement de vie pour des personnes religieuses, composé en 1336, et adressé à une clarisse de Bruxelles.

P. 389. VIII. *De septem gradibus amoris libellus.*

P. 416. IX. *De ornatu spiritualium nuptiarum.* Cet ouvrage en trois livres, que l'on considère comme le chef-d'œuvre de Ruysbroeck, a paru en flamand sous le titre suivant : *T'Cieraet der geestelycke Bruyloft.* Bruxelles 1624, in-12. M. le prof. David se propose de publier une nouvelle édition de cet ouvrage, et d'en rétablir le texte primitif. Le célèbre Gerson (*Epist. ad F. Bartholomæum Carthusiensem super tertiâ parte libri Joannis Ruysbroeck ornatu spiritualium nuptiarum, op.* t. I, col. 56) a reproché à Ruysbroeck d'avoir avancé dans cet écrit, « que l'âme contemplative voit Dieu par une clarté » qui est la divine essence; que l'âme même est cette clarté » divine; que l'âme cesse d'être dans l'existence qu'elle a eue » en son genre propre; qu'elle est changée, transformée, ab» sorbée dans l'être divin, et s'écoule dans l'être idéal qu'elle » avait de toute éternité dans l'essence divine; qu'elle est tel» lement perdue dans cet abîme, qu'aucune créature ne la » peut retrouver. » Gerson ajoute que la bonne intention de l'auteur n'empêche pas que ces expressions ne soient dignes de censure et propres à favoriser la doctrine de certains hérétiques. Jean Thierri de Schoonhoven prit la défense de son maître, et combattit la censure de Gerson par un écrit qui se trouve dans les œuvres du docte chancelier (t. I, col. 63) : *Libellus fratris Joannis de Schoenavia, qui nititur defendere quædam dicta fratris Joannis Ruysbroeck, contra magistrum Joannem de Gerson cancellarium parisiensem.* La défense fut suivie d'une réfutation intitulée : *Epistola magistri Joannis de Gerson ad fratrem Bartholomæum contra prædictam defensionem* (*Op.* t. I, col. 78). Surius prétend que Gerson n'a vu qu'une traduction infidèle du traité en question, sur laquelle il a fondé ses reproches : *In lascivam quamdam unius tantùm operis ejus versionem incidit, ubi multa admiscentur, quæ auctor ipse nec somniârit* (Præf. in op.). En effet, les passages cités par Gerson se trouvent d'une manière bien différente dans la traduction de Surius, p. 506 et 507 de l'édition de 1609. Cependant Bossuet, dans sa dispute sur le quiétisme, approuve la censure de Gerson, répète ses reproches, et ajoute que Ruysbroeck et ses semblables sont sujets à beaucoup d'exagération. (Voyez *OEuvres de Bossuet*, t. XXVII, p. 51, 54 et 55; et t. XXIX, p. 256, *édit. de Versailles.*) Il avance aussi (t. XXVII p. 56) que Ruysbroeck s'est jeté dans de vaines spéculations sur les planètes et leurs enfants, tirés des astrologues; mais Bossuet n'avait pas grand sujet de le censurer de ce côté-là, puisque tout ce que Ruysbroeck dit sur les planètes se borne à des rapports allégoriques entre les influences salutaires ou nuisibles et les hommes vertueux ou corrompus. D'ailleurs il enseigne formellement que l'esprit de l'homme n'est nullement soumis aux planètes : *Dominantur autem et agunt* (planetæ) *in nostra corpora; sed nihil habent juris in spiritum* (de contempl. c. 38). Au reste le cardinal Bellarmin remarque en général que les théologiens mystiques sont ordinairement blâmés par les uns et loués par les autres, suivant les différents sens que l'on donne à leurs écrits. C'est ce qui est arrivé à Ruysbroeck; il a eu ses critiques, mais aussi les défenseurs ne lui ont pas manqué : sa doctrine a été préconisée par le vénérable Denis le Chartreux, louée par Sixte de Siennes, Thomas de Jésus, Lessius, Aubert Le Mire, etc., et déclarée hors de toute atteinte par le cardinal Bellarmin (*de script. eccl. ad an.* 1380.)

P. 511. X. *Regnum Deum amantium.* C'est une méthode abrégée de la vie spirituelle.

P. 590. XI. *De verâ contemplatione opus.*

P. 717. XII. *Epistolæ septem.*

P. 738. XIII. *Cautiones duæ piissimæ.*

P. 739. XIV. *Samuel, sive de altâ contemplatione apologia, de unione dilecti cum dilecto.*

Pour ce qui regarde en général la lecture des ouvrages de Ruysbroeck, et d'autres de ce genre, Feller dit avec raison que si l'on joint à cette lecture le traité de Bossuet, *mystici in tuto*, on ne sera point exposé à s'abandonner à une spiritualité trop subtile peut-être ou trop extraordinaire, pour que Dieu y appelle beaucoup d'âmes; que cependant l'on peut croire que si d'un côté le langage des mystiques a quelquefois besoin d'une explication favorable; de l'autre le savant prélat veut le réduire à une exactitude qui semble exclure les voies particulières par lesquelles Dieu conduit quelquefois les hommes, en dérogeant aux règles ordinaires. Gerson disait lui-même qu'il ne fallait pas toujours exiger dans ces sortes d'ouvrages la précision rigoureuse du langage, ni même des notions communes de la morale. Il assure que *ceux qui n'ont pas l'expérience de la vie mystique n'en peuvent non plus juger qu'un aveugle des couleurs.*

célèbre par son savoir et par sa vertu, fut de ce nombre. Il avait une prédilection spéciale pour Ruysbroeck, lui rendait de fréquentes visites, et avait coutume de dire qu'il avait beaucoup avancé auprès de lui dans la science de la vie contemplative. Gérard-le-Grand (14), savant théologien et fondateur des clercs de la vie commune, vint aussi le voir, accompagné de Jean Seele, recteur de l'école de Zwolle; ils furent extrêmement édifiés des entretiens qu'ils eurent pendant quelques jours avec notre pieux cénobite.

Entouré de vénération et comblé d'années, Ruysbroeck, qualifié de contemplatif par excellence, d'illuminé et de divin (15), s'éteignit le 2 décembre 1381, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Le vénérable Thomas a Kempis raconte que Gérard-le-Grand apprit par une révélation céleste le moment de sa mort et son entrée au ciel, après avoir passé une heure en purgatoire. Son corps fut enterré dans l'enceinte de la chapelle du monastère; mais en 1386, Jean Serclaes, évêque de Cambrai, le transféra dans le chœur de la nouvelle église. Jean Thierri de Schoonhoven écrit que, lorsqu'on le déterra, on trouva son corps tout entier, qu'il fut exposé à la vue de tout le monde pendant plusieurs jours, et qu'il en sortit une odeur suave, ainsi que le rapportèrent plusieurs religieux et laïques dignes de foi, qui en avaient été témoins. Enfin le 8 novembre de l'année 1622, Jacques Boonen, archevêque de Malines, déterra solennellement le corps du vénérable Ruysbroeck, le mit dans une châsse de bois, et le plaça devant le maître-autel dans un mausolée magnifique, que l'infante Isabelle fit orner à ses frais, après avoir été le 17 novembre de la même année à Groenendael pour visiter ces vénérables reliques (16). Elles y furent conservées jusqu'à la fin du dernier siècle. On assure qu'après la suppression du monastère (1784), elles furent déposées dans l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles.

En 1624, sur les instances du père général de la congrégation de Windesheim, du prieur et des religieux de Groenendael, l'archevêque de Malines, Jacques Boonen, donna à Aubert Le Mire une commission spéciale pour commencer le procès informatif sur la vie et les miracles de Jean de Ruysbroeck. La congrégation des Rits, après avoir examiné ce procès préparatoire, décréta que par les preuves y contenues on avait pleinement satisfait à l'inquisition générale requise par les saints canons, et qu'on pouvait procéder à faire des recherches ultérieures. Elle donna aussi, le 10 mai 1626, des lettres *remissoriales* et *compulsoriales*, en vertu desquelles une nouvelle enquête fut faite par les juges et commissaires que la congrégation des Rits avait nommés pour poursuivre cette cause. C'étaient Jacques Boonen, archevêque de Malines; Aubert Le Mire; César Clemens, docteur en théologie et doyen de l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles; et Henri Calenus, qui pour lors était curé de Saint-Jean de Molenbeék et archiprêtre du district de Bruxelles. Toutes les pièces de ce procès informatif se conservent encore aux archives de l'archevêché de Malines et forment deux volumes in-folio.

La vie de Ruysbroeck a été écrite par Henri Pomerius, prieur de Groenendael, mort en 1469, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Voyez le *Nécrologe de Groenendael*, p. 28-32 et 85-140, par Marc Mastelin, religieux du même monastère qui devint prieur de Sept-Fontaines et mourut en 1651; *Raissii Auctarium ad Nat. SS. Belgii*, p. 335; *Voyage Litt. de deux religieux Bénédictins*, t. I p. 68; *Sanderi Brabantia illustrata*, t. II p. 29; Le Roy, *Théâtre sacré et profane du Brabant*, t. I p. 319, et Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt., etc.*, t. I p. 205. Bayle, dans son *Dictionnaire hist. et crit.*, a aussi donné une notice de Rruysbroeck qui n'est rien moins qu'une satire superficielle. Dans le recueil original, mentionné ci-dessus, on trouve une supplique adressée au pape Grégoire XV, conjointement avec une vie de Ruysbroeck, sans doute celle qui avait été rédigée par Thomas de Jésus, carme espagnol. Quoique cette pièce ait déjà été imprimée dans Sanderus, nous croyons devoir la reproduire ici, parce qu'elle caractérise les vertus du vénérable religieux dont la mémoire était devenue l'objet d'une vénération universelle: — « Beatissime Pater. — Procurator Generalis Canonicorum » Regularium Congregationis Windesemensis, cum omni » humilitate et reverentiâ Vestræ Beatitudini exponit, quod » in Brabantiâ, Inferioris Germaniæ provinciâ, in monaste» rio Viridis-Vallis, Congregationis Canonicorum Regula» rium.... circa annum Domini 1350, ab illo sæculo usque ad » nostra tempora, sanctitate, doctrinâ et miraculis floruit » Joannes Ruysbrochius, ejusdem monasterii primus Prior, » et auctor totius reformationis Windesemensis, in quo ho» dièque (*vers l'an* 1626) tringinta ampliùs Canonicorum » Regularium florent monasteria, præter quinquaginta, vi » per hæreticos occupata.

» Quare quùm hic vir Dei plenus gratiâ, aliisque Spiritûs » S. Charismatibus ornatus, ac heroïcis prædius virtutibus, » non sine sanctitatis opinione et famâ, usque ad nostra tem» pora miraculis etiam clarus obierit, ac in eo omnia merita

(14) Voyez *Biogr. Univ.* t. XVII p. 175.

(15) Surius et Arnoldus (*Hist. theol. mysticæ*, p. 307) ont recueilli les témoignages les plus honorables donnés à Ruysbroeck. Même il a été loué par les écrivains protestants. — Il y aurait un travail bien intéressant à faire sur Ruysbroeck et sur les mystiques de son époque; le célèbre Gœrres a tracé la route à suivre.

(16) Peu après on y mit l'inscription suivante :

Hic jacet tumulatus devotus pater
Joannes de Ruysbroeck
I prior hujus monasterii
Qui obiit anno Domini MCCCLXXXI
II Decembris.

» sive requisita, quæ Ecclesia Sancta pro Sanctorum canoni-
» zatione juxta ritum suum pristinum desiderat, inveniantur; dicta Congregatio Windesemensis ex una parte et ex
» alia Serenissima Domina ISABELLA CLARA EUGENIA, Hispaniarum Infans...., Archiepiscopus Mechliniensis, Brabantiæ
» Status, insignis Studiorum Universitas Lovaniensis, Magistratus Urbis Bruxellensis, aliæque venerabiles personæ,
» pedibus Vestræ Beatitudinis inclinatæ, suppliciter a Vestræ Beatitudinis clementia exposcunt, ut dignetur pro totius Belgii consolatione, juxta Romanæ Ecclesiæ morem,
» virum hunc, vitæ sanctitate et doctrinâ clarum, in Sanctorum numerum referre.

» Sed quum juxta antiquum Ecclesiæ Romanæ ritum,
» Sanctorum canonizatio sine prævià informatione, eâque juridicè factâ, ac plurimorum testimoniis confirmatâ et illustratâ, ejusdem quoque sedis remissorialibus præcedentibus, numquam fieri soleat; atque in præsenti casu impossibile sit similia recentia inveniri testimonia, quum hic
» servus Dei ferè a 300 annis obierit : horum testimoniorum
» sive informationis loco, alia non minoris ponderis, virorum inquam gravissimorum, quorum auctoritas et olim et
» nunc plurimum apud omnes valuit et valet, in... vitæ relatione, seu potius informatione offerimus.

» Nititur enim... vitæ et sanctitatis JOANNIS RUYSBROCHII relatio testimonio illustrium Scriptorum et Chronographorum, tam antiquorum quàm præsentis temporis, præclaris
» testimoniis cùm multorum, qui servi Dei ex professo vitam
» scripserunt, tùm etiam aliorum, qui in suis libris aliqua de
» eo obiter attigerunt. Nam quum venerabilis JOANNES RUYSBROCHIUS sanctitate et doctrinâ fuerit clarissimus, ejusdem
» vitam et miracula statim post ejus mortem scripserunt
» *Joannes Schoonhorius* ejusdem RUYSBROCHII discipulus,
» *Henricus Pomerius* circa annum 1440, *Joannes Jonchærus*
» an. 1480, *Petrus Impens* in suis chronicis monasterii Bethleemitici propè Lovanium, auctor Chronicorum Brabantiæ
» cap. 37, quæ sunt impressa anno 1518, et *Joannes Gillemannus* in Novali Sanctorum. Demùm religiosissimus totique Ecclesiæ ob doctrinam et pietatem notissimus *Thomas
» a Kempis*, in vitâ Gerardi Magni et in Chronico sui monasterii Montis S. Agnetis, non pauca de sanctitate, formâ ac
» doctrinâ ejusdem RUYSBROCHII commemorat. Nostro etiam
» sæculo *Laurentius Surius*, insignis Vitæ Sanctorum scriptor, non solùm opera et scripta JOANNIS RUYSBROCHII ex teutonicâ linguâ in latinam eruditè commutavit, sed etiam
» ejus vitam, brevi compendio scriptam, ejusdem RUYSBROCHII libris præfixit. *Aubertus* etiam *Miræus*... in fastis Sanctorum Belgii et in Auctario ad Sigeberti Gemblacencis
» Chronicon multa de ejusdem RUYSBROCHII vita et gestis
» commemorat.... Omitto quam plurima alia testimonia gravissimorum virorum, qui in suis operibus de sanctitate vitæ
» hujus Servi Dei præclara multa tradiderunt. Inter quos
» eminet *Joannes Molanus*, Doctor Theologus Lovaniensis
» celeberrimus, qui non solum in suo Martyrologio, sed etiam
» in Natalibus Sanctorum Belgii, eum inter viros doctrinâ et
» sanctitate claros collocat. Quæ quum omnia virorum præstantissimorum auctoritate fulta testimonia, quum alia quærere aut invenire impossibile videatur, multùm apud Sanctissimam Apostolicam Sedem valere debent, ut Beatitudinis
» Vestræ clementia, sine aliis adminiculis aut novis informationibus, hunc virum, aliàs Sanctissimum, honorare et
» toti Ecclesiæ, saltem ùt Beatum, more solito proponere
» dignetur. »

---

3 DÉCEMBRE.

SAINT FRANÇOIS XAVIER,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, APÔTRE DES INDES ET DU JAPON.

Le P. Turselin a écrit sa vie en latin; elle est divisée en six livres, et fut imprimée pour la première fois à Rome en 1594. Deux ans après, le même auteur donna une traduction latine des lettres du Saint. Le P. Poussines a traduit aussi en latin un nouveau recueil de lettres de saint François Xavier, lequel parut à Rome en 1667, in-8º. On trouve aussi la vie de notre Saint dans l'Histoire de la compagnie de Jésus, par Orlandin. Elle a encore été écrite en italien par les PP. Bartoli et Maffei; en portugais, par Lucena; en espagnol, par Garcia, et en français, par le P. Bouhours. Cette dernière vie, qui est composée avec autant de goût que d'élégance, a été traduite en anglais par Dryden. Outre ces ouvrages, on peut consulter les hommes illustres de Niéremberg, les historiens modernes de l'Inde, et surtout Jaric; l'Histoire ecclésiastique du Japon, par Solier; l'Histoire des missions des Indes orientales, de la Chine et du Japon, en espagnol, par Louis de Gusman; les voyages de Ferdinand Mendez Pinto, en portugais; l'Histoire des Indes, par Maffei, l. 15; l'Histoire du Japon, par Charlevoix; Lafiteau, *Découvertes et Conquêtes des Indes orientales par les Portugais, etc.*

L'AN 1552.

JÉSUS-CHRIST chargea ses apôtres d'aller prêcher l'Évangile à toutes les nations. Les pasteurs de l'Église ont toujours rempli fidèlement cette importante fonction; et la Providence a suscité dans chaque siècle des prédicateurs animés de l'Esprit saint, qui, tenant leur mission des successeurs des apôtres, ont porté le flambeau de la foi dans de nouvelles contrées, pour étendre le royaume de Jésus-Christ et remplir le nombre des élus. Mais ce zèle pour la conversion des peuples est une prérogative qui appartient à l'Église catholique, et qu'aucune secte ne saurait lui disputer. Parmi ceux qui, dans le seizième siècle, travaillèrent avec le plus de succès à ce grand ouvrage, on doit donner la première place à saint François Xavier, ce Thaumaturge des derniers temps, que le pape Urbain VIII appelle, à juste titre, l'*Apôtre des Indes*.

Il naquit le 7 avril 1506, au château de Xavier, dans la Navarre, à huit lieues de Pampelune. D. Jean de Jasso, son père, était un des principaux conseillers d'état de Jean d'Albert, troisième du nom, roi de Navarre. Sa mère était héritière des illustres maisons d'Azpilcueta et de Xavier. Ils eurent plusieurs enfants, dont les aînés portèrent le surnom d'Azpilcueta. On donna à François, le plus jeune de tous, celui de Xavier.

Il apprit les premiers éléments de la langue la-

tine dans la maison paternelle, et il puisa au sein d'une famille vertueuse de grands sentiments de piété : il était, dès son enfance, d'un caractère doux, gai, complaisant, ce qui le faisait aimer de tout le monde. On découvrait en lui un génie rare et une pénétration singulière. Avide d'apprendre, il s'appliquait à l'étude avec ardeur, et il ne voulut point embrasser la profession des armes comme ses frères. Lorsqu'il eut atteint sa dix-huitième année, ses parents l'envoyèrent à l'université de Paris, qui était regardée comme la première école du monde.

Il entra au collége de Sainte-Barbe, et commença son cours de philosophie. Son amour pour l'étude lui fit dévorer les difficultés qu'offraient les questions les plus subtiles et les plus rebutantes. Ses talents naturels se développèrent de plus en plus; son jugement se forma, et sa pénétration acquit plus d'étendue et de vivacité. Les applaudissements qu'il recevait de toutes parts flattaient agréablement sa vanité; car il ne trouvait rien de criminel dans cette passion; il la regardait même comme une émulation louable et nécessaire pour faire fortune dans le monde. Son cours de philosophie achevé, il fut reçu maître-ès-arts, et il enseigna lui-même cette science au collége de Beauvais; mais il continua de demeurer dans celui de Sainte-Barbe.

Saint Ignace étant venu à Paris, en 1528, pour finir ses études, se mit en pension dans le même collége. Il méditait alors le projet de former une société savante qui se dévouât tout entière au salut du prochain. Vivant avec Pierre Lefèvre, Savoyard, et avec François Xavier, il les jugea propres à remplir ses vues. Il ne lui fut pas difficile de gagner le premier, qui n'avait point d'attachement pour le monde. Mais François, dont la tête était remplie de pensées ambitieuses, rejeta avec dédain la proposition d'Ignace; il le raillait même en toute occasion; il tournait en ridicule la pauvreté dans laquelle il vivait et la traitait de bassesse d'âme. Ses mépris n'affectaient point Ignace; il les supportait avec douceur et avec un air gai, se contentant de répéter de temps en temps cette maxime de l'Évangile : *Que sert à un homme de gagner tout l'univers, et de perdre son âme?* Tout cela ne fit point d'impression sur Xavier. Ébloui par la vaine gloire, il se faisait de faux principes pour concilier l'amour du monde avec le christianisme. Ignace le prit par son faible; il se mit à louer son savoir et ses talents; il applaudissait à ses leçons, et cherchait l'occasion de lui procurer des écoliers. Ayant appris qu'il se trouvait dans le besoin, il lui offrit de l'argent qui fut accepté.

Xavier avait l'âme généreuse; il fut très-touché de ce procédé. Considérant ensuite la naissance d'Ignace, il ne put douter qu'il n'agît par un motif supérieur dans le genre de vie qu'il avait embrassé. Il vit donc Ignace avec d'autres yeux, et il l'écouta avec attention. Les luthériens avaient alors des émissaires à Paris, pour répandre secrètement leurs erreurs parmi les étudiants de l'université. Ces émissaires présentèrent leurs dogmes d'une manière si plausible, que Xavier, naturellement curieux, prenait plaisir à les écouter. Ignace vint à son secours et empêcha l'effet de la séduction. Trouvant un jour Xavier plus attentif qu'à l'ordinaire, il lui répéta avec encore plus de force que par le passé ces paroles de Jésus-Christ, *que sert à un homme de gagner tout l'univers, et de perdre son âme?* Il lui représenta ensuite qu'une âme aussi noble ne devait point se borner aux vains honneurs du monde; qu'il fallait que la gloire céleste fût l'unique objet de son ambition; et qu'il était contraire à la raison de préférer à ce qui est éternel ce qui passe comme un songe. Xavier comprit alors le néant des grandeurs humaines, et sentit naître en lui l'amour des choses célestes. Ce ne fut cependant qu'après de violents combats qu'il se rendit aux impressions de la grâce et qu'il résolut enfin de conformer sa vie aux maximes austères de l'Évangile. Il se mit sous la conduite d'Ignace, qui le fit avancer à grands pas dans les voies de la perfection; il apprit d'abord à vaincre sa passion dominante et à se défaire de la vaine gloire, son plus dangereux ennemi. Il ne chercha plus que les occasions de s'humilier, afin de délivrer entièrement son cœur de l'enflure de l'orgueil; et comme il n'est pas possible de remporter une victoire complète sur ses passions, sans réprimer ses sens et sans mortifier sa chair, il couvrit son corps d'un cilice et l'affaiblit par le jeûne et par d'autres austérités.

Lorsque les vacances furent arrivées, il fit les exercices spirituels, suivant la méthode de saint Ignace. Sa ferveur était si grande, qu'il passa quatre jours sans prendre aucune nourriture. La contemplation des choses célestes l'occupa le jour et la nuit; il parut changé en un autre homme. Ce n'étaient plus les mêmes désirs, les mêmes vues, les mêmes affections; il ne se reconnaissait plus lui-même; l'humilité de la croix lui paraissait préférable à toute la gloire du monde. Pénétré des plus vifs sentiments de componction, il voulut faire une confession de toute sa vie; il forma le dessein de glorifier le Seigneur par tous les moyens possibles et de consacrer le reste de sa vie au salut des âmes. Après avoir enseigné la philosophie trois ans et demi, comme il se pratiquait dans ce temps-là, il se mit

à l'étude de la théologie par le conseil de son directeur.

Le jour de l'Assomption de l'année 1534, Ignace, avec ses six compagnons, du nombre desquels était Xavier, se rendit à Montmartre. Ils y firent tous vœu de visiter la Terre sainte et de travailler à la conversion des infidèles, ou, si cette entreprise ne pouvait avoir lieu, d'aller se jeter aux pieds du pape, et de lui offrir leurs services pour s'employer aux bonnes œuvres qu'il jugerait à propos de leur désigner. Trois nouveaux compagnons se joignirent bientôt à eux. Tous finirent leur théologie l'année suivante. Le 15 novembre 1536 ils partirent de Paris, au nombre de neuf, pour aller à Venise. Saint Ignace, qui s'était rendu d'Espagne en cette ville, les y attendait. Ils traversèrent toute l'Allemagne à pied, malgré les rigueurs de l'hiver qui était extrêmement froid cette année. Xavier, pour se punir de la complaisance que lui avait inspirée autrefois son agilité à la course et à de semblables exercices du corps, s'était lié les bras et les cuisses avec de petites cordes. Le mouvement lui enfla les cuisses, et les cordes entrèrent si avant dans la chair, qu'on ne les voyait presque plus. La douleur qu'il en ressentit fut très-sensible; il la supporta d'abord avec patience; mais il se vit bientôt dans l'impossibilité de marcher, et il ne put cacher plus longtemps la cause de l'état où il se trouvait. Ses compagnons appelèrent un chirurgien, qui déclara qu'il y avait du danger à faire des incisions, et qu'au reste le mal était incurable. Lefèvre, Laynez et les autres passèrent la nuit en prières, et le lendemain matin Xavier trouva que les cordes étaient tombées. Ils rendirent tous grâces au Seigneur et continuèrent leur route. Xavier servait ses compagnons en toutes rencontres et les prévenait toujours par des devoirs de charité.

Ils arrivèrent à Venise le 8 janvier 1537, et eurent beaucoup de consolation en revoyant saint Ignace. Ils se distribuèrent dans les deux hôpitaux de la ville, afin d'y servir les pauvres, jusqu'au moment où ils s'embarqueraient pour la Palestine. Xavier était à l'hôpital des incurables. Après avoir employé le jour à rendre aux malades les services les plus humiliants, il passait la nuit en prières. Il s'attachait de préférence à ceux qui avaient des maladies contagieuses, ou qui étaient couverts d'ulcères dégoûtants. Un de ces malades avait un ulcère horrible à voir, et dont la puanteur était insupportable. Personne n'osait en approcher, et Xavier sentait beaucoup de répugnance à le servir. Mais se rappelant que l'occasion de faire un grand sacrifice était trop précieuse pour la laisser échapper, il embrassa le malade; puis approchant sa bouche de l'ulcère, il en suça le pus : au même instant sa répugnance cessa, et cette victoire remportée sur lui-même lui mérita la grâce de ne plus trouver de peine à rien; tant il est important de ne pas écouter les révoltes de la nature et de vaincre une bonne fois.

Deux mois se passèrent dans ces exercices de charité. Saint Ignace, qui crut devoir rester seul à Venise, envoya ses compagnons à Rome pour demander la bénédiction du pape Paul III, avant leur départ pour la Terre sainte. Le Souverain-Pontife accorda à ceux de la compagnie qui n'étaient point dans les ordres sacrés la permission de les recevoir de tout évêque catholique. De retour à Venise, Xavier fut ordonné prêtre, le jour de saint Jean-Baptiste 1537, et tous firent vœu de chasteté, de pauvreté et d'obéissance entre les mains du nonce. Xavier se retira dans un village éloigné d'environ quatre milles de Padoue, pour se préparer à célébrer sa première messe. Il y passa quarante jours dans une pauvre chaumière abandonnée, exposé à toutes les injures de l'air, couchant sur la terre, et ne vivant que de ce qu'il mendiait de porte en porte. Cependant Ignace fit partir tous ses compagnons pour Vicence. Xavier s'y rendit après sa retraite, et il y dit sa première messe, mais avec une telle abondance de larmes, qu'il fit pleurer tous ceux qui y assistèrent. Il se livra aux exercices de la charité et aux fonctions du saint ministère à Bologne, et il serait difficile d'exprimer toutes les bonnes œuvres qu'il fit dans cette ville. La maison où il demeurait fut depuis donnée aux Jésuites et convertie en un oratoire qu'on fréquentait avec beaucoup de dévotion.

Ignace fit venir Xavier à Rome, dans le carême de l'année suivante. Tous les Pères de la compagnie naissante s'y étaient rassemblés pour délibérer sur la fondation de leur ordre. Leurs délibérations furent accompagnées de prières, de larmes, de veilles, de pénitences austères. Tout leur désir était de plaire à Dieu, de chercher sa plus grande gloire et la sanctification des âmes. Comme il s'était écoulé un an sans qu'ils trouvassent l'occasion de passer en Palestine, et que l'exécution de leur projet était devenue impraticable, à cause de la guerre qui venait de s'allumer entre les Vénitiens et les Turcs, ils offrirent leurs services au pape, en le priant de les employer de la manière qu'il jugerait la plus utile au salut du prochain. Leurs offres furent acceptées; ils eurent ordre de prêcher dans Rome, jusqu'à ce que Sa Sainteté en eût autrement décidé. Xavier exerça son ministère dans l'église de Saint-Laurent *in Damaso*. On y admira tout à la fois son zèle et sa charité.

Govéa, Portugais, qui avait été principal du collége de Sainte-Barbe, à Paris, se trouvait alors à Rome : Jean III, roi de Portugal, l'y avait envoyé pour quelques affaires fort importantes. Il avait connu à Paris Ignace, Xavier et Lefèvre, et il se ressouvenait des grands exemples de vertu qu'ils avaient donnés. Frappé du bien qu'ils faisaient à Rome, il écrivit au roi son maître, que des hommes si éclairés, si humbles, si charitables, si zélés, si infatigables, si avides de croix, et qui ne se proposaient que la gloire de Dieu, étaient propres à aller planter la foi dans les Indes orientales. Cette lettre fit grand plaisir au prince. Il chargea D. Pedro Mascaregnas, son ambassadeur à Rome, de lui obtenir six de ces hommes apostoliques pour la mission dont lui avait parlé Govéa. Saint Ignace n'en put accorder que deux; il désigna Simon Rodriguez, Portugais, et Nicolas Bobadilla, Espagnol. Le premier partit sans délai pour Lisbonne. Bobadilla, qui ne devait partir qu'avec l'ambassadeur, tomba malade. Cet événement, ménagé par la Providence, lui fit substituer Xavier, la veille du départ de Mascaregnas. Notre Saint ressentit une grande joie du choix qu'on faisait de lui. Il alla demander la bénédiction du pape Paul III, qui présagea dès-lors les fruits admirables qu'on avait droit d'attendre d'un tel missionnaire.

Xavier quitta Rome avec l'ambassadeur de Portugal, le 15 mars 1540. Il saisit sur la route toutes les occasions qui se présentèrent de pratiquer la mortification et l'humilité, de faire éclater son zèle et sa ferveur, de rendre à ceux qui voyageaient avec lui les services les plus révoltants pour l'amour-propre, et de se comporter à leur égard, comme s'il eût été le serviteur de tous. Le voyage se fit par terre à travers les Alpes et les Pyrénées, et dura plus de trois mois. L'ambassadeur, étant à Pampelune, proposa au Saint d'aller au château de Xavier, qui était peu éloigné, afin de dire adieu à sa mère qui vivait encore, et à ses amis qu'il ne verrait peut-être jamais en ce monde. Le Saint ne voulut point se détourner de sa route; il dit qu'il différait à voir ses parents dans le ciel; que l'entrevue qu'on lui proposait serait accompagnée de tristesse, comme il arrive dans les derniers adieux; au lieu que dans le ciel, il serait réuni pour toujours aux personnes qui lui étaient chères, et que sa joie ne serait mêlée d'aucune affliction. Mascaregnas fut très-édifié d'un pareil détachement du monde; touché des exemples et des instructions de Xavier, il résolut de se donner à Dieu sans réserve.

Ils arrivèrent à Lisbonne sur la fin de juin. Xavier alla joindre Rodriguez, qui logeait dans un hôpital pour instruire et servir les malades. Quoiqu'ils fissent dans ce lieu leur demeure ordinaire, cela ne les empêchait pas de faire le catéchisme et des instructions dans les différents quartiers de la ville. Les dimanches et les fêtes, ils entendaient les confessions à la cour; car le roi et plusieurs personnes de la cour, qu'ils avaient engagés à tendre à la perfection, se confessaient et communiaient tous les huit jours. Rodriguez et Xavier montraient tant de zèle pour le salut des âmes, et y travaillaient avec tant de succès, que le roi voulait les retenir dans son royaume. Il fut décidé que le premier resterait, et que le second irait aux Indes. Xavier passa huit mois à Lisbonne, parce que la flotte ne devait partir qu'au printemps prochain. Il reçut plusieurs lettres de Martin d'Azpilcueta, plus connu sous le nom de *docteur de Navarre*, qui le pressait de se rendre auprès de lui. Le docteur était son oncle maternel et professait la théologie à Coïmbre. Xavier refusa constamment d'aller dans cette ville. Le docteur lui ayant témoigné de l'inquiétude sur son genre de vie, il lui répondit qu'il ne devait point s'arrêter à ce qu'on disait du nouvel institut : qu'il importait peu d'être jugé par les hommes, par ceux surtout qui jugent sans connaissance de cause (1). Avant de quitter Rome, il avait remis entre les mains du père Laynez un acte par lequel il déclarait qu'il approuvait la règle et les constitutions que dresserait Ignace, et qu'il se consacrait à Dieu par des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance dans la compagnie de Jésus, lorsqu'elle aurait été érigée en ordre religieux par le Saint-Siége.

Quand le temps du départ fut arrivé, le roi remit quatre brefs du pape au saint missionnaire. Dans les deux premiers, le Souverain-Pontife établissait Xavier nonce apostolique, et lui donnait d'amples pouvoirs; dans le troisième, il le recommandait à David, roi d'Éthiopie, et dans le quatrième aux autres princes d'Orient. Il fut impossible de lui faire accepter aucunes provisions. Il ne prit que quelques livres de piété, destinés à l'usage des nouveaux convertis. Sur la proposition qu'on lui fit d'emmener un domestique, il répondit qu'il était en état de se servir lui-même. Il ajouta à ceux qui lui représentaient qu'il serait contre la décence qu'un nonce du Saint-Siége préparât soi-même sa nourriture et lavât son linge sur le tillac, qu'il ne devait pas craindre de scandaliser tant qu'il ne ferait point le mal. Il s'embarqua pour les Indes avec le père Paul de Camerino, Italien, et le père François Mansilla, Portugais. Le second n'était point encore

(1) *Lib.* 1, *ep.* 5, *Nov.*

prêtre. Le père Simon Rodriguez les accompagna jusqu'à la flotte. Ce fut là qu'au milieu des plus tendres embrassements, Xavier lui dit : « Je veux » pour votre consolation vous découvrir un secret » que je vous ai caché jusqu'à présent. Il vous sou- » vient que lorsque nous étions dans un hôpital de » Rome, vous m'entendîtes crier une nuit, *encore* » *plus, Seigneur, encore plus*. Vous m'avez demandé » souvent ce que cela voulait dire, et je vous ai » toujours répondu que vous ne deviez pas vous en » mettre en peine. Sachez maintenant que je vis, » endormi ou éveillé, Dieu le sait, tout ce que je » devais souffrir pour la gloire de Jésus-Christ : » Notre Seigneur me donna tant de goût pour les » souffrances que, ne pouvant me rassasier de celles » qui s'offraient à moi, j'en désirai davantage ; et » c'est le sens de ces mots que je prononçais avec » tant d'ardeur, *encore plus, encore plus*. J'espère » que la divine bonté m'accordera dans les Indes » ce qu'elle m'a montré en Italie, et que ces désirs » qu'elle m'a inspirés seront bientôt satisfaits (2). » Xavier s'embarqua le 7 avril 1541, le jour de sa naissance, dans sa trente-deuxième année. La flotte fit voile sous la conduite de D. Martin Alphonse de Sousa, nommé vice-roi des Indes, lequel voulut avoir le Saint à son bord.

Il y avait bien mille personnes dans le vaisseau du vice-roi. François Xavier les regarda comme un troupeau confié à ses soins. Il catéchisait les matelots et prêchait tous les dimanches au pied du grand mât. Il avait un soin extraordinaire des malades, et les portait dans sa chambre, dont il faisait une espèce d'infirmerie. Il couchait sur le tillac, et ne vécut que d'aumônes pendant tout le voyage. Inutilement le vice-roi le pressa de manger à sa table, ou d'accepter au moins ce qu'il lui envoyait pour sa nourriture. Xavier répondit toujours qu'il était un pauvre religieux, et qu'ayant fait vœu de pauvreté, il était de son devoir de l'accomplir. S'il fut forcé quelquefois de recevoir les plats que le vice-roi lui envoyait de sa table, il les partageait entre ceux qu'il savait en avoir le plus besoin. Attentif à réprimer et même à prévenir toute espèce de désordres, il faisait cesser les murmures, apaisait les querelles et les disputes, et empêchait, autant qu'il lui était possible, les jurements, les blasphèmes et la passion du jeu. S'il était témoin de quelques mauvaises actions, il reprenait les coupables avec une telle autorité, que personne ne lui résistait; et son zèle était si bien tempéré par la douceur, qu'on ne pouvait s'en offenser. Les froids insupportables du Cap-Vert, les chaleurs excessives de la Guinée, la putréfaction de l'eau douce et des viandes sous la ligne, ayant produit des maladies fâcheuses, il donna les plus grandes preuves de charité pour les besoins spirituels et corporels de l'équipage.

Après cinq mois de navigation, la flotte doubla le Cap de Bonne-Espérance, et aborda sur la fin d'août à Mozambique, sur la côte orientale d'Afrique. Elle fut obligée d'y passer l'hiver. Les habitants de Mozambique, mahométans pour la plupart, trafiquaient avec les Arabes et les Éthiopiens; mais les Portugais avaient quelques établissements chez ce peuple. L'air du pays est malsain, et Xavier y tomba malade. Sa santé étant rétablie, il se rembarqua avec le vice-roi, qui mit à la voile le 15 mars 1542. Après trois jours de navigation, on arriva à Mélinde, ville d'Afrique, habitée par les Sarrasins. Xavier pensait à parler de religion, pour faire sentir les absurdités du mahométisme, lorsqu'un des principaux de la ville le prévint, et lui demanda s'il n'y avait pas plus de piété en Europe qu'à Mélinde. Il ajouta que de dix-sept mosquées qu'ils avaient, quatorze étaient entièrement abandonnées, et qu'on ne fréquentait presque plus les trois autres. Cette conversation n'eut point d'autre suite, et le Saint partit en gémissant sur l'aveuglement de ce peuple. La flotte continua de cotoyer l'Afrique, et alla mouiller au bout de quelques jours à l'île de Socotora, vis-à-vis le détroit de la Mecque. Xavier y trouva quelque trace du christianisme, mais défiguré; et ce ne fut pas sans verser des larmes qu'il abandonna un peuple disposé à recevoir ses instructions. Les Socotorins l'accompagnèrent jusque sur le bord de la mer, en le priant de revenir chez eux. On s'embarqua, et la navigation fut de peu de jours. La flotte, après avoir traversé la mer d'Arabie et une partie de celle de l'Inde, arriva au port de Goa, le 6 mai 1542, le treizième mois depuis sa sortie du port de Lisbonne (3).

(2) Voyez Bouhours, dont nous adoptons et adopterons quelquefois les propres expressions. Nous ne pouvons rien faire de mieux que de laisser parler de temps en temps cet élégant et judicieux écrivain.

(3) Les Portugais, sous la conduite du prince Henri, fils aîné de Jean I, roi de Portugal, découvrirent, en 1418, Madère, ainsi que plusieurs autres îles situées sur la côte occidentale de l'Afrique, et formèrent quelques petits établissements dans la Guinée. Emmanuel-le-Grand, qui succéda sur le trône de Portugal à Jean II, son père, et qui mourut en 1521, chargea l'amiral Vasco de Gama de trouver un passage par mer aux Indes orientales, avec lesquelles on n'avait de commerce que par l'Égypte ou la Perse. La navigation ayant été encouragée, Améric Vespuce découvrit, en 1497, le Brésil en Amérique. Cinq ans auparavant, Christophe Colomb avait abordé à Guanahani, une des îles Lucayes dans cette même partie du monde.

Gama, ayant doublé le Cap de Bonne-Espérance en 1498,

Xavier n'eût pas plus tôt pris terre, qu'il se rendit à l'hôpital, où il choisit son logement; mais il ne voulut exercer aucune fonction sans avoir vu l'évêque de Goa. C'était Jean d'Albuquerque, religieux

découvrit la côte de Mozambique et la ville de Mélinde sur la côte de Zanguebar en Afrique, d'où il alla par mer à Calicut, dans les Indes orientales. Il fit alliance avec le roi de Calicut, qui embrassa depuis le christianisme. De nouvelles découvertes le mirent en état d'étendre considérablement la domination des Portugais. En 1507, Almeyda fut le premier vice-roi de ces contrées. Alphonse d'Albuquerque, que sa prudence et ses succès avaient rendu célèbre, lui succéda dans la vice-royauté, et posséda le gouvernement des Indes jusqu'à sa mort, arrivée en 1517. Après avoir agrandi et fortifié Goa, qu'il prit en 1510, il en fit la capitale des Portugais dans les Indes.

Jean III, surnommé le Pieux, monta sur le trône de Portugal en 1521. Il hérita des vertus d'Emmanuël son père, et surtout de son zèle pour la religion. Il ignora les injustices que commirent dans les Indes plusieurs de ses généraux et de ses gouverneurs.

Les premiers missionnaires ou chapelains, qui suivirent les Portugais dans les Indes, étaient des religieux de l'ordre de Saint-François. Ils avaient à leur tête un évêque revêtu du caractère de vicaire apostolique. Le vice-roi Alphonse d'Albuquerque fit ériger à Goa un siége épiscopal, qui fut rempli par Jean d'Albuquerque, franciscain. On établit depuis un archevêque à Goa, lorsqu'on eut érigé d'autres evêchés, tels que ceux de Cochin et de Malaca, en 1592, de Méliapor, en 1607, etc. Un officier de l'armée, plein de zèle, et qui se nommait Antoine Calvan, fonda un séminaire dans les îles Moluques, lequel servit de modèle à celui qu'on établit à Goa en 1540.

Les anciens chrétiens de Saint-Thomas ou de Malabar, qui vivaient dans ces contrées, étaient presque tous nestoriens. Ils obéissaient au patriarche de Babylone, et célébraient leur liturgie en syriaque. Les villages qu'ils habitaient étaient au nombre de cent quarante. Ils avaient cent vingt-sept églises. On comptait environ vingt-deux mille de ces chrétiens. Vincent Gouvéa, franciscain, qui alla aux Indes avec Jean d'Albuquerque, premier évêque de Goa, eut plusieurs conférences avec eux, et en fit rentrer quelques-uns dans la communion de l'Église catholique; les autres restèrent opiniâtrément attachés à leurs erreurs : ils vivent sous la protection des Hollandais, qui se sont rendus maîtres de Cochin. Voyez Gouvéa, *Jornada de Arcibispo de Goa*, etc., p. 6; Raulinus, *Hist. Malabar.* Jos. Assémani, *Diss. de Syris Nestorianis*; les *Lettres édifiantes, rec.* 12, p. 383.

Quelques-uns étaient d'avis qu'on pouvait tolérer les rites malabares, par condescendance pour certains gentils de la côte de Malabar. Ces rites consistaient à omettre quelques cérémonies du baptême, à différer l'administration de ce sacrement aux enfants; à laisser aux femmes une image qui représentait une idole; à refuser certains secours spirituels qui n'étaient pas très-essentiels, aux *Parei*, dont la caste était la plus méprisée chez ce peuple; à permettre aux musiciens chrétiens d'exercer leur art dans les temples des idoles, ou le jour de leurs fêtes; à défendre aux femmes de recevoir les sacrements lorsqu'elles éprouvaient certaines infirmités, etc. Cette connivence ou tolérance a été condamnée pas le cardinal de Tournon, sous Clément XI, par Benoît XIII, en 1727; par Clément XII, en 1730, et par Benoît XIV, en 1744. Ce dernier pape a néanmoins permis de destiner des prêtres aux *Parei* seuls, et d'autres à la noblesse.

Du temps de saint François Xavier, les infidèles de la côte de Malabar étaient mahométans, ou des sectes indiennes, ou de la religion des Parsis.

Les Patans Arabes, qui étaient mahométans, se rendirent maîtres de l'Indostan ; mais ils furent vaincus, vers l'an 1200, par le Tartare Gengiskan. Ce prince professait la religion que suivaient les grands et les savants de la Chine, et qui consistait à adorer *Tien* comme l'Être suprême. Mais sa postérité embrassa le mahométisme établi dans le pays. Un de ses descendants fit de grandes conquêtes dans la Perse, prit Bagdad, et tua Motazin, dernier calife sarrasin, ou vicaire de Mahomet, et cette dignité religieuse fut par-là éteinte.

Tamerlan, Tartare mahométan, étendit ses conquêtes du côté de l'Inde en 1402, et un de ses fils, à la tête d'une armée de Tartares Mogols, s'empara de l'Indostan en 1420. C'est de là qu'est venu au pays le nom de Mogol. Ces Tartares adoptèrent la religion mahométane. Un de ces Mogols descendants de Tamerlan, nommé Aureng-zeb, lequel mourut en 1707, se rendit maître de Décan, de Visapour, de Golconde et d'une grande partie de la presqu'île en deçà du Gange. Voyez l'*Histoire d'Aureng-zeb*, par Bernier, et l'*Histoire du Mogol*, par Catrou.

L'empire du Mogol a été presqu'entièrement ruiné par Thomas Kouli Kan, roi de Perse. Les anciens Indiens, ou Indiens naturels, ont à cette occasion secoué le joug du grand Mogol.

Ces Indiens naturels sont appelés Marates, de *Mar-Rajah*, titre qu'on donne au roi de la plus puissante de leurs tribus. Les rois des petites tribus ont le titre de *Rajahs*. Les restes des Patans Arabes, qui professent le mahométisme, vivent tranquilles au milieu de ce peuple. Ils habitent pour la plupart sur les montagnes et dans les forêts où ils se retirèrent pour se soustraire à la fureur des conquérants du pays. On doit dire la même chose des Parsis ou Perses, qui abandonnèrent leur patrie à l'arrivée des Arabes. Quelques-uns d'entre eux conservent dans l'Inde la religion des mages, quoique considérablement altérée.

Les Marates sont tous de la religion appelée *Gentoo*. C'est le nom qu'on donne en portugais aux gentils ou idolâtres. La plupart de ces Indiens idolâtres croient la transmigration des âmes, doctrine qu'on prétend que Pythagore emprunta d'eux. Ils ont différentes espèces d'idoles. On regarde leurs bramines comme les successeurs des bracmanes. On leur donne le nom de Butts, qui est celui de leurs idoles. Ils ne mangent de la chair d'aucun animal, et jouissent d'une bonne santé, quoiqu'ils ne soient pas d'une forte complexion. Ils ont le goût et les autres sens beaucoup plus exquis que les hommes qui mangent beaucoup de viande. Il y a plusieurs tribus d'Indiens qui ne se nourrissent que de riz et de végétaux. Les bramines sont renommés pour leur sagesse et pour la connaissance qu'ils ont de certains remèdes propres à guérir diverses maladies. Ils débitent de beaux préceptes de morale; mais ils admettent plusieurs absurdités monstrueuses, telles que la multiplicité des transformations du dieu Wistnow, les guerres du dieu Ram, les vertus de la vache Camdoga, etc. On a mal-à-propos confondu les bramines avec les gymnosophistes des anciens : ce sont les gioghi qui prient presque tout nus, qui se mettent à la torture par vanité ou par superstition, et qui errent dans les forêts, sous prétexte de vaquer continuellement à la contemplation. Voyez les *voyages* de Grose.

Quelques-uns des gentoux ou gentils de l'Inde adorent

de Saint-François, que ses vertus rendaient singulièrement recommandable. Le saint missionnaire lui présenta les brefs de Paul III, et lui déclara qu'il ne prétendait point en faire usage sans son approbation. Il se jeta ensuite à ses pieds pour lui demander sa bénédiction. Le prélat, frappé de la modestie de Xavier et de certain air de sainteté que respirait son extérieur, s'empressa de le relever. Puis, après avoir baisé respectueusement les brefs du Souverain-Pontife, il lui promit de l'aider de son autorité épiscopale : promesse qu'il tint depuis fidèlement. Xavier, pour attirer sur ses travaux la bénédiction du ciel, passa la plus grande partie de la nuit en prières.

L'état, où il vit la religion dans le pays où il était envoyé, fit couler ses larmes et l'enflamma de zèle. Les Portugais, livrés aux passions les plus injustes et les plus honteuses, ne se faisaient aucun scrupule de l'ambition, de la vengeance, de l'usure, du libertinage. Il semblait que tout sentiment de religion fût éteint dans la plupart d'entre eux. Les sacrements étaient universellement négligés. Il n'y avait pas quatre prédicateurs dans toutes les Indes, ni guère plus de prêtres hors de Goa. En vain l'évêque tâchait de faire rentrer les coupables en eux-mêmes; ils méprisaient ses exhortations, ses prières et ses menaces. Il n'y avait point de digue qu'on pût opposer à ce torrent d'iniquités. Les infidèles ressemblaient moins à des hommes qu'à des bêtes; si quelques-uns avaient cru autrefois à l'Évangile, ils étaient retombés dans leurs premières superstitions et dans leurs anciens désordres, parce qu'ils avaient manqué d'instructions pour se soutenir, et qu'ils n'avaient eu que de mauvais exemples sous les yeux.

La vie scandaleuse des chrétiens étant un grand obstacle à la conversion des gentils, Xavier commença sa mission par les premiers. Il leur rappela les principes du christianisme, et il s'appliqua surtout à former la jeunesse à la vertu. Sa coutume était de passer la matinée à servir les malades des hôpitaux et à visiter les prisonniers. Il parcourait ensuite les rues de Goa, une sonnette à la main, pour avertir les parents et les maîtres d'envoyer leurs enfants et leurs esclaves au catéchisme : il le leur demandait pour l'amour de Dieu. Les petits enfants s'assemblaient autour de lui, et il les menait à l'église pour leur apprendre le symbole des apôtres, les commandements de Dieu et les pratiques de la religion chrétienne. Il vint à bout de leur inspirer de vifs sentiments de piété. La modestie et la dévotion de ces enfants étonnèrent toute la ville, et la firent bientôt changer de face. Les pécheurs les plus abandonnés commencèrent à rougir de leurs désordres. Quelque temps après, il prêcha en public, et se mit à faire des visites dans les maisons particulières. Sa douceur et sa charité furent des armes auxquelles personne ne résista. Les pécheurs, pénétrés d'horreur pour leurs crimes, vinrent se jeter à ses pieds pour se confesser, et les fruits de pénitence, qui accompagnèrent leurs larmes, fournirent des preuves certaines de la sincérité de leur conversion. On renonça aux contrats usuraires; on restitua les gains illicites; on mit en liberté les esclaves qu'on avait acquis injustement; ceux qui avaient des concubines les renvoyèrent lorsqu'ils ne voulurent point les épouser; enfin l'ordre et la décence furent rétablis dans les familles. La réformation de la ville de Goa fit connaître ce qu'on devait attendre du serviteur de Dieu.

Il apprit qu'à l'Orient de la presqu'île, il y avait sur la côte de la Pêcherie (4), qui s'étend depuis le Cap Comorin jusqu'à l'île de Manar, un peuple

les vaches, et attachent de la sainteté à tout ce qui vient de cet animal. Ils se purifient avec son urine; ils brûlent ses excréments jusqu'à ce qu'ils soient réduits en poudre; ils répandent cette poudre sur leurs fronts, sur leurs poitrines; ils barbouillent leurs maisons de bouse de vache. Enfin ils consentiraient plutôt à tuer leurs proches parents que cet animal.

Les Baniens nourrissaient des oiseaux, des insectes, des serpents et d'autres animaux, avec autant de soin et de tendresse que de superstition.

Cette variété de religions plus bizarres les unes que les autres, montre dans quels égarements tombe l'esprit humain, quand il n'est point éclairé des lumières de la foi. Nous ne voyons pas qu'aucune guérisse les passions; toutes au contraire les entretiennent, et même les irritent. Mais nous voyons en même temps qu'il est si naturel aux hommes d'avoir une religion, qu'ils aiment mieux en avoir une fausse et absurde, que de n'en point avoir du tout.

Voyez Lafiteau, *Hist. des conquêtes des Portugais dans les Indes*. On peut consulter aussi les histoires des Indes par l'évêque Jérôme Osorio, et par le P. Maffei, jésuite. L'une et l'autre sont écrites en beau latin, mais elles ne présentent guère qu'un extrait d'une bonne histoire du même pays, écrite en portugais par Jean de Barros. On trouvera dans l'histoire universelle, par une société des gens de lettres, des détails curieux sur les anciens gymnosophistes et sur les bramines (*).

(4) Ainsi appelée à cause de la pêche des perles. Voyez, sur la pêche, les nouv. Mémoires du P. Le Comte sur la Chine, t. II p. 518 et suiv.

(*) Parmi les ouvrages modernes sur les Indes, il faut lire : *Voyage aux Indes orientales, etc., avec les observations de M. Anquetil du Perron, J. R. Forster, Sylvestre de Sacy* et autres, t. III, Paris 1808, in-8°. Ce voyage parut d'abord en italien, sous ce titre : *Fra Paolino de S. Bartholomeo Viaggio alle Indie orientale*, Rome 1796. En 1798 on en publia un extrait en allemand, à Berlin.

connu sous le nom de *Paravas* ou de pêcheurs; que ces peuples, par reconnaissance pour les Portugais qui les avaient secourus contre les Maures, s'étaient fait baptiser; mais que, faute d'instruction, ils conservaient toujours leurs superstitions et leurs vices. Xavier se chargea d'autant plus volontiers de cette mission, qu'il avait quelque connaissance de la langue malabare, qui était en usage à la côte de la Pêcherie. Il se fit accompagner par deux jeunes ecclésiastiques de Goa, qui entendaient passablement la même langue, et s'embarqua au mois d'octobre de l'année 1542. Il prit terre au Cap Comorin, qui est en face de l'île de Ceylan, et environ à six cents milles de Goa. Il commença l'exercice de son ministère dans un village rempli d'idolâtres; il leur prêcha Jésus-Christ : mais ils lui dirent qu'ils ne pouvaient changer de religion, sans la permission du seigneur du pays. Leur opiniâtreté cependant ne put tenir contre la force des miracles que Dieu opéra par son serviteur. Une femme était en travail d'enfant depuis trois jours et souffrait des peines horribles, sans recevoir aucun soulagement, ni des prières des bracmanes, ni des remèdes naturels. Xavier l'instruisit, et la baptisa lorsqu'elle eut déclaré qu'elle croyait en Jésus-Christ. Elle fut aussitôt délivrée et parfaitement guérie, comme nous l'apprenons d'une lettre de Xavier lui-même à saint Ignace (5). Ce miracle convertit non-seulement la famille de cette femme, mais les principaux habitants du village, et le prince ayant permis l'exercice du christianisme, tous se firent instruire et baptiser.

Encouragé par ce premier succès, il gagna la côte de la Pêcherie. Il s'attacha d'abord à ceux qui avaient reçu le baptême, et leur enseigna la doctrine chrétienne. Mais pour se mettre en état de faire plus de fruit, il voulut bien savoir la langue malabare, et il se donna des peines infinies pour y réussir. A force de travail, il traduisit en cette langue les paroles du signe de la croix, le symbole des apôtres, les commandements de Dieu, l'oraison dominicale, la salutation angélique, le *confiteor,* le *salve regina,* enfin tout le catéchisme. Il apprit par cœur ce qu'il put de sa traduction, et se mit à parcourir les villages. Il allait, la clochette à la main, comme il le manda lui-même (6) à ses frères en Europe, pour rassembler tout ce qu'il rencontrait d'enfants et d'hommes; il recommandait aux enfants de répéter ce qu'ils avaient retenu à leurs pères et à leurs mères, à leurs domestiques et à leurs voisins. Les dimanches, il faisait des instructions dans la chapelle, et enseignait aux néophytes les prières usitées parmi les chrétiens. Il leur faisait réciter à différentes reprises le symbole, dont il expliquait chaque article; il expliquait également les commandements de Dieu, et développait les principaux points de la morale de Jésus-Christ. Pour mieux fixer l'attention, surtout des enfants, il leur faisait réciter avec lui une courte prière, après la réponse à chaque question du catéchisme. Ordinairement il commençait chaque instruction par l'oraison dominicale, et la terminait par la salutation angélique. Il forma des catéchistes qui lui furent d'un grand secours pour achever les conversions que ses discours avaient commencées. La ferveur de cette chrétienté naissante était admirable. La multitude de ceux qui recevaient le baptême était si grande, que Xavier, à force de baptiser, ne pouvait presque plus lever les bras. C'est ce qu'il mandait lui-même aux Jésuites de l'Europe.

Les maladies devinrent alors si fréquentes à la côte de la Pêcherie, qu'on n'y en avait jamais tant vu. Dieu le permit sans doute pour vaincre l'opiniâtreté de ceux qui refusaient encore d'ouvrir les yeux à la lumière de l'Évangile. Tous couraient à Xavier, ou pour être guéris, ou pour obtenir la guérison de leurs parents et de leurs amis. La santé était rendue aux malades qui se faisaient baptiser et qui invoquaient avec foi le nom de Jésus-Christ. Souvent le Saint envoyait de jeunes néophytes avec son crucifix, son chapelet ou son reliquaire; ils les faisaient toucher aux malades, avec lesquels ils récitaient l'oraison dominicale, le symbole et le décalogue; et ceux-ci n'avaient pas plus tôt protesté qu'ils croyaient et voulaient être baptisés, qu'ils recouvraient la santé sur-le-champ. Le zèle et la sainteté du missionnaire le rendirent vénérable aux bracmanes mêmes, qui étaient les philosophes, les théologiens et les prêtres des idolâtres : ils s'opposèrent cependant aux progrès de l'Évangile par des motifs d'intérêt. Les conférences qu'ils eurent avec le Saint ne les convertirent point; ils refusèrent également de croire aux miracles éclatants que Xavier opéra sous leurs yeux. On lit dans le procès de la canonisation du serviteur de Dieu, qu'il ressuscita quatre morts dans ce temps-là. Le premier était un catéchiste qui avait été piqué par un de ces serpents dont les piqûres sont toujours mortelles; le second était un enfant qui s'était noyé dans un puits; le troisième et le quatrième étaient un jeune garçon et une jeune fille qu'une maladie contagieuse avait enlevés.

(5) L. 1, ep. 4.

(6) L. 1, ep. 5.

Le Saint joignait aux travaux apostoliques les plus grandes austérités de la pénitence. Sa nourriture était celle des plus pauvres; il ne mangeait que du riz et ne buvait que de l'eau. Il dormait tout au plus trois heures la nuit, et couchait sur la terre dans une cabane de pêcheurs. Loin de faire usage des matelas et des couvertures que le gouverneur lui avait envoyés de Goa, il s'en servit pour assister ceux qui étaient dans le besoin. Le reste de la nuit qu'il ne donnait point au sommeil, il le consacrait à la prière ou à l'utilité du prochain. Quelles que fussent ses occupations extérieures, il ne cessait de s'entretenir avec le Seigneur, et les délices qu'il goûtait dans cet exercice étaient quelquefois si extraordinaires, qu'il conjurait la bonté divine d'en modérer l'excès. Il parlait de lui-même, quoiqu'en troisième personne, lorsqu'il disait en termes généraux à saint Ignace et à ses frères de Rome (7) : « Il » m'arrive plusieurs fois d'entendre un homme dire » à Dieu : Seigneur, ne me donnez pas tant de con- » solation en cette vie; ou, si vous voulez m'en » combler par un excès de miséricorde, tirez-moi à » vous, et faites-moi jouir de votre gloire; car » c'est un trop grand supplice que de vivre sans » vous voir. »

Il y avait plus d'un an que Xavier travaillait à la conversion des Paravas. La moisson était si abondante, qu'il crut devoir partir pour Goa, sur la fin de 1543, afin de se procurer des coopérateurs. On lui confia le soin du séminaire, dit de Sainte-Foi, lequel avait été fondé pour l'éducation des jeunes Indiens. Son zèle l'appelant ailleurs, il remit le gouvernement de cette maison entre les mains des membres de la compagnie de Jésus, qu'on avait envoyés aux Indes, il agrandit le séminaire, et dressa les règlements qu'on devait y suivre pour former les jeunes gens aux lettres et à la piété. Ce séminaire prit alors le nom de Saint-Paul, de son église qui était dédiée sous l'invocation de cet apôtre. Par la même raison, les Jésuites furent appelés Pères de saint Paul, ou Paulistes.

L'année suivante, Xavier retourna chez les Paravas, avec quelques ouvriers évangéliques, tant Indiens qu'Européens, qu'il distribua dans différents villages. Il en mena quelques-uns avec lui dans le royaume de Travancor, où, comme il le dit dans une de ses lettres, il baptisa de ses propres mains jusqu'à dix mille idolâtres dans l'espace d'un mois. On vit quelquefois un village entier recevoir le baptême en un jour. Le Saint s'avança dans les terres; mais comme il ne savait point la langue du pays, il se contentait de baptiser les enfants, et de servir les malades qui faisaient suffisamment connaître leur état par signes.

Pendant qu'il exerçait son zèle dans le royaume de Travancor, Dieu lui communiqua le don des langues, suivant la relation d'un jeune Portugais de Coïmbre, nommé Vaz, qui l'accompagna dans plusieurs de ses courses apostoliques. Il parlait la langue des Barbares, sans l'avoir jamais apprise, et il se faisait entendre sans avoir besoin de truchemau. Il prêchait souvent dans la plaine à cinq ou six mille personnes assemblées. Ses succès animèrent les bracmanes contre lui; ils lui tendirent des piéges, et employèrent divers moyens pour lui ôter la vie; mais Dieu rendit leurs efforts inutiles, et conserva celui dont il faisait l'instrument de ses miséricordes. Il était dans le royaume de Travancor, lorsque les Badages, peuple sauvage qui vivait de rapines, y firent une incursion. Il se mit à la tête d'une petite troupe de chrétiens fervents, et tenant en main un crucifix, il s'avança vers ces barbares, auxquels il ordonna, de la part du Dieu vivant, de ne point passer outre et de s'en retourner. Le ton d'autorité avec lequel il leur parla, remplit les chefs de terreur : ils restèrent confondus et sans mouvement, ainsi que les autres brigands qu'ils commandaient. Ils se retirèrent en désordre et abandonnèrent le pays. Cet événement procura au Saint la protection du roi de Travancor, et ce prince lui donna le surnom de *Grand-Père.*

Xavier, prêchant à Coulan, village de Travancor, près le cap Comorin, s'aperçut que la plupart des idolâtres étaient peu touchés de ses discours. Il pria Dieu d'amollir la dureté de leurs cœurs, et de ne pas permettre que le sang de Jésus-Christ eût été répandu inutilement pour eux. Il fit ensuite ouvrir un tombeau où l'on avait enterré un mort le jour précédent. Les assistants avouèrent que non-seulement le corps était privé de vie, mais encore qu'il commençait à sentir mauvais. Le Saint se mit alors à genoux, et après une courte prière, il commanda au mort, par le nom du Dieu vivant, de revenir à la vie. Aussitôt le mort ressuscite, et se lève plein de force et de santé. Tous ceux qui étaient présents furent si frappés de ce prodige, qu'ils se jetèrent aux pieds du Saint, et lui demandèrent le baptême. Xavier ressuscita sur la même côte un jeune chrétien qu'on portait en terre. Les parents de ce jeune homme, pour conserver la mémoire du miracle, firent planter une grande croix à l'endroit où il avait été opéré. Ces prodiges touchèrent tellement le peuple, que le royaume de Travancor fut chrétien en peu de mois. Il n'y eut que le roi et les

(7) Ep. 5, *Societ. Roman.*

personnes de la cour qui restèrent dans les ténèbres et les superstitions du paganisme.

La réputation du saint missionnaire se répandit dans toutes les Indes; les idolâtres le faisaient prier de toutes parts de venir les instruire et les baptiser. Il écrivit à saint Ignace en Italie, et au père Simon Rodriguez en Portugal, pour leur demander des ouvriers évangéliques. Dans les transports du zèle qui l'enflammait, il aurait voulu changer les docteurs des universités de l'Europe, en autant de prédicateurs de l'Évangile.

Il lui vint des députés des Manarois, qui demandaient le baptême avec de vives instances. Comme il ne pouvait encore quitter le royaume de Travancor, parce qu'il fallait affermir la chrétienté qu'il y avait établie, il leur envoya un missionnaire dont il connaissait le zèle. Il y en eût un très-grand nombre qui se convertirent et reçurent le baptême. L'île de Manar, située vers la pointe la plus septentrionale de Ceylan, était alors sous la domination du roi de Jafanapatan : c'est le nom qu'on donne à la partie septentrionale de Ceylan. Ce prince, qui haïssait la religion chrétienne, n'eut pas plus tôt été instruit du progrès qu'elle faisait parmi les Manarois, qu'il les attaqua les armes à la main. Il massacra six à sept cents chrétiens qui confessèrent généreusement Jésus-Christ, et qui aimèrent mieux faire le sacrifice de leur vie que de la conserver en retournant à leurs anciennes superstitions. Le roi de Jafanapatan, qui avait usurpé la couronne sur son frère aîné, fut tué depuis par les Portugais, lorsqu'ils s'emparèrent de Ceylan. Des princes et princesses de sa famille embrassèrent aussi le christianisme, et eurent le courage de quitter le pays et les espérances qu'ils pouvaient y avoir, pour ne pas perdre le précieux dépôt de la foi.

Xavier fit un voyage à Cochin, pour conférer avec le vicaire-général des Indes, sur les moyens de remédier aux désordres des Portugais, qui étaient un grand obstacle à la conversion des idolâtres. Il l'engagea même à repasser en Portugal pour instruire le roi de ce qui se passait; et il lui remit une lettre pour ce prince, dans laquelle il le conjurait par les motifs les plus pressants, de faire servir sa puissance à procurer la gloire de Dieu, et d'employer des moyens propres à réprimer les scandales.

Il voulut visiter l'île de Manar, qui, comme nous l'avons dit, avait été arrosée du sang des chrétiens. Par ses prières, il délivra le pays des ravages d'une peste cruelle : ce qui contribua beaucoup à augmenter le nombre des fidèles, et à confirmer dans la foi ceux qui avaient déjà reçu le baptême. Ayant fait un voyage à Méliapor, pour vénérer les reliques de saint Thomas et pour implorer les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de cet apôtre, il y convertit plusieurs pécheurs qui vivaient dans des habitudes invétérées. Il résolut alors d'exécuter le projet qu'il méditait d'aller prêcher l'Évangile dans l'île de Macassar. Il s'embarqua pour Malaca, ville fameuse de la presqu'île au-delà du Gange. Le commerce y attirait, outre les Indiens, les Arabes, les Perses, les Chinois et les Japonais. Les Sarrasins l'enlevèrent au roi de Siam, et y établirent le mahométisme. Mais d'Albuquerque s'en empara en 1511, et elle appartenait aux Portugais dans le temps dont nous parlons. Le Saint y arriva le 25 septembre 1545. Par ses instructions, auxquelles divers miracles donnèrent une nouvelle force, il retira du vice les mauvais chrétiens, et convertit un grand nombre d'idolâtres et de mahométans. Il attendit inutilement une occasion pour aller à Macassar; ce qui lui fit juger que le moment marqué par la Providence n'était point encore arrivé. Ayant pris terre à l'île d'Amboine, il y exerça son zèle avec beaucoup de succès, et y opéra un grand nombre de conversions. Il alla prêcher encore dans d'autres îles, et il fit un séjour assez considérable aux Moluques. L'endurcissement des habitants ne le rebuta point; sa patience et ses discours en touchèrent enfin plusieurs, et il forma une église assez nombreuse de tous ceux qu'il baptisa.

Après avoir annoncé l'Évangile aux Moluques et à Ternate, il passa dans l'île du More, malgré toutes les représentations qu'on lui fit pour l'en détourner. S'il en convertit les habitants, ce fut avec des peines incroyables; et il serait difficile d'exprimer tout ce qu'il eut à souffrir dans cette mission; mais il en fut bien dédommagé par les consolations intérieures qu'il reçut. Voici ce qu'il mandait à saint Ignace, après lui avoir fait une peinture du pays : « Les périls auxquels je suis exposé, et les travaux » que j'entreprends pour les intérêts de Dieu seul, » sont des sources inépuisables de joie spirituelle; » en sorte que ces îles, où tout manque, sont toutes » propres à faire perdre la vue, par l'abondance » des larmes qui coulent sans cesse des yeux. Pour » moi, je ne me souviens pas d'avoir jamais goûté » tant de délices intérieures; et ces consolations de » l'âme sont si pures, si exquises et si continuelles, » qu'elles ôtent le sentiment des peines du corps. » Le Saint fut obligé de faire un voyage à Goa pour se procurer des missionnaires, et pour régler quelques affaires qui concernaient la compagnie. Il visita sur la route plusieurs des îles où il avait déjà prêché. Il arriva à Malaca au mois de juillet de l'année 1547. Au commencement de l'année sui-

vante, il s'embarqua pour l'île de Ceylan, où il gagna à Jésus-Christ un grand nombre d'infidèles, et entre autres deux rois.

Pendant le séjour que fit Xavier à Malaca, on lui présenta un Japonais nommé Anger. Il avait tué un homme dans son pays, suivant Kæmpfer, et il n'avait pu conserver sa vie qu'en s'enfuyant sur un navire portugais. Tous les auteurs s'accordent à dire que c'était un homme riche, d'une extraction noble, et âgé d'environ trente-cinq ans. Cruellement déchiré par les remords de sa conscience, il ne pouvait goûter aucun repos. Quelques chrétiens, instruits de son état, lui conseillèrent de voir François Xavier, l'assurant qu'il trouverait en lui la consolation qui lui était nécessaire. Le Saint le reçut avec bonté, et lui promit la tranquillité de l'âme qu'il cherchait; mais il ajouta qu'on ne pouvait goûter cette tranquillité que dans la véritable religion. Le Japonais fut charmé de ce discours; et comme il savait un peu de portugais, Xavier l'instruisit des mystères de la foi, et lui proposa de s'embarquer avec ses domestiques pour Goa, où il devait aller bientôt lui-même.

Le vaisseau que monta le saint missionnaire allait droit à Cochin. Il fut assailli dans le détroit de Ceylan de la plus violente tempête; de sorte qu'on fut obligé de jeter toutes les marchandises dans la mer. Le pilote, ne pouvant plus gouverner, abandonna le vaisseau à la merci des vagues. On eut l'image de la mort devant les yeux pendant trois jours et trois nuits. Xavier, après avoir entendu les confessions de l'équipage, se prosterna aux pieds d'un crucifix, et pria avec tant de ferveur, qu'il était comme absorbé en Dieu. Le vaisseau emporté par un courant donnait déjà contre les bancs de Ceylan, et les matelots se croyaient perdus sans ressource. Le Saint sort alors de sa chambre où il s'était renfermé. Il demande au pilote la corde et le plomb qui servaient à sonder la mer : il les laissa aller jusqu'au fond, en prononçant ces paroles : ***Grand Dieu, Père, Fils, et le Saint-Esprit, ayez pitié de nous :*** au même moment le vaisseau s'arrête, et le vent s'apaise. Ils continuent ensuite leur voyage, et arrivent heureusement à Cochin, le 21 janvier 1548.

De Cochin, Xavier écrivit aux Pères de la compagnie, qui étaient à Rome, et leur raconta le danger qu'il avait couru dans le détroit de Ceylan. « Au fort de la tempête, disait-il (s), je pris pour » intercesseurs auprès de Dieu les personnes vi- » vantes de notre compagnie, et ensuite tous les » chrétiens..... Je parcourus les ordres des Anges et » des Saints, et je les invoquai tous..... Je réclamai » surtout la protection de la très-sainte Mère de » Dieu, la Reine du ciel. Enfin, ayant mis toute » mon espérance aux mérites infinis de notre » Seigneur Jésus-Christ, étant protégé de la sorte, » je ressentis une joie plus grande au milieu de » cette furieuse tourmente, que quand je fus tout- » à-fait hors de danger. A la vérité, étant comme je » suis le plus méchant des hommes, j'ai honte d'a- » voir versé tant de larmes par un excès de plaisir » céleste, lorsque j'étais sur le point de périr. Aussi » priais-je humblement notre Seigneur de ne point » me délivrer du naufrage dont nous étions mena- » cés, à moins qu'il ne me réservât à de plus grands » périls pour sa gloire et pour son service. Dieu, » au reste, m'a fait connaître souvent de combien » de dangers et de peines j'ai été tiré par les priè- » res et les sacrifices de ceux de la compagnie.... » Si jamais je t'oublie, ô compagnie de Jésus, que » ma main droite me soit inutile, et que j'en oublie » moi-même l'usage! »

(s) L. 2, ep. 6.

Le Saint, ayant quitté Cochin, alla visiter les villages de la côte de la Pêcherie. Il fut singulièrement édifié de la ferveur de la chrétienté qu'il y avait établie. Il demeura quelque temps à Manapar, près du cap Comorin, et retourna dans l'île de Ceylan, où il convertit le roi de Candy. Enfin il partit pour Goa, et y arriva le 20 mars 1548. Étant dans cette ville, il acheva d'instruire Anger et ses deux domestiques. Ils furent baptisés solennellement par l'évêque de Goa. Anger voulut prendre le nom de Paul de Sainte-Foi; un de ses domestiques prit le nom de Jean, et l'autre celui d'Antoine. Ce fut alors que le Saint forma le projet d'aller prêcher l'Évangile au Japon.

En attendant que la navigation devînt libre, il s'appliqua particulièrement aux exercices de la vie spirituelle, comme pour reprendre de nouvelles forces après ses travaux passés; c'est la coutume des hommes apostoliques, qui, dans le commerce qu'ils ont avec Dieu, se délassent des fatigues qu'ils prennent pour le prochain. C'était alors que dans le jardin du collége de Saint-Paul, tantôt se promenant, tantôt retiré dans un petit ermitage qu'on y avait bâti, il s'écriait : ***C'est assez, Seigneur, c'est assez.*** Quelquefois il ouvrait sa soutane devant l'estomac, parce qu'il ne pouvait soutenir l'abondance des consolations célestes; il faisait entendre tout à la fois, qu'il aimait mieux souffrir beaucoup de tourments pour le service de Dieu, que de goûter tant de douceurs : il priait le Seigneur de lui réserver les plaisirs pour l'autre vie, et de ne lui

épargner aucune peine en celle-ci. Mais ces occupations intérieures ne l'empêchaient point de travailler au salut des âmes, ni de soulager les malheureux dans les hôpitaux et dans les prisons; au contraire, plus l'amour de Dieu était vif et ardent en lui, plus il désirait de l'allumer dans les autres. La charité le faisait souvent renoncer au repos de la solitude et aux délices de l'oraison.

Dans le même temps, le père Gaspard Barzée et quatre autres jésuites arrivèrent de l'Europe. Xavier leur désigna leur emploi, et leur donna les instructions dont ils avaient besoin pour le remplir fidèlement. Il partit ensuite pour Malaca, dans la vue de passer de là au Japon. Il surmonta toutes les difficultés qu'on lui opposa pour empêcher ce voyage. Après avoir passé quelque temps à Malaca, il s'embarqua sur un vaisseau chinois, avec Paul de Sainte-Foi et ses deux domestiques qui avaient été baptisés à Goa. Ils arrivèrent le 15 août 1549 à Cangoxima, dans le royaume de Sanxuma, au Japon (9).

(9) L'empire du Japon, situé dans la partie la plus orientale de l'Asie, est composé d'un amas d'îles, dont la principale est appelée Niphon dans le pays. Ce mot en japonais signifie Orient ou origine du soleil. Du nom chinois Gepuanque, qui veut dire royaume du soleil levant, les Européens ont formé le mot Japon. Il y a deux autres îles considérables, appelées, l'une Saikokf ou Bungo, et l'autre Takoesy ou Sikokf.

La ville de Méaco, située dans l'île de Niphon, est l'ancienne capitale de l'empire. Le dairi y a un palais magnifique où il fait sa résidence. Cette ville est célèbre par ses manufactures de toiles peintes, par ses vernis, ses peintures, ses ouvrages en or, en cuivre, en acier, etc. On y comptait en 1691, au rapport de Kæmpfer, 3893 tira ou temples de divinités étrangères; 2117 mia ou temples d'anciennes divinités du Japon; 137 palais; 87 ponts; 13,879 maisons; 52,169 bonzes ou religieux, et 477,557 laïques, sans parler des officiers du dairi et d'un grand nombre d'étrangers qui ne sont jamais compris dans l'artama ou registre annuel.

Jeddo, située dans la même île, est présentement la plus grande ville de l'empire; mais elle est bâtie d'une manière fort irrégulière. C'est là que le cubo ou empereur séculier fait sa résidence.

La ville d'Ozacca dans l'île de Niphon, et celle de Nagasaki dans l'île de Bungo, sont les principales places de commerce.

L'empire du Japon ne le cède guère à celui de la Chine en richesses. Il est fertile en plusieurs endroits; on y voit de beaux édifices; on y cultive les arts et les sciences. Les Japonais cependant semblent attribuer quelque supériorité aux Chinois. Suivant le P. Charlevoix, les premiers sont plus sincères; ils ont plus de vivacité dans l'esprit, et plus de délicatesse et de goût.

Le Japon fut découvert d'un côté par Pinto, marchand portugais, et de l'autre en même temps par trois Portugais qu'une tempête jeta, en 1542, sur la côte de Bungo. Leur nation commença dès-lors à y faire un commerce qui devint florissant. Elle se forma un établissement à Nagasaki, dans la principauté d'Omura. Durant près d'un siècle, les Portugais emportèrent du Japon d'immenses trésors; mais ils s'en firent chasser en 1639. Les ambassadeurs qu'ils envoyèrent au cubo l'année suivante eurent la tête tranchée par son ordre.

Les Hollandais commencèrent, en 1609, à faire le commerce au Japon. En 1611, ils établirent un comptoir à Firando. Ce comptoir fut transféré à Nagasaki en 1641. On l'établit peu de temps après à Desima, petite île qui est jointe à la ville par un pont. Les Hollandais font un présent tous les ans au cubo, et le directeur du comptoir le lui porte à Jeddo.

Les Japonais sont extrêmement fiers et superstitieux; ils se livrent sans honte à toutes sortes d'impuretés, quoique leurs femmes soient très-fidèles et strictement gardées; ils s'asseyent par terre les jambes croisées, et tiennent beaucoup au cérémonial; le riz fait leur principale nourriture; ils boivent du thé, et font usage d'une liqueur forte, qu'ils tirent du riz fermenté.

Les empereurs du Japon se divisent en trois dynasties. Les deux premières sont fabuleuses; ce sont celles des camis ou dieux d'extraction céleste, et des demi-dieux. La troisième commence à Synmu, que le père Charlevoix met 600 ans avant Jésus-Christ. Cet empereur était appelé dairi. Konjei, le 66e dairi, florissait en 1142. Voyant l'empire troublé par des guerres civiles, il créa Joritomo général de toutes ses armées. Celui-ci s'empara de l'autorité souveraine dans le civil; s'il reconnut une dépendance, ce n'était qu'une dépendance de nom. Ses successeurs firent la même chose pendant l'espace de quatre cents ans. Avant ce temps-là, les jacatas ou gouverneurs des provinces s'étaient emparés d'une souveraineté subordonnée dans leurs districts respectifs, et leurs successeurs devinrent comme autant de petits rois. Tel était l'état du Japon lorsque saint François Xavier y prêcha l'Évangile.

En 1585, Fridejos, le vingt-neuvième seogon ou général, se révolta contre Ookimatz, le 107e dairi. Il ne voulut plus dépendre de lui dans les affaires civiles. Il prit le titre de taikosama ou grand seigneur, et força le dairi à lui conférer celui de quambuku ou quambacundene, qui signifie régent; mais le titre ordinaire de Taikosama et de ses successeurs est cubo ou cubosama, cubo étant l'ancien titre du général des armées. Taikosama abolit tous les jacatas ou petits rois. Depuis ce temps-là, les cubos sont monarques absolus de tout le Japon. Le titre même de jacatas n'existe plus. Les gouverneurs héréditaires des provinces s'appellent présentement daimio ou seigneurs; on appelle siomio ceux des petits districts. Ce sont là les deux premiers rangs de la noblesse japonaise. Les tenosama sont gouverneurs des villes impériales.

Depuis la révolution opérée par Taikosama, le dairi ou Mikaddo, qui descend d'Ookimatz, n'est plus qu'empereur ecclésiastique; il a une autorité souveraine dans toutes les matières qui appartiennent à la religion; il est traité avec le plus grand honneur, même par le cubo; on le sert avec une espèce d'adoration; on le porte pour qu'il ne touche point la terre, de peur qu'elle ne le souille. On lui a assigné, pour sa dépense et pour ses plaisirs, les revenus de Méaco et du territoire de cette ville; il a une cour fort nombreuse, toute composée d'ecclésiastiques; mais il y règne, dit Kæmpfer, une splendide indigence.

Il y a au Japon douze sectes d'idolâtres. Les deux principales sont celles des sintoïstes ou camis, et des budsdos. La secte des camis est la religion dominante. Ceux qui la professent adorent sept dieux appelés camis, et cinq demi-dieux. On prétend que les uns et les autres ont régné au Japon

La langue japonaise paraît être une langue primitive et originale : du moins n'a-t-elle point d'affinité avec celle de l'Orient; elle a seulement emprunté quelques termes du chinois. Xavier en avait appris les premiers éléments de Paul de Sainte-Foi, durant son voyage. Il continua cette étude pendant les quarante jours qu'il passa à Cangoxima. Il logeait dans la maison de Paul de Sainte-Foi, dont il convertit et baptisa toute la famille. Il n'y avait qu'une langue au Japon, mais qu'on modifiait par les accents et la prononciation, suivant la qualité des personnes auxquelles on parlait. Le Saint y fit de tels progrès, qu'il fut en état de traduire en japonais le symbole des apôtres, avec l'explication qu'il en avait faite autrefois. Il apprit ensuite cette traduction par cœur et commença à prêcher Jésus-Christ.

Il était déjà connu du roi de Saxuma, qui faisait sa résidence à six lieues de Cangoxima. Paul de Sainte-Foi avait parlé à la cour de son zèle, de ses vertus et de ses miracles. Il crut que l'utilité de la religion demandait qu'il vît le roi, et il se chargea de lui procurer une audience. Le prince fit à Xavier un accueil aussi gracieux qu'honorable, et il lui permit d'annoncer la foi à ses sujets. Le saint missionnaire fit un grand nombre de conversions. Sa joie aurait été complète, s'il avait pu gagner les bonzes; il employa, pour réussir, tous les moyens que la charité put lui suggérer; mais ses efforts furent inutiles. Il éprouva même divers obstacles de la part de ces prêtres idolâtres. La connaissance qu'il avait de la langue japonaise contribua beaucoup à étendre le christianisme (10). Il distribua aux nouveaux convertis des copies de sa traduction du symbole et de l'explication des articles qui le composent (11). De nouveaux miracles confirmèrent

plusieurs millions d'années, et c'est ce qui forme la première et la seconde dynastie de l'empire. Les temples de ces dieux et demi-dieux sont riches, remplis d'ornements en or, en argent, en cuivre, et ornés de magnifiques piliers de cèdre. Tensio Dai-Dsin est le principal camis, le père et le fondateur de la nation. Son temple d'Ixo ou d'Isje, dans la province de ce nom, est fameux par des pèlerinages dont personne n'est exempt, excepté le dairi.

Les jammabus sont des religieux qui mènent une vie austère, mais qui s'abandonnent à des impuretés contre nature. Ils sont aussi soldats dans la cause de leurs dieux.

Kæmpfer a avancé que c'était Confucius qui avait établi au Japon la religion dont il s'agit ici, et qui est appelée Koosi. Mais cela ne peut être, puisque Confucius, comme Kæmpfer lui-même l'avoue, ne quitta jamais la Chine.

Les sintoïstes admettent beaucoup d'autres dieux. Ils enseignent qu'il y a un état de bonheur après la mort, dans une région au-dessus des cieux; mais ils pensent peu à l'autre vie. Comme les renards font beaucoup de dégâts au Japon, ils croient que les âmes qu'ils leur donnent sont des démons.

La seconde religion des Japonais est celle de Budsdo. Elle est ainsi appelée de Bubda, un des noms que les bramines donnent à Xaca. On l'appelle encore la religion des fotoques, du mot fotoque, par lequel on désigne un dieu en général. Elle est suivie par ceux qui adorent Xaca, ancien législateur des Indes. Amida est le principal dieu de cette secte, comme il l'est des Indiens, qui le prennent pour Wistnow, lorsque, dans sa neuvième transformation, il se montra sous une forme humaine. Ainsi cette secte vient originairement des Indes.

Les budsdoïstes adorent Xaca ou Siako, qui le premier établit dans les Indes le culte d'Amida et de plusieurs autres dieux. Ils croient la transmigration des âmes, qu'ils font passer des corps des bêtes dans ceux des hommes, ainsi qu'une éternité de bonheur ou de malheur après la mort pour celles qui auront pratiqué la vertu, ou qui se seront abandonnées au vice; ils ne tuent aucun animal, et ne mangent rien de ce qui a eu vie. Ils ont des idoles, des temples, des pèlerinages, différentes espèces de religieux ou anachorètes qui allient la corruption des mœurs avec une vie austère, suivant le P. Charlevoix. Les budsdoïstes se tuent souvent en l'honneur de leur dieu Amida, espérant qu'il recevra leurs âmes; quelques-uns se précipitent dans la mer; d'autres se renferment dans des cavernes qu'ils font murer, et où ils se laissent mourir de faim. Il y en a qui se jettent dans des volcans embrasés. Il arrive souvent qu'on défère les honneurs divins à ces malheureux.

La secte des suitistes était autrefois fort nombreuse au Japon. On n'y reconnaissait d'autres divinités que Tien ou le ciel, qu'on prétendait avoir été créé de la terre par In et Io. Les suitistes vantent le suicide comme l'acte de vertu le plus héroïque; ils pratiquent certaines cérémonies religieuses; mais ils n'ont ni temples, ni idoles. Leur religion vient de celle des savants de la Chine; elle est prodigieusement déchue depuis la persécution du christianisme au Japon. Les suitistes ont placé l'image de quelques dieux du pays dans leurs maisons, pour n'être pas confondus avec les chrétiens.

Certaines sectes du Japon adorent le soleil, la lune, les singes et d'autres bêtes, des hommes déifiés, et des idoles bizarres. D'autres, comme à la Chine, suivent la religion des lamas du Tibet dans la grande Tartarie, lesquels adorent le grand lama, homme vivant, qu'ils s'imaginent être immortel, et auquel ils en substituent un autre qui lui ressemble, quand il vient à mourir.

On ne sait point l'origine du nom de *bonze*, donné par les Portugais aux prêtres et aux religieux des différentes sectes d'idolâtres qui sont à la Chine et au Japon, et quelquefois aux talapoins de Siam. Voyez le P. Charlevoix, *Hist. du Japon;* l'histoire du même empire par Kæmpfer, qui a résidé dans le pays comme médecin du comptoir hollandais, et publiée en allemand, de 1777 à 1779, à Lemgo, par Dohm, en 4 vol., et l'histoire moderne pour servir de suite à l'histoire ancienne de Rollin, t. II.

(10) Kæmpfer prétend que saint François Xavier ne parla jamais parfaitement la langue japonaise; mais le P. Charlevoix prouve par les auteurs originaux de la vie du Saint, qu'il parlait bien cette langue, et même avec élégance.

(11) Les Japonais, comme les Chinois, écrivent ou impriment de haut en bas, et de droite à gauche. Les anciennes lettres japonaises étaient si mal faites, qu'on y a renoncé pour adopter l'alphabet chinois; mais les lettres s'accentuent

la doctrine qu'il enseignait. En bénissant un enfant dont une enflure avait rendu le corps très-difforme, il le rendit à sa mère si sain et si beau, qu'elle en fut tout hors d'elle-même. Par ses prières il guérit un lépreux et ressuscita une jeune fille de qualité qui était morte depuis vingt-quatre heures.

Xavier, après un an de séjour à Cangoxima, en partit pour aller à Firando, capitale d'un autre petit royaume. Il ne pouvait plus exercer son ministère parmi les Cangoximains : le roi de Saxuma, irrité de ce que les Portugais abandonnaient ses états pour transporter leur commerce à Firando, lui avait retiré la permission d'instruire ses sujets; il commença même à persécuter les chrétiens. Mais ceux-ci restèrent fidèles à la grâce qu'ils avaient reçue, et déclarèrent qu'ils souffriraient plutôt l'exil et la mort que de renoncer à la foi. Le Saint, non content de les avoir recommandés à Paul de Sainte-Foi, leur laissa une ample explication du symbole, avec une vie de Jésus-Christ qu'il avait tirée des évangélistes, et qu'il avait fait imprimer en langue et en caractères japonais. Il emmena avec lui les deux jésuites qui l'avaient accompagné, et partit en portant sur son dos, selon sa coutume, tout ce qui était nécessaire pour la célébration du saint sacrifice de la messe.

En allant à Firando, il prêcha dans la forteresse d'un prince, nommé Ekandono, et vassal du roi de Saxuma. Plusieurs idolâtres crurent en Jésus-Christ. De ce nombre fut l'intendant du prince. C'était un homme âgé, qui joignait une grande prudence au zèle pour la religion qu'il avait embrassée. Xavier en partant lui recommanda d'avoir soin des autres chrétiens; il les assemblait tous les jours dans sa maison, pour réciter avec eux différentes prières. Il leur lisait les dimanches l'explication de la doctrine chrétienne. La conduite de ces fidèles était si édifiante, qu'elle convertit plusieurs autres idolâtres. Le roi de Saxuma lui-même redevint favorable au christianisme, et s'en déclara le protecteur.

Enfin le saint missionnaire arriva à Firando. Il fut bien reçu du prince, qui lui permit d'annoncer la loi de Jésus-Christ dans ses états. Le fruit de ses prédications fut extraordinaire; il baptisa plus d'idolâtres à Firando en vingt jours, qu'il n'avait fait à Cangoxima en une année entière. Il laissa cette chrétienté sous la conduite de l'un des deux jésuites qui l'accompagnaient, et il partit pour Méaco avec l'autre et deux chrétiens japonais. Ils allèrent par mer à Facata, où ils s'embarquèrent pour Amanguchi, capitale du royaume de Naugato, renommé pour les plus abondantes mines d'argent du Japon. Il régnait dans cette ville une effroyable corruption de mœurs. Le Saint y prêcha en public, devant le roi et sa cour; mais ses prédications y produisirent peu de fruit, ou plutôt il n'en retira guère que des

et se prononcent d'une manière fort différente au Japon.

Quelques auteurs ont prétendu que l'imprimerie est connue à la Chine, au Japon et dans la Tartarie orientale depuis plusieurs siècles, et qu'il y a des livres d'une haute antiquité, qui sont imprimés avec des mots gravés sur des planches qui contenaient des pages entières; mais ce n'est pas là ce que l'on appelle proprement l'art de l'imprimerie. On gravait les mots sur ces sortes de planches, du temps même d'Homère, et on a continué de le faire dans les siècles suivants. Ce sont les caractères mobiles qui constituent la partie essentielle de l'imprimerie. Conséquemment cet art n'a point été connu à la Chine ni au Japon plus tôt qu'en Europe.

On ne doit pas même mettre dans la classe des imprimeurs Jean Coster de Harlem, dont le vrai nom était Laurent Jansson. Il ne se servait que des planches dont nous avons parlé plus haut. Les Hollandais, qui réclament en sa faveur l'invention de l'imprimerie, ne prouvent point leurs prétentions, ou plutôt ils ne citent en preuve que des livres sans date et imprimés par page avec des planches sur lesquelles les mots étaient gravés. Outre la mobilité des caractères, Fournier exige encore pour l'imprimerie que ces caractères soient jetés en fonte. Saint Jérôme parle bien de caractères mobiles; mais ils étaient faits de buis ou d'ivoire. Fournier conclut de là que l'invention de l'imprimerie doit être attribuée, non à Jean Guttemberg de Mayence, mais à Pierre Schoëffer.

On lit dans la chronique de Trithème, que Jean Guttemberg était de Mayence, mais qu'il s'établit à Strasbourg; qu'il fit de grandes dépenses pour la découverte de l'art typographique, et que ses efforts furent inutiles, jusqu'au temps où il s'associa Jean Fust ou Faust. Celui-ci s'associa depuis, c'est-à-dire vers l'an 1457, avec Pierre Schoëffer, et lui donna sa fille en mariage. Le premier livre imprimé qui soit sorti de leurs presses est le *Durandi Rationale Divinorum Officiorum*. Il est de 1459. Trois ans après, l'art typographique se propagea en France, en Italie, en Angleterre, etc. Les lettres dont se servirent les premiers imprimeurs étaient très-belles, et représentaient parfaitement celles qu'on employait dans l'écriture. Voyez Lambécius, *Bibl. Vindob.* t. I, p. 989; Chevillier, *Orig. de l'imprimerie;* De la Caille, *Hist. de l'imprimerie;* les *Dissertations de Schoëpflin; Mém. de l'Ac. des Inscriptions*, t. XVII, et Fournier, *Diss. sur l'art de graver en bois*, Paris, 1758.

L'imprimerie et la plupart des autres arts sont encore dans un état très-imparfait à la Chine. Il s'en faut de beaucoup que les Chinois méritent les éloges que quelques modernes leur ont donnés. Quoique plus cultivés que leurs voisins, on ne peut les comparer aux nations polies de notre continent. Ils connaissent les arts de l'Europe depuis 200 ans; mais le peu de progrès qu'ils y ont fait montre leur incapacité ou du moins leur paresse. S'ils ont de l'esprit, ils n'ont point le génie qui crée, ou du moins qui perfectionne. On admire la beauté de leur porcelaine; mais on n'y trouve ni proportion, ni élégance dans le dessin. Ils s'en tiennent servilement à leurs anciennes découvertes, sans chercher à en faire de nouvelles.

Voyez de Montucla, *Hist. des mathématiques*, part. 2, l. 2, t. I p. 382.

insultes et des affronts. Après un mois de séjour à Amanguchi, il continua sa route vers Méaco, avec ses trois compagnons. On était alors à la fin de décembre. Les pluies avaient rendu les chemins impraticables; la terre était couverte de neige et le froid très-piquant. On rencontrait de toutes parts des torrents impétueux, des rochers escarpés ou des forêts immenses. Cependant les serviteurs de Dieu voulurent faire la route nu-pieds. S'ils passaient par des bourgs et des villages, Xavier y prêchait et lisait au peuple quelque chose de son catéchisme. Comme la langue japonaise n'avait point de mot propre à exprimer la souveraine divinité, il craignait que les idolâtres ne confondissent le vrai Dieu avec leurs idoles. Il leur dit donc que n'ayant jamais connu ce Dieu, il n'était pas surprenant qu'ils ne pussent exprimer son nom, mais que les Portugais l'appelaient *Deos*. Il répétait souvent ce mot, et il le prononçait avec une action et un ton de voix qui inspiraient aux païens même de la vénération pour le saint nom de Dieu. Il parla dans deux bourgs avec tant de force contre les prétendues divinités du pays, que le peuple s'attroupa pour le lapider, et il eut beaucoup de peine à s'échapper du danger qui le menaçait. Enfin il arriva à Méaco avec ses compagnons, au mois de février de l'année 1551.

Le dairi, le cubosama et le saço ou grand-prêtre y tenaient alors leur cour. Le Saint leur fit inutilement demander audience; on ne le flatta même de voir le saço, qu'autant qu'il paierait cent mille caixes, qui font six cents écus de France ; somme qu'il n'était point en état de donner. Les troubles occasionnés par des guerres civiles empêchèrent qu'on ne l'écoutât; et il vit que les esprits n'étaient pas encore disposés à ouvrir le yeux à la vérité. Il sortit donc de Méaco au bout de quinze jours pour retourner à Amanguchi. La pauvreté de son extérieur l'empêchant d'être reçu à la cour, il crut devoir s'accommoder aux préjugés du pays. Il se présenta donc avec un appareil et un cortége capable d'en imposer, et il fit quelques présents au roi. Il lui donna entre autres choses une petite horloge sonnante. Par-là il obtint la protection du prince, avec la permission de prêcher l'Évangile. Il baptisa trois mille païens dans la ville d'Amanguchi. Ce succès le remplit de la plus grande consolation, et il écrivit depuis aux Jésuites de l'Europe : « Je n'ai, » dit-il, jamais goûté tant de consolations qu'à Amanguchi; on venait m'entendre de toutes parts avec » la permission du roi. Je voyais l'orgueil des bonzes » abattu, et les plus fiers ennemis du nom chrétien » soumis à l'humilité de l'Évangile. Je voyais les » transports de joie où étaient ces nouveaux chré» tiens, quand, après avoir surmonté les bonzes dans » la dispute, ils retournaient tout triomphants. Je » n'étais pas moins ravi de voir la peine qu'ils se » donnaient à l'envi l'un de l'autre pour convaincre » les gentils, et le plaisir qu'ils avaient à raconter » leurs conquêtes. Tout cela me causait une telle » joie, que j'en perdais le sentiment de mes propres » maux. »

Lorsque le Saint était à Amanguchi, Dieu le favorisa de nouveau du don des langues. Il se faisait entendre des Chinois que le commerce attirait dans cette ville, quoiqu'ils ne sussent que leur langue et qu'il ne l'eût jamais apprise; mais sa sainteté, sa douceur et son humilité touchèrent souvent plus que ses miracles. Les païens les plus opiniâtres ne pouvaient y résister. Un trait arrivé à Fernandez, un de ses compagnons, contribua aussi beaucoup à faire respecter la religion chrétienne. Un jour qu'il prêchait dans la ville, un homme de la lie du peuple s'approcha comme pour lui parler, et lui cracha au visage. Le Père, sans dire un seul mot ni sans faire paraître aucune émotion, prit son mouchoir pour s'essuyer, et continua tranquillement son discours. Chacun fut surpris d'une modération aussi héroïque. Ceux qu'une telle insulte avait d'abord fait rire furent saisis d'admiration. Un des plus savants docteurs de la ville, qui était présent, se dit à lui-même qu'une loi qui inspirait un tel courage, une telle grandeur d'âme, et qui faisait remporter sur soi-même une victoire si complète, ne pouvait venir que du ciel. Le sermon achevé, il confessa que la vertu du prédicateur l'avait touché. Il demanda le baptême après, et fut baptisé solennellement. Cette illustre conversion fut suivie d'un grand nombre d'autres.

Xavier, après avoir recommandé les nouveaux chrétiens aux deux jésuites qu'il laissait à Amanguchi, partit de cette ville vers la mi-septembre de l'année 1551. Suivi de deux chrétiens japonais qui avaient sacrifié tous leurs biens pour embrasser l'Évangile, il se rendit à pied à Fucheo; c'était là que le roi de Bungo faisait sa résidence. Il avait entendu parler du P. François Xavier, et il désirait ardemment le voir. Aussi le reçut-il de la manière la plus honorable. Le Saint, dans des conférences publiques, confondit les bonzes qui, par des motifs d'intérêt, cherchaient partout à le traverser. Il en convertit cependant quelques-uns. Ses prédications et ses entretiens particuliers touchèrent le peuple, et on venait en foule lui demander le baptême. Le roi lui-même fut convaincu de la vérité du christianisme, et renonça à des impuretés contre nature auxquelles il s'abandonnait; mais un attachement criminel à

quelques plaisirs sensuels l'empêcha de se convertir. Il se rappela depuis les instructions que le Saint lui avait données : il quitta ses désordres et reçut le baptême (12). Xavier, ayant pris congé du roi, s'embarqua pour retourner dans l'Inde, le 20 novembre 1551. Il était resté au Japon deux ans et quatre mois. Comme il fallait veiller à la conservation de cette chrétienté naissante, il y envoya trois jésuites, que d'autres suivirent bientôt après.

On lui avait souvent objecté que les sages et les savants de la Chine n'avaient point embrassé la foi. Il conçut le projet de faire connaître Jésus-Christ dans ce vaste empire, et il s'occupait des moyens de l'exécuter en quittant le Japon. Les accidents qui lui arrivèrent pendant son voyage ne ralentirent point son zèle. Le vaisseau qu'il montait fut assailli de la plus violente tempête; mais il le sauva par ses prières. On lui fut aussi redevable de la conservation de la chaloupe, qu'un coup de vent avait séparée du vaisseau, et où étaient quinze personnes. Lorsqu'il fut arrivé à Malaca, les habitants de cette ville le reçurent avec les plus grandes démonstrations de joie. Il pensait toujours à la mission de la Chine; mais il ne savait comment passer dans

(12) La semence de l'Évangile, jetée dans le Japon par saint François Xavier, fructifia au point que quand la persécution s'y alluma, on comptait dans cet empire 400,000 chrétiens. Paul de Sainte-Foi, les prémices, ou plutôt le père de cette Église, mourut dans de grands sentiments de piété en 1557. Le prince d'Omura reçut le baptême en 1562. Ce prince et les rois de Bungo et d'Arima, qui avaient également été baptisés, envoyèrent au pape Grégoire XIII, en 1582, des ambassadeurs qui étaient leurs proches parents. Ce fut le P. Valegnani, jésuite, qui les conduisit dans ce voyage. On les reçut d'une manière fort honorable dans les principales villes de Portugal, d'Espagne et d'Italie, par lesquelles ils passèrent, et surtout à Rome. La foi devenait de jour en jour plus florissante au Japon. Il y avait en 1596 deux cent cinquante églises, trois séminaires, un noviciat de jésuites et plusieurs religieux de Saint-François. Le cubo ou empereur Nabunanga, du moins par haîne contre les bonzes, était très-favorable aux missionnaires, et Vatadono, son premier ministre, vice-roi de Méaco, se déclarait ouvertement le protecteur de la religion chrétienne. On se flattait enfin de l'espérance de convertir tout le Japon; mais les choses changèrent bientôt de face.

Nabunanga ayant péri de mort violente, Fide-Jos, vingt-neuvième cubosama ou général des troupes, qui résidait à Jeddo, se fit donner par le dairi le titre de cambacu et celui de taikosama. Il s'empara de la régence sous le fils de Nabunanga, puis de l'empire, après avoir fait mettre à mort l'héritier de la couronne impériale. Il soumit tout le Japon, partie par politique, partie par la force des armes. Il supprima les jacatas ou petits rois. Il fut quelque temps favorable aux chrétiens; mais on les lui rendit depuis suspects, à cause de leur nombre et des progrès que faisait leur religion. En 1586, il publia un édit pour défendre à tous les Japonais d'embrasser la foi. Peu de temps après, il fit crucifier plusieurs chrétiens. Vingt mille moururent pour Jésus-Christ en 1590. Vingt-six martyrs souffrirent en 1597; et trente ans après, Urbain VIII les déclara tels. Voyez sur ces martyrs le P. Charlevoix, l. 10, c. 4, p. 330, et notre ouvrage sous le 5 février.

Taikosama mourut en 1598, et laissa à Ijédas la régence et le soin de Fide-jori, son fils, qui aimait les chrétiens. Le régent massacra le jeune prince et usurpa l'autorité souveraine. Il continua la persécution en 1615; il bannit tous les missionnaires, et leur défendit, sous peine de mort, de reparaître jamais dans ses états.

L'année suivante, Fide-Tadda, son fils, lui succéda sur le trône. Le nouvel empereur fit souffrir une mort barbare à un grand nombre de chrétiens.

Jemitz, fils de Fide-Tadda, qui avait obtenu du dairi le titre de xogun ou toxogunsama, et auquel son père avait résigné ou du moins donné la régence en 1622, se porta à des cruautés inouïes contre les chrétiens, et il en fit périr un très-grand nombre.

En 1636, les Hollandais accusèrent, auprès de l'empereur, Moro et d'autres chrétiens Japonais d'avoir conspiré contre l'État avec les Portugais. Kæmpfer prétend, l. 4, c. 5, que la conspiration était réelle; mais le P. Charlevoix soutient, t. II p. 406, que c'était une calomnie. Cette accusation rendit les idolâtres furieux; une multitude innombrable de chrétiens souffrirent le martyre avec la constance la plus héroïque; mais plusieurs de ceux qui restèrent dans le royaume d'Arima, par une conduite condamnable et tout-à-fait opposée à celle des premiers chrétiens, se révoltèrent, formèrent une armée de quarante mille hommes, et s'emparèrent de quelques places fortes. Obligés d'en venir aux mains, ils se battirent comme des désespérés, et moururent tous en 1638. Toxogun-Sama continua la persécution avec une telle fureur, qu'à sa mort, arrivée en 1650, il ne restait plus qu'un fort petit nombre de chrétiens.

Jieiznako, son successeur, l'imita; il paraît qu'il découvrit ce qu'il restait de chrétiens, et qu'il les mit à mort. Les recherches ont été si rigoureuses, qu'on a quelquefois forcé les habitants de quelques provinces de fouler aux pieds un crucifix, pour s'assurer qu'il n'y avait point de chrétiens parmi eux.

Il n'y a que les Hollandais qui puissent commercer au Japon. Ils n'ont qu'un comptoir dans l'île de Désima. L'empereur a défendu, par un édit, à toutes les autres nations, d'entrer dans ses états, et a ordonné en même temps à tous ceux qui ne sont point Japonais d'origine, de retourner dans leur pays.

Quelques missionnaires ont tenté depuis de rentrer au Japon; mais il ne paraît pas qu'ils aient réussi. Le dernier que l'on connaisse est M. Sidotti, prêtre sicilien, qui trouva le moyen d'aborder dans cet empire en 1709. On n'a jamais su en Europe ce qu'il était devenu.

Voyez les Histoires du Japon par Kæmpfer et Charlevoix. l'*Histoire moderne*, t. II, *des Japonais; Hist. Provinc. Philippin. Dominicanor.*; Jac. Lafon, *Annal. Dominicanor.*; le P. Sardino, jésuite, *Catalogus Regularium et Sæcularium qui in Japonia et sub quatuor Tyrannis sublati sunt*; l'*Histoire des martyrs qui ont souffert au Japon pour la religion catholique*, en hollandais, par Rier Cuysberts, qui était à Nagasaki en 1622, et qui avait été témoin oculaire de plusieurs faits qu'il raconte. Cet ouvrage a été imprimé à la fin de la description du Japon par Caron. On peut voir encore les relations des persécutions dont il s'agit, par divers auteurs jésuites, dominicains, franciscains.

cet empire. Indépendamment de la difficulté de l'entreprise, les Chinois n'aimaient pas les Portugais, et il était défendu aux étrangers d'entrer dans le pays, sous peine de mort ou de prison perpétuelle. Quelques marchands portugais y avaient passé secrètement pour trafiquer; on les découvrit, et quelques-uns d'entre eux perdirent la tête; ceux qu'on épargna furent chargés de fers et destinés à mourir en prison. Xavier s'entretint sur ces objets avec dom Pedro de Sylva, l'ancien gouverneur de Malaca, et avec dom Alvarès d'Atayda, qui l'avait remplacé. Il fut arrêté qu'on pourrait envoyer à la Chine une ambassade au nom du roi de Portugal, pour demander la permission de faire le commerce dans cet empire, parce que si on l'obtenait, les prédicateurs évangéliques n'éprouveraient plus les mêmes difficultés. Les choses en restèrent là pour le moment. Cependant le Saint s'embarqua pour aller à Goa. Il arriva à Cochin le 24 janvier 1552. Il y trouva le roi des Maldives, que ses sujets révoltés avaient forcé de prendre la fuite et de se réfugier auprès des Portugais. Il baptisa ce prince que le P. Hérédia avait instruit. Le roi des Maldives, désespérant de recouvrer jamais ses états, épousa une Portugaise, et mena une vie privée jusqu'à sa mort; heureux toutefois en ce que la perte de sa couronne lui valut le don de la foi et la grâce du baptême.

Xavier arriva à Goa au commencement de février. Après avoir visité les hôpitaux, il se rendit au collége de Saint-Paul, où il guérit un malade agonisant. Il y trouva la plupart des missionnaires qu'il avait envoyés dans les Indes avant son départ pour le Japon, et qui avaient porté le flambeau de la foi chez différents peuples. Le P. Gaspard Barzée avait converti l'île et la ville d'Ormuz. Le christianisme était très-florissant sur la côte de la Pêcherie, et il avait fait de grands progrès à Cochin, à Coulan, à Bazaïn, à Méliapor, aux Moluques, dans les îles du More, etc. (13).

(13) Sous les règnes de Philippe III et Philippe IV, rois d'Espagne, et de Jean IV, roi de Portugal (le duc de Bragance), les Hollandais enlevèrent aux Portugais Malaca et la plupart des établissements qu'ils avaient à Java et dans les autres îles de la Sonde, aux Moluques, à Cochin, à Méliapor, etc., et, depuis ce temps-là, le christianisme est considérablement déchu dans ces contrées. Cerri, Salmon, etc., s'en plaignent à juste titre.

Les Anglais ont établi une société pour la propagation de l'Évangile. Mais que pourrait-elle faire, tant qu'elle ne sera pas composée d'hommes qui comptent pour rien les peines qu'il en coûte pour apprendre des langues barbares et pour se conformer à des usages si contraires aux mœurs des Européens? Il faudrait de plus que ces hommes s'accoutumassent à mener la vie la plus dure, qu'ils fussent disposés à tout souffrir, qu'ils ne craignissent ni les dangers, ni la mort même. Salmon, dans son histoire moderne, t. III p. 58 et 196, se plaint de l'extrême négligence des Anglais, des Danois, et surtout des Hollandais à cet égard. Gordon avait fait les mêmes plaintes avant lui. Salmon, en traçant les caractères des missionnaires qui vont dans les pays infidèles, aurait dû dire d'abord qu'ils doivent s'être exercés à mourir à eux-mêmes par la pratique du renoncement et de la patience; qu'ils doivent être désintéressés, aimer la prière, et converser toujours dans le ciel. Tels furent les saints apôtres de toutes les nations qui ne connaissaient pas Jésus-Christ. Aussi le ciel versa-t-il d'abondantes bénédictions sur leurs travaux.

Les Danois, dans leurs lettres qui font partie de *l'Histoire de la propagation de l'Évangile en Orient*, part. 2 et 3, ont donné de pompeuses relations de leurs travaux et de leurs succès à Tranquebar et en d'autres lieux. Mais les auteurs de la Bibliothèque anglaise observent que des prédicateurs qui voyagent commodément, et qui se font porter en litière, ne suivent point l'exemple de ceux qui les premiers plantèrent la foi dans les mêmes contrées. Il peut arriver que quelques infidèles se fassent chrétiens dans les établissements des Européens; mais il est à craindre qu'ils n'agissent par des vues d'intérêt, et que l'influence de l'autorité civile ne soit le principe de leur conversion. En considérant ces prétendus convertis, qui manquent d'instruction et qui mènent une vie si peu chrétienne, n'a-t-on pas lieu de redouter pour eux l'anathème prononcé par Jésus-Christ contre quelques prosélytes des pharisiens?

Nous consentons cependant qu'on taxe d'exagération l'auteur protestant de la troisième lettre écrite de l'Amérique septentrionale en 1738, lorsqu'il s'exprime ainsi : « On demandait à un prosélyte indien qu'on avait admis à la participation des mystères chrétiens, ce qu'il pensait de cette cérémonie sacrée? Il répondit qu'il aurait mieux aimé qu'on lui eût donné du rhum. Je dois dire et je dis avec douleur, que j'ai remarqué moi-même que la passion pour les liqueurs spiritueuses était le principal motif qui déterminait un indien à se faire protestant. L'initiation à notre premier sacrement est pour lui une affaire de plaisir, etc. » Cette remarque n'a point pour objet de faire des reproches à quelqu'un, mais de recommander la précaution à tous.

On doit avouer que les gouverneurs espagnols et portugais ont quelquefois commis de grandes injustices dans les Indes; que plusieurs n'y ont passé que par des motifs d'avarice et d'ambition, et que la préférence qu'ils donnaient à certaines contrées annonçait leur amour pour l'or et les épiceries. On a vu aussi régner une grande corruption de mœurs dans leurs établissements; et il s'est trouvé des prédicateurs qui se sont laissé entraîner eux-mêmes par l'esprit du monde. C'est sans doute un malheur que ceux qui professent le christianisme en deviennent le scandale; mais leurs désordres ne doivent point retomber sur notre sainte religion qui les condamne. Il y a toujours eu de saints ministres qui ont été animés de l'esprit des apôtres. Tels furent ceux qui plantèrent la foi chez les nations nouvellement découvertes. Plusieurs ne se contentèrent pas de prêcher dans les établissements des Espagnols, des Portugais, etc., et dans le voisinage; ils annoncèrent encore l'Évangile dans des pays barbares très-éloignés, au Tonquin, dans la Cochinchine, dans les états du Mogol, à Dehli même. Voyez *l'Histoire de l'Empire du Mogol*, par le P. Catrou.

Si tous ceux qui ont reçu la foi n'en ont pas toujours suivi les maximes, on a vu des exemples de la plus éminente

Le roi de Tanor, dont les états sont sur la côte de Malabar, avait reçu le baptême, ainsi que le roi de Trichenamalo, un des souverains de Ceylan.

Mais si Xavier eut à se réjouir des progrès que faisait l'Évangile, il fut affligé de la conduite que tenait le père Antoine Gomez, recteur du collége de Goa. C'était un homme fort instruit et un habile prédicateur; mais il avait un attachement singulier à ses propres idées. Il gouvernait arbitrairement, et il avait introduit de telles innovations, que le Saint fut obligé de le renvoyer de la société. Il lui donna pour successeur le P. Gaspard Barzée, qu'il fit aussi vice-provincial. Il envoya en même temps de nouveaux prédicateurs dans toutes les missions de la presqu'île en-deçà du Gange, et il obtint du vice-roi D. Alphonse de Norogna une commission qui nommait Jacques Pereyra pour l'ambassade de la Chine. Lorsqu'il eut mis ordre à tout, il fit les adieux les plus tendres à ses frères, et leur donna les instructions qu'il jugea leur être les plus nécessaires. Il partit de Goa le 15 avril 1552; et quand il eut abordé à Malaca, il trouva une ample matière à sa charité. Il régnait dans cette ville une maladie contagieuse qui emportait beaucoup de monde, et qu'il avait prédite avant son arrivée.

Dès qu'il eut mis pied à terre, il alla chercher les malades. Il courait avec ses compagnons de rue en rue pour ramasser les pauvres qui languissaient sur le pavé sans aucun secours : il les portait aux hôpitaux et au collége de la compagnie. Il fit construire le long de la mer des cabanes pour servir de logement au reste de ces malheureux; il leur procura ensuite les remèdes et les aliments dont ils avaient besoin. Ce fut dans le même temps qu'il ressuscita un jeune homme, nommé François Ciavos, qui depuis prit l'habit de la compagnie. La contagion ayant presque entièrement cessé, il traita de l'ambassade de la Chine (14) avec le gouverneur de

sainteté dans plusieurs nouveaux convertis, comme dans les missionnaires. On peut lire un grand nombre de vies de ceux-ci, par des auteurs dignes de foi.

(14) Il y a trois principales sectes religieuses à la Chine. La première est celle de Confucius, appelée en chinois Cum-fu-cu ou Cong-fou-tsé. C'est celle que suivent l'empereur, les princes et les lettrés. Chaque ville a un oratoire où les mandarins offrent, en certains jours de fêtes, du vin, des fruits, des fleurs et du riz sur une table éclairée par diverses lumières; ils accompagnent cette offrande de profondes révérences en l'honneur de Confucius, et chantent des vers à sa louange. Ils enfouissent le sang et les poils d'un pourceau, tué la veille, et brûlent une partie de son foie. L'empereur fait la même offrande dans un grand temple. Les Chinois de cette secte célèbrent tous les ans deux fêtes en l'honneur de *Tien* ou du ciel qu'ils adorent. Ceux qu'on appelle Jukiau sont accusés d'athéisme. Quelques missionnaires ont prétendu que le *Tien* des Chinois était le maître des cieux et non le ciel matériel; mais ce sentiment a été condamné par Benoît XIV. La relation apologétique de quelques rites chinois, insérée dans le troisième tome de la description de la Chine, par le P. du Halde, a été également condamnée par l'ordre de Clément XII.

La secte de Lao-Kiun est aussi fort ancienne. Lao-Kiun était un philosophe qu'on dit avoir vécu six cents ans avant Jésus-Christ. Son fameux livre, appelé *Tau-tsé*, est encore en grande vénération. Ses sectateurs croient aux augures, et sont extrêmement adonnés aux cérémonies superstitieuses. Leurs prêtres s'appliquent à trouver l'art de rendre les hommes immortels, et quelques-uns vantent beaucoup les découvertes qu'ils prétendent avoir faites. Lao-Kiun enseignait que l'âme périt avec le corps; que Dieu est matériel, et qu'il y a plusieurs dieux subalternes qu'il faut aussi adorer. Ses sectateurs l'adorent lui-même, ainsi que d'autres hommes qu'ils ont déifiés, et dont ils gardent les idoles dans des temples. Les princes et les héros déifiés s'appellent Chang-ti. On ne voit pas sur quel fondement le P. du Halde s'est imaginé que ce mot signifie le Créateur, le maître absolu de l'univers, ou qu'il présente une idée qui ne s'éloigne pas beaucoup de celle du vrai Dieu.

La troisième secte de la Chine est celle de Foé. Elle a pour auteur un philosophe de ce nom, qui vivait dans les Indes longtemps avant Pythagore, et qui enseignait la transmigration des âmes. Les cinq préceptes qu'il laissa, sont : 1° de ne jamais tuer de créature vivante; 2° de ne jamais prendre le bien d'autrui; 3° de s'abstenir de l'impureté; 4° de ne jamais mentir; 5° de ne point boire de vin. L'idole de Foé est d'une grandeur extraordinaire. On la représente souvent dans le même temple sous trois formes horribles, dont la principale a la ressemblance d'un homme qui a un ventre monstrueux, et qui est assis les jambes croisées, suivant la coutume des Orientaux. On l'appelle l'idole de l'immortalité. La seconde est l'idole des plaisirs, et a vingt pieds de haut. La troisième, haute de trente pieds, a une couronne, et s'appelle le grand roi Kang. Il y a une multitude d'autres petites idoles dans les pagodes, les grands chemins et les places publiques. On donne le nom de Jos à celles qui sont dans chaque maison. Les bonzes de cette secte sont fort intéressés et universellement méprisés. Ils prétendent expier les péchés des autres par des austérités aussi ridicules que rigoureuses. Les uns traînent de grosses chaînes, longues de vingt à trente pieds; les autres se frappent la tête ou la poitrine avec une pierre, etc. Ils font accroire au peuple qu'il rachète ses péchés, et qu'il se délivre des peines de l'autre vie, en faisant l'aumône à leurs communautés; ils vendent aux mourants des passe-ports pour l'autre vie.

On trouve aussi à la Chine des adorateurs du grand Lama, qui réside à Barantola dans le Thibet, et qui est appelé Père éternel. Voyez du Halde.

Plusieurs auteurs assurent que la religion chrétienne était anciennement florissante à la Chine. Quelques-uns prétendent que la foi y fut plantée par l'apôtre saint Thomas. Il est certain que les nestoriens portèrent le christianisme dans la Géorgie et dans d'autres lieux près de la mer Caspienne, peu de temps après l'année 778. Voyez Assémani, *Bibl. Orient.* t. VI p. 478, 481, 482. Mais il y avait depuis longtemps des chrétiens dans la grande Tartarie, près de la Chine, et ils ne furent infectés du nestorianisme que dans le moyen-âge. Voyez Abulfarage; Assémani, *Bibl. Orient.* t. III, part. ². c. 9; Mosheim, *Hist. Eccl. Tart.* c. 3, § 4, p. 129; Herbelot,

Malaca, auquel dom Alphonse de Norogna s'en rapportait sur cette affaire.

Dom Alvarez d'Atayda Gama avait alors le gouvernement de cette ville. Il avait succédé à dom Pedro de Sylva Gama. Cet officier, mécontent de Pereyra, traversa le projet de l'ambassade. Xavier allégua inutilement l'autorité du roi et l'ordre du vice-roi. Alvarez entra en fureur et le traita de la manière la plus outrageante. Le Saint continua ses sollicitations pendant un mois, sans pouvoir rien obtenir. Enfin il menaça le gouverneur de l'excommunication, s'il persistait de s'opposer à la propagation de l'Évangile. Il produisit les brefs de Paul III, qui l'établissaient nonce apostolique, et dont il n'avait rien dit par humilité, depuis son arrivée dans les Indes. Le gouverneur se moqua de ces menaces, en sorte que le grand-vicaire de l'évêque lança contre lui une sentence d'excommunication. Xavier, voyant que le projet de l'ambassade ne pouvait avoir lieu, résolut de s'embarquer sur un vaisseau portugais qui partait pour l'île de Sancian, près de Macao, sur la côte de la Chine. Le gouverneur fut depuis déposé pour ses extorsions et pour d'autres crimes, et conduit chargé de fers à Goa, par l'ordre du roi.

Xavier, durant son voyage, opéra plusieurs miracles, et convertit quelques passagers mahométans. Le vaisseau arriva à Saucian le vingt-troisième jour après son départ de Malaca. Les Portugais

Bibl. Orient. passim, et *not. in vet. Itiner. in Indiam*, n. 319.

Quelques-unes des contrées dont nous parlons, ayant été soumises aux Moscovites, ont reçu la foi de nouveau, et on y a érigé des évêchés. Voyez *Nuncios Liter Florent ad an.* 1748.

On lit dans quelques auteurs, que la foi passa de la Tartarie dans la Chine. Elle y passa des Indes, suivant Kircher, *China illust.* part. 2, c. 7, p. 92. Du moins Arnobe, l. 2, *adv. Gentes*, p. 50, dit que le christianisme fut établi dans l'Inde et parmi les *Seres*, les Mèdes et les Perses. Si l'on en croit Ebedjeju, les Chinois chrétiens reçurent la foi des métropolitains, du patriarche des Chaldéens. Voyez Assémani, *Bibl. Orient.* t. III, part. 2, c. 9, p. 521, et part. 1, p. 346.

Quant au monument chrétien trouvé à Singan-fu, appelé communément Canton, Kircher, Muller, Assémani et Renaudot le regardent comme certain; mais Horn, La Croze et d'autres savants le rejettent.

Renaudot publia, en 1718, le Voyage de deux Mahométans à la Chine, dans le neuvième siècle. Il y est dit que les Chrétiens, les Juifs et les Mahométans furent mis à mort par les Chinois, en 877. Mais ce fait est regardé comme fabuleux par La Croze et par Jablonski, *Inst. Hist.* p. 242, etc. La fausseté en a été fort bien prouvée par le P. de Prémare, jésuite, *Lett. Édif.*, t. XIX p. 420, et par le P. Parennin, aussi jésuite, *ibid.* t. I p. 158.

Quoi qu'il en soit des anciens temps, il est certain que quand les Portugais entrèrent à la Chine, en 1517, ils n'y trouvèrent aucune trace de christianisme. Quelques religieux dominicains y prêchèrent l'Évangile en 1556, mais les uns furent bannis, et les autres firent peu de fruit. (Voyez *an. Dominic.* p. 158; Souza, part. 4, *Hist. S. Dominic.* l. 3, c. 1; Le Quien, *Or. Christ.* t. III p. 1453.) Ces religieux ne firent point d'établissement à la Chine avant l'année 1630. Voyez Navarette, Advart et Gonzalès, *Hist. Prov. Philipp. Dominic.*

Les PP. Roger et Ricci, jésuites, entrèrent dans la Chine en 1580, et trois ans après ils obtinrent la permission d'y demeurer. Voyez le père Schall, *Narratio initio Missionis Soc. Jesu, et de ortu fidei in regno Chin.*

La religion chrétienne fit tant de progrès à la Chine, qu'il y avait, en 1715, plus de trois cents églises et trois cent mille chrétiens. Mais l'empereur Kang-hi, qui les avait favorisés longtemps, conçut alors de la jalousie contre eux. Il défendit aux missionnaires, en 1716, de bâtir des églises et de faire des prosélytes. Ce prince mourut en 1722. Yong-tching, son successeur, sur les plaintes du gouverneur de Fokien, publia des édits barbares dont l'objet était d'exterminer le christianisme de ses états. Un prince du sang impérial, âgé de quatre-vingts ans, fut chargé de fers et banni dans la Tartarie avec toute sa famille, qui était fort nombreuse, pour avoir refusé de renoncer à la foi. Ils avaient tous été condamnés à mort, et leur exil ne servit qu'à prolonger leurs souffrances. La plupart périrent de misère en prison. Les autres furent dispersés dans différentes provinces, et périrent de la même manière. En 1731, tous les missionnaires furent bannis à Macao, petite île de la province de Canton, où l'on permit aux Portugais de s'établir. Yong-tching mourut en 1736. Les missionnaires conçurent alors des espérances qui n'ont point été réalisées. Depuis 1735, les chrétiens de la Chine, sans églises comme sans pasteurs, sont exposés à de cruelles persécutions. Les prédicateurs de l'Évangile qu'on a découverts ont été mis à mort.

Il y a encore quelques jésuites à la cour; mais ils n'ont point la permission d'exercer les fonctions de missionnaires. Ils sont comme mandarins, chargés de présider aux sciences et aux arts; ils ne gardent ces places que dans l'espérance de profiter des occasions qui se présenteront de faire connaître Jésus-Christ. Ils viennent souvent au secours des chrétiens qui sont dans la capitale, et diminuent la rigueur de la persécution dans les provinces. Depuis 1753, les Jésuites de la Chine ont la permission d'assister les chrétiens qui sont dans cet empire. Voyez l'*Hist. moderne*, t. I, part. 3, c. 2, p. 334, les *Lettres édifiantes*, t. XXVII et XXVIII, et notre ouvrage, sous le 5 février. On peut voir aussi les Voyages du P. Charles Horati, religieux observantin, qui a été missionnaire à la Chine depuis 1698 jusqu'en 1733. Cet ouvrage, écrit en italien, a été imprimé en 1739. Le même auteur a donné une grammaire et un dictionnaire de la langue chinoise, avec une relation des coutumes et des cérémonies de la Chine. On lui est aussi redevable d'une explication latine de la philosophie et des livres sacrés des Chinois, laquelle a été imprimée à Rome en 1739.

Desguignes a fait une dissertation pour montrer que les Chinois étaient une colonie égyptienne. Ce sentiment, contre lequel quelques savants se sont élevés, a été défendu par M. Needham, d'après une inscription égyptienne trouvée à Turin, et d'après un lexicon chinois, imprimé à Pékin sous le règne de Kan-hi, en vingt-six petits tomes qui sont dans la Bibliothèque du Vatican. Needham confirme le même sentiment par les inscriptions égyptiennes des plus célèbres obélisques de Rome, et par d'autres autorités. Voyez sa lettre, *de Inscriptione quâdam Ægyptiacâ Taurini inventâ*, *Romæ*, 1761.

avaient la permission d'aborder à cette île, pour s'y pourvoir des choses qui leur étaient nécessaires.

Le projet de l'ambassade à la Chine ayant échoué, le Saint avait envoyé au Japon les trois jésuites qu'il avait pris pour l'accompagner. Il n'avait retenu qu'un jeune Indien et un frère de la société qui était Chinois, et qui avait pris l'habit à Goa. Il espérait trouver le moyen de passer secrètement avec eux à la Chine. Les marchands portugais de Sancian tâchèrent de le détourner de ce dessein. Ils lui représentèrent la rigueur des lois de l'empire chinois, la vigilance des officiers qui gardaient les ports, et qu'il était impossible de gagner; ils ajoutèrent qu'il devait s'attendre à être battu au moins cruellement, et à être condamné à une prison perpétuelle. Rien ne put ébranler sa résolution. Il répondit à toutes les objections qu'on lui fit, et déclara que les plus grandes difficultés ne l'empêcheraient point d'entreprendre l'œuvre de Dieu, et que la crainte seule de ces difficultés lui paraissait plus insupportable que tous les maux dont on le menaçait. Il prit donc des mesures pour le voyage de la Chine, et commença par se procurer un bon interprète. Le Chinois, qu'il avait amené avec lui de Goa, n'entendait point la langue de la cour. Il avait même oublié en partie celle que parlait le peuple. Un marchand chinois s'offrit de conduire le Saint pendant la nuit à un endroit de la côte, éloigné des habitations maritimes, et il demanda pour récompense deux cents pardos (13). Il exigea de plus que dans le cas où Xavier serait arrêté, il lui promît de ne jamais découvrir le nom ni la maison de celui qui l'aurait débarqué.

Cependant les Portugais de Sancian, qui craignaient de devenir eux-mêmes les victimes des Chinois, mirent tout en œuvre pour empêcher le voyage que le Saint méditait. Pendant ces délais, le serviteur de Dieu tomba malade. Tous les vaisseaux portugais étant partis, à l'exception d'un seul, il manquait des choses les plus nécessaires à la vie. D'un autre côté, l'interprète chinois rétracta la parole qu'il avait donnée. Xavier ne perdit point courage, et guérit de sa maladie. Ayant appris que le roi de Siam se préparait à envoyer une ambassade magnifique à l'empereur de la Chine, il résolut de faire tous ses efforts pour obtenir la permission d'accompagner l'ambassadeur siamois; mais Dieu se contenta de sa bonne volonté, et voulut l'appeler à lui.

La fièvre le reprit le 20 novembre, et il eut en même temps une claire connaissance du jour et de l'heure de sa mort, comme il le déclara à un ami qui l'attesta depuis avec un serment solennel. Dès ce moment, il sentit un dégoût étrange pour toutes les choses de la terre, et ne pensa plus qu'à la céleste patrie où Dieu l'appelait. Étant fort abattu de la fièvre, il se retira dans le vaisseau qui était l'hôpital commun des malades, afin de pouvoir mourir dans la pauvreté. Mais comme l'agitation du vaisseau lui causait de grands maux de tête et l'empêchait d'être aussi appliqué à Dieu qu'il le désirait, il demanda le jour suivant à être remis à terre : ce qui lui fut accordé. On le laissa sur le rivage, exposé aux injures de l'air, et surtout à un vent du nord très-piquant qui soufflait alors. George Alvarez, touché de compassion pour son état, le fit porter dans sa cabane, qui ne valait guère mieux que le rivage, parce qu'elle était ouverte de toutes parts. La maladie, accompagnée d'une douleur de côté fort aiguë et d'une grande oppression, faisait de jour en jour de nouveaux progrès. On saigna deux fois Xavier; mais le chirurgien, peu expérimenté dans son art, lui ayant piqué le tendon, il tomba en faiblesse et en convulsion. Il lui survint un dégoût horrible, en sorte qu'il ne pouvait rien prendre. Son visage était toujours serein et son esprit calme. Tantôt il levait les yeux au ciel, tantôt il les fixait sur son crucifix. Sans cesse il s'entretenait avec Dieu en répandant beaucoup de larmes. Enfin le 2 décembre, qui était un vendredi, ayant les yeux baignés de pleurs et tendrement attachés sur son crucifix, il prononça ces paroles : *Seigneur, j'ai mis en vous mon espérance, je ne serai jamais confondu,* et en même temps, transporté d'une joie céleste qui parut sur son visage, il rendit doucement l'esprit en 1552. Il avait quarante-six ans, et il en avait passé dix et demi dans les Indes. Ses travaux continuels le firent blanchir de bonne heure, et il était presque tout blanc la dernière année de sa vie.

On l'enterra le dimanche suivant. Son corps fut mis dans une caisse assez grande, à la manière des Chinois, et cette caisse fut remplie de chaux vive, afin que les chairs étant plus tôt consumées, on pût emporter les os à Goa. Le 17 février 1553, on ouvrit le cercueil pour voir si les chairs étaient consumées; mais lorsqu'on eut ôté la chaux de dessus le visage, on le trouva frais et vermeil, comme celui d'un homme qui dort doucement. Le corps était aussi très-entier et sans aucune marque de corruption. On coupa, pour s'en assurer davantage, un peu de chair près du genou, et il en coula du sang. La chaux n'avait point non plus endommagé les habits sacerdotaux avec lesquels on l'avait enterré. Le saint corps exhalait une odeur plus douce

(13) Suivant Tavernier, le pardo vaut vingt-sept sous, monnaie de France.

et plus agréable que celle des parfums les plus exquis. Il fut mis sur le vaisseau, et porté à Malaca, où on aborda le 22 mars. Les habitants de cette ville le reçurent avec le plus grand respect. La peste qui y faisait sentir ses ravages depuis quelques semaines cessa tout à coup. Le corps du saint missionnaire fut enterré dans le cimetière commun. Ayant été trouvé frais et entier, le mois d'août suivant, on le transporta à Goa, et on le déposa dans l'église du collége de Saint-Paul, le 15 mars 1554. Il s'opéra en cette occasion plusieurs guérisons miraculeuses.

On dressa, par ordre de Jean III, roi de Portugal, des procès-verbaux de la vie et des miracles du serviteur de Dieu, non-seulement à Goa, mais dans d'autres contrées des Indes; et ces procès-verbaux furent dressés par des personnes éclairées, habiles et d'une probité reconnue. Les prodiges opérés aux Indes et en Europe par l'intercession de Xavier furent si frappants, que plusieurs protestants ne purent en contester la vérité (16). Tavernier, en parlant du Saint, le compare à saint Paul, et lui donne le titre de véritable apôtre des Indes.

Saint François Xavier fut béatifié par Paul V, en 1619, et canonisé par Grégoire XV, en 1621.

En 1744, l'archevêque de Goa, accompagné du marquis de Castel-Nuovo, vice-roi des Indes, fit, par ordre de Jean V, roi de Portugal, la visite des reliques de saint François Xavier. Il trouva son corps parfaitement conservé, n'exhalant aucune mauvaise odeur, et paraissant même environné d'une splendeur extraordinaire. Le visage, les mains, la poitrine et les pieds n'offrirent pas la moindre marque de corruption. En 1747, le même prince obtint de Benoît XIV un bref portant que le serviteur de Dieu serait honoré comme patron et protecteur de toutes les contrées des Indes Orientales (17).

Le zèle formait comme le caractère distinctif de saint François Xavier. Il brûlait, si l'on peut parler de la sorte, d'une soif ardente du salut des âmes et de la propagation du royaume de Jésus-Christ sur la terre. Sans cesse il priait avec larmes le Père céleste, de ne pas laisser périr des créatures qu'il avait créées à son image et qu'il avait rendues capables de le connaître et de l'aimer, et qu'il avait rachetées par le sang adorable de son Fils. Comme un autre Paul, il se faisait tout à tous; il regardait comme un gain les fatigues, les souffrances, les dangers. Dans les transports de son zèle, il invitait, il pressait les autres de travailler à la conversion des pécheurs et des infidèles. Voici comment il s'exprimait dans une lettre qu'il écrivait en Europe (18). « Il me vient souvent en pensée de » parcourir les académies de l'Europe, principale- » ment celle de Paris, et de crier de toutes mes » forces à ceux qui ont plus de savoir que de cha- » rité : Ah! combien d'âmes perdent le ciel et tom- » bent dans les enfers par votre faute!....... Plu- » sieurs, sans doute, touchés de cette pensée, » feraient une retraite spirituelle et vaqueraient à » la méditation des choses célestes pour entendre » la voix du Seigneur. Ils renonceraient à leurs pas- » sions, et foulant aux pieds les vanités de la terre, » ils se mettraient en état de suivre les mouvements » de la volonté divine. Ils diraient même de toute » leur âme : Me voici, Seigneur, envoyez-moi où il » vous plaira. Mon Dieu, que ces savants vivraient » beaucoup plus contents qu'ils ne vivent! Avec » combien plus d'assurance verraient-ils arriver le » moment de la mort!.... Des millions d'idolâtres » se convertiraient sans peine, s'il y avait plus de » personnes qui cherchassent, non leurs intérêts, » mais ceux de Jésus-Christ. »

Mais le Saint exigeait des missionnaires qu'ils fussent prudents, charitables, remplis de douceur, parfaitement désintéressés et d'une si grande pureté de mœurs que leur vertu ne pût être ébranlée par aucune occasion de péché (19). « En vain, dit-il (20), » confierait-on cet important emploi à un homme » habile et doué de grandes qualités, s'il n'est pas » laborieux, patient et mortifié; s'il n'est pas dans » la disposition de souffrir volontairement, et même » avec joie, la faim, la soif et les plus cruelles per- » sécutions. » On voyait en lui l'assemblage des vertus qu'il exigeait des autres. Il était tellement maître de ses passions, qu'il n'éprouvait jamais la plus légère émotion de colère ou d'impatience, et que dans tous les événements il était parfaitement

(16) On a objecté qu'Acosta, qui publia, en 1589, son livre *de procurandâ Indorum salute,* reconnaît, l. 2, c. 8, que le pouvoir de faire des miracles ne subsistait point parmi les missionnaires; mais il ne parle que des missionnaires en général, et comparés aux apôtres qui opéraient tous des prodiges en tous lieux. En effet, Acosta lui-même, *ibid.* c. 10, rend un témoignage formel en faveur des miracles de saint François Xavier, qui étonnaient par leur évidence et par leur grand nombre. Il parle aussi de quelques autres prédicateurs que Dieu avait favorisés du même don. Saint François Xavier en fut favorisé, et durant sa vie, et après sa mort. On peut voir sur ce sujet Turselin, *Vit. S. Franc. Xav.* l. 6, c. 1, et la lettre de Jean III, roi de Portugal, à Barreto, vice-roi des Indes en 1556. On la trouve dans Acosta, *Lib. rerum in Oriente gestarum,* imprimé à Dillingen en 1571. Voyez aussi F. M...n. *Review of the important controversy concerning Miracles,* dans l'appendice ajouté par F. M...y, p. 448.

(17) *Lett. Édif.* 27, *præf.* p. 36.

(18) *L.* 1, *ep.* 6, *an.* 1544.

(19) *L.* 2, *ep.* 9. — (20) *L.* 4, *ep.* 9.

résigné à la volonté de Dieu : de là cette égalité d'âme, cette gaieté continuelle, cette tranquillité d'esprit qui ne se démentait jamais. Il se réjouissait dans les afflictions et les souffrances, et il disait que quand on avait goûté combien il est doux de souffrir pour Jésus-Christ, on aimerait mieux mourir que de vivre sans croix (21). Son humilité n'était pas moins admirable : il écoutait avec docilité les avis des autres, et il attribuait ses succès à leurs prières, dont il implorait toujours le suffrage. Il parlait de lui comme du dernier des hommes, et on voyait à la simplicité avec laquelle il s'exprimait, qu'il en était persuadé. L'union constante de son âme avec Dieu l'élevait au-dessus du monde. Son oraison était si sublime, qu'on le trouva quelquefois suspendu en l'air et le visage rayonnant de gloire, comme l'attestèrent plusieurs témoins oculaires (22).

SAINT LUCIUS,

ROI DANS LA GRANDE-BRETAGNE.

FIN DU SECOND SIÈCLE.

Nous apprenons de Bède (1), que, sous les règnes de Marc-Antonin Verus et d'Aurèle Commode, un roi breton, nommé Lucius, écrivit au pape Éleuthère, pour le prier de lui procurer les moyens de s'instruire de la religion chrétienne. Ceci doit être arrivé vers l'an 182. Le nom de Lucius indique que ce prince régnait dans quelque partie de la Bretagne soumise aux Romains (2). Bède ajoute que le pape Éleuthère accueillit sa demande, et que les Bretons pratiquèrent tranquillement le christianisme, jusqu'à l'empereur Dioclétien. Lucius fut donc le premier roi chrétien de l'Europe.

Les archives de l'abbaye de Glastenbury, citées par Guillaume de Malmesbury, et d'autres monuments cités par Usserius (3), nous apprennent qu'Éleuthère envoya dans la Bretagne saint Fugace et saint Damien, autrement appelé Dumien ou Duvien, lesquels baptisèrent le roi Lucius avec un grand nombre de ses sujets, et furent enterrés à Glastenbury. Il y a dans le doyenné de Dunster, au comté de Somerset, une église paroissiale qui porte le nom de saint Déruvien. Les Gallois, au rapport d'Usserius, appellent ce Saint Duvien ou Dwywan.

Au reste, la lumière de la foi pénétra jusque dans la Bretagne, du temps des apôtres. Le pape saint Clément assure que saint Paul prêcha l'Évangile aux extrémités de l'Occident. On lit dans Gildas (4), que le premier rayon de cette divine lumière parut dans la Bretagne vers la huitième année de Néron. Théodoret parle des Bretons comme d'une nation parmi laquelle saint Paul avait jeté la semence de la foi, et il dit dans un autre endroit que cet apôtre porta le salut aux îles qui sont dans l'Océan. Enfin on prouve par l'autorité de saint Justin (5), de saint Irénée (6), de Tertullien (7), d'Eusèbe (8), de saint Jean Chrysostôme (9) et de Théodoret (10), que la Bretagne connut le christianisme peu de temps après la résurrection de son divin Auteur. Trois évêques bretons assistèrent au concile d'Arles, en 314, savoir, Eborius d'York, Restitut de Londres, et Adelfius, évêque d'un siége qui n'est pas bien connu (11). Quelques évêques de la même île souscrivirent le concile de Nicée contre les ariens.

Il n'est donc pas étonnant qu'un prince breton ait embrassé la foi dans le second siècle, et l'on ne doit avoir aucun égard aux objections qu'on forme sur ce point d'histoire. Un savant moderne (12) a trouvé les paroles suivantes dans une ancienne histoire manuscrite des rois d'Angleterre (13) : « Lu-

(21) *L.* 1, *ep.* 1.

(22) Voyez sa vie par le P. Bouhours.

(1) *Hist.* l. 1, c. 4.

(2) Il est certain qu'il y avait alors des rois chrétiens dans la Bretagne. Tacite parle, *Annal.* l. 14, c. 31, de Prasutagus, roi des *Iceni* dans les comtés de Norfolk, de Suffolk, de Cambridge et de Huntington. Ce prince en mourant institua Néron son héritier, dans l'espérance de procurer par-là une protection à son peuple; mais le contraire arriva : car le pays fut pillé par les centurions et les esclaves. Le même historien rapporte, *Vit. Agric.* c. 14, qu'on donna certaines villes à Cogidunus, suivant l'ancienne coutume des Romains, qui se servaient de l'autorité royale pour asservir les nations.

Quant à Lucius, il est prouvé par deux médailles dont Usserius fait mention, *Antiq. Brit.* c. 3, p. 22, et par une autre que cite Bouteroue, qu'il y a eu dans la Bretagne un roi chrétien de ce nom; mais on ignore dans quelle partie de cette île il a régné.

(3) *Antiq. Brit.* c. 3, p. 29; *Harpsfield*, l. 1, c. 3.

(4) Gildas, § 6, t. I, *Scrip. Hist. Brit. ed. Gale*, p. 3.

(5) *Dial.* p. 445.

(6) L. 1, c. 2.

(7) *L. cont. Judæos*, c. 7.

(8) *Hist.* l. 2, c. 3.

(9) *Hom.* 1, *de Laud. Pauli*, t. II p. 477, *ed. Montfauc. et Or. quod Christus sit Deus*, t. I p. 575.

(10) *De curand. Græcor. affect.* l. 9, t. IV p. 610. Vid. Origen. *Hom.* 6, *in Luc.*

(11) *De Civitate Coloniæ Londinensium.* Usserius pense qu'il s'agit de Colchester; mais il est plus probable qu'on doit entendre Lincoln, ville anciennement appelée *Lindum Colonia.*

(12) Schelstrate, préfet de la bibliothèque du Vatican. Voyez sa dissertation sur l'autorité patriarcale.

(13) Cette histoire manuscrite est dans la bibliothèque du Vatican.

» cius envoya au pape Éleuthère une lettre où il le » priait de lui procurer la connaissance de la reli- » gion chrétienne, et il obtint ce qu'il demandait. » Éleuthère, dit le même auteur d'après un ancien » catalogue des papes, écrit du temps de l'empereur » Justinien et trouvé dans la bibliothèque de Chris- » tine, reine de Suède, reçut une lettre de Lucius, » roi de la Bretagne, qui demandait à se faire chré- » tien sous son autorité (14). »

Plusieurs historiens de Bavière et d'Allemagne prétendent que Lucius ayant abdiqué la couronne, prêcha la foi dans la Norique, dans la Vindélicie, et principalement à Augsbourg; qu'ayant été chassé de là, il annonça l'Évangile dans la Rhétie, et surtout à Coire. Mais l'opinion la plus probable est qu'on ne sait quel est le Lucius qui prêcha dans les pays dont il s'agit ici, et qui fonda l'église de Coire, laquelle l'a toujours honoré parmi ses premiers apôtres. Tandis qu'il exerçait les fonctions de missionnaire chez les Grisons, ces infidèles l'obligèrent à prendre la fuite. Le lieu qu'il choisit pour retraite s'appelle encore aujourd'hui *Sanct Lucis Steig*, ou montagne de Saint-Lucius. Il se retira depuis dans une caverne qui en était éloignée d'un mille, et qui a conservé le nom de *Sanct Lucis Lochlin*. On dit qu'à la fin il tomba entre les mains des persécuteurs, et qu'il fut décapité dans la forteresse de Martiola vers la fin du second siècle. Il y a près de Coire un ancien monastère qui porte le nom de Saint-Lucius. Sa fête se célèbre dans ce diocèse avec beaucoup de solennité. On garde une partie de ses reliques à Augsbourg, dans l'église de Saint-François, et dans celle qui appartenait aux Jésuites.

Voyez sur Lucius, roi dans la Bretagne, Usserius, *Ant. Brit.*, c. 3; Stillingflet, *Orig.* c. 11; Selden, *Analect. Anglo. Brit.* c. 6, t. II p. 893; Alfort, *Annal. Britann. ad an.* 182; Baronius, sous l'année 183; Cellier, *Hist. Eccles.* t. I; Tillemont, t. III p. 62 et 615; *Annotationes in Edit. Roman. Anastas. Bibliot.* t. I p. 15, t. III p. 139; Guthrie, *Hist. d'Angleterre*, t. I.

Voyez sur saint Lucius, honoré comme premier apôtre de la Norique, de la Vindélicie et de la Rhétie, c'est-à-dire de la Bavière, du pays des Grisons et d'une partie de l'Autriche, Sprecher, *Palladis Rheticæ*, l. 2; Raderus, *Bavaria Sancta*, t. I p. 14; le Bréviaire de Coire; Bruschius, *Monasteriorum Germanorum Chronologia, fol.* 119 (15).

SAINT BIRIN,

PREMIER ÉVÊQUE DE DORCHESTER.

VERS L'AN 650.

Birin, prêtre de Rome, s'adressa au pape Honorius, pour lui demander la permission d'aller prêcher l'Évangile aux idolâtres de la Grande-Bretagne. Honorius loua son zèle et le fit sacrer évêque. Birin, ayant débarqué dans le royaume de Wetsex, ou des Saxons occidentaux, y convertit un grand nombre de païens, entre autres le roi Cynegils, qui régna depuis 611 jusqu'en 642. C'était le cinquième successeur de Cerdic, qui avait fondé ce royaume en 519. Le saint apôtre fixa son siége à Dercis, aujourd'hui Dorchester, sur la Tamise, dans le comté

(14) Quelques modernes pensent que Lucius est un prénom, et que le roi breton ne le prit qu'après avoir reçu *la lumière de la foi*. Les Gallois l'appellent Lever Maur, c'est-à-dire grande lumière. Ils appellent Cunnaid, c'est-à-dire *clarté*, saint Élien, qui, vers l'an 430, fonda dans l'île d'Anglesey l'église de Llam-Eliam. Voyez la *Mona antiqua* de Rowlend, p. 143, 136.

Suivant quelques auteurs, Lucius descendait de Cogidunus, que Claude fit roi des *Dobuni*, qui habitaient le comté de Glocester, etc. On donne à ce Cogidunus une fille appelée Claude, que Pudens, sénateur romain, épousa quand il était dans la Bretagne. Le mari et la femme embrassèrent le christianisme à Rome en 66. *Tim.* IV, 21. Claude s'appelait *Claudia Rufina*, et Martial l'a célébrée, l. 4, *epigr.* 13, et l. 11, *epigr.* 54. Elle put engager Lucius, son parent, à se faire chrétien. C'est une chose remarquable que les plus célèbres chrétiennes de Rome, du temps des apôtres, Claudia, Pomponia, et Græcina, femme d'Aulus Plautinus, aient été bretonnes.

Si l'on veut en croire Carte, Lucius régnait au-delà de la muraille des Pictes; il était contemporain de Constance Chlore, et le même que Cénau, fils de Coil, qu'il suppose avoir été père de sainte Hélène et roi des Cumbres, dont le pays s'étendait depuis le Lancashire jusqu'à Dunbritton, au nord de la Cluid en Écosse. Dans ce système, Lucius aurait été beau-frère de Constance et oncle du grand Constantin; il aurait pu bâtir des églises, créer des siéges pour des évêques, etc. Les écrivains bretons et écossais, disent les partisans de ce système, sont Lucius fils de Coil; Coila, qu'on appelle Kyle en Écosse, tire son nom d'un prince breton. Deux médailles de Lucius portent le mot *luc*, avec la figure d'une croix qu'on ne voit sur aucune médaille avant la victoire remportée par Constantin en 312. Voyez Frédéric Spanheim, t. III, *Miscel. Append. de traditis conversionibus Lucii regis, Juliæ Mammæ et Philippi Imperat. Disquisitio triparita*, p. 390, t. II; *Op.* Samuël Basnage; *Annal. ad an.* 181, n. 3, et l'*Hist. d'Angl.* de Carte, vol. 1, p. 133 et 137.

Mais le système dont il s'agit contredit formellement l'autorité de Bède et des anciens auteurs; il n'offre d'ailleurs qu'un amas de conjectures, qui sont substituées à des faits historiques.

(15) Bruschius montre que le monastère de Saint-Lucius, à Coire, dut sa naissance à une chapelle bâtie à l'endroit où le saint apôtre du pays avait été mis à mort, ou du moins enterré. C'était un des plus anciens monastères de l'ordre de Saint-Benoît en Allemagne. On y mit des chanoines réguliers de l'ordre de Prémontré en 1140. C'est présentement un hôpital. Voyez Bruschius, fol. 100.

d'Oxford, vers les frontières de celui de Berk (1). Il fit des conversions innombrables et bâtit beaucoup d'églises. Il mourut vers l'an 650, et fut enterré dans sa ville épiscopale. Ses reliques furent transférées à Winchester par l'évêque Hedda, qui les déposa dans l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul.

Voyez Bède, *Hist.* l. 3, c. 7, et Le Nève, *Fasti Anglic.* p. 137, 283.

† SAINT ÉLOQUE, PRÊTRE.

SEPTIÈME SIÈCLE.

L'on croit assez généralement que ce Saint est venu d'Irlande avec saint Fursy et ses compagnons (2); qu'il vécut pendant quelque temps sous lui dans son couvent de Lagny, que celui-ci lui en abandonna la direction. Mais lorsqu'il eut remarqué que les religieux étaient peu disposés en sa faveur, il quitta la communauté pour aller vivre solitairement avec quelques-uns de ses compagnons à Grimac, près de l'Oise.

La réputation de sainteté qu'il s'était acquise parvint à la connaissance de saint Éloi, qui l'ordonna prêtre et lui permit de répandre la foi chrétienne dans toute l'étendue de son évêché. Il remplit sa mission en consolidant la foi, tant par l'exemple de ses vertus que par des miracles, jusqu'à ce qu'il fût rappelé dans le sein du Seigneur, pour y recevoir la récompense de son saint dévouement. Son corps resta pendant quelque temps sous terre, et c'est par les soins du comte Eilbert qu'il fut transféré de la France dans le couvent de Waulsort, vers l'année 970 ou 974 (3).

Voyez Molani *Nat. SS. Belgii*, p. 266. — Les Bollandistes s'étaient proposés de donner sous le 3 décembre les actes de la translation du corps de saint Éloque à Waulsort, d'après un ancien manuscrit de l'an 1080.

† SAINT WALFROI ET SAINT RADFROI,

MARTYRS.

NEUVIÈME SIÈCLE.

Ce fut à Bedderwalde, plus tard *Bedun* (4), aux environs de Groningue, que demeurait saint Walfroi.

Cet homme, devenu célèbre par la sainteté de sa vie, épousa une femme qui lui ressemblait en piété, et par laquelle Dieu lui donna un fils nommé Radfroi. Les Normands avaient pris la ville de Groningue, et réduit en cendres l'église de Saint-Martin, que Walfroi avait l'habitude de fréquenter chaque jour. Ces barbares le trouvèrent à Bedun, dans son habitation, épanchant ses prières devant le Seigneur, et l'assassinèrent avec son fils Radfroi. Comme il s'opéra beaucoup de miracles par l'intercession de ces deux martyrs, on bâtit en cet endroit une église, d'abord en bois, ensuite en pierres, dans laquelle on transféra leurs reliques, et qui fut dédiée en l'honneur de la très-sainte Vierge, de l'apôtre saint Paul et de saint Walfroi.

Molanus, dans ses notes sur le martyrologe d'Usuard, place leur fête au 3 décembre, et leur translation au 22 juin.

Voyez Molani *Nat. SS. Belgii*, p. 267, et Heussenii *Hist. Epist. Groen.*

† SAINTE ATTALA,

PREMIÈRE ABBESSE DE SAINT-ÉTIENNE A STRASBOURG.

L'AN 741.

L'abbaye de Saint-Étienne fut fondée vers l'an 717, pour trente religieuses, sous le règne de Chilpéric II, roi d'Austrasie, par Adelbert duc d'Alsace, frère de sainte Odile, dont on célèbre la mémoire le 13 décembre. Dès qu'Adelbert y eut mis la dernière main, il choisit pour la gouverner Attala sa fille, qu'il avait eue de Gerlinde, sa première femme (5). Attala, ainsi que ses deux sœurs Eugénie et Gundelinde avaient été formées par leur tante sainte Odile dans les exercices de la piété et de la régularité, au couvent de Hohenbourg. A son

(1) Le siége de Dorchester, dont on forma ceux de Salisbury, d'Exeter, de Wells, de Litchfield, Worcester et Hereford, fut bientôt transféré à Winchester. Saint Birin fut remplacé par un Français nommé Agilbert, qui retourna dans sa patrie en 660, parce qu'il n'entendait pas assez bien la langue du pays. Wina, ayant été fait évêque des Saxons occidentaux, résida à Winchester. Éleuther et Hedda, qui remplirent successivement ce siége, firent leur résidence dans la même ville. En 650, le roi Oswy nomma Dwina, évêque de Litchfield, pour le milieu de l'Angleterre. On érigea un autre évêché dans le même pays en 676, lorsque Eadhead fut fait évêque de Sidnacester. En 872 on transféra ce siége à Legecester, aujourd'hui Leicester, et peu de temps après à Dorchester. Il y eut des évêques pour la Mercie occidentale jusqu'en 1072. L'évêque Remi transféra alors le siége à Lincoln. Voyez Godwin, *de Præsulibus Angliæ, édit. nov.*, et Le Nève, *Fasti Anglic.* p. 138.

(2) Voyez ci-dessus, t. I p. 121.

(3) Voyez ci-dessus la vie de saint Forannan, sous le 30 avril.

(4) Par contraction *Beem*.

(5) Voyez Pantaléon d'Ysenheim, chapelain de Battenheim, dans son *Breviarium*; Grandidier, *Hist. de l'église de Strasbourg, t. I, pièces justificatives*, n° 29.

exemple Attala introduisit dans son abbaye la règle de saint Augustin, et non celle de saint Benoît, comme quelques auteurs l'ont prétendu (6). Attala profita si bien des exemples de vertu que lui avait donnés sa tante, qu'elle devint elle-même l'exemple des chanoinesses de Saint-Étienne.

Cette maison devint en peu de temps une source de bénédictions pour Strasbourg, et la vertu modeste, qui aspirait aux choses du ciel avec un zèle infatigable, lui assura pour des siècles des fondements inébranlables. Attala exerçait la plus grande sévérité envers elle-même, mais elle était une mère tendre pour ses sœurs, que sa piété attachait à ses pas dans les voies de la perfection. Il serait superflu de dire qu'elle possédait à un degré éminent le don de la contemplation; mais elle y joignait cette charité active, qui embrasse tous les besoins du pauvre, et qui présente une main généreuse à l'étranger délaissé.

Après avoir gouverné son abbaye pendant vingt ans, elle mourut le 3 décembre 741, n'ayant vécu que cinquante-quatre ans. Ses dépouilles mortelles furent exposées pendant cinq semaines à la vénération publique, avant qu'on les enterrât. Son culte était déjà autorisé à la fin du huitième siècle. Son nom se trouve dans l'ancien martyrologe du diocèse de Strasbourg et dans le vieux calendrier de l'abbaye de Munster; Lothaire, dans un diplôme de 845, la nomme *Attalam sacratissimam virginem Abbatissam.*

On raconte que Merentrude, abbesse de Hohenbourg, amie particulière de sainte Attala, voulut avoir de ses reliques, et chargea un certain Werner de lui en procurer : il pénétra secrètement dans l'église et coupa une main de la Sainte. Ces pieux larcins n'étaient pas rares au moyen âge (7). Ce bras se conservait encore dans l'église de Saint-Étienne à Strasbourg lorsque la révolution française éclata, ainsi qu'un manteau noir de laine, qu'on prétend avoir appartenu à sainte Attala, et que chaque abbesse à son avénement était obligée de mettre sur ses épaules (8). On célèbre, dans le diocèse de Strasbourg, la fête de sainte Attala le 3 novembre.

Tiré de Ræss et Weis, t. XVII p. 525. — Voyez Königshover, *Elsässische Chronik;* Huber, *Bericht von dem uralten adeligen Stift zu St. Stephan;* Schœpflin, *Alsatia illustrata,* I, 766; Grandidier, *Hist. de l'église de Strasbourg,* I, 392-397,

(6) Ce qui se prouve encore par les lettres de l'empereur Lothaire, qui y nomme pour directeurs des chanoines et non des religieux bénédictins. Nous discuterons ce point avec détail, dans la vie de la sainte fondatrice de Hohenbourg.

(7) Voyez Muratori, *Antiquit. italicar. medii ævi,* t. V., *diss.* 58, p. 11 sqq.

(8) Voyez Albrecht, *Historie von Hohenburg,* p. 331 sq.; Huber, *Bericht von dem uralten adelingen Stift zu St. Stephan,* p. 127 et 129.

On ne connaît pas les abbesses qui succédèrent à sainte Attala, jusqu'à Basille, tante de l'impératrice Irmengarde, qui vivait en 845. Cette célèbre abbaye se soutint pendant plusieurs siècles dans la régularité et la pureté de son origine. Le relâchement s'y introduisit dès le commencement du quatorzième siècle; les désordres allèrent en augmentant, et le 12 juillet 1545, Marguerite de Landsberg y établit même le luthéranisme. Les abbesses qui prirent la place de Marguerite persévérèrent à la vérité dans l'erreur, mais gardèrent toujours le célibat, et elles étaient obligées de demander la confirmation de l'évêque, à qui chaque abbesse payait cent florins. La dernière abbesse fut Ève Salomé de Fürdenheim, qui mourut le 2 octobre 1694. Le roi Louis XIV, devenu souverain de Strasbourg, permit que Catherine de Vitzdum, qui avait été élue coadjutrice d'Ève Salomé en 1688, lui succédât, sous la condition qu'elle cesserait de prendre la qualité d'abbesse, et se contenterait du titre d'administratrice. Mais ayant commis quelque temps après une faute, qui l'obligea de se marier pour sauver son honneur, elle résigna le 16 décembre 1698. Le roi, profitant de cette conjoncture, accorda l'abbaye de Saint-Étienne aux religieuses de la Visitation, établies depuis quelque temps à Strasbourg. On y érigea, il y a quelques années, un petit séminaire.

---

4 DÉCEMBRE.

SAINT PIERRE CHRYSOLOGUE,

ARCHEVÊQUE DE RAVENNE.

Tiré de ses écrits; de l'histoire de Ravenne, par Rubeus, l. 2; d'Ughelli, *Ital. Sacra,* t. II, et de la *Descriptio Patenæ ejus, etc., à Joanne Pastritio,* Romæ, 1706, in-4°. Voyez le pontifical ou les vies des évêques de Ravenne par Agnellus, qui écrivait dans le neuvième siècle : Muratori les a publiées, *Ital. rer. Script.* t. II p. 53, avec des notes, où il relève les fautes échappées à Rubeus et à Agnellus. Voyez aussi Muratori, *Spicil. Ravennatis Hist.* t. I p. 529, et Ceillier, t. XIV p. 11.

L'AN 450.

SAINT PIERRE, surnommé *Chrysologue,* était de la ville d'Imola (1), dans l'état ecclésiastique. Il fut instruit dans les saintes lettres, et ordonné diacre par Corneille, évêque de cette ville. Il parle de ce prélat avec vénération et avec de vifs sentiments de reconnaissance (2); il l'appelle son père; il dit que toutes les vertus brillaient dans sa conduite, et qu'il s'était fait connaître du monde entier par l'éclat de ses grandes actions. Ce fut sous la conduite d'un tel maître que notre Saint apprit dès sa jeunesse à maîtriser ses passions, à tendre à la perfection par les exercices de la vie intérieure, et à se revêtir de l'esprit de Jésus-Christ. Il embrassa depuis l'état monastique, et il ne sortit de la solitude que quand

(1) Anciennement appelée *Forum Cornelii.*

(2) *Serm.* 107 et 165.

on le chargea du gouvernement de l'église de Ravenne (3).

Jean, archevêque de cette ville, étant mort en 430, le clergé et le peuple lui choisirent un successeur, et prièrent Corneille, évêque d'Imola, de se joindre à leurs députés, qui allaient à Rome demander la confirmation de l'élection qu'ils avaient faite. Xiste III occupait alors la chaire de saint Pierre. Corneille prit avec lui Pierre, qui n'était encore que diacre. Le pape refusa de ratifier l'élection déjà faite. L'historien de Ravenne prétend que ce fut en conséquence d'une vision qu'il avait eue la nuit précédente. Quoi qu'il en soit, il proposa le diacre Pierre, comme celui que le ciel destinait à gouverner le siége vacant. Les députés de Ravenne firent d'abord quelques difficultés, mais ils se rendirent enfin.

Lorsque Pierre eut été sacré évêque, on le conduisit à Ravenne. Il y fut reçu avec des démonstrations extraordinaires de joie. L'empereur Valentinien III faisait sa résidence dans cette ville avec sa mère Galla Placidia. Le nouvel évêque eut recours au jeûne et à la prière pour fléchir la colère de Dieu en faveur de son peuple, qu'il instruisait d'ailleurs encore plus par ses exemples que par ses discours. Il travailla de toutes ses forces à réformer plusieurs abus qui s'étaient introduits, et à extirper les restes des superstitions païennes. Il fonda le monastère de Classe, petite ville située sur la côte, à trois milles de Ravenne.

Son zèle pour l'instruction de son peuple est consigné dans ses discours que nous avons encore. Félix, archevêque de Ravenne, en recueillit cent soixante-seize, en 708. Ils sont fort courts, ce qui vient de la crainte qu'avait le Saint de fatiguer l'attention de ses auditeurs (4). L'élégance s'y trouve jointe à la brièveté. Le style n'a rien de forcé, et quoique les phrases soient comme autant de sentences, elles ont entre elles beaucoup de liaisons. Les expressions sont propres, simples, naturelles; les descriptions n'ont rien d'obscur ni de recherché. Ces discours cependant sont plus instructifs que touchants; l'esprit est éclairé, mais le cœur est rarement ému. On ne doit donc pas les regarder comme des modèles de la véritable éloquence, quoiqu'ils aient fait donner au saint archevêque le surnom de Chrysologue, qui signifie que ses paroles étaient d'or ou excellentes (5).

Il recommande fortement la communion fréquente, et désire que l'Eucharistie, qu'il appelle ordinairement le corps de Jésus-Christ, et dans laquelle nous mangeons, dit-il, Jésus-Christ lui-même, puisse devenir la nourriture journalière de nos âmes (6). Non content d'insister sur l'excellence de l'aumône, de la prière et du jeûne, il en inculque partout la nécessité. En parlant du jeûne du carême, il dit qu'il ne vient point des hommes, mais qu'il est d'institution divine (7). Il exhorte ceux que la faiblesse de leur santé empêche de jeûner les quarante jours du carême, à suppléer par d'abondantes aumônes à ce qu'ils ne sont point en état de faire par le jeûne (8). Il invective avec force contre certaines superstitions qui venaient originairement du paganisme, et surtout contre la manière toute profane de célébrer le premier jour de l'an. « Ceux, » dit-il, qui veulent se divertir avec le démon ne » peuvent régner avec Jésus-Christ (9).... » Il paraît qu'il prêchait souvent devant l'empereur et devant l'impératrice Placidie, mère de trois enfants, Valentinien III, Placidie et Eudocie (10).

Nous apprenons du Saint que le siége épiscopal de Ravenne avait été depuis peu élevé à la dignité de métropole par le pape et par la faveur d'un prince chrétien ou de l'empereur (11). Il y avait longtemps à la vérité que Ravenne était métropole de la province Flaminienne ou du vicariat d'Italie; mais l'évêque de cette ville continua d'être suffragant de l'archevêque de Milan, et il ne fut tiré de sa dépendance que vers le temps de l'épiscopat de saint Pierre Chrysologue.

L'hérésiarque Eutychès, ayant été condamné par saint Flavien, entreprit de faire son apologie, et il adressa pour ce sujet une lettre circulaire aux évêques les plus distingués dans l'Église. Il vit, par la réponse de saint Pierre Chrysologue, qu'il n'était pas facile d'en imposer à ce saint évêque. « C'est » avec douleur, lui disait notre Saint, que j'ai lu » votre lettre; car si la paix de l'Église cause de la » joie dans le ciel, quelle peine ne doit-on pas res- » sentir des divisions qui la déchirent! » Il l'exhorte à se soumettre, à ne pas disputer, et à se rappeler

(3) On lit dans quelques modernes que saint Adérite, successeur de saint Apollinaire, les onze évêques qui vinrent ensuite, et saint Pierre Chrysologue furent désignés miraculeusement par une colombe qui parut sur leur tête. Il pourrait arriver, suivant Muratori, qu'on eût imaginé cette histoire d'après les tableaux où le Saint-Esprit est représenté sous la forme d'une colombe, et qu'elle ne signifie autre chose, sinon que l'esprit de Dieu avait dirigé l'élection de ces saints évêques.

(4) S. Petr. Chrys. *Serm.* 36, 86, 120, 122.

(5) Voyez *S. Petri Chrysologi Sermones aurei cum Notis Varior. Augustæ*, 1758, in-fol.

(6) *Serm.* 65, 67, 68.

(7) *Serm.* 156.

(8) *Serm.* 12.

(9) *Serm. in Calendas.*

(10) *Serm.* 130.

(11) *Serm.* 175.

qu'Origène, Nestorius et d'autres s'étaient perdus pour n'avoir pas suivi ce qu'il lui recommandait.

Saint Germain d'Auxerre étant venu à Ravenne en 448, saint Pierre Chrysologue le reçut de la manière la plus honorable. Il lui rendit aussi après sa mort de grands honneurs, et il regarda comme un bonheur d'hériter de son capuchon et de son cilice. Il ne lui survécut pas longtemps, puisque quand Attila s'approcha de Ravenne en 452, Jean, successeur du Saint, occupait le siége épiscopal de cette ville, et qu'il en sortit pour aller trouver le prince. Saint Pierre Chrysologue, sentant qu'il n'était pas éloigné de sa dernière heure, voulut retourner à Imola, sa patrie. Il y fit présent à l'église de Saint-Cassien, d'une couronne de vermeil, ornée de pierreries, d'une coupe d'or et d'une patène d'argent, qui s'y sont gardées jusqu'à ce jour avec beaucoup de vénération, et auxquelles on attribue des miracles. Il mourut à Imola, et l'opinion la plus probable est que ce fut le 2 décembre 450. Il fut enterré dans l'église de Saint-Cassien, où est encore la plus grande partie de ses reliques. On a détaché de son corps un de ses bras, qui se garde à Ravenne dans une belle châsse.

La raison, l'autorité et l'exemple des Saints se réunissent pour prouver l'utilité de la science. C'est, après la vertu, l'avantage le plus précieux dont les hommes puissent jouir. Il ne tient même qu'à eux de s'en servir, pour se confirmer dans l'amour de la religion et dans la piété. Les hommes destinés aux grandes places deviennent par la science capables de se conduire et de conduire les autres; elle les préserve des suites funestes de l'oisiveté; elle remplit d'une manière aussi utile qu'agréable leurs moments de loisir; elle leur donne du goût pour ce plaisir pur que produisent les connaissances acquises dans une créature raisonnable, et qui ne le cède qu'à celui qui vient de la pratique et de la vertu; elle perfectionne toutes les facultés de l'âme. Mais c'est surtout à un ministre de Jésus-Christ qu'elle est nécessaire; il doit savoir en même temps qu'il faut que la religion fasse le principal objet de ses études; qu'il juge du degré de science qu'il doit avoir par l'étendue et l'importance de ses obligations. Combien ne seraient pas coupables ceux qui, au lieu d'acquérir les connaissances propres à leur état, vivraient dans l'oisiveté, ou donneraient leur temps à des études frivoles, quelquefois même dangereuses?

SAINTE BARBE, VIERGE ET MARTYRE.

VERS L'AN 306.

Sainte Barbe est honorée avec une dévotion particulière chez les Grecs, les Latins, les Moscovites et les Syriens; mais on n'a rien de certain sur sa vie, et ses différents actes qu'on a publiés n'ont fait qu'obscurcir son histoire. On doit, suivant Baronius, donner la préférence à ceux qui la font disciple d'Origène, et qui mettent son martyre à Nicomédie, sous le règne de Maximin Ier, lequel excita la sixième persécution générale, en 235. M. Joseph Assémani regarde comme plus exacts et plus sincères ceux qui se trouvent dans Métaphraste et Montbritius. On y lit que sainte Barbe souffrit à Héliopolis en Égypte, sous le règne de Galère, vers l'an 306. Ce récit s'accorde avec le ménologue de l'empereur Basile, avec le synaxaire des Grecs. Il y avait un ancien monastère près d'Édesse qui portait le nom de Sainte-Barbe (12).

Voyez Joseph Assémani, *in Calend. Univ.* t. V p. 408.

SAINT CLÉMENT D'ALEXANDRIE,

DOCTEUR DE L'ÉGLISE.

VERS L'AN 216.

Titus-Flavius Clément, que quelques autres font Athénien de naissance, commença ses études dans la Grèce; il les continua dans l'Italie, l'Asie mineure, l'Assyrie et la Palestine, et les acheva en Égypte. Un désir incroyable d'apprendre lui fit ainsi parcourir les différentes parties du monde. Il eut entre autres cinq maîtres célèbres; un dans la Grèce, qui était de la secte ionique (1), deux dans la Calabre, et deux en Orient. Quoiqu'il fût très-versé dans la philosophie de Platon, il donnait la préférence aux principes des stoïciens; mais il ne voulait tenir à aucune secte particulière; il choisissait ce qu'il y avait de meilleur partout où il se trouvait. Un des maîtres qu'il eut en Palestine était juif d'extraction; il paraît même qu'il était chrétien. Le dernier qu'il écouta, et qu'il met lui-même au-dessus de tous les autres, fut le célèbre Pantène, qui était à la tête de l'école des catéchèses d'Alexandrie.

Clément, dont les études avaient pour objet la recherche de la vérité, découvrit les erreurs de l'ido-

(12) Jos. Assémani, *Bibl. Orient.* t. I p. 63.

(1) La secte ionique, fondée par Thalès, finit dans la personne d'Archélaüs, maître de Socrate; mais ceci ne doit s'entendre que de l'enseignement public. Il y eut encore longtemps après des particuliers qui suivirent la doctrine de cette secte.

lâtrie, et vit briller à ses yeux la lumière de la foi. Quelque versé qu'il fût dans les différentes branches de la littérature profane, il vit qu'il lui manquait la plus essentielle des connaissances, celle de laquelle dépend le bonheur de l'homme, et qui ne peut se trouver que dans la vraie religion. Il se mit donc à étudier la théologie, science qui, selon lui, *n'a d'autre but qu'une vie perfectionnée par toutes les vertus.* Il nous apprend que quelques-uns des successeurs immédiats des apôtres, qui avaient conservé la vraie tradition de la bienheureuse doctrine enseignée par saint Pierre, saint Jacques, saint Jean et saint Paul, vivaient encore de son temps. « Ils sèment, disait-il, » dans nos cœurs la divine semence qu'ils ont reçue » des apôtres, leurs prédécesseurs (2). »

Pantène, ayant été envoyé dans les Indes par l'évêque Démétrius en 189, Clément lui succéda dans la place de catéchiste d'Alexandrie, qu'il remplit avec un grand succès. On compte parmi ses principaux disciples, Origène et saint Alexandre, depuis évêque de Jérusalem et martyr. Sa méthode était d'instruire d'abord ceux qui venaient l'écouter de ce qu'il y avait de bon dans la philosophie païenne, afin de les conduire par degrés à la connaissance du christianisme. Pour le leur faire aimer et leur inspirer le désir de l'embrasser, il insistait sur certains points de morale, qui découvrent les lumières naturelles, et qui se trouvent semés dans les écrits des philosophes (3). Il fut ordonné prêtre vers le commencement du règne de Sévère; car Eusèbe lui donne ce titre en 195.

La persécution qu'excita cet empereur en 202, l'obligea d'abandonner son école. Il se retira dans la Cappadoce. Nous le voyons à Jérusalem peu de temps après, et nous apprenons par une lettre de saint Alexandre, évêque de cette ville, qu'il y prêcha avec beaucoup de zèle et de succès (4). De Jérusalem il se rendit à Antioche. Dans tous les lieux par lesquels il passait, il encourageait les disciples de Jésus-Christ et tâchait d'en augmenter le nombre. D'Antioche il revint à Alexandrie.

Les anciens ont donné de grands éloges à sa vertu et à son savoir, et ses éloges se trouvent bien justifiés par ce qui nous reste de ses écrits. Nous les ferons connaître en peu de mots.

Son *Exhortation aux gentils* a pour objet de faire sentir l'absurdité de l'idolâtrie; et cette absurdité devient singulièrement frappante par le précis historique que donne l'auteur de la mythologie païenne. Saint Clément a inséré dans cet ouvrage plusieurs découvertes curieuses qu'il avait faites dans ses voyages, dont il se sert pour fortifier ses raisonnements, et qui attachent agréablement le lecteur.

Il composa ensuite ses *Stromates* ou tapisseries, qui ne sont qu'un recueil de mélanges, divisé en huit livres, où il y a peu d'ordre. On ne peut, dit l'auteur lui-même, comparer cet ouvrage à un jardin où les arbres et les plantes sont rangés avec symétrie; il ressemble plutôt à un amas d'arbres sauvages, venus d'eux-mêmes, et qui sont épars çà et là. Il ajoute qu'il l'avait fait pour lui servir de répertoire dans sa vieillesse, lorsque la mémoire viendrait à lui manquer. On l'a accusé d'avoir trop suivi les dogmes des anciens philosophes, et de ne s'être pas toujours exprimé avec assez d'exactitude. Mais on peut en général expliquer d'une manière favorable les endroits qui paraissent répréhensibles. Si le style de cet ouvrage est un peu dur, on en est dédommagé par l'érudition qui y règne, et par l'abondance et la variété des matériaux qu'il renferme. Saint Clément y traite avec solidité diverses questions qui ont pour objet la morale, la métaphysique, les hérésies qui avaient paru jusqu'alors, le paganisme et la théologie. Dans le sixième livre, il trace le caractère du véritable chrétien, auquel il donne le nom de *gnostique.* Il veut qu'il commande à ses passions, qu'il garde exactement les règles de la tempérance, et qu'il n'accorde à son corps que ce qu'il lui est nécessaire pour le soutenir. Le véritable gnostique, ajoute-t-il, doit aimer Dieu par-dessus toutes choses, et les créatures pour Dieu; rien ne doit être capable de le séparer de l'amour de Dieu. Il supporte avec patience tous les accidents de cette vie, et ne s'occupe que des moyens de s'unir au souverain bien : jamais il ne se laisse emporter par la colère; il prie continuellement pour obtenir la rémission de ses péchés, avec la grâce de ne plus pécher à l'avenir et de pratiquer la vertu. Dans le septième livre, saint Clément parle de la vertu de son gnostique. « Il s'applique, dit-il, de toutes ses » forces à honorer Dieu et à l'aimer; à écouter, à » imiter son Verbe qui s'est fait homme pour notre » salut; il est doux, honnête, affable, patient, cha- » ritable, sincère, fidèle, tempérant; il méprise les » biens de ce monde, et est dans la disposition de » tout souffrir pour Jésus-Christ; il ne fait rien par » ostentation, et ses actions n'ont d'autre motif que » l'amour de la justice et de la bonté de Dieu. Enfin, » c'est un homme entièrement saint et tout divin. » Le gnostique prie en tous lieux, mais principale- » ment en secret et dans le fond de son cœur; il » prie sans cesse, le matin en se levant, à midi, en

(2) *Strom.* l. 1, p. 274, *et ap. Euseb.* l. 5, c. 11.

(3) *Strom.* l. 1, p. 278. — (4) Eusèbe, l. 6, c. 3.

» voyage, lorsqu'il se repose, cherchant en tout à » glorifier Dieu, à l'exemple des séraphins dont il » est parlé dans Isaïe. » Il distingue les véritables gnostiques des hérétiques connus sous ce nom, et qui troublaient alors l'Église par leur abominable doctrine sur une perfection imaginaire. Pour prémunir les fidèles contre les erreurs et les extravagances des faux mystiques, il explique la nature et l'étendue de chaque vertu théologale, et montre surtout en quoi consiste l'amour pur. Il apprend à ne pas confondre la résignation avec l'indifférence; il traite de l'activité, de la transformation et de l'union; mais de manière qu'il évite les extrêmes, et qu'il fixe les bornes qui séparent la mysticité des illusions du fanatisme.

Le traité intitulé, *quel riche sera sauvé?* est une explication des paroles que Jésus-Christ adressa à un jeune homme riche dont parle l'Évangile (5). L'auteur y montre qu'il n'est point nécessaire, pour être sauvé, de renoncer aux richesses, pourvu qu'on en fasse un bon usage. Il y traite aussi de l'amour de Dieu et du prochain, ainsi que de la pénitence, dont il prouve l'efficacité par l'histoire de ce jeune voleur que saint Jean convertit.

Le *Pédagogue* de saint Clément, divisé en trois livres, est un excellent abrégé de morale, où l'on voit de quelle manière les bons chrétiens vivaient dans ces premiers temps. L'auteur fait voir dans le premier livre, que Jésus-Christ est le maître, le conducteur, le pasteur des hommes, qui tous ont besoin d'être instruits, et que la vie d'un chrétien doit être une suite non interrompue d'actions vertueuses. On trouve dans le second livre des règles de conduite par rapport à certains devoirs particuliers, comme l'abstinence, la mortification, l'humilité, la prière, l'aumône, la chasteté, tant dans l'état du mariage que dans celui de la virginité. Suivant la doctrine de saint Clément, il faut préférer une nourriture simple, ne fût-ce que par raison de santé; un seul repas par jour doit suffire, deux tout au plus, c'est-à-dire, outre le souper, un déjeûner de pain sec, sans boire. Le Saint prouve, contre les encratites, que l'usage modéré du vin est permis, mais il le défend aux jeunes gens. Il s'élève avec force contre le luxe dans les meubles et la vaisselle. Il veut qu'on dorme peu, et jamais le jour; qu'on commence la nuit par la prière, et qu'on ne soit plus au lit lorsque le jour paraît. Il prouve, contre les païens, que toutes les actions impures sont des crimes aux yeux même de la raison. Dans le troisième livre, il traite de la modestie et de plusieurs autres vertus. Il le conclut par exhorter ses lecteurs à écouter les divines leçons de Jésus-Christ, qu'il remercie de ce qu'il l'a fait membre de son Église. La prière qu'il lui adresse est également adressée au Père et au Saint-Esprit. Cet ouvrage renferme d'excellentes maximes pour arriver à la perfection chrétienne; mais on ne pourrait le traduire qu'en adoucissant certaines expressions, par égard pour les mœurs actuelles (6).

Photius observe que le style de saint Clément est fleuri, élégant et sublime dans le *Pédagogue* et dans l'*Exhortation aux gentils*, quoique sa diction ne soit point parfaitement pure. Nous avons observé que le style des *Stromates* avait quelque chose de plus dur que celui des autres ouvrages du saint docteur. Mais on admire dans tous une vaste érudition. Saint Jérôme appelle saint Clément le plus savant des écrivains ecclésiastiques (7). Théodoret (8) dit qu'il surpassait tous les autres par l'étendue de ses connaissances. Saint Alexandre de Jérusalem et les anciens auteurs font de grands éloges de la sainteté de sa vie.

Saint Clément mourut à Alexandrie, avant la fin du règne de Caracalla, qui fut assassiné en 217. On ne trouve point son nom dans le martyrologe romain; mais il est dans celui d'Usuard, qui a été longtemps en usage dans la plupart des églises de France. Benoît XIV a fait une savante dissertation (9), pour prouver qu'il n'y a point de raison suffisante d'insérer son nom dans le martyrologe romain; mais l'autorité de plusieurs calendriers et l'exemple des hagiographes nous ont déterminés à donner ici sa vie. Il est nommé en ce jour dans le martyrologe de l'église de Paris, qui est le même que celui d'Usuard, mais avec des additions (10).

(5) Marc. X.

(6) Photius, *cod.* 109, donne un extrait de plusieurs erreurs qui se trouvent dans un livre de saint Clément, intitulé *Hypotyposes*. Nous n'avons plus qu'un fragment de cet ouvrage, sous le titre d'*Extrait de la doctrine orientale de Théodote* (de Palestine). L'écrit dont il s'agit avait été corrompu par les hérétiques, suivant Photius. Saint Clément copiait aussi quelquefois les sentiments des philosophes et de quelques autres auteurs, sans cependant les adopter ou les approuver. Ceci a diminué le poids de son autorité dans les points de doctrine; mais il est certain qu'il a vécu et qu'il est mort dans la communion de l'Église, et qu'il condamnait toutes les hérésies qu'elle avait proscrites.

(7) *Cat. et ep. ad Magn.*

(8) *Hæret. Fab.* l. 1, c. 8.

(9) Elle est à la tête du martyrologe romain qu'il donna en 1749, et il l'adressa en forme de bref au roi de Portugal.

(10) Le P. Sollier, un des continuateurs de Bollandus, observe, dans son édition du martyrologe d'Usuard, *not.* 16, p. 720, que les noms de Clément d'Alexandrie et de Mélèce ne se trouvent dans aucun calendrier antérieur à Usuard; mais il marque en même temps sa surprise de ce que les édi-

Voyez Tillemont, t. III; Ceillier, t. II; Jean Potter, évêque d'Oxford, puis archevêque de Cantorbéry, dans sa belle édition des œuvres de saint Clément d'Alexandrie, avec des notes, imprimée à Oxford en 1715, t. I p. 1; t. II p. 10, 40 et seq. Voyez aussi les œuvres du Saint, réimprimées à Venise en 1758, sous ce titre: *Clementis Alexandrini Opera recognita per Joan. Potterum Episc. Oxon. adjectis quæ Fabricius ediderat ad Calcem Operum S. Hippolyti fragmentis, et præfixâ Clementis vitâ ex Baillet latinè versâ per doctorem Maso.*

SAINT MARUTHAS,

ÉVÊQUE EN MÉSOPOTAMIE.

VERS L'AN 449.

Saint Maruthas, un des plus illustres docteurs de l'Église syrienne, fut élevé sur le siége épiscopal de Tagrite ou Martyropolis, en Mésopotamie, province alors soumise à l'empire d'Occident, quoique située sur les frontières de la Perse. Il composa les actes des martyrs qui souffrirent dans la persécution de Sapor, laquelle dura depuis l'an 340 jusqu'à l'an 380. Étienne Assémani a retrouvé une partie de cet ouvrage, qu'il a publié en 1748. Le saint évêque composa aussi des hymnes en l'honneur des martyrs et sur plusieurs autres sujets. Elles ont été insérées avec celles de saint Éphrem dans l'office chaldaïque que récitent les maronites, les jacobites et les nestoriens. Il recueillit les reliques de plusieurs martyrs de Perse, et les distribua dans l'empire romain, afin d'attirer sur ceux qui en étaient possesseurs, les bénédictions du ciel.

Il fit un voyage à Constantinople en 411, afin d'engager l'empereur Arcade à recommander les chrétiens à Isdegerde, qui était monté sur le trône de Perse dix ans auparavant. Mais les divisions qui régnaient à la cour, et qu'occasionnait l'injuste persécution suscitée contre saint Chrysostôme, rendirent ses démarches inutiles. Il crut donc devoir retourner en Mésopotamie. L'année suivante, il fit un second voyage à Constantinople. Saint Chrysostôme le recommanda à la veuve Olympiade, et la pria de l'assister en tout ce qui dépendrait d'elle, désirant qu'il obtînt ce qu'il sollicitait en faveur de l'Église de Perse, pour laquelle il témoignait un grand zèle (1).

Théodose-le-Jeune, successeur d'Arcade, honora saint Maruthas de sa confiance. Il l'envoya deux fois en ambassade en Perse, pour établir une paix solide entre les deux empires. Isdegerde conçut beaucoup d'estime pour lui, surtout après qu'il eut été guéri par ses prières d'une maladie dont les mages n'avaient pu le délivrer. Socrate, qui rapporte ce fait (2), ajoute que le roi appelait ordinairement Maruthas *l'ami de Dieu*. Les mages, craignant qu'Isdegerde ne se fît chrétien, eurent recours à l'imposture pour le retenir dans leur religion. Ils firent cacher un homme sous terre dans le temple; et quand le prince y fut entré pour adorer le feu perpétuel, cet homme cria : « Chassez le roi de ce saint lieu, parce » qu'il a l'impiété de croire un prêtre des chré- » tiens. » Isdegerde prit le parti de renvoyer l'évêque; mais Maruthas lui persuada de retourner dans le temple, l'assurant que s'il faisait creuser la terre, il découvrirait l'imposture. Le roi suivit ce conseil. La fraude ayant été découverte, il fit décimer les mages, et autorisa publiquement Maruthas à fonder des églises partout où il le jugerait à propos. Le Saint, dans sa seconde ambassade, fit un assez long séjour en Perse. Il y tint deux synodes à Ctésiphon; l'arianisme fut condamné dans le second qui se tint en 414; on y fit aussi de sages règlements concernant la discipline.

Saint Maruthas, étant fort âgé, retourna en Mésopotamie. Il emporta avec lui beaucoup de reliques de martyrs, et il en mit une si grande quantité dans son église, que la ville prit le nom de Martyropolis.

Le principal ouvrage de ce Père est une liturgie syro-chaldaïque; les maronites, qui célèbrent l'office divin en cette langue, s'en servent encore à certains jours. Saint Maruthas composa aussi un commentaire sur l'évangile de saint Matthieu. On en a le manuscrit en syriaque dans la bibliothèque du Vatican. Assémani en a extrait divers passages, qui établissent invinciblement la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie (3). Ebedjésu fait mention d'une histoire du concile de Nicée, dont les canons avaient été traduits en syriaque par saint Maruthas; il est bien à désirer qu'on puisse retrouver un ouvrage aussi précieux.

Le saint évêque mourut avant le milieu du cinquième siècle, et fut enterré dans son église. On

teurs du martyrologe romain se sont fait un scrupule de nommer le premier. Voyez aussi Henschénius, t. VI *Maii*, p. 777. Dans quelques-unes des dernières éditions d'Usuard, la fête de saint Clément est marquée au 19 décembre. (Voyez Sollier, *ibid.* p. 755.) Il est loué pour l'universalité de ses connaissances dans celle de D. Bouillart. Le docte bénédictin a donné le vrai martyrologe d'Usuard, d'après un ancien manuscrit de Saint-Germain-des-Prés, monastère où l'auteur écrivait en 865. Ce manuscrit, qu'on regarde comme la copie originale d'Usuard, est chargé de corrections faites de la même main (*).

(1) S. Chrysost. ep. 14.
(2) *Hist.* l. 7, c. 8.
(3) Voyez Ceillier, t. X p. 467.

(*) Voir ci-dessus l. I p. XXXIX not. 3.

porta son corps en Égypte, durant les incursions des Perses et des Arabes. Il est encore dans le monastère de Notre-Dame, situé dans le désert de Scété, et habité par des moines syriens. M. Assémani a vu dans ce monastère un manuscrit chaldaïque contenant une longue vie de saint Maruthas et plusieurs écrits de ce Père; mais il ne lui a pas été possible de s'en procurer une copie. Les Cophtes d'Égypte honorent le Saint le 19 février; les Syriens et les Melchites, le 6 du même mois : mais il est honoré le 4 décembre par les Grecs et les Latins.

Voyez Jos. Assémani, *Bibl. Orient.*, et Étienne Assémani, *in acta martyr. Orient. Præf.*, p. LIX; Socrate, Sozomène, Photius, Ceillier, t. X p. 466, et Le Quien, *Or. Chr.* t. II p. 527 et 999.

SAINT CIRAN,

ABBÉ DE LONREY, EN BERRY.

VERS L'AN 657.

Saint Ciran ou Sigiran, issu d'une famille illustre, naquit dans le Berry, et reçut à Tours une éducation convenable à sa naissance. Il parut à la cour, s'y fit estimer, et y exerça la charge d'échanson sous le roi Clotaire II. Sigelaïc son père, qui était devenu évêque de Tours, voulut le marier à la fille d'un seigneur de ses amis, nommé Adoald. Mais Ciran, qui voulait vivre dans la continence et qui pratiquait les vertus d'un solitaire au milieu des grandeurs, refusa ce parti. Bientôt après il rompit tout commerce avec le monde.

Le premier usage qu'il fit de sa liberté, fut d'aller visiter le tombeau de saint Martin à Tours. Il reçut la tonsure des mains de l'évêque Modégisile, qui avait succédé à son père, et fut élevé par degrés aux saints ordres. La dignité d'archidiacre lui fournit l'occasion de rendre de grands services au diocèse de Tours. Il corrigea les abus et rétablit partout la discipline. Son immense charité pour les pauvres augmenta encore la vénération que le peuple avait pour lui.

Mais Dieu, qui voulait l'éprouver, permit qu'il fût persécuté par le gouverneur de la ville. On en vint jusqu'à le mettre en prison, sous prétexte de folie. Le ciel confondit enfin ses ennemis, et son principal persécuteur périt misérablement. Il se démit ensuite de son archidiaconé, et distribua le reste de son bien aux pauvres. Un saint évêque irlandais, nommé Fulvius, ayant passé par Tours, il le suivit, et fit avec lui le voyage de Rome.

Lorsqu'il fut de retour, il alla trouver Flaocate, son ancien protecteur, qui était devenu maire du palais pour le royaume de Bourgogne, en 641, et qui lui donna deux terres dans le diocèse de Bourges, sur les confins du Berry et de la Touraine. Le Saint y bâtit deux monastères, celui de Meaubec et celui de Lonrey, qui prit depuis le nom de Saint-Ciran. L'abbaye de Meaubec a été unie à l'évêché de Québec, et celle de Saint-Ciran à l'évêché de Nevers.

Flaocate, fondateur de ces deux monastères, ne persévéra point dans les dispositions qu'il avait montrées pour la vertu; il se laissa éblouir par l'éclat des honneurs; il oublia Dieu, et finit misérablement sa vie.

Saint Ciran mourut vers l'an 657, et fut enterré dans le monastère de Lonrey, qu'il avait gouverné plusieurs années. Son corps y était encore vers la fin du dernier siècle, à l'exception de quelques ossements qui se gardaient dans l'abbaye de Saint-Taurin à Évreux.

Voyez sa vie anonyme, mais ancienne, que Mabillon a publiée avec des remarques, *Act. SS. Ord. S. Ben.;* Arnauld, *Recueil des Vies de quelques Saints*, p. 285; Baillet, sous le 4 décembre, et le père de Longueval, *Hist. de l'Église gal.* t. III p. 549.

SAINT OSMOND, ÉVÊQUE DE SALISBURY.

L'AN 1099.

Osmond (1), comte de Séez en Normandie, suivit Guillaume-le-Conquérant en Angleterre, et ce prince le créa comte de Dorset. Il sut allier une vie sainte aux devoirs de courtisan, de soldat et de magistrat. Nous apprenons de Brompton qu'il fut quelque temps grand-chancelier d'Angleterre. Mais les dignités, jointes à la faveur du prince, n'eurent aucun charme pour un cœur qui n'aimait que les biens célestes. Il quitta même le monde pour embrasser l'état ecclésiastique. Ses vertus et ses rares talents ne permirent pas qu'on le laissât dans l'obscurité comme il le désirait. On le tira de sa solitude en 1078, pour le placer sur le siége de Salisbury (2). Il fit bâtir sa cathédrale sous l'invocation de la Sainte-Vierge,

(1) Appelé aussi *Osimond, Edimond et Edmond.*

(2) Le siége de cet évêché fut d'abord établi à Shireburne. On en dut l'érection à Ina, roi des Saxons occidentaux. Ce prince fit deux évêchés de celui de Winchester. Les comtés de Dorset, de Somerset, de Wilt, de Dévon et de Cornowaille furent destinés à composer l'évêché de Shireburne, vers l'an 705. On le divisa de nouveau en 905, et on soumit au nouvel évêché, qui fut érigé à Wilton, les comtés de Wilt et de Somerset. Les siéges de Shireburne et de Wilton furent unis en 1050, et l'évêque Herman, peu de temps avant sa mort, arrivée en 1077, transféra sa résidence de Wilton à Salisbury, qui en est à deux milles. Depuis ce temps-là,

en 1087; mais la dédicace ne s'en fit qu'en 1092. Il y mit trente-six chanoines. Cette église ayant été brûlée par le feu du ciel, il la rebâtit en 1099. Il administrait lui-même le sacrement de pénitence, et on remarque qu'il était fort sévère, surtout à l'égard de ceux qui tombaient dans l'impureté. Au reste, il avait beaucoup de charité, et on le vit souvent assister à la mort des criminels condamnés au dernier supplice.

L'assemblée de Rockingham, tenue au mois de mars de l'année 1095, montra que les Saints ne sont point à l'abri des surprises. Osmond entra dans le parti de ceux qui par complaisance s'étaient déclarés contre saint Anselme (3); mais bientôt après il ouvrit les yeux, et, pénétré d'un sincère repentir, il voulut recevoir l'absolution de saint Anselme lui-même. Il lui fut toujours depuis constamment attaché.

Son zèle pour la gloire de Dieu le porta à embellir plusieurs églises et à faire diverses fondations. Il forma une riche bibliothèque pour l'usage des chanoines de sa cathédrale. Il ne mettait à la tête des paroisses que des pasteurs éclairés et vertueux, et il avait toujours auprès de sa personne des ecclésiastiques et des moines recommandables par leurs lumières et leur sainteté.

Guillaume-le-Conquérant avait conféré à des Normands les premières dignités de l'Église d'Angleterre. Ceux-ci introduisirent leurs rites dans l'office divin, ce qui occasionna de la confusion en plusieurs endroits. Pour obvier à cet inconvénient, le saint évêque composa pour son église un missel, un bréviaire et un rituel. Il fixa les cérémonies où il y avait eu jusqu'alors beaucoup de variété, les copistes des livres qui les contenaient s'étant permis d'y faire des changements à leur volonté. Par-là l'uniformité fut établie dans la célébration de l'office divin. Au reste, toutes les églises s'accordaient dans l'essentiel, et à l'exemple des premiers apôtres du pays, on faisait l'office en latin, ce qui s'observa jusqu'au règne d'Édouard VI (4). D'autres évêques anglais firent aussi des livres liturgiques, qui différaient en quelque chose de ceux de *Sarum* ou de Salisbury; mais les premiers eurent une telle approbation, que la plupart des diocèses d'Angleterre les adoptèrent (5) et les suivirent jusqu'au règne de la reine Marie. Plusieurs ecclésiastiques obtinrent alors du cardinal Polus des permissions particulières pour dire le bréviaire romain, qui fut enfin reçu universellement (6). Saint Osmond composa encore une vie de saint Aldhelm. Il avait un tel amour pour les lettres, qu'il ne dédaignait pas, quoiqu'évêque, de copier et de relier des livres.

En travaillant au salut des âmes, il n'oubliait point sa propre sanctification. Mort au monde, il en fuyait tous les vices et pratiquait la mortification des sens. Il mourut, après une longue maladie dont il fit un saint usage, le 4 décembre 1099. On l'enterra dans son église. On transféra depuis son corps dans la nouvelle cathédrale, et en 1457, on l'y déposa dans la chapelle de Notre-Dame. La belle châsse où il était renfermé fut pillée sous le règne de Henri VIII. On laissa ses ossements dans la même chapelle, et ils y sont encore. Ils sont cou-

Wilton est devenu si peu de chose, que de douze églises qu'il y avait, il n'en reste plus qu'une seule. L'ancienne Salisbury, bâtie sur une montagne à un mille de l'Avon, était une place forte et célèbre depuis les Romains. Il ne reste plus qu'une chapelle de la cathédrale bâtie par saint Osmond, successeur d'Herman. Comme il n'y avait point d'eau dans cette ville, et que le comte de Salisbury, qui avait toujours une garnison dans le château, excitait des troubles et des divisions, les évêques allèrent demeurer à Harpham, village éloigné d'un mille et situé sur l'Avon. Les habitants de la ville les y suivirent. On abandonna l'ancienne Salisbury, et on bâtit la nouvelle dans ce lieu qui est fort agréable. On peut dater sa fondation de l'année 1219. Ce fut alors que l'évêque Richard Poure commença la cathédrale, qui fut dédiée sous l'invocation de la Sainte-Vierge. On y travailla sous les règnes de Richard I, de Jean et de Henri III. On en fit la dédicace en 1258. C'est l'édifice gothique le plus régulier de l'Angleterre. La flèche, qui est d'un beau travail, à 410 pieds de haut. Voyez Léland, *Itinerary*, t. III p. 76, 81; le docteur Brown-Willis, *des abbayes mitrées*, t. II, et Le Nève, *Fasti Anglicani*, p. 256.

(3) Eadmer, *Hist. Novor.* l. 1, p. 4, et l. 2, p. 45; *Concil.* t. X p. 494.

(4) Voyez Johnson, *Pref. sur les canons anglais*, p. 17.

(5) Ceci se prouve par l'article 2 des Constitutions publiées en 1416, par Henri Chichley, archevêque de Cantorbéry. On lit aussi dans Hydgen, *ad an.* 1077, « que saint » Osmond rédigea un *ordinal*, qui fut presque universelle- » ment reçu en Angleterre, en Irlande et dans le pays de » Galles. Cet ordinal, dit Johnson, t. II, *ad an.* 1416, était » un livre qui réduisait à une forme certaine toutes les dif- » férences, et qui fixait ce qui avait été douteux jusqu'alors. » Le même auteur observe que c'est improprement qu'on a quelquefois appelé ce livre une nouvelle liturgie, l'introduction d'une nouvelle liturgie étant au-dessus du pouvoir d'un évêque. Saint Osmond fixa les rites qui étaient incertains, et suppléa à ce qui manquait aux rubriques propres à diriger dans la célébration de l'office divin. Il ajouta aussi dans son ordinal quelques prières particulières, telles que celles qu'un évêque pouvait prescrire pour son diocèse. Ce droit fut depuis réservé au pape, pour conserver une plus grande uniformité.

Il y avait dans la bibliothèque de l'abbaye de Jumièges, en Normandie, un missel manuscrit de l'église des Anglo-Saxons. On voit, en examinant ce missel, qu'il a été pris de l'ancien romain.

(6) *Légation. Card. Poli in Angliâ Ms. in Bibl. Colleg. Angl. Duacens.* 5 vol. in-fol.

verts d'une pierre de marbre, dont l'inscription ne marque que l'année de la mort du saint évêque. Il fut canonisé par Calixte III, en 1458.

Voyez Guillaume de Malmesbury, *de Pont Angl.* l. 2, fol. 142; Godwin, *de Præsulibus Angliæ cum annot. per D. Richardum*, t. I p. 337; Brompton, *Chron.* p. 976; Knygthon, l. 2, p. 1351; *Wavercienses Annales inter Hist. Angl.* 3, *Oxoniæ, an.* 1099; Pierre de Blois, *ep.* 133, not. p. 737; Siméon de Durham, saint Anselme, l. 3, *ep.* 30; Tanner *Bibl. Brit.* p. 515, *Chron. S. Crucis Edinburg. ap. Wharton in Angliâ Sacrâ.* t. I p. 156; Alford, *Annal. an.* 1091; *l'Hist. lit. de la France*, t. VIII p. 573.

† SAINT ANNON, ARCHEVÊQUE DE COLOGNE.

L'AN 1075.

Annon ou Hanno, issu d'une famille noble, avait embrassé, dans sa jeunesse, la carrière des armes; mais son oncle, pieux chanoine de Bamberg, lui ayant fait sentir la vanité des biens et des honneurs de la terre, il renonça à son premier état, et prit la résolution de ne plus se vouer qu'aux choses du ciel, et d'embrasser la vie monastique.

L'empereur Henri III, qui avait entendu parler des vertus et des connaissances d'Annon, le fit venir à sa cour et le nomma quelque temps après prévôt de Goslar. Plus tard, le siége archiépiscopal de Cologne étant devenu vacant, il lui conféra cette dignité en 1056. Dans son humilité et sa piété, Annon n'ignorait pas quel grand fardeau il s'imposait, et il ne put s'empêcher de verser d'abondantes larmes pendant la cérémonie de son sacre. Il chercha constamment au pied des autels cette assistance divine et cette consolation qui furent sa force et son soutien dans les temps difficiles où il vécut. Il secourait les pauvres par de fréquentes aumônes. Par ses jeûnes réitérés et austères, par les ferventes prières auxquelles il se livrait nuit et jour, il donna à tous l'exemple d'une conduite chrétienne. Il n'était pas rare de le voir obéir sévérement à un abbé de couvent, et exécuter ce qui lui avait été commandé. Voulant rétablir la discipline déchue, il fonda plusieurs couvents, tels que celui de Siegberg, sur la Sieg; celui de Saalfeld, sur la Saale, et celui de Grafschaft, en Westphalie, où il fit régner le véritable esprit de ces saintes institutions. Il érigea aussi à Cologne deux magnifiques abbayes, celle de Saint-George et celle de Saint-Adgrade. Des admonitions et des instructions fréquentes et pleines de chaleur étaient destinées à faire de ses fidèles de véritables disciples de Jésus-Christ.

Outre ces soins nombreux, plus d'une charge importante réclamait encore son attention. Pendant quelque temps l'éducation du jeune empereur Henri IV, ainsi qu'une grande partie de l'administration de l'empire lui furent confiées (1). Mais ce fut avec un profond chagrin qu'il remarqua que la barrière qu'il avait opposée, par ses exhortations et ses menaces, aux entreprises du roi, était renversée, d'une main criminelle, par d'autres; que les désordres les plus révoltants se répandaient de plus en plus dans l'empire, et que le droit humain comme le droit divin étaient foulés aux pieds. C'était en général une époque orageuse. L'Église était partagée entre deux papes; la division régnait dans les campagnes et dans les villes; la corruption s'était glissée même parmi les serviteurs du sanctuaire. Annon fit un voyage en Italie pour y porter remède au mal; il fit tous ses efforts en Allemagne pour prévenir la décadence de l'ordre et de la discipline, et se chargea de nouveau, quoiqu'à regret et pour céder aux prières des princes, avec d'autres personnes de bonne volonté, de l'administration de l'empire, qu'on leur avait arrachée. Dès lors il fut mis un frein à la licence, et le droit et la justice régnèrent de nouveau. S'il s'élevait une dispute, le pacifique archevêque apparaissait toujours comme médiateur et réconciliateur; et quand il ne parvenait pas à empêcher des dissensions ou de sanglants démêlés, du moins il s'abstenait toujours d'y prendre part. Enfin, accablé par le chagrin que lui faisaient éprouver l'ordre et le droit foulés aux pieds, comme aussi par l'âge, il pria le roi de le délivrer du poids de l'administration, et celui-ci lui accorda

(1) On connaît l'événement qui se passa près de l'île de Saint-Suitbert, aujourd'hui Kaiserswerth, où le jeune roi Henri IV fut enlevé à sa mère, tandis qu'elle se rendait à Nimègue. L'archevêque avait fait descendre jusqu'à cette île un bateau remarquable pour son travail et ses ornements. On excita la curiosité de Henri à voir ce beau bateau, qui était amarré sur le rivage. Mais à peine y fut-il entré que les bateliers firent force de rames pour s'éloigner. Les auteurs attribuent cette action d'Annon à divers motifs. Les uns disent que lui et les princes la commirent par ambition; les autres soutiennent qu'on voulait arracher par là le gouvernement des mains de l'impératrice Agnès, soigner avec énergie les intérêts négligés de l'Allemagne, et donner au jeune prince une éducation sévère. Il est probable que ce but aurait été atteint, si Adelbert, archevêque de Brême, homme excessivement ambitieux, ne se fût emparé du gouvernement. Car presque tous les auteurs contemporains s'accordent à dire qu'Annon, qui était un homme d'un caractère austère, ne travaillait qu'à modérer les passions de Henri et à accroître la prospérité de l'empire. Voyez Lambertus Aschaff.; les lettres de S. Pierre Damien; Baronius, *Annal.*, an. 1062. Sur Adelbert de Brême, lisez Adam de Brême, *lib.* 3; Aventinus, *Annal.*

volontiers cette faveur; car la fermeté et les principes irréprochables du vieillard étaient depuis longtemps une digue que les passions étaient impatientes de briser.

La profonde douleur que ressentait le saint archevêque, au sujet du désordre général, s'accrut encore par la dissolution visible de tous les liens sociaux qui s'opérait particulièrement dans certains pays et certaines villes. Il devait lui-même en voir un exemple déplorable dans sa ville archiépiscopale. La conduite injuste de ses serviteurs donna naissance à une querelle, qui se changea bientôt en un soulèvement si général, que l'archevêque, outragé et menacé jusque dans sa demeure, se réfugia dans l'église de Saint-Pierre, et sortit nuitamment de la ville. Mais à peine cet acte fut-il connu dans le pays, que l'attachement que l'on portait à ce prélat généralement vénéré fit prendre les armes à tout le monde, et la ville eut chèrement expié son crime, si Annon, par ses instances, n'eut engagé le peuple des campagnes à se retirer. Ceux qui ne se repentirent pas furent punis comme ils le méritaient. Quant à notre Saint, il ne garda pas de rancune, mais pardonna l'offense commise envers lui, et avant sa mort il reçut de nouveau dans la communion de l'Église ceux qu'il avait excommuniés à cause des atrocités qu'ils avaient commises à l'occasion de la révolte.

C'est ainsi qu'Annon, au milieu de temps très-difficiles, travaillait à l'accroissement de la religion et à la prospérité de l'État. Et comme il voulait le bien sérieusement et sincèrement, il ne faut pas s'étonner qu'il ait été méconnu et même outragé par plusieurs. Mais tous les hommes bien pensants pleurèrent sa mort, et son biographe le nomme la fleur et la nouvelle lumière de l'Allemagne; car il avait rendu des services également importants à l'Église et à l'État (2). Il mourut le 4 décembre 1075. Son nom se trouve dans le martyrologe romain.

Tiré de Ræss et Weis, t. XVII p. 555. — Voyez sa vie dans Lambert d'Aschaffenbourg, Surius et Fleury, l. 60. Nous avons particulièrement suivi *Hildebrand als Pabst Gregorius der Siebente und sein Zeitalter, aus den Quellen dargestellt von Johannes Voigt*, Wien 1819. Hartzheim avait composé une vie de saint Annon sous le titre suivant : *Vita S. Annonis diplomatica*, comme on voit par le catalogue de ses ouvrages imprimés et manuscrits qui se trouve dans le vol. V des *Concilia Germaniæ*.

---

5 DÉCEMBRE.

SAINT SABAS, ABBÉ EN PALESTINE.

Tiré de sa vie, écrite avec beaucoup d'exactitude par Cyrille, moine de Palestine, lequel est aussi auteur des vies de saint Euthyme et de saint Jean le Silenciaire. Elle a été publiée par Bollandus, sous le 20 janvier, et par Cotelier, *Monum. Gr.* t. III p. 220, 574. La vie du même Saint, donnée par Métaphraste, a été corrompue par des fourrures. Voyez Assémani, *Cal.* t. V p. 410, et le P. Marin, *Vies des Pères des déserts d'Orient*, t. VI p. 71.

L'AN 532.

Saint Sabas, un des plus célèbres patriarches de l'ordre monastique en Palestine, naquit en 439 à Mutalasque, près de Césarée, en Cappadoce. Son père se nommait Jean, et sa mère Sophie. Ils étaient l'un et l'autre recommandables par leur naissance et leur piété. Jean suivait la profession des armes. Ayant été obligé d'aller à Alexandrie, en Égypte, il mena sa femme avec lui. Il recommanda son fils Sabas à Hermias, son beau-frère, auquel il laissa en même temps le soin de ses biens.

La femme d'Hermias traita le jeune Sabas avec tant de dureté, qu'il se retira au bout de trois ans. Il alla demeurer chez Grégoire, son oncle paternel, dans l'espérance d'y vivre plus heureux. Grégoire, étant chargé de l'éducation de son neveu, voulut avoir aussi l'administration de ses biens. Les deux oncles se brouillèrent à cette occasion, il y eut même entre eux de grands procès. Sabas, qui était d'un caractère pacifique, fut affligé de cette division, dont un vil intérêt était l'objet, et la grâce de Dieu agissant sur son cœur, il résolut de renoncer à des biens qui causaient de si grands maux parmi les hommes. Il se retira dans un monastère appelé Flavinia, à une lieue de Mutalasque. L'abbé le reçut à bras ouverts, il l'instruisit dans la science des Saints et dans la pratique des observances monastiques.

Les oncles de Sabas, que la haine et l'avarice aveuglaient, s'inquiétèrent peu de ce qu'était devenu leur neveu. A la fin cependant ils rougirent de leur conduite à son égard; ils lui proposèrent de quitter le monastère, de lui rendre ses biens et de l'établir avantageusement dans le monde. Sabas rejeta leurs propositions; il ne trouvait que de la douceur à porter le joug de Jésus-Christ, et il goûtait des délices ineffables dans son union avec

(2) Nous possédons un hymne remarquable sur saint Annon, écrit en ancienne langue germanique. Il fut publié pour la première fois par Martin Opitz, en 1639, puis par Schilter, dans son *Thesaurus antiq. Teuton.*, t. I, et par Hegewisch, dans son *Deutsches Magazin*, 1791, juillet, p. 10-75, avec une traduction et un commentaire, et enfin par Goldmann, avec introduction, traduction et notes, Leipzig et Altenbourg 1816.

Dieu; il persista donc dans la résolution qu'il avait prise de ne plus penser qu'aux biens éternels. Sa ferveur était au-dessus de son âge; il joignait à l'exercice de la prière la pratique de l'humilité et de la mortification, qu'il regardait avec raison comme des moyens propres à lui faire acquérir les autres vertus.

Le trait suivant prouve combien il était attentif à se mortifier. Travaillant un jour au jardin, il vit un arbre chargé de belles pommes; il en cueillit une dans l'intention de la manger, quoique ce fût avant l'heure du repas. Mais venant à réfléchir que c'était une tentation, il jette la pomme par terre et l'écrase sous ses pieds. Pour se punir et se vaincre plus parfaitement, il fit vœu de ne point manger de pommes le reste de sa vie. Cette victoire remportée sur lui-même lui fit faire de grands progrès dans toutes les autres vertus. Il travaillait le jour en priant, et veillait une partie de la nuit. Il n'interrompait son travail que pour lever les mains au ciel, et ne prenait de repos que pour empêcher la nature de succomber. Il évitait avec soin l'oisiveté, qui, surtout dans la jeunesse, est la source de tous les maux. Quoiqu'il fût le plus jeune des frères, il les surpassait tous en ferveur. On admirait surtout sa charité pour le prochain. Le boulanger du monastère avait mis ses habits dans le four pour les sécher; il oublia de les retirer lorsqu'on le fit chauffer le lendemain, et il ne s'en souvint que quand le feu fut allumé. Sabas, qui était présent, entra dans le four, emporta les habits, et passa à travers les flammes sans être endommagé. Ceci fut regardé comme une marque visible de la protection divine.

Sabas était âgé de dix-huit ans lorsqu'il obtint de son abbé la permission d'aller à Jérusalem. Son dessein était de visiter les saints lieux et de s'édifier par l'exemple des solitaires du pays. Il passa l'hiver dans le monastère de Passarion, alors gouverné par le saint abbé Elpidius. Tous les frères, charmés de sa vertu, voulurent le retenir parmi eux; mais son amour pour le silence et la retraite lui fit préférer le genre de vie qu'on suivait sous saint Euthyme. Il alla se jeter aux pieds de ce saint abbé, et le conjura avec beaucoup de larmes de l'admettre au nombre de ses disciples. Euthyme jugea qu'il était trop jeune pour vivre dans sa laure, une entière solitude ne pouvant convenir qu'aux parfaits. On appelle laure un amas de cellules ou d'ermitages séparés dans le désert. Euthyme le fit entrer dans un monastère situé au bas de la montagne, et gouverné par Théoctiste. C'était comme le noviciat de ceux qui aspiraient à vivre dans la laure, éloignée d'environ une lieue, et à quatre à cinq lieues de Jérusalem.

Le Saint redoubla de ferveur dans le monastère de Théoctiste. Comme il était fort et robuste, il aidait tous les frères dans leurs offices, et portait le bois et l'eau dans la maison. Il servait les malades avec autant de soin que d'affection. Il était toujours arrivé le premier aux différents exercices, et il en sortait le dernier. Dieu permit que sa vertu fût éprouvée par une tentation délicate.

Son abbé lui ordonna d'accompagner un des frères qui allait à Alexandrie pour quelques affaires. Ses parents, qui étaient dans cette ville, le reconnurent et mirent tout en œuvre pour lui persuader d'abandonner l'état qu'il avait embrassé. Ils lui promirent un établissement dans le monde avec un emploi dans les armes. Sabas leur fit entendre qu'il ne pourrait se rendre à leurs désirs, sans devenir coupable d'apostasie envers Dieu. Ils le pressèrent d'accepter au moins une somme considérable d'argent pour ses besoins; mais il ne voulut prendre que trois pièces d'or, qu'il remit à son abbé lorsqu'il fut de retour.

A l'âge de trente ans, il demanda la permission de passer cinq jours de la semaine dans une caverne écartée; elle lui fut accordée de l'avis de saint Euthyme. Il y pratiquait un jeûne rigoureux, et partageait tout son temps entre la prière et le travail des mains. Il quittait le monastère le dimanche au soir, et emportait avec lui une certaine quantité de branches de palmier. Il revenait le samedi matin avec cinquante corbeilles qu'il avait faites. Sa coutume était d'en faire dix par jour. Cinq ans se passèrent de la sorte.

Enfin, saint Euthyme le choisit pour l'accompagner dans la retraite qu'il allait faire tous les ans avec un de ses disciples nommé Domitien. C'était dans la solitude de Ruban, où l'on dit que demeura Jésus-Christ pendant son jeûne de quarante jours. Ils entraient dans cette solitude le quatorze janvier, et y restaient jusqu'au dimanche des Rameaux. Dans une de ces retraites, Sabas, épuisé par une soif dévorante, fut pris d'une faiblesse si grande, qu'il était près d'expirer. Euthyme se mit en prières, puis frappant la terre avec son bâton, il en sortit de l'eau. Sabas ayant bu, recouvra ses forces, et se sentit parfaitement guéri.

Après la mort de saint Euthyme, le relâchement s'introduisit dans le monastère de Théoctiste. Sabas se retira vers l'Orient, dans un désert où vivait saint Gérasime. Le démon essaya de l'effrayer, en lui apparaissant sous la forme de différentes bêtes féroces; mais il le mit en fuite par la prière. Lors-

qu'il eut passé quatre ans dans ce désert, il fixa sa demeure, en conséquence d'un avertissement du ciel, dans une caverne située sur une haute montagne, au bas de laquelle coule le torrent de Cédron. Comme l'eau de ce torrent n'était point bonne à boire, il allait en chercher fort loin, et on ne saurait imaginer ce qu'il lui en coûtait de peines pour la porter dans sa demeure. Il fut obligé d'attacher à la porte de sa caverne une corde qui descendait jusqu'au bas de la montagne. Il s'en servait pour se soutenir en montant, et sans cette précaution, il eut été en danger de tomber dans le torrent. Les herbes sauvages qui croissaient sur la montagne faisaient toute sa nourriture. Enfin, sa corde l'ayant fait découvrir, des paysans pénétrèrent jusqu'à sa caverne. Ils lui portèrent depuis, à certains jours, du pain, du fromage, des dattes et d'autres petites provisions.

Il y avait cinq ans qu'il vivait de la sorte, lorsque plusieurs serviteurs de Dieu vinrent le trouver pour être ses disciples. Il refusa d'abord de les recevoir; mais à la fin sa charité lui fit vaincre sa résistance. Il fonda donc une nouvelle laure, qui fut d'abord habitée par soixante-dix solitaires, tous extrêmement zélés pour la perfection de leur état. Il désigna le lieu où chacun devait se construire une cellule. Comme il manquait d'eau, il fit creuser au pied de la montagne, après avoir invoqué le Seigneur, et on y trouva une source. Il bâtit aussi une petite chapelle avec un autel. Le nombre de ses disciples s'accrut en peu de temps jusqu'au nombre de cent cinquante, et il fut obligé d'agrandir sa laure de l'autre côté du torrent. Il veillait sur tous, et il avait le plus grand soin de pourvoir à leurs différents besoins. Il leur apprenait à vaincre leurs passions, à découvrir les artifices du démon, à triompher de ses assauts, à prier avec ferveur et persévérance. Pour leur ôter tout prétexte de quitter leur solitude, il leur procurait, par le moyen de quelques personnes charitables, tout ce qui leur était nécessaire.

Sa laure, cependant, n'avait point de prêtre, et il pensait qu'un religieux ne pouvait aspirer à l'honneur du sacerdoce; d'un autre côté, il était fâché de dépendre, pour la célébration des divins mystères, des occasions qui lui fournissaient quelques prêtres étrangers. Il eut bientôt la douleur de voir quelques-uns de ses disciples se révolter contre lui : ils portèrent même des plaintes à Salluste, qui était depuis peu évêque de Jérusalem. Le prélat ne les trouva point fondées; il jugea seulement que le défaut de prêtres était sujet à trop d'inconvénients pour n'y pas remédier. Il fit venir Sabas, et l'éleva au sacerdoce. Les mécontentements cessèrent par-là, et la paix fut rétablie. Sabas avait alors cinquante-trois ans.

L'éclat de sa sainteté augmentant de jour en jour, il lui venait des disciples de contrées fort éloignées. Comme il y avait parmi eux des Arméniens, il leur donna une chapelle particulière où ils récitaient l'office divin en leur langue; mais ils se rendaient à l'église avec les autres frères pour le sacrifice et la communion.

Le père de Sabas étant mort, sa mère vint le trouver, et voulut servir Dieu sous la conduite de son fils. Il employa l'argent qu'elle avait apporté à bâtir deux hôpitaux, l'un pour les étrangers, et l'autre pour les malades. Il bâtit encore un troisième hôpital à Jéricho, avec un monastère sur une montagne voisine, nommée Castel. Enfin, il fonda à peu de distance de là un second monastère, mais plus petit, pour y recevoir les jeunes gens auxquels on faisait apprendre le psautier, et qu'on formait aux exercices de la vie religieuse. De là ils passaient dans le monastère de Castel, et les plus parfaits venaient ensuite dans la laure du Saint. Salluste, patriarche de Jérusalem, pénétré de respect pour Sabas, l'établit exarque ou supérieur de tous les anachorètes de la Palestine, comme il établit saint Théodoret exarque de tous les cénobites du même pays.

Sabas, à l'exemple de saint Euthyme, faisait tous les ans une retraite, après l'octave de l'Épiphanie. Il ne prenait, pendant tout le carême, d'autre nourriture que la sainte communion qu'il recevait le samedi et le dimanche. Lorsqu'il menait avec lui quelques-uns de ses disciples, il les obligeait d'emporter des provisions pour leur subsistance. Mais dans une de ces retraites, il trouva un saint anachorète qui vivait seul depuis trente-huit ans, sans autre nourriture que les herbes sauvages qui croissaient autour de sa cellule. Ils s'entretinrent ensemble des choses de Dieu. Sabas, étant venu pour le voir l'année suivante, le trouva mort : il l'enterra, après avoir récité les prières de l'Église.

Le patriarche Salluste mourut en 493, et eut Élie pour successeur. Les moines qui auparavant s'étaient soulevés contre leur supérieur, se révoltèrent de nouveau; ils s'adressèrent à Élie, dans l'espérance qu'il les écouterait plus favorablement que son prédécesseur. Sabas, instruit de ce qui se passait, se retira secrètement, en disant qu'on pouvait résister aux démons, mais qu'il fallait céder aux hommes par amour de la paix. Il alla vers le désert de Scytopolis, et entra dans une caverne où un lion faisait sa demeure. L'animal vint à minuit,

et trouvant le Saint endormi, il le prit doucement avec ses dents par le bord de sa robe, pour le traîner dehors. Sabas se réveilla, et ne fut point effrayé à la vue du lion. Il se mit même à réciter tout haut l'office de la nuit. Le lion sortit alors de la caverne. Il y rentra lorsque le serviteur de Dieu eut fini sa prière, et le prit de nouveau par le bord de sa robe, pour le traîner dehors. Sabas lui adressa la parole, et lui dit que la caverne était assez grande pour les loger tous deux. A ces mots, l'animal s'en alla et ne revint plus.

Des voleurs, qui trouvèrent le Saint dans sa caverne, furent si touchés de ses discours, qu'ils embrassèrent une vie pénitente. Il vint aussi plusieurs personnes qui lui demandèrent à servir Dieu sous sa conduite. Mais les fréquentes visites qu'il recevait, et les distractions que lui causait la direction de ses nouveaux disciples, lui firent abandonner ce lieu, où il se forma un monastère.

Après avoir goûté quelque temps les douceurs de la solitude, il ne put résister aux mouvements de compassion et de charité qu'excitait en lui la révolte des religieux de sa laure. Il résolut donc d'aller les visiter. Mais loin de les trouver mieux disposés, il vit que le nombre des rebelles s'était augmenté. Il ressentit une vive douleur de l'aveuglement qui les faisait courir à leur perte. Il employa inutilement tous les moyens propres à les toucher; il ne put rien gagner sur leurs cœurs endurcis. Il les quitta une seconde fois, en les recommandant au Père des miséricordes.

Il se retira près de Nicopolis, et vécut quelque temps sous un arbre, n'ayant point d'autre couvert que les feuilles, ni d'autre nourriture que les fruits qu'il portait. Le maître du champ où était l'arbre lui bâtit une cellule et pourvut à sa subsistance. Bientôt après il se forma un nouveau monastère en ce lieu. Le patriarche Élie lui ordonna d'y mettre un supérieur et de retourner à sa laure. Il écrivit en même temps à ceux qui l'habitaient, pour leur enjoindre de le recevoir.

Les moines rebelles devinrent furieux; ils abattirent la tour et causèrent d'autres dégâts; après quoi ils se retirèrent dans les ruines d'un monastère détruit près le torrent de Thécué. Leur départ fit renaître la paix. Sabas en profita pour rétablir la régularité et l'esprit de la ferveur primitive; mais il se sentait toujours ému de compassion pour ses disciples apostats, et il ne cessait de verser des larmes sur leur sort. Il leur envoya des secours d'argent, pour qu'ils pussent subsister et se bâtir une église. Une telle charité les fit rentrer en eux-mêmes; ils confessèrent leur crime et se soumirent à leur abbé. Sabas leur donna un supérieur pour les gouverner, et ils menèrent depuis une vie édifiante. Il fonda encore d'autres communautés sur le même plan.

Les affaires des églises d'Orient étaient alors dans une grande confusion. L'empereur Anastase favorisait l'eutychianisme, et avait exilé plusieurs évêques catholiques. Le patriarche Élie lui envoya une députation composée de plusieurs abbés célèbres, au nombre desquels était Sabas, pour arrêter, s'il était possible, la fureur de la persécution. Sabas était âgé de soixante-dix ans lorsqu'il fit ce voyage à Constantinople. La pauvreté de son extérieur choqua tellement les officiers qui étaient à la porte du palais, qu'ils ne voulurent point le laisser entrer avec les autres députés. Sabas, sans rien dire, se retira dans un coin pour prier. L'empereur ayant lu la lettre du patriarche, qui contenait un grand éloge de notre saint abbé, demanda où il était. On alla le chercher, et on le trouva dans un coin récitant des psaumes. Le prince dit aux abbés de lui demander les grâces qu'ils désiraient pour eux-mêmes : tous présentèrent leur supplique, excepté Sabas. Comme l'empereur le pressait de s'expliquer, il se contenta de le prier de rendre la paix à l'Église, et de ne plus persécuter ses ministres. Anastase lui donna mille pièces d'or, pour être employées à des œuvres de charité. Sabas passa l'hiver à Constantinople, et se présenta souvent devant l'empereur pour solliciter ce qui faisait le principal objet de la députation. Anastase avait fait tenir à Sidon un conciliabule où l'on avait condamné le concile général de Calcédoine, et les évêques qui refusèrent de souscrire à cette condamnation furent bannis. Il épargna cependant le patriarche de Jérusalem, d'après les représentations réitérées de Sabas. Il renvoya le saint abbé après lui avoir donné des marques de son estime et de son respect. Sabas retourna dans sa solitude.

Justin, successeur d'Anastase, favorisa les catholiques et rendit la paix à l'Église. Sabas profita de cette occasion pour aller à Césarée, à Scytopolis et en d'autres lieux. Il instruisait les moines et les fidèles qui s'étaient laissés séduire, et il en porta un grand nombre à abjurer l'hérésie.

Une sécheresse, qui affligea la Palestine pendant cinq ans, fut suivie d'une famine générale dans le pays. Sabas eut recours à la prière, et il eut de quoi pourvoir aux besoins de ses monastères. A la fin il obtint du ciel une pluie abondante, qui répandit une joie universelle dans la Palestine.

Il avait quatre-vingt-onze ans lorsqu'à la prière de Pierre, patriarche de Jérusalem, il entreprit un

second voyage à Constantinople. L'objet de ce voyage était de justifier les chrétiens de la Palestine qu'on avait calomniés à la cour. Justinien, qui occupait alors le trône impérial, le reçut honorablement, et lui accorda tout ce qu'il demandait. Il lui offrit même des revenus annuels pour la subsistance de ses monastères. Le saint abbé le remercia, en lui répondant que ses religieux n'auraient point besoin de ces revenus, tant qu'ils serviraient Dieu. Mais il le pria d'exempter d'impôt, pour un certain temps, le peuple de la Palestine, ruiné par les ravages des Samaritains; de bâtir un hôpital à Jérusalem pour les pèlerins, et une forteresse pour mettre les anachorètes et les moines à l'abri des incursions des Barbares; de donner quelques ornements à l'église qui venait d'être fondée sous l'invocation de la Sainte-Vierge; d'accorder enfin sa protection aux catholiques. L'empereur ne lui refusa rien de ce qu'il avait demandé.

Un jour que Justinien traitait, en la présence du Saint, quelques affaires qui le regardaient, Sabas le quitta à l'heure de tierce pour aller prier. Jérémie, son compagnon, lui représenta que ce qu'il faisait ne convenait pas au respect dû à la majesté impériale. « Mon fils, lui dit-il, l'empereur fait son devoir, » et nous devons faire le nôtre. » Cette réponse prouve jusqu'à quel point il était fidèle à l'accomplissement de ses devoirs.

Sabas revint en Palestine avec les ordres de l'empereur, qui furent remis aux magistrats de Jérusalem, de Scytopolis et de Césarée, et partout exécutés avec exactitude. Peu de temps après son retour dans sa laure, il tomba malade. Le patriarche lui persuada de se faire porter à une église voisine, où il le servit de ses propres mains. Le Saint souffrait avec une patience et une résignation admirables les douleurs les plus aiguës. Sentant approcher sa dernière heure, il se fit rapporter dans sa laure; il désigna pour son successeur Mélitas de Béryte, auquel il donna d'excellentes instructions. Il vécut encore quatre jours, pendant lesquels il ne vit personne, et ne s'entretint qu'avec Dieu. Il mourut le 5 décembre 532 (1), à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Il est nommé en ce jour dans les calendriers grecs et latins.

Les moines de Sabas devinrent ses persécuteurs; sa vertu leur était importune; ils traitaient son exactitude de scrupule et de rigorisme; ils furent longtemps insensibles à ses remontrances pleines de douceur et de charité; ils ne profitèrent pas davantage des instructions qu'il leur donnait, et qu'il soutenait par l'exemple d'une admirable sainteté. Il n'est pas rare de voir encore des hommes qui se laissent aveugler par leurs passions, qui se dissimulent leurs vices, et qui s'endorment dans une fausse sécurité. Que la conversion de cette sorte de pécheurs est difficile! Il y a moins à désespérer d'un pécheur qui se reconnaît pour tel, que de celui qui s'appuie sur une fausse justice. L'un sent sa misère, au lieu que l'autre se couronne de ses propres mains; on l'entend même, comme l'orgueilleux pharisien de l'Évangile, faire son éloge, ou du moins son apologie. Rien cependant de plus commun que cet aveuglement; on cherche tous les jours à pallier ses crimes; on se fait une fausse conscience; on imagine des prétextes pour justifier ce qu'il y a de plus condamnable. Souvent, dit saint Augustin, nous appelons saint ce qui flatte nos passions. Si nous voulons éviter la perte éternelle de notre âme, nous devons mourir à nous-mêmes, mortifier nos inclinations, et ne jamais les prendre pour guides. Défions-nous de nous-mêmes, examinons, sondons notre propre cœur, et ne craignons rien tant que d'en être la dupe. Les autres hommes nous trompent souvent; mais nous nous trompons bien souvent nous-mêmes.

(1) Non en 531, comme Jos. Assémani l'a démontré contre Baronius et d'autres auteurs.

SAINTE CRISPINE, MARTYRE EN AFRIQUE.

L'AN 304.

Sainte Crispine, suivant saint Augustin (2), sortait d'une famille illustre; elle était riche; elle s'engagea dans l'état du mariage, et eut plusieurs enfants. Quoiqu'elle fût d'une complexion délicate, elle montra un courage invincible, et préféra Dieu au monde. Elle méprisa les larmes de ses enfants lorsqu'il fallut confesser Jésus-Christ et mériter un bonheur éternel par le sacrifice de sa vie.

Ses actes que nous avons ne sont point entiers. Ils ne contiennent que le récit de ce qui se passa dans son dernier interrogatoire. On y lit que Crispine, née à Thagare, dans l'Afrique proconsulaire, fut arrêtée comme chrétienne, et conduite à Thébaste, devant Anulin, proconsul d'Afrique. Ce magistrat la pressant de sacrifier aux dieux, conformément aux édits des empereurs, elle lui répondit : « Je n'ai jamais sacrifié, et je ne sacrifierai jamais » à d'autre qu'au seul Dieu véritable et à notre Sei- » gneur Jésus-Christ, son fils, qui est né et qui a » souffert pour nous. » Comme Anulin la menaçait

(2) *In Ps.* 120 *et* 137, p. 1382, 1826.

de la traiter suivant la rigueur de la loi, elle lui dit qu'elle ne connaissait et n'adorait qu'un seul Dieu, et qu'elle gardait les commandements de Jésus-Christ son Seigneur. Le proconsul insista pour qu'elle donnât quelque marque de piété envers les dieux de l'empire. « Il ne peut y avoir de vraie piété, » dit la Sainte, lorsqu'on emploie la contrainte. » Anulin réitérant les menaces, elle ajouta que les tourments ne l'effrayaient point; mais que si elle méprisait le Dieu du ciel, elle se rendrait coupable de sacrilége, et qu'elle serait punie de ce crime au dernier jour. Le proconsul ordonna qu'elle fût rasée; après quoi il la fit exposer au public, pour servir d'objet de dérision à la populace. Crispine s'écria, que si les dieux étaient offensés de ce qu'elle avait dit, ils n'avaient qu'à parler eux-mêmes. Anulin, transporté de colère, lui annonça qu'elle serait traitée comme l'avaient été Maxime, Donatille et Seconde, ses compagnes. « Mon Dieu est avec moi, » répondit la Sainte, et il me préservera du malheur » de consentir au sacrilége que vous exigez de moi. » Le proconsul fit lire à voix haute le procès-verbal de l'interrogatoire, et condamna ensuite Crispine à perdre la tête : ce qui fut exécuté le 5 décembre 304. Cette Sainte est nommée dans le martyrologe romain.

Voyez ses actes sincères, publiés par Mabillon, *Analect.*, t. III, et par Ruinart.

SAINT NICET,

VULGAIREMENT SAINT NICIÈCE, ÉVÊQUE DE TRÈVES.

VERS L'AN 566.

SAINT NICET, étant encore enfant, fut mis dans un monastère pour y être élevé. Il y fit de grands progrès dans les sciences et la vertu, et son mérite lui acquit une telle réputation, qu'il fut bientôt connu à la cour. Le roi Thierri l'honora d'une estime particulière, et l'obligea d'accepter l'évêché de Trèves en 527. Théodebert, fils et successeur de ce prince, eut pour Nicet les mêmes sentiments. Mais Clotaire Ier, oncle de Théodebert, ayant dans la suite réuni toute la monarchie des Francs, tint une conduite différente à l'égard du saint évêque. Il ne put souffrir le zèle qu'il faisait paraître pour le rétablissement de la discipline, et il le bannit injustement; mais cet exil ne fut pas long : car Sigebert, qui succéda à Clotaire, son père, dans cette partie de ses domaines, ne voulut prendre possession de son royaume que quand Nicet eut été rendu à son église.

Les fruits extraordinaires que produisirent ses prédications, la sainteté de sa vie, à laquelle le don des miracles ajoutait un nouvel éclat, son assiduité à la pratique de toutes les bonnes œuvres, le faisaient universellement admirer et respecter (*). Il assista en 535 au concile de Clermont, au cinquième d'Orléans, en 549, et au second de Paris, en 551. Quatre ans après, il assembla lui-même un concile à Toul. Mais, quoique protégé par le roi Sigebert, il éprouva des contradictions. Il n'en diminua rien de son zèle à soutenir la cause de Dieu et à procurer le salut des âmes. L'abolition des mariages incestueux lui coûta des peines infinies, qui furent à la fin couronnées de succès. Il défendit aussi la doctrine de l'Église contre les erreurs des ariens et des eutychiens. Nous avons encore deux lettres qu'il écrivit sur ce sujet.

La première, écrite vers l'an 561, est adressée à Clodosinde, princesse catholique. Elle était fille de Clotaire Ier, et avait épousé Alboin, roi des Lombards, qui professait l'arianisme. Le Saint l'exhorte à travailler à la conversion de son mari, et lui prouve la vérité de la doctrine catholique par la forme du baptême et par les miracles qu'opéraient dans l'Église les reliques des Saints, que les ariens vénéraient eux-mêmes. « Que le roi Alboin, disait-il, » envoie à l'église de Saint-Martin de Tours : si ses » députés veulent y entrer, ils y verront les aveu- » gles éclairés, les sourds entendre, les muets par- » ler, des lépreux et d'autres malades guéris..... Que » dirai-je des saints évêques Germain, Hilaire et » Loup, qui opèrent tant de miracles, que nous ne » pouvons les raconter tous? Les démoniaques sont » contraints de reconnaître le pouvoir de ces servi- » teurs de Dieu. Voit-on rien de semblable dans les » églises des ariens? Non : le démon n'exorcise pas » le démon. Que n'avez-vous pas vu aux tombeaux » des saints évêques Médard et Remi? Vous avez » entendu raconter à votre aïeule Clotilde, ce qu'elle » fit pour convertir le roi Clovis (1). »

(*) Saint Nicet ne s'intéressait pas moins au bien-être temporel de son troupeau. Voulant le préserver contre les attaques des Barbares, il fit bâtir sur un rocher, près de la Moselle, à quatre lieues au-dessus de Coblence, un château-fort, qui fut appelé dans la suite *Bischofstein*, et que Fortunatus décrit en ces termes :

Mons in præcipiti suspensa mole tumescit,
Et levat excelsum saxea ripa caput.....
Hæc vir apostolicus Nicetus arva peragrans,
Condidit optatum pastor ovile gregi.
Turibus incinxit ter denis undique collem,
Præbuit hic fabricam, quod nemus ante fuit.

(1) *Conc.* t. V p. 834; Du Chesne, *Hist. Franc. Script. coetanei*, t. I p. 853; Freher, *Corpus Franc. Hist.* t. I.

La seconde lettre du saint évêque est adressée à l'empereur Justinien, qui était tombé dans l'erreur des incorrupticoles. Ces hérétiques soutenaient que le corps de Jésus-Christ dans sa vie mortelle avait été impassible. Nicet, animé d'un zèle vraiment épiscopal, ne craignit pas de dire à Justinien que son nom était anathématisé en Italie, en Afrique, en Espagne et dans les Gaules, depuis la publication de l'édit où il ordonnait aux évêques de souscrire à son erreur (2).

On découvrit deux autres ouvrages de notre Saint (3). Le premier est un traité *de la veille* dans la prière. L'auteur en fait l'éloge d'après Isaïe, les psaumes, l'exemple de Jésus-Christ, ceux de saint Pierre et de saint Paul, etc. Il y fait sentir aussi la nécessité et les avantages de la prière fervente. Le second ouvrage est intitulé, *du bien ou de l'utilité de la psalmodie*. Il y est traité des avantages de la prière publique qui se fait en commun.

Saint Nicet mourut vers l'an 566. Tous les grands hommes qui ont vécu dans le même temps rendent le témoignage le plus glorieux à l'innocence de ses mœurs, à son éminente sainteté et à l'éclat de ses miracles (4).

Voyez saint Grégoire de Tours, *Vit. Patr.* c. 17; Fortunat, l. 3, c. 9; d'Achéry, *Spicil.* t. XII p. 200; Rivet, *Hist. litt. de la France*, t. III p. 291.

(2) *Conc.* t. V p. 832; Du Chesne et Freher, *ibid.*

(3) *Spicil.* t. III.

(4) Du Chesne, *ibid.* p. 851, 852, 863.

---

† LA B. ÉLISABETH ACHLIN,

SURNOMMÉE LA BONNE, VIERGE, DU TIERS-ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS.

Tiré du suppl. de Ch. Butler, par M. l'abbé Tresvaux. — Voyez les leçons de l'office de la Bienheureuse.

L'AN 1420.

Le surnom de Bonne donné à Élisabeth, nous fait assez connaître la haute idée qu'eurent ses contemporains de la perfection de sa vertu. Cette sainte fille naquit en 1386, à Waldsech, bourg du diocèse de Constance. Ses parents mirent tous leurs soins à lui donner une éducation chrétienne; Élisabeth, docile à leurs instructions, passa dans une grande simplicité et dans une égale innocence de mœurs le temps de sa jeunesse. Conrad Kugelin, son confesseur, homme expérimenté dans les voies spirituelles, lui conseilla d'embrasser le tiers-ordre de Saint-François; elle suivit ce conseil, et quelque temps après le monastère de Leuthe ayant été établi, elle s'y consacra à Dieu, après avoir eu à vaincre mille difficultés. Entièrement séparée du monde, cette fervente épouse de Jésus-Christ observa si strictement la clôture, que jamais elle ne mit le pied hors du couvent; ce qui fut cause qu'on l'appelait la Recluse. Son père étant mort, sa mère vint partager sa retraite et continua jusqu'à la fin de ses jours à suivre les exemples de sainteté que lui donnait sa pieuse fille.

Élisabeth avait été un modèle de vertu au milieu du siècle; mais sa perfection prit de nouveaux accroissements depuis qu'elle fut entrée dans son monastère. Elle avait tant d'horreur du péché, que son confesseur ne pouvait, en l'écoutant au sacré tribunal, trouver dans sa conduite de fautes qui eussent besoin d'être effacées par l'absolution sacramentelle. Sa charité pour le prochain, sa pauvreté, son obéissance, sa mortification, sa chasteté et son abstinence étaient si parfaites, qu'elles excitaient l'admiration. Tourmentée pendant longtemps et de diverses manières, par des religieuses de sa maison, elle les supporta avec une grande égalité d'esprit, et les traita constamment avec une douceur inaltérable. Son plaisir était d'être chargée des plus bas emplois du monastère : elle s'en occupait avec un cœur embrasé de l'amour de Jésus-Christ. Cet amour rendait sans cesse présents à l'esprit d'Élisabeth les tourments et la mort de son bon Maître sur la croix. Elle était tellement remplie du souvenir de ces mystères, que jusqu'à la fin de ses jours, elle se reprocha de n'y avoir pas pensé assez fréquemment dans son enfance.

Le Seigneur récompensa sa fidèle servante, en lui accordant plusieurs faveurs extraordinaires, et entre autres le don de prophétie; ainsi elle prédit l'extinction du grand schisme d'Occident, qui finit par l'élection du pape Martin V. Lorsqu'elle fut près de mourir, son confesseur lui témoigna le désir qu'elle fit connaître publiquement les grâces particulières que Dieu lui avait prodiguées; mais l'humble Élisabeth le pria de permettre qu'elle gardât sur ce point le silence, assurant qu'elle n'était qu'une pécheresse : elle ajouta que la vie de Jésus-Christ, celle de la Sainte-Vierge et des Saints étaient des exemples suffisants pour engager les hommes à la pratique de la vertu. Ayant reçu les sacrements de l'Église, elle demanda au Seigneur d'être pénétrée de son amour, comme il en avait rempli l'apôtre saint Jean; puis s'étant fait lire la passion, lorsqu'on en fut à ces paroles : *Et il rendit l'esprit*, elle

expira paisiblement, à l'âge de trente-quatre ans, le 5 décembre 1420. Cette sainte vierge fut, peu de temps après sa mort, honorée d'un culte public, qui a été approuvé par le pape Clément XIII.

Élisabeth était d'une douceur inaltérable, parce qu'elle était véritablement humble. « Ceux qui pos- » sèdent l'humilité, dit un célèbre écrivain (1), sont » doux et paisibles, ont le cœur contrit et humilié, » porté à la miséricorde et à la compassion. Ils » sont tranquilles, gais, obéissants, vigilants, pleins » de ferveur et incapables de contradictions. Ils se » mettent toujours au dernier rang, se réjouissent » quand on les méprise, regardent tous les autres » au-dessus d'eux. Ils sont indulgents aux faiblesses » d'autrui à la vue des leurs, et très-éloignés de se » préférer à personne. C'est par l'épreuve des humi- » liations et des mépris que nous pouvons connaître » si nous avançons dans l'humilité. »

---

† LES BB. WERRIC ET GAUTIER.

L'AN 1217.

L'abbaye d'Alne, située dans l'ancien évêché de Liége, à un mille environ de la ville de Thuin, fut commencée vers l'an 656 par saint Laudelin. Elle fut habitée dans la suite par des chanoines, qui prirent en 1144 la règle de saint Augustin. Peu de temps après saint Bernard prêcha à Liége, et y fit beaucoup de miracles. L'évêque Henri II en fut si touché, qu'il lui donna cette abbaye pour la placer sous la règle de Cîteaux.

Werric était chanoine de l'église de Saint-Lambert à Liége, et Gautier était revêtu de la même dignité, lorsqu'ils vinrent tous deux se mettre sous la direction de saint Bernard, et embrassèrent la vie monastique. Il les envoya à Alne, pour y introduire la règle de Cîteaux. Ils y remplirent les fonctions de prieur, et y moururent l'un et l'autre en odeur de sainteté. La mort de Werric arriva en 1217; l'époque de la mort de Gautier nous est inconnue.

Voyez Raissii *Auct. ad Nat. SS. Belgii*, p. 360 et 361, et Barth. Fisen, *Flores eccl. Leod.*, p. 511-513.

---

(1) Fénélon. *OEuvres spirituelles : De l'humilité.*

(2) Procop. *de Ædific. Justiniani*, l. 1, c. 6, p. 31; Putignani, *Diatr.* 1, c. 5, p. 37, 52.

(3) Du Cange, *Constantinop. Christiana*, l. 4, c. 6, n. 67; Codinus, *Origin. Constantinop.*, p. 66.

6 DÉCEMBRE.

SAINT NICOLAS, ÉVÊQUE DE MYRE, EN LYCIE.

Lipoman, Surius, etc., ont traduit en latin les actes de saint Nicolas, donnés par Métaphraste vers l'an 912. Méthode, patriarche de Constantinople, avait donné aussi, vers l'an 840, des actes de saint Nicolas moins longs que les précédents. Monthricius, Falconius, etc., les ont publiés. Nous avons une troisième vie du même Saint, écrite en 860, par Jean, diacre de Naples, d'après Méthode et d'autres auteurs. (Voyez Muratori, *Ital. Script.* t. I, part. 1, p. 2, 287, et Jos. Assémani, *Cal.* t. V p. 417.) Il est fait mention dans le second concile de Nicée d'une vision de saint Nicolas. Le même fait est rapporté par Suidas, dont le témoignage est discuté par Putignani, *Diatr.* 1, p. 66; Falconius, archevêque de San-Severino, fit imprimer à Naples, en 1751, plusieurs actes de la vie de saint Nicolas de Myre, avec ceux de la vie de saint Nicolas de Pinare, et de ces deux Saints il n'en fait qu'un. Putignani, chanoine de Bari, l'a réfuté dans ses *Vindiciæ Vitæ S. Nicolai*, qui parurent aussi à Naples en 1753. On trouve une réfutation encore plus solide de son opinion dans Jos. Assémani, *Cal. Univ.* t. V, *ad* 6 *Decemb.* p. 415, t. VI, *ad* 4 *April.* p. 226, *et ad* 9 *Maii*, p. 822. Au reste, les différentes vies dont nous venons de parler ont peu d'autorité, et ne nous apprennent rien de certain sur les actions du saint évêque de Myre. Nous portons le même jugement d'une vie de ce Saint, traduite en français de l'italien, de Butti, et imprimée à Fribourg en 1711, 2 vol. in-12. Voyez Tillemont, t. VI; Fleury, t. XIII, p. 446, et Le Quien, *Oriens Christ.* t. I p. 967.

L'AN 342.

La grande vénération qu'on a pour saint Nicolas depuis tant de siècles chez les Grecs et les Latins, et cette multitude de temples bâtis sous son invocation, sont des preuves de son éminente sainteté, ainsi que de la gloire dont il jouit dans le ciel. L'empereur Justinien fit élever une église en son honneur à Constantinople, dans le quartier appelé Blaquernes, vers l'an 430 (2). Ce Saint fut titulaire de quatre églises dans la même ville (3). Nous ne rapporterons de sa vie que les faits sur lesquels les différents auteurs de ses actes paraissent d'accord. Ils le font natif de Patare, en Lycie. Ils disent que dès son enfance il observait le jeûne du mercredi et du vendredi, qui était alors ordonné par une loi de l'Église (4); que sa vertu acquit un nouvel éclat quand il eut embrassé la vie religieuse dans un mo-

(4) Voyez Clément d'Alexandrie, *Strom.* l. 7, t. II p. 877, n. 10 et 15, *edit. Oxon. an.* 1715, et *Constit. Apost.* l. 5, c. 19, et l. 7, c. 14. La même chose est rapportée par saint Épiphane, etc. Voyez Benoît XIV, *in Lit. Apostolicis ad Joan. V, Portug. Reg. nov. edit. martyrol. Rom. præfixis*, n. 19 *ad n.* 36.

nastère près de Myre, en Lycie; qu'il se distingua principalement par sa charité envers les malheureux. On rapporte que trois jeunes filles se trouvant en danger de perdre leur innocence, il pourvut à leurs besoins, et les mit en état de s'établir honnêtement.

La Lycie était une ancienne province de l'Asie, où saint Paul avait fait connaître Jésus-Christ par ses prédications. La ville de Myre, située à peu de distance de la mer, en était la capitale. Il y avait un archevêché qui, dans les siècles suivants, compta jusqu'à trente-six suffragants. Ce siége étant devenu vacant, on élut pour le remplir Nicolas, alors abbé du monastère où il s'était retiré. Le don des miracles que Dieu lui accorda dans un degré éminent, une piété extraordinaire, un zèle ardent et infatigable, rendirent partout son nom célèbre. Les historiens grecs de sa vie s'accordent à dire qu'il fut emprisonné pour la foi; qu'il confessa généreusement Jésus-Christ sur la fin de la persécution de Dioclétien; qu'il assista au concile général de Nicée, où fut condamné l'arianisme (5). Il mourut à Myre, et fut enterré dans sa cathédrale (6). L'histoire de la translation de ses reliques met sa mort en 352.

On érigea un grand nombre d'églises sous son invocation, même en Occident, longtemps avant que l'on transférât ses reliques à Bari. Selon le martyrologe d'Usuard, qui écrivait près de trois siècles auparavant, les Latins avaient la plus grande vénération pour saint Nicolas. Nous apprenons de l'histoire de la translation de son corps en Italie, qu'il n'y avait point de Saint qui fût plus universellement honoré chez tous les peuples chrétiens. Les Moscovites, qui ont emprunté des Grecs ce qu'ils disent du saint évêque de Myre, ont plus de vénération pour sa mémoire que pour tous les autres Saints qui ont vécu depuis les temps apostoliques.

Voici de quelle manière se fit la translation de ses reliques en Italie. Des marchands de Bari, port du royaume de Naples, situé sur le golfe de la mer Adriatique, s'embarquèrent sur trois vaisseaux pour la côte de Lycie. A leur arrivée, ils pensèrent aux moyens d'exécuter le dessein qu'ils avaient d'enlever le corps du saint évêque de Myre. Ils saisirent le moment où les mahométans étaient éloignés. Ils se rendirent alors à l'église où l'on conservait le trésor qui était l'objet de leur voyage. Cette église était dans un lieu désert, environ à une lieue de la mer, et n'avait qu'une petite communauté de moines pour la garder. Les marchands italiens brisèrent le tombeau de marbre où reposaient les ossements du Saint, et les emportèrent sur leurs vaisseaux. Les habitants du lieu, auxquels on donna l'alarme, coururent après eux en poussant de grands cris; mais ils ne purent les atteindre, et lorsqu'ils arrivèrent sur le rivage, les Européens s'étaient rembarqués et n'avaient plus rien à craindre. Ceux-ci abordèrent à Bari le 9 mai 1087, et l'archevêque, ayant reçu les saintes reliques, les déposa dans l'église de Saint-Étienne. Le premier jour, trente personnes furent guéries de différentes maladies en invoquant saint Nicolas, et son tombeau depuis ce

(5) Il est prouvé par un témoignage que cite Eustrate, prêtre de Constantinople, lequel écrivait dans le sixième siècle, qu'il passait pour certain dans l'église de Myre, au siècle précédent, que saint Nicolas fut un des Pères du concile de Nicée où l'on condamna les blasphèmes d'Arius. A la vérité, il n'est pas nommé dans la liste latine des évêques qui assistèrent à ce concile, parce que cette liste et quelques autres sont imparfaites; mais il est nommé le 305e dans un catalogue arabe, qui est beaucoup plus complet, et que Selden a donné, *Comment. in Eutychis Origines*.

On trouve une bonne dissertation sur saint Nicolas dans les mémoires de littérature et d'histoire du P. Desmolets, t. I p. 106. Il y est prouvé, contre Tillemont et Baillet, que le saint évêque de Myre vivait sous Constantin-le-Grand, et qu'il assista au premier concile général de Nicée. L'auteur de cette dissertation s'appuie principalement sur deux anciens catalogues des évêques de cette vénérable assemblée, par Eustrate, prêtre de Constantinople au milieu du sixième siècle, lesquels ont été publiés par Léon Allatius à la fin de son livre, *de utriusque ecclesiæ occidentalis et orientalis perpetuâ in dogmate de purgatorio consensione*.

(6) Le ménologe des Grecs fait mention, sous le 4 novembre, de saint Nicandre, premier évêque de Myre et martyr, lequel fut ordonné par saint Tite.

Falconius publia en 1715, d'après un Ms. du dixième siècle, qui se garde dans la bibliothèque du Vatican, la vie de saint Nicolas de Pinare, qu'il prétend être le même que saint Nicolas de Myre. Cependant il est parlé dans la vie du premier d'une église, ou *martyrium*, dédiée sous l'invocation de saint Nicolas de Myre. Celui-ci était donc mort avant que l'autre fût né. L'identité de ces deux Saints ne paraît donc pas soutenable. Voyez Jos. Assémani, *Cal. Univ. ad.* 6 *decemb.*, p. 424, et Putignani, *Diatr.* 1.

Saint Nicolas de Pinare naquit à Pharrao, près de Myre. Ayant embrassé la vie monastique, il fut fait abbé du monastère de Saint-Sion. On le plaça depuis sur le siége de Pinare, qu'il gouverna cinq ans. Il mourut dans cette ville. On gardait ses reliques avec beaucoup de respect dans son monastère. L'abbé de Saint-Sion souscrivit le second concile de Nicée en 787.

Falconius suppose que saint Nicolas de Pinare naquit en 480; qu'il fut sacré évêque en 547; qu'il assista en 550 au concile tenu à Myre pour l'affaire des trois chapitres, et qu'il mourut en 551. Les autres époques de l'histoire de sa vie sont déterminées par l'année de sa mort. Mais Jos. Assémani, *Cal. Univ.* t. VI, *ad* 4 *April.*, p. 250, prouve que le Saint dont nous parlons florissait dans le septième siècle, et qu'il mourut en 699, après avoir gouverné l'église de Pinare depuis l'année 694.

temps est devenu célèbre par le concours des fidèles qui vont en pèlerinage à Bari.

Nous avons l'histoire authentique de cette translation, par Jean, qui était alors archidiacre de Bari, et qui écrivait par l'ordre de son évêque; elle a été publiée par Surius. Le récit de l'archidiacre Jean est confirmé par une autre histoire de cette translation, que Nicéphore de Bari composa vers le même temps, par ordre des magistrats de la ville. Baronius l'a citée comme n'étant point encore imprimée; mais Falconius l'a donnée depuis au public (7). Il paraît par ce dernier ouvrage que les Vénitiens avaient d'abord formé le projet d'enlever les reliques de saint Nicolas, et qu'ils furent prévenus par les marchands de Bari (8). Quoi qu'il en soit, cet enlèvement ne peut être justifié que par les lois d'une guerre juste, jointe à la crainte de l'impiété sacrilége des mahométans. On assure qu'il sort une huile sacrée et d'une agréable odeur des reliques de saint Nicolas, à Bari, et qu'on trouve une grande quantité de cette huile dans son tombeau près de Myre, en Lycie.

Saint Nicolas est regardé comme le patron des enfants, parce qu'il fut dès ses premières années un modèle d'innocence et de vertus. On dit d'ailleurs qu'il avait un plaisir extrême à former ce premier âge à la piété. Cette fonction est aussi importante que délicate. Les instructions que l'on donne doivent être simples et claires; il faut souvent, pour se faire entendre, employer les similitudes et les exemples. Il est surtout nécessaire que la vie des instituteurs s'accorde avec leurs instructions. Les enfants ont coutume de les copier en tout. S'ils les voient livrés aux plaisirs des sens, sujets à l'orgueil, à l'impatience, à la colère, ils se laisseront maîtriser par les mêmes passions, et on leur recommandera inutilement la pratique des vertus contraires. Il en sera de même des autres vices. Les personnes chargées de l'éducation des enfants, doivent donc se persuader que le succès de leurs soins dépend principalement de leurs exemples. Leurs élèves croiront toujours que ce qu'ils leurs voient faire est permis, et les plus belles maximes ne produiront aucun effet, si elles se trouvent en opposition avec leur conduite.

SAINT THÉOPHILE, ÉVÊQUE D'ANTIOCHE.

VERS L'AN 190.

On a toujours respecté dans l'Église la mémoire de ce saint évêque, qui est aussi compté parmi les plus savants Pères du second siècle. Eusèbe et saint Jérôme donnent de grands éloges à ses écrits : ils les louent surtout pour l'élégance du style, la variété de l'érudition et l'esprit de piété, qui est tout à la fois plein de chaleur et de sagesse.

Théophile, né de parents idolâtres, fut élevé dans le paganisme; mais on eut grand soin de former son esprit par l'étude des lettres et des sciences. Il devint, étant encore fort jeune, très-habile dans la connaissance des dogmes de l'ancienne philosophie. La solidité de son jugement et la pénétration de son esprit le firent tellement estimer, qu'on le mettait dans la classe des savants de son siècle. L'impartialité avec laquelle il examinait la nature des choses lui fit découvrir le faible de la religion qu'il professait; il la trouva aussi absurde que ridicule; et comme il avait un cœur doit, il jugea qu'il était indigne de lui de suivre un culte faux et impie, parce qu'il était à la mode. Les créatures visibles, où la Providence éclate d'une manière si sensible, le conduisirent à la connaissance du vrai Dieu et de ses perfections. Il lut les prophètes et les évangélistes. Les vérités sublimes qu'ils enseignent le remplirent d'admiration; il fut extrêmement frappé des prédictions qui ont été vérifiées par l'événement. La doctrine de la résurrection l'embarrassa quelque temps. C'est effectivement de tous les articles de la foi, celui qui a éprouvé le plus d'opposition de la part des philosophes païens. Entêtés de leurs idées sur la privation de la forme, dont ils jugeaient le rétablissement impossible, ils s'en tenaient au cours ordinaire de la nature, sans

(7) *Acta primigenia S. Nicolai*, p. 131.

(8) On peut voir sur cette translation, Dandulus, *in Chronico Veneto*, l. 7, p. 157, 256, *ap. Murat. Ital. Rer. Scriptores*, t. XII. Ce Dandulus vivait en 1350. Mais on ne peut admettre le sentiment des Vénitiens modernes, qui prétendent que les reliques de saint Nicolas furent portées à Venise. Cette translation se fit certainement à Bari, comme nous l'apprenons de Jean de Nicéphore, qui était contemporain et sur les lieux. Les Vénitiens portèrent seulement chez eux en 1097, ce que leur laissèrent les citoyens de Bari, c'est-à-dire les corps de deux autres évêques, l'un appelé Théodore, et l'autre Nicolas, mais différent de notre Saint, avec un peu de l'huile sacrée qu'on avait trouvée dans le tombeau de saint Nicolas de Myre. Une des églises des vingt-trois monastères des Grecs sur le mont Athos, est dédiée sous l'invocation de ce Saint. Voyez Montfaucon, *Palæogr. Græca*, l. 7, p. 495.

Vers le temps de la translation du corps de saint Nicolas en Italie, quelques Lorrains qui s'étaient trouvés avec les marchands de Bari portèrent dans leur pays une petite portion des reliques du même Saint. On la déposa dans une chapelle qui fut fondée pour ce sujet en 1098. On y érigea depuis un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, connu sous le nom de Saint-Nicolas de Port. C'est un célèbre pèlerinage. Voyez D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, l. 20, n. 132, 133, p. 1212.

penser qu'il fallait distinguer un ordre surnaturel des choses, et qu'il est également facile à la toute-puissance divine de tirer un corps du néant, ou d'en ramasser les parties éparses pour leur redonner le même arrangement. Enfin Théophile se convainquit de la vérité de ce dogme, en relisant nos saints livres et en réfléchissant sur les différentes espèces de résurrections qu'offre le spectacle de la nature. Nous venons de rapporter sa conversion, d'après ce qu'il en dit lui-même à son ami Autolyque, auquel il conseillait la même méthode (1).

Théophile se félicitait depuis d'avoir mérité de porter le nom de chrétien; « nom, disait-il, que Dieu » chérit, quoique les hommes vicieux et ignorants » le méprisent. » Mais comme il ne suffit pas d'avoir le nom de chrétien, il voulut vivre conformément aux maximes du christianisme. Il mérita même, par la sainteté de sa vie, d'être élevé sur le siége d'Antioche après Éros, qui mourut l'an de Jésus-Christ 168, le huitième du règne de Marc-Aurèle. Il fut le sixième évêque de cette ville, suivant Eusèbe et saint Jérôme, qui comptent depuis Évode; ceux qui l'ont mis le septième comptent depuis saint Pierre. Il montra beaucoup de zèle pour l'extirpation du vice et pour la défense de la foi : sans cesse il travaillait à ramener dans la voie du salut ceux qui s'en étaient écartés en suivant de fausses doctrines, ou à y conduire ceux qui marchaient dans les ténèbres de l'idolâtrie. Il comparait le schisme et les hérésies à des rochers dangereux, contre lesquels on ne pourrait échouer sans courir les risques de perdre son âme. « De même, dit-il (2), que les » pirates qui tombent sur les rochers, mettent en » pièces leurs vaisseaux chargés de butin; ainsi » ceux qui sont sortis de la voie de la vérité péri- » ront misérablement dans l'abîme de l'erreur. » Sa vigilance à défendre le dépôt de la foi, et la vigueur avec laquelle il s'opposa à la naissance des hérésies, seront un monument éternel de son zèle. Il réfuta par des écrits solides les dogmes impies de Marcion et d'Hermogène, et publia des discours catéchétiques. Il ne nous reste plus que quelques passages de ces ouvrages, qui ont péri par l'injure des temps.

Nous avons encore en entier les trois livres à Autolyque, qui contiennent une apologie de la religion chrétienne. On y trouve des observations curieuses sur des passages des anciens poètes et des anciens philosophes, relativement aux divers systèmes d'idolâtrie. On y admire la noblesse, la douceur et l'élégance du style, la vivacité et l'agrément dans le tour des pensées, le naturel et la beauté dans les allégories et les similitudes. Comme l'auteur se proposait de convaincre un païen et de prévenir les calomnies et les reproches des ennemis du christianisme, il faut s'attendre à trouver des discussions minutieuses, mais que les circonstances semblaient rendre nécessaires. Il s'agissait moins d'expliquer la doctrine de l'Évangile, que d'employer les raisonnements propres à frapper un idolâtre. On voit cependant par plusieurs passages, que Théophile connaissait bien les mystères les plus cachés de la foi. C'est sans fondement qu'on l'a taxé de favoriser l'arianisme (3). Il enseigne formellement que Dieu le Fils ou le Verbe divin est aussi ancien que le Père, et que sa génération est éternelle (4). Ce qu'il dit de la seconde génération du Verbe, quand il se manifesta dans la création du monde (5), et de la troisième, lorsqu'il se fit homme, ne put porter atteinte au dogme de sa divinité, ou de sa consubstantialité avec le Père. Il est le premier des Pères qui ait employé le nom de Trinité pour exprimer les trois personnes divines subsistantes en une seule et même nature (6). Il attribue à la désobéissance d'Adam les misères auxquelles nous sommes sujets; mais en même temps il enseigne que Dieu prit occasion de la chute de notre premier père, pour nous accorder le plus grand des bienfaits, et que le péché ayant été expié, les portes de la vie éternelle nous ont été ouvertes (7). Il donne comme une chose certaine qu'Adam est sauvé (8) : ce que Tatien (9) nia vers le même temps (10).

(1) L. 2, *ad Autolyc.* p. 78, etc.

(2) L. 2, *ad Autolyc.* p. 183.

(3) Petau et Scultet ont prétendu découvrir dans saint Théophile des expressions favorables à l'arianisme, mais ils ont été solidement réfutés par Bullus, *Defens. Fidei Nic.* *sæc.* 2, c. 4, p. 122; par D. Le Nourry, *in Appar. ad Bibliot. Patr.* t. II, *Dissert.* 4, c. 3, p. 491; par D. Maran, etc.

(4) L. 2, p. 88.

(5) *Ibid.* p. 100.

(6) *Ibid.* p. 94.

(7) L. 2, p. 102, 103.

(8) Lib. 2, et p. 104.

(9) Tatien, Assyrien de naissance, était un orateur de grande réputation. Étant allé à Rome, il devint disciple de saint Justin. Après la mort de ce saint martyr, il se laissa aveugler par l'orgueil; il perdit la foi, et fut l'auteur de l'hérésie des encratites ou continents, ainsi appelés parce qu'ils condamnaient le mariage, ainsi que l'usage du vin et de certains aliments, et qu'ils menaient en apparence une vie sobre et austère. Il adopta la distinction des deux dieux de Marcion, dont le second était le Créateur. Il attribuait aussi à ce second dieu l'ancien Testament; le nouveau était, selon lui, l'ouvrage de l'autre dieu. Il prétendait avec les docètes que Jésus-Christ n'avait souffert qu'en apparence. Voyez

(10) S. Épiph. *Hær.* 46.

Autolyque, auquel sont adressés les trois livres de saint Théophile dont nous venons de parler, était un homme célèbre par son savoir et son éloquence. Son amour pour l'étude allait jusqu'à la passion; il y donnait les nuits entières. Mais il était extrêmement zélé pour l'idolâtrie et prévenu contre la religion chrétienne, qu'il traitait de folie; il n'en jugeait d'ailleurs que d'après les calomnies publiées par les païens avec autant d'esprit que de malice. Il avouait à Théophile, son ami, qu'il ne concevait pas comment il pouvait soutenir une si mauvaise cause. Le saint évêque entreprit de le détromper et de le convaincre de ses erreurs. Il lui parla avec l'honnêteté d'un philosophe, mais avec la franchise d'un ami. Il ne lui déguisa rien, et tâcha d'abord d'attaquer le mal dans sa racine. « Inutilement, lui » dit-il, chercheriez-vous la vérité, si vous ne ré» formez votre cœur, et si vos vues ne sont parfai» tement pures. Les passions élèvent des nuages qui » aveuglent la raison. Tous les hommes ont des » yeux, et quelques-uns ne voient pas le soleil. Cet » astre ne cesse de darder ses rayons, mais les » aveugles ne profitent pas de sa lumière : il est » certain qu'on ne peut s'en prendre au soleil. Vous » êtes, mon ami, dans le cas de ces aveugles. Le » péché empêche votre esprit de voir; il couvre de » ténèbres l'œil de votre entendement. Semblable » à un miroir qui ne représente point l'image des » objets quand il est sali, l'esprit ne reçoit point » l'impression de Dieu, lorsqu'il est plongé dans le » péché. C'est une humeur qui cause l'obscurcisse» ment de la vue et qui dérobe la clarté du soleil. » De même, mon ami, l'impiété répand un nuage » épais sur les facultés de votre âme, et vous rend » incapable de recevoir les rayons de la lumière » éternelle. » C'est ainsi que le saint évêque exhorte Autolyque à se mettre dans les dispositions propres à lui faire découvrir la vérité d'où dépend son vrai bonheur. Il emploie son premier livre à lui prouver que Dieu est infini et incompréhensible dans ses perfections. Il est aussi élégant que solide dans l'explication qu'il donne de sa sagesse, de sa puissance, de sa bonté et de ses autres attributs, qui éclatent dans la création de l'univers. Il peint, avec les couleurs les plus fortes, les extravagances et les impiétés des païens, qui rendaient un culte divin à des hommes morts, à des statues inanimées, aux bêtes, aux oiseaux, aux oignons, etc. Il s'exprime sur la superstition des Égyptiens presque dans les mêmes termes que le satyrique romain (11). Il finit ce premier livre par expliquer le dogme de la résurrection (**), et il éclaircit ce qu'il avance par des exemples tirés de la nature.

Autolyque fut satisfait de ce premier livre; ce qui engagea Théophile à réfuter dans un second la doctrine des païens sur leurs dieux. Après avoir montré les contradictions qu'il y avait entre les poètes et les philosophes sur ce sujet, il explique la création et l'histoire du monde d'après Moïse. Il remarque que toutes les nations avaient distingué

Clément d'Alexandrie, saint Épiphane, saint Jérôme, etc.

Tatien écrivit son *Discours contre les Grecs* avant sa chute, puisqu'il y approuve le mariage. Cet ouvrage manque de méthode; mais il y a beaucoup d'érudition profane. Quoique le style en soit diffus, il est en général assez élégant. L'auteur y prouve que les Grecs n'étaient point les inventeurs des sciences; qu'ils avaient tiré beaucoup de lumières des Hébreux, et qu'ils en avaient abusé. Il l'a parsemé de réflexions satiriques sur la théologie ridicule des païens, et sur la corruption des dieux et des philosophes. La meilleure édition du discours contre les Gentils, est celle qu'on trouve à la fin des OEuvres de saint Justin, publiées à Oxford en 1700, par Worth, archidiacre de Worcester, et depuis par les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur (*). Tatien avait aussi composé une concorde des évangiles qu'on estimait, même parmi les catholiques, mais qui était cependant dangereuse, parce que l'auteur avait supprimé à dessein les passages qui prouvent que Jésus-Christ descend de David selon la chair. (Voyez Théodoret, *Hæret. fabul.* l. 1, c. 20.) Nous n'avons plus cet ouvrage, qui était intitulé *Diatesscron* ou *quatre en un.*

(11) *Illic cæruleos, hic pisces fluminis : illic*
Oppida tota canem venerantur......
Porrum et cepe ne fas violare ac frangere morsu.
O sanctos gentes, quibus hæc nascuntur in hortis.
Numina! etc. Juvenal. Satyr. XV, v. 7 et seq.

(**) Il parut dans le même siècle un traité *de la Résurrection des Morts,* par Athénagore, philosophe chrétien d'Athènes. Le même auteur composa une apologie de la religion chrétienne, sous le titre de *Légation,* et la présenta à Marc-Aurèle et à son fils Commode, vers l'an 177. Eusèbe et saint Jérôme n'ont point connu ces deux ouvrages; mais le second est cité par saint Méthode, évêque d'Olympe, qui souffrit le martyre dans la persécution du Dioclétien, *Ap. S. Epiph. hær.* 64, n. 21, et par Photius, *cod.* 224. On estime ces deux pièces, et surtout *la Légation,* pour la méthode, la solidité et l'élégance. On trouve seulement que le style en est trop diffus. Hamphreys en donna une traduction anglaise à Londres, en 1714, avec deux dissertations, l'une sur Athénagore, et l'autre sur la résurrection des morts.

On a aussi *Comment. de Athenag. vita et scriptis et ejus doctrina de Relig. christ.,* Lugd. Bat. 1819, par Th. Andr. Clarisse, et *Dissert. de inscript. et vera ætate* πρεσβείας *Athenag.* Ling. 1752, par J. D. d'Houen, etc. Voyez Stolberg, *Gesch. der Rel. Jesu, VIII,* 153-156.

(*) Voyez sur Tatien, Stolberg, *Geschichte der Religion Jesu,* VIII, 161-165, etc. — Travasa, auteur d'une excellente histoire des hérésiarques, écrite en italien et imprimée à Venise en 1760, prouve contre D. Massart et quelques autres écrivains, que Tatien n'est point exact sur plusieurs articles, et qu'il enseigne nommément la mortalité de l'âme. — Voyez la notice de saint Victor, sous le 28 juillet.

le septième jour, mais que les Juifs seuls l'observaient d'une manière religieuse, et en donnaient une raison satisfaisante. Le spectacle de l'univers le ravissant d'admiration, il s'exprime ainsi : « La » grandeur et la bonté de Dieu paraissent si éton» nantes dans la création, qu'il est impossible de » décrire l'ordre et la sagesse qui y éclatent, l'homme » eût-il mille langues, sa vie pût-elle être de mille » ans. » Le monde, dit-il, est comme inondé d'une mer de vices et d'impiétés; mais la loi et les prophètes, semblables à une fontaine salutaire, l'ont rafraîchie par les eaux bienfaisantes de la justice et de la miséricorde, et par les sacrés commandements du Seigneur. « Comme on trouve, dit-il, dans » la mer des îles fertiles et qui offrent de bons ports » où les mariniers vont se mettre à l'abri des tem» pêtes, de même Dieu a donné au monde de sain» tes Églises, où se réfugient ceux qui aiment la » vérité, et qui désirent être sauvés et échapper à » la colère de Dieu. Comme on rencontre dans la » mer d'autres îles qui manquent d'eau, qui sont » remplies de rochers arides et inhabitables, et qui » causent la perte des mariniers qui ont le malheur » d'y aborder : de même il y a des doctrines erro» nées, des hérésies qui font périr ceux qui, s'étant » laissé séduire, les embrassent. »

Théophile, dans son troisième livre, prouve que les écrits des plus sages d'entre les païens sont remplis de maximes contraires à l'humanité, à la raison et à la saine morale. Il passe ensuite à la sainteté de la doctrine et de la vie des chrétiens. Il insiste principalement sur leur douceur et sur l'amour qu'ils portent à leurs ennemis. On les voit, lors même qu'ils sont victimes de la cruauté de leurs persécuteurs, prier pour ceux qui les tourmentent. Nous ignorons quelle fut l'issue de cette conférence; mais si la force des raisons et l'éloquence doivent l'emporter, il est présumable qu'Autolyque quitta ses erreurs; et cette présomption paraît d'autant mieux fondée, qu'après la première, Autolyque demanda de nouvelles instructions (12).

Saint Théophile composa, pour l'édification de l'Église, quelques autres ouvrages que nous n'avons plus. Le petit commentaire sur les Évangiles, qui porte son nom, n'est point de lui (13). Cet ouvrage est d'un auteur latin qui écrivait plus tard, puisqu'il cite saint Jérôme, saint Ambroise, etc., et qu'il parle des moines.

Notre saint évêque mourut vers l'an 190, le dixième de l'empereur Commode. Il est nommé dans le martyrologe romain sous le 13 octobre.

Voyez les témoignages de Lactance, d'Eusèbe, de saint Jérôme, etc., en faveur de saint Théophile, dans la préface que Fell a mise à la tête de son édition des OEuvres du saint évêque d'Antioche; Grabe, *Spicil. Patr. Sæc.* 2, p. 118; Cave, Tillemont, t. III p. 88; Ceillier, t. II p. 103.

SAINTE DENYSE,

SAINTE DATIVE, SAINTE LÉONCE, SAINT TERTIUS, SAINT ÉMILIEN, SAINT BONIFACE, SAINT MAJORIC, ETC., MARTYRS SOUS LES VANDALES, EN AFRIQUE.

CINQUIÈME SIÈCLE.

Hunéric, roi des Vandales en Afrique, bannit les évêques catholiques en 484. Peu de temps après, il ordonna de tourmenter et de mettre à mort tous ceux qui refuseraient d'obéir aux édits qu'il publia. Denyse, femme d'une rare beauté, mais surtout recommandable par son zèle et sa piété, fut une des principales victimes de la fureur des ariens. Elle souffrit dans la place publique une flagellation si longue et si cruelle, que son corps ensanglanté n'était qu'une plaie. S'étant aperçue que Majoric, son fils unique, tremblait à la vue de ses tourments, elle lui dit : « Souvenez-vous, mon fils, que nous » avons été baptisés au nom de la sainte Trinité » dans l'Église catholique notre mère. Conservons » la robe du salut, de peur que le maître du festin, » nous trouvant sans cette robe nuptiale, n'ordonne » à ses serviteurs de nous jeter dans les ténèbres » extérieures. » Majoric, fortifié par ces paroles, souffrit avec constance les tortures les plus barbares. Lorsqu'il eut expiré, sa généreuse mère embrassa son corps et remercia Dieu à haute voix. Elle voulut l'enterrer dans sa propre maison, afin d'aller souvent prier sur son tombeau.

Dative, sœur de Denyse; Émilien, médecin de profession, leur cousin; Léonce, Tertius et Boniface souffrirent aussi d'horribles tourments pour la foi, sans que les bourreaux pussent lasser leur patience.

Un jeune homme, nommé Servus, fut tourmenté avec encore plus de cruauté que les autres. On le traîna sur des cailloux, en sorte que tout son corps fut mis en lambeaux, et qu'on lui voyait les côtes.

Il y eut aussi à Cucuse un nombre considérable de martyrs et de confesseurs. On distingua entre

(12) Cette observation est du docteur Cave.

(13) Il a été imprimé dans le second tome de la Bibliothèque des Pères. Les meilleures éditions des livres à Autolyque sont celles de Fell, Oxford, 1684; de Jean-Christophe Wolf, Hambourg, 1724, et des Bénédictins avec les OEuvres de saint Justin.

autres une femme nommée Victoire. On la suspendit en l'air, et on alluma du feu au-dessous de son corps. Pendant ce temps-là son mari, qui avait apostasié, lui parlait de la manière la plus capable de la séduire. Il la conjurait d'avoir pitié de lui, de ses enfants, et de sauver sa vie en obéissant au roi. Cette généreuse chrétienne ferma ses oreilles pour ne point entendre son mari, et n'arrêta point ses yeux sur ses enfants, afin de tenir son cœur plus parfaitement élevé au ciel. Les bourreaux, voyant que ses épaules étaient disloquées, qu'elle avait la plupart des os brisés, et qu'elle ne respirait plus, crurent qu'elle était morte, et la descendirent. Mais elle revint à elle-même, et elle raconta depuis qu'une vierge lui était apparue, et l'avait guérie en touchant les différentes parties de son corps.

Voyez saint Victor de Vite, *de Persecutione Vandal.* l. 5; Baronius, sous l'an 404, et le martyrologe romain, *ad diem 6 Decembris.*

SAINT PIERRE PASCHAL,

RELIGIEUX DE LA MERCY, PUIS ÉVÊQUE DE JAËN, ET MARTYR.

L'AN 1300.

Saint Pierre Paschal eut pour patrie la ville de Valence, en Espagne. Il descendait de l'ancienne famille des Paschal, qui avait eu la gloire de donner cinq martyrs à l'Église de Jésus-Christ. Ses parents étaient distingués par leur vertu, et surtout par leur charité. C'était chez eux que logeait saint Pierre Nolasque dans ses voyages. Pierre Paschal fut regardé comme le fruit de ses prières, et il reçut de lui les premiers principes de la piété.

Il fit ses premières études dans la maison paternelle. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat de Valence, ville que le roi d'Arragon avait prise depuis peu sur les Maures. On lui donna pour précepteur un prêtre de Narbonne, docteur de la faculté de théologie de Paris. Les parents du jeune Pierre Paschal avaient depuis peu racheté ce prêtre, que les infidèles avaient fait captif. Notre Saint le suivit à Paris; il y étudia en théologie, et prit le bonnet de docteur. Il prêcha ensuite, et enseigna avec beaucoup de réputation.

De retour à Valence, il employa une année à examiner ce que Dieu demandait de lui. Il entra dans l'ordre de la Mercy, dont il prit l'habit en 1251. Il eut pour directeur à Barcelone saint Pierre Nolasque, et fit, sous un maître aussi expérimenté, de grands progrès dans les voies intérieures de la perfection.

Jacques Ier, roi d'Arragon, instruit du mérite et de la vertu de Pierre Paschal, le choisit pour précepteur de son fils dom Sanche, qui voulait se consacrer à Dieu dans la cléricature. Il entra depuis dans l'ordre de la Mercy, qu'il fut obligé de quitter en 1262, pour remplir le siége archiépiscopal de Tolède. Ce prince, qui n'avait point encore l'âge requis par les canons, fit sacrer notre Saint évêque de Grenade, ville alors soumise aux mahométans, afin de lui confier le gouvernement de son diocèse.

L'infant mourut en 1275, des blessures qu'il avait reçues en volant au secours de son troupeau, devenu victime de la fureur des Maures. Pierre Paschal revint dans son couvent, où il sut allier les fonctions du saint ministère avec les exercices de la vie religieuse. Il fonda des maisons de son ordre à Tolède, à Baëça, à Xérès et à Jaën dans la Castille. En fondant la dernière, il se proposa de procurer quelques secours spirituels aux chrétiens de Grenade, qui avaient des droits particuliers à sa sollicitude, quoiqu'il ne pût vivre au milieu d'eux.

Le B. Pierre du Chemin, religieux de la Mercy, ayant été mis à mort à Tunis par les infidèles, en 1284, Pierre Paschal se sentit enflammé d'un désir ardent de sacrifier sa vie pour Jésus-Christ, et ce désir augmentait de jour en jour. Lorsqu'on l'eut fait évêque de Jaën en 1296, il allait souvent à Grenade, malgré les dangers auxquels il s'exposait. Il rachetait les captifs; il instruisait et consolait les chrétiens; il prêchait aux infidèles; il gagnait les renégats et les faisait rentrer dans le sein de l'Église. Les Maures, irrités de son zèle, le mirent dans une prison obscure, et défendirent à qui que ce fût de lui parler. Mais il trouva le moyen de composer un traité solide contre le mahométisme, et cet ouvrage opéra plusieurs conversions. La fureur des infidèles en devint plus grande, et ils portèrent leurs plaintes au roi, qui leur promit de se défaire de lui de la manière qu'ils le jugeraient à propos. Ils saisirent le moment où il faisait son action de grâces, après avoir dit la messe, et le massacrèrent au pied de l'autel. Ils lui coupèrent ensuite la tête. Il fut martyrisé le 6 décembre 1300, à l'âge de 72 ans. Les chrétiens l'enterrèrent secrètement dans une grotte, et se procurèrent diverses choses qui avaient été à son usage. Peu de temps après, on transporta son corps à Baëça, où il est encore. Le nom de ce Saint se trouve dans le martyrologe romain sous le 6 décembre et le 23 octobre.

Voyez les mémoires rédigés pour sa canonisation; l'histoire des ordres religieux, par Hélyot; les historiens de la Mercy, surtout Salméron et Colombi; Ximena, *in Catal.*

Episcoporum Ecclesiae Giennensis; la vie du Saint, imprimée à Paris en 1674, in-12; l'histoire de l'ordre de Notre-Dame de la Mercy, par les Pères du même ordre, de la congrégation de Paris, Amiens, 1685, in-folio. On trouve dans ce dernier ouvrage les vies de plusieurs Saints que l'ordre a produits.

† SAINTE GERTRUDE, VEUVE.

L'AN 649.

Quoique les historiens ne nous donnent aucun détail sur la famille de Gertrude ou Gérétrude, il n'y a pas de doute qu'elle ne soit issue d'une des plus riches et des plus nobles maisons, puisqu'elle était la grand'mère de saint Adalbaud, qui avait de très-riches et vastes possessions dans les Pays-Bas. Il est certain aussi que Gertrude est une des plus anciennes Saintes de notre pays.

Après la mort de Rigomar son époux, elle fonda le couvent de Hamay ou Hamage, près de Douay, communauté qu'elle gouverna pendant longtemps comme première abbesse, et dans laquelle elle mourut en 649, comme l'a prouvé Ghesquière.

Voyez *Acta SS. Belgii selecta*, t. II p. 427-450, et Baillet, sous le 6 décembre.

7 DÉCEMBRE.

SAINT AMBROISE,

ARCHEVÊQUE DE MILAN, DOCTEUR DE L'ÉGLISE.

Tiré de ses ouvrages et de sa vie, que Paulin, son diacre et son secrétaire au temps de sa mort, écrivit à la sollicitation de saint Augustin (Paulin fut depuis élevé au sacerdoce). Voyez les historiens ecclésiastiques de ce siècle; les vies du saint docteur, données par Herman, Tillemont, et D. Rivet, *Hist. litt. de la France*, t. I, part. 2, p. 325; Vagliano, *Sommario, de gli arcivescovi di Milano;* les nouveaux éditeurs de saint Ambroise, à la fin du second volume; *Archiepiscoporum Mediolanensium series critico-chronologica, aut Jos. Saxio, biblioth. ambrosianæ præfecto*, annum 1756; D. Ceillier, t. VII p. 329. Stolberg, *Gesch. der Rel. Jesu*, XII, XIII et XIV, *passim.*

L'AN 397.

La bonté, la douceur, la charité engageront toujours un saint évêque à entrer dans les vues du prochain, lorsqu'il s'agira de choses indifférentes; mais s'il est question de s'opposer au mal, il n'écoutera plus que la voix du devoir; il s'armera d'un courage invincible. Saint Ambroise fut un modèle de cette inébranlable fermeté, et aucun pasteur de l'Église ne l'avait portée si loin que lui depuis les apôtres.

Son père, nommé Ambroise, était préfet du prétoire des Gaules, et sa juridiction comprenait, outre la France, une partie considérable de l'Italie et de l'Allemagne, cinq provinces romaines dans la Grande-Bretagne, huit en Espagne, et la Mauritanie-Tingitane, en Afrique (1). Trois enfants naquirent de son mariage, Marcelline, Satyre et Ambroise, auquel on donna le nom de son père. Marcelline, l'aînée des trois, reçut le voile des mains du pape Libère. On voit par Paulin que notre Saint vint au monde dans une ville des Gaules, où son père faisait sa résidence; mais on ignore si ce fut à Arles, à Lyon ou à Trèves; les auteurs modernes n'ont pu encore s'accorder sur ce point (*). Quoi qu'il en soit, on met la naissance de saint Ambroise vers l'an 340.

Paulin rapporte que ce qu'on a dit de Platon se renouvela en faveur de saint Ambroise, lorsqu'il était enfant. Un jour qu'il dormait la bouche ouverte dans une des cours du palais de son père, un essaim d'abeilles vint voltiger autour de son berceau. Quelques-unes de ces abeilles, s'étant arrêtées sur son visage, entraient dans sa bouche, et en sortaient les unes après les autres. Elles s'envolèrent quelque temps après, et s'élevèrent si haut, qu'on les perdit entièrement de vue. Cet événement fut regardé comme un présage de la force et de la douceur de l'éloquence future d'Ambroise.

(1) On donnait le nom de préteur à tout magistrat qui était juge des personnes et causes militaires, et qui commandait les troupes. Sa cour s'appelait prétoire. Le préfet du prétoire de Rome était commandant de la garde de l'empereur, dite prétorienne; il était chargé de maintenir la discipline et les bonnes mœurs; il recevait tous les appels des jugements des gouverneurs de province. Auguste avait créé cet office pour remplacer le *magister militum*, connu sous les dictateurs. Voyez Hotoman, *de Magistrat. Rom.* l. 1, p. 1874, *ap. Grævium*, t. II; et Adam, *Manuel des Antiquités romaines*, t. I.

Constantin-le-Grand supprima les gardes prétoriennes, avec le prétoire de Rome, et établit quatre préfets de prétoire, deux pour l'Orient et deux pour l'Occident. Le premier des deux de l'Orient était appelé simplement préfet de l'Orient, et le second, préfet d'Illyrie : on donnait à l'un de ceux de l'Occident le titre de préfet d'Italie, et à l'autre le titre de préfet des Gaules. Ces magistrats suprêmes de l'empire avaient la première place après l'empereur. Tous les autres magistrats et les gouverneurs de province leur étaient soumis; ils commandaient aussi les armées. Voyez Onuphrius, *de Imper. Rom.* c. 24, *ap. Græv.* t. I p. 449. Hotoman, *loc. cit.*; la *Notitia dignitatum Imper. Occident.* p. 1790, *ap. Græv.* t. VII; Guthérius, *de officiis domûs Augustæ, ap. Sallengr. Thesaur. Antiq. Rom.* t. III.

(*) Le t. III des *Archives historiques et statistiques du département du Rhône* renferme l'extrait d'un mémoire de M. Dugas, dans lequel il s'efforce de prouver que saint Ambroise naquit à Lyon.

Il était encore enfant lorsqu'il perdit son père. Sa mère quitta les Gaules et retourna à Rome, sa patrie, où elle s'occupa sérieusement de l'éducation de ses enfants. Ambroise profita de ses instructions, et fit de grands progrès dans la vertu. Il fut encore excité puissamment à la piété par les exemples de sa mère, de sa sœur et de quelques autres vierges chrétiennes qui vivaient avec elles dans la même maison.

Il acquit une connaissance peu commune de la langue grecque, et il s'exerça avec succès dans la poésie et l'éloquence. Accompagné de son frère Satyre, il passa de Rome à Milan, qui était le siége du prétoire. Ses écrits, que nous avons encore, montrent avec combien d'ardeur il s'appliqua aux belles-lettres. Ses études achevées, il se fit une réputation brillante; les premières personnes de l'empire ambitionnèrent son amitié. De ce nombre furent Anicius Probus et Symmaque, l'un et l'autre recommandables par leurs lumières et leurs talents. Symmaque était païen; mais Anicius Probus était fort zélé pour la religion chrétienne. Valentinien fit ce dernier préfet du prétoire d'Italie, en 369. Ambroise plaida quelques causes à la cour avec une telle réputation, qu'il fut choisi pour assesseur du préfet. Il devint depuis gouverneur de la Ligurie et de l'Émilie, c'est-à-dire de tout le pays qui comprend aujourd'hui les archevêchés de Milan, de Turin, de Gênes, de Ravenne et de Bologne, avec les diocèses qui dépendent de ces métropoles. Probus lui dit, en se séparant de lui : « Allez, et agissez plus en évêque qu'en juge. » Ambroise, fidèle à ce conseil, qui s'accordait d'ailleurs avec son caractère, se fit admirer par sa probité, sa vigilance et sa douceur.

Auxence, arien furieux qui avait usurpé le siége de Milan après l'exil de saint Denis, mourut en 374. Pendant près de vingt ans que dura son intrusion, il persécuta les catholiques avec autant de violence que de malice. Lorsqu'il fut question d'élire un nouvel évêque, la ville se divisa en deux partis, dont chacun voulait l'emporter : les uns demandaient un arien, les autres, un catholique. La fermentation des esprits faisait craindre une sédition. Ambroise, pour la prévenir, se rendit à l'église où se tenait l'assemblée. Il fit un discours rempli de sagesse et de modération, et dans lequel il exhorta ceux qui composaient l'assemblée, à procéder à l'élection dans un esprit de paix et sans tumulte. Pendant qu'il parlait encore, un enfant s'écria : *Ambroise, évêque*. Le tumulte cessa sur-le-champ; les catholiques et les ariens se réunirent, et proclamèrent unanimement le gouverneur évêque de Milan.

Ce choix, auquel on ne s'attendait point, surprit extraordinairement Ambroise. Il employa tous les moyens possibles pour le faire révoquer. Il ordonna de dresser son tribunal, et s'étant fait amener des criminels, il les condamna à subir la question. Il affectait, par cet acte de sévérité, de passer pour un homme cruel et indigne du sacerdoce (**). Le peuple et le clergé s'aperçurent du stratagème, et persistèrent dans leur choix. Ambroise sortit de la ville pendant la nuit, dans le dessein de se retirer à Pavie; mais s'étant égaré, il erra çà et là toute la nuit, et il se trouva le lendemain matin aux portes de Milan. Lorsqu'on eut été instruit de sa fuite, on lui donna une garde, et on envoya la relation de tout ce qui s'était passé à l'empereur, dont le consentement était nécessaire pour élever à l'épiscopat un officier attaché à son service. Ambroise écrivit de son côté à Valentinien, pour le prier de ne pas consentir à son élection. L'empereur était alors à Trèves; il répondit au peuple et au clergé qu'il voyait avec plaisir qu'on avait cru dignes de l'épiscopat ceux qu'il avait choisis pour gouverneurs et pour juges. Il ordonna en même temps au vicaire ou gouverneur d'Italie, de veiller à ce que l'élection eût son effet. Ambroise s'enfuit de nouveau, et alla se cacher dans la maison de Léonce, un des sénateurs qui avaient le titre de *clarissimes;* mais le vicaire ayant publié un ordre sévère contre ceux qui cacheraient le Saint, ou qui, connaissant le lieu de sa retraite, ne le découvriraient point, Léonce déclara, par une innocente trahison, où il était. Ambroise se vit donc dans l'impossibilité de résister plus longtemps; mais il représenta qu'il était défendu par les canons d'élever à la prêtrise un homme qui n'était encore que catéchumène. On lui répondit que l'Église pouvait, dans certaines occasions extraordinaires, dispenser de l'observation des canons. Ainsi, après avoir reçu le baptême et exercé successivement les fonctions des saints ordres, il fut sacré

(**) Stolberg fait à ce sujet la remarque suivante, qui est pleine de justesse : « C'est au vertige qui s'empara de lui à » l'image des terribles fonctions apostoliques, que je crois » pouvoir attribuer les moyens qu'il mit en œuvre pour se » soustraire à ce danger. Cette hypothèse leur servira peut- » être d'excuse, mais nous n'entendons pas qu'elle les jus- » tifie : car une action ne devient pas une bonne action par » cela seul qu'elle a été faite par un Saint; mais si nous ho- » norons les Saints, c'est à cause des actions que la foi et la » charité leur ont inspirées. Renverser ce principe, c'est » vouloir faire reposer une pyramide sur sa pointe. » *(Gesch. der Rel. Jesu.)*

évêque le 7 décembre 374 (2). Il était âgé d'environ trente-quatre ans.

Lorsqu'il eût été placé sur la chaire épiscopale, il ne se regarda plus comme un homme de ce monde; et pour rompre tous les liens qui pouvaient l'y attacher, il distribua ce qu'il avait d'or et d'argent à l'église et aux pauvres; il donna aussi à l'église ce qu'il avait de terres, en réservant toutefois une rente à vie, pour la subsistance de sa sœur Marcelline. Il pria son frère Satyre de se charger de son temporel, afin de pouvoir se livrer uniquement à la prière et à l'exercice des fonctions épiscopales. Il renonça au monde si parfaitement, qu'il ne fut pas même tenté par la suite de désirer les richesses ou les honneurs.

Quelque temps après son ordination, il écrivit à Valentinien pour lui porter des plaintes contre quelques juges et quelques magistrats, et sa lettre était conçue dans les termes les plus forts. « Il y a » longtemps, lui répondit l'empereur, que je con» nais la liberté avec laquelle vous vous exprimez. » Je n'en ai pas moins consenti à votre ordination. » Continuez d'appliquer à nos péchés les remèdes » que prescrit la loi de Dieu. » Ambroise reçut vers le même temps une lettre de saint Basile (3), qui le félicitait, ou plutôt qui félicitait l'Eglise de sa promotion. Il l'y exhortait à s'opposer vigoureusement aux ariens, et à s'armer contre leurs erreurs d'un zèle intrépide et d'un courage invincible.

Le saint archevêque de Milan se mit d'abord à lire l'Écriture sainte avec les auteurs ecclésiastiques, surtout Origène et saint Basile. Il choisit pour directeur de ses études le savant et pieux Simplicien, prêtre de Rome. Il l'aimait comme un ami, l'honorait comme un père, et le respectait comme un maître. Simplicien succéda à saint Ambroise sur le siége de Milan, et il est nommé parmi les Saints le 16 août (4).

Malgré l'ardeur avec laquelle Ambroise se livrait à l'étude, il se montra, dès le commencement de son épiscopat, très-assidu à instruire son peuple. Il purgea tellement son diocèse du levain de l'arianisme, qu'en 385 personne n'était plus infecté de cette hérésie à Milan, excepté un petit nombre de Goths et quelques personnes attachées à la famille impériale. C'est de lui-même que nous apprenons cette particularité (5). Ses instructions tiraient beaucoup de force de la sainteté de sa vie, de son zèle pour la pratique de l'abstinence, et de son jeûne qui était presque continuel. Jamais il ne dînait que les dimanches et les jours consacrés à honorer la mémoire de certains martyrs célèbres. Il dînait encore le samedi, jour où il n'était point d'usage de jeûner à Milan. Mais quand il se trouvait à Rome il jeûnait le samedi, pour se conformer à la pratique de l'Église romaine. Attentif à éviter jusqu'au danger de l'intempérance, il s'excusait d'aller manger chez les autres, et sa table était toujours servie avec beaucoup de frugalité. Il donnait à la prière une partie considérable du jour et de la nuit, et chaque jour il offrait le saint Sacrifice de l'autel pour son peuple (6). Les besoins de son troupeau l'occupaient tout entier, et il se croyait redevable aux petits comme aux grands. Les amusements lui étaient inconnus, et il ne se permettait d'autre délassement que celui qui provient de la diversité des occupations. Il soulageait les pauvres et consolait les affligés; il écoutait tout le monde avec douceur et charité, en sorte que tout son peuple l'admirait autant qu'il l'aimait. Il se fit une loi de ne point se mêler d'affaires temporelles, et de ne solliciter de grâces à la cour pour qui que ce fût. Mais comme il avait une âme tendre et compatissante, il s'employait avec zèle pour sauver la vie à ceux qui avaient été condamnés. Il pleurait avec ceux qui pleuraient, et se réjouissait avec ceux qui étaient dans la joie. Sa charité n'avait d'autres bornes que les nécessités humaines; il appelait les pauvres ses intendants et ses trésoriers, et c'était entre leurs mains qu'il déposait ses revenus. Toujours il rendait le bien pour le mal, et ne se vengeait jamais des injures que par des bienfaits. La plus grande partie du jour, son appartement était rempli de personnes qui venaient le consulter. Lorsque saint Augustin lui rendait visite, il le trouvait toujours extrêmement occupé. Il lui arriva quelquefois de s'en aller sans lui parler, et même sans avoir été aperçu par le Saint; il en agissait de la sorte pour ne pas interrompre ses occupations qu'il respectait. Pendant qu'il enseignait la rhétorique à Milan, avant son baptême, il allait souvent entendre prêcher le saint archevêque; à la vérité, ce n'était que par curiosité et pour le plaisir qui lui causait l'éloquence du prédicateur. S'il trouvait plus de grâce dans le débit de Fauste le manichéen, il avouait au moins que ce que disait Ambroise était fort solide. Notre Saint prêchait tous les

(2) Non en 375, comme l'ont avancé quelques auteurs, puisque Valentinien Ier mourut le 17 novembre 375.

(3) S. Basil. *ep.* 55.

(4) Vagliano, *Vite de gli Arcivescovi di Milano*, c. 15, p. 98. On voit encore dans l'église de Saint-Ambroise le poème de saint Ennode en l'honneur de ce Saint, et l'épitaphe de sainte Marcelline, composée par saint Simplicien.

(5) *Ep.* 28, *n.* 12.

(6) S. Ambros. *ep.* 20, *n.* 15.

dimanches (7). Il revenait souvent dans ses discours sur la sainteté et l'excellence de la virginité. Plusieurs personnes, touchées de ses exhortations, vinrent de Bologne, de Plaisance, et même de la Mauritanie, pour servir Dieu dans ce saint état, sous sa conduite. Il n'y avait que deux ans qu'il était évêque, lorsque Marcelline, sa sœur, le pria de mettre par écrit ce qu'il avait dit en chaire sur un sujet aussi important (8). Il se rendit à sa prière, et composa ses trois livres *des Vierges* en 377.

L'élégance avec laquelle cet ouvrage est écrit l'a fait justement admirer par saint Jérôme et par saint Augustin; mais il est surtout recommandable par l'onction et l'esprit de piété qui s'y font remarquer de toutes parts. Les deux premiers livres sont employés à montrer l'excellence de la virginité, et à faire sentir les avantages spirituels qu'elle procure. L'auteur insiste sur les vertus de la Sainte-Vierge, qu'il propose comme modèle à ceux qui ont embrassé cet état; il fait l'éloge de sainte Agnès; il cite l'exemple de sainte Thècle, et les détails dans lesquels il entre sur ces objets sont embellis de toutes les grâces et de toutes les figures de la rhétorique. Dans le troisième livre, il traite des principaux devoirs des vierges; il leur recommande de ne point boire de vin, de fuir les visites, de s'appliquer aux exercices de piété, de prier et de réfléchir souvent dans la journée, de répéter l'oraison dominicale et les psaumes, le soir en se couchant et le matin en se levant, et de commencer chaque jour par la récitation du symbole, qui est l'abrégé et le sceau de notre foi. Il veut que les vierges vivent dans cette tristesse salutaire qui opère le salut; qu'elles évitent toute joie immodérée, et principalement la danse, dont il fait sentir le danger. Nous apprenons du saint docteur (9) qu'il y avait à Bologne vingt vierges qui s'occupaient du travail des mains, non-seulement pour avoir de quoi vivre, mais pour se procurer de quoi assister les pauvres. Marcelline, sœur d'Ambroise, à laquelle le pape Libère donna le voile le jour de Noël, dans l'église de Saint-Pierre (10), ne vivait point en communauté, mais dans le sein de sa famille à Rome. D'autres vierges vivaient alors de la même manière, mais elles avaient à l'église une place séparée du lieu où étaient les fidèles, et l'on écrivit sur les murailles de cette partie de l'église des sentences de l'Écriture pour leur instruction (11).

Peu de temps après, saint Ambroise donna son traité *des Veuves*, pour exhorter les femmes qui avaient perdu leur mari à garder une chasteté perpétuelle. Cet ouvrage fut suivi du traité de la *Virginité*. Le saint docteur y donne, d'après l'Écriture, une haute idée de cette vertu; mais il ne veut point que les jeunes filles prennent légèrement le voile, lorsqu'elles sont d'un caractère inconstant. « Quelques-uns, dit-il, se plaignent que le nombre des » vierges fera bientôt périr le genre humain. Je » voudrais savoir qui a manqué de femmes, et qui » s'est trouvé dans le cas de n'en point trouver? Se » venger d'un adultère, porter les armes contre un » ravisseur, voilà les suites du mariage. Les pays » les plus peuplés sont ceux où il y a le plus de » vierges. Combien en consacre-t-on tous les ans à » Alexandrie, en Afrique et dans tout l'Orient? Il y » a cependant plus de vierges qu'il n'y a d'hommes » dans ce pays (12). » Le saint docteur observe encore que ce ne sont point les vierges, mais la guerre et la mer qui détruisent l'espèce humaine. Il ne veut cependant pas qu'on embrasse légèrement l'état de virginité : non-seulement le mariage est saint, mais c'est l'état général de ceux qui vivent dans le monde.

Le livre que donna saint Ambroise, sous le titre d'*Institution d'une Vierge*, contient la réfutation de Bonose, qui renouvelait l'erreur d'Helvidius, laquelle consistait à nier que la sainte Mère de Dieu ait vécu dans une virginité perpétuelle. L'auteur y rappelle les instructions qu'il avait données à Ambrosie, une des vierges qui servaient Dieu à Bologne sous sa conduite; et il fait voir que la retraite, le silence, l'humilité et la prière sont le principal devoir d'une vierge chrétienne. Il y décrit les cérémonies usitées lorsqu'une vierge embrassait solennellement cet état. Elle se présentait au pied de l'autel, où elle faisait sa profession devant le peuple; l'évêque, après les instructions relatives à la circonstance, lui donnait le voile qui la distinguait des autres vierges; mais on ne lui coupait point les cheveux, comme aux clercs et aux moines. Le saint docteur finit en priant Jésus-Christ d'assister à ces noces spirituelles, et de recevoir son épouse, qui se consacre à lui publiquement, après s'y être consacrée longtemps auparavant en esprit et dans son cœur.

L'empereur Valentinien I, qui faisait sa résidence, tantôt à Trèves, tantôt à Milan, mourut d'apoplexie dans la Pannonie, le 17 novembre 375,

(7) S. Aug. *Conf.* l. 5, c. 13; l. 6, c. 3.
(8) S. Ambros. l. 1, *de Virgin.*
(9) Liv. 1, *de Virg.* c. 10, et *L. de Instit. Virg.* l. 1.
(10) S. Ambros. l. 3, *de Virgin.* c. 1.
(11) S. Ambros. *l. ad. Virgin. Laps.* c. 6.

(12) Ne pourrait-on pas citer, en preuve de la remarque de saint Ambroise, les provinces belgiques qui étaient remplies de monastères nombreux, et en même temps couverts de cités fort peuplées?

à la cinquante-cinquième année de son âge. Il avait associé à l'empire Gratien, son fils aîné, qu'il avait eu de Sévéra sa première femme. Ce prince, âgé de seize ans, était alors à Trèves; Valentinien, frère de Gratien, se trouvait avec Justine sa mère sur les frontières de la Pannonie. L'armée de son père le proclama empereur, quoiqu'il n'eût que quatre ans. Gratien lui confirma cette dignité, et promit de lui tenir lieu de père. Il se contenta des provinces situées en deçà des Alpes, et lui céda l'Italie avec l'Afrique et l'Illyrie; mais il se réserva l'administration générale, jusqu'à ce que Valentinien fût en âge de gouverner par lui-même. Il établit sa résidence à Trèves ou à Mayence.

Fritigerne, roi des Goths, ayant fait une irruption sur les terres des Romains, dans la Thrace et la Pannonie, Gratien voulut passer en Orient avec une armée, pour secourir Valens, son oncle; mais il résolut en même temps de se prémunir contre les piéges des ariens, dont Valens était le protecteur. Dans cette vue, il pria saint Ambroise, pour lequel il avait une vénération singulière, de lui donner par écrit quelques instructions contre l'arianisme. Le saint archevêque, pour seconder ses pieuses intentions, composa en 377 son *Traité de la Foi à Gratien*, ou *de la Trinité*. Cet ouvrage est divisé en cinq livres, dont les trois derniers ne furent écrits qu'en 379. C'est une excellente réfutation de l'arianisme. L'auteur y établit le dogme avec autant d'esprit que de force et de solidité, et donne les réponses les plus satisfaisantes aux objections. Le style des livres *du Saint-Esprit* est moins concis et plus simple. C'est, dit saint Augustin, parce que le sujet n'a pas besoin des ornements du discours pour toucher le cœur, et qu'il suffit d'établir par des preuves solides la consubstantialité de la troisième personne de la sainte Trinité. On y trouve plusieurs choses copiées de saint Athanase, de Didyme et de saint Basile, sur la même matière. Saint Ambroise donna encore un livre *sur l'Incarnation*, pour répondre à certaines objections des ariens, et l'adressa à deux officiers de la cour de Gratien.

Valens fut défait, en 378, par les Goths, auxquels il livra témérairement bataille près d'Andrinople, et fut brûlé lui-même dans une cabane où il s'était retiré dans sa fuite, pour faire panser ses plaies. Sa mort fut regardée comme un juste châtiment de la persécution qu'il avait excitée contre les catholiques, et surtout de la cruauté qu'il avait exercée contre la ville d'Antioche, en inondant de ruisseaux de sang innocent les rues de cette ville, et en faisant consumer par les flammes un grand nombre de maisons : ce qui fit dire qu'il méritait d'être brûlé lui-même. Il mourut, comme il avait vécu, chargé de la haine publique.

Gratien, par la mort de Valens, devint maître de l'empire d'Orient. Comme les Barbares victorieux l'attaquaient de toutes parts, il leur opposa le brave et vertueux Théodose, lequel, avec son père qui portait le même nom, avait fait triompher les armées de l'empire dans la Grande-Bretagne et l'Afrique. Valens ayant fait mourir injustement le père par jalousie, le fils s'était retiré en Espagne, où, depuis ce temps, il menait une vie privée. Il se montra digne du choix du prince, par les victoires qu'il remporta sur les Goths; il rétablit la paix dans tout l'empire, et fit de sages règlements dans les provinces où il commanda. Gratien, pour lui marquer sa reconnaissance, lui donna la pourpre à Sirmich, le 16 janvier 379, et le déclara son collègue dans le gouvernement de l'empire d'Orient. Il lui céda la Thrace, avec tout ce qu'avait possédé Valens, ainsi que la partie orientale de l'Illyrie, dont Thessalonique était alors la capitale.

Les Goths avaient fait les plus grands ravages dans la Thrace et l'Illyrie, et avaient pénétré jusqu'aux Alpes. Ambroise employa des sommes considérables pour racheter les captifs; il destina même à cette bonne œuvre les vases d'or de l'église, qui furent rompus et fondus. Il ne prit cependant que ceux qui n'avaient point été consacrés, réservant les autres pour une nécessité encore plus pressante (13). Les ariens lui firent des reproches à ce sujet; mais il répondit qu'il valait mieux sauver les âmes que de garder de l'or, et que le but qu'il s'était proposé avait été non-seulement de conserver la vie aux captifs et de mettre à couvert l'honneur des femmes, mais d'arracher les enfants au danger où ils se trouvaient d'être élevés dans l'idolâtrie. « Je crois, disait-il, que le sang de Jésus-Christ qui » reluisait et éclatait dans ces vases d'or, leur a » imprimé l'opération de sa vertu divine, en les » faisant servir au rachat des captifs. » Plusieurs ariens qui avaient quitté l'Illyrie pour se soustraire à la fureur des Barbares, et qui s'étaient réfugiés en Italie, furent convertis à la foi par le saint archevêque de Milan. Il montrait un zèle infatigable lorsqu'il s'agissait de procurer la gloire de Dieu. Tous les carêmes il se donnait des peines incroyables pour instruire les catéchumènes; et plusieurs évêques ensemble, au rapport de Paulin (14), auraient

(13) S. Ambros. *Offic.* l. 2, c. 15, n. 70, et c. 28.

(14) *Vit. Ambros. n.* 38.

à peine été capables de faire ce qu'il avait fait quand il mourut.

En 379, il perdit son frère Satyre, auquel il avait confié le soin de toutes ses affaires temporelles. Satyre s'était embarqué pour l'Afrique, dans la vue de recouvrer quelques biens qu'on retenait injustement à l'archevêque de Milan. Le vaisseau fit malheureusement naufrage. Satyre n'était encore que catéchumène. Il pria les fidèles qui portaient l'Eucharistie avec eux, suivant l'usage établi alors, de lui remettre cet adorable Sacrement. Il l'enveloppa dans un linge ou espèce de mouchoir que les Romains avaient coutume de porter à leur cou. Muni de ce sacré dépôt, il se jette dans la mer, sans attendre de planche pour se soutenir. Il nage et arrive à terre le premier : on croit que ce fut dans l'île de Sardaigne. Pour témoigner à Dieu sa reconnaissance, il va trouver l'évêque diocésain, et lui demande le baptême; mais avant de recevoir de lui ce sacrement, il s'informe s'il est uni de communion avec les évêques catholiques, c'est-à-dire, avec l'Eglise romaine. Ayant appris que ce prélat était engagé dans le schisme de Lucifer, il se rembarque, et aime mieux différer encore son baptême que de le recevoir des mains d'un schismatique. Lorsqu'il se vit dans un pays catholique, il se fit baptiser. Son attention à conserver la grâce qu'il avait reçue fut extrême. Peu de temps après son retour à Milan, il mourut dans les bras d'Ambroise et de Marcelline. Il ne fit point de testament : il laissa ses biens à son frère et à sa sœur, en les priant d'en disposer comme ils le jugeraient à propos. Ambroise et Marcelline les distribuèrent aux pauvres, et crurent remplir par-là les intentions de leur frère. Les funérailles de Satyre se firent avec une grande solennité. Saint Ambroise prononça son oraison funèbre, que nous avons encore, et de laquelle sont tirées les particularités qu'on vient de lire (13). Sept jours après on alla au tombeau de Satyre, pour répéter les prières de l'Église, suivant ce qui se pratiquait alors. Saint Ambroise fit une seconde fois l'éloge de son frère : et comme il s'étendit beaucoup sur le bonheur d'une mort chrétienne et sur la résurrection des morts, cet éloge est communément appelé le *discours sur la résurrection*. Satyre est honoré parmi les Saints le 17 septembre.

Ambroise tint un concile à Milan, en 381, contre l'hérésie d'Apollinaire. Il assista aussi à un concile d'Aquilée, où Pallade et Secondien, évêques ariens, furent déposés. Dans un voyage qu'il fit à Sirmich, il procura à l'église de cette ville un évêque catholique, malgré les intrigues de l'impératrice Justine, qui voulait qu'on en prît un dans la secte des ariens. L'année suivante il assista au concile que le pape Damase avait convoqué à Rome, pour remédier aux divisions qui troublaient l'Église d'Orient, à l'occasion du siége d'Antioche. Pendant son séjour à Rome, une baigneuse, retenue au lit par une paralysie, se fit porter, dit Paulin, au lieu où l'archevêque de Milan célébrait la messe, et lui demanda le secours de ses prières. Tandis que le Saint lui imposait les mains et priait pour elle, ajoute le même auteur, elle prit le bord de ses vêtements qu'elle baisa avec respect et confiance, et aussitôt elle se trouva parfaitement guérie.

Saint Ambroise eut toujours beaucoup de crédit auprès de Gratien, et lui fit porter diverses lois pleines de sagesse. Il était ordonné par une de ces lois de n'exécuter les criminels que trente jours après la sentence. Cette précaution fut jugée nécessaire pour éviter les surprises. Gratien était chaste, tempérant, affable, bienfaisant, et il joignait à ces vertus un grand zèle pour la religion. Il fit ôter du sénat, sur les représentations de saint Ambroise, l'autel de la Victoire, que Julien l'Apostat avait rétabli; mais il était trop passionné pour la chasse et pour d'autres divertissements : ses ministres l'entretenaient dans cette passion, pour se rendre maîtres des affaires et gouverner sous son nom. Ce défaut d'application à ses devoirs l'empêchait de veiller sur la conduite de ses officiers. De là, des murmures, des plaintes, qui aliénèrent insensiblement les esprits. Maxime, qui commandait dans la Grande-Bretagne, et qui avait eu autrefois pour collègue Théodose, alors empereur d'Orient, profita de ce mécontentement; il prit la pourpre et passa dans les Gaules avec son armée. Gratien sortit de Trèves aux approches de l'ennemi. Il se livra près de Lyon une bataille qui dura cinq jours. Mais Gratien, se voyant à la fin abandonné d'une partie de son armée, s'enfuit avec trois cents chevaux. Andragatius, général de la cavalerie de Maxime, lui tendit un piége, et il y tomba. Ce général se mit dans une litière fermée, et fit publier que c'était l'impératrice qui venait joindre son mari. Gratien passa le Rhône pour aller au-devant d'elle; mais quand il fut auprès de la litière, Andragatius en sortit et le massacra le 25 août 383 (***). Gratien se plaignit en expirant de n'avoir point avec lui, dans ce dernier moment, son père Ambroise.

(13) S. Ambros. *de excessu fratris Satyri*.

(***) Voyez Socrate et Sozomène. Mais saint Ambroise rapporte que Gratien fut invité à dîner, à Lyon, par un homme à qui il avait confié des provinces, et qu'après le repas il fut assassiné.

Maxime, devenu maître de la puissance suprême, traita avec beaucoup de rigueur ceux qui étaient attachés au parti de Gratien; il menaça de passer les Alpes et de venir attaquer Valentinien II, qui faisait sa résidence à Milan avec Justine sa mère. Pour prévenir ce danger, l'impératrice députa saint Ambroise vers Maxime. Le Saint s'acquitta de cette commission avec tant de succès, qu'il arrêta l'usurpateur dans sa marche. Il conclut même avec lui un traité plus favorable qu'on n'avait osé l'espérer. Il y était porté que Maxime régnerait sur la Gaule, la Bretagne et l'Espagne, et que Valentinien aurait l'Italie avec le reste de l'Occident. Saint Ambroise passa l'hiver de l'année 384 avec Maxime à Trèves; il eut le courage de refuser constamment de communiquer avec un tyran, dont les mains étaient teintes du sang de son maître, et de l'exhorter à fléchir la colère de Dieu par la pénitence.

Les païens de Rome, profitant de ces temps de confusion, firent leurs efforts pour rétablir les superstitions de l'idolâtrie. Ils avaient à leur tête le célèbre Symmaque, qui jouissait de la plus haute considération par ses talents et sa capacité dans les affaires, et qui était alors préfet de Rome. Dans l'automne de l'année 384, il présenta une requête à Valentinien, au nom du sénat, pour lui demander le rétablissement de l'autel de la Victoire, et pour le prier de rendre aux prêtres et aux vestales leurs anciens revenus. Il attribuait au culte de ses prétendus dieux les triomphes et la prospérité de l'ancienne Rome. Deux ans auparavant, on avait présenté une semblable requête à Gratien; mais ce prince l'avait rejetée : elle avait d'ailleurs été désavouée par les sénateurs chrétiens, qui étaient en grand nombre.

Saint Ambroise, instruit de ce qui se passait, adressa deux lettres ou apologies à Valentinien. Non-seulement il y vengeait la religion chrétienne, mais il y paraissait même supérieur en éloquence à Symmaque, qui était regardé comme le premier orateur de son temps. Dans la première de ces apologies, il demande communication de la requête qu'il ne connaissait que par les avis secrets qu'on lui avait donnés. « Tous vos sujets, disait-il à l'em» pereur, sont tenus de se soumettre à votre autorité; » mais vous êtes obligé d'obéir au vrai Dieu, et de » défendre la religion de Jésus-Christ. Il ne vous » est point permis de concourir à l'idolâtrie. Com» ment l'Église recevrait-elle les oblations d'un » prince qui aurait donné des ornements pour les » temples des idoles? L'autel de Jésus-Christ n'ad» met point les dons de celui qui en a fait aux faux » dieux (16). » Le Saint, dans sa seconde apologie, réfutait les raisons que Symmaque avait alléguées dans sa requête (17). Ces deux apologies ayant été lues dans le conseil de l'empereur, ce prince répondit aux païens qu'il ne pouvait leur accorder ce qu'ils demandaient; qu'il aimait Rome comme sa mère, mais qu'il devait obéir à Dieu comme à l'auteur de son salut.

L'impératrice Justine, quoique arienne furieuse, n'avait osé se déclarer publiquement pour ceux de sa secte, tant que Valentinien I et Gratien vécurent; mais elle se servit, pour persécuter les catholiques, de la paix qui régnait entre son fils et Maxime. Elle oublia que cette paix était l'ouvrage de saint Ambroise, et ce fut contre le saint archevêque qu'elle dirigea ses principaux coups. Elle lui envoya demander, aux approches de Pâque de l'année 385, la basilique Porcienne qui était hors les murs de la ville, afin que les ariens y fissent le service divin, pour elle, pour l'empereur son fils, et pour plusieurs officiers de la cour. Ambroise répondit qu'il ne livrerait jamais le temple de Dieu à ses ennemis. Il vint d'autres employés de la première qualité, qui demandèrent la basilique neuve. Ils reçurent la même réponse. Ils insistèrent pour que la première au moins fût donnée aux ariens. L'évêque resta inflexible. Des officiers de la cour eurent ordre d'aller tendre les tapisseries impériales à la basilique Porcienne, comme pour en prendre possession. Cette violence excita une émeute, et les habitants de la ville se saisirent dans la rue d'un prêtre arien, nommé Castulus. Ambroise était alors à l'autel. Informé de ce qui se passait, il pria Dieu avec larmes de ne pas permettre qu'il y eût du sang répandu. Il envoya en même temps des prêtres et des diacres pour délivrer Castulus. La cour, en punition de l'émeute, condamna les habitants de la ville à payer deux cents livres d'or. Ceux-ci répondirent qu'ils étaient disposés à payer une somme plus considérable, pourvu qu'ils eussent la liberté de retenir la vraie foi. Des comtes et des tribuns vinrent sommer Ambroise de céder la basilique, alléguant pour raison qu'elle appartenait à l'empereur. « Si le prince, » répondit l'archevêque, me demandait ce qui est à » moi, mes terres, mon argent, je ne les lui refuse» rais pas, quoique tout ce que je possède appar» tienne aux pauvres; mais il n'a aucun droit à ce » qui appartient à Dieu. Voulez-vous mon patri» moine? vous pouvez le prendre; si vous deman» dez mon corps, je suis prêt à vous le livrer; si

(16) S. Ambros. *ep.* 17.

(17) S. Ambros. *ep.* 18.

» vous avez dessein de me mettre à mort, vous n'é-» prouverez de ma part aucune résistance. Je n'aurai » point recours à la protection du peuple, je ne me » réfugierai point aux pieds des autels; mais je sa-» crifierai ma vie pour la cause de ces mêmes au-» tels (18). »

Ambroise passa tout le jour dans l'ancienne basilique. La nuit étant venue, il se retira dans sa maison, afin que, s'il y avait un ordre pour se saisir de sa personne, on pût facilement le trouver. Le lendemain, qui était le mercredi de la semaine-sainte, il se rendit avant le jour à l'ancienne basilique, qui fut aussitôt investie de soldats. On en envoya d'autres se saisir de la basilique neuve. Ambroise de son côté envoya des prêtres pour y faire l'office. Ceux-ci menacèrent de l'excommunication quiconque se porterait à la moindre violence. Les soldats, qui étaient catholiques, entrèrent dans l'église et y prièrent paisiblement. Ambroise prêcha le soir sur la patience, à l'occasion de l'histoire de Job, qu'on avait lue à l'église. Après le sermon, il vint un secrétaire de la cour, qui demanda à parler à l'évêque en particulier. Il lui fit des reproches amers, et lui dit qu'il se comportait en tyran. « Maxime, répondit » Ambroise, Maxime, qui se plaint que je l'ai arrêté » dans sa marche quand il venait en Italie, ne dit » point que je sois un tyran envers Valentinien. Les » évêques n'agissent point en tyrans; mais ils ont » quelquefois beaucoup souffert de la part des » tyrans. » Les catholiques passèrent tout le jour dans de grandes alarmes. Comme la basilique était environnée de soldats, le Saint ne put retourner à sa maison. Il employa la nuit à réciter des psaumes avec ses clercs dans la petite basilique de l'église, ou dans quelque chapelle des bâtiments extérieurs. Le lendemain, qui était le jeudi-saint, Ambroise continua de prier et d'instruire le peuple. Enfin on apprit que l'empereur avait retiré les soldats de la basilique, et qu'il avait remis aux habitants de la ville l'amende à laquelle ils avaient été condamnés. Chacun fit alors éclater sa joie et sa reconnaissance envers le Seigneur. L'archevêque envoya la relation de ce qui s'était passé à Marcelline, sa sœur, qui pour lors était à Rome. Il lui dit, à la fin de cette relation, qu'il prévoit des troubles encore plus grands; puis il ajoute : « L'eunuque Calligone, » grand-chambellan, m'a dit : Vous osez donc mé-» priser Valentinien, de mon vivant? je vous ferai » couper la tête. Je prie Dieu, lui ai-je répondu, de » m'accorder la grâce de souffrir : je souffrirai en » évêque; mais vous, vous agirez en eunuque. Puis-» sent tous les ennemis de l'Église cesser de la per-» sécuter, en tournant contre moi tous leurs traits, » et en étanchant leur soif barbare dans mon » sang (19)! » Peu de temps après, Calligone, convaincu d'un crime abominable, fut condamné à perdre la tête.

L'attachement du peuple à saint Ambroise ne fit qu'augmenter la haine de Justine contre le saint archevêque. Elle engagea son fils à donner une loi qui autorisât les assemblées religieuses des ariens. Cette loi fut publiée le 23 janvier 386 (20) : elle avait été rédigée par Mercurin, que les ariens avaient fait évêque de Milan pour ceux de leur secte, et qui prit le nom d'Auxence II. Comme il y était défendu, sous peine de mort, de troubler les assemblées des hérétiques, on ne savait quelles mesures prendre pour empêcher qu'ils n'eussent une église (21). Ainsi, le carême suivant, Justine demanda de nouveau à saint Ambroise la basilique Porcienne. « Naboth, répondit le Saint, ne voulut point donner » l'héritage de ses pères, et moi je livrerais l'héri-» tage de Jésus-Christ! A Dieu ne plaise que j'a-» bandonne celui de mes pères, de saint Denis qui » est mort en exil pour la défense de la foi, de saint » Eustorgue-le-Confesseur, de saint Mérocle, et » de tous les saints évêques mes prédécesseurs. » Dalmace, tribun et notaire, vint trouver Ambroise de la part de l'empereur, pour lui ordonner de choisir des juges, comme Auxence en avait choisi de son côté, afin que ce qui faisait l'objet de la dispute fût examiné et décidé en présence du prince : il ajouta que si le Saint refusait d'accepter cette proposition, il n'avait d'autre parti à prendre que de se retirer, et de céder son siége à Auxence. Ambroise, ayant consulté son clergé et quelques évêques catholiques qui se trouvaient à Milan, envoya sa réponse à l'empereur. Il lui dit entre autres choses : « Qui ne sait que dans les matières de foi les évê-» ques sont juges des empereurs chrétiens? com-» ment donc les empereurs jugeraient-ils les évê-» ques? Voulez-vous que je choisisse des juges » laïques, pour qu'ils soient bannis ou condamnés » à mort, s'ils défendent la vraie foi? Dois-je les » exposer à la prévarication ou aux tourments? La » personne d'Ambroise n'est pas assez importante, » pour que le sacerdoce soit déshonoré à cause » de lui. La vie d'un homme ne doit point entrer » en comparaison avec la dignité de tous les évê-» ques. Si l'on veut une conférence sur la foi, c'est

(18) Rufin, *Hist.* l. 11, c. 15; S. Ambros. *ep.* 20. *ad soror.* Mabillon, *Itin. Ital.* p. 17.

(19) S. August. l. 6, *cont. Julian.* c. 14, n. 41.

(20) *L. ult. cod. Theod. de fide cathol.*

(21) S. Ambros. *ep.* 21, *ad Valentin.*

» aux évêques à la tenir. C'est ainsi que les choses » se sont passées sous Constantin, qui laissa les » évêques juges de la doctrine. »

Lorsqu'Ambroise eut envoyé sa réponse à l'empereur, il se retira dans l'église. Il y fut gardé quelque temps par le peuple qui faisait sentinelle nuit et jour, pour empêcher qu'on ne lui enlevât son pasteur. L'église fut bientôt environnée de soldats envoyés par la cour; ils laissaient entrer dans l'église, mais ils ne permettaient à personne d'en sortir. L'archevêque fit plusieurs discours au peuple dans cette occasion. Dans un de ces discours, qui fut prononcé le dimanche des Rameaux, et que nous avons encore sous ce titre : *Il ne faut point livrer les basiliques* (22), il s'exprime ainsi : « Croyez-» vous que je puisse vous abandonner, pour sauver » ma vie? ma réponse a dû vous faire connaître » que je n'abandonnerais pas l'église, parce que je » crains le Seigneur de l'univers plus que l'empe-» reur. Si on m'enlève de force de l'église, on n'en » tirera que mon corps; jamais mon âme n'en sera » séparée. Si l'empereur agit contre moi en prince, » je saurai souffrir en évêque. Pourquoi donc êtes-» vous dans le trouble? Je ne vous quitterai point » volontairement; mais je ne puis résister ni m'op-» poser à la violence : je puis gémir et pleurer : je » n'ai d'appui que dans mes larmes, contre les sol-» dats et les glaives; les évêques n'ont point d'autre » défense. Je ne puis, je ne dois opposer d'autre » résistance. Mais s'il s'agit de fuir et d'abandonner » mon église, je ne me rendrai jamais coupable » d'une telle lâcheté, malgré mon respect pour » l'empereur. Je m'offre aux tourments, et je ne » crains point les maux dont on me menace....... » On m'a proposé de livrer les vases qui appartien-» nent à l'église. J'ai répondu que, s'il était ques-» tion de mes terres, de mon or ou de mon argent, » je les donnerais volontiers, mais que je ne pou-» vais rien prendre de l'Église de Dieu. Si l'on en » veut à mon corps et à ma vie, vous ne devez être » que spectateurs du combat. Inutilement vous » opposeriez-vous à l'exécution des desseins du Sei-» gneur. Celui qui m'aime ne peut me donner une » plus grande preuve de son amour, qu'en me lais-» sant devenir la victime de Jésus-Christ...... J'at-» tendais quelque chose d'extraordinaire, c'est-à-» dire, que je m'attendais à périr par le glaive ou à » être brûlé pour le nom de Jésus-Christ. On m'of-» frit des plaisirs au lieu de souffrances. Ne vous » laissez donc point troubler en entendant dire » qu'un chariot est préparé, ou qu'Auxence a donné » lieu de tout craindre.... On disait effectivement » qu'on avait envoyé des bourreaux, et que j'étais » condamné à la mort. Encore une fois, je ne crains » rien, et je ne quitterai point ce lieu. Où irais-je? » Je ne trouverais partout que gémissements et que » larmes, puisque partout on a donné des ordres de » chasser les évêques catholiques, de mettre à mort » ceux qui résisteut, et de proscrire tous les officiers » des villes qui n'exécuteront point ces ordres...... » Qu'avons-nous dit dans nos réponses à l'empe-» reur qui ne s'accorde pas avec le devoir et l'hu-» milité? S'il demande le tribut, nous ne lui refu-» sons point : les terres de l'Église contribuent aux » charges publiques. S'il désire nos biens, il peut » les prendre; personne de nous ne lui résistera. » Je ne les donne point, mais aussi je ne les refuse » pas; les contributions du peuple sont plus que » suffisantes pour assister les pauvres. On nous fait » des reproches à cause de l'or que nous leur dis-» tribuons. Loin de nier ce fait, je m'en glorifie. Les » prières des pauvres sont ma défense. Ces aveu-» gles, ces boiteux, ces vieillards sont plus puis-» sants que les plus braves guerriers. Nous rendons » à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce » qui appartient à Dieu. Le tribut est à César, » l'Église est à Dieu. Personne ne peut dire que » c'est là manquer de respect à l'empereur. Peut-» on l'honorer davantage que de l'appeler le fils de » l'Église? L'empereur est dans l'Église, et non au-» dessus de l'Église. »

Rien de plus admirable que l'intrépidité avec laquelle Ambroise annonce son mépris pour l'exil et les tourments, que la hardiesse avec laquelle il découvre l'impiété d'Auxence et des autres ariens. Il appelle la loi qu'ils avaient rédigée, une épée volante envoyée dans l'empire pour mettre les uns à mort, et pour rendre les autres coupables de sacriléges. Ce qu'il dit du chariot est expliqué par Paulin. Cet auteur rapporte qu'un nommé Euthyme avait fait mettre un chariot près de l'église, afin d'enlever plus facilement le saint évêque, et de le conduire en exil; mais l'année suivante, Euthyme fut arrêté dans sa maison et mené en exil dans le même chariot. Ambroise l'assista dans son malheur, et lui fournit de l'argent avec tout ce qui lui était nécessaire pour son voyage. Paulin ajoute qu'on employa divers stratagèmes pour ôter au Saint la liberté et même la vie. Un assassin entra dans sa chambre pour le massacrer; mais lorsqu'il allait frapper le coup mortel, son bras étendu resta immobile, et il n'en recouvra l'usage que quand il eut avoué qu'il était envoyé par Justine, et qu'il eut

(22) Voyez S. Ambr. *Serm. de Basil. non trad. post. ep.* 21, *n.* 8, 19.

témoigné un vrai repentir de sa faute. Ambroise, étant resté plusieurs jours dans l'église ou dans les bâtiments adjacents, avec le peuple qui en gardait les portes et tous les passages, les soldats eurent ordre de se retirer, et l'archevêque retourna dans sa maison.

Les ariens lui reprochaient (23) d'enseigner l'erreur au peuple par les hymnes qu'il faisait chanter; il convient qu'il se servait de ce moyen pour leur inculquer le dogme de la Trinité; et c'était ce dogme que les ariens traitaient d'erreur. Durant la persécution dont nous venons de parler, il exhortait les fidèles à chanter assidûment les hymnes et les antiennes qu'il avait composées. Quant aux psaumes, on les avait toujours chantés dans l'Église. Mais il paraît que saint Ambroise fut le premier qui, d'après ce qui se pratiquait dans les églises d'Orient, établit à Milan l'usage de chanter alternativement des psaumes à deux chœurs (24); usage qu'adoptèrent depuis toutes les églises d'Occident (25).

Saint Ambroise, au milieu de ses tribulations, fut bien visiblement consolé par la découverte des reliques de saint Gervais et de saint Protais. Il a donné lui-même l'histoire de cette découverte dans une lettre à Marcelline, sa sœur (26). Il désirait dédier l'église appelée depuis Ambrosienne, de son nom, de la même manière qu'il avait auparavant dédié la basilique Romaine, à laquelle on donna ce nom, parce qu'elle était près d'une porte de Milan, dite la porte Romaine; mais il n'avait point de reliques de martyrs. Ayant fait creuser la terre devant la grille des tombeaux de saint Nabor et de saint Félix, on y trouva les ossements de saint Gervais et de saint Protais. Ces reliques furent déposées dans la basilique Faustinienne. Le lendemain matin, on les porta dans la basilique Ambrosienne. Durant cette translation, un aveugle, nommé Sévère, très-connu dans toute la ville, recouvra la vue en appliquant sur ses yeux un linge qui avait touché le cercueil où étaient les saintes reliques. Ce miracle se fit en présence d'une multitude innombrable de peuple; il est attesté par Paulin, dans sa vie de saint Ambroise, et par saint Augustin, qui était alors à Milan (27). Le saint archevêque fit deux discours à cette occasion. Il y parle de ce miracle et de plusieurs autres opérés par les mêmes reliques. Il assure que des malades furent guéris, et des possédés délivrés du démon. Nous apprenons de Paulin et de saint Augustin (28), que la découverte des reliques de saint Gervais et de saint Protais, faite en 386, mit fin à la persécution suscitée par les ariens contre saint Ambroise. Les hérétiques, attachés à la cour, prétendirent que le Saint avait gagné quelques personnes pour les engager à contrefaire les possédés; mais Ambroise réfuta cette calomnie dans le second de ses discours; il fit tellement valoir l'évidence et la notoriété des faits, que les ariens, réduits au silence, furent obligés de le laisser en paix (29).

Maxime, que Valentinien et Théodose avaient reconnu pour empereur dans des traités solennels, écrivit au premier de ces princes, pour l'exhorter à ne plus persécuter l'Église catholique. Ce fait est rapporté par Sozomène et par Théodoret. « Cette

(23) S. Ambr. *de Basil. non tradendis*, n. 34; Paulin, *Vit. n.* 3.
(24) S. Isidor. *Offic.* l. 1, c. 7; S. Aug. *Conf.* l. 9, c. 7.
(25) L'Église latine chante encore dans son office des hymnes composées par saint Ambroise. Saint Augustin, saint Isidore, Bède, le concile de Rome en 430, etc., lui en attribuent douze, telles que, *Deus Creator omnium; Jam surgit hora tertia; Veni Redemptor gentium; Illuminans altissimus; Æterna Christi munera; Somno refectis artubus; Consors paterni luminis; O lux beata Trinitas; Fit porta Christi pervia*, etc. La plupart des hymnes des féries de l'Église latine paraissent être du même Saint. On dit qu'il établit le premier la coutume de chanter des hymnes à l'église. Celles dont il est l'auteur sont composées de manière que le sens finit au quatrième vers, afin qu'on puisse les chanter à deux chœurs. Saint Hilaire composa aussi des hymnes dans le même temps. Georges Cassandre, dans l'épître dédicatoire de son recueil d'hymnes, fait une observation sur celles qui sont intitulées : *Hymnes de saint Pierre et de saint Paul*, etc. On ne doit, dit-il, entendre autre chose, sinon que ce sont des *hymnes à la louange de Dieu, en mémoire de saint Pierre et de saint Paul*, etc. Ces expressions, *église, autel, messe de saint Pierre et de saint Paul*, etc., ont la même signification. Cette manière de parler se trouve dans saint Ambroise, saint Augustin, etc.

(26) *Ep.* 2.
(27) S. Aug. *Conf.* l. 9, c. 7; l. 22, *de Civ.* c. 8, n. 2, *Serm.* 286, *ol.* 39, *de Div.* c. 8, n. 2. Voyez ce que nous avons dit de saint Gervais et de saint Protais, sous le 19 juin.
(28) *Conf.* l. 9, c. 7.
(29) Le docteur Midleton a fait revivre les calomnies des ariens, en niant la vérité des miracles dont nous venons de parler. Mais le docteur Cave regarde comme incontestables ces mêmes miracles, lesquels sont attestés par saint Ambroise dans les deux discours qu'il prêcha sur le lieu, en présence des reliques de saint Gervais et de saint Protais. Ce savant protestant s'exprime ainsi sur ce sujet : « La vérité » de ces prodiges est suffisamment prouvée par les témoi- » gnages de saint Ambroise, de saint Augustin et de Paulin, » qui étaient tous sur les lieux. Ils s'opérèrent à la face de » toute la ville, et ils furent deux fois la matière des sermons » de saint Ambroise. Je ne doute point que Dieu ne les ait » faits pour confondre l'impiété arienne, et pour prendre » hautement la défense de la doctrine catholique, qui éprou- » vait tant de contradictions, et qui était si violemment per- » sécutée. » Voyez Cave, *Vit. S. Ambroise*, *sæc.* 4, p. 400, et *Petri Paricelli historica dissert. de SS. Gervasio et Protasio*, Medionali, 1658, *in fol.*

» doctrine, que vous attaquez, disait Maxime à Valentinien, est crue dans toute l'Italie, en Afrique, » dans la Gaule, en Aquitaine, en Espagne; en un » mot, à Rome, qui tient le premier rang dans la » religion comme dans l'empire (50). »

On apprit à Milan, en 387, que Maxime se préparait à attaquer l'Italie. C'est bien une preuve que l'ambition est une soif insatiable, et qu'elle tourmente ceux dont elle s'est emparée, jusqu'à ce qu'elle les ait précipités dans l'abîme qu'elle a creusé elle-même. Maxime comptait pour rien la possession tranquille de la Bretagne, de la Gaule et de l'Espagne, tant qu'il ne serait par maître de l'Italie. Le succès de son usurpation lui faisait porter ses vues plus loin, et il pensait que rien ne pouvait s'opposer à l'exécution de ses projets. Valentinien, trop faible pour lui résister, résolut, de concert avec l'impératrice sa mère, de députer une seconde fois saint Ambroise vers Maxime. Le Saint oublia tout ce qu'on lui avait fait souffrir, et se chargea de cette seconde ambassade. Dès le lendemain de son arrivée à Trèves, il se présenta à la cour; mais l'audience qu'il demandait lui fut refusée, on lui dit qu'il ne serait entendu qu'au conseil, ce qui était contraire au privilége qu'avaient les évêques et les ambassadeurs des empereurs. Ambroise fit d'inutiles représentations à ce sujet; il céda à la fin, aimant mieux manquer à sa dignité, que de ne pas remplir sa commission. Il fut donc introduit dans le conseil. Maxime, qui était assis sur son trône, se leva pour lui donner le baiser, comme cela se pratiquait alors à l'égard des évêques et des hommes revêtus de places éminentes. Le Saint resta debout, quoique les membres du conseil lui dissent d'approcher du trône, et que l'empereur l'appelât. Maxime lui reprocha de l'avoir trompé dans sa première ambassade, en l'empêchant d'entrer en Italie, dans un temps où rien ne pouvait s'opposer à ses armes. Ambroise répondit qu'il était bien aise d'avoir cette occasion pour se justifier; qu'au reste il lui était glorieux d'avoir sauvé la vie à un prince orphelin; qu'il n'avait point mis d'obstacle à la marche des légions de Maxime; qu'il n'avait pas fait un rempart de son corps pour leur fermer le passage des Alpes; qu'on ne pouvait lui reprocher d'avoir trompé l'empereur en quelque chose que ce fût; qu'à la vérité il n'avait pas été d'avis qu'on fît venir Valentinien, comme Maxime le désirait; mais qu'il avait pensé ainsi, parce qu'il ne lui paraissait pas raisonnable qu'un prince encore enfant se mît en chemin pour traverser les Alpes dans le cœur de l'hiver. Valentinien, ajouta-t-il, avait auprès de lui le frère de Maxime, quand il apprit l'assassinat de Gratien; il le renvoya cependant sans vouloir le sacrifier à son juste ressentiment. Qui l'eût empêché de lui ôter la vie et de le traiter comme son frère l'avait été par Maxime? Ambroise reprocha à Maxime d'avoir non-seulement assassiné Gratien, mais d'avoir fait périr encore plusieurs grands hommes, qui n'avaient d'autre crime que d'être fidèlement attachés à leur prince naturel; il finit par l'exhorter à faire pénitence pour obtenir miséricorde auprès de Dieu : enfin, il le pria de rendre à Valentinien le corps de Gratien, son frère, afin qu'il ne fût pas privé d'une sépulture convenable à son auguste rang. Maxime dit qu'il délibérerait sur cette dernière demande. Sa colère contre Ambroise augmenta encore quand il le vit refuser constamment de communiquer et avec lui et avec les ithaciens, qui poursuivaient la mort des priscillianistes. Comme il se montrait inflexible sur ce point, il eut ordre de se retirer. On exila en même temps un évêque fort âgé, qui se nommait Hygin. Ambroise intercéda en sa faveur, et demanda qu'on lui fournit au moins les secours les plus nécessaires. Non-seulement il n'obtint point la grâce qu'il sollicitait, mais il fut chassé lui-même. De retour à Milan, il informa Valentinien du mauvais succès de son ambassade, et lui recommanda de se tenir sur ses gardes quand il serait question de traiter avec Maxime. Il lui représenta que ce prince était un ennemi caché, dont les vues n'étaient rien moins que pacifiques, et qui ne pensait qu'à faire la guerre (51). L'événement prouva que le Saint ne se trompait pas.

Valentinien, qui avait une grande confiance en Domnin, le destina à remplacer saint Ambroise dans son ambassade. Maxime le reçut d'une manière honorable, et lui fit toutes sortes de caresses. Il le

(50) Saint Ambroise bâtit quatre églises à Milan : celle de la bienheureuse Vierge Marie et de toutes les Saintes-Vierges, dite aujourd'hui de Saint-Simplicien; celle de Saint-Pierre, dite aujourd'hui de Saint-Nazaire; celle de tous les Saints, dite depuis de Saint-Denis; celle qu'on appelle communément Ambrosienne. Cette dernière n'a jamais été cathédrale; mais le Saint y a été enterré : on y garde encore ses reliques, avec celles de saint Gervais et de saint Protais. En 784, l'archevêque Pierre Oldrade bâtit auprès un monastère, du nom de Saint-Ambroise. L'archevêque Arnulphe y plaça en 1002 une figure du serpent d'airain qu'on avait apportée de Constantinople; et non le serpent d'airain que Moïse avait élevé dans le désert. (Voyez Gretser, *de Cruce*, l. 1, c. 41, et Muratori, *Antichita Dissert.* 59, t. III p. 295. Le même archevêque y plaça aussi une grande croix de bois, dans laquelle était renfermée une portion considérable de la vraie croix. Voyez *Petri Puricelli descriptio historica basilicæ Ambrosianæ, ap. Græv.* t. IV; *Thesaur. script. Ital.* c. 2, p. 49, 472.)

(51) S. Ambros. *ep.* 24.

chargea d'assurer Valentinien de son amitié; il le renvoya même avec un corps considérable de troupes, sous prétexte de secourir son maître contre les barbares qui venaient de tomber sur la Pannonie. Mais ces troupes, étant arrivées aux Alpes, se saisirent de tous les passages. Maxime alla les rejoindre avec son armée, entra dans l'Italie sans trouver la moindre résistance, et vint prendre ses quartiers à Aquilée. Cette entreprise, à laquelle on ne s'attendait point, jeta partout la terreur. Valentinien et l'impératrice sa mère s'enfuirent à Thessalonique, d'où ils envoyèrent demander du secours à Théodose. Ce prince désirait depuis longtemps de venger la mort de Gratien; mais il n'avait pu encore exécuter ce projet, parce qu'il s'était occupé à soumettre les barbares, et à rétablir la paix de l'Église dans l'Orient.

Il n'eut pas plus tôt été instruit de la fuite de Valentinien, qu'il partit de Constantinople. Arrivé à Thessalonique, il consola les malheureux restes de la famille de Valentinien Ier, auxquels il promit les secours les plus efficaces : mais il commença par représenter au jeune empereur qu'il avait attiré sur lui la colère du ciel, en favorisant l'arianisme et en persécutant l'Église catholique. Il dissipa ses préjugés, et le fit renoncer entièrement à l'hérésie. C'était la coutume de Théodose de ne former aucune entreprise, qu'il ne se fût d'abord adressé au ciel pour le mettre dans ses intérêts.

Ce prince avait perdu quelque temps auparavant l'impératrice Flaccille, son épouse, qui descendait de la famille Ælienne, dont était l'empereur Adrien, mais qui était encore plus illustre par ses vertus que par sa naissance. La prière et le soin des pauvres avaient fait sa principale occupation. Elle allait visiter les malheureux qu'elle servait de ses propres mains. On la vit aussi plus d'une fois rendre les services les plus humiliants à des pauvres attaqués de maladies dégoûtantes (32). Elle employa le crédit que ses vertus et ses belles qualités lui donnaient sur l'esprit de son mari, à lui inspirer du respect pour la religion, et un zèle ardent pour la défense de l'Église. Elle désirait plus de le voir un prince selon le cœur de Dieu, que maître du monde entier. Pour le prémunir contre les piéges de l'arianisme, elle l'engagea à chasser de son palais ceux qui entretenaient des correspondances secrètes avec Eunomius, et à se tenir fermement attaché aux décisions du concile de Nicée (33).

Théodose, pour donner une preuve non équivoque de son amitié à Valentinien II, épousa Galla, sœur de ce prince. Quelques auteurs disent que ce mariage se fit à Thessalonique, mais d'autres prétendent qu'il se célébra plus tôt. Quoi qu'il en soit, Théodose déclara la guerre à Maxime, au printemps de l'année 388. Il ordonna des prières solennelles, afin d'attirer sur ses armes la protection du ciel; il engagea aussi les plus célèbres solitaires d'Égypte à lever les mains vers le Seigneur, tandis qu'il combattrait (34). Il consulta en particulier saint Jean, l'un d'entre eux, lequel lui prédit la victoire et les principaux événements de son règne (35). Il mit parmi ses troupes la discipline la plus exacte, afin qu'elles ne causassent aucun dommage dans les lieux où elles devaient passer. Ayant attaqué Maxime avec autant de courage que de prudence, il le défit sur les bords de la Save, près de Siscia, aujourd'hui Peisseig, dans la Pannonie; il défit aussi Marcellin, frère du tyran, sur les bords de la Drave, quoique son armée fût de beaucoup moins nombreuse. Après avoir envoyé dans la Gaule Arbogaste, général des barbares, qui servait dans son armée, pour se rendre maître de ce pays, il marcha vers Aquilée où Maxime s'était sauvé. Comme l'usurpateur ne pouvait échapper, ses propres soldats le dépouillèrent des habits impériaux, et le livrèrent à Théodose. Ce prince lui reprocha sa perfidie, toutefois avec plus de compassion que de colère. Il était porté d'abord à lui laisser la vie; mais enfin il souffrit qu'on le décapitât le 28 juillet 388. Maxime avait régné près de cinq ans. Théodose se rendit ensuite à Milan, et il y resta depuis le 10 octobre jusqu'à la fin de mai.

Les chrétiens de Callinique, en Mésopotamie, avaient été insultés par les Juifs dans une procession religieuse; ils s'en vengèrent en renversant leur synagogue. Le comte d'Orient informa Théodose de cette affaire. L'empereur rendit une ordonnance, portant qu'il fallait punir sévèrement l'évêque et les chrétiens de Callinique, et les obliger de rebâtir à leurs frais la synagogue qu'ils avaient détruite. Ce jugement pénétra de douleur les évêques orientaux. Ils écrivirent à saint Ambroise, pour le prier d'engager l'empereur à réformer son ordonnance. Le Saint écrivit à Théodose de la manière la plus forte; mais il ne put rien obtenir (36). Il lui adressa depuis dans l'église un discours sur le même sujet, et il y déclara qu'il n'irait point à l'autel que l'évêque et les chrétiens de Callinique n'eussent obtenu grâce (37). Théodose se rendit à la fin, et

(32) Théodoret, l. 5, c. 18.
(33) Sozom. l. 7, c. 6.
(34) S. Aug. *de Civ.* l. 5, c. 26.
(35) Evagr. *Vit. Patr.* c. 1.
(36) *Ep.* 40.
(37) Paulin, *in vit. S. Ambros.*

promit de ne point faire exécuter l'ordonnance qu'il avait rendue. Les députés du sénat de Rome vinrent complimenter Théodose à Milan. Ils le prièrent dans leur harangue de laisser subsister l'autel de la Victoire, dont Maxime avait permis le rétablissement. L'empereur paraissait incliné à user de condescendance en cette occasion; mais sur les représentations de saint Ambroise, il refusa d'acquiescer à la demande qu'on lui faisait. Après avoir passé à Milan l'hiver et une partie du printemps, il partit pour Rome. Il y fit son entrée au mois de juin, et y reçut les honneurs du triomphe. Il était monté sur un char tiré par des éléphants, que le roi de Perse lui avait envoyés. On portait devant lui les dépouilles des ennemis, avec les représentations des provinces qu'il avait ou conquises ou délivrées. Les seigneurs de sa cour, le sénat, la noblesse, le peuple, suivaient avec des acclamations extraordinaires; mais quelque magnifique que fût la pompe de cette auguste cérémonie, tous les yeux se fixaient sur le triomphateur, qui en faisait le plus bel ornement par sa modestie (38). Pacatus, orateur gaulois, prononça le panégyrique de Théodose en présence de ce prince, et ce discours fut applaudi par tous les ordres de la ville. L'empereur avait fait asseoir le jeune Valentinien à côté de lui sur son char, afin de lui faire partager la gloire du triomphe. Pendant son séjour à Rome, on le voyait souvent sans gardes, et il gagna tous les cœurs par son affabilité, sa bienfaisance et sa générosité. Il abolit les restes de l'idolâtrie, et défendit de célébrer à l'avenir les fêtes païennes. Les idoles furent brisées, et les temples dépouillés de leurs ornements. On épargna cependant les statues qui venaient des grands maîtres, et on les destina à servir d'ornement à la ville, en les mettant dans des portiques ou dans les places publiques.

Symmaque, qui avait eu des intelligences avec Maxime, fut accusé de haute trahison. Il se sauva dans une église, comme dans un asile; mais Théodose ne voulut point revenir sur ce qui s'était fait sous le règne de l'usurpateur. Symmaque prononça dans le sénat le panégyrique de l'empereur, et renouvela, toutefois avec beaucoup d'art, la demande de l'autel de la Victoire. Théodose témoigna sa satisfaction du discours; mais il ne dissimula pas son mécontentement de l'opiniâtreté avec laquelle on insistait sur un objet qu'on savait lui déplaire, et sur lequel il s'était expliqué si clairement. Il défendit à Symmaque de reparaître devant lui. Il lui rendit cependant depuis ses bonnes grâces, et l'éleva même aux premières dignités (39).

Théodose revint à Milan au mois de septembre, et remit à Valentinien tout l'empire d'Occident. Les instructions qu'il avait données à ce jeune prince restèrent si profondément gravées dans son esprit, qu'il fut toujours depuis très-zélé catholique; il se mit sous la conduite de saint Ambroise, et l'honora comme son père, tant qu'il vécut. L'impératrice Justine était morte avant la fin de la guerre.

Le pape Sirice avait condamné Jovinien à Rome. Cet hérésiarque, obligé de prendre la fuite, se retira à Milan; mais Théodose l'en fit chasser. Il fut condamné de nouveau et anathématisé dans un concile que tint saint Ambroise en 390.

Ce concile était encore assemblé lorsqu'on apprit à Milan la nouvelle du massacre commis à Thessalonique (40). Buthéric, commandant les troupes d'Illyrie, lequel faisait sa résidence à Thessalonique, avait fait mettre en prison un cocher attaché au cirque, pour avoir séduit une jeune domestique de sa maison. Le peuple lui demanda la liberté du cocher, afin qu'il pût paraître dans le cirque un jour de fête. N'ayant pu l'obtenir, il devint furieux, et se porta aux dernières extrémités. Dans cette sédition, plusieurs officiers furent tués à coups de pierres, et on traîna leurs corps dans les rues de la ville. Buthéric perdit lui-même la vie. Cette nouvelle transporta de colère l'empereur, qui était naturellement emporté. Saint Ambroise et quelques autres évêques intercédèrent pour les coupables, et Théodose promit leur grâce. Mais le fameux Rufin, alors maître des offices, et d'autres courtisans le firent changer de résolution, sous prétexte que l'insolence du peuple avait été portée trop loin, que l'impunité serait dangereuse, et qu'un exemple de sévérité était nécessaire dans la circonstance présente. On envoya donc un ordre au commandant de l'Illyrie, pour mettre à mort sept mille hommes de Thessalonique. Cet ordre fut exécuté avec la plus grande barbarie; les soldats saisirent le moment où le peuple était assemblé dans le cirque, et massacrèrent tout ce qu'ils rencontrèrent. Cette boucherie dura trois heures, et il périt sept mille hommes. On ne distingua point les innocents des coupables. Telle fut la brutalité des soldats, qu'un esclave s'étant offert pour prendre la place de son maître, ils le massacrèrent. On rapporte aussi qu'un père, voyant

(38) Claudian, *Consul. Honor.*; Sozom. l. 7, c. 14; Pacatus, *in Panegyr.*

(39) Socrate, l. 5, c. 14; Symmach. l. 1, *ep.* 31; Prudent, l. 1, *contr. Symmach.* v. 505.

(40) Théodoret, l. 5, c. 17; S. Aug. *de Civ. Dei*, l. 5, c. 29; S. Ambr. *ep.* 15; Paulin, etc.

ses deux fils prêts à recevoir le coup mortel, se jeta aux pieds de ceux qui allaient les frapper. Il les toucha par ses larmes, et ils lui promirent d'en laisser vivre un à son choix. Ce malheureux père, que sa tendresse empêchait de faire ce choix, courait à ses enfants l'un après l'autre, sans pouvoir se décider; les soldats, impatients du délai, ôtèrent la vie à tous les deux.

Cette scène tragique pénétra de douleur Ambroise et les autres évêques. Le Saint crut cependant devoir dissimuler quelque temps, afin que Théodose, venant à réfléchir, pût rentrer en lui-même. L'empereur n'était point alors à Milan, mais il devait y revenir sous peu de jours. Ambroise quitta la ville, pour ne pas s'y trouver avec lui; mais il lui écrivit une lettre que nous avons encore, et qui est aussi tendre que pathétique. Après l'avoir exhorté à faire pénitence, il lui déclare qu'il ne pourra recevoir son offrande, ni offrir les divins mystères en sa présence, jusqu'à ce qu'il ait satisfait à la justice divine. Il ajoute qu'il est rempli de respect pour l'empereur, mais qu'il doit à Dieu la préférence, et que l'amour qu'il lui porte doit se concilier avec le salut de son âme (41).

Peu de temps après, l'évêque revint à Milan. L'empereur s'étant présenté pour entrer dans l'église, selon la coutume, Ambroise alla au-devant de lui dans le vestibule, et lui défendit d'avancer plus loin. « Seigneur, lui dit-il, il semble que vous ne » sentez point encore l'énormité du massacre com» mis par vos ordres. L'éclat de la pourpre ne doit » point vous empêcher de reconnaître la faiblesse » de ce corps si magnifiquement couvert. Vous êtes » pétri du même limon que vos sujets : il n'y a » qu'un Seigneur, qu'un maître du monde. Avec » quels yeux considérerez-vous son temple? avec » quels pieds foulerez-vous son sanctuaire? oserez» vous, en priant, lever vers lui ces mains encore » teintes d'un sang injustement répandu? Retirez» vous donc, et n'allez pas aggraver par un nouveau » crime celui dont vous êtes coupable. Recevez avec » soumission le joug que le Seigneur vous impose; » il est dur, mais salutaire, et il procure la guérison » de l'âme. » Le prince ayant dit pour s'excuser que David avait péché, l'évêque lui répondit que puisqu'il l'avait imité en péchant, il devait aussi l'imiter dans sa pénitence (42). Théodose se soumit et accepta la pénitence canonique qui lui fut imposée. Il se retira dans son palais, où il passa huit mois, sans aller à l'église, entièrement occupé des exercices propres aux pénitents publics. La fête de Noël étant arrivée, il redoubla ses larmes, en pensant qu'il était exclu de l'assemblée des fidèles. Rufin, maître des offices et contrôleur du palais, lui demanda la cause de l'excessive douleur qu'il témoignait; il voulut lui persuader qu'il n'avait fait autre chose que de punir des coupables; qu'il n'avait pas sujet de se livrer ainsi à la tristesse, et que la piété chrétienne n'exigeait point qu'il persistât dans un état aussi cruel. Il ne se contentait pas de l'avoir porté à commettre un crime, il employait encore la flatterie pour affaiblir sa pénitence. L'empereur, versant des larmes avec plus d'abondance, lui dit : « Rufin, vous vous moquez de moi. Que vous con» naissez peu la peine que je ressens! Je gémis, je » pleure sur mon triste état. L'église est ouverte » aux mendiants et aux esclaves; mais les portes » de l'église, et conséquemment celles du ciel, me » sont fermées; car le Seigneur a dit : *Tout ce que* » *vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel*. Si vous » le jugez à propos, reprit Rufin, j'irai trouver l'évê» que, et j'espère lui persuader de vous absoudre. » Vous n'y réussirez point, répliqua l'empereur. Je » reconnais la justice de la sentence portée contre » moi, je sais d'ailleurs qu'Ambroise est inflexible » quand il s'agit de son devoir, et qu'il ne fera rien » contre la loi de Dieu, par respect pour la majesté » impériale (****). » Il ajouta qu'il aimait mieux achever sa pénitence, que de demander une absolution qui serait jugée trop précipitée. Rufin persistant toujours, il lui permit d'aller trouver l'évêque. Il le suivit peu de temps après, dans l'espérance que sa démarche ne serait pas inutile.

Dès qu'Ambroise aperçut Rufin, il lui dit : « Com» ment osez-vous concevoir une pareille espérance? » C'est vous qui avez conseillé le massacre, et vous » vous chargez d'en solliciter le pardon? Vous avez » dépouillé tout sentiment de honte, et vous ne » tremblez pas au souvenir d'un si grand crime, et » de l'outrage fait à l'image de Dieu? » Rufin redoubla ses prières, et dit à l'évêque les choses les plus pressantes. Il ajouta que l'empereur arriverait bientôt. « Si cela est, répondit Ambroise, je vous » déclare que je ne le laisserai point entrer dans le

(41) S. Ambr. *ep.* 51.

(42) *Secutus es errantem, sequere pœnitentem.* Paulin, Vit. Ambr.

(****) Pour mieux faire comprendre la réponse de Théodose, il faut remarquer que, d'après la discipline ecclésiastique de cette époque, l'excommunication ne se levait qu'à Pâques, et quant aux assassins volontaires, peu de temps seulement avant leur mort, si par leur repentir ils s'étaient montrés dignes de recevoir les sacrements. Si Ambroise s'écarta de cette marche, c'est que l'humilité et l'esprit de pénitence de l'empereur l'y déterminèrent : jamais non plus il n'en fut blâmé.

» vestibule de l'église. S'il veut employer la force » et agir en tyran, je suis prêt à souffrir la mort. » Je me présenterai moi-même au glaive des bour» reaux. » Rufin, voyant son inflexibilité, envoya dire à l'empereur de ne pas sortir de son palais; mais comme Théodose était en chemin, il dit : « J'irai et je recevrai l'affront que je mérite. » Il n'alla cependant point à l'église; il attendit l'évêque qui était dans la salle d'audience, et le pria de ne pas lui refuser l'absolution. « Quoi! dit Ambroise, » vous venez ici, au mépris des lois saintes de Dieu? » Je les respecte, répondit l'empereur, je ne violerai » point les règles en entrant dans le vestibule; » mais je vous prie de rompre ces liens, et de ne » pas me fermer la porte que le Seigneur a ouverte » à tous les pénitents. Quelle pénitence, reprit l'é» vêque, avez-vous faite, après vous être rendu » coupable d'un tel crime? C'est à vous, dit l'em» pereur, à me prescrire ce que je dois faire, et à » appliquer les remèdes convenables à la maladie » de mon âme, comme c'est à moi à me soumettre » et à accomplir ce qui me sera ordonné (43). » Ambroise lui dit de se placer dans l'église parmi les pénitents publics.

On lit dans Sozomène que l'empereur fit une confession publique de son péché, et dans l'oraison funèbre de ce prince par saint Ambroise, qu'il se mit à genoux à la porte de l'église, qu'il resta longtemps prosterné parmi les pénitents, et qu'il disait avec David : *Mon âme a été comme attachée à la terre; Seigneur, rendez-moi la vie selon votre parole* (44). Dans cette posture, il se frappait la poitrine de temps en temps, et il demandait pardon à Dieu en versant beaucoup de larmes. Ce spectacle attendrit le peuple; tous pleuraient et priaient avec lui. Ambroise, avant de lui donner l'absolution, lui enjoignit de porter une loi qui ordonnât de suspendre pendant trente jours l'exécution des jugements concernant la vie et la confiscation des biens des citoyens. C'était une précaution pour empêcher à l'avenir les funestes effets de la précipitation ou de la surprise. Théodose signa la loi, et promit de la faire observer. Gratien en avait donné une semblable huit ans auparavant; elle a été jointe à celle de Théodose, et les deux n'en font plus qu'une (45). Enfin l'empereur reçut l'absolution; mais il ne cessa le reste de sa vie de détester la faute dans laquelle il était tombé par surprise et à l'instigation des autres.

Théodoret rapporte un autre exemple de religion et d'humilité que ce prince donna dans la ville de Milan (46); mais on ne sait s'il faut le placer avant ou après sa pénitence. Ayant présenté son offrande à l'autel, un jour de fête, il resta dans l'enceinte du sanctuaire. Ambroise lui demanda s'il attendait quelque chose. Théodose répondit qu'il restait pour assister au sacrifice et pour recevoir la communion. L'archidiacre alla lui dire de la part de l'évêque : « Seigneur, il n'y a que les ministres sacrés qui » aient droit d'être dans le sanctuaire; vous devez » donc en sortir et rester avec les autres fidèles. » La pourpre fait les princes, mais non les prêtres. » L'empereur répondit qu'il n'avait point eu l'intention d'aller contre les règles, ni de se singulariser en se séparant des autres fidèles, et qu'il avait cru pouvoir rester dans le sanctuaire à Milan comme à Constantinople. Après avoir remercié Ambroise de ce qu'il venait de l'avertir de son devoir, il sortit de la balustrade et se mit parmi les laïques. A son retour à Constantinople, il ne resta plus dans le sanctuaire, et il en sortait dès qu'il avait fait son offrande. La première fois que l'archevêque Nectaire s'en aperçut, il lui envoya dire de rentrer et de prendre sa place ordinaire. « J'ai appris enfin, » dit l'empereur en soupirant, la différence qu'il y » a entre le sacerdoce et l'empire. Je suis environné » de flatteurs, et je n'ai trouvé qu'un homme qui » m'ait dit la vérité. Je ne connais qu'un évêque au » monde : c'est Ambroise. » Il ne parut donc plus à l'église qu'en dehors de la balustrade qui fermait le sanctuaire, un peu au-dessus des autres fidèles; en quoi il fut imité par les empereurs qui lui succédèrent.

Théodose passa environ trois ans dans l'Occident. Il laissa Valentinien paisible possesseur de ses états, et il ne voulut d'autre récompense de ses combats et de ses victoires, que la gloire d'avoir délivré ce prince de ses ennemis, et d'avoir protégé diverses nations injustement opprimées. Lorsqu'il retournait en Orient, on courait de toute part audevant de lui; son entrée dans les villes était une espèce de triomphe. Ce fut surtout à Constantinople, où il arriva le 9 novembre 391, que le peuple fit éclater les transports de sa joie.

Valentinien se conduisait en tout par les avis de saint Ambroise; il l'honorait et l'aimait autant que Justine sa mère l'avait haï et persécuté. Jamais prince ne montra plus de zèle pour se corriger de ses fautes. Ayant appris qu'on lui reprochait d'avoir trop de passion pour les exercices du cirque,

(43) Théodoret, *Hist.* l. 5, c. 18.
(44) Ps. CXVIII.
(45) L. 13, *Cod. Theod. de pœn.*
(46) Théodoret, *Hist.* l. 5, c. 18; Sozom. *Hist.* l. 7, c. 24.

il résolut de n'y plus assister que quand la décence l'exigerait. Sur les représentations qu'on lui fit, que l'amour de la chasse l'empêchait de s'appliquer avec soin aux affaires, il ordonna de tuer toutes les bêtes qu'on avait rassemblées pour lui procurer ce divertissement. On lui donna avis qu'en avançant l'heure du repas, il se faisait soupçonner d'intempérance; il profita de cet avertissement, et s'assujettit depuis à une abstinence rigoureuse. Il jeûnait souvent, et pratiquait la mortification, même dans les festins qu'il était obligé de donner aux officiers de sa cour. Non-seulement il ne mit point de nouvelles impositions sur le peuple; mais il le déchargea encore d'une partie des anciennes.

L'empereur se plaignait souvent du comte Arbogaste, général de ses armées. Ce sujet audacieux s'appropriait l'autorité souveraine, et n'en laissait que l'ombre à son maître. Il était Français de naissance, et professait le paganisme. Il servait depuis sa jeunesse dans les troupes romaines, et il avait su parvenir aux places les plus éminentes. Son pouvoir n'avait plus de bornes; il commandait à Valentinien lui-même, et disposait à son gré de toutes les affaires. A la fin l'empereur voulut s'affranchir de l'esclavage, et montrer que c'était à lui à gouverner. Il se trouva dans les Gaules avec Arbogaste, en 392, et il était question de mettre le pays à l'abri des Germains. Leur mésintelligence éclata plus que jamais. La paix cependant parut se rétablir entre eux. Valentinien pria saint Ambroise de venir le voir à Vienne, pour cimenter cette réconciliation. Il voulait aussi recevoir le baptême des mains du saint archevêque. Dans l'impatience qu'il avait de le voir arriver, on l'entendait souvent dire : « Serais- » je assez heureux que de voir mon père? » Il ne put avoir ce bonheur; Arbogaste le fit étrangler à Vienne le 15 mai 392 (47). Ce malheureux prince, qui n'était encore que dans sa vingtième année, prenait alors quelque divertissement dans le jardin de son palais, sur les bords du Rhône. Saint Ambroise, qui avait déjà gagné les Alpes, apprit la nouvelle de cet événement tragique. Il en ressentit la douleur la plus vive, et retourna sur ses pas. Le corps de l'empereur fut enterré à Milan auprès de celui de Gratien. Saint Ambroise prononça l'oraison funèbre de Valentinien, et y montra que le désir qu'avait témoigné ce prince de recevoir le baptême lui tiendrait lieu de ce sacrement devant le Seigneur; il y promit encore de se souvenir toujours de lui dans ses prières et ses sacrifices.

Arbogaste mit la couronne impériale sur la tête d'Eugène, qui lui était entièrement dévoué. Eugène avait enseigné la rhétorique, et s'était acquis une grande réputation par son savoir et ses talents littéraires. Quoique d'une condition ignoble, il était parvenu aux premières places. Il se donnait pour chrétien, mais il ne remplissait point les devoirs du christianisme. Il favorisait les superstitions des païens, et avait même beaucoup de confiance aux divinations et aux augures. Eugène et Arbogaste crurent qu'il était de leur intérêt de passer en Italie; ils essayèrent aussi de gagner saint Ambroise, en lui écrivant des lettres très-obligeantes. Le saint archevêque, avant leur arrivée à Milan, se retira à Bologne et y assista à la translation des reliques de saint Vital et de saint Agricole. De là il se rendit à Florence, où il fit la consécration d'une église, connue depuis sous le nom de basilique Ambrosienne. Pendant son séjour à Florence, il logea chez Décentius, un des principaux habitants de la ville. Dieu permit que Décentius perdit son fils encore en bas âge. La mère porta l'enfant sur le lit d'Ambroise, qui était alors sorti. Le Saint, au rapport de Paulin, s'étendit sur le corps de l'enfant, à l'exemple d'Élisée, et lui rendit la vie par ses prières.

Cependant Eugène envoya des ambassadeurs à Théodose, mais ce prince ne voulut entendre à aucune proposition; il leva une armée puissante pour marcher contre les usurpateurs de l'empire d'Occident, et se prépara à la guerre par le jeûne, par des exercices de piété, par la visite fréquente des églises (48). Il envoya aussi demander à saint Jean d'Égypte le secours de ses prières. Ce saint ermite, qui lui avait déjà prédit la défaite de Maxime, lui annonça qu'il éprouverait plus de difficultés dans son entreprise contre Eugène; qu'il remporterait néanmoins une victoire complète, mais qu'il mourrait peu de temps après (49). Théodose, non content d'avoir pratiqué des actes héroïques de plusieurs vertus chrétiennes, voulut encore, avant de marcher à l'ennemi, publier un rescrit par lequel il pardonnait toutes les injures qu'on avait pu commettre contre sa personne, soit en paroles, soit en actions. « Si c'est, disait-il, par une légèreté indis- » crète que quelqu'un a parlé contre nous, nous ne » devons pas y faire attention; si c'est par folie,

(47) On rapporte de diverses manières la mort de Valentinien; mais il résulte de tous les renseignements que nous possédons, que, d'après une probabilité qui est bien près de la certitude, elle fut amenée par le *Comes* Arbogaste. Voyez Stolberg, *Geschichte der Rel. Jesu*, t. XIII p. 226 sq.

(48) Sozom. l. 7, c. 22.

(49) Evagr. *Vit. Patr.* c. 1; Théodoret, *Hist.* l. 5, c. 24.

» nous devons avoir pitié de lui; si c'est de propos » délibéré, nous voulons lui pardonner. » Ce rescrit a été inséré dans le droit romain (50).

L'armée impériale se rassembla sous la conduite de Timase, qui était à la tête des légions romaines; de Stilicon, prince vandale, qui avait épousé Séréna, nièce de l'empereur; de Gaïnas, qui commandait les Goths, etc. Théodose joignit ces généraux dans la Thrace. Après avoir traversé la Pannonie et l'Illyrie, il vint forcer le passage des Alpes, qu'Arbogaste défendait et avait cru d'abord inaccessible. Cependant celui-ci ne perdit point courage, il rangea son armée en bataille dans les plaines d'Aquilée, au pied des Alpes. Il eut l'avantage dans la première attaque. Dans la seconde, l'armée de Théodose fut sur le point d'être vaincue et dispersée. L'empereur eut recours à Dieu, et le conjura par une fervente prière de défendre sa propre cause (51). Peu de temps après, il s'éleva du côté des Alpes un vent impétueux qui mit le désordre parmi les ennemis, qui leur fit tomber des mains leurs dards et leurs javelots, et qui, en leur poussant un tourbillon de poussière dans les yeux, les empêchait de voir, et leur ôtait presque entièrement la respiration (52). Théodose, à la faveur de cette tempête, remporta une victoire complète. On lit dans Théodoret (53) que ce prince, avant la seconde attaque, passa la nuit en prières dans une église, et que, s'étant endormi, il eut une vision, où deux hommes vêtus de blanc et montés sur des chevaux de même couleur, lui apparurent et lui promirent de l'assister. Ces deux hommes étaient l'apôtre saint Philippe et saint Jean l'Évangéliste. Évagre et ses compagnons prenant congé de saint Jean dans la Thébaïde, ce saint homme leur donna sa bénédiction, et leur dit : « Allez en paix, mes chers enfants, » et sachez qu'on apprend aujourd'hui à Alexandrie » que Théodose a défait le tyran Eugène; mais ce » prince ne jouira pas longtemps du fruit de sa vic» toire, Dieu le retirera bientôt de ce monde (54). »

Eugène, qui était sur une hauteur voisine du champ de bataille, fut pris et conduit à Théodose, qui, après lui avoir reproché ses crimes et sa vaine confiance aux promesses des païens, le condamna à perdre la tête, ce qui fut exécuté le 9 septembre 394. Pour Arbogaste, il erra deux jours sur les montagnes; puis, joignant le désespoir à ses autres crimes, il devint son propre bourreau, et se perça de son épée (55). Théodose épargna les autres rebelles. Il ne savait, pour ainsi dire, que pardonner; il ne connaissait plus d'ennemis dès qu'il avait vaincu. Ayant appris que les enfants d'Eugène et Flavien son général s'étaient réfugiés dans les églises d'Aquilée, il leur envoya dire par un tribun qu'ils n'avaient rien à craindre pour leur vie. Il fit élever les enfants du tyran dans la religion chrétienne; il leur laissa leurs biens, et les traita comme s'ils eussent appartenu à sa famille.

Comme Théodose avait été spécialement redevable de la victoire à la protection du ciel, il voulut qu'on en rendît à Dieu de solennelles actions de grâces dans tout l'empire. Il écrivit à saint Ambroise sur ce sujet. Le saint archevêque était retourné à Milan, aussitôt après qu'Eugène eut quitté cette ville. A peine eut-il reçu la lettre de l'empereur, qu'il offrit le saint Sacrifice pour remercier le Seigneur. Il envoya un de ses diacres porter sa réponse à Théodose. Après avoir félicité ce prince sur le succès de ses armes, il lui représentait qu'il devait rapporter à Dieu toute la gloire de son triomphe; que sa valeur y avait moins contribué que sa piété; que sa victoire serait incomplète s'il ne pardonnait à ceux dont le crime venait des circonstances, et qui n'avaient pas eu de part aux sentiments du tyran (56). Il intercédait surtout en faveur de ceux qui s'étaient réfugiés dans les églises : il ne doutait point, disait-il, qu'il n'obtînt leur grâce d'un prince, pour l'amour duquel Dieu venait de renouveler les prodiges qu'il avait anciennement opérés en faveur de Moïse, de Josué, de Samuël et de David (57). Peu de temps après saint Ambroise se rendit à Aquilée pour voir l'empereur. La joie et la tendresse éclatèrent dans leur entrevue. L'archevêque se prosterna aux pieds de Théodose, que sa piété et la protection visible du ciel rendaient encore plus vénérable que sa couronne et ses victoires, et il pria le Seigneur de le combler de ses bénédictions dans l'autre vie, comme il l'en avait comblé dans celle-ci. Théodose de son côté se jeta aux pieds de l'archevêque, attribuant à ses prières les faveurs qu'il avait reçues de Dieu, et le conjurant de solliciter le salut de son âme, comme il avait sollicité la prospérité de ses

(50) *Leg.* 1. *Si quis maledic. Imper. Cod. Theod.*

(51) Rufin, l. 2, c. 33.

(52) Claudian. *in Panegyr. consul. Honor.*; Oros. l. 7, c. 35; S. Aug. l. 5, c. 26, *de Civ. Dei;* Rufin, Socrat. Sozom. Theod.

(53) Hist. l. 5, c. 24.

(54) Evagr. l. 1, c. 5; Pallad. *in Lausiac.* c. 4.

(55) Claudien, quoique païen, s'exprime ainsi en parlant à Théodose de la victoire qu'il venait de remporter sur le tyran Eugène :

O nimiùm dilecte Deo, cui militat æther,
Et fortunati veniunt ad classica venti.

(56) S. Ambr. *ep.* 61.

(57) S. Ambr. *ep.* 62.

armes. Ils s'entretinrent ensuite des moyens de rétablir la religion.

Quelque temps après, Théodose vint à Milan. Il voulut s'abstenir d'abord de la sainte communion, parce qu'il était, pour ainsi dire, encore teint de sang, quoique ce sang eût été répandu dans une guerre juste et nécessaire (58). Mais tandis qu'il s'occupait à purifier son âme par la componction, il fut attaqué d'une hydropisie mortelle que les médecins attribuèrent à la fatigue et à la rigueur de la saison. Il fit venir ses enfants à Milan, et les reçut dans l'église, le jour même où il communia pour la première fois depuis sa victoire. Il leur donna d'excellentes instructions sur la manière de gouverner; puis se tournant vers Ambroise, il lui dit : « Voilà » les vérités que vous m'avez apprises et que j'ai » tâché de mettre en pratique. C'est à vous de les » transmettre à ma famille, et d'en instruire ces » jeunes empereurs que je vous recommande. » Ambroise lui répondit qu'il espérait que Dieu leur donnerait un cœur aussi docile qu'à leur auguste père. L'empereur confirma par une loi l'amnistie qu'il avait accordée précédemment à tous les rebelles qui étaient rentrés dans le devoir; il ordonna aussi qu'ils fussent rétablis dans leurs biens et dans leurs dignités. Il déchargea le peuple de l'augmentation des impôts, désirant que ses sujets pussent jouir des avantages d'une victoire à laquelle ils avaient contribué par leurs prières et par leur courage. On ne peut rien imaginer de plus pathétique que les exhortations qu'il fit aux sénateurs encore plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie, pour les engager à embrasser le christianisme. Il leur déclara que tant qu'il avait vécu, son plus ardent désir avait été de faire de tous ses sujets de fidèles serviteurs de Jésus-Christ (59). Pendant sa maladie il montra de vifs sentiments de piété, et il s'entretenait souvent de Dieu avec saint Ambroise. Il mourut dans les bras du saint archevêque le 17 janvier 395, dans la cinquantième année de son âge. Ambroise prononça son oraison funèbre au service qui se fit quarante jours après sa mort. On porta son corps à Constantinople. Les honneurs avec lesquels on le reçut partout ressemblaient plus à un triomphe qu'à une pompe funéraire.

Ce fut dans cette même année qu'Ambroise découvrit dans un jardin de Milan les corps de saint Nazaire et de saint Celse, martyrs. Il les transféra dans la basilique des apôtres près la porte Romaine. On ramassa le sang des saints martyrs avec du plâtre et des linges, et on le distribua aux fidèles comme une relique précieuse (60). Ambroise délivra un possédé dans cette circonstance. Le démon tourmentait ce malheureux en présence des corps saints; mais l'évêque lui ayant ordonné de se retirer, il obéit. Quelque temps avant sa mort, il livra au malin esprit un serviteur de Stilicon qui faisait de fausses lettres pour élever à la dignité de tribun ceux qui traitaient avec lui. Il n'avait point encore parlé, que le démon s'empara du faussaire et le mit en pièces : « Nous en fûmes tous effrayés, dit Paulin; nous » vîmes alors, ajouta-t-il, plusieurs possédés qu'Ambroise délivrait, soit en leur imposant les mains, » soit en commandant au malin esprit de se retirer. » Le saint archevêque guérit aussi plusieurs malades par la vertu de ses prières.

Sa réputation le fit connaître jusque dans les contrées les plus éloignées. Deux Perses, renommés dans leur pays, le visitèrent à Milan; ils venaient dans le dessein de lui proposer diverses questions pour éprouver sa sagesse; ils s'entretinrent avec lui un jour entier, par le moyen d'un interprète, et retournèrent dans leur patrie remplis d'admiration.

Peu de temps avant sa mort il lui vint des ambassadeurs de la part de Fritigile, reine des Marcomans. Cette princesse avait entendu parler de la sainteté d'Ambroise à des chrétiens d'Italie qui se trouvaient dans ses états, ce qui lui inspira le désir d'embrasser leur religion. Ses ambassadeurs, chargés de présents pour l'église de Milan, dirent à Ambroise que leur reine le priait de mettre par écrit ce qu'elle était obligée de croire. Le Saint lui adressa une lettre qui contenait un abrégé de la doctrine chrétienne, mais que nous n'avons plus. Fritigile l'ayant reçue engagea le roi son mari à se soumettre aux Romains avec ses sujets, et partit pour Milan. Mais elle n'eut point la satisfaction de voir Ambroise; il était mort quand elle arriva.

Notre Saint se livrait avec beaucoup de zèle à l'administration du sacrement de pénitence. Voici ce que Paulin rapporte à ce sujet : « Toutes les fois » que quelqu'un lui confessait ses péchés pour en » recevoir la pénitence, il versait une telle abondance de larmes, qu'il le forçait aussi à en répandre (61). » Ambroise, dans ses écrits, explique en détail toutes les qualités qui caractérisent la vraie pénitence. Il s'exprime ainsi en parlant de l'obligation de confesser ses péchés : « Voulez-vous être

(58) Ceci était prescrit par quelques anciens canons pénitentiaux. Voyez saint Basile à Amphiloque, *c.* 13, *num.* 31, et S. Ambr. *in fun. Theodos.*

(59) Oros. l. 7, c. 36.

(60) Paulin. *in Vit. Ambros. n.* 32; S. Aug. *ep.* 31, *et ep.* 7, *alias ep.* 46; S. Paulin. *Natal.* 9; S. Gaudent. *Serm.* 17, p. 90; *Bibl. Patr.* Ennod. *carm.* 18.

(61) Paulin. *n.* 39.

» justifié? confessez votre crime. Une humble confession délivre des liens du péché (62). Pourquoi, » dit-il ailleurs (63), auriez-vous honte de confesser » vos péchés à l'Église? il n'y a de honte qu'à ne les » pas confesser, puisque nous sommes tous pé» cheurs; le plus humble n'est-il pas le plus recom» mandable? et celui qui est le plus petit à ses pro» pres yeux, n'est-il pas le plus juste? » Il écrivit ses deux livres *de la Pénitence* pour combattre l'hérésie des novatiens. Il montre dans le premier qu'on ne doit point refuser l'absolution aux pénitents pour les péchés les plus énormes; mais il observe vers la fin qu'il faut que la pénitence soit sincère et proportionnée à la grièveté des fautes. « Si quelqu'un, » dit-il, est coupable de péchés secrets (64), et qu'il » les déteste de tout son cœur pour obéir au com» mandement de Jésus-Christ, comment recevra» t-il la récompense, s'il n'est rétabli dans la commu» nion de l'Église? Je veux que le coupable espère » le pardon de ses péchés; mais il doit le demander » avec des larmes et des gémissements, et avec les » lamentations de tout le peuple : il doit prier pour » obtenir l'absolution, et quand on la lui diffère » deux, trois fois, qu'il attribue ce délai au défaut » d'importunité de ses prières, qu'il redouble ses » gémissements, qu'il se rende plus digne de pitié, » qu'il revienne ensuite, qu'il se prosterne aux pieds » des fidèles, qu'il les baise et les arrose de ses » larmes, afin de mériter enfin que le Seigneur lui » dise : *Beaucoup de péchés lui sont remis, parce » qu'il a beaucoup aimé.* J'ai connu plusieurs per» sonnes qui dans leur pénitence ont défiguré leur » visage à force de pleurer, qui ont creusé leurs » joues par la continuité de leurs larmes, qui se sont » prosternés pour se faire fouler aux pieds, et que » le jeûne avait rendus si pâles et si faibles, qu'ils » présentaient dans un corps vivant l'image même » de la mort. » Le Saint, dans son second livre, réfute quelques objections des novatiens; puis il montre que la pénitence est fausse et infructueuse, lorsqu'elle n'est point accompagnée du changement du cœur dans lequel consiste son essence. « Il s'en » trouve, dit-il, auxquels on peut rendre sur-le» champ la communion. Ceux-là déchargent moins » leur conscience qu'ils ne chargent celle des prê» tres auxquels il est ordonné de ne pas donner les » choses saintes aux chiens, c'est-à-dire, de ne pas » admettre les âmes impures à la Table sainte.... » J'ai trouvé plus de personnes qui ont conservé » l'innocence baptismale, que je n'en ai vu qui aient » fait pénitence, après l'avoir perdue..... Les péni» tents doivent renoncer au monde, et se priver » d'une partie du sommeil que la nature demande; » il faut qu'ils interrompent leur repos par des » soupirs et des gémissements; qu'ils donnent une » partie de la nuit à la prière; qu'ils vivent comme » s'ils étaient morts à l'usage de la vie, en un mot, » qu'ils renoncent à eux-mêmes, et qu'un change» ment entier annonce leur conversion, etc. » Le saint docteur exhorte les fidèles à la communion fréquente, parce que l'Eucharistie est notre pain spirituel et notre nourriture journalière.

Dans son livre *sur les Mystères*, composé en 387, il instruit les nouveaux baptisés, et leur explique avec une grande clarté les cérémonies du baptême et de la confirmation, ainsi que la doctrine de l'Église sur le sacrement de l'Eucharistie (65). On ne peut douter que cet ouvrage ne soit du saint docteur; il lui est attribué par tous les auteurs; et ceci se prouve encore par la première partie

(62) L. 2, *de Pœnit. c.* 6, *n.* 40.

(63) *Ibid. c.* 10, *n.* 91, 92.

(64) *Si quis occulta habens crimina.* Daillé prétend qu'il faut lire, *si quis multa habens crimina;* mais on ne peut admettre cette correction, qui est contraire à tous les manuscrits.

(65) On trouve la même doctrine et quelques-unes des mêmes expressions dans les six livres *sur les Sacrements*, qui sont attribués à saint Ambroise par les écrivains du neuvième siècle, et dans les manuscrits du huitième. L'auteur de cet ouvrage était un évêque qui vivait dans un lieu où il y avait beaucoup de catéchumènes adultes, et où il se trouvait encore des restes d'idolâtrie. Les livres *sur les Sacrements* sont une imitation de celui de saint Ambroise *sur les Mystères*, avec cette différence que le premier ouvrage est plus long, et que le style en est bas et rampant. S'il n'était point de saint Ambroise, comme les nouveaux éditeurs de ce Père en doutent, ainsi que Ceillier et Rivet, la cause de l'Église y gagnerait, puisqu'au lieu d'un témoin de sa doctrine, elle en aurait deux. Voyez les nouveaux éditeurs de saint Ambroise, t. II p. 311.

La liturgie de Milan, dite *ambrosienne*, reçut un nouveau lustre de notre saint docteur; mais il est prouvé par ses écrits même qu'elle était plus ancienne que lui, du moins quant à certains points empruntés de la liturgie romaine. On regarde saint Barnabé, ou plutôt saint Mérocle, comme le premier auteur de cette ancienne liturgie. Voyez le P. le Brun, *Explication des cérémonies de la messe*, t. II, diss. 3, p. 175; l'*Origine Apostolica della Chiesa Milanese e del rito della stessa, opera del dottore Nicolo Sonnani, oblato e prefecto della bibl. ambros. in Milano* 1755; Muratori, *Antichita, etc. diss.* 57, *de riti della Ciesa Ambrosiana*, p. 222.

Les Bénédictins ont rejeté, dans l'appendice de leur édition de saint Ambroise, plusieurs sermons qui étaient attribués au saint docteur dans les premières éditions. Ils y ont aussi placé deux prières à réciter avant la messe. Quelques critiques cependant ont pensé que celle de ces prières qui commence par ces mots : *Summe Sacerdos*, pourrait être de notre Saint, et qu'elle représente assez bien son style. On peut voir, sur l'hymne *Te Deum*, le P. le Brun; la vie de saint Augustin, par Berti, etc.

de l'ouvrage même. L'auteur, après avoir expliqué les anciennes figures de l'Eucharistie, comme le sacrifice de Melchisedech, la manne, l'eau sortie du rocher, ajoute : « Vous direz peut-être : Mais je » vois autre chose; comment puis-je être sûr que » je reçois le corps de Jésus-Christ? Je vais prou- » ver que ce n'est point ce qui a été formé par la » nature, mais ce que la bénédiction a consacré, et » que la bénédiction est plus puissante que la na- » ture, puisqu'elle la change. » Il cite à ce sujet plusieurs miracles, entre autres celui de la verge d'Aaron changée en serpent, et enfin le mystère de l'incarnation qu'il compare à celui de l'Eucharistie. « Une vierge, dit-il, a enfanté, ce qui est contraire » à l'ordre de la nature; or, le corps que nous con- » sacrons est né d'une vierge. Pourquoi cherchez- » vous l'ordre de la nature dans le corps de Jésus- » Christ, puisque Jésus-Christ est né d'une vierge » contre l'ordre de la nature? Jésus-Christ avait une » chair réelle qui fut attachée à la croix et déposée » dans le tombeau. Ainsi l'Eucharistie est le vrai » sacrement de cette chair. Jésus-Christ nous en » assure lui-même, en disant : *Ceci est mon corps.* » Avant la bénédiction des paroles célestes, c'est » une autre nature; après la consécration, c'est son » corps.... Si la bénédiction d'un homme est capable » de changer la nature des choses, que dirons-nous » de la consécration divine, où les paroles du Sau- » veur lui-même opèrent? La parole de Jésus-Christ, » qui de rien pouvait faire ce qui n'était pas, n'aura- » t-elle pas le pouvoir de changer ce qui est en ce » qui n'était pas? » Le Saint recommande aux nouveaux fidèles de tenir secrets les mystères de leur foi, à cause de l'abus qu'en auraient pu faire les païens. Saint Augustin, qui fut baptisé par saint Ambroise en 387, assista sans doute aux discours que le saint archevêque fit aux néophytes dans ces temps-là.

Ambroise avait un soin particulier de ne choisir que de dignes ministres de la religion. On en pourrait citer plusieurs exemples, d'après ses propres écrits. Il refusa constamment d'admettre dans le clergé un de ses amis, parce qu'il annonçait quelque légèreté dans sa conduite. Il défendit par la même raison à un de ses clercs de marcher devant lui. Il était persuadé que ces défauts venaient d'une âme mal réglée (66). Il ne voulait point que les membres de son clergé se mêlassent d'affaires temporelles, et il leur ordonnait de se contenter de leur patrimoine, ou s'ils n'en avaient point, de l'honoraire qu'on leur donnait (67). Ce fut pour apprendre à tous ses clercs à être véritablement la lumière du monde qu'il composa, vers l'an 386, ses trois livres *des Offices des Ministres*. On trouve aussi dans cet ouvrage des détails sur les principes généraux de la morale évangélique, et qui sous ce rapport conviennent à tous les chrétiens (68).

L'ordination de saint Honorat, évêque de Ver-

(66) S. Ambros. l. 1, *offic. c.* 18, *n.* 72.

(67) *Ibid.* l. 1, *c.* 37, *n.* 184.

(68) Tout le monde connaît les *Offices* de Cicéron. Deux empereurs romains lurent cet ouvrage avec tant de soin, qu'ils le savaient par cœur. Il n'a cependant pas tout le degré de perfection qu'il pourrait avoir; il serait plus utile, s'il y avait plus de méthode, du moins en quelques endroits. Pour suppléer à ce défaut, le marquis de Sylva en a réduit les principes de morale dans un ordre plus clair. On peut voir son commentaire italien sur les *Offices* de Cicéron. Ce commentaire, dédié à dom Philippe d'Espagne, duc de Parme, et imprimé à Vicence en 1756, est écrit avec beaucoup d'élégance; mais il est un peu long. Au reste, l'orateur romain ne pouvait rien faire de parfait; il n'avait point d'idée de la résignation, de l'humilité, de la mortification, de la pénitence et de plusieurs autres vertus : il ne connaissait point non plus la nécessité de régler les affections, ni celle de rapporter nos actions à une fin digne d'une créature raisonnable.

De tous les systèmes de morale donnés par les païens, celui d'Aristote est le plus complet. Les devoirs qui découlent des quatre vertus cardinales y sont expliqués avec autant d'ordre que d'élégance. Aristote cependant connaît peu les vertus morales les plus héroïques, et il gâte les autres en y faisant entrer un mélange de vanité, d'orgueil et d'amour-propre. Son portrait de l'homme parfaitement vertueux, *Ethic.* l. 7, c. 7, 8, porte sur un raffinement d'orgueil intolérable. Voyez les *Maximes* du duc de la Rochefoucault, et la *fausseté des vertus humaines*, par Esprit.

On ne doit pas être surpris après tout de voir des absurdités, et même des impiétés dans les systèmes de morale qu'ont donnés les plus célèbres philosophes de l'antiquité païenne. Ils n'avaient d'autre guide que la raison humaine, dont les lumières sont si souvent obscurcies par les passions. (Voyez Cumberland *sur la Loi naturelle.*)

Lorsque les vertus de l'homme sont purement humaines, et qu'elles ne sont point appuyées sur les principes de la révélation, quelque brillantes qu'elles paraissent, on ne doit point se laisser éblouir par leur éclat. Les actions et les affections qu'elles produisent n'ont guère d'autre source que l'amour-propre. La vertu pure et désintéressée est fort rare : on ne la trouve que là où elle est fondée sur les maximes de crucifiement et d'abnégation tracées dans l'Évangile.

C'est ce qui assure la prééminence aux *Offices* de saint Ambroise sur tous les ouvrages des philosophes païens. Quoique le saint docteur se renferme souvent dans les considérations morales ou philosophiques, il fait voir néanmoins les grands avantages que la morale tire de l'Évangile. Il montre, par exemple, l. 3, c. 1, que la maxime de Scipion, *qu'il n'était jamais plus occupé, ni moins seul, que quand il était avec lui-même*, a été vérifiée d'une manière plus excellente dans Moïse, Élie, Élisée et les apôtres. Ces grands hommes savaient non-seulement converser avec eux-mêmes, mais ils savaient encore être toujours avec Dieu, et goûter les douceurs de la contemplation céleste.

ceil, fut une des dernières actions de saint Ambroise. Quelques jours avant sa maladie, il prédit sa mort; mais il annonça qu'il vivrait jusqu'à Pâques. Il continua ses études ordinaires, et il entreprit l'explication du psaume XLIII. Pendant qu'il dictait à Paulin, son secrétaire, celui-ci vit sur la tête du Saint une flamme qui représentait la forme d'un petit bouclier, et qui entrait peu à peu dans sa bouche; son visage devint blanc comme la neige, et ce ne fut que quelque temps après qu'il parut dans son état ordinaire. « Je fus, dit Paulin, tellement effrayé, que je restai sans mouvement, et » qu'il ne me fut pas possible d'écrire ce qu'Ambroise me dictait, tant que la vision dura. Il répétait alors un passage de l'Écriture, que je me » rappelle bien; ce jour-là il cessa d'écrire et de lire, » en sorte qu'il ne put finir d'expliquer le psaume. » Nous avons encore cette explication qui finit au verset vingt-unième. Le Saint était déjà malade quand il la commença, puisqu'au rapport de Paulin, il écrivait ses livres de sa propre main.

Ambroise fit encore l'ordination d'un évêque de Pavie; mais ensuite il se trouva si mal, qu'il fut obligé de garder le lit. Stilicon, premier ministre d'Honorius qui gouvernait l'empire d'Occident, fut extrêmement affligé de cette nouvelle, et dit publiquement que si ce grand homme venait à mourir, l'Italie était menacée d'une ruine prochaine. Il envoya donc au Saint ceux qui lui étaient particulièrement attachés et qu'il croyait avoir le plus de crédit sur son esprit, en les chargeant de l'engager à prier Dieu de lui prolonger la vie. Ils exécutèrent fidèlement leur commission. « Je me suis conduit » parmi vous, répondit le saint archevêque, de manière que je ne rougirai pas de vivre plus long- » temps; mais je ne crains point de mourir, parce » nous avons un bon maître. » Pendant ce temps-là, quatre diacres, qui étaient au bout de la galerie où il était couché, s'entretenaient ensemble du choix du successeur qu'on pourrait lui donner. Ils parlaient si bas, qu'à peine pouvaient-ils s'entendre. Lorsqu'ils eurent nommé Simplicien, Ambroise, quoique éloigné, cria par trois fois que Simplicien était vieux, mais homme de bien. Pendant qu'il était en prières, il vit le Sauveur qui s'approchait de lui avec un visage riant. Il le dit à Bassien, évêque de Lodi, qui priait avec lui; et ce fut de Bassien que Paulin l'apprit. Ambroise mourut peu de jours après. Le jour de sa mort, il eut les mains élevées en forme de croix pendant plusieurs heures; le mouvement continuel de ses lèvres annonçait la continuité de sa prière, mais on ne pouvait entendre ce qu'il disait. Saint Honorat, évêque de Verceil, était présent. Étant allé prendre un peu de repos dans une chambre haute, il entendit une voix qui lui cria trois fois : « Levez-vous promptement et hâtez-vous, car il va partir. » Il descendit et administra l'Eucharistie au Saint. Il l'eut à peine reçue, qu'il rendit l'esprit (69). Il mourut la nuit du vendredi au samedi-saint, le 4 avril 397, dans la cinquante-septième année de son âge. Il avait été évêque vingt-deux ans et quatre mois (70). L'antiquité lui a assigné la première place parmi les quatre grands docteurs de l'Église latine.

On célèbre sa fête le 7 décembre, jour auquel il reçut l'ordination épiscopale. Il est nommé en ce même jour, non-seulement dans les calendriers de l'Église d'Occident, mais encore dans ceux de l'Église d'Orient. Son corps est sous le grand autel de la basilique Ambrosienne à Milan; il avait d'abord été enterré près des reliques de saint Gervais et de saint Protais.

Ce fut à son intercession que l'empire fut redevable d'une victoire complète remportée sur les idolâtres. Radagaise, roi des Goths, très-zélé pour le paganisme, forma le projet de détruire le christianisme et de renverser la puissance romaine. Il attaqua l'empire avec une armée formidable vers l'an 405. Il fit vœu de sacrifier tous les Romains à ses dieux, et il ne tint pas à lui que l'idolâtrie ne fût rétablie sur ses ruines. Ceux des Romains qui professaient encore le paganisme paraissaient disposés à se révolter, et ils attribuaient les calamités de l'État à l'abolition du culte de leurs prétendues divinités. Cependant les Romains, commandés par Stilicon, remportèrent la victoire sans aucune perte. Radagaise et ses deux fils furent faits prisonniers et mis à mort. Voici de quelle manière ce fait est rapporté par un savant moderne (71). « Radagaise avait » mis le siége devant Florence. Cette ville était ré- » duite à la dernière extrémité lorsque saint Am- » broise, qui s'y était autrefois retiré, apparut à une » personne de la maison où il avait alors logé, et » lui promit que la ville serait délivrée le lende- » main. Cet homme le dit aux habitants, qui repri- » rent l'espérance qu'ils avaient entièrement per- » due, et le lendemain Stilicon arriva avec son » armée. Paulin, qui rapporte ceci, dit l'avoir appris » d'une dame de Florence même; et c'est une » preuve de ce qu'on lit dans Paulin, que Dieu ac- » corda la conservation des Romains aux prières » de saint Pierre et de saint Paul, et des autres

(69) Paulin, *n.* 47. — (70) Voyez Pagi, *ad an.* 397.

(71) Tillemont, *Hist. des Emper.* t. V p. 549.

» martyrs et confesseurs que l'Église honorait dans » l'étendue de l'empire. » Les forces de l'empereur Honorius n'étaient point capables de s'opposer à ce torrent; mais à leur approche, Radagaise, saisi d'une terreur panique, prit la fuite, et son armée fut défaite et entièrement dispersée.

Saint Ambroise sut allier un zèle inflexible pour l'observation de la loi de Dieu, avec une prudence, une douceur et une charité extraordinaire. Aussi gagnait-il tous les cœurs; on connaissait le motif de sa fermeté, et on l'aimait parce qu'elle était tempérée par la plus tendre charité. Saint Augustin s'attacha sincèrement à lui la première fois qu'il le vit, quoiqu'il fût encore esclave du monde et de ses passions. Pouvais-je, dit-il, faire autrement, à la vue d'un homme qui annonçait une âme si belle et un cœur si bon? Quand quelqu'un se montre notre ami par ses paroles et par toute sa conduite; quand il nous a persuadé que nos intérêts lui sont aussi chers que les siens, toutes les avenues de notre âme lui sont ouvertes; ses avis ne peuvent manquer de faire une impression profonde. Quiconque parle du cœur touche efficacement celui des autres. Cette vraie charité doit caractériser tous les ministres de Jésus-Christ; il faut qu'à l'exemple de saint Ambroise, ils ne cherchent autre chose que la gloire de Dieu et le salut des âmes.

M. Olier, instituteur du séminaire de Saint-Sulpice, où l'on s'applique avec tant de soin à inspirer l'esprit ecclésiastique aux jeunes clercs, avait une dévotion particulière à saint Ambroise, et il le proposait pour modèle aux ministres de la religion. « O! s'il y avait encore, dit-il, quelques cœurs » comme celui-là dans l'Église, que Jésus-Christ » serait glorifié et honoré dans le monde! ô! s'il » plaisait à sa bonté et à l'amour qu'il a pour Dieu » son Père, de ressusciter cet esprit! et, pour vous » dire simplement le désir de mon cœur, il me » reste toujours un souhait très-ardent d'aller au » tombeau de ce Saint, pour l'invoquer sur l'Église, » sur le clergé et sur son pauvre serviteur, qui dé» sire vivre et mourir pour la gloire du royaume » de Dieu (72). »

NOTICE DES OUVRAGES DE SAINT AMBROISE.

1° L'*Hexameron*, ou traité sur les six jours de la création, écrit vers l'an 389. Il est distribué en neuf discours, aujourd'hui renfermés en six livres, qui répondent à chacun des jours de la création. Saint Ambroise a suivi en partie saint Basile, qui a écrit sur la même matière.

2° Le livre *du Paradis*, écrit vers l'an 375, a pour objet de précautionner les simples contre les artifices des hérétiques qui abusaient de l'Écriture. Le Saint examine quel est l'auteur du Paradis, ce que c'est que le Paradis, comment Ève fut séduite par le serpent, etc.; mais en traitant ces questions, il s'attache moins à la lettre qu'au sens allégorique.

3° Les deux livres *sur Caïn et Abel* furent composés aussitôt après celui *du Paradis*, et ils en sont une suite. Il y est traité de la naissance, de la vie, des mœurs, des sacrifices de Caïn et d'Abel.

4° Le livre *sur Noé et sur l'Arche*, écrit vers l'an 379, comprend l'histoire du déluge et de l'arche de Noé. C'est dommage que nous n'ayons point cet ouvrage en entier; c'est un des mieux travaillés de saint Ambroise. Noé y est présenté comme un modèle de vertu pour tous les hommes.

5° Les deux livres *sur Abraham*, écrits vers l'an 387, paraissent être composés des discours que saint Ambroise avait fait aux catéchumènes durant le carême. On trouve dans le premier un bel éloge d'Abraham, de ses actions, de ses vertus; le second livre est moins intéressant. Il paraît avoir été corrompu en quelques endroits par les hérétiques.

6° Le livre *sur Isaac et sur l'Ame*, écrit aussi vers l'an 387. C'est un des plus estimables ouvrages de saint Ambroise. Il y est traité, à l'occasion du mariage d'Isaac avec Rebecca, de l'union du Verbe avec l'âme, ce qui amène une paraphrase du Cantique des Cantiques. On doit juger par-là que le saint docteur s'attache principalement au sens mystique.

7° Le livre *du bien de la Mort*, écrit dans le même temps. L'auteur y montre que la mort n'est point terrible en elle-même; qu'elle affranchit l'âme de ses liens; qu'elle nous met dans l'heureuse nécessité de ne plus pécher; qu'elle peut nous servir de passage à la béatitude éternelle. Il finit par une description de cette béatitude, et exhorte les fidèles à la désirer.

8° Le livre *de la Fuite du siècle* est du même temps. Il est rempli d'instructions solides sur la vanité des biens du monde, sur le danger de ses charmes, sur la fragilité de la nature humaine, sur le besoin que nous avons du secours de Dieu, etc.

9° Les deux livres *de Jacob et de la vie bienheureuse* sont du même temps. C'est un recueil d'instructions adressées aux néophytes, pour leur enseigner les moyens d'acquérir la sainteté de vie à laquelle ils s'étaient engagés par les vœux du baptême. Ces instructions sont confirmées par des exemples, et surtout par celui du patriarche Jacob, que les afflictions et les traverses n'empêchèrent point d'être heureux de ce bonheur que produit la fidélité au Seigneur.

10° Le livre *du patriarche Joseph*, écrit vers le même temps, ainsi que le suivant. On y trouve l'éloge des vertus, et surtout de la chasteté de Joseph. Le Saint y instruit les pères et mères de la manière dont ils doivent partager leur affection entre leurs enfants.

11° Le livre *des Bénédictions des Patriarches*. Il y est traité de l'obéissance et de la reconnaissance que les enfants doivent à leurs pères et à leurs mères. Les bénédictions que Jacob, étant près de mourir, donne à ses enfants, y sont expliquées dans un sens mystique.

12° Le livre d'*Élie et du Jeûne*, écrit vers l'an 390. Saint Ambroise y traite du Jeûne, de sa vertu, de ses effets. Il fait voir que ce fut par le jeûne qu'Élie opéra tous les prodiges que raconte de lui l'histoire sainte. Il cite plusieurs autres exemples de l'efficacité du jeûne. Selon lui, le jeûne est la nourriture de l'âme, la mort du péché, le fondement de la chasteté, etc. Il s'élève avec force contre le luxe des festins et contre les désordres qu'entraîne l'intempérance.

13° Le livre *de Naboth*, écrit vers l'an 395, contre l'avarice, la cruauté des riches et l'abus des richesses.

(72) Olier, *Lettres spirituelles*, let. 184, p. 457.

14° Le livre *de Tobie*, écrit l'an 376. Le Saint y fait l'éloge de Tobie et de ses vertus, et y donne d'excellentes leçons contre l'usure. C'est sans fondement qu'on a voulu contester cet ouvrage à saint Ambroise.

15° Les quatre livres *de l'interpellation ou de la Plainte de Job et de David*, écrits vers l'an 383, sont aussi certainement de saint Ambroise. On trouve dans les deux premiers les plaintes que Job et David font à Dieu, sur la faiblesse et la misère de l'homme. Dans les deux autres livres, il répond aux injustes plaintes de ceux qui trouvent à redire que les impies soient heureux en cette vie, et les justes dans l'adversité.

16° L'*Apologie de David*, écrite vers l'an 384. L'auteur y justifie David, et montre qu'il a expié par la pénitence les crimes qu'il avait commis, ce qui est rare parmi les personnes de son rang. Il y a une autre apologie de David qui porte aussi le nom de saint Ambroise; mais il ne paraît pas certain qu'elle soit de ce Père.

17° Les *Commentaires sur les Psaumes*. Tout cet ouvrage se réduit à douze homélies ou discours, qu'on croit été recueillis par quelqu'un des disciples du Saint. Il n'y a qu'un petit nombre de psaumes expliqués.

18° Le *Commentaire sur saint Luc*, écrit en 386, est une suite de discours sur cet évangéliste. Le saint docteur s'attache tout à la fois au sens littéral, historique et mystique, et saisit toutes les occasions de combattre les hérésies qui régnaient de son temps.

19° Le traité *des Offices des Ministres*. Nous en avons parlé dans la vie du Saint; nous nous contenterons d'indiquer simplement les titres des autres ouvrages de saint Ambroise, dont il a été parlé également dans sa vie.

20° Les trois livres *des Vierges ou de la Virginité, à Marcelline*.

21° Le livre *des Vierges*, écrit vers l'an 377.

22° Le livre *de la Virginité*, écrit l'année suivante.

23° Le livre *de l'Institution d'une Vierge*, écrit vers l'an 391.

24° L'*Exhortation à la virginité*, écrit vers l'an 393. Ce sont des instructions adressées aux filles de Julienne, veuve de Florence.

25° L'*Invective contre une Vierge qui s'était laissé corrompre*. Le Saint l'exhorte à pleurer sa faute et à l'expier par la pénitence.

26° Le livre *des Mystères ou des Initiés*.

27° Les livres *des Sacrements* ne sont point de saint Ambroise, quoiqu'ils lui soient attribués. Cet ouvrage est ancien, mais on ignore quel en est l'auteur.

28° Les deux livres *de la Pénitence*, écrits vers l'an 384.

29° Les cinq livres *de la Foi*.

30° Les trois livres *du Saint-Esprit*, écrits en 381, à la prière de Gratien.

31° Le livre *de l'Incarnation*, écrit en 382.

32° Les *Lettres*, au nombre de quatre-vingt-onze. Elles sont divisées en deux classes dans la dernière édition. La première classe contient celles dont on a pu fixer le temps, et la seconde, celles dont on n'a point l'époque certaine.

33° Les livres *sur la mort de Satyre*.

34° Les discours *sur la mort de Valentinien et de Théodose*.

35° Plusieurs *Hymnes*.

Saint Ambroise avait composé encore d'autres ouvrages qui ne sont point parvenus jusqu'à nous. On lui en a attribué d'autres qui ne sont pas de lui, et dont nous ne dirons rien.

Saint Ambroise, dans les règles qu'il prescrit à l'orateur, exige un style simple, clair, plein de force et de gravité, qui exclut l'affectation et les ornements recherchés. Il est cependant tombé lui-même dans les défauts qu'il blâmait, parce que c'étaient ceux de son siècle; mais les pointes et les jeux d'esprit qu'il emploie quelquefois n'empêchent pas qu'on ne trouve dans ses ouvrages beaucoup de force, de pathétique et d'onction. Fénélon cite la lettre à Théodose en preuve de la première de ces qualités, et les discours sur la mort de Satyre en preuve de la seconde. Les livres que le saint docteur a travaillés avec soin sont polis, ingénieux, ornés de fleurs et de figures : en général son style est noble, concis, sentencieux, étincelant de traits d'esprit, et a toujours une certaine douceur qui charme le lecteur. Ses lettres, celles surtout qu'il écrivit aux empereurs, sont des chefs-d'œuvre; on y voit que le Saint connaissait le monde et les affaires, et qu'il savait s'accommoder à tous les rangs.

L'édition des OEuvres de saint Ambroise par le cardinal Montalte, depuis pape sous le nom de Sixte V, est la plus estimée de toutes les anciennes. Elle a été réimprimée plusieurs fois. D. de Friche et D. le Nourri, religieux de la congrégation de Saint-Maur, en ont donné une nouvelle qui a effacé toutes les autres, et qui parut à Paris en 1686-1690, 2 vol. in-fol. Richard Simon leur a cependant reproché d'avoir laissé dans le texte plusieurs fautes, que D. Lemerault, bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés, avait entrepris de corriger. Voyez les Lettres critiques de Richard Simon, p. 74, et D. Ceillier, t. VII.

L'édition des OEuvres de saint Ambroise par les Bénédictins a été réimprimée à Venise, en 1752, 4 vol. in-fol.

SAINT MARTIN ET SAINT EUTROPE,

ABBÉS A SAINTES.

CINQUIÈME SIÈCLE.

Saint Martin de Saintes était disciple de saint Martin de Tours. Ce fut dans le monastère de Marmoutiers qu'il se forma aux pratiques de la perfection évangélique. Il se retira depuis dans la Saintonge, où il bâtit lui-même un monastère à Saintes. Saint Eutrope, un de ses plus célèbres disciples, fut abbé après lui. Nous ne savons rien des actions ni des vertus de l'un et de l'autre. Saint Martin florissait dans le quatrième et le cinquième siècle. On ignore l'année de sa mort; mais il est probable qu'elle arriva le 7 décembre, jour auquel il est nommé dans les martyrologes. Celui de France marque au même jour la fête de saint Eutrope, successeur de saint Martin.

Voyez saint Grégoire de Tours, *de Gloria Confes. c.* 57, et Baillet sous ce jour.

SAINTE FARE,

ABBESSE DE FAREMOUTIER EN BRIE.

VERS L'AN 655.

Agneric, un des principaux officiers de la cour de Théodebert II, roi d'Austrasie, épousa Léodegonde, dont il eut quatre enfants : saint Cagnoald, qui prit

l'habit à Luxeul sous saint Colomban, vers l'an 594; saint Faron, qui devint évêque de Meaux, sainte Fare, autrement appelée *Burgondofare*, et Agnétrude (1).

Il demeurait dans un lieu appelé *Pipimisium* (2), à deux lieues de Meaux. Ce fut dans sa maison que logea saint Colomban, lorsque ses ennemis l'eurent fait chasser de Luxeul, en 610. Saint Cagnoald, qui suivit le saint abbé en Suisse, l'introduisit sans doute chez son père. Colomban donna sa bénédiction à toute la famille d'Agneric; mais quand il fut venu à Fare, il la consacra au Seigneur d'une manière particulière. Fare était encore fort jeune (3).

Lorsqu'elle fut en âge d'être mariée, on lui proposa un parti digne d'elle; mais elle déclara qu'elle voulait rester vierge. Son père s'opposant à son dessein, elle en conçut une vive douleur : elle tomba même dans une maladie de langueur qui fit craindre pour sa vie. Heureusement que saint Eustase passa chez son père. Il venait rendre compte à Clotaire II du voyage qu'il avait fait à Bobio en Italie, par l'ordre de ce prince. L'objet de ce voyage avait été de presser saint Colomban de repasser en France. Eustase était accompagné de saint Cagnoald, qui était retourné à Luxeul lorsque son bienheureux maître quitta la Suisse. Fare lui découvrit la résolution qu'elle avait prise de n'avoir jamais d'autre époux que Jésus-Christ. Eustase dit au père que la maladie de sa fille venait de ce qu'il l'empêchait d'exécuter sa résolution, et qu'elle en mourrait, s'il ne se rendait pas à ses pieux désirs. Il se mit ensuite en prières, et lui rendit la santé en formant sur elle le signe de la croix. Il la recommanda vivement à sa mère, et lui dit de la préparer à recevoir le voile de la religion, cérémonie qui se ferait quand il reviendrait de la cour.

Mais à peine fut-il parti, qu'Agneric persécuta de nouveau sa fille, pour la faire consentir au mariage qu'il avait projeté. Fare s'enfuit dans l'église; et sur ce qu'on lui représentait que son père la ferait massacrer si elle n'obéissait, elle répondit généreusement : « Pense-t-on m'effrayer par la vue de la » mort? ce serait un grand bonheur pour moi que » de perdre la vie pour la cause que je défends, et » pour ma fidélité à garder la promesse que j'ai » faite à Dieu. » Sur ces entrefaites arriva saint Eustase; après avoir réconcilié le père et la fille, il engagea Gondoald, évêque de Meaux, à donner le voile à notre Sainte. Ceci arriva en 614.

On met un ou deux ans après la fondation du célèbre monastère de Faremoutier. Agneric donna l'emplacement et fit construire les bâtiments (4). Le monastère étant double, saint Eustase y envoya saint Cagnoald et saint Walbert. Le premier fut fait évêque de Laon en 620; le second, qui sortait d'une famille illustre du Ponthieu, avait servi quelque temps, et s'était ensuite retiré à Luxeul, où il succéda à saint Eustase en 625. Jonas fut aussi moine de Faremoutier, peu après la fondation de ce monastère, et il nous a laissé une relation édifiante des vertus de ceux qui l'habitaient de son temps.

Quoique sainte Fare fût encore fort jeune, on l'élut abbesse du monastère bâti pour les personnes de son sexe. Aidée des conseils de saint Cagnoald et de saint Walbert, elle y établit la règle de saint Colomban dans toute sa pureté. On n'y buvait point de vin, et on s'y interdisait l'usage du lait, du moins en avent et en carême. Il est rapporté que les religieuses faisaient trois confessions par jour, c'est-à-dire, que tous les jours elles examinaient trois fois leur conscience, et qu'elles manifestaient à leur supérieure ce qui se passait dans leur âme. Cette pratique, fortement recommandée dans les anciennes règles monastiques (5), est un des moyens les plus propres à faire acquérir la pureté du cœur, l'habitude de la vigilance chrétienne et la vraie perfection. Aussi le monastère des religieuses de Faremoutier répandait-il au loin la bonne odeur de Jésus-Christ. L'Église honore plusieurs de celles

(1) Voyez la vie de saint Faron, sous le 28 octobre. Nous y avons expliqué ce que signifient les mots *faro* et *fara;* nous y avons aussi prouvé contre Baillet, que la Brie dépendait du royaume d'Austrasie dans le temps dont il s'agit.

Nous ajouterons qu'en Allemagne, en France et en Espagne, *faro, baro, varo*, signifiaient un homme de marque, de condition noble. Ces mots viennent de *vir*, dont on a fait *var, bar, ber* et *bers*, comme l'a montré M. Barbazan, *Observ. sur les Étymol.* On peut voir aussi le Dict. de Trév. au mot *Baron*. Il n'y a pas longtemps qu'en Picardie une femme appelait son mari, *mon baron*. En Angleterre, l'époux et l'épouse s'appellent encore *baron* et *femme*, ce qui vient de l'introduction des lois normandes dans cette île. Voyez les Institutes de Wood.

(2) C'est présentement Aupigny, suivant Mabillon, et Champigny, suivant Duplessis.

(3) Elle était encore enfant, suivant Jonas; Duplessis lui donne dix ans, et Baillet, quinze.

(4) L'abbaye portait originairement le nom de *Brige*, dérivé d'un mot celtique qui signifie un pont. Duplessis pense qu'il y avait autrefois, comme à présent, un pont sur la rivière, au confluent de l'Aubetin et du Morin. C'est de là que la forêt, dite aujourd'hui de Faremoutier, fut appelée *Saltus Briegius*. Le nom latin *Eboriacas* ou *Evoriacas*, que le monastère portait dans le septième siècle, paraît aussi dérivé du celtique; c'est de ce monastère que la forêt et le district situé au midi de la Marne ont pris le même nom. Le pays dont il s'agit est présentement connu sous le nom de Brie. Voyez Duplessis, n. 17, p. 659.

(5) *Reg. S. Bened. c.* 7; *Pœnitent. S. Columbani, p.* 98.

qui s'y retirèrent, entre autres Sisetrude, Gibitrude et Hercantrude (6).

On voit par la vie de sainte Gibitrude, qu'il était d'usage à Faremoutier de dire un trentain ou trente messes pour toutes les personnes qui mouraient dans la maison.

Saint Faron, frère de sainte Fare, fut si touché des exemples et des discours de sa sœur, qu'il abandonna le monde pour se consacrer entièrement au service de Dieu (7). Il fut depuis fort utile à l'abbesse de Faremoutier dans les contradictions qu'elle eut à essuyer. Un moine brouillon, nommé Agreste, attaqua la règle de saint Colomban, et prétendit qu'elle avait besoin d'être corrigée en plusieurs endroits. Saint Romaric, fondateur de Remiremont, et saint Amat, premier abbé de cette maison, prirent d'abord son parti; mais depuis ils découvrirent le piége, et se repentirent de leur imprudence. Sainte Fare se tint sur ses gardes, et ne voulut jamais permettre qu'on portât la moindre atteinte à la règle qu'on professait dans son monastère.

Sa sainteté lui acquit une grande réputation jusque dans les contrées les plus éloignées. Plusieurs princesses d'Angleterre passèrent la mer pour venir se mettre sous sa conduite (8). Enfin elle alla recevoir dans le ciel la récompense de ses vertus, le 3 avril vers l'an 655 (9). Dans son testament, elle légua une partie de ses biens à ses frères et à sa sœur; mais la plus grande partie fut donnée à son monastère. En parlant de cette seconde portion de ses biens, elle fait mention de ses terres de Champeaux (10); mais rien ne prouve qu'elle eût fondé un autre monastère, et il paraît que l'abbaye de Faremoutier fit depuis bâtir à Champeaux un prieuré conventuel : c'était depuis un chapitre de chanoines séculiers, situé dans le diocèse de Paris.

En 695, on renferma dans une châsse les reliques de sainte Fare, et il s'est opéré plusieurs miracles par son intercession. Nous en rapporterons un des plus célèbres. Charlotte le Bret, fille du premier président et trésorier général de France au bureau des finances, en la généralité de Paris, perdit l'œil

(6) Voyez Mabillon, *Act. Ben.* p. 440, 441, 442.

(7) Voyez sa vie, sous le 28 octobre.

(8) Sédride fut la première de ces princesses. Elle était fille de sainte Héreswith. Hérérie, père de cette dernière princesse, était frère de saint Edwin, roi des Northumbres. Sainte Héreswith avait eu Sédride d'un premier mari, dont le nom n'est point parvenu jusqu'à nous. Son second mari fut Annas, roi des Est-Angles. Elle quitta depuis le monde, de son consentement, et mourut religieuse à Chelles. Sédride, sa fille, passa en France en 644 ou 646, environ deux ans après qu'Annas, son beau-père, fut monté sur le trône. Elle servit Dieu à Faremoutier dans la pratique des plus héroïques vertus. Elle succéda à sainte Fare, et gouverna l'abbaye depuis l'an 655 jusqu'à sa bienheureuse mort.

Héreswith, Edelburge, que cette princesse avait eue d'Annas, et Erkengote, fille de Sexburge et d'Ercombert, roi de Kent, passèrent en France dans le même temps. Bède dit (*), en parlant d'Edelburge, qu'elle était fille *naturelle* d'Annas, d'où quelques auteurs ont conclu qu'elle était illégitime; mais anciennement le mot *naturel* n'avait point ce sens; enfant naturel était l'opposé d'enfant adoptif (**). Il est visible au moins que Bède emploie ce terme pour distinguer la naissance d'Edelburge de celle de Sédride, qui n'était que belle-fille d'Annas (***). Edelburge fut élue abbesse de Faremoutier après la mort de Sédride. On l'honore le 17 juillet dans le diocèse de Meaux, sous le nom de sainte Aubierge. On fit rebâtir, en 1714, une ancienne chapelle, dédiée sous son invocation, à quelque distance de l'abbaye. Quatre ans après des Anglais, qui demeuraient dans le pays, y firent des embellissements considérables.

Sainte Erkengote, vulgairement sainte Artongate, mourut simple religieuse à Faremoutier. Elle est honorée le 23 février. (Voyez Bède, *loc. cit.*, le bréviaire de Meaux et le Ménol. bénéd.)

(*) L. 3, c. 8.

(**) Sueton. *in Tib.* c. 52. Voyez Robert Estienne, *Thes. ling. latinæ, verb.* Naturalis.

(***) Du Plessis, t. I, n. 31, p. 699.

Quelques écrivains de l'ordre de Saint-Benoît ajoutent une autre princesse d'Angleterre à celles dont nous venons de parler : c'est sainte Hildélide, qui aida à sainte Edelburge à fonder le monastère de Barking.

La régularité établie à Faremoutier par ces religieuses ferventes subsista longtemps. Le P. Le Cointe et les Bénédictins ne se sont point accordés sur le temps où l'on cessa d'y suivre la règle de saint Colomban, pour adopter celle de saint Benoît. Il paraît que ce fut vers le temps de Charlemagne. A une demi-lieue de Faremoutier était l'abbaye de *la Celle*. On donnait anciennement ce nom aux ermitages et aux petits monastères. L'abbaye dont il s'agit fut bâtie à l'endroit où avait demeuré saint Blandiu, ermite, qui mourut le 1er mai, jour où l'on fait sa fête, et qui florissait vers le dixième siècle.

Il fut ordonné par un concile de Meaux, tenu en 1082, que toutes les petites communautés où il n'y aurait pas plus de dix religieux, passeraient sous la juridiction de Marmoutier ou de Cluny. La Celle fut soumise à Marmoutier. En 1633, les religieux de Marmoutier la cédèrent aux Bénédictins anglais, établis à Paris; mais à condition que le prieur claustral de ceux-ci recevrait son institution de leur grand-prieur, qui conserverait le droit de visiter ou de faire visiter la nouvelle communauté. (Voyez Duplessis, t. I p. 117, l. 2, n. 28, et t. II p. 343).

Les Bénédictins anglais étaient regardés comme étrangers en France; mais en 1650, Louis XIV les naturalisa par des lettres-patentes, qui furent renouvelées en 1674, et qui l'ont encore été depuis par Louis XV, en 1723. (Voyez D. Duplessis, *loc. cit.*)

Le titre et les revenus de la mense priorale de la Celle ont été unis au séminaire des Missions étrangères à Paris. Les bulles de cette union sont du 7 février 1701, et les lettres-patentes du mois de décembre 1703. (Voyez Duplessis, *loc. cit.*)

(9) Voyez Mabillon, *Act. SS. Bened.* t. II p. 419, et *Annal. Ben.* t. I p. 431; Duplessis, not. 19, p. 642.

(10) Voyez Duplessis, t. II p. 1.

gauche à l'âge de sept ans; cela ne l'empêcha pas de se retirer à Faremoutier, où elle prit l'habit en 1609. Sa vue s'affaiblissant de jour en jour, elle perdit encore l'œil droit, et devint entièrement aveugle en 1617. Elle vint deux fois à Paris consulter les plus habiles oculistes, qui déclarèrent unanimement qu'elle avait les yeux morts, et qu'elle ne recouvrerait jamais la vue. Pour la délivrer des douleurs qu'elle ressentait fréquemment, on fit mourir les prunelles à force de remèdes, en sorte qu'elle n'éprouvait plus aucune sensation, même par l'application du vinaigre, du sel, et de quelque mordant que ce fût. S'il lui arrivait de pleurer, elle ne s'apercevait de ses larmes que quand elles coulaient sur ses joues. En 1622, on tira les reliques de sainte Fare de la châsse qui les renfermait, afin que toutes les religieuses pussent les vénérer. Charlotte le Bret ne se contenta pas de les baiser, elle les fit encore appliquer sur ses yeux. Elle y sentit aussitôt de la douleur, quoique depuis quatre ans elle ne souffrît plus rien. A peine eut-on retiré les reliques, qu'une humeur découla de ses yeux. Elle pria qu'on les lui appliquât une seconde et une troisième fois, et à la troisième fois, elle s'écria qu'elle voyait. La vue lui fut en effet rendue dans le même instant, et elle distingua tous les objets qui l'environnaient. Elle se prosterna pour rendre grâces à l'auteur de sa guérison, et toute l'assemblée se joignit à elle (11). L'évêque de Meaux fit constater juridiquement les faits, et déclara dans son ordonnance, rendue le 9 décembre 1622, que la guérison était miraculeuse (12).

Sainte Fare est honorée d'une dévotion particulière en France, en Sicile, en Italie, etc.

Voyez la vie de sainte Fare ou Burgondofare, qu'on a mal à propos attribuée à Bède. Elle est de Jonas, moine de Bobio sous saint Colomban, lequel se retira depuis à Faremoutier, et devint probablement abbé d'Elnone ou de Saint-Médard. Il était à Faremoutier lorsqu'il écrivit les vies de saint Colomban, de saint Attale et de saint Bertulfe, abbés de Bobio; de saint Eustase de Luxeul et de sainte Fare. Voyez aussi D. du Plessis, *Hist. de l'église de Meaux*, t. I, l. 1, n. 21, etc., t. II p. 1, et *Gallia Christ. nova*, t. VIII p. 1781.

---

8 DÉCEMBRE.

CONCEPTION DE LA SAINTE-VIERGE.

Tels sont les précieux avantages que nous procure l'incarnation du Fils de Dieu, tel est l'excès d'amour qu'il a fait éclater dans ce mystère, qu'il devrait être l'objet principal et continuel de nos pensées, de nos louanges, de notre reconnaissance. Nous célébrons aujourd'hui l'aurore de ce beau jour qui luira bientôt sur l'univers; nous honorons l'entrée que fait dans le monde la plus pure des créatures, avec les premières semences de grâce qui produisirent dans son âme les fruits les plus admirables. Sa conception fut elle-même un mystère glorieux, une grande grâce, et le premier effet de sa prédestination.

Le Verbe éternel considéra dès-lors la dignité sublime à laquelle Marie serait élevée; il pensa au doux, au sacré nom de mère qu'elle porterait un jour à son égard; il la regarda avec complaisance et il la distingua d'une manière proportionnée aux rapports intimes et augustes qu'elle aurait avec lui. Il ne lui dit point comme à Israël, qu'elle était sa servante dans laquelle il se glorifierait (1); mais il l'appela sa mère, et il résolut pour sa propre gloire de la rendre digne de lui. Comme c'était dans son sein qu'il devait se revêtir de notre nature, il la combla des faveurs les plus signalées, et versa sur elle, avec une profusion vraiment divine, ses dons les plus précieux. Marie pouvait donc dire avec plus de raison qu'Isaïe (2) : *Le Seigneur m'a appelée dès le sein de ma mère; il s'est souvenu de mon nom lorsque j'étais encore dans ses entrailles.* Le Fils de Dieu la destina, dès le premier instant de sa conception, à devenir son tabernacle.

Quand le Seigneur ordonna aux Juifs de lui bâtir un temple à Jérusalem, quelles précautions ne prescrivit-il pas? quelle pureté n'exigea-t-il pas dans tout ce qui appartenait à cet ouvrage? Tout fut réglé par rapport aux personnes et aux matériaux. Quelque saint que fût David, il n'eut point la permission de travailler à la construction de ce temple, parce que ses mains étaient teintes du sang répandu dans les guerres entreprises contre les ennemis d'Israël. Ce n'est pas tout encore. Que de purifications, que de consécrations, que de rites, que de cérémonies le Seigneur n'ordonna-t-il pas pour sanctifier toutes les parties de l'édifice? Ce n'était cependant qu'un temple matériel où l'on devait placer l'arche, et offrir des prières et des sacrifices à la Majesté divine. Jugeons par-là de ce que le Verbe éternel fit pour Marie, dont le chaste sein était destiné à être son tabernacle vivant, du sang de laquelle son corps adorable devait être formé, qu'il devait honorer en

(11) Voyez Duplessis, t. I, c. 5, p. 455, 454.

(12) Voyez Duplessis, *pièces justificatives*, t. II p. 320, 322. Il donne le mandement de l'évêque de Meaux, avec les certificats des médecins et des chirurgiens, et les dépositions des témoins. On trouve le détail de plusieurs autres miracles dans le même auteur et dans la vie de la Sainte, par Carcat.

(1) Isaïe XLIX, 3.

(2) *Ibid.* 1.

un mot de la maternité divine. L'Église, touchée de cette grande miséricorde, fait valoir dans les prières qu'elle adresse à Jésus-Christ le motif tiré des grâces singulières qu'il accorda à Marie pour préparer son corps et son âme à l'accomplissement du mystère de l'incarnation; et elle lui demande par ces mêmes grâces d'exaucer sa sainte Mère, et de venir au secours de ses enfants.

Une pureté parfaite est la première des qualités qui rendent une âme agréable à Dieu; ainsi Marie fut préservée de la moindre tache du péché. Il échappe tous les jours aux plus grands Saints des fautes de surprise et d'inadvertance, parce qu'ils ne veillent point avec assez de soin sur tous les mouvements de leur cœur; mais par un privilége spécial et par le secours d'une grâce extraordinaire, Marie ne contracta jamais la plus légère souillure. La charité ne souffrit jamais en elle la moindre diminution. Du moment qu'elle eut atteint l'usage de la raison, elle marcha tous les jours avec une nouvelle ardeur dans les voies de la plus sublime perfection.

Mais le bonheur qu'elle eut d'être exempte du péché originel est un privilége encore plus extraordinaire. Tous les théologiens s'accordent à dire qu'elle fut préservée de la tache originelle, dès avant sa naissance, et qu'elle vint au monde dans un état de sainteté parfaite. Quelques-uns ont pensé qu'il était plus conforme à l'Écriture de soutenir qu'elle n'avait été ainsi sanctifiée qu'après sa conception, c'est-à-dire, après que son âme eut été unie à son corps. Mais le sentiment le plus général, quoiqu'il n'ait point été défini comme article de foi, est qu'elle fut *immaculée* dans sa conception même. Plusieurs évêques et un grand nombre d'universités catholiques (3) se sont déclarés formellement pour ce dernier sentiment, et plusieurs papes ont expressément défendu de l'attaquer dans des disputes ou par des écrits. Il a été en même temps défendu de le mettre au nombre des articles de foi définis par l'Église, et de censurer ceux qui en particulier tiendraient le sentiment contraire. Nous n'insisterons point sur les preuves qui établissent la doctrine communément suivie. Nous sommes enfants de l'Église, et à ce titre nous nous faisons gloire de penser comme elle sur une opinion qui est fondée sur des passages des plus célèbres d'entre les Pères, sur les décrets de plusieurs conciles particuliers, et sur le suffrage des plus pieux et des plus savants docteurs des écoles de théologie (4). D'ailleurs, l'honneur que nous devons à Jésus-Christ et notre respect pour Marie

(3) Voyez les suffrages recueillis par le P. François Davenport, dit en religion François de Sainte-Claire, et par Frassen, t. VIII p. 188.

(4) Il y avait eu à Paris de vives disputes sur la question de l'immaculée conception de la Sainte-Vierge, lorsque l'évêque et l'université de cette ville condamnèrent, en 1387, quelques propositions de Jean de Montesano, dominicain, dans lesquelles ce privilége était attaqué.

En 1439, le concile de Bâle, *sess.* 36, déclara que la croyance de l'immaculée conception était conforme à la doctrine et à la dévotion de l'Église, à la foi catholique, à la droite raison, à l'Écriture sainte, et qu'elle devait être tenue par tous les catholiques. Mais ce décret n'eut point force de loi, parce que le concile n'était point alors regardé comme assemblée légitime. Il fut néanmoins reçu par l'université de Paris, et par un concile tenu à Avignon en 1457.

Les disputes sur l'immaculée conception ayant causé du scandale dans Paris, l'université de cette ville, en 1497, fit un décret par lequel il fut ordonné que personne ne serait admis au degré de docteur en théologie, qu'il ne s'engageât par serment à soutenir le sentiment de la faculté. Voyez Sponde, *cont. Baron. ad an.* 1497; Duboulay, *Hist. Universit. Paris*, t. V p. 815; le continuateur de Fleury, t. XXIV p. 336; Frassen, t. VIII p. 227.

Le concile de Trente, dans son décret sur le péché originel, déclara que son intention n'était point de comprendre la bienheureuse immaculée vierge Marie, Mère de Dieu, et ordonna de suivre le décret de Sixte IV sur ce point. Ce pape, en 1479, accorda des indulgences à ceux qui assisteraient à l'office et à la messe de la fête de la Conception. En 1483, il donna une autre constitution, dans laquelle il défendit de censurer cette fête, ou de condamner l'opinion de ceux qui croyaient l'immaculée conception. En 1570, le saint pape Pie V publia une bulle qui défendait de censurer ceux qui soutenaient ou niaient cette opinion. Paul V réitéra la même défense en 1617; mais il défendit l'année suivante de soutenir dans les sermons, dans les thèses et autres actes publics, que la bienheureuse vierge Marie avait été conçue dans le péché originel.

En 1622, Grégoire XV défendit d'affirmer cette doctrine, même dans les disputes particulières, et n'excepta de la défense que ceux qui avaient obtenu une permission contraire du Saint-Siége, comme les Dominicains, à condition toutefois qu'ils ne parleraient de leur opinion qu'en particulier et entre eux; mais il ordonna en même temps que dans l'office et la messe de la fête, on n'emploierait d'autre dénomination que celle de *Conception*.

Alexandre VII déclara, en 1661, que la dévotion à l'immaculée conception de la bienheureuse vierge Marie était pieuse; il défendit cependant de censurer ceux qui ne croyaient point cette conception immaculée.

Philippe III et Philippe IV, rois d'Espagne, demandèrent, l'un à Paul V, et l'autre à Grégoire XV, de décider cette question; mais ils ne purent obtenir rien de plus que ce qui était porté dans les bulles précédentes.

Voyez Luc Wadding, savant franciscain irlandais qui passa quelque temps en Espagne, et mourut à Rome en 1655, *de Legatione Philippi III et Philippi IV, ad Paulum V et Gregogium XV, pro definienda controversia de conceptione Virginis.*

Un petit office de l'immaculée conception se trouve condamné dans les dernières éditions de l'index romain; mais cette censure ne s'étend point à tous les petits offices de ce genre. Les phrases où on lit *la Conception de la Vierge immaculée* ne présentent pas un sens clair; mais cela peut signifier simplement que Marie fut exempte de tout péché

nous portent à ne pas contester à la Sainte-Vierge ce privilége que semble exiger sa pureté sans tache. Il ne convenait point que celle qui était destinée à donner au monde l'auteur de la sainteté fût un seul instant souillée par le péché : elle aurait été dans cet instant, et avant qu'elle eût été purifiée, un objet de colère et de haine pour le Seigneur, malgré ses autres prérogatives et sa destination à la maternité divine. Cette raison a paru suffisante à saint Augustin pour l'excepter toutes les fois qu'il parle du péché. « C'est, dit-il (5), par respect pour Marie et » pour l'honneur qui est dû à son Fils, que nous ne » parlons point d'elle toutes les fois qu'il est ques- » tion du péché. » Au reste, Jésus-Christ ne fut pas moins son Sauveur en la préservant du péché originel, qu'il l'aurait été en la purifiant de cette tache. Comme fille d'Adam, elle aurait contracté la dette commune, si elle n'en eût été affranchie par la grâce et les mérites de son Fils.

Pour mieux comprendre l'excellence du privilége qui a exempté Marie de tout péché, considérons les ravages que ce monstre a causés sur la terre depuis la chute de notre premier père. Les plus grands Saints sont nés ses esclaves. Tous ont été obligés de dire avec saint Paul (6) : *Nous sommes comme les autres, des enfants de colère.* La chute d'Adam a précipité tout le genre humain dans le péché, et l'a assujetti aux misères qui en sont la suite. Depuis ce temps-là, le péché a régné de toutes parts avec empire; et jusqu'à l'avénement du Messie, la plus grande partie du monde a été plongée dans l'aveuglement et dans des ténèbres effroyables. Les enfants même de lumière, Abraham, Moïse, Élie, Job, etc., s'écriaient comme David (7) : *J'ai été conçu dans l'iniquité : oui, ma mère m'a conçu dans le péché.* Enfin, aucun des descendants d'Adam n'a échappé à la contagion générale que les parents transmettent avec la vie. Il n'y a que Marie qui, par un privilége spécial, en ait été exempte. *Qui est celle-ci qui s'avance comme l'aurore lorsqu'elle se lève, qui est belle comme la lune, éclatante comme le soleil, et qui est terrible comme une armée rangée en bataille* (8)? Ne pouvons-nous pas appliquer ces paroles aux anges qui, en voyant paraître Marie dans le monde, furent ravis de l'éclat qu'elle jetait au milieu des ténèbres dont était couverte la surface de la terre; qui, frappés des rayons de grâce dont elle était environnée, la comparèrent à l'aurore, à la lune, au soleil même; qui enfin, étonnés de son auguste destination, la considérèrent comme une armée rangée en bataille, et formidable aux puissances de l'enfer? Quels transports de joie ne durent pas éprouver les esprits célestes, lorsqu'ils virent que l'empire du péché allait être détruit, et que l'instrument de cette grande merveille serait une fille d'Adam, laquelle non-seulement naissait sans la tache originelle, mais qui les effaçait tous par sa sainteté et par les autres grâces dont elle était ornée! Refuserions-nous à Marie nos louanges et notre admiration? Pourrions-nous ne pas offrir à Dieu nos plus fervents hommages pour le remercier d'une telle miséricorde et du grand présent qu'il a fait au monde en la personne de la Sainte-Vierge?

Marie ayant été préservée du péché originel n'en a point éprouvé les tristes suites. En qualité d'enfants d'Adam, nous sommes sujets à l'ignorance, nous sommes assujettis à la concupiscence; le péché du premier homme a répandu le venin de sa malignité sur toutes les puissances de notre âme; notre entendement devient le jouet de l'erreur; notre volonté est abandonnée aux assauts des passions les plus honteuses; nos sens sont l'instrument des plus

actuel, et qu'elle fut purifiée du péché originel avant sa naissance : doctrine qu'admettent tous les catholiques.

Benoît XIII permet de réciter tous les samedis un office de l'*immaculée* conception en Autriche et dans l'empire : mais l'épithète d'*immaculée* n'est que dans le titre de l'office; elle n'est dans aucune des prières qu'il renferme. L'Église, par cette conduite, avertit ses enfants qu'ils ne doivent point, en suivant l'opinion pieuse dont il s'agit, passer les bornes qu'elle leur a prescrites. Il y a cependant des lieux où la conception est appelée *immaculée* dans les prières mêmes.

Personne n'a exprimé avec plus de netteté, de précision et d'exactitude théologique l'état actuel du sentiment de l'*immaculée conception* dans l'Église, que M. Bossuet, évêque de Meaux, dans son premier sermon sur la conception. « L'opi- » nion de l'*immaculée Conception*, dit-il, a je ne sais quelle » force qui persuade les âmes pieuses. Après les articles de » foi, je ne vois guère de chose plus assurée. C'est pourquoi » je ne m'étonne pas que cette école des théologiens de Paris » oblige tous ses enfants à défendre cette doctrine........ Pour » moi, je suis ravi de suivre aujourd'hui ses intentions. Après » avoir été nourri de son lait, je me soumets volontiers à ses » ordonnances, d'autant plus que c'est aussi, ce me semble, » la volonté de l'Église. Elle a un sentiment fort honorable » de la conception de Marie. Elle ne nous oblige pas de la » croire *immaculée;* mais elle nous fait entendre que cette » croyance lui est agréable. Il y a des choses qu'elle com- » mande, où nous faisons connaître notre obéissance; il y » en a d'autres qu'elle insinue, où nous pouvons témoigner » notre affection. Il est de notre piété, si nous sommes vrais » enfants de l'Église, non-seulement d'obéir aux comman- » dements, mais de fléchir aux moindres signes de la volonté » d'une Mère si bonne et si sainte (*). »

(5) L. *de Nat. et Grat.* c. 36, n. 42, p. 144.

(6) Ephes. II, 3.

(7) Ps. L, v. 6.

(8) Cant. V, 9.

(*) Voyez les écrits récemment publiés par le cardinal Lambruschini et le père Perrone.

dangereuses suggestions; notre vie n'est qu'un mélange de faiblesse, d'inconstance et de vanité; nous sommes tyrannisés par des appétits désordonnés. De là cette difficulté que nous éprouvons quand il s'agit de faire le bien, cette répugnance pour l'accomplissement de nos devoirs, ce penchant pour le mal, ce charme qui nous dérobe l'horreur du vice, cette guerre intestine entre la chair et l'esprit. Tels sont les maux sous le poids desquels nous gémissons; mais, par un malheur encore plus grand, nous ne laissons pas d'aimer notre aveuglement, d'être orgueilleux, insensibles. Quelque extrême que soit notre misère, nous ne la sentons pas; elle ne nous humilie point, nous refusons de travailler à nous prémunir contre le danger par la vigilance, la mortification et la prière. Marie employa ces armes pendant tout le cours de sa vie, quoiqu'elle n'éprouvât aucune de ces suites du péché originel qui restent en nous, même après le baptême, pour exercer notre vertu et notre fidélité. Quelle confusion pour nous qui ne balançons pas de nous exposer au danger, qui fortifions nos ennemis par une molle complaisance, qui caressons et adorons les idoles que nous devrions chercher à détruire! Si nous voulons avoir quelque part aux grâces dont Marie fut comblée, il faut vaincre nos passions, réprimer nos sens, mourir à nous-mêmes. Pour obtenir cette victoire, disons souvent à Dieu avec le prophète (9) : *Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que je suis faible; guérissez-moi, Seigneur, parce que mes os sont ébranlés, et que mon âme est toute troublée.* Notre faiblesse et les périls qui nous menacent de toute part doivent sans doute faire couler nos larmes; mais n'avons-nous pas sujet d'en répandre de plus abondantes encore, à la vue de nos transgressions si souvent répétées? Dans Marie, la grâce triompha même du péché originel, et nous, qui avons été régénérés par le baptême et purifiés par la pénitence, nous ne craignons pas les rechutes qui ne font qu'augmenter notre faiblesse, ni ces offenses journalières qui aggravent nos fautes en les multipliant. Chacun de nous n'a-t-il pas raison de dire avec Jérémie (10) : *Qui donnera de l'eau à ma tête, et à mes yeux une fontaine de larmes?* Prions Marie, appelée à si juste titre Mère de Miséricorde, d'intercéder pour nous; conjurons-la, par ses glorieux priviléges, d'avoir compassion de nos misères, de nous obtenir le courage nécessaire pour résister à tant d'ennemis, et de solliciter pour nous la grâce d'éviter le péché. C'est le moyen de profiter du mystère que notre piété honore en ce jour.

Les grâces signalées que reçut Marie dans sa conception furent le germe des vertus éminentes qu'elle pratiqua depuis. Affranchie de toute inclination perverse, l'entrée de son cœur fut fermée à l'orgueil et aux affections déréglées, pendant le cours de sa vie mortelle. Quoique élevée à la plus sublime dignité, elle ne voyait en elle que néant, et rapportait à Dieu toute la gloire des avantages qu'elle possédait. Elle se reconnaissait indigne du choix que Dieu avait fait d'elle; elle confessait qu'il avait uniquement voulu montrer sa toute-puissance, en se servant, pour l'exécution de ses desseins, de l'instrument le plus vil et le plus faible. Comment, après cela, nous livrer à l'orgueil, et empêcher l'effet des vues des miséricordes que Dieu avait à notre égard? Notre cœur ne peut recevoir l'effusion de la grâce, tant que le poison de l'amour-propre en remplit la capacité. Le prophète demanda des vaisseaux vides, pour les remplir de l'huile miraculeuse; de même nous devons offrir à Dieu des cœurs entièrement vides, lorsque nous le prions de les remplir de sa grâce. La pratique de l'humilité, de la pénitence et des autres vertus, commence l'ouvrage; mais la prière et l'amour perfectionnent le principe qui produit ces vertus. Par-là nous arriverons à cette pureté de cœur qui nous donnera du moins quelque ressemblance avec la Sainte-Vierge. Demandons cette grâce par son intercession; demandons en particulier celle de conserver la vertu de pureté. Le pieux Jean d'Avila assure qu'il a vu plusieurs personnes qui ont été délivrées des tentations de la chair, en récitant quelques prières en l'honneur de l'immaculée conception et de la pureté virginale dans laquelle Marie avait conçu le Fils de Dieu.

L'immaculée conception de Marie est non-seulement en elle-même un mystère glorieux; c'est encore un mystère qui doit exciter dans le monde une joie universelle. La rédemption du genre humain avait été annoncée dès la chute d'Adam, par des révélations, des types, des figures. Les patriarches et les Saints de l'ancienne loi avaient tressailli de joie, en considérant dans le lointain ce bienfait de la miséricorde divine; mais la conception de Marie fut, comme nous l'avons déjà observé, l'aurore de ce beau jour (11). Sa pureté la fit paraitre *parmi les*

(9) Ps. VI, 3.

(10) Jérém. IX, 1.

(11) Saint Bernard, dans sa lettre aux chanoines de Lyon, *ep.* 174, ne les blâma point de leur dévotion à l'immaculée conception, mais de ce qu'ils en célébraient la fête, de leur autorité privée, et sans avoir consulté le Saint-Siége. On la célébrait en Orient longtemps auparavant, et elle y était fête d'obligation avant la loi que l'empereur Emmanuel

filles d'Adam comme un lis au milieu des épines (12). Dieu lui dit dès le moment de sa conception (13) : *Vous êtes toute belle, ma bien-aimée, et il n'y a point de tache en vous.* Elle est ce *jardin fermé,* où le serpent n'entra point; cette *fontaine scellée,* qui n'a jamais été souillée (14). Elle fut le trône et le tabernacle du vrai Salomon, et l'arche du Testament destinée à renfermer, non une manne corruptible, mais l'auteur de la vie incorruptible de nos âmes. Faisons donc éclater notre joie en chantant avec l'Église : « C'est la conception de la glorieuse » vierge Marie, issue du sang d'Abraham, de la » tribu de Juda, de l'illustre maison de David, dont » la vie, par son éclat, illustre toutes les Églises. »

Commène donna à ce sujet, vers l'an 1150, *ap. Balsam. in Nomocan. Photii.* George, évêque de Nicomédie sous le règne d'Héraclius, l'appelle une fête d'ancienne date.

Baronius, Benoît XIV, etc., supposent que pour l'Occident elle fut d'abord instituée en Angleterre par saint Anselme, vers l'an 1150. Mais il ne paraît pas que la lettre de saint Anselme, sur laquelle est fondée cette opinion, soit authentique. (Lupus, *ad Conc. Mogunt. sub Leone IX,* t. III p. 497.) M. Jos. Assémani prouve, d'après le calendrier gravé à Naples sur le marbre dans le neuvième siècle, qu'on célébrait alors dans cette ville la fête de la Conception, et que l'église de Naples fut la première de l'Occident qui l'adopta, à l'exemple des Orientaux. En 1483, le pape Sixte IV ordonna qu'elle serait chômée. Voyez Benoît XIV, *de Festis B. Mariæ, V.,* c. 15, p. 348. M. Jos. Assémani, *in Cal. univ.* t. V, à p. 433 ad p. 462, et Mazocchius, *in vet. marm. Neap. Calendarium.*

La fête de la Conception a été appelée *la fête aux Normands,* parce qu'ils ont été très-zélés à la célébrer. Cette dévotion dut chez eux son origine à la persuasion où ils étaient qu'elle avait opéré plusieurs miracles. Ils lui attribuaient la délivrance d'un ambassadeur de Guillaume-le-Conquérant, qui, en revenant du Nord, échappa à un naufrage. En 1070, on ne se contenta pas en Normandie de célébrer la fête dont il s'agit, il s'y établit encore plusieurs associations particulières en l'honneur de la conception. La plus connue, comme la plus célèbre, fut érigée dans la paroisse de Saint-Jean, à Rouen. Jean de Bayeux, archevêque de cette ville, la confirma. En 1486, il se forma dans la même église une nouvelle société qui s'incorpora à la première. Les confrères conçurent le projet d'une espèce d'académie où l'on couronnerait les poètes qui auraient composé les meilleures pièces sur Marie conçue sans péché. Alors plusieurs gens de lettres entrèrent dans la compagnie pour l'aider de leurs lumières, et juger les poésies qui lui seraient présentées. Les assemblées où se faisait le couronnement se tinrent près de trente ans dans l'église de Saint-Jean; mais elle se trouva trop petite pour contenir tous ceux qui s'y rendaient ce jour-là. On chercha, en 1515, un emplacement plus vaste et plus commode. On choisit le cloître des Carmes, que l'on agrandit pour cet effet. Le nouveau bâtiment prit le nom de Palinod, qu'il porte encore aujourd'hui. *Palinod* ou *chant réitéré* vient du refrain qu'on employait dans les chants royaux et dans les ballades. C'était aussi une des dénominations de la société littéraire qui venait de se fixer en ce lieu. Elle prenait encore le titre de *Puy,* à cause de la tribune où se lisaient les pièces couronnées, et celles qui avaient approché du prix. Cet exemple fut suivi par l'université de Caen, qui eut aussi un *Puy des Palinods,* formé en tout sur le modèle de celui de Rouen. Ces deux académies furent longtemps les seules qu'il y eut en Normandie, et même dans le royaume, si l'on en excepte celle des Jeux Floraux à Toulouse. Ces deux établissements ont toujours continué depuis leurs exercices, sous la protection des personnes les plus qualifiées; et c'est en concourant pour les prix qu'ils distribuent, que plusieurs de nos meilleurs écrivains ont commencé à développer leurs talents pour la poésie. Le Puy de Caen a suivi assez constamment ses anciens usages; mais celui de Rouen a cru devoir se prêter aux circonstances et aux révolutions arrivées dans la république des lettres. Il a supprimé les genres surannés, comme les rondeaux, les sonnets, etc., et y a substitué les odes, les poèmes héroïques, etc. Ce changement, adopté en partie par le Palinod de Caen, a ranimé les talents; et les recueils de ces deux académies offrent des morceaux plus piquants et moins monotones, tant pour la forme que pour le fond. L'une et l'autre cependant n'ont point encore d'histoire particulière; elles se sont contentées de mettre à la tête de chaque recueil une préface historique sur leur fondation et leur progrès. On a commencé celle du Puy à Rouen, et ce travail a été confié à un de ses derniers secrétaires, M. Guyot, chanoine régulier de Saint-Victor à Paris. Quant aux recueils, ils s'imprimaient autrefois tous les ans : ils renferment aujourd'hui plusieurs années. Le dernier et le plus considérable du Palinod de Rouen a été imprimé à Paris, chez Berton, 1776, in 8°. Nous devons les détails contenus dans cette note à M. Guyot, dont nous avons parlé ci-dessus.

(12) Cant. II, 2.
(13) Cant. IV, 7.
(14) Cant. IV, 12.

SAINT ROMARIC, ABBÉ DE REMIREMONT.

L'AN 653.

Saint Romaric, appelé encore *Remiré* et *Rombert,* était un prince du sang royal. Il fut élevé à la cour, et y parvint aux premières places; mais il sut pratiquer les vertus chrétiennes au sein des grandeurs. Il se lia d'une étroite amitié avec saint Arnoul, qui fut depuis évêque de Metz (*). Son attachement à Théodebert, son souverain, lui suscita des persécutions et le fit exiler. On le rappela depuis, et on lui rendit ses biens dont on l'avait dépouillé. Il quitta la cour sous Clotaire II, et résolut de n'avoir plus de commerce avec le monde. Il vendit ses biens et en donna une partie aux pauvres; le reste fut employé à fonder un monastère double pour des hommes et pour des filles. Romaric choisit pour emplacement son château d'Abend, situé sur le mont des

(*) Voyez sa notice, sous le 16 août, t. IV p. 441.

Vosges, en Lorraine, au diocèse de Toul, aujourd'hui de Saint-Diez. Ce monastère, connu sous le nom de Remiremont (1), se soumit à la règle de saint Colomban, et eut pour premier abbé saint Amat ou Amet, moine de Luxeul. Le saint fondateur voulut y vivre en simple religieux; mais la mort ayant enlevé saint Amat, on l'obligea d'en prendre le gouvernement, vers l'an 627. Il fut abbé près de vingt-six ans, et se rendit recommandable par son humilité, sa douceur et sa charité. Son zèle pour les austérités de la pénitence animait tous ses religieux à pratiquer avec ferveur les observances prescrites par la règle. On met sa bienheureuse mort en 653. Il est nommé dans le martyrologe gallican et dans le romain.

Voyez sa vie, écrite par un de ses disciples; Bulteau, *Histoire de l'ordre de Saint-Benoît;* Pinius, un des continuateurs de Bollandus, *in vitâ S. Amati,* t. IV *Sept.*, p. 95, et Mabillon, *sæc.* 2, *Ben.*

SAINT HILDEMAN, ÉVÊQUE DE BEAUVAIS.

VERS L'AN 845.

SAINT HILDEMAN était un moine de Corbie, qui fut élevé sur le siége de Beauvais en 821. Nous ne savons presque rien du détail de ses actions. Il assista dans sa dernière maladie saint Adélard, abbé de Corbie, et fit la cérémonie de ses funérailles. Il fut du nombre des Pères du concile qui se tint à Paris en 829. On l'accusa de s'être déclaré contre l'empereur et d'avoir pris le parti de Lothaire; mais c'était une calomnie dont il se justifia dans le concile de Thionville, tenu en 835; et il se joignit aux évêques qui rétablirent l'empereur sur le trône. Il se trouva depuis à quelques autres conciles qui s'assemblèrent pour les affaires de l'Église et de l'État. Il n'est plus parlé de lui après l'an 845, ce qui fait juger qu'il ne vivait plus alors. Il est probable qu'il mourut le 8 décembre, jour auquel il est nommé dans le martyrologe gallican et dans celui des Bénédictins. Il fut enterré dans l'église de l'abbaye de Saint-Lucien-lez-Beauvais.

Voyez Baillet sous ce jour, et *Gallia Christ. nova,* t. IX, *col.* 697.

9 DÉCEMBRE.

SAINTE LÉOCADIE,

VIERGE ET MARTYRE EN ESPAGNE.

Voyez ses actes, que le P. Florès a donnés avec des remarques dans sa *Spana sacrada,* t. VI p. 315.

VERS L'AN 303.

LE nom de sainte Léocadie est très-célèbre en Espagne. Elle était née à Tolède. Son zèle à professer la religion chrétienne la fit connaître durant la persécution de Dioclétien. Le gouverneur Dacien, fameux par sa cruauté contre les disciples de Jésus-Christ, ordonna qu'elle fût arrêtée. Après avoir souffert d'horribles tourments, on la conduisit en prison où elle mourut.

Ce qu'elle avait entendu raconter du martyre de sainte Eulalie lui avait inspiré un désir ardent de verser son sang pour la foi : elle demanda à Dieu la grâce d'être bientôt tirée du monde, et de partager la gloire comme les combats d'Eulalie, et elle ne cessa de répéter cette prière jusqu'à sa bienheureuse mort. Elle est patronne de Tolède, où il y a trois églises célèbres qui portent son nom. Il s'est tenu plusieurs conciles dans une de ces églises, et le quatrième de ces conciles fait une mention honorable de notre sainte martyre.

On gardait alors ses reliques dans l'église dont il s'agit. Durant les incursions des Maures, on les porta à Oviédo, puis à l'abbaye de Saint-Guislain, près de Mons, en Hainaut; mais le roi Philippe II les fit reporter à Tolède en 1580. Cette translation se fit avec la plus grande solennité. Le roi, le prince Philippe son fils, la princesse Élisabeth sa fille,

(1) Ce monastère fut bâti sur une montagne qui a été appelée du nom du Saint, *Romarieberg* et *Remiremont.* On l'appelle aussi *Rumelsberg, Romberg* ou *Saint-Mont.* La règle de saint Colomban s'y observa longtemps avec ferveur. L'abbaye fut détruite dans le dixième siècle par les Hongrois ou nouveaux Huns. Elle fut rebâtie peu de temps après, non à la même place, mais au bas de la montagne, dans une plaine au-delà de la Moselle. Nous lisons dans les écrivains de l'ordre de Saint-Benoît, que leur règle fut établie à Remiremont sous le règne de Louis-le-Débonnaire; mais les religieuses du monastère ont toujours prétendu que la règle et la manière de vivre qu'elles suivaient avaient pour auteur le concile tenu à Aix-la-Chapelle en 816. On substitua aux religieuses un chapitre noble de chanoinesses, qui recevaient une rétribution au chœur comme des chanoines. Elles faisaient des vœux simples pour le temps qu'elles restaient à Remiremont; mais elles pouvaient changer d'état et même se marier. Il n'y avait que l'abbesse qui faisait les vœux solennels de religion. Elle jouissait d'un revenu assez considérable.

Sur le Saint-Mont était un prieuré bâti à l'endroit où furent enterrés saint Romaric et saint Amat. Les chanoines réguliers de Saint-Augustin le cédèrent à la congrégation de Saint-Vanne en 1623. (Voyez D. Beaunier, p. 1034, et *Gallia Christ.* pour le diocèse de Toul.)

l'impératrice Marie sa sœur, assistèrent à la réception qui s'en fit dans la grande église de Tolède.

Sainte Léocadie, appelée à souffrir pour Jésus-Christ, montra une constance invincible, parce qu'elle s'était exercée toute sa vie à la pratique des vertus chrétiennes, et que cette pratique lui était devenue comme naturelle. On dit quelquefois qu'il était alors facile aux chrétiens de vivre dans un parfait détachement du monde et de se livrer aux mortifications de la pénitence, parce qu'ils pouvaient à chaque instant mourir pour leur religion; mais ceux qui tiennent ce discours se trouveraient dans les mêmes dispositions que les chrétiens de la primitive Église, s'ils n'étaient point aveuglés par les vanités du monde, s'ils pensaient à l'éternité, à l'incertitude du jour et de l'heure de la mort, et aux maximes si souvent répétées dans l'Évangile. Ces maximes ne les touchent point, parce qu'ils négligent de les méditer attentivement. Quoi qu'ils en disent, le détachement du monde est nécessaire à tous les chrétiens; Dieu ne répand ses grâces que dans les âmes qui lui sont unies, et cette union suppose l'exclusion de tout attachement désordonné. Il n'y a personne qui ne soit tenu d'être dans la disposition de tout abandonner et de tout souffrir pour l'amour de Dieu.

SAINT HIPPARQUE,

SAINT PHILOTHÉE, SAINT JACQUES, SAINT PARAGRUS, SAINT HABIDE, SAINT ROMAIN ET SAINT LOLLIEN, MARTYRS A SAMOSATE.

Tiré de leurs actes sincères, écrits en chaldaïque par un prêtre qui fut témoin oculaire de leurs souffrances, et publiés par Étienne Assémani, *Act. Mart.* t. II p. 125.

L'AN 297.

L'Empereur Maximien, revenant vainqueur de l'armée des Perses en 297, fit célébrer les jeux pour la cinquième année de son règne, à Samosate, capitale de la Syrie-Comagène, sur les bords de l'Euphrate. Tous les habitants eurent ordre de se rendre au Temple de la Fortune, situé au milieu de la ville, et d'assister aux sacrifices solennels qu'on devait y offrir aux dieux. La fête fut annoncée au son des trompettes; on sentait de toutes parts l'odeur de l'encens et des victimes que l'on brûlait.

Hipparque et Philothée, recommandables par leur naissance et par les places distinguées qu'ils occupaient, avaient depuis peu embrassé le christianisme. Ils résolurent de passer le temps de la fête dans une chambre de la maison d'Hipparque. Ils firent placer une croix sur la muraille tournée vers l'orient, et sept fois le jour ils priaient devant ce signe de notre salut, et adoraient Jésus-Christ. Cinq de leurs amis, mais plus jeunes qu'eux, savoir, Jacques, Paragrus, Habide, Romain et Lollien vinrent les visiter à la neuvième heure, c'est-à-dire, à trois heures après midi. Ils les trouvèrent renfermés dans la chambre, et priant devant la croix. Ils leur demandèrent d'où venait l'air triste qu'ils avaient, et pourquoi ils étaient ainsi renfermés dans un temps où l'empereur avait fait porter tous les dieux de la ville au Temple de la Fortune, et avait ordonné à tous les habitants de s'y assembler pour prier. Ils répondirent qu'ils adoraient le Créateur du monde. « Eh quoi! dit Jacques, prenez-vous » cette croix pour le Créateur du monde? car je » vois que vous l'adorez. Nous adorons, reprit Hipparque, celui qui a été attaché à la croix. Nous » confessons qu'il est Dieu et Fils de Dieu, engendré » et non fait, de la même essence que le Père, par » la puissance duquel nous croyons que ce monde » a été créé et est gouverné. Il y a trois ans que » nous fûmes baptisés au nom du Père, du Fils et » du Saint-Esprit, par Jacques, prêtre de la vraie » foi; et il n'a point cessé depuis de nous donner de » temps en temps le corps et le sang de Jésus-Christ. » Nous pensons donc qu'il ne nous est pas permis » de sortir ces trois jours; nous détestons l'odeur » des victimes dont toute la ville est infectée. »

Après quelques autres semblables discours, les cinq jeunes gens dirent qu'ils désiraient être baptisés, mais qu'ils craignaient la sévérité des lois. Ils ajoutaient que cette crainte pouvait ne pas retenir Hipparque et Philothée, parce qu'ils seraient protégés par l'éminence de leur rang et de leurs dignités; mais que pour eux ils étaient jeunes et sans aucune espèce de protection. Hipparque et Philothée répondirent qu'un vase de terre n'était que de la boue, jusqu'à ce qu'il eût été préparé et qu'il eût passé par le feu. Ils s'exprimèrent d'une manière si touchante sur le martyre et sur le mépris du monde, qui est une suite de la foi, que les cinq jeunes gens demandèrent à recevoir le baptême et à porter le sceau de Jésus-Christ. Ils avouèrent qu'en voyant leurs deux amis prier devant la croix, ils s'étaient sentis embrasés d'un feu secret. Hipparque et Philothée leur conseillèrent de différer quelque temps leur baptême; mais, charmés de leurs heureuses dispositions, ils écrivirent au prêtre Jacques une lettre conçue en ces termes : « Vous voudrez bien » venir chez nous le plus tôt qu'il vous sera possible, et apporter avec vous de l'eau, une hostie, et » de l'huile pour les onctions. Votre présence est

» vivement désirée par de jeunes brebis qui se sont » réunies à notre troupeau, et qui sont impatientes » d'être marqués du sceau du Seigneur. »

Le prêtre vint, portant sous son manteau ce qu'on lui avait demandé. En arrivant, il trouva les cinq jeunes gens qui priaient à genoux avec Hipparque et Philothée; il leur adressa ces paroles : « Que la » paix soit avec vous, serviteurs de Jésus-Christ, qui » a été crucifié pour ses créatures. » Tous se levèrent à l'instant. Mais Jacques, Paragrus, Habide, Romain et Lollien se jetant à ses pieds, lui dirent : « Ayez pitié de nous; marquez-nous du sceau du » Christ que nous adorons. » Il leur demanda s'ils étaient prêts à supporter les tribulations et les tourments pour ce même Jésus-Christ, qui le premier avait souffert pour eux. Comme ils lui répondirent tout d'une voix que rien ne serait capable de les séparer de l'amour de Dieu qui est en Jésus-Christ, il leur ordonna de prier avec lui. Quand ils eurent prié ensemble pendant une heure, le prêtre se leva et les salua en leur disant : « Que la grâce de notre » Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous. » Il leur fit faire une confession de leur foi et l'abjuration de l'idolâtrie, après quoi il les baptisa et leur donna le corps et le sang du Seigneur : ensuite il se retira chez lui de peur que les païens ne les découvrissent tous ensemble. Ce prêtre était un homme âgé qui s'était déguisé sous un habit pauvre. Hipparque et Philothée avaient moins à craindre, parce que c'étaient des hommes du premier rang qui possédaient des places très-honorables. Les cinq jeunes gens étaient également distingués par leur naissance.

Le troisième jour de la fête, l'empereur s'informa si aucun des magistrats n'avait méprisé les dieux, et si tous avaient sacrifié. On lui dit que, depuis trois ans, Hipparque et Philothée ne paraissaient plus lorsqu'il s'agissait de rendre un culte public aux dieux. Il ordonna de les conduire au Temple de la Fortune et de les obliger à sacrifier. Les officiers chargés de l'exécution de cet ordre se rendirent à la maison d'Hipparque. Ils le trouvèrent avec les six autres chrétiens. Ils n'arrêtèrent d'abord qu'Hipparque et Philothée. L'empereur, auquel on les conduisit, leur demanda pourquoi ils osaient lui désobéir et mépriser les dieux immortels. Hipparque répondit à Maximien qu'il rougissait pour lui de l'entendre donner le nom de Dieu à du bois et à des pierres. L'empereur lui fit donner sur le dos cinquante coups avec des fouets garnis de plomb, après quoi il ordonna de le renfermer dans une prison obscure. Philothée comparut ensuite. L'empereur le pressa de sacrifier, et lui promit, dans le cas où il obéirait, de le faire préteur et de le combler d'honneurs; mais le confesseur lui répondit qu'il se couvrirait d'ignominie en acceptant des honneurs à une pareille condition, et que rien ne lui paraissait comparable à la gloire de souffrir pour Jésus-Christ. Il expliqua la création du monde, et parla avec beaucoup d'éloquence. L'empereur l'interrompit en lui disant qu'il voyait bien qu'il était instruit, et qu'il lui épargnerait les tortures, dans l'espérance que sa propre raison lui découvrirait qu'il était dans l'erreur. Il fut cependant chargé de fers et conduit dans une prison séparée de celle où était Hipparque.

Des officiers eurent ordre en même temps de se saisir des cinq autres chrétiens qu'on avait trouvés avec Hipparque et Philothée. L'empereur, après leur avoir représenté qu'ils étaient à la fleur de leur âge, les exhorta fortement à ne pas mépriser la vie. « La foi en Jésus-Christ, répondirent-ils, est préférable à la vie, et rien ne sera capable de nous » faire renoncer à l'amour de notre Dieu. Nous » avons le précieux avantage de porter en nous le » corps et le sang de Jésus-Christ..... Nos corps » sont consacrés par l'attouchement de celui du » Seigneur; ces corps, qui sont devenus saints, ne » doivent point être profanés; nous ne pouvons donc » sacrifier, ce serait faire outrage à la dignité à laquelle nous avons été élevés. » L'empereur les pressa de nouveau d'avoir pitié de leur jeunesse, et de ne point s'exposer à perdre la vie. Il jura par ses dieux qu'ils périraient au milieu des supplices, s'ils persistaient dans leur opiniâtreté. Il ajouta qu'il les ferait crucifier comme leur maître. Ils répondirent qu'ils ne craignaient point de tourments. L'empereur ordonna de les charger de chaînes et de les renfermer dans des cachots séparés; il défendit en même temps de leur donner à boire ou à manger jusqu'après la fête.

Les cérémonies de cette fête étant achevées, l'empereur fit élever un tribunal hors de la ville, dans une prairie située sur les bords de l'Euphrate. On tendit tout autour des tapisseries qui formaient des espèces de tentes. Maximien, s'étant assis sur le tribunal, se fit amener les confesseurs. Hipparque et Philotée comparurent les premiers, avec des chaînes au cou; les cinq autres les suivaient les mains liées derrière le dos. Sur le refus qu'ils firent de sacrifier, on les étendit sur le chevalet, et ils reçurent chacun vingt coups de fouet sur les épaules; on les frappa ensuite avec des courroies sur la poitrine et sur le ventre. Lorsqu'ils eurent souffert ce supplice, on les ramena en prison. L'empereur défendit de leur laisser voir personne, et voulut qu'on ne leur

donnât de nourriture qu'autant qu'il en faudrait pour les empêcher de mourir. Ils restèrent en cet état depuis le quinze avril jusqu'au vingt-un juin. Au second interrogatoire qu'ils subirent, ils ressemblaient plus à des squelettes qu'à des hommes vivants. L'empereur dit que s'ils voulaient obéir, il les ferait raser et conduire au bain; que de là on les mènerait au palais, et qu'ils seraient rétablis dans leurs dignités. Tous le prièrent de les laisser dans la voie que Jésus-Christ leur avait ouverte. L'empereur, que cette réponse transporta de fureur, leur dit : « Méchants que vous êtes, vous cherchez la » mort, vos désirs vont être accomplis; vous cesserez au moins d'insulter les dieux. » Il les fit lier avec des cordes, et ordonna qu'ils fussent crucifiés. Ces cordes leur entraient dans la bouche, en sorte qu'on ne pouvait plus les entendre parler. Ils louaient le Seigneur, et s'entr'exhortaient mutuellement; ils se réjouissaient d'être sur le point de quitter une vie misérable pour être réunis à Dieu, à Jésus-Christ et au Saint-Esprit. On les entraîna au Tétradion, situé à quelque distance de la ville : c'était ainsi qu'on appelait le lieu où l'on exécutait les personnes condamnées à mort. Les saints confesseurs étaient suivis d'une grande foule, et particulièrement de leurs parents, de leurs amis, de leurs serviteurs, qui faisaient retentir l'air de leurs lamentations.

Quelques seigneurs, chargés du gouvernement de la ville, vinrent trouver l'empereur en corps, pour lui représenter qu'une multitude d'habitants suivaient les prisonniers, et témoignaient par l'abondance de leurs larmes la douleur qu'ils avaient de voir sept des principaux du pays destinés à une mort aussi cruelle qu'ignominieuse. Ils ajoutèrent qu'Hipparque et Philothée étaient leurs collègues, et qu'à ce titre il fallait qu'ils rendissent compte des affaires qui leur avaient été confiées; que les cinq autres étaient sénateurs, et qu'on devait leur donner au moins la liberté de faire leur testament. Ces raisons obtinrent un délai de l'empereur. Les magistrats les conduisirent sous le vestibule du cirque; et, après avoir ôté les cordes qu'ils avaient dans la bouche, ils leur dirent en particulier : « Nous vous avons obtenu cette liberté, sous prétexte de traiter avec vous d'affaires civiles ou publiques; mais dans la réalité, notre but a été de » vous prier d'intercéder pour nous auprès du Dieu » pour lequel vous mourez, afin qu'il répande ses » grâces sur la ville et sur nous-mêmes. » Les martyrs leur donnèrent leur bénédiction, et firent un discours au peuple assemblé. L'empereur, informé de ce qui se passait, envoya réprimander les magistrats de ce qu'ils avaient permis aux sept chrétiens de parler au peuple. Ils alléguèrent pour excuse qu'ils avaient agi de la sorte pour ne pas donner lieu à quelque tumulte.

L'empereur monta sur son tribunal, et voulut voir les martyrs encore une fois. Comme ils persistaient dans les mêmes sentiments, il ordonna d'élever sept croix vis-à-vis la porte de la ville. Il revint encore à Hipparque pour l'exhorter à obéir. Ce vénérable vieillard, portant sa main sur sa tête chauve, lui dit : « Comme il n'est pas possible, selon le » cours ordinaire de la nature, que ma tête soit de » nouveau couverte de cheveux, il ne l'est pas non » plus que je change de résolution pour vous obéir. » L'empereur, lui ayant fait attacher sur la tête avec des clous une peau de chèvre, lui dit en le raillant : « Voilà la tête chauve couverte de cheveux; sacrifie » donc, puisque tu l'as promis à cette condition. » Les martyrs ayant été crucifiés, il vint de la ville plusieurs dames qui obtinrent des gardes, par argent, la liberté d'essuyer le visage des soldats de Jésus-Christ, et de ramasser leur sang avec des éponges et des linges. Hipparque mourut sur la croix en peu de temps. Jacques, Romain et Lollien vécurent jusqu'au lendemain : les bourreaux les poignardèrent sur leurs croix. On détacha Philothée, Habide et Paragrus, tandis qu'ils vivaient encore. L'empereur leur fit enfoncer des clous dans la tête, et l'ordre fut exécuté avec tant de cruauté, qu'ils eurent le visage tout couvert de leur cervelle. Maximien commanda encore de jeter leurs corps dans l'Euphrate; mais un chrétien riche, nommé Bassus, engagea secrètement les gardes à les lui remettre pour une somme de sept cents deniers, et il les enterra pendant la nuit dans une ferme qu'il avait à la campagne. L'auteur de leurs actes était présent lorsqu'ils donnèrent leur bénédiction à leurs concitoyens.

SAINT CYPRIEN ou SUBRAN,

ABBÉ EN PÉRIGORD.

FIN DU SIXIÈME SIÈCLE.

Saint Cyprien se consacra dès sa jeunesse au service de Dieu, et prit l'habit dans un monastère dont l'abbé se nommait Saval ou Savalon, et vivait du temps de Clotaire premier. Après s'être perfectionné dans les exercices de la vie cénobitique, il se retira dans une solitude près de la Dordogne. Il s'y construisit un ermitage qui a donné naissance à une ville nommée encore aujourd'hui Saint-Cyprien. Il mourut vers la fin du sixième siècle. Dieu, suivant

saint Grégoire de Tours, opéra divers miracles par son intercession, tant de son vivant qu'après sa mort. La fête de saint Cyprien est marquée en ce jour dans les martyrologes d'Adon et d'Usuard, ainsi que dans le romain.

Voyez saint Grégoire de Tours, *de Gloria confessorum*, c. 100, et Baillet.

SAINTE WULFHILDE,

ABBESSE EN ANGLETERRE.

L'AN 990.

WULFHILDE, d'une des premières familles d'Angleterre, montra dès son enfance beaucoup de mépris pour toutes les choses de la terre. Ses parents la mirent dans le monastère de Winchester. Le roi Edgad conçut pour elle une passion violente; mais il employa vainement les prières, les promesses et les présents pour la gagner. Il fit entrer dans ses vues une tante de la Sainte. Celle-ci, feignant d'être malade, envoya chercher sa nièce. Le roi arriva aussitôt. Wulfhilde ne tarda pas à sentir le danger qu'elle courait : elle s'enfuit malgré les efforts que faisait le prince pour la retenir, et alla se réfugier dans l'église au pied de l'autel. Il y avait longtemps qu'elle méditait d'embrasser l'état religieux; ce qui venait de lui arriver lui fournit un nouveau motif d'exécuter sa résolution. Le roi la laissa tranquille; il la nomma même depuis abbesse de Barking, et donna des biens considérables à ce monastère. Wulfhilde céda aussi au même monastère la possession de vingt villages de son patrimoine. Elle en fonda un second à Horton, dans le comté de Dorset. Elle gouverna ces deux maisons avec autant de prudence que de sainteté, et elle donna l'exemple de toutes les vertus à ses sœurs. Son zèle lui attira des ennemis, et la reine Elflède en vint jusqu'à la chasser de son monastère; mais elle y fut ensuite rétablie d'une manière honorable. Elle mourut en 990, sous le règne d'Ethelred II. On lit dans Guillaume de Malmesbury et dans d'autres écrivains, qu'il s'opéra plusieurs miracles à son tombeau.

Les Anglais, avant la prétendue réforme, honoraient avec beaucoup de dévotion sainte Edilburge, sainte Wulfhilde et sainte Hildélide, et leurs reliques étaient regardées comme le plus précieux trésor de l'abbaye de Barking. Cette maison, fondée par saint Erconwald, eut pour première abbesse sainte Edilburge, sœur du fondateur. On lui donna pour assistante sainte Hildélide, qu'on fit revenir de France. Elle avait pris l'habit monastique dans ce royaume, quoiqu'elle fût Anglaise de naissance (1). Elle succéda à sainte Edilburge, qu'elle avait aidée de ses conseils pendant qu'elle vivait; elle est nommée dans les calendriers d'Angleterre, sous le 24 mars (2).

Voyez, sur sainte Wulfhilde, Guillaume de Malmesbury. l. 2, *Pontif.*, et la vie de la Sainte dans Capgrave et dans Jean de Tinmouth (3).

LE B. PIERRE FOURRIER,

GÉNÉRAL DES CHANOINES RÉGULIERS DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-SAUVEUR, ET INSTITUTEUR DES RELIGIEUSES DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME.

L'AN 1630.

PIERRE FOURRIER, dit *le père de Matincour,* parce qu'il fut curé de la paroisse de ce nom, naquit à Mirecour, ville du diocèse de Toul, le 30 novembre 1565. Son père était médiocrement favorisé des biens de la fortune; mais il avait une rare piété. Pierre montra dès son enfance un amour extraordinaire pour la pureté. On l'envoya à l'université de Pont-à-Mousson, pour y faire ses études, et il y eut les plus grands succès. Sa vertu le rendait respectable à tous ceux qui le connaissaient, et sa jeunesse ne l'empêchait point de se livrer aux plus rigoureuses mortifications de la pénitence. Il avait

(1) Suivant D. Duplessis, *Hist. de l'Église de Meaux*, l. 1, n. 84, Trithème et les autres écrivains qui prétendent que sainte Hildélide, abbesse, a fleuri à Faremoutier, l'ont confondue avec sainte Hilde, puisqu'elle ne demeura jamais dans ce monastère. A la vérité, sainte Hildélide n'a point été abbesse de Faremoutier; mais il est certain qu'elle a vécu dans cette abbaye ou à Chelles, avant de venir à Barking. Voyez Bède, *loc. cit.*

(2) Voyez Bède, *Hist.* l. 4, c. 10.

(3) Jean de Tinmouth, moine de Saint-Alban, florissait en 1370. Il a écrit les vies de 157 Saints bretons, anglais, écossais et irlandais. Son *Sanctilogium*, cité par Wharton, *Anglia sacra*, t. II p. 73, etc., se garde Ms. dans la bibliothèque de Lambeth et dans la bibliothèque Cottoniène. Lorsque ce Ms. était à Westminster, il fut fort endommagé par un incendie qui consuma une maison voisine, en sorte qu'en plusieurs endroits les feuilles sont collées ensemble. Plusieurs Mss. gâtés par l'injure des temps, ou par divers accidents, pourraient peut-être redevenir utiles, si on employait les moyens dont on a fait usage au Vatican et à Herculanum, pour déplier d'anciens Mss. qui avaient péri de vétusté, ou dont les feuilles étaient collées ensemble.

La *Legenda Sanctorum Angliæ* de Jean Capgrave fut imprimée à Londres en 1516. C'est un recueil de 168 vies de Saints. Toutes, excepté quatorze, ont été copiées mot à mot par Jean de Tinmouth, si nous en croyons Léland. Il faut convenir cependant qu'il y a dans Jean de Tinmouth plusieurs choses qui ne se trouvent point dans Capgrave.

une telle réputation de doctrine et de sainteté, qu'on le chargea de l'instruction de plusieurs enfants, quoiqu'il fût encore fort jeune. Les leçons qu'il donnait à ses élèves avaient tout à la fois pour objet de leur inspirer l'application au travail et la crainte du Seigneur. Il prenait un soin particulier de la conservation de leur innocence.

Lorsqu'il eut atteint sa vingtième année, il entra dans l'abbaye des chanoines réguliers de Chaumousey, peu éloignée de Mirecour, laquelle avait été fondée en 1094. Ceux qui l'habitaient alors étaient bien déchus de la ferveur de leurs premiers pères. On fut d'abord étonné du choix de Pierre Fourrier; mais on ne douta pas ensuite qu'il n'eût été dirigé par les vues particulières de la Providence. On le fit beaucoup souffrir dans son noviciat; il ne se rebuta point, et fut admis à la profession. Étant retourné à Pont-à-Mousson, pour y faire sa théologie, il s'y lia d'une étroite amitié avec deux hommes destinés comme lui à réformer leur ordre, le père Servais de Lairuels et D. Didier de la Cour. On dut au premier la réforme de l'ordre de Prémontré, et au second l'établissement de la congrégation de Saint-Vanne. Notre jeune chanoine régulier était parent du père Jean Fourrier, qui fut depuis provincial des Jésuites : il lui donna sa confiance, et se fit un devoir de ne plus rien entreprendre sans l'avoir consulté.

Son cours de théologie achevé, il retourna à Chaumousey. Sa régularité, sa ferveur, ses mortifications lui attirèrent la haine des plus relâchés de ses confrères. Ils ne voyaient dans sa conduite que la censure secrète de leurs déréglements; ils l'accablèrent d'injures et d'outrages. Pierre Fourrier souffrit sans se plaindre, et avec une patience qui ne se démentit jamais. Enfin, on lui proposa la nomination à trois cures. Il choisit celle de Matincour, parce qu'elle était plus pauvre et qu'il y avait plus de travail. Il en prit possession en 1597. Cette paroisse était dans l'état le plus déplorable; l'irréligion ou l'hérésie en avait entièrement banni l'esprit de piété. Il y entra le jour du Saint-Sacrement, et fit la procession. De retour à l'église, il fit un discours si pathétique, qu'il toucha les cœurs les plus endurcis, et tira de tous les yeux des larmes abondantes. Il annonça à ses paroissiens qu'il venait uniquement pour travailler à leur salut, et que s'il le fallait, il sacrifierait sa propre vie pour sauver leurs âmes. Son zèle se manifesta bientôt par les effets. Il s'attacha d'abord à dissiper les ténèbres de l'ignorance et à réformer les abus qui mettaient principalement obstacle au règne de la piété. Il cherchait les moyens les plus propres à déraciner les habitudes invétérées, et à éloigner les occasions du péché. Il faisait souvent le catéchisme, et y rendait sensibles toutes les vérités de la religion. Il possédait l'art d'exciter l'émulation parmi les enfants, afin d'exciter leur attention et de leur inspirer le désir d'apprendre. Les parents rougissaient de se voir moins instruits que leurs enfants, et ils les engageaient à leur répéter ce qui avait été dit à l'église. Pierre Fourrier ne se contentait pas d'instruire en public, il parcourait encore les maisons de sa paroisse pour parler en particulier à ceux dont il connaissait l'ignorance. On ne saurait imaginer les fruits merveilleux que produisit son zèle. Il avait un talent particulier pour conduire les âmes de ceux qui venaient se confesser à lui. Après leur avoir aidé à faire une confession exacte, il leur suggérait les motifs d'une vive componction, et les confirmait solidement dans la vertu. Il établit dans son église diverses confréries, et ceux qui voulaient y être associés étaient obligés de se confesser tous les mois. S'il se trouvait quelque pécheur dont il ne pouvait vaincre l'endurcissement, il allait le trouver secrètement, et il se jetait à ses pieds fondant en larmes, et le conjurait d'avoir pitié de son âme. Lorsqu'il ne le touchait point, il se prosternait au pied des autels, et y demandait la conversion de ce pécheur au Père des miséricordes. Il allait ensuite le trouver de nouveau, et il était rare qu'il ne triomphât pas de la dureté de son cœur. Sa charité envers les pauvres n'était pas moins admirable. Leurs misères ne lui étaient pas plus tôt connues, qu'il s'empressait de les soulager. Malgré la modicité du revenu de sa cure, il suffisait à tout, et disait agréablement que *la frugalité était une banque de grand rapport*. Personne, en effet, ne portait cette vertu plus loin que lui; il ne vivait que de légumes; il couchait sur la dure, et n'avait jamais de feu, même dans la saison la plus rigoureuse.

Cependant quelques filles de sa paroisse, dégoûtées du monde, formèrent le projet de se consacrer à Dieu dans l'état de virginité. Elles allèrent trouver Pierre Fourrier, auquel elles communiquèrent leur dessein, en lui promettant de se soumettre aux règlements qu'il leur prescrirait. Il leur répondit qu'elles devaient encore examiner leur vocation. Elles revinrent quelque temps après, et lui dirent qu'elles persistaient dans la même résolution. Il leur permit donc d'assister à la messe de la nuit de Noël, avec un habit noir et un voile sur la tête, pour marquer publiquement leur renonciation au monde. Telle fut la naissance de la congrégation des filles de Notre-Dame, destinées à l'instruction des enfants de leur sexe. Leur établissement en

corps de communauté souffrit d'abord de grandes difficultés; mais Pierre Fourrier vint à bout de les lever. Il logea ces filles dans une maison de sa paroisse. Leur nombre s'étant considérablement augmenté, elles s'établirent dans plusieurs villes où on les demandait. Les services qu'elles rendaient les firent universellement respecter. Enfin leur institut fut approuvé par les bulles de Paul V, du 1er février 1615, et du 6 octobre 1616.

Lorsque le père de Matincour eut réglé tout ce qui concernait ses filles spirituelles, il s'occupa de la réforme de sa propre congrégation, afin de la mettre en état de rendre service à l'Église par l'instruction de la jeunesse et par l'exercice des fonctions du saint ministère. L'évêque de Toul avait reçu une commission du pape pour travailler à cette réforme; mais il n'espéra de succès qu'autant que le père de Matincour l'aiderait de ses lumières et de ses exemples. La bonne œuvre réussit au-delà de ses espérances. Les difficultés qu'on éprouva d'abord s'aplanirent; la réforme commença par quelques maisons particulières, et devint bientôt générale. Ceux qui l'embrassèrent prirent le titre de *Congrégation de Notre-Sauveur*. On en donna le gouvernement au P. Guignet, qui mourut trois ans après. On élut pour le remplacer le P. de Matincour, qui donna en cette occasion les plus grandes preuves de son humilité.

Cette place ne lui fit rien changer à son premier genre de vie. Il se regardait comme le dernier de ses frères, et ne pouvait souffrir aucune distinction. Sa douceur était inaltérable, sa charité sans bornes. Il rendait le bien pour le mal, et ne se vengeait de ses ennemis que par des services. Le cardinal de Bérulle, qui le vit à Nanci et qui conversa avec lui, dit à ses disciples, quand il fut de retour, que s'ils voulaient d'un coup d'œil considérer toutes les vertus, ils devaient aller en Lorraine, et qu'ils les trouveraient réunies en la personne du P. de Matincour. Nous ne finirions pas, s'il fallait entrer dans le détail de toutes ses vertus, de sa piété envers Dieu, de sa dévotion à la Sainte-Vierge et aux autres Saints, de son amour pour la prière, de sa pureté, de son zèle pour la foi catholique et pour la conversion des hérétiques. Tant de vertus furent récompensées par le don de prophétie et par celui des miracles.

La guerre qui troubla la Lorraine l'ayant obligé de fuir avec une partie de ses enfants, il se retira à Grey, en Bourgogne, où il passa deux ans. Il mit la dernière main aux constitutions des religieuses de la congrégation de Notre-Dame. Ayant été attaqué de la maladie qui devait l'enlever de ce monde, il fit son testament, par lequel il laissa aux religieuses leurs constitutions, et aux chanoines réguliers des avis salutaires pour entretenir parmi eux l'esprit de la réforme qu'ils avaient embrassé (1). Il mourut le 9 décembre 1636, et fut béatifié le 29 janvier 1730, d'après les preuves les plus authentiques de l'héroïsme de ses vertus et de plusieurs miracles opérés par son intercession (2). On garde son corps à Matincour (*).

Voyez le livre intitulé, *Imago boni Parochi, seu Acta B. Petri Forerii*, imprimé à Vienne, en Autriche, et réimprimé depuis à Nanci; la vie du Saint, écrite en diverses langues; celle surtout qu'a écrite le P. Jean Bédel, chanoine régulier de la même congrégation, lequel avait connu particulièrement le serviteur de Dieu; D. Calmet, *Bibl. de Lorraine*, etc.

---

10 DÉCEMBRE.

SAINT MELCHIADE, PAPE.

Voyez Eusèbe, l. 9, c. 9; saint Optat, l. 1; saint Augustin, Tillemont, t. VI, etc., et Stolberg, *Gesch. der Rel. Jesu*, IX, 587 et 600, et X, 79 à 89.

L'AN 314.

SAINT MELCHIADE ou MILTIADE succéda au saint pape Eusèbe, le 2 juillet 311, sous le règne de Maxence. Constantin, ayant vaincu ce tyran le 28 octobre de l'année suivante, publia des édits par lesquels il permettait aux chrétiens le libre exercice de leur religion, et leur accordait la liberté de

(1) Outre les constitutions des religieuses de la congrégation de Notre-Dame, le bienheureux Pierre Fourrier composa aussi les statuts des chanoines réguliers dont il était le réformateur. Le recueil de ses lettres manuscrites est considérable, et pourrait fournir trois volumes in-folio. Étant à Matincour, il entreprit un ouvrage intitulé : *Pratique des curés*, mais il ne l'acheva pas.

(2) Voyez Benoît XIV, *de Can. SS.* l. 4, part. 1, c. 15, n. 21, p. 185; *ibid.* c. 21, n. 15, p. 297.

(*) Ce précieux trésor fut, à l'époque de la révolution, sauvé de la profanation et caché avec soin par de pieux habitants du lieu. Lorsque les temps devinrent plus tranquilles, on le remit dans l'église, où il est encore conservé. Le 30 août 1832, M. Munier, vicaire général de Saint-Diez, examina ce saint corps, en reconnut l'authenticité, et le replaça avec solennité dans l'ancienne châsse, où il avait été d'abord renfermé, le 30 août 1732, par M. Begon, évêque de Toul, et qui venait d'être réparée. On porte à plus de quarante mille le nombre des pèlerins qui visitèrent l'église de Matincour à l'occasion de cette cérémonie. En ce moment on s'occupe du rétablissement du monastère qui existait autrefois dans ce lieu, et qui a été le berceau de l'ordre de la congrégation de Notre-Dame.

bâtir des églises. Mais pour ne point effaroucher les païens mécontents de cette innovation, il donna, au commencement de l'année 313, un nouvel édit par lequel il laissait liberté de conscience à ceux qui professaient d'autres religions; il en excepta toutefois les hérétiques. Parmi les lois favorables au christianisme, il y en avait une qui exemptait le clergé du fardeau des charges civiles. Constantin obligea tous ses soldats à réciter le dimanche une prière adressée au seul Dieu; et aucun païen ne se fit scrupule de suivre cette pratique. Il abolit les fêtes païennes et la célébration des mystères profanes qui donnaient lieu à la corruption des mœurs. Les idolâtres se livraient aux impuretés les plus abominables; la débauche était même portée à un point parmi eux, que plusieurs fuyaient le lien du mariage, afin de pouvoir s'adonner plus librement à la brutalité de leurs passions. L'empereur crut que le moyen le plus efficace de remédier à ce désordre était d'encourager ses sujets à se marier, de les y obliger même par la force des lois, et de menacer de peines sévères ceux qui refuseraient d'obéir (1); mais les progrès que faisait journellement la religion chrétienne eurent bien plus de pouvoir que toutes les lois du prince pour ramener la pureté des mœurs. Alors Constantin, en faveur du célibat, révoqua la loi pappienne : il ordonna aussi la peine de mort contre l'adultère (2).

Le saint pape voyait avec joie multiplier le nombre des enfants de l'Église, et il travaillait avec zèle à étendre de toutes parts le royaume de Jésus-Christ; mais sa joie fut troublée par les divisions intestines qu'excita le schisme des Donatistes, qui avait pris naissance en Afrique. Mensurius, évêque de Carthage, avait été accusé d'avoir livré les saintes Écritures aux païens pour être brûlées, durant la persécution de Dioclétien. Quoique ce fût une calomnie, Donat, évêque des Cases-Noires en Numidie, s'était séparé de la communion de ce prélat. Il persévéra dans son schisme, sous Cécilien, successeur de Mensurius sur le siége de Carthage. Plusieurs ennemis de cet évêque se joignirent à Donat; il attira encore dans son parti une dame puissante nommée Lucille, qui avait conçu une haine personnelle contre Cécilien, lorsqu'il n'était encore que diacre de l'Église de Carthage (*). Les schismatiques eurent recours à Constantin, qui se trouvait alors dans les Gaules, et le prièrent de commettre trois évêques gaulois qu'ils désignèrent, pour juger leur cause contre Cécilien. L'empereur acquiesça à leur demande; mais il voulut que les trois évêques se rendissent à Rome. Il écrivit en même temps à Melchiade, pour le prier d'examiner conjointement avec les prélats gaulois la question qui occasionnait le schisme, et de la décider conformément à la justice et à l'équité. Il laissa aux évêques la décision de cette affaire, parce qu'elle regardait un évêque (3).

La lettre de l'empereur au pape Melchiade mérite que nous la transcrivions ici :

« Constantin-Auguste à Melchiade, évêque de la » ville de Rome, et à Marcus (**). Anulius (***), notre

(1) Voyez la loi Julia et la loi Poppæa.

(2) Voyez Gotofred, *ad cod. Theod.* l. 11, *tit.* 36.

(*) Après la mort d'Alexandre le Phrygien, préfet en Afrique, les délateurs recommencèrent librement leurs intrigues, et le diacre Félix de Carthage fut accusé d'être l'auteur d'un pamphlet contre Maxence. Dans cette extrémité, il invoque la protection de son évêque Mensurius, qui refusa de le livrer. Il en fut fait rapport à Maxence, qui ordonna à l'évêque ou de livrer le diacre ou de rendre compte de sa conduite à Rome. Mensurius préféra le dernier parti et partit pour Rome, après avoir confié à deux hommes les biens de son église. Il ne lui arriva rien de fâcheux à Rome, et il repartit pour Carthage, mais mourut en chemin, l'an 311, d'après ce que rapporte saint Optat.

(3) S. Aug. *ep.* 105, p. 299; *ep.* 43, p. 94, *et in Brev. Collat die* 3, c. 12 et 17; Eusèbe, *Hist.* l. 10, c. 15; saint Optat, l. 1, p. 44.

(**) Tillemont et quelques autres pensent, qu'au lieu de *Marcus* il faut lire *Mirokles*, parce que Mirokles, évêque de Milan, assista non-seulement au concile de Rome, dont il est parlé ici, mais aussi à celui d'Arles, qui fut assemblé peu de temps après pour le même objet. Ils ajoutent que Constantin doit avoir fait sa connaissance à Milan, et en avoir fait grand cas, puisque, du témoignage de saint Ambroise, c'était un homme du plus haut mérite. Mais dans cette hypothèse on ne voit pas comment Constantin a pu écrire en commun au pape et à lui. L'auteur de la *Geschichte der Rel. Jesu* (X, 79 *note*) trouve plus plausible l'opinion de Henri de Valois, suivie aussi par Fleury, d'après laquelle ce Marcus était le même que celui qui devint pape vingt-trois ans plus tard, et qui, en 313, était peut-être un prêtre distingué ou un archidiacre à Rome.

(***) Anulius ou Anulinus, proconsul en Afrique, avait autrefois persécuté les chrétiens; mais sous Constantin il vint à d'autres sentiments, et celui-ci l'honora de plusieurs missions. Voici entre autres une lettre que Constantin lui adressa en faveur des chrétiens, et qui témoigne de la piété du premier empereur chrétien.

« Très-cher Anulinus! Comme il nous est démontré par » plusieurs choses que le mépris de la religion, qui enseigne » le plus parfaitement le respect qui est dû à la puissance » divine, a précipité l'État dans les plus grands dangers; que » cette même religion, au contraire, là où elle a été bien ac- » cueillie et où l'on en suit les préceptes, a toujours fait » aimer et respecter le nom romain, et fut toujours, dans les » choses humaines, une source de succès et de prospérité, » il nous a plu ordonner que les hommes, qui se vouent à » cette religion avec une sainteté convenable, fussent récom- » pensés de leurs travaux. C'est pourquoi nous voulons, cher » Anulinus, que dans la province qui vous est confiée et dans » l'Église catholique gouvernée par Cécilien les hommes » chargés du service de cette sainte religion soient dispensés

» proconsul en Afrique, nous ayant envoyé plusieurs » mémoires desquels il résulte que Cécilien, évêque » de Carthage, est accusé de diverses choses par » ses collègues en Afrique, et comme je vois avec » beaucoup de peine que dans ces pays, que la » divine Providence m'a confiés par une soumission » volontaire, le peuple, en quelque sorte partagé » en deux, penche généralement vers le mauvais » côté, et que les évêques même sont divisés entre » eux, il m'a plu ordonner à Cécilien de faire voile » pour Rome, avec dix évêques qui lui paraissent » contraires, ainsi qu'avec dix autres qu'il croit favorales à sa cause, afin qu'il y fût entendu par » vous, comme aussi par Reticius, Materne et Marin (****), vos collègues, que j'ai invités à se » rendre en toute hâte à Rome pour cette affaire, de » la manière que vous jugerez conforme à la loi supérieure (*****). Pour que vous fussiez parfaitement instruit de tout ce qui se rapporte à cette » affaire, j'ai envoyé copie des mémoires que m'a » adressés Aulius à vos collègues précités. Ainsi » vous déterminerez, d'après ce qui convient à » votre dignité, de quelle manière il faudra procéder pour éclaircir la question dont il s'agit et » pour la décider suivant la justice; car vous n'ignorez pas le respect que je porte à la véritable » Église catholique, et combien je désire que vous » ne laissiez nulle part ni schisme ni dissension. » Que la divinité du grand Dieu vous conserve encore pendant une longue suite d'années, vous tous » qui m'êtes si chers (******)! »

Melchiade assembla un concile dans le palais de Latran, et l'ouverture s'en fit le 2 octobre 313. Quinze évêques d'Italie y assistèrent; de sorte que le synode, y compris le pape, qui le présidait, et les trois évêques de la Gaule, se composait de dix-neuf arbitres. Le vertueux Cécilien se présenta comme accusé, et les Pères s'abstinrent de toute communion avec lui, jusqu'à ce que l'enquête l'eût fait reconnaître comme pur et innocent. Les vingt évêques que Constantin avait fait venir à Rome ne furent pas admis à voter; dix d'entre eux figurèrent comme défenseurs et dix comme accusateurs de Cécilien. Parmi ces derniers se distingua à sa honte Donat, dont nous avons déjà parlé.

Dans la première séance ceux-ci produisirent un acte d'accusation contre Cécilien, et parlèrent prétendûment au nom de tout le peuple de Carthage. Ils articulèrent longuement de nombreux griefs; les juges demandèrent des témoignages, sur quoi les accusateurs introduisirent dans l'assemblée des témoins qu'ils avaient gagnés en Afrique et amenés à Rome; mais ceux-ci déclarèrent, au grand étonnement de tous, qu'ils n'avaient rien à déposer contre Cécilien. Ce dernier au contraire reprocha à Donat d'avoir travaillé à cette scission déjà sous l'épiscopat de Mensurius et d'avoir baptisé une seconde fois, contrairement à la règle apostolique, ceux qui étaient tombés pendant la persécution, et que l'Église avait de nouveau reçus dans son sein, comme aussi d'avoir réimposé les mains aux évêques qui s'étaient rendus coupables de la même apostasie. Donat ne put réfuter cette accusation; il biaisa et renouvela ses griefs contre Cécilien; mais ne pouvant produire aucun témoin, il quitta l'assemblée, et ne reparut plus devant les Pères. Cependant les accusateurs remirent, peut-être dans la seconde séance, un nouvel acte d'accusation; mais il ne fut pas admis, comme étant dénué de toute espèce de preuve.

Dans la troisième séance Cécilien fut proclamé innocent, et son ordination, qui avait été attaquée, déclarée valide. Quant à Donat, il fut convaincu de schisme et condamné comme étant de son propre aveu l'auteur du scandale qui avait eu lieu. A l'égard des évêques de son parti et de celui de Majorin, il fut décidé qu'on leur laisserait leurs sièges s'ils re-

» de toute charge publique, afin qu'ils ne soient pas détournés, par des erreurs ou de coupables écarts, du service » qu'ils doivent à la Divinité; qu'au contraire ils puissent » sans entrave suivre leur propre loi. Car il est patent combien leur ministère est utile à la chose publique. Adieu, » cher Anulinus. » Eusèbe, *Hist.* lib. 10, cap. 7; Stolberg, X, 13 et 14.

(****) Ce sont les trois évêques des Gaules cités plus haut. Reticius, dont saint Jérôme et saint Augustin parlent avec beaucoup d'éloge, était évêque d'Augustodunum ou Autun. Les auteurs de la *Gallia Christiana* pensent que ce fut lui qui donna les premières instructions religieuses à l'empereur Constantin, après l'apparition de la croix. Materne était évêque de Cologne; on croit cependant qu'il siégeait alors à Trèves. Marin était évêque d'Arles, et présida peu de temps après le concile qui y fut tenu.

(*****) *Σεβασμιωτάτῳ νόμῳ*, c'est-à-dire *conformément à l'usage de l'Église*, dit le comte de Stolberg, t. X p. 80.

(******) Eusèbe, *Hist.* lib. 10, cap. 5; Stolberg, *loc. cit.*, p. 79 et 80. Cet auteur judicieux dit à cette occasion : « Sans » parler des nombreux scandales que causa le parti des donatistes par leur schisme, nous sommes forcés encore de » blâmer fortement l'intervention de l'empereur dans une » affaire purement spirituelle, exemple dangereux, auquel » il faut peut-être attribuer une partie des troubles et du » scandale, dont l'empire d'Orient fut plus tard le théâtre. » Une seconde irrégularité fut commise, en ce que les accusateurs de l'évêque de Carthage demandèrent pour juges » trois évêques des Gaules, sans faire attention à l'évêque » de Rome, qui était le chef de tous les évêques : demande » que Constantin n'aurait pas dû leur accorder, mais dont » il adoucit ce qu'elle avait d'offensant, en subordonnant ces » juges au pape, qui présidait l'assemblée. » *(Loc. cit.* p. 81.)

venaient à l'unité de l'Église. On poussa même la clémence plus loin, en ordonnant que là où deux évêques auraient été ordonnés pour le même siége, l'un par Cécilien, l'autre par Majorin, le plus ancien appartiendrait à cette église, et l'autre serait promu à un autre siége.

Saint Augustin, à qui nous devons ces détails (4), attribue cette conduite si sage et si conciliante au pape Melchiade, et s'écrie à cette occasion : « O » l'homme excellent! le véritable enfant de paix, le » père du peuple chrétien! » On lit encore dans la même lettre aux donatistes Glorius, Eleusinus, Félix et Grammaticus, ces belles paroles du saint évêque d'Hippone : « L'apôtre saint Paul a dit, à la vérité : » *Évitez celui qui est hérétique, après l'avoir averti* » *une première et une seconde fois; sachant que qui-* » *conque est en cet état est perverti, et qu'il pèche* » *comme un homme qui se condamne lui-même par* » *son propre jugement* (5). Mais ceux qui défendent » leur opinion, quoique fausse et erronée, sans » obstination, surtout quand ils n'en sont pas eux- » mêmes les téméraires auteurs, mais qu'ils l'ont » reçue de parents seduits et tombés dans l'erreur, » *et qu'ils cherchent la vérité avec une prudente solli-* » *citude, disposés qu'ils sont à se corriger dès qu'ils* » *l'auront trouvée*, ceux-là, disons-nous, ne sont au- » cunement des hérétiques (******). »

Malgré la modération du saint pape, les donatistes essayèrent après sa mort de noircir sa réputation par la calomnie : ils prétendirent qu'il avait livré les saintes Écritures aux persécuteurs. Saint Augustin le justifia, et fit voir que l'accusation n'avait point d'autre fondement que la méchanceté des ennemis du saint pape.

Melchiade mourut le 10 janvier 314, après avoir siégé deux ans, six mois et huit jours. Il fut enterré sur la voie Appienne, dans le cimetière de Calixte. On lit son nom dans le martyrologe romain et dans ceux de Bède, d'Adon, d'Usuard, etc. Quelques calendriers lui donnent le titre de martyr, parce que sans doute il avait souffert pour la foi dans les persécutions précédentes.

La paix rendue à l'Église par Constantin remplit de joie saint Melchiade, parce qu'en multipliant les conversions, elle devait faire triompher la croix de Jésus-Christ. Mais l'esprit du monde n'accompagne que trop souvent les prospérités temporelles; il s'insinue même dans le sanctuaire, en sorte que les pasteurs zélés se sont plus d'une fois écriés avec Isaïe (6) : *Seigneur, vous avez multiplié ce peuple, mais vous n'avez point augmenté ma joie.* La ferveur des premiers siècles, qui se soutenait au milieu des plus cruelles persécutions, ne fut point universelle; le poison du vice infecta le cœur de quelques chrétiens, qui devinrent d'autant plus méchants, qu'ils avaient été comblés de plus de grâces. Le mal est devenu plus considérable dans la suite des temps, parce que l'amour du monde, si sévèrement proscrit dans l'Évangile, a étendu ses ravages. L'esprit du christianisme règne cependant encore et régnera toujours. Dieu se réservera dans tous les temps un certain nombre d'âmes choisies qui ne vivront que pour lui. Quels doivent être nos sentiments à la vue de cette corruption et de cet oubli de Dieu qui ont gagné tous les états? Tremblons, veillons, tenons-nous sur nos gardes, pour ne pas nous laisser entraîner par le torrent du mauvais exemple. Ce n'est point la multitude, mais l'Évangile que nous devons suivre. Quoique les biens temporels soient un don de Dieu, nous ne devons point nous y attacher; craignons d'en abuser : ils deviendraient un piége pour nous, et détruiraient dans nos cœurs le règne de Dieu.

SAINTE EULALIE,

VIERGE ET MARTYRE A MÉRIDA EN ESPAGNE.

QUATRIÈME SIÈCLE.

Sainte Eulalie, dont Prudence (1) a célébré le glorieux triomphe, était de Mérida, capitale de la Lusitanie en Espagne, laquelle est beaucoup déchue de son ancienne splendeur depuis que le siége ar-

(4) *Epist.* 150, alias 162.

(5) Ad Tit. III, 10 et 11.

(******) Puissent ces paroles de ce grand docteur de l'Église, mûrement méditées, ramener à une charité modeste ceux d'entre nous qui condamnent sans pitié leurs frères qui sont dans l'erreur! puissent-elles aussi ramener ces derniers à un consciencieux examen, et par-là à la vérité! La connaissance est un don de Dieu; mais il veut qu'elle soit le fruit de nos efforts; l'indifférence à l'égard de la vérité est un grand péché. (Stolberg, *Gesch. der Religion Jesu*, X, 85, *note.)*

(6) Is. IX, 3.

(1) Aurélius Prudentius Clemens naquit en Espagne en 348, comme il nous l'apprend lui-même, *præf. in Cathem.*, p. 1. Ceillier et quelques autres écrivains se sont trompés en le faisant naître à Saragosse. Il est vrai qu'il résida quelque temps dans cette ville en qualité de gouverneur; mais il eut pour patrie Calahorra, dans la vieille Castille, *hymn.* 1, *de Coron.* p. 116, et *hymn.* 18, v. 31.

Il étudia l'éloquence sous un maître célèbre, et il apprit, suivant l'usage de son siècle, à déclamer sur toutes sortes de sujets, ainsi que l'art de donner en plaidant une tournure favorable à une mauvaise cause. Il se repentit depuis d'avoir ainsi abusé de ses talents, et de les avoir fait servir à défen-

chiépiscopal qui y était, a été transféré à Compostelle. Issue d'une des meilleures familles d'Espagne, elle fut élevée dans la religion chrétienne. Dès son enfance, elle fit paraître une admirable douceur de caractère, une modestie rare, une tendre piété et un grand amour pour l'état de virginité. Sa gravité, son

dre le mensonge, aux dépens de la vérité. Les panégyriques d'Hélène et de Busiris par Isocrate montrent que la coutume dont il s'agit était ancienne dans les écoles des rhéteurs. Cicéron en cite aussi plusieurs exemples, *in Bruto, de cl. Orat.* c. 8.

La vie de Prudence ne fut pas toujours sans reproche. Il déplore les déréglements dans lesquels il tomba pendant sa jeunesse, *præf. in Cathem. et in hymn.* 9, *de SS. Calagurit.*

Il fut fait deux fois gouverneur de province et de ville en Espagne. Il dit, *præf. in Cathem.* qu'ensuite la bonté du prince (Théodose I ou Honorius) l'éleva aux plus grands honneurs, et qu'il obtint une des places les plus distinguées de la cour. L'opinion la plus probable est qu'il fut créé préfet du prétoire. Il éprouva alors de violents combats dans son âme; tantôt il était plein de ferveur et désirait ardemment servir Dieu; tantôt il se laissait entraîner par les vanités du monde, et cédait à la corruption de son propre cœur. *Psychom. sub finem*, v. 898, etc. Mais après son entière conversion, Dieu fit toute sa joie; il ne trouva qu'en lui les consolations dont il avait besoin. « Vous êtes, lui disait-il, la » beauté charmante pour laquelle je brûle d'un amour chaste; » en vous seul je trouve le vrai et souverain bonheur. » *Apoth. carm.* 4.

Prudence était encore dans la vigueur de l'âge quand il quitta le monde. Il fit un voyage à Rome vers l'an 405. En passant par Imola, il baisa le tombeau de saint Cassien, et l'arrosa de ses larmes avec une vive componction de ses péchés, *de Coron. hymn.* 19, *de S. Cassiano.* Arrivé à Rome, il visita les tombeaux des martyrs, et pria pour obtenir la guérison des maladies spirituelles de son âme, *de Coron. hymn.* 12, *de S. Hypolyto*, etc. Il y passa la fête de saint Pierre et de saint Paul, après quoi il retourna en Espagne, où il mena depuis une vie retirée. Il employait ses moments de loisir à composer des poésies sacrées, se faisant une loi de ne traiter aucun sujet profane.

On l'a toujours regardé comme le plus savant des poètes chrétiens. Sidoine Apollinaire, l. 2, *ep.* 9, compare ses compositions lyriques aux odes d'Horace, qui est, conjointement avec Phèdre, celui de tous les poètes, même de tous les auteurs classiques, qui a le plus de douceur, de délicatesse, d'élégance et de goût. Il n'y a peut-être rien de supérieur aux stances des hymnes de la fête des Innocents, qui sont tirées de Prudence, *Cathemer. hymn.* 12; rien de plus beau que les similitudes et les autres figures qui s'y trouvent : *Salvete flores*, etc. Quoi de plus ingénieux et de plus énergique que ces expressions : *Palma et coronis luditis*, etc. Les hymnes, *Nox et tenebræ, lux ecce surgit aurea*, etc., sont presqu'entièrement prises de celle du matin, composée par Prudence, *Cathem. hymn.* 2.

Outre l'érudition qui brille dans ses livres contre Symmaque, on y découvre un génie qui sait rendre ses idées avec force, avec noblesse, avec élégance. Il faut cependant convenir qu'il n'est pas toujours semblable à lui-même, qu'il tombe quelquefois, et que sa versification n'est pas toujours correcte. Comme la langue latine avait alors dégénéré beaucoup de sa pureté, les phrases de Prudence n'ont pas toujours la tournure du siècle d'Auguste; il se permet même des fautes de quantité dans ses vers. On reproche le même défaut à Juvencus, prêtre espagnol, qui composa un poème *sur la vie de Jésus-Christ*, sous le règne de Constantin-le-Grand. Il est d'ailleurs trop dénué de figures et de cette élévation qui sont l'âme de la poésie. Il parut sous Théodose-le-Grand un autre poète chrétien, estimé pour la correction et la pureté de sa diction, pour la force et la majesté de son style, mais qui cependant doit le céder à Prudence : c'est le prêtre Sédulius, que quelques-uns font évêque en Italie. Il a composé un poème sur les miracles de Jésus-Christ et sur d'autres sujets de piété. Les hymnes qu'on chante à l'église les jours de Noël et de l'Épiphanie sont tirées d'un de ses poèmes. Bède lui attribue aussi l'hymne, *A solis ortûs cardine*, etc. Trithème et ceux qui le font Écossais paraissent le confondre avec un autre Sédulius, qui est moins ancien, et qui a écrit sur les épîtres de saint Paul. Voyez Ceillier, t. X p. 652, et Ussérius, *Antiq. Brit.* c. 16, p. 408.

Pour revenir à Prudence, il célèbre dans sa *Psychomachie*, ou combat de l'âme contre le vice, la victoire de la foi sur l'infidélité, de la pureté sur la corruption, de la patience sur la colère, de l'humilité sur l'orgueil, de la tempérance sur la gourmandise, de l'aumône sur l'avarice, de la concorde sur l'inimitié.

Son *Cathemerinon*, ou recueil d'hymnes pour chaque jour, consiste en un certain nombre d'hymnes qu'on devait réciter en différents temps de la journée, comme le matin, le soir, avant et après le repas, lorsqu'on allumait les lumières, etc.

Il donna le titre d'*Apothéose* au poème qu'il composa pour la défense de la Divinité et des perfections divines : c'est une réfutation du paganisme et des principales hérésies qui avaient attaqué les dogmes de la foi, notamment la nature de Dieu, Jésus Christ et la résurrection.

L'*Amartigénie*, ou livre sur l'origine du péché, fut composé contre les marcionites, qui admettaient un mauvais principe. Il y est prouvé que le péché vient de la perversité de la volonté de la créature libre. A la fin de cet ouvrage, Prudence reconnaît avec humilité qu'il mérite toutes sortes de châtiments pour ses péchés; il implore la miséricorde divine, et prie le ciel de lui accorder la grâce d'être purifié par les peines du purgatoire, tandis que les justes sont appelés à recevoir la couronne de gloire.

Symmaque s'était adressé aux empereurs Gratien, Valentinien II et Théodose, pour obtenir le rétablissement de l'autel de la Victoire; mais le zèle de saint Ambroise avait rendu ses démarches inutiles. L'armée d'Honorius, commandée par Stilicon, défit, en 403, Alaric, roi des Goths, près de Pollence, dans la Ligurie. Les soldats romains firent le signe de la croix sur leur front avant de commencer le combat, et l'on porta à la tête des légions l'enseigne de Jésus-Christ, c'est-à-dire la figure de la croix sur le premier drapeau, *Prudent.* l. 2, *adv. Symma.* p. 710. Notre poète prit de là occasion d'écrire ses *deux livres contre Symmaque*. C'est une réfutation élégante et solide de l'idolâtrie. L'auteur la finit par exhorter Honorius à abolir les combats des gladiateurs, et à ne plus souffrir que le meurtre serve d'amusement au peuple. Il lui cite l'exemple de Théodose, son père, qui avait proscrit les combats de taureaux bien moins répréhensibles. Peu de temps après, Honorius défendit ces divertissements inhumains.

L'*Enchiridion* de Prudence est un abrégé de l'histoire sainte, en vers. Les poètes Juvencus et Sédulius s'étaient auparavant exercés sur le même sujet.

Le plus célèbre des ouvrages de Prudence est son livre

éloignement de la parure et des plaisirs du monde, prouvaient qu'elle avait un désir sincère de mener sur la terre une vie vraiment céleste. Élevée au-dessus de toutes les choses créées, elle n'aimait rien de ce qui flatte les jeunes personnes; sa vertu prenait chaque jour de nouveaux accroissements. Elle n'avait encore que douze ans lorsque parurent les édits de Dioclétien, par lesquels il était ordonné à tous les chrétiens de sacrifier aux dieux de l'empire. Malgré sa jeunesse, elle regarda la publication de ces édits comme le signal du combat. Sa mère, inquiète de l'ardeur qu'elle montrait pour le martyre, crut devoir la mener à la campagne. Eulalie s'échappa pendant la nuit, et, après beaucoup de fatigues, elle arriva au point du jour à Mérida. Le juge, nommé Dacien, ne fut pas plus tôt assis sur son tribunal, qu'elle vint elle-même se présenter à lui, pour lui reprocher l'impiété dont il se rendait coupable, en voulant faire abjurer la seule vraie religion. Dacien ordonna qu'elle fût arrêtée. Il employa d'abord les caresses, et lui représenta le tort qu'elle se ferait à elle-même et la douleur qu'elle causerait à ses parents, si elle persistait dans sa désobéissance.

Ces moyens étant inutiles, il eut recours aux menaces, et, après avoir fait exposer à ses yeux les instruments destinés à la tourmenter, il lui dit qu'elle ne subirait aucune torture, si elle voulait prendre seulement du bout du doigt un peu de sel et d'encens. Eulalie, pour montrer qu'elle ne se laisserait pas séduire, renversa l'idole et foula aux pieds le gâteau destiné pour le sacrifice. Prudence ajoute qu'elle cracha au visage du juge. On ne pourrait excuser cette action, qu'en disant que la Sainte était très-jeune; que la véhémence de son zèle ne lui laissait point assez de réflexion, et qu'elle agit par la crainte des piéges qu'on lui tendait. Deux bourreaux, par ordre du juge, lui déchirèrent les côtés avec des crocs de fer et lui découvrirent tous les os. Elle appelait trophées de Jésus-Christ les plaies qu'on lui faisait. On lui appliqua ensuite des torches ardentes sur la poitrine et sur les côtés. Elle souffrit cette torture sans se plaindre, et elle n'ouvrait

des couronnes des martyrs, composé de quatorze hymnes. Le Clerc, savant critique protestant, fait sur ce livre l'observation suivante : « Il paraît clairement par plusieurs endroits » de ces hymnes, que depuis ce temps-là on invoquait les » martyrs, et qu'on croyait qu'ils avaient été établis de Dieu » patrons de certains lieux. Quelques protestants, qui se sont » imaginés que l'on doit joindre à l'Écriture la tradition des » quatre ou cinq premiers siècles, ont nié que l'on invoquât » les Saints dans le quatrième siècle; mais ils ont eu tort de » se former un système en idée, avant que d'être bien in- » struits des faits, puisqu'on peut les convaincre de celui-ci » par divers endroits de Prudence. Ainsi dans la première » hymne, qui est à la louange de deux martyrs de Calahorra, » ville d'Espagne, il dit, vers 10: *Exteri necnon et orbis* etc., » *Les étrangers se rendent ici en foule, parce que la renom- » mée a publié par tout l'univers, que les patrons du monde* » (patroni mundi) *sont ici, dont on peut rechercher la faveur » par des prières. Personne n'a présenté ici en vain des orai- » sons pures : quiconque les est venu supplier ressent que » les demandes justes qu'il faisait lui avaient été accordées, » s'en est retourné plein de joie, après avoir essuyé ses » larmes. Ces martyrs ont tant de soin d'intercéder pour » nous, qu'ils ne permettent pas qu'on les invoque vainement; » soit qu'on le fasse à haute voix ou tout bas, ils l'entendent » et le vont dire aux oreilles du Roi éternel.* Ceux qui vou- » dront en avoir d'autres preuves n'ont qu'à recourir aux » passages qui sont ici désignés, *Hymn. II*, v. 457; III, 311; » IV, 175, 196; V, 545; IX, 97; X, 1139; XIV, 124. »

On voit aussi par les ouvrages de saint Paulin, de saint Ambroise, de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Basile, de saint Chrysostôme, etc., que la doctrine et la pratique dont il s'agit existaient dans l'Église au quatrième et au cinquième siècle.

Le Clerc observe encore que Prudence se plaignait, *Hymn. I*, v. 75, que le temps et la malice des hérétiques avaient fait périr un grand nombre d'actes des martyrs, et qu'il rapporte expressément, *hymn. II*, v. 541; *hymn. XI*, v. 158, que Rome était remplie des tombeaux des martyrs.

Nous lisons dans le même critique que les églises étaient pleines d'images en Italie, du temps de Prudence, et il le prouve par son hymne IX, sur saint Cassien, v. 9, et par son hymne IV, sur saint Hippolyte, v. 125. « Il faut remarquer, » dit-il sur le second passage, que sur ce tombeau il y avait » une table ou un autel sur lequel on célébrait l'Eucharistie, » v. 170, si bien que l'image était justement sur l'autel où » l'on a coutume aujourd'hui de placer les images dans l'É- » glise romaine. » Voyez la vie de Prudence par Le Clerc, *Bibl. univ. et hist.* t. XII p. 167 et suiv.

Prudence parle avec beaucoup de respect du signe de la croix, en recommande l'usage fréquent, et lui attribue le pouvoir de chasser les démons, *Cathem. hymn. VI*, v. 129, 133, etc. Il décrit le *labarum*, ou enseigne militaire de Constantin, sur lequel était représentée une croix, *in Sym.* l. 1, v. 466, 488.

Il composa son *Cathemerinon* dans la cinquante-septième année de son âge; il le déclare lui-même dans sa préface. Il y donne aussi la liste de ses autres ouvrages; mais il n'y parle point de son *Enchiridion*. On ne sait s'il vécut encore longtemps après la composition de son *Cathemerinon*.

On remarque dans ses poëmes de vifs sentiments de religion. Suivant Érasme, il mérite, par la sainteté et par l'érudition sacrée qui éclatent dans ses écrits, d'avoir une place parmi les plus grands docteurs de l'Église.

Des auteurs ecclésiastiques et quelques hagiographes lui ont donné le titre de Saint; mais on ne lit point son nom dans les martyrologes.

Les meilleures éditions des œuvres de Prudence sont celles de Veitzius, de Nic. Heinsius, de Cellarius, d'Elzevir, et du P. Chamillard, *in usum Delphini*.

Voyez les œuvres de Prudence, avec les notes de Veitzius, de Cellarius et de Chamillard; sa vie par Alde Manuce, George Fabricius, et Le Clerc, *loc. cit.*; Baillet, sous le 15 août; Ceillier, t. XVII p. 66.

la bouche que pour louer le Seigneur. Le feu ayant pris à ses cheveux épars sur son visage, elle fut étouffée par la fumée et par la flamme. La neige qui tomba en abondance couvrit son corps qu'on avait laissé dans le *Forum* : circonstance qui prouve que notre Sainte souffrit en hiver. Les chrétiens l'enterrèrent près du lieu de son martyre. On bâtit depuis en cet endroit une magnifique église, et ses reliques furent placées sous l'autel; elles y étaient dans le quatrième siècle, lorsque Prudence composa son hymne en l'honneur de sainte Eulalie. Cet auteur assure qu'on venait la vénérer de toutes parts, et qu'Eulalie, placée auprès du trône de Dieu, voyait ceux qui lui adressaient des prières, et leur faisait ressentir les effets de sa protection (2).

Voyez Prudence, *Coron. Hymn.* 9, *al.* 3, *de S. Eulalia.*

---

† LE B. FULGENCE,

PREMIER ABBÉ D'AFFLIGHEM.

Voyez Raissii *Auct. ad Nat. SS. Belgii*, p. 366; Sanderi *Brabant. illustr.* t. I p. 41 sqq., et Van Gestel, *Hist. Archiep. Mechl.* t. II p. 170.

L'AN 1122.

Fulgence était originaire du Brabant-Wallon, et embrassa la vie monastique dans l'abbaye de Saint-Agiric, près de Verdun, où il vécut sans reproche environ douze ans. Thierri, évêque de cette ville, fut excommunié par le saint pape Grégoire VII, à cause de son aveugle attachement à l'empereur Henri IV. L'abbé et les moines de ce monastère ne purent plus être en communion avec ce prélat, et se virent bientôt obligés de quitter leur couvent, qui était alors dans un état très-florissant, et que cet événement ruina presque entièrement. Fulgence retourna alors dans sa patrie.

Dans ce temps, Gédéric (1), moine de Saint-Bavon à Gand, avait converti par ses prédications grand nombre de pécheurs endurcis. Il se trouva parmi eux six chevaliers (2), qu'il envoya à l'évêque de Cologne saint Annon, pour recevoir l'absolution de leurs péchés. Cinq d'entre eux se rendirent d'après les conseils de l'évêque en un endroit désert, nommé Afflighem, et y embrassèrent la vie d'ermites. Quelques moines se joignirent à ces reclus, pour les instruire dans la règle de saint Benoît. Fulgence fut de ce nombre.

Cette communauté était fondée depuis six ans, lorsqu'on songea à lui élire un pasteur. Le choix tomba sur Fulgence, qui, se reconnaissant incapable de porter un tel fardeau, se vit néanmoins forcé de se rendre aux sollicitations de ses frères (3). Le nombre des religieux s'accrut considérablement sous sa direction, et la maison acquit même quelques riches dotations (4). Il mourut à un âge très-avancé, en 1122.

Dès le commencement de la fondation d'Afflighem, on y faisait de bonnes études, et on y suivait la règle et les usages de Cluni. Fulgence était un homme respectable sous tous les rapports. De son temps se retirèrent à Afflighem plusieurs personnes illustres, entre autres un nommé Hugues, homme distingué par sa naissance, sa vertu et son savoir (5). Mais le plus célèbre fut Francon, successeur immédiat de Fulgence (6). On lit dans les monuments de cette abbaye qu'en 1146, lorsque saint Bernard vit de ses propres yeux la vie exemplaire des moines d'Afflighem, il s'écria : *partout j'ai trouvé des hommes, mais ici je trouve des anges* (7).

Depuis Fulgence, qui fut créé premier abbé, Arnoul Motman fut le vingt-septième et dernier abbé; il avait pris possession de sa dignité au mois de mai en 1565. Lors de l'érection des nouveaux évêchés au seizième siècle, l'abbaye d'Afflighem fut incorporée à l'archevêché de Malines, et dirigée par des prévôts qui la gouvernaient au nom de l'archevêque. En 1627, le prévôt Benoît de Haeften y introduisit la règle primitive de saint Benoît suivant la congrégation des saints Viton et Hidulfe; mais dans la suite elle fut adoucie avec la permission du Saint-Siége.

(2) Il ne faut point confondre notre sainte martyre avec sainte Eulalie de Barcelone, dont parlent Adon, Usuard, etc., mais dont nous n'avons pas d'actes authentiques. Voyez ce que nous avons dit de la seconde de ces Saintes, sous le 12 février.

(1) *Gedericus* ou *Wethericus*.

(2) Le plus distingué d'entre eux était Gérard, surnommé le *Noir;* les autres étaient Emelin, Hargère, Wibodon ou Ulbode, Geldulfe et Thibaut.

(3) Il fut élu en 1086, jour de la fête de saint Martin. L'année suivante, à la fête de saint Grégoire, il fut sacré par Gérard II, évêque de Cambrai.

(4) Henri III, comte de Brabant, qui avait donné le terrain pour bâtir le monastère, donna encore de ses biens situés dans la mayerie d'Assche vingt censes, il y ajouta la chapelle située à Basse-Wavre, avec tonlieux, vignobles, moulins et censes qui lui appartenaient. En 1094, il céda encore au monastère toutes ses possessions de Genappe qu'il tenait en bénéfice d'Ide de Lorraine, comtesse de Boulogne, qui confirma cette donation, et donna elle-même, en 1096, les dîmes et l'église de Genappe.

(5) Voyez Trithème, *de Eccl. script.* cap. 367, it. *Chron. Hirsaug.*, t. I p. 211 et 291.

(6) Voyez sa notice, sous le 15 septembre.

(7) Voyez, ci-dessus, t. IV p. 480, et la dissertation de dom Pitra sur *Notre-Dame d'Afflighem*, dans la *Revue cath.* de Louvain, t. III p. 458 et suiv.

11 DÉCEMBRE.

—

SAINT DAMASE, PAPE.

Tiré de ses œuvres, de saint Jérôme, de Rufin et d'Anastase, *in Pontif.* Voyez Tillemont, t. VIII p. 386; Ceillier, t. VI p. 555; la vie du Saint dans la nouvelle édition de ses œuvres, par Antoine Mérenda, laquelle fut imprimée à Rome en 1754, in-fol. Blanchini, *Præf. in Pontif. ap. Muratori, Script. Ital.*, t. III p. 70, 78, 79.

L'AN 384.

On lit dans les pontificaux que Damase était Espagnol, ce qui signifie peut-être que sa famille était originaire d'Espagne; mais d'habiles critiques ont prouvé que Rome avait été sa patrie (1). Son père se nommait Antoine. Il embrassa l'état ecclésiastique; mais on ne sait si ce fut après en avoir obtenu le consentement de sa femme, ou quand il fut devenu veuf. Quoi qu'il en soit, il fut successivement lecteur, diacre et prêtre du titre ou de l'église paroissiale de Saint-Laurent, à Rome. Damase exerça les fonctions du saint ministère dans la même église, et vécut toujours dans une parfaite continence, suivant saint Jérôme. Il était archidiacre de l'Église romaine lorsque Constance exila Libère à Bérée, en 355. Il suivit le pape dans son exil, mais il revint à Rome peu de temps après.

Libère trompé souscrivit une formule de foi où n'était point le mot *consubstantiel*. De retour à Rome, il ne cessa de communiquer avec saint Athanase, comme le prouve la lettre que ce Saint écrivit aux évêques d'Égypte en 360. Il proscrivit et annula les décisions du concile de Riminis par une lettre qu'il adressa à ces évêques, et qui est citée par Sirice (2). Cette conduite l'exposa à de nouvelles persécutions; il se cacha quelque temps (3). On voit par ces faits qu'il répara la faute qu'il avait commise en souscrivant la formule de foi dont nous venons de parler. Pendant tout ce temps, Damase eut beaucoup de part au gouvernement de l'Église, et l'on présume avec raison qu'il ne contribua pas peu à exciter le zèle de Libère (*).

Ce pape étant mort le 24 septembre 366, on élut pour lui succéder Damase, alors âgé de soixante ans. Il fut ordonné dans la basilique de Lucine, autrement dite de Saint-Laurent : c'était son titre avant son pontificat. Peu de temps après, Ursin ou Ursicin, furieux de ce que Damase lui avait été préféré, ameuta le peuple qui s'assembla dans l'église de Sicin, communément appelée basilique Libérienne, et aujourd'hui Sainte-Marie-Majeure. Il engagea Paul, évêque de Tibur ou Tivoli, prélat fort ignorant, à l'ordonner évêque de Rome. C'était aller contre les anciens canons, qui exigeaient trois évêques pour le sacre d'un autre évêque, et contre l'ancienne coutume de l'Église romaine, dont l'évêque devait être sacré par celui d'Ostie (4). Juventius, préfet de Rome, bannit Ursin et quelques-uns de ses partisans. On arrêta sept prêtres qui lui étaient attachés, pour les conduire aussi en exil; mais leurs amis les enlevèrent, et les portèrent dans la basilique Libérienne. Ceux qui tenaient pour Damase accoururent avec des bâtons et des épées. Ils assiégèrent la basilique, afin de se rendre maîtres de ceux qui y étaient renfermés, pour les livrer ensuite au préfet. On en vint aux mains de part et d'autre, et il y eut cent trente-sept personnes de tuées (5). Au mois de septembre de l'année sui-

(1) Tillemont et Mérenda. Voyez aussi Remedelli dans la dissertation où il examine si Damase était Espagnol ou Romain : elle fait partie des dissertations de l'Académie d'histoire ecclésiastique de Bologne, imprimées en 1758.

(2) *Ep. ad Himer. Terrac.*

(3) Voyez Sozomène, *Hist.* l. 4, c. 11, 19; Prosper, *Chron. ap. Canis. ed. Basnage*, t. I; Lucifer de Cagliari, *adv. Constantium*, et Anastase, *in vit. Papæ Julii.*

(*) On a reproché à Damase d'avoir, malgré le serment dont nous avons parlé plus haut, soutenu l'antipape Félix contre Libère. *(Marcellini et Faustini libellus precum ad Theodosium.)* Des auteurs dignes de foi nous rapportent que plusieurs membres du clergé de Rome en firent autant, et qu'ils continuèrent à demeurer attachés à Félix, jusqu'à l'avant-dernière année de la vie de Libère, année où Félix mourut et dans laquelle Libère reçut ces ecclésiastiques dans la communion de son église. Damase fut peut-être de leur nombre. Il ne s'ensuit pas que ces hommes aient trahi leurs serments, qui leur furent dictés, non par Libère, mais par l'Église, attendu que le premier avait été violemment expulsé du siége apostolique par les ariens, comme confessant la vraie doctrine. Mais lorsqu'il fut tombé, lorsqu'il se fut déclaré contre saint Athanase, et qu'il fut entré dans la communion des chefs de l'arianisme, il fut permis aux hommes zélés pour la bonne cause de le considérer comme hérétique, reproche qui ne tombait pas sur Félix. Il est vrai que celui-ci avait été institué par les ariens, et que son occupation du Saint-Siége était un grand crime, puisque c'était la suite de l'expulsion de Libère, alors, confesseur de la foi pure; mais cependant il était resté fidèle à la confession de Nicée. On peut regarder, si l'on veut, le serment de ces ecclésiastiques comme un acte de précipitation; mais qui aurait pu prévoir que Libère, qui avait résisté avec tant de courage à l'empereur, se rendrait coupable d'une telle lâcheté? Qui oserait soutenir que celui qui aurait fait serment d'accompagner et de seconder un général dans toutes ses entreprises, serait encore lié par ce serment dicté par l'amour de la patrie du moment où le général, ainsi que fit Wallenstein, se serait déclaré l'ennemi de la patrie. (Stolberg, XII, 88 et 89.)

(4) Voyez Baronius et Tillemont.

(5) Ammien Marcellin, l. 27, c. 3; S. Augustin, *Brev. Collat.* c. 16; S. Jérôme, *in Chron. an.* 367.

vante, l'empereur Valentinien permit à Ursin de revenir à Rome. Mais comme il continuait d'exciter des troubles, il fut banni de nouveau en novembre, et relégué dans les Gaules avec sept de ses partisans. Les schismatiques étaient toujours maîtres d'une église qu'on croit être celle de Sainte-Agnès, hors des murs de la ville, et ils tenaient leurs assemblées dans les cimetières. Valentinien ordonna que cette église fût remise entre les mains de Damase. Maximien, un des magistrats de Rome, naturellement porté à la cruauté, fit mettre plusieurs schismatiques à la torture; mais nous apprenons de Rufin (6) que Damase ne concourut en aucune manière à ce qui se passa en cette occasion; qu'il n'approuva point le procédé barbare de Maximien; que les schismatiques tombèrent dans le piége qu'ils avaient tendu au pape; qu'ils paraissent avoir demandé eux-mêmes une information où l'on emploierait des tortures : ce qui tourna à leur confusion, et attira sur eux les peines qu'ils souffrirent. Nous voyons par quelques vers de Damase, qu'il avait fait vœu de demander à Dieu, par l'intercession de certains martyrs, la conversion des ecclésiastiques de son clergé qui persistaient dans le schisme; et que ceux-ci étant revenus à l'unité, ils en témoignèrent leur reconnaissance, en ornant à leurs frais les tombeaux des martyrs dont il s'agit. Il est prouvé par les mêmes vers, que les plus animés des partisans d'Ursin se convertirent quelque temps après, et qu'ils se soumirent sincèrement à Damase. On ne pouvait douter qu'il ne fût le pape légitime. Son élection était antérieure à celle d'Ursin, et avait été faite selon toutes les règles. Elle fut déclarée canonique dans un concile tenu à Aquilée en 381, et composé des plus illustres évêques d'Occident. Le concile tenu à Rome en 378 avait jugé de même, et dans tous les deux on attribua les actes de violence qui se commirent à la fureur d'Ursin. Saint Ambroise (7), saint Jérôme (8), saint Augustin, etc., rendent également témoignage à la conduite de Damase et à la canonicité de son élection.

Ammien Marcellin, célèbre historien païen de ce temps-là, dit que les chars, les riches vêtements et la magnificence des évêques de Rome, dont la table était mieux servie que celle des rois, devaient être un objet de tentation pour les ambitieux; et il ajoute qu'il serait à souhaiter qu'ils imitassent la simplicité de quelques évêques qui vivaient dans les provinces. Il est certain qu'il calomnie les évêques de Rome, ou du moins qu'il y a beaucoup d'exagération dans ce qu'il dit de leur table. Au reste, il pouvait se rencontrer quelquefois des occasions où il était permis à l'Église de s'écarter de sa simplicité ordinaire. « Certes, » dit le comte de Stolberg (9), « la conduite sans tache du grand et saint Jules, » dont Ammien ne pouvait pas avoir perdu le souvenir, ne pouvait donner matière à un tel reproche, et nous pouvons en dire autant de Libère, le » prédécesser de Damase, et de Sirice, qui lui succéda. » Il résulte cependant du récit d'Ammien Marcellin, que la dignité pontificale avait alors une certaine pompe et un certain éclat, puisqu'au rapport de saint Jérôme (10), Prétextat, sénateur païen, qui depuis fut préfet de Rome, dit à Damase : « Faites-moi évêque de Rome, et dès demain je me ferai » chrétien. » Les paroles de ce païen montrent jusqu'à quel point les ecclésiastiques surtout doivent porter la modestie chrétienne; mais certainement Damase ne méritait point le reproche que Prétextat semblait lui faire. Saint Jérôme (11), grand admirateur de ce pape, s'élève avec force contre le luxe de quelques ecclésiastiques de Rome, ce qu'il n'aurait pas fait, si ce qu'il disait eût pu s'appliquer à son patron; il faut au moins convenir qu'il était trop sincère pour continuer d'être l'admirateur de Damase, dans le cas où il l'aurait su livré au luxe qu'il censurait.

En 370, Valentinien, pour réprimer la conduite scandaleuse de quelques ecclésiastiques qui faisaient faire des legs à l'Église au préjudice des héritiers, donna une loi qu'il adressa au pape Damase, et par laquelle il défendait aux clercs et aux moines de s'introduire dans les maisons des veuves et des orphelins, et d'en recevoir ni dons, ni legs, ni fidéicommis. Damase fit lire cette loi dans toutes les églises de Rome, et prit les mesures les plus efficaces pour qu'elle fût exécutée. Sa fermeté à cet égard fit des mécontents, il y en eut même qui prirent le parti des schismatiques; mais quelque temps après ils rentrèrent dans le devoir. Comme la loi dont il s'agit fut adressée au pape, Baronius en a conclu qu'il l'avait sollicitée : du moins est-il certain qu'il l'approuva, et qu'elle lui fut aussi agréable qu'elle était juste en elle-même (12).

(6) *Hist.* l. 2, c. 10.
(7) *Ep.* 11.
(8) *In Chron.*
(9) *Geschichte der Rel. Jesu,* XII, 92.
(10) *Ep.* 61, *ad Pammach.* c. 3.
(11) *Ibid.*

(12) En 378, l'empereur Gratien donna plusieurs lois en faveur de l'autorité épiscopale, et il attribua au pape la décision des causes de tous les évêques. Newton, *in Daniël. proph.* c. 8, *et in Apoc.* c. 3, prétend que cette loi a été l'origine de l'autorité papale, et cette corne de Daniël qui doit précéder le jour du jugement : ceci prouve qu'on doit s'at-

Il paraît par le quinzième poème de saint Damase (15), qu'il fit un pèlerinage à la châsse de saint Félix de Nole, en actions de grâces de ce qu'il avait échappé aux persécutions de ses ennemis; qu'il y suspendit ce poème, et qu'il y fit ses dévotions.

L'arianisme, appuyé de la protection de Valens, régnait en Orient, malgré le zèle de saint Athanase, de saint Basile et de plusieurs autres évêques catholiques. En Occident, il ne faisait sentir ses ravages qu'à Milan et dans la Pannonie. Pour l'extirper entièrement de cette partie du monde, Damase tint un concile à Rome en 368. Ursace et Valens, évêques ariens de la Pannonie, y furent condamnés; Auxence de Milan le fut dans un autre concile tenu deux ans après.

Le schisme d'Antioche attirait encore l'attention de toute l'Église. Voici ce qui y avait donné occasion. Les ariens ayant banni le saint évêque Eusthate, on ordonna Mélèce en sa place. Les catholiques, appelés eusthatiens à cause de leur attachement à saint Eusthate, ne voulurent point le reconnaître; ils se déclarèrent pour Paulin. Les Orientaux, instruits de l'orthodoxie de Mélèce, communiquèrent avec lui; mais Damase et les Occidentaux prirent le parti de Paulin. Ils suspectaient la foi de Mélèce, parce qu'ils regardaient comme douteuse la doctrine de plusieurs de ceux qui l'avaient fait évêque. Cependant, malgré cette division, les évêques d'Orient et d'Occident avaient soin de conserver entre eux la paix de Jésus-Christ. L'hérésie d'Apollinaire causa de nouveaux troubles.

Apollinarius ou Apollinaris enseigna la grammaire à Bérite, puis à Laodicée, en Syrie. Il se maria dans cette dernière ville et eut un fils du même nom que lui. Il prit beaucoup de soin de son éducation, et cultiva si bien ses heureuses dispositions, qu'il le mit en état d'enseigner la rhétorique avec succès dans la même ville. Ils embrassèrent l'un et l'autre l'état ecclésiastique, et servirent en même temps dans l'église de Laodicée, le père en qualité de prêtre, et le fils en qualité de lecteur. Ce dernier fut élu évêque de Laodicée en 362. Julien l'Apostat ayant défendu aux chrétiens d'étudier les auteurs classiques, les deux Apollinaire composèrent des hymnes en toutes sortes de vers sur l'histoire sainte et sur d'autres sujets de piété; mais il ne nous reste plus de leurs ouvrages poétiques qu'une paraphrase des psaumes en vers hexamètres. On trouvait dans ces poésies diverses erreurs que saint Athanase condamna dans un concile tenu à Alexandrie en 360, sans toutefois parler de l'auteur qui n'était point alors connu. Saint Athanase écrivit contre les mêmes erreurs, en 362, toujours sans nommer l'auteur. Le concile assemblé à Rome par Damase, en 374, tint la même conduite; mais comme l'évêque Apollinaire persistait opiniâtrement dans ses erreurs, on ne lui épargna plus l'humiliation de le nommer. Damase lui dit anathème. Cet hérésiarque parvint à un âge fort avancé, et mourut dans son impiété. Voici quelles étaient ses principales erreurs. Il enseignait que Jésus-Christ n'avait point pris une âme humaine, mais seulement la chair, c'est-à-dire, un corps avec l'âme sensitive; que la personne divine lui avait tenu lieu de l'âme humaine, ce qu'il prétendait prouver par ces paroles, *le Verbe a été fait chair;* que l'âme humaine étant un principe de péché, on ne pouvait dire que Jésus-Christ l'eût prise. Il suivait de là que Jésus-Christ ne s'était point fait homme, puisqu'il n'avait pris qu'un corps qui est la partie la moins noble de la nature humaine. Apollinaire enseignait encore que le corps de Jésus-Christ, venu du ciel, était impassible; qu'il était descendu dans le sein de la vierge Marie; qu'il n'était point né d'elle; qu'il n'avait souffert et n'était mort qu'en apparence (14). Il faisait revivre aussi l'hérésie des millénaires, et avançait encore d'autres erreurs sur la Trinité. Deux de ses disciples, Vital et Timothée, furent choisis pour être évêques de la secte, l'un à Antioche et l'autre à Alexandrie. Des conciles tenus dans ces deux villes reçurent les décrets de Damase contre Apollinaire; ils furent aussi reçus par le concile général de Constantinople, en 381 (**).

tendre à voir bien des contradictions et des absurdités dans les commentaires des diverses prophéties, composés par ceux qui poussent jusqu'au fanatisme l'attachement à leur secte.

(15) *Carm.* 15, p. 230. Voyez Muratori, *not. in Carm. Paulini XI*, v. 11, et *dissert.* 18; Ferrarius, *de Nol. Cœmet.* c. 10; Mérenda, an. 368, p. 15.

(14) S. Grég. Naz. *ep. ad Clédon.* p. 747, et *Or.* 52; S. Épiphane, *Hær.* 77; S. Basile, *ep.* 293, p. 1060; Théodoret, *Hist.* l. 5, c. 10; Sozomène, etc.

(**) Socrate rapporte que le père et le fils se partagèrent cette grande entreprise littéraire, le premier se chargeant de la partie poétique et l'autre de la partie prosaïque. Sozomène l'attribue au fils seul.

La partie poétique, ou, pour mieux dire, métrique, consistait en un long poème de vingt-quatre chants, qui embrassaient toute l'Histoire sainte depuis la création jusqu'au roi Saül. De même que dans ce grand poème, dont le sujet était tiré de la bible, il imita Homère quant à la forme et la disposition de son ouvrage, de même, dans des compositions de moindre étendue, empruntées également aux saintes Écritures, il prit pour modèles, sous le rapport du mètre, les

L'Illyrie comprenait alors toute la Grèce et plusieurs autres provinces près du Danube. L'empereur Gratien céda à Théodore l'Illyrie orientale, c'est-à-dire, la Grèce et la Dacie, et voulut qu'elle fît partie de l'empire d'Orient; mais les papes soutinrent que ce pays appartenait toujours au patriarcat d'Occident, et se réservèrent en conséquence le droit d'en confirmer les évêques. Damase choisit pour son vicaire dans ces contrées saint Ascole, évêque de Thessalonique, qui, par ses prières, avait préservé la Macédoine des incursions des Goths. Dans la lettre qu'il lui écrivit alors, et que nous avons encore, il le chargea spécialement de veiller à ce qu'il ne se fît rien dans l'église de Constantinople, au préjudice de la foi ou contre les canons. Il condamnait l'intrusion de Maxime le Cynique sur le siége de cette église. Nectaire ayant été élu archevêque de Constantinople, l'empereur Théodose envoya des députés à Rome, pour prier Damase de confirmer son élection (15).

Lorsque saint Épiphane et Paulin d'Antioche firent le voyage de Rome, saint Jérôme les accompagna. Damase retint celui-ci auprès de lui en qualité de secrétaire, et le chargea de répondre aux consultations qu'on lui adressait de toute part. Ce pape était lui-même fort instruit et très-versé dans la connaissance des saintes Écritures. Il encouragea saint Jérôme à suivre ses études. Ce saint docteur lui a rendu justice en plusieurs endroits de ses ouvrages. « C'était, selon lui, un homme excellent (16), » un homme incomparable, savant dans les Écritures, un docteur vierge d'une Église vierge, qui » aimait la chasteté, et qui en entendait l'éloge avec » plaisir (17). » Théodoret donne au même pape le titre de célèbre (18), et le met à la tête des saints docteurs qui ont illustré l'Église latine (19). Les évêques orientaux se faisaient gloire, en 431, de suivre les saints exemples de Damase, de Basile, d'Athanase et des autres Pères qui s'étaient distingués par leurs lumières. Suivant le concile général de Chalcédoine, Damase fut par sa piété l'ornement et la gloire de Rome (20). Théodoret, déjà cité, dit (21) qu'il s'est rendu illustre par sa sainte vie; qu'il était plein de zèle pour instruire, et qu'il ne négligea rien pour la défense de la doctrine apostolique.

Damase fit rebâtir ou du moins réparer l'église de Saint-Laurent, située près du théâtre de Pompée, et qu'il avait desservie après son père : elle porte encore aujourd'hui le titre de Saint-Laurent *in Damaso*. Il l'embellit de peintures qui représentaient plusieurs traits de l'Histoire sainte, et qui subsistaient encore quatre cents ans après (22). Il l'enrichit de divers dons, comme patènes, calices, lampes, chandeliers, le tout d'argent et parfaitement travaillé. Il donna encore à cette église des fonds en terres et en maisons (23). Il fit dessécher les sources du Vatican, dont les eaux passaient sur les cadavres qui avaient été enterrés en ce lieu; il décora les tombeaux d'un grand nombre de martyrs dans les cimetières, et les orna d'épitaphes en vers. Il nous reste encore un recueil de ces épitaphes (24). Quelques-unes ne sont pas de Damase; mais on re-

comédies de Ménandre, les tragédies d'Euripide et les hymnes de Pindare.

Sozomène élève jusqu'aux nues le prétendu poème épique d'Apollinaire, et va jusqu'à l'égaler à l'épopée d'Homère.

Si on en croit Socrate, le fils s'exerça aussi sur les évangiles et les épîtres des apôtres, auxquels il donna la forme de dialogues platoniques. Il aurait composé en outre quelques poésies destinées à être chantées les jours de fête, à table et dans les ateliers. Il est aussi l'auteur d'un livre intitulé : *Pour la vérité*. Il y prouvait que les opinions des philosophes païens, déduites de la raison pure, sans l'appui des livres divins, étaient insoutenables, comme étant dénuées de base. Voyez Socrate, *Hist.* lib. 3, cap. 16; Sozomène, *Hist.* lib. 5, cap. 8, et lib. 6, cap. 25; Jérôme, *Catal. viror. illustr.*

L'explication des psaumes choisie dans le texte se trouve dans la *Bibliothèque des Pères;* elle fut aussi imprimée séparément à Paris, 1613, in-8°.

On trouve dans les œuvres de saint Grégoire de Nazianze une tragédie, que l'on attribue à Apollinaire-le-Jeune.

(15) Boniface, *ep. ad Episc. Macid. Conc.* t. IV p. 1708.

(16) *Ep. ad Eustoch.*

(17) *Ep.* 30, p. 240.

(18) *Ep.* 144.

(19) *Ep.* 145.

(20) *Conc.* t. IV p. 825.

(21) *Hist.* l. 5, c. 2.

(22) Adrian. I, *ep. Conc.* t. V.

(23) Anast. *in Pontif.*

(24) On ne doute point que saint Damase ne soit l'auteur des épitaphes sur saint Maur, enfant, martyrisé quelque temps avant saint Chrysanthe; sur saint Paul, saint Marcellin et saint Pierre, saint Saturnin, saint Prote et saint Hyacinthe, saint Laurent, saint Marcel, saint Eusèbe, saint Marc, pape, saint Eutychius, etc. Mérenda, p. 136, confirme l'opinion de Vossius, de Colomiès et de Cave, qui, fondés sur l'autorité de plusieurs bons manuscrits et sur d'autres raisons solides, attribuent à notre saint pape les petits poèmes chrétiens qui ont été imprimés parmi les œuvres de Claudien.

« Christiana poemata, » dit Cave, *Script. eccles.* voce *Damasus*, « quæ apud Claudianum leguntur, Damasi esse » non improbabili sane conjectura conjicit *Antonius Delrius* » sub finem *conjectur. ad Claudiani Opera.* »

Le pontifical qui porte le nom de Damase n'est point de lui; le style en est plat et rampant. Il paraît venir de plusieurs mains. Walafride Strabon, Bède, Raban Maur, etc., l'ont cité; d'où l'on doit conclure qu'il est plus ancien qu'Anastase le bibliothécaire, qui put cependant y faire quelques additions sur les autres ouvrages de Damase, soit authentiques soit supposés. Voyez Cave, *loc. cit.*, et surtout Mérenda.

Il y a dans la bibliothèque de Sorbonne à Paris, un beau

marque dans celles qui lui appartiennent beaucoup d'élévation et d'élégance; ce qui justifie ce que dit saint Jérôme du génie poétique de ce pape (***). On trouve aussi beaucoup d'esprit et de goût dans quelques-unes de ses lettres qui sont parvenues jusqu'à nous, et qui ont été imprimées dans les collections des conciles.

Nous possédons deux lettres de saint Jérôme à Damase (25). Dans la première on lit entre autres : « Comme l'Orient, bouleversé par l'antique fureur » des peuples armés les uns contre les autres, dé» chire insensiblement la robe indivisible du Sei» gneur, et que les renards ravagent la vigne de » Jésus-Christ, de manière qu'au milieu des lacs » encombrés, qui n'ont plus d'eau, il est difficile de » reconnaître le lieu où se trouve la fontaine scellée » et le jardin clos, j'ai jugé nécessaire de consulter » le siége de saint Pierre et la foi annoncée par la » bouche apostolique (26). » Et plus bas : « Comme » je ne reconnais pas d'autre chef que Jésus-Christ, » je suis allié, par la communion de la foi, à Votre » Sainteté, c'est-à-dire à la chaire de saint Pierre; » je sais que sur cette pierre a été bâtie l'Église. » Celui qui mange de l'agneau hors de cette maison » est un profane. Celui qui n'aura pas été dans » l'arche de Noé périra dans le déluge...... Celui » qui ne recueille pas avec toi disperse, c'est-à-dire » celui qui n'est pas pour Jésus-Christ est contre » lui (27). »

Dans les éloges que les anciens ont donnés au pape Damase, ils ont surtout relevé sa constance à maintenir la pureté de la foi, l'innocence de ses mœurs, sa profonde humilité, sa charité pour les pauvres, son zèle à décorer les lieux saints, surtout les tombeaux des martyrs, son savoir extraordinaire. Il mourut à l'âge de près de quatre-vingts ans, le 10 décembre 384, après avoir siégé dix-huit ans et deux mois. On lit dans un pontifical que cite Merenda, et qui se garde dans la bibliothèque du Vatican, que, brûlant d'un désir ardent d'être réuni à Jésus-Christ, il fut saisi de la fièvre, et qu'après avoir reçu le corps et le sang du Seigneur, il leva les mains et les yeux au ciel, et qu'il expira en priant avec beaucoup de ferveur. On implore, surtout en Italie, son intercession contre la fièvre (28).

Damase fut enterré auprès de sa mère et de sa sœur, dans son oratoire qu'il avait fait bâtir et décorer. Cet oratoire était dans les catacombes voisines de la voie Ardéatine, entre le chemin et le cimetière de Calixte ou de Prétextat. On découvrit son tombeau et ceux de sa mère et de sa sœur, en 1736, et un savant Italien en a donné la description (29).

La science destinée à perfectionner l'esprit hu-

manuscrit, intitulé, *Collectio Canonum*, lequel fut copié en 1009, par l'ordre de Heimon, évêque de Verdun. On y trouve, p. 382, c. 8, le catalogue des livres de l'Écriture sainte, publié par le pape Damase. Voici ce qu'on y lit :

Concilium urbis Romæ sub Damaso.

Nunc verò de scripturis divinis agendum est quid universalis ecclesia catholica recipiat, vel quid vitare debeat.

Genesis l. 1, *etc.*
Salomonis l. 3.
Proverbiorum l. 1.
Ecclesiastes l. 1.
Cantica Canticorum l. 1.
Item Sapientiæ l. 1.
Ecclesiastices l. 1.
Prophetarum, etc.
Historiarum.
Job l. 1.
Tobiæ l. 1.
Esdræ l. 2.
Ester l. 1.
Judith l. 1.
Maccabæorum l. 2.
Item ordo scripturarum novi Testamenti quas sancta catholica suscipit et veneratur ecclesia.
S. Pauli epistolæ 14.
Jacobi epistoli ep. 1.
Alterius Joannis presbyteri ep. 2.
Judæ Zelotis epistola 1, *etc.*

On voit par ce décret de Damase que les livres deutérocanoniques étaient reçus de l'Église romaine et de l'Église universelle, quoique des églises particulières eussent encore des doutes sur quelques-uns de ces livres.

Dans le même manuscrit, c. 7, est le canon d'Innocent III, qui donne le même catalogue des livres canoniques, lequel a été copié par le concile de Trente.

Chapitre 3 du manuscrit, le canon du concile de Carthage met au nombre des livres de l'Écriture sainte Daniël, Tobie, Esther, deux livres d'Esdras, deux épîtres de saint Pierre, trois épîtres de saint Jean.

(***) *Damasus.... elegans in versibus componendis ingenium habuit, multaque et brevia metra edidit.* Script. eccles.

(25) *Inter epist. S. Hieronymi, ep.* 57 et 58.

(26) Quoniam vetusto Oriens inter se populorum furore collisus, indiscissam Domini tunicam et desuper textam minutatim per frusta discerpit, et Christi vineam exterminant vulpes, ut inter lacus contritos, qui aquam non habent, difficile, ubi fons signatus et hortus ille conclusus sit, possit intelligi; ideo mihi cathedram Petri et fidem apostolico ore laudatam censui consulendam.

(27) Ego nullum primum nisi Christum sequens, Beatitudini tuæ, id est cathedræ Petri communione consocior : super illam petram ædificatam ecclesiam scio. Quicunque extra hanc domum agnum comederit, profanus est; si quis in arca Noë non fuerit, peribit regnante diluvio..... Qui tecum non colligit, spargit, id est, qui Christi non est, antichristi est.

(28) Fonseca, l. 1, c. 16; Merenda, p. 133.

(29) Marangonus, *in commentariis ad chronologiam romanorum Pontificum in picturis Ostiensis basilicæ superstitem.*

main devient souvent préjudiciable. Ceci vient du choix qu'on fait de ses études, et plus communément encore de la manière dont on étudie. Il est des hommes qui se livrent à des études vaines, frivoles et inutiles, et auxquels on pourrait appliquer ce que Platon disait à un conducteur de char qui, par son adresse dans le cirque, étonnait les spectateurs. « Tu mérites d'être puni, pour avoir perdu tant de » temps à acquérir cette adresse dans un exercice » qui a si peu d'utilité. » Nous devons sans doute apprendre notre langue, et même les langues savantes; elles sont comme la clef des connaissances utiles; elles nous serviraient peu cependant, si nous ne portions nos vues plus haut. Saint Ambroise, saint Damase, saint Prudence, saint Paulin, etc., cultivèrent la poésie, et l'employèrent à la gloire de la religion. Nous sommes bien éloignés de proscrire l'étude des belles-lettres : on y puise l'avantage de rendre ses pensées avec élégance, avec noblesse, avec dignité; mais il ne serait pas permis d'en faire son unique occupation, surtout lorsqu'on est obligé par état de se livrer à des études plus sérieuses, ou de remplir des devoirs plus importants. C'est pour cela que des pères et des conciles les ont défendues aux ecclésiastiques, comme incompatibles avec leurs obligations, et avec cet esprit de ferveur qui doit les caractériser. Ce que nous disons des belles-lettres doit s'appliquer aux sciences. La logique apprend à mettre de l'ordre, de la liaison dans les idées, et à raisonner avec justesse. Rien de plus utile que les règles qu'elle prescrit, pourvu qu'on évite les subtilités puériles dont le propre est de jeter la confusion dans l'esprit. La métaphysique accoutume l'âme à s'élever au-dessus des objets créés, et dispose ses facultés à saisir ce qu'il y a de plus sublime dans les sciences et dans les arts. Mais, encore une fois, si nous n'étudions comme les Saints, si à leur exemple nous ne nous proposons pas une fin digne d'un chrétien, si nous ne sanctifions pas nos études par la prière, quel fruit retirerons-nous de notre travail pour l'éternité? Défions-nous de cet amour de l'étude qui dégénère en passion : autrement nous ne serions bientôt plus conduits que par une curiosité dangereuse qui, en captivant notre âme et en desséchant notre cœur, nous rendrait incapables de louer dignement le Seigneur, de méditer sa loi sainte, et produirait enfin les désordres qu'entraînent les autres passions lorsqu'elles ne connaissent plus de frein.

SAINT FUSCIEN,

SAINT VICTORIC ET SAINT GENTIEN, MARTYRS PRÈS D'AMIENS.

VERS L'AN 287.

Saint Fuscien et saint Victoric, qu'on fait compagnons de saint Denis de Paris, prêchèrent la foi aux Morins, dans le temps où saint Quentin la prêchait à Amiens. Ils firent de Térouenne le siége de leur mission. Ayant entrepris un voyage à Paris, ils passèrent par Amiens pour se réjouir avec saint Quentin des progrès de l'Évangile; mais ils apprirent d'un vieillard nommé Gentien que ce saint apôtre avait depuis peu versé son sang pour Jésus-Christ. Gentien, sans avoir encore reçu le baptême, connaissait la religion chrétienne, et désirait l'embrasser. Il logea dans sa maison Fuscien et Victoric. Le préfet Rictius-Varus en fut bientôt instruit. Il fit couper la tête à Gentien. Pour Fuscien et Victoric, ils furent chargés de fers et conduits à Amiens, où on les décapita, après leur avoir fait souffrir d'horribles tortures. On met leur martyre vers l'an 287. Il s'est fait diverses translations de leurs reliques, sur lesquelles les historiens qui en ont parlé ne sont pas d'accord. La fête de ces saints martyrs est marquée en ce jour dans les martyrologes.

Voyez leurs actes, cités par Adon, avec la chronique de saint Bertin, *ap. Bosquet*, l. 4. On peut consulter, sur la translation de leurs reliques, Mabillon, *Sæc.* 4, *Ben.*

SAINT DANIËL STYLITE.

VERS L'AN 490.

La singularité est condamnable, parce qu'elle vient d'un fonds d'orgueil. Il y a cependant des voies extraordinaires que quelques âmes privilégiées peuvent choisir; et on reconnaît à leur ferveur et à leur simplicité de quel esprit elles sont animées. La vraie vertu toutefois est singulière, en ce sens qu'elle n'imite point la multitude qui marche dans la voie large, et dont la conduite est en opposition avec les maximes de l'Évangile. On peut d'après cela former son jugement sur le genre de vie qu'embrassèrent saint Siméon et saint Daniël Stylite. Il est évident qu'ils agirent par une inspiration particulière, et que sous ce rapport ils doivent être l'objet de notre admiration. Mais cette humilité, ce zèle, cette piété qui les sanctifièrent, peuvent être proposés à l'imitation de tous les chrétiens.

Daniël était de la ville de Marathe, près de Sa-

mosate. A l'âge de douze ans il se retira dans un monastère du voisinage, où il fit paraître une ferveur surprenante pour la perfection. Longtemps après, son abbé, que les affaires de l'Église appelaient à Antioche, lui dit de l'accompagner. Ils passèrent par Télanisse, et allèrent voir saint Siméon sur sa colonne. Ce Saint permit à Daniël de venir auprès de lui; il lui donna sa bénédiction, et lui prédit qu'il souffrirait beaucoup pour Jésus-Christ. L'abbé étant mort, les moines voulurent élire Daniël pour le remplacer; mais il prit la fuite, et retourna auprès de saint Siméon. Lorsqu'il eut passé quatorze jours dans le Mandra (1), ou monastère situé auprès de la colonne de ce Saint, il entreprit le pèlerinage de la Terre-Sainte; mais il eut sur la route une vision dans laquelle saint Siméon lui apparut, et lui ordonna d'aller à Constantinople. Il obéit et passa sept jours dans l'église de Saint-Michel hors des murs de la ville. De là il se rendit à Philempore, et fixa sa demeure dans un petit temple abandonné qui n'offrait plus qu'un amas de ruines. Il y resta neuf ans. Ce terme expiré, il résolut d'imiter le genre de vie de saint Siméon Stylite, mort en 459. Il gardait précieusement la coupe de ce Saint, qu'il avait reçue de Serge son disciple.

Il choisit pour le lieu de sa retraite une montagne solitaire peu éloignée, vers le Pont-Euxin : elle était à quatre milles de la mer, et à sept par terre de Constantinople, du côté du nord. Un des amis de Daniël y fit construire deux colonnes qui furent unies ensemble par des barres de fer, et qui n'en formaient qu'une. On mit au-dessus une autre colonne plus petite, au haut de laquelle était une espèce de tonneau environné d'une balustrade (2) : c'était là qu'il demeurait. Comme il y avait dans le pays de grands vents, et qu'il y régnait quelquefois un froid excessif, sa pénitence devint plus pénible que celle de saint Siméon Stylite. Vers l'an 463, le seigneur du lieu lui fit construire une colonne plus forte et plus élevée que la première. Quand Daniël était obligé de prendre du repos, il s'appuyait sur la balustrade de sa colonne; mais comme il était toujours debout, ses jambes et ses pieds enflèrent, et il s'y forma des ulcères. Pendant un hiver il devint tellement roide de froid que ses disciples, pour l'empêcher de mourir, montèrent sur sa colonne, où ils le dégelèrent en le frottant avec des éponges trempées dans de l'eau chaude. Malgré cet accident, il continua le même genre de vie jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans. Gennade, évêque de Constantinople, l'ordonna prêtre. Il lut au bas de la colonne les prières préparatoires; après quoi il monta au haut pour achever la cérémonie de l'ordination. Daniël dit la messe sur sa colonne, et y administra depuis la communion à plusieurs personnes.

En 465, un incendie arrivé à Constantinople réduisit en cendres huit des quartiers de cette ville. Le Saint avait prédit ce malheur; il avait en même temps conseillé au patriarche Gennade et à l'empereur Léon de le prévenir, en ordonnant des prières publiques deux fois la semaine. On n'eut égard ni à sa prédiction ni à ses conseils; mais l'incendie en rappela le souvenir, et le peuple courut en foule à sa colonne. Daniël, touché de l'affliction de ceux qui avaient recours à lui, versa beaucoup de larmes, et les exhorta à fléchir la colère du ciel par la prière et le jeûne. Il pria aussi pour eux les mains élevées vers le ciel. L'empereur Léon le visitait souvent, et avait pour lui un grand respect. Il dut à ses prières la naissance d'un fils; il est vrai que cet enfant mourut jeune : c'est que Dieu aima mieux le faire régner dans le ciel que sur la terre. Léon fit bâtir auprès de la colonne un petit monastère pour les disciples du Saint.

Gubas, roi des Lazes dans la Colchide, étant venu renouveler l'alliance qu'il avait faite avec les Romains, l'empereur le mena voir Daniël, comme la merveille de son empire. Le roi barbare, fondant en larmes, se prosterna au pied de la colonne, et le Saint fut l'arbitre du traité conclu entre les deux princes. Gubas, de retour dans ses états, écrivit souvent à Daniël, pour se recommander à ses prières. Il lui fit construire une troisième colonne qui touchait aux deux autres, en sorte que celle du milieu était plus basse, pour que le Saint pût se mettre à l'abri dans les temps orageux. Daniël consentit enfin aux instances que lui fit l'empereur Léon, de laisser couvrir d'un toit le haut de sa colonne. Des herbes sauvages et des racines insipides faisaient sa nourriture ordinaire : il jeûnait souvent plusieurs jours de suite sans rien manger. Dieu lui accorda le don de prophétie et celui des miracles. Les malades venaient en foule à sa colonne, et il les guérissait en leur imposant les mains ou en les oignant avec l'*huile des Saints*, ce qui doit s'entendre de l'huile qu'on brûlait devant les reliques des Saints. Les instructions qu'il faisait à ceux qui le visitaient opérèrent la conversion de plusieurs pécheurs. Ses paroles toutes de feu pénétraient les cœurs les plus

(1) *Mandra* est un mot syriaque qui signifie tente de berger. On s'en servait pour exprimer un amas de cellules.

(2) Théod. Lect. l. 1, p. 554, *Vit. S. Daniël*, c. 28, 31.

endurcis; on ne pouvait résister à l'exemple de sa pénitence, et on s'empressait d'entrer dans la voie étroite de l'Évangile. Quelques personnes firent faire son image en argent, et la placèrent dans l'église de Saint-Michel, peu éloignée de sa colonne.

Il prédit à Zénon que Dieu le délivrerait d'un grand danger, qu'il succéderait à Léon, son beau-père, qu'il serait quelque temps dépouillé de l'empire, mais qu'il le recouvrerait. Léon étant mort au mois de janvier 474, Zénon fut proclamé empereur. Il s'abandonna bientôt à toutes sortes de vices, comme si la dignité impériale l'eût autorisé à compter pour rien ce qui était condamné par les lois et par la vertu. Pendant les incursions des Huns dans la Thrace et des Arabes dans l'Orient, il acheva d'écraser ses sujets par les exactions les plus tyranniques. Ses brouilleries avec Vérine, sa belle-mère, le firent abandonner, et il se vit obligé de s'enfuir dans l'Isaurie où il était né, en 475, la seconde année de son règne.

Basilisque, frère de Vérine, s'empara du trône impérial. Il se conduisit lui-même en tyran, et prit hautement la protection des eutychiens. Non content d'avoir rétabli Timothée, surnommé Elure, Pierre le Foulon et les principaux chefs de l'eutychianisme, il écrivit à tous les évêques une lettre circulaire, dans laquelle il ordonnait d'anathématiser et de brûler les actes du concile de Calcédoine, avec la lettre de saint Léon. Les évêques et les clercs devaient être déposés, s'ils refusaient de souscrire sa lettre, et s'ils osaient faire mention du concile de Calcédoine. La peine du bannissement était prononcée contre les moines et les laïques qui se trouveraient dans le même cas.

Le pape Simplicius condamna hautement la conduite de Basilisque (3). Il choisit pour légat Acace, patriarche de Constantinople, en lui enjoignant de s'opposer au rétablissement de Timothée à Alexandrie, et de maintenir, malgré la défense de l'empereur, le respect dû aux décisions du concile de Calcédoine. Acace refusa de souscrire la lettre de Basilisque; il se revêtit d'un habit de deuil, et couvrit d'un voile noir la chaire et l'autel de son église. Il instruisit en même temps saint Daniël Stylite de ce qui s'était passé. Basilisque, de son côté, porta des plaintes au Saint contre le patriarche qu'il accusait de sédition. Daniël répondit que Dieu dépouillerait de la puissance souveraine le persécuteur de son Église, et il ajouta à cette menace plusieurs reproches sur l'impiété du prince. L'envoyé ne voulut point être porteur d'une telle réponse; il pria le Saint d'écrire à Basilisque, afin de lui remettre la lettre cachetée. Le patriarche, tant en son nom qu'en celui de plusieurs évêques qu'il avait assemblés, envoya deux fois conjurer Daniël avec les plus vives instances, de venir au secours de l'Église. Le Saint consentit, après beaucoup de résistance, à descendre de sa colonne, et vint à Constantinople. Le patriarche et les évêques l'y reçurent avec de grandes démonstrations de joie. Basilisque, effrayé de la disposition où il voyait les esprits, se retira à Hebdomon, près de la ville. Le Saint l'y suivit; mais comme les plaies qu'il avait aux jambes et aux pieds l'empêchaient de marcher, on fut obligé de le porter, et un humble pénitent reçut en cette occasion l'honneur que le monde accordait aux consuls. Les gardes du palais refusèrent l'entrée à Daniël. Le Saint, secouant alors la poussière de ses pieds, retourna dans la ville. Basilisque, saisi de frayeur, alla lui-même trouver Daniël; il se jeta à ses pieds, demanda pardon et promit d'annuler ses édits. Le Saint lui annonça que les coups de la colère divine allaient tomber sur lui; puis il dit à ceux qui étaient présents : « Cette humilité apparente n'est qu'un artifice pour cacher des projets de cruauté. Vous verrez bientôt éclater la puissance de Dieu qui renverse les grandeurs humaines. » Après avoir ainsi prédit la chute de Basilisque et opéré divers miracles, il retourna sur sa colonne, où il continua de vivre.

Cependant Timothée-Elure fut rétabli sur le siége d'Alexandrie, et Pierre le Foulon sur celui d'Antioche. L'eutychianisme soutenu et encouragé gagnait de toutes parts. Mais Zénon, ayant rassemblé une armée en Isaurie, revint bientôt pour chasser l'usurpateur. Basilisque effrayé se retira dans l'église, mit sa couronne sur l'autel, et chercha un asile dans le baptistère, avec sa femme et son fils. Zénon les relégua tous trois dans un château de la Cappadoce, et les y fit périr. L'empereur n'eut pas plus tôt été rétabli sur le trône, qu'il alla visiter Daniël. Notre Saint, qui était alors fort âgé, prédit sa mort. Il voulut qu'on mît par écrit les instructions qu'il laissait à ses disciples; il leur recommandait surtout de pratiquer l'humilité, l'obéissance, l'hospitalité, la mortification; d'aimer la pauvreté; de vivre dans la paix et dans l'union; de faire tous les jours de nouveaux progrès dans la charité; d'éviter les piéges de l'hérésie; d'obéir à l'Église, la mère commune des fidèles. Trois jours avant sa mort, il offrit le saint sacrifice à minuit, et eut une vision où les anges le consolèrent. Le patriarche Euphémius, qui l'assista dans ses derniers moments, le vit mourir sur sa colonne vers l'an 490, le 11 dé-

(3) *Conc.* t. IV p. 1070; *Simplic. ep.* 4.

cembre, jour auquel il est nommé dans les calendriers des Grecs et des Latins.

Voyez sa vie, écrite avec exactitude dans le sixième siècle, et qui est citée par Jean Damascène. Il y a quelques altérations dans la même vie donnée par Métaphraste et Surius. Voyez aussi Théodore Lecteur, Évagre, Théophane et Falconius, *in Ephemerides Græco-Moschas*, p. 45.

† SAINTE IDE DE NIVELLES.

L'AN 1231.

L'ancienne abbaye de la Ramée fut fondée avant l'année 1200, dans un endroit nommé *Kerkum* ou *Kerkem*, dans la mayerie de Cumptich, près de Tirlemont; mais comme le nombre des religieuses augmentait de jour en jour, et qu'elles se trouvaient dans un lieu incommode, en ce qu'il manquait d'eau, elles firent bâtir un autre couvent, dans la paroisse de Jauchelette, sur un terrain qui leur avait été donné par Helwide, abbesse de Nivelles, et par Gérard, seigneur de Jauchelette, qui moururent l'un et l'autre vers l'année 1216.

C'est dans ce monastère que l'on célébrait avec solennité la mémoire de sainte Ide, née à Nivelles. Elle avait passé seize ans et neuf mois dans le cloître, et mourut en 1231, ayant atteint sa trente-deuxième année. Plusieurs auteurs s'étendent longuement sur les vertus de cette sainte vierge, qui servit son céleste Époux avec une si éclatante pureté et un si grand esprit de pénitence, que la Sainte-Vierge et l'enfant Jésus daignèrent lui apparaître.

La bienheureuse Ide, native de la ville de Zout-Leeuw (*Léau*), vécut aussi dans une grande sainteté dans la même maison et vers la même époque.

Voyez Molani *Nat. SS. Belgii*, p. 270; Raissii *Auct. ad Nat. SS. Belgii*, p. 374; et Wichmans, *Brabantia Mariana*, p. 190-192.

† LE B. THIERRI DE MUNSTER (1), RÉCOLLET.

L'AN 1515.

Thierri naquit à Munster, capitale de la Westphalie. Après avoir passé sa jeunesse dans la pratique des vertus et dans l'étude des sciences, il entra chez les pères Augustins, et y prononça des vœux; mais quelque temps après, voulant imiter l'exemple de saint Antoine de Padoue, il quitta cet ordre pour servir Dieu avec plus de perfection et dans une pauvreté plus rigoureuse, et se rendit au couvent des pères Récollets de la province de Basse-Allemagne. Ses grandes vertus, la sainteté de sa conduite et les effets merveilleux qu'il opéra dans beaucoup d'âmes prouvèrent bientôt qu'il ne fallait pas attribuer ce changement à une légèreté de caractère, mais bien au grand zèle qui l'animait pour la conversion des pécheurs.

Dans un temps d'ignorance il se montra un véritable apôtre de la foi et un zélé précepteur de la jeunesse dans la doctrine chrétienne. Il éclaira presque tous les Pays-Bas par ses prédications; il tira du gouffre de la corruption un grand nombre de pécheurs endurcis, rétablit la paix entre des ennemis exaspérés, arracha aux dangers du monde et plaça dans divers couvents beaucoup de jeunes personnes, et se montra infatigable dans l'accomplissement de sa sainte mission.

En 1489 et 1490, lorsque la ville de Bruxelles était ravagée par la peste, qui avait déjà enlevé ou atteint presque tous les curés, Thierri demanda et obtint de ses supérieurs la permission d'aller secourir les malades et de leur administrer les saints sacrements : il offrit en même temps ses services aux magistrats. Pour ne pas infecter son couvent de cette maladie, il avait érigé sur le grand marché une tente, où il administrait les sacrements à tous ceux qui étaient attaqués de la peste et qui pouvaient encore venir le trouver. Après cela, il parcourut tout Bruxelles, pour secourir les mourants et pour les fortifier par les sacrements; il semblait connaître par inspiration divine ceux qui étaient le plus près de leur fin, et qui devaient recevoir les premiers les secours de la religion.

Au milieu de tous les dangers auxquels il était journellement exposé, Dieu veilla sur lui. Quand il visitait les malades, il était accompagné du sacristain de l'une des églises de la ville; celui-ci fut attaqué de la peste et mourut, et après lui personne ne voulut plus faire ce service. Thierri remplit alors seul les fonctions de curé et de sacristain : il suspendit la lanterne à sa ceinture, porta le ciboire de la main droite et agita la sonnette de l'autre. La rigueur de la saison ne lui permit plus à la fin de se tenir dans sa tente; un brasseur, qui demeurait aux environs du grand marché, l'invita à venir habiter sa maison (2).

On ne saurait décrire les travaux et les peines que Thierri endura pendant deux années à Bruxelles (3). Il ne s'occupait ni de sa nourriture ni de son re-

(1) Ou d'Osnabruck, selon quelques auteurs, à cause de son lignage paternel.

(2) Voyez Sanderi *Brab. illustr.* t. III p. 66.

(3) La peste dura deux ans, et l'on porte le nombre des victimes à trente-trois mille.

pos : actif, nuit et jour, il ne redoutait ni la longueur ni les dangers des courses qu'il avait à faire; il visitait jusqu'aux plus petites retraites des pauvres, et était infatigable tant au confessionnal qu'auprès du lit des malades. Son zèle pour le salut des âmes le rendait inaccessible à toute crainte de la mort.

L'amour de ses semblables ne lui permit pas de se reposer. Lorsque la peste eut cessé ses ravages, il reprit ses prédications.

Ce qui donnait une autorité particulière à sa parole, c'était sa conduite irréprochable et ses mortifications continuelles. Sa dévotion pour la Sainte-Vierge était grande; il cherchait à la faire partager aux autres, mais particulièrement aux religieux. Lui-même, il craignait avec l'apôtre saint Paul, qu'après avoir prêché pour les autres, il ne fût réprouvé lui-même; il répétait souvent ces paroles : « Seigneur! si satan, à l'heure de la mort, venait » me tenter par des doutes touchant la foi, je les » rejette dès à présent, et je suis prêt à souffrir mille » tourments et la mort même, plutôt que de m'é- » carter de la foi. »

On a consigné par écrit plusieurs belles actions de cet homme apostolique. Plus d'une fois on eut lieu de remarquer que le Seigneur avait doué son serviteur du don des miracles (1).

Après avoir été gardien dans plusieurs monastères de son ordre, après avoir toujours donné à ses frères l'exemple d'une sévère régularité, et après avoir atteint, dans la pratique de toutes les vertus, une vieillesse très-avancée, il souhaita d'être délivré des liens qui l'attachaient à la terre, et d'être réuni à Jésus-Christ. Ses forces corporelles commencèrent à s'affaiblir; il n'en continua pas moins à observer la règle de la maison. Le 11 décembre 1515, il vint à midi au réfectoire, mais les douleurs qu'il éprouvait le forcèrent de se rendre à sa cellule. Un frère, qui le suivit, le trouva à genoux, les bras étendus, comme s'il était plongé dans la prière; l'ayant appelé et touché, il vit que le saint homme avait déjà rendu son âme à Dieu.

Ce fut au couvent des Récollets à Louvain, où il mourut, qu'il fut enterré dans le chœur de l'ancienne église; ensuite ses ossements furent mis dans une châsse, à côté de l'autel de l'infirmerie.

Voyez Raissii *Auct. ad Nat. SS. Belgii*, p. 369; Mann, *Hist. de Bruxelles;* et Wadding, t. XV p. 437.

(1) Sanderus, *Brabantia illustr.* t. III p. 67, cite quelques cas.

12 DÉCEMBRE.

—

SAINT ÉPIMAQUE, SAINT ALEXANDRE, ETC.,

MARTYRS A ALEXANDRIE.

Voyez saint Denis d'Alexandrie, *ap. Euseb. Hist.* l. 6, c. 41.

L'AN 250.

La persécution excitée par Dèce fit les plus grands ravages à Alexandrie en 250. On y rechercha les chrétiens avec un soin extraordinaire. Épimaque et Alexandre ayant été arrêtés, confessèrent avec courage le nom de Jésus-Christ. On les chargea de chaînes et on les conduisit en prison, où leur vertu fut mise à l'épreuve par toutes sortes de souffrances. Comme leur constance était inébranlable, ils furent battus cruellement avec des bâtons, et eurent les côtés déchirés avec les ongles de fer : enfin ils consommèrent leur sacrifice par le feu (*). Saint Denis, évêque d'Alexandrie, qui fut témoin oculaire d'une partie de leurs souffrances, nous en donne un récit abrégé. Il fait aussi mention de quatre femmes qui reçurent la couronne du martyre le même jour et dans le même lieu. La première se nommait Ammonarium : c'était une vierge qui avait toujours mené une vie irréprochable. Elle souffrit sans se plaindre les plus horribles tortures, et n'ouvrit la bouche que pour déclarer que rien ne serait capable de lui faire violer la sainteté du christianisme. On croit qu'elle fut décapitée. Le nom de la seconde était Mercurie : son âge et ses vertus la rendaient vénérable. La troisième s'appelait Denyse : elle avait plusieurs enfants qu'elle aimait tendrement; elle pria Dieu d'en prendre soin, et s'éleva au-dessus des sentiments de la nature, pour rester fidèle à Jésus-Christ. La quatrième se nommait aussi Ammonarium. Le juge, confus d'avoir été vaincu par la première (**), fit couper la tête aux trois autres qui montraient le même courage. Tous ces Saints sont nommés en ce jour dans le martyrologe romain.

Pour bien juger de la vertu des martyrs, il faut la comparer à l'héroïsme prétendu des sages du paganisme. La constance du martyr est fondée sur l'humilité; elle a pour motif l'amour de Dieu et l'accomplissement de sa loi. Il se regarde comme un faible roseau, il attend de Dieu toute sa force, et la grâce le rend supérieur à toutes les épreuves.

(*) *Πυρὶ ἀσβέστῳ καὶ οὗτοι διεχύθησαν*, d'après la traduction de Henri Valois : *Vivæ calcis incendio etiam ipsi colliquefacti perierunt.* Eusèbe, *Hist.*, p. 239, ed. Valesii 1659.

(**) Etenim earum princeps et antesignana Ammonarium pro omnibus tormenta pertulerat. *Ibid.*

Il ne voit en soi qu'un misérable pécheur digne de la mort qu'il va souffrir. Le martyre lui paraît le commencement de sa pénitence, et non la consommation de sa vertu. Il pense que tout ce qu'il souffre n'a point de proportion avec ce que méritent ses péchés; il s'estime infiniment heureux de pouvoir devenir semblable à Jésus-Christ, de lui prouver son amour et sa fidélité par le sacrifice de ce qu'il a de plus cher sur la terre, de mourir pour celui qui, par un effet de son infinie miséricorde, s'est livré pour nous à la mort la plus cruelle et la plus ignominieuse. D'un autre côté, si le martyr souffre avec courage, il souffre aussi avec modestie; il ne cherche ni les applaudissements, ni les acclamations; il ne veut que Dieu pour spectateur de ses combats; et s'il supporte les regards des hommes, ce n'est que dans l'espérance de faire connaître et glorifier ce Dieu qu'il adore, par le témoignage qu'il rend à sa loi. Enfin, il bénit le Seigneur, et lui rend grâces au milieu des tortures; il ne s'abandonne à aucun mouvement de vengeance; il aime ses persécuteurs et prie pour eux; la seule douleur qu'il ressent vient de leur aveuglement à perdre leur âme pendant l'éternité. Mais si nous venons à considérer les héros de l'antiquité païenne, que trouverons-nous? Des orgueilleux qui s'applaudissent de ce qu'ils souffrent, qui étalent avec ostentation leur prétendue vertu, qui, sous un extérieur de constance, cachent le dépit, la rage et le désespoir; qui insultent leurs ennemis, et qui ne respirent que la vengeance. Caton devint suicide, pour n'être point redevable de la vie à César qui l'avait vaincu, et pour n'être pas même forcé de paraître devant un ennemi qui l'avait en horreur; un héros chrétien l'aurait vu sans crainte et sans indignation, il l'aurait vaincu à son tour en douceur, en patience, en humilité. Socrate insultait ses juges par la fierté de ses regards, et provoquait sa propre condamnation par l'insolence de sa conduite; un martyr aime tendrement ceux qui lui font souffrir les plus horribles tourments, et ne demande que leur conversion. C'était ainsi que saint Étienne, couvert de sang et de blessures, sollicitait auprès de Dieu la grâce de ceux qui le lapidaient.

SAINT FINIEN,

ÉVÊQUE DE CLONARD, EN IRLANDE.

L'AN 552.

Saint Finien fut, après saint Patrice, un des plus illustres évêques d'Irlande. Il était né dans la province de Leinster. Il dut la connaissance de la religion chrétienne aux disciples de saint Patrice. Animé d'un ardent désir de faire de plus grands progrès dans la vertu, il passa dans le pays de Galles, où il eut le bonheur de vivre avec saint David, saint Gildas et saint Cathmaël. Il revint dans sa patrie trente ans après, c'est-à-dire vers l'an 520. Ses vertus et sa science le mirent en état de ranimer parmi ses compatriotes l'esprit de piété qui s'affaiblissait de jour en jour. Il prit les moyens les plus efficaces pour assurer le succès de ses travaux apostoliques; il établit en différents endroits des monastères et des écoles. Il faisait sa principale résidence à Cluain-Iraird ou Clonard, dans le West-Meath; c'était là qu'il avait formé sa principale école. Il en sortit un grand nombre de Saints, recommandables par leur savoir, tels que les deux Kiéran, Kolomkille, Colomb, fils de Craimthain, les deux Brendan, etc.

Notre Saint fut sacré dans la suite évêque de Clonard (1). Le monastère qu'il y avait fait bâtir devint très-célèbre; on y venait de toute part pour s'y former aux sciences et à la piété (2). Le saint pasteur prenait pour modèle les Basile et les Chrysostôme; il aimait tendrement son troupeau, et travaillait avec un zèle infatigable au salut des âmes qui lui étaient confiées. Il ne vivait que de pain et

(1) Simon Rochefort, dernier évêque de Clonard, fit bâtir à Trim, en 1209, un monastère de chanoines réguliers, sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul, et y transféra le siége épiscopal. Ils furent les premiers, lui et Eugène son prédécesseur, qui prirent le titre d'évêques de Meath. A ce siége on en unit deux autres vers le treizième siècle, savoir celui de *Kenlis* ou *Kells*, où saint Colomkille avait fondé son monastère de *Celles*, vers l'an 550, et celui de Dulek, anciennement appelé Damleag. Ce dernier siége avait eu pour fondateur saint Kénan ou Cianan, disciple de saint Martin de Tours, et qui fut fait évêque du temps de saint Patrice. On lit dans les anciennes leçons de son office, citées par Ware, qu'il bâtit une église de pierre, d'où la ville fut appelée Damleag, tandis que les plus anciennes églises d'Irlande n'étaient que de bois. Ware ajoute qu'on ne trouve guère d'églises de pierre en Irlande, avant le temps de saint Malachie. Saint Kénan mourut le 24 novembre, vers l'an 489. Voyez Ware, *Antiq. Hibern.* c. 29, p. 295.

(2) Le monastère des chanoines réguliers de Saint-Augustin, qui était à Clonard, et qui a subsisté jusqu'à la destruction des maisons religieuses en Angleterre, avait été bâti sur les ruines de l'abbaye de Saint-Finien, par Gautier Lacy, seigneur de Trim et fils de Hugues Lacy. Ce dernier, ayant conquis le pays, fut créé seigneur de Meath, par Henri II, qui le fit depuis décapiter pour avoir bâti un château. Voyez Ware, *in Monasteriologia Hibern.* p. 194. Camden, *Monasticon Hibern.*, etc.

d'herbes, et ne buvait que de l'eau. Il couchait sur la terre nue, et n'avait qu'une pierre pour oreiller. Il mourut le 12 décembre 552, suivant les annales d'Inisfallen, citées par Ussérius. (Voyez sa vie publiée par Colgan, sous le 23 février; Ussérius, *Ant. Brit. c.* 18, *p.* 493, *et Index Chronol. p.* 531; Ware, *Antiq. Hib. c.* 29, *de Eccl. Cathed. p.* 291.)

Saint Colomb, fils de Craimthaïn, qui fut disciple de saint Finien, était aussi de la province de Leinster. Il se montra fidèle imitateur de son bienheureux maître. Il eut le gouvernement du monastère de Tyrdaglas, dans la province de Munster, dont il avait été le fondateur. Il mourut peu de temps après le milieu du sixième siècle.

Les calendriers d'Irlande nomment aussi en ce jour saint Cormac, abbé d'une éminente sainteté. Ce fut lui, suivant Ussérius, qui rendit visite à saint Colomkille, dont parle Adamnan, l. 3, c. 117.

Nous parlerons de suite de sainte Eadburge ou Edburge, abbesse de Menstrey, dans l'île de Thanet, quoiqu'elle ne soit honorée que le 13 de ce mois. Il y a eu trois Saintes de ce nom; mais celle dont il s'agit ici est la plus célèbre (3). Elle bâtit une nouvelle église sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul, et y fit transporter le corps de sainte Mildrède, qui avait gouverné immédiatement avant elle l'abbaye de Menstrey. On met sa mort vers l'an 751 (4). Il paraît que c'est à cette sainte abbesse que saint Boniface écrivait quelquefois. Capgrave la confond avec sainte Ethelburge, surnommée Tata. Celle-ci était fille d'Ethelbert, roi de Kent, et elle épousa le roi Edwin. Devenue veuve, elle se consacra à Dieu, et mourut abbesse de Lyming, dans le royaume de Kent, vers la fin du septième siècle. Elle fit bâtir un monastère sur un emplacement qui lui avait été donné par le roi Eadbald, son frère. Les reliques de sainte Eadburge et de sainte Mildrède furent transférées à Cantorbéry en 1055, et l'archevêque Lanfranc les déposa dans l'église de Saint-Grégoire.

(3) Voyez Hickes, *Diss. Epistol.* t. I, *Thes. linguar. septentr.* p. 115.

(4) Dugdale, *Monast. Angl.* t. I p. 84.

SAINT VALERY, ABBÉ EN PICARDIE.

L'AN 622.

Saint Valery (1), né en Auvergne vers le milieu du sixième siècle, passa ses premières années à garder les troupeaux de son père. Lorsqu'il sut lire, il apprit le Psautier par cœur. Le plaisir qu'il trouvait à chanter à l'église les louanges du Seigneur fit sur son âme une telle impression, qu'il résolut de se consacrer entièrement au service de Dieu. Il alla se présenter au monastère d'Autumon ou d'Autoin, situé dans le voisinage; mais son père empêcha qu'on ne l'y reçût. Il redoubla ses sollicitations auprès de l'abbé, qui l'admit enfin et lui donna l'habit.

Il montra tant de ferveur, qu'on le proposait aux autres comme un modèle de perfection. Son humilité était si profonde, qu'il se mettait au-dessous de toutes les créatures, et qu'il obéissait avec joie au dernier de ses frères. Il quitta depuis son monastère pour se perfectionner encore davantage dans la vertu. Il se retira dans celui de Saint-Germain d'Auxerre, où l'on suivait une règle très-austère. Saint Aunaire, évêque de cette ville, auquel il s'était d'abord adressé, lui avait permis de demeurer dans son diocèse.

La réputation de sainteté dont jouissaient les moines de Luxeul lui inspira le désir d'aller vivre avec eux. Il savait aussi que saint Colomban, qui les gouvernait, était un des plus grands maîtres de la vie spirituelle. Il resta plusieurs années dans cette communauté, et quelque constante que fût sa fidélité à remplir tous ses devoirs, il n'était à l'entendre qu'un moine négligent et inutile. Ce qu'il craignait le plus après le péché, c'était la réputation de vertu et de sainteté.

Saint Colomban fut obligé de quitter Luxeul pour se soustraire à la persécution excitée contre lui. Saint Valery resta dans le monastère, et en prit la défense autant qu'il lui fut possible. Pendant le voyage que saint Eustase fit en Italie pour engager saint Colomban à repasser en France, notre Saint fut chargé du gouvernement de l'abbaye. Saint Colomban ne voulut point quitter l'Italie, mais Waldolen revint avec saint Eustase. On ne sait si ce dernier l'avait mené avec lui, ou s'il l'avait trouvé dans le monastère de Bobio.

Peu de temps après, saint Valery et saint Waldolen sortirent du monastère pour aller faire des missions dans différentes provinces. Lorsqu'ils furent dans la Neustrie, ils demandèrent au roi Clotaire II un lieu où ils pussent se retirer. Ce prince leur donna la terre de Leuconai, à l'embouchure de la Somme, dans le pays de Vimeu, en Ponthieu (*). Berhard, évêque d'Amiens, leur permit d'y bâtir une chapelle avec deux cellules. Saint Valery, par ses prédications et par ses exemples, convertit un

(1) En latin, *Walaricus* ou *Gualaricus*.

(*) Voyez la notice de saint Blimont, sous le 3 janvier.

grand nombre d'infidèles. Plusieurs de ses disciples voulurent vivre sous sa conduite, ce qui lui fit construire de nouvelles cellules. Ses jeûnes étaient si rigoureux, qu'il passait quelquefois plusieurs jours de suite sans manger. Des branches étendues par terre lui servaient de lit. Le temps qu'il n'employait point à l'instruction du prochain était consacré à la prière, à la lecture et au travail des mains. Il donnait aux pauvres ce qu'il retirait de son travail, et il avait coutume de dire à ce sujet : « Plus nous donnerons avec joie à ceux qui sont dans le besoin, » plus nous mériterons que Dieu nous accorde ce » que nous lui demanderons. » Il mourut le 12 décembre 622. On l'honore en ce jour et le premier avril. On bâtit dans le lieu où était son ermitage un monastère qui devint célèbre et qui prit son nom. Il s'est aussi formé dans le même endroit une ville, également connue sous le nom du Saint.

Les reliques de saint Valery furent portées successivement en différents lieux. On les rapporta ensuite au monastère de son nom, lequel appartenait à la congrégation de Saint-Maur, et elles s'y gardaient encore à la fin du 18e siècle.

Voyez sa vie, écrite avec soin en 660, par Raimbert, second abbé de Leuconai (1), Mabillon, *Act. Ben.*, t. II p. 76, et *Annal.* l. 1, n. 55; le *Gallia Christ. vetus*, p. 887; Henschenius *ad* 1 *Aprilis*, t. I p. 14.

---

† DÉCOUVERTE

DU CORPS DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.

Tiré du suppl. de Ch. Butler, par M. l'abbé Tresvaux. — Voyez le *Mémoire présenté au pape Pie VII, par le R. P. de Bonis, ministre général des Frères-Mineurs Conventuels*, brochure in-4o, en latin et en italien, Rome, 1819.

L'AN 1818.

L'ÉTAT du corps de saint François d'Assise et le lieu qui le renfermait ont été pendant six siècles des problèmes qui, après avoir exercé la plume de plusieurs écrivains, n'avaient pas été résolus. L'on savait qu'en 1230 ce saint corps avait été enlevé par les habitants d'Assise, au moment où on le transférait dans la nouvelle église bâtie en l'honneur du serviteur de Dieu sur la colline d'*Enfer* (1), près de cette ville, et depuis ce moment l'on n'avait pu connaître la place précise de son tombeau. Une tradition assez généralement répandue parmi les Franciscains leur faisait croire que le corps de leur saint fondateur était renfermé dans une église souterraine située sur cette même colline, et qu'il s'était conservé sans corruption, se tenant debout et sans appui. Cette tradition, qui n'était établie sur aucun fondement solide, avait été plusieurs fois combattue, et la dispute avait même été assez sérieuse pour obliger le pape Paul V à défendre de faire aucune recherche pour trouver le corps de saint François. Cette défense était d'autant plus sage, que l'on n'avait aucune notion certaine de l'église souterraine où l'on prétendait qu'il était déposé, ni des moyens d'y pénétrer. Cependant un certain personnage eut, en 1818, la témérité d'affirmer qu'il était entré dans cette église, et fut assez hardi pour donner de fausses indications sur la manière d'y descendre. Le ton d'assurance avec lequel il parlait inspira quelque confiance, et le P. de Bonis, ministre général des Frères-Mineurs Conventuels, qui desservent l'église de Saint-François, obtint du pape Pie VII la permission d'entreprendre des fouilles dans l'église basse, pour découvrir le lieu que l'on indiquait. Les travaux, que l'on faisait secrètement, furent commencés dans la nuit du 5 octobre 1818. Les premiers efforts furent infructueux, l'on acquit bientôt la certitude qu'il n'existait pas d'église souterraine, et que les assertions du personnage dont nous avons parlé n'avaient rien de commun avec la vérité. Cependant le désir de découvrir le saint corps fit continuer les travaux dans une autre partie de l'église. On crut mieux réussir en fouillant sous les degrés du maître-autel. Cette fois l'espérance ne fut pas trompée; on trouva d'abord un trou très-étroit, et dont le fond était rempli d'un ciment si dur, qu'on ne put l'enlever qu'avec des peines incroyables. Plus profondément l'on rencontra deux murs, qui conduisirent à la découverte de deux pierres placées l'une sur l'autre, et qui semblaient avoir été mises à dessein dans ce lieu. Ces pierres ayant été brisées, on en trouva une troisième dont la position annonçait qu'elle couvrait un espace vide. On perce celle-ci avec précaution, et par l'ouverture on voit une grille en fer. A l'aide d'une lumière on éclaire l'intérieur de cette grille, qui présente un squelette humain couché dans un cercueil de pierres. Les religieux qui dirigeaient les fouilles ne doutèrent point que ce ne fût le corps de saint François, et leur joie fut aussi grande que leurs

(1) Un archevêque, nommé Hugues, fit abréger l'ouvrage de Raimbert par un moine anonyme. Suivant D. Rivet, ce Hugues est celui qui fut archevêque de Rouen depuis 722 jusqu'en 730. L'original de Raimbert est perdu; mais Mabillon, *Sæc.* 6 *Ben.*, et les Bollandistes *ad* 1 *Aprilis*, p. 14, en ont donné l'abrégé, qui a été fait avec exactitude, comme le prouve D. Rivet, t. III p. 602. Surius a publié le même ouvrage, mais il en a changé le style.

(1) Ce lieu, que saint François avait, par humilité, choisi pour sa sépulture, est maintenant appelé colline du *Paradis*.

efforts avaient été pénibles; car ce ne fut qu'après cinquante-deux nuits d'un travail opiniâtre qu'ils obtinrent cet heureux résultat. La découverte eut lieu la nuit du 12 décembre 1818, et au moment même ceux qui se trouvaient présents sentirent une odeur très-suave qui s'exhalait de l'intérieur de la grille.

Le premier soin du gardien du couvent de Saint-François fut d'informer son supérieur-général, qui réside à Rome, de l'heureuse issue de l'entreprise; celui-ci la fit à son tour connaître au Souverain-Pontife. Pie VII, qui avait ordonné d'abord de laisser le corps saint dans la situation où on le trouverait, nomma de suite une commission composée des évêques d'Assise, de Nocéra, de Spolette, de Pérouse et de Foligno, pour en faire l'examen juridique et en constater l'authenticité, car autant l'Église montre de vénération pour les précieux restes des amis de Dieu, autant elle prend de précautions pour ne présenter que de véritables reliques à la piété des fidèles. Le Saint-Père s'empressa d'adresser à ces prélats, le 8 janvier 1819, des lettres apostoliques par lesquelles il leur dit que, désirant connaître ce que cette découverte offre de certain, il se confie à leur bonne foi et à leur exactitude pour constater l'identité du saint corps; il veut même que chacun d'eux lui communique son opinion particulière. Fidèles à remplir les intentions du chef de l'Église, les cinq évêques se réunirent sans délai à Assise et commencèrent les informations qu'ils étaient chargés de faire. Ils ne se contentèrent pas d'interroger les religieux et les ouvriers qui avaient contribué à découvrir le cercueil, après avoir exigé d'eux le serment, ils appelèrent différents professeurs qui enseignaient la physique et la chimie dans les colléges des villes voisines. L'on avait trouvé avec le squelette les restes d'un habit grossièrement tissu, quelques petites boules, qui semblaient être des grains de chapelets, des restes d'un cordon et huit pièces de monnaie du XIIe siècle; ces objets furent soumis à l'examen des professeurs, qui donnèrent également leur avis sur la cristallisation dont plusieurs des ossements étaient couverts. Des médecins et des chirurgiens furent aussi entendus, et, après l'inspection du squelette, ils jugèrent que ce devait être celui d'un homme de moyen âge (2) et de médiocre stature.

Ayant ainsi pris tous les moyens que la prudence indiquait pour bien connaître la vérité, les cinq évêques adressèrent leur procès-verbal au Souverain-Pontife, qui, à son tour, nomma une commission pour examiner la procédure. Cette commission, composée de cardinaux et autres graves personnages, s'étant prononcée de la manière la plus favorable, Pie VII, après un examen qu'il fit lui-même de la cause, donna enfin, le 5 septembre 1822, des lettres apostoliques, en forme de bref, pour déclarer authentiquement que le corps trouvé sous le maître-autel de la basilique de Saint-François à Assise est vraiment celui de ce saint patriarche. Il y rapporte sommairement la manière dont ces saintes reliques ont été découvertes, les précautions qu'il a commandé de prendre pour n'être point induit en erreur, et il bénit le Père de toute consolation; « rempli, » ajoute-t-il, de la vive espérance que l'invention de » ce précieux corps sera pour nous un gage nouveau » et singulier d'une protection toute spéciale de ce » grand Saint, dans des temps si difficiles. » Le Souverain-Pontife ordonne ensuite que ce précieux dépôt soit conservé intact dans le lieu où il avait été trouvé, et veut qu'un monument soit élevé dans ce lieu même à la gloire de saint François. Les intentions de Pie VII ont été remplies; un mausolée en marbre couvre maintenant le caveau où repose dans son ancien cercueil le corps du serviteur de Dieu. Quelques reliques seulement en ont été extraites par le même pontife, pour être envoyées à l'empereur d'Autriche, François II, qui les a fait exposer à la vénération publique.

Tandis que l'Église procédait avec une sage lenteur à la reconnaissance du corps de saint François, le Seigneur manifestait par des prodiges l'authenticité de ces précieux restes. Une religieuse dominicaine, nommée sœur Marie-Louise, affligée d'une tumeur au genou gauche, dont elle souffrait beaucoup, et pour la guérison de laquelle on n'avait employé aucun remède, fut, dans le mois de janvier 1819, subitement délivrée de cette infirmité, par l'application qu'elle fit d'un linge qui avait touché au sépulcre de saint François. Elle et quatre de ses compagnes, interrogées juridiquement par l'ordre de l'évêque de Foligno, attestèrent la vérité de cette guérison soudaine.

Joseph Natalini, muletier, habitant d'Assise, était depuis quatre ans tourmenté d'un rhumatisme qui, dans le cours des mois de janvier et février 1818, devint si violent qu'il fut pendant tout ce temps retenu au lit sans pouvoir se remuer. Ces douleurs furent encore plus grandes en 1819, à la même époque, et les remèdes qu'un médecin lui avait indiqués ne purent lui procurer aucun soulagement. Une femme pieuse engagea Natalini à se faire porter à l'église de Saint-François; il y consentit, et s'y

(2) Saint François mourut à l'âge de quarante quatre ans, le 4 octobre 1226.

trouva au moment où les évêques scellaient la grille de fer qui renfermait le saint corps. La pierre qui avait recouvert le cercueil était déposée dans l'église; Natalini s'étend sur cette pierre et réclame avec confiance le secours de saint François; au même instant toutes ses douleurs cessent, il se relève parfaitement guéri, et retourne en pleine santé à sa demeure. C'est la déposition juridique qu'il fit devant l'évêque d'Assise le 5 juillet suivant; déposition qui fut confirmée par celle de son médecin et de deux autres témoins.

---

13 DÉCEMBRE.

—

SAINTE LUCIE,

VULGAIREMENT SAINTE LUCE, VIERGE ET MARTYRE DE SYRACUSE.

Tiré de ses actes, qui sont anciens, puisque saint Adhelme les a cités dans le septième siècle. Voyez les *Acta sincera S. Luciæ V. M. ex optimo codice græco nunc primùm edita et illustrata*, Palermis, 1661, in-4°. C'est un ouvrage posthume de Tauromenitani, chanoine de Palerme.

L'AN 304.

Sainte Luce, si célèbre dans l'histoire de l'Église de Sicile, sortait d'une famille noble et riche de la ville de Syracuse. Elle eut le bonheur d'être élevée dans la religion chrétienne, et était encore enfant lorsque son père mourut. Eutychie, sa mère, eut soin de lui inspirer les plus vifs sentiments de piété. Ces premières impressions que la grâce faisait fructifier opérèrent de merveilleux effets. Luce n'avait de goût que pour la vertu, et elle promit à Dieu, dans un âge encore tendre, de garder une virginité perpétuelle; mais elle tint ce vœu secret, et sa mère, qui n'en avait aucune connaissance, lui proposa de se marier. Luce chercha les moyens propres à empêcher l'exécution de ce projet.

Sur ces entrefaites, sa mère tomba malade, et fut attaquée d'un flux de sang qui la fit beaucoup souffrir et qui dura quatre ans. Inutilement les médecins employèrent toutes les ressources de leur art pour la guérir. Luce, extrêmement affligée du triste état de sa mère, lui persuada d'aller à Catane, pour y demander sa guérison au Seigneur, sur le tombeau de sainte Agathe. Elle l'y accompagna; toutes deux unirent ensemble leurs prières, et elles furent exaucées. Alors notre Sainte découvrit à sa mère le dessein où elle était de faire à Dieu le sacrifice de sa virginité, et Eutychie, pour témoigner au ciel sa reconnaissance de la grâce qu'elle avait reçue, permit à sa fille de suivre ses pieuses inclinations.

Le jeune homme, auquel Luce avait été destinée, était païen. Lorsqu'il eut appris qu'elle voulait rester vierge, et qu'elle vendait ses biens pour les distribuer aux pauvres, il entra dans une grande fureur; il l'accusa d'être chrétienne devant le gouverneur Paschase. La persécution de Dioclétien ravageait alors le troupeau de Jésus-Christ. Le juge condamna la Sainte à être exposée dans un lieu de prostitution; mais Dieu veilla sur sa pudeur, et personne n'osa y porter atteinte. Les tourments qu'on employa pour vaincre sa constance furent également sans succès. On la remit en prison toute couverte de plaies, et elle y mourut vers l'an 304. Il est prouvé, par le sacramentaire de saint Grégoire et par d'autres ouvrages anciens, qu'on l'honorait à Rome dans le sixième siècle, et qu'elle était mise au nombre des plus illustres vierges qui ont scellé leur foi par l'effusion de leur sang. Sa fête s'est célébrée en Angleterre jusqu'à la prétendue réforme, et elle était du nombre des fêtes du second rang, c'est-à-dire, de celles où le labourage était le seul travail permis.

Le corps de sainte Luce resta plusieurs années à Syracuse, mais on le transféra depuis en Italie. Nous apprenons de Sigebert de Gemblours, que l'empereur Othon Ier le fit porter depuis à Metz. Il y est exposé à la vénération publique dans une belle chapelle qui fait partie de l'église de Saint-Vincent. La portion des reliques de la même Sainte, qui était anciennement à Constantinople, est présentement à Venise, et on l'y honore avec une singulière dévotion.

Toute la suite de la vie dépend des idées que l'on donne aux enfants, des sentiments qu'on leur inspire, et des habitudes qu'on leur fait contracter dans les premières années. Il est plus important qu'on ne le pense de les accoutumer alors à de petits sacrifices; de leur faire sentir le danger des plaisirs des sens, et de les précautionner contre leur impression; de leur montrer qu'ils altèrent la constitution de l'âme; de les convaincre en un mot qu'il est plus facile de dompter ses passions dans leur commencement, et que si on ne les fait plier sous le joug dans leur naissance, on aura une peine infinie à les soumettre. Il faut leur bien persuader que l'entêtement, l'opiniâtreté, l'aversion du travail, l'amour du plaisir, sont, de toutes les dispositions, les plus dangereuses dans la jeunesse. Pourquoi sainte Luce a-t-elle aujourd'hui si peu d'imitatrices parmi les femmes chrétiennes? C'est qu'elles ont puisé dans leur première éducation la sensualité, l'orgueil, la vanité. La perversité de notre nature

tendra toujours à la corruption, si nous n'avons de bonnes habitudes à lui opposer, et si ces habitudes ne sont entretenues et fortifiées par une vigilance continuelle sur nous-mêmes.

SAINT JOSSE (1), PRÊTRE EN PONTHIEU.

VERS L'AN 668.

Les ravages des Anglo-Saxons dans la Grande-Bretagne déterminèrent une partie des Bretons à passer dans l'Armorique, qui faisait partie de la Gaule. Ils s'y formèrent un petit état qui fut d'abord indépendant, mais qui se soumit depuis à la domination française. Judhaël, comte de Domnonée, eut pour successeur Judicaël, son fils aîné, qu'on appelle communément Giguel. Celui-ci prit le titre de roi; mais peu de temps après il offrit sa couronne à son frère Jodoc, vulgairement appelé Josse. Josse demanda du temps pour consulter le Seigneur. Il se renferma pendant huit jours dans le monastère de Lan-Maëlmon, et y pria Dieu de lui faire connaître ce qu'il demandait de lui. Ce terme expiré, il annonça qu'il renonçait au monde, et il reçut la tonsure ecclésiastique des mains de l'évêque d'Avranches. Il se joignit à onze pèlerins qui se proposaient d'aller à Rome. Ils se rendirent tous à Paris, et de là en Picardie. Haymon, duc ou comte de Ponthieu, pria Josse de rester auprès de lui. Le Saint y consentit, parce qu'il se croyait assez éloigné de son pays, pour vivre dans l'obscurité. Ayant été ordonné prêtre, il desservit sept ans la chapelle d'Haymon. Il se retira ensuite avec Wurmar, son disciple, dans un désert appelé Brahie, et aujourd'hui Ray. Ce lieu, qu'on pouvait cultiver, est arrosé par la rivière d'Authie. Haymon y fit construire une chapelle et des cellules. Les deux ermites vécurent du travail de leurs mains, et trouvèrent encore de quoi assister les pauvres. Ils joignaient à une pénitence rigoureuse l'exercice continuel de la prière et de la contemplation.

Huit ans après, ils se retirèrent à Runiac, aujourd'hui Villers-Saint-Josse, près de l'embouchure de la Canche, et ils y bâtirent une chapelle sous l'invocation de saint Martin. Ils y menèrent leur premier genre de vie pendant treize ans. Josse ayant été mordu par un serpent, ils changèrent de demeure. Haymon, qui continuait de les protéger, leur fit construire un nouvel ermitage avec deux chapelles, dédiées sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul. Leur dévotion pour ces saints apôtres leur inspira le désir de faire un pèlerinage à Rome. De retour à Runiac, ils trouvèrent qu'Haymon avait agrandi et orné leur ermitage. Il y avait même fait une belle église sous l'invocation de saint Martin, et y avait attaché des revenus. Ce fut là que Josse mourut vers l'an 668. Sa sainteté fut attestée par des miracles avant et après sa mort.

Winoc et Arnoc, qu'on croit avoir été ses neveux, héritèrent de son ermitage, qui fut depuis changé en un célèbre monastère, et qui est un de ceux que Charlemagne donna à Alcuin. Il était à une lieue de la mer, près de Montreuil, au diocèse d'Amiens, et il appartenait aux Bénédictins. L'abbé jouissait des priviléges de comte. Ce monastère est connu sous le nom de *Saint-Josse-sur-mer*. Il y en avait un autre près d'Hesdin, qui portait le nom du même Saint. Il fut fondé en 1159, et il appartenait aux chanoines réguliers de Prémontré. On l'appelle, pour le distinguer du premier, *Saint-Josse-aux-bois*, ou de *Dom-Martin*.

Saint Josse est nommé en ce jour dans le martyrologe romain.

Voyez sa vie, qui a été écrite dans le huitième siècle (vers l'an 710, suivant Cave) et que D. Mabillon a publiée avec de savantes notes, *Act. Ben.* t. II p. 566; Lobineau, *Vies des Saints de Bretagne*, p. 152; D. Martène, *Voyage*, part. 2, p. 178; D. Morice, *Hist. de Bretagne*, t. I. Voyez aussi la *Vie du Saint*, par Abelly, Paris, 1661, in-12.

SAINT AUBERT,

ÉVÊQUE DE CAMBRAI ET D'ARRAS.

Voyez *Acta SS. Belgii selecta*, t. III p. 529-565.

L'AN 668.

Saint Aubert (2) fut, par son savoir et sa piété, un des plus beaux ornements de l'Église dans le septième siècle. Il se consacra dès sa jeunesse au service de Dieu, et à mesure qu'il avançait en âge, il se perfectionnait dans la vertu et dans la connaissance de la religion. Après avoir servi l'Église avec beaucoup de zèle pendant plusieurs années, il fut sacré évêque de Cambrai et d'Arras, le 21 mars 633 (*). Ces deux siéges étaient alors unis.

Quelque fût son amour pour la retraite, il n'en était pas moins fidèle à remplir les devoirs de sa place. Sa porte était continuellement ouverte à tout le monde; il recevait avec bonté ceux qui s'adres-

(1) En latin, *Judocus* et *Jodocus*.

(2) En latin, *Audebertus* et *Autpertus*.

(*) Saint Aubert succéda à Ablebert, qu'on ne peut pas confondre avec saint Emebert, successeur de saint Vindicien vers l'an 705.

saient à lui, mais il avait une prédilection particulière pour les pauvres, les malades et les affligés. Dès qu'il découvrait quelque abus dans son diocèse, il travaillait à le corriger, et il ne se rebutait point par les obstacles qui s'opposaient aux efforts de son zèle. Ses instructions, soutenues par la sainteté de sa vie, produisaient des fruits merveilleux. Il s'appliquait surtout à former de dignes ministres à la religion. Il veillait avec un soin extrême sur l'éducation des jeunes clercs, et il les disposait insensiblement à bien remplir les augustes fonctions auxquelles ils étaient destinés (**).

Non-seulement il convertit un grand nombre de pécheurs, mais il engagea encore plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe à renoncer au monde. La conversion de saint Landelin fut le fruit de ses prières et de ses larmes. Saint Vincent de Soignies, sainte Vaudru sa femme, et sainte Aldegonde, sa sœur, reçurent l'habit religieux des mains du saint évêque. Tous ces Saints fondèrent des monastères par son conseil : il en fonda lui-même quelques-uns, et bâtit plusieurs églises. Il fit, en 666, la translation des reliques de saint Vaast d'Arras, et concourut à la fondation du monastère qui porte le nom de ce Saint. Il fit fleurir la religion et l'étude des saintes lettres dans le Hainaut et la Flandre. Enfin, il mourut en 668, après trente-six ans d'épiscopat, et fut enterré dans l'église de Saint-Pierre à Cambrai. Ce fut dans la suite une abbaye célèbre, connue sous le nom du saint évêque.

Voyez sa vie, écrite par un moine, et publiée par Mabillon, *Act. Ben.* t. II p. 873.

(**) Plus d'une fois il fit paraître l'horreur qu'il avait pour l'ignorance et ses suites, et l'estime qu'il faisait de la science et de ses avantages, en donnant une application singulière à bien instruire les jeunes élèves qu'on confiait à ses soins. Voyez Mabillon, *Acta SS. Ord. S. Ben., t. II p.* 645, *n.* 2, *et t. III p.* 90.

LE B. JEAN MARINON, THÉATIN.

L'AN 1562.

Le B. Marinon, né à Venise le 25 décembre 1490, reçut au baptême le nom de François, qu'il changea en celui de Jean lorsqu'il se consacra à Dieu. Il montra tant de piété dès ses premières années, qu'on lui fit faire sa première communion vers l'âge de sept ans. Il se distinguait des autres enfants par sa docilité et son obéissance. Il ne perdait presque point Dieu de vue; il aimait à fréquenter les églises, à y adorer le Saint-Sacrement, et surtout à assister à l'auguste Sacrifice de la messe.

Ses parents l'ayant envoyé à l'université de Padoue, il ne s'y lia qu'avec ceux qui réunissaient une piété sincère à la pureté des mœurs. Il eut pour condisciple et pour ami Louis Lippoman (1), un des plus savants évêques du seizième siècle. La prière, la méditation de la loi du Seigneur, la lecture des bons livres, la fréquentation des sacrements, la fuite des mauvaises compagnies, furent les moyens qu'il employa pour conserver son innocence. Il embrassa l'état ecclésiastique, et reçut successivement les saints ordres. Devenu prêtre, il s'attacha pendant deux ans au service de l'église de Saint-Pantaléon, à Venise. Son amour pour les pauvres lui fit accepter la place de supérieur de l'hôpital, où l'on recevait les incurables et les orphelins. Il y donna les preuves les plus éclatantes de sa charité, durant la peste qui ravagea la ville de Venise, en 1528. Ayant été nommé à un canonicat de l'église de Saint-Marc, il remplit ses devoirs avec la plus grande édification; mais il quitta bientôt ce bénéfice, pour entrer dans la congrégation de Saint-Gaëtan, nouvellement établie à Venise. Il y fut reçu le 9 décembre 1528, et fit ses vœux le 29 mai 1530.

Sa ferveur prenait chaque jour de nouveaux accroissements. Son amour pour la pureté lui faisait éviter la conversation des femmes, et il ne s'entretenait avec elles qu'autant que la charité l'y obligeait. Les plus rigoureuses austérités de la pénitence n'avaient rien qui l'effrayât; il aimait la pauvreté, et il saisissait toutes les occasions de pratiquer cette vertu. Son amour pour les pauvres était extraordinaire. Son humilité, sa patience dans les épreuves, sa résignation à la volonté de Dieu, son obéissance, sa douceur avaient quelque chose d'admirable. Pour attirer les bénédictions célestes sur les travaux de son zèle, il priait avec autant d'assiduité que de ferveur. Il avait une tendre dévotion à la Sainte-Vierge, à son ange gardien et aux autres Saints. Enfin ses vertus causaient de l'admiration à tous ceux qui le connaissaient, et saint André Avellin disait en parlant de lui, qu'il était par ses paroles et par ses actions une image de la sainteté.

Le B. Jean Marinon fut nommé plusieurs fois supérieur. Il reçut dans la congrégation saint André Avellin et le B. Paul d'Arrezzo (2), qui se firent toujours gloire de l'avoir eu pour maître et pour di-

(1) Il était de Venise. Il fut successivement évêque de Modon, de Vérone et de Bergame. Il mourut en 1559. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres un recueil de Vies des Saints.

(2) Voyez la vie du B. Paul d'Arezzo au 17 juin, jour auquel il est honoré par les Théatins.

recteur dans les voies de la piété. Il possédait dans un degré éminent le don de discerner les esprits, et de donner à chacun des avis convenables à sa situation.

Quand il annonçait la parole de Dieu, c'était avec cette onction qui caractérise les hommes apostoliques. Il y avait un concours prodigieux à ses sermons. Non content d'expliquer les grands principes de la morale chrétienne, il prévenait encore les fidèles contre les erreurs qui attaquaient la foi, de son temps, surtout à Naples. Pendant son séjour dans cette ville, on lui confia la direction d'un couvent de religieuses. Il s'appliqua à porter ces épouses de Jésus-Christ à la perfection de leur état, et il y réussit. Il établit dans la même ville un *Mont-de-Piété* pour secourir les familles prêtes à tomber dans l'indigence; mais il prit en même temps toutes les mesures propres à écarter les abus que la cupidité pourrait occasionner. Ce Mont-de-Piété est devenu dans la suite un des plus célèbres établissements de la ville de Naples.

Le B. Jean Marinon refusa l'archevêché de Naples, auquel le pape voulait le nommer. Il continua d'exercer dans cette ville les fonctions du saint ministère. Il recevait avec la plus grande charité tous ceux qui s'adressaient à lui dans le tribunal de la pénitence. Il se rendait avec empressement auprès des malades qui l'appelaient : aussi avait-il une onction particulière pour inspirer la confiance aux moribonds, et rétablir la paix dans les consciences troublées et agitées. Tant de vertus lui méritèrent de la part de Dieu des grâces singulières; il obtint la guérison de plusieurs malades et fut favorisé du don de prophétie.

Ses travaux et ses infirmités faisaient craindre à sa congrégation qu'elle ne le perdît bientôt; mais le moment était arrivé. Il fut attaqué d'une maladie dont on prévit les suites funestes. Il demanda les derniers sacrements, qu'il reçut avec les plus vifs sentiments de piété. Saint André Avellin et le B. Paul d'Arezzo l'assistèrent dans sa maladie. Il mourut le 13 décembre 1562. Clément XIII publia, le 11 septembre 1762, un décret pour autoriser le culte du B. Jean Marinon. Les Théatins en font l'office du rit double majeur.

Voyez la vie du B. Jean Marinon, par le P. de Tracy, théatin de Paris. Elle est parmi celles de plusieurs Saints de la même congrégation, que ce pieux et savant clerc régulier fit imprimer à Paris en 1774, in-12.

---

† SAINTE ODILE,

PREMIÈRE ABBESSE DE HOHENBOURG, VIERGE ET PATRONNE DE L'ALSACE.

Tiré de Ræss et Weis, t. XVIII p. 253. — Voyez Vignier, *Véritable origine des très-illustres maisons d'Alsace, de Lorraine, d'Autriche, etc.*, 1649, in-fol., qui contient un fragment de la vie de sainte Odile, écrite par un auteur contemporain (1); Mabillon, qui donne une autre vie anonyme de la Sainte, *Sæc. 3, Bened.* parte 2, p. 495 (2); Canisius, *Lect. Antiq.*; Rader, *Bavaria Sancta*, t. IV p. 7; Ruyer, *Antiquités des Vosges*, 2e part., liv. 4; Cifflet, *Origo Austriæ asserta*, c. 5, p. 49; Hergott, *Genealog. Aug. gentis Habsburg.* t. I, l. II, cap. 19, p. 197; Bollandus, janvier I, 536 et 537, *Vie de saint Erhard*, et 545; *Vita B. Odiliæ metro edita*, probablement par Humbert, abbé de Moyen-Moutier en 1044; Lyra, *Hist. de S. Cruce in societ. Jesu*, Molshemii, p. 11; *Vie de saint Odile*, par le P. Peltro, 1700; *Leben der heil. Odilia, von Pater Dionys Albrecht*, 1751; une autre de Jérôme Gebwiller, Strasbourg 1521, et Fribourg 1597, par les soins de Schuttenheimer, curé d'Ottenrot et S. Nabor (3); Laguille, *Hist. d'Alsace;* Schœpflin, *Alsatia illustr.*, passim, ainsi que des notes de ce savant, qui se trouvent dans un cabinet de la bibliothèque publique de Strasbourg; Grandidier, *Hist. de l'Église de Strasbourg*, I, 347, 351, 352, 339 et 360; *Beschreibung von Hohenburg oder dem S. Odilienberg, sammt umliegender Gegend von Johann-Andreas* Silberman, Strasbourg 1781. Nous devons en outre au savant et pieux abbé Descharrières à Strasbourg des renseignements très-importants (4).

VERS L'AN 720.

Après la Sainte-Vierge, c'est sainte Odile que le diocèse de Strasbourg honore comme sa première patronne, et elle est digne de la vénération que l'on conserva toujours pour elle. Elle fonda le premier

(1) Grandidier *(Hist. de l'Église de Strasbourg*, I, *Preuves justificatives*, n. 27, note *i*, p. 47, où se trouve ce fragment) le tient pour un moine de Lüders, couvent fondé, près de Colmar, par saint Déicole, et réuni dans la suite à Murbach. L'auteur d'une vie manuscrite, que nous possédons, pense que l'on peut l'attribuer avec autant et même plus de probabilité à un prêtre de Hohenbourg. Il résulte de ses propres paroles qu'il était contemporain de la Sainte, car il dit : « Hanc multi nostrorum viderunt, et ego infelix, præ nimia » incuria, cum nec Deo attenderem, nec sanctis, tanto me » bono privavi. » Il doit avoir vécu dans la seconde moitié du huitième siècle, puisqu'il dit que Heddon, évêque de Strasbourg, et Eberhard, le fils de son frère Albiric, n'étaient plus en vie à cette époque. Dans tous les cas, il était moine; car il dit en parlant d'Eberhard : *quod bona nostra usurpaverit.*

(2) Suivant Grandidier, l'auteur était un homme excessivement crédule. Toutefois, ce savant historien, qui est parfois un peu tranchant, ajoute : « Cependant, si l'on peut révoquer en doute quelques circonstances fabuleuses que le » génie du siècle autorisait, le fond de l'histoire n'en est pas » moins certain. » *(Hist. de l'Église de Strasb.*, t. I p. 342.)

(3) Le savant Grandidier dit que l'ouvrage du P. Albrecht est très-recommandable par la profondeur de ses recherches. *(Hist. de l'Église de Strasbourg*, t. I p. 342, note *r.)*

(4) Mort le 8 mai 1851. Voyez sa notice dans le *Nouv. Conserv. Belge*, t. IV p. 338.

couvent de femmes en Alsace, et créa de beaux établissements pour soulager l'humanité souffrante. Elle y travaillait, avec ses religieuses, au bonheur de ses semblables, tandis que, d'un autre côté, retirée du monde, elle pratiquait la pauvreté évangélique, agissant entièrement d'après la haute sagesse des Saints, qui se séparent des hommes pour se préserver de leurs vices, et se joignent à eux pour les guérir de leurs défauts et les aider dans leur misère. La sainteté de la servante de Dieu, qui éclata déjà dans ses actions, fut confirmée par de nombreux miracles même durant sa vie, et plus encore après sa mort.

Odile ou Othile était fille d'Adalric (autrement *Attic, Attich* et *Hettich*), duc d'Alsace; elle vit le jour vers l'an 662, à Ober-Eheuheim, ancienne ville libre située à cinq lieues environ de Strasbourg, et résidence du duc. La résidence d'Adalric fut ruinée par la suite, et il n'en reste plus que quelques débris.

La mère d'Odile s'appelait Berswinde (Berwinde, Berehsinde, Bruswinde, etc.), et était la nièce de saint Léger et de Bilibilde, épouse du roi Childéric II, ainsi que Schœpflin le prouve dans une note manuscrite. Adalric, fils de Leutéric ou Leuther, duc d'Allemagne (5), qui occupa un des premiers emplois à la cour de Sigebert II, avait encore une autre fille, nommée Roswinde, et quatre fils, Etton (Etichon ou Heddon), Adalbert, Hugues et Batachon ou Battichon. Les services de ses ancêtres, les siens propres et son alliance avec le roi d'Austrasie lui méritèrent, après la mort du duc Boniface, le duché d'Alsace que Childéric II lui donna, et qu'il transmit après sa mort à ses fils. Quoique né dans le christianisme, le duc Adalric était d'un caractère dur, et il en donna des preuves dans sa conduite envers Odile, et, à ce qu'on assure, envers son fils Hugues. La première naquit aveugle, circonstance qu'il regarda comme un déshonneur pour sa maison; c'est pourquoi il ne voulut pas même permettre que sa propre fille demeurât au château. Quelques auteurs prétendirent même que ce père cruel donna ordre de faire mourir cet enfant innocent, semblable aux Spartiates qui, dans leur barbare insensibilité, vouaient à la mort les enfants qui naissaient avec des défauts corporels. Mais cette assertion est dénuée de preuves, et les bons critiques l'ont refutée (6).

La pieuse Berswinde, pleine de crainte et de sollicitude, et persuadée qu'il serait impossible de vaincre les sentiments inhumains de son époux, qu'au contraire tous les efforts que l'on tenterait dans ce sens ne feraient qu'augmenter leur violence, éloigna sa fille en la confiant à une nourrice sur la fidélité de laquelle elle put compter, et qui la porta à Scherweiler, près de Schlettstadt, où elle passa un an avant elle (7). Mais les ménagements extraordinaires qu'elle avait pour cette enfant ayant excité l'attention publique, et la mère en ayant eu avis, celle-ci l'envoya à une parente ou amie, qui était abbesse à Palme, monastère qu'on appela plus tard Baume-les-Nones, et qui était situé sur le Doubs, à six lieues de Besançon (8).

Les historiens ne s'accordent pas sur le lieu où sainte Odile fut baptisée, ni sur la personne qui lui conféra le baptême. Les uns disent que cette cérémonie eut lieu lorsqu'elle était âgée de douze mois, à Moyen-Moutier ou dans une chapelle près de Stibach ou Etival; selon d'autres, ce fut un peu plus tard à Ratisbonne; d'autres enfin croient qu'elle fut baptisée après l'âge de douze ans dans l'abbaye de Baume sur le Doubs, par saint Erhard, évêque de

(5) Voyez le Comte et Schœpflin.

(6) Voyez Calmet, *Bibl.;* Vignier *Véritable origine,* etc.; Lazius *De transmigratione Gent.* lib. 8. — Richer, abbé de Senones, a contribué le plus à accréditer ce conte. On n'en trouve pas de trace dans les fragments de la plus ancienne vie de sainte Odile qui sont parvenus jusqu'à nous. — Dans le manuscrit du collége de Clermont à Paris *(Louis-le-Grand),* que Bollandus cite sous le 8 janvier, il est parlé de l'assassinat ou de l'éloignement. « Aut in eum duceretur locum, » ubi nunquam manifestaretur. »

(7) Voyez Ruyer, *Antiquités des Vosges,* 2e part., liv. 4, chap. 10.

(8) Le diocèse de Besançon possédait déjà depuis le cinquième siècle des établissements considérables, où la vie monastique se pratiquait dans toute sa sévérité. Mais le couvent de Baume ne fut fondé que plus tard par le duc Garner, contemporain de Charlemagne. Quelques-uns en ont attribué à tort la fondation à Gontram, roi des Bourguignons au sixième siècle; d'autres, avec moins de fondement encore, au saint évêque German, qui vivait au troisième siècle. La chronique d'Albéric, que Leibnitz et d'autres savants estiment beaucoup, dit formellement, sous l'année 763, que le duc Garner fonda ce couvent de femmes dans la ville de Baume, et qu'il y fut enterré. *Iste dux Garnerius fundavit abatiam monialium de Balmis, ubi positus est, et adhuc nobilissimam ibi habet sepulturam.* Cfr. *Chron. Alberici, ed. Leibnit. an.* 1700; Chifflet *Vesentio,* part. 1, p. 64; Dunod, t. I p. 153. C'est par erreur aussi que quelques-uns ont dérivé le nom de cette ville du mot *palma* (main), à cause de la main qui apparut, dit-on, à Gontram. *Baume* signifie en Gaulois *roc* ou *grotte,* comme on en trouve dans les environs de cette ville, qui ne choisit que plus tard une main pour ses armes.

L'abbaye de Baume n'avait pas, dans le principe, de règle particulière, quoique toutes les vertus y fleurissent. Elle n'adopta que plus tard la règle de saint Colomban, et ensuite après le concile d'Aix-la-Chapelle en 789, celle de saint Benoît, accompagnée de quelques coutumes particulières.

Ratisbonne. Cette dernière opinion, d'après laquelle le baptême aurait été conféré par saint Erhard, évêque de Ratisbonne, s'écroule devant le seul fait que le siége épiscopal de cette ville ne fût érigé que cent ans plus tard. Le P. Le Cointe croit (9) qu'elle fût baptisée en Alsace; mais la plupart des documents parlent en faveur de Baume et de saint Eberard ou Erhard, abbé d'Ebersheimmünster sur l'Ill, à un mille d'Allemagne au-dessous de Schlettstadt (10). Eberhard d'Ebersheimmünster était peut-être un évêque régionnaire qui prêcha l'Évangile à Ratisbonne. Il n'est pas improbable non plus que saint Hidulphe, évêque de Trèves, puis abbé de Moyen-Moutier, ait été présent comme parrain, car il jouissait d'une haute considération dans la maison du duc, qui donna à son abbaye les terres de Feldkirch, qui appartinrent à cette maison jusque dans ces derniers temps.

Quoiqu'on ne puisse pas élever ces données jusqu'à la certitude historique, ce que nous savons positivement, c'est qu'à la grâce du baptême le Seigneur en joignit une autre en rendant la vue à Odile; mais que le duc, son père, quoiqu'on lui eût apporté l'heureuse nouvelle de ce merveilleux événement, continua cependant à bannir sa fille de sa présence.

Cependant la Sainte, avançant dans les voies de la grâce et de la sagesse, résidait toujours au couvent de Baume, le siége de toutes les vertus. Elle y fit des progrès rapides dans la perfection, et les adversités qui la visitèrent de temps en temps ne firent qu'ajouter à son ardeur extraordinaire et que l'affermir dans la pratique de la patience et de la douceur chrétiennes. Elle n'y prit aucun engagement, comme le nouveau bréviaire de Besançon l'affirme par erreur (11), mais elle suivit très-exactement la règle, et pouvait servir de modèle à cet égard aux religieuses.

On voyait surtout briller en elle cette lumière de la foi qui découvre partout les décrets de la Providence et le but de la vertu; elle était enflammée de ce feu céleste qui produit la charité, qui inspire l'oraison et la méditation, qui commande la bienfaisance et le dévouement. Elle connaissait toutes les infortunes; jamais nécessiteux ne la quitta sans avoir reçu d'elle secours et consolation. Tout ce dont elle pouvait disposer, elle le versait, avec une compatissante sérénité, parmi les pauvres, et doublait la valeur de ses dons en cherchant à leur inspirer en même temps la piété et la crainte de Dieu. — Elle respectait sa nourrice comme sa mère; par ses soins elle fut reçue au couvent de Baume, et, dans sa dernière maladie, Odile ne quitta pas son chevet. Après sa mort, la Sainte ensevelit même son corps de ses propres mains.

Cette charité universelle, mais qui prenait une forme particulière envers les membres de sa famille, la pressait continuellement à se réconcilier avec celui à qui elle devait le jour, quoiqu'il ne l'eût jamais traitée comme son enfant. Nous ne doutons pas qu'elle n'ait eu des rapports continuels avec sa bienheureuse mère, qui probablement lui donnait les nombreuses aumônes qu'elle distribuait aux pauvres. Elle ouvrit aussi une correspondance avec l'un de ses frères, que quelques écrivains, sans toutefois s'appuyer sur des autorités suffisantes, appellent Hugues, et qui était d'un caractère extrêmement doux et pacifique. Après avoir gagné sa confiance, elle lui témoigna le vif désir qu'elle avait de revoir son père, de vaincre son aversion pour elle et de le déterminer, même au prix des plus pénibles humiliations, à déposer sa dureté et à ouvrir son cœur aux douces impressions de l'amour paternel, et par elles à des sentiments plus sublimes de la foi. Son frère employa tous les moyens pour fléchir le cœur dur de son père, et pour l'engager à faire cesser enfin le bannissement de sa fille. Mais Adalric persista et se borna à répondre qu'il avait ses raisons pour maintenir son refus. Ainsi il y a dans la dureté et la cruauté, comme dans tous les autres vices, une fois que l'homme a franchi les bornes de l'humanité et par conséquent celles du christianisme, un degré d'impénitence qui ne lui permet plus de se justifier que par son impénitence même. Le jeune comte, qui s'intéressait vivement à cette réconciliation de sa sœur avec son père, et qui était persuadé que la présence d'Odile, dont il connaissait la vertu, la douceur et l'amabilité, aurait plus de pouvoir que toutes ses instances, l'invita à venir à Hohenbourg, en lui promettant de prendre à cet égard toutes les mesures nécessaires.

Déjà Odile approchait du château, lorsque le duc découvrit confusément une troupe qui s'avançait sur la montagne. Il demanda à ses fils ce que cela pouvait être. Hugues lui répondit que c'était Odile qui approchait, et ajouta que c'était lui qui l'avait fait venir, dans l'espoir qu'en bon père il lui ferait

(9) *Annal. Eccl.* t. IV p. 240.

(10) Ce couvent porta d'abord le nom de *Novientum* ou *Novietum;* il reçut plus tard celui d'Ebersmünster ou Ebersheimmünster, soit de saint Eberhard, son premier rénovateur, soit du sanglier (en allemand *Eber)* qui blessa dans cette forêt le fils du roi Dagobert II. Cette opinion est la plus probable, puisqu'en latin le couvent se nommait *Apri-monasterium*.

(11) Il y a plusieurs autres inexactitudes dans la légende du même bréviaire.

un accueil gracieux. A ces mots Adalric s'emporta d'une telle fureur, qu'il porta à son fils un coup mortel. Les uns disent qu'il ne fut que grièvement blessé; d'autres assurent qu'il tomba mort sur le carreau. La première assertion serait démontrée si l'on pouvait prouver que ce fils s'appelait réellement Hugues, dont l'auteur contemporain de la vie d'Odile rapporte qu'il mourut avant ses parents (12). Le silence du même historien rend au contraire la seconde allégation invraisemblable, car il n'aurait pas manqué de faire un crime au père de sa cruauté, si la mort de son fils eût été l'effet immédiat de cet acte de violence (13).

Cependant le duc était attendri, et il détesta l'excès auquel sa colère venait de l'entraîner. Assez puni par sa propre passion, il ne méprisa plus les mouvements de la nature et de la religion. Odile, parvenue pendant ce temps sur la hauteur, se jette, au milieu d'un torrent de larmes, aux pieds de son père, qui la relève avec tendresse, la serre dans ses bras et lui donne, ainsi que son heureuse mère Berswinde et toute la famille, le baiser qui doit être le gage de la paix et de l'amour qui les unit dès ce moment.

On ajoute qu'Adalric voulait engager notre Sainte dans les liens du mariage avec un gentilhomme; mais elle avait des desseins plus élevés : elle voulait se consacrer au Seigneur, et son père, qui ne connaissait autrefois que sa propre volonté, qui n'écoutait que sa passion, y consentit de bon cœur (14).

Odile exerça dès-lors un grand empire sur le cœur de son père. Elle lui donna de salutaires conseils, tant à l'égard de son propre salut que dans le gouvernement de ses sujets, dont elle désirait ardemment faire de bons chrétiens, à l'aide de la coopération du duc. Dans cette vue, elle conçut le plan d'une pieuse communauté de vierges qui, tout en travaillant à leur propre sanctification, devaient, directement ou indirectement, se rendre utiles à leurs semblables par un dévouement et des services continuels.

Adalric donna donc à notre Sainte, vers l'an 680, le château de Hohenbourg, avec tous ses revenus et ses terres. Là, au sommet d'une montagne d'où l'on découvre presque toute l'Alsace, elle fonda un couvent de filles qui se peupla bientôt d'un grand nombre d'âmes pieuses, attirées par l'éclat que jetaient les vertus d'Odile. L'Alsace possédait déjà quelques couvents d'hommes, mais il était réservé à notre Sainte d'y fonder la vie monastique pour les femmes. Le sacrifice que fit le duc à cette occasion était extraordinaire; car sa situation avantageuse, la solidité de ses murailles et la distribution de ses tours faisaient de Hohenbourg un rempart aussi inexpugnable contre les attaques des ennemis, qu'il était devenu maintenant, par la piété des âmes virginales qui y faisaient leur séjour, un asile assuré contre l'influence du monde et de ses vices. Hohenbourg porta dès cette époque le nom de Mont-Saint-Odile, *St-Odilienberg* (15).

On travailla dix ans à la construction du couvent, sans qu'il fût entièrement achevé, tant le plan en

(12) Ante parentes suos defunctus erat.

(13) Voyez Vignier, *Véritable origine*, etc. L'abbé Grandidier ne croit pas non plus que la mort ait été subite.

(14) Quelques légendaires débitent à ce sujet des histoires merveilleuses, dénuées de tout fondement historique. On raconte, entre autres, que son père ayant voulu la forcer de se marier, Odile quitta secrètement Hohenbourg, qu'elle traversa le Rhin, et qu'elle demeura quelque temps aux environs de Fribourg en Brisgau, jusqu'à ce qu'Adalric la rappelât. Voyez Peltre et Albrecht.

(15) On nommait anciennement cette montagne *Altitona*, ainsi qu'on peut le voir dans la chronique d'Ebersheim-münster. On y voyait l'ancien castel de Hohenbourg (ainsi nommé à cause de sa situation élevée), qui était déjà en ruines, et qu'Adalric fit reconstruire. On prétend que le premier château fut bâti par l'empereur romain Maximien, et que plusieurs rois de France y firent leur résidence. Voyez *Franc. Irenicus*, lib. 8. Il était placé sur un des côtés de la montagne, ayant pour base des rochers escarpés, et pour défense, outre le mur appelé *Die Heidenmauer*, une enceinte fortifiée. Car à quelque distance du couvent, du côté de ce qu'on appelait la *Bloss*, se trouve une issue taillée dans le roc et semblable à une casemate, que l'on pouvait fermer. De tous les autres côtés le château était suffisamment défendu par la nature, attendu que le roc y forme une saillie, ou bien descend perpendiculairement au moins jusqu'à soixante-dix pieds de profondeur.

Entre le château et le village d'Ottenrot, situé au pied de la montagne, et à trois quarts de lieue derrière ce village, se trouve la petite chapelle érigée en 1746 en l'honneur de Saint-Gorgon, derrière laquelle on voyait auparavant, sur ce qu'on appelle le *champ de Gorgon*, une ancienne église abandonnée qui fut donnée en 1178, par l'abbesse Herrade de Hohenbourg, à Werner, abbé de Stibach, de l'ordre de Prémontré, donation qui fut confirmée le 12 octobre 1179 par l'empereur Frédéric Barberousse, ainsi que le 22 janvier 1182 par le pape Luce III, et le 20 janvier 1183 par Henri, évêque de Strasbourg. Cette petite église fut détruite avec l'habitation des ecclésiastiques, qui se réfugièrent à Stibach pendant les guerres qui désolèrent l'Alsace en 1632.

Dans l'enceinte du château Adalric fit élever deux chapelles, l'une en l'honneur des saints apôtres Pierre et Paul, patrons d'Ober-Ehenheim, l'autre sous l'invocation des patrons de l'Alsace. Le P. Peltre en parle en ces termes : « C'est une rotonde, assise sur six colonnes; d'après sa forme on pourrait la prendre pour un ancien temple des idoles. » Saint Léger, évêque d'Autun, la dédia. Elle existait encore en 1733; mais l'année suivante, le prieur Réginald Vautrop la fit démolir, et on y voit aujourd'hui un cabaret.

était vaste. Cependant, déjà cent trente filles de qualité s'étaient fait recevoir dans la communauté. Odile, en mère tendre, les rassembla dans sa solitude, et fut pour elles un modèle accompli de sainteté. Quand il s'agissait d'agir, leur zèle ne s'inspirait ni de la règle ni des ordres de leur supérieure; elles aspiraient à la perfection et portaient seulement les yeux sur leur mère spirituelle, afin de marcher, en enfants dociles, sur ses traces. La vie qu'elles menaient dans le silence, la retraite et l'oraison, resserrait de plus en plus les liens qui les unissaient à Dieu, et les travaux manuels, joints aux cantiques qu'elles chantaient, chassaient la monotonie et les préservaient du danger de l'ennui et de la fatigue. Le duc eut soin de leur entretien, comme de celui de quelques prêtres chargés du service divin (16). Il y en eut, dit-on, quatorze. Cependant Odile se persuada que, pour donner de la consistance à sa communauté et assurer son existence pour l'avenir, il fallait, par des lois positives, prévenir l'inconstance aussi bien qu'un zèle exagéré, et elle profita à cette fin des bonnes dispositions de ses sœurs, pour arrêter, d'accord avec elles, certaines lois monastiques. C'est pourquoi elle les assembla, et après avoir invoqué ensemble le Saint-Esprit, elles choisirent une règle, d'après laquelle elles voulaient à l'avenir conformer leur vie. Toutes les chroniques de l'ordre de Saint-Benoît prétendent qu'elles adoptèrent les statuts du patriarche des moines occidentaux, et le savant Mabillon lui-même, séduit peut-être par la prédilection qu'il avait pour son ordre, se prononce pour cette opinion (17), en alléguant, pour écarter d'un seul coup les arguments de ses adversaires, que le nom de *canonica* ou chanoinesse ne fut pas connu avant la fin du huitième siècle; mais Laguille (18), Hugues de Stibach (19), Albrecht (20) et Grandidier (21) l'ont entièrement réfuté.

(16) Adalric, après avoir partagé la plupart de ses biens à ses fils et à ses petits-fils, nomma Odile héritière de tous ceux dont il s'était conservé la propriété pendant le reste de sa vie, parmi lesquels fut une cour avec ses dépendances, situées à Ober-Ehenheim, qu'on nommait la cour publique du duc, parce qu'il y faisait sa résidence ordinaire (voyez *Fragmentum historicum*, apud Urstisium, p. 75), et qu'elle était le tribunal où il rendait justice à ses sujets. (Voyez le testament de sainte Odile, dans Grandidier, *Preuves justificatives*, n° 25.) Si l'on veut s'en rapporter à un prétendu diplôme daté du 9 mars 837, qu'on attribue à l'empereur Louis-le-Débonnaire, les biens que le duc accorda à l'abbaye de Hohenbourg furent Ober-Ehenheim, Rosheim, Brunstatt, Ilfurt, Heimersdorf, Lumschweiler, Hirschingen, Kartsbach, Reiningen, Kunheim, Gundelsheim, Rexheim, Rurelsheim, Baltersheim et Gertweiler. A l'exception d'Ober-Ehenheim et de Rosheim et des deux villages de Kunheim et de Gertweiler, la plupart de ces endroits sont situés dans la Haute-Alsace. L'abbaye de Hohenbourg perdit dans la suite toutes ses possessions, et surtout Ober-Ehenheim et Rosheim, qui devinrent villes impériales. Elle ne conserva que deux cours franches dans chacun de ces derniers lieux et le droit de patronage à Ober-Ehenheim.

(17) *Observ. prælim. in vit. S. Odiliæ*, n° 3. Mabillon se fonde principalement sur la chronique de Senones, écrite au treizième siècle. Baillet, Belhomme et les frères Sainte-Marthe se sont également rangés de son avis.

(18) *Hist. d'Alsace*, 1re partie, liv. 8, p. 84.

(19) *Annal. Præmonst. Ordin.* t. I p. 411-428.

(20) *History von Hohenburg*, p. 223.

(21) *Hist. de l'Église de Strasbourg*, t. I p. 351 et 332.

Le diplôme original que l'empereur Louis-le-Débonnaire donna en 837 à Hohenbourg et celui que Henri II donna en 1017 à Niedermünster ne font nulle mention de la règle de saint Benoît; et celles qui y vivaient y sont appelées simplement servantes du Seigneur : *Ancillæ Dei inibi Deo famulantes*. Le saint pape Léon IX, dans sa bulle de 1051, les désigne simplement sous le nom de *sanctimoniales*, nom qu'on donnait dès le commencement du neuvième siècle aux chanoinesses, comme on peut le voir dans le concile de Châlons-sur-Saône de 813, dont le canon 53 est conçu en ces termes : « Libuit namque sacro huic conventui quasdam » admonitiunculas breviter eis sanctimonialibus scribere, » quæ se canonicas vocant. » L'auteur de la vie de sainte Odile écrit que cette Sainte avait fait embrasser à ses sœurs la vie canonique. Un manuscrit conservé dans la Chartreuse de Molsheim, avant la révolution française, porte que du temps de Charlemagne il y avait à Niedermünster une sainte congrégation de servantes de Jésus-Christ, qui vivaient en chanoinesses, selon la primitive institution de sainte Odile, leur fondatrice.

Un ancien monument du douzième siècle, qui se trouvait à Hohenbourg, et que Schœpflin a fait graver dans son *Alsatia illustrata*, t. I p. 797, tab. 1, n° 1, paraît aussi prouver qu'Odile ne faisait pas profession de suivre la règle monastique. C'est une pierre sur laquelle on voit le duc Adalric présentant un livre à sa fille, comme une marque de la donation qu'il fait de ses biens au monastère de Hohenbourg : Odile y est représentée avec un long manteau qui descend au-dessous des genoux, un voile sur la tête et ses cheveux partagés par deux longues tresses qui flottent sur les épaules. C'était alors la mode et l'usage des dames séculières de porter leurs cheveux en tresses. Dans le siècle où vivait sainte Odile, les femmes qui avaient pris le voile et qui s'étaient consacrées à Dieu, en restant dans le monde, conservaient leurs cheveux sans les couper; mais dans les monastères où l'on faisait profession de la vie cénobitique, ce fut de tout temps une loi pour celles qui y étaient admises de se faire couper les cheveux. Voyez Laguille, *Histoire d'Alsace*, t. I, liv. 7, p. 402, et Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t. I p. 764. Mabillon lui-même convient de ce fait, en disant (*Annal. Bened.* lib. 9, n° 38) : *Observandum tonsuram insigne monasticæ professionis fuisse*. Plus tard, le relâchement s'étant introduit dans la plupart des abbayes de chanoinesses, le concile de Reims de 1148 ordonna qu'on les réformât, en y établissant les règles de saint Benoît et de saint Augustin, et en les faisant observer sévèrement. (Voyez Labbe, *Concil.*, t. X p. 1110.) Si les chanoinesses de Hohenbourg avaient suivi dès leur origine la règle de saint Benoît, celle-ci, conformément au décret du concile, y aurait été rétablie, d'au-

Odile ouvrit l'assemblée en adressant ces paroles à ses compagnes : « Je sais, mes très-chères sœurs, » que nous ne pouvons trop faire pour Jésus-Christ, » et que les plus grandes austérités ne doivent pas » effrayer les adorateurs d'un Dieu crucifié. Mais » évitons les reproches de celles qui nous succéde- » ront. La situation de notre monastère demande » un travail qu'elles ne pourraient soutenir; à peine, » sans de grandes fatigues, pouvons-nous avoir un » peu d'eau. Mettons des bornes à des austérités » qui accablent le corps sans consoler l'âme; mais » n'en mettons jamais à des pratiques qui purifient » le cœur et le sanctifient. La vie canonique me pa- » raît donc plus convenable aux circonstances où » nous nous trouvons. » Toutes se rendirent au sentiment de leur sainte mère et se soumirent à une règle positive. Humbert, abbé de Moyen-Moutier, qui en 1044 écrivit en vers la vie de sainte Odile (22), prétend qu'elle proposa à ses sœurs un recueil de statuts extraits des règles de saint Augustin, de saint Benoît et de saint Colomban. Il paraît que les dames de Saint-Étienne de Strasbourg et celles d'Eschau adoptèrent pareillement la règle de Hohenbourg; car elles furent fondées quelque temps après, les premières par le duc Adelbert, frère de sainte Odile, et les secondes par l'évêque Remi, son neveu, et les deux premières abbesses de ces deux maisons, nièce et petite-nièce d'Odile, avaient été élevées au monastère de Hohenbourg.

En disant que dès leur origine les dames de Hohenbourg furent chanoinesses, nous n'entendons pas sous ce nom des chanoinesses séculières, telles que le furent plus tard celles de Remiremont, en Lorraine, et celles d'Andlau, fondées par la sainte impératrice Richarde. C'étaient alors de véritables religieuses, ayant renoncé au monde et vivant en commun sous l'obéissance d'une abbesse. On les appelait chanoinesses pour les distinguer des religieuses qui suivaient la règle de saint Benoît, et qui pour cette raison étaient appelées régulières. La vie des premières était moins austère que celle des autres; mais on les appelait également *moniales* ou *sanctimoniales*, et leurs maisons portaient le nom de *cloîtres* ou *monastères*. Toutefois Odile se crut astreinte à de plus grands devoirs que ceux qu'elle était autorisée à imposer à ses sœurs. C'est pourquoi, dès que sa communauté fut fondée, elle se livra à la pratique de toutes les œuvres de mortification. Sa nourriture se composait d'un peu de pain d'orge et de quelques légumes; elle ne buvait que de l'eau, excepté les jours de fête; elle passait la nuit en prières, jusqu'à ce que le sommeil la forçât d'aller prendre du repos; sa couche se composait d'une peau d'ours et d'une pierre.

La ferveur de la sainte abbesse s'accrut de jour en jour. Ses sentiments élevés lui inspirèrent beaucoup de saintes actions, et celles-ci devinrent à leur tour dans son cœur le germe de nouvelles œuvres de piété, plus nombreuses et plus saintes encore. On ne vit jamais mieux que dans Odile combien la sainteté est respectable. Sa dévotion était tendre et agissante, humble et courageuse : elle savait allier les exercices de la vie active avec la douceur de la contemplation. Tout en fixant une attention continuelle sur les besoins spirituels des autres et sur les maladies de leurs âmes, elle ne perdait jamais de vue les souffrances corporelles de la pauvreté et de l'abandon. Voyant son monastère d'un très-difficile accès par sa situation, surtout pour les malades et les pauvres, elle fit bâtir au bas de la montagne, du côté du midi, où est encore aujourd'hui la chapelle de Saint-Nicolas, un hôpital pour y recevoir les pauvres et y soigner les malades. On ne sait pas si cette fondation est antérieure ou postérieure à la mort de Berswinde, qui mourut en 690 : la chose ne serait pas douteuse s'il était sûr que ce fût elle qui céda à l'hôpital tous les biens qu'elle possédait à Bersch. Nous sommes plutôt disposés à croire qu'elle eut lieu quelques années après sa mort.

Malgré l'extrême difficulté qu'il y avait de descendre et de remonter la montagne, sainte Odile ne laissait pas de visiter tous les jours les pauvres et les malades de l'hôpital de Saint-Nicolas, auxquels elle distribuait ses charités et ses aumônes.

tant plus que l'abbesse Relinde ou Kilinde, qui y avait été envoyée par l'empereur Frédéric Barberousse, pour y mettre la réforme, avait été tirée du monastère de Bergen, en Bavière (entre Neuburg et Eichstädt), qui était de l'ordre de Saint-Benoît. Cependant la bulle de Luce III de 1185 dit au contraire qu'elle y rétablit la rigueur de la discipline canonique selon la règle de saint Augustin : « Hæc enim, dum regimen » ecclesiæ feliciter suscepit.... omnemque divinæ legis reli- » gionem ac canonicæ disciplinæ rigorem secundum regulam » beati Augustini inibi pleniter informavit. » Lorsque Grandidier écrivait, c'est-à-dire vers la fin du dernier siècle, l'original de cette bulle se trouvait dans les archives de messieurs de Landsberg, à Nieder-Ehenheim. Toutes les bulles des papes postérieures à celle de Luce, les diplômes des empereurs, l'ancien nécrologe d'Étival et les bréviaires de Strasbourg donnent toujours aux dames de Hohenbourg le nom de chanoinesses ou de religieuses suivant la règle de saint Augustin. L'habit blanc qu'elles portaient en 1180 sous l'abbesse Herrade prouve encore qu'elles n'étaient pas de l'ordre de Saint-Benoît. Voici comment cette abbesse s'exprime *(Rithmo primo)* : « Salve cohors virginum Hohenburgensium, » albens quasi lilium, amans Dei filium, etc. »

(22) Voyez Richerius, *in Chronico Senonensi*, lib. 2, cap. 18.

La Sainte, qui avait ramené son père à des sentiments dignes d'un homme et d'un chrétien, qui avait transformé en quelque sorte tout son caractère, l'engagea encore, sur la fin de ses jours, à venir demeurer à côté du nouveau couvent, pour y terminer sa carrière dans les exercices de la pénitence et de la piété. Sa pieuse épouse l'y accompagna, et tous deux servirent le Seigneur en mêlant ensemble leurs ferventes aspirations. Le duc fut atteint avant sa mort d'une maladie douloureuse, dans laquelle sa sainte fille ne le quitta pas, afin de lui donner tous les soins que sa tendresse filiale lui inspirait *de le consoler et de le fortifier* (23). Après sa mort, arrivée le 20 février 690, elle se plongea plusieurs jours consécutifs dans de ferventes prières pour le repos de son âme, observa un jeûne encore plus rigoureux et pratiqua encore d'autres œuvres de pénitence. On ajoute que le cinquième jour Dieu lui révéla, ainsi qu'à quelques religieuses, que l'âme de son père avait été reçue au ciel (24). Berswinde qui, enflammée d'une même ardeur, était entrée, en même temps que son époux, dans les voies de la pénitence, ne tarda pas à le suivre dans l'éternité. Neuf jours après sa mort, tandis qu'elle était en prière dans la chapelle de saint Jean-Baptiste, elle mourut subitement. Odile l'enterra au-dessous du tombeau qu'elle avait fait ériger pour son père, dans la chapelle de la Vierge, où les fidèles affluèrent dans la suite pour honorer ses restes, jusqu'à ce qu'en 1617 ils fussent transférés dans la chapelle des Anges.

Les deux fils du comte, Etton ou Etichon et Adelbert, furent présents à l'inhumation, et firent distribuer à cette occasion de riches aumônes. On voit encore aujourd'hui sur la montagne de Hohenbourg le tombeau d'Adalric avec une partie de ses ossements et de ceux de son épouse Berswinde, quoique la plupart aient été transportés à l'abbaye d'Ebersheimmünster (25).

Avant sa mort, le duc avait partagé ses biens

(23) *Consolante eum et roborante Beata Odilia*, dit l'auteur anonyme et contemporain de sa vie, dans Vignier, *Véritable origine, etc.*

(24) Tout en admettant que dans quelques légendes on donne de trop grandes louanges au duc Adalric, entre autres dans un acte apocryphe attribué au roi Louis-le-Débonnaire, où on l'appelle *Princeps honorosus, ortu generosus, mente virtuosus, devotione gloriosus, etc.*; dans les lettres de Conrad, évêque de Strasbourg, de 1191, et dans celles de Catherine de Stauffenbourg et de Susanne de Hohenstein, abbesses de Hohenbourg, comme aussi selon Peltre, p. 102 et 103, dans l'ancien directoire de Hohenbourg, où l'on prescrit la commémoration annuelle de saint Adalric, etc., nous pensons cependant que l'abbé Grandidier, en rejetant ces données *(Histoire de l'Église de Strasbourg*, t. I p. 346), aurait dû s'exprimer à ce sujet avec un peu plus de ménagement, et qu'il impute au duc des crimes antérieurs qui ne sont rien moins que prouvés. On ne peut nier, il est vrai, qu'il n'ait commis une action barbare en répudiant sa fille, et qu'il n'ait cruellement maltraité son fils dans un accès de colère, comme nous avons vu plus haut; mais il n'est nullement prouvé qu'il l'ait tué, et encore moins qu'il ait, comme le prétend Grandidier, fait mettre à mort par ses gens saint Germain, abbé de Granfels, ni Saint-Randoald, moine du même couvent. Mabillon prouve au contraire *(Annal. Bened.* lib. 15, n° 49) que ce fut un autre duc, ou un soldat qui commit ce meurtre. (Voyez la vie de ces deux Saints sous le 21 février.) La miséricorde de Dieu est infinie, et c'est quand les crimes ont été grands que la grâce de Dieu est incommensurable, pourvu qu'il y ait repentir sincère et amendement. Le ciel est ouvert à ceux qui font pénitence; les anges se réjouissent plus du retour d'un seul pécheur que de quatre-vingt-dix-neuf justes. Adalric déplora sincèrement ses erreurs, et nous sommes loin de blâmer la pieuse croyance de ceux qui lui témoignent une vénération particulière, en raison des derniers jours de sa vie.

(25) Une grande ferveur régnait à cette époque dans les communautés de moines du diocèse de Strasbourg. De ce nombre était l'abbaye d'Ebersheimmünster (voyez plus haut, p. 417, note), dans la chronique de laquelle, et surtout dans les lettres authentiques de Carloman et de Charlemagne de 770 et de 810, Adalric et Berswinde en sont nommés les fondateurs. (Grandidier, *Preuves justificatives*, n° 60 et 86.) Elle était située sur la rivière d'Ill, à un mille d'Allemagne au-dessous de Schlettstadt, et à trois et demi au-dessus de Strasbourg. L'endroit où elle fut fondée était autrefois une île nommée *Novientum*, célèbre sous les Triboques, anciens habitants de l'Alsace. Vers l'an 661 il s'y forma une petite habitation de quelques solitaires qui vivaient en communauté. Cet endroit acquit bientôt de la célébrité, lorsque saint Déodat, évêque de Nevers, s'y retira. Jean Herculan, qui écrivait au milieu du seizième siècle, prétend faire remonter l'origine de l'abbaye d'Ebersmünster au sixième siècle, quelque temps après la conversion de Clovis; mais il n'appuie d'aucun raisonnement une opinion si peu vraisemblable. Voyez *Antiquit. Vallis Gallileæ*, cap. 6, *ap.* Hugo, *in monument. Sacræ antiquit.* t. I p. 179, et *ap.* Calmet, *Preuves de l'histoire de Lorraine*, t. III p. 137. Saint Déodat bâtit à Novientum une église en l'honneur des apôtres saint Pierre et saint Paul, et l'enrichit des reliques du martyr saint Maurice, qu'il avait obtenues d'Ambroise, abbé du monastère de de Saint-Maurice en Valais. La dédicace en fut faite par l'évêque de Nevers vers l'an 667, en présence d'une foule de peuple de l'Alsace et de la Lorraine, qui était accouru à cette solennité. Adalric, à qui l'île de Novientum appartenait, prit soin de l'entretien de cette église, et s'occupa de la fondation d'un couvent, auquel il accorda entre autres les biens suivants : la cour seigneuriale, l'église et les dîmes d'Obersultz et Egisheim; la cour seigneuriale de Sigolsheim, l'église et ses dîmes, ainsi que la moitié du ban de Mézeral jusqu'à Boswihr, et depuis le ruisseau de Fecht jusqu'à celui de Mühlbach; de même plusieurs biens à Orschweiler, Scherweiler, Kogenheim, Sermersheim, Hüttenheim, Uttenheim, Walff, Northausen ou Nartz, Hindisheim, Mieterscholz, Baldenheim, Artolsheim, Rathsamhausen, Grusenheim, Weisweiler en Brisgau, Artzenheim, etc. — Adalric déposa l'acte de donation sur l'autel de saint Maurice; mais l'abbaye ne conserva dans la suite qu'une partie de ces possessions.

entre ses fils. Etton, que quelques auteurs regardent comme le plus jeune, garda le duché de Brisgau et le comté d'Argau; Adelbert, l'aîné, reçut le duché d'Alsace et de Sundgau, la Souabe et la Suisse; Hugues obtint plusieurs terres avec le titre de comte d'Alsace; Battachon eut en partage le *Willer* ou *Weylerthal*, avec la terre de Limbourg (26).

Si Odile préféra pour sa communauté la règle canonique à la règle monastique, ce fut probablement dans l'intention de demeurer constamment en rapport avec sa famille, et d'exercer une influence active sur la sanctification de ceux qui la composaient. Cette maison laissa, en effet, dans un nombre considérable de fondations, des monuments de

Thierri III, roi de France et d'Austrasie, vint à Ebersmünster : édifié de la régularité des solitaires qui y demeuraient, il leur donna les villages de Hiltzen, Bindern et Ehnweyer, situés dans le voisinage.

Sainte Odile conserva toujours une prédilection pour cette abbaye. Elle nomma l'abbé directeur spirituel de ses chanoinesses, et exigea de lui qu'il envoyât aux jours solennels de l'année quelques-uns de ses religieux pour faire l'office divin à Hohenbourg, et surtout qu'en la fête de la Nativité de la Sainte-Vierge il vînt en personne célébrer la messe. Elle fit en revanche des donations considérables à Ebersheimmünster. L'abbé Déobald ou Thibaut était le confident de Charlemagne, avec qui il fit en 810 un voyage en Saxe. En 889, l'abbaye fut mise sous la direction des évêques de Strasbourg par l'empereur Arnould. Depuis 1607 elle fit partie de la congrégation bénédictine de Bursfeld jusqu'en 1617, où elle en fut séparée pour former avec les autres abbayes du diocèse une congrégation particulière, soumise à l'évêque de Strasbourg. La révolution française supprima ce monastère, mais les bâtiments en subsistent encore en grande partie. Voyez Grandidier, *loc. cit.* 367 à 376, ainsi que la chronique d'Ebersheimmünster, entremêlée toutefois de beaucoup de fables.

(26) Etton, mort en 720, fut la souche des maisons d'Egisheim et de Lorraine. Parmi les fils d'Adelbert, mort en 722, se trouvèrent Eberhard, duc de Souabe, et Maso, qui obtint le Sundgau. Celui-ci fonda le couvent de Massmünster *(Masonis monasterium)*, dans le *Gregorien* ou *Münsterhal (vallée de Grégoire* ou *Münster)*, qui exista jusque dans ces derniers temps. Adelbert eut successivement deux femmes, Gerlinde et Bathilde. C'est de lui que descendent les maisons de Zæhringen, de Habsbourg et de Bade. Voyez Schœpflin, *Hist. Zaringo-Badensis.*

Hugues, le troisième fils du duc Adalric, mourut avant ses parents. Il avait épousé Hermentrude et en avait eu trois fils. Le premier fut Remi, à qui l'on donne ordinairement le titre de bienheureux; Schœpflin prétend à tort qu'il était fils d'un autre Hugues. *(Alsatia illustrata*, I, 783.) Il fut élevé dans un cloître, et devint d'abord moine de saint Grégoire dans le Münsterhal, puis abbé, après la mort d'Agoald. Il paraît qu'il abdiqua cette abbaye en 768, puisque la chronique de cette maison lui donne en cette année pour successeur Restoin, qui est également nommé abbé l'année suivante, dans un diplôme original de Carloman touchant les biens d'Ufholz. (Voyez Lünig, *Spicilegii ecclesiast. Contin.*, I, 1097; Bouquet, *Script. rer. Francic.* V, 715; Schœpflin, *Alsatia diplomatica*, I, 42.) Remi, devenu évêque de Strasbourg en 776, jouit de toute la faveur de Charlemagne, et s'en montra digne par l'éclat de ses vertus. Il voulut établir dans son diocèse un asile sûr et permanent, où le sexe fût également à couvert des séductions du monde et des dangers de la pauvreté. Il choisit pour cet effet une île formée par le Rhin et l'Ill, située entre Blobsheim et Wibolsheim, et y fonda le célèbre monastère d'Eschau, ainsi qu'une église en l'honneur de la Sainte-Vierge et du martyr Trophime. Deux nièces de l'évêque, Adale et Rodune, filles du comte Bodale, son frère, contribuèrent aussi à ce nouvel établissement. Elles lui donnèrent tous leurs biens, s'y retirèrent et en furent successivement abbesses. Adale accorda également, le 18 août 754 à l'abbaye de Hornbach, les villages de Waselnheim et d'Elbersweiler en Alsace, qu'elle avait reçus en héritage de son père.

Voulant procurer au couvent d'Eschau quelques reliques de Saints, Remi fit un voyage à Rome, où il obtint du pape les corps de sainte Sophie et de ses trois filles Fides, Spes et Charitas (Foi, Espérance et Charité), qui avaient obtenu la couronne du martyre sous l'empire d'Adrien. Il les déposa solennellement le 10 mai 777 dans l'église qu'il avait fondée. Peu de temps après, la collégiale de Schönenwerd en Suisse, près de Gensenbach, sur la route qui conduit d'Aarau à Olten, se soumit à ce monastère. (Voyez Grandidier, *loc. cit.* p. 305 sqq.) Le 15 mars 778, Remi fit son testament, par lequel il nomme l'église de Strasbourg son héritière universelle. Cette pièce, remarquable sous plus d'un rapport, est signée par Gislebert, évêque de Tournay et de Noyon, Wiltibald d'Echstädt, Wéomad de Trèves, Walderic de Passau et Waldebert de Basle, outre quarante-deux témoins de l'un et de l'autre sexe. (Voyez Grandidier, *loco cit.*, p. 309.) Remi survécut cinq ans à son testament, et mourut le 20 mars 783. Son corps fut porté le 18 mai suivant dans l'église de l'abbaye d'Eschau, où il avait fait lui-même construire son tombeau. Il figure dans le ménologe de Bucelin comme patron de l'Alsace; mais Papebroch lui conteste ce titre ainsi que sa sainteté, parce qu'il n'est fait mention nulle part de son culte, et parce que son nom ne se trouve dans aucun martyrologe, ni dans aucun ancien écrivain d'Alsace *(Acta sanct.* t. IV, *Maji*, p. 135). Mais comme tous les historiens en parlent comme d'un prélat vertueux, on peut conclure qu'il mourut au moins en odeur de sainteté. L'abbaye de Münster a célébré sa fête jusqu'à l'époque de la suppression des couvents.

Bléon, second fils de Hugues, fit bâtir Blienschweiler, et Bodale, le troisième, le village de Blodelsheim. *A Bodalo vicum Blodelsheim nomen accepisse conjecerunt nonnulli.* Schœpflin, *Alsatia illustr.* I, 786.

Battichon ou Battachon, dont il faut placer la mort avant 726, laissa, comme Hugues, des héritiers; mais ces deux lignes s'éteignirent vers la fin du huitième siècle.

L'auteur anonyme, mais non contemporain, d'une vie de sainte Odile, donne au duc Adalric un cinquième fils, nommé Adalhard, père de sainte Eugénie, de sainte Attala et de sainte Gundelinde. Voyez Mabillon, *Sæc. III Bened.*, part. 2, p. 448, nº 19.— Les fils et les petits-fils d'Adalric héritèrent de sa libéralité et fondèrent près de quinze ou seize couvents.

Nous nous sommes longuement étendus sur cette maison, parce qu'elle a donné tant d'empereurs à l'Allemagne, tant de princes à l'Autriche et à la Lorraine. Adélaïde, épouse de Robert-le-Fort, comte d'Anjou, dont la postérité règne depuis plus de huit siècles en France, descendait aussi d'Adalric. Voyez Grandidier, *loco cit.*, p. 347.

piété, qui offrirent, jusqu'à l'explosion de la révolution française, aux malheureux un refuge, aux arts et aux sciences un asile, et qui ne contribuèrent pas faiblement à la prospérité de toute la province (27).

Les deux chapelles que le duc Adalric fit bâtir avant le retour d'Odile n'étant plus assez grandes pour contenir les religieuses et la multitude de fidèles qui s'y rendaient de tous côtés, la pieuse abbesse fit construire une nouvelle église, beaucoup plus grande, qui fut dédiée à la très-sainte Vierge. Il paraît qu'elle fut encore commencée du vivant d'Adalric, puisqu'il doit en avoir supporté les frais. Pour pouvoir prier avec plus de recueillement encore, elle fit élever à côté de l'église principale un oratoire, qu'elle appela la chapelle de la Vierge. A côté de cette dernière elle bâtit encore la *chapelle de la Croix*, où se trouvait autrefois le cercueil de pierre renfermant les ossements d'Adalric et de Berswinde, cercueil qui n'y fut transporté qu'en 1753, de la chapelle des Anges. Par reconnaissance pour la grâce qu'elle reçut au baptême en recouvrant la vue, elle éleva encore une troisième chapelle en l'honneur de saint Jean-Baptiste; elle reçut dans la suite le nom de Sainte-Odile, parce que la sainte abbesse y fut enterrée, et que ses ossements y furent exposés à la vénération des fidèles. Le jardin du couvent contenait une quatrième chapelle, où l'on entrait par le mur d'enceinte du monastère. C'était là, sur le roc qui portait l'autel, qu'Odile priait et pleurait pour son père : c'est pourquoi elle fut appelée la *chapelle des Larmes*. Le corps de sainte Eugénie y reposait. Enfin, on en voyait encore une autre, dont nous avons déjà parlé, et qu'on appelait la *chapelle des Anges*, parce qu'elle était dédiée aux esprits célestes : on la nommait aussi la *chapelle suspendue*, parce qu'elle se trouvait sur la pointe d'un rocher, saillant d'un côté et perpendiculaire de l'autre.

Toutes ces chapelles étaient autant de stations, où les pieuses compagnes de notre Sainte avaient coutume de faire leurs dévotions. Odile planta du côté de l'orient, en l'honneur des trois personnes divines, trois tilleuls, qui protégeaient en même temps le monastère contre la violence des vents. L'incendie de 1681 en consuma deux; le troisième était encore debout en 1698.

Nous avons déjà dit qu'Odile avait bâti au pied de la montagne un hôpital pour les pauvres et les malades. Un exemple si touchant de la plus généreuse charité fit une impression profonde sur ses sœurs, lesquelles, voulant aussi y avoir part, proposèrent à leur abbesse de bâtir un second monastère près de l'hôpital au bas de la montagne, parce qu'à certaines époques de l'hiver il pourrait devenir impossible de monter et de descendre, et afin d'être plus à portée d'exercer leur charité et leur zèle, la nuit comme le jour. Cette proposition fut accueillie, et vers l'an 700, les nouveaux bâtiments ainsi qu'une église étaient achevés. Ce nouvel établissement fut appelé Niedermünster, et demeura sous la surveillance d'Odile.

Le Seigneur, qui souvent glorifie déjà ici-bas les âmes des justes, témoigna plus d'une fois combien la compatissante et généreuse charité de sa servante lui était agréable. Un jour, un lépreux, couché à la porte du couvent, demandait en gémissant une aumône. La Sainte prépara aussitôt quelques rafraîchissements et voulut elle-même les porter au malheureux, lorsqu'en approchant de ce cadavre vivant elle sentit une puanteur insupportable. Elle éprouva d'abord du dégoût; mais aussitôt, s'élevant au-dessus de la nature humaine, elle embrassa tendrement le malheureux, lui présenta de la nourriture, et implora Dieu de vouloir lui accorder de la patience ou lui rendre la santé. Sa prière fut exaucée sur-le-champ, car le lépreux se vit subitement guéri de son mal.

Des historiens postérieurs rapportent qu'un autre jour, en se rendant de l'hôpital au couvent supérieur, elle rencontra un malade qui se mourait de soif. Son grand âge et ses infirmités ne lui permirent pas cependant de lui procurer un prompt soulagement. Dans cette conjoncture, elle pria Dieu de toutes ses forces, et elle fut exaucée; une source d'eau jaillit d'un rocher, le malade se désaltéra et guérit aussitôt. Cette fontaine, en prenant le nom d'*Odilienbrunnen*, perpétua le souvenir de cet événement : elle sort à un quart de lieue au-dessous du couvent, au pied de la longue et étroite colline du Wolfsthal, d'un rocher creusé en dessous, et passe sous une croix de pierre dans un bassin, d'où elle descend la montagne dans la direction de Niedermünster.

(27) Frequenter veniebant, ut a beata sorore verba vitæ acciperent; nec frustra. Post aliquot enim annos præfatos duces ita Domino subjugavit, ut non tantum illi bona sua monasteriis fundandis impenderent, sed et illius nepotes..... Omnes enim se Dei servitio, tam masculi quam fœminæ, abjecto sæculi fastu, mancipaverunt. Inter quos Eberardus, Alberici comitis filius, qui, licet leone et urso ferocior, aliquando in servos Dei sævierit, et bona nostra usurpaverit, tamen favente Deo et per merita Beatæ Odiliæ, non tantum arrepta restituit, sed et de suo largiter constituit habenda. *Anonymus contempor.* ap. Vignier.

Il était défendu au couvent de renvoyer un pauvre ou un malade. Un jour le nombre s'en trouva si grand que le vin de la maison en fut épuisé; on en fit part à l'abbesse, qui répondit que le ciel en avait déjà eu soin; et en effet, dit-on, tous les vaisseaux qui en avaient contenu se trouvèrent de nouveau remplis.

Dès longtemps la vertu consommée de sainte Odile l'avait rendue digne de la béatitude céleste, et d'après son âge avancé on devait s'attendre qu'elle ne vivrait plus longtemps. Elle eut elle-même un secret pressentiment de sa fin prochaine, et elle en fit part dans la chapelle de Saint-Jean à ses sœurs qui y étaient assemblées. Outre sainte Eugénie et sainte Gundelinde, on remarqua dans cette assemblée sainte Attala, ancienne chanoinesse de Hohenbourg et actuellement abbesse de Saint-Étienne à Strasbourg, toutes trois nièces de notre Sainte. Après avoir annoncé à ses sœurs sa mort prochaine, elle les exhorta de ne s'écarter d'aucune manière de la ferveur qu'elles avaient montrée jusqu'alors. Elle leur représenta combien cette vie est vaine et passagère, et combien sont courtes les épreuves que doit couronner une félicité éternelle, et finit par leur recommander l'amour de Dieu et les prières pour leurs parents. Après cela elle les fit aller dans la chapelle de la Vierge afin d'y implorer pour elle une mort bienheureuse. Pendant ce temps la Sainte était plongée dans un ravissement d'esprit, puis elle reçut le saint Viatique, dit un dernier adieu à ses sœurs et s'endormit dans le Seigneur le 13 décembre, le jour de sainte Lucie. Il est difficile de déterminer avec quelque certitude l'année de sa mort. On la place ordinairement en 720 : il est certain qu'elle n'existait plus en 722, année où l'on parle déjà de l'abbesse Eugénie. Elle fut enterrée dans la chapelle de saint Jean-Baptiste, et son tombeau fut célèbre dans tous les temps par les nombreux miracles qui s'y opérèrent, ce qui fut le motif du culte public dont elle fut honorée.

En 1354, l'empereur Charles IV vint à Hohenbourg pour voir le corps de la Sainte. L'évêque de Strasbourg et celui d'Olmütz ouvrirent donc son cercueil, et l'empereur reçut la partie antérieure du bras droit, qu'il donna à la cathédrale de Prague. Les reliques de sainte Odile que l'on montre ailleurs ne sont pas de cette sainte fondatrice. Il y a encore deux autres Saintes du même nom : la première était une compagne de sainte Ursule, et elle souffrit avec elle (28); la seconde était abbesse de Hohenbourg au onzième siècle.

Sainte Odile était fort instruite, et versée particulièrement dans les Écritures et dans l'histoire ecclésiastique. Ses discours et son testament trahissent une piété éclairée et un rare talent pour la direction des âmes comme pour l'administration extérieure de sa communauté. On trouve dans Ruyr (29) un discours qu'elle tint à ses sœurs sur les prérogatives de la vie solitaire. Son testament authentique, écrit vers l'an 708, qu'il ne faut pas confondre avec une pièce supposée de ce genre, se trouve dans Grandidier (30). Odile s'occupait aussi de l'étude de la langue latine, usage qu'elle légua à sa communauté (31).

Après la mort de sainte Odile, qui avait fait deux parts de tous les revenus des deux fondations de

(28) Voyez Molanus, *Nat. SS. Belgii, ad* 18 *Julii.*

(29) Antiquités des Vosges, 2e partie, liv. 14, chap. 5.

(30) *Hist. de l'Église de Strasbourg*, I, *Preuves justificatives*, no 25. Le testament supposé est sous le no 26.

(31) Les chanoinesses de Hohenbourg apprenaient le latin, spécialement pendant leur noviciat, et cet usage, comme l'observe le président de Hénault, subsista jusqu'au quatorzième siècle dans la plupart des couvents de France et de l'Allemagne. Trois abbesses de Hohenbourg cultivèrent successivement les lettres et la poésie. Relinde nous a laissé des vers latins ainsi que quelques fragments d'ouvrages. Elle mourut le 22 août 1162.

Herrade de Landsberg, qui lui succéda en 1167, s'acquit encore plus de célébrité dans la même carrière. On a d'elle un recueil de poésies latines, intitulé *Hortus deliciarum*, qui est très-recherché. Il est vrai qu'on voudrait y trouver quelquefois plus de finesse dans la pensée, plus d'élégance dans l'expression; mais la profonde piété qu'elles respirent nous laisse une impression si agréable, que de légers défauts passent inaperçus. Ce livre, au rapport du P. Busée, est un chef-d'œuvre d'onction, de précision et d'élégance. « C'est » un recueil, » telles sont les expressions de Jean de Ruyr, « des matières les plus importantes à l'édification d'une âme » dévote tiré du vieil et du nouveau Testament, autant » agencé que docteur eust pu faire, avec épigrammes et » compositions en rithmes très-agréables à lire à tous hommes » doctes. Semblablement n'a pas été moins docte Gerlinde, » aussi abbesse dudit monastère : car elle a fait d'excellents » anagrammes et compositions en vers ou rithme. » Le latin était à cette époque la langue usuelle de ces chanoinesses. Le beau manuscrit d'Herrade est aujourd'hui déposé à la bibliothèque de Strasbourg; on vient d'en publier une description avec les copies des principales peintures qui ornent ce manuscrit. On y distingue une image de l'enfer qui présente l'analogie la plus frappante avec la *Tentation de saint Antoine*, de Callot, graveur lorrain. Si l'on considère que ce manuscrit est du XIIe siècle, qu'il a été fait et conservé jusqu'à la révolution au monastère de Sainte-Odile qui n'est qu'à une faible distance de Nancy, on sera sans doute en droit de penser que l'artiste lorrain aura pu voir ce manuscrit et emprunter à l'image en question l'idée-mère de son immortel tableau. Herrade fonda le couvent de Truttenhausen, pour des chanoines réguliers de saint Augustin : on les tira de l'abbaye de Murbach. Ses frères Gautier de Landsberg et Henri, évêque de Strasbourg, contribuèrent beaucoup à cette fondation, qui eut lieu en 1182.

Hohenbourg et de Niedermünster, à l'exception de la cour seigneuriale d'Oberehenheim, qu'elles gardèrent en commun et qui devait servir de lien entre elles, les chanoinesses des deux couvents s'assemblèrent pour nommer une abbesse particulière pour chacun. Leur choix unanime tomba sur Eugénie et Gundelinde, deux nièces d'Odile et filles d'Adelbert, duc d'Alsace, et de Gerlinde. Eugénie fut nommée abbesse de Hohenbourg, et Gundelinde, de Niedermünster (32). Eugénie mourut le

(32) La discipline fleurit au couvent de Hohenbourg jusqu'au onzième siècle, où on le voit encore gouverné par une pieuse abbesse nommée Odile. En 1045, l'église fut consumée par les flammes, mais elle fut reconstruite et dédiée à la mère du Seigneur par Brunon, évêque de Toul, devenu pape plus tard sous le nom de saint Léon IX, et descendant d'Elton, frère de notre Sainte fondatrice. Dans un voyage qu'il fit dans la suite en Allemagne, il apprit avec douleur que ce couvent avait été de nouveau dévasté dans la guerre que se firent l'empereur et les Hongrois. Il envoya aussitôt de l'argent aux chanoinesses pour le restaurer, s'y rendit lui-même une seconde fois, consacra l'église, et ne quitta le monastère qu'après y avoir vu l'ordre entièrement rétabli.

En moins d'un siècle le relâchement y devint général, le nombre des chanoinesses diminua, l'administration des biens fut négligée et les bâtiments menacèrent ruine. Frédéric Barberousse, alors duc d'Alsace, y envoya comme abbesse, ainsi que nous l'avons dit plus haut, sa nièce Kilinde ou Rilinde, avec le titre et les priviléges d'une princesse de l'empire. La nouvelle abbesse joignait à la sagesse et à la prudence la vertu et le zèle; mais elle eut besoin de l'autorité impériale pour rétablir entièrement la régularité. Elle y réussit enfin en moins de deux ans, au rapport d'Herrade, qui lui succéda. (Voyez *Hortus deliciarum.*) Kilinde rassembla trente-trois chanoinesses; sous Herrade ce nombre s'éleva à quarante-sept, non compris treize sœurs laïques qui firent toutes de grands progrès dans la perfection. Encouragées par l'exemple de ces servantes de Dieu, Sybille et sa fille embrassèrent également la religion. La première était veuve de Tancrède, fils naturel de Guillaume, roi de Naples et de Sicile : l'empereur Henri VI, violant la parole qu'il avait donnée, les avait fait mettre en prison et les avait forcées de prendre le voile à Hohenbourg.

A Herrade succéda Gerlinde de Landsberg, que Grandidier (*loco cit.* p. 358) confond avec Edelinde, laquelle descendait de la maison de Velmingen, et non de Landsberg.

Les malheurs dont nous avons déjà parlé ne furent pas les seuls qui frappèrent le monastère de Sainte-Odile. En 1365 il fut ravagé par une armée nombreuse d'Anglais; en 1473 il fut envahi par les Bourguignons; en 1542 Niedermünster fut réduit en cendres, et Hohenbourg le 24 mars 1546, ce qui força les chanoinesses et les possesseurs de bénéfices de se disperser. Les premières embrassèrent en grande partie les erreurs de Luther et se marièrent; celles qui restèrent fidèles à la religion catholique demeurèrent chez leurs parents, et les circonstances ne permirent pas de les réunir de nouveau. Agnès, la dernière abbesse d'Oberkirch, apostasia également et laissa plusieurs enfants; ses descendants mâles rentrèrent en partie dans le sein de l'Église catholique.

Dans ces tristes conjonctures, Jean de Manderscheid, évêque de Strasbourg, demanda au pape Grégoire XIII l'autorisation de réunir Hohenbourg et Niedermünster, ainsi que plusieurs autres couvents à la mense épiscopale, demande qui lui fut accordée et qui fut ratifiée par Clément VIII. Sur les représentations de l'évêque suffragant Adam Peez, le prince Charles de Lorraine, cardinal-diacre de Sainte-Agathe, évêque de Metz et de Strasbourg, commença la reconstruction de l'église; mais elle ne fut achevée et dédiée que par son successeur, l'archiduc Léopold. Le pape Paul V accorda une indulgence plénière à ceux qui y feraient un pèlerinage. Peu de temps après, l'armée luthérienne du comte de Mansfeld réduisit tous les bâtiments en cendres (1622). L'église principale ne fut relevée qu'en 1630; en 1633 il y eut de nouveaux ravages. Les soldats de Brandebourg fondirent le plomb des vitraux et les tuyaux d'orgue pour en faire des balles, et lorsque le 7 mai 1681 la forêt qui entoure Saint-Gorgon fut consumée par les flammes, les étincelles et les brandons volèrent jusqu'aux bâtiments de Hohenbourg et consumèrent tout, à l'exception de la chapelle des Anges et de celle des Larmes.

Les chanoines réguliers de l'ordre de Prémontré, que l'abbesse Herrade avait fait venir en 1178 d'Étival à Saint-Gorgon, à mi-côte de la montagne, pour faire le service divin dans son couvent, s'établirent alors à Hohenbourg, converti en prieuré depuis 1663, et recommencèrent en 1684 à relever les bâtiments; l'église fut achevée en 1692 et dédiée en 1696. Ces hommes vénérables entretinrent et soignèrent le pèlerinage du Mont-Sainte-Odile, devenu très-célèbre, et deux d'entre eux, Hugues Peltre et Denys Albrecht, comme nous l'avons dit dans le préambule, écrivirent l'histoire de Hohenbourg. Voyez Silbermann, *Geschichte von Hohenburg*, p. 44 à 49.

Niedermünster, appelé quelquefois *Niederhohenburg*, dont l'administration fut cédée par l'évêque Érasme en 1558 au grand chapitre de la cathédrale de Strasbourg, est aujourd'hui en ruines. La dernière abbesse, Rosine von Stein, fut élue en 1514 et mourut en 1534. Ursule II fut encore nommée par l'évêque Guillaume gouvernante de cette maison.

On a longtemps honoré à Niedermünster une croix, dont on racontait qu'elle y avait été apportée au neuvième siècle par un chameau, accompagné de cinq chevaliers, par ordre de Hugues, duc de Bourgogne (il n'y en avait pas à cette époque de ce nom) et de son épouse Aba. Après cela les chevaliers auraient bâti l'ermitage de Saint-Jacques à un quart de lieue au-dessus du couvent, et auraient passé le reste de leurs jours dans la piété et la solitude. Cette croix est faite de bois de chêne, revêtue de lames d'argent doré, représentant en relief l'histoire de la vie et de la passion de Jésus-Christ. Elle est épaisse de deux doigts, large de cinq pieds sept pouces, et haute de huit pieds et demi; elle est enrichie en outre de pierres précieuses, dans lesquelles sont enchâssées des reliques. Après l'incendie de 1542, l'évêque de Strasbourg la fit transporter sur le Mont-Sainte-Odile, et lorsqu'en 1546 ce couvent fut à son tour réduit en cendres, l'évêque la donna, en 1580, à garder aux Jésuites de Molsheim, qui venaient de s'établir en Alsace. Ils bâtirent, avec le secours de l'archiduc Léopold d'Autriche, la superbe église de Molsheim, et y élevèrent cette croix. Lyra, se fondant sur un manuscrit intitulé : *Qualiter sancta Crux cum cæteris reliquiis ad monasterium inferioris Hohenburg pervenerit*, a écrit des choses étranges sur cette croix, dans un ouvrage qui a pour titre : *Historia de antiqua, sancta et miraculosa Cruce, quæ in templo S. J. Molshemii pro veneratione devote asservatur.* En 1670 on publia sur le même sujet un livre qui ne vaut pas mieux; c'est : *Geschicht-Beschrebung des uralten heiligen Crucifix-Bildes zu Molsheim.* Hugues,

16 septembre vers l'an 735, et jouit longtemps d'un culte public. Ses reliques furent conservées jusqu'en 1622, où les Suédois, sous la conduite de Mansfeld, brisèrent son tombeau. On en conserve encore quelques parties à Oberehenheim et à Wilgotheim.

On fit en tout temps de nombreux pèlerinages au tombeau de sainte Odile, où l'on assure qu'il s'opéra de nombreux miracles par son intercession, principalement sur des personnes accablées de maux d'yeux. Parmi le grand nombre de hauts personnages qui le visitèrent, nous nommerons l'empereur Charles IV, qui s'y rendit en 1354 avec Jean de Lichtenberg, évêque de Strasbourg, et Jean, évêque d'Olmütz; Chrétien I, roi de Danemarck, qui y alla en 1474, accompagné des comtes de Barby et de Gleichen, et de plusieurs autres comtes et gentilshommes, en tout cent trente personnes : ceci arriva au retour d'un pèlerinage de Rome; François de Lorraine, évêque de Verdun et proviseur général du diocèse de Strasbourg, qui le visita en 1651 avec un grand nombre de gentilshommes, et en 1655 avec Gabriël Haug, évêque suffragant de Strasbourg, le prince Bernard de Nassau et plusieurs autres grands personnages; François Egon de Fürstenberg, évêque de Strasbourg, et son frère Guillaume Egon, alors évêque de Metz et plus tard de Strasbourg, qui s'y rendirent en 1663; Pierre Chreach, archevêque de Dublin, primat d'Irlande, qui y fit un pèlerinage en 1696, etc. Aujourd'hui encore, l'*Odilienberg*, où les ossements de la Sainte se sont conservés intacts, attire encore beaucoup de pèlerins de toutes les contrées. Depuis la révolution française, il y avait ordinairement un prêtre qui desservait l'église du pèlerinage. Le culte de sainte Odile date presque de l'année de sa mort; l'auteur contemporain de sa vie la nomme constamment bienheureuse. L'ancien martyrologe de la fin du huitième siècle, ainsi que celui de Bède placent le jour de sa mort au nombre des fêtes solennelles qu'on célébrait pour lors dans le diocèse de Strasbourg. Son nom se trouve aussi dans un calendrier qui est à la tête d'un psautier du neuvième siècle (33). Ce livre servait à la reine Hemma, épouse de Lothaire, et se conservait autrefois à Reims dans la bibliothèque de Saint-Remi. Le culte qu'on lui rendit fut confirmé par de nombreux prodiges (34) et par les bulles des papes. Le nom de sainte Odile se trouve dans Ado et Molanus, ainsi que dans le martyrologe romain sous le 13 décembre.

qui donna cette croix aux chanoinesses de Niedermünster, n'était pas duc de Bourgogne, mais comte d'Alsace, et ne peut avoir été autre que celui qui mourut en 857. Sa femme ne se nommait pas Aba, mais Bava. (Voyez la charte de fondation de l'abbaye de Vezelize, par le fameux Gérard de Roussillon, *apud Acherium*, t. II p. 49.)

(33) Mabillon, *Annal. Bened.* t. II, lib. 20, p. 58; *Gallia Christ.* t. V p. 839.

(34) *Propter quotidiana miracula in tantum excrevit hujus loci celebritas, ut in toto episcopatu nullum habeamus similem.* Ce sont les expressions de Paul, comte d'Aldringen, évêque de Tripolis et suffragant de Strasbourg, dans une lettre qu'il écrivit en 1632 à Léopold d'Autriche, évêque de Strasbourg. Voyez Grandidier, *loco cit.*, p. 357, note *x*.

14 DÉCEMBRE.

—

SAINT SPIRIDION,

ÉVÊQUE DE TRIMYTHONTE, DANS L'ILE DE CHYPRE.

Tiré de Rufin, l. 1, c. 5; de Socrate, l. 1, c. 12; de Sozomène, l. 1, c. 11; de saint Athan. *Apol.* 2. Voyez aussi les actes du Saint, dans Métaphraste, Lippoman et Surius. Jos. Assémani, *in Cal. univers. in 12 Decembris*, p. 455, cite d'autres actes du même Saint, écrits en grec par Théodose, évêque de Paphos.

L'AN 348.

Spiridion ou Spyridon était de Chypre. Il se maria et eut une fille nommée Irène, laquelle resta vierge toute sa vie. Il était berger, et retraçait dans sa vie la simplicité des patriarches. Aussi Dieu le combla-t-il des grâces les plus extraordinaires, et il y répondit avec fidélité.

Nous lisons dans Sozomène, qui écrivait au commencement du cinquième siècle, que des voleurs étant venus la nuit pour enlever une partie de son troupeau, ils furent arrêtés et comme liés par une main invisible, en sorte qu'ils ne purent exécuter leur dessein, ni même s'échapper. Spiridion, qui les trouva le matin dans cet état, pria pour eux et leur rendit la liberté. Après les avoir exhortés à changer de vie, il donna à chacun d'eux un mouton, en leur disant qu'il leur aurait accordé ce qu'ils désiraient, s'ils le lui eussent demandé.

Le même historien rapporte le trait suivant (1). C'était la coutume de Spiridion de jeûner dans le carême, avec toute sa famille, et même de passer quelques jours de suite sans prendre aucune nourriture. Un voyageur fatigué se présenta chez lui, en le priant de lui accorder l'hospitalité. Il le reçut avec une grande charité; mais il ne se trouvait ni pain ni farine dans sa maison. Il n'avait qu'un peu de lard. Considérant la fatigue et le besoin extrême

(1) L. 1, c. 11, p. 24, *ed. Cantabr. an.* 1720.

du voyageur, il se mit en oraison et pria Dieu de le dispenser de la discipline de l'Église. Il dit à sa fille de faire cuir le lard. Quand il fut prêt, il fit asseoir son hôte avec lui, commença le premier à manger, et l'exhorta à en faire autant. Celui-ci s'en excusait en disant qu'il était chrétien (*). Spiridion lui ré-

(*) Calvin et Kemnitius ont cité ce fait avec complaisance, et en ont conclu que la pratique du jeûne, quoique universelle, n'était point alors d'obligation; mais cette conséquence est de la plus évidente fausseté. Pourquoi cette attention de l'historien à observer le scrupule et l'extrême lassitude de l'étranger, ainsi que le soin qu'eut Spiridion de s'adresser à Dieu pour lui demander la ratification d'une dispense qu'il jugeait nécessaire, à cause des circonstances où il se trouvait, et que nous ne pouvons d'ailleurs connaître parfaitement? Spiridion jeûnait rigoureusement; mais il savait aussi ce que prescrivent la charité et l'hospitalité; et ce fut pour cela qu'il se crut suffisamment autorisé à ne pas observer la loi de l'Église dans les cas particuliers dont il s'agit. Dans ces premiers temps, on se dispensait très-rarement de l'observation du carême.

Spiridion dit que tout était pur pour ceux qui étaient purs. Cela signifie qu'une loi positive de l'Église peut ne pas toujours obliger. C'est un acte de vertu, et il est quelquefois ordonné de se priver de certains aliments par un motif de mortification. Il y avait chez les Juifs, et il y a chez les chrétiens des jeûnes solennels. Mais il y aurait de la superstition à s'abstenir, avec les manichéens et quelques autres hérétiques, des mêmes aliments, sous prétexte qu'il y a des choses impures de leur nature. Voilà ce qu'entendait Spiridion.

Deux erreurs opposées entre elles, dit fort bien Ange-Antoine Scotti, dans son excellent ouvrage intitulé *La Religion considérée dans ses rapports avec la médecine* (1), p. 158, ont constamment combattu l'Église, qui s'est elle-même, comme il convient à l'*appui de la vérité*, toujours fait une loi de garder le juste milieu. Quelques hérétiques ont enseigné que certains aliments devaient être regardés comme impurs par leur nature, et qu'il fallait en conséquence s'en interdire l'usage. Cet anathème fut lancé contre la viande seule par les Ébionites *(S. Epiphan. hæres. XXX)*, par les Encratites *(S. August. hæres. XXV)*, par les Eustasiens *(Socrates*, lib. 2, cap. 33), les Ariens *(Saint Epiphan. hæres. LXXV)*, les Priscillianistes *(S. August. hæres. LXX)* et les Apostoliques *(S. Bernard. Serm.* 66 *in Cant.)*. L'imagination des manichéens leur montra même quelque chose d'impur dans le vin *(S. August. hæres. XLVI)*. Les Mahométans regardent comme impur le sang, toute chaire étouffée et toutes les choses touchées par les loups *(Koran*, cap. 3 et 12). D'un autre côté, les Nicolaïtes et les Valentiniens enseignèrent qu'on ne pouvait interdire l'usage d'aucun aliment ni pour toujours, ni pour certain temps, ni à tous ni à quelques-uns, ni en général ni par quelque motif que ce fût *(S. Irenæus adv. hæret.*, lib. 1, cap. 1 et 27). Jovinien appartient aussi à cette classe *(S. Hieron. adv. Jovin.*, lib. 2, et *S. August. hæres. LXXXV)*. Cette erreur fut renouvelée du temps de la prétendue réforme, après Érasme qui en fut le précurseur *(Epist. ad epist. Basil.)*, par Luther, *(Lib. de libert. Christ.)*, Melanchthon *(Confess. Augustana et Apol.*, cap. 15 et 26), Brentius *(Conf. Wirtemb. c. d. Jejunio)*, les centuriateurs de Magdebourg (lib. 2 *Centur.)*, Calvin (*Instit.* lib. 4, cap. 12), Chemnitz *(Examen concilii Trid.* part. IV) et peut-être le plus par Daillé *(De Jejun. Quadrag.*, lib. 2, cap. 3). Tous ont attaqué avec violence l'Église catholique, à cause des abstinences qu'elle prescrit.

Quant à nous, nous nous attacherons à une doctrine solide, et nous regarderons comme fondamentales les vérités suivantes :

1° Que Dieu a tout créé pour l'homme (I Moïse, I et IX, ps. VIII, 7); qu'en conséquence toute créature est bonne, et qu'on ne doit rien rejeter de ce qui se mange avec action de grâces;

2° Que la loi de Moïse, qui distingue entre ce qui est pur et ce qui ne l'est pas, est abolie *(Actes des ap. XV*, 28), puisque, d'après l'Évangile, tout est pur pour ceux qui sont purs (Tite, I, 15);

3° Que ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme (Matth. XV, 11); c'est-à-dire que la simple introduction d'un aliment dans le corps, considérée comme acte spontané de la volonté qui résiste à une loi, ne charge pas la conscience *(August. De Morib. Eccl.* lib. 1, cap. 33);

4° Que le jeûne spirituel consiste à s'abstenir des vices; que par conséquent on ne peut pas en mesurer l'utilité d'après la quantité d'aliments dont on s'est abstenu, mais d'après le succès avec lequel on aura cherché à mettre un frein à ses passions, d'après les progrès qu'on aura faits dans la douceur, d'après la mortification de son propre cœur et la charité active qu'on montrera envers les pauvres *(Basil. homil. I, de Jejun. S. Joan. Chrysost. Homil. VIII in Genesin ; S. Leo Sermo 4 et 6 de Quadrag.* ; *S. Bernard. Serm. 3 de Quadrag.)*;

5° Que nous ne laissons pas cependant d'être tenus à observer la loi de l'abstinence et du jeûne, sous peine d'un péché grave, à moins qu'une cause majeure ne nous en empêche *(S. Thom. Summ. Theolog.* 2 *Quæst.* 147, *art.* 3). Cette vérité ayant été attaquée de nos jours par quelques hommes superficiels, qui font un dieu de leur ventre (*ad Phil. III*, 19), ce qui est cause que l'on exige des dispenses, au moyen d'une déclaration du médecin, il ne sera pas mal à propos de développer quelques pensées sur cette matière.

De tout temps, les philosophes ont comblé d'éloges ceux qui, pour placer le corps sous l'empire de la raison, lui refusent de temps en temps des jouissances permises et le soumettent à des privations dans le boire et le manger (*Aurea Pythagoreorum carmina* 10, *et Aristot. Ethic.* lib. 2, cap. 2 sqq.). Mais le chrétien, qui apprécie la bonté de ce moyen pour dompter ses passions (S. Cyprian. *Serm. de jejun. et tentat. Christi* ; S. Basil. *Serm. I de jejun.* ; S. Joann. Chrysost. *homil.* 2 *in Genesin;* S. Jérôme, *Epist. ad Eustochium de custod. virgin.)*, se place encore plus haut : il considère son corps, rebelle à la raison, comme un coursier qui précipite souvent son cavalier dans un gouffre de dérèglements; c'est pourquoi il s'avoue à lui-même que la loi de la nature l'oblige à retrancher quelque chose à la chair, pour mieux s'assurer de son salut éternel (S. August. *De utilit. jejun.* cap. 3). En outre, puisque l'homme est irrévocablement obligé par sa nature d'expier ses péchés et d'élever son âme vers son Créateur, celui-là prouvera le plus de zèle à remplir ses devoirs, qui se servira du jeûne comme d'un moyen propre à lui faire atteindre ce double but. (Tertull. *De jejun. in princ.*; S. Cyprian. *lib. de Lapsis in fin.* ; S. Ambrosius, *lib. de Elia et jejun.* cap. 3, 4, 9; S. Epiphan. *lib. de comp. doctr. in fin. libror. advers hæres.*; S. Athanas.

(1) L'ouvrage italien a été traduit en allemand avec des notes par le Dr Michel de Lenhossek, professeur à l'université de Vienne (chez Karl Gerold, 1824).

pondit pour le rassurer qu'il n'y avait pas de mets impurs de leur nature, et qu'il était des occasions où l'on pouvait être dispensé de la loi du jeûne.

Sa sainteté lui avait acquis une grande réputation. Il fut élu évêque de la ville de Trimythonte, située sur le bord de la mer, près de la Salamine.

lib. De Virginit.; S. Basil. *Orat.* 2 *de jejun.*; S. Leo, *Serm.* 4 *de Quadrages.*) Des auteurs de grand poids ont fait voir que le jeûne considéré en lui-même est un bel acte du culte, et qu'il est entièrement conforme aux principes du droit (*Concil. Ninc.* I, cap. 5; S. Leo, *Sermo de jejun. decimi mensis*; S. Gregorius, *hom. XVI*; Cassianus, *Collat. XXI et XXIX*); car la vertu de l'abstinence le recommande, il dépend de la tempérance (S. Thom. *Summ. theol.* 2, 2 Q. 143, art. unic. et 124, art. 2), et il a pour objet de nous porter à honorer les saints mystères, à imiter notre Sauveur, à professer extérieurement la religion chrétienne et à pratiquer un grand nombre d'autres pensées pieuses (Bellarm. *Controv. de bon. oper.*; Natal. Alexand., *Hist. Eccl. sæc.* 2, *diss.* 4).

Il ne faut donc pas nous étonner de voir un usage aussi salutaire loué dans l'Écriture sainte, et ce commandement formellement répété en tant d'endroits, rassemblés par nos apologistes (Bellarm. *Controv. de bonis oper. in* part. *L.* II, cap. 6 sqq.). C'est pourquoi le pape Léon-le-Grand n'hésita pas à déclarer que, bien que les usages de l'ancien Testament eussent été abolis par le nouveau, l'observation du jeûne n'en avait pas moins été confirmée. De même que le commandement qui prescrivait de n'adorer qu'un seul Dieu, et autres semblables, de même le commandement qui imposait le jeûne aux Hébreux ne fut anéanti par aucune translation nouvelle (*Serm.* 4, *de jejun. decimi. mensis*). Saint Augustin aussi avoua avoir trouvé le commandement du jeûne dans les livres évangéliques et apostoliques, et en général dans tous les ouvrages compris dans le Nouveau Testament (*Ep. LXXXVI, ad Casulanum*). En effet, si l'on considère que notre Sauveur, non content de donner lui-même l'exemple du jeûne (Matth. IV, 2), tantôt prescrit comment il faut jeûner (Matth. VI, 17), tantôt en détermine le temps (Matth. IX, 15), tantôt en démontre la nécessité (Matth. XVII, 20); si l'on considère que les apôtres, qui le louent dans leurs écrits et exhortent les fidèles à le pratiquer, l'ont à jamais établi dans l'Église (*Canon. Apostol. LXVIII*, S. Hieron. *Epist. ad Marcellam, adversus Montanum*; S. Leo, *Serm.* 4 *de Quadrag.*), comment donner le nom de vrai chrétien à celui qui méprise une coutume si respectable, ou qui ne se croit pas lié par elle?

Puisqu'il est démontré que par une foule de raisons le jeûne est éminemment utile au salut spirituel des fidèles, et qu'il nous fut vivement recommandé par notre divin Maître, il en suit clairement que l'Église a le pouvoir d'en déterminer le temps et la manière, ainsi qu'elle l'a réellement fait jusqu'à présent. Car de même qu'il appartient aux princes temporels, dit saint Thomas, de régler par des lois le droit naturel en le subordonnant à l'intérêt général, de même il appartient aux chefs de l'Église d'ordonner par des statuts ce que réclame le bien-être commun des fidèles en ce qui concerne le salut (*Summ. theol.* 2, 2 *Q.* 147, *art.* 3, *c.*). Et s'il est vrai que les catholiques forment une société, ils ne peuvent pas ne pas avoir des lois et ne pas les observer; et s'ils forment un corps bien organisé, ils ne sauraient être privés d'un chef, ni lui refuser obéissance. Du reste, on peut voir dans les auteurs qui ont traité cette matière (Bellarmin. *Controv. de bon. oper. in part.* l. II, cap. 7 et 8; Natal. Alexandr. *hist. Eccl. sæc.* 2 *diss.* 4 *prop.* 2), comment le droit de prescrire des abstinences était reconnu dans la synagogue des Hébreux (*Hierom.* 36, 6; *Hester.* 9, 31; *Joel*, I. 14, II. 12; *Zachar. VIII*, 19), comment Jésus-Christ le confirma dans son Église (Matth. XVI, 19, XVIII, 17, Luc. X, 16), comment il fut exercé par les apôtres (Act. XV, 29, 41) et respecté de tout temps par les fidèles (Tertull. *lib. de jejun.* S. Épiphan. *hæres. XXXV*; S. Basil. *Orat.* 2 *de jejun.*; S. Ambros. *Serm. XXXIV sq.*, Theophil. Alexandr. lib. III; S. Joan. Christ. *homil. VI an popul. Alexandr.*).

Répondons maintenant à ces médecins qui représentent comme excessifs les inconvénients des abstinences canoniques et les font prendre ainsi en aversion aux fidèles. (Érasme a rassemblé tous les arguments qu'on puisse faire valoir en faveur de cette opinion, et Albert Pius les a réfutés. (Voyez *Loc. Lucubr. Erasmi*, lib. 4 in princ.). Ils peignent des couleurs les plus sombres les déplorables effets de la faim (Hippocrat. *De vict. ratin. in acut. p. oper.* t. I); c'est un grand mal, selon eux, que de ne faire qu'un repas par jour (Celsus, *Medic.* lib. 1, cap. 1), et ils font un tableau des dangers auxquels s'expose celui qui change quelque chose à son régime habituel (Hippocrat. *De vict. ratin. in acut. p. oper.* t. I). Mais quoi qu'ils puissent avancer pour flatter les passions déréglées des faux chrétiens, ils ne nous persuaderont jamais que la plupart des maladies ne proviennent de l'intempérance dans le boire et le manger (Frank, *Medizinische Polizei*, t. VII. 3ᵉ sect., § I), ni que celui-là ne s'en préserve le mieux, qui habitue son corps aux privations et qui se soumet volontairement aux lois de l'abstinence (*Filliuc. Mor.* lib. 2, cap. 5, nº 97). Je dépasserais les bornes de la brièveté que je me suis imposée, si j'entreprenais de démontrer les grands avantages que l'habitude de jeûner procure à la santé et à la force du corps; je me bornerai à renvoyer aux auteurs qui ont traité ce sujet sous le point de vue de la médecine, soit dans de grands ouvrages (2), soit dans les dissertations (3), et où l'on trouvera les preuves les plus évidentes de cette vérité, à moins qu'on ne préfère les observer, et se convaincre par sa propre expérience que ceux qui jeûnent le plus acquièrent par la pratique de cette vertu, non-seulement une plus grande force d'âme (4), mais prolongent encore par là leur existence (5). Pour répondre aux objections que l'on pourrait faire, il suffira de dire que l'Église ne nous oblige nullement de jeûner quand la faim est parvenue au point de causer un préjudice notable au corps, mais seulement quand on éprouve cet appétit qu'il est très-facile de distinguer d'une faim violente (6), et de vaincre sans se faire grand tort, pourvu qu'on se porte bien (7). D'un autre côté, la méthode de ne faire qu'un repas par jour a encore pour effet, particulièrement quand on y joint la petite collation du soir, que s'il s'est formé par suite de la qualité des aliments de carême, une surabondance d'excréments, ou bien la nature elle-même la corrige, ou bien elle la change en nourriture

(2) Codronch. *De Christ. med. rat.* l. c. 26; Fontech. *Spec. med. christ.* lib. 2 *in princ.*

(3) Lessius, *De justitia et jure*, lib. 4, cap. 2, *dub.* 10; Filliuc. *Quæst. moral. tract. XXVI*, cap. 1 et 5, nº 97; Barbosa, *De offic. potest. Episcop.* t. II, *gloss.* 5, *art.* 8.

(4) Plutarch, *De anim. tranquil.* p. 464, Lugd. Batav. 1624.

(5) Fleury, *Mœurs des chrétiens*, p. 80, Paris 1713; Cornar, *De vit. sobr. commod. cum not. Ramazzini, in princ.*; Beccar, *De longis jejuniis*, Patavii, 1743. Cœlius Rhodigin. *Antiq. lect.* lib. 30, cap. 12.

(6) Galen. *De sympt. caus.* 1.

(7) Mercal. *De morb. intern. cur.* lib. 2, cap. 2.

Il continua son même genre de vie, et il sut allier les fonctions de l'épiscopat avec les travaux de la campagne. Son diocèse était fort petit, et ceux qui l'habitaient étaient pauvres. Il y avait plusieurs idolâtres; mais ceux qui professaient le christianisme menaient une conduite fort régulière. Spiridion fit

excellente, ainsi qu'il arrive habituellement durant la période du besoin ou du moins ces substances déjectoires se trouvent domptées, ou chassées au-dehors par la transpiration insensible et par les autres voies ordinaires (8). Enfin l'interruption d'un régime trop uniforme est une chose qu'il serait plus à propos de conseiller que de placer dans un jour défavorable. Celse cite comme un principe d'hygiène, qu'un homme bien portant ne doit jamais vivre d'après des lois invariables (9). Mais nous ne parlons ici que de l'homme bien portant, qui s'impose des privations pour remplir des devoirs spirituels. Baumer lui-même, quoique non catholique, cite au nombre des remèdes contre les maladies, les jeûnes de l'Église (10). Le médecin instruit, qui a bien étudié le procédé de la nutrition, trouvera qu'une abstinence de nourriture, proportionnée aux forces des individus et aux circonstances, est avantageuse sous plus d'un rapport. Que l'on se rappelle seulement l'effet souvent merveilleux de la diète dans les maladies chroniques et l'absence totale d'appétit qui accompagne souvent assez longtemps certaines maladies fébriles.

La nourriture du carême n'est nullement aussi nuisible à l'homme sain, qu'Érasme s'efforce de le prouver (11), et que quelques médecins, qui se sont fait ses échos, l'assurent. Frank prétend (12) « que dans son pays une abstinence rigoureuse est toujours suivie d'un affaiblissement considérable, et entraîne, entre autres inconvénients qu'il décrit minutieusement, celui d'exciter les désirs de la chair; ce qui fait que des religieux se flagellent impitoyablement et se torturent de toutes sortes de façons pour étouffer ces désirs..... tandis que le cuisinier ou la cuisinière du couvent, en préparant les mets de carême, sont souvent la cause de tant de souffrances et de flagellations. » Nous répondrons à cela que le jeûne et la pénitence ne consistent pas uniquement dans l'abstinence de l'usage des viandes; et l'expérience des siècles, que l'on peut considérer comme la voix de la nature, a démontré combien les lois de l'Église sont salutaires à l'esprit : aussi n'est-il guère à craindre qu'un homme, habitué à crucifier son corps par le choix des aliments, se livre à la débauche. Dès les premiers siècles on a vanté l'usage du poisson, comme étant extrêmement favorable à la longévité (13). Les légumes et les herbes ne furent pas moins recommandés (14), et Celse enseigne que l'homme sain ne doit répudier aucun des aliments dont le peuple fait usage (15). L'Église a d'ailleurs constamment allégé le jeûne (16)....... Quand il arrive qu'une personne ne peut pas, pour cause de maladie, supporter une nourriture qui approche de la viande, ne voyons-nous pas l'Église, en mère tendre et prudente, faire en sa faveur une exception à la règle générale?

Quant à l'époque assignée, par d'excellentes raisons, au jeûne principal, celui de quarante jours (17), je sais quelles plaintes amères elle a provoquées de la part d'hommes peu religieux. Ils disent que le printemps ayant été choisi par la nature pour le renouvellement du sang, pour augmenter notre vigueur, notre énergie et notre santé pour le reste de l'année (18), on ne devrait pas le rendre dangereux par un jeûne continuel, tout-à-fait contraire au but que la nature veut atteindre (19). Mais il est facile de répondre à cet argument, en faisant remarquer que c'est précisément dans cette époque placée entre l'hiver et le printemps (20) que les maîtres de la médecine trouvent les aliments dont il s'agit les plus salutaires, parce qu'alors l'estomac est le plus chaud et que l'on dort le plus longtemps : c'est l'époque du jeûne de quarante jours (21). Du reste, s'il est vrai que cette saison est celle du pléthore, et que celui-ci est la source de beaucoup de maladies, n'est-il pas sage de diminuer la quantité de sang en faisant maigre (22)? Et quand il résulterait quelque léger inconvénient de ce jeûne quotidien, ne sera-t-il pas beaucoup moins sensible au printemps, saison la plus propice aux malades (23)? Je conclurai donc avec Valèse, que l'Église n'a pas démenti en cette circonstance la sagesse dont elle a donné des preuves dans toutes les autres choses, attendu que l'usage du poisson, des légumes et des verdures convient le mieux au printemps, parce que non-seulement les aliments sont alors les moins insensibles, mais qu'ils sont même fort utiles à un grand nombre. Et qu'est-ce que jeûner, sinon ne faire qu'un repas par jour, c'est-à-dire ne pas manger souvent? Et voici qu'Hippocrate enseigne, qu'il faut réellement observer ce jeûne dans la saison dont il s'agit. Il est certain, en outre, que le poisson, les légumes et les verdures sont moins nuisibles dans cette saison que dans d'autres, parce que ces substances, prises même en grande quantité, sont peu nutritives; il convient donc d'en faire usage au printemps : sans fournir beaucoup de nourriture, quand même on en prend copieusement, elles conviennent à la grande chaleur intérieure que l'on éprouve alors : c'est pourquoi elles nous préservent des maladies qu'engendre habituellement le pléthore (24).

Celui à qui l'observation des commandements de l'Église pourrait être réellement nuisible, peut se dire qu'il n'est pas obligé de les tenir, attendu qu'ils ne sauraient être en opposition avec la loi naturelle de la conservation de soi-même. Quand un cas pareil est certain, dit fort bien saint Thomas, l'homme peut se dispenser de sa propre autorité; s'il est douteux, il faut qu'il s'adresse à son supérieur (25). Mais que dans l'un et l'autre cas on consulte le médecin, pour éviter d'une part la séduction de l'amour de soi, et de l'autre les incertitudes d'une conscience timorée. Il connaît le tempé-

(8) Zachias, *Quæst. med.* lib. 5, t. I. Quæst. 2, § 16.
(9) *Med.* lib. 1, cap. 1.
(10) *Medic. forens.* p. 116.
(11) Albert Pius, *loc. lucubr. Erasmi*, lib. 4, in princip.
(12) *Medicinische Polizei*, t. V, sect. 1, § 6, p. 51 sqq.
(13) Galen. *De aliment facult.* lib. 3; Xenocrat. *apud Oribasium Coll.* lib. 2, cap. 58; Galen. *De sanitate tuenda*, lib. 5, cap. 4, 5. Cardanum. *Contrad. med.* lib. 2, *tract.* 5, *contrad.* 25.
(14) *De usu* part. lib. 7, cap. 8, et *Comment. ad Hippocrat. de vict. rat. in acut.* Text. 92. Idem, *de succis bon. et vital.* cap. 8.
(15) *Medic.* lib. 1, cap. 1.
(16) Vella, *Diss. in bullam sanctæ cruciatæ*, p. III, q. 5 sqq.
(17) *Text. in C. Quadrages. de consecr. Diss.* 5.
(18) Hippocrat. *De nat. human.*; Galen. *De placit. Hippocrat. et Platon.*, lib. 8, cap. 7.
(19) Montan. *in Aphorism.* I, 18 Fuchsius, *Compendiolum*, cap. 17; Erasmus, *apud Alb. Pium*, lib. 4 in princ.
(20) Hippocr. *Aphorism.* lib. 1, aphor. 15.
(21) Idem, *Epid. VI*, et Galen. *ibid. Comment. IV*, *text.* 15.
(22) Alex. Petr. *De vict. Rom.* lib. 4, cap. 28 sq. Tourtelle, *Éléments d'hygiène*, sect. III, ch. 9, p. 513, Paris 1815.
(23) Hippocr. *Aphorism.* 4, lib. III.
(24) *Comment. in Aphorism.* I, 10.
(25) *Summ. theolog.* 2, 2 Q. 144, art. 4, c.

deux parts de son revenu; il en donnait une aux pauvres, et il réservait l'autre pour l'entretien de son église et de sa maison. Il prenait encore sur cette seconde part de quoi prêter à ceux qui se trouvaient dans des besoins imprévus.

Il confessa généreusement la foi durant la persécution de Maximien-Galère. Suivant le martyrologe romain il fut un des confesseurs qui furent envoyés aux mines, après qu'on leur eut fait arracher l'œil droit et couper le jarret gauche. Il fut aussi un des trois cent dix-huit évêques qui assistèrent au premier concile général de Nicée, et on l'y distingua parmi les autres prélats qui avaient eu l'honneur de souffrir pour le nom de Jésus-Christ.

Ce fut vers ce temps-là que mourut Irène sa fille. On lui avait remis une chose précieuse, en la priant de la garder en dépôt. Quand elle fut morte, la personne à qui le dépôt appartenait vint le demander à l'évêque; mais il ne fut pas possible de le trouver, ce qui causa beaucoup de peine à cette personne. On lit dans Socrate et Sozomène, que Spiridion, touché de compassion, se rendit au lieu où sa fille avait été enterrée, qu'il l'appela par son nom, et lui demanda où était le dépôt qui lui avait été confié. Les mêmes historiens ajoutent qu'Irène répondit, qu'elle indiqua le lieu où elle avait enfoui le dépôt pour qu'il fût plus en sûreté, et qu'il s'y trouva effectivement.

Quoique Spiridion eût peu étudié les lettres humaines, il avait acquis une grande connaissance de l'Écriture sainte, et était pénétré de respect pour la parole de Dieu qui y est contenue. S'étant trouvé à une assemblée des évêques de l'île de Chypre, on pria Triphile, qui occupait le siége de Lèdres, de faire un discours. Saint Jérôme représente cet évêque comme un des hommes les plus éloquents de son siècle. Ayant cité dans son discours un passage de l'Écriture, il changea un mot pour y en substituer un autre qu'il croyait plus élégant. Spiridion, indigné de cette fausse délicatesse qui dédaignait la simplicité du style des livres saints, se leva et demanda à l'orateur s'il savait mieux que l'évangéliste de quel terme il convenait de se servir.

Il mourut peu de temps après le concile tenu à Sardique en 347, et dans lequel il prit le parti de saint Athanase. Les Grecs l'honorent le 12 et les Latins le 14 de ce mois. Les Turcs ayant levé en 1716 le siége de Corfou dont ils voulaient s'emparer, le jour où l'on faisait dans cette île la fête du saint évêque, Clément XI ordonna qu'elle serait à l'avenir célébrée dans tous les états de la république de Venise (2).

La sainteté est aussi nécessaire dans un ministre de Jésus-Christ que la science de la religion. Rien de si éloquent, de si persuasif que l'exemple. Un savant peut convaincre; mais il n'y a qu'un Saint qui puisse convertir. On n'a jamais vu plus d'orateurs sacrés; que de conversions n'opéreraient-ils pas, s'ils étaient tous des Saints! Il n'y a que la sainteté qui touche le cœur et qui soumette toutes les puissances de l'âme. On ne se défie point du prédicateur quand il pratique ce qu'il annonce; son exemple ferme la bouche aux ennemis de la vertu et de la vérité. Avec de l'esprit on peut faire un discours qui plaise; mais l'esprit ne donne pas l'onction. On ne parle bien des choses divines que lorsqu'on est animé de l'esprit de Dieu. C'est alors qu'un prédicateur devient dans les mains de Dieu l'instrument de la conversion des âmes.

D'après les mêmes principes, on expliquera pourquoi les instructions des pères et des mères produisent si peu de fruit parmi les enfants. Inutilement parleraient-ils le langage des hommes et des anges, si la charité ou la vraie piété n'anime leurs discours. Les enfants sont plus attentifs qu'on ne pense à examiner les paroles et les actions des autres, de ceux surtout qu'ils aiment et qu'ils révèrent; ils distinguent les passions qui les font agir; ils se familiarisent avec elles, et finissent par copier ceux dont ils ont reçu le jour. La différence qu'il y aura entre les parents guidés par les maximes du monde et leurs enfants, c'est que les derniers deviendront avec l'âge encore plus vicieux que les premiers, parce que leurs passions auront été fortifiées de bonne heure par l'exemple.

rament de chaque individu, ses forces, la solidité de sa constitution, les divers degrés de souffrances physiques qu'il peut endurer, et c'est lui qui pourra décider raisonnablement si et jusqu'à quel point chacun est en état de tenir le commandement de l'Église, sans porter un trop grand préjudice à sa santé. C'est pourquoi saint Antonin n'a pas hésité à déclarer qu'un malade, qui rompt le jeûne, d'après l'avis fondé de son médecin, ou qui mange de la viande les jours maigres, ne pèche pas (26), et Baudewyns, célèbre médecin d'Anvers, a avoué que c'était là une vérité qui n'avait encore été niée par aucun théologien ni casuiste (27).

Quant aux abus que les médecins commettent dans cette matière et aux règles propres à les prévenir, l'auteur en parle dans la troisième partie de son ouvrage, après avoir traité du saint célibat, qu'il est impossible de maintenir dans son éclat sans crucifier la chair, et particulièrement sans le jeûne (28).

(26) Apud. Anton. *Theol. mor.* p. 297.

(27) *Ventilabrum medico-theolog.* p. 260.

(28) S. Hieron. *Epist. ad. Eustoch. De custod. virg.* S. August. *confess.* lib. 10, cap. 31.

(2) Clém. XI, *an.* 1717, *Bullar. Rom.* t. VII, p. 441.

SAINT NICAISE,

ÉVÊQUE DE REIMS, ET SES COMPAGNONS, MARTYRS.

VERS L'AN 407.

UNE armée de Barbares passa de la Germanie dans la Gaule, au cinquième siècle, et en ravagea une partie. Ces Barbares s'étant présentés devant la ville de Reims, qui était sans défense, ils la prirent et la pillèrent. Le saint évêque Nicaise avait prédit à son peuple cette calamité. Lorsqu'il vit l'ennemi dans la ville, il ne s'occupa plus que du salut des âmes confiées à ses soins; il courait de maison en maison pour exhorter les habitants à s'armer de courage. En voulant sauver la vie à quelques-uns de ses enfants spirituels, il s'exposa lui-même à la fureur des infidèles, qui, après l'avoir accablé d'insultes et d'outrages, lui coupèrent la tête. Florand, son diacre, et Jocond, son lecteur, furent traités de la même manière. Eutropie, sa sœur, qui était une vierge de grande vertu, fut épargnée. Mais comme elle n'ignorait pas le dessein des Barbares, elle s'écria qu'elle aimait mieux mourir que de perdre sa foi et son honneur. Elle eut à peine fini de parler, qu'on la massacra. Saint Nicaise et sainte Eutropie, sa sœur, furent enterrés dans le cimetière de l'église de Saint-Agricole. Plusieurs miracles rendirent leur tombeau célèbre. On fonda depuis en ce lieu une abbaye du nom du saint évêque, et qui appartenait à la congrégation de Saint-Maur. En 893, Foulques, archevêque de Reims, transféra le corps de saint Nicaise dans la cathédrale, dédiée sous l'invocation de la Sainte-Vierge, et qui avait été bâtie par le saint martyr. On gardait son chef dans l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras.

Voyez Grégoire de Tours, et *Gallia Christiana*. Les actes de saint Nicaise, écrits avant Hincmar (probablement dans le septième siècle), ont été publiés par Surius sous le 14 décembre. D. Rivet observe qu'ils ont peu d'autorité.

SAINT FINGAR,

APPELÉ EN BRETAGNE SAINT GUIGNER, ET SES COMPAGNONS, MARTYRS.

VERS L'AN 455.

FINGAR, fils d'un roi d'Irlande, fut chassé par son père pour avoir reçu honorablement saint Patrice lorsqu'il vint prêcher la foi dans le pays, et pour avoir embrassé le christianisme. Il s'embarqua pour l'Armorique, qui prit quelque temps après le nom de Petite-Bretagne. Le prince ou gouverneur de cette contrée lui fit un accueil favorable. Quelques années après, il retourna dans sa patrie. Son père ne vivait plus alors. Son séjour en Irlande fut très-court. Il se rembarqua avec plusieurs autres chrétiens, et vint aborder dans la Cornouaille Armoricaine. Ils se fixèrent dans des lieux solitaires, et y pratiquèrent les exercices de la vie ascétique, conformément à ce qu'ils avaient appris de saint Patrice. Selon les actes de nos Saints, ils furent massacrés par un prince breton, appelé Théodoric, ou plutôt Thewdric. Cet événement arriva vers l'an 455 (1). On lit encore dans les actes des mêmes Saints, qu'ils furent massacrés en haine de leur religion. Mais si ceux qui leur ôtèrent la vie étaient chrétiens, comme il paraît qu'on n'en peut douter, leur mort aura été l'effet de la haine que les Bretons avaient pour les Scots ou Irlandais. Parmi les compagnons de saint Fingar, on doit distinguer Piale, sa sœur, et une vierge irlandaise nommée Ilia ou Jia, anciennement honorée dans un bourg de Cornouaille, qui porte encore aujourd'hui le nom de Sainte-Jies : peut-être cette Sainte est-elle la même que sainte Piale. On fait en ce jour la fête de saint Fingar dans le diocèse de Vannes, et il est titulaire d'une chapelle de la cathédrale de cette ville. On l'honore aussi au diocèse de Léon, dans la paroisse de Ploudiri, où il est patron de l'église succursale de Loc-Equiner, ainsi appelée de son nom.

Voyez les leçons de l'office de ce Saint, qui est double dans le diocèse de Vannes, et Lobineau, *Vies des Saints de Bretagne*, p. 21. Les actes de saint Fingar, faussement attribués à saint Anselme, méritent peu de créance.

SAINT FOLCUIN, ÉVÊQUE DE TÉROUENNE.

L'AN 855.

FOLCUIN était fils de Jérôme, frère du roi Pépin. Il quitta les emplois qu'il avait à la cour pour embrasser l'état ecclésiastique. Le siége de Térouenne étant devenu vacant en 817, il fut élu pour le remplir. Son premier soin fut de corriger les abus occasionnés par les courses des Barbares, et de rétablir partout la pureté des mœurs et de la foi. Il tint des synodes, et assista à plusieurs conciles qui furent assemblés de son temps. Il fit la translation des reliques de saint Omer, le plus célèbre de ses prédécesseurs. La crainte qu'il avait des incursions des Normands le porta à cacher le corps de saint Bertin sous l'autel de saint Martin, en 846. Il mourut en faisant la visite de son diocèse, le 14 décembre 855. Son corps fut porté dans le monastère de Saint-Ber-

(1) Chastelain se trompe en mettant la mort de ces Saints en 499.

tin, et enterré auprès de celui de saint Omer. On le leva de terre le 13 novembre 928. Sa fête principale se célèbre le 14 décembre; mais on l'honore encore le 7 juin et le 13 novembre, en mémoire de deux translations de ses reliques, qui se firent en ces jours.

Voyez sa vie par Foscuin, abbé de Lobes, que le P. Mabillon a publiée avec des remarques, *Act. SS. Bened. sect.* 4.

---

† LE B. BONAVENTURE BONACORSI,

DE L'ORDRE DES SERVITES.

Tiré du Suppl. de Ch. Butler, par M. l'abbé Tresvaux. — Voyez les leçons de l'office du Bienheureux et la vie de saint Philippe Béniti, par Malaval, l. 3. Voyez aussi les annales de l'ordre des Servites, par Giani, t. I.

L'AN 1315.

On connaît tous les maux que produisirent au treizième siècle en Italie la haine et les fureurs de la faction des Guelphes et de celle des Gibelins, sans cesse en guerre l'une contre l'autre. C'est à cette déplorable époque que naquit à Pistoie en Toscane, Bonacorsi, dont la famille était une des plus distinguées de la ville. Aussitôt qu'il fut en âge de prendre part aux discordes civiles, il s'y livra avec l'impétuosité d'un jeune homme ardent, et finit par devenir un des chefs de la faction Gibeline. Tout occupé du soin de soutenir le parti qu'il avait embrassé et de nuire à ses ennemis, il étouffait en lui les sentiments de religion et contribuait à causer la désolation de sa ville natale, qui se trouvait dans un désordre effroyable. Saint Philippe Béniti, s'enfuyant de Florence, dont on voulait le faire évêque, vint prêcher à Pistoie et engager ses habitants à faire cesser leurs funestes divisions. Son discours, simple, mais plein d'onction et accompagné de cette bénédiction particulière que le Seigneur accorde aux paroles des Saints, produisit des effets merveilleux; plusieurs de ses auditeurs, touchés de la grâce, se convertirent à l'heure même et se réconcilièrent sincèrement avec leurs ennemis. Telle était la puissance de la foi dans ce siècle, qu'on pouvait bien oublier les préceptes de l'Évangile et mener une vie opposée à ses maximes, mais qu'on n'allait pas jusqu'à l'incrédulité, et que la parole de Dieu finissait souvent par remuer et ramener à la vertu les cœurs qui semblaient le plus endurcis. C'est ce qu'éprouva Bonacorsi dans cette rencontre. Personne ne profita mieux que lui du sermon de saint Philippe qu'il venait d'entendre. Pénétré de douleur à la pensée de ses fautes, il va se jeter aux pieds du prédicateur, et, sans écouter le respect humain, il lui en fait humblement l'aveu, lui demandant la faveur d'être admis dans son ordre et d'en recevoir l'habit. L'homme de Dieu le relève, l'embrasse tendrement et lui promet de satisfaire sa demande, mais à deux conditions : la première, qu'il se réconcilierait avec tous ses ennemis, et principalement avec les partisans de la faction opposée, qu'il avait si cruellement traités; la seconde, qu'il réparerait tout le dommage qu'il avait causé pendant le cours de la guerre civile. Le nouveau pénitent promit tout et remplit fidèlement sa promesse. S'étant prosterné devant tout le peuple, il demanda publiquement pardon à ses concitoyens du mal qu'il leur avait fait, et les sollicita de lui accorder sa grâce. Malgré son orgueil et sa fierté, il résolut d'aller voir ses plus mortels ennemis, et de souffrir patiemment les rebuts qu'il pouvait en éprouver; ce qu'il exécuta d'une manière qui excita l'admiration de ceux qui jusqu'alors le haïssaient mortellement, et même arracha des larmes à quelques-uns d'entre eux. Ses restitutions furent si abondantes qu'elles surpassèrent de beaucoup les injustices dont il s'était rendu coupable. Après une confession publique de ses désordres, il reçut l'habit des Servites et donna par cette démarche éclatante un exemple de générosité chrétienne qui porta plusieurs pécheurs à se convertir (1). Bonacorsi, qui, pour exprimer la joie qu'il ressentait de son retour à Dieu, voulut prendre alors le surnom de Bonaventure, se hâta de se rendre au mont Senario, où il fit de si grands progrès dans la vertu que saint Philippe le proposait aux autres re-

(1) Entre ceux que son exemple fit rentrer dans la voie du salut, le plus remarquable peut-être fut Ubald d'Adimari, noble Florentin et l'un des chefs les plus furieux de la faction Gibeline. Le généreux sacrifice de Bonacorsi le toucha, et il résolut de l'imiter. Ayant été admis dans l'ordre des Servites par saint Philippe en 1280, il se retira au mont Senario qu'habitaient encore les saints fondateurs de son institut, et, suivant le genre de vie des anachorètes, il y pratiqua de grandes austérités. Ses vertus éminentes lui procurèrent l'honneur d'être élevé au sacerdoce. Devenu le compagnon de saint Philippe, il partagea les travaux apostoliques de cet illustre serviteur de Dieu, qui lui donna toute sa confiance et le choisit pour son confesseur. Après la mort de celui-ci, Ubald revint au mont Senario, où il passa le reste de ses jours dans la pratique de la pénitence et d'une humilité d'autant plus remarquable qu'il avait l'esprit cultivé, et joignait à une rare prudence beaucoup de capacité. Plusieurs miracles qu'il opéra pendant sa vie devinrent autant de preuves de sa sainteté. Des membres de son illustre famille, touchés de ses exemples, entrèrent dans l'ordre des Servites, auquel ils donnèrent un nouvel éclat. Le Bienheureux mourut à l'âge de plus de soixante-dix ans, le 9 avril 1315. Le pape Pie VII approuva son culte le 31 mars 1821. Il est honoré dans son ordre le jour de sa mort.

ligieux pour modèle. Ce fut dans ce saint lieu qu'il s'attacha irrévocablement au Seigneur, en y faisant profession. Sa ferveur sembla redoubler encore après l'émission de ses vœux. Il se livrait sans relâche aux jeûnes, aux veilles et à la prière. Afin de n'être pas surpris par la mort, sa pratique était de méditer souvent sur cette vérité importante dont la pensée est si salutaire et si négligée de la plupart des chrétiens. Devenu ministre de Jésus-Christ par le sacerdoce, le serviteur de Dieu établit à Pistoie, sous la direction de saint Philippe, une congrégation appelée *des Pénitents de Sainte-Marie*, et dans la même ville, ainsi que dans plusieurs autres, des maisons pour les sœurs du tiers-ordre des Servites. La miséricorde de Dieu, dont il avait fait une si douce expérience, occupait souvent son esprit et excitait sa reconnaissance; il recommandait aux autres d'y penser fréquemment. Pour s'en pénétrer davantage, il se livra d'une manière particulière et avec succès à l'étude des saintes lettres. Rarement séparé de saint Philippe, Bonaventure, sous la conduite de ce grand maître de la vie spirituelle, y fit tant de progrès qu'après la mort de ce Saint le général qui lui succéda crut devoir confier au Bienheureux les affaires les plus importantes de l'ordre, et lui donner successivement plusieurs couvents à gouverner en qualité de supérieur; charges qu'il remplit dignement.

Non content de diriger ses frères dans les voies de la perfection religieuse avec prudence et sagesse, le serviteur de Dieu travaillait avec un saint zèle au salut des peuples, les instruisant de leurs devoirs de chrétien. Il s'y livra avec tant de bénédiction qu'il fit entrer un grand nombre de pécheurs dans les sentiers de la pénitence, et porta d'autres âmes à mener une vie plus parfaite. Pendant qu'il était prieur du couvent de Montpolitiano, l'évêque de cette ville, qui avait en lui beaucoup de confiance, le chargea de recevoir les vœux de sainte Agnès, célèbre religieuse dominicaine (2), de lui donner le voile et de gouverner le monastère que cette sainte fille avait fondé. Les habitants de Montpolitiano et d'Orviette ainsi que des lieux d'alentour avaient tant de vénération pour Bonaventure que dès son vivant ils l'appelaient ordinairement *le Bienheureux*. Il mourut à Orviette en l'année 1315, et fut enterré dans l'église de son ordre, sous l'autel de la Sainte-Vierge. Les miracles opérés à son tombeau et le concours du peuple qui venait honorer ses reliques depuis un temps immémorial déterminèrent le pape Pie VII à approuver son culte le 23 avril 1822.

(2) Voyez sa vie au 20 avril.

15 DÉCEMBRE.

—

SAINT EUSÈBE, ÉVÊQUE DE VERCEIL.

Tiré des Pères et des historiens ecclésiastiques du quatrième siècle. Voyez Tillemont, t. VII; Ughelli, *Ital. Sac.* t. IV p. 1044; Fleury, l. 13, n° 14, 16, 41, l. 15, n° 30; Ceillier, t. V p. 440; Orsi, l. 14. Nous avons des actes Mss. du saint évêque, sous le titre de *Passio S. Eusebii Verc.* Il y en avait un bel exemplaire dans la bibliothèque des Bénédictins de Saint-Pierre ou de Saint-Pair, à Chartres.

VERS L'AN 370.

Eusèbe, issu d'une famille noble, naquit dans l'île de Sardaigne. On dit que son père mourut en prison pour la cause de Jésus-Christ. Sa mère, nommée Restitute, étant devenue veuve, se retira à Rome. Elle y porta ses deux enfants, savoir Eusèbe et une fille, l'une et l'autre encore en bas âge (1).

Eusèbe fut élevé dans la pratique de la vertu et dans l'étude des sciences ecclésiastiques. Le pape Sylvestre l'ordonna lecteur. On ne sait pour quelle raison il fut appelé à Verceil, aujourd'hui dans le Piémont. Il se distingua tellement dans le clergé de cette ville, que, le siége épiscopal étant venu à vaquer, il fut unanimement élu pour le remplir. Il est le premier des évêques de Verceil dont le nom soit parvenu jusqu'à nous. Il est aussi, suivant saint Ambroise, le premier qui ait uni en Occident la vie monastique à la vie cléricale. Renfermé dans la ville avec son clergé, il pratiquait les mêmes exercices que les moines d'Orient. Les clercs habitaient la même maison que leur pasteur. Nuit et jour ils s'appliquaient à combattre les ennemis du salut; leur continuelle occupation était de louer Dieu; ils n'avaient d'autre désir que de se rendre le ciel propice par la ferveur de leurs prières. Ils joignaient à ces exercices la lecture ou le travail des mains. « Quoi de plus admirable qu'une pareille vie, s'écrie » saint Ambroise! on n'y a rien à craindre; tout y » est digne d'imitation; on y est dédommagé de » l'austérité des jeûnes par la paix et la tranquillité » de l'âme; on y est soutenu par l'exemple; ce qui » coûte le plus à la nature devient facile par l'ha- » bitude; on y goûte des délices ineffables dans la » pratique de la vertu; on n'y est ni troublé par » l'embarras des affaires, ni distrait par le tumulte » du monde, ni importuné par des visites inutiles, » ni dissipé par le commerce du monde. » Le but que se proposait le saint évêque était de former de dignes ministres de Jésus-Christ. Sa conduite fut justifiée par le succès. Plusieurs églises voulurent

(1) S. Ambr. *ep.* 63, p. 1038. S. Hier. *Catal.* 96.

être gouvernées par ses disciples, et l'on vit sortir de son clergé un grand nombre de saints prélats, aussi recommandables par leurs vertus que par leurs lumières.

Il ne négligeait rien de tout ce qui pouvait contribuer à l'instruction de son troupeau, et il tâchait d'inspirer à tous l'amour des saintes maximes de l'Évangile. Plusieurs, touchés de ses exhortations, se consacrèrent à Dieu dans l'état du célibat. En peu de temps, toute la ville de Verceil parut embrasée de ce feu sacré que Jésus-Christ est venu allumer sur la terre. Les pécheurs, convaincus par la force de la vérité que le saint évêque annonçait, persuadés par la douceur et la charité dont toute sa conduite portait l'empreinte, animés surtout par ses exemples, s'empressaient de quitter leurs désordres, et s'excitaient les uns les autres à la ferveur dans le service de Dieu; mais sa sainteté serait restée imparfaite, si elle n'eût point été éprouvée par les persécutions.

Les ariens, soutenus par l'autorité de l'empereur Constance, dévoué à leur parti, exerçaient partout les plus grandes violences. En 354, Eusèbe de Verceil et Lucifer de Cagliari furent députés par le pape Libère vers ce prince, qui était venu passer l'hiver à Arles dans les Gaules, pour lui demander la convocation d'un concile où l'on pût agir en liberté (2). Constance parut acquiescer à cette demande. La tenue du concile fut indiquée à Milan en 355. L'empereur était alors dans cette ville. Eusèbe, voyant que tout se ferait avec violence et que les ariens seraient les plus puissants, quoique les évêques catholiques fussent les plus nombreux, refusa d'assister au concile; mais le pape Libère, ainsi que Lucifer de Cagliari, Pancrace et Hilaire, ses légats, le pressèrent de s'y rendre (3), pour résister aux ariens, comme saint Pierre avait résisté à Simon le Magicien. Lorsqu'il fut arrivé à Milan, les ariens qui le craignaient l'empêchèrent pendant dix jours de paraître au concile. A la fin il y fut admis. Il présenta d'abord le symbole de Nicée, et demanda que tous les évêques le souscrivissent comme une règle de foi, avant d'entamer l'affaire de saint Athanase. Il en agit ainsi, parce que le but principal des hérétiques était de faire condamner, s'il était possible, cet illustre défenseur de la foi. Saint Denis de Milan se mit en devoir de souscrire; mais Valens, évêque de Murcie, le plus furieux des ariens, lui arracha la plume des mains et déchira le papier. Les hérétiques, pour empêcher que la proposition de souscrire le symbole de Nicée ne fût accueillie, transférèrent le concile dans le palais de l'empereur. On n'y parla plus de la souscription si redoutée par les ariens, et on s'occupa uniquement de l'affaire de saint Athanase. Plusieurs catholiques, gagnés par les ariens ou intimidés par les menaces de l'empereur, signèrent la sentence qui fut prononcée contre le saint évêque. Saint Denis de Milan signa aussi la condamnation de saint Athanase, mais à condition que les ariens recevraient la foi de Nicée. Saint Eusèbe de Verceil découvrit le piége. Quand on lui proposa de signer, il objecta qu'il ne pouvait le faire après saint Denis, qui était plus jeune que lui et son fils (4). Les ariens consentirent qu'on effaçât le nom de saint Denis, pour lever la difficulté; mais ils furent bien surpris quand ils virent et saint Eusèbe et saint Denis refuser constamment leur signature. L'empereur les fit venir l'un et l'autre, avec Lucifer de Cagliari, et les pressa de condamner Athanase. Ils lui représentèrent que cet évêque était innocent, et qu'après tout, on ne pouvait le condamner sans l'entendre. « Je suis son accusateur, dit Constance, » et vous devez m'en croire sur ma parole. Il n'est » point ici question, lui répondirent-ils, d'une af- » faire civile, sur la décision de laquelle l'opinion » de l'empereur doit influer. Ma volonté, reprit Con- » stance, doit passer pour règle; les évêques de Syrie » le reconnaissent : obéissez, ou vous serez exilés. » Les évêques lui ayant représenté qu'un jour il rendrait compte de l'usage qu'il aurait fait de sa puissance, il entra dans une si grande colère qu'il voulait les condamner à mort; il se contenta de les exiler. Des officiers pénétrèrent dans le sanctuaire, les enlevèrent du pied de l'autel, et les conduisirent dans les différents lieux désignés pour leur exil. Saint Denis fut envoyé en Cappadoce où il mourut. Il est nommé sous le 25 mai dans le martyrologe romain. On conduisit Lucifer de Cagliari à Germanicie, ville de Syrie, qui avait pour évêque Eudoxe, fameux arien. Eusèbe fut exilé à Scythopolis en Palestine, où l'évêque Patrophile (*), qui était également arien, eut la liberté de le traiter comme il le

(2) Libère, *ep.* 5, 6.

(3) Sulpic. Sev. S. Athan. S. Hilar.

(4) Voyez le récit de ce qui se passa alors, dans l'auteur anonyme du onzième sermon attribué à saint Ambroise, et dans Tillemont, t. VII. Voyez aussi ce que nous en avons dit sous le 25 mai, dans la vie de saint Denis de Milan.

(*) « C'était un homme, » dit le comte de Stolberg (XI. 207), « au front d'airain et au cœur de fer, que l'âge et une vieille » rancune n'avaient fait qu'endurcir davantage. En général, » il ne suffit pas aux ennemis de l'Église catholique de bannir ses plus saints pasteurs; ils les envoyèrent encore à des » évêques ariens, dont la dureté, que dis-je! dont l'atroce » cruauté et la malice vénimeuse ont déjà si souvent éveillé » notre étonnement et notre horreur. »

jugerait à propos. Les chaînes et les souffrances ne fermèrent point la bouche aux confesseurs; ils servirent l'Église en confondant les hérétiques. Le pape Libère leur écrivit pour les féliciter de l'honneur qu'ils avaient de souffrir pour Jésus-Christ, et pour les exhorter à rester constamment attachés à la foi.

Eusèbe logea d'abord dans la maison du comte Joseph : il y fut visité par saint Épiphane et par d'autres pieux catholiques. Ce fut là aussi qu'il reçut les députés de Verceil qui lui apportèrent des secours pour subsister. Il ne put retenir ses larmes en apprenant que son troupeau détestait l'hérésie, et qu'il était docile aux instructions des prêtres qu'il avait nommés pour gouverner son diocèse en son absence. Il donna une partie de ce qu'on lui avait apporté aux pauvres et à ceux qui souffraient avec lui pour la défense de la foi; mais il était réservé pour de plus grandes épreuves.

Le comte Joseph étant mort, les ariens et les officiers de l'empereur ne gardèrent plus de mesures à son égard; ils l'accablèrent d'outrages et le traînèrent par terre renversé sur le dos; puis, l'ayant renfermé dans une petite chambre, ils lui firent souffrir pendant quatre jours les plus cruels traitements, dans la vue de lasser sa patience. Ils défendirent à ses diacres et à toute autre personne de le visiter. Les mauvais traitements dont nous venons de parler n'arrachèrent pas une plainte au saint évêque; mais lorsqu'il se vit abandonné et privé de toute espèce de consolation, il écrivit à Patrophile une lettre dont l'inscription était conçue en ces termes : « Eusèbe, serviteur de Dieu, et les autres serviteurs » de Dieu qui souffrent avec moi pour la foi, à Pa» trophile, geôlier, et à ses officiers. » Après avoir rapporté en peu de mots ce qu'il avait souffert, il demandait qu'on permît du moins à ses diacres de venir le voir. Les ariens lui accordèrent enfin la liberté de retourner dans son logement. Il n'avait point mangé depuis quatre jours. Environ un mois après, les ariens revinrent armés de bâtons, percèrent la muraille de sa maison, et le conduisirent dans un cachot avec un prêtre nommé Tégrin. Non contents de s'être emparés de tout ce qu'il avait, ils firent encore renfermer dans les prisons publiques les prêtres, les moines et les religieuses qui pensaient comme le saint confesseur. Il écrivit de son cachot à son troupeau : nous avons encore sa lettre, et Baronius l'a publiée. Ses souffrances s'augmentèrent chaque jour, jusqu'au moment où l'on changea le lieu de son exil. On l'envoya de Scythopolis en Cappadoce, et quelque temps après il fut conduit dans la Haute-Thébaïde, en Égypte. Nous avons aussi une lettre qu'il écrivit de là à Grégoire, évêque d'Elvire. Il l'y exhorte à s'opposer courageusement à Osius, qui avait eu le malheur de tomber dans l'erreur, ainsi qu'à tous ceux qui avaient abandonné la foi de l'Église, et de ne point craindre la puissance des princes. Il y marque un grand désir de terminer sa vie dans les souffrances, afin de mériter d'être glorifié dans le royaume de Dieu. Cette lettre, qui est fort courte, prouve qu'Eusèbe joignait le zèle d'un saint pasteur à la fermeté d'un martyr.

Constance étant mort sur la fin de l'année 361, Julien l'Apostat permit aux évêques exilés de retourner dans leurs diocèses. Eusèbe quitta la Thébaïde, et se rendit à Alexandrie, pour concerter avec saint Athanase les moyens de remédier aux maux qui affligeaient l'Église. Il souscrivit après saint Athanase au concile qui se tint en cette ville en 362, et où il fut décidé que les évêques qui avaient été trompés par les ariens, surtout à Rimini, et qui étaient repentants de leur faute, conserveraient leur dignité. Il alla d'Alexandrie à Antioche, pour travailler à l'extinction du schisme qui troublait l'Église de cette ville, et que Lucifer de Cagliari venait encore d'augmenter, en ordonnant Paulin évêque. Il refusa de communiquer avec Paulin, et se hâta de sortir d'Antioche. Lucifer, piqué de sa conduite, refusa de son côté de communiquer avec Eusèbe et avec tous ceux qui, dans le dernier concile d'Alexandrie, avaient reçu les évêques précédemment trompés par les ariens, et les avaient laissés sur leurs siéges. Telle fut l'origine du schisme de Lucifer, qui perdit, par son orgueil, le fruit de tout ce qu'il avait fait et souffert pour la cause de Jésus-Christ.

Saint Eusèbe, revenant de l'Orient, passa par l'Illyrie. Il confirmait dans la foi ceux qui étaient chancelants, et ramenait à la sainte doctrine ceux qui s'égaraient. A son retour, l'Italie quitta ses habits de deuil, suivant l'expression de saint Jérôme. Il se joignit à saint Hilaire de Poitiers, et tous deux combattirent l'arianisme. Ils dirigèrent principalement les efforts de leur zèle contre Auxence de Milan; mais cet hérétique trouva le moyen de gagner la faveur de Valentinien, et de se soutenir avec la protection de ce prince.

Eusèbe mourut le premier août vers l'an 370. Il est qualifié martyr dans deux anciens panégyriques composés en son honneur, et imprimés dans l'appendice des œuvres de saint Ambroise. Il ne reste plus de ses ouvrages que les trois lettres que nous avons citées. On voit dans la cathédrale de Verceil un ancien manuscrit de l'évangile de saint Matthieu et de saint Marc, qu'on dit être de la propre

main du saint évêque, et que le roi Bérenger fit couvrir de plaques d'argent il y a près de huit cents ans. On garde dans la cathédrale de la même ville la châsse qui renferme le corps de saint Eusèbe. La fête de ce Saint est marquée au 15 décembre dans le bréviaire romain, sans doute à cause de la translation de ses reliques qui se fit en ce jour; mais on lit son nom sous le premier août dans les anciens calendriers.

Les Pères qui défendaient la foi par leur zèle et leurs lumières se préservaient du danger de l'erreur, parce que dans leurs études ils s'en tenaient à la révélation divine, et que l'humilité était le fondement de leurs travaux littéraires. Persuadés qu'ils étaient sujets à se tromper, ils se défiaient d'eux-mêmes, et chacun d'eux disait avec saint Augustin : « Je puis tomber dans l'erreur, mais je ne serai jamais hérétique. » Quand on pense ainsi, on ne s'écarte point de la voie de la vérité, ni en matière de religion, ni même en matière de littérature. C'est l'orgueil qui fait tant de faux savants, tant de disputeurs opiniâtres, bien moins jaloux d'éclaircir le point de la difficulté que de remporter la victoire sur leurs adversaires. C'est l'orgueil qui en porte tant d'autres à faire parade de connaissances déplacées, à fatiguer les autres par l'éclat bruyant de leurs voix, et à s'arroger un ton d'autorité qui révolte tout le monde. Il en est qui, pour vouloir tout savoir et tout pénétrer, perdent de vue les premiers principes, et substituent à la vérité les rêveries et les extravagances de leur imagination. De là ce mot d'un ancien : qu'il n'y a point d'absurdités qui n'aient été avancées par quelqu'un des philosophes. Les hérésies qui se sont élevées dans le christianisme ont eu le même principe. Qu'on bannisse l'orgueil du milieu de ceux qui s'appliquent aux lettres, et tous ces abus disparaîtront. Lorsque saint Paul a dit que *la science enfle*, il considérait, non la science en elle-même, mais ce penchant du cœur humain à l'orgueil. Ainsi, que ceux qui veulent devenir véritablement savants, apprennent d'abord à se défier d'eux-mêmes, à être humbles et modestes. On affiche ordinairement l'ignorance, lorsque par une vaine ostentation on cherche à briller par ses talents et ses connaissances.

LA CHRÉTIENNE CAPTIVE,

APÔTRE DES IBÉRIENS.

CETTE femme, dont nous ignorons le nom, vivait du temps de Constantin. Elle fut emmenée captive chez les Ibériens, dont le pays, situé à l'orient du Pont-Euxin, s'étendait le long du mont Caucasse jusqu'à la mer Caspienne. Sa sainteté, soutenue du don des miracles, inspira à ces peuples le désir de connaître la religion qu'elle professait. Leur reine, qui avait été guérie par ses prières, pressa le roi son mari d'adorer Jésus-Christ et de porter ses sujets à renoncer aussi à leurs anciennes superstitions. Le prince balança d'abord; mais de nouveaux prodiges opérés par la femme chrétienne achevèrent sa conversion. Cette femme instruisit les Ibériens des vérités du christianisme, autant qu'il lui fut possible, et les engagea à bâtir une église. Dieu fit encore éclater alors sa puissance d'une manière visible. On lit ces circonstances dans Rufin, qui dit les avoir apprises d'un prince ibérien, nommé Bacurius, environ cinquante ans après. L'église achevée, le peuple voulut être parfaitement instruit dans la foi qu'il venait d'embrasser. On demanda des évêques et des prêtres à l'empereur Constantin. Voilà tout ce que nous savons de cette femme chrétienne. Elle est nommée en ce jour dans le martyrologe romain, qui lui donne le titre de *servante* ou d'*esclave*.

Voyez Rufin, *Hist.* l. 1, c. 10; Socrate, *Hist.* l. 1, c. 26; Sozomène, *Hist.* l. 2, c. 6; Théodoret, *Hist.* l. 1, *etc.*

SAINT MESMIN,

ABBÉ DE MICI, PRÈS D'ORLÉANS.

L'AN 520.

SAINT MAXIMIN, vulgairement appelé *saint Mesmin*, était neveu de saint Euspice, prêtre de Verdun, en faveur duquel le roi Clovis fonda, en 508, le célèbre monastère de Mici, à deux lieues d'Orléans. Euspice gouverna deux ans ce monastère en qualité d'abbé. Son neveu lui succéda en 510. La réputation de sainteté dont il jouissait lui attira un grand nombre de disciples. On distingue parmi ceux qu'il forma à la perfection évangélique, plusieurs Saints honorés dans l'Église, tels que saint Avit, saint Lifard, saint Urbin, saint Calais, saint Théodemir, saint Launer, etc. Il mourut le 15 décembre 520. Il est nommé en ce jour dans le martyrologe romain et dans les martyrologes de France. On garde ses reliques dans le monastère de Mici, qui appartient aujourd'hui aux Feuillants, et qui porte depuis longtemps le nom du Saint.

Voyez les deux vies de saint Mesmin, publiées par Mabillon, *App. ad Sæc.* 1 *Ben.* p. 580; d'Achéry, *Spicil.* t. V, *præf.* p. 18; le P. Longueval, *Hist. de l'Église gallic.*, t. II p. 241; et *Gallia Christ. nova*, t. VIII.

SAINT PAUL DE LATRE, ANACHORÈTE.

L'AN 956.

Paul était fils d'un officier qui servait dans les armées de l'empire, et qui fut tué en combattant contre les mahométans. Eudocie, sa mère, quitta Pergame en Asie, où elle était née, et se retira dans la Bithynie, avec ses deux fils Basile et Paul dont nous donnons la vie. Basile était l'aîné. Il refusa un mariage avantageux qu'on lui proposait, et alla prendre l'habit monastique sur le mont Olympe. Peu de temps après, il choisit pour sa demeure la laure de saint Élie, afin d'y mener une vie plus solitaire. Il se retira depuis à Brachiane, près du mont de Latre. Sa mère étant morte, il engagea Paul, son frère, à embrasser le même état que lui. Paul, malgré sa jeunesse, sentait déjà le néant et les dangers du monde. Il suivit le conseil de son frère, qui le mit sous la conduite de Pierre, abbé du monastère de Carye, sur le mont de Latre. Basile retourna au mont Olympe, et mourut abbé de la laure de saint Élie.

Paul priait continuellement, et pratiquait des austérités extraordinaires. Il ne se couchait point pour dormir, il s'appuyait seulement contre un arbre ou contre une pierre. On ne lui entendit jamais dire une parole oiseuse. Étant occupé à la cuisine, la vue du feu lui rappelait celui de l'enfer, et lui faisait verser beaucoup de larmes.

L'amour de la pénitence et de la solitude lui fit demander la permission de vivre en anachorète; mais son abbé la lui refusa à cause de sa jeunesse. Il l'obtint du successeur de Pierre. Il se renferma d'abord dans une grotte sur le sommet du mont de Latre. Il n'eut pendant quelques semaines que des glands verts pour nourriture, ce qui le faisait vomir jusqu'au sang. Au bout de huit mois, l'abbé le rappela dans le monastère de Carye. Peu de temps après il lui permit de suivre sa vocation. Paul se retira dans une grotte située sur une roche très-élevée. Les trois premières années, il souffrit de grandes tentations dont il triompha par la ferveur et la continuité de ses prières. Un paysan lui apportait de temps en temps quelques petites provisions; mais ordinairement il vivait des herbes sauvages qui croissaient sur la montagne. Ayant besoin d'eau, Dieu fit sortir près de sa caverne une fontaine qui coula toujours depuis.

Son nom devint bientôt célèbre; on connut sa sainteté dans les provinces voisines : plusieurs personnes voulurent vivre sous sa conduite, et il se forma une laure près de sa caverne. Quoiqu'il eût si peu de soin de son corps, il pourvut abondamment aux besoins de ses disciples, pour leur ôter tout prétexte de relâchement. Douze ans se passèrent de la sorte. Paul, importuné des visites fréquentes qu'il recevait, sortit secrètement de sa solitude, et alla se cacher dans le lieu le plus solitaire de la montagne. Il venait néanmoins de temps en temps à la laure pour encourager les frères. Il les menait quelquefois dans les bois pour y chanter les louanges de Dieu. Un de ses disciples lui ayant un jour demandé pourquoi il paraissait tantôt gai, tantôt triste, il lui fit cette réponse : « Quand rien ne » me détourne de la contemplation, j'éprouve une » si grande joie, que j'oublie la nourriture et toutes » les choses terrestres; mais on m'afflige lorsqu'on » m'interrompt, et qu'on m'oblige à parler. » Il y avait certaines occasions où il découvrait une partie des merveilleuses communications de son âme avec Dieu, et des faveurs singulières qu'il recevait du ciel.

Le désir d'une plus grande retraite lui inspira le dessein de passer dans l'île de Samos. Il s'y retira dans une caverne sur le mont Cercès. Il y fut bientôt découvert. Il lui vint des disciples, et il rétablit les trois laures de cette île, que les Sarrasins avaient ruinées. Lorsque les moines de Latre eurent appris qu'il était à Samos, ils l'engagèrent à revenir parmi eux, et il se rendit à leurs prières. Il y vécut dans la pratique de la pénitence et l'exercice de la contemplation; mais il ne refusait point d'instruire ceux qui s'adressaient à lui. L'empereur Constantin Porphyrogénète lui écrivait souvent pour le consulter sur des affaires importantes, et il se repentit toujours de n'avoir pas suivi ses conseils. Il reçut aussi des lettres des papes, des évêques et de plusieurs princes. Sa tendresse pour les pauvres était si grande, qu'il leur donnait tout ce qu'il possédait, même sa nourriture et ses habits. Il voulut une fois se vendre comme esclave, afin de pouvoir assister quelques personnes qui étaient dans le besoin. Sentant approcher sa fin, il dicta des règles pour les moines de sa laure. Le 6 décembre 956, il quitta sa cellule pour venir à la laure, et fit célébrer la messe plus tôt qu'à l'ordinaire. Il se coucha ensuite, et la fièvre le prit. Dans ses derniers moments, il ne cessait de prier Dieu et d'exhorter ses moines. Il mourut le 15 décembre, jour auquel il est honoré dans l'Église grecque. Papebroch a trouvé son nom marqué au 21 du même mois dans quelques calendriers de cette église.

Nous avons une vie de saint Paul de Latre, qui est bien écrite : elle est citée par Léon Allatius et par Jos. Assémani, *in Cal. univ.* t. V p. 467. Fleury en a donné l'abrégé, t. XII, l. 55, n. 52, et nous en avons beaucoup profité.

16 DÉCEMBRE.

—

SAINT ADON, ARCHEVÊQUE DE VIENNE.

Tiré de sa vie, donnée par Mabillon, t. VI, *Act. Ben.* p. 281. Voyez Ceillier, t. XIX p. 247, et Legipont, *Hist. lit. Ord. S. Ben.* t. III p. 87.

L'AN 875.

Adon, né vers l'an 800, était d'une des familles les plus riches et les plus nobles du Gâtinois, au diocèse de Sens. Ses parents, qui étaient fort religieux, le formèrent à la piété dès son enfance. Ils le mirent dans le monastère de Ferrières en Gâtinois, afin qu'il y apprît en même temps les sciences et les saintes maximes du christianisme. Il y donna des preuves de la vivacité de son esprit et de la solidité de son jugement. Il joignait à ces heureuses qualités une grande docilité et un amour tendre pour la religion. Ses maîtres voyaient avec plaisir qu'il faisait tous les jours de nouveaux progrès. Quelques-uns de ses amis, animés de l'esprit du monde, cherchèrent à lui inspirer la passion des hommes et des plaisirs; ils applaudissaient à ses talents, et l'exhortaient à entrer dans la carrière où l'appelait sa naissance. Mais il découvrit les piéges qu'on lui tendait, et sentit le danger du parti qu'on lui proposait. Pour rompre entièrement avec le monde et se consacrer sans retour au service de Dieu, il prit l'habit dans le monastère de Ferrières.

Il était encore jeune lorsque Marcuard, abbé de Prüm, qui avait été lui-même moine de Ferrières, le demanda pour enseigner les saintes lettres à ses religieux. Adon, en inspirant l'amour de l'étude à ses disciples, leur apprenait en même temps à éviter l'écueil où la science conduit quelquefois, et à profiter pour leur sanctification des connaissances qu'ils acquéraient. Son objet principal était de faire de vrais serviteurs de Dieu; mais il plut au ciel de l'éprouver pour perfectionner sa vertu.

Après la mort de Marcuard, la jalousie lui suscita des ennemis. Ils employèrent contre lui les outrages et la calomnie, et le chassèrent de Prüm (*). Il alla visiter les tombeaux des apôtres à Rome, et passa cinq ans dans cette ville. De là il vint à Ravenne. Il y trouva un ancien martyrologe dont il tira copie, et qu'il publia vers l'an 858, avec des additions et des corrections (1). Il donna aussi une chronique, avec les vies de saint Didier et de saint Chef (**).

A son retour d'Italie, il vint à Lyon, et s'y arrêta quelque temps. S[t] Remy, archevêque de cette ville, le retint auprès de lui et le chargea du gouvernement de la paroisse de Saint-Romain, près de Vienne, après avoir obtenu le consentement de l'abbé de Ferrières. C'était le célèbre Loup, dont nous avons un recueil de lettres et plusieurs petits traités (2). Il prit avec zèle la défense d'Adon contre ses ennemis, et le siége de Vienne étant devenu vacant, notre Saint fut élu pour le remplir. On le sacra au mois de septembre de l'année 860. Le pape Nicolas lui envoya le pallium, avec les décrets d'un concile de Rome, lesquels avaient pour objet de remédier à différents abus qui s'étaient glissés dans plusieurs églises de France.

Le même pape écrivit encore à notre Saint quatre autres lettres sur divers sujets. On lit entre autres dans la seconde, que les églises subordonnées ne doivent pas s'écarter dans leurs usages de ce qui se pratique dans l'Église de Rome (***). Il reçut en outre plusieurs autres lettres flatteuses, notamment du roi Charles, qui lui témoignait beaucoup de considération (3).

Adon ne changea rien à sa première manière de vivre; il conserva la même humilité, la même modestie, le même amour pour la mortification. Il annonçait avec un zèle infatigable les vérités du salut. Sa coutume était de commencer ses instructions par ces paroles : « Écoutez la vérité éternelle qui » vous parle dans l'Évangile, *ou*, écoutez Jésus-» Christ qui vous parle, etc. » Son clergé attirait sa principale attention; il n'admettait aux saints or-

(*) Les couvents de Ferrières et de Prüm avaient alors de fréquentes relations ensemble. On envoyait souvent des moines de la première de ces abbayes à Prüm, pour y apprendre l'allemand, langue qui n'était pas moins nécessaire en France, dans l'état des choses de cette époque, si on en croit Loup de Ferrières, *Epist.* 70 et 71.

(1) Rosweide avait donné une bonne édition de ce martyrologe; mais Georgi, secrétaire de Benoît XIV, en a donné une nouvelle, qui est beaucoup plus correcte et qui est enrichie de notes et de dissertations savantes.

(**) Voyez sur ces écrits l'*Hist. lit. de France*, de dom Rivet, t. V p. 465.

(2) Voyez ce que nous avons dit de ce savant religieux sous le 6 avril, dans la vie de saint Prudence de Troyes.

(***) Ces lettres se trouvent dans la *Collection de Conciles* de Labbe, t. VIII, ainsi qu'une cinquième, d'Anastase le Bibliothécaire, sur la mort du pape Nicolas. On possède encore un fragment d'une lettre de Nicolas, dans laquelle il reproche au saint archevêque d'avoir permis, contrairement aux canons, au sous-diacre Albéric de se marier. On trouve dans la même *Collection de Conciles* deux lettres du pape Adrien II à Adon, dans la première desquelles le pape, accusé par notre Saint de s'être écarté des décrets de son prédécesseur, justifie sa conduite.

(3) Voyez Sirmond, *Concil. Galliæ*, t. III.

dres que ceux qu'il avait bien éprouvés et bien examinés; il exigeait qu'ils réunissent à la science toutes les vertus qui caractérisent les vrais ministres de Jésus-Christ. Il fit aussi de sages règlements pour la décence du culte public. La réformation des mœurs parmi le peuple était encore un objet dont il s'occupait avec beaucoup de zèle. Il avait soin que ceux qui se présentaient pour être mariés ou pour recevoir les autres sacrements fussent suffisamment instruits des principes du christianisme. Il travaillait sans relâche à bannir toutes les pratiques vicieuses et tous les abus qui pouvaient porter atteinte à la pureté des mœurs. Ses exemples ajoutaient une nouvelle force à ses instructions.

Sa vie était fort austère; il se traitait en tout avec une grande sévérité, et les ecclésiastiques attachés à sa personne avaient ordre de l'avertir de ses moindres fautes. S'il était inflexible envers les pécheurs opiniâtres, il recevait avec bonté ceux qui se convertissaient sincèrement. Il regardait les pauvres comme ses enfants; il pourvoyait à tous leurs besoins; il fonda des hôpitaux où ils étaient admis et entretenus à ses dépens. Pour achever de caractériser Adon, nous dirons qu'il connaissait parfaitement tous ses devoirs, et qu'il n'y en avait aucun qu'il ne remplit avec la plus grande fidélité. Il parut avec éclat dans divers conciles; il en tint lui-même plusieurs à Vienne pour maintenir la pureté de la foi et des mœurs. Mais les actes de ces conciles sont perdus, et il ne nous reste plus qu'un fragment de celui qui fut tenu par le Saint en 870 (****).

Lorsque le roi Lothaire, dégoûté de la reine Thietberge, voulut la renvoyer, Adon s'éleva contre ce divorce, et fit au prince les plus fortes représentations pour l'en détourner. Il eut beaucoup de part aux affaires publiques qui se traitèrent de son temps, et la religion trouva toujours en lui un zélé défenseur. Le pape Nicolas I, Charles-le-Chauve et Louis de Germanie l'estimaient autant pour sa prudence que pour sa sainteté, et déféraient avec confiance à ses avis; mais l'embarras des affaires ne nuisait point à son recueillement. Il priait avec la même persévérance et s'assujettissait aux mêmes mortifications. Il aimait à lire les vies des Saints, afin de se pénétrer de leur esprit et de s'exciter à imiter leurs actions. Il mourut le 16 décembre 875. Il est honoré dans l'église de Vienne, et nommé en ce jour dans le martyrologe romain.

Cette vie mortelle est un pèlerinage rempli de peines, de difficultés, de dangers; nous avons à traverser un désert que mille routes détournées rendent presque impraticable, et où nous avons beaucoup à craindre des bêtes féroces qui se rencontrent de toutes parts. La multitude de ceux qui s'égarent devant nous est souvent le plus grand danger dont nous soyons menacés; nous suivons leurs traces sans réflexion, nous nous égarons avec eux, et nous finissons par nous précipiter dans cet abîme où brûle un feu qui ne s'éteindra jamais. La seule route qui soit sûre est étroite; elle paraît semée de ronces et d'épines, et n'est fréquentée que par un petit nombre d'âmes courageuses; mais elle mène au bonheur. Parmi ceux qui y entrent, il en est encore plusieurs qui s'en écartent, et qui ont le malheur de se perdre. Voulons-nous un guide assuré? ouvrons les yeux à la lumière de la révélation, écoutons Jésus-Christ, marchons sous la direction de son esprit, laissons-nous conduire par ses maximes et ses exemples. Il est *la voie, la vérité et la vie*. C'est en suivant cette règle que les Saints ont échappé aux dangers qui les environnaient comme nous. Ils semblent nous crier : « La voie » étroite est celle où nous avons marché; vous de- » vez y marcher après nous. » Quel motif de consolation et d'encouragement de les avoir sans cesse devant les yeux! Chacun d'eux nous dit avec saint

(****) Nous parlerons à cette occasion d'un autre concile provincial, tenu en 1289 à Vienne en Dauphiné, dont les actes ne se trouvent dans aucune collection de conciles. Labbe et Hardouin se bornent à dire que Guillaume de Valence, alors archevêque de cette ville, le convoqua, mais ils ne purent en découvrir les décrets. Cependant Guidon de Poissieu et Pierre Palmier les avaient déjà fait imprimer, le premier en 1478 et l'autre en 1530. Mais ces éditions s'épuisèrent tellement que pas un des auteurs qui ont écrit sur cette partie de la littérature ecclésiastique ne pût s'en procurer un exemplaire. C'est ce qui a fait dire avec tant d'assurance à l'auteur des *Suppléments à l'analyse des conciles*, que lesdits décrets n'existaient plus. Cependant Charvet, qui a fait une histoire de l'église de Vienne, eut le bonheur de rencontrer en 1761 un exemplaire de l'édition de Guidon de Poissieu, qu'il fit réimprimer à la suite de son ouvrage. On crut dès lors posséder ces décrets dans leur pureté primitive; mais le contraire se prouve par l'original, que découvrit, il n'y a pas longtemps, un savant du Vivarais, nommé Flaugergue. Celui-ci fit présent de cette pièce, écrite sur parchemin, à l'abbé Vernet, de la congrégation de Saint-Sulpice et supérieur du séminaire de Viviers, qui l'envoya à ses confrères de Paris.

Mgr Ræss, évêque de Strasbourg, a recueilli ces renseignements, pendant un séjour qu'il fit à Paris dans l'automne de 1824, de la bouche même du vénérable supérieur de Viviers et des professeurs de Saint-Sulpice; il a vu les actes et une dissertation latine, dans laquelle un savant ecclésiastique de cette maison prouve l'authenticité du concile, du texte et des actes. Ce synode provincial est d'ailleurs un des plus précieux monuments de l'église métropolitaine de Vienne. L'*Ami du Roi et de la Religion*, de 1825, n° 1180, contient aussi un article sur ce concile.

Paul (4) : *Imitez-moi, comme j'ai imité Jésus-Christ.* Le souvenir de leurs combats nous soutiendra, la vue de leur couronne nous animera, leur exemple en un mot nous empêchera d'être submergés dans le torrent rapide de ce monde. Quoi de plus propre à nous consoler dans cette vallée de larmes, que de penser que nous avons les mêmes moyens qu'eux pour obtenir la gloire dont ils jouissent? Nous touchons en quelque sorte à ce moment. La vie la plus longue est bien courte : à chaque heure l'éternité peut commencer pour nous. Pourrions-nous soupirer après le bonheur des Saints, sans les aimer, sans les honorer, sans penser fréquemment à eux?

SAINT MODESTE,

PATRIARCHE DE JÉRUSALEM.

VERS L'AN 650.

Ce saint évêque est nommé en ce jour dans les calendriers grecs. Il était abbé du monastère de Saint-Théodose dans la Palestine, lorsque Zacharie, patriarche de Jérusalem, le nomma en 614 pour gouverner son diocèse durant son exil. Après la mort de Zacharie, arrivée en 633, Modeste fut placé sur le siége patriarcal. Il se rendit recommandable par la sainteté de sa vie et par son zèle à maintenir la pureté de la foi contre les hérésies qui régnaient de son temps. Il eut saint Sophrone pour successeur. On voit, par un sermon que nous avons de lui, qu'on croyait alors l'assomption corporelle de la Sainte-Vierge, et que les fidèles étaient pénétrés de respect pour elle à cause de son incomparable dignité, de l'excellence de ses priviléges, et de la grandeur de sa gloire. On trouve dans le même sermon une explication claire et précise des mystères de la Trinité et de l'Incarnation, ainsi que des preuves évidentes de la doctrine de l'Église sur l'intercession des Saints (1).

SAINT JUDICAËL,

VULGAIREMENT SAINT GUIGUEL, ROI DE DOMNONÉE, EN BRETAGNE.

VERS L'AN 650.

Judual, prince de Domnonée, recouvra ce pays par la victoire de Clotaire I sur Chramnus et Conomor. Judhaël, son fils et son successeur, épousa Pritelle, dont il eut un grand nombre d'enfants. Judicaël succéda à Judhaël son père dans la principauté, et prit le titre de roi. Mais en 616 il se démit de la souveraineté en faveur d'un de ses frères, et embrassa l'état religieux à Gaël, monastère alors gouverné par saint Meen. Peu de temps après, on l'obligea de reprendre le gouvernement de la principauté. Entre les fondations pieuses qu'il fit, on distingue l'abbaye de Painpont, au diocèse de Saint-Malo, laquelle appartient aujourd'hui aux chanoines réguliers de la congrégation de France. Pour prévenir une guerre dangereuse, il se laissa persuader par saint Éloi de rendre hommage à Dagobert, qui le reçut, en cette occasion, avec les honneurs dus à un roi. Suivant Frédégaire et l'auteur anonyme des gestes de Dagobert, la cérémonie se fit à Clichy-la-Garenne près de Paris. Quelque temps après, Judicaël retourna au monastère de Gaël, qui porte présentement le nom de Saint-Meen, et qui est dans le diocèse de Saint-Malo. Il y mourut dans la pratique des vertus religieuses, la nuit du 16 au 17 décembre, vers le milieu du septième siècle. En 878, ses reliques furent transférées chez les Bénédictins de l'abbaye de Marne en Poitou, dite d'Ansion, ou de Saint-Jovin, du nom d'un saint solitaire qui florissait dans le quatrième ou le cinquième siècle, et qui est honoré le 11 juin. On invoquait saint Judicaël dans les litanies anglaises du septième siècle. Il est nommé en ce jour dans le martyrologe de France et dans celui des Bénédictins; mais l'ancien calendrier de saint Meen n'en fait mention que le lendemain.

Voyez l'ancienne vie du Saint dans Lebeau, Bouchard et d'Argentré; Lobineau, *Vies des Saints de Bretagne*, p. 143. *It. Hist. de Bretagne;* et D. Morice, *Hist. de Bret.* t. I.

---

(4) 1. Cor. XI, 1.

(1) Giacomelli, prélat domestique de Clément XIII, très-versé dans la connaissance de l'antiquité et des langues orientales, a donné ce sermon, d'après un Ms. authentique, sous ce titre : *Panégyrique de notre saint père Modeste, patriarche de Jérusalem, sur le passage de la très-sainte Vierge, Mère de Dieu.* Cette édition, qui est en grec et en latin, parut à Rome en 1760, in-4°. Photius, p. 57, a cité le discours dont il s'agit. C'est d'après lui qu'il a été depuis cité par Papebroch, t. III *Maii;* par Fabricius, t. IX, *Bibliot. Græc.;* par Le Quien, *Or. Christ.* t. III, *et in Op. S. Joan. Damasc.* t. III, et par Montfaucon, *in Catal. Ms. Bibl. Coislianæ.*

† SAINT EVRARD, CONFESSEUR (1).

VERS L'AN 867.

Evrard ou Eberhard, issu d'une très-noble famille de France, servit avec gloire dans les armées de l'empereur Lothaire qui l'investit, avant l'année 848, du duché de Frioul, l'un des plus importants parmi les grands fiefs d'Italie. Il s'efforça, dans toutes les circonstances, de préserver les églises et les lieux saints des maux de la guerre; il fit même plusieurs fondations, parmi lesquelles la plus importante fut le couvent qu'il fit bâtir, l'an 854, dans sa terre de Cisoin ou Cysoing, à quatre lieues de Tournay. Cette abbaye appartenait aux chanoines réguliers de saint Augustin; elle porta le nom du saint pape Calliste, parce que le fondateur y avait fait transférer vers l'an 854 le corps de ce saint martyr, qu'il avait obtenu du pape Léon IV. Voilà pourquoi l'église du monastère de Cisoin fut dédiée sous l'invocation de saint Calliste, comme il conste par une lettre de Foulques, archevêque de Reims, écrite en 890 au pape Formose (2).

Saint Evrard, à qui les anciens diplômes donnent toujours le titre de comte (3), épousa Gisèle, sœur de Charles-le-Chauve, dont il eut quatre fils et trois filles. Il partagea entre eux les biens qu'il possédait en Allemagne, en Lombardie et en France (4).

Voyez Molani, *Nat. SS. Belgii*, p. 272; Cousin, *Hist. de Tournay*, t. I p. 205 à 210; *Gallia christiana*, t. III p. 285, et Lo Glay, *Catalogue descriptif des manuscrits de la bibliothèque de Lille*, où l'auteur donne un extrait du testament de saint Evrard qui fait le partage de ses livres entre ses enfants, et un extrait du testament de Walgarius, chapelain du même Saint, qui lègue une série de livres à l'abbaye de Cisoin.

---

† SAINTE ADÉLAIDE,

IMPÉRATRICE D'ALLEMAGNE.

Tiré de Ræss et Weis, t. XVIII p. 346. — Voyez les chroniques du temps de la vie de sainte Adélaïde par saint Odilon, abbé de Cluny, et l'histoire de ses miracles, *ap.* Leibnitz, *Script. rer. Brunswic.* t. I p. 262 à 275. Voyez aussi George-Auguste de Breitenbauch, *Lebensgeschichte der Kaiserin Adelheid, Gemahlin Otto's des Grossen*, etc., Leipsig 1788.

L'AN 999.

Charles-le-Chauve, empereur et roi de France, donna, en 879, avec le titre de roi, la Bourgogne, la Provence, la Bresse et le Dauphiné à Boson, son beau-frère, qui descendait par sa mère de Louis-le-Débonnaire. Telle fut l'origine du second royaume de Bourgogne ou d'Arles (1). Rodolphe II, roi de Bourgogne, fut père d'Adélaïde. Sa mère, Berthe, était fille de Conrad, duc de Souabe, et était douée de très-hautes qualités. Cette princesse n'avait encore que six ans lorsqu'elle perdit son père, en 937. A en juger par les vertus qu'elle développa plus tard, la nature l'avait dotée de grandes dispositions, qu'une éducation soignée perfectionna encore.

A peine eut-elle atteint sa seizième année qu'on la maria à Lothaire, roi d'Italie (2). Il sortit de ce

(1) Molanus lui donne le titre de *Saint*, sans doute d'après les renseignements qui lui avaient été communiqués par les religieux de Cisoin, où le corps d'Évrard était conservé.

(2) Flodoardi, *Hist. Rhem.* lib. IV, cap. 1, 6.

(3) On lit dans son testament : *Ego Everardus comes, cum conjuge mea Gisla, decrevi*, etc.

(4) Unroc, l'aîné, ne survécut pas longtemps à son père; mais Bérenger, le second, après avoir été duc de Frioul, fut roi d'Italie et empereur. Voyez la notice de sainte Adélaïde, 16 décembre, note 2.

(1) Après la mort du roi Rodolphe III, l'empereur Conrad II réunit toute la Bourgogne à l'empire; mais plusieurs gouverneurs de province se rendirent indépendants, chacun dans son district, et notamment les comtes de Savoie, de Bourgogne et de Provence, le dauphin du Viennois et le seigneur de Bresse. On rapporte au même temps la première confédération des Suisses et des Grisons.

(2) On lira peut-être avec plaisir quelques détails sur la séparation de l'Italie et de l'empire d'Allemagne.

Bérenger, duc de Frioul, fils d'Eberhard et petit-fils de Charlemagne par sa mère Gisèle, fille de Louis-le-Débonnaire, et descendant, du côté paternel, des rois de Lombardie, forma le projet, après la mort de Charles III, de s'emparer de l'Italie, à la souveraineté de laquelle il croyait avoir des droits par sa naissance. Il conclut à cet effet une alliance avec Gui, duc de Spolette, qui avait lui-même jeté les yeux sur la France. La situation de l'empire d'Allemagne à cette époque, les guerres contre les Normans et les Moraves dans lesquelles Arnould fut impliqué et d'autres circonstances encore favorisèrent cette entreprise. En 888 il se fit déclarer souverain de la Lombardie, mais ne jouit pas longtemps des fruits de son audace. Gui ayant échoué dans sa tentative sur la France, et voulant faire valoir à son tour le sang de Charlemagne qui coulait sans ses veines, lui livra deux batailles en 889, et le défit complètement dans la seconde, au point que Bérenger fut forcé de chercher un asile en Allemagne et de se jeter dans les bras d'Arnould. Celui-ci, séduit par les promesses de Bérenger et nourrissant le dessein de faire respecter les priviléges de ses ancêtres, dès qu'ils auraient pénétré en Italie, y envoya une armée considérable, sous le commandement de son fils naturel Zwentibold, qui aurait immanquablement triomphé, si le rusé Gui, après avoir gagné ses alliés, ne les eût déterminés à se retirer, et n'eût ainsi fait échouer toute la campagne. Trois années après, Arnould passa lui-même, à la tête d'une armée, en Italie, où Gui, qui avait pris le titre d'empereur, avait commis de grandes exactions et provoqué les plaintes du pape Formose. Les troupes allemandes furent victorieuses, la Lombardie fut soumise, Gui fut chassé de Pavie et le roi Arnould fut inauguré à Plaisance. Mais la famine et les maladies l'empêchèrent de poursuivre ses victoires, et il se vit forcé de repasser en toute hâte les Alpes.

Après le départ des Allemands, Gui rassembla de nouveau ses forces dispersées, mais il mourut l'année suivante (894).

mariage une fille nommée Emme, qui épousa depuis Lothaire, roi de France.

Les fiançailles d'Adélaïde avec Lothaire se firent en Bourgogne, où Hugues avait accompagné son fils. Il donna à la fiancée comme présent de noces trois abbayes, ainsi que 4580 charrues (de 30 arpents) de terre. Lorsque Lothaire eût atteint l'âge de dix-sept ans, on se hâta d'accomplir, par un mariage formel, son union avec Adélaïde, conclue depuis dix ans. Celle-ci avait alors achevé sa seizième année.

Cependant Bérenger s'était formé un parti puissant, et le jeune Lothaire, quoique revêtu de la dignité royale, était obligé de se conformer dans toutes les affaires importantes à sa volonté, au point qu'il lui était à peine permis de s'abandonner à son penchant naturel pour la piété, que sa jeune et pieuse épouse aimait à nourrir et à fortifier en lui, et de prouver, par de riches donations, sa charité envers quelques couvents, contrainte qui devait lui paraître d'autant plus pénible qu'il avait autrefois sauvé la vie à Bérenger. Il s'adressa, dans cette fâcheuse situation, à Constantin VII, dont le fils Romain, ayant épousé sa belle-sœur, était devenu son beau-frère, et Constantin exhorta là-dessus Bérenger à se montrer en tout fidèle et soumis à son roi élu et légitime. Cette démarche de Lothaire est peut-être ce qui lui coûta la vie. Car le bruit se répandit aussitôt, et plus tard il fut prouvé qu'il était fondé,

Cette mort ne fut d'aucun avantage pour Arnould, comme on pourrait le croire; car l'épouse de Gui, Agiltrude, profita des incursions des Hongrois en Allemagne pour faire déclarer son fils Lambert, surnommé *le Beau*, roi de Lombardie. Arnould entreprit alors une formidable expédition, assiégea Rome avec un courage inébranlable, et, malgré les troubles que le perfide Bérenger lui suscita dans sa propre armée, il parvint en peu de temps à s'en rendre maître. Agiltrude, qui y avait cherché un asile, échappa avec la plus grande peine au danger qui la menaçait, et eut le chagrin de voir la couronne s'affermir sur la tête d'Arnould et les Romains lui prêter le serment de fidélité.

L'empereur poursuivit Agiltrude et l'assiégea à Fermo, ou, suivant d'autres, à Spolette; mais elle sut, si on en croit quelques écrivains, faire administrer à Arnould un breuvage empoisonné qui produisit en lui une léthargie telle, qu'il fut obligé de renoncer à son entreprise, et que, méprisé par ses nouveaux sujets à cause de cette infirmité, il dut se retirer en Allemagne en 896.

Bérenger, qui avait fui pendant ce temps la vengeance de l'empereur, reparut alors; une partie des grands lui fit hommage; les autres se déclarèrent pour Lambert, querelle qui amena un partage du royaume entre les deux prétendants à la couronne. Le premier obtint les pays situés au-delà du Pô et de l'Adda; le reste échut à l'autre. Lorsqu'en 898 Lambert eut été assassiné à la chasse par Hugues, fils de Méginfride, dont il avait tué le père, toute l'Italie se soumit à Bérenger, qui cependant ne demeura pas longtemps paisible possesseur de son pouvoir. Dès l'année 890, Ermengarde, mère de Louis d'Arles, lui opposa un rival dans la personne de son fils. L'armée mise sur pied contre Bérenger fut battue, et Louis dut s'engager par serment à ne plus franchir les limites de l'Italie; mais Ermengarde persuada à Adelbert, duc de Toscane, de lui prêter secours. Louis repassa en Italie et parvint même à se faire proclamer empereur à Rome. Adelbert, choqué du faste et de l'ambition de Louis, devint à son tour son ennemi; il lui aliéna les cœurs des grands, et les gagna au parti de Bérenger, qui le surprit à Vérone et lui fit crever les yeux l'an 904. Celui-ci régna après cela paisiblement pendant quelques années; il fut même couronné empereur en 916; mais l'an 921, son gendre, le margrave d'Yvrée, excita contre lui un soulèvement, par suite duquel la couronne fut offerte à Rodolphe, roi de Bourgogne. Celui-ci se rendit avec des forces considérables en Italie, battit Berenger et prit possession de ses états. Soit inconstance, soit à cause du traitement sévère qu'ils avaient éprouvé, de nombreux adhérents se déclarèrent de nouveau pour Bérenger, lequel, pour assurer d'autant mieux le succès de ses armes, attira les Hongrois dans le pays. Mais les ravages exercés par ces aventuriers lui valurent la haine de ses meilleurs amis, et il fut assassiné à Vérone, l'an 924, par Flambert.

Les grands, qui ne se souciaient pas trop de Rodolphe, jetèrent les yeux sur Hugues, que Louis, après avoir été privé de la vue, avait chargé de l'administration du royaume d'Arles. Hugues était fils de Théobald, comte d'Arles, et de Berthe, dont les chroniqueurs parlent avec beaucoup d'éloge. Luitprand lui donne beaucoup de louanges; il le nomme courageux, instruit, sage et vaillant, et lui attribue encore d'autres qualités éminentes, que ses actions cependant ne confirmèrent pas tout à fait.

Rodolphe de Bourgogne appela à son secours son beau-père Burkard, duc de Souabe; celui-ci rassembla quelques troupes, passa en Italie, mais y périt par le poison. Hugues, qui se vit alors en possession de l'Italie, fut couronné en 926, et, pour affermir son pouvoir, il associa à la souveraineté, en 931, son fils à peine âgé d'un an, qu'il avait eu de la princesse Alde. Il augmenta sa puissance en épousant la fameuse Marozia, veuve de Gui, margrave de Toscane; mais son beau-fils Albéric excita un soulèvement contre lui à Rome, et Hugues fut forcé de prendre la fuite. Les Italiens rappelèrent Rodolphe, qui ne répondit pas à cette offre, mais fit un accommodement avec Hugues et lui céda ses droits sur l'Italie, en échange de la Bourgogne cis-jurane. Il ne tarda pas à voir un nouveau rival dans la personne d'Arnould, duc de Bavière, qui passa en Italie à la tête d'une armée; mais, ses forces étant trop faibles, il fut obligé de retourner sur ses pas, sans avoir rien exécuté. Hugues marcha alors contre Rome, mais une famine qui se déclara le mit dans la nécessité d'entrer en composition avec Albéric, à qui il donna à cette occasion sa fille Alde en mariage.

Cependant un nouvel orage, venant de l'Allemagne, menaçait de perdre nos deux héritiers du trône de l'Italie. Les Romains, las de la tyrannie d'Albéric, appelèrent en Italie Henri, roi d'Allemagne, et lui offrirent la couronne impériale, à laquelle il avait des droits comme descendant de Charlemagne. Mais la mort inattendue de ce prince fit échouer ce plan, et la même année il y eut par l'entremise du pape Léon VII, comme quelques années plus tard (942) par celle de Martin II, un accommodement entre les deux rivaux.

Après la mort de Rodolphe, roi de Bourgogne et père de notre Sainte, Hugues épousa Berthe, sa veuve, et demanda en même temps la main de sa fille pour son fils Lothaire. Ici se rattache le fil de l'histoire de sainte Adélaïde.

que Bérenger, ambitionnant le trône et trouvant en lui un obstacle à ses desseins, le fit assassiner. Ce qui est certain, c'est qu'après la mort de Lothaire, arrivée le 22 novembre 952 à Turin, il se hâta d'échanger le titre de duc d'Yvrée, qu'il avait porté jusqu'alors, contre celui de roi. Les jours de Lothaire furent semés d'amertume, à cause des nombreuses afflictions et des malheurs qui vinrent le frapper; il ne régna que trois ans et sept mois, période que les vertus et l'amabilité de la bonne et pieuse Adélaïde surent au moins lui adoucir par le bonheur domestique. Quoique très-jeune encore, puisqu'il n'avait pas dépassé sa vingtième année, et malgré l'impuissance où l'avait toujours tenu son rival de rien entreprendre pour le bonheur de ses sujets, cependant ses mœurs irréprochables, son caractère noble et généreux et sa profonde droiture lui avaient gagné tous les cœurs et avaient fait placer en lui de grandes espérances.

Adélaïde, privée de son appui, forcée de renoncer à ses plus beaux projets, et craignant, non sans raison, que le crime de Bérenger ne la poursuivît également, fit tourner, en vraie servante de Dieu, ces tribulations au profit de son salut, et, pénétrée plus que jamais de la vanité des grandeurs de ce monde, elle ne chercha que dans son amour pour Jésus-Christ, à qui elle avait dès sa jeunesse consacré son cœur, un asile contre tous les maux qui pourraient venir encore la frapper.

Après avoir rendu à son époux, qui fut enterré à Milan dans le caveau de ses pères, les derniers témoignages de fidélité et d'affection, elle se rendit à Pavie, résolue d'accepter en patience le sort qu'il plairait à la Providence de lui destiner à elle et à sa fille Emma. Bérenger se hâta de s'y rendre de son côté. Après avoir attiré dans ses intérêts les grands, qui, dans leur basse vénalité, étaient toujours du parti du plus fort, il ne lui fut plus difficile de se faire proclamer roi. Il partagea en même temps le trône avec son fils Adelbert, et rechercha pour lui la main de la veuve de Lothaire, qui, par son éclatante beauté, les qualités de l'esprit et toutes les perfections qui peuvent rendre une princesse agréable à Dieu et aux hommes, lui semblait digne à tous égards de l'héritier de la couronne. Craignant que son douaire considérable, dont la ville de Pavie faisait partie, et les brillants avantages qu'elle possédait d'ailleurs n'attirassent sur elle les yeux de quelque prince étranger et ne vinssent lui arracher une couronne, pas encore bien affermie sur sa tête, il avait le plus haut intérêt à ce que ce mariage fût conclu promptement. Adélaïde, contre son attente, refusa ses offres, ce qui l'irrita tellement, qu'il s'empara en 951 de sa personne, afin de l'empêcher d'épouser un autre (3). Il l'enferma au château de Garda, situé sur le lac du même nom, où il lui fit endurer des maux inexprimables. Il lui enleva toute sa parure, ne lui laissa qu'une seule femme de chambre, et, obéissant aux insinuations de son épouse Willa, femme souillée de tous les crimes, il poussa si loin l'inhumanité, qu'il l'enferma entre quatre murs, la livra aux horreurs de la faim, et la maltraita même de coups de poing et de pied (4).

Plus sa position devenait cruelle, plus se fortifiait son espoir d'une prompte délivrance, dont elle serait redevable à une faveur spéciale du ciel. Elle pria son chapelain Martin, homme d'une vertu à l'épreuve, et sur la fidélité de qui elle pouvait compter, de l'aider à briser ses chaînes (5). Grâces aux dispositions prises par lui, la servante de Dieu et sa femme de chambre, vêtues toutes deux en hommes, s'enfuirent la nuit par un aqueduc qui communiquait de leur cachot avec la campagne, ou, suivant d'autres, par une ouverture qu'elles pratiquèrent dans la muraille. Au bord du lac, nos fugitives entrèrent dans une barque, et un pêcheur les transporta sur la rive opposée. A la pointe du jour la nouvelle de la fuite de sainte Adélaïde se répandit; le bourgrave se mit à sa poursuite; mais comme elle avait prévu ces recherches, elle ne continua sa route que lorsqu'elle eut appris que ceux qui la cherchaient avaient quitté les environs du lac. Elle se tint cachée pendant quelques jours, tantôt dans les cavernes et les taillis, tantôt au milieu du grain des champs et des roseaux, recevant sa nourriture de son chapelain, qui demandait l'aumône aux voyageurs, pour pouvoir se procurer les vivres nécessaires. Il y eut aussi un pêcheur, le même probablement qui leur avait fait passer le lac, au sentiment de Muratori, qui leur apporta dans leurs marais

(3) « Berengarius Alundam (i. e. Adelheidam), ne alicui nuberet, patrimonii sui dominium et Italiae regnum per dotis occasionem invasuro, publico carceri mancipavit. » *Blondius* ou *Biondo*, *Dec.* 2, 3.

(4) « Innocens capta diversis angustiata cruciatibus, capillis cæsariei distractis, frequentibus pugnis exagitata, una tantum comite famula, ad ultimum tetris inclusa carceribus. » S. Odilon, *in vita S. Adeleidis*, p. 265, n° 2, *ap. Leibnitz.* — On lit de même dans l'annaliste saxon, qui commet d'ailleurs la même erreur que Dithmar et Brower, en plaçant la captivité de la Sainte à Cumes (Lugo di Como) : « Captam comis deprædavit, in custodia inedia lachrimabiliter afflixit, quo tanti decus splendoris aut extingueret, aut certe obscuraret. » *Annal. Saxo*, ad an. 749.

(5) Voyez *Vita Mathildis*, par un anonyme.

quelques misérables aliments (6). Le bourgrave et le prince Adelbert, qui s'étaient mis à la poursuite de la Sainte, persuadés enfin qu'elle était parvenue à sortir du pays, retournèrent chez eux, et Adélaïde fut à même de continuer sa fuite. Mais ne voulant négliger aucune mesure de sûreté, elle envoya son chapelain Martin à Adelhard, évêque de Reggio, en qui elle mettait beaucoup de confiance à cause de l'attachement qu'il avait montré envers son défunt époux (7). Elle lui fit annoncer sa délivrance, et lui demanda un asile contre la vengeance du tyran. Le prélat s'adressa aussitôt au comte Albert Azzo, qui devint plus tard margrave de Modène et de Reggio; celui-ci offrit à la Sainte le château de Canossa (8).

Quoique ce fort, situé dans le duché de Reggio (9), fût une des places les mieux fortifiées de l'Italie, et qu'il ne fût possible de s'en rendre maître que par la famine, Adélaïde n'en avait pas moins tout à craindre de son persécuteur; c'est pourquoi elle s'adressa à Othon, roi d'Allemagne, prince dont la renommée remplissait alors l'Europe, tant à cause de ses victoires récentes sur les Hongrois, que de la générosité de son caractère. Elle lui écrivit une lettre où elle lui dépeignait toute sa position; le pape Agapet II y joignit lui-même une lettre de sa part, par laquelle il le sollicitait de venir délivrer l'Italie

(6) George-Auguste de Breitenbauch fait dans une note (p. 45) la remarque suivante : « Odilon, qui aime le merveilleux, dit, *in vita Adeleidis*, qu'un pêcheur, *enveloppé d'une lueur (un ange peut-être)*, apporta du poisson aux fugitives. » Cette lueur ou cette auréole qui enveloppait le pêcheur, nous ne trouvons pas qu'Odilon y fasse allusion. Voici textuellement les termes de son récit (*ap. Leibnitz*, p. 263) : « In ipsa nocte qua educebatur de carcere, incidit » in cujusdam barundineti paludem, ubi per dies et noctes » sine cibo et potu mansit perseverans, auxilium a Deo sibi » subvenire deposcens. Tali cum esset detenta periclo, venit » quidam subito piscator cum limbo, deferens in navicula » piscem, qui vocatur *sturio*. Quæ cum vidisset interrogavit » quæ essent, aut quid agerent ibi. Dederunt sibi responsum » secundum instantem necessitatem satis congruum; videsne » quod hic humano consilio destitutæ et, quod durius est, » solitudine periclitamur et fame. Si potes, aliquid victus » nobis impende; sin autem solatium nobis præbe. Qui, misericordia motus super eas, sicut ipse, a quo mittebatur, » fuerat quondam super pauperes in deserto fame periclitantes Christus, dixit eis : Nihil nobis adest ad victus necessaria, nisi tantum piscis et aqua. Habebat ignem secum » sicuti solent illi, qui piscationis exercent negotium : accensus est ignis, præparatus est piscis, sumpsit cibum regina, » servivit piscator et famula. » C'est en vain que nous cherchons dans les paroles d'Odilon la mention de la *lueur* dont il s'agit, à moins qu'on ne la trouve dans l'expression de *cum limbo*, ou dans celle de *habebat ignem secum*, interprétation qui serait aussi ridicule qu'absurde. Le saint biographe n'avait donc en vue ni une *auréole* ni un *ange rayonnant*, mais tout simplement le feu que les pêcheurs ont coutume d'avoir auprès d'eux : *sicut illi solent qui piscationis exercent negotium*. C'est donc à tort qu'on accuse saint Odilon d'aimer le merveilleux, aux dépens de la vérité.

(7) Voyez Roswitha, *in Panegyr. Oddonum ap. Meibom*, I, 721.

Roswitha ou Hroswitha, surnommée *de Gandersheim*, parce qu'elle était religieuse dans cette abbaye de Bénédictines, au diocèse de Hildesheim, florissait vers l'an 980. On ne connaît pas de détails particuliers sur sa vie. Comme auteur elle a laissé les ouvrages suivants :

1° *Six drames* sur des sujets pieux, dans lesquels elle s'efforça d'imiter Térence. Son but, en composant ces pièces, était de faire lire à ses sœurs, au lieu des comédies licencieuses de Térence, des poésies chrétiennes et édifiantes. Tout en admettant que sous le rapport de l'art ces drames ne sont pas sans défauts, nous croyons que le protestant Théodore Heinsius en porte un jugement trop sévère, quand il dit, dans son *Teut.* IV, 27e édit. de 1811 : « Ses imitations » sentent tellement le cloître (comme si ce n'avait pas été » dans les cloîtres que les sciences florissaient alors presque » exclusivement), sont si maigres et si dénuées d'esprit poétique, que sous ce rapport même on ne peut lui accorder » qu'une faible part aux progrès de la poésie et de l'éloquence, quoique Conrad Celtes cite beaucoup de panégyriques très-enthousiastes dont elle est l'objet. » Gottsched la juge moins sévèrement dans son *Nöthiger Vorrath zur Geschichte der Deutschen*, Leipz. 1757, p. 4 à 10, où il dit, après avoir cité ses drames, *qu'on ne peut pas exiger d'elle plus que ne savait alors le monde savant tout entier.*

2° Un *poëme héroïque* sur la vie de l'empereur Othon I. Il se trouve dans Meibom, *Rerum germanicarum*, I, 709 à 726.

3° *Deux poëmes à la louange de la Mère de Dieu.*

4° Des *élégies* sur le martyre de sainte Agnès, de saint Pélage de Cordoue, etc.

5° Un *poëme* sur la fondation de son couvent.

Ces ouvrages ont été publiés à Nuremberg en 1501, par Conrad Celtes, en un volume in-fol. La dernière édition est de Henri Schrurzfleisch, Leipzig 1707, in-4°. Jean Dalberg, évêque de Worms, a fait sur elle ces vers :

Quæ paucis ætas concessis, patria, sexus,
Roswitha virgineo praestitit ingenio.

Voyez Trithème, *De Viris illustribus Germaniæ;* Gérard Vossius, *De Hist. lat.*, lib. II, cap. 41; Meibom, *loc. cit.* p. 706, etc. C'est à tort que l'anglais Laurent Humfried confond notre Roswitha avec l'anglaise Wilda.

(8) Frédéric-Christophe Schlosser dit dans sa *Weltgeschichte* (Histoire universelle) tome II, IIe partie, p. 168, note, à propos de ces événements : « On ne serait pas fâché, je le » crois volontiers, de me voir raconter les aventures, les » complications et les solutions d'événements, si naturelles » et si pardonnables chez les auteurs de ce temps : je laisserai ce soin à d'autres, etc. » Cette histoire, telle que nous l'avons exposée d'après les auteurs contemporains, ne nous paraît remarquable ni par les aventures qu'elle contient, ni par la complication des faits; il ne peut donc pas non plus être question de dénouement. L'homme pieux y trouve généralement le doigt de cette Providence universelle, sans laquelle il ne tombe pas un cheveu de la tête, et qui se montre particulièrement adorable dans les destinées des élus.

(9) Et non dans La Pouille, comme dit Struvius, *His. German.*, qui le confond avec le Canossa situé dans le domaine de Bari, au royaume de Naples.

de l'oppression de Bérenger. Othon se rendit d'autant plus volontiers à cette prière, qu'il y trouvait une occasion de réunir de nouveau à l'empire d'Allemagne l'Italie, qui en avait été séparée sous Arnould. Il fit les promesses les plus généreuses à notre Sainte, et comme la mort venait de lui enlever Édith, son épouse, il lui offrit en même temps sa main. Un chroniqueur (10) du temps rapporte que la lettre qui renfermait ces promesses, ainsi qu'une bague, comme gage de son affection, fut apportée au château de Canossa, que Bérenger assiégeait, par une flèche à laquelle le porteur l'attacha, récit que d'autres auteurs réfutent en prouvant que le siége de Canossa n'eut lieu que plus tard.

Othon fit tous les préparatifs nécessaires pour entrer promptement en campagne; mais les Bohémiens insurgés ayant réclamé sa présence en Allemagne, il envoya en attendant son fils Ludolphe contre Bérenger (11). Les annalistes ne s'accordent pas sur les résultats de cette première campagne; mais ce qui est certain, c'est qu'Othon marcha contre Pavie, qui lui ouvrit ses portes, et que Bérenger prit la fuite et s'enferma dans une forteresse. Othon se hâta alors de faire chercher Adélaïde à Canossa, en y envoyant à cet effet le chapelain Martin, accompagné d'une bonne escorte, et chargé de cadeaux précieux pour la reine. Celle-ci partit aussitôt pour Pavie, où Henri de Bavière vint à sa rencontre jusque hors de la ville, et la conduisit à celui en qui elle devait voir son libérateur et son futur époux. Le mariage eut lieu au mois d'octobre 951, avec toute la pompe possible, et à la satisfaction générale des grands et du peuple.

Adélaïde ne se laissa nullement éblouir par l'éclat dont, après tant de malheurs, elle se voyait si inopinément entourée : dans sa reconnaissance, elle n'attribuait son salut qu'à Dieu, et se sentait attirée à lui avec plus de puissance que jamais. Sa vertu si constante, si inébranlable dans le bonheur comme dans la mauvaise fortune, la mémoire de ses souffrances, où elle avait paru aussi grande sous les pieds de Bérenger, qu'elle l'était actuellement sur le premier trône de l'univers; sa douceur et son affabilité, sa modestie, sa noble humilité, cette piété qui touchait tous les cœurs et qui caractérisait chacune de ses actions, en un mot, cet heureux accord de toutes les vertus chrétiennes que l'on remarquait en elle, tout cela faisait une impression profonde sur les esprits, et inspirait l'espoir le plus fondé de voir bientôt le retour de la paix et le bonheur des peuples établi sur des bases durables.

Aussitôt la cérémonie de son mariage accomplie, Othon prit le titre de roi d'Italie, auquel il avait droit, tant par son union avec Adélaïde que comme descendant des Carolingiens. Pour compléter cette œuvre, il envoya en 952 les évêques de Mayence et de Coire à Rome, et fit demander au pape Agapet de le couronner empereur et souverain de Rome. Le pape se vit forcé de lui refuser cette demande, parce qu'Albéric, margrave de Toscane, qui exerçait comme patricien de Rome un empire absolu dans cette ville, ne voulait nullement renoncer à cette dignité. Cependant des troubles éclatés en Allemagne forcèrent Othon de quitter l'Italie avec son épouse au printemps de l'an 952 (12), et de confier l'administration de ce pays à son gendre Conrad, duc de Lorraine. Avant son départ il témoigna sa gratitude au libérateur d'Adélaïde, en l'élevant au rang de margrave. Voulant montrer aussi à Dieu sa reconnaissance pour la protection qu'il avait accordée à son épouse, il fonda une église à Canossa et la dota de riches revenus.

Adélaïde fut reçue comme un ange de paix dans toute l'Allemagne, et elle gagna beaucoup de cœurs à Othon. Elle lui donna un fils, que l'on croit avoir été Henri, et qui mourut fort jeune. Le bruit s'étant répandu, à l'époque de ses couches, qu'Othon voulait exclure de la succession au trône Ludolphe, issu de son premier mariage, pour faire passer ses droits au nouveau-né, il éclata quelques troubles qui tournèrent toutefois au désavantage des insurgés (13). Elle donna encore le jour à un second fils, nommé Bruno, qui mourut au bout de quatre ans; mais en 955 la joie de la famille fut parfaite, tant à cause de quelques troubles qui avaient été apaisés que par la naissance d'un troisième prince, qui reçut en heureux présage le nom de son père, parce qu'il devait hériter de son trône et de ses vertus. Sa pieuse mère ne négligea rien dans son éducation pour le rendre digne d'une si haute vocation; elle fut elle-même sa première institutrice, et lorsqu'il fut question de l'instruire dans les sciences, elle le confia à son beau-frère Bruno, ce saint archevêque de Cologne dont nous avons célébré la mémoire sous le 11 octobre, et que son savoir profond aussi bien que sa vertu rendaient éminemment propre à s'acquitter de cet

(10) Léon d'Ostie *Chron. ap. Meibom*, dans les notes sur Wittichind, p. 696.

(11) Voyez ce que nous avons dit d'Othon-le-Grand, sous le 11 octobre, dans la vie de saint Bruno, archevêque de Cologne, note 2.

(12) Voyez encore, sous le 11 octobre, la vie de saint Bruno, note 2.

(13) *Ibid.*

important devoir. Le jeune prince reçut en outre des leçons de Gerbert, prêtre français, depuis 968 jusqu'en 972, année où Othon lui donna en récompense l'abbaye de Bobbio en Italie (14).

Cependant Adélaïde ajouta au bonheur de son époux, en lui donnant une fille qui mérita le nom de Mathilde, qu'elle reçut au baptême, en imitant les vertus et la piété de sa grand'mère. Elle devint dans la suite abbesse du couvent fondé à Quedlinbourg par sainte Mathilde, et exerça sur l'Allemagne pendant l'absence de son neveu l'empereur Othon III, cette glorieuse régence que chacun connaît.

Othon-le-Grand, après avoir éprouvé à plusieurs reprises la félonie de Bérenger, dont il a déjà été plusieurs fois question dans cette notice, le défit enfin complétement, et fut couronné empereur à Rome par le pape Jean XII, l'an 962; le même honneur fut rendu à son épouse.

Adélaïde ne s'enorgueillit pas de tant de prospérités; elle n'oublia jamais à qui elle était redevable de tous ces bienfaits. Sa main était toujours ouverte pour les pauvres; l'opprimé trouvait un asile dans son cœur compatissant; elle employa toutes ses richesses à des entreprises de charité et usa toujours de son crédit auprès de l'empereur pour des œuvres salutaires. Ce fut à elle que l'abbé de Saint-Maximin à Trèves fut redevable de la dignité d'archichancelier; l'évêque de Modène, de la donation des biens que les fils de Bérenger possédaient dans ce pays; l'abbaye de Mont-Cassin, de plusieurs priviléges, etc. Celui qui se distinguait toujours par sa vertu était sûr de la faveur et de l'appui de l'impératrice.

Lorsqu'Othon se fut rendu maître des châteaux de Gardo et de Saint-Léon, où Bérenger s'était enfermé avec son épouse Willa et ses enfants, et qu'il vit en son pouvoir cette famille perfide, qui l'avait tant offensé et qui avait été si cruelle, surtout envers son épouse, il eut trop de générosité cependant pour en tirer vengeance, et Adélaïde elle-même, qui avait tant de sujets de plainte, poussa si loin la clémence qu'elle plaça à sa cour les deux filles de Bérenger, Gisèle et Gerberge, et fut pour elles une mère tendre et généreuse (15).

Après la mort d'Othon-le-Grand, qui arriva le 7 mai 973, Othon II, que son père avait déjà fait couronner de son vivant, monta sur le trône impérial. Le règne de ce prince fut heureux tant qu'il se conduisit par les conseils de sa mère (16). Mais il

(14) Köhler, *Diss. de Gerberto,* attribue cet acte de reconnaissance à Othon II.

(15) Bérenger mourut en 966 à Bamberg, et y fut enterré avec beaucoup de solennité. Après sa mort, Willa y prit le voile.

(16) Adélaïde avait une grande vénération pour Adelbert, premier archevêque de Magdebourg. Elle lui confia longtemps la direction de sa conscience; elle le consultait aussi sur les affaires les plus importantes. Ce prélat jouissait d'une telle réputation de vertu, que plusieurs historiens l'ont mis au nombre des Saints. Adélaïde et l'empereur son mari eurent tant de part à ses missions apostoliques, qu'un abrégé de sa vie paraît devoir trouver ici sa place. Il servira à faire connaître leur zèle pour la religion.

Henri l'Oiseleur, roi de Germanie, ayant rétabli l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves, cette maison produisit une multitude d'évêques célèbres et de Saints qui édifièrent l'Église. De ce nombre fut Adelbert. Pour éviter dans sa jeunesse cette enflure de cœur que produit souvent la science, il commençait et finissait ses études par la prière; il les interrompait même de temps en temps par la méditation et par des élévations de son âme à Dieu. Il travaillait aussi à purifier son entendement et à détacher ses affections des choses de la terre par une profonde humilité, ainsi que par la mortification de ses sens et de sa volonté. On le distingua bientôt parmi ses frères. Il parut propre à communiquer aux autres cet esprit dont il était rempli, et on le tira de sa retraite pour annoncer l'Évangile.

Vers l'an 960, les *Rugi* ou *Rani* envoyèrent des députés à l'empereur Othon I, pour lui demander un évêque qui pût les instruire dans la religion chrétienne. Cette nation habitait une partie de la Poméranie, entre l'Oder et le Wiper, et l'île de Rugen, dans la mer Baltique. Nous apprenons d'Helmondus, auteur d'une bonne chronique des Slaves, l. 1, c. 2, qu'elle était barbare, et seulement une tribu de Slaves ou Slavons qui avaient un roi; que ce peuple avait aussi un grand-prêtre, dont le pouvoir était considérable dans les contrées voisines; qu'il prétendait avoir un commerce familier avec les dieux, ou plutôt avec les démons, dans le temple fameux de l'île de Rugen, temple si révéré, qu'on y déposait les trésors les plus précieux, et que les nations voisines y envoyaient de riches présents. L'Évangile n'avait été prêché à cette nation barbare, ni par saint Anschaire, ni par saint Remberg. Sous le règne de Louis-le-Débonnaire, quelques moines de la nouvelle Corbie entreprirent de lui faire connaître Jésus-Christ; ils opérèrent plusieurs conversions dans différentes provinces des Slaves, et construisirent dans l'île de Rugen un oratoire en l'honneur de Notre-Seigneur et en mémoire de saint Vit, patron de la nouvelle Corbie. Cette île avait été jusque-là le principal siége de l'erreur, et comme la métropole du paganisme dans cette partie du monde. Les habitants, peu de temps après leur conversion, renoncèrent au christianisme, et, non contents de reprendre leurs anciennes superstitions, ils y en ajoutèrent de nouvelles. Leur extravagance alla si loin, qu'ils honorèrent saint Vit comme le premier de tous leurs dieux. Ils érigèrent un temple où ils placèrent sa statue, à laquelle ils offraient des sacrifices; aucun marchand n'avait droit de vendre ou d'acheter chez eux, qu'il ne donnât quelque chose pour le culte de leur dieu, qu'ils appelaient Swantiwith, au lieu de saint Vit. C'était ainsi, suivant Helmondus, l. 1, c. 6, qu'ils rendaient les honneurs divins à celui que nous vénérons comme martyr et comme serviteur de Jésus-Christ, et qu'ils adoraient la créature au lieu du Créateur. Il n'y avait point de peuples sur la terre qui eussent les chrétiens plus en horreur. Ils haïssaient encore davantage les prêtres de la religion chrétienne. Ils n'agissaient donc que par hypocrisie, quand ils demandèrent des prédicateurs de l'Évangile.

L'empereur Othon I, croyant qu'ils avaient un véritable

eut le malheur de se laisser corrompre par la flatterie. Après la mort de sa première femme, qui était fille du marquis d'Autriche, il épousa une princesse grecque nommée Théophanie, fille de Nicéphore II, et femme ambitieuse qui s'appliqua à contrecarrer les desseins de sa pieuse belle-mère. Othon II oublia tout ce qu'il devait à sa mère, et alla si loin dans son aveuglement, qu'à l'instigation de ministres méprisables, qui lui reprochaient sa libéralité envers les couvents et les pauvres, il la bannit de sa cour, et la força, en 978, de quitter l'Allemagne et de chercher un refuge en Italie. Elle signala le séjour qu'elle y fit par toutes sortes de bonnes œuvres, et particulièrement par cet esprit pacifique qui formait le principal trait de son caractère. De là elle se rendit en Bourgogne, où son frère et son épouse Mathilde lui firent l'accueil le plus brillant. La joie que fit éprouver aux Bourguignons l'arrivée de l'illustre sœur de leur roi ne fut égalée que par le deuil que son absence répandit sur l'Allemagne, où son départ sembla avoir fait disparaître le bonheur public (17). L'empire était en proie à la confusion; l'empereur entreprenait tout ce qui lui passait par la tête, et, comme il ne pouvait souffrir de conseiller sage à ses côtés, il s'abandonnait à toutes les extravagances. La justice, la clémence et l'aimable droiture, qui avaient été les gardiens du trône de son père, périrent bientôt dans le torrent de l'injustice, de la frivolité et des discordes des grands, qui semblaient avoir conspiré la ruine de l'Église et de l'État.

Cependant Adélaïde pleurait sur les égarements de son fils; elle conjurait le ciel, par ses prières et ses larmes, d'étendre sa miséricorde sur lui et de le ramener dans de meilleures voies. Ses prières furent exaucées, et la naissance d'un héritier au trône, qui

désir de se convertir, reçut avec joie leurs envoyés, et leur désigna pour évêque Libuce, moine de Saint-Alban, à Mayence. Mais ce choix n'eut point lieu, parce que Libuce mourut peu de temps après. Adelbert fut choisi pour le remplacer, et sacré évêque des *Rugi*. L'empereur lui fournit tout ce qui lui était nécessaire. Adelbert partit avec un certain nombre de missionnaires; mais il trouva des cœurs bien peu disposés à recevoir la vérité. Plusieurs de ses coopérateurs furent massacrés, et les autres eurent bien de la peine à s'échapper avec l'évêque. Désespérant tous de réussir, ils revinrent dans leurs monastères. On met cette mission en 961.

Adelbert fut fait abbé de Wurtzbourg en 966, et premier archevêque de Magdebourg vers l'an 970. Le pape Jean XII éleva ce siége à la dignité de métropole en faveur des Slaves. Il seconda par là les vues d'Othon I, qui, voyant plusieurs provinces des Slaves converties à la foi, fonda l'église métropolitaine de Magdebourg, laquelle eut pour suffragants les siéges de Mersbourg, de Meïssen, de Zeïts, de Havelberg et de Brandebourg, tous situés dans le territoire du même peuple. Ce prince, qui conquit la Bohême et le nord de l'Allemagne, agrandit et embellit la ville de Magdebourg, conformément aux désirs d'Édith, sa première femme, laquelle était fille d'Edmond, roi d'Angleterre. Elle fut enterrée dans cette ville. On y enterra aussi depuis l'empereur lui-même, qui mourut en 973.

Adélaïde, qui lui survécut, passa dans la même ville presque tout le reste de sa vie, et se mit sous la conduite d'Adelbert. Ce saint évêque fit bâtir plusieurs églises auxquelles il donna des pasteurs capables d'instruire un peuple nouvellement converti. Il établit un ordre admirable dans le chapitre de sa cathédrale, fondé par l'empereur, et il procura la connaissance de Jésus-Christ à un grand nombre de Slaves qui étaient encore plongés dans les ténèbres de l'infidélité. Son église lui fut redevable des reliques de saint Maurice et de plusieurs autres martyrs. Dieu le favorisa du don de prophétie, et il mena la vie d'un apôtre pendant son épiscopat. Il faisait la visite du diocèse de Mersbourg, lorsqu'il fut attaqué de la maladie qui le conduisit au tombeau. Après avoir dit la messe à Mersbourg, il se trouva très-faible. Il reçut avec une grande piété les sacrements de l'Église, et mourut le 20 juin 981. Les hagiographes lui donnent le titre de Saint, et mettent sa vie en ce jour; mais on ne lit son nom dans aucun calendrier. Suivant Papebroch et Baillet, on l'honorait à Magdebourg avant l'introduction de la prétendue réforme, qui a détruit dans cette ville tous les anciens monuments relatifs aux Saints; et elle n'aurait pas plus épargné saint Norbert, si l'ordre de Prémontré n'avait eu soin de conserver son culte. Jos. Assémani pense qu'il faudrait avoir des preuves positives pour insérer son nom dans les calendriers. Voyez, sur la vie de saint Adelbert, Lambert de Schafnabourg, *de rebus gestis Germanor. an.* 960; Ditmarus, Helmoldus, les deux chroniques de Magdebourg citées par Mabillon, *Sæc.* 5, *Ben.* p. 575; Strevesdurff, *primas Magdeburg.*; Jos. Assém. *in Calend. de origine Sclavorum*, t. I, c. 3, p. 264 et seqq.

Baronius, *ad an.* 959; Pagi, *ibid.* Mabillon, *Sæc.* 5, *Ben.* p. 573, se sont trompés en prenant les *Rugi* pour les *Russi*, et en prétendant que saint Adelbert avait prêché l'Évangile aux Russes et aux Moscovites. Voyez la vie de saint Boniface, sous le 19 juin, celles de saint Romain et de saint David, sous le 24 juillet.

Les *Rugi* restèrent dans leur apostasie jusqu'en 1168, que Waldemar, roi de Danemarck, aidé des princes de Poméranie, et surtout des Obotrites, soumit cette nation, et détruisit le fameux temple appelé Swantiwith. Absolon, évêque de Roschild, et Bernon, évêque de Meckelbourg, qui l'accompagnait, établirent douze églises dans le pays des Slaves, qui fut longtemps tributaire du Danemarck. Voyez Helmoldus, l. 2, c. 12, et Jos. Assémani, *in Calend. univ.* t. I p. 258.

(17) Othon fut heureux dans toutes ses entreprises, aussi longtemps qu'il se laissa guider par sa mère. Henri de Bavière, qui voulait se faire proclamer empereur, fut vaincu deux fois par lui (en 974 et en 977), et ne pouvant se justifier de sa rébellion devant les États, il fut banni à Maestricht. Harald, roi de Danemarck, qui soutenait les prétentions de Henri, dut implorer la paix et payer un tribut. Boleslas, roi de Bohême, qui était entré dans la même ligue, fut forcé de lui rendre hommage et de le reconnaître pour souverain. Il ne fut pas moins heureux dans les réformes qu'il entreprit par les conseils de sa pieuse mère, entre autres à l'égard du couvent de Memleben, qu'il donna aux Bénédictins, cédant en échange aux religieuses de cette maison le couvent de Quedlinbourg. Nous passons sous silence une foule d'autres institutions utiles.

reçut le nom d'Othon, fut un événement heureux, non-seulement pour l'Allemagne, mais encore pour l'impératrice-mère. Le malheur avait ouvert les yeux à Othon, et, après un bannissement de deux ans, il chercha à se réconcilier avec sa mère, démarche sur les détails de laquelle les historiens ne sont pas entièrement d'accord. Odilon rapporte qu'Othon, se trouvant en Italie pour des affaires d'état, envoya une députation à Conrad de Bourgogne et à saint Majolus, abbé de Cluny, en les priant de s'employer pour amener une réconciliation entre la mère offensée et son fils repentant, et pour engager la première à se rendre à cette fin à Pavie. Adélaïde, selon lui, accueillit avec empressement ces ouvertures, et courut dans les bras de son fils, en versant un torrent de larmes. D'autres auteurs (18) disent que cette réconciliation fut accompagnée de difficultés; qu'il ne se trouva pas un courtisan qui eût le courage de parler en faveur d'Adélaïde; que Majolus seul se rendit courageusement à la cour, et représenta avec beaucoup de franchise à l'empereur, que comme souverain il lui était moins permis qu'aux autres de transgresser les commandements du Seigneur; que celui qui l'avait élevé au faîte des grandeurs humaines pouvait d'un seul signe le précipiter jusqu'au plus bas degré d'humiliation, et que la volonté du Très-Haut était que l'on respectât ses parents. Ces paroles, ajoute-t-il, firent une impression si profonde sur le cœur du prince, qu'il se jeta aux genoux de sa mère, et lui demanda pardon de l'offense qu'il lui avait faite. La confiance absolue qu'il lui témoigna jusqu'à sa mort prouve que la réconciliation de sa part fut sincère. Ce retour à la piété filiale donna un caractère plus élevé à toutes ses actions : il s'appliqua dès-lors à dompter ses passions, et sa conduite, comme chrétien et comme empereur, fut si recommandable, qu'on lui donna le surnom honorable de *sage*, de *terreur de ses ennemis* et de *protecteur de la religion*.

Adélaïde ne quitta plus la cour impériale. En 981 elle célébra la fête de Pâques à Rome, avec Othon et son épouse, et se rendit au mois de septembre suivant à Pavie, où l'empereur confirma une donation de quelques biens qu'elle avait faite au couvent de Saint-Sauveur.

Othon tourna alors ses armes contre les Grecs de la Calabre. Adélaïde, instruite par des lumières surnaturelles de la fatale issue de cette campagne, chercha à en détourner son fils, et voyant l'inutilité de ses efforts, elle eut recours à Dieu et le pria de détourner de son peuple le danger qui le menaçait. L'empereur, qui, excité par son épouse Théophanie, commanda lui-même cette expédition avec une ardeur obstinée, fut battu par ses ennemis, et mourut à Rome en 983 d'une dyssenterie dont cette campagne fut la cause. Quelque court que fût son règne, il fournit des exemples éclatants de la vicissitude des choses humaines. Avant sa mort, il disposa par testament de sa fortune privée : il en fit quatre parts, qu'il légua aux églises, aux pauvres, à sa mère, à sa sœur Mathilde et à ses compagnons d'armes qui avaient exposé sa vie pour lui.

Tandis que ces tristes événements se passaient en Italie, d'autres malheurs vinrent frapper Adélaïde en France. Sa fille Emma perdit son époux; son fils mineur se laissa prévenir contre sa mère et prêta même une oreille crédule aux calomnies d'ennemis perfides, qui l'accusaient d'entretenir un commerce illicite avec Ascilin, évêque de Laon. La seule consolation qui restât à Emma dans sa détresse et son affliction fut de confier sa douleur à sa sainte mère. « Mes souffrances, » écrivit-elle à Adélaïde (19), dans

(18) Syrus, dans la vie de saint Majolus.

(19) *Gerberti* (secrétaire d'Emma) *Epist.* 97, *in Bibl. Max. Patrum*, tom. XVII.

Gerbert naquit en Auvergne de parents pauvres, et fut élevé à Aurillac, au couvent de Saint-Gérauld. Ses grands mérites le firent nommer abbé de Bobbio en Lombardie. Il prit une grande part à l'éducation d'Othon III. Après s'être démis de la prélature, il se rendit à Reims, où on lui confia la direction de l'école de cette ville, en le chargeant en outre de l'éducation de Robert, fils de Hugues Capet. Son grand savoir excita un étonnement si général, qu'après la mort d'Adelbert, arrivée en 988, et la déposition d'Arnould, frère naturel de Charles de Lorraine, il fut élevé en 992 au siége archiépiscopal de Reims. Le pape Jean XV ne consentit pas à la destitution d'Arnould; Gerbert se défendit avec beaucoup d'éloquence au synode de Mousson en 995, et lorsque Grégoire V renouvela en 998 le décret de son prédécesseur, Gerbert fut appelé à la cour d'Othon, qui le fit nommer à l'archevêché de Ravenne. Enfin le pape Grégoire V étant mort, le savant bédédictin obtint la papauté, par la protection de l'empereur, en 999, et en jouit jusqu'en 1003, sous le nom de Silvestre II.

Gerbert était sans contredit un des plus savants hommes de son siècle. Il était particulièrement habile dans les sciences abstraites, nommément dans les mathématiques. Il nous reste de lui 149 *Épîtres*, qui se trouvent dans le t. XVII de la *Bibl. maxima Patrum*, la *Vie de saint Adalbert, archevêque de Prague*, et quelques ouvrages de mathématiques. (Voyez Mabillon, *Analect.* II, 215.) Quelques-uns lui attribuent la construction de l'horloge de Magdebourg, l'an 996; mais cela n'est pas constaté. On croit que l'inventeur des horloges à roues est Richard Walligford, moine de Saint-Alban en Angleterre, qui florissait l'an 1326. Brenon, cardinal du parti de l'antipape Guibert, qui écrivait un siècle après la mort de Silvestre, ne rougit pas de dire que ce pape s'est adonné à la magie et à la nécromancie, calomnie qui a été répétée par Martin de Pologne, et ensuite par les hérétiques des derniers temps, mais qui est démentie par tous les historiens contemporains, et réfutée solidement par Gretser, dans une dissertation.

l'oppression de son cœur, « ma douleur, ô ma maîtresse, qu'il m'est permis de nommer du doux » nom de mère, a atteint son plus haut période. » Après la perte de mon époux, toutes mes espé» rances se concentrèrent sur mon fils, et voilà qu'il » est devenu mon ennemi. Mes plus intimes amis » m'ont abandonnée; ils m'ont couverte d'opprobre, » moi et toute ma maison. Ils ont chargé l'évêque » de Laon des plus infâmes calomnies. Ils le persé» cutent, ils cherchent à le dépouiller de sa dignité, » et à imprimer à moi-même une tache ineffaçable. » Hâtez-vous, ma chère mère, de secourir votre fille, » si vous ne voulez qu'elle succombe à son chagrin. » Mes ennemis triomphent de ce que je n'ai plus » de frère, plus de parent, plus d'ami qui puisse » venir à mon secours. » Sainte Adélaïde travailla aussitôt à réconcilier la mère avec le fils; il y eut à cet effet une entrevue à Monfaucon, près de Verdun, avec le jeune roi Louis, et grâce à ses efforts tous les différends se terminèrent. Mais peu de temps après, Emma fut frappée de nouveaux malheurs : sa tendre mère fit tout pour la soulager, mais elle n'y réussit pas aussi bien que la première fois. Il paraît qu'Emma termina peu de temps après ses jours, qui n'étaient plus, depuis la mort de son époux, qu'une série de douleurs.

En Allemagne, Théophanie fut établie régente, pour gouverner pendant la minorité de son fils Othon III. Elle se montra excessivement méfiante et hautaine envers sa belle-mère, et la traita de la manière la plus outrageante. Adélaïde souffrit avec patience et sans se plaindre. Une mort subite ayant enlevé Théophanie à Nimègue, au mois de juin 991, on l'obligea de se charger de la régence. On vit alors plus que jamais jusqu'où elle portait le mépris du monde et d'elle-même. Elle ne regarda la puissance dont elle était revêtue que comme un fardeau pesant. Pour bien remplir les obligations qu'elle lui imposait, elle se livra avec un soin infatigable à l'administration des affaires publiques. Loin de se venger des auteurs de ses maux passés, elle cherchait toutes les occasions de leur faire du bien. Mais le soin qu'elle donnait aux affaires ne l'empêchait point de vaquer à ses exercices de piété et de mortification. Elle avait des heures marquées pour aller prier dans son oratoire, et pour gémir sur les péchés du peuple auxquels il ne lui était pas possible de remédier. Lorsqu'elle était forcée de montrer de la sévérité, elle la tempérait par la douceur, et elle ressentait dans son cœur la peine et la confusion qu'elle faisait aux autres. Par là elle se faisait universellement aimer, et portait tout le monde à la vertu. La régularité de sa maison offrait l'image édifiante d'un monastère, et elle mettait au nombre de ses amis tous ceux qui donnaient des preuves d'une vertu sincère.

Les différends que les insinuations malveillantes des personnes qui entouraient son petit-fils Othon III faisaient naître entre elle et lui n'étaient jamais de longue durée; car l'innocence et la vraie piété ont un langage qui parvient toujours à se faire entendre des caractères généreux.

Othon III célébra sa première apparition sur la scène des affaires publiques par une campagne contre les Slaves, qui avaient pénétré en 991 jusque sur le territoire de Brandebourg. Le jeune empereur les en expulsa et leur donna la paix, sans poursuivre plus loin sa victoire. Peu de temps après ils reparurent, excités par un Allemand qui était passé sous leurs drapeaux pour se venger du gouverneur de Quedlinbourg. Othon, voulant éviter la guerre, chercha à amener les deux partis à un accommodement; mais les Slaves étant avancés jusqu'à Magdebourg, il les défit une seconde fois, et les força à traiter de la paix, après quoi l'église de Halberstad, construite par Hildebald, évêque de ce diocèse, fut consacrée (en 992) avec une pompe extraordinaire, en présence de sainte Adélaïde, de l'abbesse Mathilde et de plusieurs évêques de l'empire, entre autres de saint Willigis, archevêque de Mayence.

L'année suivante, Adélaïde reçut la nouvelle affligeante de la mort de son frère Conrad de Bourgogne, prince qui s'était concilié, par ses hautes qualités, l'amour de son peuple, et qui en était honoré comme un père. Pendant sa minorité, il avait été élevé, dès l'âge de quatorze ans, à la cour d'Othon-le-Grand, où sa mère Berthe, après avoir épousé en secondes noces Hugues, roi d'Italie, l'avait recommandé, afin que par la sagesse d'Othon et la sainteté d'Adélaïde il devînt à la fois monarque éclairé et pieux chrétien. Aussi il avait appris de bonne heure et s'était approprié avec talent les principes d'un gouvernement sage, que plus tard il mit en pratique avec tant de succès. Par de nombreux voyages il avait appris à connaître tous les défauts de l'administration publique, en même temps qu'il avait étudié les moyens d'y remédier : il avait pénétré la marche de la politique ordinaire et s'était mis à même, par des mesures bien calculées d'avance, de redresser tous les abus dès son avénement à la couronne. Il se fit surtout un devoir de ne confier les fonctions publiques qu'à des hommes fidèles, dévoués et éclairés, et de fonder ainsi sur des bases durables le bonheur de ses sujets. Il évita avec le plus grand soin toutes les guerres qui ne tendaient qu'à des conquêtes, et il n'eut recours aux armes que

pour défendre son pays contre les attaques extérieures, ce qui le fit surnommer *le Pacifique* (20).

L'année 999 fut marquée par la mort de Mathilde, abbesse de Quedlinbourg, digne fille de sainte Adélaïde, qui exerça la régence avec une sagesse réfléchie et avec douceur, et qui fut universellement regrettée des Saxons. Elle avait su contenir les populations inquiètes qui avoisinaient la Saxe; elle avait fait respecter les lois avec sévérité, et avait dans toutes les circonstances protégé de tout son pouvoir la religion. Elle convoqua des diètes à Dornbourg et à Magdebourg, et prit, de concert avec les grands, des mesures salutaires, qu'elle exécuta avec une mâle fermeté. En un mot, elle sut unir l'humilité monastique au talent de commander et à l'habileté dans l'administration des affaires publiques, dont les circonstances la forcèrent de se charger. Tout en assurant, par des institutions utiles, la prospérité publique, elle soigna les intérêts de l'Église par des fondations pieuses et l'établissement de nouveaux couvents. Elle favorisa particulièrement les sciences, dans lesquelles elle était versée elle-même, et se fit un devoir de protéger les savants, et spécialement ceux qui se distinguaient en même temps par leurs vertus. C'est ce qui engagea le savant moine Witikind de Corvey à lui dédier ses annales, dans lesquelles il nomme notre abbesse une *princesse brillante à la fois par son éclat virginal, sa dignité impériale et sa rare sagesse* (21). Sa nièce Adélaïde, sœur d'Othon III, lui succéda comme abbesse de Quedlinbourg.

La sainte impératrice ne survécut que de dix mois à sa fille. Dans la dernière année de sa vie elle entreprit un voyage en Bourgogne, pour réconcilier son neveu, le roi Rodolphe III, avec ses sujets. Mais avant son départ elle visita encore les couvents fondés et dotés par elle en diverses provinces, pour s'assurer s'ils ne laissaient rien à désirer sous le rapport de la discipline, de l'ordre et de la piété, comme si elle eut pressenti que bientôt elle serait appelée hors de ce monde. Elle se rendit entre autres à Payerne, sur la Broye. De là elle dirigea sa route vers Saint-Maurice ou Agaunum, où elle apprit la mort de Framo, évêque de Worms, prélat distingué par sa piété et qu'elle avait beaucoup estimé. Il avait fait pénitence pendant quinze jours à Rome, avec Othon, dans un caveau de l'église de Saint-Clément, pieds-nus et portant le cilice. L'impératrice fit ses dévotions à Genève, dans l'église du saint martyr Victor; à Lausanne elle implora à plusieurs reprises la protection de la Sainte-Vierge. Elle trouva dans cette ville le roi Rodolphe et un évêque (peut-être celui de Vienne), qui l'accompagnèrent à Orbe, où elle commença par faire de riches donations aux pauvres et aux églises, après quoi elle s'occupa de la réconciliation qui était le principal objet de son voyage.

Après avoir conclu, par son intercession, un arrangement amiable, elle prit congé de ses plus intimes amis, et dit à cette occasion à l'abbé Majolus, que sa dernière heure approchait, et qu'elle ne le reverrait plus des yeux du corps. Elle se rendit alors en Alsace, pays pour lequel on rapporte qu'elle eut toujours une prédilection, et mourut à Seltz, à six petits milles au-dessous de Strasbourg, où elle avait fait bâtir, douze ans auparavant, sous l'invocation de saint Pierre, un couvent pour des moines bénédictins (22). Elle s'était préparée à sa mort en Sainte : ses pensées n'étaient qu'auprès de Dieu; elle lisait et priait sans cesse, et quand on venait l'entretenir de choses humaines, elle ne répondait que ces mots : *Malheureuse que je suis, qui me délivrera du corps de cette mort?* Sa fin ayant tardé de quelques jours, contre son attente, elle reçut de nouveau les saints mystères, ainsi que l'Extrême-Onction, et s'écria avec une sainte impatience : *Quand viendra ma délivrance? quand serai-je réunie à Jésus-Christ?* Dieu exauça sa prière; elle expira le 26 décembre 999, dans la soixante-huitième année de son âge. Des miracles s'opérèrent sur son tombeau; on peut en lire le rapport à la fin de sa vie. Son nom ne se trouve point dans le martyrologe romain, mais bien dans plusieurs calendriers de l'Allemagne. Il y a une portion de ses reliques dans une belle châsse, qui fait partie du trésor des reliques de Hanovre, et elle est nommée dans la *Lipsanographie* du palais électoral de Brunswick-Lunebourg, imprimée en 1713.

Nous terminerons cette notice en rapportant le portrait de la sainte impératrice par saint Odilon. « Adélaïde, dit-il, observait envers ses serviteurs » une douceur sévère, envers les étrangers une di- » gnité mesurée, envers les pauvres une charité in- » fatigable. Elle contribua à la gloire des églises par » ses libéralités; d'une bienveillance inaltérable en- » vers les bons, elle montra une sévérité inflexible

(20) Voyez saint Odilon, *in Vita Adeleidis*.

(21) Dominam flore virginali cum majestate imperiali et sapientia singulari fulgentem.

(22) C'est Wildemalde, évêque de Strasbourg, qui dédia ce couvent; d'autres auteurs cependant en placent la construction et la dédicace dans l'année 984. En 995, la ville de Seltz fut déclarée par Othon III ville libre et soustraite à la juridiction des ducs et des comtes voisins. Henri VII éleva cette abbaye au rang de princière; plus tard elle fut sécularisée.

» envers les méchants. Elle fut modeste dans ses » désirs, modérée dans ses jouissances, humble dans » la grandeur, ferme et patiente dans l'adversité. » Sobre dans sa nourriture, simple dans son cos- » tume, elle était persévérante dans la lecture, la » prière, les veilles et le jeûne, et toujours disposée » à soulager les pauvres. Sa haute naissance ne lui » inspirait pas d'orgueil. Elle n'écoutait ni les éloges » prodigués à sa puissance, ni ne se prévalait des » vertus que Dieu lui avait accordées. L'affliction » que lui faisaient éprouver les fautes inséparables » de la faiblesse humaine était aussi éloignée du » désespoir, que sa vertu l'était de la passion de » l'honneur, du plaisir et des richesses. La modestie, » la mère de toutes les vertus, inspira chacune de » ses actions. La fermeté dans la foi était aussi » exempte d'alarmes, que sa confiance était inébran- » lable dans l'espérance (23). » Nous ajouterons ce que saint Odilon dit dans un autre passage, que sainte Adélaïde était constamment d'une humeur gaie, qu'elle aimait le repos et la paix, et qu'elle se réjouissait du contentement de ceux qui l'entouraient. C'est là en effet la récompense qui est déjà ici-bas le partage de la vertu, que la sérénité intérieure, dont la grâce du Seigneur pénètre les cœurs mortifiés et purs, s'imprime à toutes les paroles et à toutes les actions de l'homme vraiment pieux, et procure ainsi un avant-goût de la félicité céleste.

(23) Erat ei in fide secura firmitas, in spe firma securitas.

---

† LE B. SÉBASTIEN MAGGI,

DE L'ORDRE DES FRÈRES-PRÊCHEURS.

L'AN 1494.

Brescia, ville célèbre d'Italie, fut la patrie du bienheureux Sébastien. Il était de la famille Maggi, l'une des plus anciennes et des plus nobles du pays. Le désir de travailler au salut du prochain le détermina, dès sa première jeunesse, à se consacrer à Dieu dans l'ordre de Saint-Dominique. Il s'y fit bientôt remarquer par son innocence, l'austérité de sa vie, son amour pour la régularité et son ardeur pour les études ecclésiastiques. Ses succès dans les lettres furent si grands qu'il devint pour ses frères non-seulement un modèle par ses exemples, mais aussi une lumière par sa doctrine. Ayant été élevé au sacerdoce, il se livra, par l'ordre de ses supérieurs, au ministère de la prédication, et s'appliqua surtout à bien régler les mœurs des peuples auxquels il annonçait la parole de Dieu. Ses sermons produisirent des fruits abondants. Il convertit un grand nombre de pécheurs, réconcilia des ennemis et rétablit ou affermit la piété dans plusieurs villes d'Italie.

La vertu et le mérite de Sébastien le firent choisir successivement pour prieur de divers couvents de son ordre. Partout il porta ses religieux à la pratique de la perfection évangélique et à l'exacte observation de leur règle; mais il n'exigeait jamais rien des autres en ce genre, qu'il ne l'eût rempli lui-même le premier. Plein de zèle pour le salut des âmes, il remarqua, pendant qu'il gouvernait la maison de Notre-Dame des Grâces à Milan, que lui et ses frères n'étaient pas aussi utiles au peuple qu'il le désirait, parce que cette maison était située dans un lieu écarté, et que les fidèles ne pouvaient y venir commodément entendre la parole de Dieu. Il forma donc le projet de bâtir au milieu de la ville une grande église dont il entreprit la construction. Avec le secours d'abondantes aumônes qu'il reçut de personnes pieuses, et surtout de Béatrix, duchesse de Milan, qui l'avait choisi pour confesseur, il vint heureusement à bout de son entreprise.

Les frères prêcheurs de Lombardie avaient formé une congrégation particulière. Le serviteur de Dieu la gouverna deux fois en qualité de supérieur; mais cette dignité ne lui fit rien changer à l'austérité de son genre de vie. Sa prière était continuelle; il y joignait un profond mépris pour lui-même et des pratiques de mortifications par lesquelles il châtiait son corps et s'appliquait à le réduire en servitude. Attentif à maintenir l'exacte observance de la règle; tandis qu'il gouverna ses frères, il s'acquit par sa conduite, non-seulement auprès des siens, mais aussi dans le public, une réputation de piété plus grande encore que celle dont il jouissait déjà. Étant allé, dans sa vieillesse, à Gênes pour y visiter le couvent de Sainte-Marie du Château, il eut connaissance de sa mort, et s'étant tourné vers ses compagnons, il leur dit que ce serait là le lieu de son repos. Ce saint religieux, ayant reçu les derniers sacrements, mourut en paix l'an 1494. Aussitôt que la nouvelle de sa mort se fut répandue, les habitants de Gênes vinrent en grand nombre vénérer son corps. On inhuma d'abord les précieux restes du Bienheureux dans un lieu peu apparent, mais ils furent ensuite placés d'une manière plus convenable dans l'église de Sainte-Marie, où on les honore depuis longtemps, et où il s'est fait, dit-on, de nombreux miracles. Le pape Clément XIII, ayant acquis la certitude que le culte du serviteur de Dieu n'avait jamais été interrompu, l'approuva le 9 décembre 1760, et permit de célébrer sa fête.

Tiré du suppl. de Ch. Butler, par M. l'abbé Tresvaux. — Voyez les leçons de l'office du Bienheureux.

17 DÉCEMBRE.

—

† SAINTE BEGGUE, VEUVE ET ABBESSE.

VERS L'AN 694.

Sainte Beggue était fille du B. Pépin de Landen et sœur de sainte Gertrude de Nivelles. Elle épousa Anségise, fils de saint Arnoul, qui, après avoir été quelque temps à la cour, fut élu évêque de Metz. Son mari ayant été tué à la chasse (1), elle résolut de se consacrer à Dieu et de mener à l'avenir une vie pénitente et retirée. A son retour de Rome, où elle avait fait un pèlerinage, elle bâtit sept chapelles à Andenne-sur-Meuse, pour représenter en quelque sorte les sept principales églises de la capitale du monde chrétien. Elle fonda aussi au même endroit un monastère, dans le genre de celui que sa sœur Gertrude avait gouverné à Nivelles (2), et ce fut de là qu'elle fit venir les premières religieuses qui vécurent sous sa conduite. Elle forma un grand nombre de vierges chrétiennes à la pratique de la perfection, et leur apprit à connaître les douceurs de la vie intérieure. En peu de temps son monastère s'éleva à l'état le plus florissant. La seconde année de son gouvernement, c'est-à-dire en 694 ou 695, elle mourut de la mort des justes (3). Elle est nommée dans le martyrologe romain et dans celui des Bénédictins.

Le couvent d'Andenne, situé dans la forêt des Ardennes, entre Huy et Namur, fut changé, dans le courant des siècles, en un chapitre noble, composé de trente-deux chanoinesses et de dix chanoines.

Voyez, dans les *Acta SS. Belgii selecta*, V, 70 à 125, une dissertation sur la vie de sainte Beggue, par Smet; ce savant recherche avec beaucoup de soin l'origine des béguines des Pays-Bas, et prouve que ce ne fut pas Lambert Lebègues qui institua les béguines, puisque le béguinage de Vilvorde existait déjà un siècle avant lui (4) : il soutient que le nom de *Béguines* est dérivé de sainte Beggue.

(1) Anségise n'était pas maire du palais, mais intendant des domaines royaux et *duc* ou gouverneur d'une province. D'après la vie de sainte Beggue, il habitait avec elle le château de Chevremont, à deux lieues de Liége, ancien fort qui fut détruit en 980 par Notger, évêque de Liége. Anségise, étant un jour à la chasse, vit par terre un enfant nouveau-né, que l'on avait exposé. Il le ramassa et le porta sous son manteau chez lui : il le fit baptiser, le tint lui-même sur les fonts et le nomma Gonduin. Devenu grand, Gonduin embrassa la carrière des armes, et gagna tellement les bonnes grâces de son bienfaiteur, que celui-ci lui accorda toute sa confiance. Mais il en fut récompensé par la plus noire ingratitude; car Gonduin forma le projet de tuer Anségise, dans l'espoir d'épouser Beggue et de pouvoir s'emparer ainsi de tous ses biens. Il exécuta son dessein à la chasse, vers l'an 673. Beggue, instruite de ce crime atroce, se réfugia dans la Hesbaie. — Pépin d'Herstal vengea la mort de son père Anségise, à qui quelques hagiographes des Pays-Bas donnent le titre de *bienheureux martyr* : on ignore cependant s'il a été honoré quelque part d'un culte public.

(2) Sainte Gertrude était morte en 659 : Beggue fonda son couvent la trente-troisième année après la mort de sa sœur, ainsi en 692.

(3) Voyez *Acta SS. Belgii selecta*, III, 143, n. 3.

(4) C'est ce qui résulte d'un acte passé en 1065 au béguinage de Vilvorde; cette pièce, dont l'authenticité paraît être incontestable, prouve que cette communauté possédait déjà alors des biens et qu'elle était dirigée par des prêtres et des supérieures ou maîtresses.

† SAINTE WIVINE, VIERGE.

VERS L'AN 1170.

Le duc Godefroi-le-Barbu fonda en 1133, entre Bruxelles et Afflighem, le couvent nommé le *Grand-Beygaerde*. Sainte Wivine en fut la première prieure, et gouverna pendant trente-sept ans les vierges que l'odeur de sa sainteté y avait assemblées. Elle mourut vers l'an 1170, et sept ans après sa mort, Arnoul, septième abbé d'Afflighem, leva son corps de terre, par ordre d'Alard, évêque de Cambrai, et l'exposa à la vénération des fidèles. Ce qui prouve combien furent grands les mérites de cette sainte vierge aux yeux du Seigneur, ce sont les miracles qui s'opérèrent par son intercession. Sa fête se célèbre le 17 décembre, jour sous lequel son nom se trouve marqué dans le martyrologe romain.

Le couvent du *Grand-Beygaerde* fut élevé en 1548, du consentement du pape Paul III, au rang d'abbaye. Il fut détruit vers la fin du siècle dernier, et les reliques de notre Sainte furent déposées en 1804 à Bruxelles dans l'église paroissiale de Notre-Dame au Sablon.

Voyez Molani *Nat. SS. Belgii*, p. 274; Miræi *Diplom. Belg.* I, 98, et III, 643; *Gallia christiana*, V, 57, et Van Gestel, *Hist. archiep. Mechl.*, t. II p. 115.

---

† SAINT STURMES, ABBÉ DE FULDE.

Tiré de Ræss et Weis, t. XVIII p. 394. — La vie de saint Sturmes fut écrite par Eigil, son disciple, qui fut depuis abbé de Fulde, et gouverna ce monastère depuis l'an 818 jusqu'en 822. Ce document mérite toute confiance, si nous considérons le savoir, la piété et les lumières d'Eigil, qui, comme il le dit dans son prologue, passa vingt ans auprès de son maître *(in cujus discipulatu plus quam viginti annos conversatus fuerat)*, et l'assista dans ses derniers moments. Il a en outre soumis plusieurs fois son ouvrage au jugement des moines de Fulde. Eigil rédigea cette biographie à la prière d'une pieuse vierge, nommée Angildruth, que

quelques-uns tiennent pour une religieuse de Bischofsheim-*an-der-Tauber*, et d'autres pour une religieuse de Kitzingen. Cette notice se trouve dans Brower, Surius et Mabillon. Ce savant bénédictin l'a enrichie d'excellentes notes (*Sæc. III Bened.* part. 2, p. 267—286). — Voyez George von Eckhard, *Francia Orient.* I, 369; Bulteau, *Hist. de l'ordre de Saint-Benoît*, Baillet, etc.

L'an 779.

Saint Boniface voyageant dans la Norique, c'est-à-dire dans une partie de la Bavière actuelle, et y répandant à pleines mains la semence de l'Évangile, fit la connaissance des parents de notre Saint, qui descendaient d'une maison noble et qui professaient déjà le christianisme avant l'arrivée de l'apôtre de l'Allemagne. Il naquit vers l'an 712. Ses parents le confièrent à saint Boniface, pour qu'il fût élevé dans les sciences et dans la piété, et Sturmes conçut une affection si tendre pour son maître, que, malgré les larmes de ses parents, il le suivit dans ses voyages apostoliques. Ils arrivèrent de la sorte à Fritzlar, où il fut placé sous la conduite du saint abbé Wigbert, qui lui tint lieu de père et de maître, et l'instruisit avec le plus grand soin dans la vertu et la théologie. Disciple plein d'ardeur, il fit des progrès rapides dans la science du salut : Dieu lui accorda des lumières extraordinaires pour comprendre les mystères de l'Écriture; nuit et jour son esprit était plongé dans la méditation de la loi divine, et les fruits qu'il en recueillit furent une charité sans bornes, une profonde humilité, une douceur prévenante, et une constante sérénité d'esprit, qui lui gagnait tous les cœurs. Au dehors, son maintien était noble, sa conduite mâle et toutes ses actions portaient l'empreinte de l'innocence et de la candeur.

A peine eut-il atteint l'âge prescrit par les canons, qu'il fut élevé, de l'avis unanime de toute la communauté, à la prêtrise, et fut chargé d'annoncer la parole de Dieu. Il convertit et baptisa une foule d'infidèles; mais il ne bornait pas là ses soins : il travaillait encore fort utilement auprès de ceux qui avaient déjà reçu les lumières de la foi, mais qui ne laissaient pas de demeurer encore attachés à certaines pratiques superstitieuses. Il en réconcilia d'autres, qui entretenaient des haines et des inimitiés invétérées, et rétablit entre eux la paix et l'union chrétienne; partout enfin il se montra comme un luminaire bienfaisant au milieu des ténèbres de l'idolâtrie et de la superstition.

Ayant employé près de trois ans dans les exercices de la prédication, il se sentit tellement porté à la solitude, que, ne pouvant résister au désir qu'il avait de se retirer, il en demanda la permission à saint Boniface, et l'obtint. Le Saint s'associa deux compagnons, et, après avoir reçu la bénédiction du prélat, ils se rendirent dans la forêt appelée Buchonie, pour y mener la vie des anachorètes. Déjà ils avaient marché pendant trois jours dans les bois, sans trouver un abri, lorsqu'ils arrivèrent à Hersfeld ou Hirschfeld, où se trouvait très-probablement une petite église (1). Ils s'y arrêtèrent pendant quelque temps, mortifiant sans cesse la chair par les jeûnes et d'autres austérités.

Après cela saint Sturmes retourna auprès de Boniface, son maître, à qui il fit la description de la situation de ce lieu, de la nature du sol, des eaux qui y répandaient la fertilité, et des vallées (2). L'archevêque garda son *anachorète* (c'est ainsi qu'il appelait saint Sturmius) quelque temps auprès de lui (3), pesa mûrement tout ce qu'il en avait appris touchant le lieu de son habitation, mais trouva qu'il n'était pas propre à la fondation d'une communauté, comme étant trop exposé aux incursions des voisins (les Saxons), et lui conseilla de pénétrer plus avant dans la forêt, jusqu'à ce qu'il trouvât un lieu où il pût s'établir sans danger. Encouragé par les exhortations et l'affection de son père spirituel, il retourna dans la solitude, où ses compagnons l'attendaient avec impatience. Lorsqu'il leur eut fait part du conseil de leur prélat, ils continuèrent leur marche le long de la rivière de Fulde, cherchant sur ses bords quelque lieu qui répondit à leurs désirs. Le troisième jour, ils arrivèrent à une petite rivière qui se jette dans la Fulde; mais ne trouvant point de retraite commode, ils s'embarquèrent sur la Fulde et la redescendirent jusqu'à leur cellule, où ils servirent le Seigneur dans la prière et les veilles. Cependant Boniface manda de

(1) Brower accuse d'erreur Trithème, parce qu'il dit que Lul posa les fondements de ce qui devint dans la suite l'abbaye de Hirschfeld, et que Sturmes fut abbé de cette maison. Il se fonde en cela sur le rapport de Lambert, qui dit que cette belle église ne fut bâtie qu'en 835, d'où il conclut que l'abbaye elle-même ne remonte pas plus haut, époque où les reliques de saint Wigbert y furent transférées de Fritzlar. Mais le même Lambert place évidemment l'origine du couvent de Hirschfeld dans l'année 736, quoiqu'il recule jusqu'en 850 la construction de l'église de Saint-Wigbert. Voyez les *Actes de saint Wigbert* et la *Vie de saint Lul* dans Mabillon, *sæc.* III, part. 2, p. 270 et 392. Eckhard adopte l'année 745, et son opinion est très-vraisemblable (*loc. cit.* p. 369 et 460 sqq.)

(2) Eique (Bonifacio) loci positionem, et terræ qualitatem et aquæ decursum et fontes et valles et omnia quæ ad locum pertinebant per ordinem exposuit. Voyez Eigil, *in vita S. Sturmii.*

(3) Voyez Candidius, *in vita S. Eigili.*

nouveau à notre Saint de venir le rejoindre; ils se revirent à Fritzlar, en se témoignant réciproquement la joie la plus cordiale. Ce fut là que le prélat exhorta pour la première fois le saint anachorète à se relâcher un peu à l'avenir de ses austérités, en lui faisant connaître son désir de former une communauté religieuse dans les forêts de la Buchonie. Ayant pris à cet égard des renseignements ultérieurs, il encouragea son disciple à exécuter ce projet, et le renvoya en le fortifiant de sa bénédiction paternelle. Celui-ci se remit en route, parcourut sur un âne, et au milieu de grands dangers, les forêts, sans avoir sur lui d'autre arme que le signe de la croix. Un jour il rencontra sur la route qui conduisait de la Thuringe à Mayence et qui servait de voie au commerce, une troupe d'esclaves qui le raillèrent et voulurent même passer à des voies de fait; mais la main invisible de la Providence le protégea; il ne fut pas possible de lui faire aucun mal. Il arrriva ainsi dans la contrée où se trouve aujourd'hui la ville de Fulde; ce lieu lui plut, et il se hâta de retourner auprès de saint Boniface, qui voyageait alors entre Fritzlar et Amneburg, pour lui faire part de la découverte d'un endroit propre à la fondation d'un couvent. Après avoir reçu les instructions nécessaires, Sturmes, plein de zèle pour sa pieuse entreprise, retourna à Hersfeld, auprès de ses compagnons, dont le nombre s'était déjà accru, mais qu'à sa grande douleur il ne trouva pas disposés à entrer dans ses vues. Ils se séparèrent même de lui et se retirèrent dans un endroit nommé *Crichlar*.

Saint Boniface, pour pouvoir fonder dans le pays de Fulde, qui porte, dans la vie de saint Sturmes, le nom d'*Eichlohe* (4), la pieuse pépinière qu'il avait projetée, alla trouver le roi des Francs, Carloman, à qui appartenait le fonds de cette terre, et le sollicita de s'en dessaisir pour la faire servir à une si bonne œuvre. Carloman lui donna aussitôt une étendue de quatre mille pas (5), et les seigneurs dits de *Crabfeld*, qui y avaient des possessions, encouragés par l'exemple et les exhortations du roi, prouvèrent aussi leur bienfaisance en faisant de riches donations.

Lorsqu'il fut convenablement pourvu à tout par des actes authentiques, saint Sturmes se rendit à Crichlar auprès de ses frères, en choisit sept, et vint avec eux, le 12 janvier 744, sous le règne des deux frères Pépin et Carloman, à l'endroit où s'éleva par la suite le célèbre couvent de Fulde.

Les saints anachorètes commencèrent leur entreprise avec Dieu, en implorant par des cantiques, la prière, les veilles et le jeûne, sa bénédiction, sans laquelle nul projet ne réussit. Après cela ils mirent courageusement la main à l'œuvre, abattirent les arbres et arrachèrent de tous côtés les broussailles. Deux mois étaient à peine écoulés, lorsque saint Boniface, avec une suite nombreuse, vint visiter ces lieux; voyant qu'il pouvait espérer les plus grandes choses pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, il ne put retenir des larmes de joie, et rendit de ferventes actions de grâces au Seigneur pour le secours qu'il lui avait prêté. Il y passa encore quelque temps, dans une retraite complète, sur une éminence voisine, qui reçut ensuite, en mémoire de cette circonstance, le nom de *Bischofsberg* (Mont de l'Évêque); après cela il continua ses courses apostoliques avec ses compagnons.

Cependant la construction du couvent et de l'église, dirigée par saint Sturmes, avançait rapidement, et avant même qu'elle fût terminée, il se présenta des hommes pieux, avides de servir le Seigneur dans cette communauté, en se livrant à la retraite, à la méditation et aux œuvres de pénitence.

Au bout d'un an, on y vit de nouveau l'apôtre de l'Allemagne, qui était de toutes les institutions pieuses qui se formèrent à cette époque. Il expliqua à la communauté naissante les saintes Écritures et les traditions, lui prescrivit une règle sage, et lui ordonna, pour entretenir la discipline et la piété, de pratiquer des jeûnes sévères et de s'abstenir du vin et de toute boisson forte. Cette dernière disposition fut cependant modifiée plus tard par un décret synodal sous le règne de Pépin, en faveur de ceux qui étaient malades ou d'une constitution faible, quoiqu'il y eût toujours des moines qui l'observassent toute leur vie, en ne buvant ni vin ni aucune autre boisson enivrante. Saint Boniface, après avoir donné à saint Sturmes les instructions

(4) *Ahloh, Ailoha, Eihloha.*

(5) « Marcha per *quatuor millia* passuum. » Dans Johannis, *Rer. Mogunt.* I, 266, on ne lit que *trois mille*. *Marcha*, marche, signifie *limes*, limite : de là le nom de *margraves*, parce que ces comtes, pour défendre le pays, établissaient leur résidence sur les frontières. — Nous avons, sur les limites du couvent de Fulde, la *Chartula S. Bonifacii de finibus et terminis Fuldensis monasterii*, de l'an 747, p. 216, *ep.* LXXVI. Ce document se trouve aussi dans Jean-Philippe Vorburg, *Historiarum* IX, 514; dans le Cointe, *Annal. ad annum* 747, et dans Brower. Les moines de Fulde ont soumis, vers la fin du dix-septième siècle, au tribunal de la *Rote* à Rome, la même charte d'après un manuscrit, différant tant soit peu des copies dont nous venons de parler, mais sur des points accessoires. Würdtwein l'adopte (*loc. cit.* p. 217, note *a*), en écartant quelques difficultés que l'on pourrait former contre son opinion.

nécessaires pour la direction de sa communauté, s'éloigna de nouveau, continuant néanmoins à visiter de temps en temps cette sainte pépinière, où il se reposait ordinairement de ses travaux en se fortifiant par la prière et par la méditation des saintes Écritures.

Le nombre des frères était déjà assez considérable, lorsqu'ils témoignèrent le désir d'adopter pour la communauté la règle de saint Benoît. Sturmes fut envoyé dans ce but en Italie, pour y visiter les monastères et s'y pénétrer de l'esprit de ce saint ordre dans toute sa perfection, afin qu'il fût en état de le faire entrer aussi dans les cœurs de ses frères (6). Son départ eut lieu la quatrième année de son arrivée à Fulde, c'est-à-dire vers l'an 748. Il se fit accompagner de deux de ses frères, prit le chemin de Rome, visita les plus célèbres couvents d'Italie, probablement celui du Mont-Cassin, recueillit, comme une abeille diligente, les exemples de vertu des moines les plus saints, et retourna au bout de deux ans, à Fulde, avec un riche trésor de préceptes et de modèles. Mais avant d'y arriver il fut atteint, au couvent de Kitzingen, sur-le-Mein, d'une maladie qui dura quatre semaines. Lorsqu'il fut rétabli, il alla trouver d'abord saint Boniface, qui se tenait alors dans la Thuringe, et qui, après avoir reçu le rapport de son disciple, le congédia en lui adressant ces paroles : « Va-t'en donc, et tâche » d'affermir le nouveau monastère de Fulde sur la » base du genre de vie de ces moines, dont tu as » recueilli les exemples! » Après quatre jours de marche, il fut rendu aux siens, qui virent avec étonnement en lui l'image fidèle de toutes les vertus dont il avait été le témoin en Italie. Conformément à la décision du saint archevêque, il se chargea, sous le titre d'abbé, de la direction du couvent, montrant toujours à ses frères dans sa personne l'exemple de ce qu'il leur prescrivait.

Depuis cette époque, la réputation des moines de Fulde commença à se répandre dans toutes les contrées. Les sévères austérités, la touchante concorde et la sainte rivalité de ces religieux attirèrent de tous côtés un grand nombre de personnes dans cet asile de la vertu et de la perfection, qui devint la pépinière de beaucoup de prélats distingués par leur science et leur sainteté (7). Ces accroissements ne causèrent pas peu de joie à saint Boniface, qui cependant ne devait plus jouir longtemps de cette sainte satisfaction, attendu que peu de temps après Dieu le fit entrer dans sa gloire, orné de la couronne du martyre. D'après un désir qu'il avait manifesté depuis longtemps, il fut enterré à Fulde (8).

Après la mort de son père spirituel, saint Sturmes se vit exposé aux traits de la calomnie; mais sa

(6) Saint Boniface écrivit en 751 au pape Zacharie : « Est » præterea locus sylvaticus in eremo vastissimæ solitudinis, » in medio nationum prædicationis nostræ, in quo monaste» rium construentes monachos constituimus, sub regula » sancti patris *Benedicti* viventes, viros strictæ abstinentiæ, » absque carne et vino, absque sicera et servis, proprio ma» nuum suarum labore contentos. » (*Ap.* Othon, lib. 2. *Vitæ S. Bonifacii*, cap. 12, et *ap.* Würdtwein, *epist.* 86, alias 141, p. 247.) Mabillon en conclut (*sæc. III Bened.* part. 1, p. 296, note *b*), que les moines de Fulde vécurent dès le principe sous la règle de saint Benoît, et que Sturmes ne fut envoyé en Italie par saint Boniface que pour étudier cette règle dans toute sa perfection, *ut conservationem regularem perfecte disceret*, attendu qu'il l'avait déjà anciennement pratiquée à Fritzlar. Baillet se range aussi de son avis. — Mais d'une part, la lettre de saint Boniface, où il dit *que les moines de Fulde observent la règle de saint Benoît*, ne fut écrite qu'en 751, année où Sturmes doit avoir été déjà de retour d'Italie, puisqu'il s'y rendit en 748 et qu'il revint au bout de deux ans; et de l'autre, cette opinion ne s'accorde pas avec le récit d'Eigil, d'après lequel l'apôtre de l'Allemagne ne donna d'abord à la nouvelle communauté ainsi qu'à saint Sturmes que des instructions générales, sans rapport à aucune règle particulière : « Novellos monachos suos instruere » curavit, et monasticæ regulæ disciplinas, *secundum sanctæ » scripturæ traditionem* statuere apud ipsos non cessabat. » Puis il ajoute : « Porro cum fratres regulam sancti Patris » Benedicti inhianter observare desiderassent, et ad monas» ticæ disciplinæ normam sua corpora mentesque toto animo » inclinassent, consilium utile inierunt, quatenus aliqui ex » ipsis ad magna alicubi mitterentur monasteria, ut fratrum » ibi concordiam et conversationem regularem perfecte dis» cerent. »

(7) « Quadringentorum circiter monachorum, exceptis pul» santibus et aliis minoribus personis, quorum numerus » multiplex erat valde in ipso monasterico, pater exstitit et » præceptor (Sturmius). » Ludger, *in Vita S. Gregorii abbatis Trajectensis*, n. 10.

En 751, le pape Zacharie accorda de grands priviléges à cette communauté naissante. Dans la charte qui s'y rapporte, le Saint-Père écrit en ces termes à saint Boniface : « Comme » il est juste qu'on accorde toujours les demandes qui sont » fondées sur des motifs raisonnables, nous croyons devoir » répondre aux pieux désirs du fondateur d'une institution » charitable. Ainsi donc, puisque vous désirez que nous pla» cions sous la protection immédiate du Saint-Siége le *Cou» vent-du-Sauveur*, que vous avez érigé sur la rivière de » Fulde, afin qu'il ne soit sujet à aucune juridiction par» ticulière, nous accédons à votre pieuse demande, et nous » ordonnons, en vertu des pouvoirs illimités que nous pos» sédons, que ce que vous demandez soit exécuté. En con» séquence, nul prêtre dudit couvent ne reconnaîtra d'autre » juridiction que celle du Saint-Siége, etc. » Voyez Würdtwein, *Epist. S. Bonifacii*, epp. 86, 87 et 88. Baillet semble n'avoir pas connu ce bref du pape.

(8) On lit entre autres dans sa lettre au pape Zacharie, de l'an 751 : « In quo loco, cum consensu pietatis vestræ, proposui aliquantulum vel paucis diebus fessum senectute corpus requiescendo recuperare et *post mortem jacere*. » *Ap.* Würdtwein, *ep.* 86, p. 247.

vertu, après être sortie de cette épreuve avec gloire, n'en brilla qu'avec plus d'éclat. Il se trouva dans Fulde trois faux frères qui portèrent des plaintes contre leur abbé auprès de saint Lul, archevêque de Mayence. Celui-ci se laissa séduire par leur piété hypocrite et ajouta foi à leurs calomnies (9). Ils accusèrent saint Sturmes de tramer des complots contre Pépin, et parvinrent même à se faire écouter à la cour. Le Saint, que ses actions auraient dû justifier aux yeux de tout le monde, fut obligé de comparaître devant Pépin; mais au lieu de se justifier, chose qui fut très-facile pour lui, il se borna à montrer du doigt le ciel, en disant : « Là-haut est » mon témoin et mon juge. Le Seigneur est mon » soutien, c'est pourquoi je n'ai pas été confondu. » Le conseil des méchants prévalut, et Sturmes fut banni dans un monastère de France, qu'on croit être celui de Jumièges, où il fut reçu en frère, et traité par l'abbé et tous les religieux avec le plus grand respect, comme il convenait à ses mérites.

L'absence de leur chef spirituel affligea si fort les moines de Fulde, que quelques-uns voulurent quitter le couvent, et d'autres aller faire des représentations au roi. Les plus sages l'emportèrent : ils eurent recours à Dieu par les prières et le jeûne, pour qu'il voulût manifester l'innocence du Saint. Lul leur donna un autre supérieur, dans la personne d'un des membres de son clergé, nommé Marc; mais les moines le rejetèrent unanimement. Ils prirent en même temps la résolution de se rendre en corps jusqu'au trône de Pépin et de redemander leur abbé. Le saint archevêque, instruit de ce dessein, chercha à calmer les esprits agités, en leur permettant de choisir un abbé dans leur sein. On accéda à cette proposition; le choix tomba sur Preszold, que saint Sturmes avait élevé et qu'il aimait comme un fils. Ce véritable serviteur de Dieu travailla non-seulement à réunir les esprits, mais à procurer le rétablissement de son maître.

Cependant on faisait des prières continuelles dans les églises et les monastères du pays, pour que le Seigneur leur rendît leur père, et elles eurent bientôt leur effet. Pépin, de son propre mouvement, ordonna au serviteur de Dieu de se rendre à la cour, et de demeurer parmi les clercs ou religieux qui desservaient sa chapelle, jusqu'à ce qu'il lui eût fait connaître ses intentions. Ce prince, allant un jour à la chasse de grand matin, voulut selon sa coutume entrer dans sa chapelle, pour y faire ses prières. Il arriva, à cette occasion, qu'il le rencontra dans la chapelle, et il lui adressa ces paroles : « Puisque la Providence nous a amenés ici, je dois » vous déclarer que je ne sais pas pourquoi vos » moines (10) vous ont accusé, ni pourquoi je me » suis fâché contre vous. » Le Saint répondit avec beaucoup d'humilité et de modestie : « Quoique je » sois pécheur, je n'ai rien fait contre le service de » Votre Majesté. » Pépin repartit : « Si vous avez » eu des desseins hostiles contre moi, que Dieu » vous le pardonne, moi je veux l'oublier de bon » cœur (11), et vous aurez à l'avenir toujours part à » ma bienveillance et à mon amitié. »

Lorsque les religieux de la Buchonie eurent appris ce qui venait de se passer, ils supplièrent le roi de rétablir leur maître dans sa première dignité. Le roi y consentit, et confirma en outre les priviléges que le pape Zacharie avait accordés au monastère (12), et dont nous avons parlé plus haut. Ceci arriva en 758.

A la nouvelle de l'approche de saint Sturmes, les religieux allèrent en procession au-devant de lui, avec la croix d'or et les reliques de l'abbaye, et ils le reçurent avec de grandes réjouissances. Preszold lui remit la crosse, et le Saint s'appliqua aussitôt à corriger ce qu'il y avait de défectueux dans la vie et les mœurs de ses disciples. Il orna et enrichit l'église, augmenta les bâtiments, changea le cours de la Fulde et la fit entrer dans l'enclos de l'abbaye,

(9) Le biographe de saint Sturmes juge sans doute trop sévèrement saint Lul, en disant : « Lullo tantum fama ejus » bona displicuit, et semper propter invidiam adversus eum » faciebat. » *(Ap.* Mabillon, *loc. cit.*, p. 179, n° 16.) Aussi le savant bénédictin observe très-judicieusement : « *In paulo asperius dictum in S. Lullum,* » et renvoie le lecteur à l'histoire de sa vie. Certes les hommes les plus saints, on peut les circonvenir par de perfides insinuations et les entraîner à des actes inconsidérés. Ce qui prouve que saint Lul n'a aucunement agi *par jalousie* envers notre Saint, c'est qu'il se laissa détromper, et qu'il regretta sincèrement son erreur. Voyez sa vie sous le 16 octobre.

(10) Il n'y en avait que *trois.*

(11) C'eût été, sans doute, plus délicat, si le roi avait avoué son erreur et repoussé jusqu'au soupçon de la possibilité du crime dont le Saint avait été accusé. Cependant, pour prouver combien sa réconciliation était sincère, il ajouta encore : « Ecce in testimonium perfectæ remissionis filum de » pallio meo projicio in terram, ut cunctis pateat, quod pris» tina deinceps adnuletur inimicitia. » — « Insignis locus, » remarque Mabillon *(loc. cit.*, p. 280, *note)*, « de symbolo condonandi injuriam, et quidem fere singularis. »

(12) Eigil dit que saint Sturmius reçut des mains du roi la charte y relative. On trouve à la vérité un diplôme semblable de Pépin dans Othon, *Vita S. Bonifacii*, lib. II, cap. 17; mais il est adressé à saint Boniface. Il faudrait donc supposer que ce dernier fût délivré à une époque antérieure. On peut du reste très-bien admettre que Pépin renouvela en faveur de notre Saint cette confirmation, accordée d'abord à saint Boniface. Voyez aussi la charte du pape Étienne, qui se rapporte également aux priviléges dont il s'agit. *(Antiq. Fuld.* lib. III, cap. 8.)

afin de faciliter les travaux exécutés par les moines, et mit, en un mot, le plus grand ordre dans toutes les affaires de la maison. Il crut devoir diminuer quelque chose de la rigueur de la première règle, pour la rendre plus conforme à celle de saint Benoît.

Le roi Pépin, et depuis lui son fils Charlemagne, considérant les grandes dépenses que le Saint était obligé de soutenir pour une communauté de quatre cents religieux, sans les domestiques, firent encore diverses donations à son monastère, entre autres de terres situées à Hammelbourg. Dans les chartes de donation il est dit qu'ils en usent ainsi pour tâcher de reconnaître le mérite de l'abbé. Il acquit dans la suite encore plus de crédit sur l'esprit de Charlemagne, et il fut même chargé d'une mission importante auprès de Thassilon, duc de Bavière. Mais Charlemagne l'employa encore plus utilement pour l'Église à la conversion des Saxons. Saint Sturmes, accompagné de plusieurs prêtres de sa communauté, instruisit et baptisa en 776 et 777 une grande partie de ces peuples encore idolâtres, et les détermina à abattre leurs forêts sacrées, à démolir leurs temples et à construire des églises chrétiennes. Mais ceux qui demeurèrent dans leur infidélité firent dans la suite tomber dans l'apostasie plusieurs des nouveaux convertis. Ils s'avancèrent ensemble jusque sur le Rhin, exercèrent partout de grands ravages, et, à leur retour, ayant fait un camp à peu de distance de Fulde, ils formèrent le projet d'attaquer le couvent, de tuer les moines et d'incendier les bâtiments. Le Saint fut averti à temps de ce dessein : il assembla donc ses frères, les informa du danger qui les menaçait et leur ordonna de se réfugier, avec le corps de saint Boniface, à Hammelbourg, tandis que lui irait au-devant des barbares et tâcherait de les détourner de leur projet. On prit aussitôt des mesures pour mettre en sûreté le saint corps, et toute la communauté prit la fuite; en route les moines se reposaient dans des tentes élevées à la hâte; mais le quatrième jour déjà ils reçurent l'heureuse nouvelle de la défaite des ennemis. Le retour des serviteurs de Dieu ressembla à un véritable triomphe. D'après l'auteur de la vie du Saint et les annales de Fulde, ceci arriva en 778.

Charlemagne, qui avait beaucoup de vénération pour notre Saint, le pria, après qu'il eut dompté les Saxons, d'aller de nouveau leur prêcher l'Évangile. Quoique courbé par l'âge et les infirmités, il se rendit néanmoins avec ses compagnons à Heresbourg pour y attendre le roi. C'est là qu'il fut atteint d'une maladie qui l'obligea de revenir à Fulde avec Wintar, médecin du roi, qui lui prolongea la vie encore de quelques mois. Mais celui-ci lui ayant fait prendre un jour un remède qui produisit un effet contraire à ce qu'on attendait, le Saint pressentit aussitôt que sa fin était prochaine, fit sonner toutes les cloches du couvent (13), fit assembler tous les religieux autour de lui, leur adressa une grande exhortation, dans laquelle il les pria de lui pardonner s'il ne leur avait pas toujours prêché d'exemple, et pardonna en même temps à tous ceux qui lui avaient fait de la peine, nommément à l'archevêque Lul, qu'il ne croyait pas encore entièrement réconcilié, chose que la sainteté de ce prélat ne nous permet cependant nullement de supposer. Le lendemain, qui fut le jour de sa mort (17 décembre 779), l'un des moines qui entouraient son lit lui adressa encore ces paroles : « Nous ne doutons pas un instant que vous n'alliez » entrer dans la vie éternelle. C'est pourquoi nous » demandons à votre tendresse paternelle de se » souvenir alors de nous et d'intercéder pour vos » disciples, qui mettent beaucoup de confiance dans » votre prière. » Alors le Saint, se retournant vers ses frères, leur dit : « Conduisez-vous toujours » comme il convient; faites en sorte par vos actions » que je puisse utilement prier pour vous, et vos » vœux seront accomplis. » Là-dessus il rendit son âme à son Créateur, ayant atteint environ l'âge de soixante-sept ans.

Quoique l'on fût persuadé de la sainteté de notre abbé, on célébra pendant plusieurs années à Fulde l'anniversaire de sa mort et non sa fête; ce qui fait que son nom ne se trouve dans aucun des martyrologes du neuvième siècle, pas même dans celui de Raban-Maur, qui ne le composa que soixante ans après sa mort. Ce ne fut que le pape Innocent II qui le déclara Saint par une canonisation solennelle qu'il fit au concile de Latran, l'an 1139, et il en adressa un bref le 19 avril à Conrad, abbé de Fulde, et à ses religieux. Sa fête ne fut néanmoins établie que trois cents ans après, lorsque Jean, évêque de Wurtzbourg, fit la publication du bref d'Innocent, le dernier dimanche du mois de novembre 1439. Il ordonna que sa fête serait d'office double et chômée d'obligation dans tout son diocèse et dans tous les lieux qui étaient de la dépendance de l'abbaye de

(13) On lit dans la vie du Saint : « Omnes gloggas moveri imperavit. » Willibald et Othon, dans la vie de saint Boniface, et Boniface lui-même (*Epist.* IX, ed. Serrarii) se servent du mot *clogga* ou *glogga*, quoique Bède eût déjà employé celui de *campana*, lib. IV, cap. 25.

Fulde (14). Les reliques du Saint se conservèrent dans l'église de cette abbaye; lorsqu'on les leva de terre en 1613, on remarqua avec étonnement, à la grandeur des os, que saint Sturmes avait été d'une taille gigantesque.

---

† SAINTE OLYMPIADE, VEUVE.

Tiré des dix-sept lettres que lui écrivit saint Chrysostôme; de la vie de ce père par Pallade; de l'autre Pallade, *Lausiac.* c. 45; de Sozomène, l. 8, c. 2; de l'empereur Léon, *in Encomio S. Joan. Chrysost.* Voyez Tillemont, t. XI p. 416.

VERS L'AN 410.

Olympiade, la gloire des veuves de l'Église orientale, sortait d'une famille illustre et jouissait d'une fortune considérable. Elle naquit vers l'an 368. Étant restée orpheline dans un âge encore tendre, l'administration de ses biens fut confiée à Procope, qui paraît avoir été son oncle. Théodosie, sœur de saint Amphiloque, prit soin de son éducation. C'était une femme aussi prudente que vertueuse, et que saint Grégoire de Nazianze appelle un parfait modèle de piété. Olympiade, qui la voyait pratiquer toutes les vertus chrétiennes, s'accoutuma insensiblement à l'imiter. Comme elle joignait à une naissance illustre et à de grands biens une beauté rare avec les plus belles qualités de l'esprit, on l'aimait et on la respectait tout à la fois. Elle était encore fort jeune lorsqu'on lui fit épouser Nébridius, intendant du domaine particulier de Théodose-le-Grand, lequel fut quelque temps préfet de Constantinople; mais elle devint veuve après vingt mois de mariage. Plusieurs partis considérables la recherchèrent, et Théodose lui-même la pressa d'épouser Elpidius, son proche parent. Elle répondit avec modestie qu'elle avait pris la résolution de passer le reste de sa vie dans la viduité. L'empereur renouvela ses instances, mais elles n'eurent pas plus de succès. Enfin, voyant qu'il ne pouvait ébranler sa constance, il chargea le préfet de Constantinople d'administrer ses biens jusqu'à ce qu'elle eût atteint l'âge de trente ans. Le préfet, pour seconder les vues d'Elpidius, traita la Sainte avec beaucoup de rigueur; il l'empêcha de voir les évêques, et même d'aller à l'église, dans l'espérance de l'amener à consentir à un second mariage. Olympiade, loin de se plaindre, dit à l'empereur qu'elle le remerciait de l'avoir déchargée d'un pesant fardeau, en lui ôtant l'administration de ses biens, et que la faveur qu'il lui accordait serait complète, s'il ordonnait de vendre ces mêmes biens, et de les distribuer aux pauvres et à l'Église. Théodose, frappé d'une vertu aussi héroïque, ne l'inquiéta plus sur sa manière de vivre; il lui fit même rendre, en 391, l'administration de ses biens.

Elle ne s'en servit que pour exécuter le projet que lui inspirait sa piété. En qualité de veuve, elle voulut pratiquer les vertus propres à cet état et recommandées par l'Apôtre. Elle se croyait affranchie de certaines bienséances que son rang semblait exiger, et elle se réjouissait de pouvoir vivre dans une simplicité, estimable même aux yeux du monde. Elle se livra avec ardeur aux exercices de la prière et de la pénitence. Ses jeûnes étaient rigoureux et continuels; elle se fit une loi de ne jamais manger de viande, ni de tout ce qui avait eu vie. L'habitude lui rendit les veilles comme naturelles. Elle s'interdit l'usage du bain, qui est un soulagement dans les pays chauds, et qui était en quelque sorte nécessaire avant que l'on se servît de linge. On jugeait par sa douceur et son humilité qu'elle n'avait plus de volonté propre, et que la vanité n'avait part à aucune de ses actions. La modestie, la candeur, la

(14) Voyez Mabillon, *loc. cit.* 281 sq. *in Appendice de anno mortis, canonizatione et reliquiis S. Sturmii.*

L'abbaye de Fulde avait autrefois une des plus belles bibliothèques, riche surtout en manuscrits précieux. Une grande partie de ces trésors périt dans la guerre *des paysans* et dans celle de trente ans.

L'abbé de Fulde était prince du Saint-Empire, archichancelier de l'impératrice romaine et primat de Germanie et des Gaules, au point qu'il disputa plusieurs fois la préséance aux archevêques de Cologne et de Magdebourg. Il résidait à Neuenhof. Sa juridiction s'étendait aux villes de Fulde, Hammelbourg, Bieberstein, Brückenau, Fürsteneck, Haselstein, Mackenzell, Rockenstahl, Saleck et Schildech, ainsi qu'aux bailliages de Heralds, Hosenfeld, Ulmbach, Vogelsberg et Weidenau. Nous voyons par l'histoire que les abbés de ce monastère ont exercé à diverses époques une grande influence dans les affaires de l'empire allemand.

Bucelin, dans sa *Germania sacra, parte altera,* appelle cette abbaye « *Sanctorum et Pontificum promptuarium, religionis vertex per Teutoniam.* » En 1752, Fulde fut élevé par le Saint-Siége au rang d'évêché. En 1802, à l'époque de la déplorable sécularisation et en vertu d'un singulier arrangement, le prince d'Orange-Nassau, devenu, après la chute de Napoléon, roi des Pays-Bas, reçut ce diocèse en compensation partielle pour la perte de son stadhouderat et de ses possessions aux Pays-Bas. Après la bataille de Jéna, Napoléon s'empara de Fulde, lui donna une administration provisoire jusqu'en 1810, où il le réunit, à l'exception du bailliage d'Herbstein, cédé au grand-duché de Hesse, au nouveau grand-duché de Francfort, qui échut au prince-primat Charles de Dalberg. Le congrès de Vienne de 1815 l'attribua à l'électorat de Hesse. Voyez Münzer, *Chron. Fuld.;* Brower, *Antiq. Fuld.;* Fabricius, *Gloria Fuldæ;* Brunchius, *Chronic. Monaster.;* Johannis, *Rerum Mogunt.* lib. III; Sagittarius, *Antiq. Turing.;* Schannat, *Traditiones Fuldenses,* etc., ainsi que les historiens et les statistiques modernes.

simplicité qui éclataient dans toute sa conduite annonçaient quel était le motif qui dirigeait ses affections et ses désirs. Elle fuyait toute vaine parure; son ameublement était pauvre, sa prière continuelle et fervente, sa charité sans bornes. Saint Chrysostôme compare ses aumônes à un fleuve qui était ouvert à tout le monde, qui coulait jusqu'aux extrémités de la terre, dont l'abondance enrichissait même l'Océan. Les villes les plus éloignées, les îles, les déserts ressentaient les effets de sa libéralité; les églises abandonnées, en quelque lieu qu'elles fussent, avaient part à la distribution de ses biens. Ses richesses étaient immenses, et sa vie mortifiée la mettait dans le cas de les consacrer au Seigneur presque en entier. Saint Chrysostôme l'exhortait quelquefois à modérer ses aumônes, ou plutôt à bien discerner ceux qui en étaient l'objet, afin de donner la préférence aux personnes qui se trouvaient dans un plus grand besoin. Ce sage conseil fit des ennemis à saint Chrysostôme.

Douée de tant de vertus, la Sainte ne s'occupa dans toutes les circonstances que des seules choses qui importent réellement à l'homme. Ainsi, à l'occasion des aumônes qu'elle répandait, elle donnait de salutaires leçons à ceux qui les recevaient. Elle pleurait avec les cœurs pénitents, elle ramenait dans la voie de la vertu les pécheurs égarés, et s'attacha principalement à donner d'utiles instructions aux femmes chrétiennes qui avaient épousé des païens.

Dieu, pour exercer et perfectionner sa vertu, permit qu'elle passât par diverses épreuves. Les contradictions, en augmentant sa douceur, son humilité, sa patience, lui firent mériter une plus brillante couronne. Elle fut successivement en proie à des maladies douloureuses, à des noires calomnies, à d'injustes persécutions. « Vous savez, lui disait » saint Chrysostôme dans une de ses lettres (1), » quel est le mérite, quels sont les avantages des » souffrances; vous avez donc sujet de vous réjouir » d'avoir vécu dès votre jeunesse dans les afflic» tions, et d'avoir par-là marché dans un chemin » de lauriers et de couronnes. Vous avez été conti» nuellement assiégée de maladies et d'infirmités » corporelles, plus difficiles à souffrir que dix mille » morts; vous avez été perpétuellement en butte » aux injures, aux outrages, aux calomnies; vous » n'avez jamais été sans quelque nouvelle tribula» tion; jamais vos yeux n'ont cessé de répandre des » torrents de larmes : une seule de vos afflictions » eût suffi pour combler votre âme de richesses » spirituelles. »

(1) *Ep.* 3.

Un autre jour, victime de nouvelles persécutions, elle écrivit en ces termes au patriarche de Kukusum : « Tout ce que vous avez souffert sont des » toiles d'araignée, des ombres et de la fumée, et » moins encore, en comparaison des récompenses » que vous en avez reçues. Qu'est-ce, en effet, que » d'être banni de la ville, de se réfugier d'un lieu à » l'autre, d'être chassé partout, d'être dépouillé de » vos biens, d'être maltraité par les soldats, de re» cevoir des injures de ceux à qui vous avez rendu » des bienfaits sans nombre, d'essuyer les injustices » des esclaves comme des hommes libres, quand le » prix du combat est le ciel : ce sont ces biens purs » que nulle langue ne saurait décrire, qui n'ont pas » de terme et qui procurent des jouissances éternel» les (2). » La vertu d'Olympiade faisait l'admiration de toute l'Église. Les plus illustres évêques de ce siècle ne parlaient d'elle qu'avec respect. Saint Amphiloque, saint Épiphane, saint Pierre de Sébaste, etc., étaient en correspondance avec elle, et l'objet de cette correspondance était de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Nectaire, archevêque de Constantinople, avait une estime singulière pour notre sainte veuve; il la fit diaconesse de son église. La fonction des diaconesses consistait à préparer le linge pour l'autel et à rendre d'autres services semblables à l'église. Elles faisaient toujours vœu de chasteté perpétuelle. Saint Chrysostôme, qui succéda à Nectaire, n'eut pas moins de respect pour Olympiade. Il fut toujours son directeur spirituel; mais il ne voulut point se charger de la distribution de ses aumônes, comme l'avait fait Nectaire. Elle fut une des personnes qui se séparèrent les dernières de ce saint docteur, quand il partit pour son exil en 404. Elle était alors dans la grande église, où il paraît qu'elle faisait sa résidence ordinaire. On fut obligé de l'arracher des pieds du saint archevêque.

Après le départ de saint Chrysostôme, on persécuta cruellement ses amis. Il est aisé de juger que sainte Olympiade ne fût point épargnée. Peu de temps après, un incendie éclata sous le siége de l'évêque; il réduisit en cendre toute l'église, à l'exception de la sacristie, où l'on gardait les vases précieux. Chassé par un vent violent, le feu, épargnant les maisons intermédiaires, prit au palais du sénat et le consomma dans l'espace de trois heures. Ni homme ni bête n'y perdit la vie. Quelques catholiques virent dans cet incendie un effet de la colère céleste au sujet du bannissement du patriarche; d'autres l'attribuèrent à la méchanceté de ses

(2) *Epist.* 16, Stolberg, t. XIV p. 244.

ennemis, en supposant qu'ils voulaient brûler les fidèles qui se trouvaient dans les bâtiments. Les adversaires du saint archevêque, au contraire, accusèrent ses partisans d'avoir mis le feu à l'église, pour empêcher qu'on ne lui donnât un successeur, comme si l'épiscopat lui-même, ainsi que le remarque fort bien le comte de Stolberg (3), pouvait être détruit en même temps que les bâtiments qui en sont le siége, et cela dans une ville qui contenait plusieurs églises. Arsace et ses partisans eurent même le front, dans une lettre adressée au pape Innocent, d'imputer ce fait à saint Chrysostôme, et il est probable que ce furent eux qui provoquèrent l'enquête criminelle que l'on fit contre les amis du Saint.

Cependant Arsace, cédant aux instigations de l'impératrice, se fit proclamer patriarche de Constantinople. Les catholiques refusèrent d'entrer en communion avec lui. Le patriarche intrus dressa des plaintes contre les Johannites (c'est ainsi qu'on appelait les partisans de saint Jean Chrysostôme); leurs assemblées furent envahies par des soldats conduits par un chef, qui les dispersèrent à coups de pierres et de gourdins. Grand nombre d'hommes et de femmes furent dévalisés, entre autres la bienheureuse vierge Nikarète. Plusieurs furent jetés en prison et y moururent. Au mois d'août l'empereur ordonna de relâcher les prétendus incendiaires, parce qu'on n'avait pu trouver aucune trace de leur culpabilité. Malgré cela le nouveau préfet Optat fit recommencer au mois de novembre les enquêtes. Eutrope, chantre d'église et lecteur, fut cruellement maltraité avec le fer et le feu, et mourut dans ces tourments. Le prêtre Tigrius, après avoir subi des supplices affreux, fut relégué en Mésopotamie. Des hommes, des femmes et des vierges eurent le même sort. A cette occasion, Optat, qui était païen, fit aussi comparaître devant lui sainte Olympiade, et lui ayant demandé pourquoi elle avait mis le feu à l'édifice dont il s'agit, elle répondit : « Ma conduite » antérieure doit suffire pour me disculper de ce » crime. Celui qui a employé de grandes sommes » au rétablissement des églises ne s'amusera pas à » les réduire en cendres. » Elle déclara en même temps au préfet que rien ne pourrait la déterminer à communiquer avec Arsace, qui avait usurpé le siége de saint Chrysostôme. On la laissa tranquille pendant quelque temps. Elle fut alors attaquée d'une maladie qui dura tout l'hiver. Au commencement du printemps, elle eut ordre de sortir de la ville. Elle erra longtemps de différents côtés, sans savoir où se fixer. Au milieu de l'été de l'année 405 elle revint à Constantinople. Optat, devant lequel elle comparut de nouveau, la condamna à une amende considérable, sur le refus qu'elle faisait de communiquer avec Arsace. Elle fut traînée plusieurs fois au tribunal, et les soldats portèrent l'insolence jusqu'à la maltraiter et à déchirer ses vêtements; on fit vendre publiquement ses biens; ses fermes furent pillées par la populace; ses propres domestiques et ceux qu'elle avait comblés de biens eurent l'audace de l'insulter et de l'outrager. C'est à cette époque que se rapporte la lettre de saint Chrysostôme, mentionnée plus haut, dans laquelle il lui donne de si puissantes consolations.

Atticus, successeur d'Arsace, dispersa et bannit la communauté des vierges qui étaient sous sa conduite. Dans une lettre que saint Chrysostôme écrivit à cette époque à notre Sainte, il dit entre autres : « C'est en répétant ces choses, dans votre esprit, ô » femme précieuse, et en les répétant à celles qui » ont pris part avec vous à ce beau combat, qu'il » faut ranimer votre courage, et les former (les » vierges) en bataillon formidable et bien discipliné (4). » Le récit de Pallade donne lieu de croire qu'elle était abbesse ou supérieure du monastère qui était auprès de la grande église, et qui a subsisté jusqu'à la chute de l'empire des Grecs.

Saint Chrysostôme écrivait souvent à sainte Olympiade pour la consoler, et il la blâmait quelquefois de ce qu'elle se livrait à une douleur excessive; mais cette douleur paraissait en quelque sorte excusable. Olympiade déplorait le malheur qu'elle avait d'être privée du plus saint des directeurs, ainsi que les maux causés à l'Église par son injuste bannissement. Elle ne se livrait cependant point au désespoir; elle se soumettait à la volonté du Seigneur, qui n'abandonne jamais ceux qui le cherchent dans la sincérité de leur cœur. Saint Chrysostôme de son côté l'exhortait à regarder ses souffrances comme des couronnes précieuses, à l'exemple de Job et de Lazare. Il recevait d'elle ce qui lui était nécessaire pour pourvoir à ses besoins, pour racheter les captifs et pour assister les pauvres des contrées désertes qu'il habitait.

Sainte Olympiade mourut vers l'an 410, quand Pallade écrivait son dialogue sur la vie de saint Chrysostôme. L'autre Pallade, dans son histoire Lausiaque composée en 420, dit qu'elle mourut sous le poids des souffrances; qu'elle méritait la récompense due aux confesseurs, et qu'elle jouissait de la gloire céleste parmi les Saints. Les Grecs

(3) *Geschichte der Religion Jesu*, t. XIV p. 220.

(4) *Epist.* 5.

honorent sainte Olympiade le 25 juillet; mais elle est nommée en ce jour dans le martyrologe romain.

Les Saints, frappés de la brièveté de la vie, en ménageaient tous les moments; et dans la crainte d'être surpris par cette nuit où personne ne sera plus en état de travailler, ils regardaient tous les instants comme autant de précieuses semences de l'éternité. Si nous les imitions, nous aurions assez de temps pour détruire nos inclinations vicieuses, pour apprendre à nous revêtir de l'esprit de Jésus-Christ, pour acquérir les vertus chrétiennes, et pour amasser ce trésor qui ne périra jamais. Mais par une indolence inconcevable, le temps de notre vie se réduit presque à rien, parce que nous en perdons la plus grande partie. Malheur à ceux qui n'agissent que pour passer le temps! Nous sommes tous obligés d'avoir des occupations sérieuses, qui n'excluent pas les délassements qu'exige la fragilité humaine, et qui sont nécessaires pour conserver tant la santé du corps que la vigueur de l'âme; mais ces occupations et ces délassements, il faut les rapporter à Dieu, les sanctifier par la pureté d'intention et par d'autres circonstances que la vertu prescrit. En un mot, l'humilité, la patience, l'esprit de prière doivent animer toutes nos actions; elles doivent encore être accompagnées des autres vertus que comportent les occasions où nous nous trouvons. Par-là, toute notre vie deviendra une suite continuelle de bonnes œuvres, et un holocauste perpétuel digne de la majesté divine. Demandons tous les jours, avec ferveur et avec larmes, qu'il n'y ait rien de défectueux dans notre sacrifice.

---

18 DÉCEMBRE.

SAINT RUF ET SAINT ZOZIME, MARTYRS.

Tiré de la lettre de saint Polycarpe aux chrétiens de Philippes en Macédoine, publiée par Cotelier, *Patr. Apostol.*, n° 9, p. 94.

L'AN 116.

Nous pouvons juger de l'esprit dont saint Ruf et saint Zozime étaient animés, par celui que respirent les actions et les écrits de saint Ignace d'Antioche. Ils eurent le bonheur de partager ses chaînes et ses souffrances, et de mourir comme lui pour Jésus-Christ, sous le règne de Trajan, vers l'an 116. Saint Polycarpe dit en parlant d'eux, « qu'ils ne couraient » point en vain, mais qu'ils marchaient dans la foi » et la justice, et qu'ils se montraient dignes d'avoir » place auprès du Seigneur; car, ajoute-t-il, ils » n'aimaient point le monde, mais ils aimaient celui » qui est mort et ressuscité pour nous. » On ignore si ce fut à Antioche ou à Philippes qu'ils prêchèrent l'Évangile; on ne sait pas non plus quelle ville de l'Orient fut le théâtre de leur triomphe. « Je vous » exhorte, disait encore saint Polycarpe aux Philip- » piens, à vous rendre dociles à la parole de justice » et à pratiquer tous la patience, à l'exemple non- » seulement des bienheureux Ignace (*), Ruf et Zo- » zime, mais des autres qui ont été parmi vous, de » Paul lui-même et du reste des apôtres. »

Les martyrs de la primitive Église se réjouissaient quand ils étaient appelés à souffrir pour Jésus-Christ. Si nous avions la même foi et la même charité, nous pratiquerions les mêmes vertus, nous aurions les mêmes sentiments, toutes les fois que les occasions de souffrir se présenteraient. Pardonner une injure, supporter un affront, opposer aux contradictions l'humilité, la résignation, la patience, c'est une victoire remportée sur nous-mêmes, victoire dont le propre est de nous faire triompher de nos passions, de perfectionner en nous les vertus qui constituent l'esprit de Jésus-Christ, et la ressemblance que nous devons avoir avec notre divin modèle. Ce ne sont pas les occasions qui nous manquent, mais nous n'en profitons pas, ou plutôt elles servent à multiplier nos fautes. Ne comprendrons-nous jamais que la pratique des vertus dont nous venons de parler est quelque chose de plus grand et de plus utile que les plus brillantes conquêtes? Le véritable héroïsme consiste à vaincre ses passions et à savoir se commander à soi-même. Pourquoi donc ne nous accoutumons-nous pas à veiller sur nos penchants pour les réprimer? pourquoi ne nous tenons-nous pas sur nos gardes pour en arrêter

(*) On lit dans le dernier chapitre de la même lettre : « Instruisez-nous aussi de ce que vous avez appris de certain » touchant Ignace et ses compagnons. » Dallæus, en comparant ces paroles avec celles que nous avons citées plus haut, croit y trouver de la contradiction, et pouvoir en conclure que ce chapitre est apocryphe. Le Dr Unterkicher, dans son excellente traduction des *Écrits authentiques des Pères apostoliques*, fait à ce sujet cette judicieuse remarque (p. 419) : « Polycarpe paraît supposer (d'après le chap. IX) qu'Ignace, » de même que les apôtres, a déjà terminé sa carrière, et » cette supposition est naturelle; car cette lettre est une ré- » ponse à celle que les habitants de Philippes lui avaient » adressée, après le passage de saint Ignace, et à laquelle » était jointe, je crois, une lettre à l'église d'Antioche. Il » pouvait donc raisonnablement penser, ou bien il pouvait, » en calculant la durée des jeux à Rome, savoir avec certi- » tude qu'il avait déjà terminé sa lutte. Mais il ne connais- » sait nullement les *détails* de tout ce qui s'était passé, et ce » sont ces détails qu'il leur demande, à ceux qui habitent » plus près de Rome. Il semble résulter d'ailleurs des paroles : » *De Ignatio...... quod certius agnoveritis significate*, qu'il » avait déjà reçu d'eux-mêmes un avis préalable de sa mort. »

les saillies? N'est-ce pas l'unique moyen de nous montrer véritablement disciples de Jésus-Christ?

SAINT GATIEN,

PREMIER ÉVÊQUE DE TOURS.

VERS L'AN 407.

SAINT GATIEN vint de Rome dans les Gaules avec saint Denis de Paris, vers le milieu du troisième siècle. Tours fut le principal théâtre de ses travaux apostoliques, et il y fixa son siége épiscopal. Il trouva dans ceux auxquels il annonça l'Évangile un penchant extrême à l'idolâtrie; mais il ne se laissa rebuter ni par les contradictions ni par les souffrances; il continua de prêcher avec zèle, et il eut la consolation de convertir plusieurs infidèles. Pour se soustraire à la persécution, il assemblait son petit troupeau dans des lieux souterrains, et y célébrait les divins mystères. Souvent il fut obligé de se cacher lui-même, afin d'échapper à la mort dont il était menacé. Ce n'était pas qu'il craignît de donner sa vie; mais elle était nécessaire à ceux qu'il avait gagnés à Jésus-Christ. Il mourut en paix, après avoir travaillé près de cinquante ans avec un zèle infatigable. Saint Martin allait souvent prier au tombeau de saint Gatien. La cathédrale de Tours porte le nom de ce Saint depuis le milieu du quatorzième siècle. Elle avait été primitivement dédiée sous l'invocation de saint Maurice. Il y a eu plusieurs translations des reliques de saint Gatien; mais elles furent brûlées par les huguenots en 1562, avec celles de plusieurs autres Saints (*). La principale fête du saint évêque, que plusieurs miracles ont rendu célèbre, est marquée en ce jour dans les martyrologes.

Voyez saint Grégoire de Tours, *Hist.* l. 1, c. 30, 31, *et de Gloria Confes.* c. 30; les Martyrologes; *Gallia Christ.*, Baillet, etc.

† SAINT WINEBAUD,

VULGAIREMENT SAINT GOMBAUD, ABBÉ DE HEIDENHEIM, AU PALATINAT DE BAVIÈRE.

Tiré de Ræss et Weis, t. XVIII p. 421. — La vie de saint Gombaud a été écrite, non par sainte Walburge (1), comme quelques auteurs l'ont avancé à tort, mais par une religieuse de son monastère, laquelle vivait dans le même temps, et qui avait donné auparavant la vie de saint Guillebaud. On voit, dans celle de saint Gombaud, de quelle manière on procédait alors à la canonisation des Saints, et que les moines de ce siècle s'appliquaient tout à la fois à cultiver la terre et à instruire les peuples. Nous avons une bonne édition de cet ouvrage dans Mabillon, *Acta SS. Ord. S. Bened. sæc. III*, part. 2, p. 176; mais on estime encore plus celle qui se trouve dans les *Lectiones antiquæ* de Canisius, édition de Basnage, t. II, part. 2. Voyez aussi les actes de saint Guillebaud et de sainte Walburge dans Mabillon, *sæc. III*, part. 2, p. 365 sqq.; Henschenius, sous le 25 février, et Siegfried, prêtre de Meissen, *Epitome apud Pistorium*, t. I *Historiarum*.

L'AN 760.

SAINT WINEBAUD (2) était fils de Richard, prince anglo-saxon (3), et frère de saint Guillebaud et de sainte Walburge. Le père, voulant faire un pèlerinage à Rome, prit avec lui ses deux fils; mais il mourut à Lucques vers l'an 722, et fut enterré dans l'église de Saint-Frigidien (4). Winebaud et Guillebaud continuèrent leur route. Le second, après avoir passé quelque temps à Rome, entreprit le voyage de la Terre-Sainte. Le premier, qui était d'une faible constitution, resta dans cette ville, où il étudia pendant sept ans. Il reçut ensuite la tonsure cléricale, et se consacra tout entier au service de Dieu. Ayant repassé en Angleterre, il engagea plusieurs de ses parents et de ses amis à l'accompagner dans un second pèlerinage qu'il fit à Rome. Lorsqu'ils furent arrivés dans cette ville, ils y embrassèrent l'état religieux.

Saint Boniface, parent de saint Winebaud, vint à Rome en 728. Il engagea notre Saint à le suivre en Allemagne, pour partager ses travaux apostoliques. Ils allèrent ensemble dans la Thuringe. Winebaud fut ordonné prêtre et chargé du gouvernement de sept églises dans ce pays (5); il y prêcha l'Évangile avec succès, et donna du poids à ses leçons par la sainteté de sa conduite.

Saint Guillebaud, ayant été fait évêque d'Echstadt, attira son frère dans son diocèse. Winebaud se retira dans les bois de Heidenheim, et devint pour cette contrée un flambeau bienfaisant. Il s'y choisit une retraite, abattit les arbres, défricha la terre et y construisit quelques cellules pour ceux de sa suite.

(*) On en sauva néanmoins quelques fragments, qui sont encore conservés dans l'église métropolitaine de Tours. La cathédrale d'Arras possède aussi une partie du corps du saint pontife, dont une portion fut donnée à Mgr l'archevêque de Tours, le 18 avril 1827.

(1) L'auteur de cette vie dit expressément, no 21 : « Compertam atque conscriptam atque ex brevitate transcursam » vitam B. Winebaldi Christi confessoris a sorore ejus et ab » aliis venerandis viris, qui illi per familiaritatem et amicitiam conjuncti fuerunt, præsertimque ab iis qui illi in » disciplulatu et magisterio subditi fuerant, relatione didiceram. »

(2) Ce Saint est encore appelé *Guinebaud*.

(3) Voyez sa vie sous le 7 février.

(4) Voyez la vie de saint Frigidien sous le 18 mars.

(5) La chronique d'Andechs et Bruschius donnent à ces sept églises le nom de monastères; mais Serarius observe que c'est sans aucun fondement.

Peu de temps après s'éleva sous les efforts de son zèle un monastère où se réunirent plusieurs religieux, auxquels il s'en associa bientôt d'autres; tels furent les commencements de la vie monastique dans cette contrée. De riches donations firent accroître les biens temporels de cette maison; mais ils ne furent considérés que comme le patrimoine du pauvre et comme un trésor pieux, et ne furent jamais détournés de cette destination, ce qui entretint toujours l'esprit monastique dans toute sa pureté (6). Il fonda un second monastère pour des filles dans le voisinage, et le gouvernement en fut confié à sainte Walburge, sa sœur.

Winebaud continua à travailler avec zèle à la conversion des idolâtres, qui plus d'une fois attentèrent à sa vie; mais il ne négligeait pas pour cela le soin de sa communauté : il y entretenait l'esprit de prière, d'humilité, de mortification; il proportionnait ses instructions à l'état de chacun des frères; il encourageait les faibles et animait les parfaits; il pratiquait le premier les vertus qu'il recommandait aux autres.

« Le saint homme, » dit la religieuse qui a écrit la vie du Saint, « ne se laissa égarer ni détourner » de la voie qu'il avait une fois embrassée ni par les » menaces des méchants ni par les discours hypo» crites des flatteurs. Toujours inébranlable et fort » de sa foi dans le Seigneur, il ne cessa pas d'ex» horter par son enseignement le peuple à renoncer » au culte absurde et abject des idoles. Répandant » ainsi de tous les côtés la semence des saintes doc» trines parmi les nations, il gagna à Dieu un nom» bre considérable d'idolâtres, et il était, d'après la » précieuse parole de notre Sauveur, l'image vivante » de cette prudence de serpent, avec laquelle il cen» surait et châtiait les actions perverses des séduc» teurs, les éclairait par les remontrances, puis les » adoucissait en les persuadant. Il s'arma, contre » les furieuses attaques de l'esprit malin, du bou» clier de la foi et de la cuirasse de la justice, de la » lance de la parole divine, de l'épée de la mortifi» cation, du casque de l'abstinence, et combattit » nuit et jour contre les ruses de satan. Il possédait » à un si haut degré la simplicité de la colombe, » qu'il savait toujours tempérer l'ardeur de son zèle » par la plus insinuante douceur, et saisissant pro» fondément les paroles de l'Écriture qui recom» mandent à ceux qui enseignent d'adapter leurs » leçons à l'intelligence de leurs auditeurs, il était » l'homme de tout le monde, compatissant envers » les malheureux, bienfaisant comme un frère en» vers les pauvres, ramenant dans la voie de la vertu » tous ceux que touchaient les doux accents de sa » piété et de sa charité; car il est écrit qu'il n'y a » que celui que l'on aime qui trouve des oreilles » disposées à écouter et des cœurs dociles. »

Dieu éprouva son serviteur par diverses maladies. Trois ans avant sa mort, on avait renoncé à tout espoir de le voir se rétablir. Dans un voyage qu'il fit à Fulde il tomba malade, et dut rester pendant trois semaines dans ce couvent; mais il guérit et continua sa route vers Wurtzbourg, où il passa trois jours chez l'évêque Megingoz, après quoi il retourna auprès des siens.

Sa dévotion étant plus grande que ce que ses faibles forces corporelles comportaient, il voulut faire un pèlerinage au tombeau de saint Benoît, le fondateur de son ordre, et terminer ses jours à Mont-Cassin. Mais il demanda auparavant à l'abbé de cette maison la permission d'y venir et l'assurance d'être reçu parmi les frères de sa communauté. Notre Saint ne tarda pas à recevoir la plus cordiale invitation à cet égard, et il était sur le point de partir lorsque ses moines, à qui il fit part de son projet, s'opposèrent à son exécution, et le retinrent par leurs prières et leurs larmes.

Depuis cette époque, sa faiblesse ne lui permit plus d'aller à l'église; il se vit donc forcé de dire la messe dans une chapelle particulière attenante à sa cellule, ou même dans celle-ci (7), et témoigna le désir de revoir une fois encore avant sa mort son frère Guillebaud, qui vint en effet le voir dans sa dernière maladie. Sentant approcher sa dernière heure, il adressa à ses disciples ces paroles : « Mes » fils et mes frères, veillez sans cesse à ce qui vous » est utile, et agissez toujours avec la même pru» dence. Que votre conduite et toutes vos actions » soient conformes à la volonté de Dieu; soyez tou» jours fidèles à la charité et à la foi catholique. » Observez inviolablement en toute circonstance la

(6) « Crevit locus ille, » dit l'évêque Philippe dans la vie de saint Guillebaud (cap. 26), « per merita S. Wunebaldi et » S. Walburgis virginis : et sicut interius orationibus et » divino obsequio Sanctorum est adornatus, ita brevi tem» pore in exterioribus fidelium oblationibus est amplificatus. » Nec immerito. Nam omne monasterium quod in spiritua» libus bene regitur, in temporalibus per omnia prospera» tur : quod vero in spiritualibus male regitur, in tempora» libus pessime gubernatur. »

(7) « In uno latere caminatæ cujus jussit altare compo» nere etc. » *Caminata* signifie une *cellule avec une cheminée.* On lit dans l'ouvrage du moine de Saint-Gall. *De rebus gestis Caroli M.*, lib. I : « Expletis vero hymnis matutinali» bus ad *caminatam* reversus etc. » et cap. 5 : *caminatam dormitoriam.*

» discipline monastique, telle que nous vous l'avons » prescrite et enseignée, et que vous avez promis à » Dieu de l'observer..... Je vous remets toutes les » fautes humaines que vous pouvez avoir commises » sous ma direction soit par négligence soit par » oubli; pardonnez-moi de même les offenses que » je vous ai faites en paroles, en actions ou autre- » ment. Ainsi adieu! vivez en paix et laissez-moi » sortir de cette vie avec les hommes, car l'heure » approche où mon âme, quittant la prison de ce » corps, va aller recevoir le prix de ses combats et » se reposer de ses fatigues, par la bienveillante » coopération du Père, et d'après les paroles de ses » promesses. » Après cela il leva les yeux au ciel et s'écria : *Seigneur, je remets mon âme entre tes mains*, et mourut de la mort des justes, le 18 décembre 760, à l'âge de 60 ans, après avoir été environ dix ans abbé. Ses disciples portèrent ses restes à l'église, passèrent toute la nuit en prières et en cantiques, et les placèrent ensuite dans un tombeau qu'il s'était déjà fait préparer depuis quelques années.

La religieuse qui a écrit la vie du Saint assure qu'il s'opéra plusieurs guérisons miraculeuses à son tombeau. On lit ce qui suit dans la vie de Grégoire d'Utrecht par saint Ludger : « Winebaud était fort » cher à Grégoire, mon maître; et les grands mira- » cles qu'il a opérés depuis sa mort montrent qu'il » vit dans la gloire. » Plusieurs églises d'Allemagne l'honorèrent d'un culte public, quoique son nom n'ait point été inséré dans le martyrologe romain.

Environ seize ans après la mort de Winebaud, saint Guillebaud leva de terre le corps de son frère, qui était demeuré intact, et le mit dans une châsse, enrichie d'or et d'argent. Lorsqu'au douzième siècle l'église de Heidenheim fut consumée par les flammes avec la châsse, on sauva pourtant les reliques du Saint; et lorsque l'église fut rétablie, on les enterra de nouveau, en 1358, dans le nouveau chœur. On dit qu'au seizième siècle elles furent transférées à Scher, en Franconie, dans les terres du seigneur de Truchses, pour les préserver de la profanation à laquelle elles étaient exposées dans ces temps de troubles. On assure en outre, que déjà en 1109 il en vint une partie, avec celles de saint Guillebaud et de sainte Walburge, à Furnes, en Flandre, où cette translation se célèbre tous les ans le 1er mai (8).

Nous avons déjà dit plus haut que saint Winebaud éleva à Heidenheim un double monastère, pour des hommes et pour des femmes. Après la mort du Saint, que suivirent bientôt la plupart de ses disciples, tandis que les autres se séparèrent, ce couvent fut réuni à celui de sainte Walburge (9), et, cette Sainte étant morte, Gerhohus, évêque d'Eichstadt, y mit des chanoines; l'abbaye fut convertie en prieuré, où il se commit de honteux désordres, à cause de sa vénalité. Cet état de choses dura jusqu'au temps de l'empereur Conrad II, où Guebhard II, qui siégea à Eichstadt depuis 1125 jusqu'en 1149, fit subir, en 1148, à cette maison une transformation totale, du consentement du pape Eugène III, qui présidait alors un concile à Reims, et de concert avec son métropolitain l'archevêque Henri de Mayence. Il rendit le couvent aux Bénédictins. Adelbert, abbé de Michaëlfeld, fut chargé de le diriger et de prendre à cet effet les mesures nécessaires (10). Ce monastère, situé dans la province de Brandebourg-Anspach, après avoir passé par plusieurs autres vicissitudes, fut enfin ruiné de fond en comble, au seizième siècle, par les novateurs.

(8) Voyez Molanus, *ad Usuard.* fol. 62, et Bollandus, *Mai*, I, 5.

(9) Adelbert (*Relat. hist. de restitutione ejusd. Monasterii Benedictinis facta*) se trompe en disant que ce fut par le conseil de saint Boniface, puisque ce Saint était mort avant saint Winebaud.

(10) Voyez Adelbert, *loc. cit.*, et Mabillon, *loc. cit.* p. 177 et 178.

---

19 DÉCEMBRE.

SAINT NÉMÉSION, MARTYR A ALEXANDRIE.

Tiré de saint Denis d'Alexandrie, cité par Eusèbe, *Hist.* l. 6, c. 41, p. 307, *ed. Cantabr.*

L'AN 250.

DURANT la persécution de Dèce, Némésion, Égyptien de naissance, fut arrêté à Alexandrie, comme coupable de vol. Il ne lui fut pas difficile de prouver son innocence. Ses ennemis l'accusèrent alors d'être chrétien, et le conduisirent devant le préfet d'Égypte. Ayant confessé généreusement sa foi, il fut battu et tourmenté beaucoup plus cruellement que les voleurs. Le juge le condamna ensuite à être brûlé avec les malfaiteurs les plus criminels. Némésion ne vit dans son supplice que l'avantage d'imiter plus parfaitement son divin Maître. Il y avait auprès du tribunal du préfet, quatre soldats, Ammon, Zénon, Ptolomée, Ingénuus, et une autre personne qui se nommait Théophile. Comme ils étaient chrétiens, ils encourageaient le saint confesseur suspendu au chevalet. On les dénonça sur-le-champ au préfet, qui ordonna de les décapiter; mais il fut frappé d'étonnement lorsqu'il les vit aller avec joie au lieu du supplice.

Héron, Ater, Isidore, et Dioscore qui n'avait que quinze ans, furent aussi arrêtés comme chrétiens et conduits à Alexandrie durant la même persécution. Le juge commença l'interrogatoire par le plus jeune, et il employa successivement, pour le gagner, les caresses et les menaces; mais il ne put ébranler sa constance. Héron, Ater et Isidore furent brûlés vifs, après avoir souffert d'horribles tortures. Le juge renvoya Dioscore, à cause de sa jeunesse, en lui disant de faire de sérieuses réflexions qui lui inspireraient de meilleurs sentiments.

Saint Némésion est nommé dans le martyrologe romain, sous le 19 décembre; mais l'Église honore en d'autres jours les saints martyrs dont nous venons de parler.

Le martyrologe romain nomme aussi en ce jour sainte Meuris et sainte Thée. C'étaient deux ferventes chrétiennes qui confessèrent Jésus-Christ à Gaze, dans la Palestine, lorsque la persécution porta ses ravages dans cette ville, sous les successeurs de Dioclétien. Elles triomphèrent l'une et l'autre de la cruauté des hommes et de la malice du démon. Meuris périt sous la main des bourreaux. Mais l'auteur de la vie de saint Porphyre de Gaze, qui écrivait vers la fin du quatrième siècle, nous apprend que sainte Thée survécut aux tourments qu'elle avait endurés, et qu'elle ne mourut que quelque temps après. Les reliques des deux saintes martyres furent déposées dans l'église qui portait le nom de saint Timothée.

Pouvons-nous penser à la ferveur des Saints et au courage avec lequel ils souffrirent pour la foi, sans nous sentir enflammés d'un désir ardent de marcher sur leurs traces, autant du moins que notre faiblesse nous le permettra? Saint Macaire d'Égypte avait coutume de rapporter à ce sujet l'apophthegme suivant, qui, quoique familier, est très-expressif : « Un homme qui entre dans une boutique » remplie de parfums et qui y reste quelque temps » jouit d'une agréable odeur, et est bientôt parfumé » lui-même, quoiqu'il n'achète et ne touche rien. » De même celui qui converse avec les saints Pères » (ou qui lit le détail de leurs actions) en ressent » une influence salutaire; ils lui montrent la véritable humilité; leurs discours et leurs exemples » lui sont également utiles; ils lui servent de défense » et de rempart contre les incursions des démons (1). »

(1) Saint Macaire, *inter Apophlegmata, ap. Pritium*, p. 233.

† SAINT MÉGENDOSE.

L'AN 1001.

MÉGENDOSE ou *Mégaude*, connu aussi sous d'autres noms (2), était fils de Wichard, quatrième comte de la Gueldre; il entra vers l'an 973 en possession de la seigneurie de son père. Il fonda avec son épouse Gerbirge le couvent de Bellich ou *Vilich* près de Bonn, dont leur fille Adélaïde fut la première abbesse (3). Mégendose mourut dans la Gueldre l'an 1001, trois ans après la mort de sa femme, et fut enterré à côté d'elle dans ledit couvent. Son nom se trouve dans quelques martyrologes.

Voyez Molani *Nat. SS. Belgii*, p. 275, et Knippenberg. *Hist. eccles. ducatus Geldriæ*, p. 55-57.

(2) Voici ce qu'en dit Gelenius (*De Col. Magn.* lib. I, *syntagm. VII*) : « Scribo nomen Megingosi ut in diplomatibus » Vilicensibus reperi, non nescius a plerisque patrem S. Adel» heidis Vilicensis *Mengosum* appellari. Ad ipsum suspicor » referendam inscriptionem marmori metropolitanæ Præpo» situræ incisam : — *Hir matthuler manguos di bewer van* » *welog inde wieduom sigi.* » Gelenius ajoute que cette inscription signifie : *Hic abreptus est Manguosus ædificator Wilicensis, et late circa Sigam regionis.*

(3) Voyez ci-dessus, t. I p. 338.

† LE B. CARLOMAN,

DUC DES FRANCS, MOINE DU MONT-CASSIN.

Tiré de Ræss et Weis, t. XVIII p. 433. — Voyez Eginhard. *De vita et gestis Caroli M. cum commentario Besselii et notis Bollandi ac Goldasti, curante Joanne Hermanno Schminkio;* Trajecti ad Rhenum 1711, in-4°; les *Annales Mettenses;* la chronique du Mont-Cassin et les autres chroniques et annales du temps. Voyez aussi Mabillon, *sæc. III Bened.* part. 2, p. 213 sqq.; Daniel, *Histoire de France*, t. II, etc.; Schmidt, *Geschichte der Deutschen*, etc.

L'AN 755.

CARLOMAN fut le fils aîné de Charles Martel et de son épouse Chrotrude ou Rotrude, et frère du puissant Pépin, roi des Francs. Son père, qui mourut en 741, lui légua par testament le gouvernement des provinces d'Austrasie, de Souabe et de Thuringe; à son frère Pépin la Neustrie, la Bourgogne et la Provence, et à Grippon, le plus jeune, qu'il eut de Sunéchilde, une partie de la Neustrie, de l'Austrasie et de la Bourgogne. On ne peut pas déterminer exactement quelles furent les limites de ces royaumes.

Immédiatement après la mort de Charles Martel, Grippon fut assiégé par ses deux frères à Laon, soit qu'il leur ait été odieux, soit, ce qui est plus probable, que, mécontent de la part qui lui était échue, il ait excité des troubles : il fut obligé de renoncer à la succession à la couronne, et enfermé à Neuchâtel (1), dans la forêt des Ardennes, de même que sa

(1) *Castellum novum.*

mère dans le couvent de Chelles. Pépin lui ayant rendu plus tard la liberté, il passa successivement chez les Saxons, en Bavière, en Gascogne, et enfin chez les Lombards. Mais il fut atteint dans sa fuite, non loin de Maurienne, par les gens de Pépin, et perdit la vie en 753.

Lorsque les Bavarois apprirent le changement de gouvernement qui s'était opéré en France, ils se liguèrent avec les Saxons et les Souabes, pour s'affranchir des contingents en hommes qu'ils avaient été obligés de fournir à Charles Martel. Cependant la fille de Sunéchilde (2) avait épousé en 743, contre le gré de ses demi-frères, le duc de Bavière. Cette union était l'œuvre de sa mère, qui espérait par ce moyen susciter un ennemi à ses deux beaux-fils. Pépin et Carloman que venaient de battre, en Aquitaine, Hunold, fils d'Eudon, qui s'était révolté, malgré le serment de fidélité qu'il avait prêté, repassèrent la Loire et portèrent toutes leurs forces au-delà du Rhin, où Odilon, duc de Bavière, s'était ligué avec Théobald, duc de Souabe, et avec Théodoric, duc de Bavière, disposant en outre d'un grand corps de troupes auxiliaires d'Esclavons. L'armée allemande s'avança jusque sur le bord de la rivière de Lech, pour disputer aux Francs l'entrée du pays, et se tint inactive pendant quinze jours en présence de l'ennemi. Pépin et Carloman traversèrent soudain la rivière pendant la nuit, mirent en déroute les Bavarois; leur duc ne dut son salut qu'à la promptitude de sa fuite : il atteignit avec très-peu de cavaliers la rivière appelée Inn; et c'est cet événement, dit-on, qui a donné son nom à la ville d'Innsbruck (3).

Après cette victoire, les Francs séjournèrent encore cinquante jours en Bavière. Ensuite Carloman prit une partie de l'armée, avec laquelle il entra dans la Saxe, poursuivant le duc Théodoric, qu'il força de lui prêter de nouveau serment de fidélité. C'est à cette époque que se rapporte la fondation du monastère de Fulde par saint Boniface, saint Sturmes et le B. Carloman.

Sur ces entrefaites, Hunold, conformément à un traité secret qu'il avait fait avec le duc de Bavière, avait passé la Loire, s'était rendu maître de Chartres et avait tout réduit à feu et à sang. A l'approche de Pépin il se retira, et en 745 les Francs, commandés par les deux ducs, entrèrent en Aquitaine et châtièrent Hunold, qui abdiqua en faveur de son fils Gaiffre et se retira dans un cloître. Peu de temps après, la présence de leurs armées fut réclamée en Alsace et en Souabe, où Théobald, duc des Allemands, s'était révolté.

Ce fut au milieu de ces victoires que Carloman conçut le généreux dessein de quitter le monde, pour ne plus travailler qu'au salut de son âme. Il n'avait jamais, à la vérité, pendant un règne de six ans et au milieu de ses exploits guerriers, perdu de vue les intérêts de l'Église : c'est ce que prouve le zèle avec lequel il remplissait ses devoirs religieux et engageait dans ses états les évêques à tenir des conciles, pour réformer les abus qui s'étaient glissés parmi le clergé, et maintenir partout la discipline ecclésiastique dans toute sa vigueur; c'est ce que prouvent encore la libéralité avec laquelle il dota les monastères qui observaient fidèlement les préceptes de l'Église, et l'amitié cordiale qu'il témoigna au saint apôtre de l'Allemagne, qu'il seconda de tout son pouvoir dans ses pieuses entreprises. Ce fut au faîte de la gloire que Carloman se sentit pénétré de cette haute vérité, que le monde ne nous fait que trop facilement oublier l'éternité, et qu'on n'est que trop enclin à sacrifier à un peu de gloire les choses impérissables.

Carloman remit en 747 entre les mains de son frère Pépin le gouvernement de ses États, lui recommanda l'éducation de son fils aîné Drogon, et partit en pèlerinage pour Rome, où le pape Zacharie le reçut avec la plus grande distinction (4). Il

(2) Chiltrude.

(3) On fit dans cette affaire grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouva le prêtre Serge, qui était un envoyé du pape Zacharie auprès du duc de Bavière. Ce prêtre, s'étant laissé gagner par le duc, était allé trouver les ducs français la veille du combat, feignant d'avoir un ordre du pape pour faire finir la guerre, il le leur signifia et leur fit défense de la part du Souverain-Pontife et de saint Pierre de la continuer. *Falso ex auctoritate domini apostolici bellum interdixerat* (Annales Metenses). La bataille gagnée, ce prêtre fut amené aux deux ducs, et Pépin lui dit ces paroles en riant : « Seigneur Sergius *(O Domine Sergi)*, nous avons appris par » expérience que vous n'êtes pas l'apôtre de saint Pierre et » que vous n'êtes pas véritablement son légat, car vous nous » dîtes hier que le pape, par l'autorité de ce Saint et par la » sienne, nous défendait de faire la guerre au duc de Bavière, » et nous vous répondîmes que nous ne pouvions croire que » saint Pierre ou le pape vous eussent chargé de cet ordre. » Vous voyez bien maintenant que si saint Pierre n'avait pas » cru que notre cause fût juste, il ne nous eût pas aujourd'hui assisté dans la bataille comme il y a fait, etc. » *Annal. Met.* ad annum 743, dans Duchesne, III, 272. Daniel remarque que ce fut le premier exemple qu'on trouve dans l'histoire d'un envoyé du pape à la cour d'un prince. (*Hist. de France.* II, 126, édit. d'Amsterd. 1742.)

(4) L'exactitude de cette date est prouvée par le continuateur des *Annales de Fulde* après Frédégar, où on lit : *Anno DCCXLVII Carlomanus, relicta quam tenebat potestate, Romam venit etc.*; par Hermannus Contractus, Lambert d'Aschaffenbourg et plusieurs autres. C'est donc à tort que quelques écrivains font remonter cet événement plus haut de quelques années, d'autant plus qu'on lit dans Brower un

était passé par Saint-Gall, où il aurait laissé volontiers des donations plus considérables qu'il n'avait pu en faire, s'il avait encore eu à disposer de quelques propriétés. Voulant toutefois satisfaire jusqu'à un certain point ses pieux désirs, il écrivit à son frère Pépin, pour recommander particulièrement ce monastère à sa libéralité, ainsi que nous l'avons déjà fait voir dans la vie de saint Othmar, sous le 26 novembre.

Après avoir satisfait à sa dévotion dans la capitale de la chrétienté, le B. Carloman se rendit sur le mont Soracte, situé à quelques milles de Rome. Il y fit bâtir un couvent en l'honneur de saint Sylvestre, dont on rapporte qu'il se tint caché en cet endroit pendant quelque temps, durant la persécution, et y mena avec quelques hommes religieux animés du même esprit une vie très-austère. Il avait déjà reçu à Rome l'habit religieux des mains du pape Zacharie (5), d'après l'usage de ce temps, où les grands et les princes, qui échangeaient leur splendeur terrestre contre les biens éternels, se rendaient dans la capitale du monde catholique, et s'y faisaient couper les cheveux et donner l'habit par les mains du vicaire de Jésus-Christ. Nous en avons plusieurs exemples dans Offa, Coenred et Ina, rois de la Grande-Bretagne, et dans Ratchis, roi des Lombards, lequel, au rapport d'Herkempert et de Léon Marsikanus, ***quitta par inspiration supérieure la royauté, fit avec son épouse un pèlerinage au tombeau du prince des apôtres, devint clerc*** (en se faisant donner la tonsure) ***et entra en religion avec sa femme et ses enfants*** (6).

Carloman et les religieux qui l'accompagnaient jouirent pendant plusieurs années sur le mont Soracte du repos qu'ils avaient cherché, dans le couvent bâti par ce prince. Mais lorsque le lieu de son séjour devint plus connu, tous les Francs de distinction qui allaient en pèlerinage à Rome vinrent le voir, et le troublèrent souvent dans sa contemplation et dans son commerce intime avec Dieu. Cela le détermina à quitter ce lieu, et il se rendit avec un seul de ses compagnons à l'abbaye des Bénédictins du Mont-Cassin, gouvernée à cette époque par Pétronax (7). Arrivé dans cette maison, Carloman qui ne se fit pas connaître, mais qui se borna à prier l'abbé d'avoir pitié d'un Franc, venu dans l'intention de faire pénitence pour ses grands péchés, y fut reçu comme novice avec son compagnon, et sa patience fut soumise à de dures épreuves. Au bout d'un an, des vœux solennels le firent recevoir au nombre des religieux, et les moines ignoraient encore qui était celui qui était devenu leur frère. Lorsque, d'après la règle établie dans la maison, ce fut le tour de Carloman de servir dans la cuisine et de relaver la vaisselle, il s'en acquitta avec beaucoup d'humilité. Mais comme il s'y prenait assez gauchement, le cuisinier, homme très-grossier, lui en fit des reproches et lui donna même un soufflet. Carloman supporta cet outrage avec calme, se contentant de répondre : ***Que Dieu te le pardonne, mon frère, de même que Carloman*** (8)! Un second outrage du même genre n'attira de sa part que la même réponse. Mais lorsqu'il le répéta une troisième fois, en redoublant de violence, un autre Franc, le compagnon du serviteur de Dieu, ne put modérer l'indignation qu'il ressentait; il saisit un pilon de mortier et rendit au cuisinier ces coups en disant : « Méchant valet, ni Dieu ni Carloman ne te » pardonneront cette fois. » L'abbé, informé de cet événement, fit enfermer le Franc, et lui demanda le lendemain, en présence de toute la communauté, pourquoi il avait eu l'audace de frapper le cuisinier. « Parce que je voyais, répliqua-t-il, le plus méchant » des hommes offenser, non-seulement de paroles » mais encore de voies de fait, le plus pieux et le » plus noble d'entre les hommes. » Ces paroles fâchèrent les moines, parce qu'il élevait un étranger au-dessus d'eux tous; c'est pourquoi ils lui demandèrent qui était cet homme qui, selon lui, surpassait tous les autres en vertu et en noblesse. Cette

acte relatif à la fondation du couvent de Fulde, signé encore par Carloman le 22 mars 747. Il est prouvé en outre qu'il prit part en 746 à la campagne contre les Allemands, et que ce fut elle, d'après le continuateur de Frédégar, qui lui suggéra le projet de quitter le monde : « His ita gestis sequenti » curriculo annorum Carolomannus devotionis causa instinctu » succensus, regnum una cum filio suo Drogone manibus » germani sui Pippini committens, ad limina beatorum » apostolorum Petri et Pauli Romam, in monachorum ordine » perseveraturus, advenit. »

(5) Voyez Herkempert; Eginhard, *Annal.* ad. ann. 747; Anastase le bibliothécaire, *in Zacharia*, etc.

(6) Divino instinctu regalem relinquens dignitatem, devote cum uxore ad S. Petri principis apostolorum pervenit limina, clericusque effectus monastico indictus est schemate cum uxore et filiis. Voyez le *Chronicum Cassinense*, lib. I, de Leon Marsicanus.

(7) Et non par Optat, comme l'avancent les *Annales de Metz*, et d'après celles-ci Daniel, *Hist. de France*, II, 129, et d'après Daniel l'auteur du livre assez médiocre qui a pour titre : *Karl der Grosse, ein historisches Gemälde etc.*, Vienne 1824, p. 39, § 46. Ces annales contiennent une autre erreur, qui consiste à faire aller Carloman directement de Rome au Mont-Cassin, allégation contredite par plusieurs auteurs contemporains et par deux lettres du pape Paul à Pépin (ap. Duchesne, *Hist. Franc.* t. III, *inter Epist. Pauli, Epist.* 12 et 16), et par Adrewald, *l. d. Miraculis S. Benedicti*, cap. 14.

(8) Tibi, frater, ignoscat Deus et Carlomanus.

interpellation le força de déclarer « que c'était Car-
» loman, ancien roi des Francs, qui avait quitté par » amour pour Jésus-Christ la puissance et la gloire » de ce monde. » A ces paroles les religieux se levèrent tous spontanément, et demandèrent pardon à Carloman; mais celui-ci se prosterna, confessant qu'il n'était qu'un pécheur et un assassin (9).

Quoique le serviteur de Dieu vît échouer ici son projet de rester ignoré, il n'en continua pas moins à remplir les plus humbles fonctions de la maison, et il se croyait honoré quand il lui était permis de le faire. On rapporte même (10) qu'il garda les troupeaux du couvent, qu'il fut un jour maltraité par des brigands, et qu'un autre jour, en se hâtant de rentrer, pour être là à l'heure prescrite, il rapporta une brebis boiteuse sur ses épaules au bercail. Cet acte d'humilité étonna si fort l'abbé, qu'il lui défendit ce service, et lui donna la direction du jardin. Nous retrouvons un exemple semblable dans saint Adalhard : quoique proche parent de Charlemagne, il soignait le jardinage dans l'abbaye de Corbie, en Picardie (11). Nous passons sous silence d'autres exemples non moins touchants.

Bientôt on sut dans presque toute l'Europe que Carloman avait embrassé la vie monastique au Mont-Cassin, et qu'il était un modèle des vertus chrétiennes les plus sublimes. Tous les gens de bien louèrent Dieu et admirèrent la puissance de sa grâce, qui opère dans les cœurs des hommes des transformations aussi étonnantes, qui les fait descendre volontairement du faîte des honneurs à la condition la plus humble.

Après avoir pendant quelques années édifié toute la communauté, il fut obligé par un ordre de son abbé de faire un voyage auprès de son frère Pépin, pour se concerter avec lui sur les moyens de faire cesser les ravages que les Lombards commençaient à exercer en Italie. Nous n'avons pas de renseignements certains sur le succès de cette mission. On sait seulement, qu'après s'en être acquitté, il se mit en route pour revenir, et qu'il mourut dans un couvent de Vienne en Dauphiné, riche en mérites et semblable par son humilité volontaire à son Rédempteur. On ne peut préciser le jour de sa mort, mais elle arriva au mois d'août ou de décembre. Pépin envoya ses restes mortels dans une châsse d'or au Mont-Cassin, où ils furent enterrés avec honneur sous le grand-autel. Le nom de Carloman se trouve dans le martyrologe des Bénédictins.

(9) Voyez Réginon et les *Annales Metenses*.
(10) Réginon et Léon Maricanus.

20 DÉCEMBRE.

—

SAINT PHILOGONE, ÉVÊQUE D'ANTIOCHE.

Tiré du panégyrique de ce Saint, qui fut prononcé le jour de sa fête, par saint Chrysostôme, t. I, p. 492, *ed. Montfauc.*

L'an 323.

Saint Philogone fit de grands progrès dans l'étude du droit, et parut au barreau avec éclat. Il fut admiré pour son éloquence, et encore plus pour son intégrité et la sainteté de sa vie. On se crut suffisamment autorisé à ne point observer à son égard les canons, qui défendaient d'élever aux dignités éminentes de l'Eglise, quiconque n'avait point passé un certain temps dans le clergé. On le plaça donc sur le siége d'Antioche, après la mort de Vital, arrivée en 318. Saint Chrysostôme loue son zèle et la sagesse de son gouvernement, et cite en preuve l'état florissant où fut l'église d'Antioche pendant son épiscopat. Lorsque saint Alexandre d'Alexandrie eût condamné les impiétés d'Arius, il envoya la sentence à saint Philogone, qui de son côté prit hautement la défense de la foi catholique. Durant les persécutions excitées par Maximin et par Licinius, ce saint évêque mérita le titre glorieux de confesseur. Il mourut en 323, la cinquième année de son épiscopat. On célébrait sa fête à Antioche le 20 décembre dans l'année 386. Ce fut en ce jour que saint Chrysostôme prononça son panégyrique. Il ne s'étendit pas beaucoup sur ses vertus, et il s'excusa en disant qu'il en laissait le détail à Flavien, son évêque, qui devait parler après lui.

Le saint docteur, dans son discours, insiste sur la paix inaltérable dont saint Philogone jouit dans le séjour de la gloire, où il n'y a plus de passions à vaincre, de combats à soutenir, et où l'on n'entend plus ces mots de *mien* et de *tien*, qui allument la guerre dans le monde, qui divisent les familles, qui déchirent les cœurs par des inquiétudes continuelles et par des peines cuisantes. Il avait si parfaitement renoncé aux choses de la terre pour se revêtir de l'esprit de Jésus-Christ, qu'il a été admis dans la cour céleste, et qu'il a un libre accès auprès du Tout-Puissant. Il faut s'être exercé sur la terre aux fonctions des bienheureux pour espérer de régner un jour avec eux. Comment pourrions-nous aspirer à la même félicité, si nous ne nous étions exercés à faire ce que feront les Saints pendant l'éternité?

(11) Voyez sa vie dans Mabillon et Bollandus, ainsi que les *Annales Francorum* dans Labbe, t. II *Novæ Bibliothecæ*.

Ceux qui sont destinés à vivre à la cour des rois de la terre, dit saint Macaire (1), emploient un temps considérable à se former au genre de vie qu'ils auront à suivre, afin de ne pas y paraître étrangers.

---

† LE VÉNÉRABLE HOGER,

ARCHEVÊQUE DE BRÊME.

Tiré de Ræss et Weis, t. XX p. 382. — Voyez Adam de Brême, la *Chronique de Magdebourg*, Mabillon, etc.

L'AN 915.

Saint Anschaire eut pour successeur sur le siége archiépiscopal de Brême saint Rembert. Après lui ce siége fut occupé pendant vingt ans par Adalgaire, et à sa mort, arrivée en 909, il fut remplacé par Hoger ou Hojer. Adalgaire, que les infirmités de l'âge empêchaient de vaquer convenablement à toutes ses fonctions et de protéger énergiquement son église contre les attaques de ses adversaires, l'avait pris pour le seconder, et l'avait tiré de l'abbaye de Corbey. Il eut notamment de nombreux différends avec Hermann, archevêque de Cologne, lequel, favorisé par le pape Formose et l'empereur Arnoul, obtint que l'archevêque de Brême fût placé sous sa dépendance. Serge, qui succéda à Formose, prit enfin le parti d'Adalgaire, renouvela les anciens droits de l'église de Brême, et Adalgaire ne pouvant plus, à cause de son âge, remplir les devoirs de son poste, les cinq évêques les plus voisins furent chargés de pourvoir en sa place aux intérêts temporels de l'archevêché. Adalgaire mourut l'an 909, et fut enterré dans l'église de Saint-Michel, qu'il avait fait bâtir en l'honneur de son maître saint Rembert.

Les anciens historiens ne disent rien de l'origine de son successeur Hoger. Il fut sacré par l'archevêque de Cologne, et siégea pendant sept ans. Serge lui donna le pallium, et Louis-l'Enfant, la crosse. Ses offices les plus anciens n'en parlent qu'en ces termes :

« Hoger, le septième héros, fut saint et élu (2). »

L'ancienne tradition rend un beau témoignage à la sainteté de sa conduite, en disant qu'il veilla avec la plus grande sévérité au maintien de la discipline ecclésiastique et qu'il visita souvent les monastères de son diocèse. Un jour, étant à Hambourg, il se mit en route la nuit pour Ramsohl, afin de surprendre les moines à matines. La deuxième année de son épiscopat, Louis-l'Enfant fut déclaré déchu du titre d'empereur, et Conrad, duc des Francs, fut élu pour le remplacer. De son temps, des hordes sauvages de Danois, d'Esclavons, de Bohémiens et de Hongrois firent des incursions en Allemagne et particulièrement en Saxe, ravageant partout les églises et les couvents. Hambourg, Brême et plusieurs autres villes partagèrent le même sort. Au milieu de ces calamités, Hoger mourut le 20 décembre 915, et fut enterré à côté de son prédécesseur. Cent dix ans après, lorsqu'on ouvrit son tombeau, parce que la chapelle qu'il portait s'était écroulée, on n'y trouva que les croix de son pallium et le coussin sur lequel reposait sa tête, mais pas une trace de ses ossements.

---

† LA B. JULIE DELLA RENA, RECLUSE.

L'AN 1367.

Ulia, vulgairement appelée Julie, naquit vers le commencement du quatorzième siècle à Certaldo, petite ville du diocèse de San-Miniato en Toscane. Ses parents étaient nobles et portaient le nom della Rena. Prévenue, dès son enfance, des plus abondantes bénédictions du ciel, elle donna de bonne heure des indices de sa sainteté future. A peine connut-elle le monde, qu'il ne lui inspira que de l'aversion, et toutes ses pensées se tournèrent dès lors vers les choses de Dieu. Afin de travailler avec plus de succès à sa perfection, elle s'appliqua surtout à la pratique de l'humilité qu'elle en regardait avec raison comme le fondement. Ce fut sans doute cette estime qu'elle avait pour la vie obscure et cachée, qui la détermina, malgré sa naissance, à devenir servante. Elle entra en cette qualité chez des habitants de Florence, nommés Tinolfi, et y demeura quelque temps. Embrasée de l'amour de Dieu, elle consacrait à l'oraison tous les moments que lui laissaient libres les devoirs de sa condition, et ceux qu'elle dérobait au repos. Craignant ensuite que le service des hommes ne nuisît à celui qu'elle voulait rendre à son Créateur, elle quitta la place qu'elle occupait, et après des sollicitations réitérées, elle obtint l'habit de Saint-Augustin, tel que le portaient alors les Recluses.

Heureuse de la faveur qu'elle avait reçue, Julie revint à Certaldo, et signala, dit-on, par un miracle son retour dans sa ville natale. On rapporte qu'elle arracha des flammes un enfant qui était en danger d'y périr, et le rendit sain et sauf à ses parents. Ce prodige contribua beaucoup à confirmer

(1) *Hom.* 17, p. 265.

(2) Sanctus et electus fuit Hogerus septimus heros.

l'idée que ses concitoyens avaient déjà de sa sainteté; mais ce fut pour elle un nouveau motif de se cacher au monde, dont elle redoutait beaucoup les vaines louanges. Afin de s'en séparer entièrement, elle se renferma dans une petite cellule, près de la sacristie de l'église paroissiale de Saint-Michel. Cette cellule était entièrement entourée d'un mur, et la mettait ainsi dans une réclusion complète. Julie, toute occupée de Dieu dans sa solitude, mérita, par son généreux mépris de tous les objets terrestres, son humilité profonde et sa ferveur, de parvenir au sommet de la perfection. S'abandonnant aux soins de la Providence, elle ne s'inquiétait nullement de sa nourriture, et ne vivait que de morceaux de pain que des enfants venaient lui apporter de leur propre mouvement. Elle recevait ce pain par une fenêtre; et pour reconnaître la charité de ses jeunes bienfaiteurs, elle leur donnait, dit-on, des fleurs admirablement fraîches, dans toutes les saisons de l'année. Ce genre de vie si pénible à la nature méritait que Dieu récompensât sa servante, qui ne l'avait embrassé que par le désir d'assurer son salut; aussi reçut-elle des consolations spirituelles qui la dédommagèrent pleinement des sacrifices continuels qu'elle faisait au Seigneur. Elle passa trente années dans cet état pénitent et austère. Au bout de ce temps, sa ferveur dans la prière devint encore plus vive, et sa confiance en Dieu si grande, qu'elle n'éprouvait aucune frayeur de la mort. Ce fut avec ces saintes dispositions qu'elle s'endormit dans la paix du Seigneur le 9 janvier 1367. Aussitôt que le clergé et le peuple de Certaldo eurent appris la nouvelle de son bienheureux trépas, ils se rendirent à sa cellule, et y trouvèrent son saint corps à genoux, répandant au loin l'odeur la plus suave. On dit qu'à l'instant même il s'opéra plusieurs miracles par son intercession, et que c'est depuis ce temps que ses concitoyens ont une si grande confiance en son crédit auprès de Dieu, qu'ils l'invoquent dans toutes leurs nécessités publiques et particulières. Le pape Pie VII approuva, le 22 septembre 1821, le culte rendu à la bienheureuse Julie.

Tiré du suppl. de Ch. Butler, par M. l'abbé Tresvaux. — Voyez les leçons de l'office de la Bienheureuse.

21 DÉCEMBRE.

—

SAINT THOMAS, APOTRE.

Voyez Tillemont, t. I p. 351; Ant. Pagi, *Crit.* t. I p. 421. Les faux actes de saint Thomas ont été rejetés comme apocryphes par le pape Gélase; par saint Augustin, *lib. contra Adimant.* c. 12, *contra Faust.* l. 22, c. 9, et l. 1, *de Serm. Domine in Monte*; par saint Athanase, *in Synopsi*; par saint Épiphane, *Hær.* 47, et par saint Cyrille, c. 6. Ce dernier Père les attribue à un manichéen nommé Thomas. Ceux qu'on trouve dans Métaphraste en ont été tirés.

PREMIER SIÈCLE.

Saint Thomas est aussi appelé Didyme. Ces deux noms, l'un hébreu et l'autre grec, ont la même signification, et veulent dire *jumeau*. C'était l'usage des Juifs et des autres Orientaux de prendre des noms tirés de la langue des peuples parmi lesquels ils vivaient, mais qui avaient absolument le même sens que celui qu'ils portaient dans leur propre pays. Ils se prêtaient à ce changement pour s'accommoder au langage et à la prononciation des étrangers.

Saint Thomas était juif, et, selon toute apparence, né en Galilée, et d'une basse extraction selon le monde. Métaphraste le fait pêcheur. Il eut le bonheur de suivre Jésus-Christ qui l'appela à l'apostolat l'an 31 (1). Il paraît à la vérité avoir été dépourvu des connaissances humaines; mais il y suppléa par la candeur et la simplicité de son âme, ainsi que par la vivacité de sa ferveur. Il en donna une preuve lorsque Jésus-Christ allait dans le voisinage de Jérusalem pour ressusciter Lazare. Comme les prêtres et les pharisiens voulaient le mettre à mort, ses disciples tâchèrent de le détourner de ce voyage : *Maître*, lui dirent-ils, *il y a peu de temps que les Juifs cherchaient à vous lapider, et vous vous livrez à eux?* Mais Thomas leur adressa ces paroles : *Allons aussi nous autres, afin de mourir avec lui* (2). Telle fut l'ardeur de son amour pour son divin Maître, même avant la descente du Saint-Esprit.

Le Sauveur, dans la dernière cène, annonça à ses apôtres qu'il était sur le point de les quitter; mais il ajouta pour les consoler, qu'il allait leur préparer une place dans la maison de son père. Thomas, qui désirait ardemment de le suivre, lui dit : *Seigneur, nous ne savons où vous allez, comment pouvons-nous connaître la voie* (3)? Jésus l'éclaira par cette réponse courte, mais satisfaisante : *Je suis la voie, la vérité et la vie. Personne ne va à mon Père que par moi.* Jésus lui donnait à entendre que par sa doc-

(1) Matth. X, 3. — (2) Joan. XI, 16.

(3) Joan. XIV, 5, 6.

trine et ses exemples il enseignait aux hommes le chemin du salut; qu'il est l'auteur de la voie par laquelle on arrive à la vie qu'il nous a fait connaître, qu'il est le docteur de la vérité, qu'il y conduit, qu'il donne sur la terre la vie de la grâce, et dans le ciel un bonheur éternel, qu'on mérite en marchant dans cette voie et en suivant cette vérité.

Jésus, le jour de sa résurrection, apparut à ses disciples pour les convaincre qu'il était sorti vivant du tombeau. Thomas, qui n'était point avec les autres, refusa de croire sur leur rapport la résurrection du Sauveur, et ajouta qu'il ne la croirait que quand il aurait vu la marque des clous dans les mains de Jésus, et celle de la lance dans son côté. Le Seigneur, par une condescendance admirable pour la faiblesse de cet apôtre, apparut de nouveau à ses disciples, lorsqu'ils étaient assemblés tous ensemble. Après leur avoir souhaité la paix, il s'adressa à Thomas, et lui dit de considérer ses mains, et de mettre ses doigts dans les trous des clous et dans celui de son côté. Saint Augustin et d'autres Pères doutent qu'il l'ait fait : du moins l'Évangéliste ne s'explique pas sur ce sujet. Quelques auteurs pensent que Thomas, étant convaincu de la résurrection de Jésus, n'osa toucher son corps par respect. Saint Augustin et plusieurs autres Pères observent qu'il pécha par opiniâtreté, par présomption et par incrédulité. La résurrection de Jésus-Christ avait été prédite plusieurs siècles auparavant par Moïse et par les prophètes. Elle était d'ailleurs attestée par plusieurs témoins oculaires, dont Thomas ne pouvait raisonnablement contester le témoignage. Son opiniâtreté fut sans doute la cause de son incrédulité. Sa faute cependant ne fut point un péché de malice; et non-seulement le Sauveur la lui pardonna, mais il l'éleva encore au plus haut degré de charité. Thomas, convaincu de la résurrection de son divin Maître, et, pénétré en même temps de vifs sentiments de componction, de respect et d'amour, s'écria : *Mon Seigneur et mon Dieu* (4). Il déclarait par là qu'il le reconnaissait pour le souverain Seigneur de son cœur et pour l'unique objet de toutes ses affections. Rien de plus facile que de répéter les mêmes paroles; mais on ne peut les prononcer comme il faut, qu'autant qu'on est crucifié au monde, et que l'on est à Dieu sans réserve. Si nous sommes dominés par nos passions, Jésus-Christ ne règne point en nous par sa grâce; nous ne pouvons l'appeler avec vérité notre Dieu et notre Seigneur. Prions-le du moins d'établir en nous ce règne, afin que nous soyons en état de lui dire dans toute la sincérité de nos cœurs : *Mon Seigneur et mon Dieu.* Saint Thomas, en prononçant ces paroles avec foi, annonçait qu'il adorait comme vrai Dieu celui dont il ne voyait que l'humanité; qu'il reconnaissait sa toute-puissance dans la victoire qu'il avait remportée sur la mort et sur l'enfer; qu'il rendait hommage à la connaissance que le Sauveur avait de ce qu'il y a de plus caché dans nos cœurs. Il exprimait encore, par les mêmes paroles, toute la vivacité de l'amour dont il brûlait pour Jésus. Si nous l'aimions comme lui, nous l'appellerions avec les mêmes sentiments *notre Seigneur et notre Dieu;* nous le prierions sans cesse de devenir de plus en plus le Dieu et le roi de notre cœur.

Au reste, l'incrédulité de saint Thomas nous fournit la plus forte preuve de la résurrection de Jésus-Christ, et sert merveilleusement à confirmer notre foi sur ce mystère. C'est ce qui faisait dire à saint Grégoire-le-Grand (5) : « Nous sommes plus affermis » dans notre foi par le doute de saint Thomas, que » par la foi prompte des autres apôtres. »

La confession de saint Thomas, suivant quelques Pères, montre qu'il reconnaissait en Jésus-Christ deux natures distinctes, subsistantes en une seule et même personne : son humanité, en l'appelant *Seigneur*, et sa divinité, en l'appelant *Dieu*.

Les miracles furent nécessaires dans l'établissement du christianisme, parce qu'il fallait que le sceau de l'autorité divine fût imprimé à la révélation. Mais les preuves de cette révélation sont maintenant si frappantes, que quiconque les conteste ne se rendrait pas même à l'évidence des miracles. Dans le temps où la puissance de Dieu se manifestait par des prodiges, il y eut des incrédules comme il y en a aujourd'hui. Cela est si vrai, que ceux qui ne croyaient ni Moïse ni les prophètes refusèrent de croire le plus grand des miracles, la résurrection d'un mort.

Nous lisons dans quelques auteurs anciens, qu'après la descente du Saint-Esprit, saint Thomas envoya Thaddée à Abgare, roi ou toparque d'Édesse, pour l'instruire et le baptiser. Voici ce qu'on trouve à ce sujet dans Eusèbe, qui parle d'après les archives de l'église d'Édesse qu'il copia (6), et dont il est fait mention dans saint Éphrem (7). Abgare avait écrit à Jésus-Christ, pour l'inviter à venir dans son royaume, et pour le prier de le guérir d'une maladie dont il était affligé. Le Sauveur lui répondit qu'il devait accomplir les choses pour lesquelles il était

(4) Joan. XX, 28.
(5) *Hom.* 26, *in Evang.*
(6) *Hist.* l. 1, c. 13, p. 36, *ed Cantabr.*
(7) *In Testam.* t. II p. 235, *ed. Vatic. an.* 1743.

venu, et retourner ensuite à celui qui l'avait envoyé; mais qu'immédiatement après son ascension, il lui enverrait un de ses disciples pour le guérir, ainsi que pour donner la vie et à lui et à toute sa famille (8). Cette promesse fut accomplie par saint Thomas : il chargea Thaddée, un des soixante-douze disciples, d'aller à Édesse. Celui-ci guérit le roi; il le baptisa avec plusieurs autres personnes, et rétablit le christianisme dans le pays. On l'a confondu mal à propos avec l'apôtre saint Jude. Il mourut à Béryte dans la Phénicie, suivant les Grecs qui l'honorent le 21 août.

Quant à saint Thomas, nous apprenons d'Origène (9), qu'après la dispersion des apôtres, il alla prêcher l'Évangile aux Parthes, qui étaient alors maîtres de la Perse et qui disputaient aux Romains la souveraineté; qu'ensuite il passa chez d'autres nations et même qu'il parcourut tout l'Orient. Suivant Sophrone (10), il planta la foi chez les Mèdes, les Perses, les Hyrcaniens, les Bactriens, et d'autres peuples voisins. Les Grecs modernes le font aussi apôtre des Indiens et des Éthiopiens (11); mais les anciens désignaient quelquefois par ces noms tous les Orientaux. Si l'on en croit les Indiens modernes et les Portugais, saint Thomas annonça Jésus-Christ aux Bracmanes et aux Indiens au-delà de la grande île de Taprobane, que les uns prennent pour Ceylan, et les autres pour Sumatra. Ils ajoutent qu'il souffrit le martyre à Méliapour ou Saint-Thomé, sur la côte de Coromandel, dans la Péninsule en-deçà du Gange. Eusèbe dit (12) en général que les apôtres ont donné leur vie pour Jésus-Christ, et Théodoret (13), ainsi que saint Astère d'Amasée (14), comptent saint Thomas parmi les principaux martyrs de l'Église après saint Pierre et saint Paul (15). Saint Gaudence dit (16) qu'il fut mis à mort par les infidèles; mais que les miracles opérés par son intercession montraient qu'il vivait avec Dieu. Nous lisons dans le même Père et dans Sophrone, qu'il mourut à Calamine dans l'Inde, ville que les Indiens modernes prennent pour Méliapour.

Tillemont et d'autres auteurs pensent que saint Thomas ne mourut point loin d'Édesse, et doutent qu'il ait jamais prêché au-delà de l'île de Taprobane. Beausobre (17) prétend même qu'il ne prêcha que chez les Parthes et chez les Perses. Il paraît que le roi Gundaphore, dont parlent Lucius dans ses faux actes et le prétendu Abdias son copiste, n'est autre que le roi de la ville de Gundschavar, qu'Artaxercès, fondateur du second empire des Perses, fit rebâtir, et qui fut ainsi appelée de Schavar (18), fils de ce prince, lequel la choisit pour le lieu de sa résidence. Tous les faux actes du Saint et les menées des Grecs portent que le roi infidèle, irrité contre l'apôtre qui avait baptisé plusieurs personnes de sa cour, le livra à ses soldats pour le mettre à mort, et que ceux-ci, l'ayant conduit sur une montagne voisine, le tuèrent avec une lance.

En quelque lieu que soit mort saint Thomas, son corps fut au moins porté dans la suite à Édesse, et on l'y honorait dans la grande église avec une singulière vénération, lorsque saint Chrysostôme, Rufin, Socrate, Sozomène et saint Grégoire de Tours (19) écrivaient. On lit dans saint Chrysostôme (20) et dans Rufin (21), qu'on ne connaissait point de leur temps les tombeaux des apôtres, à l'exception de ceux de saint Pierre, de saint Paul, de saint Jean et de saint Thomas; et il est dit dans l'oraison sur notre saint apôtre, écrite en 402, et publiée parmi les œuvres de saint Chrysostôme, que son corps était à Édesse (22), où il y eut une église nombreuse et florissante dans le second, le troisième et le quatrième siècle.

Saint Ambroise de Milan, saint Gaudence de Bresce, saint Paulin de Nole, obtinrent pour leurs églises quelques portions des reliques de saint Thomas. Un ancien martyrologe (23) marque au 9 mai la fête de saint Jean, de saint André et de saint

(8) Érasme, Coster, Melchior Cano, Bellarmin, Dupin, Richard Simon, et le P. Alexandre, *Sec.* 1, *Dissert.* 3, parmi les catholiques; et Rives, Hornbeck, Spanheim le jeune, etc. parmi les protestants, rejettent comme apocryphe la lettre d'Abgare à Jésus-Christ, et la réponse du Sauveur à ce prince; mais l'authenticité de ces deux pièces est défendue par Tillemont, t. I; par Reading, *Not. in Euseb.* p. 36, etc. Voyez Grabe, *Spicil. Patr.* t. I p. 1 et 6; Basnage, *Hist. des Juifs*, t. I, c. 18, p. 500; Theoph. Sig. Bayer. *Hist. Edessena et Osroena*, l. 3, p. 104; Jos. Simon Assémani, *Bibl. Or.* t. I p. 318, 340, 554; Joan. Alb. Fabricius, *Cod. Apocr. Nov. Test.* t. I p. 317; Le Quien, *Or. Chr.* t. II p. 624; Mamachi, *Orig. Eccl.* t. I, l. 2, p. 301.

(9) *Ap. Eus.* l. 3, c. 1, p. 87.

(10) *Ap. S. Hier. in Cat. de S. Thom.;* Théodoret, *de lege Serm.*

(11) Nicéphore, *Hist.* l. 2, c. 40.

(12) *In Ps. LXXI, in Collect. Patr. Græc.* Voyez Montfaucon, *Proleg. ibid.* c. 9, p. 36.

(13) *De curand. Græc. affect.* c. 8.

(14) *Serm.* 10.

(15) *Ap. Phot. cod.* 276.

(16) *Serm.* 17.

(17) *Hist. des Manich.* l. 2, c. 3, p. 401, 406.

(18) C'est celui que les Grecs nomment Sapor I.

(19) *L. de Glor. Martyr.* c. 32.

(20) *Hom.* 26, *in Hebr.* t. XII p. 237.

(21) *Hist. Eccl.* l. 2, c. 5.

(22) Eusèbe, l. 3, c. 23; le *Chronicon Edessenum, ap. Jos. Assemani*, t. I *Bibl. Orient.* p. 422; Le Quien, *Or. Christ.* t. II p. 655.

(23) *Ap. Martene, Thes. nov. Anecdot.* t. III p. 1371.

Thomas à Milan. Ce fut sans doute en ce jour que saint Ambroise déposa leurs reliques dans son église. Nous apprenons d'un auteur du sixième siècle (24) qu'on avait de toutes parts des parcelles des reliques de saint Thomas, et que Dieu accordait des grâces dans toutes les contrées par l'intercession de cet apôtre.

D'un autre côté, plusieurs églises de l'Orient, et notamment celle de Méliapour, regardent saint Thomas comme leur premier fondateur (25). Mais il est probable que quelques-unes ne reçurent la foi que de ses disciples. Celle de Méliapour et de tous les chrétiens dits de saint Thomas célèbrent la liturgie en langue chaldaïque, et dépendent du patriarche de Mosul : deux circonstances qui semblent montrer que leurs premiers prédicateurs vinrent d'Assyrie; car les patriarches de Mosul (26) ont juridiction sur les églises de ce pays, et ils les ont entretenues pendant plusieurs siècles dans le nestorianisme.

Lorsque les Portugais arrivèrent aux Indes orientales, ils y trouvèrent les chrétiens de saint Thomas. On dit qu'il y en avait quinze mille familles sur la côte de Malabar. On voit par le synode tenu à Diampar, au royaume de Cochin, en 1599, par Alexis de Ménessès, archevêque de Goa, qu'ils se servaient d'expressions nestoriennes, et qu'il régnait parmi eux un grand nombre d'abus, d'erreurs et de superstitions. Nous lisons dans la préface de ce synode, qu'ils ne tombèrent dans le nestorianisme qu'au neuvième siècle, et qu'ils furent pervertis par certains prêtres nestoriens, venus de l'Arménie et de la Perse. Ils célèbrent deux fêtes en l'honneur de saint Thomas; la principale se fait au mois de juillet.

Suivant les historiens portugais, Jean III, roi de Portugal, ordonna de chercher le corps de saint Thomas dans une ancienne chapelle ruinée, qui était sur son tombeau, hors des murs de Méliapour. On creusa la terre en 1523, et on découvrit une voûte construite en forme de chapelle. On y trouva les ossements du Saint avec une partie de la lance dont on s'était servi pour lui ôter la vie, et une fiole teinte de son sang. On les renferma dans un vase précieux et richement orné. On mit dans un autre vase, mais moins précieux, les ossements du prince que l'apôtre avait baptisé, et ceux de quelques autres de ses disciples, lesquels furent découverts dans le même lieu. Les Portugais firent bâtir auprès de cet endroit une nouvelle ville, qu'ils appelèrent Saint-Thomas ou Saint-Thomé. Elle est habitée par des chrétiens, et celle de Méliapour, qui est contiguë, par des Indiens. Plusieurs chrétiens de Saint-Thomas se sont convertis à la foi catholique; mais les autres persistent dans leurs erreurs, et continuent d'obéir au patriarche nestorien de Mosul. Depuis que les Hollandais se sont emparés des établissements que les Portugais avaient sur cette côte, la ville de Saint-Thomé a passé au roi de Golconde; mais les missionnaires de Portugal continuent toujours d'instruire les catholiques qui y demeurent.

Les Latins célèbrent la fête de saint Thomas le 21 décembre, les Grecs le 6 octobre, et les Indiens le 1er juillet.

Les apôtres étaient des hommes vils et méprisables aux yeux de la chair; ils n'avaient ni naissance, ni richesses, ni aucun de ces avantages dont les hommes sont si jaloux. Mais Jésus-Christ les choisit pour en faire ses amis, il les combla de ses grâces, il les établit princes de son royaume et juges du monde. Quel aveuglement, quelle folie d'attacher tant de prix à des biens périssables dont la possession est si dangereuse! Si nous en faisons l'objet de nos affections, ils enchaînent nos cœurs et les attachent à la terre; il est bien difficile de les posséder avec indifférence, et de s'en servir uniquement pour sa sanctification. C'est pour cela que tant de Saints y renoncèrent, et que d'autres s'en virent

(24) *Inter. Op. S. Chrysostomi*, t. IX.

(25) On dit que saint Thomas prêcha la foi aux Mogols et à quelques autres nations de la grande Tartarie. Il est au moins certain que l'Évangile fut annoncé dès les premiers temps vers le Thibet et dans quelques contrées orientales de la grande Tartarie, sur les frontières de la Chine. Les princes connus sous le nom de *Prêtre-Jean*, dont le dernier fut vaincu et tué par Gengiskan, régnaient dans la Tartarie orientale, en Asie, comme nous l'apprenons d'Othon de Frisingen, l. 7, c. 38, de Martinus Polonus, de Vincent de Beauvais, de Jacques de Vitri, et non en Afrique, comme le prétend Renaudot, *Hist. Patriarch. Alex.* p. 233 et 237. Catrou, *Hist. gén. de l'empire du Mogol.*, t. I p. 7, voudrait persuader que Tamerlan avait du penchant pour le christianisme; mais d'Herbelot pense, p. 888, et avec plus de raison, que ce prince favorisait de préférence le mahométisme. Il y avait des catholiques parmi les Tartares; mais la plupart des chrétiens du pays étaient nestoriens et obéissaient au patriarche de Mosul. Le nestorianisme jouissait de plusieurs priviléges sous les mahométans. Voyez Renaudot, *not. in Vet. Lat. Itin. in Indiam*, n. 319; Assémani, *Bibl. Orient.* t. III p. 108, 215, et t. IV p. 94. Les eutychiens sont également favorisés par les mahométans. Voyez Renaudot, *Hist. Patriarc. Alex.* p. 168; Jos. Assémani, *Bibl. Orient.* t. III; et parmi les protestants, Mosheim, *Hist. Eccl. Tartar.* Il paraît que les Tartares donnèrent aciennement quelque connaissance du christianisme aux Chinois; et les missionnaires de ces derniers temps croient avoir trouvé des monuments qui prouvent ce fait. (Voyez Mamachi, t. II p. 377.)

(26) Ville bâtie sur les ruines de Séleucie, appelée par erreur Baylone.

dépouillés avec joie. Il est étonnant que les maximes de l'Évangile, que l'exemple de Jésus-Christ et celui de ses vrais disciples n'inspirent point une crainte salutaire à ceux qui jouissent des biens de ce monde; qu'ils ne les portent pas à se tenir continuellement sur leurs gardes; qu'ils ne les excitent pas à pratiquer les vertus qui peuvent seules les préserver du péril dont ils sont menacés, et leur faire éviter les piéges de la séduction. Si nous suivions les lumières de la foi, mais d'une foi vive et agissante, nous apprécierions ces biens à leur juste valeur, ou plutôt nous n'aurions une véritable estime que pour ceux de la grâce, et nous nous empresserions de les mériter, comme les Saints, par la pratique des vertus chrétiennes. Les apôtres sont ici-bas les objets de notre vénération, ils sont nos guides et nos modèles; nous les honorons comme les docteurs de la loi nouvelle, comme les fondateurs de l'Église après Jésus-Christ, comme les chefs et les princes des Saints. Ayons soin de leur témoigner notre reconnaissance, puisque c'est à leur zèle, à leurs travaux, à leurs souffrances que nous devons l'avantage de connaître l'Évangile et d'être chrétiens.

---

† LE VÉNÉRABLE PIERRE CANISIUS,

PRÊTRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

La vie de Canisius a été écrite en latin par Matthieu Rader, Anvers 1615, et Munich 1623; par François Sacchinus, Ingolstadt 1616, et par Jean-Eusèbe Nieremberg : en italien par le père Fuligatti, Rome 1647, in-12, et enfin en français par le P. Dorigny, Paris 1707, in-12, dont on vient de publier une traduction flamande à Saint-Nicolas. Voyez Raissius *Auctarium ad Nat. SS. Belgii*, p. 378, et Paquot, *Mémoires littéraires, etc.*, t. XIV, pag. 88.

L'AN 1597.

Le vénérable *Pierre de Hondt*, appelé communément *Pierre Canisius*, naquit à Nimègue, le 8 mai 1521, d'une famille des plus distinguées de cette ville. Son père Jacques de Hondt, après avoir été précepteur des enfants de René, duc de Lorraine, devint un des premiers conseillers de la cour de Charles d'Egmont, duc de Gueldre, qui l'employa en diverses ambassades. Il fut neuf fois bourgmestre de Nimègue, et il eut plus de part que personne au traité que Charles-Quint fit avec Guillaume, duc de Clèves, de Berg et de Juliers. La mère de Canisius, originaire de Bois-le-Duc, mais née à Nimègue, se nommait Gilette Honwinghen.

Il donna dès son enfance des marques extraordinaires de piété. Quand il fut temps de le mettre aux études, ses parents l'envoyèrent à Cologne, où il fut en pension chez André Van Baerdewyck *(Baerdevicius)*, licencié en théologie et chanoine de Saint-Géréon. Là il se mit sous la conduite de Nicolas Esschius, et fit sous ce vénérable prêtre les progrès les plus rapides dans les belles-lettres et dans la vertu (1). Ayant achevé ses études de philosophie en 1540, il reçut le grade de maître-ès-arts. Depuis lors il s'exerça à parler en public, et s'insinua dans la familiarité de quelques savants; il cultiva surtout l'amitié de Laurent Surius, qui entra la même année dans l'ordre des Chartreux à Cologne (2).

Pour lui, se sentant appelé à une profession toute différente, il alla trouver le P. Lefèvre, premier compagnon de saint Ignace, qui, appelé nouvellement à Mayence par le cardinal Albert de Brandebourg, y expliquait les psaumes en public, et s'appliquait avec un zèle extraordinaire au salut du prochain. C'est dans cette ville que Canisius se détermina à entrer dans la compagnie de Jésus, et qu'il s'y engagea par la profession des premiers vœux, le 8 mai 1543, lorsqu'il achevait sa vingt-deuxième année. Le père Lefèvre l'envoya ensuite à Cologne avec quelques autres jésuites, qui tentèrent de s'y établir par la protection des Chartreux de cette ville.

Canisius y poursuivit ses études, et s'acquit une si grande réputation, que tout jeune qu'il était, on l'obligea de faire tous les jours à l'université deux leçons sur l'Écriture, une sur les Évangiles et l'autre sur les Épîtres de saint Paul. Malgré cela il trouvait encore du temps pour étudier la controverse et pour s'appliquer à la lecture des Pères. C'est vers ce temps qu'il donna une édition de saint Cyrille d'Alexandrie et une autre des ouvrages de saint Léon. S'étant particulièrement préparé aux ordres sacrés, qu'il reçut à Cologne, il y célébra sa première messe au couvent de Nazareth.

(1) Voyez sa vie dans Paquot, *Mém. litt.* XII, 83. — Voici ce qu'en dit Canisius dans son livre inédit *des Confessions :* « Ut ad præceptorem, imo ad patrem Esschium revertar, » benedic anima mea Domino, et noli oblivisci omnes retri- » butiones ejus, qui talem tribuit tibi ad pietatem magistrum » et hortatorem quotidianum, ut qui non mea, sed me salu- » temque meam amaret et curaret sedulo. Hoc ipso duce, » discipiebam mihi paulatim, ut rectius placerem tibi, Deus, » quem adhuc parum cognoscebam, minusque timebam in » illo flore juventutis. Illius consilia, mores, exempla novam » veluti lucem inferebant oculis et auribus meis, etc. »

(2) Paquot fait remarquer l'erreur où sont tombés Rader et Niceron, en disant que Canisius persuada à Surius d'abandonner le luthéranisme. Surius était né de parents catholiques.

La prévarication de Herman de Weyden, archevêque de Cologne, qui appela dans son diocèse Bucer, Melancthon, Pistorius et quelques autres ministres pour y prêcher l'hérésie, obligea Canisius et ceux de ses compagnons qui étaient avec lui à Cologne, de monter en chaire et de s'opposer aux novateurs. Leur courage leur attira une rude persécution, mais qui passa bientôt. Le clergé, le magistrat et l'université s'émurent à la vue du danger, et résolurent de ne rien omettre pour conserver la foi et pour rendre inutile la perfidie du prélat. Canisius fut prié d'aller trouver le prince-évêque de Liége, George d'Autriche, oncle de l'empereur Charles-Quint. L'évêque le reçut avec bonté, et il en obtint tout ce qu'il souhaitait. Ayant été obligé de s'arrêter quelque temps à Liége, il y fit plusieurs discours dans le palais épiscopal et dans une paroisse voisine. Le succès de cette première négociation lui en attira une seconde. Les habitants de Cologne le pressèrent d'aller jusqu'à Worms (1547), où était alors l'empereur, pour lui demander sa protection. L'empereur la promit, et la donna en effet. Le malheureux Herman, dont l'apostasie causait tant de scandale et de trouble, fut excommunié, et dépouillé ensuite de la dignité d'électeur et de celle d'archevêque, et chassé de ses états.

Pendant le séjour que Canisius fit à la cour impériale, il fit la connaissance de l'illustre cardinal Othon Truchsess, évêque d'Augsbourg, qui avait déjà envoyé le père Claude Le Jay en qualité de son théologien au concile de Trente. Ce prélat engagea Wolfgang Remius, prévôt de sa cathédrale, à s'y rendre aussi, et pria Canisius de l'accompagner. Celui-ci, trouvant le concile suspendu à cause des guerres, alla passer le reste de l'été à Florence, d'où saint Ignace l'appela à Rome. Il y fut cinq mois, et eut l'honneur de prêcher une fois en présence du pape Paul III. Au mois de février 1548, il s'embarqua avec quelques autres jésuites pour la Sicile, et fut chargé d'enseigner la rhétorique à Messine, et en même temps de prêcher dans l'église du collége. Rappelé à Rome l'année suivante, il s'engagea à la société par la profession solennelle des quatre vœux.

Cependant Guillaume V, duc de Bavière, voyant ses états en danger de tomber dans les erreurs qui infestaient déjà toutes les contrées voisines, demanda du secours au pape et à saint Ignace. On fit partir le P. Le Jay, qui était à Vienne, le célèbre Alphonse Salmeron et Canisius (3). Arrivés à Ingolstadt, où l'université était fort déchue depuis la mort de Jean Eckius, et où l'hérésie avait fait de grands progrès, le premier s'y mit à expliquer les psaumes, et le second les épîtres de saint Paul. Pour Canisius, il fit des leçons sur la théologie, et prêcha en latin et en allemand.

Quelques mois après, il devint recteur de l'université. Il fit de fort beaux réglements pour toutes les facultés, et rétablit dans la philosophie l'usage des disputes qui y était aboli. Ce fut par les soins de Canisius qu'on vit bientôt refleurir cette université.

Cependant plusieurs évêques le demandaient pour leurs diocèses; mais le duc de Bavière ne voulut jamais lui permettre de sortir de ses états, jusqu'à ce qu'il se vit obligé de le céder en 1551 à son beau-père Ferdinand, roi des Romains. Canisius partit pour Vienne, où la religion était alors dans un état déplorable. Les hérétiques s'étaient répandus dans toute l'Autriche; plusieurs paroisses manquaient de pasteurs ou en avaient de scandaleux; le peuple demeurait sans instruction. Canisius, toujours animé d'un courage inébranlable, entreprit de remédier à tous ces maux. Il tâcha d'abord de réformer l'université et de faire en sorte que les novateurs en fussent exclus; il s'appliqua à former la jeunesse et à instruire les enfants; il fit des missions à la campagne, et prêcha dans la ville avec un concours de peuple extraordinaire.

Le roi Ferdinand pour se l'attacher le fit son prédicateur, et, après la mort de l'évêque de Vienne, il voulut le contraindre à accepter cet évêché; mais Canisius le refusa constamment, et pendant quatre ans que le roi poursuivit cette affaire auprès du pape, l'humble religieux resta toujours inébranlable. Ferdinand exigea du moins que Canisius prît pour quelque temps l'administration de l'évêché. Pour obéir aux ordres de saint Ignace, il s'en chargea, mais à condition qu'il n'en toucherait pas les revenus. Pendant ce temps-là Canisius entreprit lui-même avec le secours de ses compagnons la visite de toutes les paroisses, et bientôt tout le diocèse changea de face. Ces succès confirmèrent Ferdinand dans le dessein qu'il avait formé de l'avoir pour évêque de sa capitale. Il fit de nouveau presser le pape, qui remit la chose au jugement du P. Ignace; mais ce saint fondateur regardait les dignités ecclésiastiques comme absolument incompatibles avec l'esprit de la société, et Canisius de son côté fit paraître tant de répugnance, qu'il engagea Ferdinand à jeter les yeux sur un autre.

En 1555, Canisius assista, avec le légat du pape, à la diète de Ratisbonne, se rendit à Prague pour y

(3) En passant par Bologne, Canisius s'y fit recevoir docteur en théologie.

travailler à l'érection d'un collége de la compagnie, et fut nommé, l'année suivante, par saint Ignace, provincial de la Haute-Allemagne, de la Bohême et de l'Autriche. Ce saint fondateur étant mort le dernier jour de juillet 1556, Canisius se rendit à Rome pour l'élection du second général de la compagnie, qui fut le P. Jacques Laynez. La même année, Ferdinand le députa à la diète de Worms, la dernière où les catholiques aient conféré avec les protestants sur la religion. De retour de Worms, il fut appelé à Strasbourg et à Fribourg en Brisgau. De là il repassa en Autriche, et ensuite en Bohême, pour avancer l'érection du collége de Prague. Peu de temps après (l'an 1559), le cardinal Othon Truchsess le fit prédicateur de sa cathédrale d'Augsbourg. Le Père eut de grands succès dans cette ville. Mais Ferdinand l'envoya l'année suivante à Inspruck, où il faisait élever les princesses ses filles, et où il fonda en même temps un collége pour la société. De là il se rendit à Dilingue, où le cardinal Othon avait fondé quelques années auparavant une académie, qu'il souhaitait de confier aux Jésuites; le Père l'accepta au nom de la compagnie en 1564, après quoi il alla continuer ses travaux à Augsbourg, d'où le célèbre Stanislas Hosius, évêque de Varmie en Pologne, l'appela à Braunsberg, pour y jeter les fondements d'un collége de la compagnie. Tandis que le Père y travaillait, il reçut ordre de partir pour Rome, où il se trouva à l'élection de François de Borgia, qui succéda au P. Laynez dans le généralat de la société. Il vit dans ce voyage le pape Pie IV, et retourna en Allemagne avec la qualité de nonce apostolique.

Pendant le peu de temps qu'il fut revêtu de cette charge (4), il exécuta plusieurs choses pour les intérêts de la religion, particulièrement en y affermissant divers princes de l'Allemagne. Ayant traversé la Westphalie et l'électorat de Cologne dans l'équipage d'un simple religieux, il arriva à Nimègue, où, ayant appris que ses sœurs et ses autres parents, qui tous ensemble allaient à cent vingt, se disputaient l'honneur de le régaler, il vida cet obligeant démêlé, en les engageant de mettre ensemble ce que chacun voulait contribuer, et de le porter à l'hôpital de la ville, où ils communieraient tous de sa main. Canisius ne quitta ses parents qu'après en avoir obtenu la promesse de persévérer dans la foi catholique, comme ils firent en effet (5).

Vers la fin de l'année 1566, il quitta l'emploi de prédicateur d'Augsbourg, tant à cause de ses autres occupations, qu'afin de se ménager le temps nécessaire pour la composition de ses ouvrages. En 1569, saint François de Borgia le déchargea dans la même vue du provincialat de l'Allemagne.

L'année précédente Canisius était allé pour la cinquième fois à Rome, où le cardinal d'Augsbourg avait voulu qu'il l'accompagnât. Des affaires importantes le firent retourner encore deux fois dans la capitale de la chrétienté. Quelques années après, il suivit à la diète de Ratisbonne le cardinal Moron, que le pape Grégoire XIII y envoyait en qualité de son légat.

En 1580, le nonce Jean-François Buonhuomo amena Canisius dans la ville de Fribourg en Suisse, qui fut le dernier théâtre où éclata la vertu de cet homme apostolique. Quoique tout usé de travaux, il donna les soins nécessaires à la construction du collége, que la ville fonda pour les PP. Jésuites, et il y prêcha durant six ans avec un fruit incroyable. Il passa les quatre années suivantes, partagé entre la prière et la composition. Une hydropisie qui lui survint en septembre 1597 l'affligea l'espace de quatre mois. Il remercia le ciel de l'avoir réduit à cet état de souffrance. Enfin, muni des derniers sacrements, il rendit son âme à Dieu le 21 décembre de cette année, âgé de 76 ans, 7 mois et 15 jours. Il fut solennellement inhumé dans la collégiale de Saint-Nicolas, sous une tombe de marbre blanc (6).

Tout ce qu'on vient de lire ne donne qu'une idée imparfaite du mérite de Canisius : il posséda dans un haut degré toutes les vertus qui font un apôtre; c'est le jugement que portèrent de lui ses contemporains, principalement les plus saints et les plus élevés en dignité, soit ecclésiastique, soit séculière, en particulier le pape Pie IV, qui lui adressa un bref très-honorable, et saint Pie V. Les protestants allemands l'appelaient du nom injurieux de *chien d'Autriche;* mais les princes et les évêques le regardèrent comme le soutien du catholicisme en Allemagne. On est fondé à croire que le ciel s'est déclaré en faveur de la sainteté du P. Canisius, et l'on rapporte quelques miracles qu'il fit pendant sa vie, et beaucoup d'autres opérés par son intercession après sa mort. On commença en 1728 à Rome l'examen de sa vie et de ses miracles, pour procéder ensuite à sa béatification. Cette affaire a été reprise en 1829, et on

(4) Il la quitta à la fin de 1565, ayant appris la mort de Pie IV.

(5) On comptait, en 1625, cent cinquante personnes descendues du père de Canisius, toutes sincèrement attachées au catholicisme.

(6) Jean Wildt, premier magistrat de Fribourg, lui fit ériger un beau monument, orné d'une épitaphe, où on lit, entre autres titres, ces lignes : « Quasi quidam Friburgensium patronus, Ecclesiæ per Helvetiam patriarcha, religionis catholicæ sui temporis columna, etc. »

espère de voir bientôt le père Canisius mis au nombre des bienheureux par une déclaration solennelle de l'Église (*).

Pour ce qui regarde les talents du P. Canisius, il eut la mémoire fort heureuse, et il la conserva jusque dans sa vieillesse : il fut doué d'un jugement net et solide : il fut très-éloquent, tant en latin qu'en allemand et en sa langue maternelle : il entendit parfaitement l'art de gouverner les esprits et de conduire les affaires. Il eut une grande connaissance de l'histoire ecclésiastique; enfin il fut bon théologien et mania la controverse avec le plus grand succès.

NOTICE DES ÉCRITS DU PÈRE CANISIUS.

Nous avons du vénérable père Canisius plusieurs écrits dont nous donnons ici la liste, d'après Paquot, *Mémoires litt.* t. XIV p. 99.

1. *S. Cyrilli, Patriarchæ Alexandrini, Opera, duobus tomis distincta, edita studio Petri Canisii, SS. Theol. Baccalaurei formati. Coloniæ Agripp., Melchior Novesianus*, 1546, *fol.*, 2 vol. en beaux caractères. Canisius dédia le Ier tome à Sébastien de Havenstein, archevêque de Mayence, et le second à ses condisciples de Cologne. Dupin a tort de dire que la première collection des œuvres de saint Cyrille d'Alexandrie est celle de *Bâle* en 1566.

2. *D. Leonis Papæ, hujus nominis primi, qui summo jure Magni cognomentum jam olim obtinet, Sermones et Homiliæ, quæ quidem extant omnes..... Coloniæ Agripp.*, 1547, 8°. It. *Alterâ jam vice summâ cum diligentiâ, ad antiquissima exemplaria, omnia castigata et aucta. Cum duplici Indici. Lovanii, Hieronymus Wellæus*, 1566, petit in-12, feuillets 221 et 188, sans les préliminaires et les tables. On trouve dans cette seconde édition : 1° Une dédicace de Canisius, datée de Cologne le 10 septembre 1547, et adressée à Jean von Lipp, évêque de Cyrène et suffragant de Cologne, p. 6. 2° Une vie de saint Léon, de la façon de Canisius, p. 12 (réimprimée dans les Bollandistes, *Aprilis, t. II p. 17 et seqq.*) 3° Feuillets 1-221, les Sermons et les Homélies et de saint Léon. Les Sermons sont ici au nombre de quatre-vingt-onze, y compris le discours contre Eutychès : il n'y a que deux Homélies. 4° Une table assez ample des matières contenues dans ces pièces. 5° *Index Sermonum*. 6° Feuillet 1. *D. Leonis Papæ..... Epistolæ decretales ac familiares, quæ quidem hactenus reperiri potuerunt, omnes; alterâ jam vice, summâ cum providentiâ, ad antiquissima exemplaria correctæ*. Il y a ici 99 Lettres, dont 95 sont de saint Léon; les autres lui sont adressées. 7° Feuillets 176-188. *D. Leonis Papæ, de Conflictu Vitiorum atque Virtutum, Libellus*. La règle de saint Benoît, citée dans ce Traité, prouve qu'il n'est pas de saint Léon. 8° Table des Lettres susdites. Le P. *Quesnel* a donné une édition beaucoup plus ample des Œuvres de ce Père; mais quelque éloge qu'en fasse M. Dupin, elle a des défauts de plus d'une espèce (1).

3. *Martyrologe, ou calendrier ecclésiastique, où sont marquées les fêtes de J. C. et des Saints*. En allemand (2). Dilingue, Sébald Mayer, 1562, *in-4°*. It. *Ibid.* 1574, 4°. Cet ouvrage est écrit dans le goût du Martyrologe Romain, de ceux d'Adon, du vénérable Bède, etc. L'auteur s'y attache particulièrement aux Saints d'Allemagne.

4. *D. Hieronymi, Stridonensis, Epistolæ, selectæ, et in libros tres distributæ operâ et studio... Petri Canisii*, 1565, 12°, avec une dédicace de l'éditeur aux recteur, professeurs et étudiants de l'académie de Dilingue, datée de cette année. It. *Lovanii*, 1573. It. *Ad exemplar Mariani Victorii emendatæ, argumentisque illustratæ, Paris., Sebastianus et Robertus Nivelle*, 1588, 16° (3). It. — *Distributæ operâ D. Petri Canisii Theologi; nunc denuò ad exemplar Mariani Victorii, Episcopi Amerini, emendatæ, argumentisque illustratæ. Antv., Martinus Nutius*, 1604, 16°, p. 269. It. sous ce titre : *S. Hieronymi, Stridoniensis, S. Rom. Ecclesiæ Presbyteri Cardinalis Epistolæ in tres libros distributæ..... de cujus operis novâ ratione, ordine, et utilitate singulari, ex sequenti R. P. Petri Canisii Prætfaione plenè intelliges. Coloniæ Agripp., Wilhelm. Friessem*, 1674, 12°, p. 462. On ferait peut-être fort bien d'expliquer dans les colléges les lettres de saint Jérôme au lieu de celles de Cicéron. Ces dernières n'ont souvent rien d'agréable, ni d'intéressant, du moins qui soit à la portée des jeunes humanistes : au lieu que les premières sont très-curieuses et très-édifiantes. Elles sont d'ailleurs fort variées et fort bien écrites. S'il s'y rencontre quelque expression qui ne paraisse pas assez latine, il serait aisé de pourvoir à ce défaut, qui en tout cas y est fort rare.

5. *Livre pour la confession et la communion*, en allemand. *Dilingue, Jean Mayer*, 1567, 16°, feuillets 128.

6. *De venerando Christi Domini Præcursore Joanne Baptistâ. Delingæ, Sebaldus Mayer*, 1571, 4°. Et *De Mariâ, Virgine incomparabili, et Dei genitrice, libri quinque; sive tomus secundus Commentariorum de Verbi Dei corruptelis; adversùs novos et veteres Sectarios. Ingolstadii, David Sartorius*, 1577, 4°. It. les deux volumes ensemble, revus et augmentés par l'auteur, sous ce titre : *Commentariorum de Verbi Dei corruptelis tomi duo, adversùs novos Ecclesiasticæ Historiæ consarcinatores, sive Centuriatores Magdeburgenses; quorum prior est de sancti Præcursoris Domini, Joannis Baptistæ historiâ Evangelicâ : posterior de sanctissimâ Virgine Mariâ Deiparâ. Ingolstadii, David Sartorius*, 1583, *folio.*, p. 215 et 847. Les centuriateurs de Magdebourg avaient répandu dans leur premier volume quantité de fables au sujet de saint Jean et de la Sainte-Vierge, et forcé divers passages de l'Écriture, pour obscurcir la gloire de l'un et de l'autre, et pour donner quelque couleur aux dogmes erronés de

(*) Dans le consistoire du 15 juin 1847, Mgr Gnoli, doyen des avocats consistoriaux, a plaidé pour la troisième fois, en présence de S. S. Pie IX, la cause de la béatification du vénérable père Canisius.

(1) Voyez ci-dessus, t. II p. 298.

(2) Molanus le marque ainsi dans la Préface de sa première édition du Martyrologe d'Usuard, chapitre IX. « Nullum autem est Martyrologium, quod ego sciam, vernaculè editum, præter unum Alemanicum, operâ Adæ Wallasser, et magni illius Germaniæ Theologi et Ecclesiastes D. Petri Canisii, Noviomagensis, cui titulus est : « Martyrologium. Der Kerchen Calender, daer inne aengerigt werden die Christelycke Festen, und Heylige Gottes. Durch Doctor Petrum Canisium, thun Predigern zu Ausborch, etc., in truck verfertigt. »

(3) L'édition de Victorius avait paru sous ce titre : « D. Hieronymi, Stridonensis, Epistolæ et Libri contra Hæreticos; ex antiquissimis exemplaribus nunc primùm emendati, argumentis et scholiis illustrati, operâ et studio Mariani Victorii, Reatini. Adjecta est Operis initio Vita D. Hieronymi, ex ejus scriptis collecta, et primùm edita labore ejusdem Mariani Victorii. Romæ, Paulus Manutius, 1566, in-8°, 4 vol.

Luther. Canisius les réfute avec beaucoup d'étendue dans cet ouvrage, qui lui attira les éloges du cardinal Hosius et d'autres savants catholiques. Le premier tome est dédié à l'archiduc Ferdinand, fils de Ferdinand I, par une lettre datée d'Inspruck en 1571, et le second à Albert V, duc de Bavière.

7. *Epistolæ et Euangelia, quæ per totum annum, secundùm Missale Romanum, in ecclesiâ leguntur : locis Bibliorum ad marginem adjectis, et quarumdam vocum obscuriorum interpretatione. Præfixa sunt Summaria, seu argumenta, per Petrum Canisium... conserta. Ad finem adduntur Vitæ Sanctorum, desumptæ ex Breviario Romano. Duaci et Parisiis, Michaël Sonnius*, 1578, 8°. It. *Epistolæ et Euangelia per totum annum, secundùm Missale Romanum, præfixis Summariis, seu argumentis in easdem Epistolas ac Euangelia per Petr. Canisium.... Antv., Joannes Steelsius.* 1586, 12°. It. avec le n° 13. It. sous ce titre : *Epistolæ et Euangelia, Dominicis Festisque diebus in ecclesiâ legi solita; argumentis Petri Canisii, Neomagi, S. J. Theologi, illustrata; ad nuperam Missalis Romani editionem, auctoritate Auberti Miræi, Bruxellensis, Canonici, et Scholastici Antuerpiensis, recens edita. Antv.*, 1606, 12°. Avec un Avertissement d'Aubert le Mire, daté d'Anvers le 7 novembre 1606. It. sous le même titre : *Ibid., Henr. Aertssens*, 1644, 12°, p. 160. It. en allemand. *Cologne, Pierre Sutorius*, 1648, 16°.

8. *Manuale Catholicorum, in usum piè precandi collectum.... Ingolstadii, David Sartorius*, 1587, 16°. It. *Antv.*, 1589 et 1599, 16°, avec une Dédicace de *Christophe Plantin* du 30 janvier 1589. It. *Ibid., Vidua et filii Joannis Moreti*, 1613, 24°, avec quelques estampes, p. 320 sans les tables. It. *Ibid., Balth. Moretus*, 1629, 24°, p. 321, avec des figures assez bien gravées. It. traduit en anglais par le P. *Thomas Everard*, jésuite de cette nation (4), *S. Omer*, 1622, 16°. It. en flamand (5). *Anvers, Jean Moerentorf*, 1608, 24°, p. 448, avec des figures en bois. *Canisius* dédia cet opuscule à Philippe de Bavière, évêque de Ratisbonne, par une lettre datée de Fribourg en Suisse l'an 1587. Ce sont seize Exercices de piété, consistant en Petits-Offices, Litanies et Prières, pour les différentes actions de la journée, pour la Confession, etc.

9. *La Vie de S. Béat et de S. Fridolin, premiers Apôtres de la Suisse.* En allemand. *Fribourg, Abraham Gemperlein*, 1590, 4°. On honore particulièrement S. Béat à Lucerne, et S. Fridolin à Glaris et à Seckingen (6).

10. *La Vie du B. Nicolas, ermite, avec des Pratiques de piété pour l'honorer.* En allemand.

11. *La Vie de S. Maurice et de ses compagnons, soldats de la Légion Thébéenne.* En allemand. Le P. *Canisius* voulut renouveler chez les Suisses la mémoire et le culte presque oublié de ces patrons du pays.

12. *Notæ in Euangelicas lectiones, quæ per totum annum Dominicis diebus in ecclesiâ Catholicâ recitantur. Opus ad piè meditandum, et simul ad precandum Deum, accommodatum, et nunc primùm in lucem editum; authore R. P. Petro Canisio, S. J. Theologo. Friburgi Helvetiorum, Abrahamus Gemperlinus*, 1591-1593, 4°, 2 vol. p. 1156, etc... On voit à la tête une dédicace de l'auteur à Pierre Schneulein, vicaire de l'évêque de Lausanne, et aux prévôt, chanoines et clergé de Fribourg, datée de cette ville en janvier 1591.

(4) Mort à Londres en 1633.

(5) Handtboeck der Catholycken, om godtvruchtelyck te bidden; by een vergaedert door den E. V. Peeter Canisius,... Nae de copie, t' Antwerpen by Jan Moerentorf.

(6) Voyez sa notice sous le 6 mars.

13. *Institutiones et Exercitamenta Christianæ pietatis.... His accedunt Epistolæ et Euangelia, quæ Dominicis et Festis diebus.... in templis recitantur : quibus præmissa sunt succincta Scholia, quæ vice Commentarii esse possunt. Antv. apud Ægidium Beysium, generum et cohæredem Christophori Plantini*, 1592, 16°, p. 416. It. *Ingolstadii*, 1614, 16°. It. en allemand (7), *Cologne, Jean Henning*, in-4°. It. *Ibid.* 1705, 12°.

14. *Enchiridion Itinerantium. Antv.* 1599, 16°.

15. *Palæstra hominis Catholici. Duaci, Balth. Bellerus*, 1599, 16°.

16. *Selectæ preces.* On en fit des extraits, que les légats du pape firent réciter publiquement au concile de Trente, avec les Litanies du carême.

17. *Sermons pour les quatre Dimanches de l'Avent, et pour le Noël.* En allemand.

18. *Canisius* est encore auteur de quelques Préfaces savantes, qu'on a mises à la tête de divers ouvrages d'anciens et de modernes. On spécifie celle qui est au-devant du Traité d'*André Vega*, intitulé : *de Justificatione doctrina universa, libris XV, absolutè tradita, etc. Coloniæ, Gerv. Calenius*, 1572, fol.

19. *Livre de Prières.* En allemand (8). *Cologne, Jean Henning*. In-16°. Il s'en est fait plusieurs éditions.

20. *Sacræ Meditationes. Monachii*, 1628, 16°.

21. On trouve quelques lettres du *P. Canisius*, en entier, et des fragments de plusieurs autres dans sa vie écrite par *Raderus* (2e édit., p. 20, 31, 71, 87, 100, 108, 190, 196, 231, 255).

22. Il y a deux lettres du même dans le Recueil intitulé : *Epistolarum miscellanearum ad Fredericum Nauseam, Blancicampianum, Episcopum Viennensem, etc., singularium personarum libri decem. Additus est ejusdem Episcopi lucubrationum Catalogus. Basileæ, Joan. Oporinus*, 1550, fol. Ces deux lettres s'y trouvent p. 373 et p. 400 : la première datée du 17 mai 1545, et la seconde du 20 juin 1546. On y apprend diverses circonstances de la vie de Canisius.

23. On conservait plusieurs lettres qu'il écrivit à *Laurent Surius*, à la Chartreuse de *Cologne*, et au Collége des Trois-Couronnes dans la même ville.

24. On en gardait ailleurs, qu'il a écrites à l'évêque de *Minden*, duc de *Brunswic* (9).

25. *Liber Confessionum.* Ms. C'est un petit livre que le P. Canisius composa sur le modèle des Confessions de S. Augustin. Il l'adressa aux Jésuites du noviciat de Landsberg en Bavière. Le P. Jean Niess, jésuite allemand, en rapporte un morceau dans son *Alphabetum Christi, v. Reverentia*. On en trouve quelques autres dans la vie de l'auteur par *Raderus*, 2e édition, p. 7-12, 149, 210-212, 232.

26. Canisius avait encore résolu de donner deux vol. sur *N. S. J. C. et sur S. Pierre*, semblables à ceux qu'il a publiés sur la Sainte-Vierge et sur S. Jean ; mais il n'eut pas le temps d'exécuter son dessein. Venons à son *Catéchisme*, qui l'a rendu si célèbre.

27. *Summa Doctrinæ Christianæ, per quæstiones tradita, et in usum pueritiæ nunc primùm edita, jussu et authoritate Ferdinandi I, Romanorum Regis.* 1558, 8°, sans nom de ville, ni d'imprimeur, ni d'auteur. Il y a un exemplaire de cette édition dans la Bibliothèque du Roi de France coté *D.* 5115. Quoi qu'en dise le titre, ce n'est pas la première impression.

(7) *Postilla Petri Canisii, Societatis Jesu*, durchs gansse jahr.

(8) Betbuchlein.

(9) Nous avons le bonheur de posséder une longue lettre autographe de Canisius adressée au célèbre Lindanus, évêque de Ruremonde.

Celle-ci avait paru dès 1554, munie d'un édit de *Ferdinand I*, roi des Romains, daté de Vienne le 14 août de cette année, par lequel il est ordonné à tous gentilshommes et officiers de la Basse-Autriche et du comté de Goritz, de veiller à ce que ce seul Catéchisme soit suivi et expliqué dans les écoles publiques et particulières, comme ayant été fait par les ordres de S. M., et ayant reçu l'approbation de quantité de savants catholiques. Il s'en fit en peu de temps diverses réimpressions, en France, à Venise et ailleurs. Il y en a une sous ce titre: *Summa Doctrinæ Christianæ, in usum Christianæ pueritiæ per quæstiones recens conscripta, et nunc dennò edita jussu et authoritate sacratissimæ Rom. Hung. Bohem. etc. Regiæ Ma., Archiducis Austriæ, etc. Leodii, impensis Lucæ Belleri*, 1557, 24°, feuillets 135, sans la table. Une autre sous le même titre: *Lovanii, Bartholom. Gravius*, 1560, 24°, feuillets 159, d'un beau caractère. It. sous ce titre: *Summa Doctr. Chr..... et nunc denuo edita jussu et authoritate Invictiss. ac Sereniss. D. Philippi, Hispaniarum, Angliæ etc. Regis, Ducis Brabantiæ, Comitis Flandriæ, etc. Antv., Joan. Bellerus*, 1560, 16°, feuillets 208. Canisius retoucha ensuite son livre, y fit quelques changements et diverses additions, et le fit reparaître sous son nom avec une Préface adressée au Sénat et au peuple de Cologne et datée de cette ville *feriis Epiphaniæ Domini, anno Virginei partûs M. D. LXVI* (aujourd'hui 1567) où il dit: *Cùm.... ante decennium Viennæ versarer, et laudatissimo Regi Ferdinando..... à sacris essem concionibus, hoc ego qualecunque opus.... eodem Principe sic postulante conscriptum, in lucem primùm dedi.* Cette nouvelle impression se fit à *Cologne* chez *Materne Cholinus.* Il en parut peu après une toute semblable, qui porte le titre suivant: *Summa Doctrinæ Christianæ, per quæstiones luculenter conscripta : nunc demùm recognita et locupletata, auctore D. Petro Canisio, Societatis Jesu Theologo, ùt ex ejus novâ Præfatione constabit. Accessit huic recognitioni auctoritas, decretum, et privilegium Ferdinandi Imp.* Au bout: *Lutetiæ cudebat, typisque mandabat Ioannes Charron Typographus, impensis Thomæ Brumenni bibliopolæ, anno Domini millesimo quingentesimo sexagesimo septimo, pridie idus Aprilis.* Dans cette édition on trouve 1° la *Préface*; 2° un nouvel édit de *Ferdinand*, daté de *Vienne* le 10 décembre 1560, où ce prince parle des applaudissements que l'ouvrage a reçus de toutes parts, et approuve les changements que l'auteur y a faits; 3° un Plan de ce Catéchisme, etc. Ces préliminaires tiennent 24 pages. Suit le Catéchisme, qui tient 224 feuillets et demi, et dont les marges sont chargées de renvois, pour chercher dans l'Écriture, dans les Conciles et dans les Pères, les preuves des vérités contenues dans le livre. Après vient un Poème de 51 vers, qui est un abrégé du Catéchisme. Ensuite (feuillets 227-245), *Appendix de hominis Lapsû et Justificatione, secundùm sententiam et doctrinam Concilii Tridentini*, qui est la principale addition faite par l'auteur pour l'édition de Cologne, marquée ci-devant. Elle est terminée par une table des matières en 24 pages. On voit, dans une édition faite à *Dilingue* en 1572, une dédicace du P. Canisius à Guillaume V, duc de Bavière, datée de cette ville le 27 janvier 1571 (1572). La même année l'ouvrage fut imprimé en Savoye sous le titre suivant: *Catechismus catholicus, juventuti formandæ hoc sæculo utilissimus; auctore D. Petro Canisio, Societatis Jesu. Ad calcem adjectum est carmen, ad totius libelli ordinem faciliùs complectendum. Annessiaci, Jacobus Bertrandus*, 1572, 4°. On le vit reparaître à Cologne en 1575, sous ce titre: *Summa doctrinæ chr., per quæstiones Catechisticas luculenter tradita, multis in locis locupletata, et postremò recognita; auctore D. Petro Canisio, S. J. Theologo. Coloniæ, Maternus Cholinus*, 1575, 16°, p. 424. Il s'en est fait depuis quantité de réimpressions, entre autres sous ce titre: *Summa Doctrinæ Christianæ; ex postremâ recognitione D. Petri Canisii, Societatis Jesu. Antv., Christoph. Plantinus*, 1574, 16°. It. *Ibid. Idem.* 1589, 16°, p. 592. It. *Ibid. Joan. Moretus*, 1601, 16°. It. sous ce titre: *D. P. Canisii.... Catechismus major, sive summa doctrinæ, et Institutionis Christianæ. Colon., Judocus Kaleovius*, 1649, 16°.

Venons aux traductions de ce Catéchisme et de ses abrégés. Il y en avait déjà plusieurs en 1560 (10): il s'en est fait beaucoup d'autres depuis. En voici quelques-unes: שלוש החניך (Triple Catéchisme) *Petri Canisii, Societatis Jesu Theologi, Catechismus Catholicus, cum interpretatione Græcâ et Hebraïcâ editus, operâ Georgii Mayr, Societatis Jesu. Dilingæ, Udalricus Rem*, 1621, 12°, p. 156. L'éditeur y a placé le texte latin, la version grecque et hébraïque en caractères propres, et ensuite en caractères latins, sur quatre colonnes qui occupent le *verso* et le *recto* de chaque feuillet dans l'ordre indiqué. It. *Dilingæ*, 1622, 12°. It. en hébreu et en grec seulement: *Ingolstadii*, 1620, 12°. It. en grec et en latin: *Paris*, 1608, 16°. It. *Colon.* 1620, 12°. It. *Ingolstadii.* It. sous ce titre: *Petri Canisii, Societatis Jesu Theologi, Catechismus Græco-Latinus; nunc iterum in gratiam studiosæ juventutis, operâ cujusdam ex eâdem Societate editus. Catalauni, Claudius Bouchard*, 1716, 32°, p. 94. It. en grec, latin, français, italien, et bohémien; avec des figures: *Augustæ Vindelic.* 1713, 1714 et 1715, 12°. It. en latin et en allemand: *Coloniæ Agr., Joannes Henningius.* It. en allemand seulement, une infinité de fois, entre autres sous le titre de *Catéchisme de la ville et de la campagne* (11), *Augsbourg*, 1725, 4°. It. publié en allemand et en français par ordre du vicaire apostolique dans les états de Jean-Frédéric, duc de Brunswic et de Lunebourg: *Hanovre*, 1688, 12°. It. en vers allemands par le P. *Conrad Vetter*, jésuite de Souabe, mort en 1622. (Aleg. p. 83.) It. en français seulement. *Ibid.*, 1668, 16°. It. en la même langue sous ce titre: *Catéchisme, ou Instruction familière sur les principales vérités de la Religion Chrestienne, par le Père Canisius de la compagnie de Jésus, traduit en françois par le P. J. D. H. Paris, Estienne Michallet*, 1686, 16°. Cette traduction est du P. *Jacques des Hayes*, jésuite. Comme le style n'en était pas pur, le P. *Antoine Verjus*, fameux missionnaire de la même compagnie, mort en 1706, le retoucha, et en fit paraître une édition sous le titre suivant: *Catéchisme, ou Instruction familière sur les principales vérités de la Religion Catholique, par demandes et par réponses; très-utile aux Nouveaux Convertis; par Pierre Canisius de la C. de J., et traduit par le R. P. J. D. H. de la même Compagnie. Paris*, 1688, 16°. On avait déjà vu auparavant: *Le Catéchisme Catholique du R. P. Pierre Canisius, Théologien de la C. de J., de nouveau plus amplement déduit en demandes et réponses, propres pour la Jeunesse et fortement prouvé par la sainte Écriture, principalement en ce qui concerne les Controverses; par le R. P. Jacques des Hayes de la même Compagnie. Liége, Guillaume-Henri Streel*, 1679, 16°, p. 406. It. traduit en hongrois par le P. *Grégoire Vasarheli*, et augmenté de quelques prières: *Vienne*, 1604, 12°. It. augmenté par le même des controverses du temps, avec quelques méditations sur les Évangiles des dimanches. *Ibid.* It. en esclavon, sous

(10) Commemoratus liber magno ubique doctorum, et procerum quoque Catholicorum applausu exceptus, in varias etiam linguas conversus, sæpeque apud exteros recusus, et in Gymnasiis publicis, simul ad docendum et discendum propositus. *Edictum Cæsaris* x. *decemb.* 1560.

(11) Stadt-und-Land Catechismus.

ce titre : *Petri Canisii Summa doctrinæ Christianæ, Sclavonicâ, sive Servianâ linguâ, characteribus sancti Cyrilli conscripta. Romæ, Dominicus Baza*, 1594, 4°. It. *Catechismus Petri Canisii, ex Latinâ in Sclavonicam linguam conversus; per Simeonem Boudinet, Presbyterum Jadrensem* (de *Zara* en Dalmatie.) *Ibid. Idem*, 1624, 4°. It. en anglais, par P. *Henri Garnet*, jésuite (12), *Londres*, 1590, 16°. It. *S. Omer*, 1622, 16°, avec un *Traité des Pèlerinages, des Indulgences, etc.* de la façon du P. *Garnet*. It. en la même langue, de la traduction de *Roger Smith*, imprimé chez *Jean Jacquehay*, 1611, 12°. Il s'en est fait beaucoup d'autres versions, puisque *Raderus* écrivait dès 1615 : *Maximus ex hoc Canisii libro fructus in omnem ferè orbem redundavit, in omnibus templis, scholis, gymnasiis, academiis juventuti prælecto et tractato, ut omnium ferè gentium linguis Canisius cœperit loqui, Germanicâ, inquam, et Sclavonicâ, Italicâ, Gallicâ, Hispanicâ, Polonicâ, Græcâ, Bohemicâ, Britannicâ, Scoticâ, Æthiopicâ, et (ut a domesticis didici) Indicâ et Japonicâ.*

28. *Canisius* donna, par ordre de l'empereur *Ferdinand*, un abrégé de son Catéchisme, que l'on a appelé *Parvus Catechismus Catholicorum*, ou *Petri Canisii Catechismus minor*, etc. Il en est parlé dans l'édit de l'empereur du 10 décembre 1560 (13); mais il semble qu'il ne parut qu'en 1561; car l'avertissement de l'auteur, qu'on voit à la tête, est daté d'*Augsbourg* au mois de mai de cette année (14). Cet abrégé, imprimé d'abord en Allemagne, fut bientôt réimprimé sous ce titre : *Institutiones Christianæ pietatis, seu parvus Catechismus Catholicorum; auctore D. Petro Canisio, Societatis Jesu Theologo. Antverpiæ, Joan. Bellerus*, 1561, 16°. It. *Ibid.* 1566, 1569, 1594, etc. 16°. It. *Sylvaducis, Joan. à Turnhout*, 1569, 12°, dernière signature *D. m.* It. *Coloniæ*, 1649, 16°. It. *Hildesiæ* 1709, 16° etc. Le P. *François-Xavier Widenhofer*, jésuite, docteur en théologie, et professeur public et ordinaire de l'Écriture, des controverses et de la langue hébraïque dans l'université de *Wurtzbourg*, en a soigné une nouvelle édition, sous le titre de *Vener. Patris Petri Canisii, Soc. Jesu, Catechismus minor..... Augustæ Vindelic.*, 1762, 12°, et y a joint des remarques.

29. Canisius, ou quelque autre, nous a donné un abrégé de l'abrégé, et il s'en est fait une infinité d'éditions à l'usage des colléges. La plus ancienne a pour titre : *Parvi Catechismi Petri Canisii Epitome, triplici idiomate, Latino, Gallico, et Teutonico, in tenellæ pueritiæ gratiam excusa. Leodii*, 1571, 16°. On y a joint dans plusieurs éditions le *Petit Office de la Sagesse éternelle*, quelques Sentences de l'Écriture et des Pères sur l'autorité des pasteurs de l'Église.

30. Il paraît qu'il s'en est encore fait un abrégé plus court à l'usage des petits enfants; c'est du moins ce que *Raderus* semble insinuer, lorsqu'il dit : *Quadruplici formâ et ratione idem labor prodiit : (1) brevissimâ, pro minimæ pueritiæ ætate : (2) iconibus etiam expressus, quibus per symbola et emblemata res, quæ docentur, adumbrantur : (3) mediocri, ad juventutis Scholasticæ usum : et (4) pleno volumine, quod doctiores.....* Rader entend ici en troisième lieu l'abrégé, marqué sous le n° 29, puisque c'est celui dont on fait communément usage dans les colléges. Il indique en second lieu :

31. *Petri Canisii Catechismus, imaginibus expressus.* C'est au P. *George Mayr*, qu'*Alegambe* (157) attribue cette rédaction du Catéchisme de *Canisius*. On ne saurait imaginer rien de plus propre pour l'instruction de la tendre enfance, qui peut s'instruire par les images avant de savoir lire, et longtemps avant de savoir profiter de ses lectures. Il serait même à souhaiter que dans les lieux destinés aux Catéchismes publics, il y eût, sinon des peintures, du moins de grandes estampes, analogues à celles qu'on graverait pour mettre dans les catéchismes. Mais il faudrait que les graveurs et les peintres fussent dirigés par des gens habiles dans l'antiquité pour éviter les fautes qu'ils font presque toujours. Il serait encore plus nécessaire de rendre ces représentations édifiantes, et d'en éloigner toute indécence et toute bassesse.

32. L'archevêque *Ferdinand de Bavière* fit publier en 1612 un ouvrage intitulé : *Pratique du Catéchisme de Cologne, ou Usage du Catéchisme du P. Pierre Canisius, mis en lumière pour la commodité des curés et du peuple. Imprimé par ordre de S. A. S. E. Ferdinand, archevêque électeur de Cologne, etc.* En allemand (15). *Cologne, Bernard Wolters*, 1612, 16°, p. 506. Il y a à la tête un mandement du prélat, et au bout du livre une bulle de *Paul V* en date du 16 juillet 1610, par laquelle ce pontife accorde des indulgences pour animer les instructions chrétiennes.

On a vu plus haut que le Catéchisme de Canisius avait été reçu pour ainsi dire dans toute l'Église; il l'a été dans les Pays-Bas, non-seulement par l'autorité des souverains, mais encore par l'ordonnance expresse de différents conciles qui s'y sont tenus : et l'on ne s'y est servi d'aucun autre Catéchisme, jusqu'au commencement du XVIIe siècle, que quelques évêques en publièrent de nouveaux, où l'on multiplia les demandes, pour raccourcir les réponses, et où l'on observa plus exactement l'art du dialogue.

Le Catéchisme de Canisius a été la source de tous ceux qui sont venus depuis, et il a fait des biens infinis dans l'Église. « Quelque ignorance qui reste parmi les chrétiens, dit » M. *Fleury* (16), elle n'est pas comparable à celle qui régnait » il y a deux cents ans, avant que saint Ignace et ses disciples » eussent rappelé la coutume de catéchiser les enfants. » Luther avait rappelé cette coutume auparavant, et ne l'avait employée qu'avec trop de succès à la propagation de ses erreurs. Les choses changèrent sensiblement en Allemagne, dès que les catholiques commencèrent à être mieux instruits. Les hérétiques s'en aperçurent, firent tout leur possible pour décrier le Catéchisme de Canisius (17); mais il a triomphé de leurs invectives. Les nombreux passages des Pères cités

(12) Canisius's Catechism; a Translation from the Latin.

(13) Existimavimus Nos non abs re facturos, si eundem Catechismum, pro rudiorum captu, in quoddam compendium redigi juberemus, etc.

(14) *On lit dans les* Mémoires de Trévoux, 1707, p. 1572, *que la première édition est de 1566. C'est une faute, à moins qu'on y ait voulu indiquer l'abrégé de l'abrégé.*

(15) *Practica Catechismi Colon., sive Practica* des Catholishen Catechismi *P. Petri Canisii*, allen Pfarrherren, und gemeinen volck zum gutem in druck gestellt; aus befehl des hochwürdigen in Gott ruhenden Vatters, durchleuchtigsten Fürsten, und herrn Ferdinanden, erwahlten und bestättigten Ertz-Bischoffen und Chur-Fürsten.

(16) Dans la préface de son Catéchisme historique.

(17) Joannis Wigandi Wiederlegung des Catechismi Canisii *(Réfutation du Catéchisme de Canisius, par Jean Wigand).* Bâle, 1570, *in*-12. Joannis Wigandi Warnung vor dem Catechismo Canisii *(Avertissement de Jean Wigand sur le Catéchisme de Canisius).* Iène, 1570, *in* 4. Pauli Scheidlichii Wiederlegung des kleinen Jesuitischen Catechismi Canisii *(Réfutation du petit Catéchisme Jésuitique de Canisius par Paul Scheidlich).* Smalcalde, 1588, *in*-12. Laurentii Reinhardi Stricturæ Anti-Canisianæ, etc.

dans cet ouvrage firent tant d'impression sur l'esprit de Wolgang-Guillaume, duc palatin de Neubourg et chef de l'illustre maison de ce nom, qu'il résolut d'abandonner les erreurs dans lesquelles il avait été élevé, pour se réunir à l'Église. C'est ce que ce prince avoua, en exposant le septième et le douzième Motif de sa conversion (18).

Les Pères *Alegambe* et *Southwell* se trompent, quand ils disent que le Catéchisme de *Canisius* est la première production de la société qui ait paru après les *Exercices de saint Ignace* (19); puisqu'ils rapportent eux-mêmes ailleurs (20) que le P. Jérôme Domeneccus, jésuite de Valence, publia en 1547 un *Catéchisme* qui fut reçu dans toute la Sicile par l'autorité du vice-roi Jean de Vega.

22 DÉCEMBRE.

SAINT THÉMISTOCLE, BERGER,

MARTYR EN LYCIE.

TROISIÈME SIÈCLE.

Saint Thémistocle, qui florissait vers le milieu du troisième siècle, était né dans le territoire de Myre en Lycie. Un chrétien, poursuivi par les païens, vint se cacher sur la montagne où il paissait ses brebis. Les persécuteurs se présentèrent pour arrêter ce chrétien; mais Thémistocle refusa constamment de leur dire le lieu de sa retraite. Il leur déclara même qu'il professait la religion de celui qu'ils cherchaient. Ils l'arrêtèrent sur-le-champ, et le conduisirent au gouverneur de Lycie. Sur le refus qu'il fit de renoncer à la foi, le juge ordonna qu'il fût déchiré à coups de fouets, et étendu sur le chevalet. Ensuite on le traîna nu sur des cailloux et des pointes de fer. Il expira au milieu des tourments. Les Grecs et les Latins l'honorent en ce jour.

Voyez les ménologes et les menées des Grecs, les martyrologes et Baillet.

SAINT ISCHYRION, MARTYR EN ÉGYPTE.

Tiré de saint Denys d'Alexandrie, *ap. Eus.* l. 6, *c.* 42. Voyez les ann. de Baronius, *ad an.* 253, nº 107, *ed. Venturini*, et *annot. in Martyr. Rom.*

L'AN 253.

La persécution de Dèce fit beaucoup de ravages en Égypte au milieu du troisième siècle, et fournit à un grand nombre de chrétiens l'occasion de remporter la couronne du martyre. De ce nombre fut Ischyrion. Il demeurait chez un officier d'une ville d'Égypte, auquel il était attaché en qualité d'agent ou d'homme d'affaires. Son maître, ayant appris qu'il professait le christianisme, lui ordonna de sacrifier aux idoles. Ischyrion, ayant refusé d'obéir, fut d'abord maltraité de paroles. Sa constance inébranlable transporta de fureur l'officier qu'il servait. Enfin celui-ci, ne se possédant plus, saisit un pieu aiguisé qu'il rencontra sous sa main, le lui enfonça dans le ventre, et lui creva les entrailles. Saint Ischyrion est nommé en ce jour dans le martyrologe romain.

Ce n'est que la vertu qui peut rendre un homme véritablement grand et véritablement heureux. Fût-on serviteur ou esclave, on peut parvenir à cette grandeur, à ce bonheur, qui font disparaître la différence que le monde met entre les hommes. On trouve même dans l'état de servitude plus de facilité pour se sanctifier, et bien moins d'obstacles à la pratique de la vertu. Il faut d'abord y être fidèle à Dieu, et remplir avec zèle les devoirs que prescrit la piété chrétienne. Qu'on ne dise pas qu'on manque de temps pour prier. Ce n'est point le temps qui manque, c'est la ferveur. On prie quand on fait pour Dieu ce qu'on est obligé de faire par état. Servir un maître avec fidélité, lui obéir, le respecter, l'aimer, ne sont-ce pas des choses agréables à Dieu? N'en dirons-nous pas autant de cet amour de la justice, de la concorde, de la charité, et de cette réciprocité de services à l'égard de ceux qui sont dans le même état, et de ces autres vertus, de la pratique desquelles dépendent la paix, le bon ordre et la félicité des familles? Combien d'occasions de faire éclater la patience, la douceur, l'humilité, la résignation à la volonté de Dieu, la confiance en sa sagesse et en sa bonté! Que ceux qui sont attachés au service des autres se pénètrent de ces sentiments, qu'ils en fassent la règle de leur conduite, ils se feront aimer de Dieu et des hommes, ils deviendront véritablement utiles à la société, ils seront la bénédiction des familles dans le sein desquelles ils auront à vivre.

(18) Il fit publier et commenter ces Motifs par le P. Jacques Reihing, jésuite, qui apostasia depuis. On les a sous le titre de « Muri Civitatis sanctæ, hoc est, Religionis Catholicæ Fundamenta duodecim, quibus insistens Serenissimus Princeps Neoburgicus, Lutheranismo abdicato, in ecclesiam pedem intulit. »

(19) A moins qu'ils ne parlent des seuls écrits autorisés par la société en corps. Canisius eut la permission de saint Ignace pour faire paraître son Catéchisme : il l'avait sans doute envoyé à Rome.

(20) Aleg., pag. 183. Sotuelus, 359.

† SAINT HUNGÈRE, ÉVÊQUE D'UTRECHT.

L'AN 866.

Du temps de saint Hungère, les Normands firent des incursions dans le diocèse d'Utrecht, répandant partout la terreur et la destruction. Ces événements sont cause que l'histoire ecclésiastique de cette époque est enveloppée de ténèbres, et que l'on ne connaît pas avec certitude la succession des évêques d'Utrecht, ni le temps de leur épiscopat.

Hungère, né en Frise, est représenté par les anciens écrivains comme difforme de figure et de corps, mais en même temps comme un homme d'une piété et d'un savoir extraordinaire, et comme un pasteur si plein de zèle, qu'on n'hésite pas de le comparer à saint Willibrord et à saint Boniface. On voit par la vie de saint Odulphe, que son élection à la dignité épiscopale eut lieu par l'entremise de ce saint apôtre, qui appela l'attention de l'assemblée indécise et irrésolue sur les mérites d'Hungère (1).

Les invasions des Danois et des Normands avaient causé en 835 et les années suivantes de grands désastres en Hollande et en Frise. Il faut rapporter vers la même époque la dévastation de Wyk-te-duer-Stede et le pillage d'Utrecht. Rien ne prouve, dit Bollandus, que ces barbares aient commis quelque hostilité notable en 865; mais on comprend qu'il ne fut pas facile à la ville et à l'église d'Utrecht de récupérer leur ancienne splendeur, puisque le fléau de ces brigandages n'avait cessé de s'appesantir sur le pays tous les ans, soit plus tôt, soit plus tard. Il ne faut donc pas s'étonner que saint Hungère ne vînt qu'en 857 demander un asile au roi Lothaire, qui avait eu la Frise et la Lorraine en partage : peut-être venait-il seulement d'échapper à l'orage, ou bien cherchait-il depuis longtemps un refuge plus assuré (2).

Hungère, accompagné de quelques chanoines, vint trouver ce prince, qui se trouvait alors au couvent de Prüm. Il raconta à Gonthier, premier chapelain de la cour, les désastres de son diocèse, et demanda qu'on voulût lui assigner une retraite sûre dans les états de Lothaire. Le roi lui donna la propriété du couvent situé près de Ruremonde, fondé sous le règne de Pépin d'Héristal par saint Wiron et ses compagnons, et nommé *le Mont-Saint-Pierre* ou *le Mont-Sainte-Odile* (3).

Cependant on tint en 859, à Savonnière *(ad Saponarias)*, près de Toul en Lorraine, un concile où furent présents Charles-le-Chauve, roi de France, et ses deux neveux Lothaire et Charles, fils de Lothaire. On y vit les évêques de douze provinces, parmi lesquels se trouva Hungère. En signant la lettre synodale adressée à Vénilon, archevêque de Sens, il prend le titre d'archevêque d'Utrecht (4). Flodoard rapporte en outre que Hincmar, archevêque de Reims, écrivit à Hungère une lettre sur l'excommunication de Baudouin de Flandre, qui avait enlevé et épousé Judith, fille de Charles-le-Chauve et veuve d'Edelbold, roi d'Angleterre. Hincmar l'engagea à conseiller au Normand Roric, qui s'était établi en Frise après sa conversion au christianisme, de n'accorder ni aide ni asile audit Baudouin (5).

Saint Hungère mourut le 22 décembre 866, dans un âge très-avancé. Le lieu de sa sépulture est ignoré, attendu qu'il est mort hors de son diocèse.

Voyez Heussenii *Batavia sacra*, part. I p. 116 et 117, et Molani *Nat. SS. Belgii*, p. 277.

(1) Voyez *Acta SS.* ad 12 Junii, cap. 2, num. 12.

(2) « Quo tamen anno Ultrajectum, quod erat Frisiæ caput, vastatum sit a.... barbaris, non facile est assequi. Anno certe 856 nihil hostile moliti memorantur.... Quocunque anno clades illa Ultrajecto illata sit, satis liquet, non facile potuisse in pristinam formam restitui eam urbem ecclesiamque, anniversariis illis barbaricæ incursionis procellis circumsonantibus : ut proinde mirum minime sit, Hungerum, seu ex recenti calamitate elapsum, seu jam diu sedes utcumque quietas, ubi saltem divina obire posset, quaerentem, anno demum 857 ad regem Lotharium, cui Lotharingia Frisiaque obtigerat, confugisse. » — *Acta SS.* t. II *Maji*, p. 314, num. 26.

(3) L'acte de donation de Lothaire se trouve dans Miræi *Diplom. Belg.* I, 499. et dans les Bollandistes, t. II *Maji*, p. 314, num. 27.

(4) Harduini, *Collect. concil.* V, 490.

(5) Voyez Flodoardi, *Hist. Rhem.* p. 468. — Charles-le-Chauve, irrité de l'outrage fait à sa famille par l'enlèvement de sa fille, sollicita les évêques de France de prononcer l'excommunication contre Baudouin, ce qu'ils firent dans le synode de Soissons de l'an 862. Voyez Labbel, *Collect. concil.* VIII, 1936 1937. — Baudouin s'était d'abord réfugié avec Judith auprès du roi Lothaire, qui vivait alors lui-même dans une union illicite. Il finit par se rendre à Rome, auprès du pape Nicolas, pour faire lever son excommunication et se réconcilier avec le roi. Nicolas lui fit de vifs reproches, mais s'employa en même temps comme médiateur entre lui et le roi, qui consentit enfin au mariage et créa Baudouin comte-souverain de Flandre. — Voyez De Smet, *Hist. de la Belgique*, I, 31.

---

† SAINT CHOERÉMON,

ÉVÊQUE DE NILOPLE, EN ÉGYPTE, MARTYR.

TROISIÈME SIÈCLE.

Dès le commencement de la persécution de Décius en Égypte, plusieurs chrétiens, à l'exemple de quelques-uns de leurs pasteurs qui ne croyaient pas

avoir assez de forces pour souffrir, au milieu des plus cruels supplices, la mort des martyrs, s'enfuirent dans les montagnes et dans les déserts. Ils partagèrent néanmoins l'honneur du martyre avec ceux qui confessèrent Jésus-Christ dans l'arène ou sur les instruments de torture, puisque les uns moururent de faim, de soif, de froid ou de chaleur pendant leur fuite, que les autres furent déchirés dans les forêts et les déserts par les bêtes féroces, d'autres, assassinés par des brigands ou emmenés en esclavage, où les attendaient des maux inexprimables. Saint Denys fait remarquer parmi eux un vieillard à cheveux blancs, nommé Chœrémon, évêque de Nilople, qui s'enfuit dans les montagnes d'Arabie (1), exposé aux courses des Blemmyens, des Sarrasins et d'autres peuples sauvages. Lorsque la persécution eut cessé, les fidèles le cherchèrent en vain. Cependant l'Église honore saint Chœrémon comme martyr, ainsi que tous les autres chrétiens qui devinrent pendant cette fuite générale les victimes de leur attachement à la religion chrétienne. Adon les mentionne sous le 22 décembre, ainsi que le martyrologe romain.

Voyez Eusèbe, lib. 6, cap. 42, qui a conservé quelques fragments de lettres de saint Denys d'Alexandrie, où se trouve le récit de ces persécutions; Tillemont, III, 525, etc.

---

† LA B. ANGELINE DE CORBARA,

FONDATRICE DES RELIGIEUSES CLOÎTRÉES DU TIERS-ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS.

Tiré du suppl. de Ch. Butler, par M. l'abbé Tresvaux. — Voyez l'histoire des ordres monastiques par le P. Hélyot, t. VII. Les principaux historiens de l'ordre de Saint-François, tels que Marc de Lisbonne, Gonzague Wadingue, etc., ont parlé de cette sainte femme. Voyez aussi Artur du Moustier, *Martyrologium Franciscanum*.

L'AN 1435.

CETTE Bienheureuse naquit en 1377, à Monte-Giove, bourg du royaume de Naples, à peu de distance de la ville d'Orviette. Son père se nommait Jacques de Montemarte, comte de Corbara, et sa mère Anne Burgari, de la famille des comtes de Marsciano. Elle fut nommée Angeline au baptême, et dès sa première enfance elle se montra, par ses inclinations vertueuses, ainsi que par sa tendre piété, digne de porter ce nom. Elle eut, à l'âge de douze ans, la douleur de perdre sa mère. Ce malheur, qui lui faisait comprendre combien les créatures sont périssables, lui inspira un grand mépris pour toutes les choses de la terre, et un si vif désir de plaire à Jésus-Christ, qu'elle lui voua sa virginité. Le véritable amour de Dieu et l'amour du prochain sont inséparables; aussi Angeline avait-elle une sincère compassion pour les pauvres; saintement prodigue en leur faveur, elle leur donnait tout ce qu'elle possédait; mais sa sollicitude pour les indigents ne la portait pas à la dissipation; elle vivait dans un recueillement habituel, et pour le conserver plus sûrement, elle fuyait avec soin tous les divertissements, même les plus innocents.

La servante de Dieu n'avait encore que quinze ans lorsque son père songea sérieusement à l'établir dans le monde, et lui proposa pour époux le comte de Civitella dans l'Abbruzze. Bien décidée à n'en avoir point d'autre que Jésus-Christ, elle refusa ce parti; mais son père irrité la menaça de la faire mourir si elle ne consentait à ce mariage, ne lui donnant que le terme de huit jours pour prendre une détermination. Angeline, dans cette extrémité, eut recours à Dieu, qui lui fit connaître qu'elle pouvait se soumettre aux volontés de son père, sans craindre de violer son vœu. Ainsi, en l'année 1393, elle épousa ce comte, et, suivant la coutume, le jour de la noce se passa en divertissements, auxquels se livrèrent toutes les personnes que cette fête avait réunies.

La jeune épouse était loin de partager ces plaisirs. Inquiète, et ne sachant comment elle pourrait garder son vœu, elle se retire avant la nuit dans sa chambre; et, toute baignée de larmes, elle se jette aux pieds d'un crucifix, priant notre Seigneur de la protéger dans cette circonstance si délicate. Elle était dans cet état lorsque le comte survint; il fut très-surpris de la trouver ainsi plongée dans la douleur, et lui en demanda la cause. Angeline lui avoua les saints engagements qu'elle avait contractés avec Dieu, et la crainte qu'elle éprouvait d'y être infidèle. Touché de sa vertu, son époux lui promit de la laisser libre, et de ne la regarder que comme sa sœur. Il fit lui-même vœu de chasteté, en même temps qu'elle renouvela le sien, et ils rendirent ensuite grâces à Dieu de la grâce qu'il leur accordait, en leur inspirant ce dessein de perfection.

Les deux époux ne tardèrent pas à se rendre à Civitella, où ils se livrèrent entièrement aux œuvres de piété. Le comte mourut saintement l'année suivante dans la pratique de ces saints exercices. Angeline, désormais dégagée de tout lien qui pouvait

(1) Valois applique le nom d'ἀράβιον ὄρος à une montagne d'Égypte, qu'Hérodote déjà nomme ainsi (*Not. ad Euseb. Hist. eccles.* l. 6, c. 42). Mais on lit plus loin : κατ' αὐτὸ τὸ ἀραβικὸν ὄρος, ce qui fait croire que Denys parle des montagnes d'Arabie, d'après la remarque du comte de Stolberg, *Gesch. der Relig. Jesu*, IX, 19.

l'attacher au monde, entra dans le tiers-ordre de Saint-François, avec les filles qui la servaient; et, renonçant à toutes les vanités du siècle, elle fit de sa maison une école de vertu. Elle s'appliqua surtout à secourir les pauvres et à soulager les malades. Dieu, pour récompenser sa charité, permit qu'elle opérât plusieurs miracles.

Embrasée de zèle pour le salut des âmes, la sainte comtesse crut devoir aller avec ses filles dans divers lieux de la province de l'Abbruzze. Par ses exhortations, elle y convertit plusieurs pécheurs, et communiqua à tant de personnes de son sexe l'amour et la pratique de la chasteté, qu'on la dénonça bientôt à Ladislas, roi de Naples, comme une hérétique vagabonde qui avait dissipé les biens de son époux et qui condamnait le mariage. Elle fut appelée au tribunal du prince sans savoir pour quel motif on l'obligeait à y comparaître. Pleine de confiance en Dieu, elle se présente devant Ladislas, et lui fait un si bel éloge de la virginité, qu'il la traite avec honneur, et lui donne de grandes marques de son estime. La résurrection d'un jeune homme, d'une des principales familles de Naples, qu'elle obtint par ses prières, lui donna une si grande réputation de sainteté qu'on la louait publiquement. Ces témoignages de vénération alarmèrent son humilité, la déterminèrent à quitter Naples et à retourner à Civitella. Son séjour n'y fut pas de longue durée; les principaux seigneurs du pays, mécontents de voir que beaucoup de jeunes filles, à la persuasion de la sainte comtesse, faisaient vœu de chasteté et entraient dans des monastères, s'en plaignirent au roi, qui la bannit de son royaume avec ses compagnes. Obligée de quitter sa patrie, elle vendit tous les biens qu'elle possédait, donna aux pauvres la plus grande partie du prix qu'elle en avait reçu, et ne garda que ce qui lui était absolument nécessaire pour vivre dans son exil, ainsi que les personnes qui l'accompagnaient. Elle se rendit d'abord à Assise, où, après avoir satisfait sa dévotion, elle fut inspirée d'aller à Foligni, pour y fonder un monastère de religieuses de Saint-François, et y vivre avec ses compagnes dans une clôture perpétuelle.

Docile à l'inspiration de Dieu, Angeline part pour Foligni, et y arrive avec ses filles le 3 août 1395. Elle s'y met en prières, et obtient du ciel par ses larmes les lumières dont elle avait besoin pour réussir dans sa sainte entreprise. Elle se présente ensuite à l'évêque pour obtenir de lui la permission d'exécuter son dessein. Le prélat, trouvant la chose difficile, voulut consulter le pape Boniface IX, qui gouvernait alors l'Église. Ce pontife, auquel la vertueuse comtesse n'était pas inconnue, ordonna à l'évêque de lui accorder sa demande. Ugolin de Trinci, seigneur de la ville, donna une place pour construire le monastère. Cette maison fut achevée en l'année 1397, et Angeline alla l'habiter avec ses premières compagnes, qui étaient au nombre de six. Deux demoiselles de Foligni, et trois autres de villes voisines, animées d'un saint zèle pour la vie religieuse, et de plus excitées par l'exemple de ses vertus, se joignirent à la Bienheureuse. Ainsi elles se trouvèrent douze, qui reçurent des mains de l'évêque l'habit du tiers-ordre régulier de Saint-François, dont elles firent profession solennelle l'année suivante, en ajoutant aux vœux ordinaires celui de clôture perpétuelle. Telle a été l'origine de ce tiers-ordre régulier, qui s'est depuis considérablement répandu en divers pays.

Le Seigneur, qui était lui-même l'auteur de cette œuvre sainte, répandit sur elle ses bénédictions les plus abondantes. Non-seulement le premier monastère de Foligni prospéra, mais il fallut en établir un second dans la même ville, pour répondre aux désirs d'un grand nombre de filles qui voulaient s'y consacrer à Dieu. La bienheureuse fondatrice choisit pour supérieure de cette nouvelle maison une sœur nommée Marguerite, qui, s'appliquant à imiter sa mère dans la vie spirituelle, gouverna avec cet esprit de piété et de ferveur, dont celle-ci lui avait donné tant d'exemples. La sainteté des religieuses des deux monastères fut bientôt connue, et plusieurs villes désirèrent de posséder des établissements de cette édifiante congrégation. Le pape Martin V permit, en 1421, qu'on en formât en Italie. Avec cette permission, quelques-unes des disciples de la servante de Dieu fondèrent de nouveaux monastères en diverses provinces. Elle-même alla en établir un à Assise, et Florence, Viterbe, Ascoli, Pérouse, etc., ne tardèrent pas à en posséder dans leur enceinte.

Après avoir donné à sa fidèle épouse la consolation de voir affermir une œuvre qu'elle n'avait entreprise que par les motifs les plus purs, le Seigneur voulut récompenser ses vertus, en l'appelant à la gloire éternelle. Angeline mourut à l'âge de cinquante-huit ans, le 25 décembre 1435, dans son premier couvent de Sainte-Anne de Foligni, et fut inhumée dans celui de Saint-François de la même ville. La sainteté de sa vie porta les peuples à réclamer auprès de Dieu sa protection et à l'honorer d'un culte public. Ce culte fut approuvé par le pape Léon XII, le 5 mars 1825.

Nous ne saurions trop étudier la conduite de Dieu envers ses Saints. C'est toujours par les épreuves les plus pénibles et les plus rudes tribulations

qu'il les conduit à la perfection, et les dispose aux grandes choses qu'il doit opérer par eux. Il veut qu'il n'y ait que des âmes crucifiées qui puissent avec succès continuer l'œuvre de Jésus crucifié, c'est-à-dire la sanctification des hommes. C'est ainsi qu'il purifia par les afflictions la B. Angeline, avant de la rendre la mère d'un grand nombre de vierges chrétiennes, qui, par leur vie sainte, ont été pendant longtemps l'édification de l'Italie. Ne nous étonnons donc pas si le Seigneur nous visite ici-bas par les croix; il veut en tirer sa gloire, et nous faire trouver en elles de puissants moyens de salut.

---

23 DÉCEMBRE.

—

LES DIX MARTYRS DE CRÈTE,

SAINT THÉODULE, SAINT SATURNIN, ETC.

Voyez leurs actes dans Métaphraste, Surius et Lippoman; Flaminius Cornelius, *in Cretâ sacrâ*, t. I p. 157.

L'AN 250.

Après la publication de l'édit de Dèce contre les chrétiens, on versa leur sang de toutes parts; mais ce fut surtout dans l'île de Crète ou de Candie que les païens les traitèrent avec la dernière cruauté. On distingue parmi ceux qui y souffrirent alors, Théodule, Saturnin, Eupore, Gélase, Eunicien, Zotique, Cléomène, Agatope, Basilide et Évareste, vulgairement appelés les dix martyrs de Crète. Les trois premiers étaient de Gortyne, métropole de l'île. On croit qu'ils avaient été instruits dans la foi par saint Cyrile, évêque de cette ville, lequel fut décapité dans la même persécution, et est nommé dans le martyrologe romain sous le 9 juillet. Les autres saints martyrs étaient également Crétois. Zotique ou Zétique était de Gnosse, Agatope de Panorme, Basilide de Cydonie, et Évareste d'Héraclée. Leur zèle les réunit dans la confession de Jésus-Christ.

Lorsqu'ils eurent été arrêtés, on leur fit souffrir mille outrages et diverses tortures; après quoi ils furent conduits devant le gouverneur, qui faisait sa résidence à Gortyne. Ils subirent l'interrogatoire le 23 décembre. Ils eurent ordre de sacrifier à Jupiter, la principale divinité du pays; ce jour d'ailleurs lui était spécialement consacré, et l'on célébrait une fête en son honneur. Les martyrs répondirent qu'ils ne pouvaient offrir de sacrifice à des idoles. « Vous connaîtrez, dit le juge, la puis- » sance des dieux; ce ne sera pas impunément que » vous manquerez de respect à cette illustre assem- » blée qui adore le grand Jupiter, Junon, Rhée et » les autres dieux. Cessez, répliquèrent les martyrs, » de nous parler de Jupiter et de Rhée sa mère; » nous savons leur généalogie et l'histoire de leurs » actions. Nous pouvons vous montrer le tombeau » de Jupiter; il est né dans cette île; il a été roi, ou » plutôt tyran de son pays; il s'est abandonné à » toutes sortes de désordres, et même à des abomi- » nations contre nature; il a eu recours aux enchan- » tements pour corrompre les autres. Ceux qui l'ho- » norent comme un dieu ne doivent point se faire » scrupule de l'imiter. » Le juge, ne pouvant nier ni réfuter les faits allégués, ne suivit plus que les mouvements de sa fureur. Le peuple, également transporté de rage, aurait mis les confesseurs en pièces, s'il n'eût été retenu. Ils furent condamnés à des tortures horribles. Les uns, ayant été étendus sur le chevalet, furent déchirés avec des ongles de fer; les autres eurent le corps percé avec des pierres ou des bâtons aiguisés; on battit ceux-ci avec des fouets armés de plomb, de manière qu'on leur brisa ou du moins qu'on leur disloqua les os; ceux-là souffrirent d'autres espèces de tourments qui étaient aussi cruels. Les martyrs, au lieu de se plaindre, ne faisaient que répéter : « Nous sommes chrétiens; nous » préparât-on mille morts, nous les souffrirons avec » joie. » Le peuple criait avec fureur pour animer contre eux le juge, qui, de son côté, exhortait les bourreaux à ne se point lasser. Les saints confesseurs continuaient de louer Dieu et de protester qu'ils lui resteraient inviolablement attachés.

Le juge, qui désespérait de vaincre leur constance, ordonna de les décapiter. Tandis qu'on les conduisait au supplice, ils priaient pour leurs persécuteurs, et demandaient à Dieu avec ferveur la conversion de leurs compatriotes. Les chrétiens emportèrent secrètement leurs corps pour les enterrer. On transféra depuis leurs reliques à Rome. Les Pères du concile de Crète, tenu en 458, disent dans une lettre à l'empereur Léon, que leur île avait été jusqu'alors préservée de l'hérésie par l'intercession de nos saints martyrs. Les Grecs et les Latins font leur fête en ce jour.

Un chrétien, qui vit de la foi et qui aime, soupire après le bonheur du ciel, où il verra Dieu et le possédera. Nous sommes sur la terre environnés de faiblesses et de misères; nous sommes continuellement exposés au danger de nous perdre. David, cet homme selon le cœur de Dieu, tomba dans le péché; Salomon devint idolâtre; Judas, appelé par Jésus-Christ lui-même à l'apostolat, se rendit coupable du crime le plus énorme et mourut dans l'apostasie et le désespoir; combien de confesseurs qui, prêts à

remporter la palme du martyre, ont cédé à la violence des tourments, et se sont perdus pour toujours! Nous mettons notre confiance en la bonté divine, et nous avons raison : le Seigneur ne nous abandonnera point que nous ne l'abandonnions les premiers; mais portons-nous une sainte envie à ceux qui déjà sont en possession de la bienheureuse éternité? regardons-nous comme un malheur de vivre au milieu de tant de prévarications, de tant de péchés, qui font blasphémer tous les jours le nom de notre Dieu? disons-nous avec David : *Que ma demeure ici-bas est prolongée? Mon âme ressent une vive douleur de se voir retenue parmi les habitants de Cédar*, dans ce monde corrompu, qui n'aime pas, qui ne connaît pas même le Seigneur? Notre éloignement de lui devrait être pour nous une source intarissable de larmes. Donnez-moi, dit saint Augustin, un homme qui aime, et il entendra ce que je dis. Sur la terre, nous ne voyons Dieu qu'à travers les ombres de la foi, nous ne pouvons le contempler que dans ses œuvres, que dans ses mystères et ses miséricordes; mais l'amour est insatiable, il sera inquiet jusqu'à ce qu'il le voie en lui-même et qu'il jouisse de lui : ce qu'il ne peut obtenir en ce monde. Moïse ayant demandé à Dieu de voir *sa face*, il lui fut répondu que cela était impossible dans cette vie mortelle. Pourquoi donc est-elle si prolongée? pourquoi sommes-nous si longtemps privés du souverain bien? pourquoi notre union à l'objet de tous nos désirs et de toutes nos affections est-elle si différée? Tout ce que nous voyons ne semble-t-il pas nous dire : *Où est votre Dieu?* Les Juifs captifs à Babylone ne pensaient qu'à leur patrie, ne soupiraient qu'après Jérusalem. Leurs harpes muettes étaient suspendues aux saules. Leurs ennemis mêmes, touchés de leur douleur, tâchaient de les consoler. Ils les priaient de leur chanter ces cantiques divins dont ils avaient fait retentir autrefois le temple et les montagnes de la Judée. *Comment*, répondaient les Juifs, *chanterions-nous les louanges du Seigneur et des cantiques de joie dans une terre étrangère?* On ne devrait entendre que des soupirs et des hymnes de componction dans cet état d'exil où nous sommes, dans cette terre couverte de crimes et d'abominations. Tels sont les sentiments dont sont pénétrées les âmes ferventes, sentiments qui portaient les martyrs à compter pour rien les tourments et la mort la plus cruelle.

SAINTE VICTOIRE, VIERGE ET MARTYRE.

L'AN 250.

Victoire, Romaine de naissance, fut élevée dans la religion chrétienne. Elle résolut de se consacrer à Dieu dans l'état de virginité, et de n'avoir jamais d'autre époux que Jésus-Christ. Un païen nommé Eugène la rechercha en mariage; mais n'ayant pu la déterminer à consentir à ses désirs, il l'accusa devant le juge d'être chrétienne. Celui-ci pressa inutilement la Sainte de sacrifier aux idoles et d'épouser Eugène. Il lui fit percer le sein d'un coup d'épée, et elle mourut sur-le-champ de sa blessure, en 250, sous la persécution de Dèce.

Voyez l'abrégé de ses actes, par saint Aldelm et par Adon.

SAINT SERVULE ou SERVOL,

MENDIANT ET PARALYTIQUE A ROME.

VERS L'AN 590.

Servule était un mendiant, paralysé dès son enfance. Il ne pouvait rester assis ni debout, ni porter la main à sa bouche, ni enfin se tourner dans son lit. Il était assisté par sa mère et son frère, qui le portaient tous les jours dans le portique de l'église de Saint-Clément à Rome. Quoiqu'il n'eût pour vivre que les aumônes qu'il recevait des passants, il épargnait encore de quoi fournir aux besoins de plusieurs pauvres. Ses souffrances et ses humiliations devinrent pour lui une source de mérites, par le saint usage qu'il en fit. On l'admirait comme un modèle de patience, de résignation et de douceur. Il priait quelques personnes de lui lire les livres saints, et il les écoutait avec tant d'attention, qu'il parvint à les apprendre par cœur. Son temps était consacré à chanter les louanges du Seigneur, et ses peines, loin de le distraire, ne faisaient qu'exciter sa ferveur. Servule, sentant que son mal gagnait les parties vitales, ne put douter qu'il n'approchât de sa fin. Dans ses derniers moments, il conjura les pauvres et les pèlerins qu'il était dans l'usage d'assister, de prier et de réciter des psaumes autour de lui, et il joignit sa voix mourante à celle des autres. Pendant la psalmodie, il s'écria tout à coup : « Faites silence, n'entendez-vous pas cette douce mélodie qui résonne dans les cieux? » A peine eut-il achevé ces paroles, qu'il expira. On met sa mort vers l'an 590. Saint Grégoire-le-Grand, qui donna son histoire dans un de ses sermons, observe que toute sa conduite est la condamnation de ceux qui, jouissant d'une bonne santé et d'une fortune consi-

dérable, ne font point de bonnes œuvres, et ne peuvent supporter avec patience la croix la plus légère.

Voyez saint Grégoire-le-Grand, *Hom.* 15, *in Evang. et Dial.* l. 4, cap. 14.

---

† LE B. NICOLAS FACTOR,

FRÈRE MINEUR DE L'OBSERVANCE.

Tiré du suppl. de Ch. Butler, par M. l'abbé Tresvaux. — Voyez le décret de la béatification, la légende de son office, la vie, écrite en italien par le P. Alaphont, du même ordre, in-4°, Rome 1786, et l'ouvrage du P. Ferot déjà cité, t. III.

L'AN 1583.

Le père de Nicolas Factor était né à Syracuse, en Sicile, mais il habita quelque temps Valence en Espagne. Ce fut là que le Bienheureux vint au monde, le 29 juin 1520. Sa piété et sa gravité se manifestèrent dès son bas âge. Dans son enfance, il jeûnait trois jours chaque semaine, et ses austérités ne firent qu'augmenter avec ses années. Il donna de bonne heure des signes non équivoques de son amour pour les pauvres et pour les infirmes. Il les assistait selon son pouvoir, se privait souvent pour eux de ses repas, et leur témoignait en les secourant un profond respect, s'agenouillant devant eux, leur baisant les pieds et les mains, et même leurs plaies les plus dégoûtantes. Les exemples de perfection chrétienne que donnait ce saint enfant touchèrent tellement une fille maure qui servait chez son père, qu'elle abjura le mahométisme et embrassa la vraie religion. Cette conduite de Nicolas envers les indigents et les affligés lui attirait quelquefois les railleries de ses compagnons; mais il leur rappelait que les pauvres sont les images de Jésus-Christ, et que, par le respect qu'il leur marquait, il honorait ce Dieu qui a daigné se faire pauvre pour l'amour de nous. Plus âgé, il allait fréquemment visiter les malades dans les hôpitaux, et il porta plusieurs personnes de la ville qu'il habitait à se livrer à cette bonne œuvre. Le père de ce vertueux jeune homme le destinait au commerce et lui proposa un mariage avantageux; mais Nicolas le refusa respectueusement. Plein de mépris pour les biens du monde, il pria son père de disposer en faveur des pauvres d'une somme d'argent considérable destinée à son établissement. Après de sérieuses réflexions sur le choix d'un état, il se décida pour la vie religieuse, et entra secrètement, en 1537, dans le couvent des Observantins de Valence. Ayant obtenu ensuite le consentement de ses parents, il sollicita du supérieur l'habit de religion, plus encore par ses larmes que par ses prières. A la suite de son noviciat, dont il passa le temps de manière à édifier toute la communauté, il prononça ses vœux, reçut les ordres sacrés, et se livra ensuite tout entier à la prédication de la parole de Dieu.

On ne peut dire jusqu'à quel point l'innocence des mœurs de Nicolas, son affabilité, sa modestie et toutes les autres bonnes qualités que l'on remarquait en lui rendaient ses prédications fructueuses. Il serait impossible de compter le nombre d'âmes égarées dont il a dissipé les erreurs, et de pécheurs qu'il a tirés du bourbier du vice, pour les faire marcher dans les sentiers de la vertu. « Il n'appartient » pas à toutes sortes de personnes, dit un célèbre » orateur (1), de prêcher la croix. C'est une vérité » éternelle, qu'il faut porter sa croix; et que pour » la porter en chrétien, il faut la porter volontaire- » ment jusqu'à l'aimer, jusqu'à s'en glorifier..... » Mais cette vérité, quoique éternelle, n'a pas la » même grâce dans la bouche de tout le monde. » Cette grâce dont parle Bourdaloue, le saint religieux la possédait dans un degré éminent. Ses auditeurs, en l'entendant parler de la voie étroite, se laissaient aisément persuader, parce qu'ils voyaient en lui un homme crucifié au monde, à ses pompes et à ses délices, un modèle de cette vie de renoncement et de cet esprit de ferveur dont ses sermons faisaient sentir la nécessité. Il n'est point de pratique de mortification, autorisée par l'exemple des Saints, dont il n'usât dans toute sa rigueur. Sa coutume était de prendre trois fois la discipline avant de monter en chaire. Il marcha pieds nus jusqu'au moment où ses infirmités le lui eurent rendu impossible. Il portait constamment le cilice, observait un jeûne rigoureux, et les historiens de sa vie rapportent que pendant deux ans il ne prit de sommeil que dans une posture très-pénible. Malgré cette austère pénitence, son visage paraissait toujours frais et agréable. Rigide observateur de la règle, il vécut dans la pratique exacte et constante de l'obéissance, de la pauvreté et de la chasteté. Quoique d'une pureté de conscience si grande, que l'on croit qu'il n'a jamais commis aucun péché mortel, ce saint homme exerçait sur lui-même une vigilance continuelle, bien propre à couvrir de confusion tant de chrétiens qui ne craignent aucun danger pour leur âme. Sa prudence et son habileté dans les voies spirituelles le firent choisir pour gardien, et ensuite pour maître des novices. C'était par ses discours et ses exemples, mais surtout par sa douceur, qu'il cherchait à conduire à la perfection de leur état les sujets qui lui étaient confiés. Cette même

(1) Bourdaloue, sermon pour la fête de saint André.

douceur lui attirait la confiance des jeunes religieux, et ne lui ôtait cependant rien de l'ardeur de son zèle quand il s'agissait de sauver les pécheurs. Instruit quelquefois par une lumière intérieure du péril que couraient pour leur salut des criminels livrés au désespoir et prêts à se donner la mort, il allait les trouver avec empressement, les arrachait au trépas et au démon, et obtenait d'eux la confession de leurs crimes. Les plus vertueux personnages de l'Espagne qui vivaient de son temps, tels que saint Louis Bertrand, saint Pascal Baylon et le B. Jean de Ribera, archevêque de Valence, avaient pour ce parfait religieux une affection singulière; ils publiaient à haute voix sa sainteté, et saint Louis Bertrand disait que, « quoique Nicolas Factor parût être et fût réel» lement sur la terre, il était néanmoins dans le ciel » et jouissait, par anticipation, des délices éternelles » de l'autre vie. »

Ayant été appelé à Madrid par Jeanne d'Autriche, sœur de Philippe II, pour y diriger les religieuses déchaussées que l'on appelle *royales*, il remplit cet emploi avec une sagesse qui lui mérita de nouveaux éloges. Mais quelles que fussent ses occupations extérieures, il était constamment uni à Dieu d'une manière intime par la prière et la méditation. Des faveurs surnaturelles et extraordinaires furent la récompense de sa fidélité. Il avait de fréquentes extases, et il y tombait surtout lorsqu'il s'occupait du mystère auguste de l'Eucharistie. Ce que la voix publique en rapportait et certaines pratiques de dévotion de ses disciples attirèrent l'attention de l'inquisition. Le saint religieux fut appelé devant le tribunal de Tolède, qui, après un sévère examen de sa conduite, non-seulement déclara qu'il était irréprochable, mais exprima sa haute admiration pour ses vertus et lui donna de grandes louanges.

Peu de temps après cet événement, Nicolas tomba malade : il connut sans doute que sa fin était proche, car il s'occupa du lieu de sa sépulture; et par un trait d'humilité remarquable, il demanda instamment qu'on l'inhumât dans une étable. Lorsqu'on lui eut appris qu'il touchait à son terme, un air de satisfaction se répandit sur son visage, et on l'entendit prononcer avec force ces paroles de David : « Je me suis réjoui des choses qui m'ont été annon» cées. » Enfin, plein de jours et de mérites, il rendit paisiblement son âme à Dieu dans le couvent de Jésus, à Valence, le 23 décembre 1583, à l'âge de soixante-trois ans. La grande réputation de sainteté dont ce parfait religieux avait joui pendant sa vie ne diminua point après sa mort. Le roi d'Espagne, Philippe II, les magistrats et le peuple de Valence présentèrent, en 1586, une supplique au pape Sixte V, pour obtenir sa canonisation. Le pape Pie VI l'inscrivit au catalogue des Bienheureux le 26 août 1786.

Nous devons considérer avec respect les dons extraordinaires accordés à ce saint homme, ainsi qu'à un grand nombre d'autres saints personnages, et bénir le Tout-Puissant de sa bonté envers ses serviteurs. Mais ces faveurs ne sont pas nécessaires à notre salut. Beaucoup de chrétiens d'une vertu éminente ne les ont pas reçues, et c'est une présomption de les désirer. On ne doit même en parler qu'avec prudence. Mgr de Bausset, dans la vie de Fénélon (2), cite une lettre de Bourdaloue qui fait bien sentir l'importance de la discrétion, lorsqu'il est question de choses si relevées : « Ce qui serait à souhaiter » dans le siècle où nous sommes, dit ce pieux et » célèbre orateur, ce serait qu'on parlât peu de ces » matières, et que les âmes même qui pourraient » être dans l'*oraison de contemplation* ne s'en ex» pliquassent jamais entre elles, et encore même » rarement avec leurs pères spirituels. » Fleury donne également le même avis dans ses conseils sur la composition d'une vie des Saints.

---

† SAINT DAGOBERT II,

ROI D'AUSTRASIE, PATRON DE STENAY, EN LORRAINE, MARTYR.

L'AN 679.

DAGOBERT II (1) était fils de Sigebert, roi d'Austrasie, et de la reine Himnechilde. Il était encore enfant lorsqu'il perdit son père, le 1er février 656. Il lui succéda sans opposition; mais au bout de quelques mois, Grimoald, maire du palais, fit valoir une disposition qu'il prétendait avoir été faite en faveur de Childebert, son fils, par Sigebert, dans le

(2) Tom. I, p. 405 de l'édition de 1817, in-8°.

(1) On ne connaissait qu'un seul Dagobert, roi d'Austrasie, avant le milieu du quinzième siècle. Le nom de celui dont nous donnons la vie serait encore dans l'oubli, sans les découvertes d'Adrien de Valois et du P. Henschenius. (Voyez sur ce sujet le livre de ce dernier, imprimé en 1655, sous le titre : *De tribus Dagobertis, Francorum regibus diatriba*, et celui de M. Berain, mort en 1758, prévôt de Haslach, en Alsace, intitulé : *Mémoires historiques sur le règne des trois Dagobert*, 1717.) On avait partagé ses actions entre Dagobert Ier et Dagobert III. Henschenius a débrouillé ce cahos, a remis tout à sa place, et a rendu à chacun de ces princes ce qui lui appartenait. Il a montré aussi que Dagobert II était le fondateur de la plupart des abbayes, dont la fondation avait été auparavant attribuée à Dagobert Ier, son grand-père. Voyez Grandidier, *Hist. de l'Église de Strasbourg*, I, 199.

temps que ce prince n'avait pas encore de postérité. Il dépouilla Dagobert de la puissance souveraine et l'envoya en Irlande, où il vécut longtemps ignoré. Didon, évêque de Poitiers, prêta la main à l'exécution de ce crime (1), et conduisit le jeune prince au lieu de son exil. On publia ensuite qu'il était mort, et Childebert fut proclamé roi, sous prétexte que Sigebert l'avait choisi lui-même pour son successeur, dans le cas où il ne laisserait point d'enfants.

Himnehilde se plaignit hautement de la violence et de l'injustice qu'on avait faites à son fils; elle se réfugia à Paris, auprès du roi Clovis II, son beau-frère. Les seigneurs austrasiens ne purent souffrir l'attentat du maire du palais, et l'usurpateur fut détrôné après un règne de quelques mois. On offrit la couronne d'Austrasie à Clovis II, déjà roi de Bourgogne et de Neustrie (2). Ce prince, étant mort peu de temps après, laissa la monarchie à Clotaire III, son fils aîné, qui avait à peine cinq ans. Celui-ci, sous la régence de Bathilde, sa mère, posséda l'Austrasie jusqu'en 660, qu'elle fut démembrée en faveur de Childéric, le second des fils de Clovis.

Himnehilde parut en cette occasion sacrifier les intérêts de son fils Dagobert à ceux de sa fille Bilichilde ou Bilhilt, qu'elle fit épouser à Childéric; mais elle fit bien voir dans la suite qu'elle n'avait fait que céder à la nécessité.

Cependant on apprit que Dagobert vivait encore et qu'il était en Irlande. Dès qu'on en fut informé, les seigneurs d'Austrasie, attachés à Himnehilde et pleins de vénération pour la mémoire de saint Sigebert, s'occupèrent sérieusement du projet de procurer le retour de leur roi. Ils écrivirent à cet effet à saint Wilfride, évêque d'Yorck, qui savait le lieu de la retraite du jeune prince, et qui l'avait généreusement assisté dans sa disgrâce (4). Le prélat ne pouvait recevoir une plus agréable nouvelle. Il fournit sur-le-champ à Dagobert ce dont il avait besoin pour retourner en Austrasie, et fit en même temps un appel à la générosité des princes anglais, qui se montrèrent à cette occasion pleins de bonne volonté et de grandeur d'âme (5). Dagobert cependant ne put réussir d'abord à s'y faire reconnaître pour roi, quoique Himnehilde employât en sa faveur tout ce qu'elle avait de crédit. N'ayant pu atteindre le but auquel elle aspirait, et redoutant les horreurs d'une guerre civile, qu'entraînerait la tentative de faire valoir les droits de son fils par la force, elle se contenta d'obtenir de Childéric qu'il cédât à Dagobert l'Alsace et quelques cantons au-delà du Rhin.

Mais Childéric, par ses cruautés et ses violences, se rendit odieux aux Austrasiens. Un seigneur, nommé Bodillon, qu'il avait fait battre de verges, se vengea de cet affront en l'assassinant en 673, avec la reine et son fils. L'habile Himnehilde profita de cette circonstance pour gagner les Austrasiens, chose d'autant plus facile, que les royaumes étaient en proie à la confusion et aux troubles. Elle proposa aux grands son fils Dagobert : il avait des qualités qui faisaient espérer qu'il régnerait sagement, et on savait par expérience qu'il avait bien gouverné l'Alsace et les autres provinces que Childéric lui avait cédées. Les seigneurs d'Austrasie écoutèrent cette proposition et résolurent d'empêcher que Thierri III, qui fut déclaré alors roi de Bourgogne et de Neustrie, ne s'emparât aussi de l'Austrasie. Wulfoade, maire du palais, se déclara en outre en faveur de Dagobert, qui fut conduit à Metz et reconnu roi par les différents ordres du royaume.

Les commencements de son règne furent heureux. Il choisit les palais d'Isenbourg et de Kirchheim, en Alsace, pour le lieu de sa résidence (6). Il profita de la paix dont jouissait l'Austrasie, pour fonder des abbayes et rétablir les églises et les monastères. On lui attribue entre autres la fondation de l'abbaye de Weissenbourg, devenue si célèbre dans la suite, et située anciennement dans le diocèse de Spire, aujourd'hui dans celui de Strasbourg, ainsi que celle du couvent de Blidenvelt ou Klingenmünster. Il fonda également les abbayes de Surbourg, de Haslach et de Saint-Sigismond, en Alsace. C'est à lui que l'église de Strasbourg doit la plus grande partie des richesses qu'elle possédait (7), mais particulièrement deux évêques pieux et éclairés, saint Arbogaste et saint Florent.

Dagobert, pendant son exil en Irlande, avait épousé une princesse saxonne, nommée Bachtilde ou Mathilde. Il en eut cinq enfants; un fils, auquel il donna le nom de Sigebert, et quatre filles, Irmine, Adèle, Rathilde et Ragnétrude (8). Sigebert, ayant été dangereusement blessé à la chasse par un san-

(1) Voyez Adonis, *Chronicon, ap. Bouquetum*, II, 669, et *Fragmentum historicum auctoris incerti, ap. Urstissium*, II, 74.

(2) *Chronicon centulense*, lib. I, c. 3, *ap.* Acherium, *spicileg.* t. IV, edit. in-8°.

(4) Eddius, *Vita S. Wilfridi, apud* Mabillonium. *Acta SS. ordinis S. Bened.* sæc. IV, part. I, p. 649.

(5) Eddius, *ibid.*

(6) Le premier de ces palais était situé près de Ruffach, aux environs de Colmar; l'autre à quelques lieues de Strasbourg, du côté des Vosges.

(7) Schadée, *Descript templi Argentinensis*, p. 9.

(8) Voyez plus bas, sous le 24 de ce mois, la vie de ces deux Saintes.

glier dans la forêt de Novientum, où se trouvait déjà le couvent d'Ebersmünster, fut guéri par les prières de saint Arbogaste. Pour marquer à Dieu sa reconnaissance, Dagobert donna à l'église de Strasbourg le palais d'Isenbourg, ainsi que le territoire voisin (9).

Saint Wilfride, qu'on avait chassé indignement de son siége, prit le parti de porter ses plaintes à Rome. Il vint en Alsace au commencement de l'année 679. Dagobert, qui lui devait tout, le reçut avec autant de joie que de vénération. Le roi fit l'éloge du Saint en présence de toute sa cour, et déclara que c'était à sa prudence et à son zèle qu'il était redevable de sa couronne. Il voulut le retenir auprès de sa personne, et lui offrit l'évêché de Strasbourg, qui venait de vaquer par la mort de saint Arbogaste, arrivée le 21 juillet 678 (10).

La paix dont jouissait le royaume d'Austrasie ne dura pas longtemps. La guerre s'alluma entre Dagobert et Thierri III, qui démembrait tous les jours quelques dépendances des états du premier, pour les incorporer à son royaume. Les deux rois, à la tête de leurs armées, s'avancèrent sur les frontières de la Lorraine et de la Champagne. Le sanguinaire Ébroïn, maire du palais, sous lequel Thierri était à peine une ombre de roi, forma contre Dagobert une conspiration, où entrèrent plusieurs seigneurs. Il fut surpris dans la forêt de Voivre, à cinq quarts de lieue de Stenay, le 23 décembre 679, et assassiné de la main de Grimoald (11). Il est à présumer que le prince Sigebert, son fils, éprouva le même sort; du moins n'en est-il plus fait mention dans l'histoire.

La piété et la vertu de Dagobert le firent mettre au nombre des Saints. On l'a qualifié de martyr, parce qu'anciennement on donnait ce titre à ceux qui, après avoir vécu saintement, périssaient d'une mort injuste et violente. Le corps de Dagobert fut porté à Rouen; mais on le transféra depuis à Stenay, sur la Meuse, où il est honoré en ce jour et le 2 septembre.

Tiré de Ræss et Weis, t. XVIII p. 473. — Voyez Henschenius, *De tribus Dagobertis, Francorum regibus* et *Exeg. prælimin. de genealogia regum Dagobertinorum*, t. III Martii, et t. III Aprilis; Berain, *Mémoires sur les trois Dagobert*, et principalement Grandidier, *Hist. de l'Église de Strasbourg*, t, 199 sqq.

(9) Ces biens, que Dagobert donna à l'église de Strasbourg vers l'an 673, qui formèrent du reste la principale partie de ses possessions, reçurent plus tard le nom de Haut-Mundat, comme étant situés dans la Haute-Alsace. Le roi fit faire un acte authentique de cette donation, et le remit au saint évêque, en présence des seigneurs de sa cour. Celui-ci, de retour à Strasbourg, le mit solennellement en présence du clergé, de la noblesse et du peuple, sur le grand-autel de l'église de Notre-Dame. La vérité de cette donation ne fut jamais révoquée en doute, quoique le titre primordial, qui l'assure, ne soit pas parvenu jusqu'à nous. Il existait encore au dixième siècle, lorsqu'Uthon écrivit la vie de saint Arbogaste. Ce diplôme s'est perdu depuis, peut-être dans l'incendie qui consuma en 1002 la cathédrale de Strasbourg. (Voyez la *chronique* de Dithmar, lib. 5, *apud* Leibnitzium, *Rer. Brunswic.* t, 367.) On le contrefit au onzième siècle; mais la fausseté de ce nouveau diplôme fut découverte, quoiqu'on n'ait pas contesté les possessions qui y sont énumérées, parce que les auteurs de ce faux devaient avoir une connaissance certaine des biens et des droits, et qu'ils ne l'avaient fabriqué que pour les assurer à l'église. (Voyez Mabillon, *De re diplomatica*, 27, et Schœpflin, *Alsatia illustrata*, t, 636.

La donation faite par le roi Dagobert du palais d'Isenbourg et du territoire voisin fut le premier germe de la souveraineté temporelle de l'évêché de Strasbourg. On ne peut à la vérité douter que cette église n'eût beaucoup de part aux libéralités de Clovis et des rois prédécesseurs de Dagobert. Mais jusqu'à ce prince, elle ne posséda que des terres isolées, des maisons, des fermes, des cens, des rentes; ce qui se nommait patrimoine, à l'imitation des biens-fonds que les particuliers héritent de leurs ancêtres: les rois jouissaient sur ces biens des mêmes droits de juridiction que sur les autres biens de leurs sujets. Mais le territoire que la libéralité de Dagobert accorda aux évêques de Strasbourg devint indépendant, d'où il prit le nom de *munus datum*, ou *manu datum*, ou plutôt peut-être celui de *munitas*, *emunitas*, et par corruption celui de *mundat*. Isenbourg fut ainsi nommé Haut-Mondat, *Ober-Mundat*, pour le distinguer des possessions de l'abbaye de Weissenbourg, situées dans la Basse-Alsace, qui étaient pareillement une donation du roi Dagobert, et que l'on appelait Bas-Mundat, *Nieder-Mundat.* (Voyez Berler, *in Chronico mss. Alsatico*, fol. 38; Münster, *in Cosmographia*, lib. 3, p. 444; Wehner, *in observ. practicis*, p. 370, etc.; Henschenius, *De tribus Dagobertis*, l. 2, cap. 5, p. 86 sq.; Grandidier, *Hist. de l'église de Strasbourg*, I, 213; Jodocus Coccius, *in Dagoberto rege*, cap. 15, p. 146; Guilliman, *De episcop. argent.* p. 89; La Guille, *Hist. d'Alsace*, t, lib. 7, p. 335, et Schœpflin, *Alsat. illustr.* t, 648 et 650.)

(10) Eadmer, *in Vita S. Wilfridi*, cap. 4, num. 35, *in Act. SS. Boll.*, t. III Aprilis, p. 300, et Fridegond, *in vita metrica ejusdem sancti*, *apud* Mabillonem, *Acta SS. ord. Bened.* sæc. III, part. I, p. 165.

(11) Après la mort de Dagobert II, les Austrasiens refusèrent de se soumettre à Thierri III, troisième fils de Clovis II, qui régnait alors sur le reste de la France, mais qui était un prince faible. Thierri voulut inutilement se rendre maître du royaume de Dagobert. Martin et Pépin de Héristal, qui prirent le titre de ducs et de princes d'Austrasie, lui firent une vigoureuse résistance. Après la mort de Martin, Pépin devint si puissant qu'il se fit reconnaître maire du palais dans toute la France, à la place d'Ébroïn, qui l'avait été sous Thierri III, Clovis III et Dagobert III. Il mourut sous le règne du dernier de ces princes, et laissa sa dignité à son fils Théobald, encore enfant. Celui-ci fut chassé par Rainfroi. Mais Charles-Martel, que Pépin avait eu d'Alpaïde après avoir été quelques années duc d'Austrasie, vainquit Rainfroi à son tour. Il devint maire de toute la France, et transmit cette dignité à son fils Pépin le-Bref, qui fut roi depuis. Voyez l'*Abrégé chron. de l'Histoire de France*, par le président Hénault.

† SAINT FLORENT,

VINGTIÈME ÉVÊQUE DE STRASBOURG.

L'AN 693.

Nous avons réservé cette notice pour ce jour, afin de la faire succéder à celle de saint Dagobert, qui, lié avec le bienheureux prélat de l'amitié la plus tendre, donna, comme lui à la même époque et dans le même lieu, l'exemple de toutes les vertus chrétiennes.

Saint Florent était Écossais de nation, ou plutôt Irlandais; car dans ces temps on donnait aussi le nom d'Écosse à l'île d'Hibernie, ou à l'Irlande d'aujourd'hui, et l'Écosse était connue sous le nom d'Albanie, ou du pays des Pictes (1). Florent avait reçu en naissant tout ce qui peut flatter l'ambition. Il était issu d'une des plus illustres familles du pays : quelques-uns même le font descendre du sang royal. Mais la Providence ne l'avait comblé des avantages de la nature que pour rendre plus glorieux le triomphe de la grâce. Les agiographes nous le montrent dès sa naissance avec le penchant le plus heureux pour la vertu. Des leçons utiles, des exemples édifiants avaient été, après la vie, le bien le plus précieux qu'il avait reçu de ses parents. L'âge de la piété avait devancé en lui l'âge de la raison. Peu sensible aux frivoles objets qui s'offraient à ses regards, et intimement pénétré du caractère sublime de la perfection chrétienne, il méprisait ce qui n'avait de charmes que pour les yeux terrestres, et à mesure que sa raison se développait, son cœur s'ouvrait à l'humilité et au sentiment de sa haute vocation. Méfiant envers les richesses et les honneurs, et frappé des dangers qui le menaçaient dans le monde, il résolut, non-seulement de traiter durement son corps, et, d'après les préceptes de l'Apôtre, de le soumettre à l'empire de l'esprit, par la mortification, l'oraison, des jeûnes rigoureux, par une constante vigilance sur ses sens et en étouffant dans son germe tout penchant dangereux, mais encore de quitter sa patrie, ses parents, ses biens et les honneurs qui lui étaient réservés, pour chercher dans la solitude l'humilité et les privations, les véritables moyens de la sanctification.

Il profita sans doute du retour du roi Dagobert d'Irlande en France, pour le suivre en Alsace, où il arriva probablement vers l'an 664 (2). Quelques auteurs lui donnent pour compagnon un autre Saint, nommé Fidèle, dont il fit dans la suite son archidiacre (3). Florent chercha un endroit très-retiré, où il pût, caché aux yeux des hommes, s'entretenir avec Dieu dans la profondeur du silence et dans la mortification. C'est pourquoi il évita les faveurs du roi, qui l'estimait beaucoup, parce qu'il considérait la vaine gloire comme l'écueil le plus dangereux, et s'enfonça dans les forêts des Vosges. Il choisit pour sa demeure une petite vallée, au pied d'une montagne nommée Ringelsberg, sur le ruisseau de la Hasel qui se jette dans la Breusch. Il bâtit dans cette vallée, située à trois lieues de Molsheim et à six fortes lieues de Strasbourg, une cellule (4), et ne tarda pas à voir quelques disciples se rassembler autour de lui. Cependant, le bruit de ses vertus s'étant répandu dans les environs, Dagobert le fit venir à sa cour de Kirchheim, où on raconte qu'il guérit un de ses enfants, et lui fit des donations considérables pour bâtir un couvent (5).

(1) Isidorus Hispalensis, *Origin.*, l. 14, cap. 4; le vén. Bède, *Hist. eccles.* l. I, cap. 1; Orosius, lib. I, cap. 2; Guillaume de Malmesbury, *De gestis pontificum Anglorum*, lib. 3, etc.

(2) Le Cointe, *Annal. Francorum*, III, 556.

(3) Guilliman, *De episcop. Argentin.*, p. 92; Jodocus Coccius, *in Dagoberto rege*, 137 sq. Il est aussi fait mention de saint Fidèle, archidiacre de Florent, évêque de Strasbourg, dans *l'Histoire ecclésiastique d'Écosse* de Demster, lib. 6, p. 285, qui, dans le ménologe écossais, place le jour de sa fête au 23 mai.

(4) A l'endroit où se trouvait l'oratoire de l'anachorète, Rodolphe de Kagon, fils du chevalier Albert de Kagon et de Marguerite de Wangen, et prévôt de Haslach, fit bâtir une chapelle en 1315, qui fut dédiée le jour de l'Assomption. Elle tomba en ruines par suite des ravages de la guerre, mais elle fut renouvelée en 1705.

(5) Quelques auteurs rapportent l'acte de ces donations, mais il renferme tant de marques de falsification, qu'Henschenius le déclare en partie supposé, et cherche, autant que possible, à en rétablir le texte primitif.

Voyez *De tribus Dagobertis*, lib. 2, cap. 6, p. 88; Berain, *Mémoires sur les trois Dagobert*, part. 4, p. 72.

Mais il présente encore, sous cette nouvelle forme, beaucoup de difficultés, et Grandidier le rejette. Ce savant, dans une dissertation particulière (*Hist. de l'Église de Strasbourg*, I, 88 sqq.), a démontré les contradictions, les absurdités, les erreurs historiques et autres marques de falsification de ce diplôme. Nous rapporterons les arguments d'une manière succincte.

1. Le style de cette pièce n'est pas celui du siècle de Dagobert, car il s'élève quelquefois même jusqu'à l'élégance, et pourrait bien déceler un auteur du douzième siècle.

2. Dagobert emploie les formules : *In nomine sanctæ et individuæ Trinitatis.... divina favente clemencia.* Elles n'ont jamais été employées sous les rois Mérovingiens.

3. Le diplôme a un long préambule, qu'ignoraient pareillement les rois Mérovingiens. Ce préambule contient en outre les choses les plus étranges, que déjà Le Cointe a traitées de fables (*Annal. Franc.* III, 44).

4. On y confond Dagobert Ier avec Dagobert II, le véritable fondateur de Haslach. Il lui donne pour père Clotaire, pour fils Clovis et Sigebert, et pour épouse Nanthilde. Cela ne convient aucunement à Dagobert II, mais à Dagobert Ier. L'auteur ayant vécu plus tard, à une époque où ces deux

A côté s'éleva aussi une église, que Florent fit dédier en l'honneur de la Sainte-Trinité et sous l'invocation de la très-sainte Vierge Marie. La vie de ces saints anachorètes ne se bornait pas à la contemplation, leur vertu et leur zèle s'exercèrent dans une sphère très-étendue. Ils instruisirent et convertirent par leurs préceptes comme par leurs exemples les habitants des contrées voisines, dont une partie était probablement encore attachée au paganisme.

Quelque temps après la fondation de Haslach, le siége de Strasbourg vint à vaquer par la mort de saint Arbogaste (6). Dagobert II avait offert ce diocèse à saint Wilfride, archevêque d'York en Angleterre, ainsi que nous l'avons déjà dit dans la vie de l'un et de l'autre. Celui-ci ayant refusé, il jeta les yeux sur saint Florent, qui lui sembla posséder toutes les vertus d'un bon prélat. Le clergé et le peuple applaudirent à cette nomination : il n'en fut pas de même du Saint, qui refusa pendant longtemps cette dignité; mais enfin l'autorité du roi et la voix publique forcèrent sa modestie. Comme il avait fallu l'arracher violemment à sa solitude chérie, on comprendra facilement qu'il en conserva l'esprit et le goût au milieu de ses fonctions épiscopales, et qu'aucune occupation ne fut capable de le détourner de son recueillement.

« Préposé pour conduire les fidèles dans les sen- » tiers de la foi, dit Grandidier (7), il y employa » tous ses soins et toutes ses lumières. Tantôt zé- » lateur des lois et de l'esprit ecclésiastique, sa vi- » gilance éclairée formait dans son diocèse un » clergé religieux, savant et utile. Tantôt digne suc- » cesseur des Amand, ses travaux apostoliques » détruisaient dans l'Alsace les restes de l'idolâtrie » mal domptée, ou renaissante de ses cendres. » Partout il combattait et déracinait les abus accré- » dités, partout il réprimait et réformait les mœurs » licencieuses. Sa modestie étonnait, sa charité en- » gageait, son éloquence ravissait, ses raisonne- » ments persuadaient, sa douceur triomphait. Les » peuples émus étaient touchés et convertis. Le » crime devenait odieux, parce que Florent rendait » la vertu aimable. »

C'est le portrait qu'en font tous ses historiens, qui lui donnent le nom de nouvel apôtre de l'Alsace (8).

Aussitôt que saint Florent fut investi de la dignité épiscopale, il parcourut son diocèse, prêcha dans les villes et dans les villages et dédia beaucoup d'églises, auxquelles il donna de pieux pasteurs. Il alla voir souvent aussi ses chers disciples de Haslach, et entretint l'ardeur de cette communauté toujours croissante. Sa réputation pénétra jusque dans les pays lointains, particulièrement en Irlande, et attira à Strasbourg un grand nombre de personnes vertueuses, avides de se réchauffer au feu de sa ferveur et de marcher à

princes ne formaient qu'un personnage, ne put s'empêcher de tomber dans cette erreur.

5. Dagobert y dit qu'il a fondé le monastère de Haslach dans le diocèse de Strasbourg. Mais le nom du diocèse n'était point connu alors dans la signification qu'on lui donne aujourd'hui. Aucun roi Mérovingien ni même Carlovingien ne s'en est servi dans ses diplômes.

6. Il ajoute que les frères qui vivaient dans ce monastère y suivaient la règle canoniale, quoiqu'il n'y ait point eu de véritables chanoines avant le huitième siècle, et que Haslach fut encore une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît au neuvième. Victor, abbé de Haslach, est nommé vers 830 dans les *Societates Augienses*.

7. Entre les donations faites à Haslach par le roi Dagobert, le diplôme compte le palais royal de Kirchheim et les faubourgs de Marley. Mais au septième siècle on ignorait encore ce que c'était que des faubourgs d'une ville, et le palais de Kirchheim n'a jamais appartenu à l'abbaye de Haslach, comme on peut s'en convaincre dans Schœpflin. (*Alsat. illustr.* I, 705.)

8. On y trouve le mot de *Huba* ou *Huobe;* mais cette expression ne fut jamais mérovingienne, son origine est beaucoup plus récente. Voyez Schilter, *Glossar. Teuton.* 470, et Schannat, *Buchonia vet.*, 325.

9. Dagobert dit, en parlant du sceau : *adjectione sigilli nostri, appensioneque roboratam signavimus.* Il faudrait être peu versé dans la diplomatique, pour croire que les sceaux mérovingiens fussent pendants. On sait qu'alors ils étaient en placard, appliqués sur le parchemin, méthode qui dura en Allemagne jusqu'au règne de Frédéric Ier. Voyez la *Chronique de Köttwein*, 105 et 361, et Gudenus, *Sylloy. diplom.*, præf. p. 18.

10. Le diplôme fait mention des témoins qui assistèrent à la donation. Mais outre que les rois Mérovingiens et Carlovingiens ne font jamais, ou très-rarement, mention des témoins, on y nomme entre eux des archevêques, des prévôts, des marquis et des comtes palatins, autant de termes et de qualifications ignorées au septième siècle, et à peine connues au neuvième.

11. Enfin, la pièce est datée de l'an 613. Aucun des Dagobert ne régna en ce temps-là, et Clotaire II, père de Dagobert Ier, venait seulement alors de réunir en sa personne la monarchie française. D'ailleurs, Grandidier fait remarquer (*loc. cit.* p. 86) que l'ère chrétienne n'était pas encore en usage à cette époque.

Toutefois, si nous contestons l'authenticité de ce diplôme, nous n'entendons pas révoquer en doute le fait de la fondation de Haslach par Dagobert, et nous rappelons ici ce que nous avons dit à ce sujet dans la 9e note de la vie de ce saint roi.

(6) L'an 678.

(7) *Loc. cit.*, p. 234.

(8) Jodocus Coccius, *in Dagoberto*, 157 sq. — Erchambaud dit par un jeu de mots, que *le florissant Florent fit fleurir la piété dans la florissante église de Strasbourg :*

Florens florigeram fecit Florentius aram.

la perfection sous sa conduite. Pour prouver l'affection qu'il portait à ses compatriotes, il leur fit bâtir hors de la porte de Strasbourg une maison, où ces étrangers furent reçus, soignés et convertis en ouvriers évangéliques. Il y ajouta une église, qu'il dédia à l'honneur de l'apôtre saint Thomas. Cette maison devint en peu de temps un monastère, d'où sortirent même quelques saints évêques de Strasbourg, si on en croit Guilliman (9) et Ruyr (10); mais l'abbé Grandidier ne considère pas ce fait comme suffisamment prouvé. Quelques savants, tels que Mabillon (11), les frères Sainte-Marthe (12) et Laguille (13) croient que ce couvent fut déjà sécularisé en 830. Königshoven (14) et Schilter au contraire assurent que la sécularisation n'arriva qu'en 1031. Le premier sentiment doit paraître préférable, puisqu'on trouve sous l'épiscopat de Richevin, qui vivait au commencement du dixième siècle, un Hildibold, prévôt des frères de Saint-Thomas (15). Lorsque la ville de Strasbourg embrassa le luthéranisme, on s'empara violemment de cette maison, et en vertu d'une convention conclue en 1549 entre l'évêque Érasme et le magistrat de la ville, les revenus de cette collégiale furent destinés pour l'entretien des professeurs de la nouvelle université protestante (16).

On croit que saint Florent connut par révélation le moment de sa mort. Il fit assembler son clergé, lui annonça sa fin prochaine, et profita de l'intervalle qui lui restait pour lui réitérer ses leçons et l'exhorter à ne jamais oublier la loi du Seigneur. Il recommanda surtout aux religieux de Haslach et de Saint-Thomas de rester fidèles à leur vocation, et de remplir scrupuleusement les obligations que leur imposait leur état : il pressentait en quelque sorte qu'ils dégénéreraient un jour, les uns de leur primitive institution, les autres de leur primitive croyance (17).

Saint Florent mourut vraisemblablement le 7 no-

(9) *De episcop. Argentin.* 93.

(10) *Antiquités de la Vosge*, 128.

(11) *Annal. Bened.* lib. 16, num. 64.

(12) *Gallia christ.* in S. Florentio.

(13) *Hist. d'Alsace*, I, 77.

(14) *Elsasser Chronik*, chap. 5, § 32.

(15) *Annot.* 9, p. 549. Voyez Grandidier, *loc. cit.* p. 386.

(16) Le couvent de Saint-Thomas était situé près de la Breusch, dans l'endroit où est aujourd'hui l'église de Saint-Thomas, devenue l'église de la paroisse protestante du même nom. Mais à cette époque cet emplacement était encore hors de la ville, et non dans l'intérieur, comme le prétend La Guille, *loc. cit.* I, lib. 7, p. 364. Les moines de Saint-Thomas embrassèrent la vie régulière, c'est-à-dire la règle de saint Benoît ou celle de saint Colomban. Au neuvième siècle, l'évêque Andaloch rebâtit et dota richement l'église de Saint-Thomas, qui tombait en ruines. (Voyez Wimpheling, *De episcop. Argent.* p. 25; Pappus, *in Chron. Mss. Thomæ argentinensis*, fol. 216, ainsi qu'un manuscrit de saint Thomas, du dixième siècle, que Grandidier cite, *loc. cit.* p. 386.)

La collégiale de Saint-Thomas conserva longtemps son éclat, et produisit plusieurs grands hommes célèbres par leur piété, leur noblesse et leur science. Mais lorsque les erreurs de Luther furent introduites en 1525 dans la ville de Strasbourg, la hardiesse et la nouveauté de ces opinions furent du goût de Wolfgang Fabrice Capiton, prévôt de ce chapitre, et son exemple fut suivi par la plupart de ses confrères. Voyez Grandidier, *loc. cit.* p. 385 à 388.

(17) La vallée où saint Florent s'établit vit naître dans la suite deux villages du même nom, *Ober* et *Unterhaslach*. Ici se trouvait le couvent, dans le premier la chapelle de Saint-Florent, dont il a été question plus haut. — L'abbaye de Haslach suivit dans sa première institution la règle de saint Benoît, et l'on trouve que Victor en était abbé en 830. Plus tard cette maison fut changée en collégiale : on ne connaît pas l'époque précise de ce changement; mais elle était déjà sécularisée en 1096, où Werner, camérier de la cathédrale de Strasbourg, est nommé prévôt de la collégiale de Haslach. Voyez *Charta Ottonis, episc. Argent. anni* 1096, apud Schilter, *in Glossario teutonico*, p. 572. — Jusqu'à l'époque de la révolution française, Haslach posséda dix bénéfices. Les prévôts de la collégiale étaient généralement des hommes savants, et avaient même, en vertu d'une bulle du pape Innocent VIII, du 9 juin 1487, le droit de porter la crosse et la mitre. Parmi les personnages remarquables qui furent prévôts de Haslach, il faut distinguer le célèbre Jean Burchard, qui fut surnommé *de Strasbourg*, comme étant né dans cette ville, et qui fut aussi doyen de Saint-Thomas à Strasbourg. Il florissait à la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième; il devint référendaire apostolique et maître des cérémonies du pape, et fut élevé plus tard au siége de Citta di Castello. Il est principalement connu par son *Journal*, commencé le 11 décembre 1585, sous le pontificat de Sixte IV, et composé pour la plus grande partie de données sur la vie du fameux Alexandre VI. Burchard raconte tous les faits et gestes de ce pape, et jusqu'aux scènes les plus scandaleuses, avec la plus grande simplicité et sans se permettre la moindre observation mordante, ou bien, comme dit Bayle, *avec une sincérité et une bonne foi vraiment allemande*. Ce journal fut longtemps caché; Denys Gotfreid n'en donna qu'un fragment dans son histoire de Charles VIII. Quelques années plus tard, Leibnitz publia son *Specimen historiæ arcanæ, sive anecdota de vita Alexandri VI Papæ, seu excerpta diarii Burchardi*, Hanovre 1686. L'année suivante, les mêmes extraits furent réimprimés dans la même ville, sous le titre: *Historia arcana seu de vita Alexandri VI papæ excerpta*; et Jean-George Eccard jugea convenable de les insérer dans le tome II de son *Corpus historicum medii ævi* (p. 208 sqq.), Leipzig 1723.

On ne possédait pas encore, toutefois, l'ouvrage complet de Burchard. Leibnitz crut l'avoir trouvé en entier, et se proposa de le publier sous le titre : *Integrum diarium Burchardi*; mais il n'exécuta point ce projet. Enfin Curne de Sainte-Palaye découvrit à Rome, dans la bibliothèque Chigi, le manuscrit complet, formant cinq volumes in-4°. Il résulta d'un examen attentif que ce journal commence le 11 décembre 1485, jour où Burchard entra dans ses fonctions, qu'il comprend les derniers mois du pontificat de Sixte IV, tant celui d'Innocent VIII, d'Alexandre VI et de Pie III, ainsi que les premières années de celui de Jules II, et s'étend

vembre 693, année dans laquelle, d'après la chronique de Münster, abbaye située dans la vallée dite de Grégoire ou de Münster, Agold ou Ansoald succéda à saint Florent sur le siége épiscopal de Strasbourg (18). Il paraît aussi par le martyrologe du neuvième siècle, et par les plus anciens monuments, qu'on célébrait la mémoire de ce saint évêque le 7 novembre, comme étant le jour de sa mort (19). Son corps fut enterré dans l'église de Saint-Thomas. Les hommages publics accompagnèrent saint Florent au tombeau : le jour de sa pompe funèbre devint presqu'aussitôt celui de son culte. Au commencement du neuvième siècle, l'évêque Rachion, qui avait été abbé dans la vallée de Grégoire, transféra par l'effet d'une inspiration particulière, avec la plus grande solennité, le corps du Saint à Haslach, et fixa au 7 novembre la commémoration solennelle de son bienheureux prédécesseur (20). Cette

jusqu'au 31 mai 1506. Burchard étant mort en 1505, il s'ensuivrait qu'il aurait eu un continuateur. On possède encore de Burchard un *Ordo pro informatione sacerdotum*, Rome 1509, in-4°, et Venise 1572, in-8°. Il corrigea aussi avec Jacques de Lutüs le *Liber pontificalis*, Rome, 1497, in-fol.

Ce fut une précieuse trouvaille pour les ennemis de l'Église catholique que les récits de débauches d'Alexandre VI, et plus d'une fois ils nous en ont renouvelé le tableau, croyant couvrir avec cette fange l'institution divine du primat, ou même représenter aux yeux des faibles toute l'Église catholique comme une œuvre humaine. Naguère encore, le Dr Paulus, à Heidelberg, a cru devoir mettre en spectacle, dans son *Sophronizon*, les immondices de la vie de ce pape, pour l'amusement de ses lecteurs. Les catholiques et les protestants impartiaux diront si ces procédés sont chrétiens et raisonnables. A ces hommes, qui prennent plaisir à fouiller dans le bourbier de *quelques* pasteurs réprouvés qui furent imposés à l'Église, et que les catholiques eux-mêmes condamnent les premiers, nous répondrons en leur citant les paroles d'un savant, qu'aucun de ces critiques n'égale, ni par sa profondeur philosophique, ni par l'universalité de ses connaissances, ni par le sentiment de justice qui l'anime : « Il n'y a pas de dynastie, chez quelque peuple que ce soit, » dit Gœrres, « qui nous présente une série d'hommes aussi dis» tingués et aussi pieux, et de caractères aussi respectables, » que nous en offre la succession des papes. C'est tout ce » qu'on pouvait demander et plus que l'on n'osait espérer. Il » n'en coûtera pas beaucoup d'abandonner le petit nombre » de tyrans qui y figurent, afin de séparer l'ombre de la lu» mière. » *(Der Katholik*, année 1824, Xe cahier, p. 29.)

(18) Voyez Grandidier, *loc. cit.*, *Pièces justificatives*, num. 16.

(19) L'année et le jour de la mort de notre Saint sont contestés. Les martyrologes, les anciens bréviaires, la Gaule chrétienne, les Bollandistes, sous le 18 janvier, dans la vie de saint Déodat, le rituel de Strasbourg, Berain, *Mém. hist.* p. 65, Grandidier, *loc. cit.* p. 256, etc., placent le jour de sa mort au 7 novembre; La Guille, *Hist. d'Alsace*, au mois de décembre; Jodocus Coccius et Guilliman, au 17 décembre; Canisius et Ferrarius, apud Henschenium et Papebrochium, *in Actis sanct.* t. I *Aprilis*, p. 256, au 3 avril, jour auquel les missels et les bréviaires de Strasbourg marquent la mémoire de sa translation. Le ménologe écossais de Demster et Fitzimon, dans son catalogue des Saints d'Irlande, disent que Florent mourut le 10 mai. Le Cointe fixe le jour de son décès au 26 octobre, etc. Voyez Grandidier, *loc. cit.* p. 256, note. — Bruschius, de Mouchy, Kleinlauel, Baronius, Croiset, Cratepolius, etc., placent sa mort à l'année 675; Königshoven, Wimpheling, Bucelin, Ruyr, Berler, La Guille, Claude Robert, etc., à l'année 676; Pappus, en 680; Le Cointe, les Bollandistes, la Gaule chrétienne, les frères de Sainte-Marthe, le rituel de Strasbourg, etc., à l'année 687, etc.

(20) Rachion (Rathon, Rechon, Rhecon, Reton, etc.) était un prélat plein de zèle, qui gouverna son diocèse avec beaucoup de succès pendant huit ans, et mourut en 812. Par dévotion pour saint Florent, il demanda qu'on l'enterrât à Haslach. On lit ces mots sur son tombeau : *Ci-gît Rachion, qui transféra en ce lieu le bienheureux évêque Florent,*

Per quem prælatus Florentius ille beatus
Illuc translatus, Rachio jacet hic tumulatus.

Le couvent de Haslach demeura pendant trois siècles paisible possesseur du corps de saint Florent, et la mémoire de cette translation se célébrait dans tout le diocèse le 3 avril, lorsqu'au douzième siècle, les chanoines de Saint-Thomas firent courir le bruit que l'évêque Rachion avait à la vérité tenté de transférer les reliques de saint Florent à Haslach, mais que leurs prédécesseurs, informés de son dessein, les avaient cachées. Cette affaire fit tant d'éclat, que Burkhard, qui fut élu évêque en 1142, convoqua son chapitre, plusieurs abbés et prévôts, ainsi que des chanoines et d'autres ecclésiastiques, pour les consulter à ce sujet. Les chanoines de Saint-Thomas furent invités à appuyer d'arguments leur allégation, ce qu'ils firent; mais ceux de Haslach les réfutèrent avec évidence, en invoquant des monuments irrécusables, et prièrent l'évêque de se rendre à leur maison pour visiter tout par lui-même; les chanoines de Saint-Thomas furent invités à l'accompagner. Mais ceux-ci, au lieu d'attendre le jugement que porterait leur prélat, firent une procession solennelle, dans laquelle ils promenèrent avec la plus grande pompe les prétendues reliques de saint Florent, et refusèrent de comparaître à Haslach. Burkhard, à qui cette conduite devait déplaire au plus haut point, se rendit le 15 octobre 1143 à Haslach, examina le corps du Saint, ainsi que tous les documents y relatifs, trouva que tout déposait en faveur de ceux de Haslach, scella de nouveau la châsse, et déclara que leur abbaye était en possession des reliques de leur saint fondateur. Cependant les chanoines de Saint-Thomas n'en persistèrent pas moins dans leur prétention, et l'an 1386 encore, lorsque Königshoven écrivait sa chronique, il dit en parlant d'eux, p. 240 : « Les chanoines de Saint-Thomas n'en soutiennent pas moins » qu'ils possèdent le saint corps, ce qui est faux. »

L'évêque Berthold de Bucheck eut beau vouloir réprimer ces abus dangereux, par deux décrets du 22 novembre 1330 et du 5 mars 1335. Il fallut l'autorité impériale pour soutenir la collégiale de Haslach dans sa possession du corps entier de saint Florent. L'empereur Charles IV était pour lors (1353) en Alsace; il vint à Molsheim le 5 novembre, pour y rendre visite à l'évêque Berthold, qui y était dangereusement malade. Il fit le lendemain un pèlerinage à Haslach, accompagné de Gerlach, archevêque de Mayence, d'Albert, évêque de Wurtzbourg, de Jean de Lichtenberg, son secrétaire et prévôt de la cathédrale de Strasbourg. Il fit ouvrir la châsse de saint Florent, et trouva que tout était dûment

translation fut accompagnée, dit-on, d'éclatants miracles, dont on peut lire la description dans les biographies respectives.

On possède quelques vies de saint Florent; mais elles ne méritent pas toutes la même croyance : elles s'accordent néanmoins presque toutes dans les faits essentiels.

Tiré de Ræss et Weis, t. XVIII p. 482. — Voyez Grandidier, *Hist. de l'Église de Strasbourg*, I, 227 à 240, et 380 à 389. A la fin du siècle dernier, le célèbre professeur Louis publia à Strasbourg une vie allemande du Saint, où l'on trouve toutefois plus d'érudition que de critique. Elle a été réimprimée, mais sous une forme beaucoup plus agréable, dans le livre intitulé : *Andächtige Verehrung des wunderthatigen und grossen Heil. Florentius, Bischofs und Beichtigers*, etc., Schlettstadt, chez Joseph Bruno, ainsi que dans l'église d'Ober- et de Niederhaslach. Cette vie remplit seule 77 pages, et contient en outre une histoire aussi succincte qu'exacte du couvent et de la collégiale de Haslach. Nous en avons fait usage en plusieurs endroits, ainsi que de l'ouvrage du savant abbé Grandidier.

---

24 DÉCEMBRE.

—

SAINTE THRASILLE ET SAINTE ÉMILIENNE,

VIERGES.

Tiré de saint Grégoire-le-Grand, *Dial.* l. 4, c. 16, *et Hom.* 28, *in Evang.*

SIXIÈME SIÈCLE.

SAINT GRÉGOIRE-LE-GRAND eut trois tantes du côté paternel. Elles firent toutes vœu de virginité, et se consacrèrent aux exercices de la vie ascétique dans la maison du sénateur Gordien, leur père. Leurs noms étaient Thrasille, Émilienne et Gordienne. Les deux premières renoncèrent au monde le même jour, et tendaient à l'envi l'une de l'autre à la perfection. La ferveur et la charité les unissaient encore plus intimement que les liens du sang. A force de s'exciter mutuellement à la vertu, elles firent de grands progrès dans la vie spirituelle. Elles étaient si détachées de la terre, si attentives à mortifier leurs sens, si fidèles à la grâce, qu'elles paraissaient ne plus vivre dans un corps mortel.

Gordienne fit également vœu de virginité et partageait les mêmes exercices; mais les rapports qu'elle entretenait au-dehors affaiblirent sa ferveur, et elle prit insensiblement du goût pour le monde; en sorte que le Seigneur ne régna bientôt plus dans son âme. Thrasille et Émilienne, qui s'apercevaient de son changement, en conçurent une vive douleur. Elles lui firent des représentations qui furent accompagnées des plus tendres marques d'affection et de charité. Gordienne y parut sensible, et promit de se corriger. Mais elle retomba bientôt dans les mêmes défauts; elle ne pouvait même cacher le dégoût qu'elle avait pour le silence, la retraite et les exercices de piété. Sa tiédeur empêcha l'effet que devaient produire les discours et les exemples de ses sœurs, et lorsque la mort les lui eût enlevées, elle abandonna le genre de vie qu'elle avait embrassé volontairement : exemple terrible des dangers du monde et des suites funestes qu'entraîne la négligence dans le service de Dieu!

Thrasille et Émilienne marchèrent toujours avec courage dans les voies de la perfection; aussi méritèrent-elles de recevoir la couronne de gloire promise à la persévérance. Nous apprenons de saint Grégoire que Thrasille eut une vision où le saint pape Félix, son oncle, lui apparut, lui fit voir la place qui lui était préparée dans le ciel, et lui dit : « Venez, je vous recevrai dans le séjour de la gloire. » Elle tomba malade le lendemain. Pendant son agonie, ayant les yeux levés au ciel, elle s'écria tout à coup : « Retirez-vous, faites place, voici Jésus qui

constaté. Il en fit dresser procès-verbal, menaçant de son indignation royale tous ceux qui prétendraient le contraire. A son départ, il obtint le bras droit de saint Florent, qu'il donna à la cathédrale de Prague. Voyez Königshoven, *in Chronico* p. 136; Münster, *in Cosmographia*, p. 379; *Martyrologium antiquum Pragense*, etc.

Cinq ans après, Rodolphe, archiduc d'Autriche et landgrave d'Alsace, obtint le 13 mai 1358 du chapitre de Haslach la moitié du bras gauche de saint Florent. Cette dernière partie fut probablement apportée à Lille, en Flandre, où l'on honorait dans l'église de l'ancien collége des jésuites une partie des reliques de cet évêque de Strasbourg. Voyez Papebroch, *in Actis Sanctorum*, V de mai, 235.

En 1430, Robert, évêque de Strasbourg, après un mûr et nouvel examen, donna un mandement le 12 janvier, par lequel il défendit à tous les ecclésiastiques de son diocèse d'enseigner et de prêcher que les reliques de saint Florent fussent autre part qu'à Haslach. Cette dispute se prolongea néanmoins jusqu'au temps de la prétendue réformation, où cette collégiale, ayant suivi les nouvelles erreurs, ses membres s'embarrassèrent peu de posséder des reliques dont le culte était pour eux un culte d'idolâtrie. Les chanoines de Haslach demeurèrent dès-lors tranquilles possesseurs de ces restes sacrés; si ce n'est qu'en 1525, comme le rapporte Specklin dans ses *Mss. Collectanea*, p. 212, George Schultheiss de Rosheim, qui s'était mis à la tête des paysans révoltés, vint piller l'église de Haslach; qu'ayant trouvé la châsse de saint Florent, il en jeta les os dans l'église et transporta la châsse à la commanderie de Saint-Jean, près de Dorlisheim, où il partagea avec ses soldats l'or, l'argent et les pierreries dont elle était enrichie. Ces reliques furent de nouveau rassemblées et exposées à la vénération des fidèles. Elles se trouvent aujourd'hui dans l'église paroissiale de Haslach.

» vient à moi. » Après avoir achevé ces paroles, elle expira le 24 décembre. Son assiduité à la prière lui avait durci la peau des genoux, et il s'y était formé un calus. Elle apparut à sa sœur Émilienne, et l'invita à venir célébrer l'Épiphanie avec elle. Émilienne tomba malade, et mourut le 5 janvier. Ces deux Saintes sont nommées dans le martyrologe romain le jour de leur mort.

La mort des Saints est précieuse devant le Seigneur (1). Mourir de la mort des Saints est le plus grand triomphe d'une âme sur l'enfer : c'est le spectacle le plus intéressant pour la cour céleste; c'est le sujet de la joie la plus vive pour les anges. Quoi de plus capable que la pensée de cette bienheureuse mort pour nous consoler, nous soutenir dans nos peines, nous détacher du monde et nous faire mépriser ses faux biens? On ne peut lire sans émotion le récit de celle d'Alphonse III, duc de Modène (2); on y reconnaît tous les traits qui caractérisent la mort des Saints. Alphonse quitta la souveraineté et renonça au monde pour se faire capucin. On fut étonné de son amour pour la pénitence et pour la contemplation. Lorsque son dernier moment fut arrivé, il parut si tranquille, si rempli de joie, d'humilité et de résignation, enflammé d'un désir si ardent d'aller à Dieu, si brûlant de charité, que les personnes même du monde lui portaient envie, et regardaient comme rien le sacrifice qu'il avait fait, en comparaison du bonheur qu'il lui avait procuré. Si nous voulons mourir comme les Saints, vivons comme eux, soyons détachés du monde, ne nous laissons point éblouir par ses prétendus biens, que toutes nos actions portent l'empreinte de la charité divine et des autres vertus chrétiennes.

SAINT GRÉGOIRE DE SPOLÈTE,

PRÊTRE, MARTYR.

L'AN 304.

GRÉGOIRE était un saint prêtre de Spolète, qui prêchait l'Évangile avec beaucoup de zèle. A l'arrivée du général Flaccus, qui avait ordre de sévir contre les chrétiens, il fut accusé de séduire les sujets de l'empire et de mépriser les dieux et les empereurs. On l'arrêta, et on le conduisit devant le tribunal de Flaccus. Celui-ci, prenant un air sévère, lui dit : « Êtes-vous Grégoire de Spolète? GRÉGOIRE. » Oui, je le suis. FLACCUS. Vous êtes donc l'ennemi » des dieux? vous méprisez donc les princes? GRÉGOIRE. Je sers depuis mon enfance le Dieu qui m'a » créé. FLACCUS. Quel est votre Dieu? GRÉGOIRE. » C'est celui qui a créé l'homme à son image et à » sa ressemblance, qui est tout-puissant et immor» tel, et qui rendra à chacun selon ses œuvres. » FLACCUS. Il ne faut point tant de paroles; faites » ce que je vous ordonne. GRÉGOIRE. Je ne sais ce » que signifie l'ordre dont vous me parlez; mais je » sais ce que je dois faire. FLACCUS. Si vous voulez » sauver votre vie, allez au temple et sacrifiez aux » dieux; alors vous deviendrez notre ami, et les in» vincibles empereurs vous combleront de biens. » GRÉGOIRE. Je ne désire pas une telle amitié, je ne » sacrifie point aux démons, mais à Jésus-Christ » mon Dieu. » Flaccus, après l'avoir fait tourmenter cruellement, ordonna de le décapiter. Grégoire souffrit en 304. Son corps est encore à Spolète dans l'église de son nom. Baronius a trouvé à la fin d'une copie manuscrite de ses actes le récit d'un miracle célèbre opéré par son intercession en 1037.

Voyez les actes de la confession du Saint, dans Baronius. Ils sont cités par Tillemont, t. V p. 135.

SAINT DELPHIN, ÉVÊQUE DE BORDEAUX.

L'AN 403.

Nous ne savons rien de saint Delphin, que depuis qu'il eut été élevé à l'épiscopat. Il fut lié d'une étroite amitié avec saint Phébade, évêque d'Agen. Saint Ambroise leur écrivit une lettre commune que nous avons encore, et dans laquelle il parle des fruits que retirait l'Église de leur union. Saint Delphin assista au concile de Saragosse, où les priscillianistes furent condamnés en 380. Ces hérétiques en appelèrent au pape Damase. En allant à Rome, ils passèrent par l'Aquitaine, et voulurent y répandre leurs erreurs; notre saint évêque rendit leurs efforts inutiles; il tint depuis un concile à Bordeaux, où ils furent de nouveau condamnés. Mais il n'approuva jamais la conduite sanguinaire d'Ithace et d'Idace envers les pricillianistes; il refusa même de communiquer avec ces deux évêques.

Saint Delphin baptisa saint Paulin en 388, et lui inspira le désir d'entrer dans les voies de la perfection évangélique. Saint Paulin en conserva toujours une vive reconnaissance. Il lui écrivit plusieurs lettres, dont cinq sont parvenues jusqu'à nous. On y voit qu'il l'honorait comme son père et son maître.

(1) Ps. CXV, 51.
(2) Voyez Janus Erythræus, c'est-à-dire, Jean-Victor Rosny, p. 63. Cet élégant et ingénieux auteur était à Rome lorsqu'Alphonse mourut, en 1644. Il s'était fait capucin en 1629.

Le saint évêque de Bordeaux mourut le 24 décembre 403, et eut saint Amand pour successeur. Il est nommé en ce jour dans le martyrologe romain.

Voyez Sulpice Sévère, *Hist.* l. 2; saint Paulin ep. 10, 14, 19, 20, 25; Baillet; le *Gallia Christ. nova*, t. II p. 787.

SAINT VÉNÉRAND, ÉVÊQUE D'AUVERGNE.

L'AN 423.

Vénérand était du nombre des sénateurs d'Auvergne. On met sa naissance vers le milieu du quatrième siècle. Après la mort de saint Artème, il fut placé sur le siége d'Auvergne, qu'on transféra depuis dans la ville de Clermont. Il occupa un rang distingué dans l'église de France, et on l'a comparé aux plus illustres évêques de son temps. Il mourut le 24 décembre de l'an 423, et eut pour successeur saint Rustique, vulgairement appelé saint Rotiri. L'église qui fut bâtie sur son tombeau est aujourd'hui dans l'enceinte du monastère de Saint-Allyre, près de Clermont. Il s'opéra plusieurs miracles par son intercession. Ses reliques furent transférées en 1311 dans l'église de Saint-Allyre. La fête de saint Vénérand se fait à Clermont le 18 janvier.

Voyez saint Grégoire de Tours, *Hist.* l. 2, c. 13; et *de Glor. Confess.* c. 35; Savaron, *de Ecclesiis Claromont.*; Baillet, et le *Gallia Christ. nova*, t. II p. 229.

† SAINTE ADÈLE,

PREMIÈRE ABBESSE DE PFALZEL, AU DIOCÈSE DE TRÈVES.

VERS L'AN 736.

Sainte Adèle (Adule ou Adulle) était la sœur de sainte Irmine et fille de Dagobert II. Elle épousa un puissant seigneur, nommé Albéric, qui eut d'elle un fils du même nom, et qui laissa également un fils nommé Albéric. Ce dernier vint dans la suite rendre visite à sa grand'mère à Pfalzel, accompagné de saint Boniface, à qui il s'attacha vers l'an 732 : il devint plus tard abbé d'Utrecht, sous le nom de Grégoire (1). On rapporte dans la vie de sainte Gertrude, qu'elle vint en 696 à Nivelles, qui était alors déjà célèbre par les reliques de cette Sainte (2). Le fils d'Adèle, qui n'était encore qu'un petit enfant, s'y noya dans une fontaine; elle eut recours à sainte Gertrude, et l'enfant revint à la vie sur-le-champ.

Après la mort de son époux, Adèle s'adonna tout entière à la piété, et prit le voile dans le couvent de femmes fondé à Pfalzel, près de Trèves (3). On lit dans la vie de son petit-fils saint Grégoire d'Utrecht, dont nous venons de parler, qu'en 722 elle gouvernait la communauté comme abbesse (4). Plusieurs auteurs nous ont conservé le testament de la Sainte, rédigé le 1er avril 732 (5). On ignore combien de temps elle vécut encore après cette époque. Le nom de sainte Adèle se trouve avec celui de sainte Irmine sa sœur dans le martyrologe gallican sous le 24 décembre (6).

Mabillon et George d'Eckhart pensent que notre abbesse de Pfalzel était la même que cette Adolana, à qui l'abbesse Elfleda, lorsqu'elle partit pour Rome, donna une lettre, qui se trouve parmi celles de saint Boniface (7).

Sainte Adèle n'a pas une biographie particulière. Voyez Mabillon, *Acta SS. Ord. S. Bened.*, *sæc.* III, *part.* I, p. 531; George d'Eckhart, *Franc. orient.* I, 264, n. 11; Hontheim, *loc. cit.*

(1) Voyez la vie de ce Saint sous le 25 août.

(2) Voyez *Acta SS. Belgii selecta*, III, 160-161.

(3) Sous Poppo, archevêque de Trèves, le couvent de Pfalzel fut converti en un collége de chanoines.

(4) Ludger, *Vit. S. Gregorii, Rectoris Eccles. Traj. ad Rhenum.*

(5) Il y a lieu de croire que cette pièce n'est pas authentique.

(6) Brower nous donne les épitaphes de deux autres servantes de Dieu, qui ont illustré par leurs vertus le couvent de Pfalzel. L'une se rapporte à l'abbesse Warentrude; elle est ainsi conçue :

Hic Warentrudis *nimium veneranda quiescit*
Abbatissa, animam sed paradisus habet,
Hetti (*) *pontificis fuerat soror, amita magni*
Thiedgaudi *domini magnificique patris.*
Cujus germanus vir clarus in omnibus exstat,
Nomine Grimaldus, *ore et honore potens.*
Quique jubent titulum pro munere scribere amici,
Illius ut nomen tempora multa habeant.

L'autre abbesse s'appelait Rothilde :

Sponsa redemptoris jacet hic tumulata HRuotildis,
Sursum glorifica tripudians anima.
Dum viguit mundo, nituit castissima virgo,
Abbatissa Chori candida virginei.
Mansit sub sacro speciosa canonica velo,
Sed tamen in vita vera fuit monacha,
Ipsa kalendis septenis defuncta decembris,
Ad sponsum rediit, quem pia promeruit.

(*) Hetton, évêque de Trèves, mourut en 850; il eut pour successeur son neveu Thietgaud. Pour Grimald, voyez Walafried Strabon, *lib. Carminum.*

(7) *Epist.* 51 ap. Serarium, et 166 in editione Würdtweinii.

† SAINTE IRMINE,

ABBESSE D'OHREN, A TRÈVES.

La vie de sainte Irmine fut écrite dans le onzième siècle, par Théofried, moine d'Echternach. Voyez Trithème, *Annal.* p. 53, edit. 1601; Henschenius, *De tribus Dagobertis, Francorum regibus;* Adrien de Valois, *Rer. Francic.* t. III; les Bollandistes, *die 1 Februar. in vita S. Siegeberti et in genealogia S. Siegeberti,* t. III Martii, Papebroch, *ibid. in Propilæo antiquario,* t. II Aprilis *præmisso,* cap. 1 ad 6; Massenius, *Annot.* 13 *ad* t. 1 *Annal. Trevir. Browcri;* Ludewig, *Reliq. Manuscr. in præf.* ad t. I, 552, etc.; Jean-George d'Eckhart, *Franc. Orient.*, I, 258 et 259, 257, 263, 308, 313; Le Mire, *Opp. diplom.* I, 9 et 10; Hontheim, *Hist. Trevir. diplom.* etc. I, 86, 90, 92, 93, 101; *Acta SS. Belgii, selecta,* t. II p. 220, not. 6, et Bertholet, *Hist. de Luxembourg,* t. II p. 152-169.

VERS L'AN 716.

Irmine était fille de saint Dagobert II, roi d'Austrasie; sa naissance peut se placer dans l'an 662. Elle fut fiancée à un comte français, nommé Herrmann; mais, celui-ci étant mort inopinément avant le jour fixé pour les noces, cela fit une impression si profonde sur la princesse, qu'elle résolut de consacrer sa virginité à Dieu. Au rapport de Trithème et d'autres savants, elle fonda dans l'ancien palais royal à Trèves, appelé *Horreum* ou *Ohren* (1), une communauté de filles en l'honneur de la mère de Dieu, et y établit la règle de saint Benoît. La Sainte y fut préposée avec le titre d'abbesse.

Ce que nous disons de la fondation de ce monastère repose en partie sur un acte de donation du roi Dagobert II, que l'on croit avoir été dressé en 675, année où sainte Irmine paraît avoir pris le voile (2). Il y a cependant des auteurs qui pensent que la communauté en question existait déjà avant l'époque où Irmine quitta le monde, et qu'elle lui fit seulement quelques donations, attendu que dans la vie de sainte Gertrude de Nivelles, écrite par un contemporain, il est fait mention de Modeste, abbesse de Horreum à Trèves. Or sainte Gertrude étant morte vers l'an 659, il s'ensuivrait que la fondation de ce monastère est antérieure à l'époque où sainte Irmine y entra, d'autant plus que dans le diplôme de Dagobert, qui est d'ailleurs falsifié en beaucoup d'endroits, il n'est pas dit que notre Sainte fonda Horreum, mais seulement qu'elle le dota (3).

Quoi qu'il en soit du reste, il est certain qu'avant ou après Modeste, que l'on compte également parmi les Saintes, Irmine fut abbesse d'Ohren, monastère qui prit dans la suite le nom de Sainte-Irmine; que pendant sa vie elle édifia ses sœurs par l'exemple de toutes les vertus chrétiennes, et qu'après sa mort elle devint célèbre par le grand nombre de miracles opérés par son intercession.

Sainte Irmine donna encore des preuves de sa piété par plusieurs autres fondations pieuses. Pendant une maladie qui régna dans ce monastère vers la fin du septième siècle, laquelle avait déjà enlevé plusieurs religieuses, et dont plusieurs autres étaient encore affligées, notre abbesse, pleine de confiance dans le secours de Dieu, pria saint Willibrord, apôtre de la Frise, de venir à Trèves, et d'accorder aux malades le secours de sa bénédiction apostolique. Le Saint arriva, célébra une messe pour les religieuses, ainsi que le rapporte Alcuin dans sa biographie, répandit sur elles de l'eau bénite, leur en fit boire, et toutes se rétablirent. Par reconnaissance pour ce grand bienfait, Irmine donna le 1er novembre 698 à l'apôtre de la Frise plusieurs biens-fonds, dont le couvent d'Echternach, situé à quatre lieues de Trèves, fut doté pour des moines de saint Benoît. Le 1er juillet 699, elle fit don au même couvent du village de Bergen, situé dans le territoire de Zülpich, qui lui appartenait, et que cette abbaye posséda jusque dans ces derniers temps. Son testament, qu'elle avait fait un an auparavant, contenait en outre de riches donations pour la même maison. Les diverses chartes de donation

(1) *Monasterium Horreense.*

(2) Voyez *Acta SS. Belgii selecta,* II, p. 257, n. 20.

(3) On peut faire encore à ce sujet les observations suivantes :

1° Il n'est pas dit expressément, dans la vie de sainte Gertrude, que Modeste, à laquelle Gertrude apparut peu de temps après sa mort, fut abbesse de Horreen : *Erat quædam abbatissa in monasterio Trevirensi, cui nomen erat Modesta, etc.*

2° Henschenius dit qu'au lieu des mots : *in monasterio Trevirensi,* il faut lire *in monasterio Avendensi,* monastère double, fondé par saint Romaric, et connu sous le nom de Remiremont.

3° Si on n'admet pas la leçon d'Henschenius, on peut adopter l'opinion de Papebroch : *Malim opinari,* dit-il, *duas Modestas a posteris in unam personam confusas fuisse, quarum una ex Avendensi monasterio adducta Treviros sub S. Irmina monasterium rexerit priorissa, et in Horreo sepulta, nunc colatur ut sancta..... Altera Modesta, eademque verisimilius S. Modoaldi ne piis prælaturam gesserit in fundato per avunculam S. Symphoriani monasterio (quod, quia unicum erat Treviris, cum moreretur Gertrudis, bene potuit Trevirense simpliciter nuncupari), et S. Gertrudem ibi habuerit a morte conspicuam.* (Voyez *Propylæum antiq.* ad t. II, *Act. SS. April.*, part. 1, num. 21.)

4° Le diplôme de Dagobert, abstraction faite de son authenticité, est ainsi conçu : *Monasterio in Treverica valle, in honore sanctæ Dei Genitricis, ab Irmina, filia nostra, constructo et sanctiomonalium coadunatione decorato.* — Voyez Henschenius, *De tribus Dagobertis,* lib. 2, cap. 12, et *Acta SS. Belgii selecta,* III, 156, num. 10, 158 *in not.*, et 184-185, num. 27 et 28.

de la Sainte portent toutes le cachet de la piété et de l'amour divin.

Sainte Irmine mourut le 24 décembre; l'année de sa mort, que l'on peut mettre vers 716, n'est cependant pas connue avec certitude. Du temps où écrivait Trithème, la tête de la Sainte se trouvait à Spanheim.

---

25 DÉCEMBRE.

—

NAISSANCE DE N. S. JÉSUS-CHRIST,

VULGAIREMENT APPELÉE FÊTE DE NOËL.

Il y avait environ quatre mille ans que le monde subsistait, et les oracles des prophètes sur ce qui devait précéder la venue du Messie se trouvaient vérifiés, lorsque Jésus-Christ, vrai Fils de Dieu, se revêtit de notre nature et naquit de la vierge Marie pour sauver le genre humain. Dieu, depuis la chute d'Adam et d'Ève, n'avait cessé de réitérer ses promesses relativement à l'incarnation de son Verbe, et la manière dont sa providence disposait tous les événements conduisait par degrés à l'accomplissement de cet adorable mystère.

Si l'homme eût été rétabli en grâce immédiatement après son péché, il n'aurait pas compris suffisamment la profondeur de ses plaies, il ne se serait pas formé une juste idée des misères qui étaient la suite de sa prévarication. D'un autre côté, Dieu, en le sauvant ainsi, n'aurait point fait éclater d'une manière si admirable sa puissance et sa miséricorde. L'homme fut donc abandonné à sa faiblesse et à son aveuglement, mais avec la promesse d'une rédemption future, et avec des secours suffisants pour quiconque ne fermait pas volontairement les yeux à la lumière qui l'éclairait. D'ailleurs, Dieu suscita dans tous les temps de fidèles adorateurs de son nom; et quand la plupart des peuples, aveuglés par leurs passions, méconnurent celui qui les avait créés et divinisèrent les objets les plus vils ou les plus criminels, il choisit un peuple particulier parmi lequel il conserva les dogmes primitifs de la religion, et auquel il révéla l'espèce de culte qu'on devait lui rendre. Plusieurs s'y sauvèrent par la foi au Rédempteur promis, et par l'espérance en ses mérites futurs. Les Saints qu'on vit paraître au milieu de ce peuple ne cessaient de solliciter par leurs soupirs et leurs larmes la venue du *Désiré de toutes les nations* (1); et par la vivacité de leur ferveur ils se disposaient eux-mêmes à recevoir le fruit de sa rédemption, et ils accéléraient, autant qu'il était en eux, l'effet des miséricordes du Seigneur.

Dieu, dont la sagesse conduit peu à peu les choses à la perfection, ne fit pas connaître tout à coup le mystère de la réparation du genre humain. Il promit un Sauveur à Adam, et lui communiqua sur ce point une certaine mesure de connaissance (2). Il renouvela la même promesse à Abraham, mais en la restreignant à sa postérité (3). Il la confirma à Isaac et à Jacob (4). La dernière prophétie du second de ces patriarches la fixa dans la tribu de Juda (5). Dieu déclara depuis expressément qu'elle appartenait à la postérité de David et de Salomon; ce qui fut répété par tous les prophètes qui parurent ensuite. Ces prophètes entrent dans le détail de circonstances particulières qui devaient accompagner la naissance, la vie et la mort de Jésus-Christ; ils insistent sur le règne spirituel qu'il exercerait un jour dans son Église; toute la loi mosaïque offre une foule de figures qui se rapportent aux mêmes objets, ou qui y font allusion. Plus la venue du Messie approchait, plus la révélation de ce mystère s'éclaircissait.

La prophétie dans laquelle il est dit qu'on *changera les épées en socs de charrues, et les lances en faux* (6), exprimait que la paix profonde dont le monde jouirait était l'emblème du *prince de paix*. Jacob, en prédisant (7) que le sceptre serait ôté à la tribu de Juda, désignait l'établissement du règne spirituel du Messie, qui ne devait jamais finir. Suivant Aggée (8) et Malachie (9), le Messie devait paraître pendant que subsistait le second temple, rebâti après le retour de la captivité. Daniël prédit quatre grandes monarchies qui devaient se succéder sans interruption, et dont les premières seraient détruites par la dernière (10). Ces monarchies, désignées par des caractères distinctifs, étaient celles des Mèdes, des Perses, des Grecs et des Romains. Les soixante-dix semaines d'années, également prédites par Daniël (11), déterminent le temps de la venue et de la mort du Messie. Depuis l'ordre donné par Artaxercès-Longue-Main de rebâtir Jérusalem,

(1) Agg. II, 7.
(2) Gen. III, 15.
(3) Gen. XXII, 18.
(4) Gen. XXVI et XXVIII.
(5) Gen. XLIX, 8.
(6) Isa. II, 4; Mich. IV, 2.
(7) Gen. XLIX, 8, 10.
(8) Agg. II, 3.
(9) Malach. III, 1.
(10) Daniël II, 32; VIII, 3. Voyez Rollin, Calmet, etc.
(11) Dan. IX, 21. Voyez Calmet et la Bible de Vence, t. XI, p. 500.

jusqu'à la fin de ce travail entrepris et continué dans des temps difficiles, les sept premières semaines devaient s'écouler; en y ajoutant les soixante-deux qui s'écoulèrent depuis, on en avait soixante-neuf, temps marqué pour la manifestation du Christ, qui devait mourir au milieu de la soixante-dixième, et dont la mort devait être suivie de la ruine de Jérusalem et de celle du temple. Le Christ, en mourant, devait encore expier l'iniquité, établir le règne de la justice éternelle, accomplir les visions et les prophéties.

Les Gentils même avaient quelque connaissance de cet événement; elle pouvait leur venir de la prédiction de Balaam, qui avait annoncé qu'une étoile se lèverait de Jacob (12). Lorsque Jésus-Christ parut sur la terre, on attendait dans tout l'Orient un Libérateur du genre humain. Les historiens sont formels sur ce point. « Il s'était répandu dans tout » l'Orient, dit Suétone (*), une opinion ancienne et » constante, qu'en ce temps-là, par un arrêt du » destin, des conquérants sortis de la Judée seraient » les maîtres du monde. Plusieurs, suivant Tacite (**), étaient persuadés qu'il était écrit dans » les anciens livres des prêtres, qu'en ce temps-là » l'Orient reprendrait la supériorité, et que des » hommes sortis de la Judée seraient les maîtres » du monde. » L'historien Josèphe prit de là occasion d'avancer, pour flatter Vespasien, que ce prince était le Messie prédit par les prophètes (13). Il y eut aussi parmi les Juifs plusieurs imposteurs qui prirent ce titre, et dans ce siècle et dans le suivant : ce qui prouve qu'ils attendaient le Messie dans le temps dont il s'agit (14). Quelques-uns de ces imposteurs eurent quelque temps un grand nombre de disciples, nommément Barkokebas (15), qui acheva de perdre sa nation sous Adrien (16).

Lorsque le Sauveur naquit, les soixante-dix semaines de Daniël touchaient à leur fin; le sceptre n'était plus dans la maison de Juda, soit qu'on entende par-là la tribu de ce nom, ou toute la nation juive dont cette tribu faisait une partie considérable. A la vérité, Hérode professait le judaïsme; mais il était Iduméen de naissance. Antipas, son père, lequel prit le nom d'Antipater qui était grec, avait été fait gouverneur de l'Idumée par le roi Alexandre Jannée. Nous apprenons ces particularités de Josèphe, dont on ne peut récuser ici le témoignage. Hérode avait été placé sur le trône à l'exclusion des Asmonéens, ou princes de la famille royale de Juda. Il fit même périr ce qui restait de cette famille, ainsi que les principaux membres du sanhédrin. C'était ainsi qu'on appelait le grand conseil des Juifs, par lequel cette nation s'était gouvernée selon ses propres lois sous ses souverains. Elle fut encore dépouillée de tous ses autres droits dans l'ordre civil. Enfin la Judée devint une province de l'empire romain; son temple fut détruit et la nation dispersée; en sorte que les Juifs sont forcés d'avouer eux-mêmes que l'époque désignée par les prophètes pour la venue du Messie est écoulée depuis longtemps.

A la naissance de Jésus-Christ, l'empire romain, la quatrième des monarchies que Daniël avait prédites, était élevé au plus haut degré de puissance. Il le devait à Auguste, qui régna cinquante-sept ans, à compter du temps où il commença à se mettre à la tête des armées, et quarante ans, si l'on compte seulement depuis la bataille d'Actium. La grandeur

(12) Num. XXIV, 17.

(*) « Percrebuerat oriente toto vetus et constans opinio, » esse in fatis, ut eo tempore Judæa profecti rerum potirentur. » *In Vespas.* c. 4.

(**) « Pluribus persuasio inerat antiquis sacerdotum literis » contineri, eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens, pro» fectique Judæa rerum potirentur. » *Hist.* lib. 5, cap. 13. Voyez Bergier, *Traité historique et dogmatique de la religion*, VIII, 14; Huet, *loc. cit.* et les principaux auteurs dogmatiques modernes, tels que Wiest, Dobmayer, Lieberman, etc. Stolberg dit à ce sujet (*Gesch. der Rel. Jesu*, V, 45, note) : « Les anciens livres des prêtres, mentionnés par Tacite, sont » les livres sibyllins, écrits sur toile et conservés dans le » temple de Jupiter capitolin à Rome, comme les objets les » plus sacrés. Il n'est pas besoin, comme quelques auteurs » l'ont fait, de voir dans les sibylles des prophètes inspirés » de Dieu : il est possible qu'elles aient puisé aux sources » d'Israël. Cette tradition, qui parle de dominateurs sortis de » la Judée, mise en rapport avec la quatrième églogue de » Virgile, où nous retrouvons sous les mêmes images que » dans Isaïe l'idée d'un prochain royaume de la justice, donne, » ce nous semble, un haut degré de probabilité à cette hy» pothèse, quoique le poète romain fasse allusion au fils qui » venait de naître à Asinius Pollion, tandis qu'il s'agissait du » Messie. On peut rapporter à la même source une prophé» tie qui fit beaucoup de bruit à Rome, peu de temps avant » la naissance d'Auguste, et qui lui fut appliquée plus tard : » *Regem populi romani naturam parturire*, que la nature » était prête d'enfanter un roi au peuple romain. Ce fait est » rapporté par Suétone, qui l'emprunte à un certain Julius » Marathus, lequel aurait ajouté que le sénat, tout épouvanté, » commanda qu'on n'eût à nourrir aucun enfant engendré » cette année-là; d'où vint que ceux qui avaient leurs femmes » enceintes tâchèrent par tous les moyens d'empêcher que » ce sénatus-consulte ne fût promulgué. Voyez Suétone *in* » *August.* 94. »

(13) Voyez la vie de Josèphe.

(14) Act. V; Josèphe, *Antiq.* l. 20, c. 2 et 6; l. 18, c. 1; *idem*, *de bello Judaico*, l. 7, c. 41, etc.; la Bible de Vence, t. XI, p. 21.

(15) Ce nom signifie *fils de l'étoile*.

(16) Spartian. *in Adrian.* c. 14. Voyez Basnage, *Cont. de l'Hist. des Juifs*, t. II p. 125; Huet, *Demonst. Evang. etc.*

de l'empire romain était un effet visible de la Providence, qui, en réunissant la plus grande partie des peuples sous un seul maître, voulait faciliter la propagation de l'Évangile. L'univers était alors en paix. On avait coutume à Rome de ne fermer les portes du temple de Janus, que quand la guerre était suivie d'une paix générale. Cela n'était arrivé que deux fois avant Auguste, sous le règne de Numa, et après la première guerre punique; encore ne fut-ce que durant des intervalles très-courts. Mais sous Auguste, le temple de Janus fut fermé trois fois : après la victoire remportée à Actium sur Antoine et Cléopâtre; après la fin de la guerre contre les Cantabres en Espagne, et l'année même de la naissance de Jésus-Christ, où régnait une paix universelle que la guerre ne troubla point pendant douze ans. Le Sauveur naquit la quarantième année du règne d'Auguste, la vingt-neuvième depuis la bataille d'Actium, environ quatre mille ans depuis la création, deux mille cinq cents depuis le déluge, près de deux mille ans depuis la vocation d'Abraham, et un peu plus de mille depuis la fondation du temple par Salomon.

Auguste avait publié un édit par lequel il était ordonné à tous les sujets de l'empire de se faire enregistrer dans certains lieux, suivant leurs provinces, leurs villes et leurs familles. Ce dénombrement général avait pour objet de faire connaître les forces et les richesses de chaque province. Quirinus fut chargé de le faire dans la Syrie et la Palestine. Quintilius Varus était alors proconsul de Syrie, et le gouverneur de la Judée était à son égard dans une sorte de dépendance. Quirinus succéda à Varus dans le gouvernement de Syrie, environ dix ans après la mort d'Hérode, et lorsqu'Archélaüs, fils de ce prince, ayant été banni, la Judée fut réduite en province de l'empire romain. On le chargea de faire un second dénombrement. Quant au premier, il l'avait fait du temps de Varus; il put agir alors en qualité de député extraordinaire, du moins pour la Palestine, gouvernée par Hérode. Peut-être aussi lui attribue-t-on tout ce dénombrement, parce que ce fut lui qui l'acheva depuis.

La politique avait dicté l'édit de l'empereur; mais la Providence avait aussi ménagé cette circonstance pour montrer à tout l'univers que Jésus-Christ était de la maison de David et de la tribu de Juda. Les descendants de David eurent ordre de se faire enregistrer à Bethléem, petite ville de la tribu de Juda, à sept milles et au sud-ouest de Jérusalem. On l'appelait la ville de David, et elle fut expressément désignée pour l'enregistrement de ceux qui appartenaient à la famille de ce prince (17). Peut-être aussi que Joseph et Marie étaient nés dans cette ville, quoiqu'ils demeurassent alors à Nazareth. D'ailleurs Michée avait prédit (18) que Bethléem, nommée Ephrata par les Jébuséens qui l'avaient bâtie, serait illustrée par la naissance de Jésus-Christ. Quoique Marie fût fort avancée dans sa grossesse, elle partit avec Joseph pour se rendre au lieu désigné. Son état ne lui parut point une raison suffisante pour différer d'obéir à l'empereur. On croit que son fils fut enregistré, ainsi qu'elle et Joseph : du moins Origène (19), saint Justin (20), Tertullien (21) et saint Chrysostôme (22) ne forment aucun doute sur ce fait. Nous allons voir que Jésus-Christ a réuni en sa personne tous les caractères du Messie (23), dont il est parlé dans les prophètes (24).

Saint Matthieu et saint Luc ont donné chacun la généalogie du Sauveur, pour montrer qu'il descend de David et de Juda. La différence qui s'y trouve, ou plutôt cette double généalogie, ajoute un nouveau degré de force à la preuve qu'on en tire. Les Évangélistes n'ont point marqué la raison de la différence, parce que tout le monde la connaissait dans le temps où ils écrivaient. Le sentiment le plus probable est que saint Matthieu donne la généalogie de Joseph suivant l'ordre naturel, et que saint Luc la donne suivant l'ordre de la loi, qui, en certain cas, autorisait l'adoption. Les livres saints en fournissent divers exemples. Saint Chrysostôme fait remarquer à ce sujet toute l'étendue de la miséricorde et de l'humilité de Jésus-Christ, qui, pour sauver les pécheurs, n'a pas dédaigné de compter parmi ses ancêtres des hommes souillés par les plus grands crimes. En s'humiliant ainsi lui-même, il a voulu expier notre orgueil et nous guérir des suites funestes de ce vice. Le même Père, après avoir lu à son peuple la généalogie qui est au commencement de l'évangile selon saint Matthieu, s'écriait,

(17) Luc. II, 1, 2, 3.
(18) Mich. II, 2.
(19) *Hom.* 2, *in Luc.*
(20) *Apol.* 1, *ol.* 2.
(21) *L.* 4, *contra Marcion.*
(22) *In Mat. hic.*
(23) Messie vient d'un mot hébreu qui signifie *oint*. Le mot *Christ* en grec a la même signification. Les rois et les grands-prêtres portaient quelquefois ce titre dans l'ancienne loi, parce qu'il était d'usage de les consacrer avec une huile sainte, 1 *Reg. XII*, 3, etc. *Ps. CIV; Heb. V*, 15; mais il appartenait par excellence au Sauveur du monde, que Dieu avait si souvent et si solennellement promis à son peuple.
(24) Voyez la Dissert. sur les caractères du Messie, que D. Calmet a mise à la tête de son comment. sur saint Matthieu.

dans un transport d'admiration (25) : « Que dites-» vous, ô Évangéliste? vous avez promis de parler » du Fils unique de Dieu, et vous nommez David !... » Ne vous imaginez pas que ce que vous entendez » soit ordinaire ou commun; mais élevez vos es-» prits, et soyez remplis de respect et d'étonnement » lorsque vous entendez dire qu'un Dieu est venu » sur la terre. Ce prodige était d'un ordre si supé-» rieur, que les anges réunis en chœur chantèrent » louange et gloire pour tout l'univers, et que les » prophètes étaient comme hors d'eux-mêmes lors-» qu'ils pensaient à ce mystère ineffable...... Pour-» riez-vous n'être pas ravis d'admiration, en consi-» dérant que le Fils unique de Dieu, qui est sans » commencement, a bien voulu être appelé fils de » David, afin de vous rendre le fils de Dieu? » Les circonstances de ce grand mystère doivent exciter toute notre attention, et devenir particulièrement en ce jour l'objet de nos pieuses méditations.

Marie et Joseph arrivèrent à Bethléem, après un voyage pénible de plusieurs jours, à travers un pays rempli de montagnes. Il n'y avait plus de place dans l'hôtellerie publique destinée à recevoir les étrangers. Personne ne voulut les loger dans la ville; leur pauvreté les fit mépriser et rejeter. Invitons-nous Jésus-Christ à venir spirituellement dans nos cœurs? Lui préparons-nous une demeure digne de lui par la ferveur de nos affections? Il est infiniment jaloux de cette demeure, et c'est pour la chercher qu'il est descendu du ciel. Une âme plongée dans la tiédeur, et à plus forte raison dans le péché, refuse de le recevoir. Un tel refus lui est bien plus sensible que celui qu'il éprouva de la part des habitants de Bethléem.

Joseph et Marie ne trouvèrent d'autre retraite qu'une caverne creusée dans un rocher (26), laquelle servait d'étable, sans doute pour l'usage de ceux qui logeaient dans l'hôtellerie publique (***). Il s'y

(25) *Hom.* 2, *in Matth.* t. VII p. 21, *ed. Ben.*

(26) Saint Jérôme dit que cette caverne était au midi de la ville. Saint Justin, *Dial.*, et Eusèbe, *Demonst. Ev.* l. 7, 2, la placent dans les champs hors de Bethléem. Casaubon, *Exercit. in Barron.* p. 145, et Kraussen, *Dissert. cui titulus : Christi locus natalitius*, t. II *Thes. Diss. in nov. Test. ed.* 1732; et parmi les catholiques, Maldonat, *in Luc.* c. 2, et Drexelius, *de Christo nascente*, t. II p. 391, pensent qu'elle était située dans l'enceinte même de la ville. Mais le sentiment contraire que suit Baronius est confirmé par le P. Alexandre, Tillemont, Calmet, Serry, *Exercit.* 30, n. 2; le card. Gotti, *de verit. Relig. Christ.* t. IV, c. 7, *sec.* 3; le P. Honoré de Sainte-Marie, *Crit.* t. II l. 3. *Dissert.* 2, *art.* 2, et Quaresmius, *Elucid. Terræ Sanctæ*, t. II l. 5, cap. 4.

La caverne, creusée dans le rocher, a environ quarante pieds de profondeur sur douze de largeur. L'entrée en est étroite. Il y a aujourd'hui en cet endroit trois couvents, un de Latins, un de Grecs, et le troisième d'Arméniens. Ces maisons sont contiguës et ont chacune des portes pour entrer dans la chapelle de la Sainte Crèche. On voit aussi à Bethléem des chapelles dédiées sous l'invocation de saint Joseph, des saints Innocents, de saint Jérôme, de sainte Paule et de sainte Eustochium.

La crèche où fut mis Jésus-Christ était un grand objet de dévotion pour sainte Paule et pour saint Jérôme, *ep.* 108, *ad Eustoch.* § 10. Elle est de bois, et se garde dans l'église de Sainte-Marie-Majeure à Rome. On l'y apporta avec quelques pierres coupées du roc dans la caverne de Bethléem, non en 352, mais dans le septième siècle, comme l'a montré Benoît XIV, l. 4, *de Canonis.* part. 2. Voyez, sur la description de Bethléem, Adrechomius, et surtout Quaresmius. On peut voir encore Blanchini, *Dissert.* 1, *de præsepi et cunis D. N. J. C. in basilicam Liberianam translatis.*

Suivant Baillet et d'autres auteurs, l'opinion de ceux qui mettent un bœuf et un âne dans l'étable de Bethléem est fondée sur deux passages, l'un d'Isaïe, l. 3, et l'autre d'Habacuc, III, 2. Le second de ces passages est traduit ainsi par les Septante, *vous serez connu au milieu des bêtes.* Les textes des deux prophètes, ajoutent Baillet et ceux qui suivent le même sentiment, sont expliqués par les Pères dans un sens métaphorique. Mais la tradition qu'ils attaquent a été défendue par Baronius, *ad an.* 1, n. 3; par Graveson, *de Myster.* Ch. p. 156; par le P. Honoré de Sainte-Marie, *Crit.* t. II l. 3, *Diss.* 2, *art.* 3; par Ayala, *Pictor Christ.* l. 3, c. 1, n. 7; par Sandinus, *Hist. Familiæ sacræ*, c. 1, p. 12; par Quaresmius, *Elucid. Terræ sanctæ*, l. 6, c. 5; par Benoît XIV, l. 1, *de Myster.* c. 17, n. 37, etc. Voyez saint Jérôme, *ep.* 108, *ad Eustochium*, etc.

D'anciennes peintures sur verre, et des sculptures trouvées sur des tombeaux du quatrième siècle, offrent un bœuf et un âne comme présents à la naissance de Jésus-Christ. Voyez Baronius, t. I, *Explicat. sacr. pictur. et sculp. Romæ subterraneæ, tab.* 22, p. 88, 89, et Gorius, *Observ. de præsepi D. N. J. C.* n. 13, p. 82.

(***) Voyez, sur les hôtelleries orientales, appelées aujourd'hui *caravanserais*, Ernest Frédéric Rosenmüller, *Alten und neuen Morgenland*, V, 161, sqq., où l'on trouve les détails suivants : « Les caravanserais ne se ressemblent pas tous » quant à leur usage. Quelques-uns ne sont que des lieux de » repos, placés autant que possible près d'une source et à » une distance convenable de la route. Il y en a où l'on ne » trouve que les quatre murs; d'autres ont un gardien ou » surveillant, entretenu ou nourri par quelque fondation » pieuse ou par la bienfaisance des voyageurs; d'autres enfin » sont de grands bâtiments habités par des familles qui en » ont soin et qui pourvoient aux besoins des voyageurs.

» Les caravanserais ont été institués pour la commodité » des voyageurs, et tel est encore aujourd'hui assez généra-» lement l'usage auquel on les emploie, quoiqu'on en abuse » quelquefois comme de toutes les bonnes institutions, en les » faisant servir à des intérêts particuliers ou à des travaux » publics. Ils s'élèvent à une distance convenable des grandes » routes de la Turquie, et procurent au voyageur indigent et » fatigué un refuge contre les rigueurs de la saison. Ils sont » ordinairement très-grands et bâtis avec les matériaux les » plus solides et les plus durables, et ont généralement un » étage au-dessus du rez-de-chaussée. La partie inférieure » en est voûtée; elle sert de magasin pour y déposer les mar-» chandises d'auberge et d'écurie; la partie supérieure est » exclusivement consacrée à l'habitation. Ils ont en outre

trouvait alors, suivant la tradition commune, un bœuf et un âne. A la vérité, l'Écriture ne fait point mention de cette circonstance; mais elle est donnée pour certaine par saint Jérôme, par saint Grégoire de Nazianze, par saint Grégoire de Nysse et par Prudence, dont Baronius cite l'autorité.

Ce fut dans cette caverne que Marie mit au monde son divin Fils, sans ressentir les douleurs qu'éprouvent les autres mères. Elle resta toujours vierge avant et après l'enfantement. On ne peut imaginer la joie et le respect avec lesquels elle vit et adora le Créateur de toutes choses, qui se faisait homme pour nous. Après l'avoir enveloppé dans de pauvres langes, elle le coucha dans la crèche. « Avec quel » soin, dit saint Bonaventure (27), ne veilla-t-elle » pas sur son fils? avec quel respect ne touchait-elle » pas celui qu'elle savait être son Seigneur? avec » quelle tendresse et quelle vénération ne l'embras- » sait-elle pas? avec quel saint tremblement ne con- » sidérait-elle pas son visage et ses tendres mains! » avec quelle gravité ne couvrait-elle pas ses petits » membres?... avec quel empressement ne présen- » tait-elle pas son sein pour l'allaiter? » Saint Joseph partageait, autant qu'il était en lui, les sentiments de Marie. Il prenait l'enfant dans ses bras, dit saint Bernard, et lui prodiguait toutes les caresses que pouvait inspirer un cœur embrasé d'amour. Que n'aurions-nous pas à dire des chœurs des anges, descendus du ciel pour adorer leur Dieu dans ce nouvel état où l'avait réduit sa miséricorde, et pour célébrer sa gloire par des hymnes de louanges? Joignons-nous à eux dans la personne des bergers.

Dieu voulut que son Fils, quoique né dans le secret et dans l'état de l'humiliation la plus profonde,

» l'avantage de posséder une fontaine, des endroits pour » faire la cuisine et d'autres commodités à l'usage de ceux » qui y sont reçus. Les caravanserais d'Aleppo sont presque » exclusivement occupés par les marchands, qui les tiennent » en location comme d'autres maisons. » Campbell, *Voyages*, II, 8.

« Dans toutes les provinces turques, particulièrement dans » celles d'Asie, où la population est fort peu nombreuse, » les voyages sont accompagnés de difficultés sans nombre, » attendu qu'il faut emporter avec soi non-seulement tous » ses vivres, mais encore les ustensiles nécessaires pour les » préparer, ainsi qu'une tente pour s'abriter la nuit contre » la mauvaise saison; car on ne trouve pas d'hôtelleries, si » ce n'est par-ci par-là un caravanserai qui ne vous offre » que des appartements vides, souvent très-mauvais et fourmillant de toutes sortes de vermine. » Antes *Beobachtungen über Aegypten*, p. 55.

« Les caravanserais sont les hôtelleries des Levantins, bien » différentes des nôtres, et qui n'en ont ni les commodités, » ni la propreté. Ils sont bâtis en carré, à peu près comme » les cloîtres, et n'ont d'ordinaire qu'un étage, et il est fort » rare d'y en voir deux. Une grande porte donne entrée dans » la cour, et au milieu de chacun des trois autres côtés, en » face, à droite et à gauche il y a une salle ou grande chambre » pour les gens les plus qualifiés qui peuvent passer. A côté » de cette salle sont plusieurs petites chambres, où chacun » se retire en particulier. Ces logements sont relevés comme » en parapets, le long de la cour, de la hauteur de deux ou » trois pieds, et les écuries les touchent derrière, où le plus » souvent on est aussi bien que dans les chambres. On pratique dans ces écuries devant la tête de chaque cheval une » niche avec une petite fenêtre, qui répond à une chambre, » d'où chacun peut voir comme on traite son cheval. Dans » chacune de ces niches, deux ou trois personnes se peuvent » ranger, et c'est où les valets vont d'ordinaire faire la cuisine. » Tavernier, *Voyages*, liv. 1, ch. 10.

« L'entrée du grand caravanserai d'Ispahan forme un haut » et magnifique portique, orné de mosaïque, ainsi que les » autres parties du bâtiment. Les côtés sont entourés d'un » péristyle, où l'on peut se tenir pendant le jour aussi » agréablement et aussi commodément que dans l'intérieur » du bâtiment. Le jet d'eau qui se trouve au milieu de la » cour s'élève à plus de cinq pieds, et le bord en est large de » quatre pieds, pour la commodité de ceux qui, après s'être » lavés de la manière prescrite, veulent se livrer à la prière. » Chardin, *Voyages*, t. VIII, édition de Langlès.

Il résulte de ces rapports, qu'il y a plusieurs sortes de caravanserais : l'Écriture emploie deux mots pour les désigner. L'un καταλυμα dont saint Luc se sert dans le passage cité plus haut, II. 7, s'applique proprement à un lieu de déchargement, à un lieu où l'on ôte leurs fardeaux aux bêtes de somme. L'autre πανδοχειον dont saint Luc se sert, X. 34, signifie un lieu où tout le monde est reçu.

« Le seraï ou premier caravanserai de Surate était fort » négligé. La plupart des villes d'Orient en ont au moins » un pour recevoir les étrangers. Des bâtiments moins éten- » dus de ce genre ont été élevés par des personnes pieuses » ou des princes généreux, dans les bois, les plaines et les » déserts, pour la commodité des voyageurs : ils sont quel- » quefois habités par un bramin ou un fakir, qui fournit aux » voyageurs les choses les plus indispensables. Dans les dé- » serts de la Perse et de l'Arabie, ces bâtiments sont d'une » valeur inappréciable. Dans ces plaines, où l'on n'est guidé » par aucun sentier, vous ne rencontrez souvent pendant » plusieurs milles ni arbre, ni buisson, ni même un brin » d'herbe : ce n'est qu'une masse de sable, toujours mobile » comme l'Océan. Dans ces solitudes inhospitalières, où l'on » chercherait en vain une demeure rustique, un riant village, » une hôtellerie, un lieu de repos et de rafraîchissement, » combien les voyageurs ont lieu de rendre grâces à la noble » bienfaisance de ceux qui y ont placé un toit hospitalier, » qui y ont planté un frais bocage et conduit dans des réser- » voirs la source rafraîchissante! » Forbes, *Oriental Memoirs*, I, 250.

Comme les Indiens se rendent en sociétés très-nombreuses à leurs lieux saints et à leurs fêtes, il arrive souvent que les seraïs sont si remplis, que la moitié des voyageurs ne trouvent pas à s'y loger; les uns se couchent alors à la porte, les autres dans le vestibule. Ces hôtelleries sont proprement plutôt des lieux où l'on trouve un abri que des soins. Ils sont tenus par des Musulmans, et des Musulmans y obtiennent aussi des mets préparés; mais les Indiens achètent du riz et d'autres substances et les font cuire eux-mêmes. Le logement coûte un demi-denier par nuit. — Voyez aussi Jahn, *Biblische Archäologie*, II.

(27) *Vit. Christi*, c. 10.

fût connu des hommes et reçût les prémices de leurs hommages, en commençant à paraître au milieu d'eux. Mais quels seront ces hommes privilégiés que le ciel favorisera d'un tel bonheur? Ce ne seront ni les grands du monde, ni les sages renommés par les Juifs et les Gentils, ni les princes que leurs richesses et leur puissance semblent élever au-dessus de leurs semblables. Dieu choisit des hommes simples, obscurs, pauvres, éloignés par leur genre de vie des principaux dangers du monde, et conséquemment plus susceptibles de cet amour et de cet esprit de retraite, de pénitence et d'humilité que Jésus-Christ est venu recommander sur la terre. Ces hommes, ce sont des bergers, occupés pendant la nuit à la garde de leurs troupeaux, et qui sans doute avaient les vertus propres de leur état. Un ange se présenta à eux, et ils se virent environnés d'une clarté céleste. Ils furent tout à coup saisis d'une grande frayeur; mais l'ange les rassura, en leur disant : *Ne craignez point; car je viens vous apporter une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie. C'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur, qui est le Christ. Et voici la marque pour le reconnaître : vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche.* Au même instant, il se joignit à l'ange une multitude d'esprits célestes qui louaient Dieu, et disaient : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.*

Lorsque les anges se furent retirés, les bergers, frappés d'étonnement, se dirent l'un à l'autre : *Passons jusqu'à Bethléem, et voyons ce qui est arrivé et ce que le Seigneur nous a fait connaître.* Ils se hâtèrent d'y aller, et trouvèrent Marie et Joseph, avec l'enfant couché dans une crèche. Après avoir rendu leurs pieux hommages au Messie, comme Roi spirituel des hommes, ils s'en retournèrent à leurs troupeaux, glorifiant et louant Dieu (28). Marie conservait religieusement le souvenir de toutes ces choses, elle les repassait et s'en entretenait dans son cœur. Ce que l'ange dit aux bergers s'adresse à chacun de nous. Nous sommes invités dans leur personne à venir adorer le roi qui nous est né. Imitons le zèle et la promptitude qui les firent voler à la crèche. En adorant avec eux notre Dieu et notre Sauveur, livrons-nous à une sainte joie et aux plus vifs transports d'amour et de reconnaissance.

L'ange, en parlant de la naissance de Jésus, dit qu'il serait *le sujet d'une grande joie pour tout le peuple.* Nous n'aurions guère d'estime pour les choses spirituelles, si nous étions insensibles à la vue de cette miséricorde qui a fait éclater d'une manière si étonnante la bonté divine, et qui nous a procuré tout à la fois tant de grâces et de gloire. La pensée seule de ce mystère consolait Adam après son exil du paradis terrestre. La promesse qui en fut faite à Abraham adoucissait les peines de son laborieux pèlerinage. C'était la même promesse qui rendait Jacob supérieur à l'adversité, et qui soutenait Moïse au milieu de toutes les peines qu'il lui en coûta pour affranchir les Israélites de la servitude de l'Égypte. Tous les prophètes virent ce mystère en esprit et tressaillirent de joie. Quels doivent être nos sentiments, à nous qui possédons le bien qui ne leur avait été que promis, et qu'ils ne faisaient qu'entrevoir de loin?

La joie, ce sentiment délicieux qu'une créature raisonnable trouve dans la possession d'un objet qu'elle désirait, doit être proportionnée à la nature de la possession : elle doit donc faire sur nous une impression d'autant plus vive, que la jouissance l'emporte infiniment sur la promesse ou l'espérance. Cette réflexion est éclaircie par un passage de saint Pierre Chrysologue sur la différence qu'il y a entre l'ancien et le nouveau Testament. « La lettre d'un » ami, dit ce Père, est agréable, mais sa présence » l'est beaucoup plus; une obligation est utile, mais » le paiement l'est bien davantage; on aime les » fleurs, mais seulement jusqu'à ce que le fruit paraisse. Les patriarches reçurent les lettres de Dieu, » nous jouissons de sa présence; ils eurent la pro» messe, nous en avons l'accomplissement; ils eu» rent l'obligation, nous en avons le paiement. » A quels transports les patriarches ne se seraient-ils pas livrés, si, comme Siméon, ils avaient vu l'accomplissement d'un mystère qui avait été l'objet continuel de leurs soupirs, de leurs larmes et de leurs prières? « Il m'arrive fort souvent, disait saint » Bernard à ce sujet (29), de penser aux saintes ar» deurs qui faisaient soupirer les patriarches après » la venue du Messie, et je me sens rempli de con» fusion et pénétré de douleur; à peine même puis-je » retenir mes larmes, tant je suis touché de honte à » la vue de la tiédeur et de l'indifférence de ces mal» heureux temps. Car, qui d'entre nous ressent au» tant de joie de la présence de cette grâce, que la » promesse qui en avait été faite aux Saints de l'an» cien Testament leur inspirait de désirs? Plusieurs » à la vérité se réjouiront dans cette fête; mais j'ai » bien peur que ce ne soit moins pour la fête que » par vanité (30). »

Si nous nous réjouissons comme le monde, nous

(28) Luc. II, 9-20. — (29) *Serm. in Cant. c. 2.*

(30) *Sed utinam de festivitate, non de vanitate!*

n'avons point l'esprit de Dieu. La joie qui nous est recommandée est un sentiment excité par le bienfait que nous recevons et par l'amour que le Seigneur nous porte dans ce mystère. Nos âmes n'y auront point de part tant qu'elles seront plongées dans la chair et la vanité. Encore, si nous gémissions sous le poids de nos misères et si nous sentions le prix de la grâce, nous ne serions point entièrement exclus de cette joie spirituelle. Les marques extérieures de joie ne sont point défendues, pourvu que nous ne les cherchions point pour elles-mêmes; que nous les renfermions dans de justes bornes; que nous ayons soin de les sanctionner par des motifs de vertu; que nous nous souvenions toujours qu'en qualité de chrétiens nous sommes tenus de mener une vie grave et pénitente. Que la sensualité n'entre jamais dans la célébration de nos fêtes, elles dégénéreraient en fêtes païennes, elles ne serviraient qu'à nourrir et à fortifier des passions que Jésus-Christ nous enseigne à soumettre. Pour sanctifier celle-ci, nous devons la passer dans la ferveur et la consacrer aux exercices de piété. C'est le tribut que Jésus attend de nous lorsque nous le visitons en esprit avec les bergers. Approchons de la crèche avec eux, et, conduits par la lumière de la foi, adorons la majesté infinie de Dieu, cachée sous les voiles de l'enfance. Ce mystère nous offrira un prodige de toute-puissance qui excitera nos louanges, et un prodige d'amour qui embrasera nos cœurs de la plus ardente charité.

Un Dieu éternel qui est né dans le temps, qui a renfermé son immensité dans le corps d'un enfant, qui a caché sa toute-puissance sous le voile de la faiblesse, a beaucoup plus fait que quand il a tiré l'univers du néant. C'est un mystère si incompréhensible, qu'on doit l'adorer en silence, sans chercher dans le langage humain des paroles pour l'expliquer. C'est la réflexion de saint Fulgence (31). Dieu sans doute est admirable dans toutes ses œuvres; mais l'incarnation est quelque chose de si élevé au-dessus des pensées de toutes les créatures, qu'elles ne l'auraient pas jugé possible à la toute-puissance même, si elles n'avaient vu l'accomplissement de ce mystère. « Seigneur, s'écriait un grand » serviteur de Dieu (32), que votre nom est admira-» ble sur toute la terre! Vous êtes véritablement un » Dieu qui opère des merveilles. Je ne suis plus » étonné de la création de l'univers, ni de la suc-» cession des jours et des saisons; mais je ne puis » revenir de mon étonnement lorsque je vois un » Dieu renfermé dans le sein d'une vierge, le Tout-» Puissant couché dans une crèche, et le Verbe » éternel fait chair. »

Ne devrions-nous pas inviter les esprits célestes à louer le Seigneur, de ce qu'il a déployé d'une manière si incompréhensible sa puissance, sa bonté, sa sagesse, et à glorifier leur Dieu de ce qu'il a bien voulu se réduire à cet état d'humiliation pour sauver l'homme pécheur? N'aurions-nous pas droit de leur dire avec le Psalmiste : *Que tous les anges l'adorent* (33). Mais ces esprits bienheureux ont reçu l'ordre de s'acquitter de ce devoir. Le Père éternel, en introduisant son Fils dans le monde, leur a dit : *Que tous les anges de Dieu l'adorent* (34). Au reste, ils n'avaient besoin, ni d'ordre, ni d'invitation; leur propre ferveur leur suffisait. Qui pourrait expliquer ce qui se passa en eux, quand ils virent leur roi dans une étable; quand ils aperçurent ce divin Enfant dont les mains, toutes faibles qu'elles paraissaient, avaient formé l'univers et soutenaient par leur puissance le ciel et la terre! Comme ils le louèrent! comme ils le bénirent! comme ils l'adorèrent! comme ils firent retentir de leurs concerts et la terre et les cieux! L'homme, en faveur duquel ce mystère a été opéré, pourrait-il ne point partager leurs saintes ardeurs? Joignons-y encore les actes de la reconnaissance la plus vive : nous en trouverons des modèles dans les psaumes et dans l'hymne qu'on attribue communément à saint Ambroise et à saint Augustin (35). Répétons sans cesse : *Gloire et louange à Dieu seul au plus haut des cieux; paix, pardon, réconciliation, grâces aux hommes de bonne volonté* (36). Que les actes d'amour aient la principale part dans nos exercices de piété. L'incarnation du Fils de Dieu est un mystère d'amour, où il se dépouille des rayons de sa gloire pour nous visiter, pour devenir notre frère et se rendre parfaitement semblable à nous.

L'amour est le principal tribut que Dieu demande de nous, surtout dans ce mystère. Il dit à chacun

(31) *Serm.* 2, *de Nativ.*

(32) Arnoldus Bonnevalis, *Serm. de Nativ. inter Op. sancti Cypriani.*

(33) Ps. XCVI, 7.

(34) Heb. I, 6.

(35) Berti, dans la vie de saint Augustin, soutient que l'hymne dont il s'agit est de ces deux Pères; mais le style seul montre qu'on ne peut adopter ce sentiment. Cette hymne est fort ancienne, et celui qui l'a composée était voisin du temps où vivaient saint Ambroise et saint Augustin. Atterbury en admirait l'énergique simplicité, et la mettait au-dessus de toutes les pièces où brillent les fleurs de la rhétorique.

(36) Ce passage, tiré de l'hymne angélique, ne se lit pas dans le grec comme dans la Vulgate. Mais la différence ne fait rien au sens; il est à peu de chose près le même en grec et en latin.

de nous : ***Mon fils, donnez-moi votre cœur.*** L'aimer est notre souverain bonheur; c'est la plus haute dignité où une créature puisse aspirer. Le désir qu'il a que nous l'aimions devrait seul nous engager à correspondre avec fidélité à une si grande grâce. Mais nous y sommes tenus à titre de justice, et de la justice la plus rigoureuse. Dieu, étant infini en tout genre de perfections, est infiniment digne de notre amour; nous devrions donc l'aimer d'un amour infini, si nous en étions capables. Nous sommes de plus obligés de l'aimer par reconnaissance pour le bienfait de l'incarnation, où il s'est donné à nous afin de nous délivrer de nos misères, et de nous combler de ses faveurs les plus signalées.

L'homme, en péchant, s'était rendu le complice du démon. Dieu lui promit un libérateur qui le tirerait de l'abîme où il s'était précipité. Mais presque tous les peuples, s'étant livrés aveuglément à leurs passions, oublièrent insensiblement leur créateur. Ils rendirent les honneurs divins aux étoiles, aux planètes, puis aux morts, à ceux mêmes qui avaient déshonoré l'humanité par les plus grands crimes. Ils en vinrent jusqu'à diviniser les ouvrages de leurs propres mains, et souvent les bêtes, les monstres et les plus infâmes passions. Les crimes les plus abominables furent consacrés par de prétendus rites religieux, et les plus insignes scélérats se virent par-là autorisés à ne plus rien craindre. Une corruption effroyable et presque universelle criait de toutes parts vengeance au ciel. Les Juifs eux-mêmes, que Dieu avait choisis spécialement pour son peuple, et qu'il avait favorisés plus que toutes les autres nations, s'abandonnaient de leur côté à l'envie, à la jalousie, à l'orgueil et à beaucoup d'autres vices : en sorte que Dieu comptait bien peu de fidèles serviteurs parmi eux. Pouvons-nous considérer sans effroi ce déluge d'iniquités et cette épouvantable scène d'horreurs? Voilà cependant quelle était la face de la terre lorsque le Fils de Dieu daigna l'honorer de sa présence. Qui n'aurait imaginé, en apprenant que Dieu était venu parmi les hommes, qu'il se proposait de les consumer par le feu du ciel, comme les habitants de Sodome, et de les plonger dans les flammes de l'enfer? Mais non : il ne venait dans le monde que pour le purifier et le sauver; la vue de nos misères émut ses entrailles de compassion pour nous.

La manière dont il vient à nous est une nouvelle preuve de sa miséricorde et de sa bonté. Il se fait semblable à nous et prend notre nature. ***Dieu a été vu sur la terre et a conversé avec les hommes*** (37). ***Le Verbe s'est fait chair*** (38); l'Éternel est devenu enfant; le Tout-Puissant s'est rendu faible; celui qui est infini et indépendant s'est humilié et s'est soumis à ses propres créatures. C'est son amour pour nous qui lui a fait opérer tous ces prodiges. « O » charité, s'écrie saint Thomas de Villeneuve (39)! » ô le plus puissant triomphe de l'amour! vous avez » vaincu l'invincible, le Tout-Puissant est devenu » captif. O vrai excès de charité! » Pourrions-nous en effet contempler ce divin enfant, et n'être pas tout transporté d'amour? Toutes les circonstances de ce mystère sont si propres à inspirer l'amour le plus tendre, que l'Église, pour l'exprimer, dit qu'en ce jour les cieux distillent le miel. Nous lasserons-nous de répéter, et chaque fois avec une nouvelle effusion de joie et d'amour, ces paroles si touchantes : ***Un petit enfant nous est né; un Fils nous a été donné*** (40); ***il nous est né un Sauveur en ce jour*** (41).

Saint François d'Assise était comme hors de lui-même lorsqu'il parlait de ce mystère. Saint Bernard éprouvait les mêmes sentiments. « Lorsque » Dieu, disait-il, est sur le trône de sa grandeur et » de sa majesté, il commande la crainte et le res- » pect; mais lorsqu'il se montre sous la forme d'un » enfant, il inspire l'amour (42). » A l'occasion de l'annonce de cette fête dans le martyrologe, il invite toutes les créatures à se joindre à lui pour aimer et adorer Jésus naissant. Il s'adresse au ciel, à la terre, et surtout à l'homme. Il trouve une douceur ineffable dans ces paroles : ***Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, est né en Bethléem de Juda.*** Il n'a point d'expressions pour en rendre toute l'énergie; ce serait selon lui les affaiblir que d'y faire le moindre changement. Il dit ailleurs (43), qu'à ces paroles son âme se fond en quelque sorte, que son esprit s'échauffe, et que ses brûlants désirs le portent à publier la joie dont il est transporté.

Si cet amour régnait dans nos cœurs, avec quelle ferveur ne contemplerions-nous pas l'excès de bonté qui a fait descendre le Fils de Dieu sur la terre? Comme nous adorerions ces mains sacrées, qui, quoique enveloppées de langes, donnent le mouvement aux corps célestes et soutiennent l'univers; ces pieds qui doivent essuyer tant de fatigues pour nous, et qui seront percés de clous pour

(37) Baruch. III, 38.
(38) Joan. I, 14.
(39) *Conc.* 3, *in Dom. I Adv.*
(40) Is. IX, 16.
(41) Luc. II, 11.

(42) *Magnus Dominus et laudabilis nimis, parvus Dominus et amabilis nimis.* Saint Bernard, *Serm.* 1, *in Nativ. Domini in verba martyrolog.* p. 755.
(43) *Serm.* 6, *in Vigil. Nativ.* p. 771.

notre salut; ce sang qui, étant un jour répandu sur la croix, deviendra le prix de notre rédemption; ce visage qui fait la joie des anges, et qui doit être frappé, meurtri, couvert de crachats; cette chair, en un mot, d'une pureté plus qu'angélique, mais dans un état de souffrance par les besoins et les rigueurs de la saison! Les yeux de Jésus, baignés de larmes, pourraient-ils ne pas nous attendrir? « Ce divin Sauveur pleure, dit saint Bernard, mais » non comme les autres enfants, ni pour la même » raison. Les enfants ordinaires crient de besoin et » de faiblesse; Jésus crie de compassion et d'amour » pour nous. » Puissent ces larmes précieuses toucher le Père céleste et attirer sur nous sa miséricorde! Puissent-elles amollir la dureté de nos cœurs, les purifier, les sanctifier! « Ces larmes, dit » encore saint Bernard, me pénètrent de douleur et » me couvrent de confusion, quand je considère » mon insensibilité au milieu de mes misères spi» rituelles! » Que sera-ce, si nous pénétrons dans l'âme sainte de Jésus, et si nous considérons ce qui s'y passe? Avec quel zèle il loue et honore son Père! avec quelle ardeur il s'offre et prie pour nous? Méditons ces grands objets, qui ne pourront manquer de nous embraser du feu de l'amour divin. Mais tous nos efforts seront inutiles, tant que nous ne travaillerons pas efficacement à lever les obstacles qui s'opposent au règne de cet amour. La guérison des maladies de nos âmes est la principale fin de la naissance de Jésus-Christ; il nous a mérité par ses souffrances la grâce de vaincre nos passions, et il nous a montré par son exemple quel remède il faut appliquer à nos maux.

Les actions du Sauveur ne sont pas moins instructives pour nous que ses maximes et ses discours. Sa vie est l'Évangile réduit en pratique. Entendons bien sa doctrine, marchons fidèlement sur ses traces, et nous deviendrons parfaits. Il nous instruit dans sa naissance même; il commence à pratiquer ce qu'il enseignera un jour (44). Les Juifs, esclaves de leurs sens et de leurs passions, s'aveuglaient eux-mêmes pour ne pas entendre les prophètes; ils se formèrent du Messie une idée conforme à leur imagination; ils se le représentaient comme un conquérant riche et puissant, qui ferait de Jérusalem la plus grande des villes, et de leur nation le plus florissant empire du monde. Mais ce n'était point un tel Messie qui était nécessaire aux hommes. Les richesses, la grandeur, la puissance nous auraient fait chérir encore davantage notre exil, et l'oubli de la céleste patrie serait devenu encore plus universel. Un pareil Messie aurait nourri notre corruption au lieu de la guérir; il aurait enflammé nos désirs et nos passions; il nous aurait fourni les moyens de les entretenir et de les satisfaire; il nous aurait trompés, et n'aurait point eu pour disciples ceux qui, connaissant leurs maladies spirituelles, en désiraient la guérison.

Aussi les caractères du Messie, tracés par les prophètes, n'ont-ils rien de commun avec ceux que les Juifs ont imaginés. Nous ne citerons que le chapitre cinquante-troisième d'Isaïe, pour établir cette vérité; il suffirait seul pour ouvrir les yeux des Juifs charnels. « Il s'élèvera devant le Seigneur, » dit le prophète inspiré de Dieu, « comme un arbrisseau et » comme un rejeton qui sort d'une terre sèche (****): » il est sans beauté et sans éclat; nous l'avons vu, » et il n'avait rien qui attirât l'œil, et nous l'avons » méconnu. Il nous a paru un objet de mépris, le » dernier des hommes, un homme de douleurs, qui » sait ce que c'est que souffrir : son visage était » comme caché (*****); il paraissait méprisable, et » nous n'en n'avons fait aucune estime. Il a pris » véritablement nos langueurs sur lui, et il s'est » chargé lui-même de nos douleurs; nous l'avons » considéré comme un lépreux, comme un homme » frappé de Dieu et humilié. Et cependant il a été » percé de plaies pour nos iniquités, il a été » brisé pour nos crimes. Le châtiment qui devait » nous procurer la paix est tombé sur lui, et nous » avons été guéris par ses meurtrissures. Nous nous » étions tous égarés, comme des brebis errantes; » chacun s'était détourné pour suivre sa propre » voie; et le Seigneur l'a chargé lui seul de l'ini» quité de nous tous. Il a été offert, parce que lui» même l'a voulu, et il n'a point ouvert la bouche. » Il sera mené à la mort comme une brebis que » l'on va égorger; il demeurera dans le silence, » sans ouvrir la bouche, comme un agneau est » muet devant celui qui le tond. Il est mort au mi-

(44) Act. I, 1.

(****) « *Il s'élèvera devant lui*, devant l'homme du monde » à la vue bornée, comme un *tendre rejeton*, qu'à peine on » regarde, et qui *sort d'une terre sèche*, d'une mère pauvre » et méprisée, qui ne recevra sa fertilité que de la rosée du » ciel. C'est ainsi, en effet, que ce noble rejeton de la racine » de Jessé grandit pendant trente années entières, inconnu » et méprisé, comme le fils d'un charpentier, sans se faire » remarquer dans le monde. » Tirin, *Commentaire*, etc.

(*****) Le texte hébreu porte : « *Il cacha son visage à lui-» même*, ou, dans le langage des Septante : *Il détourna sa » face de lui-même*, comme s'il rougissait de lui-même et de » son état. Quoique cela puisse s'appliquer à toute la vie de » Jésus-Christ, c'est particulièrement de sa fin que l'on peut » le dire, où il eut à souffrir des injures si nombreuses, si » cruelles et si poignantes, qu'elles font frissonner d'hor» reur. » *Ibid.*

» lieu des douleurs, ayant été condamné par des » juges impies. Qui racontera sa génération? Car il » a été retranché de la terre des vivants. Je l'ai » frappé à cause des crimes de mon peuple. Il don- » nera les impies pour le prix de la sépulture, et les » riches pour la récompense de sa mort (******), » parce qu'il n'a point commis d'iniquité, et que le » mensonge n'a jamais été dans sa bouche. Mais le » Seigneur a voulu le briser dans son infirmité. S'il » livre son âme pour le péché, il verra sa race durer » longtemps, et la volonté de Dieu s'exécutera heu- » reusement par sa conduite. Il verra le fruit de ce » que son âme aura souffert, et il en sera rassasié. » Comme mon serviteur est juste, il justifiera par sa » doctrine un grand nombre d'hommes, et il portera » sur lui leurs iniquités. C'est pourquoi je lui don- » nerai pour partage une grande multitude de per- » sonnes, et il distribuera les dépouilles des forts; » parce qu'il a livré son âme à la mort, et qu'il a » été mis au nombre des scélérats, qu'il a porté les » péchés de plusieurs, et qu'il a prié pour les viola- » teurs de la loi. » Le Messie que les Saints attendaient est donc celui que les prophètes ont prédit et qu'ils désiraient, celui dont nous avions besoin, celui qui devait être tout à la fois le médecin et le Sauveur de nos âmes. Il est venu sur la terre pour porter nos misères, notre pauvreté, nos humiliations; il est venu pour réparer les outrages que notre orgueil avait faits à la Divinité; il est venu pour nous affranchir et nous délivrer de nos maux. Il a voulu naître, non dans un palais ni dans une grande ville; mais il a voulu naître d'une mère pauvre, dans un lieu peu considérable, dans une étable. Celui auquel le monde est redevable de ses ornements, qui a donné aux lis des champs un éclat que Salomon n'avait point dans sa gloire, est enveloppé de haillons, est couché dans une crèche. Tel est le signe qu'il a choisi pour se manifester aux hommes dans sa naissance. *Voilà le signe auquel vous le reconnaîtrez*, dit l'ange aux bergers; *vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche*. Sont-ce donc là les œuvres de ce Messie dont les prophètes ont dit de si grandes choses? Cet état d'humiliation fut ce qui scandalisa les Juifs dans sa naissance; mais Jésus l'avait choisi lui-même : c'était le signe auquel il voulait qu'on le reconnût, et qui était destiné à confondre notre orgueil, notre attachement aux biens de ce monde, notre sensualité. Admirons-en la vertu et l'efficacité; il a attiré les grands et les petits, les mages et les bergers, et tous, après avoir reconnu et adoré leur Sauveur, s'en retournèrent en glorifiant Dieu. Combien depuis se sont enrôlés sous le même étendard? Il est cependant encore un sujet de scandale pour plusieurs qui se disent chrétiens. Ils font profession de croire en Jésus-Christ; mais par une étrange contradiction, leurs œuvres ne s'accordent point avec leur croyance. Si ces chrétiens de nom eussent vécu du temps des Juifs, n'auraient-ils pas rejeté Jésus-Christ comme eux, puisqu'ils lui ferment aujourd'hui l'entrée de leurs cœurs? *La grâce de Dieu notre Sauveur*, dit l'Apôtre (45), *a paru à tous les hommes pour les instruire*. Personne n'est exclu; cette grâce est pour les grands et les petits, pour les riches et les pauvres, pour tous ceux en un mot qui désirent y participer. Mais les instructions que donne Jésus-Christ sont fortifiées par ses exemples; il vient pour guérir toutes nos maladies spirituelles qui paraissaient incurables.

Nos désordres viennent de trois sources. *Tout ce qui est dans le monde est ou concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie* (46). La concupiscence de la chair n'est autre chose que ce penchant désordonné qui nous porte à satisfaire nos sens. Jésus-Christ, pour nous encourager à détruire en nous l'amour des plaisirs sensuels, et pour satisfaire à la justice divine, tant de fois outragée par nos plaisirs criminels, commence à souffrir dès son entrée dans le monde. Il naît dans une saison rigoureuse; il se laisse coucher dans une crèche; il endure la privation des

(******) Le prophète veut dire : « La mort de Jésus-Christ » ne restera pas sans vengeance; elle ne sera pas non plus » stérile ni inutile. Car le démon, la mort et l'enfer perdront » par elle leur puissance, et mourront pour ainsi dire avec » Jésus-Christ. *Je serai ta mort, ô mort!* dit le prophète Osée » (XIII, 4). Les Juifs eux-mêmes, qui furent la cause de sa » mort, seront punis en ce monde par la destruction de leur » capitale, et dans l'éternité par des flammes inextinguibles : » ainsi cette mort entraînera leur ruine, comme celle de » Samson entraîna celle de tant de Philistins. Jésus-Christ, » au contraire, s'enrichira par sa mort, non seulement des » dépouilles de ses ennemis, mais encore des promesses de » son Père, ainsi que ses enfants, c'est-à-dire toutes les âmes » pieuses et fidèles, et les comblera de tous les biens spirituels et célestes, comme Eusèbe, Jérôme et d'autres inter- » prètes de l'Écriture expliquent ce passage. C'est la gloire » du Messie et la rédemption du genre humain qui déter- » minèrent *le Seigneur*, dans son impénétrable justice, parce » qu'il *prit sur lui* les péchés du monde et les *langueurs* de » la nature humaine (V, 10), à le *briser* et à l'accabler de » douleurs aiguës, au point qu'il dût y succomber et mourir. » Mais quelle sera sa récompense? *Il verra sa race durer » longtemps*. C'est-à-dire, Dieu lui donnera des enfants in- » nombrables selon l'esprit; ils dureront jusqu'à la fin du » monde, ils dureront éternellement. » *Ibid.*

(45) Tit. II, 11.

(46) I Joan. II, 16.

choses les plus nécessaires à la vie. Comment, après cela, oserons-nous flatter nos sens, vivre dans la mollesse et fuir tout ce qui est pénible à la nature corrompue? Est-ce que nous balancerons encore à imiter ce modèle de pénitence et de mortification que nous avons sous les yeux? Jésus-Christ nous enseigne enfin par son exemple ce que nous devons savoir et faire pour réformer nos inclinations déréglées et pour sauver nos âmes; pouvait-il nous instruire d'une manière plus efficace? Inutilement nous flatterions-nous de nous sauver par une autre voie que par la pratique du renoncement et de la pénitence : « Ou Jésus-Christ se trompe, dit » saint Bernard (47), ou le monde est dans l'erreur. » Dire, penser même que Jésus-Christ se trompe, ce serait un blasphème. Il est donc certain, quelle que soit la multitude des prévaricateurs, qu'on ne se sauvera point, si l'on passe sa vie dans la mollesse, l'intempérance, les délices et la sensualité.

Par la concupiscence des yeux, on entend l'amour des richesses, qui est la seconde source de nos désordres et le fondement des fausses maximes du monde. Le Sauveur nous enseigne à la déraciner de nos cœurs, et à embrasser la plus austère pauvreté qu'il a consacrée dans son divin corps, suivant l'expression de saint Bernard. Son exemple nous fait sentir le danger des richesses, ainsi que le crime de cette ardeur avec laquelle nous les recherchons. Elles sont un bien dans les vues de la Providence, et doivent servir au soulagement des malheureux; mais on ne se conduit que par l'amour de son propre intérêt. Les richesses sont un fruit que la chute de nos premiers pères a infecté d'un poison mortel; elles rendent le salut fort difficile, et parce qu'il est rare de n'en pas abuser, et parce que peu de riches pensent aux obligations qui leur sont imposées. La malédiction prononcée dans l'Évangile contre les riches regarde, non en général ceux qui jouissent des biens de ce monde, mais ceux qui les recherchent avec trop d'ardeur, ou qui y attachent leurs cœurs. Le désordre consiste à s'en faire des dieux, que l'on adore au moins dans ses désirs. C'est une grâce extraordinaire de conserver l'esprit de pauvreté au milieu des richesses. Quiconque a reçu cette grâce les regarde comme quelque chose de fragile, de dangereux, et se tient sur ses gardes pour éviter la séduction.

D'ailleurs, les moyens qu'on emploie pour les acquérir sont souvent criminels. « Un homme riche, » disait un philosophe païen (48), est devenu tel, ou » par sa propre injustice, ou par l'injustice de ceux » dont il a été l'héritier. » Le Saint-Esprit nous apprend que *celui qui se hâte de s'enrichir ne sera point innocent* (49). En supposant qu'on ne fasse point usage de voies illicites, le désir immodéré des richesses, qui communément en accompagne l'acquisition, est une fièvre spirituelle qui ôte le goût des biens célestes, et qui détruit le principe même de la vie intérieure. Suivant saint Paul (50), l'amour des richesses est *une idolâtrie* qui attire la malédiction du ciel sur ceux qui s'y abandonnent. Les désirs des riches sont insatiables; c'était à eux que le prophète Isaïe disait (51) : *Malheur à vous qui joignez maison à maison, et qui ajoutez les terres aux terres, jusqu'à ce qu'enfin le lieu vous manque. Serez-vous donc les seuls qui habiterez la terre?*

Les pauvres eux-mêmes ne sont pas exempts de reproches. Combien parmi eux désirent les richesses, et que ce désir met dans le cas de commettre des injustices, ou d'employer des déguisements criminels? Il faut qu'ils travaillent dans le monde, mais non pour le monde; il faut qu'ils bannissent toute inquiétude et tous les désirs qui ne sont pas dans l'ordre. Les pauvres ont plus de ressemblance avec Jésus-Christ; qu'ils apprennent de lui à se sanctifier dans leur état. Que les riches d'un autre côté regardent les richesses comme un fardeau difficile à porter; qu'ils en fassent un bon usage pour se sanctifier; qu'ils se revêtent de cet esprit de détachement et de pauvreté dont Jésus-Christ nous a donné l'exemple; qu'ils se souviennent que l'effet ordinaire des richesses est de nous faire oublier Dieu et nos misères, de nous enfler d'orgueil, d'enflammer nos passions, de nous concentrer dans un cercle de frivolités et d'amusements, de nous rendre insensibles aux besoins des pauvres, de fournir des moyens de satisfaire les penchants les plus honteux, d'inspirer de l'aversion pour la pratique des exercices de pénitence. Y a-t-il beaucoup de riches qui fassent ces réflexions et qui agissent en conséquence?

Ce ne sont pas là les seuls dangers auxquels les riches soient exposés. Une foule de flatteurs les environnent, encensent leurs vices, flattent ou excitent leurs passions, et augmentent encore leur aveuglement. Il arrive même quelquefois que les ministres de la religion les trompent, qu'ils les laissent dans l'oubli de leurs devoirs, en appelant mal ce qui est

(47) *Aut Christus falitur, aut mundus errat.* S. Bern. Serm. 3, de Nativ.
(48) Sénèque.
(49) Proverb. XXVIII, 20.
(50) Colos. III, 5.
(51) Isaïe V, 8.

bien, et bien ce qui est mal. Mais sans entrer dans d'autres détails, il suffit de rappeler les malédictions dont Jésus-Christ menace les riches, pour trembler à la vue des dangers qui les environnent : cette crainte seule peut les empêcher de tomber dans le précipice sur le bord duquel ils marchent. C'est par-là que plusieurs riches se sont sanctifiés, qu'ils se sont fait de leurs richesses des moyens de salut, qu'ils les ont possédées sans attachement, et qu'ils les ont employées à des œuvres de justice et de charité. Ce n'est donc ni aux richesses, ni à la pauvreté que le royaume du ciel est promis, mais au détachement des biens du monde, soit qu'on les possède ou que l'on en soit privé. Observons cependant que Jésus-Christ a voulu être pauvre pour nous apprendre qu'il est plus facile de pratiquer la vertu dans cet état. On trouve bien des pauvres dans le monde; mais ils se plaignent, mais ils murmurent; ils ne sont point par conséquent du nombre de ceux que l'Évangile appelle bienheureux.

L'orgueil étant la troisième et la principale source de nos désordres, ainsi que la plus dangereuse de nos maladies spirituelles, l'humilité du Fils de Dieu dans sa naissance a paru de la manière la plus admirable. On peut même dire que l'incarnation tout entière a été un prodige d'humiliation pour la Divinité. Pour expier notre orgueil et ses suites, le Fils éternel de Dieu se dépouille de sa gloire et se fait homme. Il ne se contente pas de venir du ciel sur la terre, il veut encore s'humilier jusqu'à l'anéantissement. En entendant dire que Dieu descend parmi les hommes, qui ne s'imaginerait que les cieux s'abaisseront devant lui, que la terre s'ébranlera en sa présence, que toute la nature se revêtira de ses plus beaux ornements? Mais on n'a rien vu de tout cela. « Jésus-Christ, dit saint Chrysostôme (52), n'est » point venu pour étonner le monde par l'éclat de » sa majesté; il ne s'est point fait voir, comme sur » le mont Sinaï, au milieu des éclairs et des tonner» res; mais il est descendu sans aucun appareil, de » manière qu'aucun homme ne le connaissait. » *Lorsque tout reposait dans un tranquille silence, et que la nuit était au milieu de sa course, le Verbe tout-puissant vint du ciel, du trône royal de sa gloire* (53). Personne parmi les grands du monde ne fut instruit de ce mystère; il ne fut révélé qu'à quelques personnes choisies qui vinrent adorer le Sauveur en silence. Jésus est le rebut du monde; son propre peuple le rejette et refuse de le recevoir; il n'a qu'une étable pour se loger; il est enveloppé de langes et couché dans une crèche. Quel état, quand on le compare à celui de tant de princes qui vinrent au monde dans le même temps! Cependant la naissance de Jésus-Christ est le chef-d'œuvre d'une sagesse, d'une miséricorde et d'une toute-puissance infinies. Ces perfections n'éclatent dans aucun mystère d'une manière plus admirable que dans celui de l'incarnation. Jésus-Christ paraît dans l'humiliation, pour réformer nos faux jugements, pour guérir notre orgueil, pour nous encourager à faire usage du remède propre à nous délivrer de nos maux; il le prend lui-même, afin que nous ne soyons point effrayés de l'amertume qui pourrait nous révolter. Quoi de plus instructif et de plus touchant qu'un Dieu pauvre, un Dieu anéanti, un Dieu souffrant? Serons-nous encore esclaves de la sensualité, de l'ambition, de l'orgueil? Si cela était, notre conduite serait incompréhensible. Jésus-Christ s'est principalement proposé de nous faire connaître la beauté de l'humilité, et d'établir dans nos cœurs le règne de cette vertu. Ce n'est qu'en la pratiquant que nous serons véritablement ses disciples. Un moyen efficace d'acquérir l'humilité et les autres vertus, c'est de méditer souvent la naissance et la vie du Sauveur et de le prier de nous faire participer aux grâces qu'il nous a méritées. Apprenons de l'état de bassesse où il est réduit, l'humilité avec la douceur, la patience et la résignation. Apprenons l'obéissance de sa parfaite soumission à la volonté de son Père, laquelle le porta à s'offrir à lui sans réserve, depuis sa naissance jusqu'à la mort de la croix. Apprenons la charité de l'excès de son amour pour les hommes. Apprenons le mépris du monde de l'extrême pauvreté qu'il a choisie volontairement. Renonçons aux fausses maximes qui nous ont séduits; notre conduite n'aurait plus d'excuse (54). Si nous nous laissions éblouir par les mêmes prestiges, quand deviendrions-nous sages (55)? Nous avons renoncé par le baptême aux idoles que le monde fait adorer; mais n'avons-nous pas violé nos engagements? renouvelons-les, et promettons à Dieu d'y être plus fidèles. C'est à cette condition que Jésus-Christ prendra naissance dans nos âmes et qu'il nous communiquera son esprit. Souvenons-nous qu'il est le Dieu de paix, le Dieu de toute pureté; qu'il réprouve la haine, la vengeance et les autres vices; qu'il a en horreur les âmes que souillent les affections terrestres.

Prions-le de purifier nos cœurs et de les disposer à recevoir ses grâces, de nous inspirer une vive

(52) *In Ps. L.* t. V, p. 536.
(53) Sap. XVIII, 14, 15.

(54) *Saltem usque ad adventum filii Dei error vester duraverit.* S. Aug. Enar. in Ps. IV.
(55) *Quandò habituri finem fallaciarum?* Ibid.

componction, de ne pas souffrir en nous l'amour du monde, de nous remplir de son esprit, de régner seul sur nos affections, sur nos pensées et sur toutes nos actions, afin qu'il soit tout en nous, et nous tout en lui. Conjurons-le de ne pas permettre que nous nous rendions indignes de sa miséricorde. Disons-lui, avec un de ses serviteurs (56) : « Venez, Seigneur Jésus, et faites disparaître tous les scandales » de votre royaume, qui est mon âme, afin que vous » puissiez y régner seul, comme vous le devez. L'orgueil, l'impureté, l'envie, la médisance et les autres passions combattent dans mon cœur, pour » s'en approprier chacun une partie. Faites par » votre grâce que je veille, et que je résiste de » toutes mes forces. Je demande à n'appartenir qu'à » vous seul, et à être tout en vous. J'ose lever mes » mains vers vous, et dire : Je n'ai point d'autre roi » que le Seigneur Jésus. Venez donc, Seigneur, dissiper mes ennemis, et daignez régner en moi, » parce que vous êtes mon roi et mon Dieu. »

Chaque prêtre célèbre plusieurs messes le jour de Noël. Cet usage, qui est ancien, s'observait encore en plusieurs endroits aux grandes fêtes (*******). Nous apprenons de saint Prudence (57), qu'à la fête de saint Pierre et de saint Paul, qui se célèbre le 29 juin, le pape disait deux messes, l'une au Vatican, l'autre dans l'église de Saint-Paul, hors de la ville. Benoît XIV a prouvé d'après d'anciens monuments, que les papes en disaient autrefois trois le jour de Noël; la première dans la basilique Libérienne, la seconde dans l'église de Sainte-Anastasie, la troisième au Vatican. Saint Grégoire-le-Grand parle aussi (58) des trois messes de ce jour. Ce qui se pratiquait par les papes fut depuis imité par tous les prêtres, et cet usage est devenu universel, sans être cependant de précepte. Il a pour objet d'honorer la triple naissance du Sauveur : celle par laquelle il procède de son Père de toute éternité; celle par laquelle il est né dans le temps de la bienheureuse Vierge Marie; celle enfin qui le fait naître spirituellement dans nos âmes par la foi et la charité (59).

On met la naissance de Jésus-Christ au 25 décembre. Benoît XIV établit ce sentiment par l'autorité de saint Chrysostôme, de saint Grégoire de Nysse, de saint Augustin, etc., et il répond avec solidité aux objections de ceux qui le combattent (60). Il ne doute point que les Grecs n'aient primitivement célébré cette fête le même jour que les Latins (61); et il lui donne la première place après Pâques et la Pentecôte (62).

SAINTE EUGÉNIE,

VIERGE ET MARTYRE A ROME.

VERS L'AN 258.

Nous n'avons point d'actes authentiques de sainte Eugénie, et l'on ne peut s'en rapporter à ceux que Métaphraste et Surius ont publiés. Nous nous bornerons donc à dire que cette sainte martyre souffrit à Rome, sous Valérien, vers l'an 258. Nous apprenons de saint Avit de Vienne (1), qu'elle était célèbre dans l'Église au cinquième siècle. Suivant les anciens martyrologes qui portent le nom de saint Jérôme, elle fut enterrée dans le cimetière d'Apronien, sur la voie Latine. Sa fête est célébrée en ce jour par les Latins; les Grecs l'honorent le 24 de ce mois, conjointement avec sainte Bassille, saint Prote et saint Hyacinthe, martyrs, dont nous avons parlé sous le 11 septembre.

Le nom de sainte Eugénie se trouvait anciennement dans le canon de la messe. Dans l'ancienne liturgie gallicane on faisait mémoire de cette Sainte, et non de sainte Anastasie, à la seconde messe de la veille de Noël.

Voyez les martyrologes et Baillet.

SAINTE ANASTASIE ou ANASTASE, MARTYRE.

L'AN 304.

Le nom de cette sainte martyre a été inséré dans le canon de la messe : on le lit aussi dans le sacra-

(56) Bona, *Rer. Liturg.* l. 1, c. 18, n. 6; Vicecomes, *de antiq. Missæ ritibus*, l. 3, c. 28, etc.

(*******) Tauler, *Serm. in Domin. III Adventus.* — Ce guide éclairé dans la voie de la vie intérieure florissait au quatorzième siècle; il brilla particulièrement dans l'exercice de la chaire et dans la direction, surtout à Cologne et à Strasbourg, où il finit sa vie en 1379 ou 1389, à l'âge de 74 ans. Jean Tauler composa plusieurs ouvrages ascétiques, entre autres un recueil de *Sermons*, en latin, Cologne 1665, in-4°; des *Institutions*, Cologne 1587, et avec des notes de Surius, 1623, in-4°; une *Vie de Jésus-Christ*, 1548, in-8°, etc. Plusieurs des ouvrages latins de Tauler ont été traduits en allemand en 1824. Silbert publia : *Des gottsel. Johann Tauler's Spiegel der Liebe oder Weg zur Vollkommenheit dargestellt in geistreichen Betrachtungen uber das Leben Christi*, Vienne, chez Léopold Grund.

(57) *Hymn.* 12, *de Coron.*

(58) *Hom.* 8, *in Evang.*

(59) Pouget, *Instit. Catholic.* t. I, p. 814.

(60) Benoît XIV, *de Festis Christi D.* c. 17, n. 45, p. 411; le P. Honoré de Sainte-Marie, *Règles de la crit.* l. 3, Diss. 2, art. 1, et Tillemont, not. 4.

(61) Benoît XIV, *loc. cit.* n. 67, p. 442. — (62) *Ibid.* n. 57, p. 417.

(1) L. 6, *Poemat.*

mentaire de saint Grégoire et dans les catalogues des martyrs. Il y a à Rome une ancienne église dédiée sous son invocation.

Il est dit dans les actes de saint Chrysogone, qu'elle sortait d'une illustre famille de Rome; que saint Chrysogone lui-même fut son tuteur et l'instruisit dans la foi, et que quand ce saint martyr eut été arrêté à Aquilée, durant la persécution de Dioclétien, elle alla le joindre pour l'assister et le consoler dans ses chaînes. L'auteur des mêmes actes ajoute qu'après avoir souffert diverses tortures, elle fut condamnée à être brûlée vive en 304, par le préfet d'Illyrie. On porta son corps à Rome, et on l'y déposa dans l'église qui porte encore le nom de la Sainte. Les papes disaient anciennement dans cette église la seconde messe de la nuit de Noël; et c'est pour cela qu'on fait encore mémoire de cette Sainte à la même messe. Parmi les sermons de saint Léon, il y en a un que ce saint pape prêcha dans la basilique de Sainte-Anastasie. C'est celui où il réfute l'hérésie d'Eutychès (1).

L'Église honore une autre sainte Anastasie, surnommée l'ancienne : elle fut martyrisée à Sirmich, durant la persécution de Néron ou de Valérien. Ses reliques furent transférées à Constantinople du temps de l'empereur Léon et du patriarche Gennade (2); on les mit dans l'église dite *Anastasie* ou de la Résurrection. On les porta depuis dans l'église patriarcale de Sainte-Sophie. Elles n'y étaient plus lorsque cette ville fut prise par les Turcs en 1453.

La première de nos deux saintes martyres est nommée sous le 22 décembre dans les ménologes des Grecs et dans les calendriers des Moscovites; mais sa fête est marquée au 25 décembre dans le missel romain.

Voyez les actes de saint Chrysogone, auxquels on ne doit pas cependant donner beaucoup d'autorité. Les actes de la Sainte, publiés par Métaphraste, ne valent pas mieux. Voyez encore Nicéphore, Suidas et Joseph Assémani, *ad 22 Decemb.* p. 480.

---

† LE VÉNÉRABLE ADELHARD,

MOINE DE HIRSCHAU.

Tiré de Ræss et Weis, t. XX p. 384. — Voyez Mabillon, *Act. SS. ord. S. Bened.*

L'AN 924.

Le monastère jadis si célèbre de Hirschau avait pris naissance en 830 par la pieuse libéralité du comte Erlafried. Sous Rodolphe, cinquième abbé de ce couvent, vivait, au rapport de Trithème, le moine Adelhard. Celui-ci avait acquis, sous Haderard, prédécesseur de Rodolphe, des connaissances remarquables dans les sciences tant sacrées que profanes. Il est à présumer qu'il les cultiva plutôt pour satisfaire une orgueilleuse curiosité que dans la vue de son salut éternel; c'est pourquoi la miséricorde divine lui envoya un mal de tête si cruel et si opiniâtre, qu'il finit par perdre totalement la vue. Il avait souffert pendant deux ans de ces douleurs aiguës; la cécité l'en délivra, et jamais il n'avait été aussi bien portant ni aussi gai d'esprit, qu'il le fut dès-lors. Privé de la plus grande partie des jouissances de la vie, il fit de nécessité vertu, et s'adonna tout entier aux pratiques de la piété. Comme toutes ses pensées étaient exclusivement dirigées vers Dieu, et qu'il se consacrait avec l'exactitude la plus scrupuleuse au service du Seigneur, il évitait ainsi toute espèce de distraction, toute participation aux choses de la terre. Ses actions ne trahissaient pas la plus légère trace d'inconséquence ou de frivolité. Toute parole vaine et inutile était bannie de ses lèvres. Les exercices de la prière, de la méditation et principalement de la plus profonde contemplation l'occupaient tout entier. Mais sa piété et son esprit de pénitence étaient si sincères, que partout où l'on parlait en sa présence de la passion de notre Seigneur Jésus-Christ, il fondait tellement en larmes, et la douleur de la contrition lui arrachait des sanglots si violents, que les autres personnes en étaient émues et ne pouvaient retenir leurs larmes. Sa dévotion était aussi sincère et aussi pure qu'agréable à Dieu; c'est pourquoi il lui accorda d'une manière très-remarquable le don de prophétie. Plusieurs événements, qu'il avait prévus, arrivèrent exactement comme il les avait annoncés. De même que trois ans avant sa mort il en avait révélé le jour et l'heure à quelques-uns de ses frères, de même il prédit, de la manière la plus circonstanciée, la destruction du couvent qui devait avoir lieu et qui arriva en effet au bout de quatre-vingts ans. La vingt-troisième année de sa cécité et la soixante-dix-huitième de sa vie, il quitta ce monde, le jour de Noël de l'an 924. A son passage du temps à l'éternité, on entendit, si on en croit le moine Méginfried, dans les airs des chants agréables, et l'on vit sur son tombeau des lumières brillantes.

---

(1) *Serm. 94, ed. Quesn. et 97 ed. Rom. an.* 1753, t. 1 p. 271.

(2) Théod. Lect. l. 2; Baron. *Annal.* t. III, *et not. in Martyr. ad 28 Oct. et 25 Dec.*

26 DÉCEMBRE.

—

SAINT ÉTIENNE, DIACRE.

Voyez les Actes des Apôtres, VI, VII; Tillemont, t. II p. 1; Cave, etc.

L'AN 33.

On ne peut douter que saint Étienne n'ait été Juif; il le dit lui-même dans son apologie au peuple. Mais était-il Hébreu d'extraction? Descendait-il d'Abraham? ou bien était-il issu de parents étrangers qui avaient été incorporés à la nation juive par la voie du prosélytisme? On a beaucoup disputé sur cette question. On jugera cependant que le saint martyr était Hébreu d'extraction et de la race d'Abraham, si l'on examine avec impartialité les raisons qui établissent ce sentiment (1).

Étienne est un mot grec qui signifie *couronne*. Lorsqu'on découvrit les reliques du Saint, on vit sur son tombeau le nom Chéliel (2), qui en hébreu moderne signifie aussi *couronne* (3).

On convient généralement que saint Étienne était un des soixante-douze disciples. En effet, immédiatement après la descente du Saint-Esprit, nous le voyons parfaitement instruit de la loi évangélique, orné de tous les dons de ce divin Esprit qui venaient d'être répandus sur l'Église, et extraordinairement favorisé du pouvoir d'opérer des miracles.

La multitude des fidèles qui augmentait de jour en jour était recommandable par la pratique de toutes les vertus. Ils se regardaient tous comme frères, et n'avaient qu'un cœur et qu'une âme. Les riches vendaient leurs biens et en déposaient le prix dans un trésor commun, et les apôtres employaient ces fonds au soulagement des pauvres. Il s'éleva quelques plaintes à ce sujet; mais on fit bientôt cesser la cause qui les produisait. Les Grecs (4) murmurèrent contre les Hébreux, sous prétexte que leurs veuves étaient négligées dans la distribution journalière des aumônes.

Les apôtres, pour arrêter le mal dans sa source, assemblèrent les fidèles, et leur firent observer qu'ils ne pouvaient quitter les principales fonctions de l'apostolat, pour prendre soin des tables. « Il n'est pas juste » dirent-ils, « que nous quittions la prédica» tion de la parole de Dieu pour avoir soin des » tables. Choisissez donc, nos frères, sept hommes » d'entre vous, d'une probité reconnue, pleins de » l'Esprit saint et de sagesse, à qui nous commet» tions ce ministère; et, pour nous, nous nous » appliquerons entièrement à la prière et à la dis» pensation de la parole. Ce discours plut à toute » l'assemblée, et ils élurent Étienne, homme plein » de foi et du Saint-Esprit, Philippe, Prochore, Ni» canor, Timon, Parménas et Nicolas, prosélyte » d'Antioche (5). » Comme tous ces noms sont grecs, quelques auteurs en ont conclu qu'on avait à dessein choisi des diacres parmi les Grecs, afin d'apaiser plus sûrement les murmures. Mais cette conséquence

(1) Claude Saumaise soutient avec beaucoup de chaleur que saint Étienne et tous les Hellénistes étaient Grecs d'extraction, et il traite avec le dernier mépris Heinsius, ainsi que tous ceux qui sont pour l'opinion contraire. On peut voir son *Hellenistica*, son *Funus linguæ hellenisticæ*, et son *Ossilegium*. Suicer et quelques autres auteurs ont pensé comme Saumaise. Mais Glassius, Lightfoot, Drusius, Mauduit, Huet, Lamy, Bossuet, Calmet, et depuis peu Mariani, auteur d'une savante dissertation sur ce sujet, imprimée à Rome, ont prouvé que les Hellénistes étaient pour la plupart des Hébreux d'extraction, qui, pour se conformer au langage de ceux au milieu desquels ils vivaient, lisaient les Écritures en grec, même dans la synagogue.

1° On entend par Helléniste un homme qui savait la langue grecque et la parlait parfaitement. Un Grec prosélyte était un Hébraïste, ou un homme qui savait la langue hébraïque.

2° Suivant Philon, *in Flaccum*, il y avait en Égypte un nombre de juifs très-considérable; certainement ils n'étaient pas tous prosélytes. Saint Jacques et saint Jean adressèrent des épîtres aux tribus dispersées par toutes les nations.

3° Saint Étienne dit, en parlant de lui-même, *Act. VII*, 39, qu'il descendait d'Abraham.

4° Saumaise regarde les noms grecs des sept diacres comme une preuve démonstrative de son opinion; mais il oublie que parmi les apôtres nous avons Paul, Philippe, André, Barthélemi, Luc ou Lucius, et que les noms hébreux des autres sont souvent changés en noms grecs, tels que Pierre, Didyme. On trouve parmi les soixante-douze disciples, Sostène, Andronique, Junius, Niger, Lucius de Cyrène, Mnason et Aristodème. On trouve aussi vers le même temps, Aggrippa, Bérénice, Alcime, Ænée, Antiochus, Antigone, Alphée, Antipater, Apollon, Apelle, Archélaüs, Aristobule, Alexandre. Joseph, Philon, etc., rapportent encore d'autres noms grecs ou romains, usités chez les Hébreux. Indépendamment de ces preuves, il y en a de décisives que fournissent les historiens et les Pères : on peut les voir dans la dissertation de Mariani.

(2) Ce nom n'est point proprement hébreu, mais syriaque. Dans cette dernière langue, *Chelil* signifie une *couronne*, et Chélilaël, *la couronne de Dieu*. Voyez Jos. Assémani, *in Cal. univ.* p. 109.

(3) Voyez le prêtre Lucien dans son *Hist. de la découverte des reliques de saint Étienne*, et Basile de Sélcucie, *Vit. de S. Stephano*.

(4) Ces Grecs étaient des chrétiens étrangers, nés et élevés dans des pays où l'on parlait principalement la langue grecque. C'étaient peut-être des Gentils d'extraction qui appartenaient au judaïsme en qualité de prosélytes, avant qu'ils eussent embrassé la religion chrétienne. Il paraît certain que ces Grecs étaient des Juifs hellénistes.

(5) Actes des Apôtres, VI, 2 à 5.

n'est rien moins que certaine. Il arrivait souvent que les Hébreux changeaient leurs noms en des noms grecs qui avaient la même signification, et qui étaient plus faciles à prononcer pour ceux avec lesquels ils avaient à vivre. Saint Étienne, comme l'observe saint Augustin (6), est nommé le premier parmi les diacres, comme saint Pierre l'est parmi les apôtres. C'est pour cela que Lucien (7) lui a donné le titre d'archidiacre.

Les apôtres, après avoir fait des prières, imposèrent les mains aux sept diacres, et cette cérémonie leur communiqua le Saint-Esprit, pour les rendre dignes de devenir les ministres des saints mystères de Dieu. « Quoique l'institution de ces ministres, » dit Stolberg (8), « appelés en grec *diacres*, fût amenée par les besoins temporels des pauvres, ils n'en » étaient pas moins aussi ministres du salut, servi» teurs de la parole, comme nous allons le voir » dans Étienne, et ensuite dans Philippe... Dès les » premiers temps de l'Église, nous trouvons des » diacres, que l'imposition des mains de l'évêque » investissait des fonctions de leur ministère, subor» donné à la prêtrise. Dès les premiers temps de » l'Église, ils aidèrent les évêques et les prêtres dans » le service divin, prêchèrent l'Évangile, distribuè» rent le pain béni par l'évêque ou les prêtres, et » administrèrent le calice consacré à la sainte Com» munion (*). » Leur ordination se fit en vertu d'une commission générale ou particulière, que les apôtres avaient reçue de Jésus-Christ, pour établir des lévites ou des ministres inférieurs qui pussent servir à l'autel. Saint Paul parle des fonctions de ces ministres, et demande qu'ils aient presque les mêmes qualités que les prêtres et les évêques (9). Saint Ignace, disciple des apôtres, ordonne aux fidèles (**) de respecter les diacres comme les ministres de Dieu, comme les ministres des mystères de Jésus-Christ. « Il convient, » dit-il ailleurs (***), « que tous » se conduisent *sous tous les rapports d'une ma» nière respectueuse* (****), même envers les diacres, » comme ministres des mystères de Jésus-Christ; » car leur ministère ne consiste pas à distribuer le » boire et le manger, mais à remplir d'augustes » fonctions dans l'Église de Dieu. C'est pourquoi il » est aussi de leur devoir d'éviter comme le feu toute » espèce d'accusation. Que chacun, à son tour, res» pecte les diacres comme un commandement de » Jésus-Christ, l'évêque comme le représentant du » Père, et les prêtres comme le conseil de Dieu et le » collége des apôtres. »

Suivant saint Chrysostôme, saint Étienne eut la primauté et la préséance parmi les diacres qui venaient d'être élus. Comme il était rempli du Saint-Esprit, il prêchait l'Évangile avec un zèle intrépide,

(6) *Serm.* 316, *ol.* 94, *de Div.*

(7) *De inventione et translatione S. Stephani*, c. 8, 9, etc.

(8) *Gesch. der Rel. Jesu, VI*, 48.

(*) Quelques auteurs ont avancé que les diacres ne furent d'abord institués que pour veiller à la dispensation du temporel de l'Église, mais qu'on leur confia peu après celle des saints mystères. Cette opinion est rejetée par les plus habiles théologiens. En effet, le sentiment général de l'Église, des Pères et des commentateurs, est que l'institution des diacres avait pour objet de remplir la première place dans le service de l'autel : cela se prouve encore par la prière et l'imposition des mains qui accompagnèrent leur ordination. On recevait alors l'Eucharistie après le souper, 1 *Cor. XI*, 18; *Act. XX*, 7. Voyez Baronius, *ad an.* 34; Pearson, *Annal. Pauli*, p. 53, 54; Bingham, *Orig. Eccl.* l. 2, c. 20. Selvaggio, *Antiq.*; Binterim, *Denkwürdigkeiten der christkatholischen Kirche*, parmi les écrivains dogmatiques, Bailly, Dobmayer, Liebermann et Perrone.

Dans les premiers temps, les diacres n'étaient pas seulement chargés du soin des ornements de l'autel, des vases sacrés, du trésor et des oblations des fidèles; ils lisaient encore l'Évangile dans quelques églises (S. Jérôme, *ep.* 57, *ad Sabin. Constit. Apost.* l. 2, c. 57; S. Cyprien, *ep.* 34, *ol.* 39). Souvent même ils administraient l'Eucharistie au peuple, et surtout le sang du Sauveur (S. Cyprien, *de Lapsis*, p. 132; S. Justin M. *Apol.* 1, *ol.* 2, p. 97), jamais cependant en présence d'un prêtre, s'il ne le leur ordonnait (*Conc. Carth. can.* 38). Ils conféraient aussi le baptême solennellement, mais toujours sous l'autorité et avec la permission de l'évêque. Tertul. *de Bapt.* c. 17; S. Jérôme, *Dial. contra Lucifer*, c. 4, etc. C'est ce qui fait dire à saint Ignace (*Epist. ad Smyrn.* n° 8) : « Que personne n'exerce aucune fonction sacerdotale » sans l'évêque. L'Eucharistie valide sera celle que l'évêque, » ou celui qu'il aura autorisé à cet effet, aura consacrée. Car » le peuple doit se réunir là où se trouve l'évêque, de même » que l'Église catholique se trouve là où est Jésus-Christ. Il » n'est permis ni de baptiser ni de tenir la sainte cène sans » la permission de l'évêque; mais ce que lui autorise est » agréable à Dieu. Conformez-vous à cela, afin que tout se » fasse d'une manière authentique et valide. »

(9) *Ep. ad Smyrn.* n. 8, p. 37.

(**) *Tim. III*, 8 à 10. « Que les diacres de même soient hon» nêtes gens et bien réglés; qu'ils ne soient point doubles » dans leurs paroles, ni sujets à boire beaucoup de vin; qu'ils » ne cherchent point de gain honteux; mais qu'ils conservent » le mystère de la foi avec une conscience pure. Ils doivent » aussi être éprouvés auparavant, puis admis au sacré mi» nistère, s'ils ne se trouvent coupables d'aucun crime. »

(***) *Epist. ad Trallian.* n° 2, p. 62; Unterkircher, *Die echten Schriften der apostolischen Vater, etc.*, p. 267 et 268.

(****) « C'est le sens, » dit Unterkircher, *loc. cit.*, p. 268, « qu'exige le contexte, et l'expression grecque ne s'y oppose » pas. Car la question que l'on agite c'est de savoir comment » les fidèles ont à se comporter envers les ministres de l'É» glise, et non ceux-ci envers les premiers. C'est ce qui est » confirmé par le motif qu'on allègue, qu'ils ne sont pas ap» pelés à servir le boire et le manger, mais comme serviteurs » à l'office divin, par conséquent revêtus de fonctions spiri» tuelles. »

et des miracles dont on ne pouvait contester la vérité confirmaient la doctrine qu'il annonçait. « Cependant la parole du Seigneur se répandait de » plus en plus, et le nombre des disciples augmentait fort dans Jérusalem. Il y en avait aussi beaucoup d'entre les prêtres qui obéissaient à la » foi (10)..... Et quelques-uns de la synagogue, qui » est appelée celle des affranchis (*****), et des Cyrénéens, et des Alexandrins, et de ceux qui étaient » de Cilicie et d'Asie, s'élevèrent contre Étienne et » disputaient avec lui; mais ils ne pouvaient résister » à la sagesse et à l'esprit qui parlait en lui. Alors » ils subornèrent des gens pour leur faire dire qu'ils » l'avaient entendu blasphémer contre Moïse et contre Dieu. Ils émurent donc le peuple, les sénateurs » et les scribes; et se jetant sur Étienne, ils l'entraînèrent et l'emmenèrent au conseil; et ils produisirent contre lui de faux témoins, qui disaient : » Cet homme ne cesse point de parler contre le lieu » saint et contre la loi; car nous lui avons ouï dire » que ce Jésus de Nazareth détruira ce lieu-ci, et » changera les ordonnances que Moïse nous a laissées. Et tous ceux qui étaient assis dans le conseil » ayant les yeux sur lui, son visage leur parut » comme le visage d'un ange (11). »

Alors le grand-prêtre lui demanda si ce que l'on disait de lui était véritable. Le saint diacre se leva, et tint devant l'assemblée le discours suivant : « Mes » frères et mes pères, écoutez-moi. Le Dieu de gloire » apparut à notre père Abraham, lorsqu'il était en » Mésopotamie, avant qu'il demeurât en Charan, et » lui dit : Sortez de votre pays et de votre parenté, » et venez dans la terre que je vous montrerai (12). » Alors il sortit du pays des Chaldéens, et vint demeurer en Charan. Et après que son père fut » mort, Dieu le fit passer dans cette terre que vous » habitez aujourd'hui, où il ne lui donna aucun » héritage, non pas même pour asseoir le pied; mais » il lui promit de lui en donner la possession, et à » sa postérité après lui, lorsqu'il n'avait point encore de fils. Et Dieu lui prédit que sa postérité » demeurerait dans une terre étrangère, où elle serait tenue en servitude, et fort maltraitée pendant » quatre cents ans (13). Mais j'exercerai, dit le Seigneur, ma justice contre la nation qui l'aura tenue » en servitude; et elle sortira enfin de ce pays-là, » et viendra me servir en ce lieu-ci. Il lui donna » ensuite l'alliance de la circoncision; et ainsi Abraham, ayant engendré Isaac, le circoncit le huitième » jour. Isaac engendra Jacob, et Jacob les douze patriarches (14). Les patriarches émus d'envie vendirent Joseph, pour être mené en Égypte; mais » Dieu était avec lui (15); et il le délivra de toutes » ses afflictions; et, l'ayant rempli de sagesse, il le » rendit agréable à Pharaon, roi d'Égypte, qui lui » donna la conduite de son royaume et de toute sa » maison (16). Cependant toute l'Égypte et la terre » de Chanaan furent affligées d'une grande famine, » et nos pères ne pouvaient trouver de quoi vivre. » Mais Jacob ayant ouï dire qu'il y avait du blé en » Égypte, il y envoya nos pères pour la première » fois (17). Et la seconde fois qu'ils y vinrent, Joseph » fut reconnu de ses frères; et Pharaon sut de quelle » famille il était (18). Alors Joseph envoya quérir » Jacob, son père, et toute sa famille, qui consistait » en soixante et quinze personnes. Jacob descendit » donc en Égypte, où il mourut, et nos pères après » lui (19). Et ils furent transportés en Sichem, et on » les mit dans le sépulcre qu'Abraham avait acheté, » à prix d'argent, des enfants d'Hémor, fils de Sichem (20). Mais comme le temps de la promesse » que Dieu avait faite à Abraham s'approchait, le » peuple s'accrut et se multiplia beaucoup en » Égypte (21), jusqu'au règne d'un autre roi, qui

(10) Actes des Apôtres, VI, 7.

(*****) « Les opinions sont partagées au sujet de ces affranchis *(libertini)*. Comme on nomme en même temps les » Cyrénéens (c'est-à-dire ceux de Cyrène, colonie grecque » de la Libie, habitée depuis des siècles par beaucoup de » Juifs), quelques-uns voulurent mettre *libystini* au lieu de » *libertini*. Mais c'est justement parce que les Cyrénéens sont » nommés, que cette leçon est suspecte. Philon rapporte » qu'il y avait à Rome beaucoup de Juifs, d'abord prisonniers » de guerre, ainsi esclaves, mais affranchis par leurs maîtres, » et autorisés par Auguste à vivre d'après les coutumes de » leurs pères. Ils habitaient un quartier particulier de la » ville, au-delà du Tibre, avaient leurs maisons de prière et » envoyaient tous les ans des offrandes au temple de Jérusalem (Philon, *De legat. ad Cajum*). Le terme de *libertinus* » désigne proprement le fils d'un affranchi. Quoique vivant » à Rome, ils conservaient aussi dans les autres pays le nom » latin de *libertini*. Eux, ainsi que les Juifs Alexandrins » (d'Alexandrie en Égypte), peuvent avoir eu une synagogue » particulière à Jérusalem, non moins que les Juifs de Cilicie » et d'autres contrées de l'Asie-Mineure. Et de même que » plusieurs Alexandrins, par exemple le savant Philon, mêlèrent des idées pythagoriciennes dans leur doctrine, de » même les Juifs des autres contrées peuvent avoir adopté » diverses opinions des systèmes qui y dominaient. » Stolberg, *Gesch. der Rel. Jesu*, VI, 49.

(11) Actes des Apôtres, VI, 8-15.

(12) I Moïse XII, 1.

(13) *Ibid.* XV, 13.

(14) *Ibid.* XVII, 20; XXI, 2-4; XXV, 25; XXIX, 32; XXXV, 2.

(15) I Moïse XXXVII, 28.

(16) *Ibid.* XLI, 37.

(17) *Ibid.* XLII, 2.

(18) *Ibid.* XLV, 3.

(19) *Ibid.* XLVI, 5; XLIX, 32.

(20) *Ibid.* XXIII, 16; L, 5-13; Jos. XXIV, 32.

(21) II Moïse, I, 7.

» n'avait pas connu Joseph. Ce prince, usant d'une » malice artificieuse contre notre nation, accabla » nos pères de maux, jusqu'à les contraindre d'ex- » poser leurs enfants, pour en exterminer la race. » Ce fut en ce temps-là que naquit Moïse, qui était » agréable à Dieu. Il fut nourri trois mois dans la » maison de son père (22).

» Et ayant été exposé ensuite, la fille de Pharaon » l'emporta, et le nourrit comme son fils. Depuis, » Moïse fut instruit dans toute la sagesse des Égyp- » tiens, et devint puissant en paroles et en œuvres. » Mais quand il eut atteint l'âge de quarante ans, il » lui vint dans l'esprit d'aller visiter ses frères, les » enfants d'Israël. Et voyant qu'on faisait injure à » l'un d'eux, il le défendit et le vengea, en tuant » l'Égyptien qui l'outrageait (23). Or il croyait que » ses frères comprenaient bien que ce serait par sa » main que Dieu les délivrerait; mais ils ne le com- » prirent pas. Le lendemain, s'étant rencontré lors- » que quelques-uns d'eux se querellaient, et, tâchant » de les accorder, il leur dit : Mes amis, vous êtes » frères; comment vous faites-vous injure les uns » aux autres (24)? Mais celui qui faisait injure à » l'autre le rebuta, en lui disant : Qui vous a établi » prince et juge sur nous? Ne voudriez-vous pas me » tuer, comme vous tuâtes hier cet Égyptien? Moïse » s'enfuit, en entendant cette parole, et il demeura » comme étranger au pays de Madian, où il eut deux » fils. Quarante ans après, un ange lui apparut au » désert de la montagne de Sina, dans la flamme » d'un buisson qui brûlait (25). Ce que Moïse ayant » aperçu il fut étonné de ce qu'il voyait, et s'appro- » chant pour considérer ce que c'était, il entendit » la voix du Seigneur qui lui dit : Je suis le Dieu » de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac » et le Dieu de Jacob. Et Moïse, tout tremblant, » n'osait considérer ce que c'était. Alors le Seigneur » lui dit : Otez vos souliers de vos pieds, car le lieu » où vous êtes est une terre sainte. J'ai vu et consi- » déré l'affliction de mon peuple, qui est en Égypte; » j'ai entendu leurs gémissements, et je suis des- » cendu pour les délivrer. Venez donc maintenant, » afin que je vous envoie en Égypte. Ce Moïse, qu'ils » avaient renoncé, en disant : Qui vous a établi » prince et juge? c'est celui-là même que Dieu en- » voya pour prince et pour libérateur, sous la con- » duite de l'ange qui lui était apparu dans le buis- » son. Ce fut lui qui les fit sortir, faisant des prodiges » et des miracles en Égypte, dans la mer Rouge et » au désert, durant quarante ans (26). C'est ce Moïse » qui a dit aux enfants d'Israël : Dieu vous suscitera » d'entre vos frères un prophète comme moi; écou- » tez-le (27). C'est lui qui, pendant que le peuple » était assemblé dans le désert, s'entretenait avec » l'ange, qui lui parlait sur la montagne de Sina. » C'est lui qui était avec nos pères, et qui a reçu » les paroles de vie, pour nous les donner (28). Nos » pères ne voulurent point lui obéir; mais ils le » rebutèrent, retournant de cœur en Égypte, et di- » sant à Aaron : Faites-nous des dieux qui marchent » devant nous; car nous ne savons ce qu'est devenu » ce Moïse, qui nous a tirés du pays d'Égypte (29). » Ils firent ensuite un veau, et sacrifièrent à l'idole, » mettant leur joie dans cet ouvrage de leurs mains. » Alors Dieu se détourna d'eux, et les abandonna de » telle sorte, qu'ils adorèrent l'armée du ciel, comme » il est écrit au Livre des prophètes : Maison d'Israël, » m'avez-vous offert des sacrifices et des hosties » dans le désert durant quarante ans (30)? Et vous » avez porté le tabernacle de Moloch et l'astre de » votre dieu Rempham : figures que vous avez faites » pour les adorer. C'est pourquoi je vous transpor- » terai au-delà de Babylone. Nos pères eurent dans » le désert le tabernacle du témoignage, comme » Dieu, parlant à Moïse, lui avait ordonné de le faire, » selon le modèle qu'il avait vu (31). Et nos pères » l'ayant reçu, ils l'emportèrent, sous la conduite » de Josué, au pays qui avait été possédé par les » nations que Dieu chassa devant eux; et il y fut » jusqu'au temps de David (32), qui trouva grâce » devant Dieu, et qui lui demanda qu'il pût bâtir » une demeure au Dieu de Jacob (33). Ce fut néan- » moins Salomon qui lui bâtit un temple (34). Mais » le Très-Haut n'habite point dans les temples faits » par la main des hommes, selon cette parole du » prophète (35) : Le ciel est mon trône et la terre » est mon marche-pied. Quelle maison me bâtiriez- » vous, dit le Seigneur, et quel pourrait être le lieu » de mon repos (36)? Ma main n'a-t-elle pas fait » toutes ces choses? Têtes dures, hommes incircon- » cis de cœur et d'oreilles! vous résistez toujours » au Saint-Esprit, et vous êtes tels que vos pères

(22) II Moïse, II, 2; Hebr. XI, 28.
(23) Moïse II, 12.
(24) *Ibid.* II, 13.
(25) *Ibid.* III, 2.
(26) *Ibid.* VII, 8; IX, 14; XIV, 21.
(27) Deuteron. XVIII, 15.
(28) Exod. XIX, 3. — (29) *Ibid.* XXXII, 1.
(30) Amos. V, 25.
(31) Exode, XXV, 40.
(32) Jos. III, 11-14; Hebr. VIII, 9.
(33) I Rois, XVI, 13; Ps. CXXXI, 5.
(34) III Rois, VI, 1; Par. XVII, 12.
(35) Actes des Apôtres, XVII, 24.
(36) Is. LXV, 1.

» ont été. Quel est celui d'entre les prophètes que » vos pères n'aient point persécuté? Ils ont tué ceux » qui leur prédisaient l'avénement du Juste, que » vous venez de trahir et dont vous avez été les » meurtriers. Vous avez reçu la loi par le ministère » des anges, et vous ne l'avez point gardée (37). »

Ces reproches les piquèrent jusqu'au vif; ils entrèrent dans une rage qui leur déchirait le cœur, et ils grinçaient les dents contre le serviteur de Jésus-Christ. Étienne, les yeux levés au ciel, n'observait point ce qui se passait. Étant rempli du Saint-Esprit, il s'écria : *Je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'homme qui est debout à la droite de Dieu.* Jésus-Christ lui apparaissait dans cette posture, pour lui faire comprendre qu'il était prêt à le protéger, à le recevoir et à le couronner dans le séjour de la gloire. Cette vision lui inspira un nouveau courage; il ne soupirait plus qu'après la possession du bonheur céleste. Son âme était inondée d'une joie ineffable et ravie en extase. Les Juifs, ayant entendu Étienne, devinrent encore plus furieux; ils le traitèrent de blasphémateur, et résolurent de le mettre à mort sans autre forme de justice. Ils n'attendirent point qu'il intervînt une sentence, et n'eurent point recours au gouverneur romain, quoique ces formalités fussent alors requises pour faire mourir quelqu'un légalement. Ils se bouchèrent les oreilles pour ne point entendre ces prétendus blasphèmes; et se jetant sur lui avec de grands cris, ils le traînèrent hors de la ville pour lui faire subir la peine portée contre les blasphémateurs. Les témoins qui, selon la loi (38), devaient jeter la première pierre, mirent leurs vêtements aux pieds de Saul qui partageait ainsi leur crime (******). Étienne, pendant qu'on le lapidait, priait en disant : *Seigneur Jésus, recevez mon esprit.* S'étant mis ensuite à genoux, il s'écria à haute voix : *Seigneur, ne leur imputez point ce péché.* Après ces paroles, il s'endormit dans le Seigneur. L'Écriture s'exprime ainsi pour nous montrer la douceur de la mort du juste. Une telle mort n'est en effet que le passage d'une vie pleine de misères à une vie éternellement heureuse. Saint Augustin et les autres Pères ont attribué la conversion de saint Paul aux prières du saint martyr, et l'ont regardée comme une preuve du grand crédit qu'il a dans le ciel (39). L'Église fit une grande perte dans la personne de saint Étienne; mais elle en fut bien dédommagée par les avantages précieux que lui procura le martyre du saint diacre. Quelques fidèles enlevèrent son corps et l'enterrèrent d'une manière décente; et quoiqu'ils fussent persuadés que sa mort était un vrai triomphe, ils ne laissèrent pas de le pleurer longtemps. On découvrit miraculeusement ses reliques dans le cinquième siècle. Le prêtre Lucien, qui a donné l'histoire de cette découverte, dit que le Saint avait été enterré environ à deux milles de Jérusalem, par les soins et aux frais de Gamaliël (40). Il paraît que saint Étienne souffrit vers la fin de l'année où Jésus-Christ fut crucifié (41).

Le Sauveur dans toute sa vie fut un modèle de douceur. Il fit surtout éclater cette vertu durant son ministère. Personne n'ignore avec quelle bonté il supporta la faiblesse, l'ignorance et les préjugés des uns, la méchanceté et la jalousie des autres, l'ingratitude de ses amis, l'orgueil et l'insolence de ses ennemis. Quoi de plus touchant que cette patience, que ce silence qu'il fit paraître devant des juges iniques, et durant tout le cours de sa passion! Il mourut en priant pour ses bourreaux. Pour nous engager à pratiquer la douceur, il nous en a recommandé la nécessité, il nous en a fait sentir les avantages, il nous en a donné l'exemple. Cette vertu, saint Étienne la possédait dans un degré proportionné aux grâces dont le Saint-Esprit l'avait comblé; mais elle sera toujours incompatible avec l'esprit d'aigreur et de vengeance; on se donnerait inutilement pour chrétien, si on se livrait à ses passions. L'esprit du christianisme consiste dans la douceur, ainsi que dans la charité et l'humilité qui en sont les compagnes. Rien peut-être ne déshonore plus la religion que les vices opposés à ces vertus.

SAINT DENIS, PAPE.

L'AN 269 (*).

Saint Denis fut prêtre de l'Église romaine sous le pontificat d'Étienne ou de Sixte II. Le second de ces papes ayant reçu la couronne du martyre, le 6 août 258, le Saint-Siége resta vacant près d'une

(37) Actes des Apôtres, VII, 2-53.

(38) Deuter. XVII, 7.

(******) Actes des Apôtres, VII, 57. A la fin du chapitre on lit : *Or Saul avait consenti comme les autres à la mort d'Étienne.* Saint Paul dit lui-même (ch. XXII, 20) : « Et lorsqu'on répandait le sang de votre martyr Étienne, j'étais présent et consentais à sa mort; et je gardais les vêtements de ceux qui le lapidaient. »

(39) S. August. *Serm.* 382.

(40) Voyez l'Invention des reliques de saint Étienne, sous le 3 août.

(41) Il est dit expressément dans les chroniques que Scaliger a publiées avec celle d'Eusèbe, que le martyre de saint Étienne arriva cette année le 26 décembre; c'était aussi le sentiment d'Eusèbe. Voyez de Valois, *Annot. in Euseb. Hist.* l. 2, c. 1.

(*) Ou l'an 271.

année, à cause de la violence de la persécution. Ce ne fut qu'au mois de juillet de l'année suivante qu'on élut notre Saint pour le remplir. Il était, suivant saint Denis d'Alexandrie, un homme admirable, un homme d'un très-grand savoir. Saint Basile loue sa charité qui s'étendait jusqu'aux provinces les plus éloignées de l'empire. Lorsque les Goths eurent pillé Césarée, capitale de la Cappadoce, il écrivit aux habitants de cette ville pour les consoler, et envoya des sommes d'argent considérables pour racheter les prisonniers (1). Sa lettre fut gardée précieusement, et on la voyait encore du temps de saint Basile. Il condamna le sabellianisme et d'autres erreurs qui attaquaient la foi; il réfuta aussi depuis les blasphèmes de Paul de Samosate (2). Saint Athanase et saint Basile firent usage de ses écrits pour prouver, l'un la divinité du Verbe, l'autre la divinité du Saint-Esprit (3). Nous lisons dans saint Athanase que les Pères du concile de Nicée, en défendant la doctrine catholique, n'employèrent d'autres expressions que celles dont s'étaient servis les évêques leurs prédécesseurs, et qu'ils copièrent surtout les paroles de saint Denis de Rome et de saint Denis d'Alexandrie (4). Ce saint pape mourut le 26 décembre 269 (**).

Voyez Eusèbe, *Hist.* l. 7, c. 5, 7, et Ceillier, t. III p. 327.

SAINT ARCHÉLAUS,

ÉVÊQUE DE CASCAR, EN MÉSOPOTAMIE.

VERS L'AN 277.

Parmi les chrétiens qui édifiaient l'église de Cascar (1) en Mésopotamie, au troisième siècle, on en distinguait un au-dessus de tous les autres, lequel se nommait Marcel. C'était un homme encore plus recommandable par ses vertus que par sa naissance et ses richesses. Sa charité surtout était admirable. Les veuves, les orphelins, les malheureux de toute espèce trouvaient en lui un père. Non-seulement il recevait dans sa maison les pauvres et les étrangers, mais il établit encore des hôtelleries sur les chemins en faveur des passants.

Les soldats de l'armée romaine, qui avaient leurs quartiers à Cascar, avaient enlevé plus de sept mille chrétiens dans un lieu de pèlerinage, où ils s'étaient rendus pour demander à Dieu de la pluie dans une grande sécheresse. Ils offrirent à saint Archélaüs de les mettre en liberté, s'ils voulaient payer leur rançon. Ce saint évêque proposa cette bonne œuvre à Marcel, qui lui donna la somme dont il avait besoin.

La réputation de Marcel parvint jusqu'à Manès ou Manichée, qui s'était échappé de la prison où Sapor, roi de Perse, l'avait fait enfermer; il lui écrivit une lettre remplie d'éloges, mais dans laquelle il insinuait ses erreurs. Il sentait combien il lui serait important de gagner à sa secte un homme de ce mérite. Marcel fit part de cette lettre à Archélaüs. Il fut convenu qu'on attirerait Manès à Cascar. Il y vint en effet, et dans les conférences publiques qu'il eut avec le saint évêque, il fut entièrement confondu. Obligé de fuir, il se retira dans le village de Diodoride au même diocèse. Le pasteur du lieu le réduisit de nouveau au silence. Mais comme cet hérésiarque voulait encore disputer, le curé eut recours à son évêque et le pria de lui suggérer des réponses capables de mettre la vérité dans tout son jour. Archélaüs lui envoya un précis des raisons qui montraient l'extravagance et l'impiété du système de Manès. Il se rendit lui-même à Diodoride, et remporta une nouvelle victoire sur l'erreur. Manès retourna au château d'Arabion, d'où il était venu à Cascar. Vararane II, roi de Perse, le fit arrêter peu de temps après, et le condamna à être écorché vif.

Archélaüs, qui avait été à portée de bien connaître la doctrine de Manès, et qui d'ailleurs en avait été instruit par deux de ses disciples (2), écrivit l'histoire de cette secte en syriaque. Elle fut depuis traduite en grec et en latin (3). Cet ouvrage a engagé saint Jérôme à mettre saint Archélaüs au nombre des auteurs ecclésiastiques. On ne sait plus rien du saint évêque de Cascar. Il est nommé en ce jour dans le martyrologe romain.

Voyez les actes de sa dispute avec Manès; saint Cyr. Hieros. *Cat.* 6; Socrate, *Hist.* l. 1, c. 22; saint Épiphane, *Hær.* 6, *et lib. de pond. et mens.*, et Tillemont, t. IV p. 387 et suivantes.

---

(1) S. Basil. *ep.* 220.

(2) Voyez S. Athanase, *l. de Synodis*, et *l. de sententiâ Dionysii.*

(3) S. Basil. *l. de Spiritu Sancto*, c. 29.

(4) S. Athanase, *de Synodis*, p. 757.

(**) Ou en 271, date qui nous paraît plus certaine.

(1) On la nomme aussi quelquefois *Carcar* et *Carres*. Des auteurs ont cru que c'était la ville appelée dans l'Écriture *Charan* ou *Haran*.

(2) Sisinnius et Turbon, qui renoncèrent à l'erreur pour embrasser la foi catholique. Ce fut le second qui apporta la lettre de Manès à Marcel.

(3) De Vallois donna, en 1668, une partie de cette version latine, dans ses notes sur Socrate : elle a été publiée en entier, d'après un manuscrit du mont Cassin, dans les *Collectanea monumentorum veterum, edente Laurentio Alexandro Zacagnio*, Romæ, 1698, in-4°. Le savant éditeur n'a donné que le premier tome de ce recueil.

27 DÉCEMBRE.

—

SAINT JEAN, APOTRE ET ÉVANGÉLISTE.

Voyez Tillemont, t. I p. 330; Calmet, t. VII et VIII; Ceillier, t. I p. 364; Reading, etc.

L'AN 100.

Saint Jean l'Évangéliste, fils de Zébédée et de Salomé, était Galiléen et frère de saint Jacques-le-Majeur. L'Évangile le désigne sous le titre de *disciple bien-aimé de Jésus-Christ*, et les Grecs le surnomment *le Théologien*. Il exerçait la profession de pêcheur. Comme il connaissait le grand-prêtre Caïphe, saint Jérôme en a conclu que sa naissance n'était point ordinaire; mais la bassesse de sa profession et la médiocrité de sa fortune prouvent qu'il n'était point distingué selon le monde, et qu'il n'avait pu se faire des connaissances bien relevées par l'éducation qu'il reçut.

Il paraît qu'avant de s'attacher au Sauveur, il était disciple de saint Jean-Baptiste. Quelques auteurs le prennent pour cet autre disciple avec lequel saint André suivit Jésus-Christ (1). Il fut proprement appelé, avec Jacques, son frère, à être disciple du Seigneur, le jour qu'ils raccommodaient ensemble leurs filets (2), et peu de temps après la vocation de Pierre et d'André. Jacques et Jean continuèrent leur profession. Ce ne fut que quand ils virent la pêche miraculeuse de saint Pierre qu'ils quittèrent tout pour s'attacher à Jésus d'une manière plus particulière (3). Le Sauveur leur donna le surnom de Boanergès, qui veut dire fils du tonnerre. Jésus désignait par-là cette foi vive et ce zèle ardent qui leur ferait annoncer la loi de Dieu, sans craindre la puissance des hommes. Ce surnom convenait aussi à saint Jean d'une manière spéciale, parce qu'il devait, comme une voix de tonnerre, révéler les plus sublimes mystères de la divinité de Jésus-Christ.

Saint Jean passe pour avoir été le plus jeune des apôtres. On croit qu'il avait environ vingt-cinq ans lorsqu'il fut appelé à l'apostolat : car il véeut soixante-dix ans depuis la résurrection. Quelque jeune qu'il fût, il égalait les autres en vertu, en piété, en sagesse et en prudence. Une vie pure et sans reproche le faisait honorer et respecter. Le Sauveur avait pour lui une affection particulière; en sorte que le saint Évangéliste dit, en parlant de lui-même, qu'il était *le disciple que Jésus aimait*. Souvent il ne se donne que ce titre : ce qu'il fait, non par orgueil, mais uniquement par reconnaissance et par amour pour son divin maître. Son humilité l'empêchait de parler de ses autres priviléges; mais il ne pouvait taire ce qui faisait son bonheur, ce qui l'enflammait davantage d'amour pour un Dieu qui l'avait tellement distingué des autres apôtres par une miséricorde toute gratuite. Comme cette prédilection de Jésus-Christ n'était ni aveugle, ni sans motif, nous pouvons en chercher les causes. Saint Augustin en assigne trois principales : l'amour du disciple pour son maître; sa douceur et ses dispositions pacifiques; sa pureté virginale. Ce Père ajoute (4) : « Le privilége singulier de la chasteté le » rendit digne de la prédilection de Jésus-Christ, » parce qu'ayant été choisi vierge, il resta toujours » vierge. » Tous ses autres priviléges, suivant saint Jérôme, et toutes les grâces dont Dieu le combla furent la récompense de sa chasteté; cette vertu lui procura la faveur insigne que lui fit Jésus-Christ sur la croix, en lui recommandant sa mère. Il confia le soin d'une mère vierge à un disciple vierge (5). Saint Ambroise, saint Chrysostôme, saint Épiphane et d'autres Pères ont fait la même observation. Jésus-Christ voulut que sa mère fût vierge; que son précurseur et son disciple bien-aimé fussent vierges; son Église veut aussi que les prêtres de la nouvelle loi vivent dans une chasteté parfaite, parce qu'ils touchent et offrent journellement sur le saint autel la chair virginale du Seigneur. Dans le ciel, les vierges suivent l'agneau sans tache partout où il va (6). Qui peut douter après cela que la pureté ne soit la vertu chérie de Jésus-Christ? N'est-ce pas de lui qu'il est écrit, qu'*il se nourrit parmi les lys* (7) d'une pureté sans tache? Car *celui qui aime la pureté du cœur, aura pour ami le Roi du ciel* (8). Une autre cause de la prédilection de Jésus pour saint Jean fut la simplicité et l'innocence de cet évangéliste, lesquelles ne se démentirent jamais; tant il est vrai que la vertu dans la jeunesse a des charmes particuliers pour Jésus-Christ, et qu'elle est toujours suivie des grâces les plus abondantes.

L'amour du Sauveur n'est jamais stérile; ses souffrances et sa mort en offrent une preuve bien sensible. Comme saint Jean occupait une place distinguée dans son amour, il en ressentit aussi les effets d'une manière spéciale. Indépendamment des grâces intérieures dont il fut comblé, il reçut encore des marques extérieures de la prédilection de Jésus-Christ.

(1) Joan. I, 37; S. Chrysost. *Hom.* 18, *in Joan.* S. Épiph. *hær.* 51. — (2) Matth. IV, 2.
(3) Luc. V, 11.
(4) *Hom.* 124 *in Joan.*
(5) S. Hier. l. 1, *in Jovin.* c. 14.
(6) Apoc. XIV, 4.
(7) Cant. II, 16.
(8) Prov. XXII, 11.

De là cette intimité et cette familiarité dont son divin Maître l'honora préférablement aux autres apôtres. Jésus le choisit avec saint Pierre et saint Jacques, pour être témoins de sa transfiguration et de son agonie dans le jardin des Olives. Il voulut à la dernière cène qu'il eût la tête appuyée sur son sein. C'était la coutume chez les Juifs de manger à demi-couché sur des espèces de petits lits, en sorte que chacun avait la tête sur le sein de celui qui était placé au-dessus de lui. Jésus-Christ accorda à notre saint Évangéliste l'honneur d'être auprès de lui (9). Jean put-il reposer sur le cœur de Jésus, qui était une fournaise d'amour, sans se sentir embrasé de ce feu sacré? Il rappelle plusieurs fois cette circonstance dans son évangile, pour faire sentir son bonheur et faire éclater sa reconnaissance. Les personnes pieuses reçoivent en quelque sorte la même faveur, lorsqu'élevées par la contemplation au-dessus des choses créées, elles ouvrent les yeux de leur âme aux objets invisibles. Dans le sommeil de leurs sens extérieurs, leurs puissances intérieures se fixent sur l'abîme impénétrable de l'amour divin et puisent avec plénitude à cette fontaine de vie.

Nous apprenons de l'Écriture qu'il y avait une étroite amitié entre saint Jean et saint Pierre : elle avait sans doute pour fondement l'ardeur de leur amour et de leur zèle pour la gloire de leur divin Maître. Saint Pierre, suivant saint Jérôme, désirant connaître celui qui trahirait Jésus, fit signe à saint Jean, qu'il savait avoir avec le Sauveur une sainte familiarité, de le lui demander. Le Seigneur lui dit que c'était celui auquel il donnerait un morceau de pain trempé dans le plat, et il le donna à Judas. Cette réponse ne fut entendue que de saint Jean.

On lit dans saint Chrysostôme, que quand les Juifs se saisirent de Jésus, les apôtres s'enfuirent, excepté saint Jean qui ne l'abandonna jamais. Plusieurs croient que saint Jean était ce jeune homme couvert d'une tunique de lin, qui suivait Jésus, et qui se sauva presque nu pour ne pas tomber entre les mains des soldats (10). Il y a des interprètes qui prennent cette tunique pour un vêtement qu'on portait le soir et pendant la nuit; et il était nuit alors. Quoi qu'il en soit, si c'était saint Jean, il revint bientôt avec Jésus. Quelques-uns le prennent pour le disciple qui connaissait le grand-prêtre, et qui fit entrer saint Pierre dans la cour de Caïphe. Il paraît que notre Saint n'abandonna point Jésus pendant sa passion; du moins il était sur le Calvaire lorsqu'on le crucifia. Ce fut là que le Sauveur mourant lui confia le soin de sa mère, et lui recommanda de l'aimer, de l'honorer, de la consoler et de pourvoir à ses besoins avec toute la tendresse que la meilleure des mères doit attendre d'un fils chéri. Pouvait-il lui donner une marque plus certaine et plus honorable de son affection et de sa confiance? Saint Jean retira Marie dans sa maison et la traita comme sa propre mère. Aussi Jésus, du haut de la croix, avait-il dit à sa sainte Mère en lui parlant de Jean : *Femme, voilà votre fils.* Il n'a pas dédaigné, comme le remarque saint Paul, de nous appeler ses frères; et il nous a tous recommandés en cette qualité à sa bienheureuse Mère; mais saint Jean est le premier né de ses enfants adoptifs. Lui seul eut le privilége d'en être traité comme si elle eût été sa mère naturelle, et de lui rendre réciproquement tous les devoirs du fils le plus tendre et le plus respectueux. Ce privilége fut la récompense de son courage et de sa ferveur dans le service de son divin Maître.

Malgré l'extrême douleur dont le saint apôtre était accablé, il resta constamment au pied de la croix; il vit expirer Jésus, il était présent lorsqu'on lui ouvrit le côté avec une lance, et qu'il en sortit de l'eau et du sang. On croit aussi qu'il était présent lorsqu'on descendit son corps de la croix; qu'il aida à ceux qui prirent soin de l'ensevelir; qu'il l'arrosait de ses larmes, et qu'il le baisait avec une dévotion extraordinaire. On peut donc dire qu'il laissa son cœur dans le tombeau de Jésus, puisque c'était là où se portaient toutes les affections de son âme.

Lorsque Marie-Madeleine et les autres saintes femmes eurent annoncé qu'elles n'avaient point trouvé le corps de Jésus-Christ dans le tombeau, Pierre et Jean y coururent sur-le-champ; mais Jean, qui était plus jeune et plus alerte, y arriva le premier. Quelques jours après, il alla prêcher avec d'autres disciples sur le lac de Tibériade. Jésus apparut à eux sur le rivage, toutefois sous une forme déguisée. Saint Jean, que l'amour éclairait, le reconnut, et dit à saint Pierre que c'était le Seigneur. Ils dînèrent tous avec lui sur le rivage. Après le repas, Jésus fit plusieurs questions à Pierre sur la sincérité de son amour, le chargea du soin de gouverner son Église, et lui prédit qu'il terminerait sa vie par le martyre. Jean était derrière; Pierre, désirant connaître le sort qui attendait son ami, demanda à Jésus ce qu'il deviendrait. Le Sauveur, pour réprimer sa curiosité, lui répondit que cela ne le regardait point, s'il voulait lui prolonger la vie jusqu'à ce qu'il vînt : ce que la plupart des interprètes entendent de la venue de Jésus-Christ

(9) Joan. XIII, 25.

(10) S. Marc. XIV, 51, 52.

pour la destruction de Jérusalem. Saint Jean survécut effectivement à cette époque. Néanmoins quelques-uns de ses disciples, qui ne comprirent pas la réponse de Jésus, en conclurent que notre Saint resterait sur la terre jusqu'au jugement général. Saint Jean lui-même nous apprend dans son évangile, qu'on ne pouvait donner ce dernier sens aux paroles de Jésus-Christ, puisqu'il ajoute aussitôt : *Il courut sur cela un bruit, parmi les frères, que ce disciple ne mourrait point. Jésus néanmoins n'avait point dit : Il ne mourra point; mais : Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que vous importe* (11)? « Jésus-Christ nous exhorte par-là, » dit saint Chrysostôme (12), « à ne pas désespérer des » voies de la Providence, et à ne pas trop scruter » ses desseins. C'est parce que Pierre lui adressait » toujours de ces questions où se trahissait son impatience, qu'il voulut, par cette réponse, calmer » son ardeur et mettre des bornes à sa curiosité. »

Après l'Ascension, saint Pierre et saint Jean, étant allés prier au temple, guérirent miraculeusement un pauvre qui était boiteux de naissance. On les emprisonna tous deux, et on ne leur rendit la liberté qu'après leur avoir ordonné de ne plus prêcher Jésus-Christ; mais les menaces dont cet ordre fut accompagné ne diminuèrent rien de leur zèle, ni de leur courage (13). Le collége des apôtres les envoya à Samarie, pour imposer les mains et communiquer le Saint-Esprit à ceux que le diacre Philippe avait convertis dans cette ville (14). Saint Jean fut arrêté une seconde fois avec les autres apôtres, et frappé de verges par les Juifs. On sait quels furent alors les sentiments des apôtres; ils s'en allèrent en se glorifiant d'avoir été jugés dignes de souffrir pour le nom de Jésus-Christ (15).

Saint Paul, étant venu à Jérusalem trois ans après sa conversion, y vit saint Pierre et saint Jacques-le-Mineur. Il paraît que saint Jean était alors absent. Lorsque saint Paul revint dans la même ville, dix ans après, il s'adressa à ceux qui étaient regardés comme les colonnes de l'Église, nommément à Pierre et à Jean qui lui confirmèrent son apostolat parmi les Gentils (16). Vers le même temps, saint Jean assista au concile que les apôtres tinrent à Jérusalem en 51. Nous lisons en effet dans saint Clément d'Alexandrie que tous les apôtres se trouvèrent à ce concile. Suivant le même Père, Jésus-Christ en montant au ciel préféra saint Pierre, saint Jacques-le-Mineur et saint Jean aux autres apôtres; mais il n'y eut jamais la moindre dispute dans le sacré collége pour la prééminence, et saint Jacques fut unanimement élu évêque de Jérusalem. Saint Clément d'Alexandrie ajoute (17) que ces trois apôtres furent particulièrement instruits par le Sauveur des mystères de la nouvelle loi, et que les autres reçurent d'eux beaucoup de connaissances.

On croit que saint Jean resta longtemps à Jérusalem : ce qui ne l'empêchait pas d'aller quelquefois au loin prêcher l'Évangile. On dit que la Parthie fut le principal théâtre de ses travaux apostoliques. Sa première épître est quelquefois citée par saint Augustin, sous le titre d'épître aux Parthes (18). On a jugé, d'après un titre qui est à la tête de cette épître dans quelques manuscrits, qu'elle avait été adressée aux Juifs dispersés dans les provinces de l'empire des Parthes. Les relations des missionnaires qui, dans ces derniers temps, ont passé aux Indes orientales, portent que les habitants de la ville de Bassora, située sur le golfe Persique, à l'embouchure du Tigre et de l'Euphrate, sont persuadés, d'après une ancienne tradition, que saint Jean a planté la foi dans leur pays.

Notre Saint se trouva en 62 à Jérusalem avec les autres apôtres assemblés dans cette ville pour donner un successeur à saint Jacques-le-Mineur, qui venait de sacrifier sa vie pour Jésus-Christ. Ils élurent saint Siméon (19). Le sentiment commun est que saint Jean ne visita les églises de l'Asie-Mineure qu'après la mort de la Sainte-Vierge; il prenait un soin particulier de ces églises, et faisait ordinairement sa résidence à Éphèse, capitale du pays. Il n'avait point encore paru dans cette ville, lorsque saint Timothée en fut fait évêque par saint Paul en 64. Il ne s'y établit pas même, suivant saint Irénée (20), avant la mort de saint Pierre et de saint Paul. Saint Timothée gouverna l'église d'Éphèse jusqu'à son martyre, arrivé en 97. Mais il reconnaissait une autorité supérieure et universelle dans saint Jean; et ces deux grands hommes, aussi recommandables par leur humilité que par leur charité, n'eurent jamais de dispute sur leur juridiction. Saint Jean prêcha encore dans d'autres endroits, et conserva une inspection générale sur toutes les églises de l'Asie; ce qui a fait dire à saint Jérôme (21)

(11) S. Jean, XXI, 23.
(12) *Hom.* 88 *in Joan.*
(13) Act. IV. 19.
(14) Act. VIII, 14.
(15) Act. V, 41.
(16) Gal. II, 9; Act. XV.
(17) *Ap. Eus. Hist.* l. 2, c. 1, p. 44, *ed. Cantabr.*
(18) S. August. *Quæst. Evang.* l. 3, c. 9.
(19) Eus. *Hist.* l. 3, c. 11, p. 105.
(20) L. 3, c. 3.
(21) *In Catal.* c. 9.

qu'il en était le fondateur et qu'il les gouvernait. Tertullien ajoute (22) qu'il établit des évêques dans tout ce pays, c'est-à-dire, qu'il confirma ceux que saint Pierre et saint Paul avaient choisis, et qu'il en donna aux nouvelles églises qu'il avait fondées. Il est même probable qu'ayant vécu si longtemps, il nomma des évêques pour toutes les églises d'Asie : car tant que vécurent les apôtres, ils choisissaient eux-mêmes les pasteurs des fidèles par une inspiration du Saint-Esprit, et en vertu de la commission qu'ils avaient reçue d'établir le christianisme. Saint Jean continua de visiter les églises de l'Asie, même dans son extrême vieillesse. Quelquefois il entreprenait de pénibles voyages pour élever au saint ministère des personnes que le Saint-Esprit lui avait désignées (23). Nous apprenons d'Apollonius (24) qu'il ressuscita un mort à Éphèse (25). Un prêtre d'Asie ayant été convaincu d'avoir donné une relation fabuleuse des voyages de saint Paul et de sainte Thècle, saint Jean le déposa, pour témoigner sa vénération envers le grand apôtre (26). Saint Épiphane assure que le saint Évangéliste vint en Asie par une conduite spéciale du Saint-Esprit, afin de s'opposer aux hérésies d'Ébion et de Cérinthe.

Après la ruine de Jérusalem, lorsque les chrétiens qui s'étaient sauvés de cette ville étaient à Pella, Ébion, né dans le voisinage de Kacerta, y enseigna que Jésus-Christ avait été créé comme les anges, mais qu'il était plus grand qu'eux; qu'il avait été conçu et était né à la manière des autres hommes; qu'il avait été choisi pour être fils de Dieu; que le Saint-Esprit était descendu sur lui sous la forme d'une colombe. Il prétendait qu'il fallait joindre l'observation des cérémonies de la loi judaïque à celle du christianisme. Il mutilait en plusieurs endroits l'évangile de saint Matthieu (27). Cérinthe excita de grands troubles par son opiniâtreté à soutenir que les chrétiens étaient obligés de se circoncire et de s'abstenir des viandes déclarées impures dans l'ancienne loi. Il représentait aussi les anges comme les auteurs de la nature. Ce fut vers le temps de la ruine de Jérusalem qu'il arrangea son système de manière à le faire cadrer avec celui d'Ébion. Suivant saint Irénée et Tertullien, il soutenait que Dieu avait créé le monde, mais par une certaine vertu distinguée de lui, et sans connaissance de sa part; que le Dieu des Juifs n'était qu'un ange; que Jésus était né de Joseph et de Marie, comme les autres hommes, mais qu'il les surpassait tous en vertu et en sagesse; que le Saint-Esprit était descendu sur lui après son baptême, sous la forme d'une colombe, et qu'il avait manifesté au monde son Père qui auparavant était inconnu. Il fut le premier qui avança qu'au temps de la passion le Christ s'était sauvé, et que Jésus seul avait souffert et était ressuscité, le Christ étant toujours impassible et immortel. Saint Jean, au rapport de saint Irénée (28), alla un jour au bain contre sa coutume. Mais ayant appris que Cérinthe y était, il s'arrêta, et dit à ceux qui étaient avec lui : « Fuyons, mes frères, de peur que le bain où est » Cérinthe, cet ennemi de la vérité, ne tombe sur » nos têtes. » Un auteur moderne (29) a prétendu que ce fait était faux, parce qu'il ne s'accordait point avec la douceur extraordinaire du saint Évangéliste. Mais saint Irénée nous dit qu'il l'avait appris de la bouche même de saint Polycarpe, disciple de saint Jean. Ce grand apôtre recommandait à son troupeau de n'avoir point de commerce avec ceux qui corrompaient volontairement la vérité, et qui par leurs discours tâchaient de séduire les fidèles. Il inculque cette maxime dans sa seconde épître (30), mais il en restreint l'application aux auteurs des hérésies. Cela n'est point contraire à cette douceur et à cette charité qui caractérisaient saint Jean. Mais s'il était doux et charitable envers tous les hommes, il fut toujours fort dur à lui-même. Nous apprenons de saint Épiphane qu'il ne portait qu'une tunique et un manteau de lin; qu'il ne mangeait jamais de viande; qu'il menait le même genre de vie que saint Jacques de Jérusalem, lequel pratiquait de grandes austérités (31).

Dans la seconde persécution générale qui s'alluma en 95, saint Jean fut arrêté par l'ordre du proconsul d'Asie, et envoyé à Rome. On l'y jeta dans une chaudière d'huile bouillante; mais la vie lui fut miraculeusement conservée (32). C'est pour cela que les Pères lui ont donné le titre de martyr; ils ajoutent que la prédiction qui lui avait été faite par le Sauveur de boire dans son calice, fut accomplie

(22) L. 4, *contra Marcion*. c. 5.
(23) Euseb. *Hist.* l. 3, c. 23.
(24) Il ne faut pas le confondre avec le saint martyr de ce nom, qui publia une apologie de la religion chrétienne. Celui dont il s'agit ici est un Père grec qui, vers l'an 192, écrivit contre les montanistes, et réfuta pied à pied leurs prétendues prophéties.
(25) Apollon. *Ap. Eus. Hist.* l. 5, c. 18.
(26) Tertull. *de Baptismo*, c. 17; S. Hier. *in Catal.*
(27) Voyez saint Irénée, Tertullien, saint Épiphane, saint Jérôme, Fleury, l. 2, n. 42.
(28) S. Irénée, l. 3, c. 3; Eus. l. 3, c. 28, p. 124, *ed. Cantabr.*
(29) Convers Midleton, dans ses œuvres posthumes.
(30) 2 Joan. 10.
(31) S. Épiph. *hær.* 30.
(32) Tertul. *Præsc.* c. 36; S. Aug. et S. Jérôme, *passim*.

dans cette circonstance (33). Le miracle dont nous venons de parler ne toucha point les païens; ils l'attribuèrent à la magie. Domitien bannit saint Jean dans l'île de Pathmos, une des îles Sporades dans l'Archipel.

Ce fut dans cette retraite que notre Saint eut ces visions qu'il rapporte dans l'Apocalypse (*); Dieu l'en favorisa un dimanche de l'année 96. Les trois premiers chapitres de l'Apocalypse contiennent une instruction prophétique, adressée aux sept églises de l'Asie-Mineure et aux évêques qui les gouvernaient. Les trois derniers ont pour objet de célébrer le triomphe de Jésus-Christ, le jugement et la récompense des Saints. Les chapitres intermédiaires sont diversement expliqués par les interprètes catholiques. Les uns les entendent des préludes qui précèderont immédiatement le jugement dernier; les autres, de tout le temps qui s'écoulera depuis Jésus-Christ jusqu'à la fin du monde (34); d'autres enfin des dix persécutions générales, et de l'empire romain jusqu'au triomphe de l'Église par la victoire de Constantin sur Licinius (**). Il est au moins certain que par ces visions Dieu découvrit à saint Jean l'état futur de l'Église.

L'exil de notre Saint ne dura pas longtemps. Domitien ayant été assassiné au mois de septembre de l'année 96, le sénat annula les édits et autres actes de ce prince, que sa cruauté avait rendu l'objet de l'exécration de l'empire. Nerva rappela tous ceux que Domitien, son prédécesseur, avait bannis. Saint Jean revint donc à Éphèse en 97. Saint Timothée, évêque de cette ville, avait remporté la palme du martyre le 22 janvier de la même année. Saint Jean fut prié de prendre soin de l'église d'Éphèse, et il la gouverna jusqu'au règne de Trajan. Il portait, suivant Polycrate (35), une plaque d'or sur le front, à l'exemple du grand-prêtre des Juifs, et c'était comme la marque distinctive du souverain sacerdoce chez les chrétiens. Saint Épiphane rapporte (36) la même chose de saint Jacques, évêque de Jérusalem. L'auteur de l'histoire du martyre de saint Marc dit que cet évangéliste se servait d'un semblable ornement. Saint Jean célébrait la Pâque le quatorzième de la lune, comme les Juifs (37); mais il était bien éloigné de prétendre qu'il fallût observer les cérémonies légales sous le christianisme; il condamna cette hérésie dans les Nazaréens, dans Ébion et dans Cérinthe. Les Juifs étant l'objet principal de ses travaux apostoliques, il crut qu'il réussirait plus facilement à les convertir, s'il célébrait la Pâque chrétienne en même temps qu'eux, d'autant plus qu'une telle conduite ne passerait point encore pour répréhensible.

Nous lisons dans les anciens Pères (38), que saint

(33) Matth. XXII, 23. Voyez la vie de saint Jacques sous le 25 juillet.

(*) Les théologiens catholiques, et parmi les modernes entre autres le Dr Hug (*Einleitung in die Schriften des neuen Testaments*, II, 526, § 176), ont prouvé sans réplique que c'est saint Jean l'Évangéliste qui a composé l'Apocalypse. L'église anglicane la regarde comme canonique. Le savant Lardner a recueilli les témoignages des anciens auteurs ecclésiastiques sur cette matière. Voyez son livre intitulé : *Credibility of the Gospel history*, XVII, 356.

(34) Voyez de la Chétardie.

(**) « Parmi les modernes, » dit Hug (*loc. cit.* p. 553, « Bossuet est entré dans une voie plus raisonnable. Il lui sembla que l'Apocalypse traitait de la conquête de Rome et du » démembrement de cet empire, événements qui se réalisèrent sous la conduite d'Alaric, roi des Goths. Ce livre » embrasse encore l'époque actuelle et montre l'accomplissement des jugements de Dieu contre cet état idolâtre, qui » avait si souvent persécuté le christianisme, lequel finit par » obtenir vengeance et par triompher de toutes les violences. » Les événements intermédiaires qui sont en outre traités » sont les destinées de la société chrétienne sous les Césars, » les persécutions dont elle fut l'objet, principalement celle » de Dioclétien, la paix momentanée dont elle jouit sous » Constantin, puis les persécutions de Julien, qui accélérèrent le châtiment. Voilà comment Bossuet et après lui » Calmet se rendirent compte de l'Apocalypse. Wetstein se » représenta les choses autrement, et y vit principalement » la destruction de Jérusalem, les destinées de la religion » juive, qui y étaient liées, et la domination du christianisme » (*Nov. Test. Prolæg. in Apoc.*). Après lui vint Herder, qui » fut fort heureux dans l'interprétation de quelques points » de détail (MAPANAΘA), *das Buch von der zukunft des » Herrn, N. T. Siegel*, Riga 1799). Mais longtemps avant eux, » Grotius..... avait pénétré plus avant dans ces mystères. On » lit au commencement du quatrième chapitre de son explication de ce livre : *Pertinent autem hæc visa ad res Judæorum » usque ad finem capitis undecimi : inde ad res romanorum » usque ad finem capitis vicesimi : deinde ad statum florentissimum Ecclesiæ christianæ ad finem usque.* Ce grand problème fut mieux approfondi encore par l'auteur d'un écrit » peu étendu, mais d'un très-grand poids, Jean-Simon Herrenschneider, professeur à Strasbourg (*Apocalypsis a cap. » IV finem illustrandæ tentamen*, Argentorati 1786, in-4° de » 26 pages). Il fit voir que les deux villes de Rome et de » Jérusalem, dont les destinées forment la partie la plus » considérable de l'Apocalypse, ne font que représenter symboliquement deux religions, dont on prédit la chute; mais » que la troisième ville dont il est question à la fin indique » la Jérusalem céleste, le royaume des bienheureux. C'est » en partant de ces points de vue qu'un savant..... a traité » de l'Apocalypse en détail (*Commentarius in Apocalypsin » Joannis. Scripsit.* Jo. Godofr. Eichhorn, 2 vol. in-8°. Götting 1791). »

(35) *Ap. Eus. Hist.* l. 5, c. 24, 245, *ed. Cantabr.* Voyez les notes de Valois, *ibid.*

(36) *In hær. Nazar. et hær.* 78.

(37) S. Irénée, l. 3, c. 12; Polycrate, *ap. Eus. Hist.* l. 5, c. 24.

(38) *S. Chrys. in Gal.* c. 1.

Jean écrivit principalement son évangile pour réfuter Ébion et Cérinthe, qui niaient la divinité de Jésus-Christ, et qui soutenaient qu'il n'avait point existé avant sa naissance temporelle. Il se proposa encore de suppléer aux omissions des trois autres évangiles, qu'il lisait et confirmait par son approbation (39). « Le christianisme vit alors sortir de » son sein certains hommes qui ne l'avaient peut-» être jamais sincèrement possédé (40), qui embrouil-» lèrent la doctrine du christianisme (41), qui mi-» rent en avant de fausses théories, qui furent de » faux docteurs et des trompeurs (42), et qui nièrent » que Jésus fût le Fils de Dieu et le Christ (43). » Ces hommes firent naître des craintes pour la » conservation de la vraie doctrine et pour la paix » des communes chrétiennes dans le cœur de leur » chef, et provoquèrent de la part de l'apôtre un » nouveau déploiement d'efforts. Mais nous ne » sommes pas encore en position de mieux discer-» ner ceux que saint Jean combat dans son évan-» gile. Si on en croit l'ancienne histoire, il y en eut » plusieurs qui, du vivant du disciple, et dans les » communes auxquelles il avait voué une sollici-» tude particulière, et au sein desquelles il avait » résolu de demeurer, soutinrent, dans divers sys-» tèmes, cette proposition : *Jésus n'est pas le Christ* » *ni le Fils de Dieu*. Sous ce point de vue tous étaient » dangereux, quelles que fussent les différences » qui les distinguaient entre eux. Sous des formes » différentes, c'était toujours la même erreur; et » l'apôtre, en écrivant, avait sans doute présents à » la pensée tous ceux qui en étaient infectés, sans » en excepter, par une complaisante distinction, » celui-ci ou celui-là. Il ne faut donc pas deman-» der : Ce livre fut-il dirigé contre Cérinthe? parce » qu'il est prouvé que cet homme vivait à cette » époque, qu'il habitait ces contrées, qu'il soutint » cette proposition, et qu'il jouissait en outre de » quelque célébrité comme docteur ; il fut dirigé » contre tous ceux qui, quelles que fussent d'ail-» leurs leurs autres opinions et leurs théories, vou-» laient séduire par cette proposition les chrétiens » pour lesquels saint Jean a écrit. On ne peut nier » que, d'après les témoignages authentiques de » l'histoire, Cérinthe n'ait été contemporain de l'a-» pôtre, qu'il n'ait habité les contrées où celui-ci » enseignait et prêchait l'Évangile, et que l'erreur » dont il s'agit n'ait fait partie de son système. A » côté de lui s'élevèrent les nicolaïtes, qui firent » beaucoup de mal dans ces communes et réclamè-» rent toute la vigilance de l'apôtre. Ils s'accordaient » dans cette proposition comme en beaucoup d'au-» tres points avec Cérinthe. Quand bien même nous » manquerions de données historiques à ce sujet, » et qu'Irénée, Jérôme et Épiphane (***) ne nous » eussent pas formellement fait connaître Cérinthe » et les nicolaïtes comme de faux docteurs, dont » saint Jean combattait les séductions, la déclara-» tion authentique que celui-ci a déposée dans sa » première épître devrait nous faire soupçonner » l'existence de ces faux docteurs, et le plan ainsi » que l'objet du livre, comparés à cette déclaration » et aux histoires de l'époque en général, devraient » nous révéler ces hommes aussi sûrement que les » témoignages historiques les plus positifs. En ré-» sumant les opinions de Cérinthe en égard aux » principes de la philosophie de ce temps-là, il en » résultera ce système : Il y a un Dieu, élevé au-» dessus de toutes choses; c'est la plus haute unité, » c'est pourquoi il ne put agir sur la matière et de-» venir Créateur. De lui émanèrent des natures » très-pures et très-parfaites *(invisibilia et innomi-* » *nabilia)*, qui se propagèrent elles-mêmes, et des-» cendant de degré en degré, s'accrurent en maté-» rialité et perdirent en spiritualité, de manière que » leur union avec l'Éternel et l'Un ne fut plus que » faible et médiate; mais qui, formés d'éléments de » plus en plus grossiers, purent agir sur la matière » pour la façonner. Le Créateur du monde fut une » substance de cet ordre, qui ne connut plus l'Es-» prit pur éternel (****); de là l'imperfection de la » création et le mal. — Nous venons de toucher un » problème dont la solution a fait naître les théories » les plus diverses, par lesquelles les philosophes » de cette époque et de l'époque antérieure se si-» gnalèrent. Il lui fut difficile, comme philosophe, » d'accorder que Jésus-Christ fût né d'une vierge, » et il soutint qu'il fut engendré et procréé comme » les autres hommes, d'après les lois ordinaires de » la nature; mais que par sa sagesse et sa vertu il

(39) Clém. d'Alex. *ap. Eus.* l. 6, c. 14; S. Jérôm. *in Catal. et Prol. in Matth.*

(40) I Jean, II, 19.

(41) *Ibid.* II, 18.

(42) *Ibid.* II, 22; IV, 1, 2, 3.

(43) *Ibid.* II, 22; IV, 1, 2, 3, 15, 16; V, 5, 20.

(***) Iren. *adv. Hær.* lib. III, cap. 9. « Hanc fidem annun-» tians Domini discipulus, volens per Evangelii annuntiatio-» nem auferre eum, qui a Cerintho inseminatus est homini-» bus errorem et multo prius ab his qui dicuntur Nicolaitæ...... » sic inchoavit.... In principio etc. Hieronym. *Script. eccles.*, » voc. *Joannis*; Epiph. *Hær.* LXIX. »

(****) Iren. lib. III, cap. II. « Eam conditionem, quæ est » secundum nos non a primo Deo factam, sed a virtute aliqua » valde deorsum subjecta, et abscissa ab eorum communi-» catione, quæ sunt invisibilia et innominabilia. » — Lib. I, cap. 26. « A virtute quadam valde separata, et ignorante » eum, qui est super omnia, Deum. »

» s'éleva, même comme homme, au-dessus de tous. » D'un autre côté, pour rendre hommage à l'origine » supérieure de Jésus-Christ que ses actions trahis- » sent, il prétendit qu'une de ces natures spirituel- » les, savoir le Christ, s'était unie à lui dans le bap- » tême sous la forme de la colombe. C'est, ajoute-t-il, » ce qui le mit en état, dès ce moment, d'exécuter » des choses surnaturelles, de produire des effets » dus à des forces supérieures, et de faire connaître » aux hommes le Dieu véritable et éternel, inconnu » jusqu'alors aux hommes, parce qu'il ne s'est ma- » nifesté par aucune création, par aucune œuvre. » Ce Christ, substance immatérielle, d'une origine » supérieure *(e superioribus Christus)* et esprit d'une » espèce plus pure, était, par son essence, inacces- » sible aux affections matérielles de la souffrance » et de la douleur; c'est pourquoi il se sépara de » nouveau de Jésus-Christ, au commencement de la » passion, l'abandonna aux tourments et à la mort, » et s'élança vers l'Éternel, d'où il était venu. Cé- » rinthe distingue Jésus du Christ, Jésus du Fils de » Dieu, comme des êtres différents de nature et de » rang. La doctrine des nicolaïtes sur Dieu et ses » rapports avec le monde, ainsi que sur un esprit » inférieur, créateur du monde, ressemble à cela. » Ils distinguaient particulièrement dans ces classes » subalternes des esprits, l'*unigenitus* (μονογενὴς), » dont l'existence a cependant un commencement, » puis le λόγος, qui est un descendant immédiat de » l'*unigenitus*. L'histoire ne nous apprend pas com- » ment ils se les représentaient ultérieurement. Le » Christ est au nombre des êtres issus de Dieu; mais » Jésus est le Fils du Créateur du monde, avec le- » quel le Christ s'unit dans le baptême, mais qu'il » quitta dans la passion. » Saint Jean insiste donc particulièrement sur les actions du Sauveur, depuis le commencement de son ministère jusqu'à la mort de saint Jean-Baptiste, actions dont les autres évangélistes avaient dit peu de chose; il s'étend aussi sur les discours de Jésus-Christ, et n'entre point dans de grands détails sur ses miracles. Comme son but principal était d'établir la divinité de Jésus-Christ, il commence par la génération éternelle du Verbe, créateur du monde. Le sujet qu'il traite et la manière dont il le traite sont si sublimes, que Théodoret appelle son évangile *une théologie que l'esprit humain ne peut entièrement pénétrer, et qu'il lui aurait été impossible d'imaginer.* Aussi les anciens ont-ils comparé le saint Évangéliste à un aigle qui s'élève au haut des airs, et que l'œil de l'homme ne peut suivre. Pour la même raison, les Grecs lui ont donné le titre de *théologien* par excellence. Lorsque les fidèles le pressaient d'écrire son évangile, dit saint Jérôme (44), il voulut qu'on ordonnât un jeûne et des prières publiques; après quoi, éclairé par une révélation céleste, il en commença la préface par ces paroles: *Au commencement était le Verbe,* etc. Suivant saint Chrysostôme (45) et d'autres Pères, il se prépara à cette grande entreprise par la retraite, la prière et la contemplation. Quelques auteurs pensent qu'il écrivit son évangile à Pathmos; mais l'opinion la plus commune est qu'il le composa après son retour à Éphèse, vers l'an 98, le 95me de son âge, le 65me depuis l'Ascension du Sauveur.

Nous avons encore trois épîtres de saint Jean. Il adressa la première à tous les chrétiens, et spécialement à ceux qu'il avait convertis. Il les y exhorte à mener une vie pure et sainte, et leur donne des avis pour les précautionner contre les artifices des séducteurs, surtout des simoniens et des cérinthiens. Saint Jean y traite deux doctrines fondamentales, fort différentes par leur objet; d'une part *que Jésus est le Christ et le Fils de Dieu,* et de l'autre *le haut prix du commandement d'amour.* Des influences qui tenaient aux lieux et au temps le forcèrent de s'étendre principalement sur ces deux vérités. Au lieu de développer ces deux questions dans des chapitres spéciaux, comme on pourrait s'y attendre, il les entrelace d'un bout à l'autre, et s'il revient souvent sur le même objet, c'est toujours sous un point de vue nouveau, de manière qu'il en résulte un tout d'une harmonie admirable. Les deux autres épîtres sont très-courtes. L'une est adressée à une matrone nommée *Electa,* nom qui est probablement un titre honorifique. D'après les leçons qu'il lui donne, et que l'on peut appliquer aux dangers de la société, il est à supposer qu'elle habitait Éphèse. Cette épître contient en abrégé les mêmes préceptes que la première; il exhorte à la charité et recommande de se prémunir contre les fausses doctrines. Puisqu'il se plaint d'être privé des moyens d'écrire, il faut croire qu'il ne l'a pas écrite dans une ville d'Ionie ou d'Asie, où cette privation ne se concevait pas, mais pendant son exil à Pathmos. La troisième épître, datée de Pathmos, est adressée à Caïus ou Gaïus, chrétien fort charitable. Il est probable que c'était le Caïus de Derbé que nomment les actes des apôtres (46), et non celui de Corinthe dont parle saint Paul (47). On voit le même style et les mêmes

(44) *In Prol. in Matth.* t. IV p. 3, *ed. Ben.*
(45) *Hom.* 67.
(46) Act. XX, 4.
(47) Rom. XVI, 23.

sentiments dans l'évangile et dans les trois épîtres de saint Jean; il y règne partout un esprit de charité, dont le Saint-Esprit peut seul être le principe.

Cette charité se manifestait surtout dans le saint apôtre, par le zèle ardent dont il brûlait pour le salut des hommes; il entreprenait de longs voyages, il supportait patiemment toutes les fatigues, il surmontait toutes les difficultés, il affrontait tous les dangers lorsqu'il s'agissait de les retirer de l'erreur et du vice. Nous en avons un bel exemple qui est rapporté par saint Clément d'Alexandrie et par Eusèbe (48). Saint Jean, après son retour de Pathmos à Éphèse, visita les églises de l'Asie-Mineure pour corriger les abus qui pouvaient s'y être glissés, et pour donner de saints pasteurs à celles qui n'en avaient point. Étant dans une ville voisine d'Éphèse, il fit un discours, et remarqua parmi ses auditeurs un jeune homme d'une figure intéressante. Il le présenta à l'évêque, en lui disant : « Je vous confie » ce jeune homme, en présence de Jésus-Christ et » de cette assemblée. » L'évêque promit de s'en charger et d'en prendre le plus grand soin. L'apôtre le lui recommanda de nouveau, et retourna à Éphèse. L'évêque logea le jeune homme dans sa maison, l'instruisit et le forma à la pratique des vertus chrétiennes, après quoi il lui administra le baptême et la confirmation. Croyant n'avoir plus rien à craindre de sa part, il veilla sur lui avec moins d'exactitude, et finit par le laisser maître de ses actions. De jeunes débauchés qui s'en aperçurent le gagnèrent insensiblement, et le firent entrer dans leur société. Bientôt le jeune homme oublia les maximes du christianisme, et à force d'accumuler crimes sur crimes, il étouffa tout remords; il en vint jusqu'à se faire chef de voleurs, et il se montra le plus déterminé comme le plus cruel de la bande. Quelque temps après, saint Jean eut occasion d'aller dans la même ville. Lorsqu'il eut terminé les affaires qui l'y appelaient, il dit à l'évêque : « Rendez-moi le dépôt que Jésus-Christ » et moi vous avons confié en présence de votre » église. » L'évêque étonné ne savait ce que signifiait cette demande; il s'imaginait que l'apôtre parlait d'un dépôt d'argent. Le Saint s'expliquant lui dit, qu'il lui redemandait l'âme de son frère qu'il lui avait confiée. Alors l'évêque lui répondit en soupirant et les yeux baignés de larmes : « Hélas! » il est mort. De quel genre de mort? reprit le » Saint, il est mort à Dieu, répliqua l'évêque; il » s'est fait voleur, et au lieu d'être à l'église avec » nous, il s'est établi sur une montagne où il vit » avec des hommes aussi méchants que lui. » A ces discours, le saint apôtre déchira ses habits, puis poussant un profond soupir, il dit avec larmes : « O quel gardien j'ai choisi pour veiller sur l'âme » de mon frère! » Il demande un cheval avec un guide, et se rend à la montagne. Il fut arrêté par les sentinelles des voleurs; mais au lieu de chercher à fuir, ou de demander la vie : « C'est pour cela, » s'écria-t-il, que je suis venu; conduisez-moi à » votre chef. » Celui-ci le voyant venir prit ses armes pour le recevoir; mais quand il reconnut saint Jean, il fut pénétré de crainte et de confusion, et se mit à fuir. L'apôtre oublie son grand âge et sa faiblesse; il court après lui, en criant : « Mon fils, » pourquoi fuyez-vous ainsi votre père? C'est un » vieillard sans armes dont vous n'avez rien à » craindre. Mon fils, ayez pitié de moi. Vous pouvez » vous repentir; votre salut n'est point désespéré. » Je répondrai pour vous à Jésus-Christ. Je suis » prêt à donner ma vie pour vous, comme Jésus-» Christ a donné la sienne pour tous les hommes. » J'engagerai mon âme pour la vôtre. Arrêtez, » croyez-moi, je suis envoyé par Jésus-Christ. » A ces mots, le jeune homme s'arrête, jette ses armes tout tremblant, et fond en larmes. Il embrasse l'apôtre comme un père tendre, et lui demande pardon; mais il cache sa main droite qui avait été souillée de tant de crimes. Il tâchait, par la vivacité de sa componction, d'expier ses péchés, autant qu'il en était capable, et de trouver, selon la belle expression de saint Clément, un second baptême dans ses larmes. Le Saint tomba à ses pieds, baisa sa main droite qu'il tenait cachée, lui assura que Dieu lui pardonnerait ses péchés, et le ramena à l'Église. Il priait et jeûnait avec lui et pour lui; il ne cessait de lui citer les passages les plus touchants de l'Écriture pour le consoler et l'encourager. Il ne le quitta qu'après l'avoir réconcilié à l'Église par l'absolution et par la participation des sacrements.

Un chasseur rencontra un jour saint Jean, tenant à la main et caressant une perdrix apprivoisée. Le premier témoigna son étonnement de voir l'homme inspiré de Dieu s'amuser à de pareilles choses. Sur quoi Jean lui demanda : « Que portez-vous là à la main? — Un arc. — Pourquoi n'est-il pas tendu? — Parce que la corde se relâcherait, si je le gardais constamment tendu. — Ne soyez donc pas surpris, mon jeune homme, que j'accorde quelque repos à mon esprit, pour le préparer à un travail nouveau (49). »

(48) Clém. d'Alex. Tr. *Quis dives salvabitur?* Eus. *Hist.* l. 3, c. 23, p. 113; *ed. Cantabr*, S. Christ. l. 1, *ad Theod. Laps.*

(49) Stolberg, *Gesch. der Rel. Jesu*, VII, 77.

Cette charité dont notre Saint était si vivement pénétré, il l'inculquait aux autres de la manière la plus pathétique; il la recommandait comme le grand, comme le principal précepte du christianisme, et sans l'observation duquel toutes les pratiques de la religion seront inutiles. La faiblesse de son grand âge ne lui permettant plus de faire de longs discours, il ne laissait pas de se faire porter à l'assemblée des fidèles, et il leur disait à chaque fois ces paroles : « Mes chers enfants, aimez-vous » les uns les autres. » Ses auditeurs lui demandèrent enfin pourquoi il répétait toujours la même chose. « C'est, répondit-il, le précepte du Seigneur; » et si vous l'accomplissez, cela suffit. » Cette circonstance est rapportée par saint Jérôme (50). Ce Père ajoute, en parlant de la réponse que fit l'apôtre, qu'elle est digne du grand saint Jean, du disciple favori du Sauveur, et qu'elle devrait être gravée en caractères d'or, ou plutôt être écrite dans le cœur de tous les chrétiens.

Saint Jean mourut en paix à Éphèse, la troisième année de Trajan, la centième de l'ère chrétienne, la soixante-huitième depuis la passion. Il était âgé, suivant saint Épiphane (51), d'environ quatre-vingt-quatorze ans. Saint Jérôme et saint Augustin ont réfuté ceux des anciens qui prétendaient qu'il n'était jamais mort (52). Il fut enterré sur une montagne hors de la ville. On emportait par dévotion la poussière de son tombeau, laquelle opérait des miracles (53). On bâtit sur ce tombeau une magnifique église, dont les Turcs ont fait une mosquée (54). Les Grecs font la fête de saint Jean l'Évangéliste le 26 septembre, et les Latins, le 27 décembre.

Cette admirable charité qui caractérisait saint Jean l'Évangéliste avait sa source dans l'amour dont il était embrasé pour Jésus-Christ. Sans cet amour, personne ne peut plaire à Dieu. *Celui qui n'aime point, ne connaît point Dieu, car Dieu est amour* (55). *Aimons donc Dieu puisqu'il nous a aimés le premier* (56). Voilà le fondement de la vie spirituelle, sur lequel notre saint apôtre revient souvent. En second lieu, nous devons éviter toute espèce de péché, garder les commandements de Dieu (57), et surtout aimer sincèrement le prochain. *Car comment celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas* (58)? Jésus-Christ, dont la charité est sans bornes, nous recommande d'imiter son amour pour les hommes; il nous presse de nous aimer les uns les autres pour l'amour de lui, de supporter les infirmités de nos semblables, de leur pardonner, comme nous désirons que Dieu nous pardonne, et *de vivre en paix avec tous les hommes*, autant qu'il nous sera possible (59). Voilà l'esprit du précepte; voilà ce qui fait les vrais chrétiens. Ce n'est qu'à cette condition que nous serons les héritiers du royaume céleste. La paix, la concorde, l'union, l'amour seront le partage éternel des bienheureux. Apprenons à être sur la terre tels que nous devons toujours être dans le ciel. Mais inutilement espérerions-nous pratiquer ce double précepte de l'amour de Dieu et du prochain, si nous ne mourions au monde et à nous-mêmes. Autant le saint Évangéliste aimait Dieu, autant il méprisait et haïssait le monde. *Mes petits enfants*, disait-il (60), *n'aimez point le monde, ni ce qui est dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père céleste n'est point en lui.* En effet, si l'amour du monde domine dans nos cœurs, il éteindra insensiblement celui des choses spirituelles; nous commencerons par oublier Dieu, et nous finirons par l'abandonner. Un cœur attaché à la terre ne peut s'élever vers le ciel. Ainsi ceux qui vivent dans le monde doivent veiller, prier, méditer, pour se prémunir contre les dangers dont le monde est rempli, afin de ne jamais perdre la charité.

(50) *In Gal.* c. 6.
(51) *Hær.* 51, c. 12.
(52) Cette opinion a été renouvelée par Jacques Le Fèvre d'Étables, *Diss. de una ex tribus Maria*, fol. 82, et par Florentinius, *not. in martyrol. vetus Hieronymi*; mais Tillemont les a réfutés avec solidité, *Vie de S. Jean l'Évang.* art. 10, 11, not. 15, 16, 17, 18. Voyez Calmet, *Diss. sur la mort du Saint.*
(53) Voyez saint Augustin, *Hom.* 124, *in Joan.*; saint Éphrem., *ap. Phot. cod.* 229; saint Grégoire de Tours, l. 1, *de Gl. Martyr.* c. 30.
(54) Suivant Wheler, il n'y a pas un chrétien dans une ville autrefois si célèbre; il n'y a pas même à présent plus de cinquante familles turques.
(55) I Joan. IV, 8.
(56) *Ibid.* IV, 19.
(57) *Ibid.* IV, 19.
(58) *Ibid.* IV, 20.
(59) Hebr. XII, 14.
(60) I Joan. II, 15.

SAINT THÉODORE GRAPT, CONFESSEUR.

VERS L'AN 830.

SAINT THÉODORE naquit dans le pays des Moabites. Ses parents, aussi vertueux que riches, vinrent s'établir à Jérusalem, pour être à portée de lui procurer une éducation chrétienne. Il était encore fort jeune lorsqu'ils le mirent dans le monastère de Saint-Sabas. Il y parvint en peu de temps à un haut degré de vertu, et devint fort célèbre dans le monde. Le

patriarche de Jérusalem l'ordonna prêtre. Pendant la persécution que Léon l'Arménien avait excitée contre les saintes images, il fut député vers ce prince pour l'exhorter à ne plus troubler la paix de l'Église. Mais ses exhortations n'eurent pas l'effet qu'on en attendait; l'empereur, après l'avoir fait battre cruellement, l'exila dans une île à l'entrée du Pont-Euxin. Théophane, son frère, qui l'avait accompagné et qui était aussi moine du monastère de Saint-Sabas, fut traité de la même manière. Ils souffrirent beaucoup l'un et l'autre de la faim et du froid. L'empereur étant mort en 822, ils eurent la liberté de revenir à Constantinople, où Théodore publia quelques écrits pour la défense de la doctrine catholique.

Michel-le-Bègue succéda à Léon l'Arménien. Ce prince passait pour n'avoir aucune religion, ou pour tenir tout au plus à la secte des manichéens. Il affecta d'abord une espèce de neutralité entre les catholiques et les iconoclastes. Il fit mettre cependant saint Théodore en prison, et l'envoya depuis en exil. Théophile, son fils, lui succéda en 829; il se déclara en faveur des hérétiques, et persécuta les orthodoxes avec fureur. Théodore et son frère furent maltraités de nouveau, et relégués dans l'île d'Aphuse. Deux ans après, on les ramena à Constantinople. L'empereur les fit dépouiller et battre en sa présence. On les frappa avec tant de violence, qu'ils en furent tout étourdis, et pensèrent tomber aux pieds du prince. On les conduisit en prison, où ils restèrent quelques jours. Comme ils refusaient toujours de communiquer avec les iconoclastes, l'empereur ordonna de leur graver sur le front et sur le visage douze vers ïambes dont voici le sens : « Ces » hommes ont paru à Jérusalem comme des vases » d'iniquité, remplis d'erreurs superstitieuses, et en » ont été chassés pour leurs crimes. S'étant sauvés » à Constantinople, ils n'ont point renoncé à leur » impiété, ils en ont donc été chassés aussi, après » avoir eu le visage stigmatisé. » Quoique les plaies dont leurs corps étaient couverts fussent beaucoup enflammés et très-douloureuses, on les lia sur des bancs pour leur graver sur le visage les ïambes dont nous venons de parler. Cette opération, aussi longue que cruelle, ne fut interrompue que par la nuit. On les ramena en prison, ayant le visage tout en sang. Peu de temps après, ils furent exilés à Apamée en Syrie, où saint Théodore mourut de ses souffrances. C'est de l'inscription des ïambes qu'on l'a surnommé Grapt, qui signifie en grec *marqué* ou *gravé*. Théophane lui survécut de quelque temps. Cependant l'impératrice Théodore, catholique zélée, gouverna l'empire pendant la minorité de Michel son fils. Le saint patriarche Méthode rétablit le culte des saintes images en 842. Théophane fut élu évêque de Nicée, afin de travailler plus efficacement à détruire une hérésie dont il avait déjà triomphé. Il est nommé conjointement avec son frère dans le martyrologe romain. Les Grecs honorent saint Théodore en ce jour, et saint Théophane, le 11 octobre. Ils surnomment le second *le Poète*, à cause des hymnes sacrées qu'il avait composées.

Voyez la vie authentique de saint Théodore Grapt, laquelle a été publiée par Métaphraste et Baronius. Voyez aussi Fleury, l. 47, etc. Les Grecs lisent en ce jour, dans leurs synaxaires, les vers ïambes qui furent gravés sur le visage des deux saints confesseurs.

---

28 DÉCEMBRE.

LES SAINTS INNOCENTS.

Voyez saint Matthieu, II, etc., et le savant traité qui porte pour titre : *Herodiani infanticidii Vindiciæ per Cast. Innoc. Ansaldi, Ord. Prædic.* Brixiæ, *an.* 1745.

Le monde persécuta Jésus-Christ et lui déclara la guerre immédiatement après sa naissance. Nous ne devons pas nous attendre à en être mieux traités que notre divin Maître. Il nous avertit lui-même que le monde l'ayant haï le premier, il nous haïra aussi; mais il est encore plus dangereux par ses caresses que par sa violence. Hérode, qui persécuta Jésus-Christ, était la figure de Satan et du monde.

Ce prince jaloux et ambitieux avait déjà sacrifié à ses soupçons et à ses craintes, Mariamne sa femme, les deux enfants qu'elle lui avait donnés, et tous ses meilleurs amis. Ayant appris des mages, venus de fort loin pour chercher et adorer Jésus-Christ, que le Messie prédit par les prophètes était né parmi les Juifs, il craignit qu'il ne le dépouillât un jour de son royaume : tant les pensées des hommes charnels sont éloignées des voies de Dieu ! Il eut recours à son ordinaire aux artifices de la politique et de la dissimulation; il feignit de vouloir aussi adorer l'enfant, afin d'acquérir les connaissances dont il avait besoin pour lui ôter plus sûrement la vie. Mais Dieu se joua de ses desseins aussi impies que barbares; il avertit les mages de ne point retourner auprès de lui.

En même temps un ange ordonna de sa part à Joseph de prendre l'enfant et sa mère, et de fuir en Égypte. Le Seigneur de l'univers fuyant aussitôt qu'il est né, quel spectacle pour notre foi! Que n'eurent pas à souffrir Joseph et Marie d'un voyage long et pénible? Que feront-ils dans un pays où ils sont étrangers? Privés de secours, que n'ont-ils pas

à redouter de leur extrême pauvreté? Suivant une ancienne tradition des Grecs, dont parlent Sozomène (1), saint Athanase (2) et d'autres auteurs, Jésus en entrant en Égypte renversa toutes les idoles de ce royaume : ce qui vérifia la prédiction d'Isaïe (3). Joseph et Marie ne surent point de l'ange combien de temps durerait leur exil. Apprenons de là à nous soumettre à la Providence, et à adorer la volonté toujours sainte de celui qui règle tous les événements avec une bonté et une sagesse infinies.

Hérode, voyant que les mages l'avaient trompé, entra dans une grande colère, et fut encore plus troublé par la crainte. Pour venir plus facilement à bout de se défaire de celui qui lui faisait ombrage, c'est-à-dire du Messie, *le Désiré de toutes les nations*, il forma l'horrible projet de massacrer tous les enfants de deux ans et au-dessous, qui se trouveraient dans Bethléem et dans le pays d'alentour. On voit par-là de quoi l'ambition est capable. Les soldats chargés d'exécuter l'ordre donné par Hérode se rendirent à Bethléem et dans les environs, et y mirent à mort tous les enfants qui avaient l'âge désigné. Les cris, tant des mères que des enfants, furent tels que saint Matthieu applique à cet événement la prophétie de Jérémie, conçue en ces termes: *On a entendu dans Rama une voix lamentable, des pleurs et de grands cris, Rachel pleurant ses enfants, et ne voulant point recevoir de consolation parce qu'ils ne sont plus.* Cette prophétie, qui regarde plus immédiatement la captivité de Babylone, eut son entier accomplissement dans le massacre des Innocents. Rama, dont parle saint Matthieu, était un village peu éloigné de Bethléem, et le tombeau de Rachel était dans un champ qui en dépendait. De plus il est probable que le massacre s'étendit jusqu'à la tribu de Benjamin, qui se trouvait dans le voisinage, et qui descendait de Rachel. Si l'on s'en rapporte à la liturgie des Éthiopiens et au calendrier des Grecs, il périt quatorze mille enfants; mais ce nombre paraît excessif, et il n'y a point de raisons solides qui portent à l'admettre.

Rien de plus heureux que la mort de ces enfants, si on la considère avec les yeux de la foi. Ils eurent la gloire de mourir pour Jésus-Christ, dans un âge où ils ne pouvaient encore invoquer son nom; ils furent les prémices de ses martyrs, et ils triomphèrent du monde avant de le connaître; ils ne reçurent la vie que pour la sacrifier, et acquérir une immortalité bienheureuse. Non-seulement ils moururent pour Jésus-Christ, mais ils moururent en sa place. Peut-être que s'ils eussent vécu plus longtemps, la plupart d'entre eux auraient été pervertis par le monde. Quelles actions de grâces ne rendront-ils pas au Seigneur pendant toute l'éternité, pour avoir exercé une telle miséricorde à leur égard? Ce mystère de grâce n'était point connu de leurs mères; et c'est pour cela qu'elles pleuraient sans vouloir recevoir de consolation. Souvent il nous arrive, comme à elles, d'être inconsolables dans certains accidents, qui sont des effets de la miséricorde divine envers nous.

Hérode ne survécut pas longtemps à son crime, et ce royaume qu'il avait craint de perdre lui fut arraché par la mort (4). Il fut attaqué d'une maladie extraordinaire, qu'on regarda comme une punition du ciel. Le désespoir occasionné par le souvenir de ses crimes augmentait encore son mal. Il avait une faim dévorante que rien ne pouvait apaiser. Ses intestins étaient pleins d'ulcères où il s'engendra des vers; tous ses membres étaient dans des convulsions violentes et continuelles; il s'exhalait de son corps une odeur si infecte qu'on n'osait approcher de lui. Antipater apprit dans la prison où il était renfermé l'horrible maladie de son père. Il proposa à l'officier chargé de le garder de lui rendre la liberté pour qu'il pût s'assurer la couronne. Hérode, qui fut instruit de tout, entra dans une fureur étrange qui le mit hors de lui-même, et sur-le-champ il envoya couper la tête à son fils. Antipater ne fut pas le seul qu'il fit périr pendant le cours de sa maladie; il chargea Salomée sa sœur, et Alexis son mari, de faire massacrer, immédiatement après sa mort, les principaux d'entre les Juifs qui se rassemblèrent par son ordre dans le cirque de Jéricho. « Ils me » haïssent, leur dit-il, et ils apprendront avec joie » que je ne vis plus : je veux qu'à ma mort la na» tion soit dans un deuil général (5). » Il mourut cinq jours après son fils Antipater.

On lit dans un auteur païen du cinquième siècle (6), qu'Auguste ayant appris qu'Hérode, en ordonnant le massacre des enfants, n'avait point épargné son propre fils, dit qu'il *vaudrait mieux être le*

(1) Sozom. *Hist.* l. 5, c. 21, p. 213, *ed. Cantabr.*

(2) *L. de Incar. Verbi.* Voyez Calmet, *Vie de Jésus-Christ*, c. 7.

(3) Isaïe XIX, 1.

(4) Antipater, fils d'Hérode et de Doris, conspira contre la vie de son père. C'était lui qui avait engagé Hérode à mettre à mort Alexandre et Aristobule qu'il avait eus de Mariamne, et qui, par leur mère, étaient de la famille des Asmonéens. On lui fit son procès à Jérusalem, et Hérode voulut que l'assemblée chargée d'examiner cette affaire fût présidée par Quintilius Varus, qui avait succédé à Saturnius dans le gouvernement de la Syrie.

(5) Jos. *Ant.* l. 17, c. 6 et 7.

(6) Macrobe, *Saturn.* l. 2, c. 4.

porc que le fils de ce prince. Il faisait allusion à l'usage où étaient les Juifs de ne point tuer de porcs, parce que leur loi leur défendait de manger la chair de cet animal. L'auteur cité a réuni des faits qu'il fallait séparer, sans doute parce qu'on apprit à Rome, à peu près dans le même temps, le massacre des enfants et la mort d'Antipater.

Les parents, les tuteurs, les ministres de la religion doivent s'appliquer particulièrement à instruire les enfants des vérités de l'Évangile et des maximes de la piété chrétienne. C'est un devoir dont rien ne peut les dispenser. Il ne faut point attendre que les enfants soient parvenus à l'âge de raison : ils sont susceptibles d'instruction dès leurs premières années; ils peuvent former des actes d'amour, de foi, d'espérance. En se proportionnant à la faiblesse de leur intelligence, en se servant d'exemples, d'images, de comparaisons, on leur rendra sensibles les vérités qu'ils doivent connaître. Avec une certaine gravité mêlée de douceur, on viendra insensiblement à bout de fixer leur attention, on leur fera surtout sentir que la doctrine qu'on leur enseigne est nécessaire pour les rendre éternellement heureux; que c'est *le Fils unique de Dieu qui nous l'a apportée du ciel* (7); *que la reine de Saba vint des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon; mais que nous avons dans Jésus-Christ un sage bien supérieur à Salomon* (8). Il faut surtout s'armer de patience, et ne pas craindre de revenir sur les mêmes choses. Malheur à ceux qui regarderaient cette fonction comme vile et méprisable; c'est par-là que s'est établi et que se soutient le christianisme; les premières leçons produisent du fruit dans le temps. Un bon catéchiste est plus utile qu'on ne pense. Le pape Paul III, dans une bulle où il recommande la fonction de catéchiste, déclare qu'*il n'y a rien qui contribue davantage au salut des âmes;* on peut ajouter qu'il n'y en a point de plus nécessaire et de plus sublime. Saint Augustin, saint Chrysostôme, saint Cyrille, etc., travaillaient avec autant de zèle que d'assiduité à instruire les enfants et les ignorants, et ils étaient persuadés qu'ils ne pouvaient faire de leurs talents un usage plus utile et plus glorieux. C'était dans la même vue que les apôtres parcouraient l'univers. *Je suis,* disait saint Paul (9), *redevable aux sages et aux simples. Nous nous sommes rendus petits parmi vous, comme une nourrice qui aime tendrement ses enfants; dans l'affection que nous ressentions pour vous, nous aurions souhaité de vous donner non-seulement la connaissance de l'Évangile, mais aussi notre propre vie* (10). Jésus-Christ lui-même a fait de cette fonction le principal objet de son ministère : *L'esprit du Seigneur s'est reposé sur moi, il m'a envoyé prêcher l'Évangile aux pauvres* (11). Nous ne pouvons douter qu'il ne prît un grand intérêt au salut des enfants : *Laissez venir à moi les petits enfants, car le royaume de Dieu est à eux... Puis les embrassant et leur imposant les mains, il les bénissait* (12). Le pieux et savant Gerson, chancelier de l'église de Paris, avait le plus grand zèle pour l'instruction des enfants, et composa un ouvrage sur cette matière. Après le concile de Constance, où il avait paru avec éclat, il se retira dans la ville de Lyon; il y rassemblait tous les jours les enfants dans l'église de Saint-Paul, et continua cette bonne œuvre jusqu'à sa dernière maladie. Sentant approcher sa dernière heure, il les rassembla pour la dernière fois, et leur fit répéter tout d'une voix ces paroles : « Mon Dieu, mon » Créateur, ayez pitié de Jean de Gerson, votre » pauvre serviteur (13). »

(7) Joan. II, 18.
(8) Matth. XII, 42.
(9) Rom. I, 14.
(10) I Thess. II, 7, 8.
(11) Luc. IV, 18.
(12) Marc. X, 14, 16.
(13) *Vit. Gerson,* t. I, *Op.* p. 169.

SAINT THÉODORE, ABBÉ DE TABENNE.

L'AN 367.

Telle fut l'édification que reçut l'Église dans le quatrième et le cinquième siècle de plusieurs grandes lumières de l'ordre monastique qui brillèrent dans les déserts de l'Égypte, que Théodoret (1) et Procope (2) ont entendu de ces saints solitaires les prophéties concernant la loi nouvelle, où il est dit (3) que *la solitude sera dans l'allégresse, qu'elle fleurira comme le lis, qu'elle sera dans la joie et les louanges* (4). « Là, dit un ancien auteur (5) qui avait » conversé avec plusieurs de ces grands hommes; » là j'ai vu des Pères qui menaient une vie angéli- » que et qui marchaient sur les traces de Jésus- » Christ. Pour moi, dit saint Sulpice-Sévère, tant » que je respirerai, jamais je ne cesserai de célébrer » les moines, de louer les anachorètes, d'admirer » les ermites que l'Égypte a produits. »

(1) *In Isai. LXI,* 3.
(2) *In eumd. loc.* p. 705.
(3) Isai. XXXV, 1, 2, 6, 7; LXI, 34.
(4) Le P. Poussines, *Prolog. in Thes. Ascet.* a fait ingénieusement une semblable application des mêmes prophéties.
(5) Héroclide, évêque d'Éphèse, disciple de saint Chrysostôme, *ap. Cotel Monum. Gr.* t. III p. 172.

Un des plus illustres de ces solitaires fut l'abbé Théodore, disciple de saint Pacôme, et que les Grecs ont surnommé *le Sanctifié*, à cause de l'extraordinaire pureté de mœurs qu'il montra dès son enfance. Il naquit dans la Haute-Thébaïde, vers l'an 314, de parents distingués par leur naissance et par leurs richesses; il sentit de bonne heure les dangers du monde. A l'âge de onze à douze ans, le jour de la fête de l'Épiphanie, il fut pénétré plus vivement que jamais des grandes vérités de l'Évangile; il résolut de se consacrer sans réserve au service de Dieu, et lui demanda la grâce d'être toujours fidèle à sa vocation. Pour ne pas se tromper dans un point de cette importance, il commença dès ce moment à rapporter uniquement à Dieu tous les mouvements de son cœur et toutes ses actions; il donnait un temps considérable à la prière, et pratiquait des jeûnes rigoureux. Il passa deux ans de la sorte dans la maison de sa mère, qui était aussi fort pieuse. Il continua d'aller tous les jours chez un maître de grammaire, qui demeurait dans le voisinage. Lorsqu'il fut dans sa quatorzième année, il quitta le monde, du consentement de sa mère, et alla finir son éducation dans un monastère du diocèse de Latopolis. La réputation de saint Pacôme l'attira depuis à Tabenne, dont tous les moines étaient autant de Saints, et son zèle pour la perfection l'y distingua bientôt des autres. Sa mère vint au monastère pour le voir; mais il craignit tellement les tentations qui pouvaient lui rappeler le monde, auquel il avait renoncé pour suivre Jésus-Christ de tout son cœur, qu'il pria saint Pacôme de ne pas permettre l'entrevue. La mère, édifiée de trouver dans son fils un renoncement si parfait, prit le voile dans une communauté de filles, qui était auprès de Tabenne, pour ne plus penser qu'à sa sanctification : elle avait quelquefois la consolation de voir son fils dans la compagnie des autres moines.

Théodore n'avait encore que vingt-cinq ans, lorsque saint Pacôme le prit pour compagnon dans la visite qu'il faisait de ses monastères. Cinq ans après, il lui ordonna de se préparer à recevoir la prêtrise. Il lui confia ensuite le gouvernement du monastère de Tabenne, et alla se renfermer dans celui de Pabau. Théodore s'y rendait tous les soirs pour entendre les instructions que saint Pacôme faisait à ses moines, et venait les répéter à ceux de Tabenne; ce qui ne l'empêchait pas de les instruire de son côté dans des conférences particulières.

Ayant un jour accompagné son bienheureux père à un monastère situé près de Panopolis dans la Basse-Égypte, un philosophe de cette ville demanda à conférer avec Pacôme. Le saint abbé crut devoir lui envoyer Théodore. Le philosophe proposa diverses questions; Théodore lui répondit avec autant d'esprit que de justesse, puis il l'exhorta à renoncer à des spéculations aussi vaines que stériles, pour ne plus s'occuper que de la science du salut. Il souffrait quelquefois beaucoup d'un violent mal de dents. Saint Pacôme le consolait, en lui disant que les afflictions involontaires, supportées avec patience, étaient plus utiles pour le salut que des abstinences volontaires et de longues prières.

Saint Pacôme tomba malade à Pabau deux ans avant sa mort. Les moines de Tabenne firent promettre à Théodore qu'il se chargerait du gouvernement de toute la congrégation, quand le saint abbé ne vivrait plus. Quoiqu'il n'eût fait cette promesse que malgré lui et après une longue résistance, saint Pacôme l'en reprit sévèrement, et lui ôta la supériorité de Tabenne. Il se soumit avec joie, reconnaissant qu'il s'était rendu coupable de présomption et de vanité. Il fut deux ans le dernier de la communauté, et même après les novices. Il souffrit cette humiliation en silence, et pratiqua de grandes austérités. Sa vertu brilla d'un nouvel éclat, et l'abaissement où il était lui fut plus utile que la supériorité, comme saint Pacôme le disait souvent aux autres moines.

Saint Pacôme mourut en 348, et on lui donna pour successeur celui qu'il avait désigné lui-même : c'était Pétrone, que la mort enleva aussi un mois après. Saint Orsisius fut élu pour le remplacer; mais trouvant le fardeau au-dessus de ses forces, et sachant qu'il y avait quelques troubles dans la congrégation, il fit élire Théodore en sa place, en l'assurant qu'il suivait en cela l'ordre que saint Pacôme avait donné avant de mourir. Théodore assembla les moines, les exhorta à la paix et fit cesser toutes les causes de division. Ses prières, ses discours et ses exemples rétablirent partout l'union et la charité. Orsisius lui servit d'assistant. Il y avait entre eux la plus parfaite intelligence, parce qu'ils avaient banni tout sentiment d'orgueil et de jalousie. Ils cherchaient à se surpasser l'un et l'autre en prévenance et en humilité. Théodore ne faisait jamais rien sans consulter Orsisius, et ils visitaient les monastères l'un après l'autre.

Théodore instruisait chacun de ses moines en particulier, il les consolait dans leurs peines, il les encourageait à marcher dans les voies de la pénitence. Il reprenait les fautes avec une douceur qui lui gagnait tous les cœurs, et il n'y avait personne qui ne lui découvrît avec une entière confiance ses plus secrètes pensées. Il avait recours à la prière et au jeûne pour faire rentrer dans le devoir ceux qui

s'en étaient écartés, et ce moyen lui réussissait toujours. Il fut favorisé du don des miracles et de celui de prophétie.

Étant un jour sur le Nil avec saint Athanase, il lui dit que Julien l'Apostat mourait dans le moment, et que son successeur rendrait la paix à l'Église; ce qui fut bientôt vérifié par l'événement. Le Saint prédit aussi aux moines de Nitrie, en 353, que l'orgueil des ariens ne tarderait pas à être confondu. Cette prédiction est contenue dans une lettre que nous avons encore (6). Nous avons une seconde lettre du saint abbé, laquelle est une exhortation à célébrer dévotement la Pâque (7). Gennade parle de trois autres lettres que Théodore écrivit pour l'instruction de ses moines; mais elles ne sont point parvenues jusqu'à nous.

On lit le trait suivant dans saint Nil (8) et dans d'autres anciens auteurs. Un jour que Théodore faisait une instruction à ses moines, pendant le temps du travail, deux vipères s'attachèrent à ses pieds. Il ne fit aucun mouvement, de peur de distraire son auditoire qui l'écoutait attentivement. Le discours fini, il permit de tuer les vipères qui ne l'avaient point piqué.

Un dimanche de l'année 367, on l'avertit qu'un de ses moines était près de mourir; il quitta l'office divin pour aller l'assister dans ses derniers moments. Il dit à ceux qui étaient présents que la mort de ce moine serait bientôt suivie d'une autre, à laquelle on s'attendait peu. Les moines veillèrent pendant la nuit auprès du corps de leur frère, et on l'enterra le jour de Pâque, en chantant des psaumes. Après l'octave de la fête, Théodore fit un discours fort touchant à ses moines qui se trouvaient rassemblés à l'occasion de la Pâque, et les renvoya dans leurs monastères. Peu de temps après il tomba malade; puis ayant recommandé la communauté à Orsisius (9), il se prépara par un redoublement de ferveur au passage du temps à l'éternité. Il mourut le 27 avril 367, dans la cinquante-troisième année de son âge. Son corps fut porté sur le haut de la montagne, et enterré dans le cimetière des moines, au chant des psaumes; mais peu de temps après on le mit avec celui de saint Pacôme. Saint Athanase écrivit aux moines de Tabenne pour les consoler de la perte qu'ils venaient de faire, et pour leur remettre devant les yeux la gloire dont jouissait leur bienheureux père. Les Grecs honorent saint Théodore le 16 mai, et les Latins le 28 décembre.

Voyez la vie de saint Pacôme, dans les Bollandistes, sous le 14 mai, p. 205, et surtout l'*Append.* p. 334, 347. Voyez aussi Tillemont, t. VII, et Ceillier, t. V p. 373.

SAINT ANTOINE, MOINE DE LÉRINS.

L'AN 525.

Saint Antoine, né dans la Pannonie, était fils de Secondin, que sa naissance rendait recommandable selon le monde. Il n'avait encore que huit ans lorsqu'il perdit son père. Saint Séverin, apôtre de l'Autriche et de la Bavière, eut occasion de le connaître; il fut si frappé des bénédictions dont le ciel l'avait prévenu, qu'il annonça qu'il serait un jour un grand serviteur de Dieu. Vers l'an 482 Antoine se retira auprès de l'évêque de Constance, son oncle paternel, et passa depuis en Italie. Ayant entendu parler d'un saint prêtre, nommé Marius, qui demeurait dans la Valteline, il se mit sous sa conduite et fit de grands progrès dans la vertu. Mais comme on voulait l'élever aux ordres sacrés, il s'enfuit dans les Alpes, du côté du Milanez, et s'arrêta près du tombeau de saint Fidèle, sur une montagne déserte. Il y trouva deux ermites qui l'admirent en leur compagnie, mais que la mort lui enleva successivement. Il résolut de rester seul en ce lieu. Sa prière était continuelle et ses jeûnes rigoureux. Il ne prenait de repos que quand la nature épuisée l'y forçait. Un homme habillé en ermite vint un jour lui demander l'hospitalité : il crut que c'était un solitaire qui menait le même genre de vie que lui; mais Dieu lui fit connaître que c'était un scélérat qui, à la faveur de ce déguisement, voulait se soustraire aux poursuites de la justice : il l'obligea de se retirer. Les visites

(6) *Ap. Bolland. Maii* 14, p. 356.

(7) *Holsten. Cod. vet. mon. Reg.*

(8) S. Nil. *Tr. or.* c. 108.

(9) Orsisius est honoré d'un culte public par les Grecs, le 15 juin. Il reprit le gouvernement de la congrégation de Tabenne après la mort de saint Théodore, et il s'acquitta de tous ses devoirs avec beaucoup de prudence et de charité. Saint Athanase et saint Antoine témoignèrent en diverses occasions la haute estime qu'ils faisaient de sa personne. Il terminait par la prière les exhortations qu'il faisait tous les soirs à ses moines, parce que Dieu seul peut inspirer l'amour de la vertu et le courage de la pratiquer. On ignore en quel temps il mourut. Nous avons encore un ouvrage intitulé : *la Doctrine d'Orsisius*, que saint Jérôme traduisit en latin. C'est comme le testament qu'il laissa à ses moines. On y trouve l'abrégé des principales maximes qui conduisent à la perfection monastique. Les exhortations sont pathétiques, et les instructions pleines de force et de beauté. L'auteur dit à ceux en faveur desquels il a écrit, qu'il n'a rien négligé pour les rendre agréables au Seigneur, et que, dans la vue d'attirer la bénédiction du ciel sur ses exhortations, il les avait accompagnées de ses larmes. L'ouvrage dont il s'agit a été imprimé dans la Bibliothèque des Pères, t. IV p. 92, de l'édition de Cologne.

que sa réputation commençait à lui attirer lui devinrent bientôt insupportables. Il s'enfonça dans le désert et vécut plusieurs années inconnu sous une roche. A la fin on l'y découvrit, et on accourut de toutes parts à sa caverne. Il la quitta et vint se renfermer dans le monastère de Lérins. Les moines qui l'habitaient trouvèrent en lui un modèle de perfection, tel qu'ils n'en avaient jamais vu parmi eux. Mais ils ne le possédèrent pas longtemps; il n'y avait que deux ans qu'il était à Lérins quand il mourut. On met sa mort vers l'an 525. Son nom, que divers miracles rendirent célèbre, se lit en ce jour dans le martyrologe romain.

Voyez sa vie, écrite par saint Ennode, évêque de Pavie, auteur contemporain. On la trouve parmi les œuvres de ce saint évêque, dont le P. Sirmond a donné une bonne édition, ainsi que dans le recueil de Surius et dans la chronique de Lérins, par Baralli. Voyez aussi Baillet, etc.

SAINT CONVOYON,

PREMIER ABBÉ DE REDON, EN BRETAGNE.

VERS L'AN 868.

Saint Convoyon naquit à Comblesac, dans le diocèse de Saint-Malo. Son père, nommé Conon, était d'une famille distinguée dans le pays. Il reçut une éducation chrétienne et conforme à sa naissance. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, Renier, évêque de Vannes, le fit archidiacre de son église. Mais comme il ne soupirait qu'après la retraite, il renonça entièrement au monde, et alla chercher une solitude aux extrémités du diocèse de Vannes. Cinq ecclésiastiques, animés du même esprit, le suivirent. Ils s'arrêtèrent dans un lieu appelé Roton ou Redon, et situé au confluent de la Vilaine et de l'Oult. Ratuili, auquel ce lieu appartenait, le leur céda en 832, et leur permit d'y bâtir un monastère. Quelques voisins s'opposèrent d'abord à leur établissement; mais Nominoé, qui gouvernait la Bretagne au nom de l'empereur, les prit sous sa protection, et personne n'osa plus les inquiéter. Plusieurs autres serviteurs de Dieu se joignirent à eux. Gerfroi, l'un d'eux, enseigna la pratique de la règle de saint Benoît.

C'était un ermite qui, après avoir été moine de Saint-Maur-sur-Loire, s'était retiré dans la forêt de la Nouée. Il établit dans le monastère de Redon la règle qu'il avait autrefois suivie et dont les observances lui étaient parfaitement connues. Lorsqu'il vit que sa présence n'y était plus nécessaire, il retourna dans le monastère de Saint-Maur pour y finir ses jours.

On fit diverses donations au monastère de Redon; mais Renier, évêque de Vannes, et quelques autres personnes puissantes empêchèrent pendant quelque temps qu'elles ne fussent confirmées par l'autorité royale. Saint Convoyon ne se rebuta point, et il obtint enfin la confirmation qu'il sollicitait.

Cependant les moines de Redon devinrent célèbres par la sainteté de leur vie, et on venait demander avec confiance le secours de leurs prières. Il y vint entre autres un aveugle nommé Goinflen. Il recouvra la vue en frottant ses yeux avec l'eau de la cuvette où les prêtres avaient lavé leurs mains après la célébration du saint sacrifice.

Saint Convoyon enrichit son église des reliques de plusieurs Saints, et surtout de celles de saint Apothême, évêque de Chartres, et de saint Marcellin, pape. On trouve dans sa vie le détail de plusieurs miracles opérés par l'intercession de ces Saints et par la vertu de leurs reliques.

Le saint abbé s'éleva avec force contre quelques évêques de Bretagne qui se rendaient coupables de simonie : cette affaire fit du bruit et fut portée à Rome. Convoyon fit le voyage d'Italie, et eut des conférences avec Léon IV, qui occupait alors le Saint-Siége. Les évêques de Bretagne furent condamnés. Le Souverain-Pontife proscrivit aussi divers abus qui s'étaient introduits dans les églises du même pays. Léon fit présent à Convoyon du corps du pape saint Marcellin, dont nous venons de parler; il lui donna aussi un ornement dont il se servait dans la célébration des saints mystères. Le Saint revint en Bretagne, où il arriva en 848.

Les ravages des Normands ayant répandu partout la terreur, saint Convoyon et ses disciples furent obligés d'abandonner le monastère de Redon. Ils se retirèrent dans celui que le prince Salomon leur avait fait bâtir à Plelan. Le saint abbé y redoubla de ferveur dans les veilles et la prière. Il macérait son corps par les jeûnes les plus rigoureux, et ne cessait de pleurer la désolation du lieu saint que les calamités publiques avaient rendu désert. Il mourut le 5 janvier vers l'an 868. Son corps fut enterré à Plelan; mais on le porta depuis à Redon. Sa fête est marquée au 28 décembre dans le martyrologe de France et dans celui des Bénédictins. Ce fut peut-être en ce jour que se fit la translation de ses reliques.

Voyez sa vie, que Mabillon a publiée avec des remarques, *Sæc. 4, Ben.* part. 2; Bulteau, *Hist. de l'ordre de Saint-Benoît*, t. II p. 401, et Lobineau, *Vies des Saints de Bretagne*, p. 181.

---

29 DECEMBRE.

—

SAINT THOMAS,

ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY, MARTYR.

Voyez sa vie par Jean de Salisbury, qui fut son chapelain, qui ne le quitta presque point pendant son exil, et qui était présent lorsqu'on l'assassina. Cet auteur, qui mourut évêque de Chartres, est estimé pour son savoir et sa sincérité, et mérite les louanges qu'on lui a données à cet égard, suivant Cave, *Hist. litt.* t. II p. 245. Son ouvrage fut publié en entier avec ses lettres, à Paris, en 1611; mais ce même ouvrage a été mis en pièces et tronqué dans le *Quadrilogus*. C'est le titre d'une vie du saint archevêque, compilée par l'ordre du pape Grégoire II, d'après les quatre vies originales du même Saint, composées par Herbert, Guillaume de Cantorbéry, Allain, abbé de Doche, et Jean de Salisbury. Le P. Lupus a fait imprimer à Bruxelles, en 1682, le *Quadrilogus*, ou Histoire Quadripartite, avec un ample recueil de lettres de saint Thomas de Cantorbéry. Plusieurs de ces lettres avaient été publiées par Baronius. Il y a encore un grand nombre de lettres du même Saint qui n'ont jamais été imprimées, et qui se gardent dans la bibliothèque Cottonienne, ainsi que dans celle d'Oxford, de Cambridge, etc. On trouve une autre vie de saint Thomas de Cantorbéry parmi les *Hist. Anglic. Scriptores varii*, que Sparke fit imprimer à Londres en 1723. Elle est de Guillaume Fitz-Stephens (en latin Stephanides). C'était un ecclésiastique qui fut d'abord attaché à la chancellerie, et qui, ayant suivi le Saint à Cantorbéry, vécut plusieurs années avec lui, et le vit expirer sous les coups de ses assassins. Il y a parmi les Mss. de la bibliothèque d'Arundel, que le duc de Norfolk donna à la société royale en 1679, une vie du saint martyr, par Edmond Grime, une autre vie du même Saint, qui commence par ces mots : *Post summi favoris*, et le *P. Thomæ Rubrica seu consuetudines*. Martène a donné, *Thes. Anecdot.*, t. III p. 1137, une autre vie de saint Thomas sous le titre de *Passio S. Thomæ*. Wilkins a publié aussi, *Conc. Brit.* t. I p. 437, plusieurs lettres et divers écrits concernant l'histoire du saint archevêque. On trouve encore sa vie dans les *tres Thomæ* de Stapleton. Nous en avons une en anglais, tirée en grande partie de Baronius, laquelle fut dédiée à Richard Smith, évêque de Calcédoine, et imprimée en 1639. Muratori a donné, *Script. Ital.* t. II, *in vit. Alexandri III*, l'histoire de la canonisation de saint Thomas de Cantorbéry. On peut consulter encore les histoires et les chroniques de Hoveden, de Matthieu Pâris, de Gervais, de Brompton, etc. Il y a une bonne vie française de saint Thomas de Cantorbéry, laquelle fut imprimée en 1764, in-4°. L'auteur, qui s'est déguisé sous le nom de Beaulieu, est le baron de Pontchâteau, et non Du Fossé, qui a eu part aux vies des Saints composées par MM. de Port-Royal. Parmi les lettres du pieux et savant Pierre de Blois, il y en a une sur le martyre de saint Thomas de Cantorbéry, ep. 27. Elle contient des détails fort édifiants sur les vertus du saint archevêque.

L'AN 1170.

Thomas Becket naquit à Londres le 21 décembre 1117. Gilbert, son père, était un gentilhomme médiocrement favorisé des biens de la fortune; il se croisa dans sa jeunesse, et passa dans la Terre-Sainte. Ayant été fait prisonnier par les Sarrasins, il fut pendant un an et demi esclave d'un de leurs émirs ou amiraux. L'émir avait une fille unique. Gilbert lui expliqua les mystères de la religion chrétienne, et lui déclara qu'il était prêt à faire le sacrifice de sa vie pour l'amour de Jésus-Christ. Elle fut si touchée de ses discours et de son courage, qu'elle se sentit sur-le-champ un grand désir de devenir chrétienne. Elle fit part de ses dispositions à celui qui l'avait éclairée, et il se contenta de lui répondre qu'elle serait infiniment heureuse si Dieu lui faisait cette grâce, dût-elle perdre tous les avantages que le monde lui offrait.

Cependant Gilbert Becket trouva le moyen de s'échapper pendant la nuit avec la jeune Syrienne et d'autres esclaves chrétiens, et ils arrivèrent heureusement en Angleterre. Lorsqu'elle eut été parfaitement instruite, elle reçut le baptême et prit le nom de Mathilde. Elle épousa Gilbert Becket, et le mariage fut célébré par l'évêque de Londres dans l'église de Saint-Paul. Peu de temps après, Gilbert Becket se croisa de nouveau et repassa en Orient, où il resta trois ans et demi. Mathilde était enceinte lorsque son mari partit d'Angleterre; elle accoucha d'un fils bientôt après. Ce fils est le Saint dont nous donnons la vie. Sa mère lui inspira dès son enfance la crainte de Dieu et une tendre dévotion pour la Sainte-Vierge.

Gilbert Becket, de retour en Angleterre, fut nommé shérif (1) de Londres. Nous apprenons d'un des auteurs qui ont écrit la vie de son fils (2), qu'il ne tira jamais d'intérêt de son argent, qu'il ne se mêla d'aucun commerce, et qu'il se contenta du revenu annuel que lui fournissait son patrimoine. Il mourut en 1138, et laissa son fils exposé à tous les dangers que court dans le monde la jeunesse sans expérience.

Heureusement Thomas Becket avait été accoutumé, dès ses premières années, à la pratique de l'obéissance et du renoncement. Il connaissait assez les maximes de l'Évangile pour se tenir sur ses gardes et ne rien faire sans consulter des personnes éclairées et vertueuses. Il avait commencé ses études dans un monastère de chanoines réguliers, il alla les continuer à Londres. Les trois principales églises de cette ville avaient alors chacune une grande école, où des déclamations publiques et des disputes littéraires entretenaient une grande émulation entre les maîtres et leurs disciples. Thomas

(1) Vice-comes.
(2) Fitz Stephens.

fréquenta ces écoles jusqu'à l'âge de vingt-un ans. Ayant alors perdu sa mère, il discontinua ses études pendant une année; mais il résolut de les reprendre pour se prémunir contre les dangers qu'entraîne une vie oisive et désœuvrée. Il se rendit donc à Oxford, puis à Paris, où il se perfectionna dans la connaissance du droit canonique et dans les différentes parties de la littérature.

De retour à Londres, il s'attacha en qualité de clerc ou de secrétaire à la cour de ville, et fit paraître une grande capacité pour les affaires. Il se retira ensuite chez un jeune seigneur qui vivait à la campagne et qui était extrêmement passionné pour la chasse. Il prit insensiblement les mêmes goûts, et l'amour du plaisir le rendit plus négligent dans le service de Dieu. Mais un accident, menagé par la Providence, lui ouvrit les yeux. Un jour qu'il chassait au vol, son faucon fondit sur un canard, et plongea avec lui dans la rivière. Craignant de le perdre, il se précipite dans l'eau, et le courant l'entraîne jusqu'à un mille. C'en était fait de sa vie, si la roue d'un moulin sous laquelle il allait passer ne se fût arrêtée tout-à-coup. Cet événement fut regardé comme miraculeux. Thomas, pénétré de reconnaissance envers le Seigneur, prit la résolution de mener une vie plus chrétienne, et retourna à Londres. Ses vertus et ses talents lui acquirent beaucoup de réputation; il était surtout universellement estimé pour cette intégrité et cette droiture inflexible qui le caractérisaient. Dès son enfance même, il aurait tout souffert plutôt que de parler contre la vérité, et jamais il ne lui arriva de se rendre coupable du mensonge le plus léger.

Thibaut, qui fut élevé sur le siège archiépiscopal de Cantorbéry, en 1138, avait été lié d'une amitié fort étroite avec le père de notre Saint. Ils étaient tous deux originaires de Normandie, et du même canton. Le prélat auquel Thomas fut recommandé lui offrit une place dans sa maison. Le Saint alla le joindre au village de Harwe ou Harrow. Il était grand, bien fait, d'une figure qui prévenait en sa faveur. Il parlait avec autant de grâce que de facilité. Il avait embrassé l'état ecclésiastique quelque temps avant l'époque dont nous parlons. Thibaut reconnut bientôt qu'il était capable de lui rendre les services les plus importants. Il lui permit de faire un voyage en Italie, et d'étudier pendant un an le droit canonique à Bologne. Thomas passa aussi quelque temps à Auxerre. Après son retour en Angleterre, il reçut le diaconat. L'archevêque lui donna successivement la prévôté de Béverley et deux canonicats, l'un à Lincoln, et l'autre à Saint-Paul de Londres. Il le nomma aussi archidiacre de Cantorbéry : c'était la première dignité ecclésiastique d'Angleterre, et celui qui la possédait siégeait dans la cour des lords après les évêques et les abbés (3). Thibaut le chargeait des affaires les plus difficiles, et n'entreprenait rien sans prendre son avis. Il l'envoya plusieurs fois à Rome pour des négociations importantes, et jamais il ne se repentit de lui avoir donné sa confiance.

La contestation qui s'était élevée entre le roi Étienne et l'impératrice Mathilde, mère de Henri II, annonçait les suites les plus fâcheuses pour l'Angleterre. Les choses cependant s'arrangèrent à l'amiable, et le traité fut ratifié par tout le royaume. Il fut stipulé qu'Étienne régnerait pendant sa vie; mais qu'à sa mort, la couronne reviendrait à Henri II qui en était l'héritier légitime. Mais au mépris de ce traité, revêtu des formalités les plus solennelles, Étienne fit tous ses efforts pour assurer le trône à Eustache son fils. Thibaut refusa de consentir à une injustice si criante, ce qui le fit exiler hors du royaume. Il fut cependant rappelé d'une manière honorable peu de temps après. L'archevêque n'agit dans toute cette affaire que par les avis de Thomas Becket; en sorte que ce fut notre Saint qui assura la possession de la couronne à Henri II.

Ce prince monta sur le trône le 20 décembre 1154. Thibaut lui parla de son archidiacre; il le lui représenta comme un homme qui avait autant d'expérience que de capacité, qui était supérieur à toutes les considérations quand il s'agissait de son devoir; qui avait une prudence extraordinaire dans le maniement des affaires, et qui pouvait remplir avec distinction les places les plus éminentes. D'après un témoignage aussi avantageux, Henri nomma Thomas chancelier d'Angleterre, en 1157. L'intégrité, la douceur et les autres belles qualités du nouveau chancelier le firent aimer et estimer de tout le royaume. Le roi lui rendait la même justice que ses sujets; il aimait à s'entretenir avec lui; il en agissait à son égard avec une sorte de familiarité. Il le chargea de l'éducation du prince Henri son fils, afin qu'il le formât dans le grand art de régner, et qu'il lui inspirât surtout l'amour de la vertu. Il l'envoya en France, pour y négocier un traité entre les deux couronnes, et pour y arrêter le mariage de Henri son fils avec Marguerite de France, fille de Louis-le-Jeune. Le chancelier s'acquitta de cette double commission avec tout le succès que son maître pouvait désirer (4). Mais les honneurs ne

(3) Fitz-Stephens, p. 12.

(4) On peut voir Fitz-Stephens, sur la magnificence avec laquelle le chancelier fit cette ambassade, ainsi que sur les riches présents qu'il porta au roi de France.

l'éblouirent point; il continua d'être humble, mortifié, recueilli, chaste; il triompha de tous les piéges qui furent tendus à sa vertu par les courtisans et par le roi lui-même. La jalousie lui suscita inutilement des persécutions; il fit taire ses ennemis par sa douceur et son silence.

Thibaut, archevêque de Cantorbéry, mourut en 1160. Le roi Henri était alors en Normandie avec son chancelier, et il forma aussitôt la résolution de l'élever sur le siége vacant. Quelque temps après, il lui dit de se préparer à passer en Angleterre pour une affaire importante, et ce ne fut qu'au moment du départ que le prince lui fit connaître clairement ses intentions. Thomas, après avoir allégué diverses raisons pour ne point accepter l'épiscopat, dit au roi avec une généreuse liberté : « Si Dieu permet » que je sois archevêque de Cantorbéry, je perdrai » bientôt les bonnes grâces de Votre Majesté, et cette » grande affection dont elle m'honore se changera » en haine. Qu'il me soit permis de lui dire que je » la vois faire plusieurs choses contraires aux droits » de l'Église, et que je craindrais qu'elle n'exigeât » de moi ce que ma conscience m'empêcherait de » lui accorder. Mes ennemis ne manqueraient pas » de représenter ma résistance comme un crime, et » de s'en servir pour me perdre auprès de vous. » Le roi n'eut point d'égard à ses représentations. Il fit partir quelques seigneurs pour l'Angleterre, en leur recommandant fortement de disposer les esprits à entrer dans ses vues, et de se concerter avec le chapitre de Cantorbéry, pour que le chancelier fût placé sur le siége de cette ville. Thomas protesta toujours qu'il n'accepterait point cette dignité, et il ne se rendit que quand le cardinal de Pise, légat du Saint-Siége en Angleterre, eut levé ses scrupules par le poids de son autorité. Il fut élu la veille de la Pentecôte de l'année 1162, et partit aussitôt de Londres pour se rendre à Cantorbéry. Il chargea sur la route un des membres de son clergé de bien observer sa conduite, et de l'avertir de toutes ses fautes; il était persuadé qu'un ennemi même qui fait des reproches, nous est souvent plus utile qu'un ami qui nous flatte.

Peu de temps après son sacre, il reçut le pallium du pape Alexandre III; ce fut Jean de Salisbury qui le lui apporta de Rome. Il commença par demander au ciel les lumières qui lui étaient nécessaires, et il se livra tout entier aux fonctions de l'épiscopat. Les chanoines de sa cathédrale étant moines, il prit leur habit qu'il porta toujours sous celui qui était propre à sa dignité. Il se revêtit aussi d'un rude cilice, qu'il ne quitta point jusqu'à sa mort. Le genre de vie auquel il s'assujettit était très-austère. Tous les jours il se levait à deux heures du matin, et après avoir récité l'office de la nuit, il lavait les pieds à treize pauvres, auxquels il donnait ensuite une somme d'argent. Rien n'était plus édifiant que de le voir prosterné devant eux et de l'entendre implorer avec larmes le secours de leurs prières. A l'heure de prime, son aumônier lavait les pieds à douze autres pauvres, et leur distribuait du pain et des viandes. Après matines, l'archevêque prenait un peu de repos; mais il se levait toujours de grand matin pour prier et pour lire l'Écriture sainte. Il avait tant de respect pour ce livre divin, il y trouvait tant d'onction, qu'il le portait toujours avec lui, même dans ses voyages, et qu'il eût désiré de vivre dans la solitude pour en faire l'unique objet de sa lecture et de ses méditations. Il avait continuellement auprès de lui une personne instruite qui lui en expliquait les passages difficiles, et il ne craignait rien tant que de s'en rapporter à ses propres lumières, quoique tout le monde admirât son savoir et sa sagesse. Lorsqu'il avait fait la méditation du matin, il visitait les malades qu'il y avait parmi ses moines ou dans son clergé. A neuf heures, il disait la messe, ou il l'entendait, quand, par respect ou par humilité, il ne célébrait point. A dix heures il faisait une nouvelle distribution d'aumônes, en sorte qu'il assistait cent pauvres tous les jours. Il doubla les charités ordinaires de son prédécesseur. Il dînait à trois heures, et se faisait lire à table quelque livre de piété. Jamais on ne lui présentait des mets recherchés. Sa table était cependant servie avec décence, à cause de ceux qu'il y invitait. Pour lui, il ne mangeait que ce qu'il y avait de plus commun, et se renfermait dans les bornes de la plus exacte sobriété. Un moine l'ayant vu un jour en compagnie manger quelque chose de délicat, il en fut scandalisé, comme le pharisien, et dit qu'il le croyait plus mortifié. Le saint archevêque lui répondit avec douceur, que comme on pouvait se rendre coupable de gourmandise en mangeant les choses les plus communes, on pouvait aussi manger les plus délicates sans tomber dans ce vice, et même en faire usage avec indifférence. Après le dîner, il s'entretenait quelque temps avec des ecclésiastiques pieux et savants sur des matières relatives à la religion. Il était fort sévère dans l'examen de ceux qui se présentaient pour recevoir les saints ordres, et rarement il s'en rapportait aux autres pour cet objet. L'ordre établi dans sa maison prévenait tous les abus, et aucun de ceux qui lui étaient attachés n'osait recevoir des présents, sous quelque prétexte que ce fût. Il regardait tous les pauvres comme ses enfants, et ses revenus parais-

saient leur appartenir bien plus qu'à lui. Il reprenait avec une courageuse liberté les vices des grands, et retirait de leurs mains les biens de l'Église qu'ils avaient usurpés. Le roi l'aimait toujours, et le protégeait contre les injustices des seigneurs puissants. L'archevêque de Cantorbéry fut obligé de venir en France pour assister au concile de Tours, que le pape Alexandre III assembla en 1163. Il obligea le roi de nommer aux évêchés de Worcester et de Héréford; Henri les laissait vacants depuis longtemps pour s'en appropier les revenus. Ces églises eurent enfin de dignes pasteurs, et Thomas fit la cérémonie de leur sacre.

La bonne intelligence qui régnait entre le roi et l'archevêque de Cantorbéry était fort utile à l'Église : malheureusement elle ne fut pas de longue durée. L'archevêque se démit de la dignité de chancelier qu'il avait conservée jusque-là, mais uniquement par complaisance : cette démission déplut au roi, il en témoigna son mécontentement. En second lieu, Henri s'appropriait les revenus des évêchés et des autres bénéfices lorsqu'ils étaient vacants, et il différait longtemps d'y nommer, afin de laisser le temporel dans ses mains : en quoi il imitait quelques-uns de ses prédécesseurs. C'était un abus que toutes les lois proscrivaient, et contre lequel Thomas s'éleva avec force. En troisième lieu l'archevêque s'opposait aux entreprises des juges laïques, qui, au mépris des immunités de l'église anglicane, citaient les personnes ecclésiastiques à leur tribunal. Enfin l'archevêque montra un zèle intrépide contre les officiers ou seigneurs qui opprimaient l'Église et usurpaient ses biens : telles furent les sources des brouilleries qui s'élevèrent entre le roi et l'archevêque de Cantorbéry, et qui eurent des suites si funestes.

Henri exigea que les évêques fissent serment de maintenir toutes les coutumes du royaume. Thomas vit bien que, sous le nom de coutumes, le prince entendait des abus notoires et des injustices criantes. Aussi, dans l'assemblée générale des évêques qui se tint à Westminster, déclara-t-il qu'il ne ferait le serment qu'avec la clause, *sauf le devoir et la conscience*. Plusieurs évêques plièrent et se tournèrent contre lui. Enfin Thomas, que les menaces du roi n'avaient point intimidé, se laissa vaincre par les prières et les larmes du clergé. Il consentit, dans une assemblée tenue à Clarendon en 1164, de signer les treize articles appelés *Constitutions de Clarendon;* mais il se repentit bientôt de sa complaisance : il garda cependant le silence, et se contenta de pleurer sa faiblesse, jusqu'à ce qu'il eût consulté le pape, qui était alors à Sens. Il lui demanda en même temps l'absolution. Le pape, en la lui accordant, lui manda de ne plus différer de s'approcher de l'autel, mais de réparer par une vigueur vraiment épiscopale la faute où il était tombé par surprise. Son changement irrita le roi au point qu'il le menaça de la mort. L'archevêque lui représenta qu'on n'obtiendrait jamais de lui qu'il approuvât des injustices qu'on déguisait sous le nom de coutumes du royaume; qu'il n'était pas le premier à les attaquer; que ses prédécesseurs, et surtout saint Anselme, les avaient condamnées avant lui.

Le 8 octobre de la même année, le roi fit assembler les évêques et les seigneurs à Northampton. On condamna Thomas dans cette assemblée, et tous ses biens furent confisqués. Des évêques et plusieurs autres personnes lui conseillèrent de se démettre de son archevêché; mais il répondit qu'il ne pouvait suivre un pareil conseil, surtout dans les circonstances où il se trouvait; que ce serait trahir la vérité et la cause de l'Église; qu'il garderait sa place pour défendre l'une et l'autre, dût-il lui en coûter la vie. La persécution, qui s'augmentait de jour en jour, ne troubla point la tranquillité de son âme. Il recommanda même expressément à ses domestiques et à ses amis, de garder le silence sur tout ce qui se passait, d'aimer leurs persécuteurs, et de souffrir avec patience les injures qu'ils en recevraient, et de ne pas concevoir le moindre sentiment d'animosité contre qui que ce fût. Cependant, vu la disposition où étaient les esprits, ils résolurent de quitter secrètement le royaume, après l'évocation de sa cause au Saint-Siége.

Ayant débarqué en Flandre, il se rendit à Saint-Omer, et logea dans l'abbaye de Saint-Bertin. De là il envoya des députés à Louis VII, roi de France. Non-seulement ce prince les reçut avec bonté, mais il invita encore le saint archevêque à venir dans ses états. Quant au roi d'Angleterre, il défendit à tous ses sujets de lui faire passer aucun secours. Saint Gilbert, abbé de Sempringham, fut accusé de l'avoir assisté; on le fit venir à Londres avec tous les procureurs de son ordre. Quoique dans la réalité l'accusation fût fausse, il refusa d'assurer avec serment qu'il n'avait rien envoyé au Saint. C'est qu'en l'assistant il aurait fait une action vertueuse, et qu'on ne pouvait conséquemment regarder comme un crime. Les choses ne furent pas portées plus loin; le roi, par respect pour la sainteté de Gilbert, ordonna de le renvoyer avec ses religieux.

Le pape était toujours à Sens. Les députés du roi d'Angleterre vinrent le trouver dans cette ville. Ils gagnèrent plusieurs cardinaux, et dans une audience publique qui leur fut accordée, ils portèrent leurs

plaintes contre l'archevêque de Cantorbéry; mais l'affaire ayant été mûrement examinée, on reconnut que le prélat s'était toujours comporté en digne pasteur, et qu'il avait rempli ses devoirs avec la plus grande fidélité.

Saint Thomas ne resta pas longtemps dans l'abbaye de Saint-Bertin. Il en partit au bout de quelques jours avec l'abbé de ce monastère et l'évêque de Trèves, pour se rendre à Soissons. Le roi de France y arriva le lendemain. Il n'eut pas plus tôt appris que l'archevêque de Cantorbéry était dans la ville, qu'il alla le visiter pour lui témoigner sa vénération, et lui offrir tous les secours dont il aurait besoin dans son exil. Le Saint quitta Soissons pour aller à Sens, où les cardinaux le reçurent avec beaucoup de froideur. Ayant été admis à l'audience du pape, il exprima la douleur que lui causaient les troubles d'Angleterre, et le désir sincère qu'il avait de rendre la paix à l'Église aux dépens de sa propre vie; mais en même temps il fit sentir les maux qu'entraînerait une fausse paix. Il remit une copie des articles dont le roi d'Angleterre avait exigé la signature, et montra qu'ils tendaient à l'entière oppression de l'Église. Son apologie parut si solide, si modeste et si touchante, que les cardinaux ne purent s'empêcher de donner des éloges à sa conduite. Pour le pape, il lui parla avec beaucoup de tendresse, et l'exhorta à ne point se départir de sa fermeté. Saint Thomas eut le lendemain une seconde audience. Il représenta avec une profonde humilité que, quoiqu'il eût été fait évêque contre sa volonté, son élection cependant lui causait de grands scrupules; qu'il était contraire aux canons de passer si rapidement de l'état de laïque à la dignité épiscopale; qu'au surplus, il avait si mal rempli ses obligations, qu'il n'avait eu que le nom de pasteur; qu'en conséquence, il se démettait de l'archevêché de Cantorbéry entre les mains de Sa Sainteté. Après avoir parlé ainsi, il tira de son doigt l'anneau pastoral, qu'il présenta au pape, et se retira. On délibéra longtemps sur ce qui venait de se passer. La délibération achevée, on fit rentrer le Saint. Le pape loua son zèle et le rétablit dans sa dignité, avec ordre de ne la point quitter, puisque ce serait abandonner la cause de Dieu même. Ensuite il envoya chercher l'abbé de Pontigni, qu'il chargea de prendre soin du prélat exilé, et de le traiter comme un des pauvres de Jésus-Christ. En même temps il exhorta l'archevêque à prier Dieu de le remplir toujours de courage et de fermeté.

Le Saint regarda le monastère de Pontigni où l'on suivait la règle austère de Cîteaux, non comme un lieu d'exil, mais comme une retraite délicieuse et comme une école de pénitence qui lui procurerait les moyens d'expier ses péchés. Il ne se contenta point de porter son cilice ordinaire, il prenait de fréquentes disciplines, et pratiquait encore d'autres austérités. Il se soumit à toutes les observances de la communauté, s'habilla comme les religieux, et s'assujettit avec joie à remplir les fonctions les plus abjectes et les plus humiliantes. Il ne voulut pas souffrir qu'on le traitât avec distinction; il ne touchait point aux mets qu'on avait préparés pour lui, et ne mangeait que la portion de la communauté, observant toutefois de le faire avec tant de discrétion qu'on ne s'en aperçût pas.

Le roi d'Angleterre, pour se venger du pape et de l'archevêque, ne connut plus de bornes dans sa passion. Il confisqua les biens des amis, des parents et des domestiques du Saint, et les bannit tous de ses états. Les enfants, les femmes enceintes, les vieillards ne furent pas même épargnés. Il fit encore promettre avec serment à tous ceux qui avaient atteint l'âge de raison, d'aller joindre l'archevêque, afin que la vue et les larmes de tant de malheureux l'accablassent de douleur. Le serment fut fait à Lambeth, en présence de Renaud de Broke, un des plus méchants hommes qu'il y eût en Angleterre, et que le roi avait chargé de garder, ou plutôt de piller, le temporel de l'archevêché de Cantorbéry (1). Les exilés arrivèrent par troupes à Pontigni. Leur malheur toucha si vivement le saint prélat, qu'il ne put retenir ses larmes. La Providence permit qu'ils ne manquassent de rien; des évêques et des princes pourvurent à leurs besoins. La reine de Sicile et l'archevêque de Syracuse offrirent une retraite à plusieurs, et les assistèrent avec libéralité.

Cependant on travaillait à ménager la réconciliation du roi avec l'archevêque, et le pape s'en occupait avec plus de zèle que personne. Mais Henri ne lui répondit que par des menaces, et il se portait tous les jours à de nouveaux excès. Il écrivit au chapitre général de Cîteaux qu'il abolirait l'ordre en Angleterre, si son ennemi demeurait plus longtemps à Pontigni. Le Saint quitta donc cette abbaye. Il avait eu un peu auparavant une révélation, où Dieu lui avait fait connaître de quelle manière il terminerait sa vie. Une nuit que, prosterné devant l'autel, il priait avec larmes, il entendit une voix qui lui disait distinctement : « Thomas, Thomas, » mon Église sera glorifiée par votre sang. Qui êtes-» vous, Seigneur? lui demanda le Saint. La même » voix lui répondit : Je suis Jésus-Christ, fils du Dieu » vivant, votre frère. » Thomas versa beaucoup de

(1) Voyez Fitz-Stephens.

larmes en se séparant des moines de Pontigni. L'abbé crut que ses larmes étaient l'effet de sa tendresse naturelle. Mais le Saint l'ayant tiré à part, et lui ayant fait promettre de garder le secret jusqu'à sa mort, lui dit qu'il pleurait sur ceux qui l'avaient suivi, et qui étaient dispersés comme un troupeau sans pasteur. Il ajouta que Dieu lui avait fait connaître qu'il serait massacré par quatre hommes dans son église; qu'il les avait vus y entrer, et lui enlever le haut de la tête.

Le roi de France envoya dire au Saint qu'il était pénétré de respect pour ses vertus, et qu'il ne cesserait de lui accorder sa protection. Persuadé qu'il servait Jésus-Christ dans la personne de son serviteur exilé, il donna ses ordres pour qu'on l'entretînt à Sens avec une magnificence vraiment royale. Thomas fut reçu par l'archevêque de cette ville avec de grandes démonstrations de joie et de vénération. Il se retira dans le monastère de Sainte-Colombe, situé près de Sens. Il excommunia tous ceux qui, en vertu des derniers ordres du roi d'Angleterre, saisiraient les biens de l'Église; il menaça Henri lui-même d'une semblable peine, mais en l'exhortant avec autant de douceur que de force, à faire pénitence. Le roi envoya à Rome des députés qui gagnèrent de nouveau une partie des cardinaux. Le pape lui-même fut surpris, et nomma deux légats à *latere*, qui étaient le cardinal de Pavie et le cardinal Othon. Le Saint, sur les plaintes portées contre lui, fut cité à comparaître à Gisors, sur les frontières de la Normandie et de la France. Mais il s'aperçut bientôt que le cardinal de Pavie employait l'artifice pour le faire tomber dans le piége; il en écrivit au pape. Quant au cardinal Othon, il représenta au roi qu'il était obligé de restituer les biens de l'Église qu'il avait usurpés, et qu'il ne pouvait sans injustice retenir les revenus du siége de Cantorbéry. Le prince répondit qu'il n'avait point de scrupule à cet égard, puisqu'il donnait les biens dont il s'agissait, soit à l'Église, soit aux pauvres. Othon lui répliqua qu'une telle excuse ne serait point reçue au tribunal de Jésus-Christ.

Comme les esprits s'aigrissaient de plus en plus, le pape pria le roi de France de vouloir bien être médiateur dans cette affaire, et de travailler à réconcilier l'archevêque de Cantorbéry avec son souverain. Les deux rois eurent une conférence sur ce sujet près de Gisors. Thomas se jeta aux pieds de Henri, qui le releva aussitôt. Le roi d'Angleterre affecta de désirer la paix; il dit qu'il ne demandait d'autres droits que ceux qui n'avaient point été contestés à la couronne par les saints archevêques prédécesseurs de Thomas; le roi de France trouva que rien n'était plus raisonnable. Mais le Saint montra que ses prédécesseurs s'étaient opposés aux abus contre lesquels il réclamait, sans pouvoir toutefois les détruire, et que s'ils les avaient tolérés par nécessité, il ne s'ensuivait pas qu'ils les eussent approuvés. Le roi de France le trouva trop inflexible, et les seigneurs des deux royaumes l'accusèrent d'orgueil. Le Saint, insulté et abandonné de tout le monde, retourna à Sens, s'attendant à être aussi banni de France. Mais on jugea bientôt qu'il avait été plus clairvoyant que les autres. Le roi de France l'envoya chercher, se jeta à ses pieds, lui demanda pardon avec larmes, et le pria de lui accorder l'absolution de sa faute. Le saint archevêque lui donna sa bénédiction et reprit la route de Sens.

Le pape envoya à Henri deux autres légats, Gratien et Vivien, lesquels furent peu de temps après remplacés par deux autres. Mais ce prince refusait toujours de promettre la restitution des revenus de l'église, et l'éludait même par ses artifices ordinaires. Thomas ne cessait de prier, de jeûner et de gémir sur les maux de son église. Aucun évêque ne fut jamais éprouvé par de plus rudes tentations; et il n'y avait que sa constance qui lui fît sacrifier ainsi son repos. Il aimait tendrement le roi auquel il résistait; il lui avait donné en diverses occasions les preuves les moins équivoques de son zèle; il l'avait assisté dans les guerres, en lui fournissant des troupes qu'il entretenait à ses propres dépens; il s'était montré et se montra toujours le plus fidèle de ses sujets. Mais le roi ne rendait pas justice à ses sentiments; il lui causait tous les jours de nouvelles mortifications. Il fit couronner le prince de Galles, son fils, par l'archevêque d'Yorck, dans le diocèse même de Cantorbéry, et affecta de manger chez ce prélat; il força ses sujets à se détacher, non-seulement de l'obédience de l'archevêque de Cantorbéry, mais encore de celle du pape.

Dieu cependant, qui tient entre ses mains le cœur des rois, fit naître une révolution à laquelle on ne s'attendait point. Le roi changea tout à coup, et montra un désir sincère de se réconcilier avec le Saint. L'archevêque de Sens le lui conduisit. Henri reçut Thomas avec les plus grandes marques d'affection, et parut lui avoir rendu son ancienne estime. Il lui dit avec larmes qu'il oubliait tout le passé, et qu'il voulait à l'avenir être son ami. Il ne parla point des prétendues coutumes qui avaient été la cause de tous les troubles.

Cette réconciliation déplut à l'archevêque d'Yorck, ainsi qu'aux évêques de Londres et de Salisbury, qui étaient les mortels ennemis du Saint. Ils s'appliquèrent à indisposer le roi contre lui, et à faire re-

naître ses anciennes jalousies; malheureusement ils ne réussirent que trop. Thomas étant allé voir Henri à Tours, il n'en put obtenir autre chose, sinon la promesse qu'il lui rendrait les terres de son église lorsqu'il serait arrivé en Angleterre. En même temps il donna ordre aux officiers de l'archevêque d'Yorck de piller les biens de l'église de Cantorbéry, sans épargner la récolte de l'année. Mais comme le Saint était absent depuis sept ans, il résolut de retourner dans son diocèse, quoiqu'il s'attendît à souffrir le martyre. Il écrivit au roi, et finit sa lettre de la manière suivante : « Je retourne à mon église avec la » permission de Votre Majesté : c'est peut-être pour » y mourir, et pour empêcher au moins par ma mort » son entière ruine. Votre Majesté peut cependant » m'y faire ressentir les effets de sa clémence et de » sa religion. Mais que je vive ou que je meure, je » conserverai toujours inviolablement l'amour que » j'ai pour vous en notre Seigneur. Quelque chose » qui puisse m'arriver, je prie Dieu de répandre sur » vous et sur vos enfants ses grâces et ses dons les » plus précieux. » On voit par-là que le saint archevêque ne respirait que l'amour de la croix, et qu'il était dans la disposition de faire le sacrifice de sa vie. Plusieurs seigneurs français lui fournirent l'argent et les autres choses nécessaires pour son voyage. Il voulut, avant de partir, remercier le roi de France; il vint donc à Paris, et logea dans l'abbaye des chanoines réguliers de Saint-Victor, qui conserve encore un de ses cilices. Comme on était dans l'octave de saint Augustin, patron de l'abbaye, on le pria de prêcher, et il fit un beau discours sur ces paroles : *Il a choisi pour sa demeure le lieu de la paix* (6). En prenant congé du roi de France, il lui dit : « Je vais » chercher la mort en Angleterre. » Le prince, lui ayant répondu qu'il le croyait ainsi, le pressa de rester dans ses états, et lui promit qu'il se chargerait de pourvoir à tous ses besoins. Le saint archevêque répliqua que la volonté de Dieu devait s'accomplir. Mais avant de quitter la France, il envoya en Angleterre l'interdit que le pape avait prononcé contre l'archevêque d'Yorck et ses complices, ainsi que l'excommunication lancée contre Renaud de Broke et plusieurs autres. Ce fut à Wissant, près de Calais, où il s'embarqua. Il prit terre à Sandwich, et y fut reçu avec de vifs transports de joie. Il avait couru sur la route plusieurs dangers auxquels il échappa heureusement.

L'archevêque d'Yorck demanda d'un ton menaçant à être relevé des censures portées contre lui. Saint Thomas répondit avec douceur qu'il l'absoudrait, si, conformément aux canons de l'Église, il jurerait de se soumettre aux conditions qui lui seraient prescrites. Le prélat, au lieu de faire ce qu'on exigeait de lui, passa en Normandie avec les évêques de Londres et de Salisbury, pour accuser l'archevêque de Cantorbéry auprès du roi. Ils déguisèrent tellement les faits, qu'ils donnèrent à la calomnie les couleurs de la vérité. Le roi, transporté de colère, dit et répéta plusieurs fois, « qu'il maudissait tous » ceux qu'il avait honorés de son amitié et qu'il avait » comblés de biens, puisque aucun d'eux n'avait le » courage de le défaire d'un prêtre qui lui donnait » plus de peine que le reste de ses sujets (7). » Quatre

(6) Ps. LXXV, 2.

(7) On lit dans Fitz-Stephens, p. 64, que quand Henri II s'embarqua pour passer de Normandie en Angleterre, afin d'assister au couronnement de son fils à Londres, il ordonna à Roger, évêque de Worcester, de le suivre. C'est qu'il voulait que la cérémonie se fît en présence du plus grand nombre d'évêques possible. La reine resta en Normandie avec Richard de Humet, grand justicier de ce pays. Le roi étant parti, la reine et Richard défendirent à Roger de s'embarquer à Dieppe, comme il se proposait de le faire. Ils en agirent ainsi dans la persuasion où il était que l'évêque de Worcester n'assisterait point au couronnement, si l'archevêque d'Yorck faisait la cérémonie au préjudice des droits du siége de Cantorbéry.

Lorsque le roi fut de retour en Normandie, il envoya chercher l'évêque de Worcester, et lui dit les choses les plus dures : il l'appela traître et rebelle; il lui reprocha de n'être point attaché à sa famille, et appuya ce reproche sur le refus qu'il avait fait de se trouver au couronnement de son fils, dans un temps où il y avait si peu d'évêques en Angleterre. Il ajouta que pour l'en punir, il le dépouillerait des revenus de son siége. Le prélat, comptant sur son innocence, allégua modestement la défense qu'il avait reçue. Le roi n'en devint que plus furieux, et il allait envoyer chercher la reine qui était dans un château voisin, ainsi que Richard de Humet. L'évêque demanda que la reine ne fût point interrogée, attendu qu'elle nierait le fait pour éviter les reproches, ou que si elle disait la vérité, elle s'exposerait à l'indignation du roi. Henri, ne se possédant plus, en vint aux paroles les plus outrageantes, et dit à Roger qu'il ne serait jamais le fils de son oncle maternel, lequel l'avait élevé dans son château, où lui et l'évêque avaient appris ensemble les premiers éléments des sciences. Le prélat, piqué de ce dernier reproche, répondit que le comte Roger, son père, tirait son honneur et ses biens de son mariage; qu'il était, par sa mère, oncle du roi; qu'il avait eu la gloire d'élever Sa Majesté; qu'il avait combattu seize ans pour elle contre le roi Étienne; que pour tant de services, son frère avait été dépouillé d'une partie de son état, et que de mille hommes qui lui avaient été donnés par Henri I, il ne lui en restait plus que deux cent quarante; que le plus jeune de ses frères avait été abandonné par le roi, et qu'il se trouvait dans une si grande détresse, qu'il avait été obligé de chercher de quoi vivre parmi les hospitaliers de Jérusalem. Il ajouta que c'était ainsi que Henri récompensait les services de ses parents et de ses meilleurs amis. « Pourquoi donc, continua-t-il, me menacez-vous de » me priver des revenus de mon siége? Vous pouvez les » prendre, si ce n'est point encore assez pour vous de jouir

de ses officiers, Guillaume de Tracy, Hugues de Morville, Richard le Breton et Renaud Fitz-Othon, lesquels avaient étouffé tout sentiment de religion, formèrent l'horrible complot de massacrer l'archevêque, dans la persuasion qu'ils feraient par-là leur cour à Henri.

Thomas fut reçu à Londres comme en triomphe. Mais le jeune roi lui ordonna de se retirer à Cantorbéry, et de ne pas sortir de cette ville. L'archevêque lui fit inutilement des représentations sur la nécessité où il était de visiter son diocèse. Le jour de Noël, après la messe, il prêcha dans son église, et prit pour texte ces paroles : *Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.* Il déclara à la fin de son discours, qu'il n'avait plus longtemps à vivre. Tout l'auditoire se mit à pleurer amèrement, et il ne put lui-même retenir ses larmes; mais il consola son peuple par les motifs tirés de la foi, et il fut quel-

» d'un archevêché, de six évêchés et de plusieurs abbayes » contre toutes les règles de la justice, et au risque de perdre » éternellement votre âme. Vous convertissez à votre usage » les aumônes de vos prédécesseurs qui furent de bons rois, » aumônes qui sont le patrimoine et l'héritage de Jésus-» Christ. » Un officier, croyant faire plaisir au roi, s'éleva contre l'évêque; puis un autre officier, enhardi par l'exemple du premier, accabla le prélat des invectives les plus outrageantes. Mais Henri, changeant l'objet de sa colère, dit au second de ces officiers : « Penses-tu, misérable, parce que je » dis ce que je veux à cet évêque, qui est mon cousin, qu'il » te soit permis à toi ou à tout autre de lui manquer de res-» pect, ou de lui faire des menaces? Peu s'en faut que je ne » t'arrache les yeux. Jamais je ne souffrirai qu'il soit rien dit » contre l'évêque, ni par toi, ni par qui que ce soit. » Tels étaient les excès où se portait la colère d'Henri. En voici encore quelques exemples. Nous apprenons de la quarante-quatrième lettre écrite à saint Thomas, que le prince étant à Caen, il s'emporta d'une manière extraordinaire contre Richard de Humet, qui disait quelque chose pour la défense du roi d'Écosse. « Après les reproches les plus sanglants, il » l'appela traître; puis, comme un furieux qui, hors de lui-» même, il jette son bonnet, ôte son ceinturon, quitte son » manteau et ses habits, retire la couverture de soie qui était » sur son lit, et s'étant assis dessus, il se met à mâcher la » paille. » On lit dans la lettre suivante : « Le particulier » qui lui remit une lettre courut un grand danger; le roi, » ayant voulu lui arracher les yeux, le maltraita si cruelle-» ment, qu'il en eut tout le visage en sang. » Pierre de Blois, ep. 75, avait bien raison de dire que « Henri était un agneau » lorsqu'il avait l'esprit tranquille; mais que c'était quelque » chose de plus cruel qu'un lion, quand la colère le trans-» portait. Ses yeux étincelaient alors et paraissaient enflam-» més d'un feu menaçant. » Quand il haïssait quelqu'un, il était rare qu'il lui rendît sa faveur. C'est encore Pierre de Blois qui s'exprime ainsi dans une lettre à l'archevêque de Palerme. Saint Thomas connaissait bien Henri; et lorsqu'il prit contre lui la défense de l'Église, il prévit le sort qui l'attendait.

Guillaume-le-Conquérant foula sans doute aux pieds les priviléges de l'église et du peuple d'Angleterre, mais il respecta la religion; il aimait les hommes pieux et savants; il les protégeait toutes les fois qu'il n'était point aveuglé par son ambition; et sa mort édifiante donne lieu d'espérer qu'il répara par la pénitence les fautes que l'amour de dominer lui avait fait commettre. Son successeur, qui n'avait pas le même respect que lui pour la religion, n'eut point de plus grand plaisir que de piller les églises; et pour y réussir, il employa les moyens les plus iniques. Cet exemple fournit aux rois, que des motifs supérieurs ne retenaient point, un prétexte de se laisser entraîner par le désir de s'enrichir; et le titre spécieux de gardien des revenus des bénéfices vacants, les porta à se les approprier. De là il arriva que les diocèses étaient abandonnés sans instruction, et que les pauvres manquaient de secours. De là encore cette foule de maux spirituels qui faisaient gémir les gens de bien. Si l'on y eût apporté un remède efficace, il est probable que saint Thomas aurait mis à l'écart d'autres points qui entrèrent dans la dispute. Au reste, nous ne devons point nous attacher aux questions incidentes, mais considérer seulement ce qui faisait l'objet principal sur lequel on disputait. Il suffit d'examiner la sainteté éminente de l'archevêque de Cantorbéry, et de rappeler les diverses circonstances de la dispute, pour réfuter les historiens qui ont présenté l'affaire dont il s'agit sous un jour défavorable au prélat. Après tout, quand on pourrait lui reprocher quelque méprise accidentelle, on n'en devrait pas moins rendre justice à la pureté de son zèle et de sa vertu. Parce qu'il connaissait le roi mieux que personne, il ne se laissa point surprendre comme les autres par de prétendues promesses. Faut-il pour cela le condamner? On lit dans la relation manuscrite de ses miracles, que quand Henri II monta sur le trône, l'Angleterre fut dans une grande consternation; qu'elle craignait qu'il ne fît valoir le titre de conquête, et qu'à l'exemple de Guillaume, il ne portât atteinte aux droits de la nation, ainsi qu'à ceux des particuliers. Ses maximes sur celles de l'Église alarmèrent notre Saint, dont la conduite n'offre pas même le soupçon d'une vie ambitieuse. Le caractère violent du roi rendait le mal plus déplorable. Le danger était encore augmenté par l'humeur capricieuse du prince, qui changeait de façon de penser à chaque instant; en sorte que les personnes attachées à son service ne pouvaient compter sur rien. Tel était l'état des choses à la cour de Henri, comme nous l'apprenons de Pierre de Blois, qui eut le malheur d'y vivre quelque temps. Jean de Salisbury y fait aussi fréquemment allusion dans la description d'une cour qu'il a donnée.

Les afflictions firent ouvrir les yeux à Henri et à son fils; ils finirent leur vie d'une manière édifiante, ce qui donne lieu d'espérer qu'ils effacèrent la tache imprimée à leur mémoire par les excès auxquels ils s'étaient abandonnés pendant la prospérité. Ne peut-on pas présumer que l'un et l'autre furent redevables de cette grâce, après Dieu, à l'intercession de saint Thomas?

Quant à l'archevêque de Cantorbéry, son zèle et sa charité furent la cause de la persécution suscitée contre l'Église. Cette cause ne doit donc point être regardée comme mixte; elle ne suffirait point pour faire donner le titre de martyr dans l'Église, quoiqu'elle pût en augmenter le mérite devant Dieu : c'est ce que les Pères observent par rapport à quelques chrétiens qui souffrirent dans les premières persécutions. La même remarque a été faite par Baronius, *Annot. in Martyr.* et par Macquer, *Abr. Chronol. de l'Hist. Ecclés.* t. II p. 489, *ed. de* 1757. Hearne, *præf. in Camdemni Annal. Elizab.* fait aussi la même observation, relativement à plusieurs de ceux qui furent mis à mort en Angleterre, sous le règne d'Élisabeth.

ques moments comme absorbé dans la contemplation de la volonté divine.

Cependant les quatre assassins dont nous avons parlé arrivèrent en Angleterre. Ils furent joints par Renaud de Broke, qui les conduisit à son château de Saltwode, à six milles de Cantorbéry. Ils s'associèrent douze autres chevaliers et se rendirent tous dans cette ville. Il est probable que l'objet de ce renfort était d'arrêter le tumulte qui pourrait s'élever. Arrivés à Cantorbéry, ils allèrent droit au palais archiépiscopal; puis étant entrés dans l'appartement du Saint, ils lui adressèrent les paroles les plus injurieuses, et le menacèrent de lui ôter la vie s'il ne donnait l'absolution à ceux qui étaient interdits ou excommuniés. Thomas répondit que les censures avaient été prononcées par le pape; que le roi ne l'avait pas trouvé mauvais; qu'il lui avait même promis de le soutenir, devant un grand nombre de témoins, dont quelques-uns étaient présents; qu'au reste ceux qui se trouvaient liés de ces censures n'en pouvaient recevoir l'absolution qu'ils ne promissent de satisfaire pour leurs crimes. Les assassins, toujours d'un ton menaçant, chargèrent les ecclésiasques qui étaient présents de garder l'archevêque, de peur qu'il ne s'échappât, et ajoutèrent que le roi voulait faire un exemple de justice. « Quoi, » dit le Saint, vous vous imaginez que je pense à » m'enfuir! Non, non : j'attends sans crainte le coup » de la mort. » Puis, portant la main à l'endroit de sa tête où Dieu lui avait fait connaître qu'il serait frappé, il ajouta : « C'est là, oui, c'est là que je vous » attends. » Les assassins se retirèrent alors. Ils prirent leurs boucliers et leurs armes, comme s'il eût été question d'aller au combat, et revinrent ensuite chez l'archevêque avec ceux qu'ils avaient choisis pour les aider, et qui étaient également armés. Le prélat sortait de son palais pour aller à l'église, car il était l'heure de vêpres; il défendit d'en fermer ou d'en garder les portes, en disant qu'on ne devait pas faire une citadelle de l'église. Les assassins entrèrent l'épée à la main, criant : « Où est le » traître? » Personne ne répondant, un autre cria : « Où est l'archevêque? » Alors le Saint s'avança vers eux, et leur dit : « Je suis l'archevêque, mais » je ne suis pas un traître. » Les ecclésiastiques et les moines s'enfuirent ou se réfugièrent au pied des autels. Il n'y en eut que trois qui restèrent constamment auprès de Thomas. L'archevêque toujours intrépide ne fit paraître ni émotion ni crainte. « Vous » êtes mort, » lui dit un des assassins. « Je suis » prêt, répondit le Saint, à mourir pour Dieu, pour » la justice et pour la liberté de l'Église; mais je » vous défends au nom du Dieu tout-puissant de » faire le moindre mal à aucun de mes religieux, » de mes clercs ou de mon peuple. Tant que j'ai » vécu, j'ai pris la défense de l'Église, lorsque je » l'ai vue opprimée : heureux si par ma mort je puis » lui rendre la paix et la liberté! » Ayant ainsi parlé, il se mit à genoux, et dit : « Je recommande mon » âme et la cause de l'Église à Dieu, à la Sainte- » Vierge et aux saints patrons de ce lieu, aux mar- » tyrs saint Denis et saint Elphége. » Ayant ensuite prié pour ses assassins, il inclina un peu la tête et la leur présenta en silence. Comme ils voulaient le tirer de l'église, il leur dit : « Je ne sortirai point, » faites ce que vous voudrez. » Dans la crainte que le peuple qui s'attroupait ne mît obstacle à leur dessein, ils se hâtèrent de l'exécuter. De Tracy déchargea un coup sur la tête de l'archevêque; Édouard Grim ou Grimber, qui était auprès du Saint et qui depuis écrivit sa vie, voulut parer le coup en étendant le bras; mais il en fut grièvement blessé. Thomas, qui en avait été étourdi, tomba sur ses genoux, soutint sa tête de ses deux mains, resta immobile comme auparavant, et offrit à Dieu de nouveau le sacrifice de sa vie. Alors deux autres assassins lui donnèrent chacun un coup d'épée, et il tomba sur le pavé près de l'autel de saint Benoît. Comme il était près d'expirer, Richard le Breton lui enleva le haut du crâne, et Hugues, avec la pointe de son épée, lui tira la cervelle qu'il répandit sur le pavé. L'archevêque étant mort, les assassins coururent à son palais, qu'ils pillèrent avec une fureur qui tenait de la frénésie. La nouvelle de ce meurtre abominable jeta la ville dans la plus grande consternation. Tous fondaient en larmes et poussaient des cris lamentables. Un aveugle recouvra la vue en appliquant sur ses yeux le sang du martyr, encore tout chaud. Les chanoines fermèrent les portes de l'église, et veillèrent toute la nuit auprès du corps de leur saint archevêque. Ils l'enterrèrent secrètement le lendemain matin, parce que le bruit s'était répandu que les assassins se proposaient de l'enlever pour le traîner dans les rues. Saint Thomas fut martyrisé le 29 décembre 1170, dans la cinquante-deuxième année de son âge et la neuvième de son épiscopat.

La nouvelle de ce sacrilége causa autant de surprise que de douleur aux princes catholiques et à toute la chrétienté. Le roi Henri n'en eut pas plus tôt été informé, qu'il renonça à ses préjugés contre le Saint, et prit tous les sentiments d'un véritable pénitent. Il resta trois jours renfermé dans sa chambre, presque sans manger et sans vouloir recevoir aucune consolation. Pendant quarante jours il ne parut point en public, et s'interdit l'usage de toute

espèce de divertissement. Il avait sans cesse devant les yeux la mort du saint archevêque. Non-seulement il pleurait, mais il exprimait sa douleur par des cris qui attendrissaient tout le monde. Il envoya des députés au pape, pour l'assurer qu'il n'avait jamais ordonné cet exécrable assassinat. Sa Sainteté excommunia les assassins, et fit partir deux légats pour la Normandie où était le roi. Ces légats le trouvèrent dans les dispositions d'une sincère pénitence. Il leur jura qu'il allait abolir les prétendues coutumes, ainsi que les abus qui avaient excité le zèle du saint archevêque, et rendre à l'église les terres et les revenus dont il s'était emparé injustement. Il lui fut imposé pour pénitence d'entretenir à ses frais, pendant un an, deux cents soldats pour la croisade de la Terre-Sainte. On attribua la conversion du roi aux prières et au sang du saint martyr. On fut aussi redevable à l'intercession du même Saint, de la guérison de plusieurs malades, et de la résurrection de quelques morts (a). Le pape Alexandre III le canonisa en 1173.

Philippe, auquel on donna depuis le surnom d'*Auguste*, fils de Louis VII, roi de France, fut attaqué d'une maladie si dangereuse, que les médecins désespérèrent de sa vie. Son père en ressentit la plus vive douleur, et ne cessait de verser des larmes nuit et jour. Enfin il résolut, en conséquence d'un avertissement du ciel, de faire un pèlerinage à la châsse de saint Thomas de Cantorbéry; il partit contre l'avis de la noblesse de son royaume, qui craignait les dangers auxquels il pourrait être exposé. Henri II alla au-devant de lui, et voulut le conduire au tombeau du saint martyr. Louis, après y avoir prié, donna une coupe d'or à l'église de Cantorbéry, fit plusieurs présents aux moines, et leur accorda de grands priviléges. De retour en France, il trouva son fils parfaitement guéri, et il ne douta point qu'il ne fût redevable de cette grâce aux mérites de saint Thomas : ceci arriva en 1179.

Dieu traita Henri II comme il avait traité David. Le jeune roi se révolta contre son père qui voulait retenir durant sa vie une partie de ses domaines. Presque toute la noblesse d'Angleterre se déclara en faveur du fils; il fut aussi soutenu dans sa révolte par le roi d'Écosse, qui exerça des cruautés inouies dans le nord du royaume. Henri II, se voyant ainsi abandonné, fit un pèlerinage à la châsse de saint Thomas; il marcha nu-pieds l'espace de trois milles, en sorte qu'il était tout en sang lorsqu'il entra dans la ville. Il se prosterna devant le tombeau du Saint, et n'y exprima ses sentiments que par des soupirs et des larmes. Il y passa le jour et la nuit suivante, sans prendre de nourriture, et voulut recevoir un coup de discipline des évêques, des prêtres et des chanoines. Il fit ensuite de grands présents à l'église de Cantorbéry.

Le lendemain matin, pendant qu'il entendait la messe près du tombeau du Saint, le roi d'Écosse fut fait prisonnier par un petit nombre de soldats. Peu de temps après, le jeune roi vint se jeter aux pieds de son père, et lui demanda pardon. Il est vrai qu'il se révolta encore depuis; mais étant tombé malade, il obtint, par l'intercession de saint Thomas, la grâce de mourir en vrai pénitent. Il fit une confession publique de ses fautes, se revêtit d'un cilice, se

(a) On peut voir, sur les miracles opérés à la châsse de saint Thomas de Cantorbéry, les actes de sa canonisation; la lettre de Jean de Salisbury à Guillaume, archevêque de Sens et légat du Saint-Siége; les auteurs de la vie du Saint, et les historiens d'Angleterre de ce siècle. Un moine de Cantorbéry, qui gardait cette châsse, eut ordre d'écrire tous les miracles qu'il saurait avoir été opérés par l'intercession du Saint. Il y a dans la bibliothèque de Guillaume Constable un Ms. avec une traduction anglaise de l'histoire latine de ses miracles, écrite par un moine du monastère de Christ-Church, lequel était contemporain. On y lit des faits qui montrent que les officiers du roi avaient souvent recours à l'épreuve de l'eau. Deux hommes avaient été accusés d'avoir volé une bête fauve dans une forêt; on employa l'épreuve de l'eau pour découvrir la vérité. Un des accusés enfonça et fut pendu; l'autre fut sauvé par l'intercession de saint Thomas qu'il invoqua. Un autre voleur, ayant été convaincu par la même épreuve, dut aussi la conservation de sa vie à l'intercession du Saint. On voit dans l'ouvrage dont nous parlons que les moines cachèrent d'abord le corps du martyr dans une voûte sous l'autel de saint Jean-Baptiste et de saint Augustin; mais qu'on connut bientôt où était le tombeau, qu'on vint le visiter avec dévotion, et que divers malades y furent guéris miraculeusement. Les moines tenaient d'abord la porte exactement fermée, et ne laissaient entrer que quelques personnes. Ils commencèrent à la laisser ouverte le vendredi de la semaine de Pâques, et tout le monde eut alors la liberté d'aller prier au tombeau du saint archevêque. Quelque temps après on eut lieu de craindre que les ennemis du Saint n'enlevassent son corps; les moines le cachèrent une seconde fois, et le mirent derrière l'autel de la Sainte-Vierge. On ne tarda pas à revenir le visiter. On faisait la fête de la translation des reliques du Saint le 7 juillet; c'était le jour où Étienne Langton, archevêque de Cantorbéry, les avait renfermées, en 1222, dans une châsse très-riche.

Odon, alors prieur de Cantorbéry et témoin oculaire de tout ce qui se passa, écrivit l'histoire des miracles qui s'opérèrent à la châsse de saint Thomas, depuis 1171 jusqu'en 1175. Casimir Oudin, quoique apostat et ennemi déclaré des miracles, dit en parlant d'Odon, *de Script. Eccl.* t. II p. 1514 : « Cet auteur rapporte ces miracles avec tant d'élégance et » d'onction, que je n'ai presque rien trouvé sur ce sujet qui » annonçât une telle sincérité et une telle gravité. Ils sont au » nombre de près de quarante, et s'ils sont vrais, Thomas fut » certainement thaumaturge. »

mit une corde au cou, et se fit coucher sur la cendre pour recevoir le saint Viatique.

Quant aux assassins du saint archevêque, ils devinrent l'exécration de l'Angleterre; ils se renfermèrent dans une maison commune, et personne ne voulait approcher d'eux. Déchirés par les remords de leur conscience, ils passèrent en Italie, afin de recevoir du pape l'absolution de leur crime. Le Souverain-Pontife leur enjoignit de faire un pèlerinage dans la Terre sainte. Trois d'entre eux se renfermèrent dans un lieu appelé Monte-Nigro, comme dans une prison, pour accomplir la pénitence qui leur avait été prescrite; ils y vécurent et y moururent dans les sentiments d'une véritable componction. Ils furent enterrés devant la porte de l'église de Jérusalem, et on mit sur leur tombeau cette épitaphe : « Ci gisent les malheureux qui martyrisèrent » le B. Thomas, archevêque de Cantorbéry. » Le quatrième, ayant différé quelque temps de commencer sa pénitence, fut attaqué d'une maladie cruelle à Cozenza, dans la Calabre. Il ne cessa jusqu'au dernier soupir d'implorer l'intercession de saint Thomas, comme l'attesta l'évêque de cette ville qui entendit sa confession. Selon les auteurs de la vie du Saint, ses assassins moururent dans les trois ans qui suivirent son martyre (9).

Le corps de saint Thomas fut enterré dans une voûte souterraine, comme nous l'avons observé. Peu de temps après on le leva de terre, et enfin on le renferma dans une châsse très-riche. On fit à son église de magnifiques présents, dont la plupart étaient d'or et garnis de pierres précieuses (10). On distinguait parmi ces présents un diamant donné par Louis VII, roi de France. Les pierres de marbre placées devant le tombeau du Saint paraissent encore tout usées par les genoux des pèlerins qui venaient autrefois y prier. « Sa châsse, suivant un » auteur moderne (11), était tout de pierre et envi» ron de grandeur humaine. Il y avait sur le haut un » coffre de fer où étaient renfermés les ossements » de saint Thomas avec son crâne que les assassins » avaient frappé. Le comble de la châsse était cou» vert en dehors d'une plaque d'or relevée en bosse » et garnie de broches, d'images d'anges, de chaînes, » de pierres précieuses et de grandes pierres orien» tales. Lorsqu'on la pilla, on remplit deux coffres » d'or et de bijoux d'un prix inestimable, et il fallut » six ou huit hommes pour emporter un de ces » coffres de l'église. Le roi s'empara de toutes ces » richesses, et le lord Cromwel fit brûler les osse» ments du Saint, au mois de septembre de l'an» née 1538, la trentième du règne d'Henri VIII (12). »

Robert, comte de Dreux, frère de Louis-le-Jeune, fit bâtir à Paris une église collégiale en l'honneur de saint Thomas de Cantorbéry. Cette collégiale a été unie depuis à celle de Saint-Nicolas-du-Louvre et à celle de Saint-Maur-des-Fossés. Le chapitre, composé des trois dont il s'agit ici, était autrefois connu sous le nom de Saint-Louis-du-Louvre.

Le zèle pour la gloire de Dieu est la première propriété ou plutôt la perfection de la charité. Cette vertu doit caractériser tout chrétien, et surtout les pasteurs de l'Église. Dieu se plaît à combler de ses grâces les plus signalées ceux qui cherchent à le faire connaître et honorer. Il les glorifiera dans le ciel, comme il a glorifié Phinées sur la terre (13). Quel zèle Jésus-Christ ne montra-t-il pas dans le monde pour la gloire de son Père! Le feu sacré qui le brûlait, il l'a allumé dans le cœur des apôtres et de tous les Saints. Mais il y a des piéges à craindre dans l'exercice du zèle; et plusieurs chrétiens ont le malheur d'y tomber pour ne pas se défier assez de l'amour-propre qui infecte souvent de son poison nos meilleures actions. Combien de fois n'arrive-t-il pas de prendre pour zèle des mouvements que produisent l'humeur, l'orgueil, le caprice ou d'autres passions? Voici les marques auxquels on reconnaît le vrai zèle : il est prudent, désintéressé, intrépide. Il est prudent, c'est-à-dire, qu'il ne précipite rien, qu'il a recours à de pieuses adresses, qu'il emploie tous les moyens possibles pour retirer les pécheurs du vice, qu'il instruit avec patience les âmes les

(9) Quelques modernes prétendent que Guillaume de Tracy vécut encore cinquante ans depuis; qu'il est le même que celui dont il est parlé dans le *Monasticon*, t. I p. 22, et dans le *Baronage* de Dugdale, t. I p. 625. En admettant cette identité, ce fut lui qui donna le manoir de Docombe aux moines de Christ-Church, à Cantorbéry, qui devint justicier ou sénéchal de Normandie, en 1175, qui se joignit aux barons, dans la guerre contre le roi Jean, qui servit dans une expédition contre le pays de Galles, en 1222. Il paraît aussi, d'après l'autorité de Dugdale, *Baronage*, t. I p. 612, que Hugues de Morville vécut jusqu'au temps du roi Jean.

(10) Voyez Guillaume Lambart, dans son *Voyage de Kent*, en 1565, et Weever, *Funeral. Monum.* p. 202.

(11) Stow, *Annal. in Henric. VIII.*

(12) Le chef de saint Thomas de Cantorbéry, renfermé dans une belle châsse, se gardait à Royaumont, au diocèse de Beauvais. On dit que c'est un présent qui fut fait à cette abbaye par saint Louis, qui en est le fondateur. Il est fait mention de cette relique dans plusieurs hagiographes et dans l'inventaire des reliques de Royaumont, lequel fut copié dans le quinzième siècle, d'après un autre inventaire plus ancien. Mais les archives du monastère n'existent plus; elles ont été brûlées par les calvinistes. Ce fait fut mandé à Alban Butler par le prieur de Royaumont, dans une lettre de l'année 1762.

(13) Num. XXV.

plus grossières, qu'il ne se lasse point de la malice et de l'opiniâtreté des pécheurs impénitents; en un mot, il ne connaît point cette ardeur impétueuse qui vient toujours de la passion. Secondement, il est désintéressé, il agit par les motifs les plus purs, et la droiture de ses intentions n'est jamais souillée par le mélange d'aucun mouvement étranger. En troisième lieu, le zèle est intrépide, la crainte de Dieu le met au-dessus de la crainte des hommes. Saint Jean-Baptiste ne redoutait point le tyran qui le persécutait; mais l'impie Hérode était pénétré de respect pour un humble prédicateur de la vérité (14). Le serviteur de Dieu ne s'inquiète point de sa propre vie; il ne pense qu'à faire glorifier le Seigneur. Il regarde tout ce qu'il souffre comme une récompense; il méprise les fatigues, les opprobres, les tourments, la mort même, et sa constance le fait triompher du monde. Les afflictions ne servent qu'à donner plus de lustre à sa vertu; elle l'accompagne dans tous les lieux, dans toutes les situations; elle le rend grand dans les persécutions et inébranlable dans les souffrances; elle lui inspire dans l'adversité des sentiments d'humilité, de modération, de crainte, et elle sanctifie ses actions, ses vues, ses entreprises par des motifs de religion et de charité.

SAINT TROPHIME, ÉVÊQUE D'ARLES.

VERS L'AN 250.

SUIVANT la tradition de l'église d'Arles, saint Trophime est le même que le Saint de ce nom qui fut le disciple de saint Paul et le compagnon de ses travaux. Il était d'Éphèse et né de parents gentils. Ayant été envoyé dans les Gaules, il prêcha l'Évangile dans la Provence, et fonda le siége d'Arles. Mais plusieurs savants, fondés sur l'autorité de saint Grégoire de Tours, soutiennent que la mission de saint Trophime d'Arles est moins ancienne, et que ce Saint passa dans les Gaules, vers le milieu du troisième siècle, avec saint Saturnin de Toulouse, saint Paul de Narbonne, saint Martial de Limoges, saint Austremoine d'Auvergne, saint Gratien de Tours et saint Denis de Paris. Ils ajoutent cependant qu'on peut mettre la mission de saint Trophime quelques années plus tôt que celle de ces autres Saints. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que notre Saint fût le premier évêque d'Arles, et cette église l'a toujours honoré comme son fondateur. On ignore le détail de ses actions. Il mourut à la fin du premier siècle, si l'on s'en rapporte à la tradition de l'église d'Arles; mais ceux qui suivent l'autre sentiment mettent sa mort peu après le milieu du troisième siècle. On ne voit point qu'il ait été tourmenté pour la foi, ce qui a fait juger qu'il était mort en paix. Ses reliques furent transférées en 1152 dans la cathédrale d'Arles, qui prit depuis le nom de Saint-Trophime, au lieu de celui de Saint-Étienne qu'elle portait auparavant.

Voyez la sixième lettre du pape Zozime, écrite en 417; la lettre des évêques des Gaules, écrite au pape Léon en 450; saint Grégoire de Tours, *Hist.* t. I; Tillemont, t. IV; Baillet; Duport, *Hist. de l'église d'Arles;* et *Gallia Christ. nova,* t. I.

(14) Matth. VI.

SAINT URSIN,

PREMIER ÉVÊQUE DE BOURGES.

DEUXIÈME SIÈCLE.

Nous apprenons de saint Grégoire de Tours qu'Ursin, ayant été ordonné évêque par les disciples des apôtres, vint dans les Gaules; qu'il prêcha l'Évangile à Bourges; qu'il y établit une église dont il fut le premier pasteur; qu'après sa mort on l'enterra dans le lieu où il avait coutume d'enterrer les autres, mais qu'on cessa insensiblement d'honorer son tombeau, et qu'on en perdit même entièrement le souvenir. Le même auteur ajoute qu'on découvrit son corps miraculeusement vers l'an 560, qu'il fut porté dans l'église de Saint-Symphorien, et déposé près de l'autel. L'église de Saint-Symphorien prit depuis le nom de Saint-Ursin. On retrouva son corps en 1239. Philippe, archevêque de Bourges, le leva de terre, et après l'avoir renfermé dans une châsse d'argent, il le plaça sur l'autel.

On met ordinairement la mission de saint Ursin dans le deuxième siècle; mais il paraît que la foi s'affaiblit beaucoup à Bourges, puisque cette ville oublia que ce Saint avait été son apôtre. Il y vint depuis de nouveaux prédicateurs qui firent de nombreuses conversions. C'est sans fondement qu'on a prétendu à Lisieux posséder les reliques de saint Ursin, puisqu'elles sont toujours restées à Bourges. La principale fête de notre Saint se célèbre en ce jour; elle est cependant marquée au 9 novembre dans les martyrologes de Florus, d'Adon et d'Usuard.

Voyez saint Grégoire de Tours, *de Glor. Conf.* c. 80; Tillemont, t. IV p. 477; Baillet, sous ce jour, et *Gallia Christ. nova,* t. II p. 4. Le P. Labbe a donné, *Nov. Bibl. Mss.* t. II, l'histoire de saint Ursin. C'est l'ouvrage d'un inconnu, qui paraît n'avoir guère travaillé que d'après des traditions populaires.

SAINT MARCEL,

ABBÉ DES ACEMÈTES, A CONSTANTINOPLE.

L'AN 485 OU 486.

L'ORDRE des Acemètes ne différait qu'en un seul point des moines de saint Basile; chacun de leurs monastères était divisé en plusieurs chœurs qui, se succédant l'un à l'autre sans aucune interruption, chantaient l'office divin nuit et jour. C'est de là que leur vint le nom d'Acemètes, qui en grec signifie *non-dormants*. Cet institut eut pour fondateur un gentilhomme de Syrie. Il se nommait Alexandre, et il avait servi plusieurs années avec distinction; mais, ayant renoncé au monde en 402, il bâtit sur le bord de l'Euphrate un monastère, où il assembla près de quatre cents moines, qu'il divisa en plusieurs chœurs, de la manière que nous venons de le dire. L'usage de chanter les louanges du Seigneur nuit et jour sans interruption s'appelait *la louange perpétuelle*.

Alexandre vint depuis à Constantinople. Il fonda un monastère près de cette ville, du côté du Pont-Euxin. Il y eut jusqu'à trois cents moines sous sa conduite. Ce monastère, dit de Saint-Menne, devint dans la suite si nombreux qu'il en fonda un autre à Gomon sur le Pont-Euxin, en Bithynie. Il y mourut en 430. Sa vie a été publiée par Bollandus, sous le 15 janvier. Mais quoiqu'il ait le titre de Saint dans les menées, lorsqu'il est parlé de lui par occasion, son nom ne se trouve dans aucun calendrier, soit de l'Église grecque, soit de l'Église latine.

Jean, successeur d'Alexandre, réunit tous ses religieux dans le monastère de Gomon. Marcel, qui succéda à Jean, porta l'ordre au plus haut degré de célébrité. Il sortait d'une famille illustre d'Apamée, en Syrie. Ses parents lui laissèrent en mourant une fortune considérable. Quoique à la fleur de l'âge, il ne se laissa point séduire par les dangers du monde. Il se retira à Antioche, où il partagea son temps entre l'étude et les exercices de piété. La méditation de la loi du Seigneur le convainquit de plus en plus de la vanité des choses terrestres, et l'enflamma d'amour pour celles du ciel. Il céda ses droits à son frère, et distribua aux pauvres la partie de ses biens dont il pouvait disposer. Affranchi de tous les liens qui le retenaient dans le monde, il se retira à Éphèse, où il se mit sous la conduite de quelques serviteurs de Dieu qui vivaient dans cette ville. Il donnait la plus grande partie de la nuit à la prière, et il employait le jour à copier des livres, ce qui lui fournissait de quoi vivre et de quoi assister les pauvres. Ayant entendu parler des austérités et de la solitude des Acemètes, il résolut d'entrer dans leur ordre. Il y prit l'habit, et courut avec une ardeur incroyable dans la carrière de la pénitence. Après la mort d'Alexandre, on l'élut pour le remplacer; mais il s'enfuit et se cacha de manière qu'on ne put le trouver. Lorsqu'il fut de retour, l'abbé Jean, successeur d'Alexandre, voulut qu'il l'aidât dans l'exercice des fonctions de sa place. Cependant, pour éprouver son humilité, il lui fit remplir quelque temps le dernier emploi de la communauté. Marcel s'en acquitta de la manière la plus édifiante, et pria même l'abbé de l'y laisser toute sa vie.

Jean étant mort, notre Saint fut choisi pour lui succéder, vers l'an 440. Il assista au concile qui se tint huit ans après à Constantinople, et il acquiesça à la demande qu'on lui fit de ramener ses religieux dans leur premier monastère. Il gouverna son ordre avec une vertu et une prudence admirables. Comme il était obligé d'agrandir les bâtiments de sa communauté, il trouva des secours pour cet effet dans les libéralités de Pharétrius. C'était un seigneur fort riche qui renonça au monde avec ses fils, pour vivre sous la conduite du saint abbé. Ils prirent tous l'habit le même jour. Vers l'an 465, Stude, qui avait été consul, fit bâtir pour les Acemètes un monastère considérable dans la ville, près la porte Dorée. On dit qu'il s'y trouva jusqu'à mille moines à la fois. On leur donna depuis le nom de Studites, à cause du monastère que Stude avait fondé.

Saint Marcel assista au concile que saint Flavien tint à Constantinople contre Eutychès, et il y condamna les erreurs de cet hérésiarque après les Pères qui composaient cette vénérable assemblée. Il vécut fort longtemps, et pratiqua toutes sortes de bonnes œuvres pendant les soixante ans qu'il passa dans l'état monastique. Il mourut en 485 ou 486. Les Grecs et les Latins l'honorent en ce jour.

Voyez sa vie authentique, publiée par Surius; Bulteau, *Hist. Mon. de l'or.* Bonanni, Herman, Scoonebeck; Hélyot, t. II; Chastelain, *Martyr. Univ.* p. 754.

SAINT ÉVROUL,

ABBÉ D'OUCHE, EN HYESMOIS, AU DIOCÈSE DE LISIEUX.

L'AN 596.

SAINT ÉVROUL (1) naquit à Bayeux en 517. Il sortait d'une famille riche et considérable. Ses parents, après lui avoir donné une éducation conforme à sa naissance, l'envoyèrent à la cour de Childebert I. Ce prince l'honora de sa confiance, et lui donna des

(1) En latin *Ebrulfus*.

emplois très-importants. Évroul, par complaisance pour ses parents, entra dans l'état du mariage; mais il prit pour épouse une femme recommandable par sa vertu. Quoique obligé de vivre au milieu des embarras qu'entraînent les affaires, il trouvait encore du temps pour vaquer aux exercices de piété. Assidu à la prière et à la lecture, il se faisait une solitude de la cour, parce que son cœur était fermé au bruit du monde qui frappait ses oreilles. Quand il était seul, il méditait les saintes Écritures qui faisaient ses délices. Il lisait aussi les vies des anciens Pères, et il apprenait chaque jour à mourir avec eux au monde. Enfin, dégoûté du siècle, il forma la résolution de rompre les liens qui l'y retenaient. Il communiqua son dessein à sa femme, qui consentit avec joie à la séparation qui lui était proposée. Elle quitta le monde la première, et alla prendre le voile dans un monastère. Mais ce n'était point encore assez pour Évroul, il avait besoin du consentement de Clotaire I, qui, après la mort de Childebert, était devenu maître de ses états. Le prince le lui refusa longtemps; il le lui accorda néanmoins après des instances souvent réitérées. Évroul, devenu libre, vendit ses biens et les distribua aux pauvres; après quoi il se retira dans le monastère dit *des deux Jumeaux*, au diocèse de Bayeux. Il venait d'être fondé par saint Martin, abbé de Vertou près de Nantes, et il avait ainsi été appelé de deux jumeaux qui lui avaient donné leur patrimoine, et qui s'y étaient consacrés à Dieu.

La vertu de saint Évroul lui attira tant de vénération, que, pour se soustraire aux piéges de la vanité, il sortit du monastère avec trois autres religieux, pour chercher une solitude plus entière. S'étant enfoncés dans les forêts, ils s'arrêtèrent dans celle d'Ouche en Hyesmois, au diocèse de Lisieux. Le Saint y fonda la célèbre abbaye qui porte aujourd'hui son nom et qui appartient à la congrégation de Saint-Maur. Il lui vint de toutes parts des disciples, qui, animés par ses exemples et ceux de ses moines, tendirent avec ardeur à la perfection de leur état. Évroul fonda quinze autres monastères, tant pour des hommes que pour des filles; mais il fit toujours sa demeure dans celui d'Ouche. Plusieurs miracles opérés par la vertu de ses prières ajoutèrent encore à la célébrité de son nom. Il mourut à l'âge de quatre-vingts ans, le 29 décembre 596. Son nom se lit en ce jour dans le martyrologe romain et dans ceux d'Usuard, des Bénédictins, etc. On gardait une partie de ses reliques dans l'abbaye de Saint-Évroul; le reste était à l'abbaye de Rebais. On fait sa principale fête à Évreux le 16 janvier.

Voyez sa vie, publiée par Mabillon, *Sæc. 1, Ben.* Bulteau, *Hist. de l'ordre de Saint-Benoît*, l. 2; deux chroniques manuscrites du monastère d'Ouche ou de Saint-Évroul; Oderic. Vital. l. 6; Gul. Gemetic. l. 7, c. 25; Trigan, *Hist. eccl. de Normandie.*

---

† SAINT HILDUARD, ÉVÊQUE.

VERS L'AN 750.

On rapporte qu'Hilduard fut évêque de Toul vers le commencement du huitième siècle (1). Ayant éprouvé quelques désagréments dans l'exercice de ses fonctions, il se rendit à Rome, et quitta ensuite la capitale de la chrétienté pour aller se fixer à Steinburne en Flandre, endroit qui fut nommé dans la suite *Dickelvenne* (2). Hilduard y convertit la famille d'une veuve, chez laquelle il avait trouvé un asile. Mais le gouverneur de cette contrée qui haïssait la religion fit trancher la tête à cette femme, et subir des tourments cruels à Hilduard. Cependant au bout de quelque temps il ouvrit lui-même les yeux à la lumière de la vérité, et bâtit une église en l'honneur de saint Pierre, et un monastère, où il pratiqua, sous la direction d'Hilduard, tous les devoirs de la religion, et se consacra même au Seigneur par des vœux monastiques. Hilduard, premier abbé de cette communauté, y mourut vers l'an 750 (3).

Le dixième abbé de Dickelvenne, voulant se mettre à l'abri des incursions des Normands, se retira en 846, avec les reliques de saint Hilduard, à Termonde. Ses craintes n'étaient pas sans fondement; car Dickelvenne, Gand et d'autres endroits furent ravagés par les Barbares en 851. Après qu'ils eurent quitté ces contrées, vers l'an 896, Baudouin de Mons, comte de Flandre et de Hainaut, releva le couvent de Dickelvenne. Snellard, vingt-septième abbé, transféra sa communauté à Grammont. Gérard II, évêque de Cambrai, donna en 1081 quel-

(1) Cependant son nom ne se trouve pas dans les anciens catalogues des évêques de cette église. Voir Jean Chenu, *Archiepiscoporum et episcoporum Galliæ chron. historia*, Paris, 1621, in-4°; et *Historia episcoporum Tullensium*, dans les preuves du tome premier de *l'Hist. de Lorraine*, de Dom Calmet.

(2) *Ticlivinnium*, sur l'Escaut.

(3) Les patrons de Dickelvenne sont saint Hilduard et sainte Christienne. On rapporte que cette sainte vierge était fille d'un prince anglais, nommé Migranimus; qu'elle quitta sa patrie avec quelques compagnes, et qu'elle passa sa vie à Dickelvenne dans les exercices d'une éminente sainteté. Voyez *Molani Nat. SS. Belgii*, p. 164 ad 26 Julii, et *Acta SS.* t. VI Julii, p. 311.

ques biens à cette abbaye, et Manassès, son successeur, en dédia l'église en 1096, et lui conféra plusieurs privilèges. Robert, comte de Flandre, donna aussi quelques terres à la même église.

Il y eut un Hildnard ou Hildoard, évêque de Cambrai, qui assista en 814 au concile de Noyon. Quelques auteurs pensent que c'est le même que notre Saint; mais cela n'est nullement prouvé.

Voyez Molani, *Nat. SS. Belgii*, p. 227; Sanderi, *Hagiolog. Flandriæ*, p. 179, et *Flandria illustr.*, III, 174; Miræi *Diplom. Belg.* I, 165 et 513; *Gallia Christ. nova*, V, col. 45, et Van Gestel, *Hist. Archiep. Mechl.* t. II p. 244.

† LE VÉNÉRABLE RÉGINBERT,

MOINE ET FONDATEUR DU COUVENT DE SAINT-BLAISE DANS LA FORÊT-NOIRE.

Tiré de Ræss et Weis, sous le 29 décembre. — Voyez la *Chronique de Magdebourg*, le continuateur de Réginon Henri Murer, dans les Bollandistes, sous le 1er mai.

L'AN 962 OU 964.

Si l'on en croit Henri Murer, une ancienne famille noble habitait encore, il y a quelques siècles, dans le territoire de Zurich, un château nommé Seldenburen. Un membre de cette famille, Réginbert, fonda en 945 le couvent de Saint-Blaise dans la Forêt-Noire, où il mourut en 964. L'auteur de la chronique de Magdebourg le fait mourir en 962. On lit dans le livre qui traite de la succession des évêques de Bâle, que quelques pieux anachorètes se concertèrent entre eux pour se vouer à un genre de vie plus rigoureux, et que, renonçant à tout commerce avec les hommes, ils se retirèrent dans une petite maison, dans laquelle, exempts de toute pensée et de tout souci terrestre, et uniquement consacrés à Dieu et à sa gloire, ils gagnèrent leur vie par le travail de leurs mains. Mais ils ne tardèrent pas à remarquer qu'ils marcheraient d'un pas plus sûr s'ils entraient dans la voie déjà tracée par d'autres. C'est pourquoi ils adoptèrent la règle de saint Benoît. Réginbert de Seldenburen, qui descendait d'une noble famille, se joignit à eux l'an 959. Il avait été secrétaire de l'empereur Othon, et était connu comme un vaillant guerrier. Un jour, dans un combat acharné, et se trouvant au milieu d'une troupe de cavaliers ennemis, il perdit une de ses mains. Cet accident lui inspira des pensées plus graves, il quitta la cour et le monde, et voulant assurer son salut il embrassa la vie monastique. Dans un édit de l'empereur Othon de l'année 963, daté de Vérone, il est nommé le fondateur du couvent de Saint-Blaise dans la Forêt-Noire. Il mourut le 29 décembre et fut, au rapport d'Urstitius, le premier abbé de ce couvent.

Mabillon pense qu'il est probable que notre Saint est le même que le moine et prêtre Rambert, dont il est parlé dans les anciennes chartes du couvent d'Einsiedeln. (*Acta SS. Ord. S. Benedicti sæc. X, in vita venerabilis Gregorii abbatis*, p. 845.)

---

30 DÉCEMBRE.

SAINT SABIN,

ÉVÊQUE D'ASSISE, ET SES COMPAGNONS, MARTYRS.

Tiré de leurs actes, publiés par Baronius et Baluze.

L'AN 304.

Dioclétien et Maximien Hercule ayant publié en 303 de cruels édits contre les chrétiens, Sabin, évêque d'Assise, fut arrêté avec plusieurs ecclésiastiques de son clergé. On les mit en prison, où ils restèrent jusqu'à l'arrivée de Vénustien, gouverneur de l'Étrurie et de l'Ombrie. Lorsque ce magistrat fut sur les lieux, il fit comparaître les confesseurs devant lui. Sabin eut les mains coupées; ses deux diacres, Marcel et Exupérence, furent étendus sur le chevalet, cruellement battus et déchirés avec les ongles de fer. Ils expirèrent l'un et l'autre au milieu des tourments. On dit que Sabin rendit la vue à un aveugle. Il guérit Vénustien lui-même d'un mal qu'il avait aux yeux. Le gouverneur frappé de ce miracle se convertit, et fut décapité depuis pour la foi. Lucius, son successeur, fit venir Sabin à Spolète, et ordonna de le battre jusqu'à ce qu'il expirât sous les coups. Le saint martyr fut enterré à un mille de la ville. On transféra depuis ses reliques à Faënza. Saint Grégoire-le-Grand parle (1) d'une chapelle bâtie en l'honneur de notre Saint, près de Fermo, et dans laquelle il mit une portion de ses reliques, qu'il avait obtenue de Chrysante, évêque de Spolète. Tous ces saints martyrs sont nommés en ce jour dans les martyrologes d'Adon et d'Usuard, ainsi que dans le romain.

Les martyrs, par leur exemple, nous crient de mépriser un monde faux et corrompu. Les philosophes, les princes y ont-ils trouvé le bonheur qu'ils cherchaient avec tant d'ardeur? Ils n'ont fait que rouler de précipice en précipice et voltiger d'erreur en erreur, sans pouvoir parvenir à l'objet de leurs poursuites. Le repos ne se trouvera jamais dans les créatures. Souffrirons-nous plus longtemps

(1) L. 7, ep. 72, 73; l. 11, ep. 20.

qu'elles nous séduisent? serons-nous toujours trompés et toujours prêts à nous laisser tromper? quand cesserons-nous de donner de faux noms aux objets qui nous environnent, et de leur attribuer une vertu qu'ils n'ont pas? Est-ce qu'une expérience de près de six mille ans ne suffit pas pour nous détromper? Ouvrons les yeux à la lumière de l'Evangile, et les illusions trompeuses des sens disparaîtront. Mais les biens et les maux de ce monde eussent-ils la réalité que nous leur prêtons, que sont-ils, si nous les comparons avec l'éternité? Leur peu de durée doit nous les faire mépriser; et si nous les considérons sous ce point de vue avec les martyrs, nous les apprécierons à leur juste valeur.

---

† LE B. RICHARD.

L'AN 1266.

L'ABBAYE d'*Adewerth* ou *Adwert*, de l'ordre de Cîteaux, était située à un mille environ de Groeningue. Ce fut une des maisons les plus remarquables de tout ce pays, non-seulement sous le rapport de ses bâtiments, mais particulièrement par ses écoles, où presque tous les jeunes gens de la Frise allaient recevoir leur éducation. On en vit sortir des hommes distingués par leur vertu et leur sainteté, entre autres le bienheureux Richard.

Richard ou *Rigard*, avant de se faire moine, avait professé à Paris. Wigbold, troisième abbé d'Adewerth, le reçut profès. Au couvent on vit toujours en lui un modèle parfait de vertu. Après y avoir servi le Seigneur pendant plus de trente ans, il y mourut l'an 1266, à un âge très-avancé. D'après le ménologe de Cîteaux, qui en parle avec beaucoup d'éloge, sa mémoire se célèbre le 30 décembre.

Plusieurs auteurs encore font mention du B. Richard; Henriquez, entre autres, dit, dans son *Phœnix reviviscens*, liv. I, ch. 23, qu'il se rendit célèbre par des miracles, des révélations, par l'esprit de prophétie et par toutes sortes de vertus (1).

L'abbaye d'Adewerth fut réunie en 1561 par le pape Pie V au nouveau diocèse de Groeningue, réunion toutefois qui ne fut pas entièrement exécutée.

Voyez Heussenii, *Hist. Episc. Groening.*, p. 43.

---

† SAINT ANYSE,

ÉVÊQUE DE THESSALONIQUE, EN MACÉDOINE.

VERS L'AN 404.

SAINT ASCOLE, évêque de Thessalonique, étant mort, le clergé et le peuple s'accordèrent d'une voix commune à lui donner pour successeur son disciple saint Anyse. Ils en écrivirent ensuite à saint Ambroise, qui les félicita sur l'excellence de leur choix, après avoir fait l'éloge du nouveau prélat dans sa réponse. Ce saint docteur écrivit aussi en particulier à saint Anyse, pour l'exhorter à marcher fidèlement sur les traces de son prédécesseur. Le pape saint Damase voulut faire voir aussi qu'il n'avait pas moins de considération pour le mérite du nouvel évêque, qu'il en avait marqué pour celui de saint Ascole; car il lui donna, comme il avait fait à l'égard de ce Saint, le vicariat apostolique, c'est-à-dire le pouvoir de connaître de tout ce qui se passerait dans l'Illyrie orientale touchant les affaires de l'Église et les causes des clercs.

Saint Anyse gouverna longtemps son église de Thessalonique, et fit paraître jusqu'à la fin toute la vigilance, tout le zèle et toute la charité d'un pasteur fidèle. Dans les troubles qui agitèrent l'Église à cette époque, on le vit toujours ferme dans la foi et attaché comme un frère à saint Jean Chrysostôme. Il était à Constantinople avec les quarante évêques du parti de ce Saint, pendant que Théophile d'Alexandrie tenait avec les siens le conciliabule de Chalcédoine. Les persécuteurs du saint patriarche l'ayant condamné au bannissement, saint Anyse, avec une partie des évêques de sa communion, députa à Rome en 404 Eulyse, évêque d'Apamée en Bithynie, qui porta des lettres au pape Innocent. Saint Anyse marquait dans les siennes qu'il se remettait de toute cette affaire au jugement de l'Église romaine, parce qu'il n'y avait plus que l'autorité apostolique qui pût arrêter le cours de ces désordres. Notre Saint était alors fort avancé en âge, et l'on ignore combien il vécut encore depuis. Son nom fut inséré au martyrologe romain sous Grégoire XIII.

Voyez saint Ambroise, *Epist.* 16, aliàs 60; saint Chrysostôme, *Epist.* 143, 144; Palladius; *Dial.* pages 26, 27, 67, 68.

L'Église grecque, ainsi que l'Église latine, célé-

(1) Il y eut aussi dans la même abbaye d'Adewerth un moine nommé Emmanuël, qui brilla par son savoir et sa sainteté. Vers l'an 1170 il avait été malgré lui élevé au siége épiscopal de Crémone, en Italie. Après sa mort, il fut mis sur la liste des bienheureux de l'ordre de Cîteaux, et sa mémoire fut célébrée le 27 février. Ughellius, dans son *Italia sacra*, dit qu'il est mort à Crémone; mais Van Heussen dit, dans son *Hist. Episc. Groening.*, p. 44, que les troubles de l'Italie le forcèrent de fuir ce pays, et qu'il se retira dans l'abbaye d'Adewerth, où il vécut trente ans et où il termina ses jours.

bre en ce jour la mémoire d'une sainte matrone nommée Anysia, qui souffrit à Thessalonique sous Maximien Galère, successeur de Dioclétien. Elle est nommée dans le martyrologe romain.

---

31 DÉCEMBRE.

SAINT SAVINIEN,

PREMIER ÉVÊQUE DE SENS; SAINT POTENTIEN ET LEURS COMPAGNONS, MARTYRS.

TROISIÈME SIÈCLE.

Saint Savinien, saint Potentien et saint Altin furent envoyés de Rome dans les Gaules au troisième siècle. Ils vinrent à Sens et logèrent dans la maison de Victorin, un des principaux habitants de la ville. Ils le convertirent avec plusieurs autres païens, entre autres Eodald et Sérotin. On a attribué à saint Savinien la fondation de l'église dite depuis de Saint-Pierre-le-Vif. On dit que saint Potentien et saint Sérotin allèrent prêcher à Troyes, et que saint Altin et saint Eodald, après avoir passé quelque temps à Orléans, se rendirent à Chartres et ensuite à Paris. Ils opérèrent partout un grand nombre de conversions; ils convertirent surtout saint Agoard et saint Aglibert à Créteil, près de Paris. Tous ces saints apôtres vinrent rejoindre saint Savinien à Sens. Ils y furent martyrisés avec quelques-uns de leurs disciples, et on les honore ensemble, quoiqu'ils ne paraissent pas avoir tous souffert le même jour.

En 847, leurs corps furent levés de terre et portés dans l'église de Saint-Pierre-le-Vif. On les cacha depuis pour les soustraire à la fureur des Normands. En 1031, le corps de saint Savinien fut renfermé dans une châsse précieuse. C'était un don de Constance, femme du roi Robert, laquelle avait obtenu des grâces singulières par l'intercession du saint martyr. On mit dans la même châsse le corps de saint Eodald, qui s'était trouvé avec celui de saint Savinien.

Quelques auteurs ont donné, mais sans fondement, à saint Altin, la qualité de premier évêque d'Orléans.

Tous ces Saints sont nommés dans les anciens martyrologes, sous le 31 décembre, mais leur principale fête se célèbre le 19 octobre à Sens et à Paris.

Voyez Tillemont, t. IV p. 482 et 727; les nouveaux bréviaires de Sens et de Paris. Nous n'avons point d'actes authentiques de nos saints martyrs, et nous nous sommes bornés à rapporter les faits généraux sur lesquels les savants paraissent d'accord.

SAINTE COLOMBE,

VIERGE ET MARTYRE A SENS.

L'AN 258 OU 273.

On met le martyre de sainte Colombe en 258 ou 273. Si l'on suit la deuxième de ces dates, on doit rapporter le martyre de cette Sainte au second voyage qu'Aurélien fit dans les Gaules, lorsqu'il remporta une victoire célèbre à Châlons. Elle souffrit à Sens, où elle est honorée avec beaucoup de dévotion. Son culte est aussi établi depuis longtemps dans le diocèse de Paris. Il y avait anciennement dans cette ville une chapelle de son nom; saint Ouen le dit expressément dans la vie de saint Éloi. On gardait les reliques de notre sainte martyre chez les Bénédictins de Sens; mais elles ont été dispersées par les huguenots, avec celles de plusieurs autres Saints, dont la même église était enrichie.

Voyez les martyrologes; Tillemont, t. IV p. 347; Baillet, etc.

SAINTE MÉLANIE LA JEUNE.

L'AN 439.

Mélanie l'ancienne sortait d'une illustre famille espagnole, mais qui était originaire de Rome. Elle était parente de saint Paulin de Nole, qui, pour la noblesse et la fortune, ne le cédait à personne, soit en Aquitaine, soit en Espagne. On la maria fort jeune, et elle devint veuve à vingt-trois ans. Après la mort de son mari, elle s'écria : « Seigneur, j'ai » présentement la liberté de me consacrer à votre » service sans réserve et sans distraction. » Ayant mis Publicola, son fils, entre les mains de tuteurs sages et intègres, elle s'embarqua avec Rufin pour l'Égypte, en 371. Elle employa six mois à visiter les moines de ce pays; elle se retira ensuite dans la Palestine. Elle était tellement déguisée, que le gouverneur de Jérusalem, trouvant mauvais qu'elle allât voir certains prisonniers, la fit mettre en prison. On ne lui rendit la liberté que quand elle eut déclaré qui elle était. Alors le gouverneur eut pour elle les égards qu'elle méritait. Quelque temps après, elle fit bâtir un monastère à Jérusalem. Elle ne portait que des habits pauvres, et n'avait d'autre lit qu'un cilice étendu sur la terre. Elle passa de la

sorte vingt-sept ans, occupée presqu'entièrement de la prière et de la méditation de la loi du Seigneur.

Cependant Publicola, son fils, se rendit recommandable par les plus belles qualités de l'esprit et du corps. Il épousa Albine, dont il eut deux enfants, un garçon et une fille. Cette fille fut Mélanie la jeune dont nous donnons la vie. Elle n'avait que treize ans lorsqu'on lui fit épouser Pinien, fils de Sévère, qui avait été préfet de Rome. Les enfants qui sortirent de ce mariage moururent en bas âge. Mélanie résolut de ne plus vivre que pour Dieu; elle fit part de ces sentiments à son mari qui les approuva, et ils s'engagèrent l'un et l'autre par vœu à passer le reste de leur vie dans la continence. A cette nouvelle, Mélanie l'ancienne quitta l'Orient où elle était depuis si longtemps, et revint à Rome. Toute la noblesse de cette ville alla au-devant d'elle jusqu'à Naples; ce qui lui fit un cortége très-brillant. Cet éclat ne lui fit rien perdre de son humilité; elle marchait à la tête de cette suite nombreuse, montée sur un cheval, et habillée de la manière la plus simple et la plus pauvre. Pendant son séjour à Rome, elle prit un soin particulier de prémunir Pinien et sa petite-fille contre le venin des hérésies qui régnait alors. Elle passa quatre ans en Occident; elle fit cependant un voyage en Afrique pendant cet intervalle. Ce fut là qu'elle apprit la mort de Publicola, son fils. A son retour à Rome, elle conseilla à Pinien et à sa petite-fille de distribuer leurs biens aux pauvres, et de choisir pour leur demeure quelque retraite éloignée. Ce conseil fut suivi. Albine imita Pinien et Mélanie la jeune. Avite, ayant converti au christianisme son mari qui était païen, l'engagea à faire avec elle vœu de continence perpétuelle. Astérius leur fils et Eunomie leur fille se consacrèrent aussi au service de Dieu. Cette troupe fervente se réunit pour rendre visite à saint Paulin de Nole. Tout le monde parlait de ces illustres conversions; on les admirait à Rome, et même dans tout le monde chrétien.

Mélanie l'ancienne n'eut pas plus tôt achevé ce grand ouvrage, qu'elle se hâta de retourner dans sa solitude. Le tumulte de Rome lui était insupportable; elle croyait être dans un lieu d'exil, et même dans une prison. Elle partit pour la Sicile. Rufin qui l'accompagnait y mourut. Mélanie, arrivée à Jérusalem, distribua aux pauvres ce qui lui restait d'argent, et se renferma dans un monastère, où elle mourut quarante jours après, l'an 410, environ la soixante-huitième de son âge. On lui a reproché d'avoir montré quelque temps trop de chaleur pour la cause d'Origène, que Rufin défendait. Mais les louanges que lui ont données saint Augustin, saint Paulin, etc., ne permettent pas de douter de ses vertus ni de son orthodoxie; cependant on ne voit pas qu'elle ait été honorée d'un culte public, à moins qu'on ne la prenne pour la Sainte nommée sous le 8 juin dans l'ancien calendrier manuscrit dont Chifflet fait mention (1).

Albine, Mélanie la jeune et Pinien vendirent les biens qu'ils avaient en Espagne et dans la Gaule, et ne se réservèrent que ceux qu'ils avaient en Italie, en Sicile et en Afrique. Ils affranchirent aussi huit mille esclaves qui leur appartenaient, et ceux qui ne voulurent point accepter la liberté furent donnés au frère de Mélanie. Ce qu'ils avaient de plus précieux fut destiné au service de l'église et des autels. Ils passèrent d'abord quelque temps à la campagne en Italie, employant tout leur temps à prier, à lire l'Écriture, à visiter les pauvres et les malades. Ils se défirent encore des biens qu'ils avaient en Italie, pour assister les malheureux. Ils passèrent ensuite en Afrique. Après avoir fait un court séjour à Carthage, ils allèrent vivre à Tagaste sous la conduite de saint Alypius, évêque de cette ville. Dans un voyage qu'ils firent à Hippone pour voir saint Augustin, le peuple se saisit de Pinien, et demanda qu'il fût ordonné prêtre. Pinien ne put s'échapper qu'en promettant que, si jamais il recevait les ordres, il s'attacherait au service de l'église d'Hippone.

Ces Saints vécurent à Tagaste dans une extrême pauvreté, pendant sept ans. Mélanie s'accoutuma tellement à la pratique du jeûne, que souvent elle ne mangeait qu'une fois la semaine. Du pain et de l'eau faisaient sa nourriture ordinaire; ce n'était que dans les occasions solennelles qu'elle y ajoutait un peu d'huile. L'occupation de tous ces serviteurs de Dieu était de lire et de copier des livres. Pinien cultivait aussi le jardin. En 417 ils quittèrent l'Afrique et se rendirent à Jérusalem, où ils continuèrent le même genre de vie. Leur ferveur était si grande, qu'ils ne croyaient point en faire encore assez pour assurer leur salut. Albine mourut en 433, et Pinien deux ans après. Mélanie lui survécut quatre ans. Elle se retira dans un monastère qu'elle avait fait bâtir, et dont elle fut obligée de prendre le gouvernement. Quelques délices qu'elle goûtât dans sa cellule, elle la quitta pour aller à Constantinople. Le but de ce voyage était de travailler à la conversion de Volusien, son oncle, qui était païen. Elle eut la consolation de le voir recevoir le baptême, et mourir dans de vifs sentiments de piété. Sa

(1) Voyez Papebroch et Jos. Assémani, *in Calend.* p. 522.

présence n'étant plus nécessaire à Constantinople, elle revint à Jérusalem. Elle passa le jour de Noël à Bethléem. Dès le lendemain de la fête, elle retourna à son monastère. Étant tombée malade, elle annonça à ceux qui étaient avec elle que sa dernière heure approchait : un grand nombre de moines et de personnes pieuses vinrent la visiter. Comme tous fondaient en larmes, elle les consolait et les exhortait à la ferveur. Elle mourut le 31 décembre 439, dans la cinquante-septième année de son âge. Elle est nommée en ce jour dans le martyrologe romain.

Voyez Pallade, *in Lausiac.* avec les lettres de saint Paulin, de saint Jérôme, de saint Augustin, etc. Les actes grecs de sainte Mélanie, publiés par Métaphraste, ont été donnés en latin par Lipoman, t. V. Allatius cite d'autres actes grecs du même siècle, et en fait l'éloge. Voyez Fabricius, *Biblioth. Græc.* t. VI p. 548, et Fontanini, *Hist. eccles. Aquil.* l. 4.

SAINT FROBERT,

ABBÉ PRÈS DE TROYES, EN CHAMPAGNE.

L'AN 673.

Saint Frobert (1) naquit à Troyes. La piété qu'il montra dès son enfance fit juger que Dieu avait sur lui des vues particulières. Il fut élevé dans l'école de l'église de Troyes, où il y avait des maîtres habiles. Son assiduité à la prière, son zèle pour la mortification, sa douceur et sa modestie engagèrent son évêque à lui donner la tonsure cléricale. On lit dans sa vie que le ciel le favorisa dès-lors du don des miracles. Il se retira depuis dans le monastère de Luxeul, où ses vertus le firent singulièrement respecter. Personne ne possédait dans un degré plus éminent cette simplicité que Jésus-Christ recommande dans l'Évangile; il la porta même si loin, qu'elle lui attira plus d'une fois des railleries et même des outrages. Quelques années après, il revint dans sa patrie. Son évêque le retint, avec les religieux qui l'avaient accompagné, et les pria de se fixer dans son diocèse. Ce fut en vain que la calomnie voulut noircir la réputation de saint Frobert. On reconnut son innocence, et sa vertu brilla d'un nouvel éclat. Le roi Clotaire II lui donna, près de la ville de Troyes, un emplacement pour bâtir un monastère, dit depuis *Moutier-la-Celle*, et qui appartient à l'ordre de Saint-Benoît. Il s'y forma une communauté nombreuse et florissante, dont le Saint fut le père et le modèle pendant le reste de sa vie. Il mourut le 31 décembre 673, et fut enterré dans l'église de son monastère. Otulfe, évêque de Troyes, fit la translation de ses reliques en 873, le 8 janvier, jour que l'on choisit pour célébrer à l'avenir sa fête principale.

Voyez sa vie, publiée par Camusat, *in Prompt.*; par Bollandus, *ad diem* 8 *Jan.* et par Mabillon, *Sæc.* 2, *Ben.*

(1) Appelé encore saint Flobert, et en latin *Flodobertus.*

---

† LE VÉNÉRABLE ALAIN DE SOLMINIHAC,

RÉFORMATEUR DE L'ABBAYE DE CHANCELLADE ET ÉVÊQUE DE CAHORS.

Tiré de sa vie, par le P. Léonard Chastenet, prieur de Notre-Dame de Cahors et témoin oculaire des actions du saint prélat, 1 vol. in-12, nouvelle édition, Saint-Brieuc 1817. Ce livre, écrit avec simplicité, est très-onctueux et très-édifiant. Voyez aussi l'*Histoire des Ordres monastiques*, par le P. Hélyot, t. II, chap. 61, et les *Éloges des Évêques français*, par Godeau.

L'AN 1659.

Le Seigneur voulut, dans le XVIIe siècle, consoler l'Église de France des maux sans nombre que dans le siècle précédent lui avait causés l'hérésie; il suscita une foule de pieux personnages qui par la perfection de leurs vertus donnèrent un nouvel éclat à cette belle portion de l'Église catholique, et contribuèrent ainsi puissamment à l'affermissement dans notre patrie de l'antique et véritable religion (2). La France, à cette époque mémorable, produisit en abondance de grands évêques, des prêtres pleins de zèle, de fervents religieux et de saints laïques. Parmi les plus illustres pontifes qui parurent alors, il faut compter le vénérable Alain de Solminihac, évêque de Cahors. Sa réputation de sainteté s'est conservée jusqu'à nos jours, sa mémoire est en bénédiction dans le pays qu'il habita, et le souvenir de ses vertus y inspire pour lui une vénération profonde. Le respect pour les ordres du Saint-Siége a pu seul empêcher les peuples de cette contrée de lui rendre les honneurs publics que l'Eglise décerne quelquefois après leur mort aux plus parfaits de ses enfants.

Ce grand serviteur de Dieu vint au monde au château de Belet, près de Périgueux, le 25 novembre 1593. Il appartenait à une famille noble, des plus anciennes et des plus distinguées de la province. Jean de Solminihac, son père, seigneur de

(2) Voyez sur cette matière si intéressante un ouvrage récent, qui a pour titre : *Essai hist. sur l'influence de la Religion en France pendant le* XVIIe *siècle*, par M. Picot, écrivain aussi distingué par la pureté de ses principes que par l'étendue de ses connaissances; 2 vol. in-8°, Louvain 1824.

Voyez aussi l'analyse de cet ouvrage dans l'*Ami du Roi et de la Religion*, année 1824.

Belet, était un gentilhomme plein d'honneur et de vertu; Marguerite de Marquessac, sa mère, se faisait remarquer par sa piété, sa charité envers les pauvres et le soin qu'elle prenait de bien régler sa maison. C'est sous les yeux de parents aussi respectables qu'Alain passa toute sa jeunesse, et reçut son éducation. A l'abri, dans la maison paternelle, des nombreux dangers que courent les jeunes gens au milieu du monde, il conserva une innocence de mœurs qui fut une digne préparation à la réception des grâces que le Seigneur devait répandre sur lui avec tant d'abondance. Dès sa plus tendre enfance on lui inspira la crainte de Dieu, l'amour de la vertu et l'attachement aux principes du christianisme. Docile aux leçons qui lui étaient données, il en gardait avec soin le souvenir et en faisait la règle de sa conduite. On remarquait en lui de la vivacité d'esprit et beaucoup de grâces naturelles. Tel fut Alain jusqu'à l'âge de vingt-deux ans. Ses parents le destinaient au mariage; lui songeait à s'engager dans l'ordre militaire des chevaliers de Malte. Ne s'étant point livré à l'étude, et n'ayant aucune connaissance de la langue latine, il ne pensait nullement à embrasser l'état ecclésiastique ou religieux, lorsque Arnaud de Solminihac, frère de son père et abbé de Chancellade (3), témoigna le désir de lui résigner son abbaye. Alain, regardant cette disposition comme ménagée par la Providence, n'apporta point d'opposition aux desseins de son oncle. Le brevet de sa nomination fut obtenu du roi, ses bulles de la cour de Rome, et bientôt après il prit possession de l'abbaye.

Le Souverain-Pontife avait exigé que le nouvel abbé de Chancellade fit profession de la règle de saint Augustin, que suivaient les chanoines réguliers auxquels cette maison appartenait. Alain, se soumettant de bon cœur à cette disposition, prit l'habit religieux et commença son noviciat; il ne se contenta pas de porter les vêtements de son nouvel état, il voulut en avoir l'esprit, et dès-lors il conçut le projet de réformer l'abbaye qu'il était appelé à gouverner. Afin de se rendre capable de soutenir sa dignité par sa science, il se livra avec ardeur à l'étude, sans se rebuter de la sécheresse des connaissances élémentaires auxquelles il lui fallut d'abord s'appliquer. Ses progrès furent rapides, et cependant ce n'était pas sa seule occupation; il s'efforçait en même temps d'acquérir l'habitude de l'oraison mentale, et donnait chaque jour une heure à ce saint exercice. L'année de son noviciat étant achevée, il prononça ses vœux solennels, et se consacra au Seigneur avec tant de générosité, qu'il avoua ensuite que jamais dans le reste de sa vie il n'avait éprouvé le moindre regret de ce sacrifice.

Désormais entièrement séparé du monde, Alain ne songea plus qu'à se rendre saint et savant dans sa profession. Étant venu à Paris étudier en philosophie au collége d'Harcourt, il donna des preuves nombreuses de la vivacité de son esprit et de la solidité de son jugement; il entra ensuite en Sorbonne, où il eut pour professeurs de théologie le pieux André Duval, ce fidèle ami de saint Vincent de Paul, et le célèbre Gamache. Son assiduité au travail était si grande, qu'il ne perdait pas un moment, et ne s'accordait que des récréations instructives. Il joignait à l'étude la pratique de la piété, et sous la direction d'un saint jésuite, nommé le père Gaudier, il suivit les exercices spirituels de saint Ignace, dont il retira de grands fruits. L'un de ses principaux soins fut surtout de s'appliquer à bien connaître l'esprit et les devoirs de l'institut des chanoines réguliers; mais ne se bornant pas à en avoir une connaissance stérile, il régla sa conduite sur ses obligations. Son genre de vie à Paris fut celui d'un véritable religieux. Il porta si loin dès-lors l'amour de la mortification, qu'il s'accoutuma à ne plus manger que du gros pain et des légumes, à ne faire qu'un repas par jour et ne coucher que sur une paillasse. Après avoir ainsi passé quatre années dans la capitale, il retourna à son abbaye au mois de septembre 1622, et ayant, le 6 janvier 1623, reçu la bénédiction d'abbé de l'évêque de Périgueux, il jeta les fondements de la réforme qui a subsisté jusqu'à la révolution, et qui rendait Chancellade une des maisons religieuses les plus respectables de France.

L'état de cette maison était alors tout-à-fait déplorable. Les hérétiques du XVI[e] siècle, dont la fureur se déchaînait surtout contre les monastères, avaient mis le feu aux bâtiments de l'abbaye, et en avaient détruit l'église, de manière que ce lieu n'était presque plus qu'un monceau de ruines, au milieu desquelles vivaient quelques religieux dont la conduite était bien loin d'être régulière. Alain, plein de confiance en Dieu, commence, avec les plus faibles ressources, la reconstruction des bâtiments; son activité et sa persévérance le font venir heureusement à bout de cette entreprise; mais il lui fut

(3) L'abbaye de Chancellade, appelée en latin *Fons Cancellatus*, parce qu'il s'y trouvait une fontaine entourée d'une grille de fer, était située à une lieue de Périgueux. Elle fut fondée au commencement du douzième siècle. En 1364, le cardinal Talleyrand-Périgord, évêque d'Auxerre et légat en France, laissa par son testament à cette abbaye des biens assez considérables pour y entretenir soixante chanoines.

moins facile de rétablir la discipline : tous les religieux, à l'exception d'un seul, refusèrent de se soumettre à la réforme. Leur abbé les ayant placés ailleurs, il reçut de nouveaux sujets, les forma par un bon noviciat, remit la règle en vigueur, et restaura ainsi son abbaye, qui dans peu de temps devint le chef-lieu d'une congrégation florissante.

Ce ne fut pas sans de grands soins qu'il parvint à cet heureux résultat : il ne se contenta pas pour l'obtenir d'employer l'autorité dont il était revêtu; croyant, avec raison, que son exemple serait pour réussir le moyen le plus efficace, il voulait être le modèle de ses religieux. Rien de plus édifiant que le règlement particulier qu'il se prescrivit. Il allait exactement à matines à minuit, s'efforçait d'apporter la plus grande attention à la récitation de l'office divin, s'imposait des pénitences chaque jour, vaquait à l'oraison, s'examinait avec soin, et s'appliquait à s'abandonner en tout à la volonté de Dieu. Son humilité, son esprit de pauvreté et d'obéissance étaient remarquables; son union avec Jésus-Christ était si étroite, qu'il en était sans cesse occupé. Il s'engagea par vœu à rechercher la plus grande gloire de Dieu dans toutes les affaires qui seraient de quelque importance, et l'on conservait à Chancellade la formule qu'il avait écrite à cet effet.

Les maisons religieuses les plus régulières deviennent toujours les plus florissantes. Aussi vit-on bientôt arriver auprès du saint abbé un grand nombre de jeunes gens qui, désirant se consacrer au Seigneur, ne crurent pas pouvoir mieux faire que de se placer sous la conduite d'un guide si habile dans les voies de la vie spirituelle. Alain ne trompa point leurs espérances; il travaillait avec une tendre sollicitude à les rendre dignes par leur conduite de la sainteté de leur vocation. Il leur faisait connaître la fin de l'institut des chanoines réguliers, leur donnait des moyens d'acquérir les vertus, leur enseignait la manière de bien s'acquitter de la prière vocale, qui était une de leurs principales obligations, voulant à cet effet être lui-même leur maître de plain-chant. Il leur inspirait aussi une grande estime de leur saint état et du bonheur qu'ils avaient d'y être appelés. On a recueilli quelques-unes des maximes qu'il répétait à ses religieux; elles sont un monument de sa solide piété et de sa profonde sagesse. Ainsi, formés par un maître si expérimenté, plusieurs des religieux de Chancellade parvinrent à une éminente sainteté, et moururent de la mort des justes. L'historien de M. de Solminihac, qui cite leurs noms, parle surtout du frère Gui Audubert : c'était un jeune homme du diocèse de Limoges, qui prit l'habit à l'âge de vingt ans, et qui termina sa carrière avant la fin de son noviciat. Sa vie fut un modèle de pureté, d'innocence et de toutes sortes de vertus. Dès les premiers mois de son séjour dans l'abbaye, il se fit remarquer par sa parfaite régularité. Élevé bientôt à une oraison très-sublime, il était intimement uni à Dieu et souhaitait vivement participer aux souffrances du Sauveur. Son désir fut accompli; il éprouva dans tout le corps des douleurs aiguës qui le réduisirent à l'extrémité. Dans cet état, il montrait une estime de la croix qui fit l'édification de tous ceux qui le visitaient. Pendant son agonie, la vue d'un crucifix lui inspira les sentiments les plus tendres. « Cachons-nous dans ce » cœur, » répétait-il fréquemment, témoignant ainsi sa dévotion envers le sacré cœur de Jésus; dévotion qui alors était encore peu répandue dans l'Église. Il finit ses jours en 1636, en laissant dans l'esprit de ses frères la plus haute idée de sa vertu.

Ce n'était pas seulement des principes de la vie spirituelle que le pieux abbé instruisait ses religieux, il voulut aussi leur enseigner la théologie. Formé dans cette science à la célèbre école de la Sorbonne, rien ne lui était plus facile que de la professer; il se livra donc à ce soin avec ardeur, et dans la crainte que l'étude ne nuisît à la piété de ses disciples, il avait l'attention de joindre à la sécheresse des principes quelques-unes de ces paroles onctueuses qui sont si familières aux Saints, et qui touchaient le cœur en même temps que l'esprit était éclairé. Lui-même redoubla de ferveur à cette époque; il se levait à quatre heures du matin, faisait deux heures d'oraison par jour, étudiait avec assiduité, et mettait à profit tous ses moments. L'on ne peut douter que des précautions si sages n'aient été suivies des plus heureux succès. Il s'appliqua surtout à former des sujets qui pussent devenir de bons supérieurs, et pour cela il donnait des avis particuliers, bien propres à guider sûrement ceux qui sont chargés de gouverner les autres; mais sa conduite seule pouvait servir de modèle. Exact observateur de la règle, il se trouvait à tous les exercices, était habillé et nourri comme les autres, enfin n'était distingué de ses religieux que par l'autorité dont il était revêtu. Une véritable nécessité pouvait seule l'engager à user de dispense, et un jour, après avoir fait quatorze lieues, il ne voulut pas s'exempter d'assister la nuit suivante à l'office de matines.

Le bien qu'Alain avait opéré dans son abbaye avait besoin d'être affermi; il fallait établir la réforme sur des bases solides, et pourvoir à sa conservation. Pour y parvenir, il dressa des constitutions renfermées en dix chapitres, et il les tira des diverses règles des ordres approuvés par l'Église, choi-

sissant dans chacune d'elles ce qui pouvait convenir à l'institut des chanoines réguliers. Il a fallu que ces constitutions fussent bien sages, puisqu'elles ont contribué à maintenir jusqu'à la révolution la régularité dans l'abbaye de Chancellade, qui était encore à cette époque très-nombreuse en sujets, et très-édifiante. Ensuite le zélé réformateur vint à Paris pour prier Louis XIII, qui régnait alors, de renoncer à son droit de nomination à l'abbaye, et de rendre la dignité d'abbé élective; il représenta au roi les heureux succès qu'il avait obtenus à Chancellade, et la nécessité de les assurer. Mais en sollicitant ainsi le monarque en faveur de son entreprise, Alain n'oubliait pas d'implorer ardemment le secours du ciel dans cette affaire importante. Le 7 janvier 1630, jour où cette affaire devait être décidée au grand conseil, il célébra la messe dans l'église de Notre-Dame. Au moment où il faisait son action de grâces, il apprit que le roi lui avait accordé presque entièrement l'objet de sa demande, en consentant qu'à l'avenir la communauté élût trois sujets entre lesquels Sa Majesté ferait son choix. Cet arrangement, qui le satisfit, fut pour lui un nouveau motif de bénir et de remercier la divine Providence.

Alain songeait à retourner à son abbaye, lorsque M. De Cospéan, alors évêque de Nantes et supérieur de la nouvelle congrégation de bénédictines du Calvaire (4), le pria de faire la visite des monastères de cette congrégation établis à Paris et dans quelques provinces de France. Il se prêta par charité à cette bonne œuvre, et se rendit successivement dans les diverses maisons qu'il devait visiter. Partout il laissa la bonne odeur de ses vertus, et ses instructions recueillies avec soin servirent à encourager les religieuses dans le chemin de la perfection. Elles conservèrent longtemps le souvenir du saint abbé de Chancellade, comme on le voit par une attestation d'une supérieure du Calvaire du Marais, à Paris, en date du 22 novembre 1660.

A cette occupation en succéda une autre encore plus importante, celle de visiter et de réformer les monastères d'hommes dans une partie de la France. Le pieux cardinal de Larochefoucault avait, à la demande de Louis XIII, reçu du pape Grégoire XV, pour toutes les abbayes du royaume, cette commission difficile. Il subdélégua à son tour de Solminihac, pour les maisons situées dans le Périgord, le Limousin, la Saintonge et le Bas-Poitou. Celui-ci s'acquitta de ce devoir avec la diligence et l'exactitude que l'on avait droit d'attendre d'un homme aussi solidement affermi qu'il l'était dans l'esprit religieux. Sa réputation, qui s'étendait, fit désirer des sujets de Chancellade dans plusieurs abbayes et prieurés; M. Olier (5), alors abbé de Pebrac, en demandait pour sa maison : la réforme prit ainsi des accroissements. Plus tard, on voulut l'unir à la congrégation de Sainte-Geneviève; mais Alain s'opposa à l'exécution de ce projet, et l'union ne fut point effectuée.

La vertu du pieux abbé était assez éclatante pour fixer tous les yeux sur lui; aussi, le siége épiscopal de Lavaur étant venu à vaquer, Louis XIII résolut de l'y nommer, et le cardinal de Richelieu, de la part du roi, lui en donna la nouvelle. Ce fardeau, qu'il croyait au-dessus de ses forces, l'effraya tellement qu'il se décida à refuser et à faire agréer ses excuses; il crut avoir réussi, et déjà il en témoignait sa joie; il se trompait : le roi admirant le soin que M. de Solminihac prenait d'éviter l'épiscopat non-seulement ne reçut pas son refus, mais, jugeant que l'évêché de Lavaur était trop petit pour un si digne prélat, il le nomma à celui de Cahors, l'un des plus grands du royaume, et alors vacant par la mort de Pierre Habert. La volonté du monarque était si précise, qu'Alain ne pouvait plus espérer d'opposer avec succès de la résistance; il songeait à fuir en Italie et à s'y cacher dans quelque solitude. L'attachement qu'il avait pour ses frères, l'assurance qu'on lui donna qu'il pourrait encore leur être utile l'empêchèrent d'exécuter son projet : il se résigna donc à l'épiscopat, et passa à en étudier les devoirs les trois mois qui s'écoulèrent avant l'arrivée de ses bulles; il appelait ce temps son noviciat. Ses bulles ayant été expédiées, après quelques difficultés, à cause de l'abbaye de Chancellade, qu'il retenait, il fut sacré à Paris dans l'église de Sainte-Geneviève-du-Mont, le 27 septembre 1637. A peine eut-il été revêtu du caractère épiscopal, que, pressé du désir de se rendre au milieu de son troupeau, il quitta Paris, visita les maisons de sa congrégation, alla ensuite à Chancellade pour consoler ses frères que son départ affligeait vivement, enfin arriva dans son diocèse, le 5 février 1638. Il était alors âgé de quarante-quatre ans.

Son premier soin fut de se tracer un règlement

(4) Voyez, sur l'établissement de cette congrégation, la note jointe à la vie de saint Benoît, au 21 mars. Nous ajouterons ici que, les deux monastères du Calvaire de Paris ayant été détruits dans la révolution, les religieuses de ces maisons en ont établi une nouvelle qu'elles habitent maintenant dans la rue du Petit-Vaugirard. — (5) Jean Jacques Olier fut un des prêtres les plus pieux de la France au dix-septième siècle. Voir sa notice par M. Picot, dans la *Biographie universelle*, t. XXXI p. 570.

de vie, et il le fit aussi sévère que s'il avait été en religion. Son lever, fixé à quatre heures, devait être suivi d'une heure d'oraison. La célébration journalière de la messe, des moments déterminés pour l'office divin, l'étude et les affaires, la prière du soir en commun avec sa maison : voilà les principaux points sur lesquels il insista. Il n'oublia pas les dispositions intérieures qui devaient accompagner ses actions. Il s'imposa également l'obligation de renouveler chaque jour ses vœux de religieux, et de lire sa règle tous les huit jours. Après s'être ainsi occupé de ce qui regardait sa personne, il donna son attention au bon ordre de sa maison. Elle était composée de huit chanoines réguliers, dont trois résidaient habituellement près de lui en qualité de vicaires-généraux, les cinq autres étant presque continuellement employés à travailler dans les campagnes au salut des âmes; de deux prêtres séculiers qui étaient ses aumôniers, et de quelques domestiques. Il établit pour ceux-ci un règlement qu'il fit observer d'une manière si exacte, que la première infraction suffisait pour qu'il renvoyât celui qui le violait. Ainsi il congédia son cocher, qui était très-adroit, parce que cet homme avait dit quelques paroles déshonnêtes; un autre de ses gens, parce qu'il avait sans sa permission couché un soir hors du palais épiscopal. Il eut cependant peu de ces preuves de sévérité à donner, car les serviteurs du saint évêque, guidés par ses sages dispositions, ses conseils et ses exemples, vivaient dans la piété, s'occupaient sérieusement de leur sanctification, et faisaient l'édification de ceux qui fréquentaient le palais épiscopal.

L'on ne peut douter que le soin de de Solminihac à bien régler son temps, et le bon ordre qu'il établit dans sa maison, n'aient puissamment contribué à rendre son épiscopat si fructueux pour lui-même, si avantageux pour son diocèse. Ce diocèse, composé de plus de sept cents paroisses, devint promptement l'objet de toute sa sollicitude, et il en demandait une grande, par l'état déplorable dans lequel il se trouvait. Les protestants, dans leur impiété, avaient ruiné une partie des églises; les prêtres étaient peu instruits, et encore moins réguliers; leur manière de vivre, leurs vêtements ne les rendaient que trop semblables aux laïques; ils n'annonçaient jamais la parole de Dieu; aussi les peuples étaient-ils d'une ignorance grossière sur les vérités de la foi et leurs devoirs de religion. Pour remédier à tant de maux, le zélé pasteur commença par dresser des statuts, qu'il publia dans son synode peu de mois après son arrivée. Il voulut que tous les ecclésiastiques en eussent un exemplaire. Ce moyen réussit. Plusieurs prêtres, éclairés sur leurs obligations, s'appliquèrent à les remplir avec exactitude. Ces statuts furent trouvés fort beaux; on les jugea très-utiles, et ils furent réimprimés à Paris. Quelques contradicteurs cependant élevèrent la voix et voulurent les faire passer pour des nouveautés; mais de Solminihac, dans l'édition qui fut faite par son ordre à Toulouse, plaça diverses citations en marge, et prouva par ce moyen qu'ils ne contenaient pas un mot qui ne se trouvât pas dans les conciles, surtout dans celui de Trente, dans les constitutions des papes ou dans les actes de l'église de Milan, publiés par saint Charles Borromée.

A ce travail succéda pour le saint prélat une entreprise non moins importante, l'établissement d'un séminaire. Cahors n'en possédait point encore, et le besoin s'en faisait vivement sentir. Il choisit une maison particulière, qu'il ouvrit aux ordinands, et lui-même en fut pendant quelque temps le supérieur, y allant fréquemment et s'occupant en détail à la bien régler. Mais comme ses grandes occupations ne lui permettaient pas de continuer à lui donner des soins personnels, il appela, en 1643, les prêtres de la mission de Saint-Lazare, gouvernés alors par saint Vincent de Paul, dont il était l'ami; il acheta un enclos dans la partie la plus agréable de la ville, fit construire les bâtiments nécessaires, et fonda ainsi son séminaire, qui est un des plus beaux du royaume. Les règlements qu'il dressa pour l'admission des sujets seront une preuve immortelle de l'ardent désir qu'avait ce pieux évêque de donner de dignes ministres à l'Église; il examinait avec une attention scrupuleuse la vocation des jeunes gens, et si elle n'était pas solide, il les éloignait du sanctuaire, sans être arrêté par aucune considération humaine. Ceux qui étaient admis partageaient leurs instants entre l'étude et les exercices spirituels; exercices qui, grâces à Dieu, sont maintenant en usage dans tous les séminaires, mais dont celui de Cahors, un des premiers établis en France, donnait alors le modèle. La perfection des clercs intéressait si vivement de Solminihac, qu'il ne négligeait aucun moyen d'y faire parvenir les ecclésiastiques de son diocèse. C'est dans ce dessein qu'il exigea, en 1655, de tous les étudiants qui se trouvaient alors au séminaire, la promesse par écrit qu'ils feraient tous les jours de leur vie une heure d'oraison mentale, excepté le cas d'une excuse légitime. En même temps il protesta qu'il ne recevrait à l'avenir aux saints ordres que ceux qui s'engageraient envers lui par une semblable promesse.

Après avoir pris les mesures les plus efficaces pour préparer à son peuple des pasteurs réguliers

et fervents, le zélé prélat porta les yeux sur les besoins présents de son troupeau. L'on a déjà vu que ces besoins étaient immenses et qu'ils demandaient un prompt secours. Celui qui lui parut le plus propre à ramener les âmes égarées et à les faire marcher dans les voies du salut, fut d'entreprendre des missions. Six religieux de Chancellade parcouraient par son ordre les paroisses du diocèse de Cahors, et préparaient les fidèles à recevoir dignement la visite de leur premier pasteur. Il avait obtenu de Rome des indulgences que gagnaient ceux qui assistaient aux instructions des missionnaires. L'on ne peut dire tous les fruits de bénédiction que produisirent ces saints exercices. Les peuples s'y portaient en foule et montraient une si grande avidité d'entendre la parole de Dieu, que les laboureurs abandonnaient leurs travaux et passaient souvent dans les églises toute la journée sans manger. Des confessions générales, des conversions éclatantes, la réforme des mœurs, tels étaient les heureux résultats de la mission dans chaque paroisse. Ces hommes apostoliques parcoururent ainsi tout le diocèse, gagnant partout l'affection des habitants des cantons qu'ils évangélisaient. Ils terminèrent leurs travaux par la ville de Cahors, où le saint évêque voulut se placer à leur tête et être leur collaborateur. Les exercices de la mission ayant lieu dans quatre églises en même temps, il semblait se multiplier pour exciter par sa présence ses ouailles à profiter des biens spirituels qu'il leur procurait. Les fatigues furent si grandes pendant un mois, qu'il en fut ensuite indisposé, et qu'il eut la douleur de voir succomber le chef des missionnaires. Il ne se rebuta pas néanmoins, et après avoir donné à ces pieux ouvriers quinze jours de repos au château de Merquez, qui était sa maison de campagne, il leur fit recommencer leurs courses apostoliques, à l'occasion d'un jubilé que le pape Alexandre VII publia en 1656. Cette fois-ci il voulut lui-même les accompagner, et visiter avec eux les différentes parties de son diocèse. Cette mission, qui dura vingt-deux mois sans interruption, fut très-pénible pour de Solminihac; mais elle lui offrit de grandes consolations par le bien immense qu'il opéra. Ce fut alors qu'il détruisit l'usage des duels très-fréquents dans cette contrée, et qu'il proscrivit les usures. Ce fut aussi à cette époque qu'ayant eu connaissance d'un synode assemblé par les protestants à Caussade, petite ville du diocèse de Cahors, il s'y rendit avec ses missionnaires, appela les ministres de la prétendue réforme à une conférence qu'ils n'osèrent pas accepter, et finit par convertir plusieurs hérétiques, qui firent entre ses mains l'abjuration de leurs erreurs. Cette longue suite de missions se termina enfin par celle de Saint-Cire, qui eut lieu pendant l'avent de l'année 1558. Le curé de cette paroisse, engageant alors son évêque à prendre enfin quelque repos, reçut de l'infatigable prélat cette belle réponse : « Le repos est pour le peuple de Dieu; » faisant allusion au passage de saint Paul (6) dans lequel le grand Apôtre parle du bonheur des Saints dans le ciel.

Alain de Solminihac ne semblait compter que sur ce repos éternel. Le désir qu'il avait de remplir tous les devoirs de sa charge ne lui permettait pas de rester un moment oisif; aussi la mission de Saint-Cire était à peine terminée, qu'il dressa l'ordre d'une nouvelle visite. Il avait commencé d'en faire dès la première année de son épiscopat; cette obligation lui paraissait si importante, qu'il s'en acquitta constamment avec assiduité, pendant tout le temps qu'il gouverna l'église de Cahors. Des affaires sérieuses qui intéressaient son église, ou des incommodités pouvaient seules l'arrêter quelquefois. Hors ces circonstances, il se trouvait toujours au milieu de quelque portion de son troupeau. Pendant que durait sa visite, il se levait à trois heures du matin, célébrait la messe et faisait une heure d'oraison; il partait ensuite pour se rendre au lieu où il devait passer le jour. Sa ponctualité à arriver au moment qu'il avait indiqué, son courage à pénétrer dans les lieux les moins accessibles et où l'on n'avait jamais vu d'évêque, sa patience à supporter les fatigues et les injures de l'air, la vie mortifiée qu'il menait au milieu de ces pénibles travaux, ne mangeant que des herbes, étaient un sujet d'admiration pour ceux qui accompagnaient le saint prélat. Il entreprit sa première visite à pied; mais il fut obligé de renoncer à cette manière de voyager, parce qu'elle lui prenait plus de temps et qu'elle l'incommodait; il allait à cheval, et, dans les dernières années de sa vie, en litière. L'approche des fêtes solennelles le ramenait à Cahors pour officier pontificalement dans sa cathédrale. Les synodes le faisaient également y revenir; car il en tint plusieurs pendant son épiscopat. C'était pendant leur tenue qu'il publiait ces sages ordonnances qui rétablirent dans son diocèse la discipline ecclésiastique. Il divisa son territoire en trente districts, et mit à la tête de chacun d'eux un curé zélé avec le titre de vicaire forain. Ces vicaires étaient ses hommes de confiance et les surveillants des paroisses qu'ils avaient dans leur district. Il exigeait d'eux une grande régularité, soit pour leur conduite particulière, soit pour le soin de

(6) Aux Hébr., ch. 4, v. 9.

leur troupeau, et il voulait qu'ils fussent, s'il était possible, encore plus exacts que les autres à porter toujours la soutane. Une de leurs principales fonctions était de présider chaque mois les conférences; de Solminihac en introduisit l'usage parmi son clergé, et ce fut un moyen puissant qu'il employa pour instruire les prêtres ainsi que pour les sanctifier.

C'était parmi les ecclésiastiques les plus pieux et les plus éclairés que le saint évêque choisissait les bénéficiers. Jamais la faveur, les protections ni les sollicitations ne purent dans ce cas rien obtenir de lui. Un chanoine de sa cathédrale, ayant à nommer à un bénéfice, lui proposa par politesse de lui laisser le choix du sujet. M. de Solminihac adressa pour toute réponse à ce chanoine un billet dans lequel se trouvait écrit ce seul mot : *Digniori* (au plus digne). Voulant ainsi faire entendre que c'était la règle qu'il observait et qu'il fallait suivre dans cette circonstance. Il ne voulait pas qu'on dît : L'on a donné cette paroisse à tel curé, mais bien : L'on a donné tel curé à cette paroisse; assurant avec raison qu'il fallait faire beaucoup plus attention à la nécessité des églises qu'à l'avantage temporel des pasteurs. Lui-même se regardait comme entièrement dévoué au diocèse de Cahors, et comme obligé à lui consacrer ses soins, son temps, ses travaux et ses revenus. Il usait des biens de son évêché comme un fidèle économe qui cherche en tout les intérêts de son maître. Zélé pour la conservation des droits de son siége et des possessions de son église, il les défendit avec persévérance contre les usurpations, et soutint même à cet effet plusieurs procès; il ne défendait ces biens par aucun intérêt personnel; car, entièrement détaché de tout et menant une vie pauvre, il se contentait de peu; mais il employait en bonnes œuvres tout l'excédant de sa dépense. Ainsi le prieuré de Notre-Dame-de-la-Réforme-de-Chancellade à Cahors, l'hôpital de Notre-Dame, la maison des orphelines de Saint-Joseph, celle des orphelins dans la même ville, durent leur fondation à ses libéralités. On a vu ailleurs ce qu'il avait fait pour son séminaire. Plusieurs églises de son diocèse éprouvèrent aussi les effets de sa générosité, et l'on a remarqué qu'il a occupé en même temps tous les sculpteurs de plusieurs villes à exécuter de beaux tabernacles, qu'il distribuait ensuite aux paroisses qui n'en avaient pas de décents.

Après avoir donné pendant vingt-deux ans l'exemple de toutes les vertus épiscopales, de Solminihac, consumé par les austérités et les travaux, tomba dans un état de faiblesse qui lui fit connaître que sa fin était prochaine; il n'interrompit pas néanmoins le cours de ses visites; mais il ne pouvait plus parler en chaire, et il lui fallait s'asseoir cinq ou six fois en célébrant la messe. Au mois d'octobre 1659, il fut obligé de revenir à son château de Merquez, où ses forces diminuèrent de plus en plus, sans qu'il perdît rien de sa gaîté. Cependant il put encore offrir le saint sacrifice dans sa chapelle jusqu'au 8 décembre de la même année. Depuis ce moment il n'osa plus monter à l'autel, par la crainte de quelque accident; il communiait chaque jour dans sa chapelle, où il se rendait malgré ses infirmités, éprouvant de la répugnance à faire célébrer dans sa chambre : il fut néanmoins obligé plus tard de le permettre, pour ne pas se priver du bonheur de recevoir son Dieu. Le 30 décembre, on le vit fort abattu; on fut obligé de lui retirer son bréviaire, qu'il avait exactement récité jusqu'alors, et de lui ôter ses habits, qu'il gardait toujours au lit depuis son entrée en religion. Bientôt l'accablement augmenta et devint si considérable que le lendemain de grand matin il voulut se confesser et communier en viatique. S'étant acquitté de ce devoir, il fit encore une confession générale de toute sa vie, déclara ses dernières volontés, répéta avec ferveur ce verset du psaume 88 : « Je » chanterai éternellement les miséricordes du Sei» gneur, » et reçut ensuite avec une grande piété le sacrement d'Extrême-Onction. Il se regardait comme une hostie, et conservant toute sa connaissance, il répondait, lorsqu'on lui parlait : « J'achève mon » sacrifice. » Il annonça que ce sacrifice serait consommé à midi. En effet, on lui lisait à cette heure la passion de Jésus-Christ selon saint Jean, et étant venu à ces paroles : « Et ayant baissé la » tête, il rendit l'esprit, » le vénérable prélat rendit paisiblement son âme à son Créateur, le 31 décembre 1559. Ainsi mourut, à l'âge de soixante-six ans, ce saint évêque de Cahors, modèle parfait des religieux et des pasteurs; digne d'une éternelle mémoire par toutes ses vertus, mais surtout par son humilité profonde, ses grandes austérités, sa fermeté vraiment épiscopale, son tendre amour pour l'Église, son zèle ardent du salut des âmes, son entier détachement des objets créés et son esprit intérieur. La France doit professer pour lui les mêmes sentiments de respect et d'estime qu'elle a montrés pour les saints pontifes qui l'ont illustrée dans les premiers siècles, pour les Irénée, les Hilaire, les Martin et les Remi. L'esprit de ces grands hommes anima de Solminihac; comme eux, il ne chercha que la gloire de celui dont il était le digne ministre; comme eux, il ne travailla qu'à étendre de plus en plus le royaume de Jésus-Christ.

Son corps, exposé pendant vingt jours, fut visité par une foule immense de peuple, et devint dès-lors l'objet de la vénération publique. Il fut, suivant ses dernières volontés, inhumé dans la chapelle du prieuré de Notre-Dame à Cahors, et transféré ensuite dans l'église de la même maison, lorsque cette église fut achevée. Les religieux, pleins de respect pour leur saint fondateur, enfermèrent ses précieux restes dans un cercueil de plomb, recouvert de larges pierres élevées au-dessus du pavé de leur église; ils y placèrent une épitaphe fort honorable à sa mémoire (7). En 1791, les maisons religieuses ayant été supprimées, ce tombeau fut ouvert; on trouva le corps tout entier, et sa figure semblable à celle du portrait que le peintre en avait fait au moment de sa mort. Ce monument fut transporté dans l'église cathédrale et placé dans la chapelle de tous les Saints, où il se voit encore, entre la chaire et le chœur, à main droite. On garde dans les archives de la même église les papiers relatifs au procès de sa canonisation, l'autographe de sa vie, par le P. Chastenet; plusieurs de ses lettres, dont quelques-unes à saint Vincent de Paul; sa soutane, son camail, deux mitres, ses gants, le drap de son lit de mort, et son cœur, enfermé dans une boîte d'argent.

La confiance dans les mérites du saint pontife se manifesta dès l'instant de sa mort; on lui attribua plusieurs miracles, et depuis ce temps le concours des fidèles à son tombeau continue toujours. De toutes les parties du diocèse de Cahors et des pays environnants on a recours à son intercession; on fait célébrer un grand nombre de messes pour en obtenir quelque grâce particulière, et dans le pays on ne le désigne que sous le nom du B. Alain. L'on fait bénir beaucoup de cordons, que les malades portent en son honneur, et bien des personnes pourraient, au moment même où nous écrivons, attester qu'elles en ont éprouvé les heureux effets.

Il y a peu de saints personnages dans l'Église pour la canonisation desquels on ait fait tant d'instances que pour celle de M. de Solminihac. Le clergé de France, dans ses assemblées, l'a demandée à Rome sept fois, depuis 1670 jusqu'en 1785. En 1775, il se chargea de tous les frais que devait coûter ce procès. Les informations préliminaires étaient faites à cette époque, et si la révolution n'y avait pas mis obstacle, il est à croire que cette cause serait maintenant ou terminée, ou bien avancée. Il serait digne de la piété des prélats qui remplissent aujourd'hui les siéges de l'Église de France, de solliciter à leur tour en faveur d'une cause dont le succès donnerait un nouveau lustre à cette antique Église. Nous nous estimerions heureux d'avoir attiré leur attention sur cette affaire intéressante, et de contribuer ainsi à augmenter la gloire d'un des plus saints évêques qui aient paru dans ces derniers siècles (8).

---

† LE B. RAOUL,

PREMIER ABBÉ DE VAUCELLES.

VERS L'AN 1170.

Raoul *(Radulphus)* était originaire d'Angleterre, où il avait été chargé de la direction d'une paroisse. S'étant rendu à Clairvaux en 1131, saint Bernard le nomma, trois mois après qu'il eut prononcé ses vœux, pour aller diriger l'abbaye de Vaucelles,

(7) Tous les détails suivants sont dus à la complaisance de M. l'abbé Combart, secrétaire de l'évêché de Cahors.

(8) Voici l'extrait d'une lettre écrite de Rome, le 21 janvier 1825, au professeur du Collége Royal de Cahors par un de ses amis.

« Oui, mon cher ami, Alain de Solminihac est vénérable; le pape Pie VI, dans sa déclaration du 6 août 1783, l'a reconnu pour tel, de la manière la plus solennelle.

Le 12 de ce mois, surlendemain de mon arrivée, je me rendis au palais Quirinal pour prendre les informations dont vous m'aviez chargé. Là on m'adressa à Monsignor Sala, chargé de la direction de la congrégation des Rites, et le 15 j'eus l'honneur d'être admis à l'audience de ce prélat. Il me reçut fort bien, et me fit parler avec le premier secrétaire, qui me donna rendez-vous pour le 20. Voici, mon cher ami, le résultat de mes recherches. »

« 1° Nul doute qu'Alain de Solminihac ne soit vénérable. 2° Le 12 mai 1784, la congrégation des Rites reconnut qu'on ne lui avait pas rendu de culte public. 3° Le 21 juillet 1784, on expédia à l'évêque de Cahors des lettres rémissoriales, pour faire le procès apostolique et général. 4° Le même jour la congrégation des Rites accorda des lettres particulières pour la recherche des écrits du serviteur de Dieu, lesquelles furent adressées à l'évêque de Cahors et à celui de Périgueux. 5° Les écrits d'Alain furent approuvés par un décret en date du 27 mai 1786, confirmé par le pape le 31 du même mois. Cette pièce est imprimée, et le seul exemplaire qui subsiste est annexé au registre. 6° Le 9 juin 1787, on accorda des lettres rémissoriales compulsoires, pour faire le procès apostolique en particulier. 7° Le 12 juin 1791, prorogation de 3 ans pour continuer le même procès.

Puisque les pièces en sont perdues, il n'y a d'autre moyen que de s'adresser au saint Père, à l'effet d'obtenir de nouvelles lettres, pour continuer ou recommencer le procès, en demandant d'être dispensé de l'obligation d'examiner les témoignages de vue, attendu qu'il n'en existe plus, et d'admettre pour témoins ceux qui pourraient être informés, par la relation des autres, des vertus du vénérable Alain. Le secrétaire et Monsignor Sala, que j'ai eu l'honneur de revoir, m'ont décidé qu'il fallait absolument recommencer par-là, et charger un avocat de cette affaire, aussitôt que les lettres auraient été obtenues. »

érigée dans le diocèse de Cambrai vers l'an 1133 (1).

C'était un homme très-exact, donnant le premier l'exemple des vertus qu'il recommandait, et doué du véritable esprit monastique. Il avait une tendre sollicitude pour les pauvres; quand l'état de sa communauté le lui permettait, il recueillait pour eux du grain et d'autres subsistances, pour pouvoir les distribuer en cas de besoin. Saint Bernard en parle dans sa 186e lettre, adressée à Simon d'Oisy, châtelain de Cambrai, pour l'engager à achever l'abbaye de Vaucelles, commencée par son père Hugues.

L'année de la mort du B. Raoul ne se trouve pas indiquée d'une manière précise dans les anciens monuments. Le ménologe de Cîteaux marque sa mémoire sous le 31 décembre, et on y lit que la sainteté de cet abbé fut si bien reconnue par l'Église, peu d'années après sa mort, que le concile de Latran ordonna que son corps fût levé de terre et exposé à la vénération des fidèles. Ce qui arriva en 1179.

Voyez *Raissii Auct. ad Nat. SS. Belgii*, p. 384-386; Le Nain, *Essai de l'hist. de l'ordre de Cîteaux*, t. VII p. 462-465.

---

† LE B. GAREMBERT, ABBÉ.

Voyez Sanderi *Hagiologium Flandriæ*, p. 206-216, et *Histoire du vénérable serviteur de Dieu, le B. Garembert, fondateur de l'abbaye du Mont-Saint-Martin, au diocèse de Cambrai*, par Ch. L. De Villers, chanoine prémontré, profès et procureur du Mont-Saint-Martin; Cambrai, 1769, in-12. — Cet auteur donne (p. 98-127) les Actes du B. Garembert, recueillis par un contemporain qui était religieux de cette abbaye.

L'AN 1141.

Ce bienheureux abbé, connu aussi sous le nom de Walimbert, naquit à Wulpen, près de Furnes, en Flandre; il reçut de ses parents une éducation pieuse, et parut, dès sa jeunesse, enclin à mener une vie retirée et solitaire. Agé d'environ 22 ans, et voulant voir s'il pourrait un jour exécuter son dessein, il se rendit à Cambrai, où il servit pendant quatre ans dans la maison d'un bourgeois; il alla de là à Saint-Quentin, où la Providence le conduisit chez deux frères pleins de piété, Oylard, maire de l'endroit, et Baudouin.

Oylard récompensa bientôt son vertueux serviteur et lui donna le bois de Boeny (2), pour y vivre comme ermite : c'était-là, depuis longtemps, l'objet des plus ardents désirs de Garembert. Il ne fut pas longtemps dans cette solitude que plusieurs compagnons s'associèrent à lui pour y servir le Seigneur.

Il y bâtit une église, et fut élevé à la prêtrise par Burchard, évêque de Cambrai. Il avait alors trente-trois ans. L'évêque Liétard l'institua supérieur de cette nouvelle communauté, qui suivait la règle de saint Augustin, et qui était déjà regardée comme abbaye. Le nombre de ses disciples s'augmentant chaque jour, il fonda une nouvelle maison, à une demi-lieue de la première, dans un endroit appelé le *Mont-Saint-Martin*. Telle fut l'origine de l'abbaye de ce nom, dans laquelle Garembert introduisit la règle de Prémontré.

Le bienheureux fondateur mourut le 31 décembre 1141. On rapporte plusieurs miracles opérés sur son tombeau.

---

† SAINT SYLVESTRE, PAPE.

Voyez les pontificaux publiés par Anastase, Rufin, etc.; et parmi les modernes, Tillemont, t. VII p. 267; Orsi, t. IV et V, etc.; le comte de Stolberg, *Gesch. der Rel. Jesu*, t. X p. 89, 92, etc.

L'AN 335.

Saint Sylvestre, destiné par la Providence à gouverner l'Église lorsqu'elle commençait à triompher de ses persécuteurs et dans les premières années de sa prospérité temporelle, eut Rome pour patrie. Il était fils de Rufin et de Juste. Il perdit son père de bonne heure. Sa vertueuse mère prit un grand soin de son éducation; elle le mit sous la conduite de Charitius ou Carin, prêtre aussi recommandable par sa sainteté que par ses talents, afin qu'il le formât également aux sciences et à la piété. Sylvestre entra depuis dans le clergé de l'Église romaine, et fut ordonné prêtre par le pape Marcellin, avant les édits publiés par Dioclétien et par le César qu'il avait associé à l'empire. Sa conduite, dans ce temps orageux, le fit universellement estimer. Il fut témoin du triomphe que la croix remporta sur l'idolâtrie, lorsque Constantin vainquit Maxence, le 28 octobre 312.

Après la mort du pape Melchiade, arrivée au mois de janvier de l'année 314, Sylvestre fut élu pour remplir la chaire de saint Pierre. La même année, il nomma quatre légats, deux prêtres et deux diacres, pour le représenter au concile que les Occidentaux tinrent à Arles. On y condamna le schisme des donatistes, lequel subsistait depuis sept ans,

(1) Voyez la lettre de l'évêque Liétard, qui confirme cette fondation, dans *Miræi Diplom. Belg.* t. III p. 35.

(2) « Locus cui nomen Boëni, etc. »

ainsi que l'hérésie des quartodécimans. On y fit aussi vingt-deux canons de discipline, qui regardaient des points très-importants. Le concile, étant encore assemblé, il écrivit au pape une lettre respectueuse, et lui adressa les décisions qu'il avait faites. L'importance de cette pièce, signée par trente-trois évêques, nous engage à la donner ici : « Nous, que la volonté de l'empereur a réunis ici, » et qui sommes unis ensemble par le lien commun » de la charité et de l'unité de notre mère, l'Église » catholique, nous vous saluons, très-pieux pape (*), » avec le respect qui vous est dû, en ce lieu, où » nous avons eu beaucoup à souffrir de la part » d'hommes d'un commerce difficile, d'hommes » hostiles à notre loi et à notre tradition, d'hommes » sans loi et sans frein, mais que l'autorité actuelle » de notre Dieu, que la tradition et la règle de la » vérité a tellement anéantis, qu'il ne leur fut plus » possible de répliquer, toutes leurs accusations » ayant été repoussées et nulle preuve ne leur étant » restée. Ainsi le jugement de Dieu et de notre mère » l'Église, qui connaît ceux qui lui appartiennent » et qui rend témoignage pour eux, les a en partie » déboutés de leur plainte. O notre cher frère! plût » à Dieu que vous eussiez jugé convenable d'assister à un si grand spectacle! Nous croyons en vérité que nous aurions porté une sentence plus » sévère, et que notre assemblée, si vous aviez siégé » parmi les juges, aurait éprouvé une plus grande » allégresse (**). Mais puisque vous n'avez pu quitter » les lieux où les apôtres font leur résidence continuelle, eux dont le sang témoigne sans cesse de » la gloire de Dieu, il nous a semblé qu'il était de » notre devoir, non-seulement de décider sur l'affaire pour laquelle nous étions convoqués, mais » aussi de délibérer sur les intérêts de nos églises » respectives, la grande diversité des provinces auxquelles nous appartenons ayant fait naître un grand » nombre de questions, dont la solution nous semblait urgente. » Cette lettre n'est point parvenue en entier jusqu'à nous, mais il ne nous manque aucun des canons. Le comte de Stolberg en a inséré un extrait concis dans son *Histoire de la Religion de Jésus-Christ*. Sylvestre confirma ces décisions et voulut qu'elles fussent publiées pour servir de règle à toute l'Église (1).

Nous lisons dans Socrate (2), dans Sozomène (3) et dans Théodoret (4), que Sylvestre n'ayant pu, à cause de son grand âge et de ses infirmités, assister en personne au concile général qui se tint à Nicée en 325 contre l'arianisme, il y envoya ses légats pour le représenter. Suivant Gélase de Cyzique (5), « Osius tint la place de l'évêque de Rome, avec » deux prêtres romains, Viton et Vincent (6). » Ils sont tous trois nommés parmi les évêques qui souscrivirent le concile (7). Socrate met aussi leurs noms avant ceux d'Alexandre, patriarche d'Alexandrie, et d'Eusthate, patriarche d'Antioche.

Ce saint pape contribua beaucoup à la propagation du christianisme, par le zèle qu'il montra pour l'accomplissement de ses devoirs. Il mourut le 31 décembre 335, après avoir siégé vingt-un ans

(*) « *Religiosissime Papa.* » Le mot grec παππας est le même que notre *papa*, terme de tendresse dans la bouche des enfants. A cette époque toutefois ce nom ne se donnait pas exclusivement à l'évêque de Rome, mais à tous les autres évêques. Ainsi le clergé de l'église de Rome, en écrivant au clergé de l'église de Carthage, appelle saint Cyprien *Papas*. Les évêques s'intitulaient ainsi réciproquement. Dans la lettre que nous citons, les évêques appellent aussi le pape du nom de *frère* (de même que Constantin appela *frères* les pères d'Arles). Stolberg, *loc. cit.* p. 94.

(**) « Coetus noster majori lætitia exultasset. » Il faut juger les expressions d'une époque d'après la manière de parler usitée au temps dont il s'agit. Celui qui a étudié le style du troisième et du quatrième siècle trouvera dans les ouvrages chrétiens de ce temps de la modération où il semble aujourd'hui qu'il y a exagération. Il est du devoir de l'historien de conserver ces expressions, parce qu'elles sont caractéristiques pour l'époque; mais c'est à lui aussi à faire ressortir ce caractère ainsi que celui des nations, et remarquer, par exemple, qu'il ne s'agit pas toujours de magie quand les Français disent qu'ils sont *charmés* et *enchantés*, ni du véritable désespoir, quand ils sont « *au désespoir*, » Ibid., p. 95, note.

(1) Voyez Epist. *Syn. Arel. ad Sylvestr. Pap. Conc.* t. I p. 1425.

(2) *Hist.* l. 1, c. 5.

(3) *Hist.* l. 1, c. 6.

(4) *Hist.* l. 1, c. 7.

(5) *Hist. Conc. Nicæn.* l. 2, c. 5, t. II, *Conc.*

(6) Osius vécut jusqu'à l'âge de cent ans. Il fut longtemps la gloire et l'ornement de l'Église, la consolation et la joie de tous ceux qui aimaient la vérité. Il eut la gloire de confesser Jésus-Christ sous les persécuteurs païens. Son zèle inébranlable pour la défense de la foi contre les ariens lui mérita les plus grands éloges de la part du concile général de Sardique et de la part de saint Athanase. Ce saint docteur *(ad Solit.* p. 837) l'appelle le père des évêques et le personnage le plus illustre de son temps *(de fugâ suâ*, p. 703). Osius naquit en Espagne au milieu du troisième siècle, et fut fait évêque de Cordoue vers l'an 295. On le regarda comme l'oracle de plusieurs conciles célèbres, et en particulier de celui de Nicée. Cependant, après un exil d'un an à Sirmich, il eut la faiblesse de céder. Il communiqua avec Arsace et Valens (S. Athanase, *de fugâ suâ*, p. 704) et signa une formule de foi arienne. S. Hilaire, *de Syn.* p. 125, *et in Constant.* l. 1, p. 116, pense que ce fut la seconde de Sirmich. Après sa chute, il eut la liberté de retourner à son siége. Il mourut peu de temps après. Suivant saint Athanase, *ad Solit.* p. 841, *et de fugâ suâ*, p. 703, il se repentit dans ses derniers moments, et anathématisa l'arianisme. Voyez Tillemont, t. VII p. 300, et Ceillier, t. IV p. 521.

(7) *Conc.* t. II p. 50.

onze mois. Il fut enterré dans le cimetière de Priscille. Saint Grégoire-le-Grand prononça sa neuvième homélie sur les Évangiles, le jour de sa fête, et dans une église qui avait été dédiée sous son invocation par le pape Symmaque (s). Le pape Serge II transféra dans cette église le corps du Saint, et l'y déposa sous le grand-autel. Les anciens parlent d'un autel consacré à Dieu en son honneur à Vérone, vers l'an 500. Saint Sylvestre est nommé dans l'ancien martyrologe, dit de saint Jérôme et publié par Florentinius, ainsi que dans ceux de Bède, d'Adon, d'Usuard, etc. Le pape Grégoire IX voulut, en 1227, étendre sa fête à toutes les églises qui suivent le rit latin. Les Grecs l'honorent le 2 janvier (***).

Le sang chrétien ayant coulé pendant près de trois siècles dans les différentes parties du monde, les persécuteurs mirent bas les armes et se soumirent enfin au joug de la foi. Ce triomphe de la vraie religion sur l'idolâtrie est bien capable d'exciter notre reconnaissance. Mais vivons-nous d'une manière conforme à la foi? la faisons-nous régner dans nos cœurs? Un de nos premiers devoirs, c'est de regarder Dieu comme le principe et la fin de toutes nos actions, et d'avoir continuellement en vue sa gloire et l'accomplissement de sa volonté. Ainsi les jours, les heures, les moments qui composent l'année devraient former une couronne de bonnes œuvres dignes d'être offertes à Dieu. Déplorons notre négligence à remplir ce devoir essentiel, et formons de saintes résolutions pour l'avenir; tâchons de découvrir les omissions et les fautes de l'année qui finit; prenons des mesures pour nous corriger et pour mieux régler dans la suite les pensées de notre esprit, les mouvements de notre cœur, et tout le cours de nos actions.

(s) *Conc.* t. I p. 136.

(***) Baronius, *ad an.* 324, et Bianchi, *ad Anast. Vit. Pontif.*, ont avancé que Constantin fut baptisé par saint Sylvestre, et qu'Eusèbe de Nicomédie ne fit que lui administrer le saint chrême. Mais cette allégation se trouve en contradiction avec Eusèbe, *Vit. Constantini*, lib. IV, cap. 61 et 62. Quoique l'autorité d'Eusèbe soit d'un grand poids et qu'elle s'appuie sur l'opinion générale des savants, on trouve cependant dans Sala, dans son édition du cardinal Bona (t. I p. 386), des arguments qui rendent l'assertion de Baronius plus importante que ne la présente le comte de Stolberg, *loc. cit.* t. X, 341, *note*. Il nous semble en général que l'auteur de ce bel ouvrage sur l'histoire de la religion, écrivain d'ailleurs si plein d'équité et de pénétration, ne rend pas toute la justice qui est due au cardinal Baronius (le premier cependant qui ait frayé la voie à la critique), surtout dans la note que nous venons de citer, où il lui conteste nettement toute autorité en fait d'histoire.

APPENDICE.

† NOTICE DE QUELQUES VÉNÉRABLES.

Le v. Bénigne de Coni, ainsi appelé du nom d'une ville de Piémont qu'il habita, ou dans laquelle il était né, entra dans l'ordre de Saint-François chez les mineurs réformés, et fut promu au sacerdoce. Sa cause fut traitée devant la congrégation des Rites le 17 juillet 1829.

Le v. Philippe de Velletri était aussi franciscain, mais de la branche dite de l'Observance. L'héroïsme de ses vertus fut discuté dans une séance de la congrégation des Rites tenue le 12 janvier 1830.

Le v. Bonaventure de Barcelone était encore par sa profession un enfant de saint François. Le pape Pie VI, par son décret de la fin de l'année 1775, déclara que ce religieux avait pratiqué les vertus dans un degré héroïque. Sa cause fut encore plaidée devant lo pape Pie VIII, le 30 juillet 1829.

Le v. François Camacho naquit à Xerès, dans le diocèse de Séville, en Espagne. Il fut un exemple des prodiges quo la grâce opère; car après s'être éloigné de Dieu pendant plusieurs années, il changea entièrement, prit l'habit de l'ordre de Saint-Jean de Dieu, et y fit profession. Il se distingua par une vio pénitente et par la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Ce fut à Lima, capitale du Pérou, qu'il termina sa carrière, en réputation de sainteté. Sa cause fut examinéo le 17 septembre 1833.

Le v. Jean Massias mourut également à Lima, le 18 septembre 1645. Il était né dans le diocèse de Palencia, en Espagne. Quoique d'une famille noble, il ne voulut être que frère-lai dans l'ordre do Saint-Dominique. Le pape Grégoire XVI a, par son décret du 16 septembre 1834, reconnu la vérité des trois miracles opérés par l'intercession de ce serviteur de Dieu.

Le v. François Antoine Fasani, né en 1682 à Lucera, ville épiscopale du royaume de Naples, entra dans l'ordre des mineurs conventuels, et se fit remarquer par son zèle admirable pour le salut des âmes, par la fidélité avec laquelle il observa sa règle, son ardeur pour la pénitence, et la grâce qu'il avait pour aider les pécheurs à triompher de leurs passions. Il mourut en grande réputation de sainteté dans le courant de l'année 1742, à l'âge de 61 ans, après en avoir passé 47 dans son ordre. Sa cause fut introduite le 7 avril 1832, et sa sainteté reconnue le 6 septembre 1834.

Le v. François de Saint-Antoine, né le 18 octobre 1680, à Colasca, diocèse de Navarre, dans la Milanais, était connu dans le monde sous le nom de Jean Tojetti. Il alla jeune à Rome, et y exerça le métier de porte-faix. S'étant ensuite rendu à Naples, il prit l'habit des franciscains de l'ordre d'Alcantara, dans le couvent de Sainte-Lucie, où il mourut le 23 octobre 1761, en réputation de sainteté, et distingué surtout par le don de prophétie. Sa cause, plaidée le 22 septembre 1827, l'a été également le 10 septembre 1834, devant le pape Grégoire XVI.

La v. soeur Thérèse Marguerite du coeur de Jésus naquit le 6 juillet 1747, à Arezzo, en Toscane. Elle se sanctifia dans l'ordre des Carmélites de la réforme de Sainte-Thérèse, et mourut en odeur de sainteté dans sa ville natale, le 7 mars 1770, âgée seulement de 23 ans. Sa cause fut plaidée le 16 avril 1831.

Le v. Ignace de Sainte-Agathe naquit le 5 juin 1686. Ayant embrassé la règle austère des capucins, il y passa de longues années dans la pratique de la perfection religieuse, et mourut à Turin, dans le couvent de son ordre, le 22 septembre 1770, à l'âge de 84 ans. Le pape Léon XII publia, le 19 mars 1827, un décret qui constate l'héroïsme des vertus de ce serviteur de Dieu.

Le v. Ignace Capizzi était un vertueux prêtre séculier de Sicile, qui mourut à Palerme en 1783. La congrégation des Rites s'occupa de sa cause le 22 novembre 1831.

Le v. Nicolas Molinari entra dans l'ordre des capucins, et fut ensuite promu à l'épiscopat. Il remplit d'abord les siéges unis de Scala et Ravello; puis celui de Bovino, où il mourut en 1791. La congrégation des Rites introduisit sa cause le 22 novembre 1831.

La v. Marie Françoise, dite des cinq plaies de Jésus-Christ, naquit à Naples le 25 mars 1715, et se consacra à Dieu par la profession religieuse dans le tiers-ordre de Saint-Pierre d'Alcantara. Ses hautes vertus et ses dons extraordinaires faisaient qu'on la regardait dès son vivant comme une Sainte. Elle mourut dans sa ville natale le 6 octobre 1791, après une vie très-pénitente. Sa cause fut plaidée le 5 juillet 1827, et, devant le pape Grégoire XVI, le 6 septembre 1831.

La v. Claire Isabelle Gherzi était native de l'état de Gênes. Elle entra dans l'ordre de Sainte Claire, et devint abbesse du monastère de la Trinité de Gubbio, où elle mourut en l'année 1800, laissant quelques écrits qui, après avoir été soumis à la censure, ont été trouvés sans erreurs. La congrégation des Rites décida le 18 juillet 1829, que la réputation de sainteté de cette vénérable servante de Dieu était bien fondée.

Le v. Léopold de Gaiche choisit pour se consacrer à Dieu l'ordre de Saint-François, et fit profession chez les mineurs réformés. S'étant livré avec zèle et succès à la conversion des âmes, il devint missionnaire apostolique. C'est à lui qu'est due la fondation de la retraite de Monte-Lugo, près de Spolette. Il mourut dans cette ville le 2 avril 1815. Sa cause fut introduite à la congrégation des Rites le 30 juillet 1825.

Le v. François Xavier Marie Bianchi appartenait, par sa profession, à la congrégation des clercs-réguliers dits Bar-

nabites. Il mourut à Naples en 1815. Sa sainteté fut authentiquement reconnue par la congrégation des Rites le 22 septembre 1827 et le 6 septembre 1834; elle a donné sa décision en vertu de laquelle le pape Grégoire XVI a rendu un décret pour constater que ce serviteur de Dieu avait possédé les vertus dans un degré héroïque.

---

† LE B. SÉBASTIEN VALFRÉ,

PRÊTRE DE LA CONGRÉGATION DE L'ORATOIRE DE TURIN.

(30 JANVIER.)

Tiré du suppl. de Ch. Butler, par M. l'abbé Tresvaux. — Voyez la vie du Bienheureux écrite en italien et publiée à Turin en 1748, 1 vol. in-4°. Il en a été publié une autre, écrite par le P. Jean Celleri, de l'Oratoire, postulateur de la cause de sa béatification, in-4°, Rome 1834.

L'AN 1710.

Verduno, bourg du Piémont, fut le lieu de la naissance du serviteur de Dieu; il y vit le jour le 9 mars 1629. Sa famille, originaire de Bra, lieu assez célèbre du même pays, était ancienne et avait autrefois tenu un rang honorable; mais, par des malheurs domestiques, son père était réduit à la condition de simple laboureur et cultivait lui-même ses champs. Cet homme qui, ainsi que son épouse, remplissait avec fidélité ses devoirs de chrétien, éleva dans la crainte de Dieu sa nombreuse famille et jeta dans le cœur du jeune Sébastien les semences de vertus qui plus tard produisirent des fruits si abondants. Une des heureuses qualités qu'on remarqua d'abord dans cet enfant de bénédiction fut sa tendre compassion pour les pauvres. Dès ses premières années, il mettait son bonheur à les soulager. S'il s'en présentait un à la porte de la maison de ses parents, il s'en allait avec empressement dire à sa mère : « Voilà un pauvre qui demande la charité : » vite l'aumône. » La refuser à quelqu'un, c'était assez pour exciter ses pleurs et même le porter à jeter de si grands cris, que les voisins, qui l'entendaient et qui connaissaient son heureux penchant, lui apportaient du pain, afin qu'il le distribuât, ce qu'il faisait toujours avec une joie indicible. Quelquefois, lorsque ses parents n'en avaient pas à donner aux indigents, il allait dans les maisons en quêter lui-même ou d'autres aliments, et s'empressait ensuite de le remettre au malheureux qui attendait ce secours. Ce saint enfant, si attentif aux besoins du prochain, était sévère pour lui-même. Accoutumé de bonne heure à la mortification et n'ayant encore que dix ans, il jeûna, qui le croirait, si la chose n'était bien attestée, un carême entier au pain et à l'eau.

L'attrait pour l'état ecclésiastique ne tarda pas à se manifester dans le jeune Sébastien. Ses mœurs pures, la vivacité de son esprit, sa mémoire heureuse, tout en lui faisait présumer qu'il serait dans la suite un digne ministre des autels; mais le peu d'aisance de ses parents était un obstacle qui s'opposait à l'accomplissement du désir qu'il avait de faire ses études; ses larmes et ses prières finirent par obtenir cette faveur, et il fut envoyé à Bra pour les commencer. Bientôt ses progrès dans la piété et dans les lettres surpassèrent toutes les espérances qu'on avait conçues de lui. Il approchait fréquemment des sacrements, manifestait encore une plus grande charité pour les pauvres, fuyait soigneusement les mauvaises compagnies et montrait tant de soumission à ses maîtres, qu'il avait gagné entièrement leur affection. Son mérite et son talent l'élevaient au-dessus de ses condisciples; mais ces succès, qui enflent si souvent le cœur des jeunes gens, ne purent altérer son humilité.

Sébastien, ayant achevé ses premières études, s'appliqua successivement à celle de la philosophie et de la théologie. Fidèle à sa vocation, il se consacra à Dieu sans partage, en recevant le sous-diaconat à Turin, au mois de décembre 1650. Son ardeur pour la perfection le porta bientôt à entrer dans la congrégation de l'Oratoire, qui venait d'être établie en cette ville. Un nonce du Saint-Siége avait provoqué, par sa pieuse sollicitude, cet établissement qui, ne faisant que de commencer, avait peine à se soutenir; aussi les sujets qui se présentaient ne se sentaient-ils pas le courage de s'y fixer et se retiraient. Plus généreux que les autres, le vertueux sous-diacre ne se laissa pas rebuter par les difficultés qui d'ordinaire accompagnent les commencements des meilleures œuvres; il s'attacha fortement à cette institution naissante, dont il devint plus tard et l'appui et la gloire. A peine fut-il promu au diaconat, que, se livrant au travail avec un zèle qui ne se démentit jamais, il commença cette vie apostolique qui lui mérita plus tard les éloges les plus sincères de ses concitoyens. Ce fut par des catéchismes, par des instructions sur les vérités de la religion, par ses oraisons et par un service assidu à l'église qu'il manifesta d'abord son désir de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. Le marquis de Pianezze, premier ministre du duc de Savoie et plus célèbre encore par ses vertus que par le haut rang qu'il tenait dans le monde, fréquentait, ainsi que son épouse, la pauvre chapelle des prêtres de l'Oratoire; la modestie et la piété de Sébastien et de ses confrères touchèrent tellement les deux époux, qu'ils prirent intérêt au succès de l'établis-

sement et l'assistèrent plusieurs fois par d'abondantes aumônes.

La congrégation de Turin, après plusieurs épreuves qu'elle eut à subir, finit par être comblée des plus abondantes bénédictions du Seigneur, et par s'affermir d'une manière qui parut miraculeuse. Le serviteur de Dieu, attentif à cette conduite de la Providence sur sa maison, crut qu'il y serait plus utile, s'il était revêtu du caractère sacerdotal. N'ayant pas encore l'âge requis pour la prêtrise, il obtint une dispense du Saint-Siége et fut ordonné le 24 février 1662, dans la cathédrale d'Albe et dans le diocèse auquel il appartenait par sa naissance. Cette dignité ne fit qu'augmenter sa charité et son zèle. Consacré sans réserve au service de sa congrégation et des fidèles, il employait tout le temps dont il pouvait disposer à instruire le peuple et à lui administrer les sacrements. Le désir de rendre son ministère plus fructueux lui inspirait un grand amour pour l'étude; il s'y adonna avec tant de succès qu'on crut devoir l'élever au rang de docteur en théologie, malgré la répugnance que son humilité lui faisait éprouver pour cette distinction. Mais l'étude ne l'occupait pas tellement qu'il oubliât de tendre à la perfection; au contraire, son application continuelle était de travailler à acquérir toutes les vertus sacerdotales, et à devenir un saint prêtre, formé sur le modèle de son fondateur, l'illustre saint Philippe de Néri.

Après s'être ainsi affermi de plus en plus dans la vertu, dans l'esprit d'oraison et le recueillement, le père Sébastien, qui ne vivait en quelque sorte que pour rendre service au prochain, se dévoua tout entier au soulagement spirituel et corporel de tous les misérables. Il les instruisait, les réconciliait avec Dieu, les consolait et les soulageait par ses aumônes; les pauvres dans les hôpitaux, les prisonniers, les mendiants, les infirmes étaient les objets continuels de sa sollicitude. C'était surtout dans l'ancien hôpital de Saint-Jean-Baptiste qu'il aimait à annoncer la parole de Dieu aux infirmes qui l'habitaient; sa vertu et son zèle y attirèrent au bout de quelque temps des gens du peuple qui venaient du dehors pour l'entendre; il profita de cette bonne disposition pour y prêcher le vendredi de chaque semaine, et la foule était si grande que le lieu dans lequel il parlait était entièrement rempli. Encouragé par ce succès, il entreprit d'instruire des vérités du salut les désœuvrés et les vagabonds qui se trouvaient à Turin. Pour atteindre ce but, il allait sur quelque place publique; et, avec un autre prêtre pieux, il commençait un dialogue sur quelque article de foi ou sur quelque maxime importante de la religion. Ce moyen lui servait à fixer l'attention de ses auditeurs, et il en profitait pour leur enseigner les points les plus essentiels de la doctrine chrétienne, les corriger de leurs défauts, les porter à la dévotion et leur inspirer l'horreur du péché. Pendant plusieurs années, ce fut sur la place au Vin que le serviteur de Dieu se livra régulièrement à cette bonne œuvre, parce que c'était un des lieux les plus fréquentés de la ville par la classe dont il avait surtout alors en vue la conversion. On s'y rendait avec empressement, on l'écoutait avec respect, et il y opéra de grands biens.

Ses relations avec les divers rangs de la société lui firent connaître que le salut des domestiques des maisons riches était assez négligé. Il les réunit dans un oratoire particulier, leur apprit à servir Dieu en servant leurs maîtres, à éviter les vices que produit l'oisiveté, à s'abstenir des discours obscènes lorsqu'ils se trouvaient réunis, à fréquenter les sacrements et à les recevoir avec fruit. Il les assemblait tous le samedi; et là, dans une fervente exhortation, il leur rappelait les vérités qu'il leur avait déjà enseignées, et jetait dans leurs cœurs de précieuses semences qui produisaient ensuite des fruits abondants de salut.

Rien n'échappait à l'attention et à la charité du saint prêtre, lorsqu'il s'agissait du bien des âmes. Les mendiants qui venaient demander l'aumône à la porte de la maison de l'oratoire ne la recevaient qu'après qu'il leur avait appris quelque dévote prière ou la manière de bien remplir quelque devoir de religion. Le jour où on leur faisait la distribution, il en profitait pour leur enseigner le catéchisme. Il s'arrêtait sur les chemins pour interroger sur la doctrine chrétienne. Revenant une fois de la campagne à Turin vers l'heure de midi et par un temps très-chaud, il vit sur le bord de la route un mendiant très-âgé et aveugle; il s'approche de lui, le questionne avec bonté, pour savoir s'il a le matin récité ses prières et s'il ne s'est pas confessé depuis longtemps. L'aveugle lui répond qu'il avait bien autre chose en tête. Il n'en fallut pas davantage pour exciter son zèle. Malgré les ardeurs d'un soleil brûlant, il l'entretient en détail des dispositions nécessaires pour une bonne confession, lui fait promettre qu'il viendrait le trouver, lui donne l'aumône, l'embrasse avec affection et prend ensuite congé du mendiant, laissant dans l'admiration de sa charité un de ses confrères qui l'accompagnait.

Les soldats étaient aussi les objets de la sollicitude du Bienheureux. Il allait trouver dans les casernes ceux de la garnison de Turin, surtout dans le temps de Pâques, leur enseignait le catéchisme,

après les avoir réunis, leur apprenait à vivre dans leur profession d'une manière chrétienne, et faisait ensuite à chacun d'eux quelque légère libéralité. Parmi ces soldats, il s'en trouvait quelquefois qui étaient protestants et qui, loin de s'éloigner de lui, l'écoutaient volontiers parler sur des matières de religion. Mais s'il traitait avec bonté ceux d'entre ces protestants qui ne se montraient pas ennemis déclarés de l'Église catholique, il veillait avec un soin extrême pour empêcher que d'autres personnages de la même secte, qui cherchaient à dogmatiser en Piémont, ne répandissent leurs erreurs parmi le peuple; il les combattait en toute rencontre. Dans diverses circonstances, il réduisit au silence, par la force de ses raisons, plusieurs ministres hérétiques qui avaient voulu entrer en lice avec lui; et, après les avoir convaincus, il eut plus d'une fois la consolation de les faire rentrer dans le sein de l'Église.

Quoique occupé presque continuellement à instruire, à confesser et à gagner à Dieu les simples fidèles, ou à soulager leurs nécessités corporelles, Sébastien ne négligeait par ses confrères. Son mérite et sa vertu l'avaient placé à leur tête en qualité de supérieur. Il remplit avec zèle tous les devoirs qu'impose cette charge importante. Le bien spirituel de ses inférieurs l'occupait avant tout; il voulait qu'ils devinssent des hommes adonnés à l'oraison, intérieurs et recueillis. Il exigeait qu'ils fussent exacts à rendre service au prochain et qu'ils se trouvassent au tribunal de la pénitence, soit qu'il se présentât ou non des pénitents, à l'heure marquée pour cette fonction. Afin de les y engager plus efficacement, il leur racontait qu'il avait eu de cette manière la consolation de ramener à l'Église un apostat qui, le voyant sans occupation au confessional et un livre à la main, s'approcha de lui, et, cédant à l'impulsion de la grâce, lui fit l'humble aveu de ses erreurs.

Il est impossible de rapporter dans un abrégé tous les genres de bien auxquels s'est livré le serviteur de Dieu, pendant le cours d'une longue vie entièrement remplie de bonnes œuvres. Nous nous contenterons de dire ici que ses prédications, ses aumônes, ses soins empressés auprès des malheureux et des affligés lui ont valu le glorieux titre d'apôtre de Turin. Il termina sa sainte carrière par une mort précieuse aux yeux du Seigneur. Quoique parvenu à l'âge de quatre-vingt-un ans, il travaillait encore avec ardeur au salut des âmes. Les fatigues qu'il éprouva le 24 janvier 1710 lui causèrent à la gorge une inflammation qui bientôt devint mortelle. Entièrement détaché des choses de la terre et parfaitement soumis à la volonté de Dieu, il vit la mort sans effroi. Après avoir reçu les sacrements de l'Église avec une ferveur admirable, il rendit paisiblement, le 30 du même mois, son esprit à son créateur. Il avait opéré plusieurs miracles pendant sa vie; il s'en fit encore à son tombeau. Ces prodiges et la perfection de ses vertus portèrent le pape Grégoire XVI à le béatifier le 26 mai 1831. La cérémonie de sa béatification s'est faite à Rome avec beaucoup de pompe dans l'église du Vatican le 31 août 1834.

---

† LE VÉN. PÈRE CHARLES CARAFFE,

FONDATEUR DE LA CONGRÉGATION DES PIEUX OUVRIERS.

(8 SEPTEMBRE.)

Tiré de l'abrégé de sa vie, écrit en italien par l'abbé Pompée Sarnelli, et publié de nouveau à Naples en 1825. Voyez le P. Hélyot, *Histoire des Ordres monastiques*, t. VIII.

L'AN 1633.

Ce serviteur de Dieu nous prouve par son exemple la haute importance d'une éducation chrétienne, et l'heureuse influence qu'elle peut exercer sur tout le reste de la vie.

Il naquit au château de Mariglianella, près de Nole dans le royaume de Naples, en l'année 1561. Son père était de l'illustre famille des ducs d'Andria et comte de Ruvo, l'une des plus nobles maisons de l'Italie et des plus considérées par son ancienneté, sa valeur, ses titres et ses grandes possessions. Charles fut le dernier de quatre fils et perdit ses parents très-jeune. Dès qu'il eut sept ans, ses tuteurs le placèrent au collége, que saint François de Borgia, alors général de la compagnie de Jésus, venait d'établir à Nole. Il y fit ses études et en même temps il s'appliqua tellement à l'acquisition des vertus chrétiennes, qu'il en devint un modèle. On remarquait surtout en lui une candeur admirable, jointe à la prudence d'un homme fait. Sa tendre piété lui inspirait le désir de se consacrer à Dieu dans l'institut de ses vertueux maîtres, et lorsqu'il fut parvenu à l'âge de quinze ans, il demanda avec tant d'instances à entrer au noviciat, que les pères jésuites, qui d'abord avaient voulu retarder son admission, furent obligés de céder à ses sollicitations multipliées. Ils le reçurent donc; mais ses parents, instruits de cette démarche, qu'il avait faite à leur insu, vinrent le chercher et le forcèrent de revenir à la maison paternelle, prétextant sa grande jeunesse, la faiblesse de sa santé et l'inconstance dans les goûts qu'on montre si souvent à cet

âge. Charles obéit à ses tuteurs et les suivit; mais en quittant le noviciat, il n'en perdit pas l'esprit, et, quoique au milieu du monde, il menait une vie aussi régulière et aussi pénitente que s'il avait été parmi ses confrères. Ses parents, s'apercevant qu'il était livré à la mélancolie et craignant pour ses jours, se décidèrent à le laisser suivre son attrait, et le reconduisirent au noviciat.

Le jeune serviteur de Dieu profita de la liberté qui lui était accordée pour travailler avec ardeur à l'ouvrage de sa perfection, et il ne négligea aucun des moyens qui pouvaient l'y faire réussir. Après deux années de probation, il fut appliqué aux études, et comme il annonçait un esprit peu ordinaire, on l'envoya à Rome, pour y prendre d'un Père de la compagnie, professeur très-renommé, des leçons de philosophie et de mathématiques. Son séjour dans la capitale du monde chrétien ne lui fut pas favorable; le changement d'air, l'application continuelle à l'étude et surtout une trop grande contention d'esprit, fruit d'une piété qui n'était pas encore assez éclairée, altérèrent bientôt sa santé et finirent par le réduire à l'extrémité. Une fièvre continue et de fréquents crachements de sang, qui lui durèrent pendant deux ans, finirent par le rendre tout-à-fait incapable de remplir les devoirs que la règle des Jésuites leur impose, et l'obligèrent, après avoir passé cinq années en religion, à demander à ses supérieurs la permission de se retirer. Il partit donc de Rome, vêtu en clerc séculier et ayant l'air si modeste, qu'un illustre prélat, qui le vit, prédit qu'il serait un jour un grand homme dans l'Église de Dieu s'il persévérait, dans l'état ecclésiastique.

Charles, retourné à Nole, passa trois ans à rétablir sa santé, et parvint enfin à une guérison parfaite. Se croyant redevable de cette faveur à la protection de la Sainte-Vierge, il fit bâtir en son honneur une église et un monastère. Il continuait de vivre dans la pratique de la piété, mais enfin le monde commença à le séduire; la gloire militaire l'éblouit, et il se décida bientôt à suivre cette carrière. On le vit donc en habit guerrier sur les mêmes places où naguères, le crucifix à la main, il préludait aux travaux d'un homme apostolique, tant il est vrai que dans le chemin du salut ne pas avancer c'est reculer. La guerre qui survint lui fournit l'occasion de signaler son courage; il fut assez grièvement blessé en combattant contre les protestants. Père de ses soldats, il veillait au bien spirituel de leurs âmes et à leurs besoins corporels; il était attentif à leur faire observer une discipline exacte et à les empêcher de dérober. Naples étant alors sous la domination de l'Espagne, Charles fit, dans les troupes de Philippe II, les guerres des Pays-Bas, de Franche-Comté, et de France contre Henri IV. La conversion de ce monarque ayant ramené la paix, il alla combattre les Turcs en Achaïe; cette campagne étant terminée, il revint dans son pays.

Ce fut alors qu'on vit dans Charles jusqu'à quel degré peut descendre la faiblesse humaine, lorsqu'elle méprise le secours de la grâce. L'oisiveté le conduisit peu-à-peu aux derniers excès, et il eut même pendant six mois une concubine dans sa maison. Une affaire de meurtre, dans laquelle il se trouva impliqué et qui fut cause qu'on le mit en prison, devint le commencement de son retour à Dieu, par les réflexions salutaires qu'il fit pendant sa captivité. Rendu à la liberté, après qu'on eut reconnu son innocence, il eut beaucoup à combattre pour se convertir entièrement. Le respect humain le retenait; il lui paraissait difficile de rompre tout-à-fait avec le monde; mais enfin la grâce reprit possession de ce cœur coupable. Un jour que Caraffe se rendait près du roi de Naples pour faire valoir ses services passés, il entendit chanter dans le chœur du couvent de *Regina Cœli*, il y entre par curiosité et pour y assister à la messe. La religieuse qui chantait alors était très-célèbre par la beauté de sa voix, son talent pour la musique et sa tendre piété. Caraffe resta longtemps à l'écouter, ravi d'entendre des sons si mélodieux. Ils élevèrent ses pensées vers le ciel, et songeant à la félicité de ce bienheureux séjour, il se sentit disposé à tout faire et à tout souffrir pour mériter le bonheur éternel. Dès ce moment, totalement changé, il déchire ses états de services, qu'il allait présenter au roi, retourne à sa demeure, en renvoie toutes les personnes qui pouvaient être pour lui des occasions de chute, et afin de montrer sa rupture entière avec le monde, il fait venir un barbier pour lui couper la barbe et les cheveux que les militaires portaient alors très-longs. Le barbier étonné, refusant de lui rendre ce service, Caraffe prend les ciseaux et se tond lui-même entièrement la tête.

Dans cet état et encore vêtu de l'habit militaire, il sort de chez lui par esprit de mortification et passe pour aller au collége des jésuites devant une caserne habitée par ses compagnons d'armes. Il éprouve d'abord quelque répugnance à paraître devant eux et arrange son chapeau de manière à se cacher le visage; mais bientôt, vainqueur de cette mauvaise honte, il jette son chapeau par terre, et, la tête nue, il poursuit ainsi courageusement son chemin. Arrivé au collége, il va trouver un Père de sa connaissance, lui manifeste ses sentiments et reçoit de lui des conseils pour commencer une vie

nouvelle. Il n'épargna rien pour réparer ses anciennes erreurs; jeûnes, cilice, disciplines, coucher sur la dure, retraite absolue, tels furent les moyens que le fervent pénitent employa pour se réconcilier avec Dieu. Il ne craignit pas, quoique âgé de trente ans, d'aller au collége public, pour y étudier de nouveau, afin de se mettre en état de parvenir au sacerdoce, qui était désormais l'objet de ses désirs.

Caraffe donna ainsi cinq années aux études, entra dans l'état ecclésiastique, et en vertu d'un bref du pape Clément VIII, il reçut en trois jours de fête tous les ordres sacrés. Ce fut le 1er janvier 1600 qu'un de ses parents évêque d'Ostun et qui demeurait à Naples lui conféra celui de la prêtrise. Le nouveau prêtre, pénétré d'estime pour l'auguste caractère dont il venait d'être revêtu, voulut l'honorer par une vie pure et véritablement ecclésiastique. Il régla sa conduite sur les préceptes donnés par les saints canons, s'astreignant à un genre de vie pauvre et mortifié, qu'il observa désormais tout le reste de sa vie. Bientôt animé d'un saint zèle pour le salut du prochain, il se livra à une foule de bonnes œuvres qui avaient toutes pour objet la sanctification des âmes. Sa pratique était d'aller chaque jour à l'hôpital des incurables de Naples, afin d'y servir les infirmes et de trouver ainsi les moyens de les exhorter à la patience ou de les disposer à faire une bonne mort. Il parcourait les quartiers habités par le peuple, pour y enseigner le catéchisme aux ignorants qu'il rencontrait; il asssistait les condamnés lorsqu'on les conduisait au supplice, et plus d'une fois, dans ces circonstances, il convertit des scélérats depuis longtemps endurcis dans le crime. Les anciens complices de ses désordres étaient aussi les objets particuliers de sa sollicitude; aussi faisait-il tous ses efforts pour les ramener à Dieu. Non content de travailler ainsi dans la ville de Naples, il alla dans les campagnes donner des missions par lesquelles il opéra de grands biens. Plusieurs prêtres, touchés de la vertu de Caraffe, voulurent s'attacher à lui et partager ses travaux. Ils se réunirent donc à lui dans un ermitage qu'il habitait près de la capitale, et donnèrent ainsi naissence à la congrégation des clercs réguliers dite des *pieux ouvriers*, qui est maintenant un ordre religieux dévoué au service du prochain ainsi qu'à l'éducation de la jeunesse, et qui possède plusieurs maisons en Italie. Ce ne fut qu'au milieu de contrariétés sans nombre que le vertueux fondateur finit par affermir sa congrégation. Le pape Clément VIII, trompé sur son compte, refusa d'approuver sa règle, et il n'obtint qu'en 1621 cette faveur du pape Grégoire XV. La plupart de ses compagnons le quittèrent; mais, sans se laisser ébranler, il continua son œuvre et eut enfin la consolation de la voir prospérer. Le serviteur de Dieu passa le reste de ses jours dans la pratique de la perfection chrétienne et sacerdotale. Frappé de maladie en 1633, il comprit que sa mort était prochaine et demanda avec empressement les sacrements de l'Église, qu'il reçut avec ferveur. Il rendit son âme à son créateur, à l'âge de soixante-douze ans, le 8 septembre, après avoir vécu trente-un ans dans sa congrégation. On lui attribue plusieurs miracles depuis sa mort, et la cause de sa béatification est aujourd'hui pendante à la congrégation des Rites.

FIN DES VIES DES SAINTS.

TABLE DES NOMS DES SAINTS

DU SIXIÈME VOLUME.

PREMIER JOUR DE NOVEMBRE.

DEUXIÈME JOUR DE NOVEMBRE.

TROISIÈME JOUR DE NOVEMBRE.

QUATRIÈME JOUR DE NOVEMBRE.

CINQUIÈME JOUR DE NOVEMBRE.

SIXIÈME JOUR DE NOVEMBRE.

SEPTIÈME JOUR DE NOVEMBRE.

HUITIÈME JOUR DE NOVEMBRE.

NEUVIÈME JOUR DE NOVEMBRE.

SEIZIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

DIX-SEPTIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

DIX-HUITIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

DIX-NEUVIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

VINGTIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

VINGT-UNIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

VINGT-DEUXIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

VINGT-TROISIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

VINGT-QUATRIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

VINGT-CINQUIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

VINGT-SIXIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

VINGT-SEPTIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

VINGT-HUITIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

VINGT-NEUVIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

TRENTIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

TRENTE-UNIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

APPENDICE.

FIN DE LA TABLE DES NOMS DES SAINTS.

